



HAL
open science

**Sans vouloir intervenir... : Les états-majors généraux
français – Armée, Marine, Armée de l’Air et Colonies –
dans la prise de décision en politique étrangère,
1935-1939**
Simon Catros

► **To cite this version:**

Simon Catros. Sans vouloir intervenir... : Les états-majors généraux français – Armée, Marine, Armée de l’Air et Colonies – dans la prise de décision en politique étrangère, 1935-1939. Histoire. Université Paris-Sorbonne - Paris IV, 2015. Français. NNT : 2015PA040106 . tel-04266740

HAL Id: tel-04266740

<https://theses.hal.science/tel-04266740>

Submitted on 31 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE 2

Laboratoire de recherche SIRICE (UMR 8138)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire des Relations internationales et de l'Europe

Présentée et soutenue par :

Simon CATROS

le 28 octobre 2015

Sans vouloir intervenir...

**Les états-majors généraux français – Armée, Marine, Armée
de l'Air et Colonies – dans la prise de décision en politique
étrangère, 1935-1939**

Sous la direction de :

M. Olivier FORCADE – Professeur, Université Paris-Sorbonne

Membres du jury :

M. Georges-Henri SOUTOU – Professeur émérite, Université Paris-Sorbonne

M. Peter JACKSON – Professeur, University of Glasgow

M. Tristan LECOQ – Inspecteur général, IGEN

Mme Christine MANIGAND – Professeur, Université Sorbonne Nouvelle

M. Frédéric MONIER – Professeur, Université d'Avignon

Volume 1



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE 2

Laboratoire de recherche SIRICE (UMR 8138)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire des Relations internationales et de l'Europe

Présentée et soutenue par :

Simon CATROS

le 28 octobre 2015

Sans vouloir intervenir...

**Les états-majors généraux français – Armée, Marine, Armée
de l'Air et Colonies – dans la prise de décision en politique
étrangère, 1935-1939**

Sous la direction de :

M. Olivier FORCADE – Professeur, Université Paris-Sorbonne

Membres du jury :

M. Georges-Henri SOUTOU – Professeur émérite, Université Paris-Sorbonne

M. Peter JACKSON – Professeur, University of Glasgow

M. Tristan LECOQ – Inspecteur général, IGEN

Mme Christine MANIGAND – Professeur, Université Sorbonne Nouvelle

M. Frédéric MONIER – Professeur, Université d'Avignon

*À mes grands-parents, « Français de l'An 40 »,
À Théophile.*

REMERCIEMENTS

Ce travail, conduit sur cinq années, n'aurait pu aboutir sans l'aide et le soutien de nombreuses personnes. En premier lieu, je dois remercier Olivier Forcade, directeur de cette recherche. Sa direction exigeante mais libérale, ses conseils et ses encouragements, à toutes les étapes de cette recherche, ont constitué le cadre dans lequel il m'a été très agréable de travailler. Je dois également remercier Georges-Henri Soutou. Outre l'apprentissage de la méthode de la recherche en histoire, je lui dois le goût pour le contact des archives et pour l'histoire des relations internationales. Tristan Lecoq a bien voulu m'accorder de son temps, à plusieurs reprises, et en particulier dans les premiers temps de ma recherche. Ses conseils ont été précieux et ont permis de structurer certains aspects de la problématique de cette thèse. Je dois remercier également Christine Manigand, Peter Jackson et Frédéric Monier de leur présence lors de cette soutenance.

Le travail du doctorant est, dans de bien nombreux cas, un travail solitaire. Je n'en suis que plus reconnaissant aux chercheurs qui ont bien voulu me faire profiter de leurs connaissances et de leurs conseils. Je dois, à ce titre, remercier en premier lieu Philippe Vial et Georges Vidal. Mes collègues de l'Université Paris-Sorbonne, Isabelle Dasque, Isabelle Davion, Séverin Duc et Mathieu Dubois, m'ont également prêté leur concours scientifique. Je dois, en outre, mentionner le général Delmas, Frédéric Dessberg, le colonel Guelton, Sabine Jansen, Christine Levisse-Touzé, Renaud Meltz, Steffen Prauser et le lieutenant-colonel Max Schiavon.

Cette recherche doctorale a également bénéficié de la fréquentation de lieux et d'institutions propices à la réflexion, en particulier sous l'angle comparatif. Je dois signaler ici, en tout premier lieu, le séminaire doctoral animé par mon directeur de recherche. Il fut le cadre d'échanges passionnants et enrichissants, propices aux intuitions. Je dois, en outre, mentionner le programme de recherche portant sur *Les évacuations dans l'espace frontalier franco-allemand pendant la Seconde Guerre mondiale*. À l'occasion des différentes sessions de travail de ce programme, et entre ces différentes sessions, j'ai pu profiter des échanges avec les chercheurs associés à ses activités, en particulier Rainer Hudemann et Nicholas Williams. La fréquentation du Service historique de la Défense m'a permis d'échanger à de multiples reprises avec Dominique Guillemin.

Cette thèse doit également beaucoup à celles et ceux qui ont favorisé mes recherches. Je pense, tout particulièrement, à Henriette de Bordas, fille du général de Villelume, qui me permit d'accéder, sans réserve, aux papiers de son père. Je dois également remercier François Romon d'avoir porté à ma connaissance une partie de la correspondance privée de son père, ainsi qu'Adrien Gaudin de Villaine, Jean Menin et Charles Schweisguth pour leurs témoignages. L'aide des responsables et employés des centres de dépôt d'archives fut également très précieuse. Que soient en particulier remerciées Françoise Aujogue, du Centre des archives diplomatiques de la Courneuve, Sarah Clinet et Michèle Decuber, du Service historique de la Défense.

Sur les plans matériel et pratique, cette thèse a bénéficié de concours multiples et infiniment précieux. Je dois, en premier lieu, remercier l'Université Paris-Sorbonne, où j'ai effectué l'essentiel de ma scolarité supérieure et qui m'a permis, sur le plan matériel, de conduire ces recherches. Que soient remerciés également tous ceux, parents et amis, qui, outre leur soutien affectif ou amical, ont apporté leur concours à la relecture des chapitres qui composent cette thèse. Je dois tout particulièrement remercier Mike Vogel, qui a bien voulu me faire profiter de sa connaissance de la langue anglaise, André Savoye, qui a relu l'intégralité du manuscrit et Clément Zinoune, qui a accompagné les ultimes épreuves de la rédaction.

Au seuil de cette étude, il me reste, enfin, à faire part de ma profonde reconnaissance envers ceux sans qui cette thèse ne serait peut-être pas. Je remercie mes parents de m'avoir enseigné le goût du travail et d'avoir soutenu mes projets. Jacqueline et Raphaël m'ont permis d'étudier à la Sorbonne. Qu'ils trouvent ici l'expression de ma reconnaissance. Je remercie, enfin, Élise qui accompagna, pas à pas, ces cinq années de recherche et d'écriture. L'intendance ne suivit, et le moral ne tint, qu'en grande partie grâce à elle. Pendant ces années, elle accepta la compagnie, parfois encombrante, de Maurice Gamelin, Édouard Daladier, François Darlan et des autres... Ses encouragements, sa patience et sa compréhension furent un soutien infiniment précieux.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AASF : *Advanced Air Striking Force*

AEF : Afrique équatoriale française

AOF : Afrique occidentale française

CCDC : Comité consultatif de Défense des Colonies

CHEA : Centre des hautes études aériennes

CHEM : Centre des hautes études militaires

CHEN : Centre des hautes études navales

CPDN : Comité permanent de la Défense Nationale

CSA : Conseil supérieur de l'Air

CSAR : Comité secret d'action révolutionnaire

CSDN : Conseil supérieur de la Défense Nationale

CSG : Conseil supérieur de la Guerre

CSM : Conseil supérieur de la Marine

EGN : École de Guerre navale

EMA : État-major de l'Armée

EMAA : État-major de l'Armée de l'Air

EMC : État-major des Colonies

EMG : état-major général

EMGAA : État-major général de l'Armée de l'Air

EMGM : État-major général de la Marine

ESG : École supérieure de Guerre

ESGA : École supérieure de Guerre aérienne

GQG : Grand quartier général

HCM : Haut comité militaire

NSKK : *Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps*

PCE : Parti communiste espagnol

PCF : Parti communiste français

PPF : Parti populaire français

PSOE : Parti socialiste ouvrier espagnol

SA : *Sturmabteilung*

SAE : section des armées étrangères

SAET : Section des armements et des études techniques

SCR : Section de centralisation des renseignements

SE : Section d'études des armements navals, puis Section d'études générales

SER : section d'exploitation des renseignements

SFIO : Section française de l'Internationale Ouvrière

SGDN : Secrétariat général de la Défense Nationale

SR : Section de renseignements

SRI : Service de renseignements intercolonial

SRR : section de recherche des renseignements

SS : *Schutzstaffel*

UCAD : Union des comités d'action défensive

USR : Union socialiste républicaine

INTRODUCTION GÉNÉRALE

De la sortie du Quai d'Orsay à l'entrée du ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, il n'y a pas cinq minutes de marche. Je me demande combien de fois la visite a été faite dans un sens ou dans l'autre, combien de fois on a, d'une citadelle à l'autre, confronté nos engagements diplomatiques avec nos moyens militaires de tenir nos promesses¹.

Dans l'introduction de son ouvrage magistral sur la politique étrangère de la France des années trente, Jean-Baptiste Duroselle oppose à la valse des ministères – l'« instabilité gouvernementale » – la stabilité des administrations et des administrateurs – ces personnalités occupant des « positions majeures [...] proches du sommet »². Au rang de ces derniers, il compte Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay de 1933 à 1940, le maréchal Pétain et le général Gamelin : deux militaires pour un diplomate. Pourtant, l'ouvrage de Jean Doise et Maurice Vaïsse contredit cette intuition d'une influence des hautes personnalités militaires dans la définition et la conduite de la politique étrangère de la France³. L'on se situe ici dans la continuité d'une vision gaullienne de la politique étrangère. Le Général définit ainsi, en 1945, les « trois leviers qui commandent la politique étrangère, savoir : la diplomatie qui l'exprime, l'armée qui la soutient, la police qui la couvre »⁴. Le titre même de l'ouvrage, *Diplomatie et outil militaire*, en réduisant les forces armées à un « outil », présuppose, *a priori*, le refus de concevoir cette influence. Traitant de l'activité du haut commandement pendant la période 1936-1939, Maurice Vaïsse emploie ces formules définitives :

Le haut commandement n'est pas à la hauteur de la situation. Inutile de faire référence aux déclarations des chefs militaires : ils ont tout dit et le contraire de tout. Sachant bien

¹ DE JOUVENEL Bertrand, *Un voyageur dans le siècle*, Paris, Robert Laffont, 1979, p. 168.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère de la France, La Décadence, 1932-1939*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1983, p. 20-21.

³ DOISE Jean et VAÏSSE Maurice, *Politique étrangère de la France, Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1992, 749 p.

⁴ BARRAL Pierre, *Pouvoir civil et commandement militaire, du roi connétable aux leaders du 20^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, « Sciences Po. Histoire », 2005, p. 138

manier les faux-fuyants et les alibis, ils ont multiplié les avertissements tout en se défilant lorsqu'on s'adressait à eux¹.

Quelques lignes plus bas, l'auteur taxe le haut commandement de la seconde moitié des années trente d' « irréalisme » et d' « irresponsabilité ».

Fallait-il, sur ces constats sans appel, abdiquer toute ambition historique ? La question de l'implication des chefs militaires dans la politique étrangère française durant les années trente ne menait-elle, par essence, qu'à une impasse ? Les démêlés du général Gamelin, à la tête de l'Armée entre janvier 1935 et mai 1940, invitaient pourtant à considérer que ce problème méritait une étude approfondie². Interné dès l'automne 1940, il fut mis en accusation par le régime de Vichy au nom de sa responsabilité dans l'impréparation militaire de la France et dans la décision d'entrer en guerre contre l'Allemagne³. Le Conseil de justice politique – institution créée par le maréchal Pétain à l'automne 1941 – lui imputait en particulier un « manque d'énergie et [une] carence de caractère ». N'ayant pas éclairé le gouvernement sur les faiblesses structurelles et les déficiences matérielles dont souffrait l'Armée dont il avait la charge, il aurait rendu possible la déclaration de la guerre formulée le 3 septembre 1939. Au lendemain de la Libération, l'ancien chef d'état-major général (EMG) de l'Armée fut accablé par plusieurs témoins – en particulier Albert Sarraut – et membres de la commission parlementaire chargée d'examiner les responsabilités relatives aux événements ayant eu lieu de 1933 à 1945 pour avoir pris une position de nature à freiner les velléités gouvernementales de réaction militaire au lendemain du 7 mars 1936⁴. Il nous a semblé que ce paradoxe, au moins apparent, d'un général accusé tour à tour d'avoir poussé à la guerre, puis fait obstruction à l'emploi de la force armée, méritait étude. Au demeurant, tant le régime de Vichy que les hommes au pouvoir à partir de 1945 admettaient comme évidente l'influence du chef de l'Armée sur la politique étrangère.

La confrontation de ces deux épisodes invite donc à reconsidérer la question de l'influence des chefs militaires sur la politique étrangère du gouvernement, à la suite de nombreux historiens. Robert Young tenta, le premier, de discerner, par une approche systématique, la part des impératifs en matière de sécurité internationale et de défense dans la

¹ DOISE Jean et VAÏSSE Maurice, *Politique étrangère de la France...*, op. cit., p. 408-409.

² Le terme « Armée » désigne à cette époque les forces militaires terrestres, par opposition aux forces militaires navales et aériennes. Pour désigner l'ensemble des forces militaires, nous emploierons le terme de « forces armées ».

³ LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, Paris, Presses de la Cité, 1975, p. 353-355.

⁴ *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, tome III, Paris, Presses Universitaires de France, 1947, p. 615-624.

politique étrangère française de la seconde moitié des années trente¹. Toutefois, son questionnement portait davantage sur la politique étrangère telle que conçue au niveau gouvernemental de 1933 à 1940, que sur l'implication propre des différents EMG dans le processus décisionnel. Ainsi, le général Gamelin mis à part, les chefs d'EMG apparaissent très peu dans le texte d'*In command of France*. Certaines biographies ont, depuis, mis au jour l'importance de certaines hautes personnalités militaires dans l'élaboration de la politique étrangère. Les travaux de Claude Huan, Hervé Coutau-Bégarie, George Melton, Henri Michel, Martin Alexander et Élisabeth du Réau firent ainsi la lumière sur les conceptions stratégiques générales et, dans une moindre mesure, opérationnelles de l'amiral Darlan et du général Gamelin et mirent également en avant les relations particulièrement étroites de ces deux officiers avec les milieux politiques et gouvernementaux². Sur un plan plus large, des travaux récents ont démontré la nécessité de prendre en compte l'acteur militaire dans l'étude du processus décisionnel en matière de politique étrangère et l'utilité de l'étude des relations politico-militaires, en particulier en vue d'éclairer la part des chefs des armées dans la politique étrangère³. Les historiens du renseignement ont mis en lumière la part majeure jouée par les organes chargés du renseignement dans la politique étrangère : orientation de la diplomatie, mise en œuvre d'une infra-diplomatie, voire d'une véritable para-diplomatie⁴. D'autres travaux, enfin, portant sur une crise internationale spécifique ou sur un aspect

¹ YOUNG Robert J., *In command of France, French foreign policy and military planning, 1933-1940*, Cambridge/Londres, Harvard UP, 1978, IX-346 p.

² ALEXANDER Martin S., *The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the politics of French Defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge UP, 1992, 573 p. ; COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, 873 p. ; MELTON George, *Darlan, Amiral et homme d'État français, 1881-1942*, Paris, Pygmalion, 2002, 345 p. ; MICHEL Henri, *François Darlan, Amiral de la Flotte*, Paris, Hachette, 1993, 451 p. ; DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1993, 581 p.

³ FORCADE Olivier, DUHAMEL Éric et VIAL Philippe (dirs.), *Militaires en République. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire de la France XIX^e-XX^e siècles », 1999, 734 p. ; CAILLETEAU François, « Le rôle et l'influence des responsables militaires dans la politique extérieure de la France. Les leçons du XX^e siècle », *Revue internationale et stratégique*, n°48, 4^e trimestre 2004, p. 53-61 ; *Histoire de la diplomatie française*, tome II, « De 1815 à nos jours », Paris, Perrin, 2007, p. 367 et suivantes ; VIAL Philippe, *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, thèse de doctorat dirigée par Robert Frank et soutenue en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, décembre 2008, 1213 p. ; LACROIX-RIZ Annie, *De Munich à Vichy, l'assassinat de la III^e République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2008, VIII-408 p. et *Le choix de la défaite, les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, 679 p.

⁴ FORCADE Olivier, *La République secrète, histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde, « Le Grand Jeu », 2008, 701 p. ; GUELTON Frédéric (colonel, dir.) et BICER Abdil (lieutenant, dir.), *Naissance et évolution du renseignement dans l'espace européen (1870-1940). Entre démocratie et totalitarisme, quatorze études de cas*, Paris, Service historique de la Défense, 2006, 426 p. ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace, intelligence and policy making, 1933-1939*, Oxford, Oxford UP, 2000, XII-446 p.

particulier de la diplomatie française, démontrent l'étroite imbrication de la stratégie générale et de la politique étrangère¹.

Les travaux susmentionnés constituent le socle scientifique et historiographique de notre étude, et concourent, chacun, à éclairer le rôle des EMG dans la prise de décision en matière de politique étrangère, de 1935 à 1939. Le choix de ces dates demande explication. Le mois de janvier 1935 vit l'accession au sommet de l'Armée du général Gamelin. Cet avènement nous semble marquer une césure dans l'histoire des relations politico-militaires de l'Entre-deux-guerres. Sans entrer ici dans le détail de la personnalité du vice-président du Conseil supérieur de la Guerre (CSG) en poste de 1935 à 1940, il faut relever le caractère accusé et tranchant de son prédécesseur le général Weygand². Dans un contexte marqué par de fortes réductions budgétaires pesant sur les ministères militaires et par la Conférence du désarmement (1932-1934), ses relations avec les responsables gouvernementaux furent souvent tendues et, parfois, ouvertement conflictuelles. Le départ en retraite du général Weygand permettait d'envisager la tenue d'un dialogue politico-militaire sur des bases plus stables et apaisées.

Sur le plan international, le premier semestre 1935 marqua une évolution majeure dans la politique militaire et étrangère de l'Allemagne. Si la République de Weimar et le III^e Reich n'avaient jamais scrupuleusement observé les clauses militaires du traité de Versailles, les violations de ces clauses étaient demeurées dans certaines limites et avaient été effectuées de

¹ Entre autres : DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi, la politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*, Bruxelles/Berne/Berlin, PIE Peter Lang, « Enjeux internationaux », 2009, 472 p. ; DESSBERG Frédéric, *Le triangle impossible, les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Bruxelles, PIE Peter Lang, « Enjeux internationaux », 2009, 440 p. ; JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe. The dilemmas of French impotence, 1918-1940*, Cambridge, Cambridge UP, XV-348 p. ; LACAZE Yvon, *La France et Munich, étude d'un processus décisionnel en matière de relations internationales*, Berne/Francfort-sur-le-Main/Paris, Peter Lang, « Contacts. Série II, Gallo-germanica », n°8, 1992, 898 p. ; PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible, diplomatie et outil militaire dans les relations franco-italiennes (1929-1938)*, Vincennes, Service historique de la Marine, 2004, 581 p. ; PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique ? Les projets français de front d'Orient et l'équation géopolitique du Sud-Est européen, Balkans, Turquie, Caucase, 1938-1940*, thèse de doctorat dirigée par Georges-Henri Soutou et soutenue en l'Université de Paris-IV, novembre 2009, 488 p.

² GUELTON Frédéric (colonel), *Le général Weygand, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, 1931-1935*, thèse rédigée sous la direction de Guy Pedroncini et soutenue en l'Université de Paris-I, 1994, 3 vol., 488 p., 193 p. et 256 p. ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le « journal » du général Weygand*, Montpellier, UMR 5609 du CNRS États sociétés idéologies défense/Université de Montpellier, « Collection documents » n°3, 1998, 367 p. ; DESTREMAU Bernard, *Weygand*, Paris, Perrin, 1989, p. 207-302.

façon plus ou moins camouflée. La proclamation du réarmement terrestre et aérien allemand, au-delà de toute contrainte résultant des traités internationaux, manifestait ouvertement la renaissance de la puissance militaire allemande et clarifiait en conséquence la menace pesant sur les États voisins. On put penser, un temps, que cette menace susciterait la cristallisation d'une nouvelle « Sainte Alliance »¹. Ce premier semestre de l'année 1935 constituait, pour la diplomatie française, un « apogée », selon les termes employés par le général Gamelin dans ses mémoires². À Rome, au mois de janvier, Pierre Laval avait passé au nom de la France un ensemble d'accords qui apuraient les différends franco-italiens. À Moscou, Staline semblait bien compréhensif, qui approuvait publiquement le réarmement français. Quelque trompeuse qu'ait été cette impression, elle n'en marqua pas moins les contemporains. Pour la première et dernière fois, il semblait, sous l'effet conjugué de la rencontre anglo-franco-italienne de Stresa et de la signature du pacte franco-soviétique, que la France et les grandes puissances européennes prenaient unanimement position contre les velléités révisionnistes de l'Allemagne hitlérienne.

Le 3 septembre 1939, la France, alliée à la Grande-Bretagne, entre en guerre contre l'Allemagne – sans l'Italie, partenaire non-belligérant du Reich ; sans l'URSS, complice actif du démembrement de la Pologne. Si nous avons placé aux premiers jours de septembre 1939 le terme de notre étude, ce choix ne fut pas évident. Nous avons un temps pensé retenir le dernier trimestre 1938, dernière période d'une phase de repli de la diplomatie française, précédant le « redéploiement » du premier trimestre 1939³. La date de février-mars 1939 a également retenu notre attention. Elle marque le passage d'une diplomatie visant essentiellement au maintien de la paix à une politique extérieure nettement orientée vers la préparation du conflit et/ou le renforcement de la dissuasion. Cependant, il nous a semblé utile d'étudier la période qui vit se succéder, après « l'attente et l'incertitude », les tentatives multiples visant à construire la « Grande Alliance », stratégie générale et diplomatie tendant alors, *a priori*, à se confondre toujours davantage⁴.

La seconde moitié des années trente vit, en France, la montée en puissance du mouvement communiste, à travers l'émergence puis l'accession au pouvoir du Front Populaire, sur fond d'une sérieuse crise économique, sociale et politique. L'existence et le

¹ Le terme est emprunté au général Loizeau : Service historique de la Défense, Armée de Terre (SHD-AT), 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 35.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, « Le prologue du drame – 1930-août 1939 », Paris, Plon, 1946, p. 171.

³ DU RÉAU Elisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 328.

⁴ Ces expressions sont empruntées à : DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*

développement du mouvement communiste, structuré au sein de la III^e Internationale dont le siège était à Moscou, posait la question épineuse du rapport entre politique étrangère et politique intérieure. Dans une moindre mesure, le déploiement de la propagande allemande à Paris posait un problème similaire. En même temps, l'« imprégnation pacifiste » et la « religion de la paix » pesaient sur l'opinion publique¹.

De 1935 à 1939, le système international fut caractérisé par une instabilité croissante générée par l'affirmation des États totalitaires, dont la propagande portait au-delà des seules frontières nationales pour atteindre l'opinion publique des pays à régime politique démocratique libéral. Ces régimes politiques, à travers une exaltation commune de l'unité, de la volonté et de l'ordre, poussaient nombre de contemporains, notamment français, à s'interroger sur la pertinence du modèle démocratique. La perception des idéologies nazie, fasciste, communiste et autres conditionnait en grande partie la détermination des menaces pesant sur la sécurité nationale. La désagrégation progressive des derniers oripeaux de la sécurité collective et de l'ordre européen de 1919, dont les manifestations les plus évidentes étaient l'incapacité de la SDN à dissuader les agresseurs et à sanctionner les violations répétées du traité de Versailles, appelait une refondation de la doctrine de sécurité française.

Le choix d'une période d'étude relativement longue ne constituait pas une évidence. Ainsi, la crise de mars 1936, si elle a été au cœur d'un colloque international sur les relations franco-allemandes en 1932-1936 et a fait l'objet d'un mémoire de DEA, n'a, à ce jour et à notre connaissance, pas fait l'objet d'un travail scientifique en langue française de l'ampleur d'une thèse de doctorat, et aurait pu constituer notre sujet². Pourtant, nous avons privilégié une approche plus large. Ce choix nous a été dicté essentiellement par le souci de cerner l'« ambiance », au sens que donne à ce terme Jean-Baptiste Duroselle dans *La Décadence* – « éléments de l'environnement psychologique » –, encadrant l'élaboration et la transmission des avis en matière de politique étrangère³. Ces éléments diffus influençaient dans une mesure

¹ Ces expressions sont empruntées à : CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, « La guerre, oui ou non ? », Paris, Gallimard, « La Suite des temps », 1990, p. 84.

² *La France et l'Allemagne, 1932-1936*, Paris, CNRS, 1980, 417 p. ; MILLET-TAUNAY Jean-Hilaire (sous-lieutenant), *L'exploitation du renseignement lors de la crise rhénane de mars 1936*, mémoire de DEA rédigé sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenu en l'Université de Paris-IV, 2 volumes, juin 1998, 105 p. et 193 p. ; EMMERSON James T., *The Rhineland crisis, 7 March 1936, a study in multilateral diplomacy*, Londres, Maurice Temple Smith, 1977, 383 p.

³ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère, op. cit.*, p. 181.

variable la perception des enjeux liés à la politique internationale et à la sécurité nationale. Par ailleurs, seule l'étude d'une période de plusieurs années permet de saisir les constances et les recompositions en matière de perception du système international, de ses acteurs et de ses enjeux, par les officiers des EMG.

Un EMG peut être défini comme un organisme institutionnalisé chargé d'assister le chef d'EMG dans son commandement, en particulier sous l'angle de l'élaboration et de la transmission des ordres. Nous désignerons sous le vocable d'EMG l'ensemble des états-majors secondant un chef d'EMG, même si le qualificatif de « général » disparut de la dénomination officielle des organismes assistant le chef d'EMG de l'Armée (à partir de janvier 1935) et le chef d'EMG de l'Armée de l'Air (à partir de l'été 1936). Organisé en bureaux et/ou sections spécialisés – instruction générale, planification opérationnelle, transport, ressources humaines, matériel, mise au point de la mobilisation, relations avec les armées étrangères, renseignement – il comprend plusieurs dizaines d'officiers, positionnés au sein d'une hiérarchie pyramidale – chefs et sous-chefs de l'EMG, des bureaux, des sections. La connaissance des rouages des EMG et de leur fonctionnement constitue le préalable nécessaire à la conduite de notre étude. À partir de 1935, chacun des trois chefs d'EMG – Armée, Marine et Air – était en même temps, en tant que vice-président du Conseil supérieur de son armée, commandant en chef désigné dès le temps de paix. Une étude des relations interpersonnelles entre les officiers des EMG nous a semblé le complément naturel à l'analyse de l'organisation et du fonctionnement structurels des EMG. Le cas du chef d'EMG des Colonies, particulier à bien des égards, sera abordé en cours d'étude. Nous employons par ailleurs le terme de « haut commandement », que l'on peut définir comme l'ensemble des très hauts responsables militaires appartenant au Conseil supérieur de leur armée.

Une des fonctions des EMG consistait à renseigner le commandant en chef désigné sur les puissances étrangères. Les officiers en charge de cette mission, se situaient théoriquement, par leurs fonctions, à l'origine du processus d'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère. Intervenant tout au long du cycle du renseignement – qui va de l'orientation des organes de recherche à l'exploitation-diffusion, en passant par la collecte, le traitement et l'analyse – ces officiers composaient à destination du chef d'EMG et du haut commandement un tableau des relations internationales conditionnant en partie la stratégie générale¹. La perception par les EMG et leurs chefs des menaces pesant sur la sécurité extérieure du pays, de la puissance et de la diplomatie des États, des forces profondes de nature à orienter et

¹ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 542.

mouvoir le jeu du système international, constituait le cadre structurant et l'arrière-plan de l'élaboration des avis en matière de politique étrangère. Renseigner le chef d'EMG sur les intentions des puissances étrangères impliquait d'évaluer en permanence la valeur et les caractéristiques de la situation stratégique de la France, à travers un examen de la politique extérieure des puissances alliées, amies, indifférentes ou hostiles. Les renseignements concernant les puissances étrangères entretenaient une relation dialectique permanente avec la perception de la puissance de la Nation française, fonction de sa force politique, militaire et économique et de sa cohésion sociale et morale. La conduite de notre étude implique donc d'analyser le cycle du renseignement au sein des EMG, afin de saisir la compréhension qu'avaient les officiers qui les composaient du monde qui leur était contemporain.

Ces images du système international transmises par les organes du renseignement au chef d'EMG étaient nécessairement en décalage, plus ou moins marqué, avec la réalité. L'on sait, en particulier, que la puissance d'un État n'est pas tant un état de fait objectif résultant de l'addition d'un ensemble de données quantifiables qu'une construction subjective résultant de la perception, par les décideurs et les analystes, des caractéristiques propres à un État – militaires et diplomatiques, économiques et démographiques, culturelles et sociales¹. D'une part, les précautions prises par les puissances étrangères ne permettaient pas toujours de percer à jour leurs secrets politiques et militaires. D'autre part, la propagande déployée par les puissances étrangères pouvait influencer la perception des forces et des faiblesses de ces mêmes puissances en diffusant une image par trop flatteuse. Enfin, et cela n'est pas propre aux seuls organes militaires de renseignement français durant les années trente, le renseignement était potentiellement sujet à une politisation de son contenu ou de sa forme. Peter Jackson définit ainsi la notion de politisation du renseignement, par ailleurs couramment utilisée par les historiens du renseignement dans leurs analyses : « ingérence des tendances idéologiques, de la politique bureaucratique et des considérations de la politique intérieure dans le processus de collecte et d'interprétation du renseignement et dans l'utilisation du renseignement par les décideurs »². Les officiers des EMG impliqués dans le cycle du renseignement étaient donc susceptibles d'infliger à celui-ci, consciemment ou non, une déformation de nature à influencer sur le récepteur.

¹ GIRAULT René et FRANK Robert (dirs.), *La puissance en Europe 1938-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série internationale », n°23, 1984, 404 p.

² JACKSON Peter, « La politisation du renseignement en France, 1936-1939 », SOUTOU Georges-Henri, FRÉMEAUX Jacques et FORCADE Olivier (éds.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux États-Unis, des années 1930 aux années 1960*, Paris, CFHM/ISC/Economica, « Hautes études militaires », n°15, p. 64-65 ; MARRIN Stephen, « Revisiting Intelligence and Policy: Problems with Politicization and Receptivity », numéro spécial de la revue *Intelligence and National Security*, vol. 28, n°1, février 2013, 128 p.

La question de la politisation du renseignement est donc au cœur de notre étude. Si elle nécessite de s'interroger sur l'éventualité d'une utilisation politique du renseignement, elle appelle en outre une interrogation des mentalités, collectives et individuelles, des officiers des EMG – en particulier des officiers chargés de l'analyse du renseignement avant transmission aux échelons supérieurs, chefs d'EMG et ministre. L'éventualité d'une politisation du renseignement par le chef d'EMG en vue d'étayer ses conceptions dans ses échanges avec le ministre et le gouvernement doit également être prise en compte. On ne saurait donc étudier convenablement le rôle du renseignement dans l'élaboration de l'avis de politique étrangère sans s'interroger sur l'impact de la vie politique internationale et nationale sur les mentalités des officiers des EMG.

La politique étrangère intéressait également une autre fonction des EMG : la planification opérationnelle et stratégique. Celle-ci impliquait la combinaison prospective des moyens nationaux et des puissances alliées, ou supposées telles, en vue de faire face à une combinaison plausible de moyens adverses. Les liens existant entre cette planification et la politique étrangère paraissent évidents : souligner la puissance militaire et/ou la valeur de la position géostratégique d'un État, c'est déjà pressentir un allié ; mettre l'accent sur la capacité de nuisance d'une puissance implique de reconnaître l'intérêt de sa neutralité. Dans un texte écrit dans la clandestinité et publié en 1944, Marc Bloch soulignait déjà, pour la déplorer, l'influence que pouvait exercer la planification stratégique sur la politique étrangère¹.

Sur un plan plus large, la conduite de la politique étrangère appelle souvent la consultation des chefs militaires par le gouvernement ou les diplomates. La préparation ou l'entretien d'une alliance nécessite nécessairement, du moins en principe, la consultation des militaires au cours du processus décisionnel². En outre, la diplomatie conduit parfois à envisager le déploiement ou l'emploi de la force militaire, projets qui intéressent au premier chef le haut commandement. Cette interpénétration du temps et du domaine de la diplomatie et des armes conduisait Raymond Aron à considérer que « la distinction de la diplomatie et de la stratégie [était] toute relative »³. Et le théoricien des relations internationales de préciser :

¹ BLOCH Marc, *L'Étrange Défaite*, « À propos d'un livre trop peu connu », Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 1990, p. 246 et suivantes.

² VIAL Philippe, « Une place à part : les militaires et les relations extérieures de la France depuis 1870 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°65-66, 2002, p. 41.

³ ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, p. 37.

« ces deux termes sont les aspects complémentaires de l'art unique de la politique – art de gérer le commerce avec les autres États au mieux de l' "intérêt national" ».

En ce qui concerne la finalité et les modalités du processus décisionnel en matière de politique étrangère, il nous semble nécessaire de distinguer deux niveaux d'analyse. Les sources que nous avons pu consulter mentionnent souvent, pour qualifier une décision orientant sur le plan général la conduite de la diplomatie, une « décision d'ordre gouvernemental » ou une « décision de gouvernement ». Nous préférons parler de « décision *de* politique étrangère », par opposition à la « décision *en* politique étrangère ». Politique par essence, stratégique dans sa portée, la décision *de* politique étrangère est prise à l'échelon gouvernemental, par le chef du gouvernement seul, par un groupe de ministres choisis en fonction de leur domaine de compétence ou de leur poids politique, ou par le gouvernement. Elle est souvent inspirée par le ministre des Affaires étrangères, qui la met en œuvre, plus ou moins directement. Elle est revendiquée par le gouvernement dans son ensemble, en tant qu'autorité légitime.

La décision *en* politique étrangère participe de la diplomatie, sans pour autant en modifier la teneur ou le sens général. Elle peut être prise à un échelon inférieur au niveau gouvernemental, par un ministre seul ou par un haut fonctionnaire, civil ou militaire. Elle entretient, avec la décision *de* politique étrangère, un rapport d'un ordre similaire à celui existant dans le domaine militaire entre la planification stratégique et la planification opérationnelle. Nous distinguerons par exemple la prise de contact avec une puissance étrangère en vue d'initier des conversations militaires – décision *de* politique étrangère – de l'établissement des modalités techniques de ces conversations – décision *en* politique étrangère.

Expert institutionnel conseillant le ministre et le gouvernement en ce qui concerne nombre de décisions *de* politique étrangère, l'EMG, en la personne de son chef, peut bien souvent prendre de sa propre initiative une décision *en* politique étrangère. En outre, les relations entre une décision *de* politique étrangère et la ou les décisions *en* politique étrangère qui visent à la mettre en application sont extrêmement variables : complémentarité par effet de suite ou de précision, modulation, opposition partielle ou totale. Dans cette relation se situe, aussi, le pouvoir du ministre d'un département militaire ou d'un chef d'EMG. Ainsi, l'on mesure combien, tout « technicien » étroitement subordonné au ministre qu'il fût, le chef d'EMG pouvait potentiellement influencer sur le processus décisionnel en matière de politique

étrangère¹. La contradiction entre les attributions officielles du chef d'EMG, dénuées de toute dimension internationale ou diplomatique, et la réalité empirique de son pouvoir et de ses activités, est un point essentiel de notre problématique.

Interroger l'activité des EMG en lien avec la politique étrangère implique une réflexion sur le cadre et les modalités de la transmission de l'avis en matière de politique étrangère. Les variables de la transmission de l'avis en matière de politique étrangère sont multiples. Les positions respectives de l'émetteur et du récepteur sont un premier critère de définition ; horizontalité – ou transversalité –, lorsque les interlocuteurs appartiennent à deux ministères distincts ; verticalité – ou subordination –, dans le cas de la transmission par la voie hiérarchique au sein d'un même ministère – le cas le plus évident étant l'avis en matière de politique étrangère délivré par le chef d'EMG au ministre. Cette réflexion s'impose d'autant plus que notre période d'étude vit la coopération interministérielle, sous l'action coordinatrice des services de la présidence du Conseil, émerger progressivement et devenir une composante de l'activité des ministères prenant part à la définition de la politique étrangère².

Les relations entre pouvoir politique et haut commandement ont donné lieu à de nombreuses études récentes. Olivier Forcade a initié une réflexion sur la place des « militaires en République » en démontrant la nécessité d'étudier les relations entre milieux politiques et milieux militaires au moyen d'une approche croisée recourant aux sources et méthodes, à la fois, de l'histoire politique, de l'histoire militaire et de l'histoire culturelle et sociale³. Les officiers des EMG constituant un groupe social particulier, il importe, pour comprendre leur appréhension de la politique étrangère, d'interroger leur « attitude [...] à l'égard des pouvoirs publics et des problèmes politiques ». Par ailleurs, Pierre Barral a fait l'inventaire de la diversité des relations entre ces deux pôles de pouvoir à l'époque contemporaine, en fonction de la nature du régime politique et des traditions propres à chaque État⁴.

¹ VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 995-997.

² *Histoire de la diplomatie française*, tome II, *op. cit.*, p. 372 ; FORCADE Olivier, « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », *Histoire, Économie et sociétés*, 31^e année, 2012, n°2, p. 108.

³ FORCADE Olivier, « L'histoire politique des armées et des militaires dans la France contemporaine (1871-1996) : essai d'historiographie », *Cahiers Jean Jaurès*, n°142, octobre-décembre 1996, p. 7-24, et « Introduction », FORCADE Olivier *et alii*, *Militaires...*, *op. cit.*, p. 21-35.

⁴ BARRAL Pierre, *Pouvoir civil et commandement militaire...*, *op. cit.*

Par ailleurs, à la suite de François Cailleateau, nous devons admettre que « le rôle des responsables militaires ne dépend pas uniquement de l'importance du facteur militaire dans la politique extérieure, mais, bien souvent, de la situation des élites militaires dans le système de décision politico-administratif »¹. L'étude des structures de coopération et de coordination interministérielles, du niveau gouvernemental au niveau technique, du jeu de ces structures, et, au-delà, de la correspondance interministérielle, est ainsi un élément fondamental de notre étude. L'appareil de Défense Nationale connaît, par ailleurs, de nombreuses évolutions au cours de la seconde moitié des années trente².

Cette étude des relations politico-militaires croisant histoire politique et histoire institutionnelle ne saurait cependant suffire, en elle-même, et cela pour plusieurs raisons. La consultation des sources démontre assez clairement que les avis de politique étrangère émanant des EMG ne revêtaient pas toujours l'aspect d'une communication officielle, écrite ou orale. Les relations de famille ou d'amitié, l'appartenance à un même milieu social, impliquant parfois la fréquentation de lieux de sociabilité communs, fournissaient l'occasion d'échanges informels permettant la transmission d'un avis de politique étrangère. Ainsi, il sera nécessaire d'entreprendre, dans la mesure où les sources le permettent, une étude des réseaux liant personnalités des EMG et hommes politiques ou diplomates. La fréquentation d'une même table ou d'un même salon permettait également aux officiers des EMG de livrer quelques avis en matière de politique étrangère³. De plus, l'affectation d'officiers des EMG au ministère des Affaires étrangères – dans une ambassade en tant qu'attaché spécialisé ou en détachement à l'administration centrale –, qu'elle fût antérieure ou concomitante à l'appartenance à cet EMG, générerait nécessairement, au-delà du cadre strictement professionnel, des opportunités de dialogue sur la base de relations interpersonnelles fondées sur l'estime et la confiance. Le journal du général de Villelume porte de nombreuses mentions de consultations informelles de l'officier détaché de l'État-major de l'Armée (EMA) par les responsables de l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères⁴.

¹ CAILLEATEAU François, « Le rôle et l'influence... », *op. cit.*, p. 53.

² CARRÉ Claude (général), *Histoire du ministère de la Défense*, Panazol, Lavauzelle, 2001, p. 292-296 ; COINTET Jean-Paul, « Le soldat et la politique : Gouvernement et Haut Commandement en France entre les deux guerres », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1978, n°24, p. 8-14 ; GUELTON Frédéric (colonel), « Les hautes instances de la Défense nationale sous la Troisième République », *FORCADE Olivier et alii, Militaires...*, *op. cit.*, p. 53-63 ; LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement : la question de l'organisation de la défense nationale (1935-1940)*, mémoire de DEA rédigé sous la direction de Guy Pedroncini, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne et Centre d'études d'histoire militaire et de défense, juin 1980.

³ Par exemple : MAE, Papiers 1940, Papiers Georges Bonnet, 4, « Journal de M. Bonnet », date du 11 juillet 1939.

⁴ DE VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite, 23 août 1939-16 juin 1940*, Paris, Fayard, « Grandes Études Contemporaines », 1976 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich*

Par ailleurs, la transmission de l'avis en matière de politique étrangère était conditionnée, dans une mesure variable suivant la personnalité de l'émetteur et du récepteur, par des données psychologiques. La réception de l'avis, donc sa portée, dépendait non seulement de la psychologie propre du récepteur, mais aussi de l'image qu'il se faisait de l'émetteur. Celles-ci pouvaient résulter d'expériences ou de perceptions particulières, mais aussi de stéréotypes structurant les relations politico-militaires à l'époque républicaine. À la suite d'Olivier Forcade et de Philippe Vial, nous devons prendre en compte le fait que les relations entre hommes politiques et chefs militaires, pour citer le second, « se greffent sur un arrière-plan de perceptions croisées où la subjectivité et l'inconscient ont leur part » : l'Armée, ou certains de ses officiers les plus représentatifs, pouvaient être couramment perçus par les hommes politiques et à la suite des expériences du 18 Brumaire, du 2 Décembre, du boulangisme ou de l'Affaire Dreyfus, comme une menace pour l'existence ou les valeurs de la République ; en sens opposé, le milieu politique était suspecté assez régulièrement par les officiers de vouloir « épurer » l'Armée de certains de ses officiers à la fibre républicaine jugée douteuse, au risque de la priver de ses éléments les plus qualifiés sur le plan professionnel¹.

La période que nous étudions fut jalonnée par la chute de neuf gouvernements. Trois ministres se succédèrent au ministère de la Guerre, secondés par un unique chef d'EMG – le général Gamelin. Le ministère de la Marine connut quatre titulaires différents, et deux chefs d'EMG. Au ministère de l'Air, passée l'expérience particulière du général Denain, tout à la fois ministre et chef d'EMG jusqu'en janvier 1936, trois ministres se succédèrent, secondés par trois chefs d'EMG. Sous cet angle, les ministères militaires semblent, dans une certaine mesure, préservés de l'instabilité ministérielle durant les cinquante-six mois qui constituent le cadre chronologique de notre étude. Cette relative longévité ministérielle permettait l'établissement de relations durables entre le ministre et son chef d'EMG. Cette relation nous apparaît fondamentale pour qui veut traiter des relations politico-militaires. Le poids d'un chef d'EMG dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère reposait pour une part essentielle sur la qualité des liens qui l'unissaient à son ministre, seul habilité de plein droit à porter la voix de son département au sein du Conseil des ministres.

à Dantzig, *Journal* (30 août 1938-18 août 1939), Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, « Mondes contemporains », 2015, 453 p.

¹ FORCADE Olivier, « L'histoire politique des armées et des militaires dans la France contemporaine (1871-1996) : essai d'historiographie », *Cahiers Jean Jaurès*, n°142, octobre-décembre 1996, p. 12 ; VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 114-115, 125-128 et 136-137.

Par ailleurs, quelques anecdotes permettent de relativiser la prégnance, durant la période que nous considérons, des « dynamiques » et des « invariants de la suspicion »¹. La nomination au lendemain du 6 février 1934 du général Denain, officier en activité, au ministère de l'Air, pouvait constituer un précédent. Au moment de la chute du gouvernement dit « d'Union nationale » du président Doumergue, Pierre-Étienne Flandin, désigné pour lui succéder, fit pressentir par le maréchal Pétain le général Gamelin en vue de lui confier le ministère de la Guerre². Au mois de janvier 1936, le général Georges semble avoir été l'objet des sollicitations pressantes de Georges Mandel, qui souhaitait le voir prendre place au sein du gouvernement³. À la même époque, enfin, le vice-amiral Darlan fut le destinataire de semblables propositions, de la part du président Albert Sarraut⁴. Est-ce à dire que, remise en cause dans ses fondements et dans son fonctionnement par une fraction notable de l'opinion publique, la République en appelait aux étoiles pour restaurer sa légitimité ? Nous ne saurions aller si loin. Toutefois, le paradigme des relations politico-militaires durant la seconde moitié des années trente semble avoir été relativement large. À côté de la suspicion, héritage d'un XIX^e siècle tourmenté, existait une certaine confiance, à tout le moins entre certains hommes politiques et chefs militaires.

Les regards croisés que portaient, les uns sur les autres, militaires et diplomates doivent également être interrogés. Si Alexis Léger louait la « souplesse d'esprit » du général Gamelin, il regrettait que cette vertu fut « si rare chez les militaires »⁵. En sens inverse, le général Gamelin manifesta ultérieurement une grande compréhension envers les diplomates du Quai d'Orsay :

Comme pour les hommes politiques, je ne me suis jamais troublé de constater chez eux des points de vue qui ne cadraient pas toujours avec les miens. Mais je me félicitais de les pouvoir toujours confronter en toute indépendance d'esprit et de parole. [...] Ils étaient, comme nous, de bons serviteurs de la même cause, celle de la France⁶.

Cependant, des jugements plus critiques, voire acerbes, étaient couramment portés sur les diplomates au sein des EMG. Les préventions de Paul Paillolle et d'Henri Navarre, tous deux officiers de renseignement dans la seconde moitié des années trente, étaient sans doute partagées par nombre de leurs camarades et supérieurs. Le premier se désolait de « la

¹ Ces expressions sont empruntées à : VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 137-139 ; SHD-AT, 1K 224/14, « Soirée du 8 Novembre 1934 », général Gamelin, sans date.

³ Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN), 351 AP/3, memento du 29 janvier 1936.

⁴ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, *op. cit.*, p. 115.

⁵ DE MARGERIE Roland, *Journal, 1939-1940*, Paris, Grasset, 2010, p. 71.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 59.

précarité endémique [des] rapports [de son service] avec les Affaires étrangères, toujours prêtes à minimiser les dangers pour la France de la propagande et de l'espionnage ennemis, mais toujours réservées lorsqu'il s'agi[ssait] de faciliter à l'étranger l'effort de recherche et de sécurité de nos Services spéciaux »¹. Plus sarcastique, le second jugeait que « face à la diplomatie nazie, fasciste ou communiste, la nôtre faisait penser à une vieille dame distinguée essayant de disputer son sac à main à des voyous en leur faisant de la morale » et s'amusait du perpétuel balancement de la pensée d'André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, quant aux objectifs ultimes de l'Allemagne nazie².

Si les officiers des EMG portaient un regard contrasté sur la diplomatie et les diplomates, leurs opinions quant à la stratégie générale et à son rapport avec la politique étrangère étaient également très diverses. Nous avons tenté de discerner les divergences existant au sein des EMG sur les questions en relation avec la politique étrangère. Certes, l'appartenance à un milieu social relativement homogène, l'acquisition d'une même formation professionnelle au sein des grandes écoles militaires et le partage d'expériences communes influençaient nécessairement les modes de pensée et le comportement social et professionnel des officiers des EMG. Toutefois, les travaux d'Anne-Aurore Inquimbert et de Georges Vidal, entre autres, invitent à nuancer fortement cette impression première d'une forte homogénéité du groupe social des officiers des EMG face aux questions de politique internationale³. Il nous semble ainsi nécessaire, dans l'étude de l'activité des EMG, de faire droit à l'individuel et au singulier, afin de mieux saisir la composition des groupes, leur fonctionnement interne et externe. Au surplus, les contemporains, français ou non, admettaient parfaitement l'éventualité d'une divergence de fond entre les opinions d'un cadre d'un EMG et la doctrine de ce même EMG⁴. En d'autres termes, l'existence d'une orthodoxie n'implique pas l'adhésion unanime des officiers des EMG, et ne dispense pas d'étudier les personnalités et courants hétérodoxes. Il nous semble donc nécessaire d'analyser le processus d'élaboration de l'avis de politique étrangère au sein même de chaque EMG, en tant que

¹ PAILLOLE Paul (colonel), *Services spéciaux, 1935-1945*, Paris, Robert Laffont, p. 67.

² NAVARRE Henri (général), *Le temps des vérités*, Paris, Plon, 1979, p. 49 et 53.

³ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français dans la Guerre d'Espagne, carrière et récits d'Henri Morel (1919-1944)*, Rennes/Vincennes, Presses Universitaires de Rennes/Service historique de la Défense, « Histoire », 2009, 304 p. ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur, enjeu stratégique et politique de sécurité : l'armée française et le problème bolchevik de la révolution russe au régime de Vichy (octobre 1917-novembre 1942)*, vol. III du dossier préparé sous la direction d'Olivier Forcade et Jean-François Muracciole et présenté en vue de l'obtention d'une HDR en Histoire contemporaine en l'Université de Montpellier-III Paul-Valéry, automne 2011, 689 p., et *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, PUR, « Histoire », 2015, 264 p.

⁴ Public Record Office (PRO), War Office (WO), 208/2037A, « Report on DDMI's Tour in Belgium and Holland », général Beaumont-Nesbitt, 5 juin 1939, p. 11 ; DE VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, *op. cit.*, p. 318-319.

logique administrative, mais également psychologique, faisant interagir des officiers appartenant à divers groupes formels – un bureau ou une section – et informels – camaraderie, appartenance antérieure à une même unité ou à un même état-major, école de pensée.

Des divergences pouvaient également surgir entre les avis émis par les différents EMG. Considérant la politique étrangère au regard de la stratégie générale et opérationnelle, les EMG étaient *a priori* portés à considérer les puissances étrangères au prisme de leur capacité à agir au sein d'une coalition, adverse ou alliée. Les travaux récents tendent à mettre en évidence les divergences existant entre les différents EMG en matière de politique étrangère¹. De prime abord, il semble par exemple évident que la Marine et l'Armée de l'Air, d'une part, l'Armée, d'autre part, ne pouvaient porter le même intérêt à la Pologne, puissance militaire terrestre effective, mais dont les forces navales et aériennes étaient insignifiantes. Considérant le cas de la perception de l'Italie dans les conceptions stratégiques des EMG, Reynold Salerno met en évidence les divergences très nettes existant entre la Marine, d'un côté, l'Armée et l'Armée de l'Air, de l'autre². La question posée par ce cas d'étude spécifique nous semble pouvoir constituer un champ de réflexion fécond. Ainsi, il apparaît nécessaire d'étudier les relations, officielles ou informelles, existant entre les divers EMG, en vue de mettre en lumière une éventuelle concertation préalable à la présentation d'un avis unique aux autorités gouvernementales. Par ailleurs, la compréhension des relations existant entre chaque EMG et l'administration centrale du Quai d'Orsay constitue un élément d'appréciation notable de leur influence respective dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère.

Nous écartons de notre champ d'étude les secteurs de la politique étrangère ayant un rapport nul ou faible avec la sécurité extérieure nationale. C'est ainsi que nous ne traiterons évidemment pas des questions de politique financière internationale ou de diplomatie culturelle, non plus que des relations commerciales avec les puissances étrangères – exception faite de certains marchés internationaux d'armement. Nous avons également choisi de ne pas traiter des questions extrême-orientales pour elles-mêmes, bien que le Japon fût de plus en plus figure, au cours des années trente, d'adversaire potentiel. La menace que faisait peser le Japon sur les territoires français concernait uniquement une colonie éloignée de la métropole, l'Indochine, et non le territoire métropolitain lui-même, ou ses prolongements nord-africains. Cette menace ne portait pas sur les principaux courants commerciaux maritimes dont la

¹ Par exemple : PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*

² SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-1939 », *The English Historical Review*, vol. 112, n°445, février 1997, p. 66-104.

France avait été dépendante au cours de la Grande Guerre. En conséquence, la menace japonaise ne figurait en aucun cas au premier rang des menaces potentielles contrairement à l'Allemagne, et, à partir de l'été 1936, de l'Italie. Le Japon est donc envisagé particulièrement sous l'angle de l'émergence progressive d'une combinaison de puissances centrée sur l'Allemagne et comprenant également l'Italie et plusieurs petites ou moyennes puissances aux positions « révisionnistes » par rapport aux traités de la petite couronne parisienne.

Le problème, ainsi présenté dans sa richesse et sous ses aspects militaires, diplomatiques et politiques, implique la convocation de sources de natures très diverses. Les archives du Service historique de la Défense constituent la base de notre documentation. Les archives administratives des EMG – en particulier celles de l'EMA – permettent de suivre de façon précise leur activité. Le volume et la qualité de ces archives, ainsi que l'organisation des fonds, se sont avérés extrêmement variables. Le fonds de l'Armée de Terre est d'une richesse nettement supérieure par son ampleur et la diversité des pièces qu'il contient à ceux de la Marine et de l'Armée de l'Air. Il n'en demeure pas moins que ces deux derniers fonds sont suffisamment étoffés pour fournir les premiers éléments d'étude de l'activité de l'État-major général de l'Armée de l'Air/État-major de l'Armée de l'Air (EMGAA/EMAA) et de l'État-major général de la Marine (EMGM). La consultation des dossiers administratifs individuels des officiers des EMG et des cabinets ministériels permet de discerner l'appartenance à un réseau ou à un groupe officieux, et, ainsi, de saisir les relations interpersonnelles existant à l'intérieur des EMG, d'une part, entre ces officiers et des personnalités ou groupes extérieurs, d'autre part. En outre, l'appréciation portée par ses supérieurs sur les services d'un officier nous paraît un critère majeur d'évaluation de son influence au sein de son EMG. Les archives du Secrétariat général de la Défense Nationale (SGDN), des cabinets ministériels et des généraux membres du CSG complètent très utilement celles des EMG, dans la mesure où elles permettent d'évaluer le rayonnement de ces EMG au sein de l'appareil de Défense Nationale.

Le Service historique de la Défense, site de Vincennes, est également dépositaire de nombreux fonds d'archives privées. Ces dernières permettent souvent de mettre en perspective les archives administratives. Les documents que contiennent ces archives privées sont de natures très diverses, allant du journal de bord aux souvenirs et aux documents administratifs annotés. Ici encore, le fonds de l'Armée de Terre se distingue par son volume et

par la qualité des pièces qu'il contient. Ainsi, les souvenirs des généraux Loizeau et Poydenot permettent de saisir tous les aspects du fonctionnement de l'EMA et de l'état-major particulier du général Gamelin. Mais surtout, les papiers du général Gamelin, versés en majeure partie à partir de la fin des années quatre-vingts et jusqu'au début des années deux mille, constituent pour notre recherche un apport inestimable. Outre une partie importante de la correspondance du chef d'EMG, ils comprennent diverses notes et brouillons relatifs à son activité de chef d'EMG de l'Armée, ainsi que ses agendas. Tout aussi intéressante fut la consultation du volume du journal tenu par Paul de Villelume durant la période août 1938-août 1939. Officier détaché au ministère de Affaires étrangères, il couchait chaque soir sur le papier les faits et réflexions en relation avec son activité professionnelle. Les pages concernant la période été 1939-été 1940 furent publiées sous le titre *Journal d'une défaite*¹. Grâce à la bienveillance de Madame Henriette de Bordas, fille du diariste, nous avons eu accès à cette source irremplaçable pour notre étude.

Nous avons également pu consulter à Vincennes un nombre conséquent de témoignages oraux. Ces enregistrements, réalisés par le SHD ou par des chercheurs en histoire militaire et politique à partir de la seconde moitié des années soixante-dix, concernent, pour une très large part, l'Armée de l'Air. Ils ont constitué un élément central de notre appréciation de l'ambiance régnant au sein des EMG de 1935 à 1939. En outre, ils nous ont permis de faire la part entre l'organisation institutionnelle des EMG et leur fonctionnement. Le maniement de ce type de sources s'avère, cependant, particulièrement délicat : aux défauts de la mémoire des témoins quarante ans après les faits qu'ils relatent s'ajoute, chez quelques uns, une tendance plus ou moins prononcée à la dissimulation ou la falsification des faits. Ces témoignages n'en permettent pas moins, à condition de les recouper entre eux et avec d'autres sources, de mettre en lumière nombre de points aveugles des archives administratives : réception du renseignement par les destinataires ; nature et qualités des relations de travail entre officiers d'un même bureau, d'un même EMG, ou d'EMG différents ; perception du ministre de tutelle, du monde et des idées politiques.

Les archives du ministère des Affaires étrangères, sises à La Courneuve, nous ont également permis d'accéder à un certain nombre de témoignages de diplomates, dont le principal intérêt est de préciser le regard de ces fonctionnaires civils sur les officiers des EMG et les membres du haut commandement. Nous avons également cherché, souvent en vain, la trace des avis de politique étrangère mis par les EMG dans la série SDN – le service français

¹ DE VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, *op. cit.*

de la SDN accueillant des officiers détachés des EMG –, dans les dossiers de la série Z-Europe, sous-série Rive gauche du Rhin et dans ceux du cabinet du ministre. La collection dite « Papiers 1940 » et, surtout, les Papiers d'agents-Archives privées furent d'un secours plus certain, quoique limité.

La consultation des fonds des Archives nationales conservés, alors, sur le site parisien, s'imposait naturellement. Si la consultation des fonds privés déposés à la Fondation nationale des sciences politiques – notamment les fonds Anatole de Monzie et Léon Blum – s'avéra décevante, celle des fonds privés déposés aux Archives Nationales fut d'un grand intérêt. Nous avons essentiellement consulté les Archives privées déposées par des personnalités politiques ou militaires en fonction durant la seconde moitié des années trente. Les archives du général Schweisguth, et notamment les mémentos manuscrits rédigés quotidiennement, constituent une mine d'informations pour tout ce qui a trait à son activité personnelle, à celle de l'EMA ou de ses chefs, durant la période 1935-1937. Non seulement, elles permettent de mettre en évidence le processus d'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère au sein d'un EMG, mais elles apportent en outre un éclairage sans fard sur l'ambiance imprégnant l'EMA durant la première moitié de notre période d'étude. Les archives privées d'Édouard Daladier sont essentielles pour traiter de la période 1936-1939. Extrêmement volumineuses, leur exploitation appelle cependant une grande prudence. Les nombreuses annotations manuscrites qui jalonnent la quasi-totalité des pièces documentaires, et notamment les documents émanant de l'EMA, furent, dans une proportion variable et impossible à déterminer, apposée postérieurement à la période contemporaine de leur production, de leur réception et de leur première lecture par le ministre¹. Le Centre des Archives de l'Outre-Mer d'Aix-en-Provence accueille les fonds du ministère des Colonies et, au sein de ceux-ci, les archives de l'État-major des Colonies (EMC) créé en 1938. Si ces archives sont plus ou moins lacunaires, elles n'en permettent pas moins de saisir les modalités de la création et la réalité de l'organisation de cet EMG.

Notre recherche, si elle comportait essentiellement, de par la nature de notre sujet, la consultation d'archives françaises, nous conduisit à deux reprises hors du territoire national. La consultation des archives britanniques conservées à Kew s'imposait, en raison de la proximité des officiers des EMG avec les attachés militaires et aériens britanniques, et des échanges qui en résultaient. En outre, les officiers et diplomates britanniques en poste à Paris

¹ Ainsi, sur une note portant sur « Le problème militaire français » datée du 1^{er} juin 1936 (CARAN, 496 AP/28) figure une annotation manuscrite d'Édouard Daladier : « d'où note oct. 36 ».

observèrent attentivement les évolutions internes que connurent les EMG entre 1935 et 1939. La consultation des archives militaires de Belgique, tout comme celle des archives britanniques, permettait de mettre en perspective les évaluations réalisées par les EMG sur la nature et la puissance des menaces pesant sur l'ordre européen et la sécurité extérieure nationale.

Les sources imprimées composent une part notable de notre documentation. Les grandes séries institutionnelles – *Documents diplomatiques français*, *Documents on British Foreign Policy* et *Documents diplomatiques belges* – ont naturellement été consultées. Les sondages dans les *Documents on German Foreign Policy* et dans la série *Foreign Relations of the United States* n'ont pas été concluants.

Les mémoires, souvenirs et journaux personnels recèlent une masse considérable d'informations permettant souvent de compléter ou de nuancer celles collectées dans les archives. Leur lecture demande cependant une grande prudence ainsi qu'un recoupement systématique avec d'autres types de sources, à l'image des témoignages oraux. S'ils comportent de nombreux éléments relatifs à l'ambiance régnant dans les milieux militaires, diplomatiques et politiques, et à la réalité des relations interpersonnelles au sein et à la croisée de ces milieux, les faits qu'ils relatent doivent être scrupuleusement questionnés.

Les mémoires du général Gamelin présentent un intérêt tout particulier pour notre recherche¹. Les historiens reprennent couramment le jugement de Léon Noël sur les trois volumes de mémoires publiés par le général Gamelin : « une apologie trop habile pour être démonstrative, destinée à dégager sa responsabilité en imputant à d'autres ses erreurs de prévision et de jugement »². Ces trois volumes se signalent, en effet, sur certains points – par exemple les conversations militaires franco-soviétiques de 1937 et 1939 – par une grande discrétion, et l'on ne peut qu'être tenté d'y voir la trace d'une volonté de dissimulation. Par ailleurs, l'auteur y reproduit des documents liés à son activité en en retranchant parfois des éléments, probablement en vue de renforcer rétrospectivement la cohérence de ses attitudes et décisions³.

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, 3 tomes, Paris, Plon, 1946-1947, XXI-378 p., XXXII-480 p. et 537 p.

² LACAZE Yvon, *La France et Munich, étude d'un processus décisionnel en matière de politique étrangère*, Berne/Francfort-sur-le-Main/Paris, Peter Lang, 1992, p. 470 ; LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, *op. cit.*, p. 12.

³ Par exemple : GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 349 et 353 ; SHD-AT, INN 10, note « très secret » sans titre, « remise par le général Jeannel au général Decamp », 20 septembre 1938, et « Résumé de l'entretien du président Daladier et du général Gamelin (27 septembre 1938, au matin) ».

Pourtant, ces mémoires contiennent un certain nombre d'assertions qui ne manquent pas d'être courageuses, en particulier dans le contexte des lendemains de la Libération : critique relativement sévère de la politique intérieure et extérieure du Front Populaire ; apologie des qualités militaires du général Dentz ; aveu de la crainte, finalement infondée, qu'à l'été 1936 une fraction importante des sous-officiers ne se laissât séduire par les idéaux révolutionnaires et par les perspectives d'avancement rapide qu'offrait un changement de régime¹. En outre, le recouplement de *Servir* avec les agendas du général Gamelin, tenus par son chef d'état-major particulier, font apparaître le haut degré de plausibilité des faits rapportés². Ainsi, nous avons considéré avant tout les mémoires et souvenirs du général Gamelin, comme celles des autres mémorialistes : élément essentiel à la compréhension de l'ambiance et des relations entre hommes politiques, militaires et diplomates ; source nécessairement partielle, donc particulièrement susceptible d'une analyse critique.

L'organisation de notre développement obéit à deux logiques. D'une part, il a semblé nécessaire de tenir compte de la chronologie politique française. Les relations politico-militaires étant centrales dans notre étude, il est naturel que cette étude soit scandée par les moments de rupture de la vie politique nationale. Mais, d'autre part, les fluctuations des relations internationales constituent le cadre structurant de l'action des EMG en matière de politique étrangère. Aussi, le mois de juin 1936 constitue la charnière entre la première et la seconde partie du développement. Les élections ayant porté le Front Populaire au pouvoir entraînent un renouvellement total du personnel gouvernemental. La montée en puissance du Parti communiste et l'accession d'une personnalité socialiste à la tête du gouvernement constituaient, aux yeux des militaires, une évolution radicale, génératrice d'une forte inquiétude. En même temps, le regard porté sur les EMG par la nouvelle équipe gouvernementale ne pouvait qu'être sensiblement différent de celui des gouvernements précédents, composés de personnalités du centre et de la droite. Le déclenchement de la Guerre d'Espagne, quelques semaines après l'installation du gouvernement Blum, perturbait sérieusement, par ailleurs, la situation internationale. Tandis que nombre de responsables politiques et militaires perçurent le coup de force du 7 mars 1936 comme un achèvement – la démilitarisation, au moins officielle, de la Rhénanie constituant le dernier des verrous limitant

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 219-221 et 280.

² SHD-AT, 1K 224/26, agendas du général Gamelin, 1931-1939.

la puissance militaire allemande légués par le traité de Versailles –, la guerre d'Espagne fut d'emblée perçue comme un palier risquant de conduire à l'éclatement d'un conflit d'ampleur supérieure. En devenant le théâtre de l'affrontement plus ou moins ouvert du communisme, d'une part, du fascisme et du nazisme, d'autre part, elle semblait initier une étape nouvelle de la dégradation continue des relations internationales depuis le début des années trente.

La seconde césure qui marque notre développement est constituée par les premiers mois de l'année 1938. Alors que l'année 1937 s'achevait sans avoir vu porter un nouveau coup majeur à l'ordre européen – « pâle année » pour la diplomatie française selon les termes employés par Jean-Baptiste Duroselle –, l'année 1938 fut d'emblée marquée par un regain de tension internationale initié par l'*Anschluss*¹. Sur le plan de la politique intérieure, le mois de janvier 1938 marqua une étape décisive dans la lente désagrégation du Front Populaire. Le président du Conseil Camille Chautemps rendit alors publiquement aux parlementaires communistes leur liberté de vote, marquant une volonté de s'affranchir de la dépendance envers le PCF, aile gauche de la coalition parlementaire victorieuse au printemps 1936². S'ensuivit une brève période d'instabilité ministérielle, marquée notamment par une tentative désespérée de Léon Blum de constituer un gouvernement d'union nationale. À partir du mois d'avril 1938, Édouard Daladier, soutenu par une majorité de centre-droit, assumait la direction du gouvernement jusqu'au printemps 1940. Le maintien au pouvoir, à partir du printemps 1938, d'une personnalité qui avait été depuis juin 1936 ministre de la Guerre et de la Défense Nationale et l'institution, au mois de janvier 1938, d'un chef d'EMG de la Défense Nationale, nous semblent constituer des évolutions majeures susceptibles d'entraîner des modifications profondes en matière de relations politico-militaires. La troisième partie de cette étude s'ouvre, donc, sur le premier trimestre 1938, pour s'achever le 2 septembre 1939.

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère, op. cit.*, p. 314.

² MONIER Frédéric, « *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, « Repères », p. 69.

PREMIÈRE PARTIE – HIVER 1934-1935 - ÉTÉ 1936

**CHAPITRE I – LES ÉTATS-MAJORS GÉNÉRAUX ET LA
POLITIQUE ÉTRANGÈRE : STRUCTURES, PERSONNALITÉS
ET LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT**

I. L'État-major de l'Armée

Je fus accueilli à l'état-major de l'Armée, après les visites réglementaires – en sabre et gants blancs – par mon vis-à-vis, le capitaine Zeller [...] : « Il y a une chose, mon cher camarade, qu'il faut que vous sachiez. Connaissez-vous le général Gamelin [...] ? Et bien, le général Gamelin, c'est une nouille ! »

Il était difficile de me mettre en moins de mots mieux au courant de l'ambiance de l'état-major de l'Armée, où régnaient la plus grande liberté d'esprit et d'expression, aussi bien politique que militaire, une camaraderie confiante et directe, en même temps qu'une direction tatillonne et sans prestige¹.

Lui, dont l'intelligence, l'esprit de finesse, l'empire sur soi atteignaient un très haut degré [...] ce grand chef [...]².

Introduction

En 1935, l'Armée – c'est à dire les forces militaires terrestres – constituait numériquement l'élément essentiel des forces militaires nationales françaises. Par ailleurs, à ce titre, l'Armée faisait figure de *senior service* au sein de l'appareil de Défense Nationale, à l'image de la *Royal Navy* en Grande-Bretagne. L'EMA était en charge de l'organisation des forces militaires terrestres en temps de paix – instruction, logement, personnels, logistique – et de la planification de la mobilisation et des opérations éventuelles. Cet organisme comprenait quatre bureaux, ainsi que plusieurs sections et services, ayant chacun en charge un ou deux aspects spécifiques de cette organisation et de cette planification. Certains de ces bureaux et services intéressent directement notre étude, tandis que d'autres ne sont qu'en rapport indirect avec celle-ci. Certains d'entre eux, enfin – tels le Service historique ou la Section administrative de l'EMA –, ne jouèrent aucun rôle dans l'élaboration et la transmission de l'avis de/en politique étrangère. Le 2^e bureau et la Section de

¹ BEAUFRE André (général), *Mémoires, 1920-1940-1945*, Paris, Presses de la Cité, 1965, p. 61.

² DE GAULLE Charles (général), *Mémoires de guerre*, tome 1, « L'Appel, 1940-1942 », Paris, Plon, 1969, p. 28 (à propos du général Gamelin, cité dans : MAY Ernest R., *Strange Victory. Hitler's conquest of France*, New York, Hill and Wang, 2000, p. 127)

renseignements, chargés respectivement de l'exploitation des renseignements et de la recherche du renseignement couvert, jouaient évidemment un rôle capital en matière d'élaboration de l'avis de politique étrangère. Les travaux de Martin Alexander, de Peter Jackson et d'Olivier Forcade doivent ici être mentionnés, car ils éclairent le fonctionnement de ces deux organes en charge du renseignement au sein de l'EMA¹. Le 3^e bureau, pour sa part, ayant à traiter notamment des questions liées à la politique de défense et à la préparation de la mobilisation et des opérations, fut également à ces titres amené à jouer un rôle dans le processus que nous étudions, mais dans une moindre mesure que le 2^e bureau. Coordinant l'activité de certains de ces bureaux et services, les sous-chefs de l'EMA coiffaient chacun plusieurs bureaux et/ou services. Enfin, au sommet de la hiérarchie, le haut commandement dirigeait et orientait l'activité de l'EMA. Sur ce point également, nous nous appuyerons sur une historiographie conséquente, et en particulier sur la biographie du général Gamelin rédigée par Martin Alexander². Il s'agit ici de définir la place respective de chacune de ces structures et personnalités dans l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère.

A. Les chefs de l'EMA : de la dyarchie à la triarchie ?

1. Le général Gamelin, le « chef qu'attendait l'Armée³ » ?

Le mois de janvier vit l'instauration d'une nouvelle organisation du haut commandement. Le CSG représentait l'incarnation institutionnelle du haut commandement. Composé des commandants désignés d'armée et de groupes d'armées et présidé par le ministre de la Guerre, il avait pour fonction de conseiller ce dernier en matière de préparation de l'Armée à un conflit éventuel⁴. Le départ en retraite du général Weygand, vice-président du CSG, permit au gouvernement d'accroître les fonctions du général Gamelin, chef d'EMG

¹ ALEXANDER Martin S., « "Did the Deuxième Bureau Work ?" The Role of Intelligence in French Defence Policy and Strategy, 1919-1939 », *Intelligence and National Security*, vol. 6, n°2, avril 1991, p. 293-333 ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.* ; FORCADE Olivier, « L'exploitation du renseignement stratégique français en 1936-1938 », SOUTOU Georges-Henri, FRÉMEAUX Jacques et FORCADE Olivier (dirs.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux Etats-Unis des années 1930 aux années 1960*, Paris, CFHM/ISC/Economica, « Hautes études militaires », n°15, 2001, p. 83-98 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace, intelligence and policy making, 1933-1939*, Oxford, Oxford UP, 2000, XII-446 p. ; JACKSON Peter, « Overview : a look at French intelligence machinery in 1936 », HUGHES R. Gerald, JACKSON Peter et SCOTT Len (éds.), *Exploring intelligence archives, enquiries into the secret state*, Londres/New York, Routledge, 2008, p. 59-70.

² ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.* ; LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, *op. cit.* ; SCHIAVON Max (colonel), *Le général Alphonse Georges, un destin inachevé*, Parçay-sur-Vienne, Anovi, 2009, 607 p.

³ SHD-AT, 1K 224/24, lettre du général Linarès au général Gamelin, 19 janvier 1935.

⁴ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire des Archives de la Guerre, Série N*, tome I, Vincennes, Service historique de l'Armée de Terre, 1995, p. XII ; CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 211 ; GUELTON Frédéric (colonel), « Les hautes instances de la Défense nationale... », *op. cit.*, p. 58.

de l'Armée depuis 1931. Alors que son prédécesseur devait composer avec un grand subordonné ayant la haute main sur l'EMA, le général Gamelin cumula, à partir du 21 janvier 1935, la vice-présidence du CSG avec la haute direction de l'EMA – il conservait son titre et sa fonction de chef d'EMG de l'Armée¹. Cette solution avait été préconisée, jusqu'à la fin de l'année 1934, par le général Weygand². En janvier 1935, le général Gamelin s'installa dans les locaux du CSG, tout en continuant d'exercer les fonctions de chef d'EMG – à travers la présidence très régulière des rapports de l'EMA, notamment, à l'occasion desquels il orientait l'activité de cet organisme³.

Le personnage a été violemment pris à parti par les mémorialistes et les historiens dès 1945 et jusqu'aux années 1970, parfois plus tard⁴. Les années 1970 marquèrent un tournant relatif dans l'approche historique du personnage, grâce aux travaux de Robert Young et Jeffery Gunsburg⁵. La thèse de ce dernier, et, surtout, le travail biographique réalisé par Martin Alexander constituent les premières réévaluations fondamentales de la pensée et de l'action de ce personnage controversé.

Officier général né en 1872, le général Gamelin s'était distingué dès les premières années de sa carrière militaire comme un officier particulièrement brillant⁶. Entré avec le numéro deux à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, il en sortit major de sa promotion. Après une brillante réussite à l'ESG – deuxième sur le classement de sortie – il fut choisi par le maréchal – alors général – Joffre comme officier d'ordonnance en 1906. La même année, le capitaine Gamelin publiait une *Étude philosophique sur l'art de la guerre*. Il sut se faire apprécier de son chef, qui le qualifia dans sa notation d' « officier parfait » et « hors de pair », et sa carrière suivit dès lors son sillage. Après avoir servi aux côtés du général Joffre pendant cinq ans, il commanda un bataillon de chasseurs pendant deux années, de 1911 à 1913, avant

¹ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 30 ; ALEXANDER Martin S., « Le général Gamelin, Chef d'état-major général de l'Armée, et les gouvernements (1935-1940) », FORCADE Olivier *et alii*, *Militaires...*, *op. cit.*, p. 65 ; CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 298 ; DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes de l'armée de terre française*, Paris Imprimerie Nationale, 1980, p. 31 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport au président de la République et décret, 18 janvier 1935.

² *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. VI, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 1604.

³ SHD-AT, 1K 224/36, « Mémoire 6 – pièce 65 », général Gamelin, 14 janvier 1941 ; SHD-AT, 1K 274, « Le drame de 1939-1940 vu du Ministère de la Guerre », général Colson, p. 19 ; CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3 ; SHD-AT, 7N 2290, « Rapports de l'EMA » ; SHD-AT, 7NN 15.

⁴ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 8-9 ; LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 218-219, 468-471 et 531.

⁵ YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.* ; GUNSBURG Jeffery A., *Divided and conquered : the French High Command and the defeat of the West, 1940*, Westport, Greenwood Press, 1979, XXIII-303 p.

⁶ Pour ce paragraphe : SHD-AT, 13 Yd 1279, dossier administratif du général Maurice Gustave Gamelin ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 13-33 ; LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, *op. cit.*, p. 11-64 ; MAY Ernest R., *Strange Victory...*, *op. cit.*, p. 127-130.

de devenir le chef du cabinet particulier du général Joffre, devenu chef d'EMG de l'Armée et vice-président du CSG. Il se révéla, la guerre venue, précieux pour le commandant en chef et passe généralement pour avoir été l'un des inspirateurs de la manœuvre victorieuse de la Marne¹. Nommé chef du 3^e bureau du Grand Quartier Général au mois de juillet 1915, il poursuivit la guerre à la tête d'une brigade de chasseurs puis d'une division d'infanterie – avec un bref intermède à l'état-major du général Joffre puis du groupe d'armées de réserve entre décembre 1916 et mai 1917.

Ayant terminé la guerre avec le grade de général de brigade, il prit au mois de février 1919 le commandement de la mission militaire française au Brésil, qu'il conserva jusqu'au mois de janvier 1925. À ce poste également, il fut noté de façon tout à fait élogieuse par le général Buat, chef d'EMG de l'Armée. Ses talents de diplomates furent d'ailleurs mis à rude épreuve, et il se distingua par sa capacité, dans un contexte d'instabilité politique et d'hostilité de l'institution militaire brésilienne, à développer l'influence de la mission qu'il commandait². Quelques temps après son retour en métropole, il fut appelé par le général Sarrail afin de l'épauler au Levant. Ce territoire, comprenant la Syrie et le Liban, placé sous mandat français par la SDN au lendemain de la Première Guerre Mondiale, était alors le théâtre de troubles et de révoltes, en particulier dans les populations druzes. Après le départ du général Sarrail, le général Gamelin exerça le commandement supérieur des troupes du Levant et parvint à mener à son terme la pacification de ce territoire. Général de division au mois de décembre 1925, il reçut le rang de commandant de corps d'armée en novembre 1927. Après quelques mois de commandement du prestigieux XX^e corps d'armée de Nancy, il fut nommé en janvier 1930 premier sous-chef de l'EMA, le général Weygand étant chef d'EMG de l'Armée. Un an et un mois plus tard, il fut promu chef d'EMG, prenant la succession du général Weygand nommé vice-président du CSG.

En 1935, le général Gamelin avait donc à son actif une brillante carrière, au cours de laquelle il avait occupé des fonctions très diverses, tant dans les états-majors qu'à la tête de grandes unités. Dans ses mémoires, le général Weygand note que, bien qu'il eût préféré

¹ LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin, op. cit.*, p. 29-35 ; *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. IX, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 2763 ; DUPONT Charles (général, auteur) et LAHAIE Olivier (lieutenant-colonel, éd.), *Mémoires du chef des services secrets de la Grande Guerre*, Paris, Histoire & Collections, 2014, 297 p. ; NEVIASKI Gilles (capitaine), *Le commandant de Galbert (1874-1916), correspondance, journal et témoignages*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenu en l'Université de Paris-IV, 1998, 233 p.

² ROGELIO SUPPO Hugo, « Les enjeux français au Brésil pendant l'entre-deux-guerres : la mission militaire (1919-1940) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, 3^e trimestre, n°215, p. 3-24.

choisir lui-même en janvier 1930 son principal collaborateur, il « se réjouit[alors] d'entrer en fonction avec l'assistance d'un des généraux les plus en vue de [l'] armée »¹. De façon générale, l'on reconnaissait ses éminentes facultés intellectuelles, sa capacité à s'élever au plan de la stratégie et de la géopolitique, ainsi que la vaste étendue de ses connaissances². Cependant, la nomination du général Gamelin aux côtés du général Weygand servait avant tout au gouvernement à apaiser certains parlementaires – lesquels prêtaient au second des sentiments et des velléités hostiles au régime républicain – et pouvait dès lors donner l'impression d'une nomination « politique » accolant à son bénéficiaire l'étiquette de général « politique » ou « de gauche »³. Des rumeurs circulaient d'ailleurs au sein des milieux militaires, qui faisaient du général Gamelin un membre de la franc-maçonnerie⁴.

L'historiographie a parfois repris ces appréciations, Nicole Jordan qualifiant le général Gamelin de « quintessence du général politique »⁵. Il semble que le général Gamelin, entretenant des relations d'amitié avec de nombreux hommes politiques d'orientations aussi diverses qu'Albert Thomas, Maurice Sarraut, Joseph Paul-Boncour, Jean Fabry et André Tardieu, ait été conscient de cette réputation dès les années 1930⁶. Il faut pourtant observer que la nomination du général Gamelin à la tête de la 20^e région militaire, comme son affectation au poste de premier sous-chef de l'EMA étaient intervenues alors qu'un gouvernement de centre-droit dirigeait la France – gouvernement Poincaré puis Tardieu⁷. De retour du Brésil, il demeura sans affectation réelle pendant cinq mois – huit mois si l'on ajoute le congé de fin de mission –, le républicain-socialiste Paul Painlevé étant président du Conseil et ministre de la Guerre, ce qui peut paraître contradictoire avec l'hypothèse d'un fort soutien de milieux politiques, spécialement des milieux de la gauche parlementaire. Si Claude Paillat relève l'envoi d'une lettre d'Albert Thomas au ministre de la Guerre en faveur du général désœuvré, il n'en demeure pas moins que ce délai ne prit fin que grâce au général Sarrail⁸. Ayant reçu du

¹ WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, tome II : « Mirages et réalités », Paris, Flammarion, 1957, p. 344.

² MINART Jacques (colonel), *PC Vincennes, secteur 4*, tome I, Paris, Berger-Levrault, 1945, p. 74 ; RCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre de 1940*, tome I, « Les illusions – novembre 1918-mai 1940 », Paris, Armand Colin, 1990, p. 89-90.

³ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 29 ; SCHIAVON Max (colonel), *Le général...*, *op. cit.*, p. 195 ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 23.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 369.

⁵ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op. cit.*, p. 53.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 57-58 et 143 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 18, 25 et 82.

⁷ SHD-AT, 13 Yd 1279, dossier administratif du général Maurice Gustave Gamelin.

⁸ PAILLAT Claude, *Dossiers secrets de la France contemporaine*, 4^e volume, « Le désastre de 1940 », tome I, « La répétition générale », Paris, Robert Laffont, 1983, p. 180.

ministre de la Guerre une liste de généraux disponibles parmi lesquels choisir son second au Levant, le général Sarrail désigna le général Gamelin¹.

Enfin il faut noter que d'autres responsables militaires de haut rang fréquentaient de nombreux hommes politiques sans être pour autant qualifiés de « politiques » ou « de gauche ». Dans ses souvenirs, le général Bourret relevait d'ailleurs « qu'il [était] bizarre qu'on ne trouv[ât] qu'à gauche » les « généraux politiciens »². L'amiral Mouget, longtemps vu comme le successeur probable de l'amiral Durand-Viel, et apprécié par les officiers de Marine, était en relations avec nombre de parlementaires radicaux – notamment Édouard Herriot – et de centre-droit³. Le général Prételat, revendiquant la succession du général Gouraud au gouvernement militaire de Paris semble avoir mis en avant devant le président Daladier ses relations d'amitié avec Camille Chautemps, une figure du parti radical-socialiste, et Joseph Paul-Boncour, socialiste dissident⁴. Enfin, le général Georges fréquentait, au moins à partir de 1938, Paul Reynaud et César Campinchi⁵.

Le caractère du général Gamelin, supposé avoir « l'échine souple » face aux hommes politiques, ainsi que sa façon d'exercer ses fonctions furent critiqués par nombre de ses contemporains, de ses subordonnés et de ses pairs, alors qu'il exerçait les plus hautes responsabilités⁶. Pourtant, sa proximité avec le colonel Fabry n'empêcha pas le général Gamelin de s'opposer à celui-ci alors que, ministre de la Guerre, il souhaitait allouer la majeure partie des fonds alloués au réarmement au renouvellement de l'artillerie, au détriment de l'acquisition de chars modernes⁷. Certains auteurs tentèrent d'établir après son décès qu'il avait souffert dès les lendemains de la Grande Guerre d'une grave maladie nuisant à ses facultés de raisonnement, mais la consultation du dossier de personnels du chef d'EMG de l'Armée et les témoignages de ses subordonnés infirment ces assertions⁸. À l'instar de

¹ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 23.

² BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 126.

³ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, *op. cit.*, p. 114-115.

⁴ DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal de captivité, 1940-1945*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, p. 50.

⁵ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 276 ; SHD-AT, 1K 95/4, note manuscrite du général Georges intitulée « 14 Sept – Déjeuner Laugier – Entretien Paul Reynaud », probablement rédigée le 14 septembre 1938.

⁶ PAILLOLE Paul (colonel), *Services...*, *op. cit.*, p. 155-156 ; BEAUFRE André (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 61 ; GUELTON Frédéric (colonel), « Les hautes instances de la Défense nationale... », *op. cit.*, p. 61 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 28-30 ; SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 5-6 ; BOIS Élie, *Le malheur de la France*, Paris/Londres, The Continental Publishers and Distributors/Hachette, 1941, p. 229.

⁷ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 72.

⁸ CHAUVY Gérard, *Le drame de l'armée française, du Front Populaire à Vichy*, Paris, Pygmalion, 2010, p. 89-90 ; ACCOCE Pierre et RENTCHNIK Pierre, *Ces malades qui nous gouvernent*, Paris, Stock, 1976,

François Cailleteau, nous rangeons donc cette hypothèse parmi les « clichés qui ne résistent pas à l'analyse des faits »¹.

Nous ne ferons pas ici l'inventaire exhaustif des jugements polémiques qui furent émis à l'encontre du général Gamelin dès les années trente à mots couverts, puis après la Seconde Guerre Mondiale ouvertement². Selon les sources et les auteurs, l'on loue l'ampleur et la richesse de ses analyses ou l'on regrette ses propos sibyllins ; l'on le définit comme très prudent et doué de sang-froid ou d'une pusillanimité confinante à l'inertie. Mais il faut noter que les états de service particulièrement brillants du général Gamelin, qui lui avaient notamment valu d'être promu au généralat à quarante-quatre ans, ainsi que la variété de ses expériences professionnelles – direction du cabinet du commandant en chef puis du 3^e bureau du Grand Quartier Général, commandement d'une grande unité au front, puis, en temps de paix, d'une mission militaire importante et d'une région militaire – en faisaient un candidat de valeur pour la vice-présidence du CSG. Par ailleurs, le général Weygand, chef d'EMG, avait succédé au maréchal Pétain lorsque ce dernier avait quitté la vice-présidence du CSG. La promotion du général Gamelin comme successeur du général Weygand pouvait donc paraître logique, quel que fût l'angle sous lequel on la considérait.

2. *Les généraux Georges et Colson, des hommes d'état-major comme adjoints du chef d'EMG ?*

Le remaniement du haut commandement comprit la promotion du général Georges qui prit place aux côtés du général Gamelin – à la demande de ce dernier³. Autant la carrière du général Gamelin avait été équilibrée entre service dans la troupe et dans les états-majors, autant celle du général Georges s'était essentiellement déroulée, surtout à partir de 1914, dans les états-majors. Elle n'en était pas moins brillante. Classé troisième de sa promotion à la sortie de Saint-Cyr, il servit en Algérie jusqu'en 1913, avec deux intermèdes : la scolarité à l'École supérieure de Guerre (ESG) et un passage au cabinet du général Picquart, ministre de

p. 130-137 ; SHD-AT, 13 Yd 1279, dossier administratif du général Maurice Gustave Gamelin ; MINART Jacques (colonel), *PC Vincennes, secteur 4*, tome I, Paris, Berger-Levrault, 1945, p. 75 ; *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. IX, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 2763

¹ CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, Paris, Economica, « Guerres & guerriers », n°5, 2010, p. 133

² ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 7-8

³ *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. VI, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 1604-1605 ; SCHIAVON Max (colonel), *Le général...*, *op. cit.* ; SHD-AT, 13 Yd 837, dossier administratif du général Alphonse Joseph Georges

la Guerre, où il servit comme officier d'ordonnance. En 1913, il fut affecté au 1^{er} bureau de l'EMA. Muté à la fin de l'été 1914 à la tête d'un bataillon, il fut blessé dès le mois de septembre. Il reprit donc place au 1^{er} bureau de l'EMA, avant d'être promu en 1916 sous-chef de l'état-major des Armées d'Orient. Au printemps 1917, il assista brillamment Charles Jonnart dans son action en Grèce visant à déposer le roi Constantin I^{er} et à obtenir l'entrée dans le conflit de ce pays. De 1917 à 1921, il servit à l'état-major du général – puis maréchal – Foch, sous les ordres du général Weygand, avant de seconder le général Degoutte lors de l'occupation de la Ruhr. Chef d'état-major du maréchal Pétain lors de la guerre du Rif, il prit ensuite en 1928 le commandement de la division d'Alger puis dirigea le cabinet du ministre de la Guerre André Maginot de novembre 1929 à février 1931, date à laquelle il fut nommé commandant du XIX^e corps d'armée à Alger. L'année suivante, il entra au CSG. L'attentat du 9 octobre, qui coûta la vie au roi Alexandre de Yougoslavie et au ministre des Affaires étrangères Louis Barthou, le laissa blessé aux deux avant-bras, au thorax et au flanc droit, mais il se remit assez rapidement de ces blessures et reprit ses activités professionnelles.

La nomination du général Georges à la tête de l'Armée aurait sans doute répondu davantage aux vœux d'une partie – peut-être la majorité – du corps des officiers, en tout cas à ceux du général Weygand et, si l'on en croit les souvenirs du général Conquet et les carnets du général Weygand, du maréchal Pétain¹. Apprenant la nouvelle de l'attentat de Marseille, ce dernier se serait exclamé, au sujet du général Georges, devant des ministres : « c'est ce que nous avons de mieux dans l'armée française »². Sans remettre en cause la nomination du général Gamelin à la tête de l'Armée, l'ancien ministre de la Guerre Adolphe Messimy estimait, pour sa part, que le général Georges aurait dû être désigné comme unique adjoint du vice-président du CSG, avec fonction de chef de l'EMA³. Le général Gamelin, sans doute conscient de la popularité du général Georges dans l'Armée, le désigna donc comme son adjoint au CSG et major général des Armées désigné pour le temps de guerre, le marquant ainsi comme son successeur désigné⁴. Il n'est pas impossible que le général Gamelin ait également nommé le général Georges en raison de son appréciation sur ses capacités. Au mois d'octobre 1934, il rendait grâce devant l'attaché militaire britannique de ce que l'attentat de Marseille n'avait pas emporté la vie du général Georges, ce dernier étant « un des

¹ WEYGAND Maxime (général), *Mémoires, op. cit.*, p. 427 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal..., op. cit.*, p. 323 ; SHD-AT, 1K 602/ 2, « Interview Gasser » ; CONQUET Alfred (général), *Auprès du maréchal Pétain*, Paris, France-Empire, 1970, p. 127.

² Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC), Papiers Lucien Lamoureux, « Souvenirs politiques, 1919-1940 », bobine 1, Mfm 31/1, p. 1475.

³ SHD-AT, 1K 224/14, lettre d'Adolphe Messimy au général Gamelin, 31 décembre 1934.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. XX et 144-146.

meilleurs généraux français du moment, et sur lequel la France devrait compter durant les années à venir »¹. Il semble, si l'on suit le témoignage du général Weygand, qu'une procédure similaire à celle mise en œuvre en 1935 avait été envisagée par le maréchal Pétain en 1929 pour lever les réserves du ministre Painlevé sur la nomination du général Weygand comme chef d'EMG².

Dans un premier temps, le général Georges accepta avec confiance le poste que lui proposait son supérieur³. Par la suite, et dès 1935, il se plaignit amèrement à plusieurs de ses subordonnés de ce que le général Gamelin le tenait en dehors des travaux de l'EMA⁴. Le titre d'adjoint du chef d'EMG de l'Armée pour les fonctions d'inspecteur de l'Armée et de commandant désigné pour le temps de guerre qui lui fut conféré par le ministre de la Guerre Jean Fabry – peut-être à la demande du général Gamelin – n'apaisa pas cette irritation⁵. Par ailleurs, comme le rapporte le général Poydenot dans ses souvenirs, « il émettait souvent d'acribes critiques contre les mesures prises par le Chef d'E.M. général de l'Armée »⁶. Cette propension à critiquer les décisions et attitudes du général Gamelin est confirmée par le journal de Paul de Villelume et par les mémentos du général Schweisguth⁷. Il semble cependant qu'il n'entretint pas son supérieur de ces sentiments, tout au moins jusqu'en septembre 1939. Indépendamment de ses fonctions au CSG, le général Georges présida les rapports de l'EMA à plusieurs reprises, en cas d'absence du chef d'EMG de l'Armée, recevait communication de documents préparés à l'EMA, émettaient des avis sur diverses questions intéressant notamment les questions de stratégie et leurs implications diplomatiques, participait à un grand nombre de réunions interministérielles et à divers comités, tels que le

¹ PRO, WO, 106/5137, lettre du colonel Heywood au général Montgomery-Massingberd, 19 octobre 1934.

² *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. VI, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 1604.

³ *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. VI, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 1605 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 7 janvier 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, mémento du 21 mai 1935 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 15 mai 1936 et 12-14 juin 1936.

⁵ SHD-AT, 1K 95/7, « situation du général Georges auprès du général Gamelin », note manuscrite, sans date ; CARAN, 496 AP/45, « Déposition de M. le général Weygand », 7 octobre 1940 ; CARAN, 496 AP/44, « Note à annexer au mémoire n°4 », général Gamelin, 24 février 1941 ; SHD-AT, 7N 3434, « Étude du commandant Lyet sur l'organisation du commandement de 1935 à la guerre », 1940 et 1942 ; SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 95.

⁶ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome IV, « La Seconde Guerre Mondiale », p. 8.

⁷ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 28, 30, 67 et 391 ; CARAN, 351 AP/2, mémento du 21 décembre 1935.

Haut comité militaire (HCM) ou le Haut comité méditerranéen – suppléant l'absence du chef d'EMG ou l'assistant¹.

La troisième personnalité composant le haut commandement était le général Colson². Polytechnicien, diplômé de l'École supérieure de Guerre, le général Colson avait servi durant toute la guerre de 1914-1918 dans les états-majors. Il avait ensuite intégré en 1920 l'état-major du maréchal Pétain, avant de passer dans celui du chef d'EMG de l'Armée, le général Buat, en 1922. Ayant commandé deux ans un régiment du génie, il fut affecté en 1926 au secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense Nationale où il demeura jusqu'en 1931 – le dirigeant à partir de 1929. À la tête de la 12^e division d'infanterie durant deux ans, il fut nommé premier sous-chef de l'EMA en novembre 1933. Les appréciations très élogieuses que lui décernèrent ses supérieurs tout au long de sa carrière, notamment les généraux Debeney et Serrigny, ses qualités reconnues d'officier d'état-major, en faisaient l'homme idoine pour délester le général Gamelin des obligations quotidiennes de la direction de l'EMA. Pierre Rocolle ajoute à ce portrait flatteur une personnalité « suffisamment neutre pour être docile »³. Lors de la réorganisation du haut commandement, il fut promu chef de l'EMA, avec pour fonction d'organiser le travail des bureaux, sections et services. Il accéda au CSG au mois de juillet 1936. Il apparaît clairement comme le second adjoint du général Gamelin, en retrait du général Georges, et comme le délégué du général Gamelin pour les questions secondaires propres à la gestion d'un organisme tel que l'EMA – notamment le recrutement du personnel⁴. En conséquence, il intervint dans une moindre mesure dans le processus d'élaboration de l'avis de politique étrangère, mais savait, à l'occasion, amender ou écarter les projets qu'il désapprouvait⁵. À la lecture des archives, on constate que ses préoccupations premières, outre l'organisation et la coordination du travail des bureaux, étaient surtout les questions relatives à l'armement.

¹ CARAN, 351 AP/2 et CARAN, 351 AP/3, rapports ; SHD-AT, 1N 46, inventaires des avis et notes délivrés par le général Georges de 1935 à 1937 ; SHD-AT, 1NN 70, « Haut comité méditerranéen – séance du 8 mars 1938 » ; Service historique de la Défense, Fonds Marine (SHD-M), 1BB 2/182 bis, « Réunion chez le général Gamelin le 15 novembre 1935 à dix heures » ; SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 24 octobre 1935 », « Séance du 31 octobre [1935] », « Compte-rendu de la réunion du 19 septembre 1935 » et « Séance du 26 septembre [1935] » ; SHD-M, 1BB 8/39, « Haut Comité Militaire du 18 janvier 1936 ».

² SHD-AT, 13 Yd 836, dossier administratif du général Louis Antoine Colson.

³ ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 89-90.

⁴ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 35 ; SHD-AT, 1K 224/36, « Mémoire 6 – pièce n°47 – déposition du général Bloch », général Gamelin, 16 décembre 1940.

⁵ DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 35.

Ainsi, le haut commandement n'était pas composé d'hommes travaillant ensemble depuis plusieurs années – contrairement à la situation existant en 1920-1930¹. Les généraux Georges et Gamelin n'avaient jamais servi dans le même état-major ou dans la même unité. Il semble que la situation était la même en ce qui concernait les généraux Georges et Colson. Le général Gamelin avait cependant eu sous ses ordres le général Colson depuis l'automne 1933 à l'EMA. Certains auteurs ont estimé préjudiciable pour l'Armée que le haut commandement n'ait pas été composé de personnalités ayant pu établir antérieurement des habitudes de travail et des relations personnelles². Il faut toutefois noter que cette combinaison de trois personnalités formées à des écoles différentes pouvait *a priori* paraître prometteuse. Si l'on lit le général Weygand, il apparaît que ce qui lui semblait le plus regrettable dans la situation existant entre 1931 et 1935 n'était pas la personnalité du général Gamelin – bien qu'il notât dans ses *Mémoires* « la réserve confinante à la méfiance de [son] collaborateur immédiat » – ou le fait que leurs carrières ne s'étaient jamais croisées, mais bien la position du chef d'EMG, placé entre le ministre et le vice-président du CSG³. La fusion des deux fonctions permettait d'éviter le renouvellement de cette situation.

B. Les sous-chefs de l'EMA : coordinateurs de l'activité des bureaux

Situés immédiatement sous les ordres du général Colson, les sous-chefs de l'EMA avaient en responsabilité plusieurs bureaux, sections et services, dont ils coordonnaient et orientaient l'activité⁴. Traditionnellement, l'EMA comprenait trois sous-chefs. L'un d'entre eux, avec le titre de premier sous-chef, était en fait un adjoint du chef d'EMG coordonnant l'activité de l'ensemble des bureaux et s'attachant plus spécialement aux questions d'organisation et de législation. Les deux autres sous-chefs avaient en responsabilité, pour l'un, le 2^e bureau, la SR, le 3^e bureau et la Section outre-mer, et pour l'autre, les 1^{er} et 4^e bureaux, la Section du personnel et la Section administrative. Mais la promotion du général Colson, premier sous-chef de l'EMA depuis 1933, appelait une réorganisation de l'EMA. Cette promotion laissait comme seuls sous-chefs les généraux Loizeau et Doumenc. Le général Bloch, adjoint de l'inspecteur général de l'Artillerie, et spécialiste des questions de matériel, fut donc nommé sous-chef de l'EMA le 25 janvier 1935 et demeura à ce poste jusqu'au mois de juillet 1936⁵. Artilleur et spécialiste des questions techniques, le général

¹ CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 298.

² DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 31.

³ WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, *op. cit.*, p. 396-397.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 2-3 ; NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p. XXIX.

⁵ SHD-AT, 14 Yd 373, dossier administratif du général Darius Paul Bloch-Dassault.

Bloch avait servi au 1^{er} bureau de l'EMA de 1922 à 1928, avant de devenir, de 1931 à 1934, chef du cabinet technique du chef d'EMG de l'Armée. En janvier 1935, il se vit confier par le général Colson le 1^{er} bureau et la Section de l'armement et des études techniques. Aussi intervint-il fort peu dans les questions qui nous intéressent¹. Le général Doumenc, sous-chef le plus ancien, recevait sous son autorité diverses sections et services et faisait office de premier sous-chef, avec mission de « traiter ou de coordonner les questions couvrant l'ensemble des bureaux ou sections de l'État-major de l'Armée ». Mais il ne demeura que peu de temps à l'EMA pendant la période que nous étudions, et le quitta en mars 1935².

En revanche, le général Loizeau apparaît comme une personnalité centrale de notre étude. À son arrivée à l'EMA en décembre 1933, il avait reçu autorité sur les 2^e et 3^e bureaux, ainsi que sur la SR et diverses autres sections³. Sorti troisième de promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, le général Loizeau avait de brillants états de service. Ayant longuement servi le maréchal Lyautey, il était également un disciple du général Weygand, dont il avait suivi les cours du Centre des hautes études militaires (CHEM) en 1928-1929⁴. Ce dernier l'avait d'ailleurs choisi pour entrer à l'EMA. Il reçut en outre dans ses attributions, au mois de janvier 1935, la supervision de l'activité du 4^e bureau⁵. Grâce aux souvenirs qu'il a rédigés, nous pouvons saisir avec une grande précision quel était son rôle à l'EMA. Il apparaît assez clairement que le général Loizeau ne se cantonnait pas à la coordination des activités des différents bureaux et sections placés sous ses ordres, mais animait leur activité, imposant à ses subordonnés de ne traiter les « questions importantes » qu'après avoir reçu de sa part une « directive » orientant leur travail⁶.

À son départ de l'EMA le 1^{er} janvier 1936, le général Loizeau fut remplacé par le général Gérodiàs. Un disciple du général Weygand en remplaçait un autre. Quatre années passées à travailler à l'état-major du maréchal Foch, de 1918 à 1922, lui avaient en effet valu les notes les plus élogieuses⁷. En 1934, il avait dirigé le cabinet du général Weygand et avait été de nouveau noté par celui-ci comme un « très remarquable officier ». Après avoir réussi

¹ SHD-AT, 7NN 13, « Note pour les Bureaux et Sections de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, 29 janvier 1935.

² SHD-AT, 13 Yd 697, dossier administratif du général Joseph Édouard Doumenc ; CARAN, 351 AP/2, memento du 11 mars 1935.

³ SHD-AT, 14 Yd 854, dossier administratif du général Lucien Loizeau ; SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 8.

⁴ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 4-5.

⁵ SHD-AT, 7NN 13, « Note pour les Bureaux et Sections de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, 29 janvier 1935.

⁶ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 24.

⁷ SHD-AT, 13 Yd 1226, dossier administratif du général Paul Henri Gérodiàs.

brillamment au CHEM, il fut affecté à l'EMA. Il hérita des fonctions et attributions de son prédécesseur le général Loizeau, notamment la direction des 2^e et 3^e bureaux¹.

Le printemps 1936 vit deux autres officiers intégrer l'EMA, l'un – le colonel Duron – en remplacement du général Bloch, et l'autre – le général Limasset – prenant la suite du général Schweisguth, affecté pour ordre à la région militaire de Paris. Le colonel Duron fut promu général de brigade au printemps 1937. Il présente la particularité d'être le seul colonel nommé sous-chef de l'EMA pendant la période qui nous intéresse, en contradiction avec le décret du 18 janvier 1935 réorganisant le haut commandement². Cela s'explique sans doute par sa proximité avec le général Colson, sous les ordres duquel il avait travaillé pendant la seconde moitié des années vingt au secrétariat général du CSDN. Ce dernier lui avait alors attribué des notes particulièrement élogieuses et continua de le faire en 1936-1939³. À l'EMA, le général Duron se vit confier le 1^{er} bureau et la Section des armements et des études techniques.

Le général Limasset présentait un profil assez différent. Il avait servi au 3^e bureau de l'EMA de 1921 à 1931 – avec une interruption de mars 1925 à décembre 1926 – avant d'en assurer la direction en 1931-1933. Il avait été noté de façon très élogieuse par les différents chefs qu'il avait servis, notamment les généraux Schweisguth et Moyrand⁴. Sa nomination comme sous-chef de l'EMA, consécutive à un passage réussi par le CHEM, semble donc dans la continuité de ses états de service antérieurs. Chargé initialement du 4^e bureau et des services, il reçut au printemps 1937 autorité sur le 3^e bureau. Le général Colson voyait en lui son successeur. Cependant, ces deux officiers généraux intéressent peu notre étude, en raison des attributions qui furent les leurs, lesquelles ne les portèrent pas à influencer sur l'orientation de l'avis de politique étrangère.

Tel n'est pas le cas, en revanche, du général Schweisguth, qui remplaça le général Doumenc au mois de mars 1935⁵. Il semble que cette désignation fut le fait du ministre de la Guerre, le général Maurin⁶. Le nouveau sous-chef de l'EMA avait derrière lui une longue expérience dans les 3^{es} bureaux, d'abord à l'état-major de la VIII^e armée (1916-1917), puis à

¹ SHD-AT, 7NN 13, « Note pour les Bureaux et Sections de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, 16 juin 1936.

² SHD-AT, 7N 2290, décret portant réorganisation du CSG et de l'EMA, 18 janvier 1935, p. 6

³ SHD-AT, 13 Yd 747, dossier administratif du général Amédée Duron.

⁴ SHD-AT, 13 Yd 245, dossier administratif du général Jean Baptiste Limasset.

⁵ CARAN, 351 AP/2, memento du 11 mars 1935.

⁶ CARAN, 351 AP/3, memento du 24 avril 1936.

l'armée du Rhin (1920-1924) et enfin à l'EMA (1924-1929)¹. La définition de ses attributions fut un processus relativement long, et il semble que celles-ci ne furent pas précisément définies, mais plutôt délimitées de façon informelle avec les généraux Bloch et Loizeau². Il faisait fonction de premier sous-chef de l'EMA, remplaçant le général Colson en cas d'absence et coordonnant l'activité des bureaux pour les questions relevant conjointement des deux autres sous-chefs³. Par ailleurs, il était prévu qu'en temps de guerre, le général Schweisguth fût chargé des relations avec les armées alliées, ce qui devait le conduire à s'intéresser particulièrement, dès le temps de paix, aux différentes armées étrangères – donc aux questions relevant du 2^e bureau⁴.

Les attributions du général Schweisguth ne furent clairement définies qu'au mois de décembre 1935, lorsque, promu général de division, il fut chargé par le général Colson de « coordonner l'action des deux sous-chefs », de lui « présenter personnellement [les] affaires [importantes] », de « traiter certaines questions couvrant l'ensemble des bureaux ou sections » et de suppléer le général Colson absent⁵. Il demeura en poste jusqu'au milieu du mois de juin 1936, date à laquelle il fut désigné comme adjoint au général commandant la région militaire de Paris, tout en restant à la disposition du chef de l'EMA et du chef d'EMG de l'Armée du fait de sa désignation pour le temps de guerre comme aide-major général chargé des Théâtres d'opérations extérieurs⁶. Il assumait de nouveau officiellement les fonctions de sous-chef de l'EMA à partir du 8 mars 1937 et ce, jusqu'au mois de septembre de la même année, avec autorité sur le 2^e bureau et la Section outre-mer et faisant fonction de premier sous-chef⁷.

Les mémentos que le général Schweisguth rédigeait quotidiennement constituent une source tout à fait précieuse⁸. Ils portent mention de ses activités et opinions personnelles, mais aussi de celles de nombre de personnalités avec lesquelles il était en contact – en premier lieu les généraux Gamelin, Georges et Colson. À leur lecture, on constate que le général

¹ CARAN, 351 AP/2, « Avant la tourmente – Souvenirs de l'EM de l'Armée », p. 4.

² CARAN, 351 AP/2, « Avant la tourmente – Souvenirs de l'EM de l'Armée », p. 8 ; CARAN, 351 AP/2, memento du 23 mars 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, mémentos des 2 et 19 avril 1935 ; CARAN, 351 AP/2, « Avant la tourmente – Souvenirs de l'EM de l'Armée », p. 5.

⁴ CARAN, 351 AP/2, « Avant la tourmente – Souvenirs de l'EM de l'Armée », p. 8.

⁵ SHD-AT, 7N 2290, « Note pour les Bureaux et Sections de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, 24 décembre 1935.

⁶ SHD-AT, 13 Yd 752, dossier administratif du général Victor Henri Schweisguth ; CARAN, 351 AP/3, memento du 10 juin 1936 ; SHD-AT, 7N 2547, « Note pour MM. les Attachés Militaires et Chefs de Mission », 2^e bureau de l'EMA, 25 juin 1936 ; SHD-AT, 1N 46, « Nouvel aménagement des attributions des sous-chefs de l'EMA », état-major du général Georges, 23 mai 1936.

⁷ SHD-AT, 13 Yd 752, dossier administratif du général Victor Henri Schweisguth ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 9 et 16 février 1937.

⁸ CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3.

Schweisguth accordait, bien qu'ancien du 3^e bureau, un intérêt certain aux questions relevant du 2^e bureau – sans doute en raison des fonctions pour lesquelles il était désigné en cas de guerre.

Tels étaient les officiers généraux qui servirent comme sous-chef de l'EMA en 1935-1936. Ce groupe nous semble présenter une certaine homogénéité au regard de leurs qualifications et de leurs états de service. Trois d'entre eux étaient issus de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, tandis que les trois autres étaient polytechniciens. Tous étaient diplômés de l'ESG et avaient suivi, préalablement à leur nomination comme sous-chef de l'EMA, les cours du CHEM. Le service dans les grands états-majors – et notamment au 3^e bureau de l'EMA pour deux d'entre eux – était une composante majeure de leur cursus, et l'on peut penser que cette étape de leur carrière leur fut profitable lorsqu'ils durent coordonner l'activité de différents bureaux, services et sections. Il faut noter, enfin, que tous furent remarqués par les grands chefs de l'Armée de l'entre-deux-guerres et furent l'objet d'appréciations nettement favorables de la part de la très grande majorité ou de la totalité de leurs supérieurs.

À la lecture des documents d'archives, comme des témoignages qu'ils ont laissés – les mémentos du général Schweisguth et les souvenirs du général Loizeau – ils apparaissent comme des personnalités centrales au sein de l'EMA¹. Leur rôle ne se cantonnait pas à la simple coordination de l'activité des bureaux, mais impliquait également l'impulsion et l'orientation du travail de leurs subordonnés, après interprétation des directives du haut commandement. Le général Schweisguth intervenait dans la préparation des notes destinées au haut commandement non seulement lors de la phase initiale – orientation et directives – et lors de la phase finale – correction et amendement avant transmission aux échelons supérieurs – mais également au cours de l'élaboration desdites notes, travaillant alors directement avec les officiers du ou des bureaux concernés. Les souvenirs du général Loizeau témoignent de la même propension à l'intervention dans les travaux des bureaux.

C. 2^e bureau, SR et 3^e bureau : aux origines de l'élaboration de l'avis de politique étrangère

¹ CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3 ; SHD-AT, 1K 213/1 et 1K 213/2, « Mes étapes ».

1. Le 2^e bureau et la SR-SCR, acteurs centraux de l'élaboration de l'avis de politique étrangère

Chargé de la recherche et de l'exploitation du renseignement, le 2^e bureau était composé de plusieurs sections, réparties en deux groupes¹. Cette division était ancienne, et résultait de la séparation des tâches de recherche du renseignement fermé d'une part, de l'exploitation des renseignements – ouverts ou fermés – d'autre part. Le nombre et les appellations de ces sections varièrent entre les deux guerres mondiales². Tandis que l'exploitation du renseignement était placée sous l'autorité directe du chef du 2^e bureau, les activités de recherche du renseignement fermé jouissaient d'une importante autonomie. Le chef du 2^e bureau avait sous ses ordres directs la section organisation et mobilisation, la section instruction, la section d'information des attachés militaires, la section des missions, mais surtout la section des armées étrangères (SAE). Si les quatre premières, peu étoffées en effectifs, accomplissaient des tâches fonctionnelles et organisationnelles, la SAE, en revanche, était l'élément central du 2^e bureau. Ainsi, les notes signées par le chef du 2^e bureau étaient toujours rédigées sous le timbre de la SAE. Parmi les sections placées sous l'autorité du chef du 2^e bureau, elle est celle qui intéresse le plus directement notre étude. Son appellation ne doit pas, en effet, induire en erreur : au-delà des questions strictement militaires – projets opérationnels, évolution technique du matériel des armées étrangères, procédés tactiques employés, effectifs mis en ligne ou disponibles en réserve – la SAE traitait également le renseignement « stratégique », portant sur les orientations à moyen et long termes des puissances étrangères, et « l'activité politique et économique » de ces mêmes puissances³.

En charge de l'exploitation et de la synthèse des renseignements, elle était divisée en quatre sections géographiques – énumérées ici par ordre d'importance en effectifs : section allemande – travaillant sur l'Allemagne et l'Europe centrale et nordique et comprenant plus d'officiers à elle seule que les trois autres sections géographiques réunies ; section Midi

¹ Pour ce paragraphe : NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.XXX ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 28-30, 56-57 et 159-163 ; SHD-AT, 7N 2484, « Le 2^e bureau – son rôle – son organisation – son fonctionnement », 31 janvier 1927.

² NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.XXX ; SHD-AT, 7N 2484, « Note pour Monsieur le Ministre », général Gamelin, 11 janvier 1934 ; SHD-AT, 7N 2484, « Le 2^e bureau – son rôle – son organisation – son fonctionnement », 31 janvier 1927, p. 23-29.

³ GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau au travail (1935-1940)*, Paris, Amiot-Dumont, 1953, p. 9-10 et 13 ; LAURENT Sébastien, « Le service de l'État : la part des militaires », BARUCH Marc-Olivier et DUCLERT Vincent, *Serviteurs de l'État, une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », n°587, 2000, p. 287 ; BARROS Andrew, « Le Deuxième bureau dans les années 1920 : l'impact de la guerre totale sur les renseignements », GUELTON Frédéric (colonel, dir.) et BICER Abdil (lieutenant, dir.), *Naissance et évolution...*, *op. cit.*, p. 189-190.

(appelée parfois « méditerranéenne ») – espace méditerranéen et ses marges (notamment la Tchécoslovaquie) ; section anglaise – monde anglo-saxon et Japon ; section Orient – URSS et pays de l'Europe orientale¹. Les sources du 2^e bureau étaient nombreuses et variées². Au premier chef, la Section de renseignements (SR) fournissait des renseignements acquis clandestinement. À côté de la SR, les attachés militaires, le dépouillement de la presse et des statistiques officielles, le ministère des Affaires étrangères et les autres EMG, ainsi que les liaisons avec les services spécialisés de puissances amies, fournissaient de nombreuses informations exploitées par le 2^e bureau.

Le 2^e bureau se composait également, théoriquement, de la Section de renseignements et de la Section de centralisation des renseignements (SCR). En réalité, ces deux sections étaient autonomes par rapport au 2^e bureau et placées, avec diverses sections techniques, sous l'autorité d'un officier supérieur, chef de la SR-SCR³. Signes évidents de cette autonomie, les officiers de la SR-SCR étaient mentionnés dans une liste distincte de celle des officiers du 2^e bureau dans les annuaires internes à l'EMA⁴. Par ailleurs, la notation du chef de la SR-SCR était établie par un sous-chef de l'EMA, non par le chef du 2^e bureau⁵. Un ancien de la SR-SCR, le général Navarre, résume ainsi cette situation : « à partir de 1936, elle devint un bureau de l'État-major de l'Armée, distinct du Deuxième bureau, mais relevant du même sous-chef d'État-major »⁶. La Section de centralisation des renseignements était chargée du contre-espionnage à l'étranger⁷. Elle concentrait essentiellement son activité sur un objectif défensif, même si l'emploi d'agents doubles pouvait parfois être porteur d'informations positives – transmises en ce cas à la SR. La SCR était dirigée par un officier supérieur placé sous les ordres du chef de la SR-SCR.

¹ JACKSON Peter, « French Intelligence and Hitler's Rise to Power », *The Historical Journal*, vol. 41, n°3, septembre 1998, p. 797-799.

² À ce sujet, les fiches hebdomadaires de renseignements sur les armées étrangères sont très parlantes, et permettent de saisir la diversité des sources du 2^e bureau de l'EMA : SHD-AT, 7N 2510 à 2515 ; NAVARRE Henri (général), *Le Service Renseignement, 1871-1944*, Paris, Plon, 1978, p. 45 ; ALEXANDER Martin S., « "Did the Deuxième Bureau Work ?" ... », *op. cit.*, p. 308.

³ NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 39 ; LAURENT Sébastien, « Le service de l'État : la part des militaires », *op. cit.*, p. 285 ; PAILLOLE Paul (colonel), *L'homme des services secrets, entretiens avec Alain-Gilles Minella*, Paris, Julliard, 1995, p. 67 ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 779.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, « Adresses et jours de réception des officiers de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, fin 1936 ; SHD-AT, 7N 2290, « Adresses et jours de réception des officiers de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, sans date.

⁵ SHD-AT, 14 Yd 237, dossier administratif du général Henri Charles Alfred Roux ; SHD-AT, 13 Yd 1345, dossier administratif du général Pierre Louis Rivet.

⁶ NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 38.

⁷ LAURENT Sébastien, « Le service de l'État : la part des militaires », *op. cit.*, p. 285.

La Section de renseignements – appelée parfois section de recherche ou service de renseignements – était, quant à elle, chargée de la collecte du renseignement secret. L’articulation de la SR avec le 2^e bureau avait à plusieurs reprises été modifiée depuis les débuts de la Troisième République¹. En 1933-1934, le cabinet du ministre de la Guerre Édouard Daladier tenta d’obtenir du général Gamelin le « place[ment] du SR sous les ordres du 2^e bureau »². Le général Gamelin entreprit de rapprocher les deux services sans pour autant subordonner la SR au 2^e bureau³. De façon générale, le chef d’EMG de l’Armée semble avoir été opposé à tout ce qui pourrait entamer « l’indépendance du SR »⁴. Il semble par ailleurs que le général Loizeau entreprit dès sa prise de fonction comme sous-chef de l’EMA de rétablir des relations de travail équilibrées entre SR et 2^e bureau, de départager les responsabilités et les tâches et de coordonner leur action⁵. Cet épisode, tout comme le rattachement de la section Propagande révolutionnaire, initialement organe de la SR-SCR, au cabinet militaire du ministre en septembre 1933 – chargée de lutter contre les tentatives de menées révolutionnaires et subversives au sein de l’Armée – démontre la méfiance d’Édouard Daladier envers la SR-SCR⁶. Ces tentatives d’Édouard Daladier pour contrôler plus étroitement les activités de la SR-SCR illustrent bien la persistance de « l’image dévastatrice laissée par l’Affaire Dreyfus dans l’imaginaire des gauches radicale-socialiste et socialiste », selon les termes d’Olivier Forcade⁷.

Par la suite, cette évolution devait se confirmer. La SR « travailla[ait] au bénéfice du 2^e bureau » et devait mettre en œuvre les moyens dont il disposait – agents rétribués, « honorables correspondants » ou informateurs occasionnels – pour répondre aux objectifs du plan de renseignement établi par le 2^e bureau et le sous-chef de l’EMA responsable et mis à jour chaque trimestre⁸. Divers postes de la SR actionnaient les agents : postes situés dans les

¹ LAURENT Sébastien, « Le service de l’État : la part des militaires », *op. cit.*, p. 282-283 ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 28 et 57.

² SHD-AT, 7NN 6, « Note pour l’État-major de l’Armée », général Bourret, chef du cabinet militaire du ministre de la Guerre, numérotée 265, 14 janvier 1934.

³ SHD-AT, 7N 2484, « Note pour Monsieur le Ministre », cabinet de l’EMA, 11 janvier 1934.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 25 février 1936.

⁵ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 16 et 75-77 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note pour Monsieur le Général, chef d’état-major général », 8 janvier 1934 et « Note du Général, chef d’état-major général », 10 juin 1933.

⁶ SHD-AT, 8 Ye 121214, dossier administratif du colonel Olivier Robert Marie Ghislain de Boutray.

⁷ FORCADE Olivier, « L’exploitation du renseignement stratégique... », *op. cit.*, p. 90.

⁸ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 75-77 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note pour le 2^e bureau de l’État-major de l’Armée », cabinet de l’EMA, 6 juin 1936 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note[s] pour l’État-major de l’Armée », général Bourret, chef du cabinet militaire du ministre de la Guerre, numérotées 264 et 265, 14 janvier 1934 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note pour le cabinet du ministre », cabinet de l’EMA, 11 janvier 1934 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note pour Monsieur le Général, chef d’état-major général », 8 janvier 1934 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note pour le Général, Chef d’État-Major Général de l’Armée », cabinet du ministre de la Guerre, 6 juin 1933 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note du Général, chef d’état-major général », 10 juin 1933 ; FORCADE Olivier, *La*

régions frontalières du territoire national, dans les colonies et à l'étranger – les attachés militaires adjoints étaient souvent chargés de la collecte du renseignement fermé sur les pays limitrophes de leur territoire de résidence¹. Dans l'obligation de transmettre quotidiennement au 2^e bureau, seul habilité à les interpréter, les renseignements collectés, la SR n'en était pas moins « complètement indépendant[e] dans l'exécution de son service ». La lecture du journal du général – alors lieutenant-colonel – Rivet indique que les orientations définies à partir de 1934 furent suivies d'effets². Il faut cependant noter que le chef de la SR-SCR s'entretenait certes rarement avec le général Gamelin, mais très régulièrement avec le général Colson, parfois hors de la présence du chef du 2^e bureau³. Au second semestre 1936, le 2^e bureau et la SR-SCR comptaient respectivement vingt-quatre et vingt officiers – à comparer aux trente officiers en poste au 1^{er} bureau et aux trente-deux officiers du 4^e bureau⁴.

2. Le personnel du 2^e bureau et de la SR-SCR : un recrutement spécifique ?

À la tête de ces services se trouvaient des officiers spécialisés dans les questions de renseignement. Le 2^e bureau, dirigé depuis l'automne 1932 par le colonel Koeltz, devait passer au départ de celui-ci sous l'autorité du lieutenant-colonel Martin, spécialiste des questions de renseignement, en particulier de l'armée allemande, et très apprécié par ses supérieurs comme sous-chef de ce même bureau⁵. Une erreur d'appréciation, l'ayant conduit à accorder un entretien à un journaliste dans les locaux même de l'EMA, fut sanctionnée par le ministre, qui le priva du recueil de cette succession⁶. Celle-ci échut donc au chef de bataillon, puis lieutenant-colonel, Gauché – même s'il semble que le colonel Koeltz prolongea de quelques mois sa présence à la tête du 2^e bureau. Saint-cyrien et breveté d'état-major, le lieutenant-colonel Gauché était à la tête de la section allemande du 2^e bureau depuis le début

République secrète..., *op. cit.*, p. 544-545 ; NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 45 ; DU RÉAU Élisabeth, « Le renseignement et l'élaboration de la décision diplomatique et militaire : le cas de la France, 1933-1940 », *Relations Internationales*, n°78, été 1994, p. 247 ; SHD-AT, 7N 2530, « Note pour les sections », lieutenant-colonel Martin, sans date (probablement septembre 1934).

¹ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 64-69 et 128-131 et 626-629 ; NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 44 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, « Les milieux gouvernementaux français en face du problème allemand en 1936 », *La France et l'Allemagne, 1932-1936*, Paris, CNRS, 1980, p. 383 ; MAY Ernest R., *Strange Victory...*, *op. cit.*, p. 134.

² RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets du chef des services secrets, 1936-1944*, Paris, Nouveau Monde, « Le Grand Jeu », 2010, 1007 p.

³ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 559-560.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, « Adresses et jours de réception des officiers de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, fin 1936.

⁵ SHD-AT, 14 Yd 1210, dossier administratif du général Henri Jules Jean Maurice Martin.

⁶ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 84 ; SHD-AT, 7N 2484, « Mutations », cabinet de l'EMA, 13 février 1935.

de l'année 1934¹. Il avait entamé une carrière d'officier du 2^e bureau durant la Grande Guerre, où il servit de 1915 à 1919 à l'état-major de la IV^e armée. En 1921, il rejoignit la mission militaire française en Pologne pour quelques mois, avant d'intégrer la section allemande du 2^e bureau de l'EMA pour quatre années, où il fut chargé des études de détail concernant l'armée allemande. Après avoir suivi les cours de l'École supérieure de Guerre, il réintégra le 2^e bureau, où il reçut la direction de la section d'instruction. Son temps de commandement effectué entre 1931 et 1933, il reprit place à la section allemande du 2^e bureau de l'EMA. Spécialiste de l'armée allemande, « homme de cabinet », apte aux études et à la réflexion, le lieutenant-colonel Gauché était jugé par le général Gamelin en 1933 comme un « officier de premier plan ». Constamment bien noté par ses chefs – non seulement les sous-chefs de l'EMA mais également les généraux Colson et Gamelin –, il demeura à la tête du 2^e bureau de l'EMA jusqu'à la mobilisation de l'été 1939, date à laquelle il prit la direction du 2^e bureau du Grand quartier général (GQG) du commandant en chef des Forces Terrestres.

Le 2^e bureau eut pour sous-chef à partir du printemps 1935 et jusqu'à l'été 1936 le commandant Armengaud². D'un profil tout différent de son chef, il avait servi plusieurs années au 3^e bureau de l'EMA où le général Schweisguth l'avait remarqué. Participant à l'élaboration des plans, il était chargé plus spécifiquement des questions liées à la limitation des armements et aux travaux de la SDN. Très bien noté à l'École supérieure de Guerre, il reçut les appréciations les plus élogieuses de ses chefs successifs. Indisponible pour raisons de santé de l'été 1936 à l'été 1937, il fut ensuite affecté à la Section des armements et des études techniques, et apparaît donc davantage comme l'archétype de l'officier d'état-major, plus complet et polyvalent que spécialisé dans les questions de renseignement.

Le commandant, puis lieutenant-colonel, de Mierry, succéda au lieutenant-colonel Gauché à la tête de la section allemande avant de l'assister comme sous-chef du 2^e bureau à partir de la fin de l'année 1936³. Spécialiste des questions allemandes, il présentait un profil professionnel très proche de celui de son supérieur le lieutenant-colonel Gauché, mais s'en distinguait sur deux points : il était à l'origine officier de réserve et avait été attaché militaire adjoint à Berlin en 1929-1931.

¹ SHD-AT, 13 Yd 1280, dossier administratif du général Maurice Henri Gauché.

² SHD-AT, 14 Yd 961, dossier administratif du général Jean Henri Armengaud.

³ SHD-AT, 14 Yd 951, dossier du général Joseph Martin Gallevier de Mierry ; SHD-AT, 7N 2290, « Note pour les Bureaux et Sections de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, 13 juillet 1937.

À eux trois, ces officiers supérieurs sont représentatifs des divers profils d'officier du 2^e bureau. Celui-ci comptait dans ses rangs en 1935-1936 des officiers présentant deux profils distincts : des officiers d'état-major jugés particulièrement compétents – le chef d'escadron Besançon et le commandant Armengaud – et des spécialistes du renseignement – les lieutenants-colonels Gauché et de Mierry et les commandants Gruss et Malraison¹. Par ailleurs, il faut relever que le 2^e bureau comptait un nombre notable d'officiers issus de la réserve et passés dans l'armée active au cours de la guerre de 1914-1918. Les lieutenants-colonels Martin et de Mierry, respectivement sous-chef du 2^e bureau en 1933-1935 et 1936-1939, étaient issus de la réserve². Assez fréquemment, ces officiers initialement réservistes étaient issus du milieu universitaire. L'on peut mentionner à ce titre le parcours du chef de bataillon, puis lieutenant-colonel, Morel, normalien licencié ès philosophie et diplômé d'études supérieures en lettres qui, après avoir dirigé la section Midi de 1933 à 1936 fut nommé attaché militaire en Espagne, ou celui du chef de bataillon Maisonneuve, licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures en philosophie, qui rejoignit la section allemande en décembre 1937³. Le capitaine Vialet, détaché par le 2^e bureau au ministère des Affaires étrangères, illustre également cette caractéristique du 2^e bureau.

Les attributions des officiers du 2^e bureau de l'EMA sont assez aisément repérables, car l'on peut facilement identifier, grâce au bigramme personnel que chaque officier apposait sur les documents qu'il rédigeait, l'auteur de chaque note⁴. Ainsi, nombre de notes portant sur l'évolution de l'armée allemande en 1935-1937 portent l'indicatif « Gr » au sommet de la première page, ce qui permet de les attribuer au commandant Gruss, effectivement chargé de cette question⁵. Cependant, l'apposition de cette marque personnelle n'implique pas systématiquement une exacte concordance entre le contenu du document et la pensée de l'officier rédacteur. Les directives encadrant la rédaction d'une note – émanant d'un officier général – étaient parfois très précises et ne laissaient alors que peu de marge au rédacteur.

¹ SHD-AT, 13 Yd 1171, dossier administratif du général Fernand Philippe Alphonse Besançon ; SHD-AT, 14 Yd 411, dossier administratif du général Adrien Pierre Raymond Gruss ; SHD-AT, 14 Yd 108, dossier administratif du général Georges Ludovic Malraison.

² SHD-AT, 14 Yd 951, dossier du général Joseph Martin Gallevier de Mierry ; SHD-AT, 14 Yd 1210, dossier administratif du général Henri Jules Jean Maurice Martin.

³ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.* ; SHD-AT, 7N 2484, « Prévisions des absences et permissions pendant l'été 1939 » ; SHD-AT, 8 Ye 101016, dossier administratif du colonel Paul Henri Maisonneuve.

⁴ DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 36 ; par exemple : « Gé » pour le lieutenant-colonel Gauché, « dM » pour le lieutenant-colonel De Mierry.

⁵ SHD-AT, 14 Yd 411, dossier administratif du général Adrien Pierre Raymond Gruss.

La SR-SCR bénéficia, elle aussi, d'une continuité du commandement. Dirigée par le colonel Roux, du printemps 1934 au mois de juin 1936, elle passa ensuite sous la direction du lieutenant-colonel Rivet, son adjoint depuis la fin de l'année 1935¹. Les deux chefs de la SR-SCR étaient de véritables professionnels du renseignement, en particulier de la collecte du renseignement fermé, auquel ils avaient consacré une partie significative de leur carrière². Ils apparaissaient d'ailleurs comme tels aux yeux de leurs supérieurs, et ces derniers ne manquèrent jamais, en 1935-1939 de louer chaudement leurs qualités en cette matière³. L'un et l'autre s'était orienté aux lendemains de la Grande Guerre vers le renseignement, et plus spécifiquement vers les questions allemandes. Germaniste, le colonel Roux avait servi à l'état-major de l'Armée française du Rhin, au 2^e bureau de l'EMA et au poste SR de Strasbourg – qu'il dirigea – avant de devenir l'adjoint au chef de la SR-SCR en 1926-1928. En 1930, il revint au 2^e bureau de l'EMA pour prendre la tête de la section allemande. Après avoir assuré pendant dix mois la liaison entre l'EMA et l'état-major des Forces aériennes – et en particulier entre les 2^{es} bureaux de ces organismes – il fut nommé chef de la SR-SCR le 1^{er} mars 1934. Pour sa part, le lieutenant-colonel Rivet avait servi au SR de l'Armée française du Rhin en 1920, avant de rejoindre l'année suivante le SR de la mission militaire française en Pologne pour une période de quatre années, où il dirigea notamment la section allemande. De juin 1924 à janvier 1926, il dirigea un service de recherche en Allemagne occupée. De retour dans les services spéciaux après avoir accompli une période de commandement dans la troupe, il servi aux postes SR de Strasbourg, puis Belfort – qu'il dirigea de l'automne 1928 à l'automne 1930. Après une seconde période de commandement en unité, il assure la création et le commandement du poste SR de Lille de juin 1933 à novembre 1935, date à laquelle il rejoint la Centrale au poste d'adjoint du chef de la SR-SCR.

Le lieutenant-colonel Rivet fut secondé à partir de l'été 1936 par le chef de bataillon, puis lieutenant-colonel Malraison. Le commandant Malraison présentait quant à lui un profil assez différent de son chef et du prédécesseur de celui-ci⁴. Au printemps 1936, il dirigeait la section Orient de la SAE du 2^e bureau, où il avait servi pendant de nombreuses années et où il s'était fait remarquer par le général Gamelin du fait de sa connaissance des questions russes et soviétiques. Polyglotte – il parlait l'allemand, l'italien, l'anglais et le russe – et ayant servi

¹ Pour la suite de ce paragraphe : RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, en particulier p. 11-20 et 884-885 ; SHD-AT, 14 Yd 237, dossier administratif du général Henri Charles Alfred Roux ; SHD-AT, 13 Yd 1345, dossier administratif du général Pierre Louis Rivet.

² FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 110-114.

³ CARAN, 496 AP/45, « Mémoire 6 – Pièce 90 », général Gamelin, 27 mars 1941.

⁴ Pour la suite de ce paragraphe : SHD-AT, 14 Yd 108, dossier administratif du général Georges Ludovic Malraison.

essentiellement au 2^e bureau, il pouvait sembler un adjoint très complémentaire du lieutenant-colonel Rivet : plus polyvalent, moins orienté sur la recherche de renseignements et sur l'Allemagne, davantage porté sur l'analyse des données intéressant l'Orient européen. La lecture des notes attribuées par ses supérieurs suggère une parfaite adaptation aux exigences de sa fonction d'adjoint du chef de la SR-SCR.

Sous les ordres de ces officiers servaient à « la Centrale » – nom donné par les officiers de l'EMA au poste de commandement de la SR-SCR – une quinzaine d'officiers en 1935, puis vingt-cinq vers 1937-1938, servant aux deux tiers à la SR, et pour un tiers à la SCR¹. Tout comme la SAE, la SR était divisée en sections – allemande, midi, russe, espagnole, matériel de guerre, air – et avait un champ d'investigation plus large que le strict domaine militaire, collectant également le renseignement d'ordre économique, politique, diplomatique². Autre point commun avec le 2^e bureau, la SR-SCR comptait au sein de son service central plusieurs officiers issus de la réserve. Outre le chef du service, il faut mentionner le capitaine, puis chef d'escadron Brun³. Diplômé de l'École libre des sciences politiques et licencié en droit, il fut affecté à la SR-SCR en février 1936, où ses compétences juridiques furent particulièrement appréciées, notamment lors des réunions interministérielles du renseignement. De plus, la SR-SCR comptait également bon nombre d'officiers spécialisés dans le renseignement. Ainsi, le chef de bataillon Josset consacra, de 1920 à 1939, seize années au renseignement⁴. Il travailla à Istanbul sur la Russie soviétique de 1921 à 1929, notamment sur les ordres du futur général Dentz, avant de rejoindre la SR et d'y traiter des questions russes de 1931 à 1939.

Il semble que durant la période que nous considérons, contrairement aux années précédentes, les relations entre la SR et le 2^e bureau aient été tout à fait satisfaisantes, et les carnets du chef de la SR-SCR attestent de la qualité de la relation existant entre les lieutenants-colonels Gauché et Rivet⁵. La SR-SCR collectait les renseignements suivant les

¹ CARAN, 351 AP/2, « État nominatif des officiers du SR et du SCR [sic] », 1^{er} mars 1935 ; SHD-AT, 7N 2290, « Adresses et jours de réception des officiers de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, fin 1936 ; SHD-AT, 7N 2290, « Adresses et jours de réception des officiers de l'État-major de l'Armée », cabinet de l'EMA, sans date.

² NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 36-39 ; PAILLOLE Paul (colonel), *L'homme des services secrets*, *op. cit.*, p. 65.

³ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 802 ; SHD-AT, 8 Ye 101417, dossier administratif du colonel Gaston Edmond Brun.

⁴ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 835-836 ; SHD-AT, 13 Yd 892, dossier administratif du général Eugène Jean Edmond Josset.

⁵ NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 37 et 45 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.* ; SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII,

orientations définies par le chef du 2^e bureau. Ces renseignements étaient ensuite traités par la SAE du 2^e bureau et alimentaient les synthèses destinées du haut commandement. Le monopole du 2^e bureau sur l'interprétation du renseignement semble bien établi à partir de 1935-1936, et l'on constate la cessation progressive en 1936 des communications du SR lors du rapport de l'EMA, déjà rares et mesurées en 1935¹.

3. Le 3^e bureau, *primus inter pares* au sein de l'EMA ?

Le 3^e bureau, dont l'intitulé précis était « bureau des opérations militaires et de l'instruction générale de l'Armée », était également impliqué, à des titres très divers, dans l'élaboration de l'avis de politique étrangère². Il comportait deux sections : la première section, couramment appelée « section du plan », traitait de la politique de défense et des plans de mobilisation, et c'est à ces titres que le 3^e bureau intervenait dans les questions qui intéressent notre étude³. La participation aux conversations d'état-major avec des puissances étrangères ainsi que l'examen des possibilités stratégiques des forces militaires françaises en cas de conflit conduisaient nécessairement le 3^e bureau à se prononcer sur la valeur des adversaires potentiels et des soutiens envisagés – donc sur la valeur des alliances et amitiés que la France pourrait s'assurer ou sur lesquelles elle pouvait compter. Par ailleurs, le plan de renseignement était établi par le 2^e bureau à partir du plan d'opérations établi par le 3^e bureau, lequel influait donc sur l'orientation des recherches effectuées ensuite par la SR⁴. Cependant, si la participation du 3^e bureau à l'élaboration de l'avis de politique étrangère peut apparaître modeste, il ne faut pas oublier le prestige qui lui était attaché, et, en conséquence, la portée de ses analyses auprès du haut commandement. Ainsi, dans ses souvenirs, le général Loizeau mentionne-t-il le 3^e bureau comme « incontestablement [...] le plus important » parmi ceux dont il eut la charge – c'est-à-dire les 2^e, 3^e et 4^e bureaux ainsi que la SR-SCR⁵.

Le 3^e bureau fut dirigé par le colonel Dame jusqu'à l'hiver 1934-1935, avant de passer sous l'autorité du lieutenant-colonel Alombert-Goget, qui l'assistait jusque là en tant que

p. 16 ; SHD-AT, 7NN 6, « Note pour Monsieur le Général, chef d'état-major général », 8 janvier 1934 ; PAILLOLE Paul (colonel), *L'homme des services secrets*, *op. cit.*, p. 79.

¹ CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3 ; SHD-AT, 7NN 15, rapports de l'EMA.

² SHD-AT, Fonds rapatriés de Moscou, « Ancien classement Sibille », 7N 445, « Note sur l'organisation et le fonctionnement du 3^e bureau de l'État-major de l'Armée », lieutenant-colonel Buisson, sans date.

³ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.XXXI.

⁴ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 544.

⁵ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 9.

sous-chef¹. Ce dernier étant désigné pour suivre les cours du CHEM, il passa la direction du 3^e bureau à son propre sous-chef, le lieutenant-colonel Buisson, à l'automne 1935². Cependant, ce dernier n'avait pas, contrairement à son prédécesseur, dirigé la première section, en charge des opérations. Issu de la réserve et ancien instituteur, ses qualités d'instructeur étaient louées par tous ses supérieurs. Mais il ne possédait pas, semble-t-il, d'expérience en matière de planification opérationnelle. Par ailleurs, son sous-chef, le chef d'escadron Bignon, avait servi antérieurement au 1^{er} bureau de l'EMA, puis à l'ESG comme instructeur, mais jamais au 3^e bureau³. Loué par le lieutenant-colonel Buisson comme un excellent artilleur, il semble que lui furent confiées les questions relatives au matériel et à l'emploi de l'artillerie.

Pour ces raisons, le rôle du chef de la première section, le chef d'escadrons Noiret, dans l'élaboration des plans stratégiques et donc, dans les questions liées à la politique étrangère de la France, semble avoir été capital. Cet officier, remarqué par le général Gamelin dès 1930, avait déjà servi de nombreuses années au 3^e bureau avant de prendre la tête, en juin 1935, de la section du plan⁴. La direction du 3^e bureau semble avoir été un sujet de préoccupation pour le général Gamelin, puisqu'il refusa à l'été 1937 de valider la proposition du lieutenant-colonel Buisson de voir le lieutenant-colonel Bignon lui succéder⁵. Il préféra nommer le lieutenant-colonel Préaud, membre de son état-major particulier depuis 1935⁶. Major de sa promotion à l'École spéciale militaire et breveté de l'ESG, le lieutenant-colonel Préaud avait servi à de nombreuses reprises à l'EMA : au 4^e bureau en 1923-1926, puis de nouveau en 1928-1931, et au 3^e bureau en 1933-1935, où il dirigea la section de l'instruction. Il semble que ce fut dans cette dernière fonction qu'il fut remarqué par ses chefs, les généraux Loizeau et Gamelin. Ce dernier le nota en 1934 comme un « officier de toute première valeur, à pousser vers le haut commandement ». Si l'on est relativement bien renseigné sur la composition du 3^e bureau au cours de la période que nous étudions, l'on peut regretter que la marque personnelle apposée par les officiers du 3^e bureau – un indicateur numérique qui leur était attribué – ne permette pas d'attribuer aussi facilement que dans le cas du 2^e bureau chaque pièce à son rédacteur⁷.

¹ SHD-AT, 13 Yd 499, dossier administratif du général Pierre Dame ; SHD-AT, 14 Yd 534, dossier administratif du général Pierre Paul Étienne Alombert-Goget.

² SHD-AT, 13 Yd 1128, dossier administratif du général Louis Buisson.

³ SHD-AT, 13 Yd 930, dossier administratif du général Jacques Marie Germain Bignon.

⁴ SHD-AT, 14 Yd 770, dossier administratif du général Charles Jean Roger Noiret.

⁵ SHD-AT, 13 Yd 930, dossier administratif du général Jacques Marie Germain Bignon.

⁶ SHD-AT, 13 Yd 1154, dossier administratif du général Marie Henry Pierre Préaud.

⁷ SHD-AT, 7N 3420, note non datée, 3^e bureau de l'EMA.

Conclusion

L'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère relevait donc de différents services et personnalités. Le 2^e bureau, seul habilité en théorie à porter à la connaissance du haut commandement les informations relatives à l'évolution militaire, politique et économique des puissances étrangères, était l'organe essentiel de l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère. Cependant, les contacts directs existant entre le chef de la SR-SCR et le haut commandement d'une part, le rôle majeur joué par le 3^e bureau au sein de l'EMA d'autre part, nous donnent à penser que le 2^e bureau n'était en aucun cas seul maître d'œuvre de l'élaboration de cet avis. Au surplus, il faut relever le rôle important des sous-chefs de l'EMA en charge de ces bureaux. Choisis par le ministre ou le haut commandement, ils jouissaient incontestablement d'une forte autorité sur les bureaux et sections qui leur étaient confiés. Finalement, et quelle qu'ait été l'implication de ces différents organes et personnalités, il faut souligner que l'élaboration de l'avis de politique étrangère relevait en partie de l'interprétation des renseignements disponibles. Aussi le rôle du haut commandement, seul en contact régulier avec le ministre de la Guerre – donc pourvoyeur de l'avis en matière de politique étrangère – et à même d'interpréter les renseignements et analyses transmis par l'EMA, semble-t-il capital.

II. L'État-major général de la Marine

Introduction

À l'image de l'Armée, la Marine Nationale était elle aussi dotée d'un état-major général. Les travaux sur cet EMG sont moins nombreux que ceux sur l'EMA, mais nous disposons cependant d'une base significative permettant de cerner avec assez de précision l'organisation et le fonctionnement de l'EMGM. Nous disposons en particulier de biographies des amiraux Durand-Viel et Decoux, ainsi que d'une analyse structurelle de l'administration centrale du ministère de la Marine au XX^e siècle¹. En 1935, au seuil de notre étude, l'EMGM était organisé en fonction de l'expérience de la Première Guerre Mondiale, d'un décret pris en 1927 et d'une décision de son chef, le vice-amiral Durand-Viel, datant de 1931². Si cette organisation semblait s'inspirer de l'EMA sur le plan structurel, elle n'en différait pas moins fortement dans son fonctionnement, tout à fait spécifique. Nous nous attacherons donc à décrire dans un premier temps l'organisation de l'EMGM en insistant sur le rôle des 2^e et 3^e bureaux, ainsi que du sous-chef d'EMG en charge de ces deux bureaux, dans l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère, avant de porter notre attention sur le rôle particulier de la Section d'étude des armements navals.

A. L'organisation de l'EMGM : un « EMA bis » ?

Le décret du 22 avril 1927, définissant l'organisation du ministère de la Marine, faisait du ministre le chef de la Marine militaire et établissait deux sphères d'activité au sein du ministère : l'administration et le commandement³. La première avait pour vocation de fournir au second les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa tâche, en mettant en œuvre les mesures résultant des directives du commandement. Ce commandement était assuré par le chef d'EMG de la Marine. Depuis le printemps 1931, le vice-amiral Durand-Viel occupait ce

¹ DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel, le dernier de nos grands amiraux ?*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Robert Frank et soutenu en l'Université de Paris-I, 1999, 170 p. ; HUGUIER Michel, *L'amiral Decoux sur toutes les mers du monde*, Paris, L'Harmattan, 2007, 299 p. ; GÉRARD Bertrand, *L'organisation de l'administration centrale de la Marine au XX^e siècle*, mémoire rédigé sous la direction de Philippe Masson, Vincennes, Service historique de la Marine, 1991, 128 p.

² SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, pages 2 à 6 ; GÉRARD Bertrand, *L'organisation...*, *op. cit.*, p. 70 ; DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel...*, *op. cit.*, p. 72 et 109.

³ GÉRARD Bertrand, *L'organisation...*, *op. cit.*, p. 71-72.

poste. Dès ses premières années dans la Marine, il fut remarqué par ses supérieurs en raison de ses éminentes qualités « d'intelligence et de tact »¹. À partir de 1911, et jusqu'au milieu des années vingt, il effectua plusieurs passages au cabinet du ministre de la Marine, tout en servant à plusieurs reprises en Méditerranée pendant la Grande Guerre. Aussi bon ingénieur que marin, il avait notamment publié des travaux sur différents types de moteurs. L'ensemble de ces qualités lui permit de réussir particulièrement bien au Centre des hautes études navales (CHEN). Son passage au sein de cette institution justifia aux yeux de ses supérieurs une « proposition extraordinaire d'avancement pour le grade de contre-amiral », qui fut suivie d'effet au printemps 1924. Officier général à quarante-neuf ans, il prit le commandement de l'École de Guerre navale (EGN) et du CHEN en février 1927, avant d'être promu vice-amiral treize mois plus tard et nommé en octobre 1929 commandant en chef de la 1^{ère} escadre. L'accession au sommet de la hiérarchie intervint le 16 février 1931, date à laquelle il fut nommé chef d'EMG de la Marine et vice-président du Conseil supérieur de la Marine (CSM) – les deux fonctions étant détenues alors par le même titulaire dans la Marine. Il prit place par ailleurs à l'Académie de Marine en 1932 et à l'Académie des Sciences en 1935. Ses subordonnés de l'EMGM lui reconnaissaient « beaucoup de qualités intellectuelles », une grande finesse, mais regrettaient son manque de fermeté et d'allant, ainsi que son « extrême prudence »². Un trait caractéristique de l'amiral Durand-Viel qui nous semble capital pour notre étude est sa très grande proximité avec nombre de marins britanniques, avec lesquels il entretenait des relations amicales³. De telles relations le liaient en particulier depuis 1930 à lord Chatfield, Premier lord de la Mer de 1933 à 1938, et, à ce titre, son homologue outre-Manche.

Le chef d'EMG de la Marine avait sous ses ordres les bureaux et divers services⁴. Ces bureaux étaient organisés à l'image de ceux de l'EMA, le 2^e bureau traitant des renseignements et le 3^e bureau des opérations. Dans les années trente, les effectifs du 2^e bureau de l'EMGM s'élevaient à une dizaine d'officiers⁵. Contrairement à la pratique en vigueur à l'EMA, le chef du 2^e bureau de la Marine avait sous son autorité directe les quatre

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1298/1, dossier administratif de l'amiral Georges Edmond Just Durand-Viel ; TAILLEMITE Étienne, *Dictionnaire des marins français*, Paris, Tallandier, 2002, p. 167-168.

² SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, pages 20 et 21 ; SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 13 ; SHD-M, 7GG10/2, témoignage de l'amiral Auphan, page 12.

³ DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel...*, *op. cit.*, p. 86.

⁴ GÉRARD Bertrand, *L'organisation...*, *op. cit.*, p. 73-74.

⁵ SHELDON-DUPLAIX Alexandre, « Le renseignement naval des années 1850 à la Deuxième Guerre Mondiale », *Revue Historique des Armées*, 2001/4, n°225, p. 55.

sections composant le bureau¹. La documentation est certes peu explicite sur ce point, mais le fait que le chef de la section de recherche des renseignements et sûreté navale – organe équivalent de la SR-SCR – et les officiers de SR étaient notés par le chef du 2^e bureau de l'EMGM est à ce sujet tout à fait révélateur². La section du protocole était chargée des relations avec les marines étrangères, notamment la désignation des attachés navals en poste dans les représentations diplomatiques françaises.

Plus importantes pour notre étude sont la section de recherche des renseignements (SRR) – à laquelle on ajoutait parfois la sûreté navale – et la section d'exploitation des renseignements (SER). La première était chargée de la collecte des renseignements et avait notamment sous sa coupe les postes de renseignements chargés d'obtenir les renseignements secrets – ces postes étant soit entièrement constitués de marins, soit sous les ordres de la SR de l'EMA avec un officier marin détaché³. La seconde, qui comprenait à elle seule la moitié des effectifs du 2^e bureau, était chargée de l'analyse et de la synthèse des renseignements collectés⁴. Cependant, il ressort de la documentation issue de la SER que celle-ci concentrait essentiellement son activité sur les sujets techniques, tels que le tonnage des navires mis en construction par les puissances étrangères. Enfin, le 2^e bureau comportait une section des documents secrets, chargée de la protection du secret et du chiffre⁵.

Durant la période 1935-1936, le 2^e bureau fut dirigé successivement par deux officiers supérieurs : capitaine de vaisseau Chevalier (fin 1932-octobre 1935) ; capitaine de vaisseau Gaudin de Villaine (octobre 1935-février 1939)⁶. Ces deux officiers présentaient un profil assez différent. Le commandant Chevalier avait servi trois ans au 2^e bureau de l'EMGM avant d'en prendre la tête en 1932. Son dossier ne dénote pas d'une spécialisation précoce dans les questions de renseignement. Ses supérieurs notèrent cependant ses « aptitudes toutes spéciales » pour les fonctions dont il était chargé, et le chef d'EMG l'appréciait comme un

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 34-35 ; SHD-M, 12GG 9/1, témoignage du colonel Paillolle, page 2.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 1371/5, dossier administratif du capitaine de vaisseau Henry Marie Édouard Antoine Glotin ; SHD-M, CC7 4^e Moderne 2473/1, dossier administratif de l'amiral Louis Just Jouslin.

³ SHD-M, CC7 4^e Moderne 2473/1, dossier administratif de l'amiral Louis Just Jouslin ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 34-35 ; SHD-M, 1BB 2/95, « Note historique n°24 », 18 mars 1932 ; BÉZY Jean, *Le SR Air*, Paris, France-Empire, 1979, p. 13.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 35-36 ; SHELDON-DUPLAIX Alexandre, « Le renseignement naval... », *op. cit.*, 2001, p. 55.

⁵ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1053/6, dossier administratif du capitaine de vaisseau Amédée Louis Marie Pierre Guiot.

⁶ Pour la suite de ce paragraphe : SHD-M, CC7 4^e Moderne 815/9, dossier administratif du capitaine de vaisseau André Edmond Marie Chevalier ; SHD-M, CC7 4^e Moderne 1323/13, dossier administratif de l'amiral Raymond Marie Auguste Gaudin de Villaine ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 825 et 887-888.

« excellent chef de 2^e bureau ». Le commandant Gaudin de Villaine réunissait quant à lui toutes les qualités d'un chef de 2^e bureau. Affecté au 2^e bureau en 1923-1925, il s'y était spécialisé dans l'étude des marines étrangères, spécifiquement des marines américaine et britannique. Chef d'état-major du contre-amiral Durand-Viel en 1926 à la division des écoles de Méditerranée, il fut noté comme « hors de pair » par ce dernier. Il donna également toute satisfaction à ses supérieurs à la section des opérations du 3^e bureau de l'EMGM, et fut également très bien noté par les amiraux Robert et Mouget. Chef du cabinet de l'amiral Durand-Viel en 1931-1933, il suivit également les cours du CHEN en 1932-1933. Ayant commandé à la mer pendant deux années, il revint à l'administration centrale en fin d'année 1935 pour prendre la tête du 2^e bureau. À ce poste, il fut noté de façon particulièrement élogieuse par ses différents chefs, dont le contre-amiral Godfroy, qui relevait son objectivité, son impartialité et son absence de préjugés.

La situation du 3^e bureau de l'EMGM dans le processus d'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère était du même ordre que celle du 3^e bureau de l'EMA. Chargé, entre autres, de la planification opérationnelle, il lui appartenait d'éclairer le commandement sur l'adéquation entre les moyens de la Marine et les buts qui lui étaient assignés en cas de conflit – essentiellement la protection des côtes, du trafic commercial maritime et des transports de troupes venant d'Afrique du Nord. Comme tel, il apparaît comme un objet de notre étude, mais secondaire relativement au 2^e bureau. Cependant, la proximité de ses chefs successifs – les capitaines de vaisseau Platon (septembre 1933-octobre 1935) et Collinet (novembre 1935-août 1937) – avec le chef d'EMG, d'une part, du second avec le contre-amiral Abrial d'autre part, semble de nature à accroître la portée de leurs avis auprès du haut commandement de la Marine¹. Ainsi le commandant Platon avait été noté comme « officier d'élite » par l'amiral Durand-Viel alors que, professeur à l'EGN, il servait sous ses ordres.

Venant immédiatement au-dessus des bureaux dans la hiérarchie de l'EMGM, les deux sous-chefs d'EMG étaient, comme à l'EMA, chargés de coiffer l'activité de plusieurs bureaux et services. Le vice-amiral Morris, sous-chef de l'EMGM du printemps 1931 à l'automne 1936, prenait essentiellement en charge les questions techniques et de matériel – et intéressent donc peu notre étude².

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 3057/21 et 1078/2, dossier administratif de l'amiral Charles Jean Guillaume Platon ; SHD-M, CC7 4^e Moderne 1064/6, dossier administratif de l'amiral Louis Edmond Collinet ; VAN HILLE Jean-Marc, *Le vice-amiral Charles Platon (1886-1944), ou les risques d'un mauvais choix*, Estadens, PyrèGraph, 2003, p. 36.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 1010/3, 1682/47 et 3041/4, dossier administratif de l'amiral Eugène Marie Joseph Morris.

Les 2^e et 3^e bureaux étaient placés, depuis le mois d'octobre 1934, et jusqu'au mois de juin 1936, sous l'autorité du contre-amiral Abrial – promu vice-amiral en février 1936¹. En 1930-1931, il avait été particulièrement bien noté par le commandant en chef de la 1^{ère} escadre, l'amiral Durand-Viel, dont il dirigeait l'état-major. Sans doute pour cette raison, il avait été choisi par le nouveau chef d'EMG pour le seconder à Paris – il servit donc une première fois comme sous-chef d'EMG en 1931-1932, avant de commander la 1^{ère} division légère en 1932-1934. Sous-chef d'EMG, il assistait ou suppléait notamment son supérieur lors des réunions interministérielles auxquelles participaient les représentants de haut rang des différents EMG et du ministère des Affaires étrangères, s'entretenait avec les représentants des marines étrangères et pouvait à l'occasion diriger une délégation de la Marine à l'étranger². Les appréciations particulièrement élogieuses portées à son endroit ainsi que son affectation à l'été 1936 à la tête de la 1^{ère} escadre (Méditerranée) laisse à penser qu'il conserva toute l'estime du chef d'EMG au cours de son service à ses côtés.

B. L'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère : le rôle central de la Section d'études des armements navals

Cependant, parallèlement à cette structure classique pour un EMG français de l'entre-deux-guerres, existait un organisme particulier, intitulé Section d'étude des armements navals (SE). La création de la SE résultait d'une décision de l'amiral Durand-Viel prise peu après sa prise de fonction³. Comprendre les motivations et les objectifs de cette décision nécessite de revenir sur les années antérieures à notre période d'étude. Le témoignage du contre-amiral Auphan est à ce titre très utile. Ayant servi plusieurs années au cabinet militaire du ministre de la Marine, tant à l'époque de Georges Leygues qu'à celle de François Piétri, il connaissait bien les rouages de la rue Royale⁴. Il résumait ainsi le fonctionnement de cette institution entre les deux guerres mondiales : « il y a eu deux pôles de pensée au ministère de la rue Royale, d'une part l'état-major général, d'autre part le cabinet militaire du ministre » ; « le

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1408/9, dossier administratif de l'amiral Jean Marie Charles Abrial.

² SHD-M : 1BB 8/38 et 39 ; 1BB 2/182 bis ; 1BB 2/188, « Note – préparation de la conférence navale de 1935 – rapports franco-italiens », SE de l'EMGM, 18 juillet 1935 ; 1BB 2/201, « Aide-mémoire au sujet de la rédaction des Instructions de Droit international envoyées au Gouverneur de Djibouti », sans date (probablement fin octobre 1935) ; SHD-M, CC7 4^e Moderne 1408/9, dossier administratif de l'amiral Jean Marie Charles Abrial.

³ DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel...*, *op. cit.*, p. 72 ; REUSSNER André, *Les conversations franco-britanniques d'état-major, 1935-1939*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1969, p. 14-15.

⁴ SHD-M, CC7 4^e Moderne 3174/22 et 3653/16, dossier administratif de l'amiral Gabriel Adrien Joseph Paul Auphan.

cabinet civil ça ne compte pas »¹. Il estimait qu'à partir du milieu des années vingt « le cabinet militaire [avait] pris en main la politique de la Marine [...], l'état-major [traitant les] questions purement tactiques et techniques et n'[ayant] pas encore d'organe politique ». Par ailleurs, il semble que le chef d'EMG ne pouvait s'appuyer sur le CSM dont il était le vice-président, dans la mesure où celui-ci « était une institution de nature à entériner les décisions » et « n'[avait] jamais été un organe de commandement »². En conséquence, le chef d'EMG de la Marine ne pesait d'aucun poids dans l'adoption des décisions majeures, notamment celles en relation avec le désarmement naval³. Prenant ses fonctions le 1^{er} mai 1931, l'amiral Durand-Viel constata très vite la « prépondérance du cabinet »⁴.

Pour remédier à cette situation, et alors que s'annonçaient différentes échéances en matière de négociations internationales relatives aux armements navals, l'amiral Durand-Viel obtint la création d'une Section d'étude des armements navals, placée sous son autorité directe⁵. Cette section, aux effectifs à l'origine très réduits – trois officiers –, était chargée d'étudier la question des armements navals, à la fois sous l'angle international, en vue des négociations de désarmement, mais également de préparer les demandes à présenter au pouvoir législatif en matière de construction navale⁶. Il s'agissait finalement de permettre à l'EMG de définir de façon cohérente les besoins de la Marine et de défendre ces besoins tant à Paris qu'à Genève ou à Londres.

En réalité, l'activité de la SE prit rapidement de l'importance, du fait très probablement de la personnalité de son chef, le contre-amiral Decoux, mais aussi des liens nombreux existant entre la question des armements navals d'une part, la diplomatie, la stratégie maritime et générale, d'autre part⁷. Alors capitaine de vaisseau, Jean Decoux fut prié en mai 1931 par lettre personnelle du nouveau chef d'EMG de la Marine de rejoindre la toute nouvelle SE. Le commandant Decoux avait servi sous les ordres de l'amiral Durand-Viel alors que celui-ci commandait la 1^{ère} escadre, en 1930-1931, et avait été noté de façon tout à

¹ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 3.

² SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 6.

³ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 81 ; DARRIEUS Henri (amiral) et QUÉGUINER Jean (capitaine de vaisseau), *Historique de la Marine française, 1922-1942*, Saint-Malo, l'Ancre de Marine, 1996, p. 19-20.

⁴ DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel...*, *op. cit.*, p. 68.

⁵ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 81 ; DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel...*, *op. cit.*, p. 72 ; HUGUIER Michel, *L'amiral Decoux sur toutes les mers du monde*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 135.

⁶ DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel...*, *op. cit.*, p. 72 ; VAÏSSE Maurice, *Sécurité d'abord, la politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930-17 avril 1934*, Paris, Pedone, 1981, p. 40.

⁷ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 81 ; HUGUIER Michel, *L'amiral Decoux ...*, *op. cit.*, p. 135-136.

fait élogieuse par son chef¹. Son parcours antérieur au sein de l'administration centrale de la Marine ne le prédisposait pas spécialement à occuper des fonctions telles que celles d'adjoint du chef de la SE (1931-1934) puis de chef de la SE (1934-1936). Tout juste peut-on relever un passage au 2^e bureau en 1917-1918. Mais les qualités personnelles, intellectuelles et de caractère, du capitaine de vaisseau, puis contre-amiral Decoux, alliées à ses vastes connaissances, avaient été remarquées par ses chefs successifs et lui avaient valu d'apparaître en 1934 comme un « officier de tout premier plan, désigné pour les plus hautes fonctions ». Il demeura à la tête de la SE jusqu'à l'été 1936. Il avait comme adjoint en 1933-1935 le capitaine de frégate Darrieus². Ce dernier avait servi l'amiral Durand-Viel comme aide de camp en 1927-1928, et avait alors été noté comme « officier d'élite ».

Chef de la SE, le contre-amiral Decoux participa à diverses conférences intéressant son domaine d'activité, telle que la conférence générale du désarmement de 1932, la conférence navale de Londres de 1935-1936 ou encore la conférence de Montreux sur les Détroits à l'été 1936³. Dans le cadre de ses fonctions, il entretenait également une correspondance personnelle régulière et fournie avec les attachés navals des principaux postes diplomatiques, notamment Londres, Rome et Berlin⁴. En principe, la correspondance avec les attachés navals était du ressort du 2^e bureau et du sous-chef d'EMG responsable, et l'existence de cette correspondance peu orthodoxe nous semble un indicateur du rôle majeur joué par l'amiral Decoux au sein de l'EMGM. Par cette correspondance, il informait régulièrement les représentants de la Royale à l'étranger de l'évolution de la diplomatie française et de l'orientation de la Marine, leur suggérant parfois de corriger leur correspondance officielle en tenant compte de la seconde pour agir dans le sens voulu sur la première. Cette correspondance traitait non seulement des questions liées aux armements navals – vote des tranches budgétaires des constructions navales par le Parlement, négociations internationales – mais aussi de la stratégie maritime générale et de la politique étrangère de la France. À l'occasion, le contre-amiral Decoux utilisait les missives reçues pour orienter l'action du chef d'EMG et du ministre de la Marine – ce fut le cas de nombreuses dépêches du capitaine de corvette de Larosière, attaché naval à Rome⁵. Par ailleurs, la SE produisait en 1935-1936 des notes portant sur des sujets aussi divers que la

¹ Pour la suite de ce paragraphe : SHD-M, CC7 4^e Moderne 1465/3 et 3474/17, dossier administratif de l'amiral Jean Decoux.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 1065/2 et 3461/9, dossier administratif du capitaine de vaisseau Paul Jean Antoine Augustin Darrieus.

³ HUGUIER Michel, *L'amiral Decoux ...*, op. cit., p. 136.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, correspondance de l'amiral Decoux.

⁵ SHD-M, 1BB 2/189, copies de lettres du capitaine de vaisseau, puis amiral, Decoux et du capitaine de frégate Darrieus aux attachés navals à Rome et à Londres, 17 et 30 janvier 1935, 9 mars 1935 et 15 avril 1935.

situation politique générale en Europe, l'opportunité de conclure un accord naval avec Rome, les sanctions imposées à l'Italie ou l'orientation de la politique italienne¹. En 1935-1936, la SE constituait donc l'organisme chargé de nourrir et d'orienter la réflexion stratégique du chef d'EMG et, par suite, celle du ministre en matière de politique maritime générale.

Conclusion

L'élaboration de l'avis de l'EMGM en matière de politique étrangère semble donc nettement structurée autour du chef d'EMG. Les officiers intervenant dans cette élaboration semblent avoir été choisis par l'amiral Durand-Viel moins en fonction de leurs aptitudes spéciales pour les questions relatives à leur affectation à l'EMG qu'en raison des qualités professionnelles et personnelles dont ils avaient fait preuve antérieurement et de leur proximité avec le chef d'EMG. Les chevauchements de compétences nombreux, tels que ceux existant entre le contre-amiral Decoux et le contre-amiral Abrial en matière de relations avec les attachés navals, ne semblent pas avoir entraîné de tensions à l'intérieur de l'EMGM. Ainsi, se trouvant à Londres afin de participer aux conversations préalables à l'établissement d'une convention de limitation des armements navals, le contre-amiral Decoux rendit compte quotidiennement au sous-chef d'EMG des renseignements dont il disposait relativement aux réactions des puissances européennes à la remilitarisation de la Rhénanie².

¹ SHD-M, 1BB 2/180, « Note – Les sanctions contre l'Italie et leurs répercussions possible sur la politique navale de la France », SE de l'EMGM, 10 juin 1936 ; SHD-M, 1BB 2/184, « Note – Position de l'Italie dans la politique européenne », SE de l'EMGM, 6 juillet 1936 ; SHD-M, 1BB 2/188, « Comment se pose le problème d'une coopération éventuelle des marines de la France et de l'Italie ? », SE de l'EMGM 12 mars 1935 ; SHD-M, 1BB 2/188, « Relations navales de la France et de l'Italie en présence du récent accord anglo-allemand », SE de l'EMGM, 2 juillet 1935 ; SHD-M, 1BB 2/188, « Étude sur les conditions dans lesquelles pourrait être conclue une convention navale franco-italienne », attaché naval à Rome, 6 juillet 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, lettres de l'amiral Decoux à l'amiral Abrial, 9-24 mars 1936.

III. L'état-major général de l'Armée de l'Air

Introduction

En 1935, l'Armée de l'Air était la dernière née des armées françaises. Sa création remontait seulement au mois d'avril 1933, même si dès les premiers mois de l'existence du ministère de l'Air – créé en 1928 – existait une structure de commandement militaire¹. Cette décision d'avril 1933, intervenant après une série de quatorze réorganisations de l'aéronautique militaire en vingt-deux ans, entraîna une militarisation progressive du ministère de l'Air, et permit la promulgation de la loi du 2 juillet 1934 visant à mettre sur pied une Armée de l'Air dotée d'une structure de commandement pyramidale, d'un personnel spécialisé et d'une doctrine d'emploi propre². La structure de commandement existant en 1935 était donc assez proche de celle de l'Armée : sous les ordres du ministre, un état-major général – l'EMGAA – était chargé de la préparation des forces aériennes à leurs missions de guerre, ce qui impliquait de les pourvoir en personnels, matériels et infrastructures et de prévoir leur emploi en fonction des moyens adverses. Ces diverses fonctions étaient dévolues à des sections spécialisées – le terme de bureau n'apparut qu'à l'été 1936. À ce titre, certains organes de l'EMGAA, à l'image des 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMGM, étaient chargés de l'analyse et de la synthèse du renseignement sur les aviations militaires des puissances étrangères et sur l'évolution politique et économique de ces mêmes puissances.

A. La direction de l'EMGAA : une structure bicéphale déséquilibrée et instable

1. Le général Denain, chef unique de l'Armée de l'Air

Bien que possédant une organisation assez proche de celle de l'EMA, l'EMGAA n'en présentait pas moins une caractéristique singulière : depuis le 1^{er} septembre 1934, le chef d'EMG exerçait également les fonctions de ministre de l'Air. Le général Denain cumulait

¹ GALLIEN Pascal, *L'état-major de l'Armée de l'Air, Histoire administrative, 1934-2005*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2007, p. 15 ; YOUNG Robert J., « The Strategic Dream : French Air Doctrine in the Inter-War Period, 1919-39 », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, n°4, octobre 1974, p. 63.

² CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 327-330 ; GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 15.

ainsi les deux fonctions de direction – politique et technique – de l’Armée de l’Air¹. Saint-cyrien et breveté de l’ESG, le général Denain avait servi dans l’Armée plusieurs années avant la Grande Guerre². Au cours de celle-ci, il servit dans divers états-majors de grandes unités terrestres, puis aériennes. Breveté pilote en 1915, sa carrière fut dès lors marquée par la diversité : commandant des forces aériennes du Levant (1919-1923), attaché à la maison militaire de la présidence de la République (1923-1928), chef de la mission militaire française en Pologne (1928-1931), commandant de la 3^e région aérienne (1931-1933). Il suivit par ailleurs en 1927 les cours du CHEM. Nommé chef d’EMG adjoint des Forces aériennes et membre du Conseil supérieur de l’Air (CSA) en janvier 1933, il fut promu dès le 1^{er} avril 1933 en devenant le premier titulaire de la fonction de chef d’EMG de l’Armée de l’Air. Devenu ministre eu après le 6 février 1934, il confia cette dernière fonction au général Barès pour quelques mois, avant d’en reprendre possession en septembre 1934 en y ajoutant la fonction d’inspecteur général de l’Armée de l’Air³.

Les divers portraits que nous possédons du général Denain nous le présentent comme un « homme de sang-froid et de décision », « cultivé » et « intelligent », mais aussi doué de sens politique – Pierre Cot allant jusqu’à le dépeindre comme « un peu manœuvrier »⁴. Personnalité marquée, le général Denain semble avoir dirigé personnellement avec une grande fermeté l’EMGAA en particulier au cours de l’année 1935, se réservant le traitement des questions majeures, en particulier des questions internationales telles que les questions de limitation des armements ou la coopération technique avec une puissance amie⁵. La notation du chef d’EMG par le ministre Pierre Cot en décembre 1933 donne à penser que le général Denain se consacrait entièrement à sa tâche : « chef tout à fait remarquable [...] sans cesse sur la brèche, refusant de prendre tout repos, il a étendu son activité à toutes les questions ». Le colonel Davet, membre de l’état-major particulier du ministre de l’Air depuis 1934, décrivait la situation prépondérante du général Denain et des officiers de son état-major particulier sur

¹ GALLIEN Pascal, *L’état-major...*, *op. cit.*, p. 19 ; *État des officiers de l’Armée de l’Air*, Paris, Lavauzelle, 1935.

² Pour la suite de ce paragraphe : SHD-AA, 1P 16110/2, dossier administratif du général Victor Léon Ernest Denain ; GALLIEN Pascal, *L’état-major...*, *op. cit.*, p. 22.

³ CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 328-329.

⁴ *Ibid.*, p. 327-328 ; SHD-AA, 8 Z 10, témoignage du général Bodet, bande 1, face 1, piste 1 ; SHD-AA, 8 Z 14, témoignage de Pierre Cot, bande 1, face 1, piste 1 ; CARAN, 351 AP/2, memento du 23 septembre 1935 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 6 janvier 1936.

⁵ MAE, Société des Nations (SDN), 2504, lettre du ministre de l’Air au président du Conseil, 28 janvier 1935 ; SHD-AA, 2B 104, divers dépêches et télégrammes rédigés par le cabinet du ministre de l’Air ; SHD-AT, 7N 3438, lettre du ministre de l’Air au ministre de la Guerre, 29 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 3438, lettre du ministre de l’Air au président du Conseil et au ministre des Affaires étrangères, 28 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 3438, lettre du ministre de l’Air au ministre de la Guerre, 12 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 3438, lettre du ministre de l’Air au président du Conseil, 9 mars 1935.

l'EMGAA d'une formule lapidaire : « c'était le chef d'état-major général qui était tout ». Cette prépondérance du ministre et chef d'EMG et de son entourage était aggravée selon le colonel Davet par la faiblesse des effectifs de l'EMGAA en 1934-1935. Celui-ci comptait en 1935 soixante-six officiers en tout, dont seulement treize pour la 2^e section chargée des renseignements et huit pour la 3^e section chargée des opérations¹. La comparaison avec l'EMA – qui disposait de vingt-quatre officiers au 2^e bureau (sans compter la SR-SCR) et de vingt-neuf officiers au 3^e bureau – est ici tout à fait éclairante².

2. *Le général Picard, un adjoint administrateur ?*

Cependant, quelle qu'ait pu être l'ampleur de l'activité du général Denain et des officiers qui servaient dans son état-major particulier, il était secondé dans la direction de l'EMGAA par un officier général ayant le titre de chef d'EMG adjoint, le général Picard. Pierre Rocolle nous décrit cet officier comme « un rude travailleur aux apparences frustes mais à l'esprit très alerte »³. Le général Archaimbault, alors jeune capitaine, servit deux années auprès du général Picard, et il se souvenait, de nombreuses années plus tard, d'un homme « plein de bon sens et d'humour », professant « un ardent patriotisme »⁴. Cependant, le général Bodet, qui servait comme capitaine au sein des 2^e et 3^e sections en 1934-1936, et qui appartint par la suite au cabinet du ministre Pierre Cot, ne tenait pas le général Picard pour « un grand chef », et lui reprochait d'être « resté doctrinalement à 1918 »⁵.

Ce saint-cyrien, breveté d'état-major en 1911 et diplômé du CHEM en 1932, disposait d'une solide expérience en matière d'administration et d'état-major⁶. Sorti de la Grande Guerre chef de bataillon et observateur en avion breveté, il avait été affecté en 1919 au ministère de la Guerre, direction de l'Aéronautique, où il avait dirigé un bureau pendant six années. Après avoir passé son brevet de pilote militaire en 1925 et commandé pendant une année le Centre d'instruction de l'Aviation d'Avord en 1925-1926, il avait exercé les fonctions de directeur-adjoint de l'Aéronautique au ministère de la Guerre de 1926 à 1930. Il commanda ensuite successivement une brigade d'aéronautique puis une région aérienne. Il revint à l'administration centrale en 1934 lorsqu'il fut nommé unique sous-chef de l'EMGAA

¹ *État des officiers de l'Armée de l'Air*, Paris, Lavauzelle, 1935.

² SHD-AT, 1K 225/1, « Adresses et jours de réception des officiers de l'État-major de l'Armée », sans date (probablement 1^{er} semestre 1936).

³ ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 115.

⁴ SHD-AA, 8 Z 30, témoignage du général Archaimbault, bande 1, face 1, piste 1.

⁵ SHD-AA, 8 Z 10, témoignage du général Bodet, bande 1, face 1, piste 1.

⁶ Pour la suite de ce paragraphe : SHD-AA, 1P 16121/4, dossier administratif du général Louis Alphonse Picard ; GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 89 et 132-135.

en mai 1934, puis premier sous-chef à compter de l'été 1934. À partir du mois de septembre de la même année, il exerçait les fonctions de chef d'EMG, avec le titre d'adjoint. Le 7 avril 1936, il était nommé chef de l'État-major de l'Armée de l'Air, sous les ordres du général chef d'EMG. La consultation des archives et le parcours antérieur du général Picard semblent indiquer que la gestion quotidienne de l'EMGAA constituait l'essentiel de ses attributions. Mais il nous semble qu'il intervenait davantage dans le processus d'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère que le général Colson, qui occupait une position comparable à la sienne à l'EMA, sans toutefois toujours parvenir à imposer ses vues. Malgré une documentation lacunaire, nous pouvons avancer que les relations entre le général Picard et le général Denain n'étaient pas harmonieuses. Ainsi, le second infligea-t-il un blâme au premier au mois de décembre 1934, sanction très rarement administrée à ce niveau de responsabilité.

3. Le général Pujo, un chef d'EMG effacé et éphémère

Il semble au contraire que les relations entre le général Picard et le successeur du général Denain au poste de chef d'EMG aient été moins difficiles. Le général Pujo présentait, en effet, un profil assez similaire à celui du général Picard, qu'il avait eu sous ses ordres directs en 1926-1930, alors qu'il était directeur de l'Aéronautique au ministère de la Guerre¹. Saint-cyrien et breveté, il avait servi dans l'infanterie avant de rejoindre l'aviation d'observation dès les premières semaines du conflit en 1914. Au lendemain du conflit, il fut nommé adjoint du directeur de l'Aéronautique (1919-1922) avant de prendre le commandement d'un régiment d'aviation (1922-1924) puis d'une brigade aéronautique (1924-1926). Ayant dirigé pendant quatre années l'Aéronautique au ministère de la Guerre, avec à partir de janvier 1929 le titre de chef d'EMG de l'Aéronautique, il prit le commandement d'une division aérienne au printemps 1930, avant de recevoir celui d'une région aérienne en 1933. Membre du CSA à compter de l'année 1931, il exerça le commandement des Forces aériennes de coopération et l'inspection de l'Aéronautique de renseignement (1933-1935).

Il fut nommé chef d'EMG de l'Armée de l'Air et vice-président du CSA le 27 décembre 1935. Claude d'Abzac-Epezy le compte parmi les « pères fondateurs de

¹ Pour la suite de ce paragraphe : SHD-AA, 1P 12094/2, dossier administratif du général Bernard Bertrand Léon Pujo.

l'aviation militaire, puis de l'Armée de l'Air »¹. Il ne demeura pourtant en poste que neuf mois et demi, et sa participation à l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère semble avoir été tout à fait limitée à la participation à diverses réunions informelles et comités avec les autres chefs d'EMG et les ministres titulaires des portefeuilles de la Guerre, de la Marine et de l'Air. Encore faut-il noter que sa participation, en ces occasions, fut tout à fait passive. Ainsi ne prit-il pas la parole lors du HCM du 18 janvier 1936 et lors de la réunion interministérielle du 7 février suivant². De même, lors de la réunion des chefs d'EMG du 19 février, il ne prit la parole que pour approuver le général Gamelin et poser une question d'ordre technique³. Enfin, il faut relever que l'arrivée boulevard Victor de Pierre Cot annonçait une éviction rapide, et réduisit nettement ses possibilités d'influer sur l'élaboration de l'avis en politique étrangère.

B. Les sous-chefs et les sections de l'EMGAA dans l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère

En 1935, l'EMGAA comptait deux sous-chefs d'EMG. En théorie, et selon les textes alors en vigueur, le premier sous-chef d'EMG avait sous sa responsabilité les 1^{ère}, 5^e et 6^e sections, tandis que le second sous-chef avait autorité sur les 2^e, 3^e et 4^e sections⁴. Le général Keller, ancien chef d'état-major du général Barès, inspecteur général des Forces aériennes puis de l'Armée de l'Air, fut nommé premier sous-chef le 1^{er} septembre 1934. Au début du mois de juin 1935, le général Mouchard lui succéda au poste de premier sous-chef, et demeura à ce poste jusqu'en juillet 1936. Le colonel Odic occupa le poste de second sous-chef de septembre 1934 à juillet 1936. Cependant, en dépit de la loi de juillet 1934, ce dernier n'intervint jamais en matière de renseignement ou de doctrine d'emploi de l'Armée de l'Air, et il semble que ce fut également le cas du général Keller.

Les questions liées aux relations avec les puissances étrangères furent traitées directement par le général Picard – en particulier au cours du premier semestre 1935 – ou par le général Mouchard – à partir du printemps 1935⁵. Ces deux officiers généraux représentèrent notamment l'EMGAA au sein des divers comités et réunions

¹ D'ABZAC-EPEZY Claude, *L'Armée de l'Air de Vichy, 1940-1944*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1997, p. 137.

² SHD-M, 1BB 8/39, « Séance du 18 janvier 1936 » et « Réunion des ministres de la Défense Nationale au ministère de la Guerre le 7 février 1936 ».

³ SHD-M, 1BB 8/39, « Conférence des chefs d'état-major du 19 février 1936 ».

⁴ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 77 et 132-133.

⁵ SHD-AA, 2B 104 et 106.

interministérielles où il était question de la politique étrangère et de stratégie globale, et le général Mouchard dirigea la délégation de l'Armée de l'Air qui se rendit à Londres au mois d'avril 1936¹. Sorti de Saint-Cyr en 1907, breveté pilote dès 1912, breveté de l'ESG en 1920 et du CHEM en 1934, le général Mouchard avait successivement exercé des commandements aériens et servi dans les états-majors au cours de la Guerre de 1914-1918².

Par la suite, ses compétences et son intelligence s'étaient affirmées, tant en ce qui concernait les questions d'organisation et de logistique, que pour ce qui ressortait de la stratégie et de la doctrine. Il semble que ces qualités n'échappèrent pas aux généraux Picard et Pujol. Le premier jugea en 1935 qu'il était « destiné aux plus hautes fonctions ». Le second fut encore plus louangeur : « par son intelligence, son jugement sûr, sa connaissance approfondie de l'aviation, son sens de l'autorité et la fermeté de son caractère, le général Mouchard se place parmi les officiers les plus qualifiés pour occuper les hauts postes de l'Armée de l'Air ». Il est très difficile, en raison des lacunes de la documentation dont nous disposons, de déterminer assez précisément quelles étaient exactement les attributions du général Mouchard – notamment en matière de répartition des sections de l'EMGAA entre lui et le colonel Odic. Le fait que le général Mouchard établit la notation des chefs des 2^e et 3^e sections en 1935 indique cependant que le premier sous-chef d'EMG disposait une certaine autorité sur ces sections³.

La 2^e section de l'EMGAA était en charge des questions de renseignement. Elle était dirigée en 1935 et jusqu'à l'été 1936 par le lieutenant-colonel Duvernoy. René Duvernoy s'était engagé dans la cavalerie en 1908, avant d'intégrer quatre ans plus tard l'École d'application de cavalerie de Saumur, dont il sortit sous-lieutenant⁴. Breveté pilote militaire en juin 1915, il exerça divers commandements à l'Armée d'Orient en 1915-1917 – le service aéronautique de cette armée étant commandé par le capitaine, puis chef d'escadrons Denain. Après un passage par l'École d'aviation maritime, puis par la Tunisie, il servit au Levant, de nouveau sous les ordres du futur chef d'EMG de l'Armée de l'Air. Après deux années au

¹ Par exemple : SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 24 octobre 1935 » ; SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 31 octobre [1935] », « Séance du 11 septembre 1935 », « Compte-rendu de la réunion du 19 septembre 1935 » et « Compte-rendu de la séance du 26 septembre [1935] » ; SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 3 octobre (4^e séance) » ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion au ministère de la Guerre le 20 novembre [1935] à 10 heures » ; SHD-M, 1BB 2/200, « Revendication turque concernant la remilitarisation des Détroits », SE de l'EMGM, 11 mai 1936.

² Pour la suite de ce paragraphe : SHD-AA, 1P 4690/1, dossier administratif du général Henri Eugène Mouchard ; ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 182-183.

³ SHD-AA, 1P 27544/2, dossier administratif du colonel René Frédéric Duvernoy ; SHD-AA, 1P 29977/1, dossier administratif du général Jean Charles Romatet.

⁴ Pour la suite de ce paragraphe : SHD-AA, 1P 27544/2, dossier administratif du colonel René Frédéric Duvernoy.

sous-secrétariat d'État à l'Aéronautique (1923-1925), il fut admis à l'ESG (1925-1927), où il perfectionna son anglais et son allemand. Il intégra ensuite l'état-major de la 19^e région militaire (1927-1929), où il se spécialisa dans les questions de renseignement, à la satisfaction de ses supérieurs. Son passage au 2^e bureau de l'EMA (1929-1930) lui permit de travailler sur l'aviation allemande et fut également couronné de succès, puisque sanctionné par deux appréciations élogieuses du colonel Lainey. Après un séjour de deux années à la mission militaire française en Pologne (1930-1932), il intégra ensuite l'état-major de l'inspecteur général des Forces aériennes (1932-1934), servant à ce poste successivement les généraux Hergault, Barès et Denain – ce dernier le chargeant notamment de la mission délicate de liaison avec l'inspecteur général de l'Armée. Affecté à la 34^e escadre pendant sept mois, où il fut noté comme « officier d'élite » par le général Tulasne, il prit en septembre 1934 la tête de la 2^e section de l'EMGAA. Il reçut alors des généraux Picard et Mouchard des notes tout à fait positives. Le lieutenant-colonel Duvernoy semble donc avoir réuni sur sa personne trois caractéristiques qui justifèrent sa nomination : brillantes qualités d'officier, spécialisation dans les questions de renseignement et proximité avec le chef d'EMG.

À maints égards, la 2^e section de l'EMGAA semblait être la duplication du 2^e bureau de l'EMA¹. Nombre des officiers qui y servaient avaient servi antérieurement au 2^e bureau de l'EMA. Les sections géographiques composant la 2^e section établissaient régulièrement divers bulletins et études portant sur les aéronautiques étrangères grâce aux rapports des attachés aériens, à l'étude de la presse étrangère, et aux informations diverses recueillies par des personnalités françaises voyageant à l'étranger et possédant des qualifications professionnelles adéquates².

Cependant, les moyens de la 2^e section de l'EMGAA étaient relativement limités si l'on les compare à ceux dont disposait le 2^e bureau de l'EMA. Les effectifs étaient tout d'abord nettement inférieurs : onze officiers pour la première contre vingt-quatre pour le second – non compris les officiers de la SR-SCR³. Il n'existait par ailleurs pas de SR propre à l'EMGAA, mais des officiers de l'Armée de l'Air étaient détachés au SR de l'EMA, non seulement dans les postes de SR établis à proximité des frontières, mais également au siège

¹ Pour la suite de ce paragraphe : JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 32-34.

² SHD-AA, 2B 57, « Guide de l'observateur aérien », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} octobre 1935 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 32-33.

³ *État des officiers de l'Armée de l'Air*, Paris, Lavauzelle, 1936 ; SHD-AT, 7N 2484, « Pièce n°3725/B du 12 décembre 1936 ».

du SR – où ils formaient la section Air appelée aussi Matériel Guerre Aviation¹. Il semble que les officiers aviateurs de la SR et le 2^e bureau de l'EMGAA ne correspondaient pas directement, et les premiers demeurèrent assez étroitement subordonnés au chef de la SR-SCR, en étant placés sous l'autorité technique et hiérarchique du chef de la section Air du SR². Enfin, sans doute en partie du fait de l'évolution technique rapide de l'aviation militaire dans les années trente, l'activité de la 2^e section était orientée très largement vers le renseignement technique et tactique, en partie vers le renseignement économique et industriel, et bien peu vers le renseignement stratégique et politique³.

La 3^e section de l'EMGAA intervenait également dans le processus d'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère, en envisageant les hypothèses de conflit et les moyens à mettre en œuvre pour chacune d'elles et en participant avec la 2^e section à la mise sur pied des accords aériens avec les puissances amies⁴. Cependant, comptant seulement huit officiers en 1935 et neuf officiers en 1936, et chargée non seulement des questions opérationnelles d'emploi des unités, mais également de l'instruction et des écoles, elle joua, semble-t-il, un rôle assez limité dans le domaine qui nous intéresse⁵. Cette section était dirigée par le lieutenant-colonel Romatet. Saint-cyrien de la promotion 1913-1914, il fut rapidement orienté vers l'aéronautique. Après une guerre qui lui valut de nombreuses citations, il servit en métropole, mais aussi au Sénégal et en Rhénanie. Diplômé de l'ESG, il fut nommé chef de la 3^e section de l'EMGAA le 8 novembre 1934. À ce poste, il fut classé parmi l'« élite » des officiers par ses supérieurs, le généraux Picard et Mouchard, ce dernier l'appréciant comme un « officier supérieur d'une valeur exceptionnelle, aussi complet que modeste ».

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 17 ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 57 ; DANIS Jean, *Les espions de l'Armée de l'Air française, le SR Air (1935-1945)*, 1^{er} volume, Chemillé-sur-Indrois, H. de Chivré, 2010, p. 24-28 ; BÉZY Jean, *Le SR Air*, *op. cit.*, p. 9 et 19 ; SHD-AA, 2B 57, « Guide de l'observateur aérien », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} octobre 1935 ; NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 39.

² BÉZY Jean, *Le SR Air*, *op. cit.*, p. 15 ; DANIS Jean, *Les espions...*, *op. cit.*, p. 28-29 ; NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 39.

³ SHD-AA, 2B 57, « Guide de l'observateur aérien », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} octobre 1935 ; SHD-AA, 2B 57, « Table des matières des bulletin de renseignements parus en 1935 », 2^e section de l'EMGAA, sans date.

⁴ SHD-AA, 1B 3, « Rapport au Comité Permanent de la Défense Nationale », 3^e bureau de l'EMAA, 23 décembre 1936 ; SHD-AA, 2B 97, « Note pour Monsieur le ministre de l'Air (cabinet militaire) », 3^e bureau de l'EMAA, 28 octobre 1936 ; SHD-AA, 2B 97, « Éléments pouvant servir de base à un projet de pacte d'entr'aide aérienne entre la Roumanie et la France », 2^e et 3^e bureau de l'EMAA, 18 novembre 1936.

⁵ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 109.

Conclusion

L'action de l'EMGAA nous apparaît donc comme une essentiellement organisée autour de la personnalité des généraux Picard et Mouchard. La faible part prise par les sections de l'EMGAA dans l'élaboration de l'avis de politique étrangère a donc des origines multiples. La faiblesse des effectifs des 2^e et 3^e sections de l'EMGAA nous semble un facteur majeur, associé à l'absence d'un organe spécifique dédié à l'étude de l'évolution des questions diplomatiques et internationales – sur le modèle de la SE à l'EMGM. Par ailleurs, l'absence d'entente profonde entre le chef effectif de l'EMGAA, le général Picard, et le ministre de l'Air et la position très particulière du général Denain – à la fois ministre de l'Air et chef d'EMG de l'Armée de l'Air – expliquent la prépondérance de ce dernier dans l'élaboration de cet avis. Le départ du général Denain, suivi de l'arrivée d'un chef d'EMG à l'envergure moins affirmée et d'un ministre de l'Air novice en la matière semble avoir permis au général Mouchard de s'imposer comme le responsable des questions liées à la politique étrangère au sein de l'EMGAA.

IV. Le fonctionnement des EMG : diffusion de l'information et élaboration de l'avis en matière de politique étrangère au sein des EMG

Introduction

Après avoir ainsi décrit et analysé l'architecture institutionnelle des EMG en 1935-1936, nous dépasserons cette approche pour tenter de saisir les mécanismes de diffusion de l'information et d'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère à l'intérieur de chaque EMG et entre ces EMG. En effet, l'avis en matière de politique étrangère délivré par les EMG comportait dans la majorité des cas des considérations fondées sur l'analyse de données militaires terrestres, navales et aériennes. Sur la base de ce constat, l'on peut supposer l'existence de relations d'échange et d'information mutuelle entre les EMG. Pour comprendre ces relations inter-EMG, il sera nécessaire, dans un premier temps, d'étudier la diffusion au sein des EMG de l'information utile à l'élaboration de l'avis de politique étrangère.

A. La diffusion de l'information à l'intérieur des EMG

Le fonctionnement des EMG obéissait à des règles, dont certaines avaient parfois été mises par écrit, qui régissaient la circulation de l'information en leur sein. Structures pyramidales et hiérarchisées, elles prévoyaient avant tout la circulation de l'information du bas de l'échelle hiérarchique vers le haut. Les étapes de la circulation d'une information étaient d'autant plus nombreuses que l'EMG comportait un effectif étoffé. Les règles régissant la production et la diffusion de documents par la 2^e section de l'EMGAA avaient été explicitement précisées à l'automne 1935¹. Cette documentation comprenait des « carnets de silhouettes d'avions avec matérialisation des champs de tir » et des « notices sur les aéronautiques étrangères », très largement diffusées au sein de l'Armée de l'Air. Destinées aux organes de commandement, les « études sur les aéronautiques étrangères » reprenaient les informations des notices, mais de façon plus détaillée et analytique. Les « bulletins trimestriels de renseignements sur les aéronautiques étrangères » étaient, semble-t-il,

¹ SHD-AA, 2B 57, « Guide de l'observateur aérien », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} octobre 1935.

amplement diffusés, contrairement aux « comptes-rendus de renseignement » et aux « études d'un caractère très secret », destinés au seul haut commandement. L'on possède de nombreux exemplaires des bulletins trimestriels de renseignements établis par la 2^e section de l'EMGAA¹. Ces bulletins traitaient presque exclusivement de l'évolution des aéronautiques militaires étrangères – description des modèles prototypes et construits en série, formation des pilotes militaires, infrastructures aériennes, production aéronautique, organisation et doctrine d'emploi des forces militaires aériennes... La numérotation des exemplaires nous permet de mesurer l'ampleur de la diffusion de ces bulletins trimestriels – ainsi fut-il imprimé au minimum cent vingt-et-un exemplaires du bulletin couvrant le quatrième trimestre 1935 et le premier trimestre 1936².

Pour sa part, le 2^e bureau de l'EMGM produisait des bulletins de renseignements, rédigés à un rythme mensuel, dont la diffusion fut restreinte en mars 1936, date à laquelle il fut considéré comme une « pièce secrète »³. La liste des destinataires comprenait alors, outre le ministre et le chef d'EMG de la Marine, l'ensemble des officiers généraux marins investis d'un commandement important, les préfets maritimes, ainsi que les autres bureaux de l'EMG et les attachés navals. Le 2^e bureau de l'EMGM émettait également des bulletins d'études, à un rythme trimestriel, dont la diffusion semble avoir été très large – outre divers organes de la Marine, l'EMGAA et l'EMA étaient également destinataires⁴. Ne pouvant contenir les informations à caractère secret – en raison de sa large diffusion –, le bulletin de renseignements était doublé par un « bulletin du haut commandement » jusqu'en juillet 1936⁵. On dispose par ailleurs d'études réalisées ponctuellement, souvent conjointement avec la SE ou le 3^e bureau, consistant en une mise au point sur une question de droit international ou sur un problème stratégique⁶. La SE pour sa part produisait des études relatives à une question spécifique de politique internationale ou de stratégie générale, ainsi que, pour la période

¹ SHD-AA, 2B 57 et 2B 58.

² SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères – 2^e partie », 2^e section de l'EMGAA, 4^e trimestre 1935 et 1^{er} trimestre 1936.

³ SHD-M, 1BB 2/83, « Circulaire aux destinataires du B. R. », 2^e bureau de l'EMGM, 25 mars 1936.

⁴ SHD-M, 1BB 2/180, « Bulletin de renseignements n°31 », 2^e bureau de l'EMGM, 10 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/94, « Répartition du B. E. n°53 », 2^e bureau de l'EMGM, juillet 1938 ; SHD-M, 1BB 2/175, « Bulletins de renseignements », SE de l'EMGM, 27 octobre 1937.

⁵ SHD-M, 1BB 2/175, « Bulletins de renseignements », SE de l'EMGM, 27 octobre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/175, lettre du ministre de la Marine intitulée « Bulletin du haut commandement », SE de l'EMGM, 17 novembre 1937.

⁶ SHD-M, 1BB 2/201 « Considérations sur les questions de droit international maritime soulevées par l'application de l'art. 16 du Pacte », 2^e bureau et SE de l'EMGM, 15 novembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/201, « Considérations sur les questions de droit international maritime soulevées par l'application de l'art. 16 du Pacte », 2^e bureau et SE de l'EMGM, 19 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/39, « Considérations sur les questions de droit international soulevées par l'application de l'article 16 », SE et 2^e bureau de l'EMGM, 19 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/115, « Note sur l'éventualité d'un conflit germano-russe », 2^e bureau de l'EMGM, 2 avril 1935.

1934-1935, des bulletins intitulés « Évolution de la politique en Europe » résumant plusieurs semaines de politique internationale¹. L'on peut supposer, au vu des annotations apposées en marge et au moins en ce qui concerne les pièces issues de la SE, que le chef d'EMG en avait directement connaissance. À partir du mois de novembre 1937, la SE acquit la responsabilité de la rédaction du bulletin du haut commandement destiné au chef d'EMG, aux inspecteurs généraux de la Marine, aux commandants en chef des escadres et aux préfets maritimes².

La documentation produite par le 2^e bureau de l'EMA était plus abondante, et sa production plus régulière. Il émettait tout d'abord une synthèse hebdomadaire des principaux renseignements recueillis et un bulletin de renseignements bimensuel³. Ces documents étaient distribués au haut commandement, au ministre de la Guerre, aux ministères de l'Air et de la Marine. La synthèse hebdomadaire était constituée par la compilation de fiches mentionnant chacune un renseignement. Étaient précisées la teneur du renseignement, mais aussi son origine, sa valeur, ainsi que, parfois, l'interprétation qu'en faisait le 2^e bureau. Le bulletin de renseignements était un document plus élaboré, comportant des « études » – portant par exemple sur les grandes manœuvres de l'armée d'une grande puissance, ou l'orientation de l'effort militaire d'une puissance étrangère l'année précédente – mais aussi des « nouvelles militaires ». À partir de l'été 1936, le 2^e bureau fut également chargé de rédiger, sans doute à l'usage du haut commandement, un « répertoire des principaux événements politiques du mois » permettant de « suivre de près l'évolution de la situation politique internationale »⁴.

Cependant, il ne faudrait pas déduire de la structure des EMG – hiérarchisée et pyramidale – une circulation de l'information dans un sens unique ascendant. C'est ainsi qu'à l'EMA, le rapport hebdomadaire rassemblait autour du chef d'EMG ou de l'un de ses deux

¹ SHD-M, 1BB 2/180, « Représentation de la Marine aux obsèques du maréchal Pilsudski (Varsovie 17 mai – Cracovie 18 mai) », SE de l'EMGM, sans date ; SHD-M, 1BB 2/180, « L'Italie et la question des sanctions », SE de l'EMGM, 9 juin 1936 ; SHD-M, 1BB 2/180, « Note – Les sanctions contre l'Italie et leurs répercussions possibles sur la politique navale française », 10 juin 1936 ; SHD-M, 1BB 2/180, « Évolution de la situation politique en Europe (période du 1^{er} mars au 15 juin 1935) », SE de l'EMGM, sans date ; SHD-M, 1BB 2/184, « Note – Position de l'Italie dans la politique européenne », SE de l'EMGM, 6 juillet 1936 ; SHD-M, 1BB 2/200, « Note – Arguments en faveur du maintien du statu-quo en matière de liberté de navigation dans les Détroits », SE de l'EMGM, 20 juin 1936 ; SHD-M, 1BB 2/200, « Dispositions principales de la conférence de Montreux », SE de l'EMGM, 23 juillet 1936 ; SHD-M, 1BB 8/38, « Note – le conflit italo-abyssin et ses répercussions possibles », SE de l'EMGM, 9 septembre 1935.

² SHD-M, 1BB 2/175, lettre du ministre de la Marine intitulée « Bulletin du haut commandement », SE de l'EMGM, 17 novembre 1937.

³ SHD-AT, 7N 2506 et 2510 à 2516 ; SHD-AT, 7N 2484, « Note pour les sections – rapport hebdomadaire », 15 novembre 1933 ; ALEXANDER Martin S., « "Did the Deuxième Bureau Work ?" ... », *op. cit.*, p. 311-312 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 27.

⁴ SHD-AT, 7N 2521, « Répertoire[s] des principaux événements politiques », 2^e bureau de l'EMA, juin à septembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2521, « Note pour les sections S.A.E. », 2^e bureau de l'EMA, 26 juin 1936.

adjoints des représentants des quatre bureaux et de plusieurs services ou sections¹. Il était l'occasion pour chaque chef de bureau d'exposer l'évolution des questions de son ressort. Le lieutenant-colonel Gauché intervenait régulièrement pour faire le point sur les progrès du réarmement allemand, mais aussi sur l'évolution des forces militaires d'autres puissances ou sur les événements diplomatiques récents, prévisibles ou annoncés en Europe et dans le monde. Ce partage de l'information pouvait également conduire le haut commandement à exprimer devant les responsables de l'EMA – chefs de bureaux et sous-chefs de l'EMA – leurs vues personnelles, et notamment leur perception de l'évolution de l'environnement international. À partir de 1933, la préparation du rapport hebdomadaire des principaux renseignements à présenter au ministre de la Guerre était également l'occasion d'un rapport du 2^e bureau réunissant autour du chef et du sous-chef les chefs de sections géographiques².

B. Coopération et échanges de renseignements entre les EMG

1. La situation particulière de l'EMGAA et de l'Armée de l'Air

Avant de préciser la réalité des échanges en matière de renseignements entre les EMG, il faut rappeler les tensions qui pouvaient, à l'occasion, surgir entre ces entités. La création de l'Armée de l'Air n'avait pas été sans heurter les conceptions de nombre de marins et de soldats, à commencer par le maréchal Pétain et le général Weygand³. La virulence de ces conflits autour de la question du degré d'autonomie ou de l'indépendance à accorder à la toute jeune Armée de l'Air, jointe à la persistance de la controverse sur l'unification des forces militaires ouverte par l'éphémère institution d'un ministère de la Défense Nationale en 1932, nuisait en 1935-1936 à la qualité des rapports entre les EMG⁴. La question du statut et de l'organisation de l'aéronautique navale ne fut tranchée qu'à l'été 1936. Jusqu'à cette époque, les échanges entre marins et aviateurs à ce sujet furent empreints d'un haut degré de tension. Ainsi, une réunion tenue le 23 novembre 1934 visant à répartir entre Air et Marine les bases jusque là mixtes, fut l'occasion pour le général Denain d'accuser « en termes assez violents » les marins de se livrer à une « manœuvre » portant atteinte à « l'unité du ministère de l'Air »⁵.

¹ SHD-AT, 7NN 15, rapports de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2290, « Dossier 2 – Rapports » ; CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3 ; ALEXANDER Martin S., « "Did the Deuxième Bureau Work ?" ... », *op. cit.*, p. 312.

² SHD-AT, 7N 2484, « Note pour les sections », 2^e bureau de l'EMA, 11 octobre 1933.

³ CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 330.

⁴ SHD-M, 120GG 2/ 2, lettre de l'amiral Darlan à l'amiral Durand-Viel, 26 février 1932 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 15-16.

⁵ SHD-M, 108GG 2/2, « Procès-verbal d'une intervention du général Denain, ministre de l'Air au cours de la réunion du 23 novembre de la Commission Interministérielle Air-Marine, chargée de l'étude des relations à établir entre l'Air et la Marine au sujet de l'Aéronautique Maritime », 23 novembre 1934.

Quelques mois plus tard, le capitaine de vaisseau Godfroy, chef du service central de l'Aéronautique au ministère de la Marine, annota comme « bien mérité[e] » une « lettre ouverte à M. le général Denain, ministre de l'Air », accusant ce dernier de divulgation d'informations secrètes, de favoritisme, d'intrigue et de mensonge¹. Dans un témoignage ultérieur, le contre-amiral Auphan, membre du cabinet du ministre de la Marine de 1934 à 1936, reconnaissait qu' « il y [avait] eu, jusqu'à la guerre, une jalousie regrettable entre l'Air et la Marine »².

Pour sa part, le général Gamelin insista auprès du chef d'état-major impérial de l'armée britannique au début de l'année 1935 sur « la nécessité d'établir la plus étroite collaboration entre l'Armée et l'Armée de l'Air »³. Et le général d'ajouter : « les relations entre l'Armée et l'Armée de l'Air doivent être différentes de celles existant entre l'Armée et la Marine », forces terrestres et forces navales étant sur le théâtres des opérations « juxtaposées », et non « superposées ».

À l'automne 1935, le 3^e bureau de l'EMA, ayant reçu d'un officier de l'Armée appartenant au cabinet du général Denain des informations sur la réorganisation des forces aériennes, s'inquiétait vivement d'une possible réduction des forces aériennes de coopération – unités aériennes mises à la disposition du haut commandement terrestre en cas de conflit – dans le cadre du plan de rénovation de l'Armée de l'Air⁴. Au mois de juillet 1936, le général Pujos informa le général Georges des projets de la nouvelle équipe dirigeante du boulevard Victor, impulsés par le général Jauneaud, chef du cabinet militaire de Pierre Cot, consistant en un accroissement des moyens du bombardement au détriment de l'aviation d'observation – par redéploiement de personnels essentiellement⁵. Le déficit en pilotes ainsi créé dans les forces aériennes de coopération devait être comblé par un recours aux pilotes réservistes. Pointant les dangers de ce projet, le général Georges envisageait, en conséquence, de revenir sur les accords antérieurs avec l'Armée de l'Air et d'obtenir du Parlement l'attribution de « formations aéronautiques » à l'Armée. La querelle entre haut commandement terrestre et haut commandement aérien se poursuivit jusqu'à l'été 1939 – et, au-delà, jusqu'au printemps

¹ SHD-M, 108GG 2/2, « Lettre ouverte à Monsieur le général Denain, ministre de l'Air », *Vendémiaire*, 5 mars 1935.

² SHD-M, 7GG 10/2, témoignage de l'amiral Auphan, page 3.

³ PRO, WO, 106/5137, « Notes on conversations with general Gamelin », colonel Heywood, sans date (probablement fin février 1935), p. 2.

⁴ SHD-AT, 2N 19, « Réunion du Haut-Comité le 11 septembre 1935 », 3^e bureau de l'EMA, 9 septembre 1935 ; *État des officiers de l'Armée de l'Air*, Paris, Lavauzelle, 1935.

⁵ SHD-AT, 1N 46, note sans titre, 24 juillet 1936 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 21 mars 1941, p. 4-5.

1940¹. Subordination des unités aériennes et de la DCA, emploi tactique de l'aviation d'assaut, part respective de la chasse, du renseignement et du bombardement dans les programmes de réarmement et dans les unités de l'Armée de l'Air, furent autant de sujets persistants de querelle entre le boulevard Victor et la rue Saint-Dominique.

2. Des échanges d'information réguliers entre les bureaux des EMG

Malgré ces tensions entre les chefs des trois armées, l'on constate l'existence de flux d'information entre les différents EMG durant toute la période de notre étude, essentiellement au niveau des bureaux. Sur le plan de la recherche du renseignement, la SR-SCR, organe de l'EMA, coopérait avec les organes de la Marine et de l'Armée de l'Air². Des officiers de l'Armée de l'Air travaillaient quotidiennement au sein de l'équipe dirigeante de la SR-SCR. Le lieutenant-colonel Ferrand, officier aviateur, dirigea de 1932 à 1937 les recherches en matière de matériels de guerre et aéronautiques étrangers, et reçut à ce poste les éloges de ses supérieurs, y compris les généraux Gamelin et Colson³. Certains postes de renseignements, définis comme « mixtes », comprenaient, outre une majorité d'officiers de l'Armée, quelques aviateurs et marins. Ce fut le cas, pour les marins, du BREM de Metz et de la SEA d'Alger. Par ailleurs, le chef de la SR-SCR rencontrait le chef du 2^e bureau de l'EMGM très régulièrement – le colonel Paillole parle de « rapports extrêmement confiants » consistant en un « échange de renseignements de toute nature »⁴. En revanche, les renseignements issus des écoutes et des interceptions n'étaient, semble-t-il, pas partagés. Le colonel Paillole attribuait ce fait au caractère ombrageux du commandant Bertrand, chef de la section du chiffre à la SR-SCR, et le regrettait d'autant plus qu'il estimait que « le service d'écoutes de la Marine était remarquable »⁵.

Au niveau des 2^{es} bureaux proprement dits, c'est-à-dire des organes chargés de l'analyse et de la synthèse du renseignement, l'on constate en parcourant des archives que nombre de documents, aussi bien ceux produits à un rythme périodique que diverses études ponctuelles, étaient échangés entre les EMG. Ainsi, en 1935, le lieutenant-colonel Duvernoy transmet les bulletins d'informations et études sur les aéronautiques étrangères aux 2^e et

¹ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente, la bataille de France, 1939-1940*, Paris, Economica, « Campagnes et stratégies », n°22, « Les grandes batailles », 2005, p. 54-64.

² SHD-M, 12GG 9/1, témoignage du colonel Paillole, page 8 ; SHD-M, 1BB 2/95, « Note historique n°24 », 18 mars 1932 ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 57.

³ SHD-AA, 1P 28460/1, dossier administratif du lieutenant-colonel Paul Gaston Ferrand

⁴ SHD-M, 12GG 9/1, témoignage du colonel Paillole, page 2.

⁵ SHD-M, 12GG 9/1, témoignage du colonel Paillole, page 7.

3^e bureaux de l'EMA¹. D'autres notes issues de la 2^e section de l'EMGAA, et traitant d'une question spécifique, furent transmises au 2^e bureau de l'EMA – notamment celles faisant le point sur les armements aériens des puissances étrangères, telles que l'Allemagne et la Grande-Bretagne². Ce flux d'information existait donc dès 1935 et fut maintenu jusqu'en 1939³. De la même façon, la 3^e section de l'EMGAA tint l'EMA informé de l'élaboration de conventions aériennes avec des puissances amies⁴. Dans le sens inverse, on retrouve dans les archives de l'EMGAA nombre de documents issus du 2^e bureau de l'EMA, en particulier les bulletins de renseignements⁵. Ici aussi, l'on constate une continuité certaine entre la période 1935-1936 et la période ultérieure, tant au niveau des 2^{es} bureaux/section, qu'à celui des 3^{es} bureaux/section⁶. Par ailleurs, certains bulletins de la 2^e section de l'EMGAA mentionnaient de façon détaillée les progrès des forces militaires terrestres allemandes, et ceci indique clairement, quoiqu'implicitement, que le 2^e bureau de l'EMA fournissait des informations à ce sujet⁷. De la même façon, les 2^{es} et 3^{es} bureaux de l'EMGM et de l'EMA échangèrent documentation et renseignements tout au long de notre période d'étude⁸.

Les relations entre l'EMGAA et l'EMGM, en ce qui concernaient l'échange de renseignements, semblent avoir été moins denses. Tout d'abord, il n'existe aucune trace de rapports étroits entre les officiers marins et aviateurs chargés de la collecte du renseignement.

¹ SHD-AA, Fonds rapatrié de Moscou (MO), 124, bordereaux d'envoi des bulletins d'information et études sur les aéronautiques étrangères, 2^e section de l'EMGAA, 9 avril, 3 mai et 22 juillet 1935.

² SHD-AT, 7N 2697 ; SHD-AT, 7N 2854, « Bulletin de renseignements », attaché de l'Air à Londres, 19 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3107, bordereau de transmission à l'EMA du « procès-verbal des conversations tenues à Paris les 26, 27 et 28 novembre 1936 entre les représentants de l'État-Major Général Tchécoslovaque et de l'État-Major de l'Armée de l'Air français », 2^e bureau de l'EMAA.

³ SHD-AT, 7N 3111, « Tchécoslovaquie – Aviation militaire – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 20 janvier 1938 ; SHD-AT, 7N 3115, « Note du commandant Lorient au sujet de son entretien avec le colonel Hajek, Chef du 2^e Bureau de l'État-Major Tchécoslovaque (28 novembre 1936) » ; SHD-AT, 7N 3180, notes, études et textes de conférences réalisées de 1933 à 1939 à la 2^e section de l'EMGAA puis au 2^e bureau de l'EMAA sur l'aviation soviétique ; SHD-AT, 7N 3438, dossier « Conversations d'E.M. franco-britanniques, janvier-mai 1938 ».

⁴ SHD-AT, 7N 3447, dossier 1, « Coopération des aviations française et tchécoslovaque, française et polonaise »

⁵ Par exemple : SHD-AA, 2B 60, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie en cas de conflit franco-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936 ; SHD-AA, 2B 60, « Note sur l'armement dans l'armée allemande et considérations sur la mobilisation industrielle », 2^e bureau de l'EMA, 20 avril 1936 ; SHD-AA, 2B 61, « Note sur les progrès de l'Armée de l'Air allemande », 2^e bureau de l'EMA, 16 octobre 1936 ; SHD-AA, 2B 83, « Note sur la situation de l'armée italienne », 2^e bureau de l'EMA, 22 septembre 1936.

⁶ Par exemple : SHD-AA, 2B 67, « Note sur l'attaque des fronts fortifiés », 3^e bureau de l'EMA, juillet 1939 ; SHD-AA, 2B 67, « Note sur l'état des travaux allemands de fortification sur les frontières française et belge à la date du 5 septembre 1938 », 2^e bureau de l'EMAA, 26 septembre 1938 ; SHD-AA, 2B 104, « Mémento sur la conduite générale de la guerre sur terre », 3^e bureau de l'EMA, 7 mars 1938.

⁷ SHD-AA, 2B 57, « Table des matières des bulletins de renseignements parus en 1935 », 2^e section de l'EMGAA, sans date ; SHD-AA, 2B 60, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne au cours de l'année 1936 », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937, p. 10.

⁸ SHD-AT, 7N 2642, « Note de renseignements – Indices de tension en fin mars 1939 », 2^e bureau de l'EMGM, 27 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 3571, « Analyse d'une notice de la Marine relative aux questions de droit international soulevées par l'application de l'article 16 du Pacte », 2^e bureau de l'EMA, 8 novembre 1935 ; SHD-AT, 7N 4190, « Les États du Levant sous mandat », SE de l'EMGM, janvier 1939 ; SHD-M, 1BB 3/31, « Quatre conférences de politique militaire », 2^e bureau de l'EMA, printemps 1934 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletins de renseignements » et « Études », 2^e bureau de l'EMA, 1935 à 1939.

De plus, dans une note faisant en mars 1936 le point sur la diffusion du bulletin de renseignements du 2^e bureau de l'EMGM, l'amiral Durand-Viel et le commandant Gaudin de Villaine mentionnaient « pour mémoire, 2^e bureau et SCR de la Guerre », mais aucunement l'EMGAA¹. La 2^e section de ce dernier transmet cependant quelques documents à l'EMGM, tels que, très régulièrement, le bulletin de renseignements sur les aéronautiques étrangères, ou encore une note sur la définition de la neutralité aérienne à l'automne 1935².

À l'échelon supérieur, en revanche, il ne semble pas qu'une liaison régulière existait entre les sous-chefs d'EMG. Dans ses souvenirs, le général Loizeau ne mentionne à aucun moment une liaison régulière avec les sous-chefs d'EMG de l'EMGAA ou de l'EMGM³. De même, les mémentos établis quotidiennement par le général Schweisguth ne mentionnent que peu d'échanges avec les sous-chefs de l'EMGM, et encore moins avec ceux de l'EMGAA. Ainsi, au premier trimestre 1936, on ne trouve aucune mention d'entretien particulier avec le général Mouchard et seulement trois avec le contre-amiral Abrial⁴. Il apparaît clairement que ces contacts étaient tout à fait épisodiques, et motivés par la nécessité de concerter les positions entre différents EMG sur un sujet précis, tel que l'orientation générale des conversations militaires franco-britanniques. Le contre-amiral Decoux, plus ou moins assimilable à un sous-chef d'EMG de par son grade et sa situation de subordonné immédiat du chef d'EMG, ne mentionnait pas, dans sa correspondance personnelle avec les attachés militaires, de contacts réguliers avec les sous-chefs de l'EMA et de l'EMGAA⁵.

3. Une coopération étroite entre les chefs d'EMG

Les rapports entre les chefs d'EMG lors de la période 1935-1936 semblent avoir été assez suivis, quoiqu'irréguliers. Dans ce cas également, on constate la centralité dans les flux d'échange d'informations de l'Armée, c'est-à-dire du général Gamelin. Celui-ci rapporte dans ses mémoires les rapports qu'il entretenait avec son homologue de la Marine : « nous avons été camarades de collège, et nous nous trouvions toujours en complète communion de pensée »⁶. Par ailleurs, les généraux Gamelin et Picard semblent avoir entretenu des relations professionnelles satisfaisantes. Au printemps 1935, les deux généraux rédigèrent

¹ SHD-M, 1BB 2/83, « Circulaire aux destinataires du B. R. », 2^e bureau de l'EMGM, 25 mars 1936.

² SHD-M, 1BB 2/201, « Note sommaire sur la guerre et la neutralité aériennes », 2^e section de l'EMGAA, sans date (probablement première quinzaine de décembre 1935) ; SHD-M, 1BB 3/48.

³ SHD-AT, 1K 213/1 et 1K 213/2, « Mes étapes ».

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 6 et 11 janvier 1936 et du 31 mars 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 2/189.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 111.

conjointement une note destinée au président du Conseil, et ce fait est à notre connaissance unique pour la période 1935-1939¹.

À plusieurs reprises, les chefs d'EMG se réunirent sur un mode informel durant l'année 1935 et le premier semestre 1936, afin de traiter de questions internationales². En général, ils étaient assistés lors de ces réunions par leurs subordonnés immédiats – sous-chef d'EMG pour la Marine et l'Air, les généraux Georges et Colson pour l'Armée. Il semble que le général Gamelin aient été l'hôte et l'initiateur de ces réunions³. Ainsi, la réunion des chefs d'EMG du 1^{er} mars 1935 ayant pour objet l'orientation de l'action du gouvernement en matière de relations militaires avec l'Italie résultait d'une lettre du général Gamelin à ses deux homologues⁴. Par ailleurs, chacune de ces séances étaient ouvertes par un propos liminaire du chef d'EMG de l'Armée, l'amiral Durand-Viel et le général Picard n'intervenant que dans un second temps. Ces réunions étaient pour le général Gamelin l'occasion, souvent en période de crise internationale, d'informer ses homologues, soit en portant à leur connaissance certaines informations reçues par l'EMA, soit en leur communiquant diverses pièces relatives à ses conceptions stratégiques générales ou à une question spécifique.

Ainsi, la réunion du 1^{er} mars 1935 fut l'occasion de la lecture d'une dépêche de l'attaché militaire à Rome, permettant d'informer les chefs d'EMG de la Marine et de l'Armée de l'Air des propositions du maréchal Badoglio. De même, la réunion du 8 mars 1936 permit au chef d'EMG de l'Armée d'informer les participants de la position qu'il avait pris face aux questions posées par le gouvernement sur les possibilités militaires françaises⁵. Par ailleurs, lors de la réunion du 19 février 1936, le général Gamelin communiqua à ses deux homologues les lettres échangées avec le ministère des Affaires étrangères dans lesquelles apparaissaient les conceptions de l'EMA et du ministre de la Guerre relatives à une réaction éventuelle à une action allemande en Rhénanie⁶.

¹ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935.

² SHD-M, 1BB 8/38, « Réunion des Chefs d'E.M. Généraux du 1^{er} mars 1935 », 2 mars 1935 ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Dossier conversations franco-anglaises » ; SHD-M, 1BB 8/39, « Conférence des chefs d'état-major du 19 février 1936 » et « Réunion chez le général Gamelin le 8 mars 1936 ».

³ SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Dossier conversations franco-anglaises » et SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion chez le général Gamelin le 8 mars 1936 ».

⁴ SHD-M, 1BB 8/38, « Réunion des Chefs d'E.M. Généraux du 1^{er} mars 1935 », 2 mars 1935 ; SHD-AT, 1N 43, lettre du général Gamelin au chef d'EMG de la Marine et au chef d'EMG adjoint de l'Armée de l'Air, 25 février 1935.

⁵ SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion chez le général Gamelin le 8 mars 1936 ».

⁶ SHD-M, 1BB 8/39, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères en date du 12 février 1936, lettre du ministre de la Guerre au ministre de la Marine en date du 19 février 1936, et « Conférence des chefs d'état-major du 19 février 1936 ».

En dehors de ces réunions informelles, les trois chefs d'EMG semblent avoir échangé assez couramment les documents essentiels se rapportant à leur activité. Ainsi, à l'été 1935, le général Gamelin informa le général Denain, chef d'EMG de l'Armée de l'Air en titre, des progrès des conversations militaires avec l'Italie¹. Suite aux conversations militaires franco-britanniques des 9, 10 et 11 décembre 1935, deux mémentos furent établis par les ministères de l'Air et de la Guerre afin d'informer l'EMGM de leur teneur². Le chef d'EMG de la Marine reçut en février 1936 communication des positions prises par l'EMGAA et par le ministre de la Guerre relatives aux possibilités de réaction française en cas de remilitarisation de la Rhénanie³. L'amiral Durand-Viel reçut, enfin, les notes établies par les chefs d'EMG de l'Armée et de l'Armée de l'Air, datées du 11 mars, portant sur l'éventualité d'une réaction militaire au coup de force du 7 mars 1936⁴. Ces pratiques demeurèrent en vigueur au-delà de l'été 1936. Par exemple, le général Gamelin transmit à l'amiral Durand-Viel un exemplaire de la note sur les conséquences de l'évolution diplomatique de la Belgique, établie le 16 octobre 1936, et destinée au président du Conseil et au ministre de la Défense Nationale⁵.

Conclusion

En définitive, il apparaît qu'il existait entre les EMG de nombreux flux d'information et de consultation, de la base au sommet. Il semble que l'animosité, voire l'hostilité, ressentie à l'EMA et à l'EMGM envers les vellétés d'indépendance de l'Armée de l'Air, dont le général Denain se faisait le héraut, ne nuisirent pas à la collaboration avec l'EMGAA, placé sous la direction effective du général Picard – surtout en ce qui concerne l'EMA. Ces échanges fournis et réguliers au niveau des bureaux et sections, sur le plan du renseignement, se doublerent, au niveau des chefs d'EMG, de consultations fréquentes sur des sujets politico-stratégiques majeurs. Cette coopération assez remarquable permet d'affirmer qu'en 1935 et durant le premier semestre de 1936, chacun des trois EMG fut informé de la perception de

¹ SHD-AA, 2B 104, « Note personnelle et secrète pour Monsieur le Général Denain, ministre de l'Air – Exposé du Général Gamelin en ce qui concerne les conversations avec l'Italie et les conséquences tirées par l'État-Major de l'Armée », sans date.

² SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Dossier conversations franco-anglaises ».

³ SHD-M, 1BB 8/39 : lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères en date du 15 février 1936 ; « Compte-rendu du commandant Petibon au sujet d'une conversation avec le colonel Beaumont-Nesbitt, attaché militaire britannique » en date du 13 février 1936 ; lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères en date du 18 février 1936 ; lettre du ministre de l'Air au ministre de la Marine en date du 2 mars 1936 ; « Note sur les mesures à prendre en cas d'occupation de la zone démilitarisée par l'Allemagne », 3^e section de l'EMGAA, 28 février 1936 ; « Réponse aux renseignements demandés par le ministre des Affaires étrangères au Haut comité militaire », sans date.

⁴ SHD-M, 1BB 8/39, « Note relative à une prise de gages face à l'Allemagne », 3^e bureau de l'EMA, 11 mars 1936 et « Répercussion aérienne d'une opération terrestre à objectif limité », général Pujo, 11 mars 1936

⁵ SHD-M, 1BB 2/184, « Note au sujet de la question belge », général Gamelin, 16 octobre 1936 ; SHD-M, 1BB 2/184, lettre du général Jeannel à l'amiral Durand-Viel, 17 octobre 1936

l'évolution militaire et politique des grandes puissances étrangères et des conceptions stratégiques des autres EMG. Dans ce contexte, l'absence de contact régulier entre les sous-chefs d'EMG chargés des questions de renseignement et opérationnelles ne nous semblent pas une lacune, mais plutôt la conséquence de la définition de leur fonction première : présenter le travail des bureaux au chef d'EMG et transmettre les directives de ces derniers aux bureaux.

V. *Les officiers des EMG et le fait politique*

Vu le Ministre. Je lui ai parlé un très fort langage. Nous ne pouvons pas nous comprendre. Saint-Cyr et l'Armée et le Café du Commerce et la Loge ne sont pas la même école¹.

À cette époque, je fus affecté au Secrétariat général de la défense nationale [...]. De 1932 à 1937, sous quatorze ministères, je me trouvais mêlé, sur le plan des études, à toute l'activité politique, technique et administrative, pour ce qui concernait la défense du pays. [...] C'est l'inconsistance du pouvoir qui s'étalait en ce domaine. Non certes, que les hommes qui y figuraient manquaient d'intelligence ou de patriotisme. Au contraire, je voyais passer à la tête des ministères d'indiscutables valeurs et, parfois, de grands talents. Mais le jeu du régime les consumait et les paralysait. [...] À peine en fonction, le Président du Conseil était aux prises avec d'innombrables exigences, critiques et surenchères [...]. Le Parlement, loin de le soutenir, ne lui offrait qu'embûches et défections².

Introduction

Ayant analysé les pratiques régulières de diffusion de l'information au sein et entre les EMG, nous tenterons de saisir les aspects subjectifs de ces mécanismes, en interrogeant l'affirmation de Peter Jackson, selon laquelle « la composition sociale de l'état-major général créait un environnement idéal pour les effets de ce que le psychologue Irving Janis appelait "*groupthink*" – une tendance méconnue et souvent inconsciente au consensus dans un groupe relativement homogène »³. Il ne s'agit pas ici de nier la réalité de ce *groupthink* au sein des EMG – surtout en ce qui concerne l'exemple donné par Peter Jackson dans la page citée –, mais plutôt de nuancer cette réalité et de tenter d'en définir les aspects en matière de perception des institutions, du personnel et des enjeux politiques par les officiers des EMG.

¹ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le « journal » du général Weygand...*, *op. cit.*, p. 300 (relatant le 2 juillet 1933 dans son journal une entrevue avec Édouard Daladier).

² DE GAULLE Charles (général), *Mémoires de guerre*, tome 1, *op. cit.*, p. 3-4.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 14.

En outre, comme le rappelle Claude Silberzahn, cité par Marlis Steinert, « même une institution aussi insulaire qu'un service secret ne peut manquer d'être influencée par l'esprit général régnant dans le pays »¹. Aussi nous tenterons de saisir dans quelle mesure les officiers d'état-major intervenant dans l'élaboration de l'avis de politique étrangère furent perméables à « l'esprit général » régnant en France dans la seconde moitié des années trente. Cette tentative d'appréhension des modes collectifs de pensée nous semble nécessaire à une bonne compréhension de l'ambiance – telle que la comprenait Jean-Baptiste Duroselle – dans laquelle les avis en matière de politique étrangère furent élaborés. La perception de l'environnement et des évolutions politiques paraissant de nature à jouer à la fois sur l'interprétation de la situation internationale et sur l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère, il nous semble capital de tenter de saisir la nature des rapports des officiers des EMG au fait politique dans son sens le plus large, tout en ayant conscience que cette analyse ne peut être formulée et ne doit se comprendre qu'en tenant compte des réalités du temps long de la période républicaine de l'histoire nationale².

S'agissant de l'étude de mentalités collectives, il nous a semblé pertinent d'élargir le champ de nos recherches à l'ensemble des grands états-majors parisiens, dont les EMG faisaient partie. Les officiers appartenant à l'état-major particulier d'un membre de conseil supérieur et en poste au SGDN ont donc été inclus. D'une part, les activités professionnelles de ces officiers les mettaient très régulièrement en contact, comme en témoignent les journaux et souvenirs de certains d'entre eux³. D'autre part, il était assez courant qu'un officier servît successivement auprès d'un membre d'un conseil supérieur – Guerre, Marine et Air –, au SGDN et au sein d'un EMG⁴. En outre, ces officiers étaient tous situés dans la même situation par rapport aux influx politiques, qui déterminaient les modalités et l'orientation de leur

¹ STEINERT Marlis, « Renseignement et politique étrangère », *Relations Internationales*, n°84, hiver 1995, p. 408.

² VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*

³ Par exemple : CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3, « mémentos » du général Schweisguth ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres » ; AUPHAN Gabriel (amiral), *L'Honneur de servir*, Paris, France-Empire, 1978, 590 p. ; CHRÉTIEN Jean (général), *Témoignage du général Jean Chrétien, 1919-1947*, document imprimé conservé au sein de la bibliothèque du Service historique de la Défense, 2010, 167 f. ; DE GAULLE Charles (général), *Mémoires de guerre*, tome 1, *op. cit.* ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*

⁴ Par exemple, dans l'Armée : SHD-AT, 13 Yd 836, dossier administratif du général Louis Antoine Colson ; SHD-AT, 14 Yd 114, dossier administratif du général Jean Martin Gallevier de Mierry ; SHD-AT, 14 Yd 435, dossier administratif du général Charles André Joseph Marie De Gaulle ; SHD-AT, 13 Yd 747, dossier administratif du général Amédée Duron ; SHD-AT, 13 Yd 1476, dossier administratif du général Eugène Charles Dunoyer ; SHD-AT, 13 Yd 1226, dossier administratif du général Paul Henri Gérodiad ; SHD-AT, 14 Yd 636, dossier administratif du général Pierre Louis Charles Constance Hanoteau ; SHD-AT, 13 Yd 1305, dossier administratif du général Louis Marie Jamet ; SHD-AT, 14 Yd 1498, dossier administratif du général Marie Antoine Arthur Olivier Poydenot ; SHD-AT, 13 Yd 1154, dossier administratif du général Marie Henry Pierre Préaud ; SHD-AT, 14 Yd 265, dossier administratif du général Joseph-Étienne Salvan ; SHD-AT, 14 Yd 488, dossier administratif du général Jacques Simon.

activité professionnelle, laquelle était elle-même tournée vers la préparation, si ce n'est l'orientation, de la décision politique. Dans un premier temps, nous étudierons les convictions et conceptions politiques partagées par les officiers des EMG. Puis, dans un second temps, nous tenterons de saisir les images du milieu parlementaire et gouvernemental véhiculées dans les EMG. Nous essaierons, enfin, de cerner les caractéristiques de la figure du ministre de tutelle telle que les officiers des EMG la percevait.

A. Les EMG et la vie politique nationale

1. L'apolitisme de la Grande Muette

Relatant bien des années plus tard les différents aspects de la formation qu'il reçut à l'École supérieure de Guerre, le général Beaufre mentionnait « l'apolitisme de règle dans l'Armée », lequel laissait les jeunes officiers « imprégnés de vues sommaires formées au hasard des milieux familiaux »¹. Plus loin, se souvenant des années passées à l'EMA, il ajoutait qu'y « régnaient la plus grande liberté d'esprit et d'expression, aussi bien politique que militaire »². Ces deux citations nous semblent révélatrices de l'ambiance régnant alors dans les EMG.

Au milieu des années trente, l'impératif de l'apolitisme était rappelé par les autorités supérieures – par exemple le ministre de la Guerre en octobre 1935 et en janvier 1936 – aux officiers³. Dans deux circulaires, le colonel Fabry rappelait aux officiers la double interdiction du port de l'uniforme au cours d'une manifestation politique et de l'appartenance à une organisation ou à une association, sauf autorisation ministérielle. Plus généralement, il mettait l'accent sur les règles de neutralité politique et religieuse en vigueur dans l'Armée. Ces circulaires visaient autant, au moins dans leurs principes, les menées communistes à l'intérieur des unités que le comportement de certains officiers proches d'organisations telles que les Croix-de-Feu ou les Jeunesses Patriotes. L'apolitisme de l'Armée plongeait de profondes racines dans le tumultueux XIX^e siècle français et demeurait dans les années trente « la dominante », selon les termes employés par Georges Vidal – sa manifestation la plus officielle et symbolique était la privation du droit de vote –, n'empêchait cependant pas les

¹ BEAUFRE André (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 35.

² *Ibid.*, p. 61.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 14 janvier 1936 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 84-85, et *La Grande Illusion, le Parti communiste français et la Défense nationale à l'époque du Front Populaire (1934-1939)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006, p. 168-169.

officiers de posséder et de partager des opinions politiques, en particulier dans les milieux parisiens des EMG¹.

Les déclarations ultérieures du général Davet, alors colonel et membre du cabinet du général Denain, nous semblent résumer assez fidèlement le rapport des officiers des EMG à la politique : « la politique se mêlait de nos affaires à nous [entendre : des questions militaires] » ; « on était presque obligé d'en faire »². Le développement du pacifisme et de l'antimilitarisme dans l'opinion française était durement ressenti par les officiers, qui en rendaient responsable les instituteurs, en particulier en 1934-1935³. Les aléas et les heurts de la vie parlementaire et politique, riche en débats et en oppositions, apparaissaient avant tout aux yeux d'une majorité d'officiers des EMG comme préjudiciables aux intérêts nationaux. Ainsi, le général Archambault, alors jeune capitaine au cabinet du général Picard, regrettait bien des années plus tard que « sur le plan politique, la lutte entre les hommes et les partis l'emport[ait] sur les préoccupations de défense nationale »⁴. En conséquence, on comprend le souci de certains chefs de tenir l'Armée en dehors des querelles partisans. Suggérant la nomination d'un officier général de sa connaissance au poste éminemment sensible de directeur de l'infanterie, le sénateur Messimy mettait en avant certaines caractéristiques de son candidat : « de famille et de tradition républicaines », il n'était cependant « affilié à aucun parti politique »⁵.

2. *Un milieu conservateur, mais hétérogène*

Globalement et dans leur majorité, les officiers des EMG avaient en partage des opinions politiques conservatrices⁶. Ronald Chalmers-Hood note qu' « au début des années trente, une nette majorité du corps des officiers de Marine était conservatrice », et les témoignages ultérieurs des amiraux Auphan et Godfroy confirment cette tendance⁷. Entre les

¹ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 84 ; SERMAN William, *Les officiers français dans la Nation (1848-1914)*, Paris, Aubier Montaigne, 1982, p. 22, 25 et 45.

² SHD-AA, témoignage du général Davet, bande 1, face 2, piste 3.

³ CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 94 et 126 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 80-82 ; SHD-AA, 8 Z 30, témoignage du général Archambault, bande 1, face 1, piste 1 ; PAILLOLE Paul (colonel), *L'homme des services secrets*, *op. cit.*, p. 37.

⁴ SHD-AA, 8 Z 30, témoignage du général Archambault, bande 1, face 1, piste 1.

⁵ SHD-AT, 1NN 10, lettre du général Messimy, président de la Commission sénatoriale de l'Armée, au général Gamelin, 27 août 1934.

⁶ BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme en France*, tome I, « 1917-1940 », Paris, Olivier Orban, 1987, p. 228.

⁷ CHALMERS HOOD Ronald, *The French Naval Officer Corp, 1919-1939, a Social and Political History of France's Naval Dynasties between the World Wars*, thèse de doctorat soutenue en l'Université de Maryland, p. 158-159 ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, pages 6, 18 et 24.

deux tours des élections législatives du printemps 1936, l'amiral Decoux notait l'« inquiétude » de l'amiral Durand-Viel au vu de « la situation créée par les élections »¹. L'attaché naval à Rome, le commandant de Larosière, écrivit le 10 mai 1936 au chef d'EMG de la Marine pour lui signifier qu'il souhaitait cesser d'envoyer par chaque courrier diplomatique une lettre personnelle et secrète au ministre contenant « toutes les informations politiques qu'[il] ne pensai[t] pas pouvoir insérer dans les CR [comptes-rendus de renseignements] », c'est-à-dire particulièrement sensibles². Il mit en avant le souhait de réserver l'exclusivité de ces lettres secrètes à l'amiral, ce qui dénote une réserve confinant à la méfiance envers le gouvernement de Front Populaire qu'annonçaient les élections.

En ce qui concerne l'Armée, Georges Vidal estime que « dans les années trente [...] la diversité des sensibilités politiques conservatrices et modérées [était] certainement devenue plus grande [qu'avant 1914], mais les officiers de gauche, c'est-à-dire favorables au Front Populaire, [étaient] ultra-minoritaires »³. Ainsi, le général Poydenot, membre de l'état-major particulier du général Gamelin dans la seconde moitié des années trente, et le général Laffargue, membre de l'état-major particulier du général Weygand de 1931 à 1935 puis d'un autre membre du CSG, ne cachent pas, dans leurs souvenirs et mémoires, l'hostilité qu'ils vouaient au Cartel des Gauches et au Front Populaire⁴. Cette relative homogénéité n'empêchait pas de profondes divergences de surgir entre ces officiers en matière de politique étrangère. Le capitaine Catoire, attaché militaire adjoint à Rome, d'opinions conservatrices, se heurta ainsi violemment au commandant Morel, chef de la section Méditerranée du 2^e bureau de l'EMA, d'opinions royalistes, qui l'accusait « d'avoir dansé la "danse du scalp" autour des victoires italiennes [en Éthiopie] »⁵. L'amiral Godfroy, pour sa part, résuma ultérieurement la situation dans les années trente : « l'Armée était plus proche des opinions politiques de l'époque [que la Marine], mais malgré tout, la majorité de l'Armée était exactement dans les mêmes opinions que les gens de la Marine »⁶. Illustrant la diversité et la complexité des opinions existant au sein du corps des officiers de l'Armée, le colonel de Lattre, proche du général Weygand et des milieux parisiens de l'EMA, pourtant assez mal disposé envers la « politicaillerie », faisait dans sa correspondance l'éloge d'Aristide Briand, l'homme de la

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 30 avril 1936.

² SHD-M, 120GG 2/2, lettre du capitaine de frégate de Larosière à l'amiral Durand-Viel, 10 mai 1936.

³ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, op. cit., p. 84.

⁴ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 209 ; LAFFARGUE André (général), *Fantassin de Gascogne, de mon jardin à la Marne et au Danube*, Paris, Flammarion, 1962, p. 175-177.

⁵ CATOIRE Maurice (colonel), *Journal de ma mission à Rome, 1934-1937*, document dactylographié conservé au SHD, p. 78 ; INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, op. cit.

⁶ SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 24.

SDN, seul « homme qui ait su voir "neuf" et qui [...] ait cherché à frayer des voies nouvelles »¹.

En ce qui concerne l'EMGAA, quelles que fussent les opinions de l'amiral Auphan, qui affirma après la Seconde Guerre Mondiale que « traditionnellement [...] le ministère de l'Air était "rouge" », il semble que ses officiers partageaient pour un grand nombre d'entre eux les opinions de leurs homologues de l'EMA et de l'EMGM². Ainsi, si l'on en croit le général Archaimbault, membre de son cabinet, le général Picard démissionna à l'été 1936 par hostilité au Front Populaire³. Par ailleurs, le général Davet, proche collaborateur du général Denain, professait des opinions royalistes⁴. Ces quelques éléments ne permettent cependant pas de conclure définitivement en ce qui concerne l'EMGAA.

3. Les officiers des EMG et l'Action Française

Cette orientation conservatrice, voire réactionnaire, de la majorité des officiers des EMG était symbolisée par la lecture de l'*Action Française*, journal le plus lu par les officiers supérieurs dans les années trente⁵. Le général Jauneaud, chef du cabinet militaire du ministre de l'Air Pierre Cot, comme le général Bourret, chef du cabinet militaire d'Édouard Daladier, notaient l'attrait qu'exerçait le journal de Maurras sur les officiers, et l'expliquaient, au moins partiellement, par l'abondance et la qualité des études militaires qu'il publiait⁶. L'influence de ce périodique s'étendait également aux officiers de marine⁷. Ainsi l'amiral Auphan et l'amiral Fernet – qui avait été chef du 2^e bureau au début des années trente avant d'enseigner à l'EGN et au CHEN en 1933-1935 – entretenaient-ils de bonnes relations avec Pierre Varillon, journaliste à l'*Action Française*⁸. Pour sa part, l'amiral Decoux avait noué des relations personnelles avec des membres de la famille du prétendant au trône de France⁹.

¹ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir, Écrits, 1914-1952*, Paris, Plon, 1984, p. 169-170.

² SHD-M, 7GG 10/2, témoignage de l'amiral Auphan, page 4.

³ SHD-AT, 1K 602/3, « Armée de l'Air – Étude sur l'Entre-Deux-Guerres, 1923-1939 », général Archaimbault, sans date (probablement 1978), p. 10.

⁴ FRENAY Henri, *L'Énigme Jean Moulin*, Paris, Robert Laffont, 1989, p. 347-348.

⁵ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 85 ; BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 226.

⁶ BOURRET Victor (général), *La tragédie de l'armée française*, Paris, La Table Ronde, 1947, p. 41-142 ; SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1, face 2.

⁷ CHALMERS HOOD Ronald, *The French Naval Officer Corp...*, *op. cit.*, p. 174.

⁸ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 20 ; CHALMERS HOOD Ronald, *The French Naval Officer Corp...*, *op. cit.*, p. 186-187.

⁹ CHALMERS HOOD Ronald, *The French Naval Officer Corp...*, *op. cit.*, p. 46.

Toutefois, il ne faudrait pas en déduire un attachement unanime des officiers des EMG aux options politiques défendues par ce journal. En effet, Olivier Forcade rappelle que la stigmatisation de groupes religieux ou sociaux, véritable leitmotiv de l'*Action Française*, n'était pas pour plaire à des officiers qui reprochaient avant tout à la politique de diviser les Français¹. Ainsi, le chef du 2^e bureau de l'EMGM, à mots couverts, et le général Debeney, ouvertement, critiquaient l'*Action Française* et d'autres journaux de droite, en ce qu'ils concouraient à la division des Français². Le général Laffargue regrette ainsi, dans ses souvenirs, l'action de Charles Maurras pendant la crise des Sudètes : aveuglé par son hostilité à la franc-maçonnerie – la République tchécoslovaque était couramment dépeinte par l'extrême-droite comme une création de la « franc-maçonnerie internationale » – il perdait de vue l'intérêt national³. Et l'officier de déplorer : « Hier l'antifascisme, maintenant l'antifranmaçonnerie, voilà ce qui primait ! ». Pour sa part, Philippe Masson relativise également l'influence de la pensée maurrassienne, estimant que le stéréotype de « l'officier clérical, réactionnaire, grand lecteur de l'*Action Française* » correspond à une « vision caricaturale », voire à « un mythe », et que le « nationalisme intégral » ou les régimes autoritaires ne séduisaient qu' « une frange étroite » des officiers⁴. Sans être aussi catégorique, Jean-Baptiste Bruneau nuance fortement, lui aussi, l'influence de l'*Action française* sur le corps des officiers de Marine, la dépeignant sous les traits d' « une sorte de "maurassisme de carré" [...], d'autant plus inoffensif qu'il ne pouvait, en régime républicain, avoir de conséquences politiques »⁵.

4. L'anticommunisme, dénominateur commun des officiers des EMG

En revanche, l'on peut affirmer que les officiers partageaient unanimement un anticommunisme prononcé. Cet anticommunisme plongeait ses racines dans les mutineries qui se produisirent sur plusieurs bâtiments français stationnés en Mer Noire au printemps

¹ FORCADE Olivier, « Les milieux militaires et l'Action Française de 1898 à 1940 », LEYMARIE Michel et PRÉVOTAT Jacques (éds.), *L'Action Française, culture, société, politique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 140.

² SHD-AT, 1NN 10, « Exposé fait le 30 mai 1938 par le capitaine de vaisseau R. de Villaine devant les Officiers de Réserve du 2^e bureau de l'État-Major Général », p. 13-14 ; CARAN, 351 AP/7, lettre du général Debeney au général Schweisguth, 17 juillet 1939.

³ LAFFARGUE André (général), *Fantassin de Gascogne...*, op. cit., p. 191-192 ; LACAZE Yvon, *L'opinion publique française et Munich*, Berne/Paris, Peter Lang, « Publications universitaires européennes. Série III, Histoire et sciences auxiliaires de l'histoire », n°503, p. 477-481.

⁴ MASSON Philippe, *La Marine française et la guerre, 1939-1945*, Paris, Tallandier, 1991, p. 23-24.

⁵ BRUNEAU Jean-Baptiste, « La Royale et le roi. Les officiers de Marine et l'Action française entre appartenance et imprégnation », *Revue d'Histoire Maritime*, n°14, « Marine, État et Politique », 2011, p. 93-116, en particulier p. 115.

1919¹. Dans un témoignage ultérieur, le contre-amiral Auphan rappela que « l'affaire [des mutineries] de la Mer Noire [avait été] très importante parce que cela [avait] réagi sur la mentalité des officiers de Marine »². Klaus-Jürgen Müller emploie, pour désigner le communisme durant l'entre-deux-guerres, les expressions d' « ennemi absolu » et d' « antithèse absolue à toutes [les] valeurs politiques, sociales et morales » des officiers³.

À partir de 1926, à l'échelle internationale, l'antimilitarisme révolutionnaire devint un axe majeur de l'action du Komintern, et le Parti communiste français (PCF) relayait cette orientation dans la société française⁴. La propagande subversive du PCF lors de l'occupation de la Ruhr et de la guerre du Rif avait enraciné dans l'esprit des officiers l'idée que le communisme s'opposait directement aux intérêts nationaux et à leur défense par l'Armée⁵. Dans les années trente, le PCF, qui recueillait couramment 10 % des suffrages des électeurs, revendiquait un antimilitarisme militant et actif – qu'incarnait la rubrique des « gueules de vache » dans *L'Humanité* – et représentait aux yeux des officiers un danger bien plus grand que les groupuscules anarchistes d'avant-guerre⁶. Cette perception demeura une constante dans les années trente. Lorsque le général Gamelin se rendit à Nancy pour s'entretenir avec les généraux de la 20^e région militaire, le général commandant la région fit part de sa très vive inquiétude au sujet de la pénétration du communisme dans les unités⁷. Le général Schweisguth résuma ainsi ses impressions relatives à la situation dans les territoires sous contrôle français du bassin méditerranéen au retour du Haut comité méditerranéen du 9 juillet 1935 : « situation politique instable ; celle-ci caractérisée par la collusion du fanatisme religieux et du communisme entretenu par la métropole »⁸. Le Haut comité méditerranéen parvint le 21 février 1936 à des conclusions similaires concernant les relations existant entre le mouvement communiste et la mouvance indépendantiste, tant dans les

¹ VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 143-144 ; BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 227 ; MÜLLER Klaus-Jürgen, « L'anticommunisme et les militaires en France et en Allemagne (1920-1940) », FORCADE Olivier *et alii*, *Militaires...*, *op. cit.*, p. 445.

² SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 7.

³ MÜLLER Klaus-Jürgen, « L'anticommunisme et les militaires... », *op. cit.*, p. 446 ; MÜLLER Klaus-Jürgen, « The Military, Politics and Society in France and Germany », MÜLLER Klaus-Jürgen (éd.), *The Military in Politics and Society in France and Germany in the Twentieth Century*, Oxford/Washington D.C., Berg, « German Historical Perspectives », p. 18.

⁴ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 47-52 ; Pour la suite de ce paragraphe : VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*

⁵ BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 227-228 ; PAXTON Robert O., *L'armée de Vichy, le corps des officiers français, 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2004, p. 37 ; NOBÉCOURT Jacques, *Une histoire politique de l'armée*, tome I, « De Pétain à Pétain, 1919-1942 », Paris, Seuil, 1967, p. 170-175.

⁶ CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 94.

⁷ SHD-AT, 1K 224, « Compte-rendu de la Réunion des Officiers Généraux de la 20^e Région – 2^e partie », sans date (probablement 1^{er} semestre 1935).

⁸ CARAN, 351 AP/2, mémento du 9 juillet 1935.

territoires nord-africains qu'en métropole¹. Les renseignements parvenus à la SR-SCR corroboraient ces soupçons – non seulement pour l'Afrique du Nord mais aussi pour l'Indochine². Le général Schweisguth nota en mai 1936 que le général Venzov, attaché militaire soviétique, ne trouvait rien à répondre à ce reproche – ce qui accréditait la réalité de cette collusion³.

Par ailleurs, le PCF avait réorienté en 1934 son action : maintien de l'implantation au sein des unités ; développement de la campagne antifasciste en vue de rallier à cette ligne les officiers et sous-officiers de réserve – notamment de sensibilité radicale ; déploiement d'un antimilitarisme de masse de tonalité pacifiste dans un cadre unitaire avec la Section française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) – notamment lors de l'adoption du passage à deux ans de la durée du service militaire au printemps 1935 – accompagné de la revendication du « défaitisme révolutionnaire ». Menace intérieure, sur le double plan de la stabilité politique dans les colonies et de la solidité du lien Armée-Nation, le communisme français apparaît également comme le bras agissant d'une puissance étrangère, l'URSS, du fait de son inféodation au Komintern. Cette perception du PCF comme agent de l'étranger fut renforcée par les activités d'espionnage auxquelles participèrent des ouvriers communistes au bénéfice des services soviétiques dans les années vingt et au début des années trente⁴. En conséquence, l'assertion du général Loizeau, selon laquelle ses efforts pour renforcer les liens existant entre l'Armée Rouge et l'Armée française se heurtèrent à « une réelle méfiance autour et au-dessus de [lui], la peur du bolchevisme [étant] indéniable », ne saurait surprendre⁵.

En 1935, cet anticommunisme s'exprimait notamment à travers les appréciations portées en septembre sur le comportement des officiers soviétiques assistant aux manœuvres : « arrogance », « indiscretion », « orgueil des primaires », « manque de courtoisie » furent les termes employés par un officier du 2^e bureau pour les qualifier⁶. Par ailleurs, la crainte de la subversion communiste était aggravée en 1935 par diverses évolutions, plus ou moins réelles, perçues par la SCR : accroissement de l'audience du PCF au sein de la société française, transfert des structures dirigeantes du Komintern pour l'Europe occidentale de Berlin à Paris, développement de l'activité des syndicats communistes, accroissement du nombre de

¹ CARAN, 351 AP/3, « Haut Comité Méditerranéen du 21 février 1936 ».

² VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 89.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 12 mai 1936.

⁴ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 26 et 53-59.

⁵ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 145.

⁶ SHD-AT, 7N 3183, « Compte-rendu du commandant Malraison concernant la mission soviétique aux manœuvres motorisées en 1935 », septembre 1935 ; CARAN, 351 AP/2, memento du 13 septembre 1935.

dirigeants français dans les structures du Komintern, poursuite des campagnes antimilitaristes par les organes communistes français dénonçant les « officiers fascistes » et la volonté supposée de l'EMA de « fasciser » l'Armée, et appelant à une « républicanisation » de cette même Armée¹. Au début de l'année 1936, de nouveaux renseignements parvinrent à la SR semblant confirmer la montée en puissance du mouvement communiste au sein du Front Populaire français et le développement de ses structures clandestines – notamment d'autodéfense et dans l'Armée².

5. *Une hostilité nuancée envers la franc-maçonnerie*

L'anticommunisme des milieux militaires et des officiers des EMG trouvait donc en partie sa source dans la perception du communisme comme menace pour l'unité de l'Armée et pour la solidité du lien Armée-Nation. On peut penser que l'hostilité à la franc-maçonnerie avait une source identique. L'hostilité de principe d'un milieu social globalement conservateur pour cette école de la pensée libre avait été attisée par l'affaire dite « des fiches », qui avait vu un ministre de la Guerre utiliser des informations fournies par des loges maçonniques en vue de « républicaniser » l'Armée, par la promotion d'officiers réputés favorable au régime en place³.

Interrogé après la Seconde Guerre Mondiale, le vice-amiral Godfroy reconnut que la franc-maçonnerie « était détestée dans la Marine »⁴. Au mois de septembre 1935, le contre-amiral Decoux voyait la main de la franc-maçonnerie dans l'orientation prise par les radicaux et le reste de la gauche parlementaire face à la tension italo-éthiopienne – laquelle orientation était jugée par lui comme contraire aux intérêts nationaux⁵. Écrivant au général Gamelin pour lui suggérer une nomination, le général en retraite Messimy, président de la commission de l'Armée du Sénat, prit soin de signaler à son correspondant la non-affiliation de son candidat à la franc-maçonnerie⁶. Le maréchal Pétain estimait que pour bon nombre d'officiers affiliés à une loge, la franc-maçonnerie représentait davantage une « société de secours mutuels »

¹ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 74-79 et 86.

² VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 91-93.

³ CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 226-228 ; SERMAN William, *Les officiers...*, *op. cit.*, p. 42-43 et 80-83 ; WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, *op. cit.*, p. 361.

⁴ SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 26.

⁵ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux à Monsieur le capitaine de frégate Du Tour, attaché naval à Londres, 23 septembre 1935.

⁶ SHD-AT, 1NN 10, lettre du général Messimy, président de la Commission sénatoriale de l'Armée, au général Gamelin, 27 août 1934.

qu'une « association de philosophes rationalistes ou idéalistes »¹. Cette hostilité à la franc-maçonnerie pouvait influencer sur la perception du ministre – les milieux militaires parisiens bruissaient de rumeurs fournies concernant l'affiliation maçonnique de nombreux membres du cabinet d'Édouard Daladier².

Toutefois, il ne faut pas déduire de ces faits ou impressions que l'ensemble des officiers des EMG partageaient une position radicalement hostile à la franc-maçonnerie et que l'avancement des officiers francs-maçons fut systématiquement freiné par leurs supérieurs. Ainsi, Victor Bourret, en poste au SGDN, reçut ses galons de colonel à cinquante et un ans et fut promu général de brigade à cinquante-cinq ans – ce qui, pour un officier originaire de Saint-Maixent, était assez remarquable³. Les officiers issus du rang composaient, en effet, une petite minorité des généraux, de l'ordre de 5 %⁴. On peut avancer que plusieurs passages au cabinet du ministre de la Guerre furent sans doute de nature à favoriser sa carrière. Cependant, sa promotion au généralat succédait à une appréciation particulièrement élogieuse du général Colson, son supérieur au SGDN.

Nous pouvons faire des constatations assez similaires en ce qui concerne les officiers de l'EMGM, en comparant les carrières des amiraux Tavera, Decoux et Abrial. Le premier, « franc-maçon notoire » selon l'amiral Auphan, fut nommé quelques mois après l'accession de l'amiral Durand-Viel au sommet de la hiérarchie à la tête de la section du matériel au 1^{er} bureau de l'EMGM⁵. Il y servit entre l'été 1931 et l'automne 1933. À ce poste, il fut noté comme appartenant à l'« élite » des officiers par ses supérieurs, les amiraux Morris et Durand-Viel. Son appartenance supposée à la franc-maçonnerie ne l'empêcha pas de recevoir à l'automne 1933, comme il le désirait, le commandement du croiseur Émile-Bertin – « croiseur le plus moderne d'alors » selon l'amiral Auphan⁶. Il fut promu capitaine de vaisseau en mars 1933, à quarante-huit ans, et contre-amiral en mars 1937, à cinquante-deux ans. Pour sa part, Jean Decoux, dont la proximité intellectuelle avec le chef d'EMG et les opinions conservatrices nous sont connues, fut nommé capitaine de vaisseau à quarante-cinq ans, et contre-amiral à cinquante-deux ans⁷. Jean-Marie Abrial, officier également très proche

¹ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 68.

² ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 164 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 300.

³ SHD-AT, 13 Yd 742, dossier administratif du général Victor Bourret ; BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.* ; PAXTON Robert O., *L'armée de Vichy...*, *op. cit.*, p. 30.

⁴ CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 90 et 123-124.

⁵ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 12.

⁶ AUPHAN Gabriel (amiral), *L'Honneur de servir*, *op. cit.*, p. 157.

⁷ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1465/3 et 3474/17, dossier administratif de l'amiral Jean Decoux.

de l'amiral Durand-Viel, fut nommé capitaine de vaisseau à quarante-cinq ans et contre-amiral à cinquante et un ans¹.

Ces rapides comparaisons nous donnent à penser que l'affiliation à la franc-maçonnerie, même connue des chefs d'EMG, ne constituait pas un motif de discrimination en termes d'avancement. Dans ses mémoires publiées en 1947, le général Bourret, chef du cabinet militaire du ministre de la Guerre en 1932-1934 et 1936-1937 et franc-maçon déclaré, notait que « le général Gamelin n'[était] pas, comme Weygand, un sectaire [et qu'] il n'écart[ait] pas, s'il [était] méritant, un officier franc-maçon »². Le général Gamelin était, certes catholique³. Il semble, cependant, n'avoir ressenti aucune hostilité foncière envers la franc-maçonnerie. Ainsi, Léo-Abel Gaboriaud et l'intendant général Zaigue, amis intimes du chef d'EMG de l'Armée, appartenaient l'un et l'autre à la franc-maçonnerie, et le fait était notoire pour le premier⁴.

En revanche, la propension du général Bourret à jeter l'opprobre sur l'EMA en usant de termes proches de ceux employés par l'*Humanité*, son profil d'officier ouvertement « républicain » – jeune lieutenant il avait dénoncé au préfet les opinions « réactionnaires » d'un camarade et avait été placé pour cette raison en non-activité par retrait d'emploi –, furent sans doute à l'origine de l'opposition ferme du général Gamelin à sa nomination au poste d'inspecteur général de l'Infanterie⁵. Ce dernier personnage était l'un des trois membres de la commission de classement des officiers d'infanterie – les deux autres étant le chef du cabinet militaire du ministre et le directeur de l'infanterie, l'un et l'autre étroitement liés au ministre⁶. La nomination du général Bourret aurait donc été de nature à placer l'établissement du tableau

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1408/9, dossier administratif de l'amiral Jean Marie Charles Abrial.

² BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 139-140 ; CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 124.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. XXVIII ; SHD-AT, 1K 224/7, « Le général Gamelin, mon ami », mémoire manuscrit rédigé par l'intendant général Zaigue, 29 août 1941 et février 1947, p. 60 ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome IV, « La Seconde Guerre Mondiale », p. 3.

⁴ DEBONO Emmanuel, « Ligue internationale et franc-maçonnerie, le rendez-vous manqué des années 30 », *Archives juives*, 2010/2, vol. 43, p. 104-121 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 157 ; SHD-AT, 1K 224/7, « Le général Gamelin, mon ami », mémoire manuscrit rédigé par l'intendant général Zaigue, 29 août 1941 et février 1947, en particulier p. 19-22, 31 et 60-61 ; SHD-AT, 1K 224/24, lettre de Léo-Abel Gaboriaud au général Gamelin, 8 septembre 1940 ; SHD-AT, 15 Yd 595, dossier administratif de l'intendant général Joseph Marie Gabriel Zaigue.

⁵ DE LANNOY François et SCHIAVON Max (colonel), *Les généraux français de 1940, parcours d'exception*, Antony, ETAI, 2013, p. 41-42 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 260 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 16, 18, 21, 22 et 23 janvier 1937 ; SHD-AT, 1N 43, « Conversation avec le général Gamelin », 10 mai 1938.

⁶ WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, *op. cit.*, p. 361.

d'avancement sous une influence politique jugée sans doute excessive par le chef d'EMG de l'Armée.

En revanche, le général Gamelin accepta de nommer à ce poste le général Garchery, qui avait servi sous ses ordres au Levant, malgré sa réputation de général « de gauche », « certain qu'il n'apporterait dans ses fonctions ni passion ni préjugé politique »¹. Selon François de Lannoy, le général Garchery était franc-maçon². Les mémoires du général Bourret et le dossier administratif du général Garchery ne permettent cependant pas de confirmer cette assertion³.

Aussi, il semble que pour le général Gamelin, comme pour l'amiral Durand-Viel, l'hostilité à la franc-maçonnerie et aux officiers se proclamant ouvertement « républicains » se limitait à éviter leur mainmise sur l'avancement des officiers. Il ne faut cependant pas en inférer que cette attitude était générale au sein des EMG, et les écrits de l'amiral Decoux montrent que la crainte d'un complot franc-maçon visant à orienter la politique intérieure et extérieure de la France était partagée par certains officiers des EMG.

6. *L'antisémitisme, une modalité du conservatisme des officiers des EMG ?*

En ce qui concerne l'antisémitisme – sévissant dans de nombreux milieux conservateurs et réactionnaires, et bien au-delà, de la France des années trente –, il semble qu'il ne faille pas se laisser influencer par l'expérience ultérieure de l'adhésion de la majorité des officiers à la Révolution Nationale. Au vu des éléments dont nous disposons, certes peu nombreux, l'on peut estimer que l'antisémitisme ne semblait pas un élément prégnant et caractéristique de la mentalité individuelle et collective des officiers des EMG dans les années trente. Ce constat n'exclut pas la persistance de certains préjugés relatifs aux juifs, dans les hautes sphères de la Marine notamment⁴. Par ailleurs, Roland de Margerie relève dans son journal en 1939 l'isolement de Max Hermant parmi ses camarades du Grand Quartier Général – partie de l'EMA assistant le commandant en chef après la mobilisation des armées – comme un indice de l'antisémitisme de ces officiers⁵.

¹GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 305-306.

²DE LANNOY François et SCHIAVON Max (colonel), *Les généraux français de 1940...*, *op. cit.*, p. 102.

³BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 129 ; SHD-AT, 13 Yd 1451, dossier administratif du général Joanny Jules Marcel Garchery.

⁴CHALMERS HOOD Ronald, *The French Naval Officer Corp...*, *op. cit.*, p. 162.

⁵DE MARGERIE Roland, *Journal, 1939-1940*, *op. cit.*, p. 96.

Si nous pâtiſsons dans ce domaine, comme pour les questions abordées plus haut, de la faiblesse de la documentation, nous pouvons cependant déduire de certains faits et documents le constat d'une relative faiblesse de l'antisémitisme au sein de l'EMA pour la période que nous considérons. Le cas du général Bloch – qui fut plus tard « Dassault » dans la Résistance – nous semble exemplaire¹. Officier au 1^{er} bureau, il fut chargé d'enseignement à l'École supérieure de Guerre en 1924-1926, et reçut les éloges du général Dufieux, commandant de l'École. Ayant suivi les cours du CHEM en 1929, il fut noté très favorablement par le général Weygand. Chef du cabinet technique du général Gamelin de 1931 à 1934, adjoint de l'inspecteur général de l'Artillerie en 1934-1935, puis sous-chef d'EMG de l'Armée en 1935-1936, cet officier reçut ses premières étoiles à cinquante et un ans en mars 1933. Son dossier administratif démontre de façon éloquente que sa qualité de juif – au surplus frère d'un avionneur cible de violentes campagnes de la presse d'extrême-droite – ne nuisit pas à la progression de sa carrière durant la période 1931-1936². Durant ces années, il reçut les appréciations les plus élogieuses des généraux Gamelin, Colson et Carence – inspecteur général de l'Artillerie.

En même temps, le cas du général Bloch peut également être vu comme le signe d'une évolution de l'antisémitisme culturel français dans l'entre-deux-guerres, consécutive à l'expérience de la Grande Guerre. Laurent Joly relève ainsi la tendance de *l'Action Française*, dont l'antisémitisme culturel demeurait un marqueur fort, à admettre la possibilité pour la nation française d'assimiler quelques rares sujets juifs ayant fait preuve d'une particulière volonté d'intégration et à prendre quelques distances avec l'antisémitisme à caractère racial mis en œuvre dans l'Allemagne nazie³. En 1940, le général Bloch fut ainsi « relevé de l'interdiction prévue par l'article 2 de la loi du 3 octobre 1940 » portant statut des juifs. L'on peut également relever que si les mémoros tenus quotidiennement par le général Schweisguth, contenant nombre d'appréciations personnelles sur des sujets très divers, dénotent une orientation conservatrice en matière d'opinions politiques, ils ne portent aucune trace d'une hostilité particulière envers le général Bloch ou d'un quelconque antisémitisme⁴.

¹ SHD-AT, 14 Yd 373, dossier administratif du général Darius Paul Bloch-Dassault.

² CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome II, « Ouvriers et soldats », Paris, Gallimard, « La Suite des temps », 1990, p. 190.

³ JOLY Laurent, « D'une guerre l'autre. L'Action Française et les Juifs, de l'Union Sacrée à la Révolution Nationale (1914-1944) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2012, vol. 59, n°4, p. 97-124.

⁴ CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3.

Cette absence de trace d'antisémitisme, à un degré quelconque, caractérise également les journaux tenus par le lieutenant-colonel Rivet et par le chef d'escadron de Villelume¹.

La personnalité de Raymond Gaudin de Villaine, chef du 2^e bureau de l'EMGM, nous semble également intéressante². Appartenant à une famille de vieille noblesse normande, il était exposé à deux influences contradictoires. D'une part, son oncle Adrien Paul, sénateur de la Manche de 1906 à son trépas en 1930, faisait profession d'un antisémitisme virulent. D'autre part, son frère aîné, Adrien Dominique, officier de cavalerie, bien que membre de l'Action Française jusqu'à la condamnation du mouvement par le pape, rejetait l'antisémitisme. Ayant fait la guerre aux côtés d'un officier juif, dont il avait pu constater par lui-même le courage et le patriotisme, il déniait toute véracité aux stéréotypes antisémites. Le texte de l'exposé fait par le commandant Gaudin de Villaine aux officiers de réserve du 2^e bureau de l'EMGM au printemps 1938 semble indiquer que l'influence de son frère aîné prévalut, puisque dans ce texte, sont opposés les régimes oppressant la liberté individuelle, notamment religieuse – stalinisme, nazisme, fascisme – et les régimes démocratiques fondés sur la liberté individuelle, qui, même officiellement laïques, avaient « pour assise cet ordre chrétien de respect de l'individu, de liberté individuelle, de libre arbitre ». Sur cette base, le chef du 2^e bureau de l'EMGM fustigeait la « barbarie » et le « paganisme » nazi, moteurs d'une « lutte anti-religieuse » dont juifs et chrétiens allemands étaient les victimes. S'il ne saisissait pas les fondements racistes et la spécificité de l'antisémitisme nazi, vu comme un antijudaïsme, le commandant Gaudin de Villaine n'en condamnait pas moins les persécutions antisémites.

Par ailleurs, le colonel Paillole, dans ses souvenirs qui mentionnent pourtant nombre d'opinions politiques variées de ses camarades ou supérieurs, ne signale pas de propos antisémites dans la bouche des uns ou des autres³. Faute de mieux, nous devons nous en tenir à ces quelques exemples, lesquels ne doivent cependant pas nous conduire à conclure à l'absence totale d'antisémitisme dans la mentalité de l'ensemble des officiers des EMG.

¹ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.* ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*

² Pour la suite de ce paragraphe : témoignage oral de M. Adrien GAUDIN DE VILLAINÉ, petit-neveu du chef du 2^e bureau de l'EMGM ; SHD-AT, 1NN 10, « Exposé fait le 30 mai 1938 par le Capitaine de Vaisseau R. de Villaine devant les Officiers de Réserve du 2^e bureau de l'État-Major Général », 2^e bureau de l'EMGM.

³ PAILLOLE Paul (colonel), *Services...*, *op. cit.*, p. 22-48 et 160.

B. La perception des milieux parlementaires et gouvernementaux par les officiers des EMG

1. Les responsables gouvernementaux sous le regard des officiers des EMG

L'amiral Auphan rappela dans un témoignage ultérieur que « les marins [avaient] horreur des hommes politiques », l'homme politique étant vu *a priori* comme « un parleur et un zéro »¹. On peut penser que cette opinion était assez répandue au sein des EMG durant la seconde moitié des années trente. La compétence de l'homme politique, sa capacité à traduire dans les actes ses paroles et à décider, étaient très souvent mises en doute. Ainsi, le contre-amiral Decoux releva en janvier 1935 la justesse des critiques formulées par Édouard Herriot et Édouard Daladier au sujet des clauses territoriales des accords de Rome, mais n'en attribua pas moins leur énonciation comme répondant à des objectifs « de politique intérieure », les deux personnalités citées « se moqu[ant] pas mal de la Mer Rouge », selon lui². Le 14 mars 1936, le chef de la SE notait avec sévérité les concessions faites par Pierre-Étienne Flandin à Anthony Eden concernant les modalités et conditions préalables d'une négociation avec le Reich³. Estimant que ces concessions s'expliquaient par le fait que le ministre français « connaiss[ait] assez mal la question », le contre-amiral Decoux, ajoutait : « c'est l'éternelle histoire ! ».

Certains officiers de l'EMA partageaient des opinions semblables. Sortant du Haut comité méditerranéen le 9 juillet 1935, le général Schweisguth nota, visiblement dépité : « aucun des ministres n'assiste à la totalité de la séance [...] aucune organisation préalable de la séance, qui semble même dépourvue de secrétariat »⁴. De son côté, le jeune capitaine Beaufre retint de cette séance qu'après l'exposition de points de vue divers sur les origines des troubles agitant l'Afrique du Nord, « Laval, en bon homme politique, souligna les contradictions, mais ne conclut rien »⁵. Le HCM fit la même impression fâcheuse au général – alors colonel – Conquet, assistant du maréchal Pétain : « on y entend des hommes politiques merveilleusement doués pour la parole [...] » ; « [...] on palabre ; on vise parfois aux effets

¹ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 13.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du C.V. Decoux adressée au C.C. de Larosière, attaché naval à Rome », 19 janvier 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du contre-amiral Decoux au vice-amiral Abrial », 14 mars 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/2, memento du 9 juillet 1935.

⁵ BEAUFRE André (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 67.

oratoires ; on s'écarte du sujet [...] » ; « quand on en vient aux résolutions, elles sont verbales, donc ni définitives, ni positives, ni exécutoires »¹.

La sincérité des hommes politiques était également fréquemment mise en doute. Ainsi, à l'hiver 1936, les généraux Colson et Bloch, de retour des commissions parlementaires de l'Armée, soupçonnèrent députés et sénateurs de duplicité². Convoqué par ces commissions à la fin du mois de février afin de d'exposer la situation en matière d'armements, ils estimèrent que cette demande n'était pas motivée par un souci réel de connaître les besoins de l'Armée et d'allouer les crédits nécessaires, mais bien plutôt par les rumeurs d' « aggravation extérieure » – ces audiences permettant d'affirmer que la représentation nationale ne s'était jamais désintéressée des questions militaires. On retrouve le reproche formulé à l'encontre des membres de ces commissions de ne pas porter un réel intérêt aux questions militaires sous la plume de Tony Albord, membre de l'état-major particulier du général Héring de 1935 à 1938, et, pour les questions de renseignement, d'Henri Navarre, officier de la SR dans la seconde moitié des années trente³. De façon générale, les officiers des EMG reprochaient aux parlementaires une pression permanente en vue de réduire les budgets des ministères militaires, exerçant des « pressions tatillonnes » à cette fin, sans tenir compte de la situation politico-stratégique de la France en Europe et dans le monde, telle que perçue et formulée par les EMG⁴.

2. *Les parlementaires, des hommes d'influence ?*

Les interventions de parlementaires visant à favoriser l'avancement d'officiers dont ils appréciaient les mérites constituaient un autre sujet majeur de récriminations des officiers des EMG envers le monde politique et parlementaire. Ces interventions sont attestées non seulement par certains témoignages ultérieurs, mais également par divers documents datant de la seconde moitié des années trente. Le général Bourret reconnut ainsi dans ses mémoires qu' « un flot de recommandations [...] déferlait à cette époque sur le cabinet »⁵. Le chef d'EMG en était également le destinataire, comme le prouvent plusieurs lettres reçues par le général Gamelin. Nous avons mentionné plus haut l'intervention du général Messimy, président de la

¹ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 158.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 27 février 1936.

³ ALBORD Tony (général), *Pourquoi cela est arrivé ? , ou les responsabilités d'une génération militaire, 1919-1939*, Nantes, Aux Portes du Large, 1946, p. 120-121 ; NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 45-46.

⁴ BEAUFRE André (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 62 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 30 mars 1935.

⁵ BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 127.

commission de l'Armée au Sénat, en faveur du général Georges lors de la réorganisation du haut commandement à la fin de l'année 1934¹. En outre, il prit la plume à l'été 1934 pour suggérer au général Gamelin de nommer le général Pigeaud à la direction de l'infanterie, après l'en avoir entretenu oralement à deux reprises². Dans ce cas, les limites de l'intervention d'un parlementaire apparaissent clairement. Malgré le poids politique du général Messimy, l'une et l'autre de ces deux démarches échouèrent³. Pour sa part, le sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, André Beauguitte, écrivit le 7 mars 1936 au général Gamelin et au général Maurin pour obtenir, avec succès, la promotion rapide du colonel Brussaux, membre de la franc-maçonnerie, au généralat⁴. L'on peut mentionner, enfin, le cas de Jean Fabry, ancien ministre de la Guerre, qui recommanda en décembre 1936 la promotion au grade supérieur de l'adjoint du directeur des Fabrications d'armement⁵.

Ces pratiques n'étaient pas propres à l'Armée, mais existaient également dans la Marine. Le vice-amiral Mouget, visiblement mécontent que le chef d'EMG de la Marine envisageât de faire parvenir le vice-amiral Darlan au CSM avant lui-même, fustigea chez son collègue, indûment favorisé selon lui, un « prince de sang de la République » – exprimant ainsi d'une façon tout à fait imagée les liens nombreux et étroits unissant le vice-amiral Darlan à des hommes politiques et les avantages qu'il en tirait pour sa carrière⁶. Dans une lettre datée des premiers jours de l'année 1937, le vice-amiral Odend'hal écrivit au vice-président du CSM : « vous avez su donner à tout [le] corps d'officiers [de la Marine] une très haute tenue morale (et ici c'est l'ancien chef de cabinet qui parle en connaissance de cause et qui sait combien votre influence détournait les officiers de tout esprit d'intrigue et de se lancer dans le petit jeu des appuis politiques) »⁷. Quelle qu'ait été l'ampleur et l'efficacité de la pratique des recommandations parlementaires en faveur d'officiers, elle n'en demeurait pas moins, parmi la masse des officiers des EMG, un sujet d'irritation assez vive envers le monde politique.

À cet égard, l'accession au généralat et l'avancement des officiers généraux étaient un sujet délicat. Pour l'accession aux grades de général de brigade et de général de division, des

¹ SHD-AT, 1K 224/14, lettre du général Messimy au général Gamelin, 31 décembre 1934.

² SHD-AT, 1NN 10, lettre du général Messimy, président de la Commission sénatoriale de l'Armée, au général Gamelin, 27 août 1934.

³ SHD-AT, 1NN 10, lettre du général Gamelin au général Messimy, 4 septembre 1934.

⁴ SHD-AT, 1NN 6, lettre d'André Beauguitte, sous-secrétaire d'État à l'Intérieur, au général Gamelin, 7 mars 1936 ; SHD-AT, 13 Yd 1294, dossier administratif du général Édouard Octave Jules Brussaux.

⁵ SHD-AT, 1NN 6, lettre du colonel Fabry au général Gamelin, 5 décembre 1936.

⁶ SHD-M, 120GG 2/3, lettre de l'amiral Mouget à l'amiral Durand-Viel, 22 décembre 1934.

⁷ SHD-M, 120GG 2/3, lettre de l'amiral Odend'hal à l'amiral Durand-Viel, 6 janvier 1937.

listes d'aptitudes étaient dressées par le vice-président du CSG, qui tenait compte des propositions faites par les autres membres du CSG¹. Le ministre choisissait ensuite sur ces listes les promus. Les carrières des généraux Schweisguth et Bourret méritent à ce sujet de retenir de nouveau notre attention. Si le premier était le cadet du second de neuf mois, il avait reçu l'épaulette dix-huit mois plus tôt². Le premier avait reçu ses premières étoiles en avril 1932, tandis que le second avait été promu un mois plus tard. Si ces deux officiers avaient été tous deux favorablement notés depuis la fin de la guerre, les postes occupés par le général Schweisguth étaient incontestablement plus prestigieux que ceux occupés par le général Bourret. Tous deux avaient commandé un régiment pendant deux ans, mais le premier avait servi de longues années aux 3^{es} bureaux de l'Armée française du Rhin et de l'EMA, tandis que le second avait occupé divers emplois au cabinet du ministre et servi à la direction de la justice militaire et au SGDN. Le premier avait été nommé lieutenant-colonel en 1920 et colonel en 1927, le second avait franchi ces étapes respectivement en 1925 et 1928. On peut dès lors s'interroger sur les critères ayant permis au général Bourret, alors chef du cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale Piétri, d'accéder aux étoiles avant le général Schweisguth.

En 1935, lorsque se posa la question de la promotion de ces deux généraux au grade de général de division, le général Bourret précéda de nouveau le général Schweisguth, cette fois-ci de trois mois. Ce fait est, en soi, assez étonnant, car les généraux de brigade issus du rang, même très méritants, devaient couramment attendre cinq années avec d'accéder à la troisième étoile³. Si l'on en croit les mémentos du second, il semble que les généraux Colson et Gamelin souhaitait qu'il fût promu en premier, mais ils s'étaient heurtés à l'indécision du ministre Fabry, lequel tint finalement compte des recommandations formulées en faveur du général Bourret par Édouard Daladier, François Piétri et André Tardieu⁴.

Ici encore, il est difficile de se prononcer catégoriquement, sur les raisons de cette décision. Du printemps 1932 à l'automne 1935, le général Schweisguth réussit brillamment au CHEM et commanda plus de deux ans une brigade nord-africaine dans l'Est de la France. Le général Bourret, durant la même période, dirigea pendant près de deux années le cabinet militaire des ministres Paul-Boncour et Daladier, avant d'être placé en congé à l'arrivée du

¹ ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 211-212.

² SHD-AT, 13 Yd 742, dossier administratif du général Victor Bourret ; SHD-AT, 13 Yd 752, dossier administratif du général Victor Henri Schweisguth.

³ CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 90.

⁴ CARAN, 351 AP/2, mémento du 1^{er} août 1935.

maréchal Pétain rue Saint-Dominique, puis en disponibilité. Le général Maurin lui confia en novembre 1934 le commandement par intérim d'une division. Enfin, Il faut noter, enfin, que, bien qu'extrêmement bien noté par les généraux Gamelin et Colson, le général Schweisguth dut attendre le mois de septembre 1937 pour recevoir sa quatrième étoile, tandis que le général Bourret l'avait reçu plus d'un an auparavant, soit six semaines seulement après son retour à la tête du cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre Daladier.

Cette rapide comparaison ne permet pas de conclure que les promotions successives du général Bourret étaient dues uniquement à la faveur ministérielle – on a vu précédemment que le général Colson l'avait noté très favorablement. Le général Gamelin relevait pour sa part dans ses mémoires qu'il « était un curieux mélange de qualités, intelligence très réelle, bon sens, volonté tenace, et de terribles défauts qui peuvent se résumer en deux mots : ambitions personnelles et sectarisme d'idées »¹. Par ailleurs, la position particulière du général Bourret en 1934 semble indiquer que l'hostilité à la franc-maçonnerie du maréchal Pétain n'était pas qu'oratoire et l'on peut s'interroger sur les motivations de cette décision à l'encontre d'un officier qui selon les termes du général Colson, avait « parfaitement réussi dans le commandement [d'un] régiment d'infanterie ». Mais rien ne nous permet de conclure définitivement dans le sens d'une mesure vexatoire prise par le maréchal-ministre et il ne faut pas écarter l'éventualité d'un placement en disponibilité à la demande de l'intéressé. Cet exemple montre cependant assez éloquemment que la fréquentation d'un cabinet ministériel pouvait être un moteur puissant pour une carrière, comme le relève le général Weygand dans ses mémoires². Au mois de décembre 1935, le général Georges déplora devant le général Schweisguth le non-respect des listes d'aptitude³. Et de s'en prendre au général Gamelin, « très flottant dans les questions de personnel », au ministre Fabry, « aussi accessible aux recommandations parlementaires qu'il l'[était] peu aux interventions militaires les plus justifiées », et enfin au maréchal Pétain qui bien que « n'[ayant] plus de responsabilité effective continu[ait] à intervenir dans les désignations de généraux ». Il cita le cas du général Bühner, « dont la nomination [en septembre 1935 comme commandant supérieur par intérim des troupes du groupe de l'Indochine] entraîn[ait] la demande de mise à la retraite de Vix ».

En réalité, l'avancement des officiers généraux concernait un nombre assez restreint d'individus. Il faut par ailleurs constater que certaines promotions plus ou moins favorisées

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 89.

² WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, *op. cit.*, p. 371-372.

³ CARAN, 351 AP/2, memento du 21 décembre 1935.

par des recommandations parlementaires ou ministérielles n'étaient pas forcément orientées politiquement. Si l'on suit le général Schweisguth, le général Bourret bénéficiait du soutien de personnalités de tendances politiques diverses, allant de la droite conservatrice à la gauche radicale. Les généraux Bourret et Weygand estimèrent *a posteriori* que les recommandations politiques avaient eu peu d'effet en matière de promotions d'officiers généraux¹.

Source d'intrusions néfastes dans le processus de promotion et de nomination des officiers, le Parlement était également perçu comme la cause majeure de l'instabilité du régime et de son incapacité à résoudre les problèmes d'ordre intérieur – la crise économique et sociale – ou d'ordre extérieur – le développement d'un environnement international défavorable. Comme le relève François Cailleteau, « le fond d'antiparlementarisme qui a toujours existé [...] dans la société militaire trouve un aliment de choix dans la véritable crise institutionnelle qui marque la fin de la III^e République »². Assez significatifs sont, à ce titre, les souvenirs du général Poydenot, alors officier supérieur en poste à l'état-major particulier du général Gamelin. Il relate ainsi l'atmosphère régnant en France à la fin du mois d'août 1939 et au début de septembre 1939 :

La mobilisation générale, décrétée le 1^{er} septembre, se déroulait dans l'ordre, sinon dans l'enthousiasme. Rien de commun avec 1914. L'opinion publique n'avait pas été préparée au conflit qui s'ouvrait. Elle comprenait mal que l'on fit la guerre pour Dantzig. Il eût pourtant été facile de le lui expliquer. Mais les politiciens, trop occupés de leurs stériles discussions intestines et de leurs soucis électoraux, redoutaient de tenir au Pays le dur langage des réalités³.

Si la très grande majorité des officiers n'envisageaient pas un renversement ou une dissolution du régime républicain, ils furent sans doute nombreux après le 6 février 1934 à placer leurs espoirs dans une réforme profonde de la constitution. Ainsi, l'amiral Darlan, pourtant proche des milieux parlementaires et membre de plusieurs cabinets ministériels, regrettait amèrement l'échec de l'expérience Doumergue de 1934⁴.

Ces perceptions, somme toute assez négatives, voire péjoratives, du monde parlementaire et gouvernemental, s'ajoutant à une orientation générale nettement conservatrice, voire réactionnaire, auraient pu éventuellement conduire à un amenuisement de

¹ BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 127-129 ; WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, *op. cit.*, p. 361-373.

² CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 126.

³ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome IV, « La Seconde Guerre Mondiale », p. 1.

⁴ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, *op. cit.*, p. 160-161.

la loyauté des officiers des EMG envers le régime politique et le gouvernement. En réalité, il semble qu'il n'en fut rien. Selon le témoignage de l'amiral Godfroy, la Marine avait « une opinion réservée sur le régime politique du moment », mais n'en obéissait pas moins strictement aux ordres du gouvernement¹. L'amiral Auphan le prouva, par exemple, assez nettement en 1937, lorsque, commandant un croiseur, il escorta jusqu'à Bilbao un convoi de cargos chargés de munitions destiné aux républicains espagnols, bien que cela lui fût « resté en travers »². Jean-Jacques Becker et Klaus-Jürgen Müller, dans leurs travaux respectifs sur l'anticommunisme, relèvent l'un et l'autre que l'Armée demeura « légaliste », malgré « bien des réticences »³. Un semblable constat est dressé par Philippe Masson concernant les marins, tandis qu'Odile Girardin-Thibeaud relève, chez les amiraux de Vichy – dont un grand nombre occupant une fonction à l'EMGM entre 1935 et 1939 – « un équilibre précaire entre une récusation à peine voilée du régime républicain [...] et ses serviteurs que sont les hommes politiques et un profond légalisme »⁴.

Ainsi, si l'antiparlementarisme n'était pas absent des conceptions politiques des officiers des EMG, il faut relever que la relation entre ces officiers et les milieux parlementaires était plus complexe qu'il ne peut y paraître au premier abord. Le récit que produit le général Laffargue dans ses souvenirs d'une intervention qu'il fit au lendemain des accords de Munich semble significatif, si ce n'est représentatif, sur ce point⁵. Sentant la guerre approcher, il appréhendait de voir les armées françaises conduites à la bataille par un « inconsistant ». Confiant son angoisse à un député conservateur de sa connaissance, il reçut le conseil de contacter le député radical-socialiste Albert Chichery, réputé très proche d'Édouard Daladier. À deux reprises, à la fin de l'année 1938 et à la fin du mois d'août 1939, il effectua une démarche auprès du parlementaire afin qu'il convainquît le président du Conseil de rappeler le général Weygand à la tête de l'Armée. Cette anecdote est également éclairante sur un autre point. Le général Laffargue ne dissimule pas, dans ses souvenirs, son inclination pour les idées conservatrices, sa sympathie pour le colonel de La Rocque et son mouvement politique et son aversion violente pour la gauche parlementaire et rend,

¹ SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 26.

² SHD-M, 7GG 10/2, témoignage de l'amiral Auphan, page 14 ; AUPHAN Gabriel (amiral), *L'Honneur...*, *op. cit.*, p. 160-161.

³ BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 228 ; MÜLLER Klaus-Jürgen, « L'anticommunisme et les militaires... », *op. cit.*, p. 447.

⁴ MASSON Philippe, *La Marine française et la guerre...*, *op. cit.*, p. 24 ; GIRARDIN-THIBEAUD Odile, *Des amiraux au service de Vichy (1940-1944)*, thèse rédigée sous la direction de Bernard Lachaise et soutenue en l'Université de Bordeaux-Montaigne, octobre 2014, p. 222.

⁵ LAFFARGUE André (général), *Fantassin de Gascogne...*, *op. cit.*, p. 192-195.

paradoxalement, un hommage appuyé à Albert Chichery, chef du groupe parlementaire radical-socialiste, et, à ce titre, incarnation de la gauche parlementaire¹.

3. *La SDN, parlement international*

Corollaire de ce jugement sévère concernant les milieux parlementaires, l'appréciation que portaient les officiers des EMG sur la SDN, institution perçue souvent à l'époque comme un parlement international, était également peu nuancée². Selon l'amiral Auphan, le pacte Briand-Kellogg « a[vait] fait pas mal rire » les officiers avec lesquels il travaillait alors au cabinet du ministre³. En 1932 déjà, Jean Decoux décrivait l'atmosphère régnant à la SDN en ces termes : « les uns et les autres viennent exécuter leurs numéros et toucher leurs cachets [...] succession ininterrompue de discours grandiloquents, de surenchères démagogiques »⁴. La personnalité de Joseph Paul-Boncour, acteur de premier plan et partisan du système genevois, lui était ainsi particulièrement antipathique⁵. Non moins dur, l'amiral Darlan écrivait pour sa part au sujet de la SDN en mars 1936 qu'« il n'y [avait] rien à attendre de cette parlotte de vieilles femmes et de bavards intéressés »⁶.

Dans ses mémoires, le général Gamelin rapporte en des termes mesurés, mais identiques sur le fond, l'impression que lui fit la SDN en février 1932, à l'orée de la Conférence du Désarmement⁷. Il regrette les « discussions théoriques », « byzantinismes », « effets de tribune » et autres « formules de légistes » qui composaient, selon lui, l'essentiel de l'activité de l'institution. Il constate en outre que l'activité de l'institution genevoise demeurait « sans aboutissement pratique ». Par ailleurs, l'ancien chef d'EMG de l'Armée raille « un monde d'experts, volontiers optimistes dans des situations qui ne manquaient point d'être lucratives »⁸. On trouve une vision concurrente, mais plus isolée, de la SDN en 1935-1936, sous la plume de l'amiral Decoux. Ce dernier décrivait alors la SDN comme un instrument au service de la puissance et de la diplomatie britanniques⁹.

¹ *Ibid.*, en particulier p. 175-177, 189 et 195.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 58.

³ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 11.

⁴ HUGUIER Michel, *L'amiral Decoux ...*, *op. cit.*, p. 137.

⁵ VAÏSSE Maurice, *Sécurité d'abord...*, *op. cit.*, p. 38.

⁶ DOCTEUR Jules (amiral), *La grande énigme de la guerre, Darlan, Amiral de la Flotte*, Paris, Éditions de la Couronne, « Documents politiques », 1949, p. 31.

⁷ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 60-61.

⁸ *Ibid.*, p. 58-59

⁹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du C.A. Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 10 octobre 1935.

Au-delà de ces critiques virulentes concernant le fonctionnement de la SDN et les résultats pratiques de son activité – qui l’assimilaient implicitement à un parlement international –, l’on peut sans doute voir dans le rejet de cette institution par les officiers des EMG la persistance d’une tendance existant dès les années 1910 et 1920. Peter Jackson distingue ainsi, pour cette ère de la Grande Guerre, deux approches des relations internationales en vigueur chez les dirigeants français¹. À côté de l’approche « traditionnelle », fondée sur le maintien d’un équilibre européen construit contre l’Allemagne, émergeait alors une approche « internationaliste », visant à inclure l’Allemagne dans un système international fondé sur la coopération des États et l’application du droit international. Il relève l’attachement persistant du haut commandement à la première approche, tandis que la seconde approche gagna une audience croissante dans les milieux parlementaires et dans l’opinion publique, surtout à partir de 1917, avant de prévaloir nettement au sein des milieux gouvernementaux et diplomatiques à partir de 1924².

C. La figure du ministre vue par les officiers des EMG

1. Typologie des ministres

Dans le régime démocratique parlementaire de la III^e République, les EMG constituaient un organe technique, partie d’un ministère dont le ministre était le chef. En vertu des principes démocratiques républicains, celui-ci était seul responsable pour son département ministériel devant le Parlement, dépositaire de la souveraineté nationale. Personnage puissant, le ministre apparaît dès l’abord à ses subordonnés de l’EMG comme un personnage à morphologie variable : ses convictions et ancrages politiques, son entourage personnel, sa connaissance des questions relevant de son département, sa proximité antérieure à sa nomination avec les personnalités composant l’EMG, étaient autant de critères permettant de cerner ces profils.

Pour la période couvrant l’année 1935 et le premier semestre 1936, il faut noter la diversité des profils des personnalités exerçant la fonction ministérielle à la tête des départements militaires. À côté de spécialistes reconnus des questions intéressant leur département ministériel ne disposant d’aucun mandat électoral, tels que le général Denain – ministre de l’Air de février 1934 à janvier 1936 – et le général Maurin – ministre de la Guerre

¹ JACKSON Peter, *Beyond the balance of power, France and the politics of national security in the era of the First World War*, Cambridge/New York, Cambridge UP, 2013, p. 5.

² *Ibid.*, p. 5 et 10

de novembre 1934 à juin 1935 et de janvier 1936 à juin 1936 –, siégeaient des personnalités politiques plus ou moins spécialisées dans ces questions¹.

Dans cette seconde catégorie, l'on trouve des personnalités très diverses : François Piétri, inspecteur des finances, député de Corse depuis 1924, plusieurs fois ministre du Budget ou des Finances avant de demeurer rue Royale de février 1934 à juin 1936, époque à laquelle il se consacra essentiellement à la gestion de son ministère ; Jean Fabry, saint-cyrien et breveté d'état-major, grand blessé de guerre ayant servi à l'état-major de Joffre, député de la Seine depuis 1919, président de la commission de l'Armée à plusieurs reprises à partir de 1928 ; Marcel Déat, député néo-socialiste, ancien combattant valeureux et agrégé de philosophie, tout à fait néophyte à son arrivée au ministère de l'Air en janvier 1936².

2. Critères d'appréciation du ministre par ses subordonnés de l'EMG

La lecture des sources peu nombreuses dont nous disposons pour évaluer la perception de la figure du ministre, comme des différentes personnalités qui tinrent ce rôle à la tête des trois ministères militaires pendant notre période, montre cependant qu'au-delà des divergences d'appréciation relatives aux personnalités particulières des différents titulaires, la figure du ministre était appréciée selon des codes et des critères invariables. Au-delà des critiques concernant les idées et l'action politiques de l'homme occupant la direction du ministère – par exemple l'inclination supposée de François Piétri à la conciliation avec les Britanniques – certains traits de fonctionnement et de caractère étaient prisés par les responsables des EMG, d'autres décriés³.

Les impératifs de la vie électorale et parlementaire étaient souvent perçus comme nuisant au bon fonctionnement du processus décisionnel – le ministre étant dans son ministère l'ultime décideur. Au plus fort de la crise éthiopienne à l'automne 1935, l'amiral Decoux regrettait que le président Laval se consacrat à travailler à sa réélection plutôt qu'aux questions gouvernementales – reproche auquel il semble que le ministre de la Marine Piétri

¹ RCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 93-94 et 114-115 ; JOLLY Jean, *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960-1977, 4^e volume, 1966, p. 1378-1379, et 7^e volume, 1972, p. 2414.

² JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 4^e volume, 1966, p. 1262-1263, 5^e volume, 1968, p. 1646-1648, et 7^e volume, 1972, p. 2696-2698 ; ZANCO Jean Philippe, *Dictionnaire des ministres de la Marine, 1689-1958*, Paris, SPM, « Kronos », 2011, p. 422-424 ; SHD-M, 7GG 10/4, témoignage du député Pierre-André Tournaire, dit Jean-Michel Renaitour, page 11.

³ SHD-M, 1BB 2/189, lettres de l'amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, 10 et 20 juillet 1935.

échappait¹. De son côté, le général Gamelin mentionnait dans ses mémoires que s'il avait apprécié la disponibilité du maréchal Pétain, du général Maurin et du colonel Fabry lors de leur passage rue Saint-Dominique, il n'avait jamais pu jouir de la même facilité d'accès au président Daladier, « avant tout absorbé par des questions de politique » : « à peine une conversation était-elle commencée que l'huissier venait annoncer quelque haut personnage »².

Par ailleurs, certains officiers des EMG reprochaient assez vivement à leur ministre leur perméabilité aux conseils et recommandations des parlementaires, que ce fut pour les questions de personnels ou pour des questions purement militaires. On a vu plus haut que certaines promotions de généraux supposément inspirées par des recommandations parlementaires avaient été vivement reprochées au ministre Fabry par le général Georges³. À la fin du mois de mars 1936, le général Gamelin fit part au général Schweisguth de l'« émotion » que lui causait la rumeur selon laquelle « le ministre aurait sur des doléances parlementaires envisagé un retrait partiel des forces dans le N[ord]-E[st] »⁴. Le mois suivant, le général Georges s'éleva contre la décision du ministre Maurin de libérer les appelés du contingent sursitaires, à la demande du président du Conseil, sans consulter le chef d'EMG ou son adjoint⁵. Pour sa part, le général Gamelin semble regretter que le ministre Fabry, avec lequel il entretenait pourtant des relations de « camaraderie », ait accepté de repousser et de diminuer les dépenses relatives à la première tranche du programme d'armement de 1935⁶. Cependant, une bonne assise parlementaire alliée à un caractère trempé permettait à un ministre de gagner de nombreuses sympathies au moment du vote du budget, et étaient donc des qualités appréciées. Ainsi, le contre-amiral Decoux apprécia visiblement la fermeté et l'obstination dont fit preuve le ministre de la Marine en mars 1935, lorsque le président du Conseil Flandin, soucieux de mettre rapidement les Chambres en vacances en vue des élections municipales de mai, envisagea de repousser l'approbation par le Sénat de la tranche budgétaire annuelle des constructions navales⁷.

De façon générale, le ministre qui ne tenait pas compte des informations ou avis transmis par ses services était, de ce fait, peu apprécié. Ainsi les officiers de la SR-SCR

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le C.A. Decoux au Capitaine de Frégate de Larosière, Attaché Naval à Rome », 19 octobre 1935.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 222.

³ CARAN, 351 AP/2, memento du 21 décembre 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 30 mars 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 20 avril 1936.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 183 et 222.

⁷ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 30 mars 1935.

regrettaient l'influence de la presse et des diplomates, mais aussi des « services parallèles » et autres « sources personnelles », en ce qui concernait l'information du ministre en matière de renseignement sur les puissances étrangères¹. Dans leurs souvenirs, certains hommes du renseignement accusent divers hommes politiques, en particulier « de gauche » de n'avoir pas tenu compte des informations recueillies par la SR en raison de la méfiance qu'ils éprouvaient envers cet organisme². Ce reproche paraît justifié ce qui regarde des personnalités aussi variées qu'Édouard Herriot en 1932-1933, Pierre Laval en 1935-1936 et Édouard Daladier en général³.

En revanche, la compétence technique du ministre et son intérêt marqué pour les questions du ressort de l'EMG étaient à double tranchant. L'implication d'un ministre spécialisé dans les questions du ressort de son département pouvait éventuellement être vue d'un mauvais œil par ses subordonnés de l'EMG. La spécialisation du général Maurin dans les questions d'armement, si elle était appréciée par le général Gamelin, était regrettée par le colonel Buisson et le général Bloch : le premier suspectait son ministre de « ne rien connaître aux conditions de la mobilisation » ; le second regrettait qu'en pleine crise internationale le général Maurin « ne s'occup[ât] que des questions de matériel, [...] toutes mesures à longue échéance »⁴. Grièvement blessé et amputé d'une jambe, Jean Fabry fut réformé en 1918, et devint l'année suivante rédacteur en chef de *L'Intransigeant* – quotidien conservateur –, mais n'en perdit pas pour autant toute expertise en matière militaire⁵. Ministre de la Guerre durant le second semestre de 1935 et le premier mois de 1936, son journal personnel porte la marque de son implication suivie dans les questions relevant de ses services⁶. À l'automne 1935, alors que des crédits d'armement avaient été alloués au ministère de la Guerre, il soutint la nécessité d'affecter en priorité ces fonds à la rénovation du parc d'artillerie, contre le chef

¹ NAVARRE Henri (général), *Le temps des vérités*, *op. cit.*, p. 45-46 ; PAILLOLE Paul (colonel), *L'homme des services secrets*, *op. cit.*, p. 65 et 78.

² JACKSON Peter, « Overview : a look at French intelligence machinery in 1936 », *op. cit.*, p. 64.

³ BENNETT Edward W., *German Rearmament and the West, 1932-1933*, Princeton/Guildford, Princeton UP, 1979, p. 85 ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, vol. XV, Londres, H. M. Stationery Office, 1976, document n°436, p. 548 ; SOUTOU Georges-Henri, « L'appréciation de la menace allemande par les services et les décideurs français (1927-1939) », *Revue d'histoire diplomatique*, 2011/2, p. 151 ; JACKSON Peter, « La politisation du renseignement en France, 1936-1939 », *op. cit.*, p. 73-74 ; PRO, Foreign Office (FO), 371/21710, compte-rendu d'une conversation de l'attaché de l'Air près l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris avec le lieutenant-colonel de Vitrolles, 23 septembre 1938, p. 2.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 183 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 7 et 10 mars 1936.

⁵ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 5^e volume, 1968, p. 1646-1648.

⁶ SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry ».

d'EMG de l'Armée qui prit position en faveur de l'acquisition de chars, appuyé par le sous-chef de l'EMA responsable des questions d'armement¹.

Dans ses mémoires, le général Beaufre mentionnait les subterfuges employés par l'EMA pour faire prévaloir ses vues et se prémunir des « foucades initiales des successifs ministres de la Guerre », notamment « paraître toujours céder vis-à-vis du ministre, puis le paralyser par des avalanches de considérations techniques »². Dans cette optique, la présence rue Saint-Dominique d'un ministre jouissant d'une double compétence politique et technique ne pouvait être perçue autrement que comme une difficulté par l'EMA. Le témoignage ultérieur de l'amiral Auphan corrobore cette impression. Selon lui, la nomination d'un personnage de peu d'envergure au ministère de la Marine à l'été 1936 – « le choix de Gasnier-Duparc ou zéro c'était pareil » – « [avait] fait l'admiration des militaires [de l'EMA] », qui jalouaient la liberté supposée que laisserait à l'EMGM le choix d'un tel ministre pour la rue Royale³. Une impression similaire se dégage de la lecture d'un passage des mémoires du général Gamelin, où celui-ci mentionne l' « excellente impression » faite par le ministre Déat sur « les milieux de l'armée aérienne » et le général Pujo⁴. Le chef d'EMG de l'Armée justifiait ainsi cette impression : « la parole nette, l'esprit clair, le désir évident de faire œuvre utile, et le souci de se montrer bien d'accord avec nous ». Par cette dernière expression, l'on comprend que ce ministre néophyte acceptait et transmettait au niveau gouvernemental les avis de l'EMGAA et que cette action était appréciée par ce dernier.

Conclusion

Ainsi l'on constate la complexité des relations qu'entretenaient les officiers des EMG avec les idées et le monde politiques. Il nous semble difficile de tirer des conclusions définitives des faits et analyses que nous avons exposés ci-dessus, tant les sources documentaires manquent. Toutefois, certains traits caractéristiques de ces relations se dégagent. Incontestablement, les opinions et idées majoritaires chez les officiers des EMG étaient conservatrices et plutôt hostiles à la pratique parlementaire. Marqués par les luttes qui avaient opposé depuis la fin du siècle précédent l'Armée à une partie de la Nation, heurtés par le pacifisme et l'antimilitarisme d'une partie notable de l'opinion, les responsables des EMG

¹ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 72 ; SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », 3 octobre 1935 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 183.

² BEAUFRE André (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 62.

³ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 12.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 204.

se montrèrent surtout soucieux de maintenir la sphère militaire à l'abri de la politique. Pourtant, il semble que ces opinions politiques conservatrices, voire, pour certains officiers, réactionnaires, n'aient pas influé directement sur la nature de la relation entre les EMG et les ministres des départements militaires. Ainsi, un ministre de centre-droit tel que François Piétri, qui consacrait la majeure partie de son activité à la direction de son ministère, très compétent en matière budgétaire, et qui, au surplus, « agiss[ai]t en étroite liaison avec l'état-major », était relativement bien apprécié par les officiers de la rue Royale, pourtant très conservateurs et hostiles au monde politique¹. À l'inverse, un ministre tel que Jean Fabry, de tendance plus conservatrice que le précédent, culturellement proche des milieux militaires, et entretenant des relations personnelles avec le chef d'EMG de l'Armée, ne sut pas, semble-t-il, rallier sur sa personne les suffrages favorables de ses subordonnés de l'EMG de l'Armée.

¹ MASSON Philippe, *La Marine française et la guerre...*, *op. cit.*, p. 11.

**CHAPITRE II – LES EMG ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE :
ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET CADRE DE LA
FORMULATION DE L’AVIS**

I. Les officiers des EMG et la diplomatie française

J'exerce mes fonctions la tête dans un sac en ce qui a trait à la politique extérieure de mon pays¹.

Une fois – il s'agissait de l'envoi des bataillons sénégalais à Djibouti au moment de la discussion des sanctions contre l'Italie à propos de l'affaire d'Abyssinie –, M. Bargeton me demanda mon avis sur un télégramme [...] et je lui signalais les inconvénients que présentait la rédaction d'un certain paragraphe ; je revois encore le Ministre plénipotentiaire me dire : "Mon cher général, comme il est agréable de travailler avec vous ; vous avez tout à fait raison ; asseyez-vous, je vous prie, dans mon fauteuil et rédigez ce paragraphe comme vous jugerez bon". Devant son insistance je m'exécutais et il approuva entièrement ce que je lui proposais. Au retour je rendais compte au Général Gamelin et j'eus la malencontreuse idée de lui raconter la scène, persuadé qu'il se féliciterait d'une telle collaboration ; il sortit cette fois de son calme habituel et m'invita... à ne plus recommencer².

Introduction

S'interroger sur l'influence des EMG dans le processus décisionnel en politique étrangère implique nécessairement d'analyser la teneur des relations entre ces EMG et le ministère des Affaires étrangères. Georges-Henri Soutou rappelle que, dans un régime tel que celui de la III^e République, le rôle central en matière de politique étrangère revenait au Quai d'Orsay et à son chef³. Pour la période qui nous intéresse ici, il faut noter une relative stabilité à la tête de ce ministère : alors que quatre gouvernements se succédèrent à la tête du pays du mois de janvier 1935 au mois de mai 1936, le fauteuil de Vergennes ne fut occupé que par deux titulaires – Pierre Laval et Pierre-Étienne Flandin – ; l'administration centrale du Quai d'Orsay était placée sous la direction d'Alexis Léger depuis 1933 – et jusqu'en 1940 – et le directeur des Affaires politiques et commerciales, Paul Bargeton, demeura en poste du

¹ SHD-AT, 7N 3451, lettre du général Weygand au ministre de la Guerre, 25 novembre 1934.

² SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 92-93 (souvenirs du général Loizeau).

³ *Histoire de la diplomatie française*, tome II, *op. cit.*, p. 369.

printemps 1933 à l'été 1937¹. Étudier les relations existant entre les EMG et l'administration centrale du Quai d'Orsay implique de prendre en compte les dimensions diverses qu'elles pouvaient revêtir. Nous verrons tout d'abord qu'un certain nombre de relations personnelles et informelles existaient entre les EMG et cette administration centrale. Nous verrons ensuite que cette relation était personnifiée par la présence d'officiers de liaison détachés au ministère des Affaires étrangères. Nous étudierons, enfin, la correspondance interministérielle, en nous interrogeant sur ses objets et ses modalités.

A. Les relations personnelles et informelles

1. Le programme du colonel de Lattre dans la conjoncture de l'accession du général Gamelin au sommet de l'Armée et de la proclamation du réarmement allemand

Le début de l'année 1935 semble avoir marqué une étape dans l'approfondissement et le développement des relations entre l'EMA et le ministère des Affaires étrangères. Le réarmement allemand proclamé ouvertement au milieu du mois de mars impliquait nécessairement, par une visibilité accrue du danger ultra-rhénan pesant sur la sécurité nationale, une meilleure prise en compte par la diplomatie française des questions de défense. Cette idée est parfaitement exprimée dans la lettre qu'écrivit le lieutenant-colonel de Lattre de Tassigny au général Georges le 24 mars 1935 :

Une impression qui me paraît très nette aujourd'hui, c'est que les Affaires étrangères ressentent le besoin d'une liaison non pas seulement de renseignement – mais de décision² dans nos départements de Défense nationale et particulièrement avec la Guerre. On réalise au Quai qu'il est de plus en plus dangereux qu'il puisse y avoir dans les circonstances actuelles rupture de raisonnement entre le point de vue technique et le point de vue politique. Le dernier leur semble devoir être plus nécessairement désormais comme le prolongement de l'autre. Il conviendrait donc que les solutions que nous présentons débordent largement du cadre technique et soient déjà cuites politiquement – avec une connaissance du facteur politique assez éclairée pour éviter la timidité autant que l'obstination. Il nous est plus facile à nous de nous hausser au niveau nécessaire, c'est-à-dire de comprendre... qu'aux hommes politiques et aux diplomates de se mettre à notre portée, c'est-à-dire de savoir³.

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 273.

² Les passages soulignés le sont dans le texte original.

³ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 122-124.

Il apparaissait donc au fougueux lieutenant-colonel que l'EMA devait évoluer dans sa relation avec le Quai d'Orsay, la croissance des périls internationaux rendant plus impérative la prise en compte du facteur militaire par les diplomates et les décideurs dans leurs options de politique étrangère. En appelant à la diffusion de « solutions [...] débord[a]nt largement du cadre technique et [...] déjà cuites politiquement », le lieutenant-colonel de Lattre suggérait de renoncer à l'attitude jusqu'alors adoptée par les militaires lorsqu'ils étaient consultés au sujet des enjeux généraux de la sécurité nationale¹. L'« obstination », personnifiée par le général Weygand en 1932-1934 n'apparaissait plus comme adéquate, car doublement inefficace : tout d'abord, elle ne permettait pas de convaincre les décideurs ; en retour, ces derniers étaient, en conséquence, tentés d'exclure les responsables militaires du processus décisionnel. Dès lors, les chefs militaires devaient opter pour une attitude souple mais volontaire, impliquant une bonne connaissance des attentes des milieux politiques et de la diplomatie, pour faire prévaloir leurs vues dans la mesure la plus large possible.

Nous ne connaissons malheureusement l'ampleur de la diffusion de cette note du lieutenant-colonel de Lattre. L'accession du général Gamelin à la vice-présidence du CSG allait, cependant, permettre à ce programme de se développer. Dans un mémoire rédigé à l'intention des juges de la cour de justice de Riom comme dans ses mémoires, le chef d'EMG de l'Armée souligna les « relations cordiales, souvent sympathiques et confiantes » qu'il avait établies avec les cadres dirigeants du Quai d'Orsay avec qui il pouvait échanger « en toute indépendance d'esprit et de parole »². Il connaissait Philippe Berthelot, secrétaire général dans les années vingt, dès avant la Grande Guerre, et s'était lié avec son successeur Alexis Léger lors des travaux de la SDN en 1932. Ses agendas portent la trace des rapports assez étroits qu'il entretenait avec le secrétaire général du Quai d'Orsay en 1935-1936. Pendant les dix-huit mois que nous étudions ici, ces agendas mentionnent cinq entretiens particuliers entre le général Gamelin et Alexis Léger – à titre de comparaison l'on peut relever que ce dernier n'apparaît qu'une fois dans les carnets du général Weygand pour la période 1929-1935³.

Les indications portées sur la teneur de ces entretiens sont relativement laconiques, toutefois l'on peut comprendre qu'il s'agissait essentiellement de connaître l'opinion du secrétaire général ou au contraire de lui soumettre le point de vue de l'EMA sur un ou plusieurs points particuliers de politique étrangère. Ainsi, le 4 mai, le général apprit qu'à

¹ JACKSON Peter, *Beyond the balance of power...*, *op. cit.*, p. 40.

² SHD-AT, 1K 224/37, « Mémoire 10 – dossier 14 – Politique extérieure française » ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 59.

³ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*

Stresa le Duce avait donné son accord à l'établissement d'un plan concerté franco-italien en cas de conflit avec l'Allemagne, et prit connaissance des modalités précises du pacte franco-soviétique qui venait d'être signé¹. Le 25 juin, il s'entretint avec le secrétaire général avant de se rendre à Rome où il devait définir avec le maréchal Badoglio les modalités d'une éventuelle action militaire concertée franco-italienne². Le 28 octobre, il porta à sa connaissance les mesures militaires que les forces armées devraient prendre si le gouvernement répondait favorablement à la demande britannique d'assistance maritime en Méditerranée³. Le 27 décembre, les deux hommes échangèrent diverses considérations relatives à la situation politico-stratégique de l'Europe⁴. Le 28 février 1936, enfin, au lendemain du vote de la Chambre des députés autorisant la ratification du pacte franco-soviétique, le chef d'EMG de l'Armée s'entretint avec le secrétaire général du Quai d'Orsay des conséquences de ce vote, ainsi que des relations franco-belges et franco-italiennes⁵.

L'échange d'informations et la confrontation des points de vue pouvaient également prendre la forme d'une remise de notes sur des sujets aussi sensibles que la réaffirmation en novembre 1935 par le maréchal Badoglio de la validité des accords militaires franco-italiens ou la position de l'Italie sur l'échiquier européen au début du mois de juin 1936⁶. Ces contacts semblent cependant avoir été placés sous le signe de la discrétion, sinon du secret. Le secrétaire particulier d'Alexis Léger s'exprima ainsi de nombreuses années plus tard : « je n'ai jamais vu Gamelin venir, et je ne sais pas si Léger allait le voir [...] je ne connais pas de contacts entre les deux hommes, [mais] je les subodore, j'en vois la trace »⁷. Pour sa part, le général Gamelin informa à plusieurs reprises ses principaux subordonnés de la tenue de ses entretiens avec le secrétaire général du Quai d'Orsay⁸. Ainsi, il semble bien que la relation existant entre le premier des officiers de l'EMA et le premier des diplomates de l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères s'était placée dès le printemps 1935 dans le cadre défini par le lieutenant-colonel de Lattre : nécessité de connaître le point de vue de la diplomatie française et les enjeux des relations internationales ; souci de

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 4 mai 1935.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 25 juin 1935.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 28 octobre 1935.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 27 décembre 1935.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 28 février 1936 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 200.

⁶ SHD-AT, 1K 224/15, note de la direction politique du ministère des Affaires étrangères, 4 juin 1936 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 9 juin 1936 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 175.

⁷ MAE, Archives orales (AO) 13, témoignage d'Étienne de Crouy-Chanel, entretien n°1, 2^e partie, piste 2.

⁸ CARAN, 351 AP/2, mémento du 7 mai 35 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 1^{er} avril 1936.

porter à la connaissance de cette même diplomatie les conséquences en matière de sécurité et de défense nationales de ses diverses initiatives.

Les contacts du général Gamelin dans le monde diplomatique français ne se limitaient cependant pas à ces échanges avec Alexis Léger. Les travaux initiant la conférence du Désarmement lui avait également permis d'entrer en contact avec René Massigli, directeur-adjoint des Affaires politiques et commerciales et sous-directeur de la SDN au Quai d'Orsay, et il semble que ce contact existait toujours en 1935-1936¹. Les relations de famille liaient le général Gamelin à Léon Noël, ministre plénipotentiaire à Prague en 1932-1935 puis ambassadeur en Pologne de 1935 à 1939, et ce dernier rendait visite au chef d'EMG de l'Armée à chacun de ses passages à Paris². Charles Alphan, ambassadeur de France à Moscou de 1933 à 1936, faisait de même, tout comme André François-Poncet, chef de la mission diplomatique française à Berlin de 1931 à 1938³. Le successeur de Charles Alphan, Robert Coulondre, prit d'ailleurs soin de rendre visite au général Gamelin avant de gagner son poste, puis de le solliciter ensuite afin de développer les relations franco-soviétiques en matière d'armement⁴. Par ailleurs, le général Gamelin avait travaillé avec le comte Charles de Chambrun alors qu'ils étaient respectivement commandant des troupes françaises au Levant et ambassadeur en Turquie, à la fin des années vingt, et les deux hommes étaient depuis cette collaboration « dans les meilleurs termes ». Devenu ambassadeur à Rome, le comte de Chambrun, de passage à Paris au début du mois de juin 1936, fut consulté par le général Gamelin sur l'évolution des relations franco-italiennes⁵. La correspondance privée permettait parfois au général Gamelin d'obtenir des diplomates qu'il connaissait certaines informations. Ainsi, l'ambassadeur François-Poncet lui écrivit au mois d'août 1938 pour l'informer de l'évolution de la situation diplomatique et de la politique allemande⁶. Le général Gamelin était donc en relation suivie avec le secrétaire général du Quai d'Orsay, ainsi qu'avec les

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 9 juin 1936 ; SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », 19 octobre 1935 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 59.

² NOËL Léon, *L'agression allemande contre la Pologne, une ambassade à Varsovie, 1935-1939*, Paris, Flammarion, 1946, p. 258 ; MAE, AO 3, témoignage de Léon Noël, entretien n°2, 2^e partie, piste 3 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 30 avril 1936.

³ SHD-AT, 1K 224/24, lettre de l'ambassadeur Alphan au général Gamelin, 24 janvier 1935 ; FRANCOIS-PONCET André, *Souvenirs d'une ambassade à Berlin, septembre 1931-octobre 1938*, Paris, Flammarion, 1946, p. 279.

⁴ COULONDRE Robert, *De Staline à Hitler, souvenirs de deux ambassades, 1936-1939*, Paris, Hachette, 1950, p. 18-19, 126-127 et 198-199.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 9 juin 1936.

⁶ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 217.

chefs des principaux postes diplomatiques. On ne trouve cependant aucun indice de contacts semblables entre le général et l'ambassadeur de France à Londres Charles Corbin.

Il semble que le général Georges ait été lui aussi en bons termes avec certains dirigeants du Quai d'Orsay, tels que Paul Bargeton, qu'il connaissait depuis la Grande Guerre, et Henri Laugier, directeur du cabinet du ministre des Affaires étrangères à partir de l'été 1936¹. Au surplus, les chefs de mission diplomatique de passage à Paris s'adressaient, en cas d'absence du chef d'EMG de l'Armée, au général Georges².

Les sous-chefs de l'EMA en charge des questions internationales – les généraux Loizeau et Schweisguth notamment – étaient également en contact avec plusieurs personnalités de la diplomatie. Au printemps 1935, le général Loizeau reçut ainsi la visite d'André François-Poncet³. Avant de rejoindre son poste, et ensuite lors de ses différents passages à Paris, le ministre plénipotentiaire de France en Tchécoslovaquie Victor de Lacroix échangeait avec son cousin germain, le général Schweisguth, diverses informations et considérations sur les questions diplomatiques et rendait ensuite compte de ces échanges au secrétaire général du Quai d'Orsay Alexis Léger⁴. D'une façon générale, le général Schweisguth comme le général Loizeau s'entretenaient très fréquemment avec les hauts responsables du Quai d'Orsay. Il ne s'agissait pas de rencontres périodiques régulières, mais plutôt de conversations visant à s'enquérir de l'opinion des bureaux du Quai d'Orsay ou à transmettre à ceux-ci le point de vue de l'EMA lorsque le besoin s'en faisait sentir. Ainsi le général Loizeau estimait qu'il « avai[t] le plus grand intérêt à connaître les questions de politique extérieure qui pouvaient exercer une certaine influence, même indirecte, sur [les] affaires [de l'EMA] » et jugeait utile « sur certaines questions délicates, comme celles qui intervinrent avec l'Italie, au moment des sanctions, [d']avoir une idée plus nette de la situation et [de] voir dans quelles conditions concordaient ou divergeaient les points de vue politique et militaire »⁵. Et de mentionner ses « contacts fréquents et directs avec M. Bargeton [...] et M. Massigli », empreints de cordialité. La qualité des relations établies avec le

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 23 avril 1936 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 30 juin 1936.

² *Documents diplomatiques suisses, 1848-1945*, vol. 12, « 1937-1938 », Benteli, Berne, 1994, document n°10, p. 23-24.

³ SHD-AT, 7N 2917, « Compte-rendu » relatant une conversation entre le général Loizeau et l'ambassadeur François-Poncet, 2^e bureau de l'EMA, probablement rédigé par le lieutenant-colonel Gauché entre la mi-mai et la mi-juin 1935.

⁴ MAE, Papiers 1940, Papiers Léger, 13, lettre de Victor de Lacroix à Alexis Léger, 1^{er} mai 1936 ; témoignages de MM. Charles SCHWEISGUTH et Jean MENIN, respectivement petit-fils et petit-fils par alliance du général Schweisguth ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 17 janvier, 30 mai, 17 et 26 novembre 1936 et « Conversation avec Victor le 12 août 1936 ».

⁵ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 23 et 77.

directeur des Affaires politiques et commerciales était telle que ce dernier sollicitait parfois son accord avant que d'envoyer certains télégrammes abordant des questions militaires. Ces entretiens étaient par ailleurs l'occasion pour le général Loizeau de porter à la connaissance de son interlocuteur son opinion sur la valeur stratégique des alliances italienne et soviétique¹.

À partir de l'automne 1935, le général Schweisguth prit progressivement le relais du général Loizeau dans la liaison avec Paul Bargeton². La nature des entretiens mentionnés dans les mémentos du sous-chef de l'EMA démontre clairement qu'il s'inscrivait dans le droit fil de la pratique instaurée par le général Loizeau : le 2 octobre 1935, il s'informa de la situation politique en Europe centrale avant de se rendre en Roumanie pour assister à de grandes manœuvres militaires ; au début du mois de novembre, il soumit à l'approbation de son interlocuteur un projet de télégramme rédigé par le général Gamelin pour le maréchal Badoglio ; le 30 mars 1936 il fit part des objections du général Gamelin à toute réduction du dispositif militaire mis sur pied dans le Nord-Est de la France suite à la remilitarisation de la Rhénanie ; le 25 juin, il transmit et commenta une note établie par le 2^e bureau sur les inconvénients de la conclusion d'un accord militaire avec l'URSS. Plus rarement, le général Schweisguth entra en contact avec Alexis Léger et René Massigli³. Il faut toutefois noter que ces démarches résultaient pour la plupart d'un ordre donné par ses supérieurs. Par ailleurs, le général Gérodiás, chargé du 2^e bureau, était lui aussi en contact avec Paul Bargeton⁴.

2. Les relations du Quai d'Orsay avec l'EMGM et l'EMGAA

Nous ne disposons pas d'éléments documentaires nous informant de l'existence d'une liaison aussi étroite entre les dirigeants de l'EMGAA et ceux du Quai d'Orsay. Certes, le général Mouchard représentait le ministère de l'Air auprès de celui des Affaires étrangères, « notamment à l'occasion des réunions de divers organismes de la SDN », et avait noué avec la diplomatie des « rapports utiles et confiants »⁵. L'on peut cependant relever quelques indices donnant à penser que les diplomates français faisaient peu de cas de l'EMGAA. Lorsque Robert Coulondre fut désigné à l'automne 1936 pour l'ambassade de Moscou, il sollicita un entretien du général Gamelin et du vice-amiral Darlan – alors chef d'EMG de la

¹ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 129, 140-141 et 209.

² CARAN, 351 AP/2, mémentos des 2 octobre et 8 novembre 1935 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 30 mars, 24 et 25 juin 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 9 avril et 8 octobre 1936, 7-14 mai 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 24 et 25 juin 1936.

⁵ MAE, SDN, 208, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Air, 14 décembre 1936.

Marine désigné pour 1937 – mais ne contacta pas le chef de l'Armée de l'Air¹. De même, alors qu'il entreprit de conduire des négociations commerciales visant à permettre l'exportation de matériel d'artillerie français en URSS en échange de chasseurs soviétiques, il se contenta de s'assurer de l'opinion du général Gamelin, sans se tourner également vers l'Armée de l'Air². De la même façon, si André François-Poncet assure dans ses souvenirs qu'il fit à chaque séjour parisien le détour par le boulevard des Invalides – siège du CSG – afin de transmettre aux chefs de l'Armée les informations qu'il possédait sur le réarmement allemand, il ne mentionne à aucun moment un détour quelconque par le boulevard Victor – siège du ministère de l'Air –, et ceci, bien qu'il reconnaisse la part majeure de l'aviation dans le réarmement allemand³.

En revanche, il semble qu'à partir du dernier quadrimestre 1935, des relations suivies s'établirent entre le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et le chef d'EMG de la Marine – le contre-amiral Decoux qualifiait ces relations de « contacts assez fréquents et confiants »⁴. Cependant, contrairement à la situation existant à l'EMA, il ne semble pas que les principaux subordonnés du vice-amiral Durand-Viel – les contre-amiraux Decoux et Abrial – aient été en contact régulier les services du Quai d'Orsay. Le secrétaire général prit l'initiative de demander le 3 octobre à l'amiral Durand-Viel de passer le voir au Quai d'Orsay, et se montra tout à fait chaleureux et favorable à une collaboration entre l'EMGM et le ministère des Affaires étrangères⁵. Après avoir remercié l'amiral pour les notes et cartes fournies par la Marine à son département, il souligna que ces notes faisaient ressortir l'identité de vues existant entre les marins et diplomates. Il remit ensuite la première version d'une note destinée à répondre à une requête britannique relative à la mise en pratique des engagements d'assistance mutuelle résultant du pacte de la SDN. Il informa, en outre, l'amiral des enjeux des négociations avec Londres et Rome et des positions respectives adoptées par ces différentes capitales. Un dialogue entre les deux hommes s'ensuivit, portant sur le risque de voir un conflit italo-britannique éclater. La conversation se clôtura par la remise au secrétaire général d'une note de la SE intitulée « la tension italo-britannique et la situation en

¹ COULONDRE Robert, *De Staline à Hitler...*, *op. cit.*, p. 18-19 ; 120GG 2/1, décret du 7 novembre 1936 portant réorganisation du haut commandement de la Marine.

² COULONDRE Robert, *De Staline à Hitler...*, *op. cit.*, p. 126-127.

³ FRANCOIS-PONCET André, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 279.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 9 novembre 1935.

⁵ SHD-M, 1BB 8/38, « Note de M. Léger qui a servi de base à la rédaction de la réponse », 27 septembre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, « Note – La tension italo-britannique et la situation en Méditerranée », 2 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel, 3 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935.

Méditerranée », écartant l'hypothèse d'une réponse favorable à la requête britannique. Cet entretien fut le premier d'une longue série.

Durant les deux mois qui suivirent, d'intenses échanges eurent lieu entre le chef d'EMG de la Marine et le secrétaire général du Quai d'Orsay – entretiens de visu ou téléphoniques et remise de notes soit directement soit par l'intermédiaire du contre-amiral Abrial¹. D'un côté, l'amiral Durand-Viel soumettait oralement ou par écrit le point de vue de l'EMGM sur l'application du droit international et suggérait diverses pistes permettant à la France de s'entremettre entre la Grande-Bretagne et l'Italie. De l'autre côté, le secrétaire général s'efforçait de rassurer le chef d'EMG de la Marine sur les risques de voir la tension politique dégénérer en conflit armé – ce dernier manifestant à maintes reprises son inquiétude au sujet de la situation dans laquelle se trouverait la Marine française si elle devait faire face subitement à la *Regia Marina* totalement mobilisée. Bien que les sujets de tensions entre marins et diplomates n'aient pas manqué au cours du quatrième trimestre 1935, il semblerait que le secrétaire général du Quai d'Orsay ait souhaité maintenir un canal de dialogue avec la Marine en entretenant une relation suivie avec le chef de l'EMG de la Marine². Ces échanges entre l'amiral et l'ambassadeur de France se poursuivirent tout au long de l'année 1936, mais de façon moins fournie³. Toutefois, il faut relever le degré élevé de la confiance accordée par l'amiral à Alexis Léger. Lorsqu'il tenta à la fin de l'année 1936 de renforcer les relations entre l'EMGM et l'Amirauté britannique, l'amiral Durand-Viel, « agi[ssant] à titre technique et privé », n'informa pas le ministre de la Marine, mais sollicita et obtint l'« accord officieux » préalable du secrétaire général du Quai d'Orsay.

B. Les officiers de liaison entre les EMG et le Ministère des Affaires étrangères

Dès les lendemains de la Première Guerre Mondiale, des officiers de liaison avaient été postés au service – devenu en 1934 sous-direction – de la SDN au ministère des Affaires étrangères, dont les bureaux étaient établis aux Invalides à proximité immédiate du CSG⁴. En

¹ SHD-M, 1BB8/38 ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Dossier conversations franco-anglaises », « Réunion du 9 décembre [1935] au ministère de la Guerre » et note sans titre de l'amiral Durand-Viel datée du 14 décembre 1935.

² SHD-M, 1BB8/38, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel, datée du 17 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/201, « Procès-verbal de la séance du 8 octobre », sans date (probablement 8 ou 9 octobre 1935) ; SHD-M, 1BB 2/201, « Aide-mémoire au sujet de la rédaction des Instructions de Droit international envoyées au Gouverneur de Djibouti », sans date (probablement fin octobre 1935).

³ SHD-M, 1BB 2/39, « Réunion du 4 avril 36 à la Présidence du Conseil (15h30) », compte-rendu manuscrit, probablement de la main de l'amiral Abrial ; CARAN, 351 AP/3, memento du 21 décembre 1936.

⁴ VAÏSSE Maurice, « L'adaptation du Quai d'Orsay aux nouvelles conditions diplomatiques (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°35, janvier-juin 1985, p. 155 ; MARBEAU Michel, « Un acteur

1935-1936, et malgré la cessation des travaux de la conférence du Désarmement en 1934, la sous-direction de la SDN comptait toujours parmi son personnel un officier de marine représentant l'EMGM, et deux, puis un seul, représentant de l'EMA. Là encore, l'absence de l'EMGAA est éloquente.

Le capitaine de vaisseau Deleuze était en poste depuis plus de quinze années. Grièvement blessé pendant la guerre, il avait été investi d'une mission à Londres pendant le second semestre 1915, avant d'être chargé de la liaison entre les cabinets ministériels de la Guerre et de la Marine. À partir de 1920, il intégra le service de la SDN au Quai d'Orsay¹.

Il semble que son rôle était restreint aux questions de limitation des armements et, plus largement, de négociations des traités internationaux ayant des implications maritimes. Il fut ainsi associé aux négociations en vue du traité de limitation des armements navals de mars 1936 et aux travaux interministériels préparatoires à la conférence de Montreux sur le statut des Détroits². De même pouvait-il faire office à l'occasion de porte-parole de la Marine auprès du Quai d'Orsay, comme lorsqu'il transmit les observations du chef de l'EMGM sur l'exposé des motifs de la ratification du traité de Londres sur les armements navals³. Les renseignements d'ordre diplomatique qu'il collectait et transmettait étaient par ailleurs appréciés par les responsables de l'EMGM⁴. Enfin, il fournissait à la sous-direction de la SDN des synthèses concernant le développement des armements navals des principales puissances étrangères – cette pratique est attestée par une documentation datant de 1937 mais l'on peut supposer qu'elle avait été initiée antérieurement⁵. Bien introduit dans les milieux diplomatiques, il reçut des éloges de René Massigli.

Les appréciations portées par ses supérieurs de la Marine étaient cependant plus nuancées. Dès 1929, le contre-amiral Castex, alors sous-chef de l'EMGM, lui reprocha une « tendance à prendre des initiatives intempestives » – et ce reproche fut formulé à plusieurs

des nouvelles relations multilatérales : le Service Français de la Société des Nations (1919-1940), *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1994, n°36, p. 11-20.

¹ MAE, SDN, 208, lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, 4 février 1920.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Compte-rendu sommaire de la mission à Londres du contre-amiral Decoux (29 octobre-1^{er} novembre) », SE de l'EMGM, 12 novembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée au vice-amiral Abrial par le contre-amiral Decoux », 12 février 1936.

³ 1BB 2/200, « Compte-rendu d'une communication téléphonique reçue du capitaine de vaisseau Deleuze le 12 novembre 1936 à 16 h. », SE de l'EMGM, 12 novembre 1936.

⁴ SHD-M, CC7 4^e Moderne 877/1 et 2997/7, dossier administratif du capitaine de vaisseau Emmanuel Émile Deleuze.

⁵ MAE, SDN, 2588, « Note sur les fabrications d'armements de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie », 15 janvier 1937 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 26 novembre 1937.

reprises par la suite¹. En 1934, l'amiral Durand-Viel lui conseillait de « veiller à [...] reste[r] en contact avec la Marine ». Il ne semble donc pas que cet officier bénéficiait de la confiance absolue des responsables de l'EMGM, et partant, qu'il ait pu jouer un rôle majeur en vue de faciliter l'établissement de rapports étroits entre ces derniers et les diplomates de l'administration centrale.

En revanche, le rôle de l'officier de liaison de l'EMA semble avoir été plus important. De l'été 1933 à l'été 1935, le colonel Brussaux représenta l'EMA à la sous-direction de la SDN². Saint-cyrien, breveté et diplômé du CHEM, il avait servi au 2^e bureau de 1917 à 1921. Il était assisté du capitaine Vialet – qui demeura en poste jusqu'en décembre 1935³. Officier de réserve, licencié-ès-lettres et licencié en droit, le capitaine Vialet fut versé dans l'armée active au cours de la Grande Guerre. Polyglotte, classé premier au concours d'entrée à l'École supérieure de guerre, ses qualités étaient louées par ses supérieurs, en particulier le colonel Koeltz qui le classait en 1934 « nettement en tête de ses camarades du 2^e bureau »⁴. L'un comme l'autre reçurent des appréciations tout à fait élogieuses des responsables du Quai d'Orsay. La transmission d'avis du haut commandement relatifs aux violations par l'Allemagne du traité de Versailles, l'analyse des propositions des départements militaires relatives à la limitation des armements et la préparation de synthèses sur le réarmement allemand – terrestre et aérien – étaient du ressort de ces deux officiers⁵. Il est possible que ces notes, destinées en premier lieu au sous-directeur de la SDN ait été communiquées aux échelons supérieurs du Quai d'Orsay⁶.

À partir de l'automne 1935, le chef d'escadron de Villelume représenta seul l'EMA au sein de la sous-direction de la SDN. Alors que le colonel Brussaux était la cible de l'hostilité de l'EMA, le commandant de Villelume semble avoir pour sa part joué le rôle d'un agent de liaison entre le Quai d'Orsay et la rue Saint-Dominique, en particulier entre la sous-direction de la SDN et le 2^e bureau – dont il dépendait administrativement et avec lequel il était en

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 877/1 et 2997/7, dossier administratif du capitaine de vaisseau Emmanuel Émile Deleuze ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie[s] [de] lettre[s] de l'amiral Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 9 et 20 mars 1935.

² SHD-AT, 13 Yd 1294, dossier administratif du général Édouard Octave Jules Brussaux.

³ SHD-AT, 14 Yd 1633, dossier administratif du général Georges Vialet ; MAE, SDN, 208, lettre du président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, au ministre de la Guerre, 7 décembre 1935.

⁴ SHD-AT, 14 Yd 1633, dossier administratif du général Georges Vialet ; MAE, SDN, 208, lettre du président du Conseil, ministre de la Guerre, au ministre des Affaires étrangères, 29 mai 1933.

⁵ MAE, SDN, 2504, « Étude des desiderata des trois Ministères de la Défense Nationale en vue des garanties à exiger en matière de sécurité et d'armements dans l'éventualité d'une Convention de limitation », 20 février 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », 11 mars 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note », 18 mars 1935.

⁶ MAE, AO 3, témoignage de Léon Noël, entretien n°3, 1^{ère} partie, piste 2.

contact quotidien¹. Saint-cyrien, breveté et diplômé de l'École libre des sciences politiques, il avait servi successivement dans la cavalerie, l'aviation puis l'artillerie². Germaniste confirmé, il possédait des notions d'anglais et de russe.

Comme ses prédécesseurs, il établissait à l'intention de René Massigli, à partir de la documentation issue du 2^e bureau de l'EMA, des notes de synthèses portant sur la situation et le potentiel militaires des grandes puissances européennes – en particulier sur les forces militaires terrestres et aériennes allemandes³. Son affectation officielle comme officier de liaison auprès de la sous-direction de la SDN ne doit pas faire illusion. Le chef d'escadron de Villelume devint en fait assez rapidement le conseiller technique en matière militaire du ministère des Affaires étrangères, à la plus grande satisfaction des diplomates, mais également du chef du 2^e bureau et du sous-chef de l'EMA – il accompagna le général Schweisguth au cours de sa mission en URSS à l'automne 1936⁴. Ainsi, il rédigea au mois de décembre 1935 une note visant à éclairer le Quai d'Orsay « sur les effets probables de l'embargo sur le pétrole à destination de l'Italie »⁵. Parent du général Georges, il appartenait à son entourage et ce dernier avait favorisé son affectation⁶.

Ses rapports avec les diplomates et le haut commandement semblent avoir été tout à fait confiants, à la réserve près que le général Gamelin regretta certaines « carences » dans l'accomplissement de sa tâche à partir de l'hiver 1937-1938⁷. En 1935-1937, il s'entretenait régulièrement, au moins une fois par mois, avec le général Schweisguth – ce qui n'était pas le cas de ses prédécesseurs⁸. Par la suite, il rendit compte directement au haut commandement –

¹ VAÏSSE Maurice, *Sécurité d'abord...*, *op. cit.*, p. 45 ; GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 106 ; ALEXANDER Martin S., « "Did the Deuxième Bureau Work ?" ... », *op. cit.*, p. 322 ; *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. IX, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, p. 2741 et 2778.

² Pour ce paragraphe : SHD-AT, 13 Yd 1390, dossier du général Marie Joseph Victor Paul de Villelume ; DE VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, *op. cit.*, p.XV-XX.

³ MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 3 juin 1936 ; MAE, SDN, 208, « Note sur les fabrications d'armements de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie », 15 janvier 1937 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le recrutement des officiers et l'instruction des réserves en Allemagne », 11 février 1937 ; MAE, SDN, 208, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 26 novembre 1937.

⁴ SHD-AT, 13 Yd 1390, dossier du général Marie Joseph Victor Paul de Villelume.

⁵ MAE, Papiers d'agents-Archives privées (PAAP), 217/18, « Note sur les effets probables de l'embargo sur le pétrole à destination de l'Italie », rédigée vraisemblablement par le commandant de Villelume, 12 décembre 1935.

⁶ Témoignage de Mme Henriette DE BORDAS, fille du général de Villelume ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 316 ; MAE, SDN, 208, lettre du sous-directeur de la SDN au général Georges, sans date (probablement 9 décembre 1938) ; MAE, SDN, 208, lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 9 décembre 1938.

⁷ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.* ; MAE, AO 13, témoignage d'Étienne de Crouy-Chanel, entretien n°1, 2^e partie, piste 2, et entretien n°2, 3^e partie, plage unique.

⁸ CARAN, 351 AP/2 et 351 AP/3.

les généraux Gamelin et Georges – de son activité¹. Ces entretiens étaient l’occasion pour l’officier de liaison de transmettre à ses supérieurs de l’EMA diverses informations d’ordre diplomatique – Alexis Léger l’ayant autorisé à lire les dépêches, sans toutefois lui permettre de prendre de notes – et des renseignements sur les tendances qui prévalaient au sein de l’administration centrale².

À partir de l’automne 1936, la liaison avec le ministère des Affaires étrangères fut assurée, en principe à un rythme quotidien, par le 2^e bureau de l’EMA, qui envoyait l’officier de service collecter auprès de la sous-direction d’Europe les renseignements parvenus depuis la veille au soir sur la situation en Espagne, mais aussi sur d’autres questions³. Selon le secrétaire particulier d’Alexis Léger, les relations entre le Quai d’Orsay et le 2^e bureau de l’EMA étaient « assez étroites, assez confiantes »⁴.

C. La correspondance interministérielle officielle

Volet le plus formel et officiel des relations entre les EMG et le ministère des Affaires étrangères, la correspondance officielle permettait de marquer une position relative à une question de politique étrangère ayant des conséquences en matière de défense nationale. La plupart des dépêches ministérielles étaient préparées par les bureaux des EMG, et non par le cabinet du chef d’EMG – exception faite de la situation existant en 1935 au ministère de l’Air⁵. Ainsi les dépêches signées du général Maurin traitant de la limitation des armements et du statut de la Sarre étaient préparées par le 3^e bureau de l’EMA⁶. L’apposition de la signature du ministre ne doit pas faire illusion. Si certaines dépêches transmettaient l’opinion propre du ministre, d’autres – et sans doute la plupart – reflétaient la position de l’EMG ou de ses chefs.

L’agenda tenu par le cabinet du général Gamelin nous permet de saisir la part respective des bureaux de l’EMA, du chef d’EMG de l’Armée et du ministre de la Guerre dans la préparation des dépêches destinées au ministre des Affaires étrangères concernant la

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*

² SHD-AT, 1K 602/3, « Interview du général Poydenot ».

³ SHD-AT, 7N 2525 ; MAE, AO 13, témoignage d’Étienne de Crouy-Chanel, entretien n°1, 2^e partie, piste 2.

⁴ MAE, AO 13, témoignage d’Étienne de Crouy-Chanel, entretien n°2, 3^e partie, plage unique.

⁵ *Documents diplomatiques français*, 1^{ère} série, tome 9 (ci-après DDF-I-9), Paris, Imprimerie Nationale, 1974, document n°101, 28 janvier 1935, p. 151-155.

⁶ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 16 janvier 1935 ; DDF-I-9, *op. cit.*, document n°215, 15 février 1935, p. 349, et document n°278, 25 février 1935, p. 428 ; *Documents diplomatiques Français*, 1^{ère} série, tome 10 (ci-après : DDF-I-10), Paris, Imprimerie Nationale, 1976, document n°286, 2 mai 1935, p. 457-458 ; *Documents diplomatiques français*, 1^{ère} série, tome 12 (ci-après DDF-I-12), Paris, Imprimerie Nationale, 1984, document n°26, 23 août 1935, p. 39-48.

réaction à une réoccupation éventuelle de la zone démilitarisée rhénane¹. Le général Gamelin fixa les lignes directrices de ces dépêches de façon assez précise. Sur cette base, un premier texte était établi par le bureau concerné. Cette première mouture était ensuite soumise à l'approbation du chef d'EMG de l'Armée pour transmission au cabinet du ministre. La confrontation de la lettre du 17 février avec le brouillon rédigé par le général Gamelin fait ressortir la très grande similitude des deux textes, et partant, l'influence prépondérante du général Gamelin sur l'élaboration de cette dépêche. Par ailleurs, il faut remarquer que les ministres militaires s'adressaient parfois directement au président du Conseil, transmettant copie de leur dépêche au ministre des Affaires étrangères².

La correspondance interministérielle avait pour objet essentiel de porter à la connaissance des hauts responsables de la diplomatie – ministre et cadres dirigeants – la position d'un EMG ou d'un ministre d'un département militaire sur une question de politique étrangère ou un renseignement d'ordre stratégique de nature à influencer sur la conduite de cette politique étrangère. Au lendemain de la proclamation unilatérale du réarmement allemand, le général Gamelin ordonna le 18 mai au général Schweisguth de « faire prévenir les A[ffaires] E[trangères] de la construction de fortifications en zone démilitarisée »³. Sans doute en raison de la nature et de l'importance de ce renseignement – impliquant une nouvelle violation par l'Allemagne de ses engagements internationaux en même temps qu'une contrainte supplémentaire pesant sur les possibilités de l'Armée française –, il fut transmis sous la forme d'une note accompagnant une dépêche signée du général Maurin, ministre de la Guerre⁴. La transmission de cette information répondait à la demande du ministre des Affaires étrangères, formulée au début du mois de mai 1935, d'être exactement renseigné par l'EMA sur les violations commises par le Reich du statut de la zone démilitarisée rhénane.

Par la suite, et jusqu'au mois de mars 1936, le 2^e bureau de l'EMA transmet au ministre des Affaires étrangères, sous la signature du ministre de la Guerre, de nombreux renseignements portant sur ce point – tandis que le Quai d'Orsay procédait de même, en sens inverse, pour les renseignements qu'il recevait des diplomates en poste en Allemagne⁵. La

¹ *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 1^{er}, (ci-après : DDF-II-1), Paris, Imprimerie Nationale, 1963, document n°170, 12 février 1936, p. 245-247, et document n°196, 17 février 1936, p. 290-293; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, février 1936.

² MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 16 janvier 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, mémento du 18 mai 1935.

⁴ MAE, Z-Europe (Z), Rive gauche du Rhin (RGR), 267, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 29 mai 1935.

⁵ MAE, Z-RGR, 267, lettre du ministre de la Guerre au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, 21 octobre 1935 ; MAE, Z-RGR, 267, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères,

consultation de cette documentation nous permet de conclure à l'existence d'une véritable veille stratégique conjointe, établie par l'EMA et le Quai d'Orsay concernant la situation en Rhénanie du printemps 1935 à l'hiver 1936. L'EMGAA participa également de cette veille, et transmet quelques renseignements au Quai d'Orsay sur la construction d'aérodromes en Rhénanie¹. En revanche, il semble qu'il ne recevait pas, en retour, contrairement à l'EMGM, les renseignements transmis par les diplomates français².

Cependant, l'usage de la correspondance interministérielle à des fins de transmission de renseignements de valeur stratégique, en dehors du cas mentionné, semble avoir été assez peu répandu. En revanche, la prise de position sur une question de politique étrangère intéressant les responsables de la défense nationale était assez couramment établie par ce moyen. L'éventualité d'une relance des négociations internationales de limitation des armements fut le thème central de la correspondance interministérielle en 1935, ainsi que, dans une moindre mesure, le projet de pacte aérien occidental³.

Conclusion

Nous pouvons constater que très rapidement, dès le début de l'année 1935, les paroles du général Weygand ne correspondaient plus à la réalité de la situation du haut commandement. Si l'EMA était en rapport étroit avec l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères, par des canaux multiples – liaison du 2^e bureau, officier de liaison en poste à la sous-direction de la SDN, sous-chefs – il nous apparaît que la situation du général Gamelin, habitué par ses fonctions antérieures – tant au Brésil qu'au Levant ou à la délégation française à la SDN – à traiter de questions diplomatiques, était exceptionnelle. L'EMGM noua à partir de 1935 des relations assez denses avec le Quai d'Orsay, mais essentiellement au sommet, le rôle du commandant Deleuze demeurant assez limité. Quant à l'EMGAA, force

23 novembre 1935 ; MAE, Z-RGR, 267, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 24 décembre 1935 ; MAE, Z-RGR, 268 et 269 ; MAE, PAAP 217/7, « Note – Éventualité d'une initiative allemande touchant la zone démilitarisée de Rhénanie », 14 janvier 1936.

¹ MAE, Z-RGR, 267, lettre du ministre de l'Air au ministre des Affaires étrangères, 23 mai 1935.

² MAE, Z-RGR, 267, « Minute – Secret », 24 mai 1935 ; MAE, Z-RGR, 267, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 27 mai 1935.

³ MAE, SDN, 2504 ; SHD-AT, 2N 19, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil et au ministre des Affaires étrangères, 28 janvier 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Note sur la position du Département de l'Air au cas où le gouvernement déciderait de reconnaître le réarmement aérien de l'Allemagne », 28 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 3438, notamment : lettre du ministre de l'Air au président du Conseil et au ministre des Affaires étrangères, 28 janvier 1935 ; lettres du ministre de l'Air au ministre de la Guerre, 29 janvier, 12 mars et 29 mai 1935 ; lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 9 mars 1935 ; lettres du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 20 avril et 15 mai 1935 ; lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 2 mai 1935 ; lettre du ministre de l'Air au ministre des Affaires étrangères, 29 mai 1935.

est de constater l'extrême faiblesse de ses relations avec le Quai d'Orsay, du fait de l'absence d'officier de liaison et de la mainmise du général Denain sur les questions internationales intéressant son ministère – limitation des armements et accord aériens.

II. L'appareil de Défense Nationale et la politique étrangère

Introduction

À côté des relations interpersonnelles, informelles ou épistolaires qui pouvaient se nouer entre responsables militaires et diplomates, existaient des structures institutionnelles visant à la mise en œuvre d'un processus décisionnel en matière de Défense Nationale, impliquant hauts responsables militaires et décideurs gouvernementaux. Ces structures nous intéressent en tant que lieux de dialogue, d'échange et d'information réciproque entre responsables des EMG et membres du gouvernement impliqués dans la décision de politique étrangère. Si les origines de cet appareil remontaient au début du siècle – le Conseil supérieur de la Défense Nationale (CSDN) fut institué en 1906 –, il avait connu de nombreuses évolutions depuis cette époque, notamment en réaction à l'expérience qu'avait constituée la Grande Guerre. Impliquant la totalité de la Nation, cette dernière avait mis en évidence la nécessité d'une mise en relation et en cohérence des politiques économique – en particulier industrielle –, militaire et étrangère¹. Tournant dans la façon de concevoir les rapports entre Nation et guerre, l'expérience de 1914-1918 avait révélé l'impérieuse nécessité de préparer la première à la seconde. Alors que les travaux du CSDN portaient exclusivement sur les questions militaires jusqu'en 1921, il élargit son champs de compétence après cette date, marquant ainsi par son activité cette évolution fondamentale.

A. Le CSDN : un « monstre » ?

Fondé en 1906, le CSDN était, d'un point de vue chronologique, la première instance de Défense Nationale². Ayant pour fonction d'éclairer le gouvernement par ses avis sur les « questions qui exige[ai]ent la coopération de deux ou plusieurs départements ministériels », il était présidé par le chef du gouvernement et comprenait, outre les ministres de la Guerre, de la Marine et des Colonies, les ministres des Finances et des Affaires étrangères – chacun ayant voix délibérative. Par ailleurs, les chefs d'EMG de l'Armée et de la Marine, ainsi que le

¹ YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 24.

² SHD-AT, 2N 2, « Décret relatif à la création d'un Conseil supérieur de Défense Nationale », 3 avril 1906 ; CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 212.

président du Comité consultatif de défense des colonies, y siégeaient – mais seulement avec voix consultatives. À l'origine, il était conçu comme le cadre d'un dialogue entre responsables politiques et militaires. Plusieurs réformes avaient cependant élargi sa composition à diverses personnalités administratives – le directeur général de la Comptabilité publique et le directeur des Affaires politiques du Quai d'Orsay – et gouvernementales – les ministres de l'Intérieur et des Travaux Publics¹. En 1929, un décret ouvrit son accès à tous les ministres, et le CSDN devint le gouvernement délibérant sur les questions de Défense Nationale². De 1931 à 1934, de nouvelles dispositions statutaires firent entrer au CSDN cinq personnalités supplémentaires³. Pour ces raisons, et au grand dam des chefs de l'Armée, le CSDN avait cessé d'avoir une action efficace et effective en 1935. Dès 1933, le général Weygand, vice-président du CSG, écrivit dans son carnet que « le CSDN n'[était] qu'une triste plaisanterie quand il s'agi[ssait] d'y traiter des choses sérieuses »⁴. Dans ses mémoires, le général Gamelin qualifie de « monstre » cette structure⁵.

Le CSDN se réunit à deux reprises en 1935, pour cesser de fonctionner ensuite. Instructive, la lecture des procès-verbaux de ces séances permet de conclure que l'opinion des généraux Weygand et Gamelin n'était pas sans fondement, quoique sévère⁶. La séance du 23 mars consistait en un « examen du projet de loi sur l'organisation générale de la nation pour le temps de guerre », article par article. La discussion fut structurée, organisée, le ministre de la Guerre et le chef d'EMG de l'Armée intervenant régulièrement pour donner leur avis. Tel ne fut en revanche pas le cas de la seconde réunion. Consacrée à la « politique des matières premières de Défense Nationale » et aux « câbles sous-marins », elle fut empreinte de confusion et d'irrésolution. La séance s'ouvrit sur un exposé du maréchal Pétain portant sur la préparation de la mobilisation industrielle par l'Allemagne – création de succédanés, constitution de stocks, augmentation de l'outillage et de la production industriels – concluant à la nécessité pour la France de fournir un effort similaire. Le président de la République posa ensuite un certain nombre de questions de principe relative à la préparation

¹ SHD-AT, 2N 2 : « Décret – Titre unique – Du Conseil supérieur de la Défense Nationale », 28 juillet 1911 ; Décret portant organisation du Conseil supérieur de la Défense Nationale, 14 juin 1913 ; Décret en date du 17 novembre 1921.

² CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 292 ; DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 27.

³ SHD-AT, 2N 2, « Décret du 23 février 1929, modifié par les décrets du 27 mars 1930, du 7 mars 1931, du 23 janvier 1933 et du 13 novembre 1934 ».

⁴ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 90.

⁵ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 133.

⁶ SHD-AT, 2N 4, « Procès-verbal de la séance du Conseil Supérieur de la Défense Nationale du Vingt-Trois Mars 1935 » et « Procès-verbal de la séance du Conseil Supérieur de la Défense Nationale du Vingt-Deux Novembre 1935 » ; SHD-AT, 2N 7, « Procès-verbal de la séance du Conseil Supérieur de la Défense Nationale du Vingt-Deux Novembre 1935 ».

économique de la guerre, dont l'approbation, après une discussion décousue et parfois de détail, traduisait un ensemble de vœux pieux, mais sans effet. En effet, la question fondamentale – l'incompatibilité entre la mise en place efficace et significative de moyens permettant d'instaurer le cas échéant un système d'économie de guerre d'une part, un système économique libéral accompagné par une politique de déflation d'autre part – n'était pas tranchée. Ce point n'échappa pas au président Herriot, qui avança que « l'intérêt des principes soumis au conseil [était] évident, mais que [ses membres] discut[aient] dans l'abstrait » et que les « réponses abstraites, solennelles et définitives » demeureraient « sans portée pratique ». Les interventions de Pierre Cathala, ministre de l'Agriculture, et de Louis Marin, consistant à saisir le problème de la politique de succédanés pour permettre aux agriculteurs de revenir à la prospérité et en écartant les objections techniques, n'étaient sans doute pas de nature à faire progresser le CSDN vers la solution de ce problème essentiel.

Paradoxalement, l'extinction de l'activité du CSDN n'entraîna pas la disparition de son organe technique, le secrétariat général permanent du CSDN, intitulé Secrétariat général de la Défense Nationale depuis 1929¹. Ce secrétariat permanent avait été créé en 1921 et avait à sa tête le général Jamet depuis le mois de janvier 1934². Ce dernier, saint-cyrien, diplômé de l'ESG et du CHEM, avait servi dans divers états-majors de corps d'armée pendant la Grande Guerre, et fut posté au 2^e bureau de l'EMA durant la première moitié des années vingt – détaché au ministère des Affaires étrangères au service des affaires russes puis officier de liaison avec ce même ministère – avant de servir à deux reprises (1926-1929 et 1932-1933) au cabinet de plusieurs ministres de la Guerre – Paul Painlevé, Joseph Paul-Boncour et Édouard Daladier. Il est probable qu'un lien de causalité existe entre le développement, au-delà de ses attributions primitives, des compétences du SGDN, et la perpétuation de son activité. Le décret de 1921 lui attribuait uniquement une compétence technique – centralisation de la documentation, rédaction de rapports de présentation, notification des décisions, contrôle de l'exécution – sous la direction du sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil – un officier général le secondant dans la direction du secrétariat³.

À la fin de l'année 1934, son environnement institutionnel et ses attributions avaient nettement évolué : le SGDN relevait « de l'autorité directe » du président du Conseil ; ses travaux étaient dirigés par un officier général, éventuellement assisté d'un adjoint ; il avait

¹ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.VII.

² LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 8 ; SHD-AT, 13 Yd 1305, dossier administratif du général Louis Marie Jamet ; SHD-AT, 2N 2, décret du 17 novembre 1921.

³ SHD-AT, 2N 2, décret du 17 novembre 1921, p. 5.

pour mission « de coordonner, de préparer et de poursuivre les études préparatoires » aux affaires traitées par le CSDN et devenait de ce fait non plus un simple organe technique, mais également un organe d'étude¹. Depuis 1933, le SGDN comprenait quatre sections, chargées d'étudier l'organisation logistique, économique et administrative de la nation pour le temps de guerre, mais surtout, des « études générales sur la conduite de la défense nationale »². À partir de la fin de l'année 1934, il semble que le SGDN ait été chargé du secrétariat des séances tenues par le HCM, au moins épisodiquement³. À cette époque, l'effectif du SGDN était de trente officiers – dont cinq marins⁴.

B. Le HCM, organe effectif de la coordination en matière de Défense Nationale et de politique étrangère

L'apparition éphémère d'un ministère de la Défense Nationale au printemps 1932 avait été accompagnée de la mise en place d'un Haut comité militaire (HCM) par arrêté ministériel en date du 29 mars 1932. Organisme restreint, il se composait des ministres des départements militaires – Guerre, Marine et Air – assistés des vice-présidents de Conseil supérieur et des chefs d'EMG, réunis sous la présidence du chef du gouvernement ou du chef de l'État⁵. En vertu du décret du 6 juin 1932, le « Haut comité militaire » devint le « Haut comité chargé de coordonner les besoins de la Défense Nationale ». Cette modification allait dans un sens nettement restrictif⁶. Si l'organisme fonctionna régulièrement au printemps et à l'été 1932 – quatre réunions de mai à juillet – il n'eut plus par la suite qu'une existence précaire et se réunit de façon tout à fait irrégulière : six séances – dont une seule plénière – en 1933 et une seule en 1934⁷. Le sujet essentiel des débats du Haut comité était l'organisation du haut commandement. L'unique séance de l'année 1934 avait porté sur la conférence du Désarmement et les propositions françaises⁸. Dès l'origine, des séances informelles du HCM

¹ SHD-AT, 2N 2, « Haut Comité Militaire », décret du 11 décembre 1934.

² NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.VII.

³ SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 8/22, lettre de François Piétri à Pierre-Étienne Flandin et annexe, 28 décembre 1934.

⁵ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.VIII ; LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 9 ; DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 28 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 256.

⁶ VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 390.

⁷ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 256 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 133 ; LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 28 ; CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 157 ; SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par le Haut Comité Militaire en 1933 et 1934 ».

⁸ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 256 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 321 ; WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, *op. cit.*, p. 418.

– qualifié dès lors de « réduit » – pouvaient réunir une partie seulement de ses membres – hors de la présence du président du Conseil ou des ministres militaires¹.

Le décret daté du 11 décembre 1934 marqua une évolution et initia un regain d'activité du HCM². Tout d'abord, il prévoyait un retour à l'appellation initiale prévue par l'arrêté de mars 1932. Placé pour la première fois sous la présidence du chef du gouvernement, il comprenait les ministres de la Guerre, de la Marine et de l'Air, le maréchal Pétain, les vice-présidents des Conseil supérieur et les chefs d'EMG de ces trois départements, ainsi que l'inspecteur général de la Défense aérienne du territoire. Le rôle du HCM était d' « étudier[r], en vue de leur coordination, les questions intéressant simultanément l'organisation générale des forces terrestres, maritimes et aériennes, leur emploi, les programmes généraux d'armement et la répartition des crédits budgétaires afférents à cette organisation et à ces programmes ». À l'exception de la séance du 21 novembre 1935, consacrée en partie à la préparation de la réunion du CSDN du lendemain, le HCM ne fit aucune référence au CSDN³.

À partir de la promulgation du décret de décembre 1934, l'activité du HCM devint plus dense – six séances officielles au premier semestre 1935 et une au second semestre de la même année. Les questions de politique étrangère y prirent une place croissante – à tel point que le général Conquet, de l'état-major du maréchal Pétain, compte, à tort, le ministre des Affaires étrangères parmi les membres statutaires du HCM⁴. À plusieurs reprises, lorsque les questions étudiées ressortaient pour tout ou partie de la politique étrangère, le ministre des Affaires étrangères fut convoqué. Ce fut le cas à de nombreuses reprises en 1935, lors des séances des 23 janvier, 20 février, 22 mars, 5 avril, et 3 mai, c'est à dire à chaque réunion officielle du HCM⁵. La diminution de la fréquence des réunions plénières et officielles à partir de l'été 1935 fut accompagnée par la multiplication des réunions restreintes et officieuses⁶.

¹ SHD-AT, 2N 25, « Séances d'études tenues par le Haut Comité Militaire (réduit) en 1936 ».

² SHD-AT, 2N 2, « Haut Comité Militaire », décret du 11 décembre 1934 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 133 ; VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 390 ; VIAL Jean, « La Défense nationale : son organisation entre les deux guerres », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°18, avril 1955, p. 16.

³ SHD-AT, 2N 19, lettre du président du Conseil au ministre de la Marine, 19 novembre 1935.

⁴ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 157-162 ; NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p. 123-128 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 256 ; SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par le Haut Comité Militaire en 1935 (sous la Présidence du Président du Conseil) ».

⁵ DDF-I-9, *op. cit.*, document n°57, 23 janvier 1935, p. 85-92, et document n°247, 20 février 1935, p. 387-391 ; SHD-AT, 2N 19, procès-verbaux des séances des 23 janvier, 22 mars et 5 avril 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Pour M. le Président du Conseil – Séance du Haut-Comité Militaire du 3 mai 1935 », SGDND, 1^{er} mai 1935.

⁶ SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 24 octobre 1935 », « Séance du 31 octobre [1935] », « Réunion du 11 septembre 1935 », « Compte-rendu de la réunion du 19 septembre 1935 » et « Séance du

Au plus fort de la tension italo-britannique de l'automne 1935, les ministres et chefs d'EMG membres du HCM se réunirent une fois par semaine – mais toujours en l'absence du ministre des Affaires étrangères, chef du gouvernement. Pierre Laval présida la seule réunion plénière du HCM du second semestre 1935¹. Deux réunions officieuses se tinrent dans les deux premiers mois de 1936, portant l'une et l'autre sur la situation internationale². Le ministre des Affaires étrangères Flandin assista à la deuxième de ces réunions. Une séance officielle eut lieu le 11 mars 1936, en pleine crise internationale, mais sans qu'y fut mentionnée la remilitarisation de la Rhénanie, ni aucune autre question de dimension internationale – en raison de l'absence de Pierre-Étienne Flandin, à Londres³. Le printemps 1936, en revanche, fut marqué par l'absence de réunion du HCM, aussi bien plénières que réduites⁴. Sans doute peut-on expliquer cela par le fait que, dans l'attente des élections législatives, toute initiative en vue d'orienter la Défense Nationale ou la politique étrangère paraissait vaine.

Si les généraux Conquet et Gamelin attribuent cette renaissance du HCM en 1935 au président Flandin, il faut mentionner le rôle d'initiateur et d'animateur joué à ce sujet par François Piétri, créateur du HCM en 1932⁵. Dès la formation du gouvernement Flandin, il s'adressa aux ministres de la Guerre et de l'Air et leur fit part de son regret que le HCM fut « devenu un organe un peu lourd et dont les assises comport[ai]ent, malgré tout, un certain cérémonial »⁶. Pour compenser ce défaut, il suggérait que les trois ministres des départements militaires, assistés de leurs chefs d'EMG, se réunissent alternativement rue Saint-Dominique, boulevard Victor ou rue Royale, afin « de conjuguer [leurs] vues sous une forme plus expéditive et plus simple ». Ces réunions se tiendraient à un rythme bimensuel.

Nous ne disposons pas de la documentation nous permettant de connaître les suites données à ses propositions par ses deux collègues, mais l'on peut penser que les nombreuses séances officielles du HCM qui se tinrent durant le premier semestre 1935 ôtèrent une grande

26 septembre [1935] » ; SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 3 octobre (4^e séance) », « Séance du 10 octobre » et « Séance du 17 octobre 1935 » ; SHD-AT, 5N 579, « Réunion du 19 septembre », « Réunion du 26 septembre », « Réunion du 17 octobre 1935 » et « Réunion du 31 octobre 1935 » ; SHD-AT, 2N 25, « Séances d'études tenues par le Haut Comité Militaire (réduit) en 1935 ».

¹ SHD-AA, 1B 3, « Séance du Haut-Comité Militaire du 21 novembre », procès-verbal, 22 novembre 1935.

² SHD-M, 1BB 8/39, « Haut Comité Militaire du 18 janvier 1936 » et « Réunion des ministres de la Défense Nationale au ministère de la Guerre le 7 février 1936 » ; DDF-II-1, *op. cit.*, document n°83, 18 janvier 1936, p. 121-124.

³ DDF-II-1, *op. cit.*, document n°393, 11 mars 1936, p. 506-508.

⁴ SHD-AT, 2N 25, « Séances d'études tenues par le Haut Comité Militaire (réduit) en 1936 » et « Séances tenues par le Haut Comité Militaire en 1936 (sous la Présidence du Président du Conseil) ».

⁵ CONQUET Alfred (général), *Après...*, *op. cit.*, p. 157 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 133 ; VIAL Jean, « La Défense nationale : son organisation entre les deux guerres », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°18, avril 1955, p. 16.

⁶ SHD-M, 1BB 8/22, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Guerre, 14 novembre 1934.

partie de son intérêt à la procédure envisagée par le ministre de la Marine. Le 3 septembre 1935, il prit de nouveau la plume pour demander à son collègue de la Guerre que le HCM se réunisse de façon régulière, s'appuyant sur l'opinion favorable du général Gamelin¹. Constatant, d'une part, que le président Laval refusait de déléguer la présidence du HCM au président Flandin, ministre d'État, et que, d'autre part, le chef du gouvernement était personnellement absorbé ses activités de ministre des Affaires étrangères, il proposait que les trois ministres des départements de la Défense Nationale et leurs chefs d'EMG se réunissent « en fait, de [leur] propre initiative [...] tous les quinze jours », afin de « continuer l'examen, laissé en suspens, de certaines des questions communes traitées du temps de Flandin » et d'« arrêter, sur différents points nouveaux et importants, les directives nécessaires ».

À travers cette correspondance, on constate que François Piétri se fit, en 1934-1935, le gardien vigilant d'une pratique assidue visant à coordonner de façon efficace et continue les efforts des ministères militaires. Ce souci d'efficacité apparaît clairement en décembre 1935, lorsque son collègue Louis Rollin, ministre des Colonies, demanda à intégrer de plein droit le HCM². François Piétri opposa un refus à sa requête, bien que le ministre des Colonies ait pu participer à de nombreuses séances du HCM à partir de 1935, notamment à la demande du ministre de la Marine. Ce refus semble avoir été essentiellement motivé par la crainte d'une transformation progressive du HCM en un CSDN, d'un « organisme d'action » en un « organisme d'étude ».

Outre le souci d'assurer l'efficacité du HCM, on peut attribuer à François Piétri – tout au moins pour une bonne part – l'orientation des travaux du HCM vers les questions de politique étrangère³. Au mois de novembre 1934, il justifiait en partie sa position en faveur d'une réanimation du HCM par une « situation extérieure [...] délicate ». Puis, au milieu du mois de février 1935, il suggéra au président du Conseil de « profit[er] de la prochaine réunion du Haut Comité Militaire pour poser, au début de la séance, une question au sujet des dispositions à prendre dans l'éventualité d'un conflit entre l'Italie et l'Éthiopie ». Sept mois plus tard, il proposa de nouveau à ses collègues d'étudier en séance officieuse du HCM « l'aspect du conflit italo-éthiopien et les mesures qu'il serait susceptible d'entraîner de notre

¹ SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935.

² SHD-M, 1BB 8/38, lettre du ministre de la Marine au ministre des Colonies, 10 décembre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, « Note sur les origines, sur les attributions et sur la composition du Haut Comité Militaire », amiral Durand-Viel, 8 décembre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935 ; SHD-AT, 2N 19, lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, 14 février 1935.

³ SHD-AT, 2N 19, lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, 14 février 1935 ; SHD-M, 1BB 8/22, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Guerre, 14 novembre 1934 ; SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935.

part ». Titulaire en 1932 du ministère de la Défense Nationale, François Piétri apparaît, en 1935-1936, comme le promoteur d'une coordination des ministères militaires, en vue de l'organisation du haut commandement, mais aussi de l'adoption d'une stratégie générale cohérente dans un contexte international fortement perturbé.

C. La séance du HCM du 23 janvier 1935

L'étude d'une séance du HCM nous permet, au-delà du rôle de certaines personnalités, de mieux saisir le fonctionnement de cet organisme. Nous avons opté pour la séance qui se tint le 23 janvier 1935 au siège de la présidence du Conseil¹. Ce choix est justifié par différents motifs. Tout d'abord, nous avons voulu étudier une séance qui se tint avant que la proclamation du réarmement allemand puis l'invasion de l'Ethiopie ne perturbassent sérieusement le système international. Ensuite, notre objet étant l'étude des relations entre les responsables militaires d'une part, les décideurs politiques et les cadres de la diplomatie d'autre part, nous avons souhaité que la réunion objet d'une étude spécifique fût marquée par la présence de ces trois groupes d'acteurs. En outre, cette réunion du HCM fut la première qui intervint après l'entrée en fonction du général Gamelin, figure centrale de notre étude, comme vice-président du CSG. Enfin, le sujet abordé dans la première partie de cette séance – l'éventualité d'une reprise des négociations de limitation des armements – nous semble, en lui-même, éminemment intéressant, en ce qu'il se situe par essence à la charnière du domaine militaire et du domaine diplomatique. Nous n'aborderons pas la seconde partie de la séance, consacrée à la mise au point de la direction de la guerre et de la conduite des opérations.

La séance débuta par un exposé du ministre des Affaires étrangères Pierre Laval, exposant la conjoncture diplomatique et la probabilité d'une éventuelle reprise des négociations de limitation des armements. L'échéance prochaine semblait être les conversations franco-britanniques – qui se tinrent dans les premiers jours de février 1935. Au cours de la réunion, le ministre des Affaires étrangères précisa qu'il souhaitait orienter la France vers un retour à la table des négociations – marquant ainsi explicitement une rupture avec la position adoptée par la note du 17 avril 1934. Du refus catégorique et explicite d'envisager une guerre préventive découlait la nécessité de trouver un accord avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne sur la limitation des armements. Pierre Laval sollicitait donc l'avis des responsables des départements militaires sur le niveau respectif des armements et des

¹ DDF-I-9, *op. cit.*, document n°57, 23 janvier 1935, p. 85-92 ; SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la délibération du Haut-Comité Militaire réuni le 23 janvier 1935 à la Présidence du Conseil », sans date.

effectifs militaires allemands et français, sur la nature des garanties d'exécution d'une convention internationale de limitation des armements, et plus généralement sur les « garanties de sécurité [...] indispensables ». L'hypothèse d'une révision du statut de la zone démilitarisée fut avancée par lui comme un élément possible de discussion. Cette position conciliante de la France sur la question de la limitation des armements devait être, selon lui, la contrepartie d'une position plus favorable de l'Allemagne envers le projet de pacte oriental. Le ministre des Affaires étrangères envisageait un contrôle des fabrications de matériel militaire des États parties à la convention envisagée et suggérait la possibilité d'une entente avec l'Italie, tandis que le président Flandin optait pour un resserrement des liens politiques et militaires avec la Grande-Bretagne. Il relayait un élément de l'argumentation britannique, selon lequel la rupture des négociations de Genève ayant été suivie d'une forte augmentation de la puissance militaire allemande, cette rupture n'avait pas été profitable.

Appuyant la démonstration du président Laval, le ministre de la Marine fit valoir « la gravité de la situation, laquelle [tenait] au fait que l'Allemagne réarm[ait] ouvertement, d'une façon illimitée, sans dire ce qu'elle fai[sait] ». Comme le général Denain, il estimait que le contrôle réciproque aurait l'avantage de permettre aux services spécialisés français de percer le mystère des fabrications allemandes – les deux hommes s'accordant sur la faiblesse des renseignements reçus de leurs 2^{es} bureaux sur ce sujet. Enfin, le général Denain insistait pour que la négociation permît d'obtenir le contrôle des usines allemandes de production aéronautique et l'éloignement des bases aériennes établies à proximité du Rhin.

Face à cette argumentation, le silence du général Picard est éloquent. Celui-ci s'explique sans doute par la faiblesse de sa position institutionnelle face au général Denain – il n'était pas chef d'EMG en titre – et par la difficulté de contredire la position prise par son ministre. L'amiral Durand-Viel prit diverses positions, dont certaines pouvaient apparaître comme étant en contradiction avec l'argumentation de son ministre de tutelle. La mention des échanges avec la Marine britannique de « renseignements sur les sous-marins, les bateaux auxiliaires qui pourraient être armés et sur la construction des *Deutschland* » apparaît comme un démenti discret de l'assertion du ministre de la Marine au sujet la faiblesse des renseignements acquis sur le réarmement naval allemand. S'il reconnaissait que le soutien naval britannique serait précieux en cas de conflit pour protéger le commerce neutre et allié, il n'en estimait pas moins vaine la mise en œuvre d'un blocus de l'Allemagne sans le soutien américain. Enfin, il estimait qu'une violation du pacte de Locarno par l'Allemagne conduirait automatiquement la Grande-Bretagne à se ranger aux côtés de la France – cette dernière

affirmation soulignant implicitement l'inutilité de concessions diplomatiques ou d'une autre nature en échange d'un resserrement des liens franco-britanniques.

Les déclarations les plus tranchées furent celles du maréchal Pétain et des représentants de l'Armée. Le maréchal refusa nettement toute réduction des forces militaires françaises, aucun soutien extérieur potentiel – britannique, tchécoslovaque ou roumain – ne justifiant à ses yeux une infériorité en effectifs militaires et en armements de la France vis-à-vis de l'Allemagne. Le soutien militaire britannique serait faible et tardif – telle était également l'opinion du général Maurin – et l'Italie ne proposerait que de l'aviation. La Tchécoslovaquie et la Roumanie n'étaient pas davantage considérées comme des appoints d'une quelconque valeur pour la sécurité française. En ce qui concernait la convention de limitation des armements elle-même, le général Maurin estimait que les effectifs militaires terrestres allemands et français devaient être égaux – ce qui impliquait, dans son esprit, une augmentation des effectifs de l'Armée française –, tandis qu'il estimait inapplicable un accord interdisant la production de certaines catégories de matériels. Pour sa part, le général Gamelin estimait que ses services étaient suffisamment renseignés sur l'industrie d'armement allemande. Il rejetait donc l'argument de l'utilité indirecte d'un accord permettant l'établissement du contrôle sur les usines ultrarhénanes. Par ailleurs, le général Gamelin affirma qu'il était capital de maintenir le statut de zone démilitarisée rhénane. D'une part, en cas d'offensive allemande vers l'Ouest, la parade pourrait être préparée en fonction des renseignements reçus des agents de la SR-SCR présents dans la zone. D'autre part, l'édification de fortifications allemandes en Rhénanie permettrait à l'Allemagne de réaliser ses objectifs à l'Est de l'Europe, tout en contenant à bon compte une attaque française.

Le président Laval conclut la discussion, non sans avoir contredit le ministre de la Guerre sur l'efficacité des garanties d'exécution d'une convention de limitation des armements, en demandant aux ministres militaires de lui soumettre, avant la rencontre franco-britannique, un « état des armements allemands (effectifs et matériel) », leur opinion sur « le minimum, en effectifs et en matériel, nécessaire pour assurer la sécurité de la Défense nationale » et une « énumération, non seulement des garanties d'exécution nécessaires, mais aussi de toutes les mesures susceptibles d'améliorer la situation de la France ». Si l'on peut constater qu'aucune décision ferme ne sortit de cette séance, l'on ne peut suivre le général Conquet lorsqu'il conclut à l'inutilité, en général, du HCM¹. L'exemple que nous venons d'étudier démontre que le HCM permettait de confronter les points de vue diplomatique et

¹ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 157-158.

militaires de façon approfondie. Dans le cas présent, il apparaît clairement que les responsables de la politique étrangère – Pierre Laval et Pierre-Étienne Flandin – énoncèrent les fondements et les objectifs de la diplomatie qu’ils entendaient conduire, en demandant aux hauts responsables et ministres militaires leur avis technique. L’échange d’informations qui eut lieu fut très riche : le ministre des Affaires étrangères éclaira l’assistance sur les enjeux et l’environnement de sa diplomatie – positions de la Grande-Bretagne, de la Pologne, des nations amies d’Europe orientale – ; les chefs d’EMG portèrent à la connaissance des ministres et diplomates présents les caractéristiques du réarmement allemand.

Par la suite, les documents transmis en réponse à ce vœu permirent à la sous-direction de la SDN de tenter d’établir sur le plan diplomatique et politique une position concordante, en conformité avec l’inclination de la majorité des ministres présents à la négociation d’une convention de limitation des armements, notamment aériens¹. À la suite de cette confrontation, le ministre de l’Air soumit durant le printemps 1935 au Quai d’Orsay et aux membres du HCM divers projets de convention aérienne d’assistance mutuelle². Les contractants seraient l’Allemagne, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne et l’Italie – cette convention contenant donc implicitement une reconnaissance du réarmement aéronautique allemand. Mais parallèlement, il était prévu de négocier un accord aérien visant à donner un caractère effectif à l’assistance arienne franco-italienne – cela permettant d’améliorer la sécurité de la France³. Ce compromis aurait pu satisfaire aux exigences contradictoires qui s’étaient manifestées lors du HCM du 23 janvier 1935.

D. Le maréchal Pétain, un homme d’influence ?

La séance du 23 janvier 1935 révèle la situation toute particulière du maréchal Pétain dans l’appareil de Défense Nationale. Vainqueur de Verdun, commandant en chef de l’Armée française en 1917-1918, vice-président du CSG jusqu’en 1931, il disposait d’une aura extraordinaire qui justifiait sa présence au HCM⁴. Dès son départ du haut commandement de l’Armée, le maréchal reçut du gouvernement – en l’occurrence de Pierre Laval – une mission

¹ MAE, PAAP 217/10, « Note pour le ministre », 26 janvier 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note », colonel Brussaax, 20 février 1935.

² SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la séance du Haut comité militaire du 20 février [1935] », p. 5 ; SHD-AT, 2N 19, « Haut comité militaire – Séance du 22 mars 1935 – Dossier de M. le président du Conseil » ; SHD-AT, 2N 19, « Schéma de projet de convention d’assistance mutuelle aérienne immédiate entre les États signataires du traité de Locarno », sans date ; SHD-AT, 2N 19, « Pour M. le Président du Conseil – Séance du Haut-Comité Militaire du 3 mai 1935 », SGDN, 1^{er} mai 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/188, lettre du ministre de l’Air au président du Conseil, 6 mai 1935.

⁴ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 177-178 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 21-22.

de coordination des moyens de la Défense Nationale¹. En effet, au mois de septembre 1931, il reçut mission du président du Conseil de mettre au point un plan de répartition des réserves aériennes entre l'Armée, la Marine et la Défense aérienne du territoire. L'influence du maréchal de France au sein de l'institution militaire était telle qu'il parvint au printemps 1932 à mettre en échec les généraux Weygand et Gamelin lorsqu'ils présentèrent aux membres du CSG un projet de fortification de la frontière septentrionale². S'il ne siégeait pas au HCM au printemps 1932, il y prit place à partir de l'été³. Inspecteur général de la Défense aérienne du territoire de 1931 à 1934, il fut appelé au ministère de la Guerre suite aux événements du 6 février 1934, dans le cabinet Doumergue, dit d' « Union nationale ». À ce dernier poste, il fut désigné par le président du Conseil pour présider le HCM, mais n'usa qu'à une seule reprise de cette prérogative⁴.

En novembre 1934, le maréchal Pétain fut nommé membre du HCM et du CSDN, avec voix délibérative, ce qui le plaçait sur le même plan que les ministres⁵. Sachant qu'une telle prérogative avait été refusée au général Weygand, lorsqu'il était vice-président du CSG, l'on peut mesurer le prestige dont jouissait le maréchal dans les milieux gouvernementaux⁶. Au mois de novembre 1935, le président Laval lui confia la responsabilité de superviser les travaux de préparation de la mobilisation nationale, en coordonnant l'activité du SGDN – sur lequel il recevait autorité par délégation du chef du gouvernement – avec les différents ministères civils et militaires intéressés à cette question⁷. Selon le général Conquet, cette délégation était « une diversion [...] improvisée, purement théorique et abstraite ». Pourtant, la consultation des agendas du général Gamelin montre que celui-ci accordait une réelle importance à cette délégation⁸. Il y voyait la possibilité de faire émerger un chef d'EMG de la Défense Nationale chargé essentiellement, en temps de paix, de coordonner l'action des ministères intéressés à la Défense aérienne du territoire, et arbitre, en cas de conflit, entre les hauts commandements terrestre et aérien. Ce concept d'arbitrage était issu des débats du HCM de 1933-1935 et constituait une solution de compromis entre les tenants d'un haut

¹ LOTTMAN Herbert R., *Pétain*, Paris, Seuil, 1984, p. 146.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 66-72 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 58-64.

³ SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935 ; LOTTMAN Herbert R., *Pétain*, *op. cit.*, p. 147.

⁴ SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935 ; CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 157.

⁵ SHD-AT, 2N 2, « Extrait du Journal Officiel du 14 novembre 1934 » ; SHD-AT, 2N 19, « Extrait du Journal officiel du 14 novembre 1934, p. 11298 ».

⁶ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 90.

⁷ SHD-AT, 2N 2, lettre du président du Conseil au maréchal Pétain, 7 novembre 1935 ; CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 214.

⁸ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 17 janvier et 13 février 1936.

commandement unique ayant pleine autorité sur les forces militaires terrestres, navales et aériennes – au premier rang desquels on trouve le maréchal Pétain – et les opposants à toute coordination entre les armées¹.

Les décrets d'avril 1935 et de mars 1936 portant sur l'organisation de la direction de la guerre et de la conduite des opérations mentionnaient le maintien du maréchal Pétain au CSDN et sa présence au Comité de guerre – successeur du HCM en temps de guerre². Dans l'esprit du général Gamelin, la présence du maréchal Pétain au HCM le désignait naturellement comme arbitre « en cas de désaccord entre les deux commandants en chef (air et terre) sans que le comité de guerre ait le temps d'intervenir »³. Ce rôle d'arbitrage lui était déjà dévolu au sein du HCM. Ainsi, il apparut lors du HCM du 22 mars 1935 que le projet de convention aérienne présenté par le général Denain était incompatible avec celui du ministère des Affaires étrangères⁴. Le maréchal fut donc chargé par le président du Conseil de trouver une solution médiane, en collaboration avec les différents ministères concernés.

Par ailleurs, en 1935, le maréchal Pétain gardait une certaine influence au ministère de la Guerre. Le général Gamelin prenait soin de s'enquérir de son opinion au moment de l'établissement des nominations au CSG et l'informait de l'évolution des questions importantes⁵. En outre, le général Maurin, qui lui avait succédé rue Saint-Dominique, avait conservé son cabinet, acceptant implicitement la mission de poursuivre dans la voie tracée par son illustre prédécesseur⁶. Cependant, il ne faudrait pas exagérer l'influence, réelle mais avant tout morale, exercée durant la seconde moitié des années trente par le maréchal Pétain. Défendant ardemment l'unité de commandement devant le HCM, il ne parvint jamais à imposer ses vues⁷. Les fonctions qu'il occupait en temps de paix et celles auxquelles il était destiné en cas de guerre ne le plaçaient guère au cœur du processus décisionnel. Ainsi ne fut-

¹ LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 28-29

² SHD-AT, 2N 2, « Décret secret, non publié », 19 mars 1936 ; SHD-AT, 2N 223, décret du 9 avril 1935 portant sur la direction de la guerre et la conduite des opérations.

³ PRO, WO, 106/5137, « Notes on conversations with general Gamelin », colonel Heywood, sans date (probablement fin février 1935) ; SHD-AT, 5N 577, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre et note annexée, 23 mars 1936.

⁴ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 160 ; SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la séance du Haut comité militaire du 22 mars 1935 ».

⁵ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 96 ; CARAN, 351 AP/2, memento du 21 décembre 1935

⁶ LOTTMAN Herbert R., *Pétain*, *op. cit.*, p. 181 et 631, note 27.

⁷ LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 28-29 ; LOTTMAN Herbert R., *Pétain*, *op. cit.*, p. 147 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 80-81.

il aucunement consulté, ni par le général Gamelin, ni par le gouvernement, dans les jours qui suivirent la proclamation de la remilitarisation de la Rhénanie¹.

Conclusion

En 1935-1936, l'architecture institutionnelle politico-militaire, structurée autour de l'activité du HCM, était en pleine évolution. Devant l'extinction, *de facto*, du CSDN, le HCM devint l'organe privilégié et restreint du dialogue institutionnel entre responsables des forces armées et décideurs gouvernementaux. À côté des ministres des départements militaires et du chef du gouvernement siégeaient les chefs d'EMG. À l'articulation du politique et du militaire, le maréchal Pétain, ancien vice-président du CSG et ministre de la Guerre en 1934, s'imposait en tant que membre de droit, son influence n'égaleant peut-être pas, cependant, son prestige. Cependant, son activité s'étiola à partir de l'été 1935. La difficulté pour la France de reprendre l'initiative sur la scène internationale, résultant de la multiplication des fissures touchant les bases du système international sur lequel reposait sa diplomatie – accord naval germano-britannique, guerre d'Éthiopie et adoption consécutive de sanctions par la SDN à l'encontre de l'Italie, proclamation unilatérale de la remilitarisation de la Rhénanie par l'Allemagne –, réduisait à très peu de choses les marges de manœuvre de la politique étrangère française. Il apparaissait dès lors difficile de mettre en débat les orientations de cette politique étrangère devant le HCM.

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 200-211 ; CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 241.

**CHAPITRE III – L’ « APOGÉE DE STRESA » ET LA QUÊTE D’UN
ALLIÉ CONTINENTAL**

I. De la Reichswehr à la Wehrmacht : le réarmement allemand vu par les EMG en 1935-1936

Si je suppose maintenant que la Conférence [du Désarmement] échoue, chaque pays reprend sa liberté d'action : l'Allemagne en premier lieu. La France se trouvera seule en face d'une Reichswehr dédoublée ou détriplée à laquelle s'ajoutera certainement une milice. Si le Gouvernement vous dit : "Faites-moi un plan de résistance nationale dans le cas où la France serait seule contre l'Allemagne", croyez-vous que notre pays serait en état de tenir tête au Reich réarmé¹ ?

La course aux armements ne pouvait être que perdante. Nous nous trouvions quarante millions d'agriculteurs face à quatre-vingts millions d'industriels².

Introduction

En 1935, les responsables militaires français se préoccupaient depuis plusieurs années du réarmement allemand et des desseins qu'il pourrait servir. Comme le démontre Andrew Barros, dès les lendemains de la Grande Guerre, l'activité militaire allemande constituait le domaine d'activité essentiel du 2^e bureau de l'EMA³. La thèse de Peter Jackson a, pour sa part, fait la lumière sur les multiples enjeux de cette activité du 2^e bureau de l'EMA pour ce qui concerne la période 1933-1940⁴. Cette activité du 2^e bureau de l'EMA était l'objet d'une attention attentive de la part du haut commandement. Le général Weygand, vice-président du CSG entre janvier 1931 et janvier 1935, parcourait avec attention les rapports établis par le 2^e bureau de l'EMA à ce sujet⁵. De même, à la fin de l'année 1932, le général Gamelin lut et

¹ GUELTON Frédéric (colonel), « Le général Weygand et l'Allemagne, 1930-1935 », *Francia, Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 22, n°3, 1995, p. 28 (Édouard Daladier, le 28 octobre 1932, devant le Conseil supérieur de la Défense Nationale).

² DE SAINT-EXUPÉRY Antoine, *Pilote de guerre*, Paris, Le Livre de Poche, 1969, p. 92 (1^{ère} édition : Paris, Gallimard, 1942).

³ BARROS Andrew, « Le Deuxième bureau dans les années 1920... », *op. cit.*

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*

⁵ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*

annota une note du 2^e bureau synthétisant les renseignements alors disponibles sur la mobilisation allemande¹. Lors du rapport de l'EMA, qui réunissait régulièrement les membres du haut commandement et les chefs des différents bureaux, l'intervention de l'officier du 2^e bureau consistait essentiellement en un exposé des progrès du réarmement allemand et des intentions diplomatiques et stratégiques du III^e Reich². Il s'agit ici d'exposer quelle était la perception de ce réarmement et de cette stratégie par les différents EMG durant la période allant de l'hiver 1935 au printemps 1936 et d'examiner dans quelle mesure cette perception orientait ces EMG et le haut commandement dans les avis qu'ils délivraient en matière de politique étrangère.

A. La Heer en 1935 : forces et faiblesses de l'armée d'active allemandes, telles que perçues par le 2^e bureau de l'EMA

Dès le mois d'avril 1933, le général Gamelin avait soumis au président du Conseil et ministre de la Guerre, Édouard Daladier, une note du 2^e bureau de l'EMA pointant tous les manquements allemands aux obligations du traité de Versailles : reconstitution du haut commandement, production massive de matériel militaire, organisation de la mobilisation – notamment de troupes de couverture –, dispensation d'une instruction de type militaire à la jeunesse allemande hors des cadres de l'armée mais avec son concours³... Cette note prévoyait que l'Allemagne aurait besoin de cinq années supplémentaires pour mettre sur pied une armée équivalente à celle de 1914 – mais envisageait également la possibilité d'une action militaire dès 1935. En 1935, le 2^e bureau de l'EMA estimait que « comme en 1914, chaque régiment d'infanterie qui se mobilise[rait] met[trait] sur pied un bataillon d'Ersatz, chaque régiment de cavalerie un escadron d'Ersatz »⁴. Il prévoyait en outre qu'en raison de l'accroissement rapide des réserves instruites, « la conception d'une couverture mobilisée et organisée en dehors de l'armée de campagne » ferait place « à un système plus homogène analogue à celui de 1914, où la couverture était assurée par l'armée »⁵. De semblables considérations furent évoquées par le représentant du 2^e bureau au rapport de l'EMA⁶.

¹ SHD-AT, 7N 2690, « Note au sujet d'un document relatif à l'armée allemande mobilisée », 2^e bureau de l'EMA, décembre 1932.

² SHD-AT, 7N 2290, « Dossier 2 – Rapports ».

³ SHD-AT, 7N 3559, « Puissance de l'armée allemande à la date du 1^{er} avril 1933 », 2^e bureau de l'EMA, 8 avril 1933 ; SHD-AT, 7N 3559, note manuscrite du général Gamelin, 1^{er} mai 1933 ; note manuscrite d'Édouard Daladier, « La puissance de l'armée allemande », sans date.

⁴ MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 20.

⁵ MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 23.

⁶ SHD-AT, 7N 2290, rapports des 18 juin et 1^{er} octobre 1935.

Ces références à 1914 nous paraissent tout à fait éclairantes, dans la mesure où elles laissent deviner une hantise habitant les esprits des officiers traitant du renseignement sur l'Allemagne : la sous-évaluation de la qualité des réserves mobilisables allemandes entraînant la sous-estimation numérique des forces terrestres mobilisables et de la rapidité de cette mobilisation¹. Si le 2^e bureau avait alors disposé dès le mois d'avril 1914 d'indices concordant démontrant que les réservistes allemands entreraient dès les premiers jours dans la composition de l'armée de campagne, le haut commandement avait refusé de prendre en compte ces renseignements². En conséquence, et comme le reconnut plus tard le général Navarre, chef de la section allemande de la SR à partir de 1937 :

La puissance allemande [...] fut même quelquefois présentée avec une légère surestimation, due à la grande prudence avec laquelle le Deuxième bureau interprétait les renseignements. Le développement matériel et l'état de préparation à la guerre de l'armée allemande furent toujours un peu en deçà des prévisions³.

Enfin, Georges-Henri Soutou relève que la SR, se basant sur les pratiques en vigueur dans l'armée impériale d'avant 1914, comptait comme unité d'active tout à fait constituée toute unité figurant sur les tableaux d'effectifs⁴. En réalité, dans le processus de réarmement accéléré que connut le Reich hitlérien, toute unité dotée d'un noyau et d'un état-major était portée sur ces tableaux. En conséquence, la SR surévaluait la puissance des forces d'active allemandes, et ses évaluations étaient revues par la suite à la hausse par le 2^e bureau.

Il semble que l'EMGAA/EMAA procédait de même. Le lieutenant-colonel de Vitrolles, chef du 2^e bureau de l'EMAA en 1938-1939, affirmait en mars 1939 à l'attaché de l'Air britannique que « les Allemands étaient maîtres en camouflages et en improvisation »⁵. Mais il y eut également une tendance chez certains hauts responsables militaires français à réévaluer les évaluations fournies par le 2^e bureau. Très représentatif de cette tendance fut le général Héring qui, commentant une note du général Georges au printemps 1936, écrivait que

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, « La décision de politique étrangère. Esquisse d'un modèle-type », *Relations Internationales*, n°1, 1974, p. 12 ; SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères – 1^{ère} partie : Allemagne », 2^e section de l'EMGAA, 4^e trimestre 1935 et 1^{er} trimestre 1936, p. 17 ; PRO, FO, 371/21710, compte-rendu d'une conversation de l'attaché de l'Air près l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris avec le lieutenant-colonel de Vitrolles, 23 septembre 1938, p. 3.

² SCHUKER Stephen A., « Intelligence and Grand Strategy in France, 1919-1940 », HASLAM Jonathan et URBACH Karina (éds.), *Secret intelligence in the European states system, 1918-1989*, Stanford, Stanford UP, 2014, p. 91.

³ NAVARRE Henri (général), *Le Service...*, *op. cit.*, p. 39 et 82.

⁴ SOUTOU Georges-Henri, « L'appréciation... », *op. cit.*, p. 144.

⁵ PRO, FO, 371/22956, mémorandum de l'attaché de l'Air britannique à Paris à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, 1^{er} mars 1939, p. 2.

le délai existant entre l'apparition d'un fait et la connaissance de ce fait par l'EMA impliquait que les renseignements collectés et synthétisés ne pouvaient que correspondre à une situation passée, invitant ainsi implicitement à corriger les analyses du 2^e bureau¹.

Au mois de janvier 1935, le 2^e bureau de l'EMA estimait que les forces militaires terrestres allemandes comprenaient 300000 hommes de la *Reichsheer*². Ce chiffre, nettement supérieur à l'effectif autorisé par le traité de Versailles – 100000 hommes – était d'autant plus inquiétant que le 2^e bureau constatait son accroissement constant, et prévoyait qu'il serait porté à 400000 au printemps. Par ailleurs, la durée des engagements des soldats recrutés en 1934 laissaient présager la mise en place de la conscription au mois d'octobre 1935. À ces forces terrestres régulières, le 2^e bureau ajoutait la *Landespolizei*, formation de police encasernée dont l'instruction et l'organisation étaient identiques à celles de la *Reichsheer* et qui était dotée d'un important matériel militaire³, ainsi que 40000 *Feldjäger* et autant de SS (*Schutzstaffel*, soit l' « escadron de protection ») encasernés. L'effectif total des forces militaires terrestres à la disposition du gouvernement allemand était donc de 480000 hommes. En cas de mobilisation, il était prévu que l'armée de campagne – mise sur pied en quatre jours – comprendrait 21 divisions d'infanterie, 3 ou 4 divisions de cavalerie, des groupements de forces mécanisées, et serait rapidement augmentée d'une première vague d'une dizaine ou d'une vingtaine de divisions de formation, grâce aux réserves instruites pendant des périodes allant de quelques semaines à trois mois⁴.

Au cours de l'année 1935, ces chiffres furent constamment revus à la hausse, tenant compte de la proclamation au printemps 1935 du rétablissement de la conscription et de l'entrée en vigueur de cette mesure à l'automne 1935. Ainsi le 2^e bureau de l'EMA releva en octobre 1935 la création de nouvelles unités : 3 divisions d'infanterie, une brigade de

¹ SHD-AT, 1N 36, lettre du général Héring au général Gamelin, 15 juin 1936.

² MAE, SDN, 2504, « Situation militaire de l'Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 28 janvier 1935.

³ MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 2510 : « Activité militaire de la police de Stuttgart », 2^e bureau de l'EMA, 12-18 février 1935 ; « Police badoise », 19-25 février 1935 ; « Intégration du *Feljägerkorps* [sic] dans la police », « La "Landespolizei" en zone démilitarisée » ; « Stocks de guerre de l'Inspection de Landespolizei Sud », 2-8 avril 1935 ; « Subordination de la Landespolizei à la Reichswehr » et « Organisation militaire de la Landespolizei », 2^e bureau de l'EMA, 9-15 avril 1935 ; « Escadrons de police de Karlsruhe », 2^e bureau de l'EMA, 7-13 mai 1935.

⁴ MAE, SDN, 1021, « Annexe IV – Possibilités allemandes à la mobilisation », 2^e bureau de l'EMA, 22 novembre 1934, f°s56-62 ; SHD-AT, 7N 2510, « Organisation de l'armée allemande », 2^e bureau de l'EMA, 12-18 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 2628, « Note pour la Section des Renseignements », 2^e bureau de l'EMA, 21 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 2629, « Allemagne – Instruction prémilitaire et paramilitaire en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, juin 1934.

montagne, trois divisions blindées¹. En décembre 1935, tenant compte de l'incorporation de la majeure partie de la *Landespolizei* et d'une classe de conscrits, le 2^e bureau estimait que les l'armée régulière comptait 480000 hommes². Cette croissance quantitative des effectifs s'accompagnait d'un développement qualitatif : motorisation de certains services et unités, augmentation de la puissance de feu de chaque unité par dotation accrue de mitrailleuses, de canons antichars et de canons lourds³. Toutefois, les services de l'EMA décelaient dans le manque de cadres officiers la faiblesse majeure de l'armée de terre allemande en 1935. Cependant, cette faiblesse était compensée en partie par la qualité des cadres sous-officiers souvent aptes à commander une section – rôle en principe dévolu à un lieutenant – et par le recrutement de nombreux officiers de complément – au statut comparable aux officiers français de réserve en disponibilité⁴.

B. Le potentiel militaire terrestre du Reich

1. L'Arbeitsdienst, noyau des unités de formation ?

L'étude des forces et faiblesses de la *Heer* ne donnait cependant qu'une idée partielle des capacités militaires terrestres du Reich. La Grande Guerre avait démontré que la puissance militaire d'une nation reposait en partie sur son armée d'active, mais aussi et surtout sur les masses humaines capables de compléter les unités d'active et de former des unités de réserve. Se posaient dès lors la question de l'organisation de la mobilisation, des effectifs mobilisables et de l'entraînement des réservistes. À côté des formations régulières, l'EMA distinguait un certain nombre d'organisations destinées à assurer aux jeunes Allemands une formation prémilitaire ou paramilitaire. Il en était ainsi de l'*Arbeitsdienst*, organisation créée en 1931 pour pallier l'augmentation du chômage, perçu comme un organe de formation prémilitaire de la jeunesse allemande⁵. Le personnel de cette formation était

¹ MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/AI du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 24 octobre 1935.

² SHD-AT, 7N 2676, 2^e bureau de l'EMA, « L'effort militaire allemand », 16 décembre 1935, p. 4.

³ SHD-AT, 7N 2676, 2^e bureau de l'EMA, « L'effort militaire allemand », 16 décembre 1935, p. 5.

⁴ MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 3 ; SHD-AT, 7N 2677, « Note sur l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 14 juin 1935, p. 4 (voir annexes) ; SHD-AT, 7N 2510, « Constitution de 4 régiments de chars – Difficultés rencontrées au sujet du recrutement des officiers », 2^e bureau de l'EMA, 25 janvier-4 février 1935 ; SHD-AT, 7N 2628 ; lettre du lieutenant-colonel Gauché à l'attaché militaire à Berne, 21 octobre 1935 ; SHD-AT, 7N 2676, « Note relative aux officiers de complément dans l'armée allemande », 2^e bureau de l'EMA, 23 décembre 1935.

⁵ MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; MAE, SDN 1021, « Situation de l'armée allemande à la date du

constitué de jeunes hommes âgés de 18 à 25 ans. Service en principe volontaire au début de l'année 1935, il devint par la suite de fait, puis en droit, obligatoire. À partir de 1933, une militarisation relative de l'*Arbeitsdienst* fut mise en œuvre : établissement d'une enceinte fermée autour des camps, pratique du *Wehrsport* comportant divers exercices tels que le repérage du terrain, l'orientation, la lecture de cartes, le camouflage, le drill (dressage intensif des recrues comportant des exercices et déplacements en formations)¹... Cependant, les projets élaborés pour intégrer les hommes de l'*Arbeitsdienst* aux formations de couverture en cas de mobilisation n'eurent pas de suite². Le chef de l'*Arbeitsdienst* ordonna cependant au mois de janvier 1936 à ses subordonnés de se placer sous les ordres de l'autorité militaire en cas de mobilisation³.

Dans une note datée du 11 mars 1935, le capitaine Vialet vantait « la cohésion et la discipline » en vigueur dans ses unités, et ajoutait que « dirigé et contrôlé en sous-main par les soins de la *Reichswehr*, encadré en grande partie par des officiers ou sous-officiers de l'ancienne armée impériale ou libérés de leur service dans la *Reichswehr*, le Service du travail ser[vait] déjà de réservoir à l'armée active, qui y recrut[ait] de plus en plus volontiers ses jeunes soldats ». Le 2^e bureau de l'EMA partageait cette analyse. Lors du rapport de l'EMA du 4 juin 1935, le représentant du 2^e bureau affirma que « le Service du travail [était] une véritable année de service militaire »⁴. Le grand état-major polonais partageait ces vues⁵. Le commandant de Mierry, en charge des questions allemandes au 2^e bureau, estimait en décembre 1935 que les membres de l'*Arbeitsdienst* « pourraient être utilisés dans l'armée mobilisée après un stage de courte durée » et qu'il était donc logique de compter les 200000 hommes de cette organisation dans les « forces permanentes du temps de paix » – fournissant ainsi les effectifs nécessaires à la mise sur pied de divisions de réserve renforçant rapidement l'armée de campagne – ce que faisait le 2^e bureau depuis le mois d'août 1935⁶. Dès 1934, le 2^e bureau de l'EMA nota que les activités pratiquées dans les camps de cette

15 novembre 1934 », 2^e bureau de l'EMA, 22 novembre 1934, f°26 ; SHD-AT, 7N 2675, « Note sur le Service du Travail en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 15 janvier 1934.

¹ FREVERT Ute, *A Nation in barracks, modern Germany, military conscription, and civil society*, Oxford/New York, Berg, 2004, p. 248 ; PATEL Klaus K., *Soldiers of Labor, Labor Service in Nazi Germany and New Deal America, 1933-1945*, Washington/Cambridge, German Historical Institute/Cambridge UP, p. 200-201 et 216-220.

² PATEL Klaus K., *Soldiers of Labor...*, *op. cit.*, p. 223 et 355.

³ *Ibid.*, p. 356.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 4 juin 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2683, « Ordre de bataille », chapitre « Service du Travail – Généralités », état-major polonais, printemps 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 2677, « Synthèse sur l'armée allemande au 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, p. 4 ; SHD-AT, 7N 2677, « Note sur la situation des forces militaires permanentes de l'Allemagne (au 1^{er} avril 1935) », 2^e bureau de l'EMA, 2 avril 1935, p. 20.

organisation « constitu[ai]ent une véritable préparation militaire », comprenant notamment le « tir aux armes de petit calibre » et la « progression en tirailleurs »¹. Cette perception n'était pas propre au 2^e bureau, et le diplomate Armand Bérard, en poste à Berlin, mentionne ainsi dans ses souvenirs cette organisation :

Dans mes excursions à travers le Brandebourg [durant l'année 1934], j'étais impressionné par le développement du Service du travail. La *Reichswehr* en avait maintenant pris en main la haute direction. L'entraînement y était le même que dans l'armée, sauf que la bêche remplaçait le fusil dans le maniement d'arme ; la discipline y était stricte, l'entraînement physique en pleine campagne formait de jeunes hommes solides dont les performances allaient s'accroissant².

2. *Les forces de couverture frontalière : le Grenzschutz*

Cependant, aux yeux de l'EMA, les forces militaires terrestres que l'Allemagne pourrait mettre sur pied en cas de conflit ne se limitaient pas aux formations régulières complétées par les jeunes hommes de l'*Arbeitsdienst*. L'existence, en cas de mobilisation, de formations destinées à assurer la couverture des frontières orientales et méridionales fut connue de l'EMA au plus tard en 1932, et divers renseignements fournis par le SR et par les états-majors tchécoslovaque et polonais avaient permis d'affiner la connaissance de ce système³. Sur ce sujet, le 2^e bureau produisit de multiples notes de synthèse, notamment à partir de 1933⁴. En août 1935, il affirmait que « l'Allemagne [pouvait] mettre sur pied, en cas de guerre, immédiatement, la valeur de 90 divisions : 40 divisions de campagne – 50 divisions de couverture »⁵. En général, ces notes distinguaient le *Grenzschutz* et le *Grenzsicherung* : le premier terme désignait les unités devant être mises en place aux frontières orientales et méridionales en cas d'incursion étrangère ; le second terme renvoyait au système de

¹ SHD-AT, 7N 2676, « L'effort militaire allemand », 2^e bureau de l'EMA, 16 décembre 1935, p. 6 ; SHD-AT, 7N 2677, « L'effort militaire allemand », 2^e bureau de l'EMA, 8 janvier 1936 ; SHD-AT, 7N 2677, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935, p. 20.

² BÉRARD Armand, *Un ambassadeur se souvient*, tome I, « Au temps du danger allemand », Paris, Plon, 1976, p. 250.

³ SHD-AA, MO, 59, « Note sur les fabrications de matériel de guerre en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 26 avril 1932 ; SHD-AT, 7N 2683 et 2684, liaisons avec l'état-major polonais ; SHD-AT, 7N 2687, « Compte-rendu de renseignements n°310 », SR de l'EMA, 9 février 1932 ; SHD-AT, 7N 2688, « Note du "S.R." », 14 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 2682, « Étude sur le *Grenzschutz* » et « Évolution de l'organisation du Grenz- et Landeschutz (étude historique) », traduction française de documents établis par l'état-major tchécoslovaque en mars 1934 ; CARAN, 351 AP/2 19 novembre 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 2675, « Note sur les armements de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 12 février 1934 ; SHD-AT, 7N 2675, « Note au sujet d'un exercice sr la carte, exécuté par la Heeresleitung », 2^e bureau de l'EMA, 8 février 1934.

⁵ SHD-AT, 7N 2677, « Synthèse sur l'armée allemande au 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2677, « Note sur la situation des forces militaires permanentes de l'Allemagne (1^{er} avril 1935) », 2^e bureau de l'EMA, 2 avril 1935, p. 5 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 4 février 1936.

protection de la frontière occidentale prévoyant un emploi en couverture des unités de la police et des formations hitlériennes¹. Selon le 2^e bureau, la création des unités de *Grenzschutz* remontait à la première moitié des années 1920, tandis que la préparation de la mobilisation d'un *Grenzsicherung* sur les frontières occidentales n'avait été envisagée qu'en 1933².

Le personnel de ces formations de couverture provenait essentiellement des milices du parti national-socialiste. Dès l'été 1933, les autorités dirigeantes de la SA (*Sturmabteilung*, littéralement « bataillon d'assaut ») et de la *Reichswehr* avaient établi une collaboration permanente en vue de délivrer aux membres de la SA une instruction militaire – sous le vocable de camouflage de *Geländesport*³. Le 2^e bureau de l'EMA, tout comme l'attaché militaire en poste à Berlin depuis 1932, le général Renondeau, était particulièrement attentif aux activités de type militaire pratiquées dans les formations hitlériennes – SA, SS et NSKK (*Nationalsozialistisches Kraftfahrkorps*, soit le « corps motorisé national-socialiste ») – ou par les membres de ces formations au cours de stages dans les unités de l'armée régulière⁴. Au mois de mars 1933, le général Renondeau affirmait que « les unités hitlériennes [devaient] être considérés au moins comme des réservistes instruits, mobilisables à tout instant, sinon comme une milice »⁵. Au mois de novembre 1933, l'EMA était entré en possession d'un document émanant des services de la *Reichswehr* et daté du 8 juillet 1933 et en déduisit que les milices nazies constituaient un « instrument militaire » puisque « S.A., S.S. et *Jungstahlhelm* rec[evai]ent, avec la collaboration de la *Reichswehr*, une instruction militaire

¹ SHD-AT, 1NN 63, « Note », général Loizeau, 11 mai 1934.

² SHD-AT, 1NN 63, « Annexe à la note 174/AI du 20 avril 1936 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 1NN 63, « Allemagne – Fiche de renseignements n°11 », 2^e bureau de l'EMA, 11 mai 1934 ; SHD-AT, 7N 2691, « Composition hypothétique des grandes unités allemandes », 2^e bureau de l'EMA, 22 novembre 1934 ; SHD-AT, 7N 2687, « Compte-rendu de renseignements n°310 », SR de l'EMA, 9 février 1932 ; SHD-AT, 7N 2682, « Allemagne – Organisation de la couverture – *Grenzschutz* et *Grenzsicherung* », 2^e bureau de l'EMA, 20 février [1936] (voir annexes).

³ *Nazi conspiracy and aggression*, vol. IV, Washington, United States Government Printing Office, 1946, p. 478-485 ; *Nazi conspiracy and aggression*, vol. V, Washington, United States Government Printing Office, 1946, p. 458-460 ; MÜLLER Klaus-Jürgen, *Das Heer und Hitler : Armee und nationalsozialistisches Regime 1933-1940*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1969, p. 599-602 ; PHILIPPON Jean, *La nuit des longs couteaux : histoire d'une intoxication*, Paris, Armand Colin, « Histoires Colin », 1992, 436 p. ; PHILIPPON Jean, *L'Affaire Röhm, reconstitution et analyse des mécanismes d'une crise du système nazi*, thèse de doctorat d'État dirigée par Gertrude Stolwitzer et soutenue en l'Université de Sophia-Antipolis le 7 novembre 1991, 3 volumes.

⁴ MAE, SDN, 1020 ; MAE, SDN 1021, en particulier « Situation de l'armée allemande à la date du 15 novembre 1934 », 2^e bureau de l'EMA, 22 novembre 1934, f°s 20 et 27 ; MAE, SDN, 2504, « Situation militaire de l'Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 28 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 2675, « L'armée brune », 2^e bureau de l'EMA, 15 novembre 1933 ; SHD-AT, 7N 2629, « Allemagne – Instruction pré militaire et paramilitaire en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, juin 1934 ; SHD-AT, 7N 2510 : « Instruction militaire des membres du N.S.K.K. », 2^e bureau de l'EMA, 25 janvier-4 février 1935 ; « Collusion entre Reichsheer et Corps automobile national-socialiste (N.S.K.K.) », 2^e bureau de l'EMA, 19-25 mars 1935 ; « N.S.K.K. (Corps automobile national-socialiste) – Exercices d'alerte en zone démilitarisée », 2^e bureau de l'EMA, 2-8 avril 1935 ; « Zone démilitarisée », 2^e bureau de l'EMA, 7-13 mai 1935.

⁵ MAE, SDN, 1006, dépêche du général Renondeau au ministre de la Guerre, 21 mars 1933, p. 4.

[...] embrass[ant] [...] toutes les spécialités et toutes les armes »¹. L'observation des liens entre la *Reichswehr* et les milices hitlériennes était l'objet d'une attention croissante de la part du 2^e bureau depuis l'arrivée au pouvoir d'Hitler². L'EMA n'était pas isolé dans cette appréciation de la valeur militaire des milices hitlériennes et du Service du travail, et le lieutenant-général Schmit, attaché militaire de Belgique à Berlin, la partageait³.

La note du 2^e bureau intitulée « Situation militaire de l'Allemagne à la date du 15 janvier 1935 » mentionnait que les SA, au nombre d'un million, recevait « une instruction prémilitaire (tir, entraînement à la marche, discipline du rang) » et ajoutait que la « valeur militaire » de la SA ne pourrait qu'augmenter car « depuis le 30 juin 1934, l'instruction se poursuit sous la surveillance et d'après les directives du commandement allemand ». Sur les frontières de l'Est et du Sud, les SA, SS et NSKK constituaient la majeure partie du personnel mobilisable en vue de concourir à la couverture, aux côtés des anciens combattants, des anciens soldats de la *Reichsheer* et des policiers. De plus, à partir de 1935 furent mises sur pied des unités d'instruction, les *Ergänzungs-Einheiten*, destinées à donner une instruction rapide de deux mois aux « classes blanches », c'est-à-dire aux hommes âgés de 25 à 35 ans n'ayant pas accompli de service militaire du fait des contraintes issues du traité de Versailles⁴.

L'évaluation des effectifs formés annuellement au sein de ces unités d'instruction démontre clairement la tendance du 2^e bureau de l'EMA à surévaluer, en l'absence de renseignement précis, les capacités militaires de l'Allemagne. Dans un premier temps, jusqu'à la fin du mois d'août 1935, le 2^e bureau ignorait le nombre d'unités d'instruction de rappel créées en vue d'instruire les hommes de 25 à 35 ans. Les classes instruites et la durée des

¹ MAE, SDN, 1012, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 15 novembre 1933.

² SHD-AT, 7N 2625 : « Extrait du Militär Wochenblatt n°40 (25 avril 1933) page 1318 » et « Extrait du SA Mann du 22 avril 1933 p. 4 », 5 mai 1933 ; lettres adressées au ministre des Affaires étrangères par le ministre de la Guerre, sous le timbre du 2^e bureau de l'EMA, 15 novembre 1933 et 7 décembre 1933.

³ Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire (MARAHM), Centre de documentation (CD), fonds Moscou (M), carton 29 : chemise 189-2-49, bulletins de renseignements n°845, n° 847 et n°857 du lieutenant-général Schmit, attaché militaire près la légation de Berlin, 16 et 19 novembre 1935, 14 décembre 1935 ; chemise 185-2-47, bulletin de renseignements n°767 du lieutenant-général Schmit, attaché militaire près la légation de Berlin, 3 juin 1935.

⁴ MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/Al du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 24 octobre 1935, p. 3 ; SHD-AT, 7N 2676, « L'effort militaire allemand », 2^e bureau de l'EMA, 16 décembre 1935, p. 2 ; SHD-AT, INN 63, « Note sur le *Grenzschutz* », 2^e bureau de l'EMA, 5 octobre 1935 ; SHD-AT, INN 63, « Note relative aux unités d'instruction de rappel (*Ergänzungs-Einheiten*) », 2^e bureau de l'EMA, 6 octobre 1935 ; SHD-AT, 7N 2682, « Allemagne – Organisation de la couverture – *Grenzschutz* et *Grenzsicherung* », 2^e bureau de l'EMA, 20 février [1936] ; SHD-AT, 7N 2628, « Note pour la SR », 2^e bureau de l'EMA, 5 mars 1935 ; CARAN, 351 AP/2, mémento du 27 mars 1935 et rapport du 10 avril 1935 ; SHD-AT, 7N 2510, « Institution du Service Militaire obligatoire – Instruction de rappel des classes n'ayant pu être instruites », 2^e bureau de l'EMA, 5-11 février 1935 ; SHD-AT, 7N 2510, « Instruction de rappel des classes anciennes », 2^e bureau de l'EMA, 2-8 avril 1935.

périodes d’instruction – deux mois – étaient bien cernées¹. Cependant, en ce qui concernait les effectifs, le 2^e bureau était réduit à formuler une estimation. Il avança le chiffre de cent mille recrues instruites par période, soit six cent mille par année². Au début du mois de septembre 1935, le 2^e bureau de l’EMA eut connaissance de la localisation et du nombre précis d’unités d’instruction de rappel³. Il estima alors le nombre de recrues formées par période à quarante mille, pour un volume global de deux cent mille jeunes hommes à la fin de 1935, chiffres extrêmement proches de la réalité⁴. Les chiffres fournis par le 2^e bureau à l’EMA lors du rapport hebdomadaire et ceux fournis par ce même 2^e bureau au ministère des Affaires étrangères ne diffèrent en aucun point, ce qui va clairement à l’encontre de l’hypothèse d’une politisation volontaire du renseignement sur l’Allemagne en vue de peser sur le cours de la diplomatie française.

Le 2^e bureau estimait que les hommes formés au sein des *Ergänzungs-Einheiten* avaient vocation à être employés dans les unités de *Grenzschutz* en cas de mobilisation et donneraient à ces dernières « une valeur militaire très rapidement croissante »⁵. Le personnel du *Grenzschutz* était recruté localement, ce qui permettait de réduire à l’extrême les délais de mobilisation et de concentration, le délai de mise sur pied des unités variant de quelques heures à trois jours⁶. Le service et l’enrôlement dans le *Grenzschutz* reposaient sur le volontariat et le secret⁷. Le personnel de direction des grandes unités était fourni par la *Reichsheer*, les cadres subalternes et supérieurs provenant des sous-officiers et officiers de réserve ou en retraite⁸. L’armement des unités de *Grenzschutz* était comparable à celui des

¹ DEIST Wilhelm, MESSERSCHMIDT Manfred, VOLKMANN Hans-Eric et WETTE Wolfram, *The build-up of German aggression*, « Germany and the Second World War », vol. 1, Oxford, Clarendon Press, 1990, p. 428

² CARAN, 351 AP/2, rapports du 10 avril et du 2 juillet 1935 ; MAE, SDN, 2588, « La situation militaire de l’Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », note annexée à la « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l’Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l’EMA, 1^{er} août 1935, p. 7

³ MAE, SDN, 2588, carte de l’Allemagne au 1/2000000^e intitulée « *Ergänzungs-Einheiten* – 15 Octobre 1935 », 2^e bureau de l’EMA ; CARAN, 351 AP/2, rapport du 10 septembre 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, rapport du 10 septembre 1935 ; MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l’armée allemande n°140/Al du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l’EMA, 24 octobre 1935, p. 3-4 ; SHD-AT, INN 63, « Note relative aux unités d’instruction de rappel (*Ergänzungs-Einheiten*) », 2^e bureau de l’EMA, 6 octobre 1935 ; DEIST Wilhelm, MESSERSCHMIDT Manfred, VOLKMANN Hans-Eric et WETTE Wolfram, *The build-up of German aggression...*, *op. cit.*, 1990, p. 428.

⁵ SHD-AT, INN 63, « Note relative aux unités d’instruction de rappel (*Ergänzungs-Einheiten*) », 2^e bureau de l’EMA, 6 octobre 1935 ; MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l’armée allemande n°140/Al du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l’EMA, 24 octobre 1935, p. 13.

⁶ SHD-AT, INN 63, « Allemagne – Fiche de renseignements n°11 », 2^e bureau de l’EMA, 11 mai 1934, p. 10-15 ; SHD-AT, INN 63, « Note sur le *Grenzschutz* », 2^e bureau de l’EMA, 5 octobre 1935 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l’Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l’EMA, 1^{er} août 1935, p. 22 ; SHD-AT, 7N 2676, « Situation militaire de l’Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l’EMA, p. 11.

⁷ SHD-AT, 7N 2687, « Compte-rendu de renseignements n°310 », SR de l’EMA, 9 février 1932 ; SHD-AT, INN 63, « Note sur le *Grenzschutz* », 2^e bureau de l’EMA, 5 octobre 1935.

⁸ SHD-AT, 7N 2676, « Situation militaire de l’Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l’EMA, p. 11-12.

divisions d'infanterie, mais néanmoins différent : abondance d'armes automatiques ; faible dotation en artillerie de campagne ; aucune artillerie lourde¹. Ce matériel était entreposé dans des locaux privés ou publics dans les zones de mobilisation de chaque unité de *Grenzschutz*².

En cas de mobilisation, le 2^e bureau estimait que le *Grenzschutz*, organisé en compagnies, régiments, *Verbände* – équivalents à des divisions – et *Abschnitte* – faisant fonction de corps d'armée – comprendrait 35 à 40 divisions réparties le long des frontières orientales et méridionales de l'Allemagne³, chaque division ayant à tenir un secteur défensif de 60 km⁴. Les états-majors des grandes unités de *Grenzschutz* existaient en temps de paix sous des appellations diverses, telles que *Heeresdienststellen*, *Grenzschutz-Abschnitte*, ou *Heeresfürsorgestellen*⁵. La mission des unités de *Grenzschutz* était décrite par le lieutenant-colonel Gauché comme essentiellement défensive, celle-ci pouvant impliquer l'exécution d'offensives tactiques à objectif limité⁶. Ce combat retardateur livré par le *Grenzschutz* avait pour objectif principal de permettre la mobilisation et la concentration de l'armée de campagne.

La valeur des unités de *Grenzschutz* était cependant diversement appréciée. Une note du 2^e bureau datée du mois de novembre 1934 les décrivait comme « des formations territoriales conçues, à la mobilité près, sur le modèle des divisions d'infanterie »⁷. À l'automne 1935, le colonel Gauché affirmait cependant que « d'aucun point de vue, les grandes unités [de *Grenzschutz*] ne p[ou]v[ai]ent être comparées aux grandes unités de l'armée de campagne (Feldheer) ». Il ajoutait que « tous les éléments qui caractéris[ai]ent le *Grenzschutz* : recrutement, mode d'organisation, armement, instruction, encadrement indiqu[ai]ent que cette formation ne pourrait recevoir initialement que des missions

¹ MAE, SDN, 1021, « Situation de l'armée allemande à la date du 15 novembre 1934 », 2^e bureau de l'EMA, 22 novembre 1934 f°27.

² SHD-AT, 1NN 63, « Allemagne – Fiche de renseignements n°11 », 2^e bureau de l'EMA, 11 mai 1934, p. 15.

³ SHD-AT, 1NN 63, « Note sur le *Grenzschutz* », 2^e bureau de l'EMA, 5 octobre 1935 ; SHD-AT, 1NN 63, « Note », général Loizeau, 11 mai 1934 ; SHD-AT, 1NN 63, « Note relative aux unités d'instruction de rappel (Ergänzungs-Einheiten) », 2^e bureau de l'EMA, 6 octobre 1935 ; MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/Al du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 24 octobre 1935, p. 13.

⁴ SHD-AT, 7N 2677, « Note relative à un exercice sur la carte exécuté par des officiers suivant un cours de perfectionnement (Allemagne – Juillet 1935) », 2^e bureau de l'EMA, 30 octobre 1935, p. 3.

⁵ SHD-AT, 7N 2682, « Allemagne – Organisation de la couverture – *Grenzschutz* et *Grenzsicherung* », 2^e bureau de l'EMA, 20 février [1936].

⁶ SHD-AT, 1NN 63, « Note sur le *Grenzschutz* », 2^e bureau de l'EMA, 5 octobre 1935 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 22.

⁷ MAE, SDN 1021, « Situation de l'armée allemande à la date du 15 novembre 1934 », 2^e bureau de l'EMA ; 22 novembre 1934, f°27.

défensives »¹. Cependant, l'officier représentant le 2^e bureau au rapport de l'EMA du 1^{er} octobre 1935 déclara que « le Grenzschutz [...] aurait dès maintenant, une valeur militaire incontestable »².

Si l'analyse des renseignements relatifs au *Grenzschutz* péchait par excès, tant sur le plan des effectifs que de la qualité de la formation dispensée, des recherches récentes tendent à démontrer que les formations paramilitaires de droite et d'extrême-droite furent effectivement, dès les années 1920, l'objet de l'attention des chefs de l'armée allemande et recevaient une instruction militaire, même hâtive et sommaire, en vue de former des troupes de couverture frontalière face à la Pologne et à la Tchécoslovaquie³. Richard Bessel démontre ainsi l'implication des SA d'Allemagne orientale dans l'instruction du personnel nécessaire aux troupes de couverture⁴. En collaboration avec la haute hiérarchie de la SA et du *Stahlhelm*, la *Reichswehr* instaura dès les années 1920 des séances périodiques d'instruction destinées aux membres de ces groupes paramilitaires et constitua des dépôts d'armes clandestins en vue d'équiper, le cas échéant, ces unités encadrées par des officiers en disponibilité ou en retraite. Après la mise en place des unités d'instruction de rappel des classes non instruites en 1935, le rôle de la SA en matière d'instruction pré- et postmilitaire demeura essentiel⁵. Elle continua à délivrer une formation aux volontaires jusqu'en 1939, avant d'être chargée en janvier 1939 par Hitler de l'instruction prémilitaire de l'ensemble des jeunes hommes allemands et de l'instruction des hommes ayant terminé leur service dans la *Wehrmacht*. Sur certains points, tel que l'ordre de bataille des formations de couverture, le 2^e bureau de l'EMA était particulièrement bien renseigné. Ainsi, le 2^e bureau estimait que les frontières méridionales de la Saxe étaient pourvues de quatre *Verbände* – assimilées à des

¹ SHD-AT, 1NN 63, « Note sur le *Grenzschutz* », 2^e bureau de l'EMA, 5 octobre 1935.

² SHD-AT, 7N 2290, rapport du 1^{er} octobre 1935.

³ BURK Kurt, « Planungen und Massnahmen der Reichswehr zur Sicherung der deutschen Ostgrenzen », *Militärgeschichtliche Mitteilungen*, vol. 48, n°2, 1990, p. 41-64 ; NAKATA Jun, *Der Grenz- und Landesschutz in der Weimarer Republik 1918 bis 1933, die geheime Aufrüstung und die deutsche Gesellschaft*, Fribourg, Rombach, « Einzelschriften zur Militärgeschichte », 2002, X-430 p. ; BERGIEN Rüdiger, « The Consensus on Defense and Weimar Prussia's Civil Service », *Central European History*, vol. 41, n°2, juin 2008, p. 179-203 ; BERGIEN Rüdiger, « Paramilitary Volunteers for Weimar Germany's "Wehrhaftmachung" : how Civilians were attracted to serve with Irregular Military Units », KRÜGER Christine G. et LEVSEN Sonja (éds.), *War volunteering in modern times, from the French Revolution to the Second World War*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2010, p. 189-210.

⁴ BESSEL Richard, *Political violence and the rise of nazism, the storm troopers in Eastern Germany, 1925-1934*, New Haven/Londres, Yale UP, 1984, notamment p. 48 et 67-74.

⁵ CAMPBELL Bruce B. « The SA after the Roehm Purge », *Journal of Contemporary History*, vol. 28, n°4, octobre 1993, p. 659-674.

divisions – de *Grenzschutz* à quatre régiments chacune¹. Cette estimation était extrêmement proche de la réalité².

3. *Le dispositif spécifique de couverture à la frontière occidentale de l'Allemagne : la Grenzsicherung*

Les renseignements dont disposait l'EMA sur le dispositif de couverture sur les frontières occidentales de l'Allemagne étaient à la fois moins nombreux et moins précis. Il était admis que les Rhénans membres des formations hitlériennes pratiquaient les mêmes activités que les SA, SS et NSKK du reste du Reich, et qu'ils effectuaient également des stages dans des unités militaires situées à proximité de la zone démilitarisée³. Ainsi, en novembre 1934, la description d'une division de *Grenzsicherung* sur une fiche établie par le 2^e bureau de l'EMA était précédée de la mention « composition entièrement hypothétique » – ce qui n'était pas le cas pour la fiche concernant la division de *Grenzschutz*⁴. Le 2^e bureau émettait alors l'hypothèse que la couverture des frontières occidentales « parai[ssait] assurée principalement par les forces de police et certains éléments S.S. et S.A. sous la haute direction de la Reichsheer » – des renseignements fournis par le SR et par les services tchécoslovaques corroboraient cette analyse⁵.

Dès le mois de février 1934, le 2^e bureau estimait que « la *Grenzsicherung* [était] constituée à base de Police et de formations S.A. et S.S. ; 150 à 200000 hommes pourraient y être appliqués »⁶. L'attaché militaire de Belgique en Allemagne formulait une analyse assez proche, lorsqu'il écrivait au printemps 1935 : « j'estime que, parmi les 200000 hommes qui répondent à l'ensemble des forces militaires et para-militaires [présentes en Rhénanie], 120000 au moins appartiennent à des unités qui pourraient, quelque jour, constituer un danger

¹ SHD-AT, INN 63, « Ordre de bataille présumé du Grenzschutz sur les frontières orientales et méridionales de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 28 août 1936, p. 9.

² BURK Kurt, « Planungen und Massnahmen ... », *op. cit.*, p. 45-46 ; NAKATA Jun, *Der Grenz- und Landesschutz in der Weimarer Republik 1918 bis 1933...*, *op. cit.*, p. 274-276.

³ SHD-AT, 7N 2629, « Allemagne – Instruction prémilitaire et paramilitaire en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, juin 1934, p. 6.

⁴ SHD-AT, 7N 2675, « Composition hypothétique des grandes unités allemandes », 2^e bureau de l'EMA, 22 novembre 1934.

⁵ MAE, SDN 1021, « Situation de l'armée allemande à la date du 15 novembre 1934 », 2^e bureau de l'EMA, 22 novembre 1934, f°27 ; SHD-AT, 7N 2687, « Documents fournis par M. Devisse (n°1420 du 23.11.33) ; SHD-AT, 7N 2510, « Manœuvres de police en Bade », 2^e bureau de l'EMA, 17-24 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 2510, « Zone démilitarisée » et « Organisation générale de la Landespolizei », 2^e bureau de l'EMA, 7-13 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 2682, « Étude sur le *Grenzschutz* », traduction d'une note de l'état-major tchécoslovaque, 30 mars 1934.

⁶ SHD-AT, 7N 2675, « Note sur les armements de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 12 février 1934, p. 4-5.

pour notre pays »¹. Les services britanniques estimaient également que les SA et les SS de Rhénanie, renforcés par la *Landespolizei*, formeraient un dispositif défensif en cas de besoin – mais jugeaient pessimistes les prévisions françaises relatives aux effectifs et aux capacités offensives ultérieures de ce dispositif². La création en 1935 d'*Ergänzungs-Einheiten* à proximité de la zone démilitarisée instruisant de jeunes Allemands résidant dans cette zone fut perçue par le 2^e bureau comme un indice de l'organisation de grandes unités de *Grenzschutz* analogues à celles existant aux frontières orientales et méridionales et dont le nombre était estimé à « au moins dix »³.

Au début de l'année 1936, la formation d'un dispositif de *Grenzschutz* identique à celui existant à l'est et au sud de l'Allemagne ne semblait cependant toujours pas avérée. Le 2^e bureau en concluait que :

La *Grenzsicherung* repos[ait] toujours sur les principes exposés dans les Directives de 1933 soit :

Surveillance à la frontière [...] ;

Destructions et action retardatrice sur la rive gauche ;

Occupation du Rhin par la Police.

L'action retardatrice pourrait être conduite à la fois par les *Sperrabteilungen* formés par la [*Landespolizei*] que pourraient appuyer les Bataillons de mitrailleurs établis à proximité de la Z.D. et par certaines formations paramilitaires [...]⁴.

Un renseignement provenant du Quai d'Orsay signalait par ailleurs que les jeunes Allemands ayant effectué une formation dans les *Ergänzungs-Einheiten* situées à proximité de la zone démilitarisée seraient, en cas de conflit, mobilisés dans leur région de résidence – semblant indiquer un renforcement des forces initialement prévues pour la défense de la zone démilitarisée⁵.

Les renseignements parvenus au 2^e bureau de l'EMA étaient, dans l'ensemble, exacts. Dès 1933, le général von Blomberg avait fixé les grandes lignes de la réaction qu'opposerait

¹ MRAHM, CD-M, carton 29, chemise 189-2-47, bulletin de renseignements n°767 du lieutenant-général Schmit, attaché militaire près la légation de Berlin, 3 juin 1935.

² PRO, WO, 190/341, 190/350 et 190/379.

³ MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/AI du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 24 octobre 1935, p. 12 ; SHD-AT, 7N 2511, « Instruction des réservistes de 25 à 35 ans », 2^e bureau de l'EMA, 3-9 septembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2676, « Note relative aux unités d'instruction de rappel (*Ergänzungs-Einheiten*) », 2^e bureau de l'EMA, 6 octobre 1935, p. 4 ; SHD-AT, 7N 2628, lettre du lieutenant-colonel Gauché à l'attaché militaire à Berne, 3 octobre 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 2682, « Allemagne – Organisation de la couverture – *Grenzschutz* et *Grenzsicherung* », 2^e bureau de l'EMA, 20 février [1936].

⁵ SHD-AT, 7N 2512, « Mobilisation des réservistes de la zone démilitarisée », 2^e bureau de l'EMA, 21 janvier-3 février 1936.

l'Allemagne en cas d'attaque de ses frontières occidentales : action retardatrice défensive jusqu'à une ligne d'arrêt Roer-Rhin-Forêt Noire, participation des milices nazies aux côtés de la police à la défense des territoires rhénans¹. L'organisation de ce dispositif fut confiée à partir de 1934 au *Verstärkter Grenzaufsichtsdienst*². Les unités de l'*Arbeitsdienst* établies en Rhénanie devaient contribuer à cette défense en établissant des barrages en vue de retarder et de gêner la progression de l'envahisseur³. Au mois d'octobre 1935 furent constitués des états-majors régionaux de couverture frontalière, sur le modèle des structures existant aux frontières orientales – ces *Heeresdienststellen* furent établis à Dortmund, Giessen et Stuttgart⁴. Cependant, malgré les progrès de cette œuvre d'organisation, l'amalgame en cas de mobilisation des diverses forces de police et paramilitaires n'était toujours pas planifié à la fin de l'année 1935⁵.

En définitive, il apparaît qu'en août 1935, selon le 2^e bureau, l'Allemagne avait partiellement reconstitué son potentiel militaire terrestre, lequel ne serait cependant « au point » qu'en 1936-1937⁶. Le général Gamelin semble avoir fait sienne cette analyse, mais signala à plusieurs reprises et à divers lecteurs ou auditeurs les faiblesses de l'Armée allemande. En 1934, il rappelait aux membres du CSG que l'armée allemande manquait d'officiers, d'équipement et de réserves entraînées⁷. À la fin de cette même année, il émettait des doutes sur la possibilité pour les forces militaires allemandes « d'enlever à coup sûr, dès la première heure, les ouvrages [des] Régions Fortifiées » suite à une attaque brusquée⁸. Au HCM qui se tint le 23 janvier 1935, le chef d'EMG de l'Armée mentionna, concernant la puissance numérique des forces militaires terrestres allemandes, les chiffres produits par le 2^e bureau⁹. Mais il rappela également, prenant en cela le contrepied du maréchal Pétain qui

¹ WATT Donald C., « German Plans for the Reoccupation of the Rhineland: A Note », *Journal of Contemporary History*, vol. 1, n°4, octobre 1966, p. 196-198 ; DEIST Wilhelm, MESSERSCHMIDT Manfred, VOLKMANN Hans-Eric et WETTE Wolfram, *The build-up of German aggression...*, *op. cit.*, 1990, p. 430-431 ; *Nazi conspiracy and aggression*, vol. VI, Washington, United States Government Printing Office, 1946, p. 951-952.

² DEIST Wilhelm, MESSERSCHMIDT Manfred, VOLKMANN Hans-Eric et WETTE Wolfram, *The build-up of German aggression...*, *op. cit.*, 1990, p. 430.

³ ABSOLON Rudolf, *Die Wehrmacht im Dritten Reich, Band III, 3. August 1934 bis 4. Februar 1938*, Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, 1975, p. 378-379.

⁴ TESSIN Georg, *Formationsgeschichte der Wehrmacht, 1933-1939, Stäbe und Truppenteile des Heeres und der Luftwaffe*, Boppard am Rhein, H. Boldt, « Schriften des Bundesarchivs », n°7, 1959, p. 26 et 256-257.

⁵ SCHUKER Stephen A., « France and the remilitarization of the Rhineland, 1936 », *French Historical Studies*, vol. 14, n°3, printemps 1986, p. 306.

⁶ SHD-AT, 7N 2677, « Note sur la situation des forces militaires permanentes de l'Allemagne (au 1^{er} avril 1935) », 2^e bureau de l'EMA, 2 avril 1935, p. 5 ; SHD-AT, 7N 2677, « Synthèse sur l'armée allemande au 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 4 février 1936.

⁷ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 146.

⁸ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 12-13

⁹ SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la délibération du Haut-Comité Militaire réuni le 9 janvier [1935] à la Présidence du Conseil », p. 4-5.

insistait sur les éléments de force du potentiel militaire allemand, que le Reich était hors d'état de « faire une offensive sur deux fronts »¹.

À la même époque, lors d'une conférence réunissant des officiers généraux de la 20^e région militaire, le général Gamelin fit part à son auditoire de sa conviction qu'en cas de mobilisation les forces militaires terrestres allemandes comprendraient « 24 divisions actives » susceptibles d'être dédoublées à la mobilisation et « 50 D[ivisions d']I[nfanterie] de Grenzschutz, dont 35 pour les front E[st] et S[ud] et 15 pour le front ouest » – reprenant en cela globalement les chiffres fournis par le 2^e bureau de l'EMA². Dans une note adressée au ministre de la Guerre en avril 1935, il affirmait que la *Heer* rencontrait « de graves questions de mobilisation, de matériel, surtout de cadres, qui [étaient] loin d'être au point »³. Au printemps 1936, le général Gamelin et le lieutenant-colonel Gauché affirmèrent à l'attaché militaire belge que le manque de cadres et de matériels dont souffrait la *Heer* la plaçait dans l'impossibilité d'entreprendre une action offensive d'envergure à l'Ouest⁴.

C. L'envol de la Luftwaffe

1. La difficile évaluation de la puissance quantitative et qualitative de la Luftwaffe naissante

À côté des forces terrestres, expression classique de la puissance militaire, les forces aériennes constituaient la deuxième composante des forces militaires allemandes. Si le traité de Versailles avait interdit à l'Allemagne de constituer une aviation militaire, cette interdiction avait été depuis longtemps violée. La puissance aérienne de l'Allemagne était évaluée par la 2^e section de l'EMGAA en termes d'escadrilles mises sur pied et mobilisables, de nombre d'appareils en ligne, de formation du personnel volant et de réserves disponibles – pilotes et appareils. Le développement de la *Luftwaffe* en 1935 suscita un intérêt majeur, non seulement à l'EMGAA, mais également à l'EMA, à l'EMGM et chez les diplomates du Quai d'Orsay.

¹ SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la délibération du Haut-Comité Militaire réuni le 9 janvier [1935] à la Présidence du Conseil », p. 2-4 et 9.

² CARAN, 351 AP/2, « Exposé du 31 janvier 1935 à Nancy » ; SHD-AT, 1K 224/34, « Conférence aux officiers généraux », janvier 1935.

³ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935.

⁴ VAN OVERSTRAETEN Raoul (général), *Albert I^{er} – Léopold III, Vingt ans de politique militaire belge, 1920-1940*, Bruges, Desclée de Brouwer, 1949, p. 216.

Les renseignements obtenus à la fin de l'année 1934 et durant le premier semestre 1935 tendaient à faire de l'aviation un facteur majeur de la puissance militaire du Reich. À l'automne 1934, il semblait établi, sans doute à partir d'un document transmis par Hans-Thilo Schmidt à la SR, que les autorités allemandes travaillaient à la mise sur pied d'une force aérienne militaire dotée d'une centaine d'escadrilles, soit environ 1300 à 1500 avions modernes militaires, dont 58 % de bombardiers, pour le mois d'octobre 1936¹. Les objectifs intermédiaires étaient de 30 escadrilles en octobre 1934 et 50 escadrilles courant 1935. Établi en 1933 et initié en 1934, ce programme était perçu comme une première étape du réarmement aérien allemand². En raison du secret dont les autorités du Reich entouraient les questions en lien avec l'aviation militaire, le degré de réalisation de ce programme au premier semestre 1935 était difficile à estimer³. En conséquence, tout au long de l'année 1935 on constate un écart important entre le nombre d'escadrilles dont l'établissement était effectivement constaté et le nombre d'escadrilles que l'on prêtait à la *Luftwaffe*. En janvier 1935, « aucune formation d'aviation militaire n'[était] encore signalée »⁴. Vingt escadrilles avaient été identifiées en juillet 1935 – dont dix de bombardement –, trente-deux en octobre et quarante-neuf en janvier 1936⁵.

Cependant, en se fondant, d'une part, sur les chiffres supposés de la production aéronautique allemande et, d'autre part, sur la nécessité de prendre en compte le secret entourant la mise sur pied des escadrilles, les responsables de l'EMA et les diplomates français évaluaient le développement réel de la *Luftwaffe* comme bien supérieur à ces chiffres. Au mois de janvier 1935, le 2^e bureau de l'EMA estimait que « l'aviation terrestre parai[ssait] représenter, à la fin de 1934, une force aérienne comportant près de 700 appareils de guerre modernes, avec une prépondérance marquée en ce qui concern[ait] le nombre des appareils de

¹ MAE, SDN, 2504, « Situation militaire de l'Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 28 janvier 1935, et « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 2696, « L'aviation allemande – Analyse (analyse d'un bulletin de renseignements du ministère de l'Air faite en janvier 1935) » ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 124 ; PAILLOLE Paul (colonel), *Notre espion chez Hitler*, Paris, Robert Laffont, 1985, p. 92-93.

² SHD-AT, 7N 2696, « L'aviation allemande – Analyse (analyse d'un bulletin de renseignements du ministère de l'Air faite en janvier 1935) », sans date ; MAE, SDN, 2504, « Situation militaire de l'Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 28 janvier 1935 ; MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 28 janvier 1935.

³ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 28 janvier 1935.

⁴ MAE, SDN, 2504, « Note sur la position du Département de l'Air au cas où le gouvernement déciderait de reconnaître le réarmement aérien de l'Allemagne », 28 janvier 1935.

⁵ MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 15 ; SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMGAA, 3^e trimestre 1935, p. 18 ; SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°40 – Les forces aériennes allemandes », 2^e bureau de l'EMGM, février 1936, p. 9.

bombardement »¹. Mais il accordait également du crédit aux renseignements donnant à penser que l'Allemagne possédait déjà plusieurs milliers d'avions de guerre². Des informations italiennes, transmises à la diplomatie britannique, mentionnaient le chiffre de 3000 avions³. Le grand état-major polonais avançait le chiffre de 2679 avions en service en Allemagne, dont 1400 à 1450 avions militaires, le reste pouvant « être employé partiellement au service militaire dans des conditions spécialement favorables »⁴. En mai 1935, se basant sur les déclarations d'Hitler et de Goering, André François-Poncet estimait que les forces militaires aériennes allemandes comptaient 1500 à 1800 avions militaires de première ligne – estimation proche de chiffres avancés par le consul général de France à Cologne Jean Dobler⁵. L'état-major tchécoslovaque estimait en juillet 1935 le nombre d'escadrilles établies par la *Luftwaffe* à quatre-vingt⁶. Pour sa part, le lieutenant-général Schmit, attaché militaire de Belgique à Berlin, estimait à la fin du mois de décembre 1935 que la *Luftwaffe* comptait 93 escadrilles, dont 48 de bombardement et 32 de chasse, avec un total d'avions de première ligne compris entre 837 et 1116 appareils⁷. Plus pessimiste, l'attaché de l'air britannique jugeait probable que la *Luftwaffe* disposait, outre ce millier d'avions de première ligne, d'une masse de réserve équivalente⁸.

Il semble que la 2^e section de l'EMGAA ne reprit pas à son compte ces évaluations. En janvier 1935, le général Denain estimait que l'Allemagne disposait de 320 avions de guerre modernes⁹. En octobre 1935, la 2^e section de l'EMGAA avançait le chiffre de 63 escadrilles, dont 25 issues de la transformation des écoles d'armes aériennes – mesure dont la réalisation n'était alors pas avérée – et relevait la « pénurie générale des cadres » dont pâtissait la *Luftwaffe*¹⁰. Au début de 1936, elle réduisit le chiffre des escadrilles mobilisables au printemps 1936 à 49 escadrilles terrestres et 12 escadrilles maritimes – chiffres assez

¹ SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935, p. 12.

² SHD-AT, 7N 2510, « Aviation militaire », 2^e bureau de l'EMA, 2-8 avril 1935.

³ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, vol. XII, Londres, H. M. Stationery Office, 1972, document n°351, p. 391.

⁴ SHD-AT, 7N 2683, « Ordre de bataille », chapitre « Aviation », état-major polonais, printemps 1935.

⁵ CARAN, 496 AP/35, lettre de l'ambassadeur de France en Allemagne au ministre des Affaires étrangères, 9 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 2520, lettre du consul général de France à Cologne au ministre des Affaires étrangères, 26 avril 1935.

⁶ SHD-AA, MO, 61, « Note pour le ministre », 2^e section de l'EMGAA, 2 août 1935.

⁷ MRAHM, CD-M, carton 29, chemise 189-2-49, bulletin de renseignements n°861 du lieutenant-général Schmit, attaché militaire près la légation de Berlin, 27 décembre 1935.

⁸ MRAHM, CD-M, carton 29, chemise 189-2-49, bulletin de renseignements n°857 du lieutenant-général Schmit, attaché militaire près la légation de Berlin, 14 décembre 1935.

⁹ MAE, SDN, 2504, « Note sur la position du Département de l'Air au cas où le gouvernement déciderait de reconnaître le réarmement aérien de l'Allemagne », 28 janvier 1935.

¹⁰ SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMGAA, 3^e trimestre 1935, p. 33-36.

proches des estimations effectuées alors par les services britanniques¹. Malgré cela, en janvier 1936, le colonel Roux, chef de la SR-SCR à l'EMA, estimait que la force aérienne allemande comptait « 92 escadrilles armées à 15 appareils chacune, plus les réserves »². Cette opinion était partagée par la Marine, qui estimait « probable » que l'Allemagne ait atteint en janvier 1936 les objectifs initialement fixés pour octobre de cette même année, tandis que le 2^e bureau de l'EMA estimait pour sa part que ces mêmes objectifs seraient atteints en avril 1936³. En janvier 1936, la SR de l'EMA estimait que « 7000 avions [avaient] été sortis par les usines allemandes en 1935 (dont 3000 cassés) »⁴.

Le développement des infrastructures – terrains et hangars – permettant d'accueillir cette aviation militaire était également relevé comme un indice des ambitions de l'Allemagne⁵. À l'été 1935, il apparaissait que « l'Allemagne poss[édait] l'infrastructure la plus dense d'Europe » avec « plus de 400 plates-formes d'atterrissage » dont quarante étaient à la disposition des forces aéronautiques militaires, et que « [c]es 40 terrains militaires ser[ai]ent prochainement doublés »⁶. En outre, il semblait que le développement du nombre de terrains d'atterrissage concernait en particulier la zone démilitarisée rhénane, la Ruhr, et les abords de la Forêt Noire⁷.

2. *L'évaluation des réserves aériennes de l'Allemagne*

Parallèlement à ce développement des forces militaires aériennes, les EMG observaient la militarisation poussée et croissante de l'aviation civile allemande⁸. Le 2^e bureau de l'EMA constatait « la militarisation très poussée de [l']aviation commerciale et

¹ SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères – 1^{ère} partie : Allemagne », 2^e section de l'EMGAA, 4^e trimestre 1935 et 1^{er} trimestre 1936, p. 12 ; PRO, FO, 371/19889, « Progress of German air rearmament up to and including February 1936 », Air Staff, 21 février 1936, p. 5.

² SHD-M, 1BB 8/39, « CRR – Situation européenne », note manuscrite, 15 janvier 1936 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 14 janvier 1936.

³ SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°40 – Les forces aériennes allemandes », 2^e bureau de l'EMGM, février 1936, p. 9 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1936, p. 10.

⁴ CARAN, 351 AP/3, rapport du 14 janvier 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, « CRR – Situation européenne », note manuscrite, 15 janvier 1936.

⁵ MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 2510, « Construction de hangars d'aviation protégés dans la région de la Luneburger Heide », 2^e bureau de l'EMA, 5-11 février 1935.

⁶ SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 2^e trimestre 1935, p. 44 ; SHD-AT, 7N 2677, « Synthèse sur l'armée allemande au 1^{er} août 1935 », chapitre « Forces aériennes du temps de paix ».

⁷ MAE, Z-RGR, 267, lettre du ministre de l'Air au ministre des Affaires étrangères, 23 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 2677, « Synthèse sur l'armée allemande au 1^{er} août 1935 ».

⁸ MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 17.

sportive » allemande¹. De même, l'EMGM relevait que « la collaboration étroite des aviations militaires et civiles [était] certaine »². La *Deutsche Lufthansa* – société commerciale de transport aérien – et le *Deutscher Luftsport Verband* (DLV) – association regroupant les aviateurs civils – étaient considérés comme un appoint important aux forces aériennes militaires, tant du point de vue de la formation des pilotes de réserve que de celui de la formation d'escadrilles de réserve en cas de conflit³. Ainsi, selon le général Denain, la *Lufthansa* comptait « 290 avions [...] dont la majeure partie [était] susceptible d'être utilisée à des fins de bombardement puisque certains de ces avions équipés en guerre ont été vendus à plusieurs aviations militaires étrangères », tandis que le DLV comptait « 1000 avions environ » et était « organisée en véritable milice avec escadrilles et cadres constitués »⁴. Selon le 2^e bureau de l'EMA, les réserves de la *Luftwaffe* comprenaient « la *Lufthansa* qui dispos[ait] en permanence de 150 appareils civils utilisables militairement et de 300 équipages de haute valeur » et le DLV qui pouvait « mettre sur pied 100 escadrilles et fournir 6000 pilotes »⁵. Les services britanniques et le lieutenant-général Schmit, attaché militaire belge à Berlin, avaient également relevé le rôle assigné au DLV par les autorités du Reich⁶.

Toutefois, il semble que l'EMGM et l'EMA considéraient la *Lufthansa*, davantage que le DLV, comme le véritable complément de la *Luftwaffe*⁷. D'une part, les avions militaires faisaient encore défaut pour équiper le DLV. D'autre part, l'entraînement militaire des pilotes de la *Lufthansa* les rendait aptes à effectuer des missions de bombardement et de reconnaissance lointaine, contrairement aux membres du DLV. Au début de l'année 1936, la 2^e section de l'EMGAA était en mesure de préciser le rôle militaire de la *Lufthansa*⁸. Le personnel navigant de la *Lufthansa* effectuait tous les trois mois un stage de quatre semaines dans une escadre de bombardement de la *Luftwaffe*. Par ailleurs, 72 appareils Junkers-52

¹ SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935, p. 13.

² SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°40 – Les forces aériennes allemandes », 2^e bureau de l'EMGM, février 1936, p. 47-48.

³ SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 2^e trimestre 1935, p. 32 ; SHD-AT, 7N 2511, « Au sujet de la Luftwaffenreserve », 2^e bureau de l'EMA, 29 octobre-4 novembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Aviation militaire », 2^e bureau de l'EMA, 3-9 septembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Organisation de la réserve de l'armée de l'air », 2^e bureau de l'EMA, 26 novembre-2 décembre 1935.

⁴ MAE, SDN, 2504, « Note sur la position du Département de l'Air au cas où le gouvernement déciderait de reconnaître le réarmement aérien de l'Allemagne », 28 janvier 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2677, « Synthèse sur l'armée allemande au 1^{er} août 1935 ».

⁶ PRO, FO, 371/19889, « Progress of German air rearmament up to and including February 1936 », Air Staff, 21 février 1936, p. 5 ; MRAHM, CD-M, carton 29, chemise 189-2-49, bulletins de renseignements n°854 et n°857 du lieutenant-général Schmit, attaché militaire près la légation de Berlin, 30 novembre et 14 décembre 1935.

⁷ SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°40 – Les forces aériennes allemandes », 2^e bureau de l'EMGM, février 1936, p. 9 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935, p. 13-14.

⁸ SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères – 1^{ère} partie : Allemagne », 2^e section de l'EMGAA, 4^e trimestre 1935 et 1^{er} trimestre 1936.

étaient disponibles pour être servis par le personnel de la compagnie aérienne en cas de mobilisation, auxquels s'ajoutaient 120 appareils du même type « assur[a]nt le service régulier des lignes commerciales » et « transform[ables] en un délai très court [...] en avions militaires » car « port[a]nt tous les dispositifs permettant leur adaptation rapide à des fins militaires ». Dès l'été 1935, la 2^e section de l'EMGAA concluait ainsi une étude des forces militaires aériennes allemandes : « en supposant que l'Allemagne s'en tienne à une parité positive avec la France, il se pourrait que le contrôle étroit exercé sur la *Lufthansa* et le DLV, le rôle militaire important qui leur est attribué, lui donnent, en l'état actuel des choses, un avantage marqué »¹. L'officier rédacteur du bulletin de renseignement trimestriel de la 2^e section de l'EMGAA estimait au début de 1936 que les réserves de la *Luftwaffe* ne devaient pas être sous-estimées, rappelant « les conséquences de l'apparition en 1914, sur les champs de bataille de la frontière, de corps de réserve, mis en première ligne contre toute attente, et dont les qualités combattives étaient en tous points comparables à celles des corps actifs »². Le 7 février 1936, au cours d'une « réunion des ministres de la Défense Nationale », le ministre de l'Air Déat déclara : « l'Allemagne, dont le potentiel des constructions aéronautiques est énorme, risque de nous rattraper et de nous surclasser bientôt »³. Ce disant, il traduisait assez exactement les données collectées et les analyses produites par le 2^e bureau de l'EMGAA.

3. *La difficile rénovation de l'Armée de l'Air*

Ces évaluations de la production aéronautique et du potentiel militaire aérien de l'Allemagne prennent tout leur sens lorsque l'on constate que l'Armée de l'Air française ne disposait en 1935 que d'un petit nombre de matériels modernes⁴. Au début de l'année 1934, sur les instances du général Denain, un plan de renouvellement de la flotte aérienne – le Plan I – avait été adopté, visant à moderniser en trois ans la flotte aérienne militaire française, alors équipée en totalité d'avions périmés⁵. Malgré la hâte du général Denain à voir réaliser son

¹ SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 2^e trimestre 1935, p. 45.

² SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères – 1^{ère} partie : Allemagne », 2^e section de l'EMGAA, 4^e trimestre 1935 et 1^{er} trimestre 1936, p. 17.

³ SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion des ministres de la Défense Nationale au ministère de la Guerre le 7 février 1936 », 8 février 1936, p. 5.

⁴ SHD-AA, 1B 4, « Aviation – Tableau des matériels existants en janvier 1935 », sans indication de date précise ni d'origine.

⁵ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, op. cit., p. 71-72 ; VIVIER Thierry, *La politique aéronautique militaire de la France, janvier 1933-septembre 1939*, Paris/Montréal, L'Harmattan, « Chemins de la mémoire », 1997, p. 185-188.

plan, les effets du Plan I tardaient à se faire sentir au début de 1935¹. Ce retard s'expliquait par les caractéristiques de l'industrie aéronautique française : caractère essentiellement artisanal de la production centrée sur le modèle de « petites entreprises créatives » en voie d'essoufflement, dû à la fois à l'étroitesse du marché civil et militaire, à la dissémination des commandes publiques entre de nombreuses firmes, à la pratique généralisée de la sous-traitance et à la multiplication des prototypes, rarement commandées par série supérieure à cent unités². Comme le souligne, en outre, Emmanuel Chadeau, les pratiques de certains aviateurs – tels Henry Potez et Marcel Bloch –, bien plus inspirées par des considérations financières qu'industrielles, engendraient, outre de nombreux retards à la livraison, des prix élevés à l'unité³. Faute de réformes de fond, l'industrie aéronautique s'avéra, dès 1934, incapable de faire face aux exigences du plan I.

Au mois de janvier 1935, les deux tiers des avions de reconnaissance en service avaient une vitesse moyenne comprise entre 160 et 175 km/h. La chasse se composait alors, aux trois quarts, de Nieuport-62 dont la vitesse d'utilisation n'excédait pas 230 km/h. Seul un cinquième des chasseurs français avaient une vitesse égale ou supérieure à 300 km/h et supportait, sous cet angle, la comparaison avec les Heinkel-51 ou les Arado-68 entrés en service en 1935 dans la *Luftwaffe*. Pour terminer, l'EMGAA estimait que 95 % de la flotte de bombardement était composée d'appareils « trop lents pour le [bombardement de] jour » dont la vitesse d'utilisation était égale ou inférieure à 200 km/h – très inférieure à celle du bombardier Junker-52 en service en Allemagne. La situation ne s'améliora que très lentement au cours de l'année 1935⁴. Fin août 1935, seulement un quart des appareils modernes commandés dans le cadre du plan de renouvellement du matériel aérien – trois cent quarante-cinq appareils sur mille deux cent soixante-dix – étaient entrés en service. Au mois de décembre 1935, sur mille trois cent soixante-quinze appareils commandés, moins de cinq cents étaient sortis des usines⁵.

D. La Kriegsmarine, outil secondaire des ambitions du Reich

¹ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 191.

² GARRAUD Philippe, « Les contraintes industrielles dans la préparation de la guerre de 1939-1940, la modernisation inachevée de l'aviation française », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002, 3^e trimestre, n°207, p. 40-41 ; CHADEAU Emmanuel, *De Blériot à Dassault, histoire de l'industrie aéronautique en France, 1900-1950*, Paris, Fayard, 1987, p. 231-232.

³ CHADEAU Emmanuel, *De Blériot à Dassault...*, *op. cit.*, p. 224-228.

⁴ SHD-AA, 1B 4, « Note sur "Plan des 1010 avions" de l'Armée de l'Air, cabinet du ministre de l'Air, 28 août 1935.

⁵ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 73.

La consultation des archives des EMG donne à penser que le réarmement naval allemand était un sujet de moindre inquiétude que le réarmement terrestre et aérien – l'EMGM faisant exception sur ce point¹. Ainsi, les synthèses établies par l'EMA sur « la situation militaire de l'Allemagne », sur « l'armée allemande » ou les « bulletins de renseignements » portent très souvent mention de l'état et du développement des forces aériennes allemandes, mais sont muettes sur le réarmement maritime².

Au mois de janvier 1935, l'EMGM était conscient de ce que l'Allemagne avait violé les clauses du traité de Versailles concernant la marine de guerre, mais dans une mesure réduite, en comparaison des violations réalisées dans les domaines militaires aériens et terrestres³. En réalité, jusqu'à la proclamation officielle du réarmement du Reich au mois de mars 1935, l'EMGM sous-estima les ambitions navales de l'Allemagne hitlérienne⁴. Cependant, la mise à flot de cuirassés de poche de classe *Deutschland* et d'autres bâtiments modernes et rapides ne laissait pas d'inquiéter l'EMGM, qui prévoyait en janvier 1935 que l'Allemagne porterait le tonnage global de sa flotte de 108000 tonnes – autorisées par le traité de Versailles – à 144000 tonnes, puis, avec l'accord des Britanniques, à 180000 ou 250000 tonnes⁵. Jusqu'au lancement des *Strasbourg* et *Dunkerque*, la Marine ne pouvait opposer aucun navire de ligne moderne aux cuirassés de poche allemands⁶. Au mois de janvier 1935, l'amiral Decoux doutait que les Allemands aient préparé les éléments nécessaires à la construction rapide de sous-marins – ce qui correspondait pourtant à la réalité⁷. La menace sous-marine était d'ailleurs globalement sous-estimée par l'EMGM dans

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 30 mai 1935.

² MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935 ; SHD-AT, 7N 2677, « Synthèse sur l'armée allemande au 1^{er} août 1935 », dont « Annexe II – Aéronautique », et « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Extrait d'une lettre du C.V. Decoux au C.V. Latham, attaché naval à Londres », 14 janvier 1935.

⁴ JACKSON Peter, « La perception des réarmements allemand et italien et la politique navale de 1933-1939 », *Revue historique des Armées*, 2000/4, n°221, p. 26.

⁵ MAE, SDN, 2504, « Aide-mémoire », SE de l'EMGM, 26 janvier 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du C.V. Decoux au C.V. Latham, attaché naval à Londres », 18 février 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la délibération du Haut-Comité Militaire réuni le 9 janvier [1935] à la Présidence du Conseil », p. 13 ; VAÏSSE Maurice, *Sécurité d'abord...*, *op. cit.*, p. 86.

⁶ MASSON Philippe, *Histoire de la Marine*, tome II, « De la vapeur à l'atome », Paris/Limoges, Lavauzelle, 1992, p. 338.

⁷ BRÉZET François-Emmanuel, *Dönitz, « Le dernier Führer »*, Paris, Perrin, 2011, p. 82 ; MAE, SDN, 2504, « Aide-mémoire », SE de l'EMGM, 26 janvier 1935.

les années trente¹. En avril 1935, le chef de la SE admettait qu'une douzaine de sous-marins étaient mis sur cale dans les chantiers navals allemands².

La sécurité maritime française impliquant, selon l'EMGM et suivant un avis du CSDN, de posséder une flotte en ligne nettement supérieure à la somme des flottes italienne et allemande, l'accroissement du tonnage de la flotte de guerre allemande était perçu comme une menace, avec un risque, à plus long terme, de voir reconstituée « une "flotte de haute mer" allemande, qui sera[it] peut-être encore plus redoutable qu'en 1914 »³. Sur un ton caustique, l'amiral Decoux écrivait au printemps 1935 à l'attaché naval en poste à Londres :

Les Anglais nous disent sans cesse, entre la poire et le fromage, que nous n'avons pas à nous préoccuper de la future flotte allemande, puisqu'ils seront à nos côtés si nous avons une nouvelle affaire avec l'Allemagne. C'est très aimable de leur part, mais ils doivent bien comprendre que tant qu'il n'y aura pas entre eux et nous d'accord en bonne et due forme, nous devons nous en remettre à nos propres forces, et nous préoccuper par suite de tout accroissement éventuel de la flotte allemande⁴.

En mars 1935, le 2^e bureau de l'EMGM estimait que la flotte allemande était « suffisante pour faire face à toutes les flottes de la Baltique coalisées à condition de se borner à une attitude défensive dans la Mer du Nord »⁵.

E. L'évaluation du réarmement industriel allemand

1. Le facteur industriel dans la puissance militaire

Si l'expérience de 1914-1918 avait démontré la nécessité pour une nation en guerre de disposer de troupes nombreuses et bien entraînées, elle avait aussi illustré l'importance du matériel dans la guerre moderne. De façon générale, les autorités militaires françaises considéraient avec inquiétude, si ce n'est angoisse, la puissance économique et industrielle allemande, en particulier depuis 1933⁶. En 1936, la production d'acier française ne s'élevait

¹ MASSON Philippe, *Histoire...*, *op. cit.*, p. 330.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 10 mai 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate Larosière, attaché naval à Rome », 10 juillet 1935 ; JACKSON Peter, « La perception des réarmements... », *op. cit.*, p. 26-27.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au Capitaine de Vaisseau Latham, attaché naval à Londres », 18 février 1935.

⁵ SHD-M, 1BB 2/115, « Note sur l'éventualité d'un conflit germano-russe », 2^e bureau de l'EMGM, 2 avril 1935, p. 13.

⁶ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 50-51.

qu'au quart de la production allemande, et, en ce qui concernait la production automobile, la comparaison était encore plus défavorable.

L'observation du développement des industries d'armement en Allemagne était d'un intérêt majeur pour les EMG, dans la mesure où la production d'armes, de véhicules, d'avions et de navires conditionnait la mise sur pied de nouvelles unités. Or il apparaît qu'en 1935 cette observation était rendue particulièrement difficile du fait des mesures prises par les autorités allemandes pour assurer le secret des fabrications¹. En conséquence, les 2^{es} bureaux devaient formuler des hypothèses concernant le réarmement global sur la base de renseignements fragmentaires ou de rares informations ponctuelles disponibles – telles que le budget militaire allemand ou les statistiques concernant la production et l'importation de matières premières².

2. Le développement de la puissance industrielle du Reich

Les données disponibles tendaient à donner une image extrêmement impressionnante du réarmement industriel allemand : hausse supérieure à 100 % du budget militaire d'une année sur l'autre³ ; développement des activités de Krupp et Rheinmetall – firmes historiques du secteur de l'armement allemand productrices notamment de matériels d'artillerie – mais aussi d'entreprises de taille moindre⁴ ; augmentation de la production de véhicules de toutes

¹ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 28 janvier 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note sur la position du Département de l'Air au cas où le gouvernement déciderait de reconnaître le réarmement aérien de l'Allemagne », 28 janvier 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Note sur la situation relative des forces allemandes et françaises et sur les conséquences à en tirer aux points de vue national et international », mars 1935 ; SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} trimestre 1935, p. 32 ; SHD-AT, 7N 2689, « Annexe à la note 174/Al du 20 avril 1936 – Évaluation hypothétique des possibilités allemandes en grandes unités vue du point de vue artillerie », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 81.

² SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} trimestre 1935, p. 24 et 33 ; SHD-AT, 7N 2510, « Rapports du ministre – Principaux renseignements », 2^e bureau de l'EMA : « Production d'acier et de fonte », 12-18 février 1935 ; « Dépenses d'ordre militaire du Reich », 5-11 mars 1935 ; « Achats de matières premières », 2-8 avril 1935 ; « Importations de matières premières », 7-13 mai 1935 ; « Production sidérurgique », 14-20 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 2628, « Bulletin spécial de renseignements sur l'Allemagne n°1 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} mars 1935, p. 8 ; SHD-AT, 7N 2644 ; SHD-AT, 7N 2689, « Note sur la préparation de la guerre chimique en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 5 juin 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; CARAN, 351 AP/2, rapport du 23 juillet 1935 ; SHD-AT, 7N 2506, « Nouvelles militaires – Allemagne – Les dépenses militaires du Reich au cours de l'année budgétaire 1934-1935 », 2^e bureau de l'EMA, septembre-octobre 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, rapport du 23 juillet 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935.

⁴ MAE, SDN, 2504, « Note sur l'état actuel du réarmement allemand », vraisemblablement rédigée par le capitaine Vialet, 11 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA,

sortes dénotant la motorisation croissante de l'armée¹ ; augmentation de la production d'aluminium et de la masse salariale des avionneurs. La production mensuelle maximale d'avions de guerre était évaluée au premier trimestre 1935 par la 2^e section de l'EMGAA à 200 unités, dont 120 bombardiers et 60 chasseurs ou avions de reconnaissance². Les livraisons d'avions de guerre à l'Armée de l'Air étaient certes en progrès constant, mais comparativement très faibles : 197 avions livrés en 1934 ; 494 en 1935 ; 177 au premier trimestre 1936³. Sur le plan des matériels destinés aux forces terrestres – artillerie notamment –, la cadence de production industrielle n'était pas perçue, à l'été 1935, comme un frein à la constitution de nouvelles unités⁴.

Dès le mois de janvier 1935, une note du 2^e bureau affirmait que « l'effort militaire qui se poursui[vai]t, en Allemagne, dans le domaine des effectifs, a[vait] pour corollaire un effort correspondant dans le domaine industriel » et ajoutait que « les fabrications en cours intéress[ai]ent toutes les catégories de matériel de guerre : elle paraiss[ai]ent déborder le cadre de la transformation actuelle de la *Reichsheer* et viser à la constitution de stocks de mobilisation »⁵. Ainsi, si le développement des fabrications d'armement était perçu comme permettant d'augmenter en quantité et en qualité la dotation des unités de l'armée du temps de paix, il était également vu comme permettant à l'Allemagne de constituer des stocks de mobilisation – matières premières et matériel nécessaires à des unités de formation mobilisées en cas de conflit⁶. Une note du 2^e bureau de l'EMA datée d'octobre 1935 validait cette dernière hypothèse⁷. Au mois de novembre 1935, le maréchal Pétain affirmait, sans être

avril 1935, p. 21-23 ; SHD-AT, 7N 2628, « Bulletin spécial de renseignements sur l'Allemagne n°1 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} mars 1935, p. 7.

¹ SHD-AT, 7N 2510, « Industrie automobile allemande », 2^e bureau de l'EMA, 5-11 février 1935 ; SHD-AT, 7N 2676, « L'effort militaire allemand », 2^e bureau de l'EMA, 16 décembre 1935, p. 6 ; MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/Al du 1^{er} août 1935 », annexe III, « Le réarmement matériel du Reich », 2^e bureau de l'EMA, 24 octobre 1935.

² SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} trimestre 1935, p. 41.

³ LECUIR Jean et FRIDENSON Patrick, *La France et la Grande-Bretagne face aux problèmes aériens, 1935-mai 1940*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1976, p. 43 ; TRUELLE Jean (ingénieur général), « La production aéronautique militaire française jusqu'en juin 1940 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°73, janvier 1969, p. 95.

⁴ MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 3.

⁵ MAE, SDN, 2504, « Situation militaire de l'Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 28 janvier 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935, p. 23-24 ; SHD-AT, 7N 2676, « Situation militaire de l'Allemagne à la date du 15 janvier 1935 », 2^e bureau de l'EMA, p. 8-9.

⁷ MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/Al du 1^{er} août 1935 », annexe III, « Le réarmement matériel du Reich », 2^e bureau de l'EMA, 24 octobre 1935, p. 12.

contredit par les autres membres du CSDN, que l'Allemagne disposerait à la fin de l'année dans ses stocks de l'équivalent d' « un an de fabrications »¹.

Par ailleurs, le développement d'une gamme assez large de succédanés permettant de diminuer les importations en cas de guerre – et en conséquence de diminuer la vulnérabilité de l'Allemagne à un blocus – était perçu par le 2^e bureau de l'EMA dès 1934². Au mois de décembre 1934, le 2^e bureau estimait que « dès maintenant, des résultats très importants [avaient] été obtenus ou [étaient] en voie de l'être ». Et de préciser : « le problème des carburants s'achemine vers une solution complète, et on commence à entendre dire sérieusement qu'il en serait de même de celui des caoutchoucs et de celui des métaux légers ». Le bilan impressionnant du degré de préparation industrielle de l'Allemagne à une guerre éventuelle fut évoqué par le 2^e bureau dans ses bulletins de renseignements, mais aussi par les hautes autorités militaires – le maréchal Pétain, le colonel Fabry, les généraux Maurin et Gamelin – en haut lieu, notamment lors des HCM du 23 janvier³ et 21 novembre 1935⁴, et au cours du CSDN du 22 novembre 1935⁵. Au mois d'octobre 1935, le commandant Gruss du 2^e bureau de l'EMA notait que « l'Allemagne a[vait] poussé très loin la préparation de sa mobilisation industrielle et qu'elle [était] en mesure de lancer, avec des délais de démarrage réduits, les fabrications destinées à l'armée du temps de guerre »⁶. Concernant ces délais, ils étaient estimés par le maréchal Pétain en janvier 1935 à un mois pour l'Allemagne et six mois pour la France⁷.

Lors du CSDN du 22 novembre 1935, le maréchal Pétain produisit en ouverture de la séance un tableau de la préparation industrielle de l'Allemagne à la guerre – constitution de stocks de matières premières, politique active de succédanés, développement de secteurs économiques tels que la sidérurgie et l'extraction minière. En réponse, le président Herriot fit part de ses « préoccupations » et constata qu'en France la question du développement des succédanés « n'a[vait] pas fait un pas » depuis 1925. Le ministre des Travaux Publics

¹ SHD-AT, 2N 4, « Procès-verbal de la séance du Conseil Supérieur de la Défense Nationale du Vingt-Deux Novembre 1935 ».

² SHD-AT, 7N 2644, « Allemagne – Le problème des matières premières et des produits de remplacement », 2^e bureau de l'EMA, décembre 1934.

³ SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, avril 1935, p. 23-24 ; SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la délibération du Haut-Comité Militaire réuni le 9 janvier [1935] à la Présidence du Conseil », p. 4.

⁴ SHD-AA, 1B 3, « Séance du Haut Comité Militaire du 21 novembre 1935 », 22 novembre 1935.

⁵ MAE, PAAP, 89/38, note manuscrite d'Édouard Herriot, 22 novembre 1935.

⁶ MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/Al du 1^{er} août 1935 », annexe III, « Le réarmement matériel du Reich », 2^e bureau de l'EMA, 24 octobre 1935, p. 12.

⁷ SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la délibération du Haut-Comité Militaire réuni le 9 janvier [1935] à la Présidence du Conseil », p. 4.

Laurent-Eynac, quant à lui, « constat[ait] que la comparaison avec l'Allemagne [sur la question des succédanés était] un peu humiliante »¹. Le général Maurin, s'entretenant avec l'ambassadeur de Belgique dans les derniers jours du mois de mars 1936, lui tint les propos suivants :

Il n'est pas douteux que l'Allemagne est beaucoup plus prête que nous le croyions... Ses gigantesques fabriques, ses stocks d'essence synthétique, ses usines à magnétos qui travaillent d'arrache-pied depuis six mois, indiquent la volonté d'effectuer une motorisation à outrance et trahissent un effort gigantesque en aéronautique... [...] Les nouveaux crédits militaires français (2 milliards au total) sont infimes en présence des dépenses fabuleuses, qu'on estime à 100 milliards, du Reich²...

On constate donc que certains hauts responsables militaires, en particulier le maréchal Pétain et le ministre de la Guerre, le général Maurin, tendaient à estimer que le développement industriel de l'Allemagne depuis l'arrivée au pouvoir des nazis constituait un atout majeur de nature à lui donner un avantage conséquent, et peut-être décisif, en cas de conflit avec la France, elle-même encore sous le coup de la crise économique et ayant très peu préparé sa mobilisation industrielle.

En 1935, le 2^e bureau de l'EMA notait que la nature dictatoriale du régime politique du Reich et l'encadrement de son économie étaient « de nature à faciliter grandement la mobilisation industrielle »³. Pour sa part, la 2^e section de l'EMGAA rapportait que « l'État [allemand] s'[était] assuré un rôle capital dans l'industrie aéronautique » et était « maître de la production qu'il [menait] à sa guise par les commandes qu'il pass[ait] et les conditions qu'il impos[ait] » – situation évidemment idyllique en comparaison des difficultés que connaissait le ministère de l'Air avec certains constructeurs⁴. Ainsi, les capacités industrielles de l'Allemagne et, en conséquence, son réarmement, étaient nettement surévalués par nombre de très hauts responsables politiques et militaires. À cette surévaluation se surimposait une perception fortement connotée du rapport entre la nation et le peuple allemands, d'une part, et le métier des armes, d'autre part.

¹ SHD-AT, 2N 4, « Procès-verbal de la séance du Conseil Supérieur de la Défense Nationale du Vingt-Deux Novembre 1935 ».

² VAN OVERSTRAETEN Raoul (général), *Albert 1^{er} – Léopold III...*, *op. cit.*, p. 214-215.

³ MAE, SDN, 2588, « Note sur la nouvelle législation militaire du Reich et sur la situation militaire de l'Allemagne à la date du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} août 1935, p. 18.

⁴ SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} trimestre 1935, p. 38-39.

F. Le réarmement de l'Allemagne nazie vu au prisme de l'Allemagne éternelle

Nous avons mentionné plus haut la tendance à surestimer le développement du potentiel militaire allemand, notamment en matière d'instruction des réserves et de capacités de mobilisation, en raison de l'expérience – qui faillit être fatale – de l'été 1914. Le renouveau de la puissance militaire allemande était vu par plusieurs officiers français – notamment le général Héring, membre du CSG, et le général Renondeau, attaché militaire à Berlin – comme une nouvelle manifestation de l'Allemagne éternelle, supposément pétrie de traditions militaires, où l'amour de l'armée et de la nation était inculqué dès l'enfance, et où le métier des armes était prisé par-dessus tout¹. Cet « esprit guerrier », jugé unique en Europe, chauffé à blanc par le nazisme et associé à des facultés supposées innées en matière de discipline, d'organisation et d'endurance, était perçu comme un multiplicateur du potentiel militaire industriel et démographique allemand².

Assez significative est la réplique que le général Weygand adressa au général Gamelin en 1934, lorsque ce dernier pointa la faiblesse numérique de l'encadrement de l'armée allemande³. En cette occasion, le vice-président du CSG avança que les qualités éminemment militaires du peuple allemand compensaient la faiblesse numérique de l'encadrement de son armée. Pour sa part, la 2^e section de l'EMGAA notait que « les délais de démarrage d'une fabrication intensive [d'avions de guerre] ser[ai]ent réduits au maximum [...] par l'application au personnel des usines d'un système hiérarchique et disciplinaire rigoureusement respecté »⁴.

Au mois de novembre 1934, le général Renondeau dressa un tableau comparé des jeunesses française et allemande, stéréotypé et frisant la caricature, et concluait ainsi :

Un pays qui sait faire naître et développer dans le cerveau de ses jeunes gens le culte de la patrie, la volonté de servir le pays et de se sacrifier pour lui sans arrière-pensée est incontestablement mieux armé que celui de ses voisins qui a laissé ces vertus s'étioler. Si la France ne réagit pas pour sortir de la veulerie où tant des siens se complaisent, si elle

¹ SHD-AT, 1N 36, lettre du général Héring au général Gamelin, 15 juin 1936 ; SHD-AT, 1K 224/21, dossier « Notes du général Héring ».

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 10-11, 64, 119 et 146 ; JACKSON Peter, « French Intelligence and Hitler's Rise to Power », *The Historical Journal*, vol. 41, n°3, septembre 1998, p. 804-805 et 811 ; MAE, SDN, 1010, dépêche de l'attaché militaire à Berlin au ministre de la Guerre, 15 septembre 1933, f°96.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 146.

⁴ SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 1^{er} trimestre 1935, p. 38-39.

ne coordonne pas et n'oriente pas les efforts de ceux qui, conscients du danger, conservent la volonté de se défendre, elle paiera peut-être très cher sa mollesse¹.

Ce rapport de l'attaché militaire à Berlin est significatif d'une tendance à la surévaluation du potentiel militaire allemand en fonction d'une dépréciation des capacités militaires françaises, tendance difficilement discernable pour le chercheur en quête de traces écrites, mais qui semble avoir imprégné les réflexions de nombre d'officiers de l'EMA².

À l'automne 1934, le général Prételat dirigea un exercice de mobilisation de la 41^e division d'infanterie³. Son rapport pointait les défaillances sérieuses, tant sur le plan de la préparation physique que de l'instruction militaire des réservistes composant une grande part de la division – seulement 30 % des officiers de réserve et 10 % des sous-officiers de réserve avaient suivi les cours des écoles de perfectionnement –, et concluait à l'impréparation de celle-ci à la guerre. Dans ses souvenirs, le général Schweisguth mentionnait, parmi les causes de la défaite, la formation déficiente des cadres de réserve de l'Armée : dispense accordée aux cadres ayant combattu en 1914-1918, réductions budgétaires portant sur les convocations des cadres de réserve pour des périodes de commandement, manque d'assiduité des officiers et sous-officiers de réserve aux cours de perfectionnement – toutes lacunes tranchant avec la perception qu'avait le haut commandement français d'un peuple allemand « en état permanent de semi-mobilisation »⁴. Dans ses souvenirs, le général Navarre dresse un constat assez proche⁵.

On peut penser que le général Georges partageait cette évaluation excessivement favorable du potentiel militaire allemand. Au printemps 1936, il estimait que l'Allemagne hitlérienne disposait de nombreux atouts : « une organisation industrielle formidable », « un esprit guerrier unique en Europe », « un gouvernement centralisé dont l'autorité [était] absolue » et « une force militaire supérieure à celle de ses voisins »⁶. Le général Gamelin semble avoir été relativement réservé par rapport à cette perception du régime nazi comme facteur multiplicateur du potentiel de guerre allemand ; il dépeignait cependant à ses

¹ MAE, SDN, 1020, lettre du général Renondeau au ministre de la Guerre, 13 novembre 1934.

² PORCH Douglas, « French Intelligence and the Fall of France », *Intelligence and National Security*, vol. 4, janvier 1989, n°1, p. 37-38.

³ DOUGHTY Robert A. (général), *The Seeds of disaster, the development of French army doctrine, 1919-1939*, Hamden, Archen, 1985, p. 33.

⁴ CARAN, 351 AP/7, « Réflexions sur un désastre militaire », mémoire manuscrit rédigé par le général Schweisguth, sans date, 60 p. ; CARAN, 496 AP/28, « Avis motivé du Conseil supérieur de la Guerre au sujet des besoins de l'Armée française », 11 mai 1934.

⁵ NAVARRE Henri (général), *Le temps...*, *op. cit.*, p. 30-33.

⁶ SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence de la situation créée par le réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée », général Georges, 1^{er} avril 1936, p. 3.

subordonnés le Reich comme un adversaire redoutable et particulièrement méthodique¹. Écrivant au ministre de la Guerre au printemps 1935 au sujet des possibilités militaires françaises, il relevait les faiblesses de l'armée allemande, tout en avançant que les déficits de l'armée française en masques à gaz, armes antichars et chars modernes pesaient sur ses possibilités stratégiques et tactiques.

G. L'évaluation des intentions politico-stratégiques allemandes

Les services spécialisés des EMG ne se contentaient pas d'acquérir et de synthétiser le renseignement sur le développement des forces armées allemandes et l'essor industriel qui l'accompagnait, mais tentaient également de saisir les objectifs politico-stratégiques que servait ce réarmement. L'hypothèse d'une reconstitution de forces militaires défensives en vue de permettre uniquement à l'Allemagne de se défendre contre toute agression ne semble pas avoir été retenue par les 2^{es} bureaux. Dès 1935, le réarmement allemand était vu comme l'origine d'un « danger de guerre » et le 2^e bureau de l'EMA tentait de définir l'imminence de ce danger et son point d'application. En juin 1935, le lieutenant-colonel Gauché, faisant référence aux projets formulés dans *Mein Kampf*, pointait « la politique allemande sur le plan international [...] marquée par une volonté de puissance animée par une mystique singulièrement inquiétante : le sentiment de la supériorité d'une race prédestinée »². En général, le danger d'une agression allemande contre un État européen n'apparaissait pas comme imminent, mais son inéluctabilité était soulignée. Ainsi au cours du rapport de l'EMA du 19 mars 1935, l'officier du 2^e bureau avançait-il que « le danger parai[ssait] pour 1936 plus que pour [1935] »³. Diverses échéances étaient avancées : printemps 1936, fin 1936, printemps 1937, année 1938⁴. Ces dates résultaient en général du croisement entre le délai nécessaire à l'achèvement du programme d'armement de l'Allemagne, ou de sa première partie, et la période à partir de laquelle les contraintes économiques et financières que faisait peser ce réarmement deviendraient insoutenables.

¹ PORCH Douglas, « French Intelligence... », *op. cit.*, p. 38 ; SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935 (voir annexes) ; SHD-AT, 1K 224/34, « Conférence aux officiers généraux », général Gamelin, janvier 1935.

² SHD-AT, 7N 2677, « Note sur l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 14 juin 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, rapport du 19 mars 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 2510, « Préparation militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 30 avril-6 mai 1935, et « Armements », 2^e bureau de l'EMA, 7-13 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Les préparatifs militaires allemands », 2^e bureau de l'EMA, 22-28 octobre 1935 ; MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 16 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 2677, « Note sur l'armée allemande, avec trois annexes », 2^e bureau de l'EMA, fin mai 1935 ; MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Guerre au président du Conseil, 16 janvier 1935.

Les indices de la préparation des projets d'expansion du Reich hitlérien étaient guettés avec attention. La réoccupation de la zone démilitarisée était envisagée dès 1935. Divers indices tels que les propos tenus par le chancelier allemand à l'ambassadeur de Grande-Bretagne ou la réorganisation territoriale de la *Wehrmacht* à la fin de 1935 laissaient présager cette réoccupation¹. Cependant, cette réoccupation prochaine était perçue davantage comme la garantie pour l'Allemagne de pouvoir mener à bien des projets d'expansion orientale plutôt que comme le prodrome d'une attaque contre la France². À ce sujet, le général Schweisguth, sous-chef de l'EMA, rapporta le 21 mai 1935 dans son journal les « avances de Goering au maréchal Pétain à Cracovie », lors des obsèques du maréchal Pilsudski, lesquelles apportaient « confirmation de ce que l'Allemagne ne recherch[ait] plus rien à l'O[uest] mais [voulait] avoir les mains libres à l'E[st] »³.

Par ailleurs, l'activité diplomatique de l'Allemagne était vue comme étape préparatoire à des projets belliqueux, dans la mesure où elle visait avant tout à diviser ses adversaires potentiels et à isoler les puissances destinées à devenir les proies de ses ambitions. Ses buts étaient, selon les services français, l'isolement de la France et sa séparation d'avec l'Italie et la Grande-Bretagne, la dissociation de la Petite Entente et l'obstruction à la tenue d'une Conférence danubienne⁴. Dans ce cadre, Berlin avait intérêt à refuser de prendre un quelconque engagement limitant la liberté de l'Allemagne « de s'étendre un jour au dehors »⁵. Par ailleurs, citant *Mein Kampf*, le 2^e bureau ne manquait pas de relever les intentions belliqueuses de l'Allemagne hitlérienne envers la France, « ennemi héréditaire » – les proclamations allant en sens contraire ayant avant tout une valeur tactique permettant de gagner du temps pour parfaire le réarmement⁶.

Les EMG ne cessaient de s'interroger sur l'orientation de ces projets d'expansion. Si la récupération des territoires perdus à l'est – donc une agression contre la Pologne –, une initiative en direction de l'Autriche – par exemple le soutien à un putsch des nazis autrichiens – ou un coup de force à Memel étaient parfois évoqués par le 2^e bureau de l'EMA en 1935, il

¹ SHD-AT, 7N 2511, « Note pour le Général Attaché Militaire à Berlin », général Gérodiás, 6 décembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Entretien du 13 décembre entre le chancelier Hitler et sir Eric Phipps », 24-30 décembre 1935.

² CARAN, 351 AP/2, rapport du 19 mars 1935 ; CARAN, 351 AP/2, memento du 4 août 1935 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 15 janvier 1936.

³ CARAN, 351 AP/2, memento du 21 mai 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/180, « Évolution de la situation politique en Europe (période du 1^{er} mars au 15 juin 1935) », SE de l'EMGM, sans date ; SHD-AT, 7N 2677, « Note sur l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 14 juin 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2511, « Entrevue du 23.11.35 avec Adolf Hitler », 2^e bureau de l'EMA, 2-16 décembre 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 2677, « Note sur l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 14 juin 1935 ; SHD-AT, 7N 2677, « Annexe III – Extraits de Mein Kampf et de déclarations confidentielles de Goering », 2^e bureau de l'EMA, fin mai 1935.

semble que l'on prêtait alors bien davantage à l'Allemagne des projets hostiles à l'URSS et à la Tchécoslovaquie¹. L'hostilité affichée d'Hitler envers la Russie soviétique était prise en compte par le 2^e bureau, et le chancelier allemand était soupçonné de vouloir utiliser la SDN pour mettre l'URSS en mauvaise posture².

Au mois d'août 1935, le 2^e bureau établit une note de synthèse sur « les projets allemands en Europe centrale »³. Cette note précisait que selon « des renseignements récents » provenant « des milieux les plus élevés de l'Allemagne politique et militaire », « le démembrement de la Tchécoslovaquie a[vait] été froidement envisagé par l'Allemagne » et qu'il « constituerait un des buts rapprochés de la politique allemande ». Ce démembrement s'accompagnerait de l'*Anschluss*⁴. Il serait effectué avec la complicité de la Hongrie. La Pologne, pour sa part, céderait le corridor de Danzig et recevrait des compensations territoriales prélevées sur les États baltes. Ainsi l'aménagement du *Bayerischer Wald*, en lisière du sud-ouest du quadrilatère bohémien, entrepris sous des prétextes économiques et consistant notamment en la création de routes, était perçu comme visant en fait à préparer une base de départ favorable à une invasion de la Tchécoslovaquie⁵. Le chef du 3^e bureau estimait pour sa part, à l'automne 1935, que « le but de guerre initial allemand le plus vraisemblable [était alors] l'écrasement de la Tchécoslovaquie »⁶.

H. Les conséquences de cette perception de l'Allemagne : vers une convention de limitation des armements ?

Les EMG devaient donc prendre position par rapport à l'alternative dont les termes étaient, soit la négociation d'une convention générale de limitation des armements accompagnée d'un rapprochement franco-allemand, soit l'augmentation de l'effort militaire français liée à un effort diplomatique en vue de resserrer les liens avec les puissances amies.

¹ SHD-AT, 7N 2510, « Réarmement matériel de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 2-8 avril 1935 ; SHD-AT, 7N 2510, « Préparation militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 30 avril-6 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 2520, « Note envisageant les répercussions possibles du conflit italo-éthiopien et examinant les mesures de précaution que la France pourrait être amenée à prendre », 2^e bureau de l'EMA, 9 septembre 1935, p. 8-9 et 13 ; CARAN, 351 AP/2, mémento du 18 septembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Politique extérieure du Reich », 2^e bureau de l'EMA, 10-16 septembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2638, « La question de Memel », 2^e bureau de l'EMA, 18 août 1935 ; SHD-AT, 7N 2290, rapports des 9 juillet, 6 août et 1^{er} octobre 1935.

² SHD-AT, 7N 2511, « Politique extérieure du Reich », 2^e bureau de l'EMA, 10-16 septembre 1935.

³ SHD-AT, 1NN 63, « Note sur les projets allemands en Europe centrale », 2^e bureau de l'EMA, 18 août 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, mémento du 24 juillet 1935 et rapport du 9 juillet 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2511, « A.s. de l'organisation de la région de la frontière germano-tchèque », 2^e bureau de l'EMA, 24-30 décembre 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 2530, « Note pour l'État-major de l'Armée – 2^e bureau », lieutenant-colonel Buisson, 11 octobre 1935.

Les sources disponibles démontrent que les officiers des EMG étaient en 1935-1936 unanimes à juger que les intentions d'Hitler concernant le désarmement n'étaient pas sincères. Des renseignements parvenus au 2^e bureau de l'EMA tendaient à montrer qu'Hitler se livrerait à une surenchère permanente une fois proclamée la répudiation des clauses militaires du traité de Versailles intervenue en mars 1935¹. Les conversations en vue d'une limitation des armements navals allemands, conduites entre Berlin et Londres durant le premier semestre 1935, étaient jugées comme un moyen de rompre la solidarité des puissances occidentales, et non comme la manifestation sincère du désir hitlérien de limiter la course aux armements².

On observe donc tout au long de l'année 1935 un refus persistant des EMG de donner une suite positive aux différents projets diplomatiques visant à limiter au niveau international l'accroissement des armements nationaux. Cette tendance de fond fut cependant parfois modérée ou nuancée, notamment au niveau politique, par certains ministres. Au mois de novembre 1934, les États-Unis avaient déposé un projet de convention sur la réglementation du commerce et de la fabrication des armes³. Les ministères militaires furent saisis de ce projet et invité formellement à émettre leur avis. Rédigée par le 3^e bureau de l'EMA, la réponse du général Maurin, ministre de la Guerre, correspondait à une fin de non-recevoir : le contrôle prévu pour assurer le respect de la convention était « notoirement insuffisant » ; en raison des nécessités de la Défense Nationale française, l'entrée en vigueur d'une quelconque convention avant 1938, date à laquelle la France aurait pourvu à sa sécurité, était inenvisageable ; cependant les Allemands seraient alors suffisamment armés pour entreprendre une guerre ; le ministre de la Guerre concluait donc en dénonçant le « caractère spécieux » du projet⁴. La note jointe pointait le risque auquel la France serait exposée en raison de la « mauvaise foi » dont pourrait faire preuve son « adversaire éventuel » et avançait qu' « en face d'un adversaire ayant le génie du camouflage et disposant d'un régime dictatorial [...] toute convention avantager[rait] l'Allemagne [au] détriment [de la France] »⁵. La note préconisait donc, en se plaçant « du point de vue strictement militaire », le rejet du projet de convention et formulait un grand nombre de réserves et d'amendements pour le cas

¹ SHD-AT, 7N 2510, « Projets militaires du Gouvernement allemand », 2^e bureau de l'EMA, 18-24 juin 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le capitaine de frégate Darrieus, à Monsieur le capitaine de vaisseau Latham, attaché naval à Londres », 15 avril 1935.

² SHD-AT, 7N 2677, « Note sur l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 14 juin 1935.

³ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, 16 janvier 1935 ; MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 16 janvier 1935.

⁴ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Guerre au président du Conseil, 16 janvier 1935.

⁵ MAE, SDN, 2504, « Note exposant le point de vue d'ensemble du Département de la Guerre sur la proposition américaine relative au commerce et à la fabrication des armes et matériels de guerre », 9 janvier 1935.

où le gouvernement, « pour des raisons de politique générale », décidait d'entrer dans la discussion du projet américain.

La réponse du ministre de la Marine François Piétri, rédigée par la SE, était plus conciliante avec le projet américain, tout en comprenant un certain nombre de réserves¹. Une note du général Mouchard, portant le point de vue de l'Air, se situait dans la même optique². La Marine et l'Air précisèrent par la suite à la fin du mois de janvier leurs points de vue : la SE craignait les desseins britanniques visant à permettre le réarmement naval de l'Allemagne tout en contraignant la France à diminuer sa puissance navale et justifiait ainsi la nécessité d'être extrêmement prudent dans toute négociation concernant les armements navals³ ; le ministre de l'Air souhaitait que la légalisation du réarmement aérien de l'Allemagne fût triplement conditionnée à un accord aérien défensif préalable avec Londres et Rome, à un contrôle strict et à une limitation à un chiffre de 450 appareils militaires – chiffre représentant la moitié de l'aviation militaire présente en France métropolitaine et de toute évidence inacceptable pour le Reich⁴. Cependant, le ministère de l'Air abandonna cette dernière exigence au cours d'échanges officieux avec la diplomatie britannique à l'été 1935⁵.

Durant le reste de l'année 1935, il apparaît que les positions des différents EMG n'évoluèrent guère. Ainsi, le projet de convention aérienne liant Paris, Londres, Rome, Bruxelles et Berlin, de la même façon, fut examiné par les hautes autorités militaires et diplomatiques avec comme objectif de rendre impossible une adhésion du Reich et d'ouvrir la voie à des conventions bilatérales d'assistance aérienne franco-britannique et franco-italienne⁶. De même, au cours de la négociation de l'accord naval germano-britannique du 18 juin 1935, le vice-amiral Durand-Viel et le contre-amiral Decoux préconisèrent que la France s'affranchît de toutes contraintes – celles pesant sur elle depuis le traité de Washington de 1922 – et pressèrent leur ministre, avec l'appui du Quai d'Orsay, de ne pas répondre de

¹ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, 21 janvier 1935.

² MAE, SDN, 2504, « Note [du général Mouchard] au sujet des dispositions à prendre vis-à-vis des fabrications destinées à l'Aviation civile dans une Convention de publicité contrôlée des fabrications », 23 janvier 1935.

³ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, 28 janvier 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Aide-mémoire », SE de l'EMGM, 26 janvier 1935.

⁴ MAE, SDN, 2504, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 28 janvier 1935 ; MAE, SDN, 2504, « Note sur la position du Département de l'Air au cas où le gouvernement déciderait de reconnaître le réarmement aérien de l'Allemagne », 28 janvier 1935.

⁵ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, vol. XIII, Londres, H. M. Stationery Office, 1973, document n°402, p. 511-512.

⁶ SHD-M, 1BB 8/38, « Note – Projet de convention aérienne – Réunion du 3 avril présidée par le maréchal Pétain », SE de l'EMGM, 4 avril 1935, p. 3 ; SHD-AT, 7N 3438, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 9 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 3560, « Note sur le projet de pacte aérien », EMA, mars 1935.

façon conciliante aux Anglais¹. Par la suite, le contre-amiral Decoux déplora vivement le revirement de la diplomatie et des responsables gouvernementaux français vers davantage de compréhension envers la position de Londres, tandis que le chef d'EMG de la Marine rejoignit la position de son ministre². Dans sa correspondance officieuse avec les attachés navals, le chef de la SE faisait montre d'une très grande méfiance envers Londres, mais se montrait également très critique envers les mensonges dont s'étaient rendus coupables les Allemands – notamment concernant la question des sous-marins³.

Conclusion

La question du renouveau de la puissance allemande apparaît bien comme le sujet de préoccupation majeur des EMG français en 1935. Si la puissance et le potentiel militaires terrestres et aériens étaient perçus avec inquiétude dès avant 1935, cette impression se renforça tout au long de l'année 1935 et du premier semestre 1936. Par ailleurs, l'accord naval germano-britannique constituait une très mauvaise surprise, à la fois sur les plans diplomatique et stratégique, et laissait craindre un réarmement naval comparable à celui qu'avait connu l'Allemagne sous Guillaume II. Ce développement croissant des armements terrestres, aériens et navals allemands était perçu comme une menace majeure pour la sécurité nationale et l'ordre européen issu des traités de la petite couronne parisienne de 1919-1920. En 1935-1936, les EMG tendaient à surinterpréter les renseignements, globalement fiables, dont ils disposaient sur la puissance effective et sur le potentiel militaires allemands.

Notre étude ne permet pas de conclure à une politisation consciente et volontaire du renseignement par le 2^e bureau destinée à orienter l'action du gouvernement en faveur du maintien et de l'augmentation des budgets et des effectifs militaires des forces armées

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de vaisseau Latham, attaché naval à Londres », 17 juin 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du C.F. Darrieus au C.F. de Larosière, attaché naval près l'ambassade de France, à Rome », 20 juin 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au C.V. Denis de Rivoyre, attaché naval à Berlin », 21 juin 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 29 juin 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le capitaine de frégate Darrieus, à Monsieur le capitaine de vaisseau Latham, attaché naval à Londres », 1^{er} juillet 1935 ; SHD-M, 1BB 8/22, lettres du ministre de la Marine au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, 13 et 14 juin 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate Larosière, attaché naval à Rome », 10 juillet 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le C.A. Decoux à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, A.N. à Rome », 20 juillet 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate Du Tour, attaché naval à Londres », 16 septembre 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le capitaine de frégate Darrieus, à Monsieur le capitaine de vaisseau Latham, attaché naval à Londres », 1^{er} juillet 1935.

françaises. Certes, le début des années vingt – démobilisation progressive de l’armée de 1918 – et le début des années trente – Conférence du Désarmement et politique de rigueur budgétaire – avaient été marquées par une forte politisation du renseignement par le 2^e bureau de l’EMA¹. Cependant, à partir de 1935, cette tendance à la surévaluation des capacités immédiates et potentielles de l’Allemagne résultait surtout d’une lecture orientée par des préjugés d’origines culturelle et historique. Face à cette lourde menace, les EMG refusèrent de faire fond sur d’hypothétiques conventions ou accords visant à réduire la menace allemande, arguant de la nécessité de développer la puissance militaire française au niveau nécessaire, selon eux, pour répondre au réarmement allemand et de la valeur nulle de la parole allemande. Dès lors que tout processus de limitation des armements ou de désarmement était écarté, ne demeurait plus, sur le plan diplomatique, que la possibilité d’assurer à la France des alliés lui permettant de contrebalancer la puissance militaire du III^e Reich.

¹ VAÏSSE Maurice, *Sécurité d’abord...*, *op. cit.* ; BARROS Andrew, « Le Deuxième bureau dans les années 1920... », *op. cit.*

II. La quête de l'alliance italienne, axe essentiel de la stratégie des EMG

J'ai toujours été partisan d'une collaboration franco-italienne. L'Italie est le pays d'Europe le plus proche de nous par les mœurs générales ; à part, sans doute, la Belgique wallonne. [...] J'ai toujours estimé que le complément du système France-Grande-Bretagne était l'Italie¹.

Introduction

Si le réarmement allemand et les ambitions du III^e Reich inquiétaient nombre de responsables politiques et militaires français, ils suscitaient également une certaine appréhension au sud des Alpes. Dans ce contexte, et alors qu'il paraissait nécessaire de trouver un allié continental de poids pour faire face à l'Allemagne renaissante, nombre de responsables français, à commencer par les responsables des EMG, songèrent à un rapprochement avec Rome². L'Italie présentait en effet un certain nombre de caractéristiques la parant des atours d'une alliée fort désirable : fraternité d'armes avec les puissances occidentales lors du précédent conflit, affinités culturelles fondées sur la latinité – qui avaient déjà été un élément essentiel des relations franco-italiennes pendant la Grande Guerre – et hostilité proclamée à l'*Anschluss* composaient une base solide au renouveau de l'entente franco-italienne³. L'intérêt d'une entente franco-italienne fut pointé par le haut commandement à partir de 1931-1932⁴. Le rapprochement initié sur le plan politique au cours du second semestre 1934 s'accompagna bientôt d'un volet militaire – la combinaison des deux permettant à la France d'améliorer sa situation internationale et d'accroître sa sécurité⁵. Dès lors, la question de l'alliance italienne fut au cœur des relations entre responsables gouvernementaux et militaires durant toute l'année 1935. Traiter de l'origine, de la nature, de la teneur et de la portée des avis délivrés par les EMG à partir de janvier 1935 implique

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 161.

² SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre VIII, p. 35 et 130.

³ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 245 et suivantes ; SOUTOU Georges-Henri, *La grande illusion, quand la France perdait la paix, 1914-1920*, Paris, Tallandier, 2015, p. 79-80 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 161-162 ; SHD-AT, 7N 2506, « Italie – Bilan de l'activité militaire italienne en 1934 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-mars 1935, en particulier p. 7.

⁴ PEDRONCINI Guy, « La stratégie française et l'Italie », DUROSELLE Jean-Baptiste et SERRA Enrico (dirs.), *Italia e Francia dal 1919 al 1939*, Milan, Istituto per gli studi di politica internazionale, 1981, p. 342.

⁵ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 245-260.

nécessairement de prendre en compte la diversité des représentations de l'Italie au sein des EMG : ancienne alliée de la Première Guerre Mondiale pour les soldats et aviateurs, elle représentait surtout une rivale pour les marins, en Méditerranée ou lors des rencontres internationales traitant de la limitation des armements navals. Nous verrons donc dans un premier temps que l'EMA et l'EMGAA favorisèrent le développement des relations franco-italiennes durant le premier semestre 1935, tandis que la Marine s'en tenait à une réserve réticente. Cette dernière attitude fut consolidée à mesure que la menace d'un conflit italo-éthiopien se concrétisait. Le projet africain du Duce, dont les EMG perçurent très rapidement les préparatifs, fut également diversement apprécié, car s'il portait en lui le risque de graves complications internationales, il n'en permettait pas moins de satisfaire les ambitions mussoliniennes sans porter atteinte à l'ordre territorial et politique européen.

A. L'EMA et l'EMGAA, éclaireurs sur le chemin de Rome

1. Le général Gamelin et l'EMA se déclarent dès janvier 1935 en faveur d'une alliance franco-italienne

Selon le mot du capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome, il existait à la tête de l'Armée française au début de l'année 1935 « un désir unanime, extrêmement vif » de voir s'engager des pourparlers militaires avec l'armée italienne¹. Dès le 24 janvier, le général Loizeau, sous-chef de l'EMA, s'entretint avec le directeur politique du Quai d'Orsay, Paul Bargeton, au sujet de l'offre de coopération militaire formulée par Rome². Il insista sur la nécessité de donner une suite favorable, en raison des avantages multiples – neutralisation du front des Alpes, disponibilités accrues de grandes unités sur le front du Nord-Est. Le 28 janvier, puis le 8 février 1935, le général Maurin, ministre de la Guerre, écrivit au président du Conseil Pierre-Étienne Flandin pour lui transmettre les propositions du maréchal Badoglio relatives à la tenue de conversations d'état-major permettant de définir les mesures à prendre en commun en cas d'initiative allemande³. Il insistait sur l'utilité, du point de vue militaire mais aussi politique, de ces conversations, lesquelles permettaient à la France de s'assurer du concours italien en cas de conflit avec l'Allemagne.

¹ SHD-M, 1BB 2/189, lettre de l'attaché naval près l'ambassade de France à Rome, probablement destinée au capitaine de vaisseau Decoux, 19 février 1935.

² SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 140.

³ SHD-AT, 7N 2917, lettres du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 28 janvier et 8 février 1935.

Il ne semble pas que l'EMA et le ministre de la Guerre aient pris en considération un renseignement selon lequel les milieux dirigeants italiens espéraient toujours, malgré le revirement apparent de Rome, pouvoir prendre possession de la Savoie, la Corse et Nice¹. Pour faire prévaloir ses vues, le général Maurin choisit de s'adresser directement au chef du gouvernement, sans passer par le Quai d'Orsay – qui fut pourtant tenu informé – car on craignait rue Saint-Dominique la réticence des diplomates à un rapprochement avec Rome². En effet, suite aux sollicitations de l'ambassadeur de France à Rome-Quirinal, le ministère des Affaires étrangères avait répondu qu'il ne s'opposait certes pas à des discussions entre états-majors – lesquelles nécessitaient que le maréchal Badoglio complétât et explicitât ses déclarations –, mais que l'application des accords de Rome requérait avant tout une action diplomatique en tenant compte du fait que la politique commune à mener en Europe centrale impliquait, outre la France et l'Italie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie³. Pierre Laval réitérait lors du HCM du 20 février les réserves du Quai d'Orsay, considérant notamment qu'était nécessaire une amélioration significative des relations italo-yougoslaves – et cette tâche était supposée incomber avant tout au Duce – avant toute suite effective aux propositions de Rome concernant les conversations militaires⁴.

Cependant, les généraux Gamelin et Maurin revinrent à la charge, et proposèrent de sonder les Italiens sur l'éventualité d'une pénétration conjointe des troupes italiennes, françaises, yougoslaves et tchécoslovaques en Autriche en cas d'initiative allemande. Ils obtinrent l'acquiescement du HCM. Si l'on se fie à l'agenda personnel du général Gamelin, l'hypothèse de la constitution d'un corps expéditionnaire français de deux divisions en Europe centrale en cas de conflit dans cette aire géographique fut alors évoquée et approuvée⁵.

Le 25 février 1935, le général Gamelin écrivait au vice-amiral Durand-Viel et au général Picard pour leur proposer d'étudier les « répercussions que [pouvait] avoir sur nos

¹ SHD-AT, 7N 2927, « Renseignement », SR de l'EMA, 13 février 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, lettre de l'attaché naval près l'ambassade de Rome, probablement destinée au capitaine de vaisseau Decoux, 19 février 1935 ; SHD-AT, 7N 2917, « Entretien du général Loizeau avec M. Bargeton au ministère des Affaires étrangères, le 7 février », 8 février 1935 ; SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 141.

³ SHD-M, 1BB 8/38, « Note – Comment se pose le problème d'une coopération éventuelle des marines de la France et de l'Italie », SE de l'EMGM, 12 mars 1935, p. 3.

⁴ DDF-I-9, *op. cit.*, document n°247, 20 février 1935, p. 387-391 ; PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 260.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 20 février 1935.

plans de guerre [...] l'entente avec l'Italie »¹. Et le chef d'EMG de l'Armée de préciser : « Il me semble nécessaire, en effet, que nous adoptions sur ces questions un point de vue commun, susceptible de provoquer et d'orienter utilement une action directe du gouvernement ». Lors de la réunion des chefs d'EMG le 1^{er} mars 1935, il fut décidé, après lecture par le général Gamelin d'une dépêche du général Parisot, attaché militaire à Rome, que les EMG rédigeraient chacun « une note relative aux avantages et aux inconvénients d'une alliance éventuelle avec l'Italie »². Mais il rappela la nécessité de fixer une position commune « en vue d'orienter une action directe du gouvernement ».

2. *L'EMGAA suit l'EMA*

Concernant l'Armée de l'Air, il apparaît que le général Denain, dans le cadre d'une reconnaissance éventuelle du réarmement aérien de l'Allemagne, envisageait un « accord [aérien] concret » avec l'Italie – mais surtout avec la Grande-Bretagne³. Les propos qu'il tint au HCM du 23 janvier donnent à penser qu'il doutait de la pérennité de l'amitié italienne⁴. Lors du HCM du 20 février, il informa les participants de l'invitation émise à son endroit par le ministère de l'Air italien⁵. Le président du Conseil proposa d'accepter l'invitation mais de placer la visite en question au mois de mai – sans que le ministre de l'Air ne protestât de la longueur du délai ainsi imposé aux Italiens. Cependant, il ne reste pas de trace d'une hypothétique réaction officielle de l'EMGAA aux propositions du maréchal Badoglio. On peut émettre l'hypothèse que les propositions italiennes ayant été formulées devant l'attaché militaire, seule la Guerre était légitime pour les transmettre avec avis. Toutefois il semble que les travaux initiés dans le Sud-Est afin de développer l'infrastructure aérienne furent suspendus dès la conclusion des accords de Rome⁶. Ceci peut être l'indice que l'EMGAA tablait à partir de janvier 1935 sur une attitude amicale de l'Italie en cas de conflit en Europe.

La proclamation ouverte du réarmement aérien (9 mars 1935) et l'instauration du service militaire obligatoire (16 mars 1935) en Allemagne firent évoluer les positions relatives

¹ SHD-AT, 1N 43, lettre du général Gamelin au chef d'EMG de la Marine et au chef d'EMG adjoint de l'Armée de l'Air, 25 février 1935.

² SHD-M, 1BB 8/38, « Réunion des Chefs d'E.M. Généraux du 1^{er} mars 1935 », 2 mars 1935.

³ SHD-AT, 7N 3438, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil et au ministre des Affaires étrangères, 28 janvier 1935 ; SHD-AT, 7N 3438, « Schéma de projet de convention d'assistance mutuelle aérienne immédiate entre les États signataires du traité de Locarno », sans date ; SHD-AT, 7N 3438, « Note sur le projet de convention aérienne présenté par le gouvernement britannique », 2^e bureau de l'EMA, sans date (probablement juin 1935).

⁴ DDF-I-9, *op. cit.*, document n°57, 23 janvier 1935, p. 85-92.

⁵ DDF-I-9, *op. cit.*, document n°247, 20 février 1935, p. 391.

⁶ SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine, p. 3.

à l'alliance italienne. Lors du HCM du 22 mars, le ministre des Affaires étrangères maintint cependant son point de vue, y ajoutant une réticence à prendre des engagements politiques – déguisés en engagements militaires – concernant la défense de l'Autriche. À la fin du mois de mars, les conversations engagées par le général Parisot étaient cependant assez avancées : les transports et opérations à effectuer en cas de mobilisation allemande – suivie éventuellement d'une action en Autriche ou en Rhénanie – étaient définis dans leurs lignes générales, en coordination avec l'action éventuelle de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie¹. Ainsi, en trois mois, l'état-major italien et Mussolini avaient évolué dans un sens favorable aux intérêts français : élargissement de la coopération militaire à une action allemande contre la France et prise en compte des velléités yougoslaves d'intervention conjointe en cas de menace sur l'Autriche².

3. La préparation de la conférence de Stresa et la réaffirmation du point de vue des EMG sur le rapprochement nécessaire avec Rome

Face aux violations répétées du traité de Versailles par l'Allemagne, les gouvernements britannique, français et italien décidèrent de réunir une conférence au sommet à Stresa. Dans le cadre de la préparation de cette conférence, le HCM fut réuni le 5 avril³. La question posée par Pierre Laval en tête de son exposé marquait une nette inflexion de ses orientations : « l'heure est venue d'examiner si on peut s'opposer par la force à toute violation ultérieure » des traités par l'Allemagne. Cette éventualité impliquait de « prendre un engagement à l'égard de l'Italie » en cas d'action allemande contre l'Autriche. Partant du principe que la Marine et l'Armée de l'Air pourraient en pareille éventualité entreprendre des actions offensives, le président Laval se tourna vers le général Gamelin pour l'interroger au sujet des possibilités des forces terrestres d'agir offensivement contre l'Allemagne. Ce dernier répondit de façon affirmative, malgré les réserves du maréchal Pétain sur les capacités offensives de l'Armée française.

Suite à ce HCM, les chefs des différents EMG furent sollicités pour fournir au président du Conseil et au ministre des Affaires étrangères une appréciation détaillée des possibilités des forces militaires françaises en cas d'action allemande en Rhénanie ou en

¹ DDF-I-10, *op. cit.*, document n°63, 28 mars 1935, p. 93 ; SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la séance du Haut comité militaire du 22 mars 1935 ».

² DDF-I-9, *op. cit.*, document n°99, 28 janvier 1935, p. 149-150 ; PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 253-254.

³ SHD-AT, 2N 19, « Séance du Haut comité militaire du 5 avril 1935 », sans date.

Autriche. Le général Gamelin écrivit tout d'abord au général Maurin pour expliciter la position par lui prise lors du HCM¹. Dans cette lettre, le vice-président du CSG précisait que sa réponse à la question posée par le ministre des Affaires étrangères était une réponse de principe, dans la mesure où la France, en refusant *a priori* de soutenir d'autres puissances en cas de conflit avec l'Allemagne, risquerait de perdre toute assistance de ces mêmes puissances. Il détaillait par ailleurs les possibilités offensives de l'Armée française en cas d'action allemande en Rhénanie ou en Autriche.

Cette lettre fut jointe à la note conjointe signée par les généraux Gamelin pour l'Armée et Picard pour l'Armée de l'Air. Dans cette dernière note, l'apport des forces aériennes italiennes était mis en avant, ainsi que la nécessité de mettre au point de toute urgence les modalités techniques de cette aide². Il était en particulier précisé que les forces aériennes italiennes, du fait du double obstacle que constituaient la barrière des Alpes et le territoire autrichien, ne pourraient agir efficacement qu'en partant des bases françaises. On s'aperçoit que le général Picard accordait davantage de valeur à un soutien aérien italien que son ministre de tutelle, le général Denain. Par ailleurs, le général Gamelin soulignait, pour sa part, qu'en échange de la promesse française de l'envoi de deux divisions françaises en Europe centrale en cas d'invasion allemande de l'Autriche – opération « ne présent[ant] aucune difficulté technique » – les Italiens s'engageaient à envoyer en France neuf divisions si l'Allemagne agissait à l'Ouest, « ce qui [était] extrêmement avantageux pour [la France] ». Le général Gamelin voyait donc de nombreux avantages à l'alliance italienne, malgré les jugements émis à l'EMA sur l'armée italienne au premier semestre 1935, empreints de réserve et de circonspection³. Étaient déplorés notamment la faible valeur militaire des soldats méridionaux italiens et de la Milice, les « crédits étriqués » alloués aux forces armées italiennes et le caractère imprudent et irréfléchi de la doctrine militaire terrestre italienne.

B. Les réticences initiales de l'EMGM

L'enthousiasme de l'EMA et de l'EMGAA pour un renforcement des relations avec l'Italie n'était pas partagé par l'EMGM. Dès les premières semaines de l'année 1935, la

¹ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935.

² SHD-AT, 2N 19 et 5N 579, « Note commune des commandants en chef terrestre et aérien », sans date, probablement rédigée dans les premiers jours d'avril 1935 (voir annexes).

³ SHD-M, 1BB 3/31, « Quatrième conférence – Valeur militaire de l'Italie fasciste », dans « Quatre conférences de politique militaire », 2^e bureau de l'EMA, printemps 1934 ; SHD-AT, 7N 2506, « Italie – Bilan de l'activité militaire italienne en 1934 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-mars 1935, en particulier p. 8 ; SHD-AT, 7N 2506, « Italie – Les grandes manœuvres italiennes de Bolzano (Août 1935) », 2^e bureau de l'EMA, septembre-octobre 1935, p. 8-9.

Marine émit plusieurs réserves concernant les projets d'accords militaires avec Rome. Écrivant à l'attaché naval à Rome, le capitaine de vaisseau Decoux assurait son correspondant qu'il était « le premier à [se] féliciter de l'heureuse conclusion des accords du 7 janvier », mais « se demand[ait] si ce rapprochement franco-italien [n'allait] pas être comparable à ces plantes fragiles qu'on ne [pouvait] faire vivre qu'à force de soins continuels » et émettait des doutes sur sa longévité¹. D'ors et déjà, le chef de la SE trouvait relativement élevé le prix payé par la France pour obtenir cet accord – en particulier les concessions de territoires situés à immédiate proximité du détroit de Bab-el-Mandeb et le maintien pour une longue période du statut particulier des Italiens de Tunisie – et craignait que le maintien de cet accord n'impliquât de nouvelles concessions.

Cependant, et dans l'immédiat, il souhaitait l'établissement d'une entente officieuse entre les Marines française et italienne préalable aux négociations internationales sur les armements navals – ce qui permettrait d'entretenir la « détente » entre Paris et Rome². À ce sujet, le commandant Decoux parvint, semble-t-il, à mettre un terme, avec l'appui du ministre, aux velléités de plusieurs parlementaires, de la sous-direction de la SDN au Quai d'Orsay et du président du Conseil qui souhaitaient entamer une conversation officieuse avec l'Italie au sujet de la construction des navires de 35000 tonnes.³ Le projet consistait à transmettre le programme de construction des navires français de ce tonnage aux Italiens, en espérant la réciprocité et par suite une entente sur l'étalement de ces constructions des deux côtés des Alpes. Le contre-amiral Decoux⁴ s'opposait à ce projet car il risquait d'ouvrir de nouveau la querelle de la parité navale franco-italienne – vieille pomme de discorde depuis le traité de Washington de 1922 – et était nuisible au prestige national – la France passant pour demanderesse aux yeux d'Italiens s'étant jusqu'alors abstenu d'effectuer semblable démarche.

Il semble que la position du contre-amiral Decoux évolua au printemps, et le 30 mars il affirma qu' « il n'[était] plus possible de ne pas tenir compte du bloc conservateur qui tend[ait] à se constituer : les trois Baltes – l'URSS – Pacte Balkanique – Petite Entente, que viendraient compléter l'Italie et la France », tout en subordonnant la formation de ce bloc à un

¹ SHD-M, 1BB 2/189, lettres de l'amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome, 19 janvier, 30 mars et 10 avril 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le C.V. Decoux au C.V. Latham, attaché naval près l'ambassade de France à Londres », 21 janvier 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre dressée par le C.V. Decoux au C.C. de Larosière, attaché naval à Rome », 30 janvier 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, copies de lettres adressées par le capitaine de vaisseau, puis amiral, Decoux à l'attaché naval à Rome, 19 janvier, 9 mars et 29 mai 1935 ; SHD-M, 1BB 8/22, lettre du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 7 mars 1935 ; MAE, PAAP 217/17, « Armements navals – Négociation franco-italienne », 11 avril 1935.

⁴ Le capitaine de vaisseau Decoux fut promu contre-amiral le 18 février 1935.

rapprochement italo-yougoslave¹. Le commandant Platon, chef du 3^e bureau de l'EMGM, ajoutait de nouvelles réserves à celles formulées par le contre-amiral Decoux. Dans une note datée du 3 mars 1935 – faisant sans doute suite au vœu exprimé au cours de la réunion des chefs d'EMG du 1^{er} mars – il avançait que les avantages d'une alliance italienne – possibilité de concentrer la flotte en Mer du Nord et liberté des communications en Méditerranée – seraient garantis par la neutralité de Rome. Cette neutralité apparaissait d'autant plus suffisante qu'en optant pour une alliance – incertaine du fait d'un retournement possible – la Marine Nationale risquait de voir ses ambitions en matière de constructions neuves et de tonnage global contrariées, l'amélioration des relations franco-italiennes pouvant justifier des réclamations sur ce point des Britanniques et de parlementaires français, ainsi que de l'Italie. Or il apparaît que l'EMGM se préoccupait bien davantage durant le premier semestre 1935 des prochaines négociations navales que de d'une agression allemande – ainsi qu'en témoigne la correspondance du contre-amiral Decoux². Le commandant Platon concluait donc que, sauf à ce que l'alliance seule permît de garantir de façon certaine la neutralité italienne en cas de conflit, une politique de « bon voisinage » correspondait, sur le plan naval, aux intérêts de la France. Le chef de la SE partageait cette opinion³.

Une note de la SE reprenait l'ensemble de ces arguments le 12 mars, et pointait, d'une part, le caractère aléatoire des engagements que les Italiens pourraient prendre dans le cadre d'un accord naval, et d'autre part, le risque que constituerait le déplacement de bâtiments de la Méditerranée vers les théâtres maritimes septentrionaux – faible protection du littoral méridional et difficulté accrue ou impossibilité d'acheminer rapidement les troupes d'Afrique du Nord en métropole⁴. La coopération navale franco-italienne, bien qu'intéressante de prime abord, apparaissait limitée par de multiples facteurs. En particulier, elle ne pouvait être mise en œuvre qu'en prenant en compte des liens très étroits unissant la France et la Petite Entente. Répondant par écrit aux questions posées par le président du Conseil concernant les possibilités de la France en cas d'initiative allemande en Autriche ou en Rhénanie, le vice-

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux adressée au C.F. de Larosière, Attaché Naval à Rome », 30 mars 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, correspondance de l'amiral Decoux.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome, 9 mars 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/188, « Comment se pose le problème d'une coopération éventuelle des marines de la France et de l'Italie ? », SE de l'EMGM 12 mars 1935, p. 9.

amiral Durand-Viel n'envisagea qu'avec une grande prudence la coopération navale italienne, adoptant une position concordante avec celles du 3^e bureau et de la SE¹.

C. Les réalisations de l'entente franco-italienne

1. La Marine maintient sa position prudente

Suite aux séances du HCM du 22 mars et du 5 avril, les EMG – en particulier l'EMA et l'EMGAA – entrèrent dans la phase des réalisations concrètes en vue de donner chair à une alliance franco-italienne qui, sur le plan politique et des accords écrits entre les deux nations, restait hypothétique. L'EMGM, pour sa part, demeura sur une prudente réserve. Au début du mois d'avril, la Marine envisageait d'envoyer des navires présents en Méditerranée « dans le Nord » et de supprimer le SR sur l'Italie, sous réserve de réciprocité – ce dernier point était effectif à l'été suivant². Mais la coopération entre les deux marines s'arrêta là. L'amiral Decoux exprimait une grande méfiance envers la politique italienne, jugée peu fiable, et justifiait ainsi le refus de dégarnir trop fortement la Méditerranée et de stopper les travaux d'aménagement des bases méditerranéennes³. Le commandant Darrieus, sous-chef de la SE, écrivit à l'attaché naval à Rome, favorable à des pourparlers immédiats avec la *Regia Marina*, qu'à Paris la « prudence » était de mise, et qu'il demeurait à l'EMGM un « reste de défiance instinctif » envers l'Italie – défiance renforcée par les déclarations jugées « équivoques » de Mussolini, concernant notamment les relations italo-allemandes⁴. La SE relevait en particulier en juin que « l'Italie, ayant fait de son expansion en Afrique le pivot de sa politique extérieure, recherch[ait] depuis peu des compromis auprès de Berlin, afin d'assurer ses arrières avant de se lancer dans une expédition de grande envergure en Abyssinie »⁵. Il semble qu'en mai l'EMGM souhaitait attendre une consolidation de l'entente politique, puis que se

¹ SHD-M, 1BB 8/38, « Réponse aux questions posées par le président du Conseil », sans origine, 8 avril 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Analyse du dossier joint à la lettre n°01038 3/EMA-P du 8 avril 1935 dressée à M. le Président du Conseil ».

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux, à Monsieur le capitaine de frégate, attaché naval à Rome », 10 avril 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, lettre de l'attaché naval près l'ambassade de France à Rome, probablement destinée à l'amiral Decoux, 27 mai 1935 ; SHD-M, 1BB 2/188, « Étude sur les conditions dans lesquelles pourrait être conclue une convention navale franco-italienne », attaché naval à Rome, 6 juillet 1935, p. 3.

³ SHD-M, 1BB 2/189, lettres de l'amiral Decoux au commandant de Larosière, 19 janvier, 9 mars, 10 avril et 29 mai 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, copies de lettres de l'amiral Decoux et du capitaine de frégate Darrieus à l'attaché naval à Rome, datées des 20 et 29 mai 1935, 8 et 29 juin 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, lettre de l'attaché naval près l'ambassade de France à Rome, probablement destinée à l'amiral Decoux, 27 mai 1935.

⁵ SHD-M, 1BB 2/180, « Évolution de la situation politique en Europe (période du 1^{er} mars au 15 juin 1935) », SE de l'EMGM, sans date.

produisit « quelque chose de tangible » sur les plans militaires terrestre et aérien avant que d'entrer en contact avec l'état-major de la Marine italienne¹.

Lors des entretiens de Rome entre le général Gamelin et le maréchal Badoglio, l'éventualité de la conclusion d'une convention navale fut cependant envisagée². L'attaché naval à Rome établit au début du mois de juillet une longue note relative à l'éventualité d'un accord naval franco-italien – analogue à ceux conclus sur les plans militaires terrestre et aérien³. Tout en reconnaissant l'intérêt d'un tel accord face au réarmement allemand, il estimait cependant qu'il n'y avait pas urgence à le conclure – rejoignant ainsi partiellement la position de la SE. Sur le plan technique, il réitérait les arguments déjà avancés par l'EMGM auparavant, ajoutant que la concentration des forces navales françaises contre l'Allemagne – dans l'Océan Atlantique, la Manche et la Mer du Nord – affaiblirait le prestige de la France dans ses possessions méditerranéennes. En cas de conflit la Marine française aurait à affronter seule la *Kriegsmarine*. Cette dépêche du commandant de Larosière se terminait sur une interrogation : « dans un moment où l'Angleterre et l'Italie [étaient] en conflit sur la question éthiopienne, où la France se [devait] de retenir l'Angleterre d'aller trop vers l'Allemagne, serait-il indiqué de donner l'impression que se conclut une convention navale franco-italienne ? ». Le risque de que la Grande-Bretagne prît ombrage d'une convention navale franco-italienne influença fortement le ministre Piétri, ainsi que le Quai d'Orsay⁴. Une lettre du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, datée du 2 juillet et préparée par la SE, recommandait la « prudence » pour ce qui touchait à un éventuel projet de coopération navale franco-italienne⁵. Le projet de convention navale fut donc, pour un temps, écarté.

Il fut de nouveau évoqué quelques semaines plus tard. Profitant de son séjour en France au début du mois de septembre, le maréchal Badoglio contacta le ministre et le chef

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le C.F. Darrieus à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, Attaché Naval à Rome », 20 mai 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 29 mai 1935.

² SHD-AT, 5N 579, « Procès-verbal des conversations tenues à Rome le 27 juin 1935 », général Gamelin et maréchal Badoglio ; SHD-AA, 2B 104, « Procès-verbal de conversation entre le maréchal Badoglio et le général Gamelin, fin juin 1935 ».

³ SHD-M, 1BB 2/188, « Étude sur les conditions dans lesquelles pourrait être conclue une convention navale franco-italienne », attaché naval à Rome, 6 juillet 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/188, lettre du président du Conseil au ministre de la Marine, 27 juillet 1935 ; MAE, PAAP 217/17, lettre du président du Conseil au ministre de la Marine, projet probablement rédigé par René Massigli, 27 juillet 1935.

⁵ *Documents diplomatiques français*, 1^{ère} série, tome 11 (ci-après : DDF-I-11), Paris, Imprimerie Nationale, 1982, document n°217, 5 juillet 1935, p. 326.

d'EMG de la Marine¹. Les trois interlocuteurs, estimant « prématuré, étant donné l'attitude de l'Angleterre, d'engager immédiatement des conversations en vue de conclure une convention navale » s'accordèrent cependant sur la proposition du maréchal italien consistant à « prépare[r], chacun de [son] côté, le projet de convention ».

2. *La conclusion de la convention aérienne : l'alliance à marche forcée ?*

Dès les lendemains de la conférence de Stresa, le général Picard et l'EMGAA se préoccupèrent de mettre au point les différents aspects de la coopération aérienne avec l'Italie². Ils furent encouragés par la démarche effectuée par le député Jean de Nadaillac. Le parlementaire se rendit au printemps 1935 à Rome et s'entretint avec le général Valle, sous-secrétaire d'État à l'Air, et Benito Mussolini de la coopération en matière aéronautique – par exemple de la mise en commun de certaines fabrications. Il communiqua à l'EMGAA les résultats de ces échanges, qu'il jugeait extrêmement positifs³. Le 2 mai, le ministère des Affaires étrangères autorisait le général Denain à se rendre en Italie en vue de la conclusion d'une « convention bilatérale rentrant dans le cadre du pacte aérien à l'étude depuis les conversations franco-anglaises de février dernier »⁴. Cet accord était cependant l'objet de restrictions sérieuses, telles que la nécessité « de ne pas viser [...] l'hypothèse où le conflit entre l'Allemagne et l'Italie surgirait à propos des rapports entre ces deux pays dans l'Europe centrale » – cette formule désignait évidemment l'hypothèse autrichienne. Il était par ailleurs expressément demandé au chef d'EMG de l'Armée de l'Air de tenir compte de la « réserve » britannique et d'éviter de susciter la « défiance » de l'Allemagne en effectuant cette démarche dans le secret le plus absolu. Par ailleurs, le 3^e bureau de l'EMA étudia les bases de cet accord aérien⁵. La convention conclue envisageait les hypothèses d'une agression allemande contre la France ou l'Italie, ou contre les deux pays simultanément, et prévoyait notamment une action conjointe des aviations de chasse et de bombardement, avec utilisation de bases de chacun des territoires nationaux par l'aviation alliée⁶.

¹ SHD-M, 1BB 2/188, « Note – Entretiens des 6 et 11 septembre 1935 du ministre de la Marine et du vice-amiral Durand-Viel avec le maréchal Badoglio, chef d'état-major des forces italiennes », SE de l'EMGM, 16 septembre 1935.

² SHD-AA, 2B 104, « Note sur la Convention Aérienne franco-italienne », cabinet de l'EMGAA, 25 avril 1935 ; SHD-AA, 2B 104, « Note sur les avantages que présenterait pour l'aviation italienne un stationnement en France dans le cas d'une action contre l'Allemagne » et « Note annexe », sans date..

³ SHD-AA, 2B 104, lettre de Jean du Pouget de Nadaillac, député, au lieutenant-colonel Duvernoy, 20 avril 1935, et lettre de l'attaché de l'Air à Rome au ministre de l'Air, 18 avril 1935.

⁴ SHD-AA, 2B 104, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Air, 2 mai 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 3449, « Note pour le Ministère de la Guerre [sic] au sujet du projet de pacte aérien avec l'Italie », 3^e bureau de l'EMA, 6 mai 1935.

⁶ SHD-AA, 2B 104, « Réunion A.F.I. n°1 – Préambule », sans date.

Il semble que l'été 1935 vit l'EMGAA – essentiellement le général Picard – tenter de donner davantage de consistance et d'envergure aux accords aériens conclus en mai. C'est ainsi que l'accueil d'un pilote italien sur la base de Villacoublay fut prévu pour la période de septembre-octobre¹. Ce pilote devait être « en tous points traité sur le même pied qu'un officier français », ce qui impliquait que « toutes les consignes du secret touchant aux appareils militaires ser[ai]ent levées en sa faveur ». Après que des officiers italiens aient été autorisés à reconnaître les terrains et plans d'eau que l'EMGAA envisageait de mettre à la disposition de la *Regia Aeronautica* en cas de conflit, une réunion se tint au début du mois de septembre en vue de préciser l'action respective des deux aéronautiques militaires en cas de conflit². Au-delà de cette convention, l'EMGAA souhaitait élargir la coopération en matière aérienne et la 2^e section de l'EMGAA rédigea le 12 septembre un projet de lettre signée par le général Picard, destinée au ministre des Affaires étrangères, sollicitant l'avis de ce dernier sur la possibilité d'expédier en Italie quelques échantillons de corps de bombes (« inertes et vides ») en vue de permettre aux Italiens d'effectuer les expériences nécessaires à l'adaptation des bombes françaises sur leurs lance-bombes³. Ceci était présenté comme une suite de l'accord aérien de mai, visant à harmoniser les équipements des deux aviations.

Le général Picard se heurta cependant à la prudence, puis à l'opposition, du général Denain. Si ce dernier ne refusait pas d'être conciliant concernant les détails techniques de la coopération avec l'aviation italienne, il se montrait cependant peu pressé de poser et d'élargir les bases techniques de cette coopération⁴. Le ministre de l'Air bloqua ainsi le 26 août un projet de lettre pour l'attaché aérien à Rome contenant de nombreuses précisions quant à la collaboration attendue des Italiens pour lui substituer « une lettre d'attente »⁵. À la fin du mois d'août 1935, les Italiens formulèrent le vœu que l'état-major tchécoslovaque fût informé de l'accord aérien franco-italien et qu'il fût invité à prévoir, en cas de conflit avec

¹ SHD-AA, 2B 104, « Note pour la Direction des Constructions aériennes », 4^e section de l'EMGAA, 16 août 1935.

² SHD-AA, 2B 104, « Réunion A.F.I. n°1 – Préambule », sans date ; SHD-AA, 2B 104, « Bordereau des affaires soumises à la décision du ministre », 3^e section de l'EMGAA, 8 septembre 1935 ; SHD-AA, 2B 104, lettre du ministre de l'Air à l'attaché de l'Air à Rome, général Picard, 26 août 1935 ; SHD-AA, 2B 104, lettre de l'attaché de l'Air à Rome au ministre de l'Air, 20 juillet 1935 ; SHD-AA, 2B 104, lettre du ministre de l'Air à l'attaché de l'Air à Rome, 20 juin 1935.

³ SHD-AA, 2B 104, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, général Picard, 12 septembre 1935.

⁴ SHD-AA, 2B 104, « Note pour M. le Ministre de l'Air », général Mouchard, sans date (probablement mi-août 1935) ; SHD-AA, 2B 104, lettre de l'attaché de l'Air à Rome au ministre de l'Air, 20 juillet 1935.

⁵ SHD-AA, 2B 104 : lettre du ministre de l'Air à l'attaché de l'Air à Rome, général Picard, 26 août 1935 (deux versions différentes) ; « Note pour M. le Ministre de l'Air », général Mouchard, sans date ; dossier « Conversations franco-italiennes », sans date.

l'Allemagne, de mettre des terrains à la disposition des escadrilles transalpines¹. Jugeant ce projet « très dangereux », le général Denain s'y opposa catégoriquement. Dans le même ordre d'idées, il annota un courrier de l'EMGAA au sujet de la réunion organisée début septembre : « j'approuve le programme – mais il faut aviser de suite les affaires étrangères de la présence des représentants de l'EM italien et dans quel but [sic] – attention être très prudent »². Cette attitude du ministre de l'Air peut s'expliquer par sa méfiance envers Rome, suspectée de mener une politique instable – le terme d' « idiosyncrasie » fut employé – donc peu fiable³.

3. *L'EMA et le projet d'intervention conjointe franco-italienne en Europe centrale*

Dès le mois de janvier 1935, le 2^e bureau de l'EMA initia un échange de renseignements concernant l'Autriche avec le service italien correspondant⁴. Au début du mois de mars, la démobilisation du SR contre l'Italie fut amorcée⁵. Dans la seconde quinzaine du mois de mars, le général Loizeau rencontra le général Roatta, chef du Service d'informations militaires, à Nice, afin de mettre en concordance les plans de recherche de renseignements sur l'Allemagne⁶. À la même époque, le lieutenant-colonel Gauché se rendit à Rome pour s'entretenir avec le général Roatta du partage et de la confrontation des informations acquises sur l'Allemagne⁷. Le colonel Paillolle faisait sans doute référence à cet épisode des relations franco-italiennes lorsqu'il affirma, de nombreuses années plus tard : « pendant un certain temps, Français et Italiens, et quand je dis Français c'est aussi bien la Guerre que la Marine, [...] ont eu des rapports intimes excellents » ; « c'était l'image parfaite d'une collaboration »⁸.

À partir du mois d'avril 1935, le 2^e bureau constata que l'armée italienne déplaçait une partie des forces militaires stationnées jusque là dans les Alpes et au cœur du territoire national pour les envoyer en grande partie sur les frontières septentrionales⁹. Au cours de l'été

¹ SHD-AA, 2B 104 : « Note [manuscrite] pour Monsieur le Ministre de l'Air – Très secret », sans date ; « Note pour le Ministre – Très secret », sans date ; « Note pour Monsieur le Ministre de l'Air », général Picard, 28 août 1935.

² SHD-AA, 2B 104, « Bordereau des affaires soumises à la décision du Ministre », 3^e section de l'EMGAA, 8 septembre 1935.

³ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 266.

⁴ SHD-AT, 7N 2917, « Instructions pour le général Parisot, Attaché Militaire à Rome », 2^e bureau de l'EMA, 8 février 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2917, « Note pour l'Attaché Militaire de France à Rome », 2^e bureau de l'EMA, 9 mars 1935.

⁶ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 141.

⁷ SHD-AT, 7N 2917, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché sur sa mission à Rome auprès du 2^e Bureau italien », 2 avril 1935.

⁸ SHD-M, 12GG 9/1, témoignage du colonel Paillolle, page 6.

⁹ SHD-AT, 7N 2510, « Regroupement des Forces italiennes », 2^e bureau de l'EMA, 16-29 avril 1935 ; SHD-AT, 7N 2510, « Regroupement des forces à la frontière autrichienne », 2^e bureau de l'EMA, 7-13 mai 1935 ;

1935, le renforcement de la frontière italo-autrichienne fut confirmé¹. Il semblait donc que Rome agissait sur ce point dans l'esprit de la coopération militaire franco-italienne.

Le 2^e bureau de l'EMA percevait les difficultés d'un rapprochement entre Rome et Belgrade, dues, selon lui, à l'instabilité politique du royaume multinational et à la tendance anti-italienne de l'état-major yougoslave². Dans ce contexte, la présence de troupes françaises en Europe centrale en cas de conflit contre l'Allemagne jouerait un rôle de trait d'union entre les armées italienne et yougoslave. Planifiant les éventuelles opérations conjointes franco-italo-yougoslaves en Europe centrale, le général Gamelin émit le désir que les Yougoslaves fussent « écartés autant que possible de l'Autriche et se charge[ass]ent de la Hongrie et si possible de l'aide aux Tchèques »³. C'est en tenant compte de ces contraintes d'ordre politique que le plan d'opérations à mettre en œuvre éventuellement en Europe centrale fut élaboré par les généraux Loizeau et Schweisguth d'une part, les 2^e, 3^e et 4^e bureaux d'autre part, dès le printemps et jusqu'au mois de septembre 1935⁴. La question fut suivie attentivement par les généraux Gamelin et Georges, le chef d'EMG de l'Armée tranchant entre les différentes options proposées par les bureaux⁵. En cas d'offensive allemande contre la France, l'envoi dans la région de Belfort de trois corps d'armée comprenant neuf divisions italiennes était prévu. Dans ce premier cas où dans l'hypothèse d'une offensive allemande dirigée contre l'Italie, un corps expéditionnaire français fort d'un corps d'armée à deux divisions prendrait position entre les forces yougoslaves et italiennes, dans la région de

SHD-AT, 7N 2510, « Démobilisation sur la frontière française », 2^e bureau de l'EMA, 14-20 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 2510, fiche de renseignements sur la transformation des divisions de l'armée italienne – notamment celles de Trente et d'Asti, 2^e bureau de l'EMA, 25-30 juin 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Nouvelles divisions mobilisées », 2^e bureau de l'EMA, 6-12 août 1935 ; SHD-AT, 7N 3700, « Note au sujet du projet de retrait d'unités du temps de paix du Sud-Est vers le Nord-Est », 3^e bureau de l'EMA, 6 mai 1935.

¹ SHD-AT, 7N 2511, « Renforcements à la frontière autrichienne », 2^e bureau de l'EMA, 9-16 juillet 1935.

² CARAN, 351 AP/2, mémento du 19 avril 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, mémento du 5 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 3449, « Collaboration franco-italienne », général Georges, 27 septembre 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, mémentos des 7 et 23 mai 1935 ; SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 141 ; SHD-AT, 7N 2917, lettre du ministre de la Guerre à l'attaché militaire de France à Rome, 30 avril 1935, avec note annexe ; SHD-AT, 7N 2917, « Note au sujet du Transport Italie-France », juin 1935 ; SHD-AT, 7N 2917, « Coopération franco-italienne », 2^e bureau de l'EMA, 14 juin 1935 ; SHD-AT, 7N 3449, « Étude faite par le 3^e bureau pour fournir des éléments de réponse aux lettres n^{os}50-51-52 A/S du général Parisot » en date du 28 mars 1935, 3^e bureau de l'EMA, 11 avril 1935 ; SHD-AT, 7N 3449, « Note au sujet d'une intervention en Autriche », 4^e bureau de l'EMA, 9 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 3449, « Note », 3^e bureau de l'EMA, 11 mai 1935 ; SHD-AT, 7N 3449, dossier « Note d'étude relative à la Collaboration Italienne », 3^e bureau de l'EMA, 6 juillet 1935 (contient des documents datés des mois d'avril à septembre 1935) ; SHD-AT, 7N 3449, « Collaboration franco-italienne », général Georges, 27 septembre 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 3449, « Collaboration franco-italienne », général Georges, 27 septembre 1935 ; SHD-AT, 1N 43, « Note pour l'État-major de l'Armée relative à la collaboration franco-italienne », général Gamelin, 1^{er} juillet 1935 ; SHD-AT, 1N 46, « Observations » et « Collaboration franco-italienne », général Georges, 16 août et 27 septembre 1935 ; SHD-AT, 1K 224/15, lettre du général Gamelin au général Faucher, 17 septembre 1935.

Klagenfurt (voir figure n°1). Le général Gamelin avertit les états-majors tchécoslovaque et yougoslave de ces projets.

Cependant, l'EMA, dans sa hâte à établir les bases d'un accord militaire avec l'Italie, ne mit pas pour autant de côté toute notion de prudence et de circonspection. Ainsi, le colonel Koeltz rédigea le 14 mars un mémorandum destiné à éclairer le général Loizeau sur les possibilités de collaboration franco-italienne en matière de recherche de renseignements¹. Il prit soin d'y préciser que le SR français ne devait en aucun cas dévoiler son dispositif aux Italiens, car cela représenterait un « danger en cas de rupture des relations amicales ».

Le général Gamelin émit le 14 mars 1935 une directive portant modification du plan de concentration en tenant compte de l'amélioration des relations franco-italiennes – ce que fit rapidement le 3^e bureau². Ces modifications furent notifiées par le ministre de la Guerre et le général Gamelin au général Mittelhauser – commandant désigné du front des Alpes en cas de mobilisation. Elles prévoyaient de renforcer légèrement les forces militaires du Nord-Est au détriment du Sud-Est – une division, une brigade et un régiment –, mais surtout de placer un nombre conséquent d'unités initialement affectées en toute hypothèse au Sud-Est en réserve variantable – à employer dans les Alpes, dans le Nord-Est ou comme corps expéditionnaire en Europe centrale. Selon le général Schweisguth, les directives données par les généraux Gamelin et Colson revenaient à « ne [...] rien enlever d'important au S[ud]-E[st] »³. Au cours du rapport de l'EMA du 7 mai 1935, le chef d'EMG de l'Armée signala sa position à ses collaborateurs :

En ce qui concerne la question des forces des Alpes, [le général Gamelin] a lui-même évolué. Tout d'abord il est toujours mauvais de supprimer les garnisons existantes. Il y a aussi intérêt à faire le moins de changements possibles. Enfin il serait dommage de perdre des troupes alpines spécialisées, dont on peut avoir à se servir ensuite, sur des théâtres d'opérations de montagne⁴.

Le général Gamelin prit soin de justifier cette décision devant le colonel Kellner, attaché militaire italien⁵. Comme le souligne Jean-Marie Palayret, ces décisions sont difficiles

¹ SHD-AT, 7N 2917, « Bases des conversations avec le général Roatta », colonel Koeltz, 14 mars 1935.

² SHD-AT, 7N 3700, « Note pour le Général, Chef d'Etat-Major Général », probablement rédigée au 3^e bureau de l'EMA, 25 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 3697, lettre du ministre de la Guerre au général Mittelhauser, 1^{er} avril 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, mémentos des 4 et 5 mai 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 7 mai 1935.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 8 mai 1935.

à interpréter, puisque le maintien de troupes nombreuses dans les Alpes était de nature à permettre d'y établir un dispositif défensif solide, mais aussi à projeter rapidement des forces en Europe centrale via l'Italie du Nord, renvoyant ainsi à des schémas politico-stratégiques totalement opposés¹.

À la fin du mois de juin, le général Gamelin, sur invitation du maréchal Badoglio et après accord du ministère des Affaires étrangères, se rendit en Italie². Si les deux chefs militaires procédèrent alors à des conversations formelles, dont le procès-verbal fut transmis aux deux gouvernements, aucune convention militaire formelle ne fut rédigée – contrairement au souhait du maréchal Badoglio³. Ce procès-verbal reprenait des éléments élaborés précédemment par l'EMA, en précisant que ces opérations étaient envisagées « sous réserve et dans le cadre des décisions gouvernementales ». Il semble que cet échange ait été jugé tout à fait favorablement par le chef de l'Armée française, et le général Schweisguth nota dans son journal à la date du 29 juin : « le général rentre satisfait de son voyage à Rome : l'Italie, lui a-t-on dit, est pour toujours à nos côtés »⁴. En retour, le général Gamelin fit son possible pour entretenir les bonnes grâces du maréchal Badoglio envers la France lorsqu'il accueillit ce dernier à l'occasion des grandes manœuvres de l'Armée en septembre 1935⁵. Durant l'été 1935, l'EMA poursuivit la mise au point d'un plan stratégique combiné franco-italien en cas de conflit avec l'Allemagne⁶.

D. Les EMG et le projet éthiopien de Mussolini

Le bulletin de renseignements rédigé par le 2^e bureau de l'EMA pour le premier trimestre 1935 comprenait un chapitre intitulé « Bilan de l'activité militaire italienne en 1934 »⁷. L'évolution de l'activité militaire italienne – fortification des cols du Brenner et déploiement de nouvelles unités à proximité de la frontière septentrionale – était perçue comme la conséquence de la politique nazie agressive en Autriche et de la tension croissante subséquente entre Rome et Berlin. Le développement de cette tension permettait donc

¹ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 120.

² CARAN, 351 AP/2, mémento du 20 juin 1935 ; SHD-AT, 7N 2917, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 17 juin 1935.

³ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 29 juin 1935, et « Procès-verbal des conversations tenues à Rome le 27 juin 1935 », général Gamelin et maréchal Badoglio.

⁴ CARAN, 351 AP/2, mémento du 29 juin 1935.

⁵ SHD-M, 1BB 8/38, « Renseignements recueillis au cours d'une conversation du marquis Théodoli avec le ministre », 23 septembre [1935].

⁶ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 272-277.

⁷ SHD-AT, 7N 2506, « Italie – Bilan de l'activité militaire italienne en 1934 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-mars 1935.

d'espérer que le revirement de Rome en faveur de la France serait durable. Par ailleurs, le rédacteur énumérait un certain nombre d'indices permettant de penser que Mussolini tournerait prochainement les énergies italiennes mobilisées par la mystique guerrière fasciste vers quelque région extra-européenne, et avançait que « sans s'attaquer au dur plateau éthiopien, peut-être les Italiens chercher[ai]ent-ils à étendre leur influence sur les provinces extérieures vassales lointaines du Négus ». Au début du mois de mars 1935, le 2^e bureau nota « les préparatifs belliqueux contre l'Abyssinie » mis en œuvre par l'Italie – intensification des fabrications de matériel de guerre et envoi massif de troupes en Afrique orientale¹. Au mois de mai 1935, le général Parisot informa l'EMA de sa conviction que Mussolini attaquerait l'Éthiopie en septembre². D'ailleurs, les représentants de l'Italie ne faisaient pas mystère des intentions de Rome envers Addis-Abeba : à la fin du mois de juin, s'entretenant avec le général Gamelin, Mussolini s'était exclamé « Enfin, il faut bien que l'on sache que je dois régler la question qui se pose entre moi et le Négus ! » ; par ailleurs, lors d'une entrevue avec le contre-amiral Abrial au milieu du mois de juillet 1935, l'attaché naval italien reconnut, après que son interlocuteur ait évoqué un éventuel « conflit italo-éthiopien », que « la campagne en perspective serait dure »³. L'orientation de l'Italie vers la conquête d'un territoire africain était vue à l'EMA comme de nature à conforter l'alliance franco-italienne, en donnant un exutoire extra-européen au dynamisme fasciste italien.

Sur ce point, l'EMGM semblait en désaccord. Il apparaissait au commandant Decoux que l'éventualité de voir l'Italie tourner ses ambitions vers l'Éthiopie représentait « une source de grosses difficultés et de nouvelles frictions pour l'avenir » en raison du risque de voir Rome et Londres s'affronter sur ce terrain – le ministre de la Marine François Piétri partageait cette préoccupation⁴. Durant tout l'été 1935, plusieurs responsables militaires – de l'Armée comme de la Marine – espèrent, et crurent possible, une solution de conciliation, basée sur le désir supposé de Mussolini d'éviter la guerre⁵. Cette solution aurait comporté la reconnaissance des intérêts de l'Italie en Afrique orientale par l'établissement de son protectorat sur l'Éthiopie, écartant ainsi le risque de guerre.

¹ SHD-AT, 7N 2510, « Rapport du ministre – Principaux renseignements », 2^e bureau de l'EMA, 5-11 mars 1935.

² CARAN, 351 AP/2, memento du 25 mai 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/188, « Note – Préparation de la conférence navale de 1935. Rapports franco-italiens », SE de l'EMGM, 18 juillet 1935.

⁴ SHD-AT, 2N 19, lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, 14 février 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du C.V. Decoux adressée au C.C. de Larosière, attaché naval à Rome », 19 janvier 1935.

⁵ SHD-M, 1BB 2/189, copies de lettres de l'amiral Decoux et du capitaine de frégate Darrieus à l'attaché naval à Rome, datées des 8 juin, 29 juin, 10 juillet et 20 juillet 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, « Note – Le conflit italo-abyssin et ses répercussions possibles », 9 septembre 1935, p. 10 ; CARAN, 351 AP/2, rapport du 9 juillet 1935.

Par ailleurs, la conclusion de l'accord naval germano-britannique le 18 juin 1935 fut extrêmement mal perçue à Paris, en particulier au ministère de la Marine. Le contre-amiral Decoux était, à ce sujet, tout à fait explicite, qui s'en prenait dans sa correspondance à l'« hypocrisie » et à l'« impudence » de Britanniques peu soucieux du respect de la parole donnée¹. Le vice-amiral Durand-Viel semble avoir réagi de façon moins tranchée, et le général Schweisguth nota dans son memento à la date du 18 juin :

Conversation avec l'amiral Durand-Viel sur les négociations anglo-allemandes. La Marine et les A[ffaires] E[trangères] ont protesté à Londres, mais ne se font pas d'illusions sur le résultat pratique. Elles cherchent surtout à obtenir de l'Angleterre en compensation d'un accord une accélération des mesures de garantie envisagées à Londres².

Le cabinet du ministre de la Marine – en la personne du contre-amiral Odend'hal – inclinait par ailleurs à accepter une proposition britannique de limitation des armements navals. Mais sur ce point, la SE soupçonnait Londres de vouloir brouiller Paris et Rome en ressuscitant la querelle sur les tonnages respectifs des flottes de guerre – la *Regia Marina* réclamant à la Royale la parité à laquelle celle-ci ne voulait consentir – et au sujet de l'Éthiopie³. En tout état de cause, et quelle qu'ait pu être la diversité des réactions françaises à cet accord naval, il ne fut pas pour rapprocher les points de vue de Londres et de Paris pendant l'été 1935.

La crainte que la tension croissante au sujet des projets italiens en Afrique orientale ait des répercussions négatives sur la solidité de l'entente franco-italienne au sujet des questions européennes était très répandue à l'EMA au printemps et à l'été 1935. Le 25 mai, discutant avec l'attaché militaire à Rome, le général Schweisguth se félicitait de ce qu'une « démarche franco-britannique » envers l'Italie au sujet de l'Éthiopie ait été annulée, car « cela aurait provoqué une réaction qui aurait pratiquement annulé des accords de Rome »⁴. Lors du rapport du 6 août, le général Gamelin affirma devant les hauts responsables de l'EMA : « nous avons intérêt à appuyer l'Italie, soit au point de vue européen, soit au point de vue colonialisme »⁵. Par ailleurs, le général Gamelin estimait « peu probable » que le conflit italo-

¹ SHD-M, 1BB 2/189 : « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au C.V. Denis de Rivoyre, attaché naval à Berlin », 21 juin 1935 ; « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 29 juin 1935 ; « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de vaisseau Sablé, attaché naval près l'ambassade de France à Washington », 9 juillet 1935.

² CARAN, 351 AP/2, memento du 18 juin 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le C.A. Decoux à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, A.N. à Rome », 20 juillet 1935, et « Copie d'une lettre adressée par le C.A. Decoux à Monsieur le capitaine de vaisseau Latham, A.N. à Londres », 22 juillet 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, « Note – Le conflit italo-abyssin et ses répercussions possibles », 9 septembre 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, memento du 25 mai 1935.

⁵ CARAN, 351 AP/2, rapport du 6 août 1935.

éthiopien dégénérait en guerre anglo-italienne¹. Au milieu du mois de septembre, anticipant une prochaine attaque des troupes italiennes contre l'Éthiopie, le chef d'EMG de l'Armée envisagea d'annuler un déplacement en Roumanie pour demeurer à Paris afin de « modérer le Quai d'Orsay pour des sanctions éventuelles contre l'Italie »². De même, le général Gamelin prit soin d'insister auprès du haut commandement tchécoslovaque sur « l'intérêt qu'il y [avait] à ce que l'entente italo-française, qui travaill[ait] dans le sens d'un secours immédiat à porter à l'armée tchécoslovaque [...], ne [fût] pas compromise par les affaires en cours »³.

Le 2^e bureau de l'EMA, dans une note datée du 9 septembre 1935, préconisa que la France se maintint dans une position de stricte neutralité en cas de conflit italo-britannique afin de « consacrer toute sa vigilance au maintien de la paix en Europe centrale »⁴. Dans cette même note, la participation de la France au conflit n'était envisagée qu'en cas d'initiative japonaise ou allemande. Dans cette dernière hypothèse, la participation de la France au conflit – consistant par exemple à défendre l'Autriche – pourrait la conduire à entrer dans la lutte aux côtés de l'Italie et contre la Grande-Bretagne alliée à l'Allemagne.

La position de l'EMA fut appuyée au gouvernement par le ministre de la Guerre. Le 28 août, lors d'un débat concernant la politique à adopter en présence de la tension italo-britannique croissante, celui-ci avança que « la perte de l'amitié italienne, régénérée depuis quelques mois, obligerait [la France] à un remaniement total de [ses] plans de sécurité »⁵. Et le colonel Fabry d'ajouter que la simple neutralité italienne permettait d'employer les unités de l'Armée des Alpes face à l'Allemagne et de transférer facilement les troupes d'Afrique du Nord en métropole. L'emploi de ces arguments visait à contredire le président Herriot, favorable à une politique proche de la Grande-Bretagne, incluant éventuellement l'adoption par la SDN de sanctions contre l'Italie.

La contradiction fut apportée au colonel Fabry quelques jours plus tard par le ministre Piétri, qui fit valoir le point de vue de la Marine en transmettant au président du Conseil deux notes : la première « sur l'aspect naval d'un conflit anglo-italien éventuel » ; une seconde « purement documentaire bien entendu, sur l'hypothèse imaginaire d'un conflit opposant un

¹ SHD-M, 1BB 8/38, « Réunion du 11 septembre 1935, p. 10.

² CARAN, 351 AP/2, memento du 19 septembre 1935.

³ SHD-AT, 1K 224/15, lettre « très secrète » adressée au général Faucher, 17 septembre 1935.

⁴ SHD-AT, 5N 579 et 7N 2520, « Note envisageant les répercussions possibles du conflit italo-éthiopien et examinant les mesures de précaution que la France pourrait être amenée à prendre », 2^e bureau de l'EMA, 9 septembre 1935, p. 11-13, 17 et 21-23.

⁵ SHD-AT, 5N 581, « Extrait du journal du Ministre – Mercredi 28 août 1935 ».

bloc franco-italien à un bloc anglo-allemand »¹. Il concluait de la lecture de ces deux notes que la France était « placée entre deux mauvaises solutions²... » mais que « la moins mauvaise demeur[ait] celle qui ne [la] sépar[ait] pas de l'Angleterre ». Une note de la SE datée du 9 septembre validait ce raisonnement, arguant de ce qu'en fin de compte, la Grande-Bretagne sortirait vainqueur d'une lutte avec l'Italie, en insistant toutefois davantage sur la nécessité pour la France de demeurer neutre autant et aussi longtemps que possible³. Dans les dernières semaines de septembre, l'amiral Decoux, réitéra dans sa correspondance son espoir que la France ne « céderait » pas aux instances venues d'outre-Manche et maintiendrait sa position de neutralité⁴.

Pour de nombreux chefs militaires, une prompt victoire de l'Italie en Éthiopie servait les intérêts de la France. Au mois de septembre, le général Gamelin et le ministre Fabry – conjointement avec le ministre de la Marine – s'inquiétaient des répercussions dans les territoires musulmans sous domination française d'une lutte victorieuse de l'Éthiopie contre l'agresseur italien⁵. Par ailleurs, dans un courrier rédigé par le chef de bataillon Armengaud, sous-chef du 2^e bureau de l'EMA, le colonel Fabry attirait l'attention de son collègue des Affaires étrangères sur l'intérêt pour la France que présenterait une rapide victoire de l'Italie, l'aide de cette dernière puissance en cas de conflit en Europe devant être réduite tant qu'elle serait engagée dans des opérations actives en Afrique⁶. Dès lors, les responsables militaires entreprirent de faciliter la tâche des Italiens. Au mois de juillet, la SE notait que « le représentant de la Marine italienne [paraissait] très sensible aux facilités accordées par le Gouvernement français aux unités italiennes, pour relâcher à Djibouti »⁷. Mais le meilleur moyen de réduire rapidement la résistance de l'Éthiopie résidait sans doute dans une réduction des importations de matériel de guerre en Éthiopie.

¹ SHD-M, 1BB 8/38, lettre du ministre de la Marine, probablement destinée au président du Conseil, 1^{er} septembre 1935.

² Souligné dans le texte.

³ SHD-M, 1BB 8/38, « Note – le conflit italo-abyssin et ses répercussions possibles », SE de l'EMGM, 9 septembre 1935, p. 14.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux à Monsieur le capitaine de frégate Du Tour, attaché naval à Londres », 23 septembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 30 septembre 1935.

⁵ SHD-M, 1BB 8/38, « Réunion du 11 septembre 1935 », p. 6-7 ; SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 26 septembre [1935] », p. 4.

⁶ SHD-AT, 7N 2520, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 19 juin 1935.

⁷ SHD-M, 1BB 2/188, « Note – Préparation de la conférence navale de 1935. Rapports franco-italiens », SE de l'EMGM, 18 juillet 1935.

À ce sujet, les autorités italiennes s'étaient élevées au mois de mai contre « l'intensification du commerce des armes vers l'Éthiopie via Djibouti »¹. D'un entretien qu'il eut avec André François-Poncet au printemps 1935, le général Loizeau conclut : « nous avons le plus grand intérêt à ne pas nous attarder à une interprétation stérile d'un Traité qui laisse d'ailleurs la porte ouverte à un accord avec l'Italie au sujet du trafic des armes vers l'Éthiopie »². Et le général Loizeau d'ajouter, citant sans doute l'ambassadeur de France à Berlin : « il serait désirable que [le ministère de] la [G]uerre exposât l'intérêt de l'accord franco-italien et les répercussions militaires graves d'un retournement de la politique italienne ». Cette suggestion fut suivie d'effet, et le 19 juin le ministre de la Guerre signait une lettre, préparée par le commandant Armengaud du 2^e bureau, traitant de cette question³. Dans cette lettre, le colonel Fabry commençait par rappeler à son collègue du Quai d'Orsay une démarche effectuée à la mi-mai par les autorités italiennes, et demeurée sans réponse, demandant que la France empêchât l'importation d'armes par l'Éthiopie à travers le territoire de Djibouti. Estimant que l'amitié transalpine était capitale dans l'hypothèse d'un conflit en Europe en raison de ses « immenses avantages militaires », le ministre suggérait d'interdire le trafic d'armes par Djibouti en utilisant le traité de 1930 encadrant ce trafic, en arguant de la « situation troublée » existant en Éthiopie.

Le 11 septembre, la sous-direction d'Afrique-Levant des Affaires étrangères répondit en refusant de donner suite à la proposition du ministre de la Guerre, tout en rappelant que le gouvernement, se fondant sur la « menace de guerre » existant entre l'Éthiopie et l'Italie, avait interdit l'exportation vers ces deux États de matériels de guerre produits en France⁴. Dans le même temps, le gouvernement promulgua un décret réglementant l'exportation de matériels d'armement produits en France⁵. En dehors de toute interprétation d'un traité international, l'EMA entreprit d'agir contre ce trafic d'armes. Ayant appris « que la maison Brandt s'apprêtait à fournir indirectement du matériel à l'Éthiopie », l'EMA, par la voix du général Bloch, « lui [...] transmi[t] l'ordre de s'abstenir ».

¹ SHD-M, 1BB 2/189, lettre de l'attaché naval près l'ambassade de France à Rome, probablement destinée à l'amiral Decoux, 20 mai 1935.

² SHD-AT, 7N 2917, « Compte-rendu » relatant une conversation entre le général Loizeau et l'ambassadeur François-Poncet, 2^e bureau de l'EMA, probablement rédigé par le lieutenant-colonel Gauché entre la mi-mai et la mi-juin 1935.

³ SHD-AT, 7N 2520, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 19 juin 1935 ; SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », 19 juin 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/201, lettre du président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, au ministre de la Marine, 11 septembre 1935.

⁵ MAE, C-Administrative, 419, « Décret et arrêté du 3 septembre 1935 relatifs à la réglementation de l'exportation du matériel de guerre ».

Sur ce point, il semble que la Marine partageait les sentiments de l'Armée. Dans une lettre à l'attaché naval à Rome, le contre-amiral Decoux écrivait : « nous avons eu tort de nous retrancher derrière des textes, et si nous avons laissé passer du matériel de guerre [sur la voie ferrée reliant Djibouti à l'Éthiopie], tout en ayant la prétention de cultiver l'amitié italienne, le moins qu'on puisse dire est que nous avons été quelque peu naïfs »¹. Il semblerait que l'action de l'EMA ait porté quelques fruits, puisqu'en août, selon le 2^e bureau de l'EMA, « la Suisse rest[ait] à peu près actuellement le seul pays d'Europe où l'Éthiopie [pût] s'approvisionner en matériel de guerre »². Par ailleurs, une fois la guerre italo-éthiopienne déclenchée, le Quai d'Orsay, s'il maintint la liberté du trafic d'armes par Djibouti et leva officiellement l'embargo sur les armes à destination de l'Éthiopie, n'en recommanda pas moins aux industriels français de ne pas ravitailler les armées du Négus³. Ceci ne pouvait que nuire fortement au Négus, dont les armées étaient essentiellement équipées, depuis plusieurs années, en matériel français⁴.

Conclusion

Tout au long de l'année 1935, les EMG entreprirent d'initier puis de développer la coopération sur le plan militaire – terrestre, aérien et, dans une mesure bien moindre, naval – avec l'Italie. Percevant le réarmement à outrance de l'Allemagne, les responsables de l'EMA et de l'EMGAA espérèrent beaucoup de la coopération italienne en cas de conflit européen. Les revendications coloniales italiennes, dans ce contexte, et tant qu'elles n'entraînaient pas un conflit européen auquel prendrait part la Grande-Bretagne, ne pouvaient choquer des généraux ayant contribué à l'établissement de l'autorité française dans les mandats du Levant – tels que les généraux Gamelin et Denain – ou ayant participé à la pacification du Maroc – tel que le général Georges. Bien davantage, elle leur apparut comme le moyen de satisfaire les ambitions frustrées, non seulement du fascisme, mais également de l'Italie d'Orlando, et d'insuffler ainsi une nouvelle vigueur à l'amitié entre Rome et Paris. Le traitement de la question italienne par les EMG illustre bien leur refus de considérer le système international à travers le prisme de la sécurité collective, incarnée par la SDN, et leur tendance à combiner réalisme stratégique et compréhension envers les ambitions de l'allié d'hier – et, on l'espérait, de demain. Ces analyses conduisaient les chefs militaires français à favoriser les projets

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 8 juin 1935.

² SHD-AT, 7N 2511, « La situation en Éthiopie », 2^e bureau de l'EMA, 6-12 août 1935.

³ SHD-M, 1BB 8/38, « Conversation de M. de Saint-Quentin avec le chef du cabinet militaire – 15 octobre 1935 ».

⁴ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 300.

italiens en Afrique, à condition, toutefois, que le prix à payer ne fût pas une rupture avec la Grande-Bretagne dont l'amitié demeurait l'objet d'une quête angoissée.

Figure n°1 : « Croquis N°I » et « Croquis N°II », l'un et l'autre « annexe[s] à la note du 11-9-35 », cartes figurant les itinéraires des forces armées yougoslaves (à l'est), françaises (au centre) et italiennes (à l'ouest) en cas d'intervention conjointe en Autriche, sans indication d'origine (SHD-AT, 7N 3449).





III. Entre Varsovie et Moscou : les EMG face aux incertitudes de l'Europe orientale

Introduction

L'année 1935 marqua l'apogée du rapprochement franco-soviétique initié au début des années 1930 et que Louis Barthou porta, en 1934, à son apogée¹. Au projet du lieutenant-colonel de Lattre d'un rapprochement conduit « avec prudence » en vue d'une coopération technique et militaire, se substitua progressivement l'élaboration d'une alliance, telle que la projetait Pierre Cot et des militaires soviétiques, et dont la première étape serait un pacte d'assistance mutuelle². La conclusion de ce pacte le 2 mai 1935, à Moscou, permettait d'envisager une stabilisation et un épanouissement des relations franco-soviétiques, ainsi qu'une participation de Moscou à la politique de sécurité et de paix en Europe. Cette signature avait été suivie quelques jours plus tard par la conclusion d'un pacte similaire entre Prague et Moscou. Toutefois, l'assistance soviétique à la Tchécoslovaquie agressée était conditionnée par le jeu préalable de l'assistance française, dans le cadre des accords franco-tchécoslovaques de 1924 et 1925. S'il est essentiellement un acte politique et diplomatique, un pacte d'assistance mutuelle a par définition des implications militaires. Les EMG sont donc éminemment concernés par la préparation, la conclusion et les suites de ce pacte. Si les sources sont abondantes en ce qui concerne l'EMA, il faut noter une grande rareté des documents concernant cette question, tant dans les archives de la Marine que de l'Armée de l'Air, pour la période 1935-1936. Il convient ici d'interroger les perceptions du pacte franco-soviétique par les responsables des EMG, dans ses implications politiques et militaires. Cette réflexion doit nécessairement prendre en compte les répercussions de la conclusion du pacte franco-soviétique sur les relations militaires franco-polonaises. De 1924 à 1933, les militaires avaient constamment agi, en réaction aux velléités des diplomates et des dirigeants politiques,

¹ DESSBERG Frédéric, *Le triangle impossible...*, *op. cit.* ; SOUTOU Georges-Henri, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », NARINSKI Mikhail, DU RÉAU Élisabeth, SOUTOU Georges-Henri et TCHOUBARIAN Alexandre (dirs.), *La France et l'URSS dans les années 30*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, p. 31-60 ; MELTZ Renaud, « Louis Barthou et Alexis Léger, un couple improbable au service de l'impossible alliance franco-soviétique », *Revue d'Europe centrale*, tome VII, n°2, 2^e semestre 1999, p. 1-36.

² DESSBERG Frédéric, *Le triangle impossible...*, *op. cit.*, p. 309 et 322-325.

en faveur du maintien de l'alliance franco-polonaise¹. En outre, il faut interroger les projets de l'EMA relatifs à l'érection d'un front oriental en cas de conflit franco-allemand. Il faut ici comprendre pour quelles raisons ce pacte fut perçu, paradoxalement, à la fois comme un renforcement et comme une menace pour le système d'alliances orientales de la France. Il est également nécessaire de s'interroger sur les suites pratiques du pacte en matière de coopération entre les deux armées – essentiellement entre les forces terrestres soviétiques et françaises.

A. Le pacte franco-soviétique : un atout militaire dans le jeu français ?

1. Les réticences initiales devant l'accentuation du rapprochement franco-soviétique

L'intérêt militaire du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique dépendait de deux variables : la nature et l'ampleur des forces militaires soviétiques disponibles pour agir en Europe ; la situation géopolitique de l'URSS en Europe. En 1935, de nombreux officiers des EMG doutaient que, sur ces deux plans, l'amitié soviétique constituât un avantage pour la France. Au printemps 1935, la position du 2^e bureau de l'EMA concernant l'opportunité de la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle avec l'URSS était toute de réserve hostile. Dans une note faisant le point sur les aspects juridiques, politiques et militaires de ce pacte, les commandants Armengaud et Malraison mentionnaient expressément le risque de voir la France, dupée par de fallacieuses promesses soviétiques, être entraînée dans un conflit européen dont l'URSS sortirait par un nouveau traité de Brest-Litovsk². Le 2^e bureau insistait d'ailleurs sur le risque pour la France de se « lier à un gouvernement qui [...] [avait] trahi [la France] en pleine guerre, ruiné [ses] petits épargnants, dont la doctrine tend[ait] à saper [les] institutions [françaises], et en particulier [l'] institution militaire, et dont il [était] notoire que la francophilie était toute d'opportunisme ».

Ces opinions n'étaient d'ailleurs pas isolées, et le colonel de Lattre, un des principaux promoteurs du rapprochement franco-soviétique dans les milieux militaires durant la première moitié des années trente, s'interrogeait ainsi à la même époque :

Que leur intérêt du moment pousse les Russes à rechercher comme un besoin primordial l'entente avec la France, c'est l'évidence même. Mais le caractère et les méthodes des

¹ SOUTOU Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise (1925-1933) ou comment s'en débarrasser ? », *Revue d'histoire diplomatique*, 1981/2-3-4, p. 295-348.

² SHD-AT, 7N 3131 et SHD-AT, 7N 3143, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935.

gens de Moscou [...] ne sont-ils pas faits pour laisser planer quelque doute ? Faut-il admettre qu'abstraction faite de tout calcul intéressé, les Russes d'aujourd'hui trouvent en eux-mêmes, dans leurs doctrines, leur sociologie et leur éthique, des raisons suffisantes de se rapprocher de la France ? Nous sommes plutôt tentés de penser le contraire¹.

Et le colonel d'explicitier cette opinion en démontrant l'opposition entre l'idéal chrétien imprégnant les peuples britannique, français et italien, d'une part, et l'« athéisme intégral [du] matérialisme historique » communiste, d'autre part – lequel était supposé présenter des « affinités [...] profondes » avec le « néo-paganisme germain » nazi. Sur le plan strictement militaire, le 2^e bureau concédait que la force militaire initiale de l'URSS était supérieure à celle de la Pologne². Mais il estimait que seule cette dernière était capable d'une action militaire immédiate sur les frontières orientales de l'Allemagne – soulageant ainsi rapidement une France en proie à une invasion allemande – et soutenait que l'armée polonaise, « mieux incorporée aux forces vives du pays, [paraissait] susceptible d'un effort durable, contrairement à l'armée russe ». Par ailleurs, l'action conjointe de la Pologne et de la Petite Entente était vue comme d'un meilleur rendement que celle de l'URSS.

Cependant, le 2^e bureau de l'EMA concédait que le pacte de mai 1935 comportait quelques gains pour la puissance française. La soustraction durable de l'URSS à l'influence allemande, permettant d'éviter la renaissance de l'entente de Rapallo, était le premier d'entre eux³. Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMA prévoyait au printemps 1935 que le pacte permettrait de favoriser la consolidation des liens unissant la France à la Petite Entente et de faire émerger un « bloc franco-slave » unissant ces deux entités à l'URSS. En conséquence, et malgré l'« attitude douteuse » de la Pologne, il apparaissait que le pacte franco-soviétique permettait « de boucler autour de l'Allemagne un corset de fer ». Faisant la synthèse de ces avantages et de ces inconvénients, le 2^e bureau estimait que l'alliance soviétique ne serait profitable qu'aux conditions suivantes : elle devait prendre la forme atténuée d'un pacte d'assistance mutuelle ; la compatibilité de ce pacte avec les accords de Locarno devait être garanties ; il devait être vu comme le complément, non le substitut, de l'alliance polonaise ; aucune convention militaire ne devait le prolonger. Cette dernière préconisation était de nature à vider de sa substance le projet d'« alliance », la conclusion d'une telle convention étant la condition d'une véritable alliance, sur le modèle de l'alliance franco-russe conclue en

¹ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 125-126.

² SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935.

³ SHD-AT, 7N 2521, « La situation politique et militaire en Europe », 2^e bureau de l'EMA, 10 février 1936, p. 22 ; SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935, p. 6.

1891-1894¹. Or cette convention militaire paraissait, tant au 2^e bureau de l'EMA qu'au colonel de Lattre, à rejeter, en raison essentiellement de l'absence de frontière commune germano-soviétique, laquelle entraînait *ipso facto* une inégalité dans les obligations incombant aux contractants et privait la France de toute liberté de décision concernant le choix du moment opportun pour agir contre l'Allemagne².

Comme le rappelle Isabelle Davion, le pacte conclu le 2 mai 1935 à Moscou ne constituait en aucun cas une « alliance militaire », mais une simple promesse d'assistance mutuelle valable pour cinq années³. Analysant ce pacte, le 2^e bureau relevait avec inquiétude que la France était tenue d'attaquer l'Allemagne dans le cas où celle-ci aurait précédemment agressé l'URSS, mais notait avec satisfaction que la nécessité d'obtenir l'accord préalable des garants du pacte rhénan de Locarno permettait de « freiner » cette attaque⁴. Là encore, il semble que cette position était en harmonie avec l'opinion du colonel de Lattre. Dès le printemps 1934, ce dernier estimait qu'« il ne s'agi[ssait] pas d'envisager une "alliance" avec la Russie », mais plutôt de « poursuiv[re] sans ralentissement [le rapprochement], de telle sorte qu'en cas de conflit avec l'Allemagne, [la France pût s'] assurer la neutralité bienveillante de l'URSS, entraînant d'ailleurs celle de la Turquie »⁵. Rappelant au printemps 1935 que la « conception initiale » du rapprochement franco-soviétique avait été dépassée par l'émergence d'un « projet de pacte d'assistance mutuelle, véritable alliance défensive », il estimait que « la prudence et l'habileté [étaient] de commande », jugeant que « des engagements insuffisamment réfléchis pourraient engager dangereusement [la France] »⁶. Celle-ci ne devait cependant pas risquer de « ruiner brusquement les heureux efforts [fournis depuis 1932] » en infligeant à Moscou « la déception d'un recul ou d'une trop longue indécision ».

La position du général Gamelin concernant les possibilités militaires qu'offrait le concours soviétique en cas de conflit fut exposée de façon synthétique dans la note qu'il rédigea le 6 avril 1935, destinée au ministre de la Guerre – également transmise à l'EMGM⁷. En premier lieu, il affirmait qu'« en ce qui concern[ait] une guerre contre l'Allemagne, la

¹ GIRAULT René, « Les relations franco-soviétiques à la veille de la Seconde Guerre mondiale : bilan des années 1937-1940 », *Revue des études slaves*, tome 50, fascicule 3, 1977, p. 420.

² SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935, p. 16-17 ; DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 161.

³ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 643.

⁴ SHD-AT, 7N 3131, « Analyse et commentaire du traité d'assistance mutuelle franco-soviétique du 2 mai 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 5 mai 1935.

⁵ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 161.

⁶ *Ibid.*, p. 126.

⁷ SHD-M, 1BB 8/38, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935.

Pologne [était] le seul pays qui, sur terre, [pût] être d'une aide vraiment efficace immédiatement ». Le refus de la Pologne de laisser les troupes soviétiques emprunter son territoire grevait d'une lourde hypothèque le concours militaire soviétique, qui ne pourrait être, dans cette hypothèse, qu'essentiellement aérien. Une intervention militaire terrestre soviétique au cœur de l'Europe ne pourrait, toujours en cas de refus polonais, être que très restreinte : passage par la Lituanie et la Lettonie pour attaquer la Prusse orientale et par la Roumanie pour porter assistance à la Tchécoslovaquie. Le chef d'EMG de l'Armée concluait donc que l'aide soviétique serait surtout indirecte : garanties données à la Pologne et à la Roumanie, ravitaillement de ces deux puissances, liberté de passage dans les Dardanelles, sécurisation des territoires sous mandat du Levant.

Aussi le général Gamelin rappelait en mars 1936 que selon lui le rapprochement avec Moscou ne se justifiait que dans le cadre plus large de la politique française en Europe centrale et orientale¹. Il semble que, concernant la question du rôle de l'URSS dans une coalition alliée, l'opinion du général Gamelin n'ait pas varié depuis 1934². Les souvenirs du général Loizeau mettent en cause les généraux Gamelin et Colson, les accusant d'avoir saboté le rapprochement militaire franco-soviétique en 1935³. Si l'on en croit ses écrits, les généraux Gamelin et Colson refusèrent de lire le rapport qu'il rédigea de retour de mission en Russie à l'automne 1935 et ne le communiquèrent pas au ministre Fabry. Pourtant, le journal de marche du colonel Fabry mentionne à la date du 7 octobre 1935, alors que la crise anglo-italo-éthiopienne battait son plein, une intervention du général Loizeau, retour d'URSS, lors de la conférence journalière réunissant autour du ministre ses principaux collaborateurs⁴. Si l'on se fie à l'ampleur des notes prises par l'officier responsable de la tenue du journal de marche, on peut en déduire que cet exposé dura au minimum une dizaine de minutes. Partant, rien n'empêchait le ministre de demander à ses subordonnés le rapport écrit du général Loizeau, dont il eut, en tout cas, nécessairement connaissance.

Au premier semestre 1935, l'EMGM était partagé au sujet du développement des relations franco-soviétiques. Une note du 2^e bureau de l'EMGM datée d'avril 1935 rappelait que l'action de la Marine russe en Baltique pendant la guerre de 1914-1918 avait été presque

¹ CARAN, 351 AP/3, « Réunion du Conseil supérieur de la guerre – 9 mars 1936 ».

² SHD-AT, 7N 3558, « Positions générales de l'Armée française », note manuscrite dictée par le général Gamelin, juin 1934 ; SHD-AT, 1K 224/8, note manuscrite du général Gamelin datée du 20 décembre 1933 et « Position générale de l'Armée française », janvier 1934.

³ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 208-215.

⁴ SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », 7 octobre 1935.

nulle, et n'avait pas gêné sérieusement le contrôle allemand sur cette mer¹. En 1935, une action navale soviétique ne pourrait qu'être encore réduite par rapport à ce précédent, du fait de la vétusté des bâtiments, de la grave faiblesse des chantiers navals, du bas niveau d'instruction des officiers et des marins, des amputations territoriales infligées à la Russie soviétique et qui la privaient d'un accès large sur la Mer Baltique. Jugeant la situation politique générale au même moment, le contre-amiral Decoux émettait une opinion plus équilibrée : il admettait qu' « il [était] bien certain que l'on [devait] hésiter avant de conclure avec les Soviets des arrangements précis » mais affirmait plus loin qu' « il n'[était] plus possible de ne pas tenir compte du bloc conservateur qui tend[ait] à se constituer : les trois Baltes – l'URSS – Pacte Balkanique – Petite Entente, que viendrait compléter l'Italie et la France »². Cette orientation n'était pas isolée, bien que probablement pas majoritaire. Le commandant Carsalade du Pont, conférencier à l'EGN, professa des opinions similaires dès le printemps 1934³.

L'EMGAA émettait pour sa part de très sérieuses réserves, au début de l'année 1936, sur la valeur de l'appoint que pourrait constituer la flotte aérienne soviétique pour une coalition de puissances européennes⁴. La 2^e section de l'EMGAA, évaluant l'aviation militaire soviétique, considérait alors « que la quantité a[vait] été souvent obtenue au détriment de la qualité » et ajoutait que le nombre d'appareils en réserve était très faible. À cela s'ajoutaient la « déficience des cadres » des forces aériennes – « tare spécifique du régime communiste dans toutes les branches de l'activité civile et militaire » générant également « l'impossibilité [...] de disposer en nombre suffisant de spécialistes et d'ingénieurs compétents » pour l'industrie aéronautique – et l' « insuffisance des moyens de production ». Le fait que les convictions politiques entraient en ligne de compte lors du recrutement et de la promotion des officiers était également jugé comme nuisible à la qualité de l'encadrement. Pour résumer, le rédacteur affirmait que « la brillante façade cach[ait] des lacunes sérieuses ». Paradoxalement, il était précisé en conclusion que l'aide aérienne soviétique demeurait d'une grande importance, car « l'URSS [était] devenue une puissance aérienne de premier rang », possédant « une aviation militaire puissante », capable de bombarder l'Allemagne, à condition de disposer de terrains en France ou en Tchécoslovaquie.

¹ SHD-M, 1BB 2/115, « Note sur l'éventualité d'un conflit germano-russe », 2^e bureau de l'EMGM, 2 avril 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 30 mars 1935.

³ BURIGANA David, « Le rapprochement naval franco-soviétique : les missions Sivkov et Mouklévitch (1934) », *Revue historique des Armées*, 1999/1, n°214, p. 102-103.

⁴ SHD-A, 2B 100, « Situation de l'aéronautique soviétique », 2^e section de l'EMGAA, début 1936.

Cependant, un autre rapport de la 2^e section de l'EMGAA concluait, de l'examen des forces et du potentiel aéronautique soviétiques au début de l'année 1936 qu' « il sembl[ait] que [...] les forces aériennes de l'URSS, impressionnantes par le nombre, ne [fuss]ent pas en mesure de fournir un effort prolongé dans un conflit de longue durée avec une grande puissance européenne »¹. Ces évaluations tranchaient nettement avec les conclusions du rapport du chef de la 3^e section, le lieutenant-colonel Romatet, qui, de retour des grandes manœuvres de l'Armée Rouge de l'automne 1935, louait l'aviation de bombardement soviétique, le « personnel très entraîné, très discipliné, et d'un moral très élevé », et une « industrie [aéronautique] en plein essor et déjà pourvue de moyens puissants »². En conséquence, il estimait que l'aviation militaire soviétique « ne tardera[it] pas à se placer aux tous premiers rangs des aviations militaires mondiales ».

2. *Les doutes sur la fiabilité de Varsovie : le pacte de non-agression germano-polonais du 26 janvier 1934 et ses conséquences*

La capacité de l'Union soviétique à intervenir en Europe centrale en application du pacte d'assistance mutuelle dépendait, en grande partie, de la position qu'adopterait la Pologne³. Si l'hypothèse de base était fondée sur l'alliance franco-polonaise datant du début des années vingt, une hypothèse opposée – la Pologne se joignant à l'Allemagne – était également envisagée à l'EMA en 1934-1935, ainsi que l'éventualité d'une neutralité stricte de Varsovie⁴. Cette situation résultait d'une lente dégradation des relations entre la France et son alliée de l'Est européen. Durant la décennie 1924-1934, les relations entre Paris et Varsovie avaient été marquées par l'ambiguïté, responsables politiques et diplomatiques français œuvrant à une mise en sommeil de l'alliance, en dépit du prix attaché par l'EMA au contrepoids polonais en cas de conflit avec l'Allemagne⁵. Par ailleurs, la politique du colonel

¹ SHD-AT, 7N 3178, « Situation de l'aviation soviétique en début de 1936 », note vraisemblablement rédigée à la 2^e section de l'EMGAA, mars 1936, p. 11.

² SHD-AT, 7N 3183, « Mission du Général Loizeau en URSS – Aviation – Lt-Cel Romatet », automne 1935, p. 22.

³ SHD-AT, 7N 3024, « Note au sujet de l'appui qui pourrait être demandé éventuellement à l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 21 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935, p. 9.

⁴ SHD-AT, 7N 3024, « Note au sujet de l'appui qui pourrait être demandé éventuellement à l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 21 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935, p. 4 ; DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 161 ; DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques dans la politique de sécurité française entre les deux guerres*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenue en l'Université Paris-IV Paris-Sorbonne, p. 608.

⁵ SOUTOU Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise... », *op. cit.*, p. 295-348.

Beck, ministre des Affaires étrangères polonais depuis 1932, et en particulier la conclusion d'un pacte de neutralité avec Berlin le 26 janvier 1934 suivie d'une intense campagne de propagande contre la Tchécoslovaquie, inquiétait très sérieusement de nombreux responsables militaires français, qui craignaient en particulier qu'une convention militaire secrète ait accompagné la signature du pacte de non-agression, visant au partage de la Tchécoslovaquie ou permettant au Reich de s'en prendre à la Lituanie¹.

En 1935, les renseignements qui parvenaient au 2^e bureau de l'EMA – échange d'officiers et de policiers stagiaires, exportation de matériel d'artillerie allemand vers la Pologne, visites réciproques d'industriels et de responsables d'organisations de jeunesse, condamnations de juifs polonais ayant tenu des propos hostiles au chancelier allemand, extrême modération de la presse polonaise envers Berlin – dénotaient un développement notable des relations polono-allemandes². Au niveau des 2^{es} bureaux et SR français et polonais, la collaboration, qui avait connu une période faste en 1933 et jusqu'en février 1934, fut mise en sommeil à partir du printemps 1934³. La responsabilité de ce délitement semble avoir été partagée⁴.

De nombreux diplomates, notamment Alexis Léger, accordaient créance à l'hypothèse d'une alliance secrète germano-polonaise – ce que déplorait vivement Léon Noël, ambassadeur à Varsovie à partir du printemps 1935⁵. Le renseignement transmis au mois de février 1935 par l'ambassadeur de France à Berlin est exemplaire des informations que recevait alors Paris⁶. André François-Poncet fit en effet parvenir au Quai d'Orsay un compte-rendu d'une conversation entre le chancelier allemand et un proche du général Ludendorff, tout en émettant quelques réserves sur son authenticité. Ce document prêtait à Hitler le projet d'une conquête des vastes espaces russes avec le soutien de la Pologne. En mars 1935, le contre-amiral Decoux, considérant l'émergence d'un « bloc conservateur » de puissances capables de faire obstacles aux visées révisionnistes de l'Allemagne, n'y incluait pas la

¹ SHD-AT, 7N 3015, « Plan de renseignement pour 1934-1935 », section Orient du 2^e bureau de l'EMA, probablement rédigé en septembre 1934 ; DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 605-608 ; DULONG DE ROSNAY Henri (sous-lieutenant), *Le renseignement français en Pologne pendant l'Entre-deux-guerres*, École spéciale militaire, mémoire pour le séminaire d'histoire préparé sous la direction d'Olivier Forcade, 1999, p. 66.

² DULONG DU ROSNAY Henri (sous-lieutenant), *Le renseignement...*, *op. cit.*, p. 64-65 ; SHD-AT, 7N 3015, « Renseignement[s] », BENE, 23 janvier et 27 février 1935.

³ DULONG DU ROSNAY Henri (sous-lieutenant), *Le renseignement...*, *op. cit.*, p. 81-84.

⁴ SHD-AT, 7N 3006, « Coopération des SR français et polonais », 2^e bureau de l'EMA, 15 mai 1935.

⁵ NOËL Léon, *Polonia Restituta, la Pologne entre deux mondes*, Paris, Publications de la Sorbonne/Institut d'Études Slaves, 1984, p. 101.

⁶ MAE, PAAP 217/13, lettre de l'ambassadeur de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 6 février 1935.

Pologne¹. À la même époque, le cabinet du ministre de la Marine relevait que « dans le domaine naval, comme dans le domaine politique, la Pologne [tendait], de plus en plus, à se séparer de la France »². Dans une note sur les projets allemands en Europe centrale rédigée en août 1935, le chef d'escadron de Mierry, chef de la section allemande du 2^e bureau, envisageait comme très probable une coopération germano-polonaise en vue de conduire une opération militaire visant à disloquer la Tchécoslovaquie³.

Les doutes quant à la fidélité de Varsovie à l'alliance française ne se développaient pas seulement sur les rives de la Seine. À l'automne 1935, le chef de l'armée roumaine exprima aux représentants de l'EMA sa conviction qu'en cas de conflit, la Pologne tenterait dans un premier temps de maintenir sa neutralité et opérerait pour l'URSS ou l'Allemagne dans un second temps, en fonction de l'issue des premiers affrontements⁴. Par ailleurs, il estimait que, dans le cas particulier d'un conflit germano-tchécoslovaque, la Pologne se rangerait aux côtés de Berlin. Le sous-chef de l'EMG italien fit de son côté part au général Schweisguth de sa conviction qu'existait une « collusion de l'Allemagne et de la Pologne en vue de dépecer d'abord la Tchécoslovaquie »⁵. Évaluant à l'été 1935 les possibilités d'un « bloc anti-allemand » de vaincre militairement l'Allemagne, le *War Office* ne compta pas la Pologne dans les puissances composant cette alliance⁶. Tout cela autorisait le lieutenant-colonel Gauché à écrire, dans une note datée de janvier 1936, que « depuis 1934, la politique extérieure de la Pologne, souvent déconcertante et parfois suspecte [avait] pu créer un doute sur la solidité de l'alliance [franco-polonaise] » et à craindre qu'en cas de conflit germano-soviétique, la Pologne ne se trouvât dans le camp opposé à la France⁷. Au mois de juillet 1936, enfin, un officier du 2^e bureau de l'EMA notait que l'accord austro-allemand du 12 juillet 1936 constituait le premier pas d'une reconstitution d'un vaste bloc en Europe centrale, analogue à la Triplice, auquel pourrait éventuellement se joindre la Pologne⁸.

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre de l'amiral Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 30 mars 1935.

² SHD-M, 1BB 8/22, lettre du ministre de la Marine au ministre des Affaires étrangères, 1^{er} avril 1935.

³ SHD-AT, 1NN 63, « Note sur les projets allemands en Europe centrale », 2^e bureau de l'EMA, 18 août 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, mémento du 7 octobre 1935 ; CARAN, 351 AP/4, « Rapport du commandant Petibon, de l'état-major du général Gamelin, au sujet des conversations qu'il a eues pendant son séjour en Roumanie [...] », état-major du vice-président du CSG, 29 octobre 1935.

⁵ CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de la 4^e division suisse du 1^{er} au 5 septembre 1935 », général Schweisguth, 10 septembre 1935, p. 15.

⁶ PRO, WO, 190/344, « Notes on probable military results of a war between Germany and the anti-German Bloc (France, Russia, Italy, Czeco-Slovakia) », War Office, Directorate of Military Operations and Intelligence, 25 juillet 1935.

⁷ SHD-AT, 7N 3015, « Armements polonais », 2^e bureau de l'EMA, 29 janvier 1936.

⁸ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur l'accord austro-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 15 juillet 1936.

3. *L'espoir d'un renouveau des relations franco-polonaises au lendemain du décès du maréchal Pilsudski*

Le décès du maréchal Pilsudski et la formation d'un nouveau gouvernement à Varsovie suscitèrent de nombreux espoirs au sein des milieux gouvernementaux français et tchécoslovaques, ainsi qu'à l'ambassade de France à Varsovie¹. L'EMA les partageait. Dans une note datée de janvier 1936, le chef du 2^e bureau de l'EMA notait que les relations entre les états-majors polonais et français s'étaient améliorées depuis le décès du maréchal Pilsudski intervenu au printemps 1935². En mai 1935, quelques jours après la signature du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique, l'attaché militaire polonais assurait le chef du 2^e bureau de l'EMA que l'ennemi principal de la Pologne était l'Allemagne, et que Varsovie entendait rester fidèle à l'alliance française³. En août 1935, un général polonais en visite en France affirma que la puissance militaire soviétique étant du « bluff », le principal ennemi de la Pologne demeurait l'Allemagne – qui refusait de reconnaître l'intangibilité des frontières germano-polonaises⁴. Par ailleurs, alors que les échanges entre les 2^{es} bureaux français et polonais avaient été fortement réduits en 1934, d'abord du fait des Français, puis des Polonais, qui avaient annulé une rencontre prévue pour décembre 1934, ils reprirent au cours de l'année suivante⁵. L'année 1935 vit, en effet ces échanges reprendre progressivement dans des conditions satisfaisantes⁶. Malgré l'attitude relativement réservée des Polonais, le général Colson envoya des lettres très chaleureuses aux chefs de l'armée polonaise, ce qui dénote le souci du chef de l'EMA de renforcer les relations avec l'état-major de Varsovie⁷. Dès l'été, et surtout à partir de l'automne 1935, le 2^e bureau releva une évolution favorable de l'opinion publique et de la politique polonaises par rapport à la France, malgré le maintien à la tête de la diplomatie de Varsovie du colonel Beck, jugé hostile à Paris⁸. Au mois de février 1936, une longue synthèse établie par le 2^e bureau estimait que si l'Allemagne avait sans doute essayé

¹ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 629-638.

² SHD-AT, 7N 3015, « Armements polonais », 2^e bureau de l'EMA, 29 janvier 1936 ; SHD-AT, 7N 2512, compte-rendu de déclarations du maréchal Toukhatchevski, 2^e bureau de l'EMA, 21 janvier-3 février 1936.

³ SHD-AT, 7N 3015, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, 11 mai 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 3032, « Visite en France du Général Bortnowski de l'Armée Polonaise – Rapport du capitaine Lelaquet », 2^e bureau de l'EMA, 7 août 1935, p. 6.

⁵ SHD-AT, 7N 3032, « Coopération des SR français et polonais », 2^e bureau de l'EMA, 15 mai 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 2683, dossier 3, « Liaisons 1935 » ; CARAN, 351 AP/2, mémento du 21 juin 1935.

⁷ SHD-AT, 7N 3015, lettre du général Colson au général Gasiorowski, 11 juin 1935 ; SHD-AT, 7N 3015, lettre du général Colson au colonel Bleszynski, 18 novembre 1935.

⁸ SHD-AT, 7N 3032, « Visite en France du Général Bortnowski de l'Armée Polonaise – Rapport du capitaine Lelaquet », 2^e bureau de l'EMA, 7 août 1935 ; SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement[s] – Pologne », SR de l'EMA, 10 et 23 octobre 1935 ; SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – A/S de la situation en Pologne », SR de l'EMA, 25 octobre 1935, et « Pologne – M. Beck, la Pologne et l'Allemagne », SR de l'EMA, 19 décembre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/39, « CRR – Situation européenne – Colonel Roux chef EMA2-SR », 15 janvier 1936.

d'attirer la Pologne dans son orbite, cette manœuvre avait échoué, l'arrivée au pouvoir du maréchal Rydz-Smigly, consécutive au décès du maréchal Pilsudski, représentant un facteur favorable à l'entente franco-polonaise¹.

Il semble que les soupçons envers la politique polonaise aient été plus durables à l'EMGM. Au mois de juin 1936, les amiraux Durand-Viel et Abrial accordèrent quelque crédit à une information de presse mentionnant la réorganisation de l'armée polonaise sous direction allemande et le passage d'importantes commandes de matériel d'armement par cette armée aux industries allemandes². Dans le même ordre d'idée, le contre-amiral Decoux, commentant pour l'amiral Abrial les négociations consécutives au coup de force en Rhénanie, envisageait le 15 mars 1936 comme politique possible pour la France de « fermer le cercle France-Italie-Petite Entente-Entente Balkanique-Soviets », ce qui dénote une différence d'appréciation certaine avec l'Armée³. Rapportant au milieu du mois de juillet suivant les résultats de la conférence de Montreux sur le statut des Détroits, le chef de la SE estimait que cette conférence était « favorable » à la France car le traité qui en était issu « scell[ait] le rapprochement anglo-soviétique »⁴. Et l'amiral d'ajouter : « le facteur soviétique vaut ce qu'il vaut ; il est cependant un facteur considérable sur lequel à tort ou à raison la France a misé ». Dans cette même lettre, il comprenait toujours la Pologne comme faisant partie d'un éventuel « bloc » se constituant autour de l'Allemagne.

Le concours polonais en cas de conflit franco-allemand étant souhaité à l'EMA, comme seul capable de distraire des frontières occidentales de l'Allemagne de nombreuses unités dès les premiers jours d'un conflit, il semble que l'espoir d'un raffermissement des liens franco-polonais ait, à la fin de l'année 1935 et au début de l'année 1936, poussé l'EMA à accroître ses réticences envers le pacte franco-soviétique, sa ratification et sa prolongation par des conversations militaires⁵.

4. *L'impossible triangle stratégique France-Petite Entente-URSS*

¹ SHD-AT, 7N 2521, « La situation politique et militaire en Europe », 2^e bureau de l'EMA, 10 février 1936, p. 21-22 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Note au sujet du Traité Franco-Soviétique », 21 février 1936.

² SHD-AT, 7N 3015, dépêche de l'agence de presse Prior, 10 juin 1936, transmise par l'amiral Abrial au général Georges.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée au vice-amiral Abrial par le contre-amiral Decoux », 15 mars 1936.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, lettre de l'amiral Decoux, probablement destinée à l'amiral Abrial, 17 juillet 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935, p. 7 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 10 février 1936.

Par ailleurs, l'espoir d'une consolidation d'un bloc comprenant la France, la Petite Entente et l'URSS semblait également, à partir du second semestre 1935, ne pas devoir se concrétiser. Dans son évolution vers l'URSS – signature le 16 mai 1935 d'un pacte d'assistance mutuelle soviéto-tchécoslovaque – Prague resta isolée au sein de la Petite Entente. Des informations contradictoires parvinrent à Paris en 1935 en ce qui concernait la possibilité de voir la Roumanie autoriser l'Armée Rouge à traverser son territoire en cas de guerre. D'une part, l'ambassadeur de France à Moscou rapporta à l'été 1935 que le chef de la diplomatie roumaine Titulescu envisageait sérieusement de négocier cette autorisation – les pourparlers et négociations durèrent, en effet, de l'été 1935 à l'été 1936¹. À l'automne 1935, le 2^e bureau de l'EMA constatait que « depuis deux années, les relations russo-roumaines [s'étaient] sensiblement améliorées » et notait qu' « il [[était] effectivement question de la signature prochaine d'un pacte entre les deux pays » tout en observant que la question de la Bessarabie – territoire roumain revendiqué par Moscou – constituait un obstacle non négligeable à l'aboutissement des négociations². D'autre part, le général Schweisguth et le 2^e bureau de l'EMA étaient conscients des fortes réticences auxquelles se heurtait le projet de pacte roumano-soviétique chez les chefs militaires et les élites politiques de Roumanie³. En ce qui concernait la Yougoslavie, il apparaissait à la fin de l'année 1935 et au début de l'année 1936 qu'aucun rapprochement avec l'URSS n'était possible⁴.

Au mois de janvier 1936, le commandant Armengaud envisageait donc avec appréhension la ratification du pacte⁵. Rappelant que l'Allemagne avait pris position contre ledit pacte, aussi bien par voie de presse que de façon officielle, arguant de sa supposée incompatibilité avec les accords de Locarno, il craignait que la ratification du pacte ne fût prétexte à la proclamation de la remilitarisation de la Rhénanie. Par ailleurs, cette ratification contrarierait l'évolution jugée positive de la politique polonaise depuis le décès du maréchal

¹ MAE, PAAP, 89/37, télégramme de l'ambassadeur de France à Moscou au ministre des Affaires étrangères, 11 juin 1935 ; IORDACHE Nicolae, *La Petite Entente et l'Europe*, Genève, Institut universitaires des hautes études internationales, « Publications de l'Institut universitaire de hautes études internationales », n°52, 1977, p. 245-249 ; LUNGU Dov, *Romania and the Great Powers, 1933-1940*, Durham/Londres, Duke UP, 1989, p. 59-65.

² SHD-AT, 7N 2511, renseignement sur les orientations de la politique étrangère de la Pologne, 2^e bureau de l'EMA, 8-14 octobre 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, mémorandum du 7 octobre 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Relations roumano-soviétiques », 2^e bureau de l'EMA, 17-23 décembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2512, « Rapprochement roumano-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 7-13 janvier 1936 ; SHD-AT, 7N 2512, renseignements sur les débats de politique étrangère en Roumanie, 2^e bureau de l'EMA, 10-16 mars 1936 ; IORDACHE Nicolae, *La Petite Entente...*, *op. cit.*, p. 248-250.

⁴ SHD-AT, 7N 2511, « Attitude de la Yougoslavie à l'égard de l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 2-16 décembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2512, « Attitude à l'égard de l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 18-24 février 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur les répercussions possibles du pacte franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, juin 1936, p. 3.

Pilsudski. Enfin, la Belgique, de crainte d'être entraînée dans un conflit à la suite de Moscou et de Paris, pourrait être tentée d'évoluer vers la neutralité. Le commandant Armengaud estimait que les risques qu'entraîneraient pour la France la ratification du pacte seraient fortement accrus si des conversations militaires franco-soviétiques suivaient cette ratification.

B. La coopération militaire avec l'Armée Rouge

1. Un environnement peu favorable au développement de la collaboration militaire franco-soviétique, conduite essentiellement par l'EMA

Avant que d'entamer ici l'examen de la nature, des modalités et des résultats de la coopération militaire entre les armées soviétique et française en 1935, il faut mentionner les réserves exprimées à plusieurs reprises par le président du Conseil Pierre Laval au sujet de cette coopération, malgré l'engagement pris par lui à Moscou de proposer au Conseil des ministres l'ouverture de conversations militaires¹. Ces réticences étaient d'ailleurs partagées par nombre de responsables politiques, notamment Édouard Daladier². Retour de Rome, le général Gamelin rendit compte le 1^{er} juillet au chef du gouvernement de sa mission, lequel « prescri[vit] sinon de freiner avec la Russie, du moins de ne pas travailler avec elle sur le plan des grades élevés de l'Armée »³. Il semble que l'envoi du général Loizeau aux grandes manœuvres soviétiques n'ait pas été sans susciter chez le président Laval quelque réticence, et il recommanda à ce sujet au début du mois de juillet « une prudente réserve »⁴. Plus solennellement, il fit le 21 novembre 1935 un exposé de politique étrangère devant le HCM, au cours duquel il exposa son souci d'apaiser l'Allemagne en concluant avec elle un pacte de non-agression afin d'atténuer ou de supprimer l'« oblig[ation pour] les Français [de] se porter au secours de la Russie si elle [était] attaquée »⁵. Par ailleurs, la lettre du général Maurin au ministre des Affaires étrangères datée du 29 mai 1935, s'enquérant de l'avis du ministre des Affaires étrangères Laval concernant l'établissement d'« une liaison régulière entre les deux états-majors » français et soviétique, demeurait à l'été 1936 sans réponse – au moins formelle⁶.

¹ SOUTOU Georges-Henri, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », NARINSKI Mikhail *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*, p. 56.

² DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 642.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 1^{er} juillet 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, memento du 2 juillet 1935.

⁵ SHD-AA, 1B 3, « Séance du Haut Comité Militaire du 21 novembre 1935 », 22 novembre 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 3143, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères datée du 29 mai 1935 et « Note sur les relations militaires avec l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, sans date (probablement juin 1935) ; SHD-AT, 7N 3186, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères datée du 29 mai 1935 ;

Si les premiers contacts entre les marines française et soviétique furent d'une exécrable fraîcheur et tournèrent court dès 1934 – et pas nécessairement du seul fait de l'EMGM –, on ne saurait en dire autant des rapports entre les deux armées de terre¹. Du début de l'année 1934 à l'été 1936, le chef de la section Orient du 2^e bureau était le commandant Malraison, dont les chefs relevaient la « grande sûreté de jugement » et le « souci constant d'objectivité », et qui était spécifiquement chargé des questions russes². Il était, à ce titre, chargé d'établir les fiches de synthèse des renseignements concernant l'Armée Rouge et l'URSS pour le « rapport du ministre – principaux renseignements recueillis sur les armées étrangères », établi chaque semaine par le 2^e bureau. Quelles que furent les appréhensions et les réticences du 2^e bureau de l'EMA concernant un rapprochement politique et militaire avec l'URSS, il suivait avec attention l'évolution de l'armée soviétique. Il était, en effet, nécessaire de compenser le tarissement de la source polonaise. Un accord passé en 1926 entre les 2^{es} bureaux français et polonais instituait une liaison semestrielle et prévoyait que les investigations en URSS étaient dévolues au service de renseignement polonais – chargé ensuite de transmettre les résultats de ses investigations au 2^e bureau de l'EMA³. Or en 1934-1935, cette liaison entre les 2^{es} bureaux ne fonctionna que très imparfaitement.

2. *Le développement de l'Armée Rouge en 1935 et les premières propositions soviétiques*

Dans son rapport hebdomadaire, le 2^e bureau de l'EMA relevait, souvent par la plume du commandant Malraison, le développement quantitatif et qualitatif de l'Armée Rouge : accroissement de la portée de l'artillerie et augmentation du nombre de grandes unités en janvier 1935⁴ ; amélioration de la formation des réserves (instruction au tir et à la défense antiaérienne, instruction de marins réservistes)⁵ ; mesures visant à l'amélioration du fonctionnement du réseau ferré⁶ ; augmentation de l'équipement matériel et amélioration de l'emploi tactique des petites unités⁷ ; production aéronautique annuelle de 1800 avions et

SHD-AT, 7N 3697, « Conventions et accords militaires liant la France à la Belgique, la Pologne, les États de la Petite Entente, l'Italie, la Grande-Bretagne et l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 22 juin 1936, p. 4.

¹ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 159-160 ; BURIGANA David, « Le rapprochement naval franco-soviétique... », *op. cit.*, p. 91-107 ; DESSBERG Frédéric, *Le triangle impossible...*, *op. cit.*, p. 326.

² SHD-AT, 14 Yd 108, dossier administratif du général Georges Ludovic Malraison.

³ SHD-AT, 7N 3006, « Coopération des SR français et polonais », 2^e bureau de l'EMA, 15 mai 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 2510, fiche sur la modernisation de l'artillerie soviétique, 2^e bureau de l'EMA, 11-17 janvier 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2510, fiche sur l'Osoavikhim, 2^e bureau de l'EMA, 17-24 janvier 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 2510, fiche sur la réorganisation du Commissariat aux Chemins de fer, 2^e bureau de l'EMA, 30 avril-6 mai 1935.

⁷ SHD-AT, 7N 2511, compte-rendu de manœuvres soviétiques, 2^e bureau de l'EMA, 6-12 août 1935.

8000 moteurs¹ ; contrôle des compétences professionnelles des officiers au moyen d'un examen oral² ; augmentation du budget militaire, des effectifs et de la part des unités d'active par rapport aux unités de milice dans l'Armée Rouge³. Au début de l'année 1936, le 2^e bureau de l'EMA notait que le rétablissement des grades dans l'Armée Rouge, s'ajoutant à l'exaltation patriotique en vigueur depuis 1934, aux avantages matériels conséquents attribués aux cadres militaires et à la forte augmentation des soldes des officiers étaient « susceptibles d'augmenter la valeur morale de l'Armée Rouge »⁴.

De son côté, le général Bloch affirma devant le CSG le 15 janvier 1936 que « le pays étranger, qui parai[ssait alors] le plus en avance [en matière de véhiculés blindés était] la Russie »⁵. Les conférences faites par le commandant Malraison devant divers auditoires – saint-cyriens, auditeurs de l'ESG et du CHEN – dénotaient un souci de faire la part des diverses propagandes – valorisante ou dépréciative – dans la perception en Europe occidentale du développement du potentiel militaire soviétique⁶. S'il reconnaissait l'importance des moyens matériels et des effectifs dont disposait l'Armée Rouge, à tel point qu' « il import[ait] de ne pas l'avoir contre soi » en cas de conflit, il relevait également la médiocrité des cadres formés en majorité après la révolution bolchevique et la difficulté de maintenir au niveau quantitatif et qualitatif initial les effectifs au cours d'un conflit.

Au cours de l'année 1935 et du premier semestre 1936, les représentants de l'URSS multiplièrent les pressions et les incitations à entrer dans la voie de conversations militaires. Dès le mois de mai 1935, le général Venzov, attaché militaire d'URSS à Paris, approcha l'EMA, en suggérant qu'un contact entre les deux états-majors fût établi « comme suite aux récents accords »⁷. Le sujet fut de nouveau abordé par l'ambassadeur et l'attaché militaire soviétiques à la fin du mois de juin devant le colonel Fabry⁸. La certitude acquise par la SR

¹ SHD-AT, 7N 2511, renseignement sur l'industrie aéronautique soviétique, 2^e bureau de l'EMA, 22-28 octobre 1935.

² SHD-AT, 7N 2511, renseignement sur la réorganisation du corps des officiers soviétique, 2^e bureau de l'EMA, 19-26 novembre 1935.

³ SHD-AT, 7N 2512, compte-rendu de déclarations du maréchal Toukhatchevski, 2^e bureau de l'EMA, 21 janvier-3 février 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 2506, « URSS – Attribution de grades aux officiers de l'Armée Rouge », 2^e bureau de l'EMA, novembre-décembre 1935, p. 8-9.

⁵ SHD-AT, 1N 36, « Réunion d'étude du Conseil supérieur de la Guerre du 15 janvier 1936 – Exposé sur les matériels », général Bloch.

⁶ SHD-AT, 7N 3139, conférences du commandant Malraison : « Conférence sur l'armée soviétique (École de Guerre) », 22 janvier 1936 ; « L'armée soviétique – Conférence à faire le 15 mai 1936 à l'École Spéciale Militaire » ; « Les armées de l'Europe orientale (Conférence à l'École de Guerre Navale) », 22 mai 1936.

⁷ SHD-AT, 7N 3186, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères datée du 29 mai 1935

⁸ SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », 1^{er} juillet 1935.

que l'URSS était impliquée dans des « affaires d'espionnage » – certitude partagée par le général Gamelin – n'était pas, cependant, pour encourager l'EMA à instaurer une collaboration avec l'Armée Rouge¹. La crise de mars 1936 donna à nouveau l'occasion aux Soviétiques de manifester leur empressement. Les 10 et 14 mars 1936, le général Schweisguth releva que le général Venzov semblait « désireux de prendre des engagements précis » et « réclam[ait] des conversations d'E[tat-]M[ajor] »². Le 16 mars, le général Apoga, de l'état-major soviétique, en visite en France, transmet au sous-chef de l'EMA des renseignements sur l'Allemagne, tout en l'invitant à la réciprocité³.

Face aux sollicitations multiples venant de personnalités soviétiques en vue d'intensifier les relations entre les états-majors, les réactions furent, dès le printemps 1935, assez contrastées⁴. La crainte d'une collaboration entre services secrets soviétiques et allemands, très vive au sein de la SR-SCR tout au long des années trente, et le problème très particulier que posait l'espionnage soviétique en France ne pouvaient que pousser l'EMA à envisager avec méfiance un développement des relations avec l'Armée Rouge⁵. Pourtant, la lettre signée du général Maurin datée du 29 mai ne témoigne pas d'une réticence marquée face à l'éventualité d'une collaboration militaire franco-soviétique – malgré une opinion personnelle très réservée si l'on en croit Paul Reynaud⁶. Au mois de juin 1935, le général Gamelin autorisa l'échange de quatre officiers stagiaires entre les deux armées – chiffre en légère augmentation par rapport à 1934⁷ – et l'envoi d'une mission commandée par le général Loizeau aux grandes manœuvres soviétiques⁸. À la même période, le commandant Malraison, notait que les relations établies depuis 1933 entre les deux armées étaient « bonnes » et « aussi satisfaisantes que possible », tout en affirmant la nécessité de ne pas pousser trop loin ce renforcement⁹. Le général Loizeau semble avoir été personnellement favorable au

¹ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 1^{er} octobre 1935.

² CARAN, 351 AP/3, mémentos des 10 et 14 mars 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, 16 mars 1936.

⁴ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 145 ; SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », « Note dictée par le Ministre », 1^{er} juillet 1935.

⁵ AUBIN Chantal, « Contre-espionnage et Sécurité intérieure pendant les années 1930 : structures, défis et réponses », GUELTON Frédéric (colonel, dir.) et BICER Abdil (lieutenant, dir.), *Naissance et évolution du renseignement...*, *op. cit.*, p. 264-267.

⁶ SHD-AT, 7N 3186, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères datée du 29 mai 1935 ; REYNAUD Paul, *La France a sauvé l'Europe*, tome I, Paris, Flammarion, 1947, p. 122.

⁷ SHD-AT, 7N 3143, « Note sur les relations militaires avec l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, sans date (probablement juin 1935).

⁸ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 145-147.

⁹ SHD-AT, 7N 3143, « Note sur les relations militaires avec l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, sans date (probablement juin 1935).

rapprochement franco-soviétique¹. Retour des grandes manœuvres de l'Armée Rouge à l'automne 1935, le colonel Mendras fit part dans son rapport de sa conviction que « sur le plan strictement militaire, un accord avec la Russie se présent[ait] plus favorablement [qu'en 1934] »².

La collaboration entre les armées soviétique et française se développa cependant dans des proportions notables au cours de l'année 1935 et du premier semestre 1936. L'échange de stagiaires entre les deux armées n'était qu'un aspect de cette collaboration qui prit un tour plus profond au cours de l'année 1935. Dès avant la signature du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique, le général Venzov émit le vœu de visiter les fortifications frontalières françaises – privilège accordé jusque là uniquement à quelques officiers britanniques et tchécoslovaques³. Après avis favorable du général Colson, cette visite se déroula au mois de septembre 1935, au moment des grandes manœuvres de Champagne auxquelles assista une délégation soviétique⁴. Cette délégation fut, par ailleurs, bien reçue par l'Armée française⁵. En outre, l'attaché militaire soviétique et son adjoint le colonel Kirilov purent visiter de nombreux établissements militaires et effectuer plusieurs stages et missions pendant la période 1934-1936, portant essentiellement sur l'artillerie, mais aussi sur l'industrie d'armement, les transmissions, les chars, ou la formation des cadres supérieurs⁶.

Cependant, si l'on considère le nombre de stages effectués par des officiers soviétiques autres que le général Venzov et le colonel Kirilov, l'on constate que ceux-ci furent peu nombreux en comparaison de ceux effectués par les représentants d'autres armées amies, sans que l'on puisse déterminer si ce fait résultait des réticences de l'EMA⁷. Divers documents donnent à penser que les stages et visites organisées par l'EMA pour les officiers

¹ SHD-AT, 1K 213/2, « Mes étapes », chapitre IX, p. 130 et 145.

² SHD-AT, 7N 3183, « Mission du général Loizeau en URSS (septembre 1935) – Rapport du colonel Mendras », 7 octobre 1935.

³ SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu – Entretien du général Loizeau et du général Venzov au sujet d'une visite des fortifications françaises », 7 mars 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 3184, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 13 mars 1935 ; SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu du commandant Malraison concernant la mission soviétique aux manœuvres motorisées en 1935 », septembre 1935.

⁵ HASLAM Jonathan, *The Soviet Union and the struggle for collective security in Europe, 1933-1939*, New York, St Martin's Press, 1984, p. 87.

⁶ SHD-AT, 7N 3184, « Relevé des stages et visites diverses accordées [sic] à des Officiers et Ingénieurs soviétiques en 1935 et 1936 », 2^e bureau de l'EMA, sans date (probablement début 1937) ; SHD-AT, 7N 3186, « Stages accordés aux officiers de l'URSS », sans indication d'origine ou de date (vraisemblablement : 2^e bureau de l'EMA, février ou mars 1936).

⁷ SHD-AT, 7N 3186, « Tableau numérique des officiers étrangers ayant effectué le plus de stages en France au cours des années 1934-1935-1936 », section des missions du 2^e bureau de l'EMA, sans date.

soviétiques furent jugés satisfaisants par ces derniers¹. En janvier 1936, le général Venzov exprima le souhait que l'EMA organisât un stage pour des officiers soviétiques en matière de transports et de DCA et il reçut une réponse positive². D'autres demandes, exprimées ultérieurement par le général Venzov au printemps 1936, furent également acceptées par l'EMA³.

Les contacts amorcés entre l'Armée de l'Air et l'aviation militaire soviétique en 1933 se prolongèrent également jusqu'en 1936⁴. Ils semblent avoir été relativement fructueux, en particulier en 1934-1935⁵. En 1935, cinq officiers français, dont trois de l'Armée de l'Air, suivirent un stage au centre d'instruction de parachutisme de Touchino. Suite à cette expérience, un officier soviétique fut accueilli en France afin de former des parachutistes. Par ailleurs, le commandant Donzeau, premier attaché de l'Air à Moscou, se vit autoriser l'accès à plusieurs unités et écoles d'aviation. Patrick Perrier établit un bilan mitigé de cette collaboration entre les deux aviations militaires, en démontrant qu'elle suscita la « méfiance » des Français à partir de 1936, mais également en pointant le fait que le programme des visites proposées en 1935 au commandant Donzeau avait été « tronqué de façon importante au dernier moment », ce qui réduisait nettement l'intérêt des observations formulées par l'attaché aérien. Georges Vidal relève également la « pratique systématique du secret » des Soviétiques. Pour sa part, Thierry Vivier estime que si Pierre Cot avait favorisé en 1933-1934 le développement des relations aéronautiques franco-soviétiques, la période 1934-1935 « marqu[ait] un certain recul » et semble attribuer en grande partie cette évolution au général Denain, mais aussi aux réticences de Pierre Laval⁶.

3. *Les résultats décevants de la collaboration militaire terrestre franco-soviétique*

Cependant, si nombreux furent-ils, ces contacts n'eurent pas, semble-t-il, pour effet de créer des liens de camaraderie entre officiers français et soviétiques, en tout cas au niveau du 2^e bureau de l'EMA. Bien au contraire, les jugements portés sur les officiers envoyés par Moscou en France furent extrêmement péjoratifs, à de multiples points de vue. Il faut

¹ SHD-AT, 7N 3122, « Compte-rendu mensuel n°30 », attaché militaire de France à Moscou, 3 avril 1936, p. 8-9 ; SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu du commandant Malraison concernant la mission soviétique aux manœuvres motorisées en 1935 », septembre 1935, « La mission militaire soviétique en France », sans date (probablement août 1935), et « Note pour le 4^e bureau », lieutenant-colonel Gauché, 5 mai 1936.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 10 janvier 1936.

³ SHD-AT, 7N 3186, lettre du général Gérodias à l'attaché militaire soviétique à Paris, 23 avril 1936.

⁴ PERRIER Patrick, « Relations aéronautiques franco-soviétiques », *Revue historique des Armées*, 1991/4, n°185, p. 108-116 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 295-300.

⁵ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 239-240.

⁶ *Ibid.*, p. 238.

toutefois signaler au préalable une exception : les jugements concernant le maréchal Toukhatchevski. En février 1936, un officier du 2^e bureau terminait ainsi le compte-rendu relatif au passage à Paris de ce haut dignitaire militaire soviétique : « Le Maréchal de l'URSS Toukhatchevski est resté le gentilhomme russe¹ qu'il était avant la Révolution. Il paraissait heureux de se retrouver en compagnie de Français qu'il avait connu 20 ans auparavant. Il parle couramment notre langue. Toujours très épris d'art, il se réjouit de pouvoir visiter le Louvre [...] »². De la même façon, le commandant Malraison estimait que les résultats positifs atteints par l'Armée Rouge étaient dus au travail accompli des officiers issus de l'armée tsariste, « hommes cultivés », tels que Toukhatchevski, Egorov et Sediakine³.

En revanche, les autres officiers soviétiques en mission en France furent jugés de façon extrêmement sévère. Ainsi, ayant observé les différentes missions étrangères lors des grandes manœuvres de septembre 1935, le commandant Malraison estima que les officiers soviétiques « pouss[aient] parfois la curiosité jusqu'à l'indiscrétion »⁴. Distinguant les officiers formés à l'école de l'armée tsariste de ceux formés après la révolution de 1917, il qualifiait ces derniers de « gens frustes, d'allure paysanne ». Par ailleurs, la « déficience physique » et le « manque de courtoisie » des officiers soviétiques étaient notés, ainsi que les déficiences de leur instruction générale et leur étroitesse d'esprit. L'orgueil national dont ils faisaient preuve étaient selon le commandant Malraison à l'origine de nombreux mensonges visant à donner une image exagérément flatteuse de l'Armée Rouge. Le général Venzov, attaché militaire, n'était pas plus épargné : « bolchevik insinuant, flatteur jusqu'à la flagornerie, d'un orgueil et d'une prétention sans bornes, de valeur militaire inconnue, mais de valeur politique certaine ». Même le chef de la mission soviétique, le général Sediakine, n'échappait pas à sa critique acerbe. Ses conceptions en matière d'emploi des chars et de l'aviation étaient jugées « utopiques [et] enfantines ». Ces critiques furent portées à la connaissance du lieutenant-colonel Gauché et du général Schweisguth⁵. À la même époque, le commandant du 507^e régiment de chars de combat rapporta les incidents survenus à

¹ Souligné dans le texte.

² SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu au sujet du dîner offert le 12 février 1936 au Maréchal de l'URSS Toukhatchevski par les anciens prisonniers de guerre du fort IX (représailles) d'Ingolstadt », 19 février 1936.

³ SHD-AT, 7N 3139, « L'armée soviétique – Conférence à faire le 15 mai 1936 à l'École Spéciale Militaire », commandant Malraison, p. 23-24.

⁴ SHD-AT, 7N 3186 : « Compte-rendu du Commandant Malraison au sujet des Missions Étrangères ayant assisté aux Manœuvres Motorisées », septembre 1935 ; « Compte-rendu du commandant Malraison concernant la mission soviétique aux manœuvres motorisées en 1935 », septembre 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu du Commandant Malraison au sujet des Missions Étrangères ayant assisté aux Manœuvres Motorisées », septembre 1935 ; CARAN, 351 AP/2, memento du 13 septembre 1935.

l'occasion du stage du commandant Krivoskeine¹. Selon le rapport écrit dressé à ce sujet, l'officier soviétique avait fait preuve d'une curiosité excessive et d'un manque de correction, et avait profité de son séjour dans l'Est de la France pour fréquenter plusieurs de ses concitoyens y résidant – ce qui parut suspect au chef de corps français. Il faut cependant mentionner que ce type d'incident demeurerait relativement rare, et le comportement des officiers membres de la délégation venue visiter des unités de DCA et d'aviation à l'été 1936, qui refusèrent de sympathiser avec un ouvrier communiste leur tendant la main, fut apprécié par l'officier du 2^e bureau qui les accompagnait².

Les nouvelles qui parvenaient de Moscou au sujet de la collaboration militaire franco-soviétique n'étaient pas de nature à contrebalancer l'impression globalement défavorable produite par les officiers soviétiques en mission en France. Ainsi, au mois de janvier 1936, le lieutenant-colonel Simon rapporta au général Schweisguth que « les Russes rest[ai]ent extrêmement réservés à son égard et méfiants dans ce qu'ils montr[ai]ent, indiscrets dans ce qu'ils demand[ai]ent »³. Cette impression fut confirmée durant les mois qui suivirent. S'étonnant auprès des autorités soviétiques de ce que le nombre de périodiques militaires soviétiques qui lui étaient communiqués ait été drastiquement réduit, le lieutenant-colonel Simon reçut la réponse suivante : « l'A.M. [attaché militaire] de France ne peut pas être traité autrement que les A.M. des autres pays »⁴. De plus, le lieutenant-colonel Simon ne put obtenir de ses interlocuteurs moscovites un état de la flotte de guerre soviétique⁵. Par ailleurs, le général Venzov effectua, au printemps 1936, une démarche visant à substituer aux stages d'officiers français d'une durée de plusieurs semaines dans les unités soviétiques des « petites missions visant un point précis », telles qu'en envoyaient l'Armée Rouge en France⁶. Pour le commandant Malraison, cela revenait à dissimuler à l'armée française la réalité de l'Armée Rouge en ne lui laissant voir qu'une « façade ». Pour leur part, les officiers de l'EMA firent preuve au début de 1936 d'une méfiance croissante envers les Soviétiques. Par exemple, le général Colson donna son accord à ce qu'une mission soviétique vint étudier la question des transports en France, mais s'opposa à ce que cette même mission fût introduite au sein du

¹ SHD-AT, 7N 3184, lettre du général Guitry au ministre de la Guerre, 1^{er} octobre 1935 ; SHD-AT, 7N 3184, lettre du lieutenant-colonel Guillot au commandant de la 6^e région militaire, 28 septembre 1935 ; SHD-AT, 7N 3184, « Compte-rendu du Lieutenant-Colonel Gauché sur le Commandant Krivoskeine », 3 octobre 1935.

² SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu sur le voyage d'une Mission Militaire Soviétique en France du 9 au 12 juin 1936 pour visiter les unités de D.C.A. et d'aviation », commandant de Mierry, 12 juin 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, mémento du 27 janvier 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 3169, « Compte-rendu – A/s. des journaux militaires soviétiques envoyés par l'AM à Moscou », SR de l'EMA, 29 avril 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 3186, « Échange de stagiaires avec l'armée soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 4 mai 1936.

⁶ SHD-AT, 7N 3186 : « Note au sujet des propositions faites par l'Attaché Militaire Soviétique », 30 mars 1936 ; « Compte-rendu au Commandant Malraison », sans indication d'origine ou de date (probablement avril-mai 1936).

4^e bureau de l'EMA¹. La requête du général Venzov demandant à ce qu'une mission d'ingénieurs soviétiques eût accès à plusieurs industries d'armement françaises se heurta à la forte réticence des généraux Bloch et Gérodias – mais fut pourtant satisfaite². On retrouvait cette méfiance chez l'attaché militaire à Berlin, le général Renondeau, qui écrivait en mars 1936 que « l'expérience [l'avait] conduit à n'accepter que sous réserve les quelques renseignements qui venaient de [son homologue soviétique] »³.

Dressant un bilan des relations entre les armées soviétique et française depuis leur établissement par envoi réciproque d'un attaché militaire en 1933, le commandant Malraison estimait en mai 1936 que les Soviétiques avaient « beaucoup demandé et beaucoup reçu » et profité d'un traitement de faveur par rapport aux autres attachés militaires en poste à Paris, et opposait cela à la situation qui était faite à l'attaché militaire français en poste à Moscou, lequel se heurtait à de multiples obstacles l'empêchant de mener à bien sa mission⁴. Envisageant le programme des stages à effectuer de part et d'autre en 1936, le commandant Malraison semblait incliner vers un plus juste équilibre.

C. Les EMG et la politique extérieure soviétique en 1935 : une lecture hésitante et évolutive

Les difficultés de la coopération militaire franco-soviétique en 1935-1936 marquèrent d'autant plus l'EMA que celui-ci était de plus en plus pessimiste quant à l'évolution de la politique extérieure soviétique. Ces deux phénomènes se combinant générèrent chez nombre de responsables de l'EMA une attitude de plus en plus restrictive envers les relations avec l'URSS. Au mois de novembre 1935, l'attaché militaire à Berlin, le général Renondeau, transmet des informations délivrées par son homologue polonais relatives aux liens économiques et militaires existant alors entre l'URSS et l'Allemagne⁵. Le rôle de

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 10 janvier 1936.

² SHD-AT, 7N 3184, « Relevé des stages et visites diverses accordées [sic] à des Officiers et Ingénieurs soviétiques en 1935 et 1936 », 2^e bureau de l'EMA, sans date (probablement début 1937) ; SHD-AT, 7N 3186, « Visites d'usines par des ingénieurs soviétiques – Avis des Affaires étrangères (M. Daniel Lévy, par téléphone) – Avis du général Bloch », 2^e bureau de l'EMA, 8 avril 1936 ; SHD-AT, 7N 3186, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 9 avril 1936 ; SHD-AT, 7N 3186, « Visite d'une mission de l'URSS – Projet de programme », Section de l'armement et des études techniques (SAET), mai 1936 ; SHD-AT, 7N 3186, « Note pour la Section de l'Armement et des Études Techniques », lieutenant-colonel Gauché, 13 mai 1936.

³ SHD-AT, 7N 3437, lettre de l'attaché militaire près l'ambassade de France à Berlin au ministre de la Guerre, 11 mars 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 3186, « Échange de stagiaires avec l'armée soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 4 mai 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 3024, « Chapitre 0 », SR de l'EMA, 13 janvier 1936.

l'Internationale communiste et le lien entre son action et la diplomatie officielle soviétique semblent avoir préoccupé l'EMA tout au long de l'année 1935.

Dès le mois de septembre 1934, le commandant Malraison posait la question de la sincérité du tournant pris par la diplomatie soviétique depuis 1933, et s'interrogeait sur « le travail souterrain de la III^e Internationale », lequel risquait de « continuer à jeter le trouble dans certains milieux en France et aux Colonies, et de diminuer [la] puissance militaire [française] »¹. Les commandants Malraison et Armengaud rappelèrent dans leur note du 24 avril 1935 – laquelle fut remise au ministre de la Guerre – que la doctrine politique promue par le gouvernement soviétique faisait obstacle à une entente sincère entre Paris et Moscou². Assistant au Haut comité méditerranéen le 9 juillet 1935, le général Schweisguth nota que l'agitation politique dans les territoires méditerranéen sous domination française était due à « la collusion du fanatisme religieux et [du] communisme entretenu par la métropole »³. Par ailleurs, si l'on suit le colonel Fabry, le 2^e bureau de l'EMA lui transmit à l'été 1935 une synthèse portant sur le rôle de Staline et de l'Internationale communiste dans le monde⁴. Ce document pointait en particulier la menace que constituait l'action des organisations communistes sur le moral de l'armée et sur l'intégrité et la stabilité de l'empire colonial français. Au mois de novembre, le 2^e bureau était en possession des résolutions adoptées à l'issue du VII^e congrès du Komintern à l'été 1935⁵. La lecture de ce document ne pouvait qu'inquiéter les officiers de l'EMA, car il réaffirmait le soutien aux luttes indépendantistes dans les territoires colonisés, le refus de soutenir la défense nationale des pays capitalistes et la validité des projets de subversion sociale et politique en cas de guerre. Ce renseignement correspondait à la réalité et Frédéric Monier relève que la mise en œuvre de la stratégie de Front Populaire n'entraînait pas, pour autant, une renonciation à la prise révolutionnaire du pouvoir⁶.

Il semble que l'action du Komintern en France ait également inquiété le haut commandement. Ainsi, le 24 février 1936, le maréchal Pétain lut aux membres du CSG « un document qu'il [avait] reçu sur les directives du Comintern [sic] pour le parti communiste

¹ SHD-AT, 7N 2530, « Plan de renseignement pour 1934-1935 », 2^e bureau de l'EMA, section Orient, 18 septembre 1934.

² SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935, p. 8 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Note au sujet de la question du pacte franco-soviétique », général Gamelin, 31 mars 1936.

³ CARAN, 351 AP/2, mémento du 9 juillet 1935.

⁴ SHD-AT, 1K 93/6, mémoire reprenant la déposition faite à Riom le 3 décembre 1942, p. 1.

⁵ SHD-AT, 7N 2570, « Résolutions du 7^e Congrès mondial de l'Internationale communiste adoptées le 20 août 1935 (Résumé) », 2^e bureau de l'EMA, 9 novembre 1935.

⁶ MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, op. cit., p. 32.

français »¹. Un renseignement parvenu à la SR-SCR et transmis le 5 mars 1936 au 2^e bureau de l'EMA faisait état de la stratégie du Komintern en France à l'approche des élections législatives². L'objectif principal était l'établissement d'un gouvernement de Front Populaire conduisant « la lutte décisive contre les partis soi-disant "réactionnaires" français, [instaurant] une économie "dirigée" et une alliance militaire avec l'URSS ». Sur le plan géopolitique, l'objectif de Moscou était « l'affaiblissement économique et politique de la France vis[ant] à pousser l'Allemagne contre la France », qui lui permettrait d'écarter de l'URSS le danger germanique « devenu une idée fixe pour les dirigeants soviétiques ». Consulté au sujet de la demande soviétique concernant la visite en France d'une mission d'ingénieurs, le général Bloch répondit que la question préalable était de « savoir jusqu'à quel point [devait] aller [la] confiance [de la France] dans le gouvernement de l'URSS » et ajouta « qu'il y a[vait] lieu de gagner du temps, les événements pouvant donner une réponse à cette question »³. Enfin, la visite impromptue du responsable soviétique du renseignement militaire au 2^e bureau de l'EMA accentua l'impression que les Soviétiques manœuvraient afin de détacher la France de la Pologne, en dépeignant cette dernière comme fomentant avec l'Allemagne une agression contre la Lituanie et l'URSS⁴. Le 2^e bureau tira de cet entretien la conclusion suivante : « pour la France, l'alliance polonaise est incompatible avec l'alliance russe, il faut choisir ».

Conclusion

Ce dernier argument semble résumer l'opinion du 2^e bureau de l'EMA au printemps 1936. Considérant les alliances orientales, le 2^e bureau de l'EMA persista à voir dans la Pologne le seul allié capable d'appuyer la France en cas de conflit franco-allemand – essentiellement dans la phase initiale de ce conflit. Partant du constat de l'incompatibilité entre l'alliance polonaise et une véritable alliance avec l'URSS, le 2^e bureau de l'EMA considérait que le rapprochement avec Moscou ne pouvait avoir que deux utilités : assurer le ravitaillement en cas de conflit des alliés orientaux de la France – Pologne et Petite Entente ; rejoindre le camp allié en attaquant la Pologne dans le cas où celle-ci prendrait partie pour l'Allemagne dans un conflit européen. Cette dernière hypothèse fut envisagée sérieusement dans les mois qui suivirent la conclusion de l'accord de non-agression germano-polonais du 26 janvier 1934.

¹ 341 AP/3, memento du 24 février 1936.

² SHD-AT, 7N 3130, « Renseignement – Activité du Komintern en France », SCM, 5 mars 1936.

³ SHD-AT, 7N 3186, « Visites d'usines par des ingénieurs soviétiques – Avis des Affaires étrangères (M. Daniel Lévy, par téléphone) – Avis du général Bloch », 2^e bureau de l'EMA, 8 avril 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, 6 février 1936.

Développée à partir des souvenirs du général Loizeau, l'historiographie a eu tendance à figer les diverses positions adoptées vis-à-vis du rapprochement politique et militaire franco-soviétique, opposant une « troïka » philo- ou prosoviétique – composée du colonel de Lattre, des généraux Mendras et Loizeau – à un EMA foncièrement antisoviétique, parce qu'anticommuniste¹. Il apparaît cependant nécessaire de mettre en valeur une certaine continuité entre l'action et la pensée des généraux Weygand et Mendras et du colonel de Lattre en 1932-1935, d'une part, et les orientations de l'EMA à partir du début de l'année 1935, d'autre part. Le rapprochement envisagé initialement par Louis Barthou, le général Weygand et lieutenant-colonel de Lattre – que ce dernier désignait parfois en 1932-1933 sous le vocable d' « alliance » – visait avant tout à éviter une collusion germano-soviétique et à permettre le ravitaillement des alliés orientaux de la France en cas de guerre, et il semble que le général Gamelin approuva ce projet dès 1934². Mais dès janvier 1934, le lieutenant-colonel de Lattre annotait ainsi un rapport du colonel Mendras : « il ne faut pas d'alliance, pour le moment du moins »³. Le général Weygand, en conclusion de l'exercice Méditerranée 1932-1933, émit, quant à lui, le vœu que l'URSS adoptât, en cas de conflit européen, une neutralité bienveillante, sans envisager aucunement de placer les relations militaires entre Paris et Moscou sur le plan de l'assistance mutuelle ou de l'alliance⁴. L'itinéraire du général Mendras est, à ce titre, tout à fait éclairant⁵. Initialement favorable au développement des relations franco-soviétiques, il fut nommé au printemps 1933 attaché militaire à Moscou. Il en revint à la fin de l'année 1934 fort sceptique et devint par la suite un opposant farouche de l'alliance franco-soviétique, sans pour autant juger satisfaisante l'alliance franco-polonaise.

On constate en 1934-1935 la multiplication et la diversification des visites et des stages d'officiers et d'ingénieurs soviétiques en France. Mais l'évolution peu heureuse de la coopération militaire franco-soviétique, associée à la perception persistante de la menace constituée par l'Internationale communiste pour la sécurité française, motivèrent une hostilité croissante envers l'URSS chez la majorité des officiers du 2^e bureau de l'EMA. En outre, s'il

¹ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 240 ; DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 41 et 44-46.

² DESSBERG Frédéric, *Le triangle impossible...*, *op. cit.*, p. 309 ; SOUTOU Georges-Henri, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », NARINSKI Mikhail *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*, p. 57 ; SHD-AT, 7N 3558, « Positions générales de l'Armée française », note manuscrite dictée par le général Gamelin, juin 1934 ; GUELTON Frédéric (colonel), « Jean de Lattre de Tassigny et les relations franco-soviétiques au début des années trente », *Revue historique des Armées*, 2002/2, n°227, p. 3-10.

³ BURIGANA David, « Le rapprochement naval franco-soviétique... », *op. cit.*, p. 100.

⁴ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 21-23.

⁵ SHD-AT, 4K 4, témoignage du colonel Krebs, page 8 ; DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 159 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 310 et 359 ; LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, p. 204-205.

pouvait être tentant d'assurer la sécurité de la Tchécoslovaquie au moyen d'un renforcement de la Petite Entente adossée à l'URSS, le refus de la Roumanie d'entrer dans cette combinaison, les réticences britanniques et la crainte d'une volte-face complète de la Pologne faisaient craindre qu'en cas de conflit, la France se trouvât isolée. L'hypothèse d'une alliance soviétique qui serait scellée dans un accord militaire, était donc perçue par l'EMA, tant en 1935 qu'au printemps 1936, comme tout à fait contraire aux intérêts nationaux.

**CHAPITRE IV – LES CONCEPTIONS STRATÉGIQUES DES EMG
FACE AUX INITIATIVES ITALIENNE ET ALLEMANDE**

I. L'entente franco-italienne à l'épreuve de l'invasion de l'Éthiopie

Introduction

Le 3 octobre 1935, les forces italiennes pénétrèrent sur le territoire éthiopien. Cette offensive concrétisait une hypothèse depuis longtemps envisagée par les EMG français. Face à cet événement, le gouvernement français dut se positionner sur la scène internationale, notamment à la SDN. Signataire du pacte de la SDN et membre éminent de cette institution, la France se trouva, d'emblée, dans une position délicate : si elle avait à plusieurs reprises par le passé – notamment dans les années qui suivirent immédiatement la Première Guerre Mondiale – appelé de ses vœux le renforcement des moyens de coercition mis à la disposition de l'institution genevoise, ses intérêts immédiats en matière de sécurité l'incitaient à ménager une puissance voisine dont le ralliement avait contribué à la victoire finale face à l'Allemagne lors du conflit précédent, et dont l'amitié retrouvée semblait si prometteuse. Dans ce contexte, les EMG et leurs chefs eurent à intervenir à plusieurs reprises et à influencer sur un processus décisionnel miné par les divisions gouvernementales. Dans un premier temps, les EMG défendirent des positions centrées sur l'adoption par la France d'une attitude neutre, *de facto*, sinon *de jure*. Par la suite, et à partir du ralliement progressif et limité de Paris à la logique sociétaire impulsée par Londres, les EMG se montrèrent soucieux de tenir la balance plus ou moins égale entre l'Italie et la Grande-Bretagne, sur fond de divergences exprimées de façon nuancée, mais très nette, sur l'intérêt que représentait pour la sécurité et les intérêts nationaux l'amitié de ces deux puissances.

A. La tentation de la neutralité

1. L'EMGM contre la « perfide Albion »

Le déclenchement des opérations militaires italiennes contre l'empire du Négus ne surprit pas les EMG parisiens. L'attaché naval près l'ambassade de France à Rome, notamment, avertit ses supérieurs dans les jours qui précédèrent l'ouverture du conflit militaire des intentions de Mussolini, telles qu'exposées par ce dernier au cours d'une conversation avec l'ambassadeur de France : mettant en avant l'immense concentration navale britannique réalisée en Méditerranée et arguant de ce que les propositions diplomatiques faites à la mi-septembre ne tenaient pas compte des « griefs » et des « droits » de l'Italie, le Duce avertissait qu'il ne « tirera[t] pas le premier coup de canon en Europe »

mais qu'il « ferai[t] l'expédition d'Abyssinie »¹. Le chef de cabinet du chef d'état-major de la *Regia Marina* ne disait pas autre chose, et, comme Mussolini, ajoutait que la politique française consistant à peser à la SDN en faveur de l'Italie était appréciée à Rome. L'attaché naval discernait enfin dans diverses démarches britanniques une volonté de trouver un accord avec Rome en laissant de côté Paris – après avoir brouillé les deux capitales – et le contre-amiral Decoux partageait ses appréhensions².

Dans ce contexte, la réaction de l'EMGM aux différentes initiatives diplomatiques de Londres envers Paris fut tout sauf enthousiaste. Le 10 septembre, la diplomatie française avait interrogé Londres sur ses intentions, en suggérant notamment une entente franco-britannique contre toute violation des traités – ce qui aurait permis de garantir Paris contre une nouvelle violation par l'Allemagne du traité de Versailles. Les réponses données le 26 septembre par le secrétaire au *Foreign Office* parurent aux marins tout à fait insatisfaisantes. Refusant de s'engager au-delà de « la résistance ferme et collective à tout acte d'agression non provoquée », sir Samuel Hoare écartait toute possibilité d'alliance défensive et toute entente politique préalable avec la France en vue de faire appliquer les traités de paix³. Par ailleurs, l'attaché naval britannique, le commandant Hammill, sollicite l'EMGM le 24 septembre afin de connaître les mesures prises ou envisagées par la Marine Nationale et la nature de l'assistance maritime qu'il était prévu d'accorder à la Grande-Bretagne si celle-ci était victime d'une agression italienne – en même temps que le secrétaire au *Foreign Office* effectuait une démarche similaire auprès de l'ambassadeur Corbin⁴. L'attaché naval britannique alla jusqu'à envisager le cas d'une « alliance franco-britannique » et de l'élaboration d'une convention comparable à celle de 1912.

Dans une série de notes, la SE de l'EMGM réagit très vigoureusement à la dépêche de sir Samuel Hoare. L'amiral Durand-Viel transmet la première note au ministre de la Marine, de même que la seconde, laquelle fut également communiquée au secrétaire général du Quai d'Orsay⁵. Tout d'abord, et sur le fond de la position britannique, la SE refusait de cautionner

¹ SHD-M, 1BB 8/38, lettre de l'attaché naval à Rome au ministre de la Marine, 24 septembre 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 30 septembre 1935.

³ SHD-M, 1BB 8/38, « Lettre de Sir Samuel Hoare – traduction », 26 septembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, « Note – La tension italo-britannique et la situation en Méditerranée », 2 octobre 1935 ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 12.

⁵ SHD-M, 1BB 8/38, « Note – Application éventuelle du Pacte de la S.D.N. et notamment de l'article 16, à l'occasion du conflit italo-éthiopien », SE de l'EMGM, 30 septembre 1935, et « Note – La tension italo-

l'affirmation selon laquelle Londres n'agissait que mue par la volonté de défendre la SDN et la paix. D'une part, selon la SE, dans le cas d'un conflit italo-éthiopien, les intérêts de l'empire britannique étaient évidemment en jeu ; d'autre part, Londres avait toujours contrecarré toute velléité de renforcement du pacte fondateur de la SDN par l'élaboration d'un arsenal juridique permettant l'application rapide et efficace de sanctions, et en particulier toute application de sanctions à l'Allemagne et au Japon. La SE insistait sur le fait que la France n'était aucunement tenue, l'Italie étant déclarée agresseur, de prendre des sanctions militaires à l'égard de celle-ci. Elle soulignait également l'interdiction, en vertu de textes internationaux antérieurs, de fermer le canal de Suez aux navires italiens. Elle mettait enfin l'accent sur l'inefficacité de sanctions économiques auxquelles ne prendraient pas part l'Allemagne et les États-Unis, en raison de leur non-adhésion à la SDN. Envisageant les possibilités qui s'offraient à la France en face des sollicitations britanniques, la SE estimait que Paris devait se maintenir dans une « stricte neutralité » consistant à appliquer les prescriptions du droit international relatives aux droits et devoirs des neutres, à initier éventuellement une procédure à Genève en vue de diminuer la tension italo-britannique, et à n'entrer dans la voie d'une alliance défensive avec Londres qu'en entamant des pourparlers analogues avec Rome.

La crainte d'entrer dans un « engrenage » conduisant peu à peu la France à l'état de guerre avec l'Italie était extrêmement présente et motivait cette affirmation de l'amiral Decoux : « il n'y a à prendre parti, ni dans le conflit italo-abyssin, ni dans le conflit italo-britannique, autrement qu'à titre de "pompier" »¹. L'amiral Durand-Viel se montrait également fort méfiant envers Londres – par exemple lors d'entretiens avec Alexis Léger. Comme le chef de la SE, le chef de l'EMG craignait que la France se trouvât contrainte d'entrer en guerre aux côtés de la Grande-Bretagne suite à un incident naval provoqué par cette dernière – et les deux marins de citer le cas de l'explosion du *Maine* ayant permis aux États-Unis d'intervenir à Cuba en 1898². Dans les premiers jours du mois d'octobre 1935, la Royale soupçonnait la *Navy* et le cabinet londonien de vouloir entraîner la France à sa suite dans le sillage de la SDN, pour mieux ensuite provoquer un conflit avec l'Italie, et, selon les termes du chef de la SE, « ainsi ruiner l'entente franco-italienne et consolider l'Empire

britannique et la situation en Méditerranée », 2 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935.

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935, et « Copie d'une lettre adressée par le C.A. Decoux au capitaine de frégate de Larosière, Attaché Naval à Rome », 19 octobre 1935.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935, et « Copie d'une lettre du C.A. Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 10 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel, 3 octobre 1935.

britannique, coup double »¹. Comme le relève André Reussner, il y avait là une tendance à percevoir comme excessivement machiavélique une politique étrangère britannique dont les motivations – notamment celles résultant de la pression de l’opinion publique – étaient mal appréciées². Une note de renseignements de l’EMGM traçait ainsi les contours de la politique britannique : faire adopter par la SDN des sanctions militaires et susciter des incidents avec l’Italie ; établir un protectorat britannique sur l’Éthiopie avec l’accord du Négus ; provoquer la chute du gouvernement Laval ; autoriser l’expansion allemande à l’Est³. Par ailleurs, le contre-amiral Decoux écrivait dans une lettre datée du 10 octobre : « je crois [...] que Mussolini – dont la situation me paraît ébranlée – serait trop heureux de "causer" le plus tôt possible, dans l’espoir de rechercher et de trouver un compromis acceptable »⁴.

2. *L’EMA met balance les appoints britannique et italien*

L’évolution de la tension italo-britannique en Méditerranée était analysée d’une façon analogue par le 2^e bureau de l’EMA, quoique de façon moins tranchée. Dans le bulletin d’information sur le conflit italo-éthiopien, le commandant Morel notait que « le mouvement anti-italien s’[était] étendu et approfondi en Angleterre » et qu’il « sembl[ait] unanime »⁵. Ce mouvement était selon lui fondé sur l’indignation ressentie devant une « viol[ation d]es commandements de la mystique de la paix », sur « la volonté de châtier un vassal révolté » et sur le refus de laisser l’Italie « entrer dans le jeu colonial ». Ce mouvement unissant le peuple britannique et son gouvernement conservateur pouvait être « assez puissant [...] pour pousser l’Angleterre à aller seule, s’il le fa[il]lait, jusqu’au bout ». Dans le même bulletin était mentionnée la « modération » dont faisait preuve le gouvernement italien depuis la prise d’Adoua, lequel serait prêt à entrer dans la voie de la conciliation. Dans le bulletin suivant, le rédacteur notait, en face de l’ « attitude [...] inflexible » de Londres, les « deux gestes d’apaisement » faits par Rome⁶. Par ailleurs, le 2^e bureau de l’EMA estimait que la Grande-Bretagne était mue par la défense intransigeante de « ses intérêts impériaux en danger ». Cette répartition inégale des torts dans l’émergence et la persistance de la tension italo-britannique

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d’une lettre personnelle du C.A. Decoux à l’Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935, et « Copie d’une lettre du C.A. Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 10 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, note manuscrite de l’amiral Durand-Viel, 3 octobre 1935.

² REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 20.

³ SHD-M, 1BB 8/38, « Renseignement », 11 octobre 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d’une lettre du C.A. Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 10 octobre 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2511, « Conflit italo-éthiopien – Semaine du 7 au 14 octobre 1935 », 2^e bureau de l’EMA, 14 octobre 1935.

⁶ SHD-AT, 7N 2511, « Conflit italo-éthiopien – Semaine du 21 au 28 octobre 1935 », 2^e bureau de l’EMA, 28 octobre 1935.

était acceptée, semble-t-il, par les sous-chefs de l'EMA. C'est ainsi que, relatant une conversation avec le général Loizeau, le général Schweisguth notait le 31 octobre : « l'Angleterre d'abord surprise a pris des précautions formidables [et] ne veut pas de l'installation de l'Italie en Afrique orientale ; accessoirement elle serait heureuse d'abattre Mussolini »¹.

La position préconisée pour la France en face du dilemme posé par l'éventualité d'un conflit italo-britannique était similaire à celle préconisée par la SE de l'EMGM. Une note rédigée le 2 octobre par le chef de bataillon Armengaud, vraisemblablement à des fins d'information des sphères dirigeantes du Quai d'Orsay et en réaction à « la demande anglaise relative à la coopération de la France en cas de conflit italo-britannique », pointait la gravité des conséquences qu'entraînerait « une fidélité rigoureuse à la politique qu[']avait] toujours suivie [la France] à l'égard du pacte de la S.D.N. et de la Grande-Bretagne »². Le sous-chef du 2^e bureau estimait que la rupture avec l'Italie représenterait un « déchet » de 21 divisions dont 17 divisions de l'armée active en cas de conflit franco-allemand – du fait de la nécessité de pourvoir à la défense des Alpes et de l'Afrique du Nord et de l'insécurité existant en Méditerranée occidentale. S'ajoutait également l'impossibilité d'établir un « front allié continu » face à l'Allemagne avec les alliés d'Europe centrale et la possibilité pour la *Heer* de disposer de forces supplémentaires, libérées du front bavarois, sur le front français. La seule compensation envisageable consistait en une alliance défensive franco-britannique incluant un engagement de Londres de mettre sur pied rapidement en cas de conflit des forces terrestres équivalentes à ce « déchet ».

Le 8 octobre, une seconde note du 2^e bureau de l'EMA envisageait la possibilité d'un conflit italo-britannique, résultant soit d'un incident entre la *Royal Navy* et la *Regia Marina*, soit de l'application de sanctions à l'Italie par la SDN³. Le rédacteur affirmait que l'application par la France de sanctions économiques risquait fortement d'entraîner la perte de l'amitié italienne, voire de conduire à un conflit armé, « l'Italie acculée pouva[n]t préférer la guerre à l'asphyxie économique ». Par ailleurs, et même si la tension entre les trois puissances méditerranéennes se maintenait à un niveau en deçà du conflit ouvert, l'Allemagne ne manquerait pas d'exploiter la situation – « une Europe divisée et occupée ailleurs » – pour

¹ CARAN, 351 AP/2, memento du 31 octobre 1935.

² SHD-AT, 7N 2520 « Suite à l'étude de la réponse anglaise », 2^e bureau de l'EMA, 2 octobre 1935 ; CARAN, 351 AP/2, 2 octobre 1935.

³ SHD-AT, 7N 2520, « Étude des répercussions exercées sur la Défense Nationale par le conflit italo-éthiopien et éventuellement par les complications internationales qui peuvent en résulter », 2^e bureau de l'EMA, 8 octobre 1935.

fomenteur « un putsch en Autriche ». La note mentionnait par ailleurs « un point particulièrement important pour la sécurité française », c'est-à-dire « l'efficacité du traité de Locarno [...] menacée par le conflit qui opposa[ait] les deux états garants de la neutralité rhénane, l'Angleterre et l'Italie ». Seule la « résist[ance] aux sollicitations de l'Angleterre » permettrait à la France de monter « une garde vigilante à la frontière du Nord-Est » et d'« empêcher [l'Allemagne] de se lancer dans une aventure en Europe Centrale ou Orientale ». Au contraire, « si la France se range[ait] ouvertement aux côtés de l'Angleterre et de la S.D.N., s'aliénant ainsi l'Italie, des conséquences très graves pourraient en résulter pour la défense nationale ». Selon le 2^e bureau, la France, mise en demeure de choisir, devrait avant tout garder l'amitié de l'Italie, dont l'aide en cas de conflit franco-allemand serait « immédiate » tandis que l'aide britannique serait « à échéance ».

3. *Au niveau gouvernemental : des positions antagonistes*

Le gouvernement accordait cependant une valeur très élevée à un engagement ferme d'assistance mutuelle venant de Londres. La note, datée du 5 octobre, et contenant la réponse française est significative. À la demande britannique d'assistance le gouvernement français répondit qu'il n'envisageait celle-ci que dans une totale réciprocité¹. Par ailleurs, cet engagement d'assistance devait être valable contre tout agresseur, membre ou non de la SDN, quelle que fût la nature de l'agression – terrestre, aérienne ou navale. La réponse de l'EMGM à la démarche du commandant Hammill était très prudente². Si elle concédait que « les échanges de vues » demandés ne présentaient « que des avantages », sous réserve que leur secret fût parfaitement conservé, elle s'en remettait à la décision éventuelle des deux gouvernements, d'ordre politique.

Cette perception extrêmement méfiante de la politique britannique semble avoir été partagée par la majorité des ministres des départements militaires et des chefs d'EMG. La lecture des procès-verbaux des HCM informels – tenus hors la présence du président du Conseil – de la première quinzaine du mois d'octobre est à ce sujet tout à fait éclairante³. Ainsi le 10 octobre, les ministres de la Marine et de la Guerre avançaient l'hypothèse que les concentrations navales britanniques croissantes en Méditerranée s'expliquaient par les objectifs de Londres visant à empêcher la conquête italienne de l'Éthiopie, mais aussi à regagner la « suprématie » en Méditerranée, menacée par l'entente franco-italienne. Le

¹ REUSSNER André, *Les conversations...*, op. cit., p. 24.

² *Ibid.*, p. 31.

³ SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 3 octobre (4^e séance) » et « Séance du 10 octobre [1935] ».

ministre de l'Air ajoutait qu'il craignait que Londres ne s'entendît avec Rome pour partager l'Éthiopie ou cherchât, au contraire, à « combattre le fascisme ».

Cependant l'existence de consensus sur l'interprétation de la diplomatie britannique dans la première quinzaine d'octobre n'empêchait pas les divergences d'émerger concomitamment concernant la position à adopter par la France. Dès le HCM informel du 3 octobre, le ministre de la Marine s'opposa au ministre de la Guerre et au chef d'EMG de l'Armée. Alors que ces deux derniers développaient les conséquences d'une évolution négative des relations franco-italiennes pour la défense nationale, François Piétri, bien que « reconnaiss[ant] les dangers indéniables que ferait courir une action contre l'Italie [...] signal[ait] que la situation de la France serait encore plus grave en cas de conflit avec l'Angleterre »¹. Une semaine plus tard, le ministre de la Marine précisait ainsi sa pensée devant les mêmes auditeurs : percevant le déploiement des forces navales britanniques en Méditerranée comme « un formidable dispositif appelé à peser sur un remaniement ultérieur de l'Europe », il faisait part de sa « craint[e] que si [la France] lâch[ait] l'Angleterre à cette occasion, [elle] ne [pût] plus par la suite la retrouver auprès [d'elle] »². Le 7 octobre, l'amiral Decoux écrivait pour sa part : « nous coller à la remorque de l'Angleterre aujourd'hui, dans l'espoir qu'elle nous protégera demain, c'est là un calcul simpliste et à mon avis fort dangereux, auquel nous n'avons pas à nous prêter »³. On s'aperçoit donc que le ministre de la Marine était dès les premiers jours de la crise en désaccord avec son collègue de la Guerre – le ministre de l'Air restant davantage en retrait sur la question – et avec l'EMA, mais aussi avec la SE de l'EMGM.

L'amiral Durand-Viel, s'il transmet les notes de la SE préconisant une neutralité absolue en cas de conflit italo-britannique, dut prendre en compte cette orientation de son ministre. Craignant sans doute de le voir engager rapidement la Marine aux côtés de la *Navy*, il fit part de ses exigences techniques. Le 1^{er} octobre, l'amiral Durand-Viel, rappelant les éventualités dans lesquelles la France pourrait se trouver en conflit avec l'Italie – application de sanctions militaires ou assistance à la Grande-Bretagne préalablement victime d'une attaque italienne –, attira l'attention de son ministre sur l'écart existant entre le haut degré de préparation des flottes de guerre britannique et italienne et la situation de la Marine française – nombreux bâtiments en cours d'entretien ou de réparation et personnels en

¹ SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 3 octobre (4^e séance) ».

² SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 10 octobre [1935] ».

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935.

permission¹. Le chef d'EMG de la Marine estimait en conséquence que « l'assistance immédiate à l'Angleterre [...] mettrait [la Marine française] dans une situation relative d'infériorité marquée ». L'amiral insistait donc sur la nécessité de prendre des mesures préalables – mise en alerte des bases, rappel des permissionnaires et des réservistes, accélération des travaux – avant toute réponse positive aux Britanniques. Il insista de nouveau sur ce point auprès du directeur politique du Quai d'Orsay le 12 octobre quand celui-ci lui indiqua que le gouvernement envisageait de prendre des engagements envers la Grande-Bretagne, ainsi qu'auprès du secrétaire général le 22 octobre². Enfin, le chef de l'EMGM souhaitait que l'Italie fut informée de la nature précise de la demande britannique – assistance en cas d'attaque brusquée italienne contre la Grande-Bretagne – et de la réponse française.

Le cabinet militaire du ministre de la Marine informait le même jour l'amiral Durand-Viel que le président du Conseil consulté avait écarté la prise de mesures préparatoires à des opérations navales, mais, semblait-il au contre-amiral Odend'hal, en semblant « attacher une faible importance au fond même de la question³ »⁴. La réponse française aux questions britanniques écartait en fait le risque de voir les forces militaires françaises prendre part à des actions de guerre contre les forces italiennes⁵. Le contre-amiral Decoux commenta ainsi la réponse française : « en portant le problème sur un plan plus général [...] nous avons en somme noyé le poisson et ouvert la négociation sur un principe général »⁶.

B. L'assistance mutuelle contre l'Italie et l'application des sanctions de la SDN

1. L'EMGM opte pour une médiation française, plutôt que pour l'application des sanctions internationales

Cependant, l'Italie étant déclarée en rupture du pacte de la SDN le 7 octobre, et les diplomates envisagèrent alors l'application de sanctions à l'agresseur. Le 10 octobre, le chef

¹ SHD-M, 1BB 8/38, « Note pour le ministre – Question posée par l'Angleterre – Conséquences des réponses qui pourraient être faites ».

² SHD-M, 1BB 8/38, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel, datée du 17 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB8/38, « Note [verbale] au sujet du mémorandum remis le 18 octobre par le gouvernement français à l'ambassade britannique », 22 octobre 1935.

³ Souligné dans le texte.

⁴ SHD-M, 1BB 8/38, « Note pour Monsieur le vice-amiral, chef d'état-major général », cabinet militaire du ministre de la Marine, 1^{er} octobre 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 3438 et SHD-M, 1BB 8/38, « Lettre de l'ambassadeur de France au secrétaire d'État des [sic] Affaires étrangères de Grande-Bretagne », 5 octobre 1935.

⁶ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre personnelle du C.A. Decoux à l'Attaché Naval à Londres », 7 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du C.A. Decoux au C.F. de Larosière, attaché naval à Rome », 10 octobre 1935.

de la SE notait avec satisfaction que le président du Conseil semblait « conserver son sang-froid » malgré les pressions britanniques et que le gouvernement français ne donnerait son assentiment qu'à « des sanctions économiques très anodines¹ »².

Il n'en fallut pas moins, surtout sur le plan maritime, examiner les modalités de l'application de ces sanctions. Élaborant les directives à adresser aux forces maritimes françaises dans le cadre de l'application de l'article 16 du pacte de la SDN, la commission réunissant deux officiers de l'EMGM et un professeur de droit, Gilbert Gidel, aboutit à des conclusions en contradiction avec celles des Affaires étrangères³. Cette commission estimait que la fermeture aux seuls navires de guerre et de transport de troupes italiens – la marine militaire éthiopienne étant inexistante – des ports et eaux territoriales du territoire français des Somalis constituerait une contravention aux « règles traditionnelles de la neutralité [et] une mesure vexatoire et inefficace » – tout en envisageant d'interdire à ces mêmes navires de se ravitailler en combustibles et en vivres dans les ports français. La commission préconisa ensuite de nombreuses restrictions aux mesures proposées par le Quai d'Orsay, telles que la réduction de la limites des eaux territoriales au large des Somalis de 6 à 3 miles.

Des réunions de cette commission sortit une note timbrée conjointement par le 2^e bureau de l'EMGM et par la SE destinée au ministre de la Marine en vue de lui permettre de prendre position lors du conseil des ministres du 22 octobre – cette même note fut également transmise au 2^e bureau de l'EMA, au secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et au président du Conseil⁴. Cette note estimait que la mise en œuvre d'un blocus pacifique – mesure dépassant nettement l'interprétation par la Marine de l'application de l'article 16 – entraînerait nécessairement un conflit ouvert entre l'Italie et les membres de la SDN appliquant ledit blocus. La Grande-Bretagne ayant informé la France par notes datées des 19 et 22 octobre qu'elle comptait appliquer aux navires italiens – bâtiments de guerre, de transport de troupes et de ravitaillement – les prescriptions de convention XIII de La Haye, le Quai d'Orsay provoqua une réunion le 24 octobre avec les responsables de la Marine afin

¹ Souligné dans le texte.

² SHD-M, 1BB 8/38, « Compte-rendu sommaire d'une visite faite le 15 octobre par le commandant Ferreri, attaché naval italien à Paris, à la Section d'étude des armements navals », SE de l'EMGM, 16 octobre 1935, p. 6.

³ SHD-M, 1BB 2/201, « Procès-verbal de la Séance du 7 octobre [1935] » et « Procès-Verbal de la Séance du 8 octobre [1935] ».

⁴ SHD-M, 1BB 2/201 et 1BB 8/39, « Considérations sur les questions de droit international maritime soulevées par l'application de l'art. 16 du Pacte », 2^e bureau et SE de l'EMGM, 19 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB 8/38, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel, 22 octobre 1935 ; SHD-M, 1BB8/38, « Note [verbale] au sujet du mémento remis le 18 octobre par le gouvernement français à l'ambassade britannique », 22 octobre 1935 ; SHD-AT, 7N 3571, « Analyse d'une notice de la Marine relative aux questions de droit international soulevées par l'application de l'article 16 du Pacte », 2^e bureau de l'EMA, 8 novembre 1935.

d'envisager la mise en pratique de cette mesure¹. Le 25 octobre, le ministre de la Marine formulait d'expresses réserves quant à l'application de la convention XIII de La Haye aux navires italiens dans les eaux territoriales et les ports des colonies françaises². Il estimait que cette mesure n'était pas justifiée en droit – l'amiral Decoux parlant quant à lui en privé d'« une salade du droit genevois et du droit international courant » formant un « monstre »³ – et portait en elle le risque de sérieuses complications avec l'Italie. Au terme de ces réunions furent rédigées les instructions à destination des autorités françaises de Djibouti, et il semblerait qu'elles allaient dans le sens restrictif voulu par la Marine – même si les Affaires étrangères obtinrent dans les jours suivant l'application de la convention XIII au territoire de Djibouti⁴.

À partir du milieu du mois d'octobre, les tensions se multiplièrent entre diplomates – partisans d'une politique fondée sur l'application des valeurs et règles de la SDN – et militaires – dont les réserves à cet égard devenaient d'autant plus gênantes que l'intensité des manœuvres diplomatiques croissait. Lors des réunions des 24 et 25 octobre évoquées ci-dessus, les réserves formulées par le ministre de la Marine et rédigées à l'EMGM suscitèrent l'ire du représentant du Quai d'Orsay, René Doyne de Saint-Quentin, sous-directeur d'Afrique-Levant⁵. Si l'on en croit le compte-rendu rédigé par la Marine, il déclara « que c'[était] avec des réserves telles que celles-là que le ciel de l'Europe tombera[it] sur [la France] et que la lecture d'une pareille note à Genève mettrait [la France] au ban des nations ». Le journal de marche du ministre de la Guerre porte également mention de ces affrontements. Il semble que Joseph Avenol, secrétaire général de la SDN, et René Massigli, sous-directeur de la SDN au Quai d'Orsay, aient tenté d'influencer les généraux Gamelin et Georges en vue de peser sur les positions prises par le ministre de la Guerre, auquel était attribuée une position « hostile à l'Angleterre et favorable à l'Italie »⁶.

¹ 1BB 2/201, « Aide-mémoire au sujet de la rédaction des Instructions de Droit international envoyées au Gouverneur de Djibouti », sans date (probablement fin octobre 1935) ; SHD-M, 1BB 2/201, « Procès-verbal de la séance du 5 novembre 1935 ».

² SHD-M, 1BB 2/201 et 1BB 8/38, « Réserves présentées par le ministre de la Marine aux suggestions des notes britanniques des 19 et 22 octobre », 25 octobre 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le capitaine de corvette de Bourgoing, à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 29 octobre 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 8/38, « Séance du 31 octobre [1935] », p. 2.

⁵ 1BB 2/201, « Aide-mémoire au sujet de la rédaction des Instructions de Droit international envoyées au Gouverneur de Djibouti », probablement rédigé par le contre-amiral Abrial ou par le lieutenant de vaisseau Guichard, sans date (vraisemblablement fin octobre 1935), p. 3.

⁶ SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », 19 octobre 1935.

La correspondance officielle entre les gouvernements de Londres et de Paris précisa la position de la France par rapport à la Grande-Bretagne et à la SDN. L'Italie officiellement déclarée en rupture de pacte, le gouvernement britannique s'enquit des dispositions françaises. Le président du Conseil précisa le 18 octobre que la France porterait assistance à la Grande-Bretagne si celle-ci était attaquée par l'Italie, sous réserve que Londres ne fermât pas le canal de Suez ni n'appliquât de blocus à l'Italie¹. Les Britanniques sollicitaient à la fin du mois d'octobre l'ouverture de conversations navales et aériennes, et le gouvernement français répondit en demandant l'élargissement de ces conversations au domaine militaire terrestre². La correspondance de l'amiral Decoux durant les derniers jours d'octobre montre qu'il craignait que les élections de la mi-novembre passées, le gouvernement britannique n'entreprît de nouvelles manœuvres contre l'Italie à la SDN, amenant une nouvelle tension capable d'entraîner la France dans un conflit avec l'Italie³. Il semble que l'EMA – et en particulier le 3^e bureau – ait partagé cette appréhension. Alors qu'une note du 15 octobre récapitulait les avantages de l'amitié italienne – attribution d'une quinzaine de divisions supplémentaires au théâtre Nord-Est –, les notes qui suivirent – datées du 29 octobre et du 6 novembre – envisagèrent la possibilité d'un « conflit avec l'Italie seule »⁴. À partir de la mi-novembre, le 2^e bureau de l'EMA reçut des informations indiquant que l'Italie renforçait son dispositif militaire sur la frontière alpine⁵. L'EMGM poursuivit cependant son action en vue de diminuer la tension en Méditerranée et suggéra au président du Conseil et au secrétaire général du Quai d'Orsay le cadre d'une issue diplomatique au conflit : la Grande-Bretagne supposément exclusivement intéressée à la sécurité de la route des Indes recevrait la garantie française et italienne pour l'Égypte ; par suite elle tolérerait l'établissement de l'Italie en Éthiopie ; les garanties données à la France à Locarno seraient réaffirmées⁶. Cette idée fut jugée « très intéressante » par Alexis Léger qui promit d'en parler à Pierre Laval.

¹ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 302 ; SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le capitaine de corvette de Bourgoing, à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 29 octobre 1935 ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 38-39.

² PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 304.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le C.A. Decoux au capitaine de frégate de Larosière, Attaché Naval à Rome », 19 octobre 1935, et « Copie d'une lettre adressée par le capitaine de corvette de Bourgoing, à Monsieur le capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 29 octobre 1935.

⁴ SHD-AT, 7N 3697 : Étude sur un conflit possible avec l'Italie », sans indication d'origine, 29 octobre 1935 ; « Étude de l'hypothèse I », 3^e bureau de l'EMA, 6 novembre 1935 ; « Note », général Gamelin, 2 décembre 1935 ; « Jeu du Plan D bis, modifié au 15 octobre 1935 », 3^e bureau de l'EMA, 10 décembre 1935.

⁵ SHD-AT, 7N 2511, « Renforcement de la frontière face à la France », 2^e bureau de l'EMA, 5-11 novembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Changement d'attitude à l'égard de la France », 2^e bureau de l'EMA, 12-18 novembre 1935.

⁶ SHD-M, 1BB 8/38 : « Note – Le conflit italo-britannique en Méditerranée. Ses conséquences pour la politique navale de la France », SE de l'EMGM, 21 octobre 1935 ; Note manuscrite de l'amiral Durand-Viel, 22 octobre 1935 ; lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, 22 octobre 1935.

2. *L'EMGM prend contact avec Londres : un premier pas réticent*

Dans le cadre de l'assistance éventuelle à la flotte britannique, le contre-amiral Decoux, se rendant à Londres pour préparer la conférence de limitation des armements navals, entra en contact à la fin du mois d'octobre 1935 avec l'amiral Chatfield, Premier lord de la Mer – équivalent britannique du chef de l'EMGM¹. N'étant pas mandaté pour établir une convention navale, il se contenta de poser les bases d'une coopération possible en précisant à deux reprises le cadre politique de cette participation : l'Italie ayant attaqué la Grande-Bretagne, cette dernière s'étant abstenue au préalable de toute mesure de blocus, de toute mesure militaire ou de toute provocation. Les principales dispositions envisagées furent la participation des forces britanniques à la protection des convois venant d'Afrique du Nord, la division de la Méditerranée en trois zones d'action maritimes et la possibilité pour les bâtiments britanniques non seulement de radouber ou de se ravitailler, mais aussi d'utiliser comme base d'opérations, les ports français. Au cours de ces conversations, le contre-amiral Decoux assura formellement son interlocuteur que « si l'hypothèse envisagée jou[ait], l'assistance de la Marine française sera[it] totale, aussi bien pour les bases que pour les forces navales » – ces déclarations eurent un effet apaisant certain à Londres². Il ne faut pas oublier cependant que l'amiral Decoux agissait ici selon les directives de l'amiral Durand-Viel, et non de son propre mouvement.

Certaines propos de lord Chatfield ne manquèrent pas d'inquiéter, à juste titre, le chef de la SE, telles que le refus de déplacer quelques bâtiments stationnés en Méditerranée orientale – afin d'effectuer le premier pas d'une diminution de la tension italo-britannique – ou l'allusion à une Italie « coupée de l'Afrique » – suggérant que le projet d'un blocus de l'Italie ou de sanctions militaires était toujours d'actualité à Londres malgré les déclarations en sens contraire. En effet, il semble que la diplomatie britannique envisageait de faire coïncider le second stade de mobilisation des défenses aériennes françaises avec l'adoption de sanctions pétrolières³. Selon l'amiral Decoux, les conversations de Londres visaient avant tout, dans l'esprit des Britanniques, « à compromettre [la France] aux yeux de l'Italie, et à [la] brouiller avec elle ».

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Réunion à l'Amirauté (30 octobre 1935 – 15h30) », SE de l'EMGM, 5 novembre 1935, et « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 9 novembre 1935.

² *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, vol. XV, Londres, H. M. Stationery Office, 1976, document n°361, p. 458-461.

³ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, vol. XV, Londres, H. M. Stationery Office, 1976, document n°361, p. 458-461.

Par la suite, les amiraux Durand-Viel et Abrial eurent plusieurs entretiens avec l'attaché naval britannique, portant non seulement sur une possible coopération contre l'Italie en Méditerranée – échange d'informations sur les flottes respectives présentes en Méditerranée – mais aussi sur les conversations relatives à la limitation des armements navals¹. Cependant, aucune convention, ni aucun accord précis de répartition stratégique des forces et des missions en cas de conflit naval en Méditerranée, ne fut élaboré². Sans doute pour éviter toute fuite dans la presse, le Quai d'Orsay, non plus que le 2^e bureau de l'EMGM ne furent informés de ces entretiens³. De plus, l'amiral Decoux rabroua sèchement l'attaché naval à Rome, lequel proposa en décembre une concentration des flottes française et britannique à Malte, en vue d'accroître la pression sur l'Italie alors empêtrée en Éthiopie⁴. Informés, les généraux Gamelin et Picard prirent des dispositions identiques, et firent étudier, dans le plus grand secret, les dispositions à adopter en cas de conflit avec l'Italie seule⁵.

Ces conversations se poursuivirent en décembre et une reconnaissance britannique à Bizerte fut autorisée – mais toujours avec le souci d'en assurer le secret. Dans les premiers jours de janvier, l'amiral Durand-Viel transmit aux Britanniques, par l'intermédiaire de l'attaché naval, l'information selon laquelle il avait pris certaines dispositions de nature à mettre la Marine en mesure de soutenir la *Navy*⁶. Suite à la réception de la réponse de l'Amirauté, il fit envoyer au vice-amiral Robert, alors en mission à Londres, des instructions permettant de poser les premiers jalons de plans d'opérations combinées franco-britanniques en cas de conflit avec l'Italie⁷. Les conversations qui eurent lieu à Londres durant ce mois de janvier n'aboutirent pas à une convention écrite, mais permirent d'établir des bases d'accord relativement nombreuses et solides⁸. Ces préparatifs furent tenus strictement secrets, y compris, semble-t-il, envers le ministre de la Marine.

¹ PRO, Admiralty (ADM), 116/3398, « Naval liaison with France – Exchange of information, 1935-1936 », dossier contenant des documents relatifs aux relations entre l'Amirauté et l'EMGM.

² REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 53.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 9 novembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion chez le général Gamelin le 15 novembre 1935 à dix heures ».

⁴ SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy... », *op. cit.*, p. 71.

⁵ SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion chez le général Gamelin le 15 novembre 1935 à dix heures » et « Réunion au ministère de la Guerre le 20 novembre à 10 heures » ; CARAN, 351 AP/2, memento du 9 décembre 1935.

⁶ PRO, ADM, 116/3398, compte-rendu d'une conversation avec l'attaché naval français à Londres, sans indication d'origine, 3 janvier 1936.

⁷ SHD-M, 1BB 2/182, « Instructions pour le Vice-Amiral Robert », amiral Durand-Viel, sans date (vraisemblablement mi-janvier 1936).

⁸ REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 83 et 86-87.

Par ailleurs, l'EMGM continuait à favoriser l'élaboration d'une position commune franco-italienne en vue de la conférence de limitation des armements navals et s'attachait à rassurer l'attaché naval italien, affirmant fin décembre : « il est de notoriété publique que nos forces maritimes sont sur le pied de paix »¹. Dans le même état d'esprit, le général Gamelin souhaitait « jouer [...] franc jeu avec les Italiens en les prévenant des mesures que [l'Armée serait] amené[e] à prendre dans le S[ud-]E[st] »².

Ces conversations, tant navales que militaires ou aériennes, étaient vues par les différents chefs militaires français comme ouvrant la voie à une concertation franco-britannique en cas de conflit avec l'Allemagne. Ainsi l'amiral Decoux précisait-il que « l'amiral Durand-Viel a[vait] vu dans cette première prise de contact [...] un fait intéressant susceptible de créer un précédent, et de faciliter de nouveaux échanges de vues lorsque le danger allemand se précisera[it] »³. Les premiers contacts entre la *Navy* et la Royale furent également vus par le général Gamelin comme une bonne occasion de renouer le contact avec les états-majors des forces terrestres et aériennes britanniques⁴.

Le général Mouchard, premier sous-chef de l'EMGAA, partageait ce point de vue, lequel divergeait nettement de celui du général Picard. Ce dernier ne cachait pas sa répugnance à engager des conversations avec les Britanniques au sujet d'une action commune contre l'Italie. Il semblerait que son ralliement à la mise en train de conversations aériennes correspondit surtout au vœu du général Denain, lequel craignait que l'Air ne fût marginalisé dans les relations franco-britanniques.

Dans le même temps, l'on continuait à estimer au 2^e bureau et à la SE de l'EMGM que l'application des sanctions économiques mises en place à partir du 18 novembre n'impliquait aucune mesure d'ordre militaire tels que l'application d'un « embargo actif » – notion portée par des juristes britanniques – ou d'un blocus – même dit « pacifique »⁵. En conséquence, la Marine écartait la possibilité d'employer en haute mer les forces navales des puissances liées

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie [de] lettre[s] adressée[s] par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 9 et 20 novembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Visite du commandant Ferreri, attaché naval italien », 2^e bureau de l'EMGM, 23 décembre 1935.

² CARAN, 351 AP/2, mémento du 15 novembre 1935.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 20 novembre 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion chez le général Gamelin le 15 novembre 1935 à dix heures » et « Réunion au ministère de la Guerre le 20 novembre à 10 heures ».

⁵ CARAN, 351 AP/2, mémento du 18 novembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2511, « Note sur le conflit italo-éthiopien n°6 (Semaine du 11 au 18) », 2^e bureau de l'EMA, 12-18 novembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/201 « Considérations sur les questions de droit international maritime soulevées par l'application de l'art. 16 du Pacte », 2^e bureau et SE de l'EMGM, 15 novembre 1935.

à la SDN en vue de faire appliquer les sanctions économiques. Par ailleurs, l'EMGM estimait que la mise en œuvre de sanctions militaires nécessitait un second vote du Conseil de la SDN, et que la participation active des forces militaires françaises à cette mise en œuvre était facultative. Dans le cas où des sanctions militaires auraient été votées par le Conseil, un État membre de la SDN n'ayant pas voté dans le sens de la majorité ne pourrait être contraint à les appuyer – même passivement par l'hébergement ou l'autorisation de passage sur son territoire de forces appliquant les sanctions. En tout état de cause, l'interprétation de l'article 16 du pacte de la SDN par la Marine laissait une grande latitude au gouvernement en ce qui concernait l'application de sanctions économiques ou militaires. Cette note fut communiquée au 2^e bureau de l'EMA¹.

À la même période, une note non datée émanant de la 2^e section de l'EMGAA précisait les notions de « guerre et [de] neutralité aériennes »². La rédaction de cette note était justifiée en introduction par « les circonstances internationale [qui avaient] fait envisager le maintien de la neutralité de la France dans le cas de conflit entre puissances européennes ». La conclusion de ce texte mentionnait les accords spécifiques existant entre la France, la Grande-Bretagne et l'Italie et rappelait les mesures que le gouvernement français pourrait prendre « dans le cas où la France se refuserait à appliquer les directives de la S.D.N. et déclarerait son droit à la neutralité absolue dans l'hypothèse d'un conflit européen ». On retrouve ici en filigrane le souci de donner au gouvernement français la possibilité de rester en dehors d'un conflit italo-britannique résultant de l'application des sanctions votées par la SDN. Ces appréciations des obligations françaises en matière d'application de sanctions à l'Italie intervenaient dans un contexte particulièrement tendu au vu des éléments recueillis par le 2^e bureau de l'EMA : étude par la SDN de l'éventualité d'un embargo sur le pétrole à destination de l'Italie ; accroissement de la tension en Méditerranée par un renforcement des dispositifs italien et britannique ; forte activité de la propagande britannique en Éthiopie³. Dans les premiers jours du mois de décembre, le 2^e bureau de l'EMA se montrait fort pessimiste. Il estimait que « militairement, il sembl[ait] que la situation se tend[ait] à nouveau

¹ SHD-AT, 7N 3571 : « Analyse d'une notice de la Marine relative aux questions de droit international soulevées par l'application de l'article 16 du Pacte », 2^e bureau de l'EMA, 8 novembre 1935 ; « Analyse d'une deuxième notice de la Marine relative aux questions de droit international maritime soulevées par l'application de l'article 16 du Pacte », 2^e bureau de l'EMA, 10 décembre 1935.

² SHD-M, 1BB 2/201, « Note sommaire sur la guerre et la neutralité aériennes », 2^e section de l'EMGAA, sans date (probablement première quinzaine de décembre 1935).

³ SHD-AT, 7N 2511, « Note sur le conflit italo-éthiopien n°8 – Semaine du 25 novembre au 2 décembre », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 3 décembre 1935.

entre Angleterre et Italie » et ajoutait que « de part et d'autre tout se pass[ait] comme si¹ on se prépar[ait] à un conflit »².

3. *Les suites des entretiens Laval-Hoare : les conversations militaires et aériennes de Paris de décembre 1935*

Lors des entretiens Laval-Hoare qui eurent lieu au début du mois de décembre, le président du Conseil français consentit à l'envoi à Paris de délégations militaires terrestres et aériennes britanniques. Il semble que les départements militaires n'aient été avertis de cette autorisation qu'après l'arrivée des envoyés britanniques³. Ces conversations se déroulèrent les 9 et 10 décembre, après que les différents départements militaires se fussent concertés. L'objectif de ces conversations semble avoir été pour le chef de gouvernement français de lier davantage les Britanniques à la politique française en obtenant que les Anglais soutinssent une solution de compromis dans le conflit italo-éthiopien, sous la forme d'un « accord généralisé »⁴. Pierre Laval, espérait « tirer toute la part possible [des conversations d'état-major] pour le présent et pour l'avenir »⁵, et transmit donc au colonel Fabry la « directive qu'il était indispensable de donner aux Anglais la certitude que, dans le cas envisagé (attaque italienne contre l'Angleterre) notre coopération serait complète »⁶. Pour ne pas risquer que la France se trouvât en mauvaise posture vis-à-vis de l'Italie et lui donnât l'impression d'un chantage suite à des indiscretions britanniques – redoutées tant par les ministres de la Marine, de l'Air et de la Guerre que par les généraux Colson et Loizeau⁷ – il fut suggéré par le colonel Fabry et les généraux Denain et Gamelin que l'Italie fût informée de la tenue de ces conversations⁸.

¹ Souligné dans le texte.

² SHD-AT, 7N 2511, « Note sur le conflit italo-éthiopien n°8 – Semaine du 25 novembre au 2 décembre », 2^e bureau de l'EMA, sans date.

³ SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion du 9 décembre 35 au ministère de la Guerre ».

⁴ SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine, p. 5 ; SHD-AA, 1B 3, « Séance du Haut Comité Militaire du 21 novembre 1935 », 22 novembre 1935, p. 4 ; CARAN, 351 AP/2, memento du 9 décembre 1935 ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion du 9 décembre 35 au ministère de la Guerre ».

⁵ SHD-AT, 7N 3438, « Réunion du Lundi 9 décembre 1935 (à 15 h.), dans le bureau du Ministre de la Guerre », sans indication de date ou d'origine.

⁶ SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion du 9 décembre 35 au ministère de la Guerre ».

⁷ SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion du 9 décembre 35 au ministère de la Guerre » ; CARAN, 351 AP/2, memento du 9 décembre 1935 ; SHD-AT, 7N 3438, « Réunion du Lundi 9 décembre 1935 (à 15 h.), dans le bureau du Ministre de la Guerre », sans indication de date ou d'origine.

⁸ SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine, p. 5 ; SHD-M, 1BB 2/182 bis, « Réunion du 9 décembre 35 au ministère de la Guerre », sans indication de date ou d'origine.

La lecture des comptes-rendus des conversations entre représentants des états-majors des états-majors britanniques, d'une part, de l'EMA et de l'EMGAA, d'autre part, montre la teneur des conversations engagées¹. Conformément à la consigne du président Laval, les représentants de l'EMA et de l'EMGAA se montrèrent fort avenants – à l'exception du général Picard². Cependant, les limites de ces conversations apparurent très vite, dès lors que les Britanniques, suivant les directives de sir Robert Vansittart, demandèrent aux Français de prendre des mesures préparatoires – telles que la mise en place du guet aérien ou le rapprochement de la frontière italienne des troupes stationnées dans les Alpes – susceptibles d'engager la France aux côtés de la Grande-Bretagne avant que les forces italiennes n'aient attaqué les forces britanniques, et permettant une réaction combinée rapide dans un tel cas³. Ces requêtes se heurtèrent à de nombreuses réticences, notamment à l'EMGAA. En dehors du signalement par la gendarmerie des violations de l'espace aérien français par des avions italien, aucune mesure de guet aérien ni aucune action militaire terrestre n'était envisageable sans décision gouvernementale préalable – laquelle était peu probable avant que l'Italie ait porté le premier coup – car chacune de ces mesures impliquait le rappel de réservistes⁴. Le petit nombre d'aérodromes dans le Sud-Est, la faiblesse des réserves en munitions et en carburant en Tunisie, la nécessité de se garder d'une possible intervention allemande étaient autant de réserves formulées dès les premières conversations par les officiers de l'EMGAA⁵. Comme le résuma le général Picard, « les Anglais demand[ai]ent à notre aviation de se préparer à une action immédiate »⁶.

Du côté de l'EMA, on faisait ressortir que les effectifs du temps de paix présents au Levant et en Tunisie concordaient assez mal avec les projets britanniques – constituer une

¹ SHD-AT, 7N 3438, « Conversations franco-britanniques – 2^e séance : mardi 10 décembre à 16h30 », p. 7 ; SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine ; PRO, FO, 371/20159.

² PRO, FO 371/20159, « Precip of a report by Air Vice-Marshel P.B. Joubert de La Ferté, C.M.G., D.S.O., on the air aspects of the conversations which took place at Paris on 9th and 10th December, 1935 », 10 janvier 1936, f^o142 ; PRO, FO 371/20159, « Report on conversations between representatives of the British and French General Staffs, Paris, 9th and 10 th December, 1935 », 18 décembre 1935, en particulier f^o193.

³ PRO, FO, 371/20159 , « Report on conversations between representatives of the British and French General Staffs, Paris, 9th and 10th December, 1935 », colonel Heywood, attaché militaire britannique à Paris, f^os192-202, en particulier f^os192 et 200-201.

⁴ PRO, FO 371/20159, « Precip of a report by Air Vice-Marshel P.B. Joubert de La Ferté, C.M.G., D.S.O., on the air aspects of the conversations which took place at Paris on 9th and 10th December, 1935 », 10 janvier 1936 ; PRO, FO 371/20159, « Report on conversations between representatives of the British and French General Staffs, Paris, 9th and 10 th December, 1935 », 18 décembre 1935, f^o195 ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 55-56.

⁵ PRO, FO 371/20159, « Precip of a report by Air Vice-Marshel P.B. Joubert de La Ferté, C.M.G., D.S.O., on the air aspects of the conversations which took place at Paris on 9th and 10th December, 1935 », 10 janvier 1936 ; SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine, p. 3 et 6.

⁶ CARAN, 351 AP/2, mémento du 11 décembre 1935.

force de réserve au Moyen-Orient grâce aux troupes stationnées dans les territoires syrien et libanais et lancer une attaque immédiate contre la Tripolitaine italienne¹. Le général Gamelin se montra cependant fort soucieux de donner satisfaction, dans la mesure du possible, aux représentants du *War Office*, déplorant que « marins et [...] aviateurs [aient] été très réticents »². Ainsi fit-il rectifier le projet de compte-rendu des conversations élaboré par le général Schweisguth sur les possibilités des troupes de Tunisie et du Levant, « en disant qu'il ne [fallait] pas avoir l'air de minimiser [les] moyens [des forces françaises] »³. Il suggéra également aux généraux Schweisguth et Colson de permettre aux Britanniques, qui craignaient notamment une attaque aérienne sporadique sur Londres⁴, « d'établir sur [le] territoire [français] une ligne de postes de guet antiaérien »⁵. À ce sujet, il manifestait également son souci de voir élargir le cadre des conversations en envisageant de « la mettre aux environs de Paris et [de] l'étendre à la Belgique de manière à ce qu'elle jou[ât] aussi contre l'Allemagne ».

Par ailleurs, le général Gamelin insista vivement auprès du ministre de la Guerre pour que le compte-rendu des conversations fût signé et remis aux Britanniques, tandis que la Marine et l'Air s'abstinrent d'effectuer un tel geste, susceptible de donner un tour trop officiel aux échanges de vues intervenus⁶. À ce sujet, il semble que le général Schweisguth était en désaccord avec le chef d'EMG de l'Armée. Pour sa part, le général Denain affirma aux Britanniques que le concours de la France serait « complet », et insista sur les réponses positives données aux Britanniques sur de nombreux points⁷. De leur côté, les aviateurs britanniques refusèrent nettement de prendre en compte la menace allemande – directement ou indirectement⁸.

¹ SHD-AT, 7N 3438, « Conversations franco-britanniques – 2^e séance : mardi 10 décembre à 16h30 » ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 55-56.

² CARAN, 351 AP/2, mémento du 12 décembre 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, mémentos des 11, 12 et 13 décembre 1935.

⁴ PRO, FO, 371/20159, « Report on conversations between representatives of the British and French General Staffs, Paris, 9th and 10th December, 1935 », colonel Heywood, attaché militaire britannique à Paris, f^os 192-202 ; PRO, FO 371/20159, « Precis of a report by Air Vice-Marshal P.B. Joubert de La Ferté, C.M.G., D.S.O., on the air aspects of the conversations which took place at Paris on 9th and 10th December, 1935 », 10 janvier 1936 ; SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine.

⁵ CARAN, 351 AP/2, mémento du 11 décembre 1935.

⁶ CARAN, 351 AP/2, mémentos des 11 et 12 décembre 1935 ; SHD-AT, 7N 3438, « Conversations franco-britanniques – 2^e séance : mardi 10 décembre à 16h30 ».

⁷ SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine, p. 6.

⁸ SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine, p. 3 et 7.

Malgré leur bonne volonté, les généraux Gamelin et Denain étaient bridés par leur refus d'envisager des mesures préalables à un geste italien : le général Denain s'opposa au renforcement des forces aériennes de Tunisie et à la mise en place complète du guet aérien dans le Sud-Est, tandis que de façon générale, le général Gamelin souhaitait « éviter les mesures préparatoires qui alerteraient l'opinion » et autres « mesures préventives »¹.

En définitive, les responsables de l'EMA semblaient au mois de décembre toujours aussi soucieux de conserver l'amitié italienne. Ainsi s'exprimait le général Schweisguth informant l'attaché militaire italien que des conversations militaires franco-britanniques avaient eu lieu : « ces conversations [...] n'ont donné lieu à aucune mesure d'exécution ; [...] nous faisons tout le possible pour que les choses s'arrangent sans conflit européen ; [...] notre action a aidé à retarder l'application de la sanction pétrolière ; [...] ces conversations ne visent que le cas d'agression commise par les Italiens contre les Anglais »². Et le sous-chef de l'EMA de conclure l'entretien en rappelant la fraternité d'armes franco-italienne durant le précédent conflit et l'espoir que l'amitié entre les deux nations survivrait au conflit italo-éthiopien. Cependant, cette communication intervenait trop tard pour conserver toute sa valeur, car il semble que le colonel Barbasetti avait eu vent des conversations franco-britanniques auparavant³.

Conclusion

Durant tout l'automne 1935, à la suite de l'évolution de la situation internationale résultant de l'agression italienne en Éthiopie, les EMG furent amenés à envisager l'hypothèse d'un conflit où la France rallierait la Grande-Bretagne attaquée par l'Italie. Il apparaît que les responsables des EMG adoptèrent une attitude différente suivant l'armée à laquelle ils appartenaient et leur position dans la hiérarchie. S'il semble que les chefs d'EMG – Gamelin, Durand-Viel et Denain – adoptèrent une attitude relativement fidèle aux prescriptions venant du président du Conseil et du Quai d'Orsay, nombreux étaient leurs subordonnés qui regrettaient la mise en œuvre – certes très progressive et limitée – d'une coopération franco-britannique en vue de contrer une rebuffade italienne – ce qui revenait selon le général Schweisguth à « lâcher l'Italie »⁴. L'engagement de la Marine dans la coopération avec

¹ CARAN, 351 AP/2, memento du 9 décembre 1935 ; SHD-AA, 2B 106, compte-rendu des conversations aériennes franco-britanniques du 9 décembre 1935, sans indication de date ou d'origine, p. 6-7 ; SHD-AT, 7N 3438, « Réunion du Lundi 9 décembre 1935 (à 15 h.), dans le bureau du Ministre de la Guerre », sans date.

² CARAN, 351 AP/2, memento du 20 décembre 1935.

³ CARAN, 351 AP/2, memento du 19 décembre 1935.

⁴ CARAN, 351 AP/2, memento du 31 octobre 1935.

Londres ne semble pas avoir été le signe d'un désaccord de fond avec l'Armée et l'Armée de l'Air, mais plutôt la conséquence de la situation particulièrement exposée des forces navales françaises en cas d'incident en Méditerranée. Si dans les premières semaines du conflit, l'espoir persista de pouvoir séparer sur le plan international les questions de sécurité européenne et la question éthiopienne, cet espoir s'amenuisa, sans disparaître tout à fait. Globalement, on observe que l'attitude des EMG correspond assez bien à la politique hésitante définie par le président Laval lors du HCM du 21 novembre 1935 : honorer les engagements internationaux contractés sous le signe du pacte de Genève tout en réduisant au maximum la portée de ces engagements ; ne pas refuser à la Grande-Bretagne une assistance dans le cas où elle subirait une agression mais refuser de faire droit à toutes ses demandes – ce qui placerait nettement la France, au moins sur le plan diplomatique, dans le camp britannique contre l'Italie ; permettre l'élaboration d'une solution négociée au conflit italo-éthiopien en vue de pouvoir faire face à la menace allemande¹.

¹ SHD-AA, 1B 3, « Séance du Haut Comité Militaire du 21 novembre 1935 », 22 novembre 1935, p. 2.

II. Le 7 mars 1936 et la remilitarisation ouverte de la Rhénanie : dernière étape de la reconstitution des bases de la puissance militaire allemande ?

Les propositions faites par la Guerre et l'Air sont trop "style exécution du traité de Versailles". Certes le traité est encore théoriquement en vigueur [...]. Il vaudrait mieux éviter de rappeler la Partie V, et ramener toutes les mesures qu'il s'agit de prendre en Sarre à l'exécution des clauses 42 et 43 de démilitarisation de la Rive Gauche du Rhin qui, acceptées librement par le Reich à Locarno, n'ont plus le caractère d'un "Diktat"¹.

Convendez avec moi qu'en l'état actuel de nos moyens militaires, la partie, sans être forcément gagnée d'avance pour ceux qui l'essaieraient contre nous, n'est pas forcément perdue non plus².

Introduction

Après la Seconde Guerre Mondiale, nombreux furent les mémorialistes et les témoins qui, portant un regard rétrospectif sur les années trente, estimèrent que les puissances occidentales avaient manqué une occasion de contrer, voire de tuer dans l'œuf, la montée en puissance de l'Allemagne hitlérienne en Europe lors de la remilitarisation ouverte de la Rhénanie³. Pour interroger cette idée couramment émises par les contemporains, et reprise par nombre d'historiens, il est nécessaire de comprendre comment cette initiative allemande fut perçue par les responsables militaires français, et comment ces derniers influèrent sur le processus décisionnel gouvernemental. Sur ce point également, les témoignages ultérieurs

¹ SHD-AT, 7N, 3451, « Compte-rendu de la réunion tenue aux Affaires étrangères le 29 décembre 1934 au sujet de la démilitarisation de la Sarre », probablement rédigé peu après la réunion au 3^e bureau de l'EMA (René Massigli aux représentants du ministère de la Guerre).

² DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, lettre du 16 mars 1936 au commandant Revers, p. 169-170.

³ En particulier : CHURCHILL Winston, *La Deuxième Guerre Mondiale*, tome premier : « L'orage approche, d'une guerre à l'autre, 1919-1939 », Paris, Plon, 1965, p. 198 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 215 ; REYNAUD Paul, *La France...*, *op. cit.*, p. 359.

orientèrent en général la réflexion des historiens¹. Ainsi, Jean-Baptiste Duroselle, à la suite du colonel Defrasne, estima que le général Gamelin avait sciemment trompé le gouvernement en lui donnant à voir une image excessivement favorable de la puissance militaire de l'Allemagne². Cette analyse du rôle personnel du général Gamelin, et de sa responsabilité particulière dans le refus gouvernemental de toute réplique militaire au geste allemand, demeure dominante dans l'historiographie française³. Certes, au mois de janvier 1936, l'EMA n'envisageait, *a priori*, en cas de proclamation de la remilitarisation de la Rhénanie, que des mesures défensives⁴. Le souvenir de l'occupation de la Ruhr n'incitait sans doute pas les chefs militaires à envisager avec enthousiasme une incursion profonde en Allemagne⁵. Il nous semble cependant que cette prédisposition, qui découlait sans doute en partie des orientations de la politique allemande de la France depuis le début des années trente, n'impliquait pas nécessairement une attitude d'obstruction lorsque l'évènement se produisit.

Nous nous attacherons ici à mettre à distance les témoignages ultérieurs afin de formuler une analyse fondée sur les documents produits au cours de la crise elle-même et en tenant compte de la perception par les EMG du réarmement allemand en 1935-1936. En particulier, nous étudierons, à la suite de Jean-Hilaire Millet-Taunay, la place tenue par le renseignement – son cycle et sa politisation éventuelle – pour comprendre le rôle tenu lors de cette crise par les EMG⁶. Il s'agit de déterminer dans un premier temps l'enjeu que constituait la démilitarisation de la Rhénanie dans la stratégie militaire française et de saisir la perception qu'avaient les EMG des projets allemands pour la zone démilitarisée. Le traitement de ces deux points, que complétera l'étude des renseignements parvenus aux EMG le 7 mars et dans les jours qui suivirent, nous permettra alors de mettre en perspective les avis délivrés par ces mêmes EMG au cours de la crise.

¹ En particulier : *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les évènements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. I à IX, Paris, Presses Universitaires de France, 1952 ; DEFASNE Jean (colonel), « L'évènement du 7 mars 1936 – La réalité et la portée de l'opération allemande : la réaction de la France dans le cadre de ses alliances », *Les relations franco-allemandes, 1933-1939*, Paris, CNRS, 1976, p. 247-276.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, « Les milieux gouvernementaux... », *op. cit.*, p. 386 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 168 ; DEFASNE Jean (colonel), « L'évènement ... », *op. cit.*, p. 258-259.

³ DU RÉAU Élisabeth, *L'ordre mondial, de Versailles à San Francisco, juin 1919-juin 1945*, Paris, PUF, « Thémis Histoire », 2007, p. 152-155.

⁴ LECUIR Jean et FRIDENSON Patrick, *La France et la Grande-Bretagne ...*, *op. cit.*, p. 70.

⁵ CORVISIER André et PEDRONCINI Guy (dirs.), *Histoire militaire de la France*, tome 3, « De 1871 à 1940 », Paris, PUF, « Quadrige », 1997, p. 334-335.

⁶ MILLET-TAUNAY Jean-Hilaire (sous-lieutenant), *L'exploitation du renseignement lors de la crise rhénane de mars 1936*, *op. cit.*

A. Les anticipations relatives à la remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane

1. Dès 1935, les EMG envisagent l'éventualité d'une remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane

L'hypothèse d'une remilitarisation ouverte de la Rhénanie avait été envisagée à plusieurs reprises durant la première moitié des années trente par les décideurs politiques et les responsables militaires¹. Le HCM du 5 avril 1935 fut l'occasion pour les responsables gouvernementaux d'interroger les chefs d'EMG au sujet des possibilités militaires françaises en cas de remilitarisation ouverte par l'Allemagne de la zone rhénane. Répondant par écrit aux questions posées lors du HCM, le vice-amiral Durand-Viel affirmait que la Marine Nationale était dans de bonnes conditions pour agir contre l'Allemagne, tout en soulignant la nécessité du soutien britannique et de la neutralité italienne et en rappelant la lenteur des résultats à attendre d'un blocus – au vu de l'expérience de la Première Guerre Mondiale². Il insistait par ailleurs sur la probabilité de « pertes sensibles » résultant de l'action des sous-marins et des croiseurs lourds de type *Deutschland*. Outre diverses actions ressortant de la guerre sur mer, le chef d'EMG de la Marine pensait possible de « capture[r] [des] bâtiments de commerce ennemis » à titre de « mesure de coercition », dans la mesure où la SDN aurait adopté préalablement de telles sanctions, faute de quoi cette saisie constituerait « un acte d'hostilité sans déclaration de guerre ».

Le général Gamelin répondit en deux temps : il rédigea le 6 avril une lettre destinée au ministre de la Guerre qui fut transmise au président du Conseil ; il élaborait ensuite avec le général Picard, de l'Armée de l'Air, une note commune³. La lettre destinée au général Maurin livrait l'opinion du chef d'EMG de l'Armée sur la possibilité pour la France d'affronter l'Allemagne. Il commençait par affirmer : « sans conteste, l'occasion d'une guerre préventive, à coup sûr, est aujourd'hui manquée ». Le général Gamelin énonçait ensuite les lacunes

¹ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.* ; MAE, SDN, 1010, lettre du président du Conseil, ministre de la Guerre, au ministre des Affaires étrangères, 4 septembre 1933 ; SHD-AT, 2N 19, « Procès-verbal de la délibération du Haut-Comité Militaire réuni le 23 janvier 1935 à la Présidence du Conseil », sans date, p. 10.

² SHD-AT, 1K 224/8, « Réponses aux questions posées par le président du Conseil » et note annexe, amiral Durand-Viel, 8 avril 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Analyse du dossier joint à la lettre n°01038 3/EMA-P du 8 avril 1935 dressée à M. le Président du Conseil ».

³ SHD-AT, 2N 19, « Analyse du dossier joint à la lettre n°01038 3/EMA-P du 8 avril 1935 dressée à M. le Président du Conseil », comprenant une « Note commune des commandants en chef terrestre et aérien » et la « Lettre n°1460/S du Général Gamelin au Ministre de la Guerre (Cabinet) » ; SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935.

respectives des armées française et allemande : équipement moderne – chars, armes antichars, masques à gaz – pour la première ; encadrement, mobilisation et matériel pour la seconde. La situation de l’armée française en cas de conflit franco-allemand serait grandement facilitée, selon le général Gamelin, si l’Allemagne portait son effort initial en Europe centrale ou orientale, si la France bénéficiait du soutien de la Petite Entente et de la possibilité d’entrer en Autriche – ce qui impliquait à tout le moins la neutralité italienne – et si elle disposait de l’initiative en matière de couverture et de mobilisation. Quelle que fût la situation initiale, le général Gamelin insistait sur le fait que « de toutes façons, pour la France, du point de vue militaire, la conduite à tenir [était] d’exécuter le plan prévu, qui comport[ait] initialement une attitude défensive appuyée sur nos organisations permanentes et les grands obstacles du terrain ». Dans un second temps seulement, « une fois [la] mobilisation terminée [...] une action offensive [...] [pouvait] être envisagée ». Il précisa cette dernière idée devant les officiers britanniques venus s’enquérir des dispositions françaises face à la menace italienne au début de décembre 1935. Il affirma alors que l’armée d’active, si elle n’était pas renforcée tout au moins par certaines mesures de mobilisation partielle, ne pouvait entreprendre que des opérations de police dans les colonies, et non des opérations de guerre en Europe¹.

Le général Gamelin reprenait l’essentiel de ces idées dans la note commune, tandis que le général Picard précisait les modalités d’une intervention aérienne contre l’Allemagne, en particulier les délais. Cet impératif de la mobilisation préalable à toute action offensive semble avoir été accepté par le président du Conseil. Si l’on se fonde sur une confiance faite par Alexis Léger au général Gamelin le 4 mai 1935, Pierre-Étienne Flandin aurait déclaré à Mussolini lors de la conférence de Stresa qu’en cas de réoccupation par l’Allemagne de la zone démilitarisée, la France mobiliserait immédiatement².

Il faut préciser que ces réponses étaient formulées au printemps 1935, alors que la situation de la France sur la scène internationale semblait favorable – du fait des accords de Rome essentiellement. À l’hiver 1936, cette situation internationale paraissait fortement dégradée, en même temps que le rapport de forces franco-allemand tendait à devenir moins favorable à la France. Une note de l’EMA pour le HCM datée du 18 janvier 1936 pointait cette dégradation de la situation stratégique française, résultant de la perte de l’amitié italienne et du niveau atteint par les forces militaires allemandes – croissance numérique,

¹ YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 113.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 4 mai 1935; CARAN, 351 AP/2, rapport du 7 mai 1935.

développement de l'équipement¹. L'EMA attachait une grande importance à la mise sur pied de divisions blindées « en voie de constitution », comprenant au total 1500 à 1800 chars, « constitu[ant] une masse de choc douée d'une grande capacité de rupture et d'une grande mobilité stratégique et tactique ». Selon le 2^e bureau de l'EMA, les divisions blindées allemandes comprenaient en janvier 1936 environ cinq cents chars légers chacune, mais elles recevraient dans un avenir proche quatre cents chars moyens déjà sortis des usines². En comparaison, la France disposait en matière de chars de 3000 véhicules FT datant de la guerre précédente, jugés « complètement démodés », et de quelques bataillons de chars modernes. Faisant le point sur ce sujet devant le CSG le 15 janvier 1936, le général Gamelin précisa que seuls étaient constitués trois bataillons de chars D1 – au blindage jugé insuffisant et que le général Velprey jugeait hors d'état de combattre en raison d'un armement défaillant – et que la modernisation de 1000 chars FT était « en voie d'achèvement »³. Au-delà de ces réalisations, étaient commandés 342 automitrailleuses, 600 chars légers et 50 chars de cavalerie. L'Armée ne disposait que d'une trentaine de chars lourds modernes D2 et B1, mais les commandes devaient permettre de constituer avant l'été 1936 un bataillon de chacun de ces matériels⁴. Il faut en outre préciser que jusqu'à l'été 1936, la quasi-totalité des véhicules blindés modernes n'était équipée que de tourelles d'exercice⁵. Pour sa part, le général Bloch relevait en janvier 1936 que l'unique division légère mécanique dont disposait l'armée française ne disposait pas d'automitrailleuses modernes⁶. Chars légers modernes et automitrailleuses n'entrèrent en service, en petit nombre, qu'au second semestre 1936⁷. Par ailleurs, l'artillerie allemande, numériquement faible par rapport à l'artillerie française, n'en était pas moins composée de pièces plus modernes et d'une portée supérieure⁸. Sur le plan de l'aviation, le ministre de l'Air Marcel Déat avança le 7 février devant les ministres militaires et le ministre

¹ SHD-AT, 2N 19 : « Note pour le Haut comité militaire », EMA, 18 janvier 1936 ; « L'effort militaire allemand », 2^e bureau de l'EMA, janvier 1936 ; « Note relative aux répercussions des mesures de précaution prises face à l'Italie », 3^e bureau de l'EMA, 8 janvier 1936.

² SHD-AT, 7N 2520, « L'effort militaire allemand », 2^e bureau de l'EMA, 8 janvier 1936.

³ SHD-AT, 1N 36, « Situation générale des réalisations et études d'armements », décembre 1935, et « Réunion d'étude du Conseil supérieur de la Guerre du 15 janvier 1936 – Exposé sur les matériels » ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Dufieux, 4 septembre 1940, p. 6.

⁴ FRANK Robert, *Le prix du réarmement français (1935-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, « France XIX^e-XX^e siècles », 1982, p. 311.

⁵ CARAN, 496 AP/28, « État d'avancement des principales réalisations d'armement », SAET de l'EMA, 26 juin 1936, p. 6 ; SHD-AT, 1K 93/6, mémoire rédigé par le colonel Fabry en réponse à la commission rogatoire du 20 août 1941, p. 8 ; DE CROUY-CHANEL Étienne, *Alexis Léger ou l'autre visage de Saint-John Perse*, Paris, Picollec, 1989, p. 191.

⁶ CARAN, 351 AP/3, « Exposé au Conseil sup. de la guerre fait par le général Bloch le 15.1.36 ».

⁷ FRANK Robert, *Le prix...*, *op. cit.*, p. 311.

⁸ SHD-AT, 5N 581, « Journal de marche du Ministère de la Guerre du 7 juin 1935 au 25 janvier 1936 – Ministre : M. Jean Fabry », 11 et 20 septembre 1935 ; SHD-AT, 1N 36, « Compte-rendu », général Billotte, 13 juin 1936.

des Affaires étrangères que « le potentiel des constructions aéronautiques [allemand était] énorme [et] risqu[ait] de rattraper [la France] et de [la] surclasser bientôt »¹.

2. *Les indices annonçant une remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane à la fin de l'année 1935 et au début de l'année 1936*

Dès l'automne 1935, les chefs des forces militaires françaises firent part de leur préoccupation concernant une initiative allemande en Rhénanie. L'EMA fut chargé d'étudier dès la mi-septembre les renforcements éventuels à apporter à l'Armée en cas de réoccupation de la zone démilitarisée et le général Gamelin mentionna à plusieurs reprises dans les semaines suivantes les conséquences de cette réoccupation éventuelle devant ses subordonnés². S'entretenant le 18 octobre 1935 de la situation internationale avec le ministre de la Guerre, le colonel Fabry, le général Gamelin mentionna « l'occupation par l'Allemagne de la zone démilitarisée »³. Au mois de novembre 1935, considérant les conversations engagées sur le plan naval avec Londres, le vice-amiral Durand-Viel les voyait comme « un fait intéressant susceptible de créer un précédent, et de faciliter de nouveaux échanges de vues lorsque le danger allemand se précisera[it] »⁴. Le général Gamelin fut alerté par l'ambassadeur de France en Allemagne dans les derniers jours de décembre 1935. Ce dernier estimait que dans le cas où la France ratifierait le pacte franco-soviétique, l'Allemagne en prendrait prétexte pour réoccuper la zone rhénane⁵. Devant sir Eric Phipps, André François-Poncet développa son argumentation, avançant que le président Laval était en mauvaise position du fait de la campagne menée contre lui par l'ambassade soviétique à Paris, et que sa chute éventuelle risquait de permettre au président Herriot, s'installant au Quai d'Orsay, de ratifier le pacte franco-soviétique⁶. S'ensuivrait alors vraisemblablement, selon le diplomate français, la remilitarisation de la Rhénanie par les Allemands et la mobilisation des forces militaires françaises.

¹ SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion des ministres de la Défense Nationale au ministère de la Guerre le 7 février 1936 », 8 février 1936, p. 5.

² SHD-AT, 7N 3437, « Note sur les mesures militaires susceptibles d'être prises par la France en cas de violation par l'Allemagne du statut rhénan », 15 septembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 1^{er} octobre 1935.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 18 octobre 1935.

⁴ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 20 novembre 1935.

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 1 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 27 décembre 1935.

⁶ PRO, FO, 371/19855, télégramme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, 30 décembre 1935, f^os 1-4.

Dans les derniers jours de décembre 1935 fut également envoyée au ministre des Affaires étrangères une lettre du ministre de la Guerre, signée par le général Colson, relative aux projets allemands en Rhénanie¹. La note jointe mentionnait la possibilité d'une réoccupation partielle de la zone, limitée à la rive orientale du Rhin, par intégration dans l'armée allemande des forces de *Landespolizei* rhénanes. La date du mois de janvier 1936 était avancée, comme résultant de rumeurs circulant dans les populations rhénanes – cette date semblait confirmée à la mi-janvier par des renseignements d'origine suisse². Les modalités de cette réoccupation – précédée ou non de négociations avec les puissances parties au pacte rhénan de Locarno – restaient sujettes à interrogation. Une note « sur les répercussions possibles du pacte franco-soviétique » rédigée à la fin du mois de janvier par le commandant Armengaud mentionnait la possibilité que la « ratification [du pacte franco-soviétique] fourn[ît] aux Allemands l'occasion attendue pour réoccuper la Rhénanie »³.

Le 21 janvier 1936, le général Gamelin s'inquiéta devant ses subordonnés de la réaction française « en cas de réoccupation de la zone rhénane, qui peut désormais intervenir à tout moment »⁴. Il faut noter que cette opinion n'était à ce moment pas partagée par tous les membres de l'EMA – vraisemblablement en raison de la fausse alerte de janvier. Ainsi le 13 février, le général Gérodias et le chef de bataillon Armengaud estimaient qu'« Hitler ne ferait pas réoccuper la zone démilitarisée avant la fin des Jeux Olympiques ; Schacht s'y [était] opposé »⁵. Cependant, un renseignement obtenu par la SR de l'EMA et qui fut porté à la connaissance du général Schweisguth le 11 février « sembl[ait] indiquer que les Allemands provoquer[ai]ent prochainement un incident de nature à amener sinon la guerre, du moins le "Kriegsgefahrzustand" avec la France »⁶. Une information de même ordre parvint à l'EMA une semaine plus tard, lorsque l'espion Hans-Thilo Schmidt confirma un renseignement précédemment transmis relatif à une incursion imminente de forces régulières en zone démilitarisée rhénane⁷.

¹ SHD-AT, 1K 224/15, lettre du ministre de la Guerre au président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, signée du général Colson, 26 décembre 1935.

² CARAN, 351 AP/3, rapport du 14 janvier 1936 ; SHD-M, SHD-M, 1BB 8/39, « CRR – Situation européenne – Colonel Roux chef EMA2-SR », 15 janvier 1936.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur les répercussions possibles du pacte franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, juin 1936, p. 2.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 21 janvier 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, mémento du 13 février 1936.

⁶ CARAN, 351 AP/3, mémento et rapport du 11 février 1936.

⁷ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 170 ; PAILLOLE Paul (colonel), *Notre espion...*, *op. cit.*, p. 16.

La lettre que le général Maurin envoya au ministre des Affaires étrangères le 12 février 1936 rappelait les indices permettant de supposer que les Allemands projetaient la remilitarisation ouverte de la Rhénanie à brève échéance, sans toutefois pouvoir dater même approximativement cette échéance, laquelle pourrait se situer entre le printemps 1936 et le début de 1937, non plus que préciser les modalités de cette remilitarisation¹. La campagne de presse déclenchée en Allemagne et tendant à démontrer l'incompatibilité du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique avec le pacte rhénan de Locarno semblait un indice inquiétant. Le général Maurin sollicitait l'approbation de son collègue concernant les mesures militaires qu'il envisageait d'adopter, et proposait d' « en aviser la Grande-Bretagne puis, d'accord avec elle, les autres garants du Pacte de Locarno en cherchant à les lier à nos projets ». De son côté, le ministère des Affaires étrangères fit parvenir à l'EMA à partir du milieu du mois de février de nombreux renseignements provenant des postes diplomatiques et accréditant l'hypothèse d'une réoccupation très prochaine de la zone démilitarisée². Le maréchal soviétique Toukhatchevski, de passage à Paris le 12 février, formula l'opinion qu'il croyait, en cas de ratification prochaine du pacte franco-soviétique, « à une réaction immédiate d'Hitler, ce qui prouvera[it] la nécessité d'avoir conclu ce pacte »³.

Durant la semaine du 18 au 24 février, un renseignement parvint au 2^e bureau de l'EMA, vraisemblablement par la voie de la SR, selon lequel « les S.A. de la région rhénane auraient été avertis "d'avoir à se placer aux ordres de l'autorité militaire lorsqu'aurait lieu la réoccupation de la zone démilitarisée en 1936" »⁴. Mais ce renseignement – fort inquiétant car impliquant la probabilité d'une réoccupation brusquée de la Rhénanie – était mis en balance avec les informations de presse relatant une éventuelle déclaration diplomatique du chancelier allemand visant à ouvrir des négociations sur le statut de la zone démilitarisée en vue d'obtenir « des allègements aux charges que comport[ai]ent les accords [régulant le statut de la zone démilitarisée] ». De même, l'ambassadeur de France à Berlin confia à un officier du 2^e bureau de l'EMA qu'il estimait comme seulement « possible » une réoccupation brusquée

¹ SHD-AT, 1K 224/15, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 12 février 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, lettre du ministre de la Guerre au ministre de la Marine, signée par le général Colson, 19 février 1936.

² MAE, Z-RGR, 269 : lettres du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 13 février (deux lettres) et 15 février 1936 ; Dépêche du consul de France à Bâle, 19 février 1936.

³ SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu au sujet du dîner offert le 12 février 1936 au Maréchal de l'URSS Toukhatchevski par les anciens prisonniers de guerre du fort IX (représailles) d'Ingolstadt », 19 février 1936, p. 4.

⁴ SHD-AT, 7N 2512, « Attitude de l'Allemagne à l'égard de Locarno », 2^e bureau de l'EMA, 18-24 février 1936.

de la zone démilitarisée, l'ouverture de négociations étant, quant à elle, « probable » – son opinion fut d'ailleurs mentionnée lors du rapport de l'EMA du 25 février¹.

Dans ce contexte, le général Gamelin estima, après entretien avec le ministre de la Guerre, nécessaire d'avertir la diplomatie française des conséquences possibles d'une ratification à brève échéance du pacte franco-soviétique. Une note fut remise le 25 ou le 26 février par le général Gérodias à Paul Bargeton, directeur des Affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères². Cette note précisait qu'Hitler prendrait prétexte du vote de l'autorisation de ratification du pacte franco-soviétique par les chambres françaises pour dénoncer le pacte rhénan de Locarno et « effectu[er] immédiatement et totalement » la remilitarisation de la Rhénanie. Pour ôter à l'Allemagne tout prétexte – même fallacieux – à infraction aux prescriptions du statut de la zone démilitarisée, l'EMA suggérait de soumettre la question de la compatibilité des deux pactes au « tribunal de La Haye » – expression désignant ici sans doute la Cour Permanente d'Arbitrage – et éventuellement au Conseil de la SDN. L'ambassadeur de France à Berlin avait suggéré au chef d'escadrons Gruss, en tournée d'information en Allemagne, la saisine de la Cour de La Haye³. Parallèlement, le consul général de France à Cologne, Jean Dobler, écrivit à titre personnel au ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones Georges Mandel, et émit le même avis⁴. Cette suggestion fut ensuite relayée par les chefs de l'EMA – les généraux Colson et Gamelin – auprès du ministre de la Guerre, qui autorisa sa communication à la diplomatie⁵.

La réaction des responsables du Quai d'Orsay, notamment Alexis Léger et René Massigli, fut tout à fait négative, et le second vit dans cette suggestion une « manœuvre » de l'EMA contre le pacte franco-soviétique lui-même⁶. Le général Gamelin s'entretint avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères le 28 février, sans cependant parvenir à

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Rapport du chef d'escadrons Gruss sur la question de la zone démilitarisée vue des milieux diplomatiques français en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 24 février 1936 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 25 février 1936 ; MAE, Z-RGR, 269, lettre de Pierre Arnal à Émile Charvériat, 17 février 1936.

² SHD-AT, 1K 224/15, « Note relative au pacte franco-soviétique », sans date ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 25 février 1936 ; SHD-AT, 7N 2521, « Note sur la réoccupation de la zone rhénane », EMA, sans date ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 198.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Rapport du chef d'escadrons Gruss sur la question de la zone démilitarisée vue des milieux diplomatiques français en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 24 février 1936.

⁴ FAVREAU Bertrand, *Georges Mandel, ou la passion de la République, 1885-1944*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1996, p. 308.

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 4 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 25 février 1936.

⁶ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 25-28 février 1936 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 27 février 1936 ; SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 5.

faire prévaloir son point de vue. Cependant, dans son discours devant la Chambre des députés en date du 25 février, le ministre des Affaires étrangères admit implicitement qu'il envisageait de faire trancher par le Conseil de la SDN la question de la compatibilité entre le pacte franco-soviétique et le pacte rhénan de Locarno¹. Dans les premiers jours de mars, un mouvement en faveur de la soumission du pacte à la cour de La Haye se dessinait au Sénat².

Le 2 mars, des « renseignements de très bonne source », fournis au 2^e bureau de l'EMA par le SR, permettait au premier d'affirmer : « l'Allemagne ne s'accommoderait plus longtemps de la zone démilitarisée et placerait des casernes jusqu'à la frontière du Reich³. Rien ne sera annoncé à l'avance. Quand l'heure sera venue, l'étranger se trouvera mis en présence du fait accompli »⁴. Lors du rapport du 3 mars, le 2^e bureau de l'EMA mentionna que « des locataires de casernes dans la zone démilitarisée [avaient] reçu leur congé pour le 1^{er} avril »⁵. Cependant, le général Gamelin s'interrogeait devant ses subordonnés : « la prochaine menace ne sera-t-elle pas sur la Tchécoslovaquie, plutôt que sur la zone démilitarisée ? ».

B. Les mesures envisagées par les EMG en cas de remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane dans les semaines précédant la crise

À partir du mois de janvier 1936, l'EMA commença à envisager les réactions possibles à une réoccupation de la zone démilitarisée par les troupes allemandes. Le 15 janvier 1936, le colonel Roux, chef de la SR-SCR de l'EMA, rappelait à son homologue de l'EMGM qu'interrogé en 1932 au sujet d'une violation éventuelle de la zone démilitarisée, le Quai d'Orsay avait répondu en substance « que le gouvernement français saisirait la SDN »⁶. Les mesures à prendre par les régions militaires en cas d'irruption de forces allemandes en zone démilitarisée furent mises au point à la fin du mois de janvier et durant la première quinzaine du mois de février par le 3^e bureau, sous le contrôle du général Colson et selon les directives du général Gamelin⁷. Au-delà des mesures d'alerte simple, ressortant de l'initiative des commandants des régions militaires, il était prévu des mesures d'alerte renforcée, de

¹ « Le pacte franco-soviétique devant la Chambre », *L'Écho de Paris*, 26 février 1936, p. 3.

² HASLAM Jonathan, *The Soviet Union...*, *op. cit.*, p. 97.

³ Souligné dans le document.

⁴ SHD-AT, 7N 2512, « La question de la zone démilitarisée », 2^e bureau de l'EMA, 25 février-3 mars 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, grand rapport du 3 mars 1936.

⁶ SHD-M, SHD-M, 1BB 8/39, « CRR – Situation européenne – Colonel Roux chef EMA2-SR », 15 janvier 1936.

⁷ SHD-AT, 7N 3437, « Note pour le général chef d'état-major général de l'Armée », 3^e bureau de l'EMA, 24 janvier 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, dossier « Dépêche aux régions frontières du 15 fév. 1936 a.s. de la réoccupation de la Zone démilitarisée (genèse de cette dépêche) », 3^e bureau de l'EMA, 15 février 1936.

sûreté et de couverture générale – ces trois derniers stades ne pouvaient être déclenchés que sur décision du gouvernement¹.

L'hypothèse d'une action isolée de l'armée française constituant une réplique au geste allemand ne fut jamais mentionnée positivement. Ainsi le général Gamelin, devant les chefs des EMG, « estim[a] qu'il n'y [avait] pas lieu d'envisager que la France seule pourrait occuper la zone démilitarisée »². Au terme du rapport de l'EMA du 21 janvier, le général Gamelin envisagea en réponse à une telle action le « rappel des disponibles renvoyés en octobre », ainsi que de « compléter les travaux [de fortification] » et la « création de gardes-frontières »³. Le 27 janvier, le général Colson émit devant le général Schweisguth le souhait que la France « répondît par des mesures permanentes et non par des gestes sans lendemain »⁴. On peut donc constater que les généraux Gamelin et Colson ne partageaient pas tout à fait la même opinion concernant les mesures à prendre au-delà des simples mesures de précaution⁵. Le général Colson écartait l'éventualité du rappel des réservistes disponibles – les plus jeunes classes – et frontaliers, donc refusait d'envisager la mise en place de la couverture. Pour sa part, le général Gamelin estimait que ce rappel fournirait une main d'œuvre permettant de poursuivre des travaux de fortification, et envisageait le maintien sous les drapeaux des appelés libérables en avril. De même, en ce qui concernait le renforcement de l'armée française rendu nécessaire par l'aggravation de la menace allemande en cas de réoccupation de la zone démilitarisée, l'on constate que le chef de l'EMA et son supérieur avaient des opinions divergentes : le premier souhaitait avant tout obtenir des crédits permettant de développer les capacités défensives – renforcement et développement des fortifications – tandis que le second préférait « dépenser cet argent pour des chars et de l'artillerie mobile »⁶.

Le ministère des Affaires étrangères s'interrogeait également sur les possibilités qui s'offraient à la France en cas de remilitarisation ouverte de la Rhénanie. Le sous-directeur du service de la SDN et directeur politique adjoint, René Massigli, rédigea de multiples notes à

¹ SHD-AT, 7N 3437, « Tableau des principales mesures susceptibles d'être prises à l'égard de l'Allemagne en cas de réoccupation de la zone rhénane démilitarisée », 3^e bureau de l'EMA, 15 février 1936.

² SHD-M, 1BB 8/39, « Conférence des Chefs d'État-Major du 19 février 1936 ».

³ CARAN, 351 AP/3, rapport du 21 janvier 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 27 janvier 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 2521, « Note au sujet des mesures militaires immédiates à prendre en cas de réoccupation de la zone démilitarisée rhénane », général Colson, 23 janvier 1936.

⁶ SHD-AT, 7N 2521, « Plan de renforcement de l'armée française en cas de réoccupation de la zone démilitarisée rhénane », annoté de la main du général Gamelin, 24 janvier 1936.

ce sujet en vue d'informer son ministre¹. Dès le mois d'avril 1935, il envisageait comme suite immédiate à une violation allemande du statut de la zone démilitarisée le dépôt d'une plainte devant le Conseil de la SDN, en espérant que l'Italie et la Grande-Bretagne s'associassent à cette démarche. Il posait la question épineuse du dilemme devant lequel la France serait placée si l'Allemagne refusait de se plier aux injonctions du Conseil : « s'incliner devant ce refus » ou « envisager un redressement de la situation par des moyens plus énergiques ». Au début du mois de février 1936, René Massigli proposait de « déterminer quelles mesures de précaution ou de riposte devrait appeler, dans un délai minimum, toute initiative que prendrait l'Allemagne en vue d'abroger unilatéralement le statut de la zone démilitarisée », ajoutant que « cela pos[ait] un problème technique sur lequel il appart[enait] au Ministère de la Guerre de présenter des propositions »². Le sous-directeur du service de la SDN jugeait par ailleurs nécessaire de saisir toute occasion que l'Allemagne pourrait proposer pour négocier un aménagement du statut de la zone démilitarisée³.

Par ailleurs, René Massigli estimait que la France, avant d' « entreprendre des opérations actives » en réponse à un « rassemble[ment] dans la zone démilitarisée de forces armées » devait préalablement s'assurer de la « compréhension » de Londres, mais aussi procéder à un « échange de vues » avec Rome⁴. Le ministre des Affaires étrangères, Pierre-Étienne Flandin, se fit l'écho de ces préoccupations lors de la réunion interministérielle qui se tint le 7 février⁵. Après avoir émis l'avis que « l'Allemagne cherchera[it] n'importe quel prétexte pour modifier le statut rhénan lorsqu'[elle] s'estimera[it] prête », il interrogeait les ministres militaires sur les « contre-mesures que [la France] pourr[ait] estimer devoir prendre [...] étant entendu que, pour ménager l'opinion publique britannique, la procédure mise en œuvre devrait obligatoirement s'appuyer sur Genève » et rappelait qu' « il [fallait] éviter de prendre figure d'agresseurs ». Le ministre de l'Air, pour sa part, « insista[...] sur la nécessité, pour faire face à la menace importante que l'Allemagne seule représent[ait], de rechercher une entente avec l'Angleterre et de s'efforcer de conserver en même temps la neutralité italienne », sans être contredit sur ce point⁶. Cette neutralité ne semblait, à ce moment, pas acquise, et le général Gamelin émit la crainte d'une « conjonction Allemagne-

¹ MAE, PAAP 217/7.

² MAE, PAAP 217/7, « Note – Zone démilitarisée », 1^{er} février 1936.

³ MAE, PAAP 217/7, « Note – Zone démilitarisée », 1^{er} février 1936, p. 3-4.

⁴ MAE, PAAP 217/7, « Note – Zone démilitarisée », 1^{er} février 1936 ; MAE, PAAP 217/7, « L'accord de Locarno et la zone démilitarisée », 6 février 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion des ministres de la Défense Nationale au ministère de la Guerre le 7 février 1936 », 8 février 1936, p. 4.

⁶ SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion des ministres de la Défense Nationale au ministère de la Guerre le 7 février 1936 », 8 février 1936, p. 6

Italie » – cette crainte était également partagée par André François-Poncet¹. Le 2^e bureau de l'EMA rédigea le 11 février une note « sur les possibilités de la France en cas de remilitarisation de la zone rhénane », laquelle se concluait ainsi : « une remilitarisation ouverte et totale de la Rhénanie, comportant l'installation dans les garnisons d'unités de la Wehrmacht de toutes armes, constituerait indubitablement une violation flagrante réunissant toutes les conditions voulues pour justifier de notre part une action de force immédiate et nous valoir l'aide militaire des puissances garantes : Belgique, Italie, Angleterre² »³.

Le 12 février, l'EMA informa le Quai d'Orsay des mesures dont il envisageait l'application en cas de remilitarisation brusquée de la Rhénanie sous la forme d'une lettre signée du général Maurin⁴. Outre le dépôt d'une plainte devant le Conseil de la SDN, étaient prévues des mesures de précaution, visant uniquement à mettre le territoire national à l'abri d'une attaque brusquée, et « rédui[tes] au minimum [...] en vue d'éviter tout prétexte valable de conflit ». La lettre se concluait sur l'intérêt qu'aurait la France à « lier à [ses] projets [...] les autres garants du pacte de Locarno ».

Une seconde lettre, rédigée par le commandant Armengaud selon les directives du général Gamelin et datée du 19 février précisait qu'au-delà des mesures de précaution laissées à l'initiative des commandants de régions militaires, l'adoption de mesures de mobilisation partielle, allant jusqu'à la couverture générale, était possible, mais soumise à une décision gouvernementale préalable⁵. Des mesures à plus longue échéance étaient envisagées, telles que le renforcement des positions défensives du Nord-Est, le développement numérique des forces de l'armée active en vue de permettre une meilleure occupation de ces positions et d'augmenter les réserves immédiatement disponibles, l'augmentation des fabrications de matériels. L'adoption de ces mesures à longue échéance permettrait de « préparer la réoccupation de la zone rhénane par les troupes françaises et autres ». Le ministre de la Guerre estimait que la France était en droit de réoccuper la Rhénanie en cas de violation patente par l'Allemagne de ses obligations concernant la zone démilitarisée. Cependant, il ne concevait la mise en œuvre d'une telle action qu'une fois acquis « le plein accord du

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Rapport du chef d'escadrons Gruss sur la question de la zone démilitarisée vue des milieux diplomatiques français en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 24 février 1936

² Souligné dans le texte original.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur les possibilités d'action de la France en cas de remilitarisation de la zone rhénane », sans date (probablement première quinzaine de février 1936), 2^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-M, 1BB 8/39, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères en date du 12 février 1936.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, note manuscrite du général à la date du 17 février 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, lettre du ministre de la Guerre au ministre de la Marine en date du 19 février 1936.

gouvernement britannique », faute de quoi la France pouvait faire figure d' « agresseur » et risquait donc de demeurer seule face à l'Allemagne – la lecture des mémoires d'Anthony Eden laisse penser que cette crainte était fondée¹. Quant au projet d'une négociation visant à aménager le statut de la zone démilitarisée, le général Maurin – à la suite du général Gamelin – l'écartait purement et simplement, une négociation ne devant avoir pour seul objet que de présenter des « exigences » portant sur « la cessation des infractions commises au statut militaire rhénan ».

Cette seconde lettre du général Maurin ne satisfait pas René Massigli, qui jugeait que le ministère de la Guerre était plus soucieux d' « obtenir de nouveaux crédits » que de « répond[re] exactement aux questions qui lui [avaient] été posées ». Le directeur politique adjoint regrettait qu'elle ne « cont[înt] rien concernant des initiatives que prendrait la France pour intimider l'adversaire ou le faire reculer », ce qu'il appelait des « ripostes positives »². Par ailleurs, il contestait que la France disposât du « droit [...] d'occuper la zone démilitarisée », comme le prétendait le général Maurin, et rappelait les termes du pacte rhénan de Locarno. Il semblait qu'André François-Poncet, informé des échanges épistolaires entre le Quai d'Orsay et la rue Saint-Dominique, approuva la position prise par le général Maurin³. Le 27 février, une lettre du ministre de la Guerre signée par le général Gamelin, après avoir accusé réception de renseignements indiquant l'imminence de la réoccupation de la zone démilitarisée, insista de nouveau auprès du ministre des Affaires étrangères en faveur de « la préparation des mesures politiques et militaires destinées à faire face à [cette] éventualité »⁴.

Le 27 février 1936, le ministre des Affaires étrangères informa gouvernement belge que « le gouvernement français ne procédera[it] à aucune action isolée » et qu' « en cas de violation flagrante et incontestable des articles 42 et 43, le Gouvernement français se mettra[it] immédiatement en rapport avec les Gouvernements anglais, belge et italien, en vue de concerter une action commune [et] se réserv[ait] le droit de prendre toutes mesures préparatoires, y compris les mesures de caractère militaire, en vue de l'action collective qui pourrait être décidée par le Conseil de la Société des Nations et par les garants de Locarno »⁵. À l'ambassadeur de Belgique qui lui demandait de préciser sa position, le ministre des

¹ EDEN Anthony, *Mémoires*, vol. I, « Face aux dictateurs, 1935-1945 », Paris, Plon, 1962, p. 401.

² MAE, PAAP 217/ 7, « Zone démilitarisée – Observations sur la lettre de la Guerre n°216 du 17 février », 24 février 1936.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Rapport du chef d'escadrons Gruss sur la question de la zone démilitarisée vue des milieux diplomatiques français en Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 24 février 1936.

⁴ MAE, Z-RGR, 269, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 27 février 1936.

⁵ MAE, PAAP 217/7, note relatant une entrevue entre le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Belgique à Paris, 27 février 1936.

Affaires étrangères répondit qu'il écartait « la mobilisation générale [qui] serait une mesure agressive » et que la France « prendr[ait] toutes les dispositions, militaires et aériennes, pour garantir efficacement [sa] sécurité »¹. Le ministre français réitéra cette déclaration devant Anthony Eden le 4 mars, puis devant l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Clerk, le 7 mars². Ce faisant, le ministre des Affaires étrangères écartait clairement la mise en œuvre unilatérale de toute « riposte positive » – pour reprendre l'expression employée par René Massigli.

La possibilité d'agir en concertation avec les puissances parties au traité de Locarno – exceptée l'Allemagne – avait été sérieusement envisagée à l'EMA à partir du milieu du mois de février. Le 13 février, l'attaché militaire britannique, le colonel Beaumont-Nesbitt, était venu s'enquérir officieusement auprès du commandant Petibon, officier de confiance du général Gamelin, de la réaction française – isolée ou concertée avec la Grande-Bretagne – « si les Allemands réoccup[ai]ent la rive gauche du Rhin »³. Suite à cette démarche, le général Gamelin envisagea de demander aux Britanniques l'envoi d'un bataillon à Metz, ce qui permettrait de manifester la solidarité entre les deux nations. Le général Colson souhaita quant à lui faire participer la Grande-Bretagne au guet aérien⁴.

Le 2^e bureau de l'EMA établit pour sa part dès le 15 février une note envisageant l'exploitation des « bonnes dispositions » paraissant être celles du gouvernement et de l'état-major britanniques⁵. Préalablement à toute mesure d'ordre militaire, la note prévoyait le développement d'une entente politique, Londres se voyant assigner la mission de gagner Bruxelles et éventuellement La Haye à un « front anti-allemand ». Ce document reprenait et amplifiait les suggestions des généraux Gamelin et Colson et proposait : « une démonstration navale des flottes britannique et française devant les côtes allemandes » ; l'envoi d'une flottille anglaise à Strasbourg » ; « une coopération aéronautique » avec « échange d'escadrilles » et « démonstration aérienne sur le Rhin » ; « l'organisation d'une DAT

¹ *Documents diplomatiques belges, 1920-1940*, tome IV : « Période 1936-1937 », Bruxelles, Palais des Académies, 1965, document n°17, p. 87.

² *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, vol. XVI, Londres, H. M. Stationery Office, 1977, documents n°12 et n°39, p. 22-23 et 47-48.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu du commandant Petibon au sujet d'une conversation avec le lieutenant-colonel Beaumont-Nesbitt, attaché militaire britannique », état-major du vice-président du CSG, 13 février 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, « Compte-rendu du commandant Petibon au sujet d'une conversation avec le Lieutenant-colonel Beaumont-Nesbitt, Attaché Militaire Britannique », état-major de la vice-présidence du CSG, 13 février 1936 SHD-M, 1BB 8/39, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 15 février 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 14 février 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur la coopération franco-britannique en cas de réoccupation par le Reich de la zone démilitarisée », 15 février 1936, 2^e bureau de l'EMA, p. 3.

commune » éventuellement avec la Belgique et les Pays-Bas ; « l'envoi symbolique en France de détachements d'infanterie, d'artillerie et de chars à stationner au voisinage de la frontière allemande ». Ces mesures étaient envisagées en cas de réoccupation progressive de la zone démilitarisée, et leur accentuation était prévue dans le cas d'une réoccupation brusquée. Dans cette dernière occurrence, le commandant Armengaud, rédacteur de la note, estimait que « la principale exploitation immédiate qui sembl[ait] devoir être faite d'une semblable situation [était] d'ordre politique¹ ». La note estimait que « la Grande-Bretagne se trouv[ant] déliée [...] de ses obligations de Locarno, qui lui imposaient une impartialité très gênante » se prêterait alors à la « formation d'un bloc anglo-franco-belge dont la solidité massive serait [pour la France] une compensation à la perte du no man's land rhénan ».

Le général Gamelin demanda également que fut procédé à l'étude des sanctions économiques et financières pouvant être appliquées à l'Allemagne². Joseph Avenol, secrétaire général de la SDN, s'entretint avec le chef d'EMG de l'Armée le 14 février et l'assura « que la situation de la France était redevenue très forte à Genève, l'entente franco-britannique complète et que la France aurait toute l'Europe derrière elle, si elle prenait une attitude ferme dans la question rhénane »³. Ces déclarations, jointes à la démarche officieuse de l'attaché militaire britannique, laissaient espérer une action diplomatique conjointe franco-britannique devant le Conseil de la SDN permettant d'infliger à l'Allemagne des sanctions analogues à celles qui touchaient depuis l'automne 1935 l'Italie. Cependant, la note rédigée à ce sujet par le commandant Armengaud pour le 2^e bureau de l'EMA n'était guère encourageante⁴. L'efficacité de l'emploi de telles sanctions contre l'Allemagne apparaissait comme fort douteuse – cette opinion était partagée par le *War Office*⁵. D'une part il était prévu que de nombreux États refuseraient de les appliquer – du fait de la réticence à « se déclarer contre l'Allemagne ». D'autre part l'« importance des ressources propres de l'Allemagne dans presque tous les domaines » et l'« orient[ation] vers l'autarchie » de son système économique lui permettait d'opposer une certaine résistance à ces sanctions. Il résulterait cependant de ces sanctions « une gêne » pour l'Allemagne, et elles auraient une dimension politique, à titre de « manifestation de réprobation » de la communauté internationale. Le SGDN, sans être aussi

¹ Souligné dans le texte.

² SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 4 ; SHD-AT, 1N 36, « Suite à CR Ct Petibon », général Gamelin, sans date.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 13 février 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 14 février 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur les sanctions économiques et financières à appliquer éventuellement à l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 15 février 1936.

⁵ PRO, FO, 371/19888, « The German Memorandum of 7th March, 1936 », note du chef d'état-major général impérial, f^os 130-134.

catégorique, insistait sur les nombreuses conditions nécessaires pour rendre ces sanctions efficaces – application sur une longue durée, par un nombre maximal d’États¹.

Lors de la séance du CSG du 24 février, le ministre de la Guerre parut au général Schweisguth « très catastrophé sur des nouvelles récentes de Berlin et [déclara] : nous sommes à la veille de la guerre »². Le général Maurin lors du Conseil des ministres du 27 février « montr[a] ce dont était capable l’Armée Française, compte tenu de ce qu’elle était essentiellement organisée en vue d’une action défensive » et « déclar[a] que la mesure la plus urgente qui [pouvait] être prise était la mise en marche de [la] mobilisation industrielle »³. Le 29 février, le général Colson déclara au général Schweisguth que « le gouvernement envisage[ait] des mesures militaires en réponse à la réoccupation éventuelle de la zone démilitarisée (rentrée au moins partielle en Rhénanie) », ajoutant que « ce serait la guerre et que le gouvernement ne parai[ssait] pas s’en douter »⁴.

La réticence à envisager une guerre exclusivement franco-allemande suite à la réoccupation de la zone démilitarisée manifestée par le commandant Armengaud et le ministre de la Guerre était apparemment partagée au ministère de l’Air. Une note établie par la 3^e section de l’EMGAA et transmise par le général Picard aux Affaires étrangères, à l’EMGM et à l’EMA, établissait la liste des mesures à prendre en cas de réoccupation de la Rhénanie⁵. Cette note affirmait dans un premier temps que « les Départements de la Défense Nationale ne [pouvaient] établir de propositions logiques tant que le Gouvernement ne leur aura[it] pas fait connaître au préalable jusqu’à quel point il [était] décidé à s’engager ». L’EMGAA émettait des réserves du même ordre, mais plus importantes que l’EMA, quant à la nécessité de prendre des « mesures préventives », estimant que la réoccupation de la zone démilitarisée « ne constitue[rait] pas forcément une menace d’attaque brusquée immédiate », auxquelles cas de telles mesures donneraient à l’Allemagne l’occasion de « prétendre qu’elles

¹ SHD-AT, 2N 152, « Note au sujet des sanctions économiques et financières qui pourraient être appliquées à l’Allemagne – remise au général Colson le 21 février », sans indication d’origine, mais très probablement rédigée au SGDN.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 24 février 1936.

³ SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 5.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 29 février 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 8/39, lettre du ministre de l’Air au ministre de la Marine, 2 mars 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, « Note sur les mesures à prendre en cas de réoccupation de la zone démilitarisée par l’Allemagne », 3^e section de l’EMGAA, 28 février 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, « Réponse aux renseignements demandés par le ministre des Affaires étrangères au Haut comité militaire », sans indication de date ni d’origine ; MAE, Z-RGR, 269, « Note sur les mesures à prendre en cas d’occupation de la zone démilitarisée par l’Allemagne », 3^e section de l’EMGAA, 28 février 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, « Note sur les mesures à prendre en cas d’occupation de la zone démilitarisée par l’Allemagne », 3^e section de l’EMGAA, 28 février 1936.

[étaient] une menace française contre elle ». Prenant de telles mesures, la France pourrait « être entraîné[e] plus loin [qu'elle] ne le voudr[ait] ». Suivait l'énumération des dispositifs envisageables, du « service spécial » à la « couverture générale ».

C. Le renseignement et le 7 mars 1936 : perceptions relatives aux modalités de la remilitarisation ouverte et diffusion de l'information

1. Le 2^e bureau de l'EMA et l'évaluation des forces allemandes présentes en Rhénanie et des intentions allemandes

Dans la situation de crise internationale résultant de l'irruption de forces militaires régulières allemandes en Rhénanie au matin du 7 mars, il appartenait au 2^e bureau de l'EMA d'analyser les renseignements en vue d'évaluer les forces et les intentions du Reich en Rhénanie. Dès les premières heures de la réoccupation de la zone rhénane, les renseignements affluèrent au 2^e bureau. Ils provenaient essentiellement de la SR, mais également des commissaires spéciaux travaillant à proximité de la frontière allemande, des régions militaires du Nord-Est et du ministère des Affaires étrangères¹. Ces renseignements étaient ensuite synthétisés par le 2^e bureau dans des « bulletins de renseignements » – le premier étant daté du 8 mars, 14 heures². Ces renseignements de détail furent analysés en tenant compte de renseignements antérieurs de sources diverses, indiquant que les milices du parti nazi avaient reçu l'ordre de se placer, en cas de remilitarisation de la Rhénanie, sous les ordres de l'autorité militaire³.

Il semble que le 2^e bureau n'ait appris qu'au matin du 7 mars par les milieux de la presse parisienne que les troupes régulières allemandes avaient fait irruption en Rhénanie⁴. Dès le 7 mars au soir, les effectifs des forces régulières envoyées en Rhénanie étaient établis,

¹ SHD-AT, 7N 2521, dossier « Réoccupation de la Z.D. – Renseignements reçus par ordre chronologique du SR et Renseignements Presse allemande », 2^e bureau [de l'EMA], 1936 ; SHD-AT, 7N 2640, « Dossier I – Renseignements reçus et bulletins de renseignement du 7/III/36 au 10/III/36 à 11h30 » ; MAE, Z-RGR, 270, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 9 mars 1936 ; MAE, Z-RGR, 271, télégramme de l'ambassadeur de France à Berlin, 11 mars 1936 ; MAE, Z-RGR, 271, lettres du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 11 et 13 mars 1936.

² SHD-AT, 7N 2521, « Bulletin de renseignements n°1 – Activité allemande en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 8 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 2640.

³ MILLET-TAUNAY Jean-Hilaire (sous-lieutenant), *L'exploitation du renseignement lors de la crise rhénane de mars 1936*, tome II, « Annexes », *op. cit.* p. 62 ; MAE, Z-RGR, 269, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 15 février 1936 ; SHD-AT, 7N 2512, « Attitude de l'Allemagne à l'égard de Locarno », 2^e bureau de l'EMA, 18-24 février 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 2640, « Renseignement – Allemagne (zone démilitarisée) – Réoccupation prochaine de la zone démilitarisée », SR de l'EMA, 7 mars 1936.

sur la base des informations données au général Renondeau¹. Les chiffres alors avancés, tenant compte des effectifs de la *Landespolizei*, furent confirmés par les renseignements reçus ultérieurement, ainsi que l'amalgame des unités de *Landespolizei* dans les troupes de la *Wehrmacht*².

Les renseignements qui parvinrent au 2^e bureau dans les jours suivants portèrent essentiellement sur les points suivants : localisation et activité des unités des forces régulières et de la *Landespolizei* ; activité de l'*Arbeitsdienst* et des formations paramilitaires du parti nazi ; établissement de positions défensives (voir figure n°2). Le 2^e bureau de l'EMA semble avoir porté avant tout son attention sur d'éventuelles « mesures de pré-mobilisation » concernant les forces régulières ou paramilitaires³. Le 2^e bureau insistait en particulier auprès du SR sur l'intérêt qu'il attachait aux renseignements relatifs à l'*Arbeitsdienst* : « tous les renseignements relatifs à l'incorporation dans l'armée du Service du Travail, à leur habillement, à leur armement, à leur emploi et au rappel de réservistes de ce service sont d'une importance exceptionnelle » ; « si l'incorporation dans l'Armée se confirme, il y a lieu d'être renseigné sur l'affectation du personnel (constitution d'unités destinées au Grenzschutz ou à l'armée régulière) ».

Les nombreux renseignements qui parvinrent au 2^e bureau durant la semaine allant du 7 au 13 mars concernant l'activité de l'*Arbeitsdienst*, mais aussi des SA et des SS, constituaient, selon le 2^e bureau de l'EMA, autant d'indices de la mise en état de défense la zone démilitarisée⁴. Concernant les SA et les SS, les renseignements recueillis faisaient état de l'« appel général » (Sarre), de leur placement « en état d'alarme » (Düsseldorf), ou d'« alerte » (Karlsruhe)⁵. Un renseignement parvenu dans la nuit du 8 au 9 mars mentionnait qu'à Landau les SS étaient « mobilisés »⁶. Les activités des milices nazies semblaient diverses : « véritable service de gendarmerie en campagne » (région de Triberg en Forêt

¹ SHD-AT, 7N 2640, « Renseignement (Affaires étrangères) – Déclaration du général Fritsch au général Renondeau », 2^e bureau de l'EMA, 7 mars 1936.

² SHD-AT, 7N 2521, « Bulletin[s] de renseignements – Activité allemande en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 9 au 16 mars 1936.

³ SHD-AT, 7N 2640, « Note pour la SR », 2^e bureau de l'EMA, 13 mars 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 2521, « Bulletin de renseignements – Activité allemande en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 9 mars 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 2640 : « Renseignements reçus au cours de la nuit du 7 au 8 mars 1936 », 2^e bureau de l'EMA, 8 mars 1936 ; lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 8 mars 1936 ; « Renseignements téléphonés à 18h15 », 2^e bureau de l'EMA, 9 mars 1936.

⁶ SHD-AT, 7N 2640, « Renseignements téléphonés par le SR [le 8 mars 1936 entre 20h15 et 23h30] », 2^e bureau de l'EMA.

Noire), garde des axes, carrefours et infrastructures de transport (régions de Baden-Baden et Rastatt), surveillance d'avions militaires (Burgvogelsang) ¹.

Dès le 8 mars, le 2^e bureau reçut des renseignements indiquant que certaines unités de l'*Arbeitsdienst* avaient été armées de fusils – notamment à Kandel et à Germersheim, villes situées respectivement à 10 km et 30 km de la frontière française². De ces renseignements parcellaires, le 2^e bureau en conclut le 10 mars que « les 30000 hommes du service du travail [avaient] été armés et pourvus d'uniformes »³. Le 9 mars en début d'après-midi, le 2^e bureau reçut un renseignement estampillé « très bonne source », indiquant que les hommes ayant appartenu avant 1935 à l'*Arbeitsdienst* dans la Sarre étaient rappelés, équipés et armés⁴. Leur effectif était de huit à dix mille hommes. Le 2^e bureau et le général Schweisguth interprétèrent immédiatement ce renseignement comme « la première indication de la convocation de réservistes » et comme un indice sérieux de la constitution d'un dispositif de *Grenzschutz*, l'*Arbeitsdienst* ayant été « spécialement instruit » en vue d' « effectuer des travaux défensifs et des préparatifs de destruction »⁵. Concernant les hommes des camps de l'*Arbeitsdienst* de Sarrebruck, les renseignements étaient contradictoires. Dans un premier temps, il apparut que ces hommes avaient été vêtus d'uniformes militaires et avaient pris part aux mesures de défense en renfort du bataillon de la *Wehrmacht* présent à Sarrebruck⁶. Mais un renseignement ultérieur indiqua que rien n'était changé au service ordinaire de l'*Arbeitsdienst* dans cette localité⁷. Par ailleurs, en dehors de ce possible armement des membres de l'*Arbeitsdienst*, était signalée leur participation à des travaux de fortification de campagne et d'organisation du terrain sur la rive droite du Rhin alsacien (forêt du Bienwald, Offenburg, Neuenburg) ou d'aménagement de terrains d'aviation (Sarrebruck)⁸.

¹ SHD-AT, 7N 2640 : « Même source – même heure [10 mars-10h30 – Source assez bonne] » ; « Renseignements téléphonés le 12 mars-8h20 », 2^e bureau de l'EMA ; « Synthèse des renseignements recueillis du 12 mars 9 heures au 12 mars 16 heures », 2^e bureau de l'EMA ; « Succession dans l'ordre chronologique des renseignements reçus par le SR au sujet de la réoccupation de la zone démilitarisée – Suite, du 12 mars 16 heures au 13 mars 9 heures », section allemande du 2^e bureau de l'EMA.

² SHD-AT, 7N 2521, « Succession dans l'ordre chronologique des renseignements reçus par le SR au sujet de la réoccupation de la zone démilitarisée – 8 mars 1936 – De 14h30 à 19h30 » ; SHD-AT, 7N 2640, « Renseignements téléphonés le 8 mars 1936 à 11 h 15 par SR », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2640, « Renseignements téléphonés le 8 mars à 16 h 00 », 2^e bureau de l'EMA.

³ CARAN, 351 AP/3, rapport du 10 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 2640, « Note relative à la réoccupation de la zone démilitarisée (à la date du 9 mars, 2 heures) », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2640, « Bulletin de renseignements n°4 – Activité allemande en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 11 mars 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 2640, « Renseignements – Source : SR (S.C.M.) – 9 mars 1936, 15h30 ».

⁵ CARAN, 351 AP/3, mémento, 9 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 2640, « Renseignements – Source : SR (S.C.M.) 14h45 », 9 mars [1936].

⁶ SHD-AT, 7N 2640, « 10 mars-10h30 – Source assez bonne ».

⁷ SHD-AT, 7N 2640, « De BREM-16 h 30 (Source – Informateur à l'essai mais sincère) » et « Renseignement – Reçu 11 mars 18 h 10 », 2^e bureau de l'EMA, 11 mars 1936.

⁸ SHD-AT, 7N 2640, « 10 mars 1936 (10 h 30) – Source : SR (S.C.M.) », « De BREM-16 h 30 (Source – Informateur à l'essai mais sincère) » et « Source douane Wissembourg ».

En outre, bien qu' « aucune mesure de mobilisation proprement dite ne [fût] signalée », le 2^e bureau de l'EMA relevait des « dispositions [...] qui [pouvaient] se rattacher à des préliminaires de mobilisation »¹. La mise sur pied de guerre de l'*Ergänzungs-Bataillon* n°29 de Villingen, la convocation d'urgence des officiers de réserve de Karlsruhe à Stuttgart, la convocation des réservistes d'Aix-la-Chapelle, l'ordre donné aux Allemands vivant dans le Limbourg hollandais appartenant aux classes 1914, 1915 et 1916 de se rendre au consulat étaient perçues comme autant de mesures préparatoires à une éventuelle mobilisation². Les renseignements recueillis par le 2^e bureau sur la mise en œuvre de travaux d'organisation du terrain et sur la surveillance active de la frontière laissaient supposer la mise en place d'un dispositif de couverture – marquant une volonté de s'opposer à une incursion étrangère³.

Ces nombreux renseignements furent pris en compte par le haut commandement. Les bulletins de renseignements établis par le 2^e bureau de l'EMA, ainsi que de nombreux relevés de renseignements bruts, furent transmis en grand nombre aux états-majors particuliers des généraux Georges et Gamelin, et la plupart furent lus par le vice-président du CSG et son adjoint, en personne⁴. Le 8 mars, le chef de bataillon Petibon, homme de confiance du général Gamelin, fit part à l'attaché militaire britannique de sa satisfaction au sujet du fonctionnement des services surveillant les mouvements de troupes en zone démilitarisée⁵. Il affirma également que les informations reçues démontraient qu'outre les forces de la *Wehrmacht* et de la *Landespolizei*, les Allemands mettraient sur pied d'autres formations en Rhénanie.

À partir du 11 mars, les bulletins de renseignements furent également transmis au ministère des Affaires étrangères, ainsi que certains renseignements bruts⁶. Une note établie le

¹ SHD-AT, 7N 2640, « Bulletin de renseignements n°5 – Activité militaire en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 12 mars 1936.

² SHD-AT, 7N 2640 : « Renseignements téléphonés à 18h15 », 2^e bureau de l'EMA, 9 mars [1936] ; « Renseignement S.C.M. du 10 mars 13 h 20 – Bonne source », 2^e bureau de l'EMA ; « Renseignement – SR – 9h.30 – 11 mars », 2^e bureau de l'EMA, 11 mars 1936 ; « Renseignements téléphonés par SR le 12 mars à 10 h. 50 », 2^e bureau de l'EMA.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Bulletin de renseignements n°4 – Activité allemande en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 11 mars 1936.

⁴ SHD-AT, 1N 43, dossier « Activité en Z.D. – Bulletins de renseignements n°1 à 14 (8 mars – 23 mars) » ; SHD-AT, 7N 2521, « Bulletin de renseignements n°2 – Activité allemande en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 9 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 2521, « Succession dans l'ordre chronologique des renseignements reçus par le SR au sujet de la réoccupation de la zone démilitarisée – 8 mars 1936 19h30 au 9 mars 10h ».

⁵ PRO, FO, 371/19888, rapport de l'attaché militaire britannique à Paris sur une conversation avec le commandant Petibon, 8 mars 1936, f°s82-84 ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 2^e série, vol. XVI, Londres, H. M. Stationery Office, 1977, document n°46, p. 57-58..

⁶ MAE, SDN, 1030 ; MAE, Z-RGR, 270, « Note relative à la réoccupation de la zone démilitarisée (à la date du 9 mars, 2 heures) », 2^e bureau de l'EMA ; MAE, Z-RGR, 271, « Bulletin[s] de renseignements [...] – Activité allemande en Z.D. », 2^e bureau de l'EMA, 11 au 17 mars [1936].

9 mars par le commandant de Villelume, officier détaché du 2^e bureau de l'EMA auprès de la sous-direction de la Société des Nations, mentionnait que certains groupes de l'*Arbeitsdienst* présents en Rhénanie avaient été armés, mais concluait que « les hommes du service du travail et des milices hitlériennes ne seraient utilisables comme combattants qu'après avoir été incorporés dans de grandes unités de formation, ce qui nécessiterait de longs délais »¹. Cette dernière affirmation était en contradiction partielle avec le contenu de la note et avec les prévisions du 2^e bureau de l'EMA concernant l'incorporation des SA et SS de zone démilitarisée dans un dispositif de *Grenzsicherung* en cas de conflit. Une note du chef d'escadrons Gruss, spécialiste des questions allemandes au 2^e bureau de l'EMA, datée elle aussi du 9 mars et également transmise aux services du Quai d'Orsay, mentionnait au contraire « l'identité existant entre le Service du Travail et l'Armée »². Il est difficile d'évaluer dans quelle mesure furent pris en compte par les diplomates du Quai d'Orsay les renseignements transmis par l'EMA, les bulletins de renseignements n'étant pas annotés. Les renseignements collectés et analysés par l'EMA furent également transmis à la délégation française envoyée à Londres à partir du 12 mars, qui la transmit ensuite aux autorités britanniques³.

Les services britanniques passèrent au crible les informations ainsi transmises, et leur appréciation fut, pour le moins, extrêmement réservée⁴. Le chiffre de 90000 hommes concernant les forces armées régulières présentes en Rhénanie était ramené par les services britanniques, en accord avec les services belges, à 50 ou 60000 – en raison du refus de compter l'*Arbeitsdienst* dans les forces militaires. Les effectifs avancés par l'EMA au sujet des forces paramilitaires étaient jugés très excessifs. Les services londoniens estimaient que la SA en Rhénanie comprenait environ 20 à 30000 hommes, tandis que les effectifs de la SS sur ce même territoire étaient évalués à 5000 hommes, et ceux du NSKK à 10000 hommes. La possibilité d'employer les SS au sein d'un dispositif militaire de couverture était contestée. Les services britanniques considéraient également avec scepticisme l'intégration en bloc de la *Landespolizei* dans la *Wehrmacht*. On peut donc estimer que les renseignements reçus et analysés par le 2^e bureau de l'EMA, s'ils influencèrent le haut commandement français, n'eurent que peu ou pas d'influence sur les diplomates du Quai d'Orsay et sur les

¹ MAE, SDN, 757 et 2589, « Note sur les forces allemandes occupant la zone démilitarisée », 9 mars 1936.

² MAE, Z-RGR, 270, « Note relative à la réoccupation de la zone démilitarisée (à la date du 9 mars, 2 heures) », 2^e bureau de l'EMA, f^o104.

³ MAE, SDN, 2589, bordereau d'envoi au commandant de Villelume du bulletin de renseignements sur l'activité allemande en zone rhénane du 13 mars 1936, 2^e bureau de l'EMA ; 351 AP/3, mémento du 11 mars 1936 ; PRO, FO, 371/19890, « Note sur les forces allemandes occupant la zone démilitarisée », 12 mars 1936, f^os232-233.

⁴ PRO, WO, 190/391, 190/394, 190/395 et 190/397.

responsables britanniques. Depuis deux années déjà, les services britanniques réfutaient en grande partie les analyses du 2^e bureau et de la SR français sur la puissance et le potentiel militaires allemands¹.

2. *Les intentions des puissances locarniennes : l'isolement de la France*

Ainsi renseigné sur la remilitarisation de la Rhénanie, perçue comme rien moins que symbolique, l'EMA, l'EMGAA et l'EMGM s'enquirent des dispositions des États européens face au problème posé par le geste allemand. Les positions prises en Grande-Bretagne furent naturellement les plus surveillées. Il semble que dès le 7 mars en fin d'après-midi, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères ait averti le général Gamelin que « les Anglais paraiss[ai]ent disposés à céder devant le fait accompli². Cette impression résultait sans doute des échanges intervenus dans la journée même entre le ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur de Grande-Bretagne, au cours desquels le second avait demandé au premier que la France se concertât avec son pays avant que d'entreprendre tout geste significatif, notamment sur le plan militaire³. Du 9 au 13 mars, le 2^e bureau de l'EMA produisit quatre notes portant sur les différentes positions britanniques sur la crise en cours, notamment les principales déclarations faites par les hommes politiques et les journalistes britanniques influents⁴. La tonalité générale de ces déclarations poussait le 2^e bureau à estimer que « l'opinion britannique [était] désorientée mais demeur[ait] hostile à toute démarche [pouvant] entraîner une rupture avec l'Allemagne ».

Dans un bulletin établi le 19 mars en vue de synthétiser les événements intervenus du 4 au 17 du même mois, le 2^e bureau de l'EMGM nota que « dès l'abord, l'opinion britannique [avait] gardé une réserve extrême », la presse britannique traitant très favorablement l'initiative allemande, bien que cette position ne fit pas l'unanimité parmi les responsables politiques⁵. Ce même bulletin faisait d'ailleurs observer que cette prise de position britannique cadrerait avec les objectifs de Berlin, qui avaient fait preuve d'une apparence

¹ PRO, WO, 190/243, « Notes for discussion of Mr Wigram's memorandum of the present state of the German Army, and technical and financial limitations on its expansion in the immediate future », MI3, 6 mars 1934 ; PRO, WO, 190/350, « MI3 Colonel », 14 septembre 1935.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 7 mars 1936.

³ REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 131.

⁴ SHD-AT, 7N 2640 : « Attitude de la Grande-Bretagne vis-à-vis de la réoccupation par l'Allemagne de la rive gauche du Rhin », 2^e bureau de l'EMA, 9 mars 1936 ; « Note sur les Déclarations faites à la Chambre des Communes le 9 Mars 1936 par M. Eden », 2^e bureau de l'EMA, 10 mars 1936 ; « Note sur l'attitude britannique à propos de la zone démilitarisée », 11 mars 1936 ; « Note n°5 sur l'attitude britannique en présence de l'occupation de la zone démilitarisée », 2^e bureau de l'EMA, 13 mars 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p.A3-A4 et B5-B7.

modération en envoyant une trentaine de milliers d'hommes – présentés comme des « détachements symboliques » – en zone démilitarisée et en proposant dès le 7 mars de négocier un nouveau règlement de la question¹. Le contre-amiral Decoux, présent à Londres au début du mois de mars en raison des négociations relatives au traité de limitation des armements navals, estimait dès le 9 mars que « l'Angleterre, sous couleur d'envisager avec calme la situation, [allait] bel et bien se dérober »². Dès le 10 mars, il crut discerner l'orientation de la politique britannique : prendre acte de ce que le pacte rhénan de Locarno n'existait plus du fait de la dénonciation allemande, se poser en arbitre d'un nouveau traité et « encaisser [...] une fois de plus les courtages »³. Il apparaissait donc clairement aux yeux de l'EMA et de l'EMGM que la Grande-Bretagne ne se joindrait en aucune façon à une action militaire immédiate.

Autre État lié au pacte rhénan de Locarno, la Belgique était concernée au premier chef par une éventuelle réaction politique ou militaire à la réoccupation de la zone démilitarisée. Mais il apparut très vite à l'attaché militaire français en poste à Bruxelles, le général Riedinger, que le gouvernement belge était soucieux de suivre la direction britannique⁴. Le 9 mars, devant le CSG, le général Gamelin mentionna l' « incertitude sur l'attitude des Belges »⁵. De son côté, l'EMGM notait qu'en Belgique, « la presse sembl[ait] partagée » au lendemain du 7 mars. Le contre-amiral Decoux écrivait le 9 mars au contre-amiral Abrial : « la Belgique aurait pris ici une position voisine de celle de l'Angleterre »⁶. La position de la Belgique le 11 mars était perçue comme relativement ambiguë : la « fermeté » de la Belgique était relevée, mais l'on observait qu'elle n'allait pas jusqu'à refuser toute négociation avec l'Allemagne⁷. L'EMGM estimait donc que « la conséquence immédiate du geste de l'Allemagne [était] de ramener au premier plan la question de l'accord militaire franco-belge de 1920 et de sa révision dans le sens d'une coordination encore plus étroite des états-majors ».

¹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p.A1.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du Contre-Amiral Decoux adressée au Vice-Amiral Abrial, sous-chef d'État-Major Général », 9 mars 1936.

³ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie de la lettre adressée par l'Amiral Decoux à [l'amiral Abrial] », 10 mars 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 3437, « Traduction d'un télégramme chiffré [de l'attaché militaire à Bruxelles] reçu le 9 mars 1936 à 20h30 », Section du chiffre et de la correspondance télégraphique.

⁵ CARAN, 351 AP/3, « Réunion du Conseil sup. de la guerre – 9 mars 1936 ».

⁶ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du Contre-Amiral Decoux adressée au Vice-Amiral Abrial, sous-chef d'État-Major Général », 9 mars 1936.

⁷ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p.B8-B9.

La situation italienne apparaissait comme particulièrement sensible. Dès la seconde quinzaine du mois de février, le 2^e bureau de l'EMA mentionnait des « manifestations de sympathie italo-allemandes » et « un rapprochement éventuel italo-allemand »¹. L'EMGM relevait également la menace italienne de quitter de SDN en réaction à la proposition de sir Anthony Eden d'un embargo pétrolier contre l'Italie et la poursuite de « pourparlers [...] entre Rome et Berlin »². Lors du rapport de l'EMA du 3 mars, le général Gamelin mentionna que « l'Italie [avait] déclaré que l'aggravation ou le maintien des sanctions entraînerait pour elle la rupture de tous ses accords avec [la France] » et ajoutait que du fait des « exigences d'Eden [...] la situation [pouvait] s'aggraver rapidement »³. Au lendemain du coup de force hitlérien, l'EMGM nota la « réserve » de l'Italie qui n'avait pas dénoncé le pacte rhénan de Locarno à la suite de l'Allemagne, avait envoyé un représentant lors des conversations entre signataires de ce pacte, mais refusait d'entrer dans la voie de sanctions contre l'Allemagne et cherchait à tirer parti de la situation en obtenant la levée des sanctions qui la touchaient⁴. Le général Gamelin faisait la même analyse⁵. Le contre-amiral Decoux semblait quant à lui assez suspicieux, observant que « la politique de Hitler ser[vait] Mussolini, et [que] celle de Mussolini [venait] en aide à Hitler », et prévoyant que Rome accorderait « son concours diplomatique "au plus offrant et au dernier enchérisseur" »⁶.

3. Un isolement entériné en raison des positions adoptées par les puissances alliées et amies de la France en Europe centrale et orientale

Comme en témoigne la correspondance de l'amiral Decoux, l'attention des responsables militaires français était avant tout concentrée sur les signataires du pacte rhénan de Locarno. Cependant, les positions adoptées par les autres puissances européennes étaient également scrutées. La Pologne, en particulier, était l'objet d'une observation attentive de la part des responsables militaires – beaucoup plus attentive que celle accordée à l'URSS ou à la Tchécoslovaquie – et ne laissait pas d'inquiéter les responsables militaires français⁷. La note

¹ SHD-AT, 7N 2512, « Manifestations de sympathie italo-allemandes », 2^e bureau de l'EMA, 18-24 février 1936, et « Au sujet d'un rapprochement éventuel italo-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 25 février-3 mars 1936.

² SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p.A1.

³ CARAN, 351 AP/3, grand rapport du 3 mars 1936.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p.A3, B5 et B8-B9.

⁵ CARAN, 351 AP/3, « Réunion du Conseil sup. de la guerre – 9 mars 1936 ».

⁶ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du Contre-Amiral Decoux adressée au Vice-Amiral Abrial, sous-chef d'État-Major Général », 9 mars 1936.

⁷ SHD-M, 1BB 2/189, lettres de l'amiral Decoux à l'amiral Abrial, 9 au 24 mars 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos, 6-10 mars 1936 et « Réunion du Conseil sup. de la guerre – 9 mars 1936 ».

rédigée à l'EMA à la fin du mois de février et proposant de surseoir à la ratification du pacte franco-soviétique estimait, sur la base de renseignements de presse, que « l'Allemagne et la Pologne atten[daient] la ratification du traité franco-soviétique pour signer un "gentleman's agreement" qui marquerait un nouveau pas dans la voie de leur rapprochement »¹.

Cependant, dès le 7 mars, le commandant de Villelume informa le général Schweisguth qu' « en Pologne des déclarations [avaient] été faites disant que la Pologne serait aux côtés de la France »². Le lendemain, l'officier détaché à la sous-direction de la SDN informa son supérieur, et probablement le commandant Petibon, que « M. Beck aurait dit à l'ambassadeur de France que la Pologne serait à nos côtés et demandé l'ouverture de conversations militaires » et le surlendemain que « Beck multipli[ait] les protestations d'amitié »³. Ces informations ne correspondaient qu'imparfaitement à la teneur du télégramme envoyé par l'ambassadeur de France à Varsovie Léon Noël relatant son entretien avec le colonel Beck le 7 mars en fin d'après-midi⁴. Au cours de cet entretien, le chef de la diplomatie polonaise avait rappelé à son interlocuteur l'importance qu'il attachait à l'alliance franco-polonaise, et suggérait dans ce cadre un échange de vues entre les deux gouvernements et l'ouverture de conversations militaires visant à fixer pratiquement son application.

Il faut préciser qu'on ne trouve pas mention dans ce télégramme d'une affirmation que « la Pologne mobiliserait en même temps que la France » – telle que prêtée ultérieurement au ministre polonais par Léon Noël et Pierre-Étienne Flandin⁵. La consultation des archives britanniques et du journal du comte Szembek, adjoint du chef de la diplomatie polonaise, apportent confirmation que le colonel Beck ne s'avança pas au-delà des déclarations que contenait le télégramme diplomatique de Léon Noël⁶. Le colonel Beck, dans ses mémoires intitulés *Dernier rapport*, affirme avoir fait la déclaration suivante : « si [un] conflit [franco-allemand] éclatait dans des conditions conformes à l'esprit de l'alliance, la Pologne n'hésiterait pas à remplir ses devoirs d'alliée »⁷. En réalité, la déclaration faite par le colonel Beck à l'ambassadeur de France le 7 mars « ne l'engageait pas à grand-chose », selon les

¹ SHD-AT, 1K 224/15, « Note relative au pacte franco-soviétique », sans date.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 7 mars 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 8 et 9 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, note manuscrite, vraisemblablement de la main du commandant Petibon, 8 mars 1936.

⁴ MAE, PAAP, 200/2, « Diplomatie Paris par fil – 192 à 195 », 7 mars 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 30 avril 1936.

⁶ PRO, FO, 371/19890, dépêche de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie, 12 mars 1936, f°s60-62 ; SZEMBEK Jan, *Journal, 1933-1939*, Paris, Plon, 1952, p. 167.

⁷ BECK Jozef (colonel), *Dernier rapport, politique polonaise, 1926-1939*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1951, p. 113.

termes judicieusement choisis par Henry Rollet¹. James Emmerson, pour sa part, assimile la position polonaise à la position britannique². Enfin, Isabelle Davion a bien montré tout ce que comportaient d'ambiguïté et de réserve les déclarations polonaises et tchécoslovaques³. Les déclarations chaleureuses des officiels polonais, émises durant les journées qui suivirent le vote favorable à la ratification du pacte franco-soviétique par la Chambre française et le 7 mars, ne mentionnaient que le cas d'une agression allemande contre la France, et non une violation du pacte rhénan⁴. Et pour cause, le colonel Beck estimait qu'une remise en cause unilatérale du statut de la zone démilitarisée par l'Allemagne sans violation des frontières françaises n'engageait pas la Pologne – opinion que l'ambassadeur polonais à Londres transmet subtilement au *Foreign Office*⁵.

Les déclarations de l'attaché militaire polonais au général Gamelin, produites le 9 mars sur instruction du colonel Beck, corroborent ces analyses, puisqu'elles n'envisageaient d'autre cas que celui d'« une agression contre la France »⁶. Aussi, le chef d'EMG de l'Armée mentionnait laconiquement ce même jour une « impression favorable du côté de la Pologne »⁷. La déclaration effectuée par le colonel Beck le 7 mars, ainsi que les propos et écrits ultérieurs de l'ambassadeur de France à Varsovie, ne doivent donc pas faire illusion. Si les paroles du disciple de Pilsudski portaient bien en elles une réaffirmation catégorique des engagements assumés par la Pologne envers la France – et elle furent d'ailleurs interprétées ainsi au Quai d'Orsay et à l'EMA –, elles ne valaient pas soutien inconditionnel à une réaction française, militaire ou autre, au geste allemand⁸. L'EMGM, pour sa part, releva l'« attitude plutôt réservée » du gouvernement polonais, tout en notant une « atmosphère [...] plutôt favorable à la France »⁹.

La position de la Yougoslavie ne semblait pas moins ambiguë que celle de la Pologne, et présentait une certaine similitude avec elle. Si les déclarations solennelles de Belgrade, assurant qu'en cas de guerre la Yougoslavie serait aux côtés de la France, étaient prises en compte, on observait également que la presse yougoslave n'était pas orientée dans un sens

¹ ROLLET Henry, *La Pologne au XX^e siècle*, Paris, A. Pedone, 1985, p. 290.

² EMMERSON James T., *The Rhineland crisis...*, *op. cit.*, p. 119.

³ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 654-665.

⁴ MAE, PAAP, 200/2, télégramme de l'ambassade de France à Varsovie, n^{os}192-206, 7-8 mars 1936 ; MAE, PAAP, 200/5, télégramme signé de René Massigli, 17 mars 1936.

⁵ ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 290-291 ; SZEMBEK Jan, *Journal...*, *op. cit.*, p. 167-168 ; PRO, FO, 371/19890, dépêche de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Varsovie, 12 mars 1936, F^{os}60-62.

⁶ ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 290.

⁷ CARAN, 351 AP/3, « Réunion du Conseil sup. de la guerre – 9 mars 1936 ».

⁸ SHD-AT, 7N 3437, note manuscrite, vraisemblablement de la main du commandant Petibon, 8 mars 1936.

⁹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n^o1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p.B5.

favorable à Paris et que « dans les milieux commerciaux et industriels [...] les sympathies de la majorité [allaient] toujours vers l'Allemagne »¹. Il faut noter que le ministre des Affaires étrangères n'envisageait pas de requérir, même à mots couverts, des puissances alliées et amies d'Europe centrale et orientale un soutien militaire immédiat complémentaire d'une action militaire initialement unilatérale de la France, mais seulement un appui diplomatique en vue d'amener la Grande-Bretagne à de meilleures disposition envers la position française².

D. Les EMG face aux projets gouvernementaux de réactions politiques et militaires

1. Premières réactions gouvernementales

Durant les quelques jours qui suivirent l'irruption des forces régulières allemandes en Rhénanie eurent lieu plusieurs réunions réunissant tout ou partie du gouvernement. Les échanges de vues auxquels se livrèrent les ministres permirent d'établir les bases de la réaction du gouvernement français. Les mémoires et souvenirs des différents participants à ces réunions attestent de la diversité des opinions qui furent alors exprimées³. Les responsables des EMG eurent connaissance, au moins partiellement, de la nature de ces échanges. Ainsi les généraux Gamelin et Pujos et l'amiral Durand-Viel assistèrent à certaines de ces réunions⁴. Lors de la réunion qui se tint dans la matinée du 7 mars, le général Gamelin avertit que dans le cas d'un conflit où France et Allemagne seules seraient en lice, l'avantage initial de la France risquait d'être insuffisant pour emporter une victoire du fait de l'exiguïté du front⁵. « Le potentiel humain et industriel supérieur » de l'Allemagne jouerait en sa faveur et entraîneraient une stabilisation du front, laquelle ne pourrait être rompue que par l'usure ou

¹ SHD-AT, 7N 2521, télégramme de l'attaché militaire près la légation de France à Belgrade au ministre de la Guerre, 11 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 2521, « Attitude yougoslave à la suite de la réoccupation militaire des pays rhénans », 14 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, télégramme de l'attaché militaire près la légation de France à Belgrade, 11 mars 1936.

² CASTELLAN Georges, « Les Balkans dans la politique française face à la réoccupation de la Rhénanie » (7 mars 1936) d'après les Documents Diplomatiques Français », *Balkan Studies*, vol. 29, n°1, 1988, p. 56 ; SAKWA George, « The Franco-Polish Alliance and the Remilitarization of the Rhineland », *The Historical Journal*, vol. 16, n°1, mars 1973, p. 140.

³ CHAUTEMPS Camille, *Cahiers secrets de l'Armistice (1939-1940)*, Paris, Plon, 1963, p. 31-32 ; DÉAT Marcel (auteur) et THEIS Laurent (éd.), *Mémoires politiques*, Paris, Denoël, 1989, p. 346-352 ; FLANDIN Pierre-Étienne, *Politique française, 1919-1940*, Paris, Les Éditions Nouvelles, « Histoire contemporaine », 1947, p. 193-212 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 200-211 ; PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre deux guerres, souvenirs sur la III^e République*, tome III, « Sur les chemins de la défaite », Paris, Plon, 1946, p. 29-36 ; ZAY Jean, *Souvenirs et solitude*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, « L'Aube documents », 2004, p. 71-73

⁴ SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 5-12

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 6-7 ; DDF-II-1, *op. cit.*, document n°334, 8 mars 1936, p. 444.

par l'entrée d'autres puissances dans le conflit. Ces appréciations cadreraient d'ailleurs avec les positions prises antérieurement tant par le général lui-même que par l'EMA¹. Le chef d'EMG de l'Armée exprima de nouveau cette position lors du rapport de l'EMA du 10 mars et la maintint par la suite².

Il semble que le *War Office* partageait les vues du général Gamelin. Considérant que « les Français pourraient défendre l'idée qu'il fallait saisir l'occasion pour frapper l'Allemagne avant qu'elle ne fût prête », les responsables militaires britanniques refusaient de valider ce jugement et estimaient qu'une guerre franco-allemande « ne comportait aucune perspective d'une décision rapide » et qu'« il serait impossible de limiter une guerre ainsi commencée »³. Le sous-secrétaire d'État italien aux Affaires étrangères, Fulvio Suvich, se disant « convaincu que l'Allemagne refuserait de retirer ses troupes de Rhénanie », se demandait le 9 mars si « la France pouvait se permettre d'affronter seule l'Allemagne »⁴. Il ajoutait que « la Russie pouvait difficilement [lui] venir en aide » et qu'« il n'était en aucun cas certain que si une guerre advenait entre la France et l'Allemagne, la France serait victorieuse ». Dans le même ordre d'idées, le colonel de Lattre écrivait le 16 mars au commandant Revers : « convenez avec moi qu'en l'état actuel de nos moyens militaires, la partie, sans être forcément gagnée d'avance pour ceux qui l'essaieraient contre nous, n'est pas forcément perdue non plus »⁵.

On voit à travers ces exemples que l'appréciation du général Gamelin sur les maigres chances pour la France d'emporter un succès rapide contre l'Allemagne était partagée par de nombreux responsables politiques et militaires européens. Selon le chef d'EMG de l'Armée, la possibilité de terminer victorieusement cette guerre dépendait en conséquence des alliés que la France aurait à ses côtés. Interrogé sur la possibilité de « rejeter les forces allemandes de l'autre côté du Rhin » lors d'une seconde réunion le 7 mars en fin d'après-midi, le chef d'EMG de l'Armée estima – selon le témoignage écrit du général Pujol – que « pour pouvoir rompre la ligne de défense déjà organisée par les *Grenzschütze*, puis rejeter les forces

¹ SHD-AT, 2N 19, « Note sur la situation relative des forces allemandes et françaises et sur les conséquences à en tirer aux points de vue national et international », mars 1935, p. 6 ; SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935.

² CARAN, 351 AP/3, rapport du 10 mars 1936 ; SHD-AT, 1N 36, « Note au sujet de la pénétration éventuelle des troupes françaises en Rhénanie », général Gamelin, 28 mars 1936.

³ PRO, FO, 371/19888, « The German memorandum of 7th March, 1936 », chef d'état-major général impérial, 8 mars 1936, f°38.

⁴ PRO, FO, 371/19889, dépêche de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, 9 mars 1936, f°17.

⁵ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 169-170.

allemandes au-delà du Rhin, il était nécessaire de [...] procéder à la mobilisation »¹. Certains mémorialistes et historiens jugèrent sévèrement cette prise de position du général Gamelin. Il faut cependant rappeler que l'opération envisagée – « rejeter les forces allemandes de l'autre côté du Rhin » – ne signifiait rien de moins que la conquête et l'occupation d'un territoire d'une superficie de quatre-vingt-sept mille kilomètres carrés, ne présentant aucun axe naturel de pénétration et peuplé de quinze millions d'habitants, et que l'armée française disposait en temps de paix de moyens logistiques très faibles, insuffisants pour le transport d'une seule grande unité². La réduction continue de la durée du service depuis le début des années 1920 avait fait de l'armée française une « armée de réservistes », incapable d'une action d'envergure avec ses seules forces du temps de paix³. À cette même réunion, les chefs d'EMG de la Marine et de l'Air adoptèrent une position prudente : le premier affirmant être en mesure d'agir à condition de disposer du soutien britannique ; le second estima que les moyens dont il disposait ne lui permettaient pas d'agir de façon décisive sur les mouvements des troupes allemandes mais qu'ils lui permettaient d'envisager sereinement la lutte aérienne⁴.

Le général Gamelin fut informé par le lieutenant-colonel Buisson, chef du 3^e bureau de l'EMA, des propos tenus par le ministre des Affaires étrangères Pierre-Étienne Flandin lors du conseil des ministres du 8 mars au matin⁵. Le chef de la diplomatie française proposa d'agir suivant l'exemple de la réaction italienne à la tentative de putsch nazi en Autriche à l'été 1934, c'est à dire de « mobilis[er] 2 ou 3 corps d'armée à la frontière du Nord-Est, [...] geste capable de faire évacuer la Rhénanie par le Reich ». Il semble que le général Maurin et le lieutenant-colonel Buisson étaient d'accord pour estimer vain un tel espoir, le second trouvant les ministres « très belliqueux et pleins d'illusions »⁶. Selon des témoignages concordants, le général Maurin, parlant au nom de l'EMA, aurait demandé à ses collègues la mobilisation générale avant toute action⁷. Cependant, aucun document ne nous permet de savoir si cette réponse concernait une question identique à celle posée au général Gamelin la veille – relative à la possibilité de chasser totalement les forces militaires allemandes de

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 202 ; PUJO Bernard, *Le Général Pujot et la Naissance de l'Aviation Française*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1988, p. 155.

² EMMERSON James T., *The Rhineland crisis...*, *op. cit.*, p. 33 ; ALBORD Tony (général), *Pourquoi...*, *op. cit.*, p. 50-51 ; BEAUFRE André (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 67-70 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 176 ; *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. III, Paris, Presses Universitaires de France, 1947, p. 645.

³ DOUGHTY Robert A. (général), *The Seeds of disaster*, *op. cit.*, p. 15-25.

⁴ PUJO Bernard, *Le Général Pujot...*, *op. cit.*, p. 155.

⁵ SHD-AT, 1K 224/7, « Compte-rendu du Lt-Colonel Buisson, Chef du 3^e Bureau de l'État-Major de l'Armée, qui le 8 Mars a accompagné M. le Ministre de la Guerre à l'Élysée ».

⁶ CARAN, 351 AP/3, mémento du 10 mars 1936.

⁷ PARKER Robert A. C., « The First Capitulation : France and the Rhineland Crisis of 1936 », *World Politics*, vol. 8, n°3, avril 1956, p. 362.

Rhénanie – ou une prise de gage éventuelle. Un témoignage ultérieur d'Albert Sarraut, rapporté dans l'agenda du général Gamelin, permet de penser que le ministre de la Guerre exigea la mobilisation générale préalablement à toute action militaire, y compris une simple prise de gage¹. Il n'est, par ailleurs, pas impossible que l'exposé du ministre de la Guerre ait été confus, car le chef du 3^e bureau qui l'assistait affirma au général Schweisguth que le général Maurin avait « donn[é] l'impression de ne rien connaître aux conditions de la mobilisation »². En conséquence, l'on peut émettre l'hypothèse que le général Maurin avait voulu signifier que toute mesure autre que strictement défensive pouvait entraîner une réplique armée, donc la guerre, laquelle impliquait dès lors la mobilisation générale – à laquelle les autorités politiques et militaires devaient se préparer –, et que son auditoire n'ait retenu que ce dernier terme de « mobilisation générale »³. Cependant, les souvenirs de Jean Zay nous renvoient une autre image de la position prise par le ministre de la Guerre, lequel aurait estimé que l'Armée n'était pas en état de faire la guerre à l'Allemagne⁴. Nous ne devons pas écarter, en effet, la possibilité que le général Maurin ait déconseillé d'entrer dans la voie d'un quelconque rapport de forces avec l'Allemagne, son appréciation de la puissance militaire allemande – notamment sous l'angle de l'armement et des capacités offensives – semblant diverger de celle de l'EMA⁵. Dès les derniers jours de février, le général Schweisguth releva que le général Maurin perdait son sang-froid quand il envisageait un conflit franco-allemand⁶.

Toutefois le général Gamelin envisagea la mise en application du pacte rhénan de Locarno. Réunissant les autres chefs d'EMG le 8 mars, il fit le point sur les possibilités des Italiens et des Britanniques⁷. Envisageant « une attitude très ferme » conduisant les Allemands à « transiger », il envisagea d'envoyer un général – le général Schweisguth fut désigné – à Genève avec la délégation française pour « trait[er] » de « questions techniques » relatives à l'arrivée en France de contingents britanniques et italiens. De façon générale, l'EMA et l'EMGM prirent acte de la position de fermeté adoptée publiquement dans un discours radiodiffusé par le chef du gouvernement français dès le 8 mars : réfutation totale de l'argumentation allemande concernant l'incompatibilité du pacte franco-soviétique avec le

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 17 septembre 1938.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 10 mars 1936.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 203.

⁴ ZAY Jean, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 72.

⁵ *Documents diplomatiques belges, 1920-1940*, tome IV : « Période 1936-1937 », Bruxelles, Palais des Académies, 1965, document n°62, p. 175-180 ; VAN OVERSTRAETEN Raoul (général), *Albert I^{er} – Léopold III...*, *op. cit.*, p. 214-216.

⁶ CARAN, 351 AP/3, memento du 24 février 1936.

⁷ DDF-II-1, *op. cit.*, document n°334, 8 mars 1936, p. 445 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 8 et 9 mars 1936.

pacte rhénan ; refus de toute négociation avec l'Allemagne tant que le statut de la zone démilitarisée ne serait pas respecté ; refus de « laisser Strasbourg sous le feu des canons allemands »¹. Sur un plan plus informel, le commandant de Villelume informa le général Schweisguth le 7 mars qu' « aux A[ffaires] E[trangères], l'opinion [allait] du rappel des disponibles à la mobilisation totale »².

Cependant, dès le 9 mars, des failles apparurent dans cette détermination et le général Colson confia au général Schweisguth que « le gouvernement [était] dégonflé [et] s'inquiét[ait] de l'émoi du pays qu'il attribu[ait] aux mouvements de troupes, alors que le discours de Sarraut en [était] probablement la cause »³. Par ailleurs, des notes rédigées au Quai d'Orsay – probablement par René Massigli – le 8 mars et envisageant l'évolution probable de la question rhénane ne laissait pas augurer d'une action militaire rapide et unilatérale de la France⁴. La première note envisageait, une fois constatée la violation du pacte rhénan de Locarno, d'obtenir le soutien britannique en vue d'imposer des sanctions économiques à l'Allemagne. En échange, « la France rédui[rait] ses demandes sur le terrain de l'assistance dans l'ordre militaire ». La seconde note, portant sur « les mesures à prendre par les puissances signataires de Locarno », envisageait de renforcer les liens politiques et militaires entre les signataires de Locarno, ainsi d'adopter de « sanctions économiques et financières », mais ne mentionnait aucunement une éventuelle action militaire offensive ou coercitive. Enfin, Pierre-Étienne Flandin annula le 10 mars la mission du général Schweisguth, estimant, selon les termes de Paul Bargeton, que « cela ferait trop de sensation »⁵.

Ayant exprimé sa réticence à envisager un conflit avec l'Allemagne sans allié, le général Gamelin, mis en présence des vellétés du ministre des Affaires étrangères, privilégia une approche plus méthodique et voulut « rentrer dans le cadre du memento » – document planifiant la mobilisation progressive des forces armées françaises⁶. Contrairement au lieutenant-colonel Buisson, qui ne voyait comme alternatives que la seule protection du territoire national d'une part, ou la « mobilisation et la guerre » d'autre part, le général

¹ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie de la lettre personnelle adressée par l'Al Decoux à [l'amiral Abrial] », 12 mars 1936 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p. B4-B10; CARAN, 351 AP/3, memento du 8 mars 1936.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 7 mars 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 9 mars 1936.

⁴ MAE, PAAP 217/7, note sans titre en date du 8 mars 1936 et « Mesures à prendre par les puissances signataires de Locarno », même date.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 11 mars 1936.

⁶ CARAN, 351 AP/3, « Réunion du Conseil sup. de la guerre – 9 mars 1936 ».

Gamelin envisageait, comme il l'avait fait avant la crise, un développement progressif des forces militaires nationales¹. Il semble également que le général Gamelin ne partageait pas tout à fait la position de son ministre, lequel pensait qu' « il n'y [avait] que deux positions : les mesures de sécurité sous les formes déjà prises et l'action de la diplomatie ou un ensemble de mesures qui [pouvaient] conduire à la guerre », que « ni le Parlement ni le Pays [n'étaient] prêts à accepter »².

Si le général Gamelin reconnaissait le 9 mars que « les militaires [avaient] été obligés de freiner les hommes politiques », il estimait que « les militaires ne [devaient] pas faire obstacle aux décisions viriles, mais aux solutions folles », telles que l' « envoi d'une division à Sarrebruck ». Il mentionna devant ses pairs du CSG et ses subordonnés de l'EMA le fait que « M. Flandin désir[ait] une attitude énergique pour entraîner les autres pays », mais aussi qu' « il y aura[it] des négociations, donc [qu']il [fallait] aller au-delà de la position sur laquelle on consent[ait] à être ramené »³. Devant ces deux audiences, il envisagea alternativement le renforcement du dispositif militaire français et une négociation internationale éventuelle, le premier pouvant servir à renforcer la position française en vue de la seconde. Le déplacement de certaines unités vers la frontière nord-orientale, la convocation sous les drapeaux de disponibles et le maintien de sursitaires permettraient de mettre progressivement en place la couverture, et ainsi de préparer une manifestation militaire éventuelle contre l'Allemagne avec « des représentants des garants » du pacte rhénan.

De plus, il semble que le général Gamelin donna le 12 mars l'ordre à l'EMA « d'étudier et de faire préparer l'exécution de tirs à longue portée sur certaines agglomérations allemandes » et demanda le 17 mars de « préparer l'intervention de l'artillerie, mais sans la mettre en place »⁴. Dans le cas où des négociations internationales s'ouvriraient, le général Gamelin souhaitait que la France demandât la non-fortification de la Rhénanie jusqu'en 1940, la mise en place d'une coopération aérienne avec la Grande-Bretagne et la possibilité d'emprunter le territoire belge pour les troupes agissant en vertu d'un mandat de la SDN.

¹ SHD-AT, 1K 224/7, « Compte-rendu du Lt-Colonel Buisson, Chef du 3^e Bureau de l'État-Major de l'Armée, qui le 8 Mars a accompagné M. le Ministre de la Guerre à l'Élysée ».

² SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 10 et 13.

³ CARAN, 351 AP/3, rapport du 10 mars 1936 et « Réunion du Conseil sup. de la guerre – 9 mars 1936 ».

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 12 mars 1936 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 17 mars 1936.

2. Les projets de « prise de gage », une solution médiane

Le 10 mars, Pierre-Étienne Flandin demanda au général Maurin de faire étudier par l'EMA une « prise de gage en Rhénanie »¹. La requête adressée à la Marine semble avoir été plus précise, et nous éclaire sur les attentes du ministre des Affaires étrangères. Il était demandé à l'EMGM d' « étudier d'urgence pour, au besoin, être apporté à Londres demain jeudi par un amiral, un projet de prise de gage² possible, en accord avec l'amirauté britannique, sur les Allemands »³. Plus précisément, cette action « serait à exécuter sans coup férir⁴, toutes précautions étant envisagées pour que nous puissions, le cas échéant, faire face (en liaison avec Angleterre et Italie) à nos objectifs de guerre normaux ». À titre d' « exemples » étaient mentionnées « Hélioland, blocus d'un port, saisie de navires ». Si l'on en croit une lettre de l'amiral Durand-Viel, le ministre des Affaires étrangères envisagea des « mesures de coercition [à prendre] en accord avec l'Angleterre et l'Italie »⁵. Par ailleurs, le souci de ne pas précipiter la guerre était d'autant plus fort que la diplomatie française, par la voix d'Alexis Léger, envisageait déjà le 11 mars de parvenir à un « honorable compromis » sur la question rhénane⁶.

Contrairement à ce qu'affirment certains mémorialistes, une opération de prise de gage avait été étudiée précédemment par l'EMA, notamment en 1931-1933⁷. Une instruction de l'EMA datée d'octobre 1932 prévoyait, notamment en vue de la saisie d'un gage territorial, l'occupation de la Sarre et de ses abords après mise sur pied des forces de couverture⁸. À cette époque, déjà, le général Weygand émettait des doutes au sujet de l'efficacité d'une telle opération. Relatant un entretien avec le président Tardieu au printemps 1932, il écrivait dans son journal :

Un mot de ce que nous pouvons faire en sanctions armées. Trêves avec les effectifs de paix, qu'est-ce que cela vaut ? Cela ne risque-t-il pas de casser tout, tout en donnant une piètre idée de notre puissance⁹ ?

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 10 mars 1936.

² Souligné dans le texte.

³ SHD-M, 1BB 8/39, notes manuscrites des 8 et 10 mars 1936.

⁴ Souligné dans le texte.

⁵ SHD-M, 1BB 8/39, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel destinée à l'amiral Robert, 11 mars 1936.

⁶ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 174.

⁷ SHD-AT, 7N 3436B ; PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre deux guerres...*, *op. cit.*, p. 33.

⁸ TOURNOUX Paul-Émile (général), *Haut commandement, Gouvernement et défense des frontières du Nord et de l'Est, 1919-1939*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1960, p. 248.

⁹ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 248-249.

Ces études, portant sur les modalités de « sanctions militaires », furent actualisées par la suite¹. Mais divers éléments, tant politiques que stratégiques, amenèrent sans doute l'EMA à ne pas envisager une telle opération comme automatique. D'une part, interrogé au mois d'août 1932 sur la réaction de la France en cas de violation du statut de la zone démilitarisée de Rhénanie, le président du Conseil et ministre des Affaires étrangères d'alors, Édouard Herriot, avait répondu que la France recourrait aux procédures pacifiques de règlement des différends prévus par le pacte de la SDN et par le pacte rhénan de Locarno². D'autre part, l'EMA n'envisageait sans doute plus une action militaire unilatérale et rapide après 1933, et surtout après 1935, année qui vit le rattachement de la Sarre au III^e Reich. À l'automne 1934, une intervention d'unités françaises en vue du maintien de l'ordre à l'appel du commissaire de la SDN en Sarre avait été étudiée sous la forme d'un exercice d'état-major³. Cet exercice avait mis en évidence les difficultés d'ordres politique – tant sur le plan intérieur qu'international –, logistique et opérationnel d'un tel projet.

La position du haut commandement de l'Armée fut fixée par la note du 11 mars, signée du général Maurin⁴. Elle était la reprise de la position adoptée par le général Gamelin, mais aussi par le général Pujo et l'amiral Durand-Viel, lors de la réunion qui eut lieu au domicile du président du Conseil le 10 mars au soir⁵. Elle mentionnait la possibilité d'occuper une partie de la Sarre ou le Luxembourg (voir figures n°3 et n°4). Cette note fut élaborée par le 3^e bureau de l'EMA, sous la direction du général Schweisguth⁶. Le général Gamelin orienta les travaux de l'EMA dans le sens d'une opération à effectuer avec l'armée mise sur pied de couverture⁷. Une note fut rédigée par le 3^e bureau dès le 9 mars portant sur une possible « occupation de la rive Sud de la Sarre de Merzig à Sarrebruck »⁸. Le rédacteur insistait sur la nécessité de mettre en place la couverture et le renfort de cette couverture pour pouvoir

¹ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, thèse de doctorat d'État rédigée sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle et soutenue en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, 1987, p. 735.

² ADAMTHWAITE Anthony, *France and the Coming of the Second World War, 1936-1939*, Londres, Frank Cass, 1977, p. 39-40 ; SHD-M, 1BB 8/39, « CRR – Situation européenne – Colonel Roux chef EMA2-SR », 15 janvier 1936.

³ SHD-AT, 7N 3451 : « Note au sujet de l'intervention en Sarre », général Loizeau, 28 octobre 1934 ; « Remarques faites au cours de l'exercice dirigé par le général Carence au sujet de l'intervention en Sarre », colonel Dame, 28 octobre 1934.

⁴ DDF-II-1, *op. cit.*, document n°392, 11 mars 1936, p. 504-506 ; SHD-AT, 7N 3437, « Note relative à une opération de prise de gages face à l'Allemagne », sans timbre, 11 mars 1936 (voir annexes).

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, note sans date ni auteur, mais vraisemblablement du général Gamelin, portant sur les positions adoptées par les responsables gouvernementaux et militaires français face à la remilitarisation de la Rhénanie, p. 11-12 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 10 mars 1936.

⁶ SHD-AT, 7N 3437, « Dossier B – Études », dossier n°6.

⁷ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 10 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, note non titrée, 3^e bureau de l'EMA, 14 mars 1936.

⁸ SHD-AT, 7N 3437, « Note concernant les modalités d'une action militaire de la part de la France », 3^e bureau de l'EMA, 9 mars 1936.

conduire cette opération sans dégarnir les positions sur le reste de la frontière. Le général Schweisguth estimait pour sa part que cette opération, de même qu'une occupation pacifique du Luxembourg, « ne [pouvaient] s'effectuer qu'à grand peine avec les seuls moyens de la couverture » et qu' « il sembl[ait] infiniment préférable de ne pas sortir [des] frontières avant d'avoir mobilisé »¹.

Une note non datée du général Georges – mais rédigée vraisemblablement entre le 9 et le 11 mars – concluait à l'inutilité, voire à la dangerosité, de l'occupation du Luxembourg : « le Luxembourg n'est pas un gage » ; « l'entrée en Luxembourg, dans la situation actuelle, nous placerait certainement dans une mauvaise situation politique »². Dans la même note, l'adjoint du vice-président du CSG jugeait que « c'[était] la solution Sarre seule qui rest[ait] à envisager avec les seules forces de couverture ». Cependant, la mise en balance des « risques certains » que comportait l'opération, visant la saisie d'un gage « sans valeur » lui inspirait cette sentence définitive : « on ne fait pas la guerre avec sa couverture contre un ennemi aussi puissant que l'Allemagne, surtout lorsqu'il est en garde – toutes nos forces réunies ne seront pas de trop ». Ces réserves concernant la faisabilité d'une opération quelconque avec les seules forces de couverture furent reprises par le 3^e bureau dans sa note du 14 mars³.

Le 11 mars au matin, un projet de note élaboré par le 3^e bureau fut soumis au chef d'EMG de l'Armée, qui l'amenda⁴. Le général Gamelin précisa que la participation des garants du pacte rhénan – Grande-Bretagne et Italie – à l'occupation de la rive Sud de la Sarre était nécessaire, de même que l'adoption d'un dispositif militaire de couverture par la Belgique et l'annonce par Varsovie et Prague de préparatifs militaires à la frontière allemande. Le chef d'EMG de l'Armée fit par ailleurs supprimer la mention de « réquisitions nécessaires », sans doute pour tenir compte de l'observation formulée par le général Georges, lequel avait « fait remarquer que les études entreprises à Genève pour la définition de l'agresseur [avaient] conclu que le premier qui ouvrirait le droit de réquisition marquerait ainsi sa volonté d'agression »⁵.

¹ SHD-AT, 7N 3437, note manuscrite non titrée de la main du général Schweisguth, sans date, débutant ainsi « I. A. Bases de l'étude demandée à l'EMA ».

² SHD-AT, 1N 36, « Observations », note manuscrite du général Georges, sans date.

³ SHD-AT, 7N 3437, note non titrée du 3^e bureau de l'EMA, 14 mars 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 3437, « Note relative à une opération de prise de gages face à l'Allemagne », sans timbre, avec annotations manuscrites du commandant Petibon, 11 mars 1936 (voir annexes).

⁵ BEAUFRE André (général), *Mémoires*, *op. cit.*, p. 70.

La note qui fut soumise au ministre de la Guerre le 11 mars, approuvée par lui et transmise au président du Conseil et au ministre des Affaires étrangères, écartait en fait la possibilité d'occuper le Luxembourg¹. D'une part cette opération aurait pour objectif de « mettre ce pays à l'abri d'une invasion allemande » – qui n'était *a priori* pas redoutée en mars 1936 –, et d'autre part elle devait être engagée avec l'accord de la SDN – ce qui impliquait de très longs délais. Cette note envisageait le cas d'une résistance allemande à une pénétration française en Sarre, comprenant éventuellement une offensive par la Belgique, une action sous-marine, un bombardement de Paris ou des villes du Rhin. Elle signalait les effectifs présents en Rhénanie en considérant comme « troupes de l'armée » les forces de la *Wehrmacht*, de l'*Arbeitsdienst* et de la *Landespolizei*, et mentionnait également les hommes de la SA, de la SS et du NSKK comme « formant la base de 15 D.I. de *Grenzsicherung* depuis longtemps repérée sur le front franco-belge ». Cette évaluation correspondait aux évaluations alors fournies par le 2^e bureau de l'EMA depuis plusieurs années et que les renseignements parvenus à l'EMA durant les premiers jours de la crise paraissaient confirmer.

L'appréciation des capacités défensives allemandes en Rhénanie formulée dans la note du 11 mars était partagée par diverses personnalités qualifiées. Le consul général de France à Cologne, Jean Dobler, s'étant entretenu avec des personnalités allemandes qui estimaient que la défense de la Rhénanie ne nécessitait pas la construction de fortifications permanentes, en concluait à la mi-février 1936 qu' « à juger de ce point de vue, l'équipement militaire de la zone rhénane démilitarisée [était] à peu près achevé »². Et le diplomate d'énumérer les mesures permettant selon lui de défendre efficacement la zone : amélioration du réseau routier, présence de nombreux « camps de travailleurs », repérage des positions défensives... Le 11 mars, l'attaché militaire près l'ambassade de Grande-Bretagne à Berlin, Elliot Hotblack, estimait que l'armée régulière allemande « pouvait opposer une résistance importante dans un rôle défensif » et affirmait que « le problème de la défense de la Rhénanie par des moyens autres que les troupes régulières avait été étudié par les Allemands depuis plusieurs années et que les gardes frontaliers étaient en mesure de pratiquer des destructions et de résister à une invasion »³. Les études récentes tendent à montrer que le chancelier allemand

¹ DDF-II-1, *op. cit.*, document n°392, 11 mars 1936, p. 504-506.

² MAE, Z-RGR, 269, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 20 février 1936, f°s159-160 ; MAE, SDN, 1029, « Note de M. Dobler, secrétaire d'ambassade, chargé du consulat général de Cologne, actuellement à Paris, sur une réoccupation militaire éventuelle de la Rhénanie par les troupes allemandes », 1^{er} février 1936, f°s208-210.

³ PRO, FO, 371/19889, télégramme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, 11 mars 1936, f°s231-232.

n'entendait pas évacuer la Rhénanie sans combat en cas d'incursion française¹. Craignant que l'Allemagne défende pied à pied son territoire, le général Gamelin demandait donc la mise sur pied de la couverture accompagnée du lancement des fabrications de guerre. Il fallait également « se tenir prêts à déclencher, dès qu'il serait utile, la mobilisation générale ». Le vœu des chefs d'EMG de la Marine et de l'Armée de l'Air de disposer de « la totalité de leurs forces » – ce qui impliquait le rappel des réservistes – était retranscrit dans la note².

Dès le 8 mars, l'EMGM avait pris des dispositions préalables à une action maritime éventuelle : mise en état d'appareillage des bâtiments en rénovation, concentration des moyens, repérage du trafic maritime allemand, mise en place de la surveillance aérienne, mise sur pied de deux groupes de sous-marins permettant d'agir en Atlantique Nord et dans les eaux tropicales³. Sollicitée au sujet d'une éventuelle « prise de gage », l'EMGM envisageait, par la voie du 3^e bureau de l'EMGM, de « saisir [...] les bâtiments de commerce allemands dans [les] ports [français] et à la mer »⁴. Cette action nécessitait que la Marine Nationale fût « prête au combat », « mise sur le pied de guerre » et pouvait entraîner, en cas de saisie par force, l'« état de guerre ouverte avec l'Allemagne ». Des mesures de plus amples dimensions, telles que « l'occupation ou l'attaque d'un port » ou « le blocus rapproché des ports allemands » étaient « pratiquement impossibles » : l'Allemagne possédait vingt sous-marins armés, une aviation maritime et avait pourvu à la défense de ses ports ; la situation géographique des ports allemands ne rendait pas leur accès aisé. Enfin, une « concentration des forces navales » visant à impressionner l'Allemagne imposait l'emploi des ports britanniques et serait vraisemblablement infructueuse au vu du précédent italien de l'automne 1935.

La note du 3^e bureau de l'EMGM fut transmise au président du Conseil accompagnée d'une lettre du ministre de la Marine préparée par le 3^e bureau. François Piétri y précisait que quel que fût l'intitulé de la note, les mesures qu'elle proposait « ne constitu[ait] ni plus ni moins que la définition même de la guerre navale⁵ », et il ajoutait que des « sanctions militaires ne sauraient avoir un sens différent et adouci du mot "guerre" que dans l'hypothèse

¹ EMMERSON James T., *The Rhineland crisis...*, op. cit., p. 98-99 ; LEMAY Benoît, « La remilitarisation de la Rhénanie en 1936 : une réévaluation du rôle des généraux allemands (1933-1936) », *Guerres Mondiales et Conflits contemporains*, 2006, 4^e trimestre, n°224, p. 35-46.

² SHD-AT, 1N 43, « Répercussion aérienne d'une opération terrestre à objectif limité », général Pujot, 11 mars 1936 ; SHD-AT, 1N 43 « Mémento des mesures de coercition maritime possibles en cas de sanctions militaires contre l'Allemagne », 12 mars 1936.

³ REUSSNER André, *Les conversations...*, op. cit., p. 117.

⁴ SHD-M, SHD-AT, 1N 43 et SHD-M, 1BB 2/182 et 1BB 8/39, « Mémento des mesures de coercition maritime possibles en cas de sanctions militaires contre l'Allemagne », 3^e bureau de l'EMGM, 12 mars 1936.

⁵ Souligné dans le texte.

de l'action d'un État fort sur un État beaucoup plus faible»¹. Par cette lettre, le ministre de la Marine reprenait l'argumentation développée par le vice-amiral Durand-Viel dans sa lettre au vice-amiral Robert². Cependant le chef d'EMG de la Marine semblait soucieux de ne pas donner l'impression de « se dérober » aux requêtes du ministre des Affaires étrangères, et estimait qu'une action paraissait possible à condition que la Marine britannique fût libérée de toute contrainte en Méditerranée – ce qui revenait à obtenir un règlement politique de la question éthiopienne – et pût ainsi collaborer efficacement aux mesures prises par la Marine Nationale. Parallèlement, le chef d'EMG de la Marine délégua à Londres son chef de cabinet afin de porter au vice-amiral Robert la note du 3^e bureau de l'EMGM³.

L'historiographie française, mettant l'accent sur les faiblesses de l'aviation militaire allemande en mars 1936 – faible valeur de l'instruction des pilotes, hétérogénéité du matériel, faible nombre des unités immédiatement opérationnelles –, juge souvent sévèrement l'attitude du général Pujo, accusé de n'avoir pas exploité la supériorité supposée de l'Armée de l'Air sur la *Luftwaffe*⁴. Le chef d'EMG de l'Armée de l'Air pointait la menace qu'en cas de prise de gage les « 400 avions » de bombardement allemands ferait peser sur le tiers Nord-Est du territoire comprenant Lyon, la région parisienne et Le Havre⁵. En conséquence, il demandait « l'appel de tous les hommes mobilisables » de l'Armée de l'Air. Nous avons vu plus haut la perception qu'avaient de la jeune *Luftwaffe* les responsables de l'EMGAA. Au printemps 1936, la 2^e section de l'EMGAA estimait que la *Luftwaffe* comptait 49 escadrilles pour l'aviation terrestre et 12 escadrilles pour l'aviation maritime⁶.

Ces chiffres étaient certes très nettement inférieurs aux 110 escadrilles dont disposait alors l'Armée de l'Air. Mais l'aviation militaire française comptait encore bon nombre d'appareils datant des années vingt et le Plan I, mis en œuvre en 1934, n'étant encore réalisé

¹ SHD-M, 1BB 8/39, brouillon d'une lettre du ministre de la Marine au président du Conseil, 12 mars 1936 ; SHD-M, 1BB 2/182, brouillon d'une lettre du ministre de la Marine, rédigée par le 3^e bureau de l'EMGM, 12 mars 1936.

² SHD-M, 1BB 8/39, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel destinée à l'amiral Robert, 11 mars 1936.

³ DDF-II-1, *op. cit.*, document n°391, 11 mars 1936, p. 502-503 ; SHD-M, 1BB 8/39, note manuscrite de l'amiral Durand-Viel destinée à l'amiral Robert, 11 mars 1936.

⁴ CHRISTIENNE Charles, (général, dir.), *Histoire de l'aviation militaire française*, Lavauzelle, Paris/Limoges, 1980, p. 283 ; CHRISTIENNE Charles (général) et BUFFOTOT Patrice, « L'Armée de l'Air française et la crise du 7 mars 1936 », *La France et l'Allemagne, 1932-1936*, Paris, CNRS, 1980, p. 326-331 ; FACON Patrick, *Histoire de l'armée de l'air*, Paris, La Documentation française, 2009, p. 130-131.

⁵ SHD-AT, 1N 43, « Répercussion aérienne d'une opération terrestre à objectif limité », général Pujo, 11 mars 1936.

⁶ SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements –Aéronautiques étrangères – 1^{ère} partie : Allemagne », 2^e section de l'EMGAA, 4^e trimestre 1935 et 1^{er} trimestre 1936, p. 12 ?

qu'à moitié au début de 1936¹. La France ne pouvait donc opposer au printemps 1936, selon le général Mouchard, qu'un millier d'avions de première ligne, dont six cents seulement, en majorité des chasseurs et des bombardiers, étaient modernes². Les quatre cents autres avions de premières lignes étaient « quasi-obsolètes ». Ce terme peut paraître en deçà de la réalité quand on sait que la 32^e escadre de reconnaissance de Dijon était équipée de matériel datant des programmes de constructions aéronautiques de 1923 et 1928, dont les caractéristiques techniques étaient très nettement datées en regard des standards en vigueur au milieu des années trente³. Si l'on en croit Pierre Cot, le terme d'« avions modernes » employé par le sous-chef de l'EMGAA désignait des appareils âgés de moins de trois ans⁴. Un document datant de 1939 et établi par le contrôleur général Jacomet comporte des chiffres encore moins favorables que ceux fournis par le général Mouchard⁵. Ce document établit qu'à la date du 1^{er} juin 1936, l'Armée de l'Air disposait de mille deux cents appareils en première ligne et volant de fonctionnement, dont 36 % seulement étaient modernes. L'on comprend mieux la crainte mise en avant par le général Pujo du risque d'un bombardement allemand sur les agglomérations lorsque l'on constate que pour s'opposer aux bombardiers de la *Luftwaffe*, il disposait d'une petite centaine de chasseurs modernes – la flotte de chasse étant composée aux trois quarts de Gourdou-Leseurre 32 et de Nieuport-Delage 62 et 622, dont la conception datait des années vingt⁶. Le général Davet, dans un témoignage ultérieur, estima par ailleurs que les appareils produits en 1934-1935 « étaient des avions déjà périmés [...] mais [que] c'était des avions pour l'entraînement »⁷. Ce point de vue semble avoir été également celui du directeur des Constructions aériennes Volpert⁸. Cependant, cet état de fait peu encourageant n'impliquait pas chez tous les officiers de l'EMGAA une renonciation totale à toute action aérienne efficace. Le capitaine Bodet, futur général, était alors en poste à la 3^e section, et il

¹ PUJO Bernard, *Le Général Pujo...*, *op. cit.*, p. 151 ; CHRISTIENNE Charles (général), « L'Armée de l'Air française de mars 1936 à septembre 1939 », HILDEBRAND Klaus et WERNER Karl F. (éds.), *Deutschland und Frankreich, 1936-1939*, Munich/Zurich, Artemis, 1981, p. 216-217 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 168 ; TRUELLE Jean (ingénieur général), « La production aéronautique ... », *op. cit.*, p. 93.

² PRO, Air Ministry (AIR), 9/74, « Note on First Meeting of British, French and Belgian Air Staffs Representatives, Air Ministry, 15.4.36 ».

³ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 188 ; SHD-AA, 11 Z 12963, déposition du général Tarnier, 23 août 1940.

⁴ COT Pierre, *Le procès de la République*, tome II, New York, Éditions de la Maison française, 1944, p. 11-12 ; SHD-AA, 11 Z 12934, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 6 décembre 1937, p. 3.

⁵ CARAN, 496 AP/29, dossier « Évolution des forces aériennes françaises de 1936 à 1939 » et « Annexe II », sans indication de date ou d'origine.

⁶ SHD-AT, 1N 43, « Répercussion aérienne d'une opération terrestre à objectif limité », général Pujo, 11 mars 1936.

⁷ SHD-AA, 8 Z 1, témoignage du général Davet, bande 1 face 2 piste 4.

⁸ CARAN, 496 AP/41, déposition de Jean Volpert, 15 octobre 1940, p. 2.

affirma ultérieurement que l'Armée de l'Air « aurait été capable d'intervenir », tout en admettant cependant qu' « elle n'aurait pas fait des étincelles »¹.

La comparaison des forces aériennes de l'active ne suffit pas à rendre compte du rapport de forces tel que perçu alors boulevard Victor. L'EMGAA estimait que la *Luftwaffe* serait renforcée, en cas de mobilisation, par des forces d'appoint, provenant du DLV et de la *Lufthansa* – cette dernière étant supposée fournir dès la mobilisation six escadrilles de bombardement, chiffre pouvant être porté ultérieurement à dix-huit². De plus, il faut également prendre en compte le fait que l'Armée de l'Air était, comme la *Luftwaffe*, dans l'incapacité de mobiliser rapidement l'intégralité de ses forces. Ainsi, le général Dumanois établit le 10 mars que parmi les deux cent cinq bombardiers moyens dont disposait en théorie la France – et aux deux tiers modernes –, seuls quatre-vingt-quinze étaient en état de prendre l'air et de combattre – et pour la plupart uniquement dans des missions de nuit³. En ce qui concernait le potentiel de production aéronautique, la situation paraissait nettement déséquilibrée – la production mensuelle aéronautique allemande étant quatre à cinq fois supérieure à la production mensuelle aéronautique française –, comme l'avait souligné le 7 février le ministre de l'Air devant ses collègues⁴. Par ailleurs, l'industrie française ne disposait d'aucun prototype moderne pouvant être produit en série, tandis que l'industrie allemande était supposée préparer la production en série d'avions de conception très récente – tel que le bombardier Heinkel 111 volant à une vitesse supérieure à celle des chasseurs français les plus rapides⁵. L'avantage comparatif en faveur de l'Armée de l'Air que représentaient le déficit en cadres et les déficiences de l'instruction des personnels navigants de la *Luftwaffe* compensait seulement dans une certaine mesure, et temporairement, l'écart important existant entre les deux potentiels de construction aéronautique⁶.

¹ SHD-AA, 8 Z 10, témoignage du général Bodet, bande 1, face 2, piste 2.

² SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères – 1^{ère} partie : Allemagne », 2^e section de l'EMGAA, 4^e trimestre 1935 et 1^{er} trimestre 1936.

³ THOMAS Martin, *Britain, France and Appeasement, Anglo-French Relations in the Popular Front era*, New York, Berg, 1996, p. 31-32 ; GUNSBURG Jeffery A., *Divided and Conquered, the French High Command and the defeat of the West, 1940*, Westport, Greenwood Press, 1979, p. 29 ; CARAN, 496 AP/29, dossier « Évolution des forces aériennes françaises de 1936 à 1939 » et « Annexe II », sans indication de date ou d'origine.

⁴ SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion des ministres de la Défense Nationale au ministère de la Guerre le 7 février 1936 », 8 février 1936, p. 5 ; PUJO Bernard, *Le Général Pujol..., op. cit.*, p. 151.

⁵ PUJO Bernard, *Le Général Pujol..., op. cit.*, p. 151 ; SHD-AA, MO, 59, « Note sur l'avion allemand de bombardement Junkers Ju. 86 », 2^e bureau de l'EMAA, 13 février 1937 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace..., op. cit.*, p. 169 ; CHAUVY Gérard, *Le drame..., op. cit.*, p. 116.

⁶ PUJO Bernard, *Le Général Pujol..., op. cit.*, p. 155 ; SHD-AA, 2B 57, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e section de l'EMGAA, 3^e trimestre 1935, p. 34-35 ; CHRISTIENNE Charles (général), « L'Armée de l'Air française de mars 1936 à septembre 1939 », HILDEBRAND Klaus et WERNER Karl F., *Deutschland und Frankreich, 1936-1939*, Munich/Zurich, Artemis, 1981, p. 216-217.

3. *Les suites immédiates des projets de « prise de gage »*

La portée des positions prises par les chefs militaires durant la période allant du 7 au 11 mars est difficile à évaluer. Si l'on en croit certains responsables politiques, ces positions, en tout cas les déclarations du général Maurin en Conseil des ministres, furent à l'origine de l'abstention de la France¹. Le ministre des Affaires étrangères sembla faire sien le projet d'une prise de gages dans ses conversations avec les Britanniques et les Belges et il affirma le 12 mars que « le gouvernement français n'envisageait pas une action du type d'une progression générale en Rhénanie » mais « tout au plus la saisie d'une ou deux positions-clés (gages) à tenir jusqu'à ce que l'Allemagne fût amenée à répondre à l'invitation du Conseil et à négocier »².

L'incertitude de l'issue d'une lutte exclusivement franco-allemande avait été énoncée plusieurs mois auparavant ; la mobilisation de la totalité du potentiel militaire français en cas d'épreuve de force avec l'Allemagne, tout autant³. Une prise de gage en Sarre verrait, selon le général Schweisguth, les forces françaises se heurter « dès le 1^{er} jour à quelques formations de Grenzschutz, de nombreux travailleurs et environ 6 D.I. », puis, « dès le 10^e jour, à une masse de manœuvre de 12 D.I. » et enfin, « vers le 15^e ou le 17^e jour, la masse de manœuvre [...] portée à : 20 D.I. et 3 Div. Blindées »⁴. La nécessité d'agir dans le cadre du pacte rhénan de Locarno et de la SDN avait été validée par le ministre des Affaires étrangères dès le mois de février.

Le 11 mars, Alexis Léger, s'entretenant avec un diplomate britannique, affirma que le « soutien italien » pour « s'occuper de l'Allemagne » était nécessaire, et qu'il devait être obtenu à tout prix⁵. Les démarches effectuées par l'amiral Robert, désigné par le chef d'EMG de la Marine pour le représenter auprès du ministre des Affaires étrangères à Londres, en vue d'entrer en contact avec ce dernier et traiter de la participation de la Marine à une prise de

¹ FLANDIN Pierre-Étienne, *Politique française...*, *op. cit.*, p. 198-199 ; PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre deux guerres...*, *op. cit.*, p. 33-36 ; WORMSER Georges, *Georges Mandel, l'homme politique*, Paris, Plon, 1967, p. 198 ; ZAY Jean, *Souvenirs...*, *op. cit.*, p. 72 ; *Rapport fait au nom de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. Annexes (dépositions)*, vol. III, Paris, Presses Universitaires de France, 1947, p. 602-605 et 616-624.

² PRO, FO, 371/19894, « Rhineland remilitarisation : conversation between Locarno powers », 12 mars 1936, f°74.

³ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Note commune des commandants en chef terrestre et aérien », sans date (probablement début avril 1935).

⁴ SHD-AT, 7N 3437, note non titrée du 3^e bureau de l'EMA, « Exemplaire n°1 », 14 mars 1936, p. 15.

⁵ PRO, FO, 371/19890, lettre de Victor Perowne, membre de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, et compte-rendu d'une conversation entre l'ambassadeur et Alexis Léger, 11 mars 1936, f°s105-109.

gages contre l'Allemagne, demeurèrent infructueuses¹. De son côté, René Massigli affirmait le 18 mars à l'amiral Robert : « dans trois semaines environ, on aura, du côté italien, trouvé à Genève un compromis permettant de liquider les sanctions »². Le 21 mars, Robert Coulondre, directeur-adjoint des Affaires politiques et commerciales, estimait qu' « en cas de refus de l'Allemagne au plan des locarniens [sic], la lettre de garantie anglo-italienne jouera[it] aussitôt »³. Il estimait que les mesures proposées par la Marine étaient « dépassée[s] par les événements », mais ajoutait que « la question [pouvait] revenir prochainement sur le tapis, et qu'il [fallait] s'y préparer ».

Par ailleurs, une solution de compromis avait été envisagée dès avant l'éclatement de la crise par le ministère des Affaires étrangères – « interprétation plus libérale » des obligations de l'Allemagne en Rhénanie en échange d'une reconnaissance renouvelée par l'Allemagne de ces mêmes obligations –, et cette possibilité fut de nouveau envisagée à partir du 13 mars⁴. En effet, la délégation française conduite par le président Flandin envisagea qu' « une négociation fût appelée à s'engager sans qu'il y ait eu évacuation complète de la zone rhénane ». Était en particulier envisagée l'imposition d'obligations identiques à la France et à l'Allemagne – interdiction de construction de nouvelles fortifications, égalité des effectifs stationnés de part et d'autre de la frontière commune.

Consultés, les EMG formulèrent un avis résultant d'une réunion de leurs représentants présidée par le général Georges. Dans leur avis, les EMG estimèrent que l'effectivité des garanties britannique et italienne pendant une éventuelle période de négociation ne pouvait être assurée qu'au prix d'un apaisement des relations italo-britanniques, préalable à l'envoi de détachements terrestres et aériens britanniques et italiens sur les territoires français et belge et à des ententes entre états-majors. En parallèle, les EMG préconisaient d'imposer à l'Allemagne, pendant ces mêmes négociations, des contraintes très strictes l'empêchant de renforcer son dispositif militaire en Rhénanie. Concernant les négociations éventuelles, la seule concession envisagée était de permettre à l'Allemagne de construire des fortifications en Rhénanie au terme d'un délai de dix ans. Par ailleurs, les EMG refusaient d'accepter, pour la France, des limitations d'effectifs ou de constructions dans les régions frontalières de

¹ SHD-M, 1BB 2/189, lettres de l'amiral Decoux à l'amiral Abrial, datées des 14, 15 et 18 mars 1936.

² SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre du Contre-Amiral Decoux adressée au Vice-Amiral Abrial, Sous-Chef d'État-Major Général », 18 mars 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, mémento du 21 mars 1936.

⁴ DDF-II-1, *op. cit.*, document n°186, 14 février 1936, p. 277-278 ; MAE, SDN, 758, questionnaire « téléphoné à M. Léger » de Londres, 13 mars 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion chez le général George [sic] le 13 mars à 16h30 », compte-rendu manuscrit de la main de l'amiral Abrial ; SHD-AT, 7N 3437, « Message téléphoné de Londres », 13 mars 1936.

l'Allemagne. Un avant-projet d'accord érigé sur ces bases fut présenté par le ministre des Affaires étrangères à ses homologues des puissances locarniennes, mais n'eut aucune suite, étant jugé encore trop sévère pour l'Allemagne par la Grande-Bretagne¹.

Les responsables des EMG secondèrent par ailleurs les efforts de la délégation française. Le général Gamelin insista le 14 mars auprès de l'attaché militaire britannique, le colonel Beaumont-Nesbitt, sur les conséquences de l'édification de fortifications du côté allemand de la frontière : possibilité pour l'Allemagne d'attaquer à l'est en se gardant aisément à l'ouest ; disponibilités accrues en vue de lancer une vaste offensive à travers les Pays-Bas et la Belgique². La seule solution au problème consistait donc à interdire à l'Allemagne de fortifier la Rhénanie pendant une période intermédiaire afin de permettre dans l'intervalle aux pays d'Europe centrale ayant à craindre la menace allemande – Pologne, Tchécoslovaquie et Autriche – de fortifier leur propre frontière. Il mit en avant la menace pour l'équilibre européen que constituerait une Allemagne ayant réalisé ses objectifs en Europe centrale et se retournant contre la France et la Belgique. Le chef de l'Armée conclut l'entretien en rappelant à son interlocuteur qu'« il ne songeait pas tant à la France, pas tant au présent, qu'à l'Europe en général, et à l'avenir de la paix européenne ». Le 20 mars, le général Gamelin se fit prophète, et déclara devant le même interlocuteur que si la France, la Grande-Bretagne, la Pologne et l'Italie n'opposaient pas aux prétentions allemandes un « front solide et unifié », l'Europe assisterait « en quelques années [...] à l'*Anschluss*, suivi de la soumission de la Tchécoslovaquie, à laquelle succéderait à son tour celle de la Pologne »³.

Dès le 12 mars, le commandant Petibon, assistant du général Gamelin, suggéra à un représentant de la diplomatie britannique que des sanctions économiques constitueraient une contrainte sérieuse pour Hitler⁴. Le chef de la 2^e section de l'EMGAA, le lieutenant-colonel Duvernoy, émit devant l'attaché aérien britannique l'opinion que « s'il était possible de s'accorder sur des sanctions économiques et financières cela reporterait sur l'Allemagne la responsabilité d'attaquer la SDN »⁵. À l'ancien attaché militaire britannique à Paris, le colonel Heywood, qui lui affirmait que « l'opinion britannique admettrait difficilement la levée de sanctions envers l'Italie », le général Schweisguth répondit que le peuple français « ne

¹ REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 137.

² PRO, FO, 371/19892, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt sur une conversation avec le général Gamelin, 14 mars 1936.

³ PRO, FO, 371/19896, dépêche de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris au secrétaire au Foreign Office, 23 mars 1936, f^os 59-62.

⁴ YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 283-284.

⁵ PRO, FO, 371/19892, télégramme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 15 mars 1936.

comprendrait pas le maintien sans prise de sanctions contre l'Allemagne »¹. Cependant, le Britannique notait que le sentiment public anglais pourrait évoluer si l'Allemagne rejetait les propositions des Locarniens.

4. La préparation détaillée de l'opération de prise de gage

Sur ces bases, les EMG prirent des mesures permettant de faire face à la continuation de la tension politique résultant de l'entrée des troupes de la *Wehrmacht* en Rhénanie. Dès les premiers jours, des mesures avaient été prises pour faire face à l'éventualité d'une agression allemande, tant par l'Armée, que par la Marine et l'Armée de l'Air². Au terme de la première semaine de tension, l'EMA aménagea le dispositif en vue de permettre « le maintien de longue durée des troupes à la frontière »³. Au-delà de ces mesures, des études précises furent entreprises concernant une éventuelle prise de gages, dès le 13 mars et jusqu'à la fin du mois d'avril⁴. Le général Schweisguth coordonna l'étude par le 3^e bureau de l'EMA d'une prise de gage en Sarre ou d'une occupation du Luxembourg⁵. Les opérations envisagées devaient être « exécutées avec les seuls moyens de la couverture, avec la coopération symbolique des garants de Locarno, sans qu'il en résultât aucune gêne pour la mise sur pied et la mise en place [des] forces mobilisées ». La note rédigée par le 3^e bureau le 14 mars reprenait les orientations émises par le général Schweisguth, et concluait qu'« il sembl[ait] infiniment préférable de ne pas sortir de nos frontières avant d'avoir mobilisé ». On constate donc une divergence entre la tête de l'EMA – sans doute le général Gamelin – et l'organe d'exécution – le 3^e bureau et le sous-chef de l'EMA responsable⁶. Cette divergence perdura tout au long des mois de mars et d'avril⁷. Sur la base de cette étude, le général Colson demanda aux commandants désignés des III^e et IV^e Armées « d'étudier dans leurs grandes lignes les

¹ CARAN, 351 AP/3, mémento du 20 mars 1936.

² SHD-AT, 7N 3437, « Note au sujet des mesures prises à la suite de la réoccupation militaire de la zone démilitarisée », 3^e bureau de l'EMA, 9 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, dépêche télégraphique du ministre de la Guerre aux généraux commandants les 6^e, 7^e et 20^e régions militaires, 3^e bureau de l'EMA, 7 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, télégramme de la 3^e section de l'EMGAA destiné aux commandants des quatre régions aériennes et des 2^e, 6^e, 7^e et 20^e régions militaires, 8 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, « Sommaire des mesures de circonstances du 9 mars 1936 », cabinet de l'EMGM, 9 mars 1936 ; SHD-AT, 1N 43, « Liaison du 11 mars – Dispositions prises par le Département de l'Air à la suite de l'occupation de la zone démilitarisée par l'armée allemande », EMGAA ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 8 mars 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 14 et 16 mars 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 12 et 13 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3437, « Étude des conditions de réalisation de l'opération de prise de gage envisagée dans la note du général, chef d'état-major général de l'Armée », 3^e bureau de l'EMA, 29 avril 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 3437 : note manuscrite non titrée de la main du général Schweisguth, sans date, débutant ainsi « I. A. Bases de l'étude demandée à l'EMA » ; Note non titrée, 3^e bureau de l'EMA, 14 mars 1936 ; Note non titrée marquée « Exemplaire n°1 », 3^e bureau de l'EMA, 14 mars 1936

⁶ SHD-AT, 7N 3437, « Étude des conditions de réalisation de l'opération de prise de gage envisagée dans la note du général, chef d'état-major général de l'Armée », 3^e bureau de l'EMA, 29 avril 1936.

⁷ SHD-AT, 7N 3437, « Avis de l'État-major de l'Armée sur cette opération », sans date.

opérations dont la direction pourrait éventuellement leur incomber et d'établir le calcul des moyens qui leur paraîtraient indispensables » – ce qui démontre qu'à la fin du mois de mars la question des moyens nécessaires à la prise de gage n'était pas tranchée par le général Colson¹.

Dans un cadre plus large que cette étude technique, le 3^e bureau de l'EMA rédigea sur les instances du général Colson une note faisant le point sur les conversations à envisager avec les puissances liées au pacte rhénan de Locarno, en fonction de l'attitude que prendrait l'Allemagne dans les négociations alors en cours². En cas de refus de l'Allemagne, diverses possibilités s'offraient aux puissances locarniennes en vue d' « affirmer leur solidarité » : soit coopération sur un plan défensif – mutualisation du guet aérien, renforcement des troupes aux frontières, échange de détachements symboliques – ; soit adoption d'une « attitude offensive » consistant en une prise de gages ou une offensive visant à rejeter les Allemands de la rive gauche du Rhin – cette action résultant de l'action conjuguée de l'ensemble des forces mobilisées de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Belgique. Toutefois, il semble que le lieutenant-colonel Buisson n'ait mentionné l'éventualité d'une « attitude offensive » qu' « à titre d'indication » car il estimait que « les W [c'est-à-dire les Belges] ne marcher[aient] pas pour des actions offensives contre le Reich non provoquées³ par des attaques allemandes préalables »⁴.

Le 16 mars 1936, le chef d'EMG de la Marine envoya aux vice-amiraux inspecteurs généraux des forces maritimes du Nord et du Midi et commandants en chef les 1^{ère} et 2^e escadres la note du 3^e bureau de l'EMGM sur une prise de gage maritime, avec mission de « procéder à une étude personnelle de la question, facilitant le passage rapide à une exécution des ordres qui seraient donnés »⁵. Durant la seconde quinzaine de mars étaient envoyées des « instructions de guerre » à certaines unités exposées en cas de conflit avec l'Allemagne⁶.

¹ SHD-AT, 7N 3437, « Note au sujet d'une prise de gage en pays rhénan », général Colson, 28 mars 1936.

² SHD-AT, 7N 3437, « Note sur les conversations possibles entre états-majors », 3^e bureau de l'EMA, 3 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3438, « Note pour servir à l'étude d'une entente éventuelle franco-britannique », 21 mars 1936 ; SHD-AT, 7N 3438, note manuscrite du général Colson pour le général Gérodiat, 21 mars [1935] ; SHD-AT, 7N 3438, « Note sur les conversations possibles entre les états-majors », 3^e bureau de l'EMA, 23 mars 1936.

³ Souligné dans le texte.

⁴ SHD-AT, 7N 3438 : « Conversations possibles entre les états-majors », note non datée du colonel Buisson (probablement 21 mars 1936) ; note manuscrite du colonel Buisson mentionnant divers documents relations aux conversations d'états-majors anglo-franco-belges, non datée (probablement deuxième quinzaine d'avril 1936)

⁵ SHD-M, 1BB 2/182, brouillon d'une lettre du ministre de la Marine, rédigée par le 3^e bureau de l'EMGM, 12 mars 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, « Note pour Messieurs les Vice-Amiraux, Commandants en chef les 1^{ère} et 2^{ème} Escadres », amiral Durand-Viel, 16 mars 1936.

⁶ SHD-M, 1BB 2/129, « Instructions de guerre » destinées à plusieurs commandants de bâtiments, datées des 18, 20 et 26 mars 1936.

Conclusion

Les avis délivrés par les chefs d'EMG lors de la crise du 7 mars reflétaient leur perception du rapport de forces franco-allemand. Si ce rapport de forces paraissait encore équilibré, sur le plan militaire terrestre, au début de 1935, les premiers effets du réarmement français – dotation de toutes les unités mobilisées en masques antichar, distribution de 1400 canons antichars aux unités combattantes – ne semblaient pas, au début de 1936, suffisants pour compenser le développement du potentiel militaire allemand, la faiblesse d'un éventuel soutien militaire terrestre britannique et la perte de l'amitié italienne¹. Dès lors, selon les termes mêmes d'une note rédigée par le général Gamelin au mois d'avril 1935, il pouvait paraître « impossible, sauf cas de force majeure, d'envisager [la] participation [de la France] à une guerre européenne ». La faiblesse relative de l'aviation militaire britannique et la concentration de sa flotte en Méditerranée affaiblissaient encore sa valeur comme partenaire éventuel dans une coalition contre l'Allemagne². Le tableau dressé par les généraux Gamelin et Picard au printemps 1935 demeurait, dans ses grandes lignes, au printemps 1936 : la Pologne, peu sûre depuis 1934, n'était pas liée au pacte rhénan de Locarno, non plus que la Tchécoslovaquie, « gênée » par l'action éventuelle de la Hongrie et de l'Autriche, voire de la Pologne ; seul l'appoint italien paraissait de nature à faire pencher définitivement la balance en faveur de la France³.

Telles nous semblent être les origines de la prudence dont fit preuve le général Gamelin dans la note du 11 mars, et de l'insistance mise en février-mars 1936, tant par celui-ci que par le général Maurin, sur le renforcement de la situation diplomatique de la France et la mise en place de la mobilisation industrielle comme préalables à toute action militaire contre l'Allemagne. L'EMGAA et l'EMGM partageaient globalement ces vues. Le premier était sous l'emprise des renseignements inquiétants parvenant d'outre-Rhin au sujet du développement de la production aéronautique. Le second était trop préoccupé par la tension régnant en Méditerranée depuis l'automne 1935 et par le risque de guerre avec l'Italie qui en

¹ SHD-AT, 2N 19, « Note sur la situation relative des forces allemandes et françaises et sur les conséquences à en tirer aux points de vue national et international », mars 1935, p. 6-7 ; SHD-AT, 2N 19, « Note pour le Haut comité militaire », EMA, 18 janvier 1936 ; SHD-AT, 2N 19, « L'effort militaire allemand », 2^e bureau de l'EMA, janvier 1936 ; SHD-AT, 2N 19, « Note sur l'appui militaire éventuel de la Grande-Bretagne », EMA, 9 janvier 1935 ; SHD-AT, 2N 19, « Note relative aux répercussions des mesures de précaution prises face à l'Italie », 3^e bureau de l'EMA, SHD-AT, 8 janvier 1936 ; SHD-AT, 1N 36, « Situation générale des réalisations et études d'armements », décembre 1935 ; SHD-AT, 1N 36, « Réunion d'étude du Conseil supérieur de la Guerre du 15 janvier 1936 – Exposé sur les matériels » ; SHD-AT, 1N 43, « Note pour l'État-major de l'Armée », général Gamelin, 2 avril 1935.

² SHD-AT, 7N 2854, « Bulletin de renseignements », attaché de l'Air à Londres, 19 mars 1936.

³ SHD-AT, 2N 19, « Note commune des commandants en chef terrestre et aérien », sans date (probablement début avril 1935), p. 7-8.

résultait pour envisager une épreuve de force avec une autre grande puissance sans une amélioration préalable de la situation sur le plan politique. Le général Gamelin envisagea le renforcement progressif de l'Armée en vue d'appuyer les efforts déployés par la diplomatie à Londres. En soumettant au pouvoir politique un projet de prise de gage en Sarre ne nécessitant pas la mobilisation générale, le général Gamelin entendait agir en technicien se pliant aux impératifs gouvernementaux – refus initial de l' « affiche blanche de la mobilisation » –, tout en maintenant ce qu'il estimait être des contraintes techniques – ou, pour reprendre les termes de sa lettre au ministre de la Guerre du 6 avril 1935, « des questions de métier sur lesquelles il ne [pouvait] y avoir de doute après l'expérience de 1914 et avec l'outil de guerre que [la France] posséd[ait] »¹. Ses collègues de la Marine et de l'Armée de l'Air répondirent de même aux requêtes du gouvernement, sans cacher l'appréhension que leur causait le contexte international.

L'inefficacité supposée des sanctions économiques et financières contre l'Allemagne fut admise par le chef de la diplomatie française dès le 10 mars, et de nombreux pays européens firent connaître à la diplomatie britannique qu'ils refuseraient de s'y joindre – à la suite de Rome et Londres². Très tôt, dès les premiers contacts, les Britanniques firent savoir leur opposition à toute mesure entraînant un risque de guerre avec l'Allemagne. Anthony Eden rappela par ailleurs à Pierre-Étienne Flandin le 10 mars que « le gouvernement de Sa Majesté et le peuple britannique étaient conscients que par le passé plusieurs opportunités de parvenir à un accord avec l'Allemagne avaient été manquées » – allusion, nous semble-t-il, à la note de 17 avril 1934 par laquelle la France mettait un terme à sa participation à la conférence du désarmement³. Dès lors, sans évolution de la situation politique, les divers projets de prise de gage ne pouvaient que demeurer sans objet. La renonciation, le 13 mars, par le gouvernement français à l'exigence d'évacuation de la Rhénanie comme préalable à toute négociation sanctionnait cette situation sans issue⁴.

¹ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935.

² PRO, FO, 371/19892, « Rhineland dispute : question of economic sanctions against Germany », Foreign Office, 13-14 mars 1936 ; PRO, FO, 371/19893, « Rhineland remilitarisation : meeting of Locarno powers other than Germany », Foreign Office, 13 mars 1936, f°48 ; PRO, FO, 371/19893, « The demilitarised Zone : Colonies », compte-rendu d'une conversation avec le ministre des Affaires étrangères français, f°68 ; PRO, FO, 371/19893, dépêche de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France, 17 mars 1936, f°114 ; PRO, FO, 371/19894, « Rhineland remilitarisation : meeting of Locarno powers », 12 mars 1936, f°s71-74 ; PRO, FO, 371/19889, télégramme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 10 mars 1936, f°s84-87.

³ PRO, FO, 371/19889, télégramme de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 10 mars 1936, f°86.

⁴ REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 136-137.

Figure n°2 : Carte vraisemblablement établie par le 2^e bureau de l'EMA dans la semaine qui suivit le 7 mars 1936 et représentant les unités des forces militaires régulières allemandes disposées en Rhénanie suite à la remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée (SHD-AT, 7N 3437).



Figure n°3 : « Hypothèse Luxembourg », carte établie par le 3^e bureau de l'EMA (SHD-AT, 7N 3437, dossier « TP ZD – Dossier B – Études »).

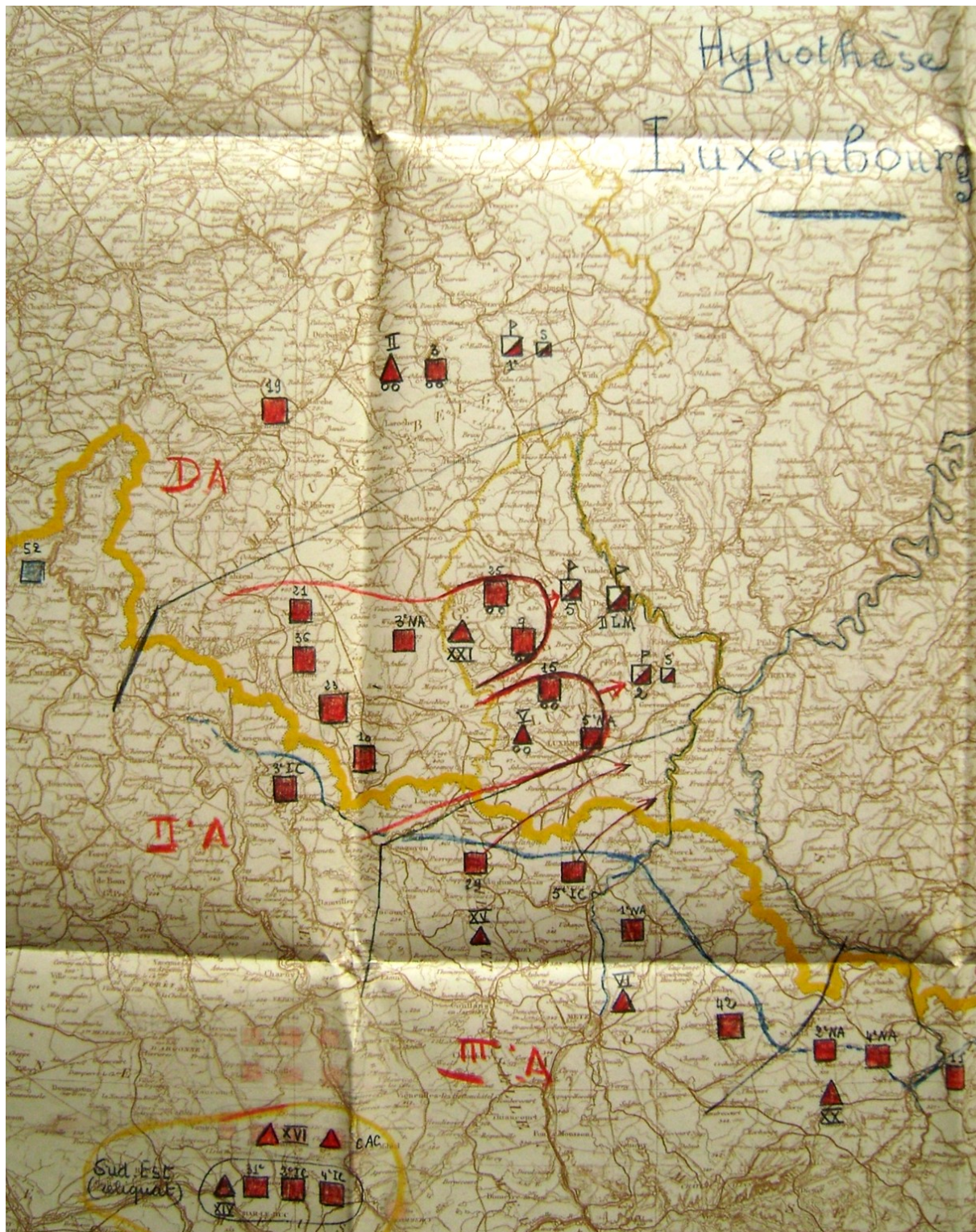
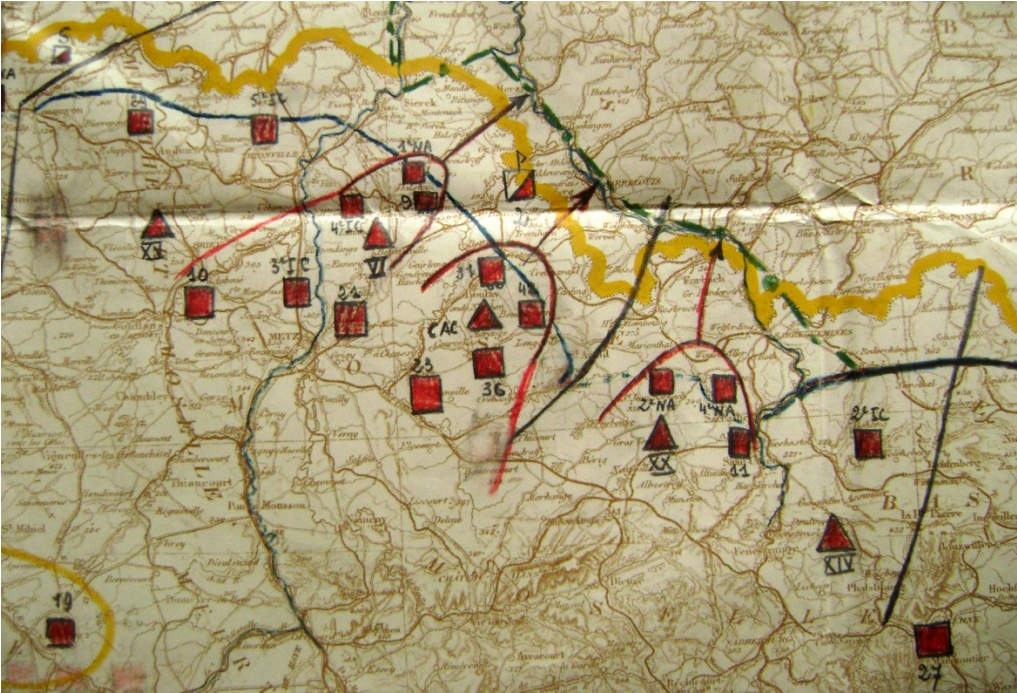


Figure n°4 : « Hypothèse Sarre », carte établie par le 3^e bureau de l'EMA, vue d'ensemble et détail (SHD-AT, 7N 3437, dossier « TP ZD – Dossier B – Études »).



III. L'évaluation de la situation géopolitique et stratégique de la France en Europe au printemps 1936

Introduction

La remilitarisation de la Rhénanie constituait pour l'Allemagne hitlérienne la dernière étape de l'affranchissement des contraintes militaires imposées par le traité de Versailles. Aux yeux des responsables des EMG, l'Allemagne n'en était que plus forte, et semblait déliée des chaînes du *Diktat*. Cette réaffirmation de la puissance allemande, jointe au contexte politique européen et national très incertain et évolutif encadrèrent les réflexions des chefs militaires au printemps 1936. Le mécanisme de la SDN ayant montré ses limites, et les dirigeants français se refusant à toute initiative significative en matière de désarmement ou de limitation des armements, la puissance militaire et les alliances demeuraient seuls comme pivots de la sécurité nationale. Ainsi que le déclara René Massigli au général Schweisguth le 18 mars 1936, « les principes de l'assistance mutuelle s'effondr[ant], l'existence de la SDN éta[nt] menacée », il fallait envisager « un changement complet de politique » comprenant le « retour aux alliances continentales »¹. Les réflexions des EMG s'articulèrent donc autour des questions suivantes : quel était le rapport de forces entre la France et l'Allemagne ? Quels étaient les projets de l'Allemagne hitlérienne ? Quelle menace faisait peser sur la sécurité nationale ces projets ? Par quels moyens s'opposer à la réalisation de ces projets et, ainsi, garantir la sécurité nationale ?

A. Le rapport de force militaire franco-allemand au printemps 1936

1. L'estimation des forces militaires terrestres allemandes

Dès les premiers jours du mois d'avril 1936, le général Gamelin fit part au général Maurin de la nécessité de « mettre l'Armée française en situation de faire face aux problèmes nouveaux posés par l'évolution actuelle de la situation internationale »². Dans une note qu'il transmit au ministre de la Guerre et à l'EMA, il estimait que « la dénonciation du traité de

¹ CARAN, 351 AP/3, « Mission à Londres (17-23 mars 1936) ».

² SHD-AT, 1K 224/15, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 2 avril 1936.

Locarno donn[ait] à l'Allemagne : la base offensive nécessaire à une attaque brusquée contre la France et la Belgique ; la possibilité de fortifier sa frontière occidentale, et d'acquérir ainsi la liberté d'action indispensable pour réaliser ses buts politiques en Europe centrale et orientale »¹. Le général Gamelin rappelait par ailleurs les missions de l'Armée : « assurer l'inviolabilité de [la] frontière » ; « être en mesure d'intervenir rapidement en Belgique » ; « éventuellement, et dans la mesure du possible, retenir devant elle une part importante des forces allemandes, si le gros de celles-ci était engagé en Europe centrale ou orientale ».

Il semble que cette note ait initié un vaste processus de réflexion visant à examiner le rapport de force existant entre la France et ses alliés d'une part, l'Allemagne d'autre part, et impliquant non seulement les généraux Gamelin et Georges, mais aussi les 2^e et 3^e bureaux de l'EMA, ainsi que les membres du CSG. L'examen de ce rapport de force conduisit ces différents organes et personnalités à comparer le potentiel en termes d'effectifs mobilisables et de production d'armement, de part et d'autre du Rhin, ce potentiel étant évalué dans le cadre de l'environnement international. La note du général Gamelin datée du 31 mars et celles rédigées les 1^{er} et 3 avril par le général Georges, elles aussi transmises à l'EMA, donnaient un cadre pour les études de l'EMA – ces trois notes furent compilées dans une note d'ensemble rédigée par le commandant Armengaud le 8 avril². Le programme tracé par ces trois notes était axé sur deux orientations : un vaste effort de réarmement afin d'accroître le potentiel de l'Armée ; une amélioration de l'environnement international permettant à la France de gagner de nouveaux appuis ou de renforcer les amitiés et alliances dont elle disposait ; la réalisation de ces deux objectifs combinés permettrait d'envisager, le cas échéant, une action militaire contre l'Allemagne.

Cependant, si les deux généraux convenaient de la nécessité d'agir dans ces deux directions pour pouvoir faire face à la menace allemande, ils ne comprenaient pas le problème général de la même façon : pour le général Gamelin, la crise du 7 mars ayant montré la précarité des engagements internationaux pris par les puissances européennes en faveur de la

¹ SHD-AT, 1K 224/15, « Les conséquences de la dénonciation du traité de Locarno. Les mesures militaires qu'elles doivent entraîner », CSG (probablement état-major particulier du général Gamelin), 31 mars 1936 (voir annexes).

² SHD-AT, 1K 224/15, « Les conséquences de la dénonciation du traité de Locarno. Les mesures militaires qu'elles doivent entraîner », CSG (probablement état-major particulier du général Gamelin), 31 mars 1936 ; SHD-AT, 1K 95/4, 1NN 30 et 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée » et « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée (suite) », général Georges, 1^{er} et 3 avril 1936 (voir annexes) ; SHD-AT, 7N 2521, « Note sur les conséquences à tirer au point de vue militaire de la dénonciation par l'Allemagne du traité de Locarno », 2^e bureau de l'EMA, 8 avril 1936.

France – et, en conséquence, l’isolement relatif de cette dernière – et leur lenteur à se concrétiser sur le plan militaire, il importait avant tout que la France fût, en renforçant ses forces militaires, en mesure de faire face seule à une initiative allemande ; selon le général Georges, si une coordination étroite des politiques menées par les puissances occidentales – France, Grande-Bretagne, Belgique, Italie – et par toutes les puissances menacées par l’Allemagne – les quatre puissances précédentes ainsi que la Pologne et la Tchécoslovaquie – n’était pas établie, « l’Allemagne demeurera[it] maîtresse du jeu¹ ». Dans cet ordre d’idées, le général Georges entretint le général Schweisguth le 4 avril de « la nécessité de parler nettement aux hommes politiques, et de leur faire comprendre qu’il [fallait] des alliés pour venir à bout de l’Allemagne, vu [que la France] ne l’a[vait] abattue en 1918 qu’avec l’Angleterre et l’Amérique »². Il concluait qu’ « il [fallait] remettre de l’ordre dans le jeu politique, savoir notamment si [la France pouvait] compter sur la Pologne et l’Italie, avant de passer à une action militaire ». Sur le plan du réarmement – qui ne ressort pas directement de notre sujet –, les mesures proposées par le chef d’EMG de l’Armée visaient à garantir la sécurité des régions frontalières du Nord-Est, tant en développant les effectifs qui y étaient stationnés en temps de paix qu’en achevant et en complétant les fortifications. Étaient par ailleurs prévu l’établissement d’une seconde division légère mécanique et la motorisation de plusieurs divisions d’infanterie en vue de permettre une intervention rapide et puissante en Belgique.

Une note du 2^e bureau datée du 20 avril tentait de déduire des informations obtenues sur la production de matériels d’artillerie les possibilités allemandes en cas de mobilisation³. La note estimait qu’en cas de dotation forte des unités mobilisées en artillerie, l’Allemagne pourrait mettre sur pied environ quatre-vingt-dix divisions, dont cinquante divisions de *Grenzschutz* – ces dernières étant dotées seulement de deux groupes d’artillerie légère chacune. La note avançait qu’en cas d’une faible dotation en artillerie des grandes unités, le matériel existant permettait d’équiper quarante-cinq à cinquante divisions supplémentaires – les cadres manquant par ailleurs pour encadrer une telle force. Mais le caractère « hypothétique » et « très approximatif » de cette évaluation était souligné. Le 28 mai, une note rédigée par le commandant Gruss, du 2^e bureau, affina ces estimations, en estimant que l’ « armée de campagne » allemande comprendrait en cas de mobilisation vingt-neuf divisions d’infanterie actives, trois divisions blindées, et « environ douze divisions de formation » – ce

¹ Souligné dans le texte.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 4 avril 1936.

³ SHD-AT, INN 63, « Note sur l’armement dans l’armée allemande et considérations sur la mobilisation industrielle » et annexe, 2^e bureau de l’EMA, 20 avril 1936.

dernier chiffre étant « hypothétique » et établi en tenant compte des « disponibilités allemandes en personnel et en matériel » –, et en chiffrant le volume des « forces de couverture » à « environ 50 divisions de Grenzschutz »¹. Envisageant la « situation probable fin 1936 », le 2^e bureau estimait que « les forces allemandes pourraient s'augmenter de 5 divisions d'infanterie actives, 1 division blindée, 5 divisions de formation », ce qui porterait le total des forces allemandes à cent cinq divisions. Les fabrications d'armement étaient jugées suffisantes pour « la mise sur pied de l'armée mobilisée [...] sauf en ce qui concernait les chars de combat »². Concernant l'intensité de l'activité des usines d'armement allemandes, le 2^e bureau relevait le léger fléchissement de celle-ci dans les derniers mois de 1935 et un regain d'activité au début de l'année 1936, et estimait qu' « une mesure générale de mobilisation industrielle n'[avait] vraisemblablement pas été prise³ » mais que « certaines usines, et en particulier les grands établissements constructeurs d'artillerie, Krupp et Rheinmetall, paraiss[ai]ent travailler [...] sur un rythme voisin de celui du temps de guerre ». Le ministère des Affaires étrangères fut informé du développement des forces militaires allemandes. Le commandant de Villelume transmit ainsi à la sous-direction de la SDN des notes émanant du 2^e bureau de l'EMA ou rédigées de sa propre main⁴.

Cependant il faut relever une surestimation certaine des possibilités allemandes en cas de conflit, ne tenant pas compte des limites et des faiblesses de la *Heer*. Ainsi le 2^e bureau de l'EMA estimait que l'instruction des personnels appelés à former les divisions de *Grenzschutz* dans les *Ergänzungs-Einheiten* depuis le début de l'année 1935 donnerait à ces divisions de couverture frontalière « une valeur militaire très rapidement croissante »⁵. Mais par ailleurs, en cas de neutralité ou de ralliement polonais à l'Allemagne, le 2^e bureau de l'EMA envisageait le transport rapide des unités de *Grenzschutz* initialement stationnées sur la frontière orientale vers la frontière occidentale. Or s'agissant d'unités de milice recrutées sur une base territoriale, leur valeur combattive diminuait logiquement en cas d'emploi sur une zone autre que la zone de recrutement. De même, l'hypothèse retenue d'une évacuation totale des régions orientales semble peu réaliste, même en cas d'alliance germano-polonaise. Une prudence élémentaire, même minimale, imposait de maintenir une partie des grandes unités de

¹ SHD-AT, 1NN 97, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie en cas de conflit franco-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936.

² SHD-AT, 1NN 63, « Note sur l'armement dans l'armée allemande et considérations sur la mobilisation industrielle », 2^e bureau de l'EMA, 20 avril 1936, p. 4-9.

³ Souligné dans le texte.

⁴ MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/AI du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 10 mai 1936 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 3 juin 1936.

⁵ MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/AI du 1^{er} août 1935 », 2^e bureau de l'EMA, 10 mai 1936, p. 6.

l'Est en position, ne serait-ce que pour soutenir l'éventuel allié polonais en cas d'initiative soviétique¹. Enfin, aucun coefficient n'était appliqué pour permettre de pondérer la valeur relative des divisions de *Grenzschutz* par rapport aux autres divisions, en dépit de leur « capacité de déplacement tactique très réduite, de leur organisation, de leur encadrement et de leur armement particuliers », notamment de la faiblesse de leur dotation en artillerie et d'un encadrement provenant presque exclusivement de la réserve².

Si la faiblesse majeure que constituait le manque de cadres était prise en compte par le 2^e bureau, et à sa suite, par le chef d'escadron de Villelume, elle était minorée par le 3^e bureau³. Ce dernier, dans une note sur « le problème militaire français » datée du 1^{er} juin et transmise au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, estima ainsi les possibilités de l'Allemagne à la fin de 1937 à : « 36 divisions actives, 6 divisions blindées, 50 divisions de *Grenzschutz*, 36 ou 72 divisions de formation », soit un total de cent vingt-huit à cent soixante-quatre divisions. Cette estimation était formulée en dépit des réserves émises par le 2^e bureau sur la possibilité de prévoir le développement des forces militaires allemandes au-delà de la fin de l'année 1936 et malgré la faiblesse des ressources allemandes en officiers.

On peut penser que le général Georges partageait, au moins en partie, cette évaluation excessive du potentiel militaire allemand. Faisant la liste des atouts dont disposait l'Allemagne, il mentionnait notamment « une force militaire supérieure à celle de ses voisins » et il reprenait dans la note qu'il lut au CSG les chiffres fournis par le 3^e bureau de l'EMA⁴. Le général Jeannel ayant constaté une discordance entre les chiffres fournis par les 2^e et 3^e bureaux, aucune évaluation précise du potentiel militaire terrestre allemand ne figura

¹ SHD-AT, 7N 3131, « Note sur les avantages et les inconvénients de l'alliance russe », 2^e bureau de l'EMA, 24 avril 1935, p. 16.

² SHD-AT, 7N 2638, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936 ; SHD-AT, 1NN 97, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie en cas de conflit franco-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936 ; SHD-AT, 1NN 63, « Note sur le *Grenzschutz* », 2^e bureau de l'EMA, 5 octobre 1935 ; SHD-AT, 1N 36, « Conflit entre l'Allemagne et les Puissances occidentales (la Tchéco-Slovaquie participant au conflit aux côtés des Puissances occidentales et la Pologne observant une attitude douteuse) » et trois cartes annexes, sans indication d'origine ou de date.

³ SHD-AT, 1NN 63, « Note sur l'armement dans l'armée allemande et considérations sur la mobilisation industrielle » et annexe, 2^e bureau de l'EMA, 20 avril 1936 ; MAE, SDN, 2588, « Additif à la synthèse sur l'armée allemande n°140/AI du 1^{er} août 1935 », annexe II, « Effectifs mobilisables au 1^{er} mai 1936 », 2^e bureau de l'EMA, 10 mai 1936 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 3 juin 1936, p. 5 ; CARAN, 496 AP/28, SHD-AT, 7N 3434 et 7N 3697, « Le problème militaire français », 3^e bureau de l'EMA, 1^{er} juin 1936 ; SHD-AT, 1NN 97, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie en cas de conflit franco-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936.

⁴ SHD-AT, 1N 36, « Note lue par le général Georges au cours de la réunion du 4 juin 36 (Bilan des forces en présence) », sans date, p. 2 ; SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée », général Georges, 1^{er} avril 1936, p. 3.

dans la note transmise au ministre¹. Le général Maurin se montrait, pour sa part, pessimiste devant l'ambassadeur de Belgique à la fin du mois de mars 1936². L'on peut ainsi conclure que le 3^e bureau disposait d'une influence certaine en matière d'évaluation de la balance des forces militaires en Europe – pourtant domaine propre de compétence du 2^e bureau.

2. *Le développement de la Luftwaffe : un bilan impressionnant, malgré certaines faiblesses temporaires*

Il semble que dans les mois qui suivirent la réoccupation de la Rhénanie, la position de la 2^e section de l'EMGAA concernant la puissance de la *Luftwaffe* se rapprocha de celles adoptées par l'EMGM et l'EMA dès janvier 1936. En juin 1936, la 2^e section de l'EMGAA estimait qu'au 1^{er} mai « le programme de réarmement aérien tel qu'il [était] parvenu à la connaissance de l'État-major Général [était] actuellement réalisé à concurrence de 80 pour 100 [puisque] sur un total de 93 escadrilles, 76 [avaient] été identifiées »³. En raison du délai existant entre la formation d'une escadrille et la connaissance de ce fait par les organes parisiens de l'Armée de l'Air, il était jugé « possible que les 93 escadrilles [fussent] déjà constituées ou sur le point de l'être ». Par ailleurs, « 15 nouvelles escadrilles⁴ [étaient] apparues sur des terrains qui ne figur[ai]ent pas dans la liste des bases aériennes prévues pour recevoir les escadrilles du programme ». La multiplication des terrains d'aviation venait accentuer ces craintes. En conséquence, la 2^e section de l'EMGAA attribuait à la *Luftwaffe* cent trois escadrilles au 1^{er} mai – dont vingt-neuf de chasse, quarante-cinq de bombardement, dix-sept de renseignement et douze escadrilles-écoles. Au 1^{er} juin, la 2^e section de l'EMGAA dénombrait cent trente-quatre escadrilles identifiées, dont douze escadrilles-écoles⁵.

Cependant, en face de ces chiffres assez impressionnants, le rédacteur de la note relevait que « l'encadrement rest[ait] toujours insuffisant », que « le matériel [était] disparate » et qu'en conséquence « il [était] difficile d'estimer le degré de préparation à la

¹ SHD-AT, 1K 224/15, « Rapport au ministre à la suite des réunions du Conseil », brouillons annotés par le général Jeannel ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 2 (ci-après : DDF-II-2), Paris, Imprimerie Nationale, 1964, document n°357, 25 juin 1936, p. 536-537.

² VAN OVERSTRAETEN Raoul (général), *Albert 1^{er} – Léopold III...*, op. cit., p. 214.

³ SHD-AA, MO, 61, « Situation du réarmement aérien de l'Allemagne au 1^{er} mai 1936 », 2^e section de l'EMGAA, sans date.

⁴ Souligné dans le texte.

⁵ SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères – 1^{ère} partie : Allemagne », 2^e section de l'EMGAA, 2^e trimestre 1936, p. 9-12.

guerre des unités de la *Luftwaffe* ». Par ailleurs, la 2^e section estimait que « les cadres seraient constitués en avril 1941 seulement¹ »².

En revanche, en comparaison de ces faiblesses, le niveau de production atteint par l'industrie aéronautique représentait un atout, puisque ce niveau était estimé à deux cent cinquante cellules d'avions – dont deux cents cellules d'avions militaires – et six cent cinquante moteurs – permettant d'équiper la totalité des cellules produites³. En cas de mobilisation industrielle, l'EMGAA prévoyait un triplement de la production aéronautique allemande. Concernant les performances des avions sortis des lignes de production allemande, la 2^e section refusait d'avaliser les déclarations des chefs de la *Luftwaffe* – les généraux Goering et Milch – visant à donner l'impression d'une nette supériorité des modèles allemands sur les modèles français⁴. Pour sa part, l'EMA notait au printemps 1936 que « l'armée de l'air du *Reich* constitu[ait] un facteur qui commen[çait] à peser lourdement dans la balance des forces européennes »⁵.

3. *La Kriegsmarine en 1936 : vers une nouvelle Hochseeflotte ?*

Par ailleurs, nous ne disposons pas d'une évaluation de forces navales allemandes pour le printemps 1936, mais les archives montrent que tout au long de l'année 1936, le développement de la *Kriegsmarine* fut observé avec soin par les EMG⁶. L'ampleur du programme de construction navale, le fait que « les navires allemands s'entraîn[ai]ent en vue de servir, non seulement dans les mers européennes étroites, mais aussi dans l'Océan », le doublement des effectifs de la marine militaire par rapport à ceux alloués par le traité de Versailles et les ambitions que portaient la signature de l'accord germano-britannique du 18 juin 1935 – possibilité pour l'Allemagne de disposer d'une flotte de guerre d'environ quatre cent mille tonnes – ne pouvaient qu'inquiéter les responsables militaires français.

Toutefois, il ne semble pas que le développement de la *Kriegsmarine* ait constitué un élément majeur de l'évaluation du potentiel militaire allemand au printemps 1936. Ainsi, le commandant de Villelume, rédigeant au début du mois de juin 1936 une « note sur le

¹ Souligné dans le texte.

² SHD-AA, MO, 61, « Allemagne – Les cadres de l'Armée de l'Air », 15 juin 1936, p. 10.

³ SHD-AA, MO, 61, « Allemagne – L'activité industrielle aéronautique », 15 juin 1936.

⁴ SHD-AA, MO, 61, « Allemagne – L'activité industrielle aéronautique », 15 juin 1936, p. 10.

⁵ SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1936, p. 13.

⁶ SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1936, p. 13-15 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°1 (Période du 4 mars au 17 mars) », 2^e bureau de l'EMGM, 19 mars 1936, p.B3.

réarmement de l'Allemagne » destinée vraisemblablement aux diplomates de la sous-direction de la SDN, mentionnait la « réorganisation des forces terrestres », la « création d'une armée de l'air » et le « développement des armements et de l'équipement militaire du pays » comme constituant les « manifestations les plus importantes » de « l'effort militaire allemand », sans un mot pour les armements navals¹.

B. Les orientations politiques de l'Allemagne hitlérienne au printemps 1936

Si le développement des forces militaires allemandes au printemps 1936 inquiétait les EMG, les projets de l'Allemagne hitlérienne éveillaient également une appréhension certaine. La consultation des archives démontre que la remilitarisation de la Rhénanie ne fut aucunement perçue comme le terme des ambitions allemandes, mais plutôt comme la dernière étape du rétablissement de la souveraineté allemande, lequel permettait au chancelier Hitler de mettre en œuvre son programme expansionniste. Cependant l'orientation de cet expansionnisme restait sujette à interrogation. Dans sa note du 1^{er} avril 1936, le général Georges avançait que le programme tracé par Adolf Hitler dans *Mein Kampf* – union des populations germanophones puis expansion territoriale vers l'Est de l'Europe après mise hors de cause de l' « ennemi héréditaire » français – demeurait d'actualité, à ceci près que l'érection de la ligne Maginot ayant rendu impossible une victoire rapide sur la France, et le souci de ménager la Grande-Bretagne rendant indésirable une invasion de la Belgique, l'Allemagne pourrait se contenter de « neutraliser » la France en « la "boucl[ant]" à ses frontières par des fortifications »². L'on peut discerner ici, en creux, les prémices de la théorie dites des « mains libres à l'Est » : la destruction de l'*Erbfeind* français n'était pas – ou plus – au cœur des conceptions hitlériennes ; Hitler visait avant tout la conquête des grands espaces de l'Est européen ; dès lors la France devait avant tout prendre garde de ne pas attirer l'hostilité hitlérienne et renforcer son potentiel défensif. Toutefois, la note du général Georges définissait les conditions d'une politique permettant d'éviter la « germanisation » de l'Europe. Ces conditions étaient cependant très nombreuses et leur réalisation paraissait très problématique. Le général Georges n'en affirmait pas moins que « tant que [ces] conditions [...] ne ser[ai]ent pas remplies, l'Allemagne demeurera[it] maîtresse du jeu ».

Au mois d'avril, l'EMA et l'EMGM furent alertés par des renseignements relatifs à une mainmise du nazisme en Autriche, avec ou sans aide de l'Allemagne. Le commandant de

¹ MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 3 juin 1936.

² SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée », général Georges, 1^{er} avril 1936, p. 1-2.

Villelume transmet le 21 avril au général Schweisguth « un renseignement du ministre des A[ffaires] E[trangères] autrichiennes [sic] [selon lequel] l'*Anschluss* n'était prévu que pour 1938, mais [qu']il pouvait se produire dans un délai de 6 semaines, avant que [fût] reconstitué le front de Stresa »¹. Le 23 avril, réagissant à des renseignements apportés par le vice-amiral Abrial et le général Georges, lesquels indiquaient que la Grande-Bretagne incitait l'Allemagne à réaliser l'*Anschluss* pour nuire à l'Italie, le directeur des Affaires politiques du Quai d'Orsay, Paul Bargeton, tenta d'apaiser les appréhensions des EMG en affirmant que « l'action de l'Allemagne en Autriche n'aura[it] pas lieu aussi prochainement que certains le cro[yai]ent »². Quelques jours plus tard, l'attaché naval italien informait l'EMGM qu'à Rome on jugeait « la situation intérieure de l'Autriche [...] trouble, mais pas encore alarmante », tout en notant le « renouveau d'intérêt [en Allemagne] pour les affaires d'Autriche », marqué notamment par l'activité de la Légion autrichienne – sa démarche fut portée à la connaissance des chefs d'EMG lors de la réunion du 30 avril³. L'attaché militaire italien effectua une démarche similaire⁴. De nouveaux renseignements parvenaient à l'EMGM le 30 avril, entraînant un regain d'inquiétude⁵. De son côté, le 2^e bureau notait l'accentuation de la « poussée naziste [sic] en Autriche » et mentionnait une semaine plus tard un « putsch à craindre en Autriche »⁶. Cette inquiétude semble avoir pris fin au cours du mois de mai⁷.

Il semble que la Tchécoslovaquie demeurait aux yeux du général Gamelin la puissance la plus menacée par l'Allemagne, puisqu'il fit procéder dans les premiers jours d'avril à un exercice sur carte auquel participèrent des généraux membres du CSG envisageant une attaque allemande contre la Tchécoslovaquie. Les enseignements tirés de cet exercice confirmaient les appréhensions exprimées quelques jours auparavant par les généraux Georges et Gamelin en faisant ressortir les éléments suivants : « des fortifications en zone rhénane auraient rendu impossible une intervention en temps utile de la France en faveur de l'Europe centrale » ; la vulnérabilité de la Tchécoslovaquie à des attaques aériennes était soulignée ; le massif de l'Eifel et l'« importance du réseau d'autostrades » facilitaient l'action défensive allemande sur ses frontières occidentales ; le franchissement du Rhin présentait certaines difficultés techniques ; il apparaissait nécessaire de pouvoir élargir le front d'une

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 21 avril 1936.

² SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion au Ministère des Affaires Étrangères, le 23 avril à 15h30 », note manuscrite de l'amiral Abrial, p. 7 ; SHD-AT, 1K 224/16, agenda du général Gamelin, 23 avril 1936.

³ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°138, 30 avril 1936, p. 217-218 ; SHD-M, 1BB 8/39, « Compte-rendu de renseignements n°146 – Autriche », 27 avril 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, 30 avril 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 8/39, note manuscrite du capitaine de vaisseau Gaudin de Villaine, 30 avril 1936.

⁶ CARAN, 351 AP/3, rapports des 30 avril et 5 mai 1936.

⁷ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 14 et 27 mai 1936.

offensive en Rhénanie vers le Nord (Belgique et Luxembourg) ; la Pologne et l'Italie seules pourraient « sauver la Tchécoslovaquie »¹. Pour sa part, le 3^e bureau de l'EMA relevait le 11 juin « la possibilité d'une collusion germano-italienne qui, ajournant la question de l'*Anschluss*, laisserait les mains libres aux visées allemandes sur la Tchécoslovaquie »².

C. La situation stratégique et diplomatique de la France au printemps 1936

1. Les hypothèses de conflit en Europe

La note du général Gamelin du 31 mars envisageait deux cas de figure : initiative allemande en direction de l'ouest ou en direction de l'est et du sud-est. Lors des négociations londoniennes, le ministre des Affaires étrangères avait obtenu que des conversations d'état-major aient lieu afin de définir les modalités de l'assistance britannique en cas d'agression allemande contre la France et la Belgique³. Ces conversations, qui eurent lieu les 15 et 16 avril, entraient dans le cadre des projets plus larges des généraux Gamelin et Georges, car aussi réduit que fût leur objet officiel, elles permettaient de renouer le contact avec les états-majors britanniques. Trois sous-chefs d'EMG, le général Schweisguth, le général Mouchard et le vice-amiral Abrial, furent désignés pour représenter les forces armées françaises⁴. Le rapport rédigé par le général Schweisguth à son retour de Londres, reconnaissait qu' « au premier abord [...] le résultat [...] paraissait bien mince », puisqu'avait seulement été étudié l'envoi de deux divisions britanniques en France, sans que leur emploi dans les opérations fût abordé⁵. Mais le sous-chef de l'EMA estimait que ces conversations étaient prometteuses, car, s'étant déroulées dans une atmosphère cordiale, elles avaient permis de nouer des liens utiles. Le général Mouchard faisait un constat assez similaire, et il semble que les conversations navales se limitèrent à un simple échange de renseignements⁶.

Mais l'hypothèse d'une attaque allemande vers l'ouest ne retenait pas par priorité l'attention des chefs de l'Armée, davantage orientée vers la possibilité d'une offensive

¹ CARAN, 351 AP/3, mémento du 7 avril 1936 et « Notes prises à la critique de l'ex. sur la carte interallié (7.4.36) ».

² SHD-AT, 3434, « Projet de note », très vraisemblablement rédigée au 3^e bureau de l'EMA, 11 juin 1936.

³ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 176-177 ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 144-145.

⁴ SHD-AA, 2B 106, « Rapport du général Mouchard », 23 avril 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 2/182, « Rapport du Général Schweisguth, Sous-Chef de l'État-Major de l'Armée sur les conversations d'États-Majors tenues à Londres les 15 et 16 avril 1936 », 2^e bureau de l'EMA, 20 avril 1936, p. 9-10.

⁶ SHD-AA, 2B 106, « Rapport du général Mouchard », 23 avril 1936, p. 6 ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 158-159.

allemande en Europe centrale. Le général Georges déclara ainsi au général Schweisguth le 31 mars qu' « une convention militaire franco-britannique ne visant que la défense [des] frontières [françaises] s'applique[rait] à un cas qui ne se produira[it] pas »¹. Le général Gamelin partageait ces vues, et il semble qu'il ait mentionné lors d'un entretien avec Alexis Léger le 1^{er} avril 1936 « la nécessité de pouvoir déboucher de Belgique aussi bien que de France en cas d'agression allemande en Europe centrale »². Mais le secrétaire général du Quai d'Orsay répondit qu' « il ne [pouvait] aborder ce problème sur le plan politique ». Les conversations militaires franco-belges qui eurent lieu à Paris le 15 mai, et qui réunirent des représentants des trois armées, traitèrent donc uniquement d'une pénétration des forces militaires françaises en Belgique à l'appel de Bruxelles et en réponse à une invasion allemande du territoire national belge³. Suite à ces conversations, l'EMA procéda à une reconnaissance sur le territoire belge en vue de d'étudier la région frontalière avec l'Allemagne⁴.

2. *Quels alliés de revers pour une France aux prises avec l'Allemagne ?*

L'URSS pouvait représenter un autre atout de la position stratégique française en Europe. Le contre-amiral Decoux relevait pour sa part que « le facteur soviétique [était] un facteur considérable » et notait avec intérêt le 17 juillet que « le traité [de Montreux] scell[ait] le rapprochement anglo-soviétique » et « constitu[ait] un nouvel élément de stabilisation et de paix conforme aux tendances françaises »⁵. Par ailleurs, le chef de la SE se réjouissait, après la signature de la convention de Montreux, de ce que ce texte permettait à la France « en temps de paix, et en principe en temps de guerre, de ravitailler par bâtiments de commerce la Yougoslavie, la Roumanie et la Russie, en munitions et en matériel de guerre de toute nature »⁶.

L'on peut constater que cet intérêt pour l'URSS n'était pas partagé par l'EMA. Les différentes études menées à l'EMA concernant la balance des forces militaires en Europe ne prenaient à aucun degré en compte ce même facteur soviétique, tandis que le général Georges

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 31 mars 1936.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 1^{er} avril 1936.

³ DDF-II-1, *op. cit.*, document n°217, 15 mai 1936, p. 325.

⁴ SHD-AT, 7N 3445, lettres du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, signées du général Limasset, aux généraux Bineau, Prételat et Altmayer, 21 juin 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 2/189, lettre de l'amiral Decoux, probablement destinée à l'amiral Abrial, 17 juillet 1936.

⁶ SHD-M, 1BB 2/200, « Dispositions principales de la conférence de Montreux », SE de l'EMGM, 23 juillet 1936, p. 4.

estimait que « le concours russe ne [pouvait] être que limité, tardif et incertain »¹. Il semblerait qu'il ait porté cette opinion à la connaissance d'Henri Laugier, directeur de cabinet d'Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de Front Populaire². Les chefs d'EMG, se livrant à un « examen de la situation internationale » le 30 avril, ne mentionnèrent à aucun moment l'URSS³. Le 11 mai, une réunion interministérielle réunit le comte de Saint-Quentin, sous-directeur d'Afrique-Levant, le juriste Basdevant, le contre-amiral Decoux, le général Schweisguth et le général Mouchard afin d'étudier la position française par rapport à la demande turque de révision du statut des Détroits⁴. Au cours de cette réunion, les Soviétiques furent ironiquement désignés par le général Schweisguth comme les « nouveaux amis » de la France. À la fin du mois de juin, de concert avec le général Colson, il maintint et exprima de nouveau auprès de Paul Bargeton et du ministre Édouard Daladier, son point de vue concernant l'inopportunité de conversations militaires avec les Soviétiques⁵.

En revanche, le Pologne apparaissait de plus en plus, aux yeux des responsables de l'EMA, comme l'allié indispensable en Europe orientale, en particulier dans le cas d'un conflit débutant par une offensive allemande contre la Tchécoslovaquie. Le général Georges notait au début du mois d'avril 1936 que « la Pologne demeur[ait] énigmatique » et que « l'entente polono-tchécoslovaque [était] à créer de toutes pièces »⁶. Le général Gamelin estimait pour sa part nécessaire pour la Pologne et la Tchécoslovaquie « de s'unir et de se fortifier »⁷. L'exercice sur carte réalisé le 7 avril aboutit à la conclusion que la défense de la Tchécoslovaquie reposait en grande partie sur l'attitude de la Pologne⁸. Selon l'EMA, la France devait tenter de s'attacher de nouveau la Pologne tout en rapprochant celle-ci de sa voisine méridionale.

Dans les semaines qui suivirent, plusieurs indices donnèrent à penser aux responsables de l'EMA que ces desseins pourraient se réaliser, même si l'importance et la profondeur de la

¹ SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée », p. 4.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 30 juin 1936.

³ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°138, 30 avril 1936, p. 217.

⁴ SHD-M, 1BB 2/200, « Revendication turque concernant la remilitarisation des Détroits », SE de l'EMGM, 11 mai 1936, p. 9.

⁵ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 24-25 juin 1936.

⁶ SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée », p. 4.

⁷ SHD-AT, 1K 224/15, « Les conséquences de la dénonciation du traité de Locarno. Les mesures militaires qu'elles doivent entraîner », CSG (probablement état-major particulier du général Gamelin), 31 mars 1936.

⁸ CARAN, 351 AP/3, mémento du 7 avril 1936 et « Notes prises à la critique de l'ex. sur la carte interallié (7.4.36) ».

brouille entre Varsovie et Prague n'étaient, semble-t-il, pas sous-estimées par le 2^e bureau de l'EMA¹. La demande polonaise d'un soutien français significatif à son réarmement permettait, selon le général Maurin, de s' « assur[er] des intentions politiques de la Pologne, compte tenu à la fois de l'état des relations franco-polonaises et aussi des dispositions de la Pologne à l'égard de ses voisins amis ou alliés de la France »². Le 4 avril, le général Gamelin mentionna devant ses subordonnés un renseignement indiquant que les généraux « Haller et Ritz-Smigly [chefs de l'armée polonaise] [voulai]ent marcher avec la France, quitte à supprimer Beck [ministre des Affaires étrangères jugé francophobe] »³. Dans le cadre de futures conversations d'état-major franco-polonaises, le général Gamelin envisageait de demander aux chefs militaires polonais de « donner la main [en cas de guerre avec l'Allemagne] aux Tchèques par la Silésie ».

Une mission d'officiers polonais présente à Paris au mois de mai exprima, cependant, un « vif ressentiment » envers la Tchécoslovaquie, accusée de maltraiter la minorité polonaise de Teschen, de permettre aux services soviétiques de travailler contre la Pologne à partir de son territoire et, globalement, d'être « inféodée à Moscou »⁴. Le général Schweisguth et l'EMA refusèrent d'avaliser les informations relatives à une entente étroite soviéto-tchécoslovaque – comportant notamment la construction d'aérodromes destinés à accueillir les avions soviétiques⁵. Le chef de cette mission fit par ailleurs part au général Schweisguth de sa préoccupation relative au développement des relations franco-soviétiques. Du ministre de France à Prague Victor de Lacroix, le général Schweisguth obtenait confirmation de ce que les « rapports [des Tchécoslovaques] avec les Polonais continu[ai]ent d'être mauvais », mais le diplomate pensait qu'ils « [devai]ent pouvoir s'améliorer »⁶. Cet optimisme relatif semblait partagé par le ministre tchécoslovaque des Affaires étrangères, Kamil Krofta⁷. Le général Pujos notait pour sa part que « les Tchécoslovaques s'effor[çai]ent de diminuer l'antagonisme

¹ SHD-AT, 7N 2506, « Tchécoslovaquie – La structure ethnique de la Tchécoslovaquie et ses répercussions dans le domaine politique et militaire », 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1936, p. 9 ; SHD-AT, 7N 2521, « La situation politique et militaire en Europe », 2^e bureau de l'EMA, 10 février 1936, p. 18 ; SHD-AT, 7N 3107, « Compte-rendu de conversations avec le Lt-Colonel Havel et le Commandant Prschazka », 2^e bureau de l'EMA, 3 et 5 juin 1936.

² SHD-AT, 7N 3012, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre en date du 28 février 1936, lettre du ministre de la Guerre au ministre des Affaires étrangères en date du 18 mars 1936 et « Note du Général d'Arbonneau, Attaché Militaire à Varsovie, au sujet des armements polonais » du 3 mars 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 4 avril 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 18-22 mai 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 3107, « Note pour le Chef de bataillon, attaché militaire à Budapest », général Gérodiat, 28 mai 1936 ; SHD-AT, 7N 3107, lettre du ministre de la Guerre au chef de la mission militaire française en Tchécoslovaquie, 6 août 1936.

⁶ CARAN, 351 AP/3, mémentos du 30 mai 1936.

⁷ SHD-AT, 7N 2521, « C.R. de renseignements fournis par SR », 2^e bureau de l'EMA, 4 juillet 1936.

de leur pays avec la Pologne »¹. Cependant, l'animosité tchécoslovaque contre la Pologne demeurait vive au printemps 1936. Ainsi, le chef du 2^e bureau tchécoslovaque affirmait au général Schweisguth que « la Pologne répand[ait] des mensonges sur la nationalité des habitants de la région de Teschen », ajoutant que « Beck [était] inféodé à l'Allemagne », et que « l'E[tat-]M[ajor] polonais [était] en relations étroites avec l'E[tat-]M[ajor] allemand »².

3. *La situation de l'Italie et l'hypothèse d'une remise en vigueur des dispositions du premier semestre 1935*

Quelles qu'aient pu être les divergences ou les nuances d'appréciation entre les EMG quant à l'utilité des concours polonais, soviétique ou belge, il semble que l'unanimité se faisait sur le caractère déterminant de la position italienne sur les possibilités françaises en cas de conflit. Selon le général Georges, l'Italie, bien qu'« hésitant [...] sur la voie à suivre », devait nécessairement revenir vers la France si elle voulait maintenir son influence en Europe centrale contre les ambitions allemandes – l'appoint militaire français pouvant seul permettre de faire face aux forces militaires allemandes et permettant par ailleurs d'obtenir le concours de la Petite Entente³. Pour sa part, le général Gamelin notait le 30 avril que Rome avait disposé sept divisions sur la frontière italo-autrichienne, ce qui laissait penser que l'Italie était toujours soucieuse de maintenir sa puissance en Europe centrale et d'empêcher l'*Anschluss*⁴. L'attaché militaire près l'ambassade de France à Rome, le général Parisot, écrivait, quant à lui, le 29 avril que « Mussolini rest[ait] parfaitement décidé à garantir le maintien du *statu quo* en Europe centrale et notamment en Autriche »⁵.

Le chef de la 2^e section de l'EMGAA se disait pour sa part au mois de juin « certain de l'absolue sincérité du colonel Fischetti » lorsque celui-ci affirmait que « l'Italie tout entière et son chef, l'Armée en particulier, [avait] un objectif presque sacré : la reconstitution du front de Stresa pour le maintien de la paix européenne⁶ »⁷. Il semble que la SE de l'EMGM partageait jusqu'en juin l'opinion que l'Italie était désireuse de renouveler l'entente avec la

¹ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°138, 30 avril 1936, p. 217.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 4 juin 1936.

³ SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée (suite) », p. 3.

⁴ THOMAS Martin, *Britain, France and Appeasement...*, *op. cit.*, p. 45.

⁵ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°132, 29 avril 1936, p. 208.

⁶ Souligné dans le texte.

⁷ SHD-AA, 2B 104, « Compte-rendu au sujet d'une conversation avec le Colonel Fischetti, Chef du 2^e Bureau du Ministère de l'Air à Rome [du lieutenant-colonel Duvernoy, chef de la 2^e section de l'état-major] », sans date (probablement juin 1936), p. 3.

France et la Grande-Bretagne¹. Au début du mois de juillet, la SE rédigea une note « signal[ant] l'importance capitale de l'Italie en cas de tension franco-allemande »². Selon cette note, l'hostilité italienne aurait des conséquences déterminante du fait de la capacité de nuisance très élevée de la *Regia Marina* en Méditerranée, associée à la faiblesse navale relative de la Grande-Bretagne en regard de la multitude et de la dispersion de ses intérêts à travers le monde et du concours naval « à peu près nul » des autres « alliés ou amis » de la France.

Les diverses études réalisées par les 2^e et 3^e bureaux de l'EMA tendaient également à démontrer qu'en cas de conflit, le rapport de force franco-allemand dépendrait directement de l'attitude qu'adopterait l'Italie : alliée, elle obligerait l'Allemagne à maintenir une dizaine de divisions sur sa frontière méridionale et soutiendrait la défense du territoire français par l'envoi de neuf divisions en Alsace ; hostile, elle disposerait face à la France de seize divisions et la contraindrait à garnir le front des Alpes avec sept divisions et des troupes de forteresse, à renforcer son dispositif dans le Jura et à maintenir six divisions en Afrique du Nord³. La neutralité italienne, à défaut de l'alliance, permettrait tout de même à la France de se défendre efficacement contre l'Allemagne.

Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMA jugeait de façon tout à fait élogieuse le ravitaillement et l'organisation des arrières des forces italiennes en Éthiopie, ainsi que le travail des états-majors et la résistance physique des soldats métropolitains employés lors de cette expédition⁴. Le capitaine Catoire, attaché militaire adjoint à Rome, en mission à Paris dans les premiers jours de juin, après s'être entretenu avec les généraux Schweisguth, Gérodias et Colson, écrivait dans son journal : « ces trois grands chefs m'ont paru soucieux mais parfaitement calmes et déjà convaincus de l'importance du facteur italien »⁵. De même, le 2^e bureau de l'EMGM louait « l'esprit de décision et de rapidité » dont avait fait montre l'Italie lors de la conquête de l'Éthiopie⁶. Quant à l'EMGAA, il confessait une très grande

¹ REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 176-178.

² SHD-M, 1BB 2/184, « Note – Position de l'Italie dans la politique européenne », SE de l'EMGM, 6 juillet 1936.

³ SHD-AA, 2B 60 et SHD-AT, 1NN 97 et 7N 2521, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie en cas de conflit franco-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936 ; SHD-AT, 7N 3697, « Étude des possibilités de l'Armée française », 3^e bureau de l'EMA, 29 mai 1936 ; SHD-AT, 7N 3697, « Bilan de la situation de l'Armée française », vraisemblablement rédigé au 3^e bureau de l'EMA, 12 juin 1936.

⁴ SHD-AT, 2N 238 et 7N 2506, « Bulletin de renseignements », chapitre « Étude – Italie – Les arrières de l'armée italienne en Éthiopie », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1936.

⁵ CATOIRE Maurice (colonel), *Journal ...*, *op. cit.*, p. 77-78.

⁶ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°6 (Période du 12 au 26 mai) », 2^e bureau de l'EMGM, 27 mai 1936, p.A2.

admiration pour le développement de l'aviation militaire italienne¹. Le vice-amiral Durand-Viel mit quant à lui en avant lors de la réunion des chefs d'EMG du 30 avril l'importance de la position italienne dans le cas où la France désirerait envoyer un corps expéditionnaire en Europe sud-orientale par voie maritime – il pointait en particulier la nécessité de priver les sous-marins allemands de bases en Méditerranée². Ainsi, que ce fût pour se défendre ou pour porter assistance à la Tchécoslovaquie, les possibilités de la France semblaient dépendre, dans une large mesure, de la position italienne.

Cette orientation peut surprendre. Certains témoignages ultérieurs permettent sans doute de l'expliquer. L'amiral Auphan s'exprima ainsi des années après la Seconde Guerre Mondiale : « Il y aurait eu Mussolini tout seul, on se serait entendu. C'est Hitler qui a tout gâté. Mussolini, au fond, il est [sic] du même sang que nous, c'est un Latin. Il a fallu ces imbéciles de parlementaires français pour l'exciter, sinon... Mussolini, c'était pas dangereux»³. Pour sa part, le général Gamelin exprima dans ses mémoires des convictions assez semblables concernant l'existence d'une forte proximité culturelle entre la France et l'Italie⁴. Il ne craignait pas en effet d'écrire en 1946, alors que les événements liés à la Seconde Guerre Mondiale lui avait *de facto* donné tort, qu'il avait « toujours été partisan d'une collaboration franco-italienne », et il fondait cette orientation sur le fait que « l'Italie [était] le pays d'Europe le plus proche de [la France] par les mœurs générales ». Cependant, faisant sans doute allusion aux ambitions coloniales de l'Italie, il ajoutait : « il est bien évident que, pour s'entendre avec l'Italie, il faut lui faire sa part en ce monde » ; « il est maladroit, même injuste, de la vouloir traiter en parente pauvre ».

Le 21 avril, suite à une conversation avec le ministre des Affaires étrangères Flandin, au cours de laquelle ce dernier avait accusé les militaires d'avoir empêché toute action au lendemain du 7 mars, le général Schweisguth rapporta à ses supérieurs le vœu du ministre que « des mesures d'exécution [pussent] être déclenchées immédiatement » dans le cas où « quelques dizaines de milliers de nazis occup[aient] l'Autriche »⁵. Pierre-Étienne Flandin précisa le lendemain qu'il envisageait « l'envoi sur le Brenner d'une division active avec les

¹ SHD-AA, 2B 84, notes sans timbres mais très vraisemblablement rédigées à la 2^e section de l'EMGAA : « L'aviation italienne en fin d'année 1935 » ; « L'essor de l'aviation militaire italienne », mars 1935 ; « II – Italie », 22 juin 1936.

² DDF-II-2, *op. cit.*, document n°138, 30 avril 1936, p. 218.

³ SHD-M, 7GG 10/2, témoignage de l'amiral Auphan, page 18.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 161.

⁵ CARAN, 351 AP/3 : mémentos des 21 et 22 avril 1936 ; note manuscrite du général Schweisguth, datée probablement du 21 avril 1936 ; « Compte-rendu d'une conversation entre M. Flandin et le Gal Schweisguth (21 avril 1936) ».

services »¹. Le général Gamelin réagit en demandant à l'EMA d'étudier notamment l' « envoi du corps expéditionnaire en Italie ». Cependant, les chefs d'EMG étaient d'accord pour estimer que la faisabilité d'une telle opération dépendait de la « situation politique »². Rien ne laissant présager une amélioration prochaine des relations franco-italiennes, et arguant de ce que « la situation internationale lui parai[ssait] beaucoup trop confuse », le général Georges prit clairement position devant le directeur politique du Quai d'Orsay contre le projet d'envoi d'une division en Italie³.

En effet, l'état des relations franco-italiennes au printemps 1936 ne correspondait nullement aux vœux des EMG. Au début du mois d'avril, le général Gamelin avait été informé par le comte de Chambrun « qu'il [était] au bout de ses efforts pour retenir l'Italie [du] côté [de la France] », que « tout le parti fasciste [était] pour l'Allemagne » et que « seul Mussolini hésit[ait] encore »⁴. Le 10 avril, le vice-amiral Abrial fit part au secrétaire général du Quai d'Orsay de sa préoccupation concernant le « risque de conflit anglo-italien », lequel pourrait « entraîner un conflit franco-italien »⁵. La visite le 28 mai à Berlin du colonel Fischetti, officier ayant participé quelques mois auparavant à des échanges de renseignements avec l'EMGAA, rapportée par le capitaine Stehlin, était inquiétante⁶. Cet officier italien se rendit ensuite à Paris et assura le lieutenant-colonel Duvernoy, chef de la 2^e section de l'EMGAA – lequel était persuadé de son « absolue sincérité » –, qu' « aucun accord politique ou militaire [n'existait] entre l'Allemagne et l'Italie »⁷. Le colonel Fischetti affirma également que le Duce et l'armée italienne souhaitait revenir à la politique de Stresa, mais que sans levée des sanctions à la SDN, ils se tourneraient vers l'Allemagne.

Le 10 juin, le maréchal Badoglio écrivit personnellement au général Gamelin pour l'avertir que le Duce pourrait revenir sur les accords franco-italiens si Paris continuait à soutenir les sanctions contre l'Italie – cette démarche faisait suite à une déclaration officieuse de l'attaché militaire italien à Paris faite le 29 mai et allant dans le même sens⁸. Le 9 juin, le secrétaire général du Quai d'Orsay transmit au général Gamelin sa crainte que l'Italie ne

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 22 avril 1936.

² DDF-II-2, *op. cit.*, document n°138, 30 avril 1936, p. 218.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 23 avril 1936 ; SHD-M, 1BB 8/39, « Réunion au Ministère des Affaires Étrangères, le 23 avril à 15h30 », note manuscrite de l'amiral Abrial, p. 8.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 4 avril 1936.

⁵ SHD-M, 1BB 8/39, note manuscrite de l'amiral Abrial, 10 avril 1936.

⁶ SHD-AA, 2B 104, « Extrait d'une lettre du capitaine Stehlin », sans indication d'origine, 28 mai 1936.

⁷ SHD-AA, 2B 104, « Compte-rendu au sujet d'une conversation avec le Colonel Fischetti, Chef du 2^e Bureau du Ministère de l'Air à Rome [du lieutenant-colonel Duvernoy, chef de la 2^e section de l'état-major] », sans date (probablement juin 1936).

⁸ SHD-AT, 1K 224/1, lettre du maréchal Badoglio au général Gamelin, 10 juin 1936 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 30 mai 1936.

mobilisât le 15 juin et que l'Allemagne en profitât pour effectuer « une manifestation grave en Europe » – qui pourrait être une invasion de la Tchécoslovaquie¹. L'EMGAA partageait ces inquiétudes². Le 16 juin, le 2^e bureau de l'EMA mentionnait une « information de contre-espionnage [indiquant que] le SR allemand aurait cessé de "travailler" sur l'Italie » et jugeait cette hypothèse « très plausible en raison des contacts italo-allemands constatés ces derniers temps »³. À la mi-juin, le 2^e bureau de l'EMA craignait que ce rapprochement italo-allemand fût scellé par un « accord de désintéressement au sujet de l'Autriche ». Les bulletins de renseignements du 2^e bureau de l'EMGM, de même que le général Parisot, mentionnaient également l'incertitude de l'orientation de la politique italienne, tout en notant que Mussolini paraissait incliner vers un retour à l'amitié des puissances occidentales⁴. Dans ce contexte, il semble que la totalité des chefs militaires aient été acquis à une action française en faveur de la levée des sanctions, certains paraissant justifier la politique italienne. Ainsi, le général Georges mentionnait dans sa note du 1^{er} avril que l'Italie « réclamera[it] légitimement, avant de se ranger à nos côtés, la reconnaissance de ses sacrifices et l'abandon de toute politique de sanctions à son égard »⁵. Le contre-amiral Decoux écrivait pour sa part le 30 avril : « Le succès italien se confirme. [...] Pour ma part je m'en félicite. Mussolini a risqué gros jeu. Il réussit et il le mérite »⁶. Le chef de la SE de l'EMGM ajoutait qu'il espérait que le gouvernement futur se rallierait à la « voix de la raison », portée par le général de Castelnau dans un article qu'il donna à *L'Écho de Paris* le 25 avril et intitulé « À bas les sanctions ! ».

D. Quand tous les chemins mènent à Rome : les implications diplomatiques du rapport de force franco-allemand

Le CSG se réunit le 4 juin en réunion d'étude, sous la présidence du général Gamelin, afin d'établir une note visant à éclairer le gouvernement sur la situation respective des forces militaires françaises et allemandes⁷. Pour ce faire, les généraux membres du CSG reçurent une documentation élaborée par l'EMA – en particulier la note du 2^e bureau, « sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie en cas de conflit franco-

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 9 juin 1936 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 10 juin 1936.

² SHD-AA, 2B 83, « Situation de l'Italie le 10 juin 1936 », note probablement rédigée à la 2^e section de l'EMGAA, sans date.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu de renseignements fournis par la SR », 2^e bureau de l'EMA, 18 juin 1936

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°6 (Période du 12 au 26 mai) », 2^e bureau de l'EMGM, 27 mai 1936, p.A2 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°7 (Période du 26 mai au 9 juin) », 2^e bureau de l'EMGM, 10 juin 1936, p.A1 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 22 mai 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée », p. 4.

⁶ SHD-M, 1BB 2/189, « Copie d'une lettre adressée par le contre-amiral Decoux au capitaine de frégate de Larosière, attaché naval à Rome », 30 avril 1936.

⁷ SHD-AT, 1N 36, « Procès-verbal de la réunion du Conseil supérieur de la Guerre du 4 juin 1936 ».

allemand »¹. Par ailleurs, au cours de cette réunion, le général Gorges lut à l'assistance une note résumant les études réalisées à l'EMA – et dont l'élaboration avait été supervisée par le cabinet du général Gamelin². Cette note fut ensuite, sous une forme plus concise, proposée le 11 juin aux membres du CSG, pour approbation ou amendement³.

Les archives ne contiennent que les observations écrites formulées par les généraux Billotte, Gouraud et Héring⁴. Si la teneur générale du projet de note était approuvée dans son ensemble – en particulier l'accent mis sur la nécessité de garantir à la France une attitude favorable de la Pologne et de l'Italie – des réserves étaient émises concernant le rapport de force militaire existant entre la France, alliée à la Belgique et à la Grande-Bretagne d'une part, l'Allemagne d'autre part. Globalement, ces observations allaient dans le même sens, et jugeaient optimiste le projet de note établi par le général Georges. Ainsi, le général Billotte estimait que l'« équilibre des forces » entre les armées françaises et allemandes n'était pas atteint, « les grandes unités allemandes présentant une supériorité marquée, d'une part en raison des caractéristiques de leur artillerie, tout entière moderne, d'autre part, en raison de leur supériorité de dotation en armes anti-chars ». Il faut noter ici encore que si ces appréciations pouvaient paraître justifiées au vu de la documentation établie par le 2^e bureau de l'EMA en ce qui concernait les divisions de l'armée active ou de réserve, elles faisaient bon marché de la faible dotation en artillerie des unités de *Grenzschutz*. Le général Billotte ajoutait à ce comparatif l'établissement de trois divisions de chars et la supériorité du rythme des fabrications d'armement allemandes. Le général Héring notait, pour sa part, que « même à égalité de puissance militaire, l'Allemagne conserv[ait] un avantage militaire sur [la France], du fait de la cohésion de la nation allemande et du moral essentiellement dynamique de sa jeunesse ». Suite à ces observations, le projet initial fut modifié et la note définitive estimait que les progrès réalisés par l'Allemagne « n'[étaient] pas arrivés encore à donner à celle-ci

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie en cas de conflit franco-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936 ; SHD-AT, 7N 2638, « Note sur les possibilités allemandes suivant l'attitude que prendrait l'Italie », 2^e bureau de l'EMA, 28 mai 1936.

² SHD-AT, 1N 36, « Note lue par le général Georges, au cours de la réunion du 4 juin 1936 (bilan des forces en présence) », (voir annexes) ; SHD-AT, 1K 224/15, « Rapport au ministre à la suite des réunions du Conseil », brouillons annotés par le général Jeannel.

³ SHD-AT, 1NN 83, « Note », général Jeannel, 11 juin 1936 ; SHD-AT, 1NN 83, « Note », CSG, 5 juin 1936 ; SHD-AT, 1N 36, « Note – Projet » et bordereau d'envoi de ladite note aux maréchaux Pétain et Franchet d'Espérey.

⁴ SHD-AT, 1N 36, « Compte-rendu », général Billotte, 13 juin 1936 ; SHD-AT, 1N 36, lettre du général Héring au général Gamelin, 15 juin 1936 ; SHD-AT, 1N 36, lettre du général Gouraud au général Gamelin, 19 juin 1936.

une supériorité marquée [sur la France] » – cette expression impliquant que l'Allemagne disposait d'ors et déjà d'une légère supériorité sur la France¹.

La note remise au président Daladier le 25 juin 1936 insistait donc sur la nécessité pour la France de poursuivre les efforts déjà entrepris concernant effectifs et matériels dotant l'Armée, ainsi que de garantir le « maintien d'une situation internationale nous assurant la sécurité de notre frontière des Alpes et en Méditerranée, et immobilisant aux frontières orientales de l'Allemagne le maximum de forces allemandes », impliquant « le maintien [des] accords militaires avec l'Italie [et] la consolidation de l'alliance franco-polonaise ».

En vue de la première réunion du Comité Permanent de la Défense Nationale, les 2^e et 3^e bureaux de l'EMA établirent une « note sur l'établissement de plans de Défense Nationale dans les différentes hypothèses de conflit » comprenant, outre la note elle-même, une dizaine de tableaux représentant autant d'hypothèses de conflit et une annexe précisant les accords existant entre la France et des puissances amies ou alliées². Dans les premières lignes, la note rédigée par le 3^e bureau fixait le cadre général des hypothèses de conflit envisagées :

La défense nationale est conditionnée par le danger allemand, danger qui va grandissant en fonction du rythme accéléré du réarmement en cours. Dans le cadre de nos alliances nos moyens nous permettent actuellement d'y faire face. La situation peut se modifier rapidement. Elle s'aggraverait notamment s'il fallait admettre l'intervention de nouvelles forces aux côtés de l'Allemagne et en tout premier lieu des forces italiennes.

La suite de la note et les documents annexes allaient dans un sens identique, et mettaient en évidence l'importance capitale des appuis italien et polonais, en particulier en cas d'offensive initiale allemande en Europe centrale. Le facteur soviétique était, pour sa part, réduit à un éventuel appui aérien aux alliés d'Europe centrale et orientale. L'alliance britannique était appréciée en raison de l'appoint en forces maritimes et aériennes qu'elle apportait. Mais la nature du soutien britannique ne permettait pas de pallier la défection ou l'hostilité de l'Italie. S'entretenant avec l'attaché militaire britannique le 10 juin, le commandant Petibon avertissait les Britanniques des conséquences d'un éventuel rapprochement germano-italien³. Soulignant l'importance décisive de la bataille de la Marne pour permettre l'arrivée de l'appoint britannique, tout aussi décisif, à partir de 1914, il fit part à son interlocuteur de sa

¹ SHD-AT, INN 83, « Rectificatif à la note du 5 juin 1936 (établie à la suite de la réunion d'étude du Conseil Supérieur de la Guerre du 4 juin 1936) », CSG, 22 juin 1936 ; DDF-II-2, *op. cit.*, document n°357, 25 juin 1936, p. 536-537; SHD-AT, 1N 36, « Note – Projet ».

² SHD-AT, 2N 20, « Étude sur l'établissement de plans de défense nationale dans les différentes hypothèses de conflit », comprenant une note et deux annexes, 2^e et 3^e bureau de l'EMA, 22 juin 1936.

³ PRO, FO, 371/19857, rapport de l'attaché militaire près l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, 11 juin 1936.

crainte que la France, si elle était contrainte de consacrer de nombreuses divisions à la défense de la frontière des Alpes, ne subît une défaite définitive dès le premier mois d'une guerre. L'apport britannique, dès lors, deviendrait inopérant.

Pour leurs parts, l'EMGM et l'EMGAA agirent dans un sens identique en direction de leur ministre respectif. Le 9 juin, le vice-amiral Durand-Viel avait écrit au ministre de la Marine que l'Italie semblait désireuse de maintenir en vigueur les accords passés avec la France en 1935, il était important pour la France d'exploiter ce désir afin de lui « permettre de consolider [sa] situation maritime en Méditerranée »¹. Une note de la SE, rédigée également le 9 juin, rappelait que « le maintien des sanctions sous leur forme actuelle [était] très controversé, non seulement en France et en Angleterre, mais encore dans un certain nombre d'États membres de la SDN » et insistait sur les avantages que la France gagnerait à se positionner comme arbitre entre l'Italie et la Grande-Bretagne². Un mois plus tard, une seconde note de la SE, dont le destinataire est inconnu, affirmait que « du point de vue des intérêts dont elle [avait] la charge, la Marine ne [pouvait] que souhaiter une entente aussi amicale que possible avec l'Angleterre et avec l'Italie »³.

L'EMGAA, pour sa part, semblait soucieux de reprendre les échanges avec les autorités militaires italiennes. Dès le 16 juin, dans le cadre d'une étude sur le développement des armements aéronautiques des grandes puissances européennes, l'EMGAA préconisait « la reprise des contacts avec l'état-major de l'Air italien » comme un des remèdes à la menace allemande⁴. Une note pour le ministre datée du 18 juillet 1936, élaborée par les 1^{er} et 3^e bureaux et signée du général Aubé, sous-chef de l'EMGAA, proposait au ministre de l'Air de « sonder l'état-major italien » au sujet de la reprise de ces échanges⁵. Consultées, les Affaires étrangères répondirent par la voix de Charles Rochat, chef du cabinet d'Yvon Delbos, de s'abstenir de toute démarche en attendant le connaître la position italienne dans les négociations en vue d'établir un nouveau traité remplaçant celui de Locarno⁶. Par ailleurs, dès le 27 juillet, le ministre de l'Air Pierre Cot écartait l'Italie de la liste des états potentiellement alliés de la France en cas de conflit en Europe⁷.

¹ REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 177.

² SHD-M, 1BB 2/180, « Note – L'Italie et la question des sanctions », SE de l'EMGM, 9 juin 1936.

³ SHD-M, 1BB 2/184, « Note – Position de l'Italie dans la politique européenne », SE de l'EMGM, 6 juillet 1936, p. 5.

⁴ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°308, 17 juin 1936, p. 468.

⁵ SHD-AA, 2B 104, « Note pour M. le Ministre de l'Air », général Aubé, 18 juillet 1936.

⁶ SHD-AA, 2B 104, « Note », cabinet du ministre de l'Air, 28 juillet 1936.

⁷ SHD-M, 1BB 8/39, lettre du ministre de l'Air au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 27 juillet 1936.

Conclusion

Le printemps 1936 marque donc un moment crucial dans la pensée stratégique des EMG français à deux titres : la remilitarisation, clôturant la période de reconstitution de la puissance militaire allemande initiée en 1933, permettait à cette dernière de se développer sans entrave ; l'achèvement de la conquête – à défaut de la pacification approfondie – de l'Éthiopie par l'Italie permettait de renouer avec la situation diplomatique perçue comme idéale du printemps 1935. Cet espoir, fondé sur une appréciation du rapport de forces militaire, ne prenait pas en compte la nature profonde du régime fasciste italien – en faisant fond sur une orientation conservatrice de sa politique européenne. Le souhait d'une clarification de la situation politique de la France en Europe et d'un raffermissement de ses liens avec l'Italie et la Pologne allait se heurter, non seulement à l'évolution de certains États amis ou alliés de la France consécutivement au coup de force du 7 mars – Belgique, Yougoslavie, Roumanie –, mais aussi à l'orientation du gouvernement mis en place à la suite de la victoire du Front Populaire aux élections du printemps 1936.

Des accords de Rome de janvier 1935 à la formation du premier gouvernement de Léon Blum en juin 1936, la situation internationale de la France fut marquée par une dégradation continue. Le développement de la puissance effective et du potentiel militaires allemands, dont la rapidité et l'ampleur étaient surévaluées par les EMG, suscitait l'appréhension des hauts responsables militaires. Face à ces perspectives angoissantes, la rencontre entre Pierre Laval et Benito Mussolini semblait porteuse d'un renouveau profond de l'amitié franco-italienne, ardemment désirée par les EMG. Ces derniers, en particulier l'EMA et l'EMGAA, mirent tout en œuvre pour donner une consistance stratégique et militaire aux accords de Rome. En même temps, face aux incertitudes de l'Est européen et de la politique extérieure soviétique, les EMG tentèrent de réactiver l'alliance franco-polonaise, au nom de la nécessité de disposer d'un allié de revers fiable en cas de conflit franco-allemand. L'invasion de l'Éthiopie par les armées du Duce mit à rude épreuve ces conceptions, en raison de la tension diplomatique qu'elle généra entre Paris et Rome de l'automne 1935 au printemps 1936. En outre, la remilitarisation ouverte de la Rhénanie, perçue par les EMG comme l'étape ultime du premier stade du réarmement allemand, mit en évidence l'isolement diplomatique de la France. Ni la Grande-Bretagne, tout à son idylle diplomatique avec le Reich depuis la signature de l'accord naval du 18 juin 1935, ni l'Italie, en rupture de ban à la SDN, ni la Pologne, dont la diplomatie était dirigée par l'ondoyant colonel Beck, n'étaient prêtes à apporter un concours militaire à une France qui semblait bien peu décidée, par ailleurs, à répliquer par la force. En conséquence, les EMG préconisèrent au printemps 1936 l'accentuation du rapprochement avec Varsovie et le retour à une entente avec Rome. L'accession au pouvoir du Front Populaire apparaissait lourde de conséquences en ce qui concernait le rôle des EMG dans la prise de décision en politique étrangère : ouvertement antifasciste, cette formation politique paraissait, *a priori*, peu disposée à donner une suite positive aux préconisations des EMG relatives à une entente stratégique avec l'Italie mussolinienne ou la Pologne des colonels ; très orientée à gauche et comprenant dans ses rangs les communistes français, apôtres de l'antimilitarisme, sa pratique du pouvoir s'annonçait très différente des gouvernements de centre-droit au pouvoir depuis février 1934.

DEUXIÈME PARTIE – ÉTÉ 1936-HIVER 1937-1938

**CHAPITRE V – HOMMES ET STRUCTURES DE LA DÉFENSE
NATIONALE À L'HEURE DU FRONT POPULAIRE**

I. Les EMG et la « Peur du Rouge »

Tout ce qui est international est néfaste. Tout ce qui est national est utile et fécond. Les Croix de Feu représentent l'un des éléments les plus sains de ce pays. [...] En tendant la main à Moscou, nous l'avons tendue au communisme et nous avons amené à lui quantité de braves gens de chez nous qui, jusqu'alors, s'en défendaient. Nous avons fait entrer le communisme dans le cercle des doctrines acceptables. Nous aurons vraisemblablement l'occasion de le regretter¹.

Donner l'exemple du silence dans tous les domaines².

Introduction

Comme d'autres groupes socioprofessionnels, les officiers furent profondément marqués par l'accession au pouvoir du Front Populaire aux mois de mai et de juin 1936 et la « situation quasi révolutionnaire » du printemps 1936³. D'opinions politiques globalement conservatrices, les officiers de l'armée d'active étaient majoritairement hostiles aux orientations globales du nouveau gouvernement, tout au moins en matière de politique intérieure. Avant d'étudier le fonctionnement, proprement dit, des EMG durant le second semestre 1936 et l'année 1937, il nous semble nécessaire de préciser l'ambiance dans laquelle évoluèrent ces EMG. Nous ne retenons pas la thèse d'Annie Lacroix-Riz, brossant le tableau d'un ministère de la Guerre uniformément antirépublicain, cagoulard et pro-franquiste, général Gamelin et Édouard Daladier compris⁴. Les deux citations que nous avons choisi de mettre en exergue dénotent, au contraire, une gamme extrêmement contrastée d'attitudes, de la proximité de certains officiers avec les groupes d'extrême-droite – réseau Corvignolles et Cagoule – au républicanisme légaliste d'autres – en premier lieu le général Gamelin. L'étude des réactions des officiers des EMG à l'évolution de la situation politique intérieure s'impose

¹ LE GROIGNEC Jacques, *Pétain et les Américains*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, p. 120 ; LOTTMAN Herbert, *Pétain*, Paris, Seuil, p. 194-195 (Maréchal Philippe Pétain, extraits d'une interview donnée au *Journal*, le 30 avril 1936).

² CARAN, 351 AP/3, rapport du 9 juin 1936 (Général Maurice Gamelin, au rapport de l'EMA le 9 juin 1936).

³ MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, *op. cit.*, p. 35.

⁴ LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, p. 282 et suivantes.

à deux titres : l'opposition au socialisme et au communisme de l'écrasante majorité des officiers était de nature, *a priori*, à peser sur leur loyauté envers le gouvernement ; la crainte d'une révolution communiste, actionnée depuis Moscou, pouvait conduire certains officiers à juger que l'URSS représentait désormais, sur la scène internationale, le principal danger pour la sécurité nationale.

L'anticommunisme de nombreux officiers les conduisit à prendre rang dans des réseaux dont la tâche consistait à lutter contre l'influence de la doctrine du Komintern et du PCF. Ces réseaux anticommunistes ont été déjà étudiés par nombre d'historiens, notamment Jean-Jacques Becker, Serge Berstein, Philippe Bourdrel, Frédéric Monier et Georges Vidal¹. Par ailleurs, Martin Alexander a souligné le rôle d'apaisement, dans ce contexte extrêmement délicat, d'Édouard Daladier et du général Gamelin². En nous fondant sur ces acquis historiographiques, nous tenterons, en utilisant essentiellement les archives privées et orales, de déterminer l'impact sur les EMG sur le plan des mentalités de l'arrivée au pouvoir d'une coalition parlementaire de gauche incluant les communistes et de ses conséquences sociales.

Nous tenterons tout d'abord de cerner la façon dont les officiers des EMG perçurent le contexte politique et social du printemps et de l'été 1936, en particulier sous l'angle de la préservation de l'intégrité de l'outil militaire. Il sera ensuite nécessaire de saisir la perception, par les officiers des EMG, de l'hypothèse d'un putsch communiste, pour nous interroger sur le rôle de certains officiers des EMG dans le fonctionnement de la Cagoule et du réseau Corvignolles. Nous soulignerons en outre le rôle particulier d'Édouard Daladier et du général Gamelin dans ce contexte très particulier. Enfin, nous terminerons par étudier l'évolution de ces questions durant l'année 1937. Cette analyse sera conduite en gardant à l'esprit le lien établi par de nombreux officiers, à l'image du maréchal Pétain, entre politique intérieure et politique extérieure à travers le triptyque URSS-Komintern-PCF et la perception triple de la menace communiste – aux échelles européenne et nationale, mais aussi au sein des forces militaires.

A. Les EMG face au contexte politique et social du printemps et de l'été 1936

¹ BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.* ; BOURDREL Philippe, *La Cagoule, histoire d'une société secrète du Front Populaire à la V^e République*, Paris, Albin Michel, 1992, 404 p. ; MONIER Frédéric, *Le complot dans la République, Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », 1998, 339 p. ; VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.* ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*

² ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 101-109.

1. *Léon Blum et Pierre Cot : les deux faces du Front Populaire ?*

Dès le mois de mai 1936, période transitoire entre les élections et l'installation du gouvernement issu de la majorité élue, les responsables des EMG réagirent à cette évolution politique majeure. Les sources sont, sur ce point, fort rares. L'historien dispose cependant des mémentos du général Schweisguth et des agendas du général Gamelin. Or il est frappant de constater l'absence, dans les uns comme dans les autres, de tout indice de panique, d'affolement, ou d'emballement – malgré l'ampleur des gains électoraux du PCF, qui passait de douze à soixante-douze sièges à la Chambre des députés. Certes le général Schweisguth s'interrogeait sur la politique, tant intérieure qu'extérieure, du futur gouvernement. Le 11 mai, il enregistra l'inquiétude du diplomate Robert de Caix, lequel émit la crainte « que Blum [fît] une politique "messianique", la France étant le Christ de l'Humanité »¹. En sens inverse, il reçut à la fin du mois la confiance du colonel de Féligonde, ancien sous-chef de cabinet du maréchal Pétain, que les socialistes souhaitaient un rapprochement franco-allemand, ce qui créait des frictions avec les communistes². Il prit note, par ailleurs, d'une déclaration de Marius Moutet, ministre socialiste des Colonies, au Comité consultatif des colonies du 29 juin : « le ministre Moutet ouvre la séance en disant que représentant d'un parti qui passe pour ne pas vouloir défendre les colonies, il tient à affirmer par sa présence que les colonies seront défendues »³.

En politique intérieure, le général Schweisguth s'intéressait essentiellement à la composition du ministère et à ses conséquences sur l'Armée et la diplomatie. Il nota ainsi avec étonnement que Joseph Paul-Boncour ne ferait pas partie, selon les bruits que lui rapportait le commandant de Villelume, du prochain gouvernement⁴. Par ailleurs, il releva les prédictions du général Maurin, lequel l'assura le 29 mai que « le nouveau gouvernement [allait] décider la réquisition de toutes les valeurs étrangères »⁵. Surtout, il appréhendait une épuration voilée des cadres de l'Armée sous l'impulsion du futur gouvernement, à travers la promotion des officiers « républicains », dont Marc Rucart semblait partisan⁶. Il relevait que le colonel de Lattre partageait cette crainte⁷. Le général Schweisguth regrettait par ailleurs les pressions supposées de Marceau Pivert en faveur d'un abandon des poursuites « contre les

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 11 mai 1936.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 28 mai 1936 ; SHD-AT, 8 Ye 49820, dossier administratif du colonel Henri Jehan Antoine Pellissier de Féligonde.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 29 juin 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 14 mai 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 29 mai 1936.

⁶ CARAN, 351 AP/3, memento du 8 mai 1936.

⁷ CARAN, 351 AP/3, memento du 20 mai 1936.

trotskyistes [sic] qui form[ai]ent des cellules dans l'armée »¹. Cependant, à aucun moment ces annotations d'ordre politique ne prirent le pas sur la mention des activités professionnelles du sous-chef de l'EMA. Cette relative sérénité était d'autant plus remarquable que le général Schweisguth appartenait à la haute société protestante et était attaché par des liens de famille avec le monde de la haute finance. Son frère Pierre, inspecteur des Finances, administrateur de la Banque de l'Union parisienne de 1928 à 1934, dirigeait la Société alsacienne de construction mécanique depuis 1926².

L'on peut faire la même observation à la lecture de l'agenda du général Gamelin, où un officier de son cabinet notait les déplacements, activités et propos du chef d'EMG de l'Armée. Sortant d'une réunion sur le Levant présidée par Pierre Viénot, socialiste membre de l'Union Socialiste Républicaine (USR), le général fit part de l'« impression bonne » que lui fit le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères, qui « parai[ssait] comprendre le problème »³. Le commandant Petibon, confident du général Gamelin, rassura le 10 juin le colonel Beaumont-Nesbitt, attaché militaire britannique, qui rapporta ainsi ses propos :

Quoique les incidents qui suivirent l'accession au pouvoir [du nouveau gouvernement] aient été regrettables, et aient quelque peu obscurci l'avenir, [cette formule gouvernementale] devait être expérimentée un jour ou l'autre. [En réaction à l'évocation d'une possible tentative de putsch des Croix-de-Feu,] le commandant Petibon repoussa cette idée d'un mouvement de tête et observa que La Rocque avait un temps servi au quartier général de l'Armée, et que lui, personnellement, ne le tenait pas en haute estime. C'était un esprit brouillon. Il pense que le prochain gouvernement évoluera à peu près dans cette direction : il évoluera progressivement vers la droite – tous les gouvernements le font – et qu'ainsi tout continuerait comme par le passé. Cependant, les communistes pourraient commencer à pousser à l'adoption de mesures plus radicales, motivant ainsi les autres formations du Front Populaire à évoluer davantage vers la droite. De ces deux éventualités, la première serait préférable, étant moins susceptible de complications fâcheuses. La seconde serait plus violente, et pourrait occasionner une réaction également plus violente⁴.

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 1^{er} août 1936.

² Témoignages de MM. Charles Schweisguth et Jean Menin ; BONIN Hubert, *La Banque de l'Union parisienne (1874-1904/1974) : histoire de la deuxième grande banque d'affaires française*, Paris, Plage, 2001, p. 89 ; CARRÉ DE MALBERG Nathalie, « Entre service de l'État et besoins du marché, les inspecteurs des Finances, 1918-1939 », BARUCH Marc-Olivier et DUCLERT Vincent, *Serviteurs de l'État, une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », n°587, 2000, p. 348-351 ; DE GARATE Jean-Philippe, *Couve de Murville (1907-1999)*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 53.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 16 juin 1936.

⁴ PRO, FO, 371/19857, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt à sir George Clerk, 11 juin 1936.

Évidemment, la qualité de l'interlocuteur n'était pas sans influencer le propos de l'assistant du général Gamelin, lequel souhaitait sans doute rassurer les Britanniques sur la situation politique intérieure française. Le lieutenant-colonel Gauché formulait des assurances similaires devant l'officier britannique¹. Toutefois, ce propos nous semble assez révélateur d'une tendance existant au sein de l'EMA. Le colonel de Lattre, proche des milieux militaires parisiens, décrivit à sa femme au printemps 1936 sans trop d'inquiétude les conséquences d'une victoire imminente des partis politiques de gauche – allant jusqu'à envisager une politique de réarmement accru sous l'effet du « jacobinisme patriotard » de la gauche². On peut toutefois penser que les vues exprimées par le général Poydenot dans ses mémoires correspondent davantage au sentiment général des officiers des EMG :

Une fois de plus dans l'histoire de la III^e République, après une période où un gouvernement modéré avait rétabli une certaine confiance et rempli les caisses de l'État, les partis de gauche, avides du pouvoir, s'étaient coalisés pour sa conquête. [...] Dupant le naïf "peuple souverain" par des promesses démagogiques, il avait triomphé³.

En ce qui concerne l'EMGM, nous ne disposons que de témoignages ultérieurs – en particulier ceux des amiraux Auphan et Godfroy. Le second assure que le vice-amiral Durand-Viel « n'aimait pas du tout » le gouvernement Blum⁴. En revanche, ces deux amiraux portèrent après guerre des appréciations nuancées sur les membres du gouvernement Blum et sur le président du Conseil. Fustigeant les efforts des communistes pour impliquer la France dans le conflit civil espagnol, ils rendent grâce à Léon Blum d'avoir « eu la prudence de ne pas aller jusqu'à la guerre » et d'avoir protégé la France « des assauts politiques du communisme »⁵. L'amiral Godfroy va jusqu'à opposer ministres socialistes et radicaux :

Ils travaillaient très bien ces socialistes, bien mieux que les autres qui prenaient place à leur ministère, ils devenaient des pontifes, ils se foutaient de tout, ils ne s'occupaient de rien... Tandis que tous les ministres socialistes de cette époque que j'ai vus à l'œuvre étaient des gens épatants, qui travaillaient, qui voulaient le bien de la France⁶.

Sur le plan politique, et en rapport avec l'implication de la France dans le conflit civil espagnol, l'amiral Godfroy opposait ainsi Édouard Herriot à Léon Blum : « M. Herriot, qui

¹ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 103.

² VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 292-293.

³ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 209.

⁴ SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 18.

⁵ SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, pages 15 et 19 ; SHD-M, 7GG 10/2, témoignage de l'amiral Auphan, page 14.

⁶ SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 15.

était un homme intelligent, qui avait de la valeur, aurait peut-être été encore plus inquiétant que M. Léon Blum ». Et l'amiral Auphan de renchérir en qualifiant le sous-secrétaire d'État à la Marine Blanche de « brave type, socialiste », soucieux d'agir en vue d'apaiser les revendications sociales des ouvriers des arsenaux¹. Si ces témoignages *a posteriori* sont évidemment sujets à un travail de mise en forme et d'altération de la mémoire, ils ont cependant le mérite d'inviter l'historien à ne pas simplifier, au risque de les caricaturer, les réactions des officiers des EMG à l'accession au pouvoir du Front Populaire.

En revanche, et en opposition avec cette perception relativement modérée de la personnalité et des projets du nouveau président du Conseil, il semble que Pierre Cot ait suscité de sérieuses réserves chez les officiers des EMG dès le printemps 1936 – à commencer par ceux de l'EMGAA. Au cours de l'instruction du procès de Riom, le général Picard déclara qu'en mai 1936, il avait demandé à être placé en position de congé de personnel navigant « notamment parce [qu'il] craignai[t] les désordres que les idées de l'entourage de M. Pierre Cot ne manqueraient pas d'introduire dans l'Armée de l'Air »². Au mois de mai 1936, le général Schweisguth sembla s'inquiéter des rumeurs faisant de Pierre Cot le prochain ministre de la Guerre³. Pour sa part, le général Gamelin retira une « impression peu favorable » de sa première visite au nouveau ministre de l'Air⁴. Dès l'été 1936, certains membres du haut commandement, tels les généraux Dufieux et Giraud, adoptèrent une attitude ouvertement hostile envers Pierre Cot, refusant publiquement de le saluer⁵.

Ces quelques éléments ne permettent pas de définir avec toute la précision souhaitable les positions des officiers des EMG lors de la formation de la nouvelle équipe gouvernementale. Ils permettent cependant d'écarter l'hypothèse d'une hostilité absolue et active d'une large majorité de ces officiers à l'intégralité de cette équipe.

2. *Les grèves et la hantise du complot communiste*

En revanche, l'on peut avancer que la vague impressionnante de grèves et de mouvements sociaux que connut alors la France déclencha une peur irrationnelle chez nombre

¹ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 13.

² SHD-AA, 11 Z 12962, déposition du général Picard, 6 septembre 1940.

³ CARAN, 351 AP/3, mémento du 26 mai 1936.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 16 juin 1936.

⁵ SCHIAVON Max (colonel), *Le général ...*, *op. cit.*, p. 211 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 3 septembre 1936.

de ces officiers. Au premier semestre 1936, la moyenne mensuelle était de cinquante grèves pour douze mille grévistes. Au mois de juin 1936, douze mille grèves et un million huit cent trente mille grévistes furent recensés¹. Au-delà de l'interruption des chantiers de fortification, très tôt relevée par le 3^e bureau de l'EMA, ces grèves furent perçues par nombre d'officiers comme le premier signe d'une poussée révolutionnaire². Comme le reconnut plus tard le général Beaufre, alors jeune capitaine au 1^{er} bureau de l'EMA, « on crut à la révolution »³. Pour sa part, le chef d'escadron Poydenot, du cabinet du général Gamelin, parle dans ses mémoires d'« une situation proprement révolutionnaire »⁴. Ces mouvements sociaux, dont la nature – les occupations d'usines – et l'ampleur avaient été imprévisibles, provoquèrent la stupeur et l'inquiétude, ravivant l'anticommunisme dans une grande partie de l'opinion publique⁵. En effet, ces événements s'inscrivaient dans un contexte particulier de développement du PCF – progression importante du nombre des adhérents en 1934-1937 et obtention aux élections de 1936 de soixante-douze sièges à la Chambre des députés – et de son influence croissante au sein de la CGT réunifiée, elle-même en plein développement⁶.

Dans ces circonstances, de nombreux responsables politiques et diplomatiques attribuèrent l'explosion des grèves à l'action dissimulée du Komintern, tentant de précipiter la France dans la révolution. Cette appréhension était très répandue au printemps et à l'été 1936 parmi les milieux politiques du centre et de la droite – et parfois socialistes –, des journaux tels que l'*Action Française* s'en faisant les propagateurs⁷. Le journal personnel de l'abbé Desgranges, parlementaire de droite très modéré, est sur ce point tout à fait révélateur⁸. Depuis 1935, l'idée selon laquelle Moscou visait à susciter à la fois des troubles sociaux en France et à tendre les relations franco-allemandes jusqu'au conflit en vue de provoquer une guerre européenne permettant le triomphe de la révolution était assez répandue dans les

¹ MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, op. cit., p. 38 et 41.

² CARAN, 351 AP/3, rapport du 23 juin 1936.

³ BEAUFRE André (général), *Mémoires*, op. cit., p. 74 ; SHD-AT, 14 Yd 676, dossier administratif du général André Beaufre.

⁴ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 209.

⁵ DELPERRIÉ DE BAYAC Jacques, *Histoire du Front Populaire*, Paris, Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1972, p. 224 ; BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, op. cit., p. 281-282 ; MONIER Frédéric, *Le complot...*, op. cit., p. 274.

⁶ BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, op. cit., p. 243 et 250-253 ; BROUÉ Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste, 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997, p. 681-682 ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome II, op. cit., p. 220-222.

⁷ BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, op. cit., p. 243-244.

⁸ DESGRANGES Jean-Marie (auteur) et AIMÉ-AZAN Denise (éd.), *Journal d'un prêtre député, 1936-1940*, Paris/Genève, La Palatine, 1960, p. 26-73.

milieux politiques¹. La presse d'extrême-droite, ainsi que des personnalités telles que le sénateur Jacques Bardoux, de l'Institut, propageaient ces thèses². Les protestations des diplomates français en poste à Moscou, Charles Alphand et Jean Payart, étaient impuissantes à contrebattre ces perceptions³. Ainsi, le secrétaire général du Quai d'Orsay ne semblait pas le dernier à déplorer « la trame que [le communisme] étend[ait] sur tous les pays »⁴.

Dans les EMG, et plus précisément à l'EMA, les grèves furent perçues comme la confirmation de renseignements antérieurs. Une note de la SCR, datée du 5 mars 1936, prévoyait que la victoire du Front Populaire, voulue par Moscou, serait suivie d'une « période révolutionnaire », laquelle affaiblirait sérieusement la France et inciterait Hitler à l'attaquer, détournant vers l'Ouest la menace allemande pesant alors sur l'URSS⁵. Tout au long du printemps 1936, la SCR reçut divers renseignements allant dans le sens de la note du 5 mars, indiquant que la France était la cible première du Komintern et que les dirigeants communistes à l'échelle européenne avaient reçu des directives pour mettre un terme à l'expérience de Front Populaire en initiant une phase proprement révolutionnaire⁶. Nous pouvons voir un signe de l'intérêt porté par l'EMA aux questions relatives au développement de l'influence du communisme en France dans la nomination en juin 1936 du commandant Malraison, spécialiste des questions soviétiques, comme adjoint du chef de la SR-SCR⁷. Ainsi, de nombreux officiers de l'Armée de l'Air, constatant que les grèves touchèrent dès l'origine et dans une mesure importante les usines de construction aéronautique, en déduisirent une volonté de saboter la Défense Nationale⁸. Les grèves furent suivies avec une attention vigilante par le 2^e bureau de la région militaire de Paris⁹. Contrairement à la SCR, il attribua le développement du mouvement à l'éclosion de revendications spontanées dans un premier temps, puis à l'action souterraine de cellules trotskistes, liées à Berlin.

¹ REYNAUD Paul, *La France...*, *op. cit.*, p. 113 ; SOUTOU Georges-Henri, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », NARINSKI Mikhail *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*, p. 55.

² CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 183 ; BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 264-266.

³ MAE, PAAP 89/38, dépêche de l'ambassadeur de France à Moscou au ministre des Affaires étrangères, 2 décembre 1935 ; SOUTOU Georges-Henri, « Les relations franco-soviétiques de 1932 à 1935 », NARINSKI Mikhail *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*, p. 55.

⁴ CARAN, 351 AP/3, « Compte-rendu du général Schweisguth sur une conversation avec M. Alexis Léger – 8 octobre ».

⁵ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 293.

⁶ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 91-92 et 107.

⁷ SHD-AT, 14 Yd 108, dossier administratif du général Georges Ludovic Malraison.

⁸ SHD-AA, 8 Z 30, témoignage du général Archaimbault, bande 1, face 1, piste 1 ; 8 Z 106, témoignage de l'ingénieur général Thouvenot, bande 1, face 2, piste 2.

⁹ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 104-106.

Ces assertions eurent un écho prolongé parmi certains membres du haut commandement. Ainsi, le général Schweisguth rapporta dans un memento une conversation qu'il eut le 22 octobre 1936 avec le général Georges :

Vu le général Georges [...]. Il est inquiet des progrès du communisme, de la possibilité d'une grève générale. "La CGT n'a fait marcher encore ni les PTT, ni les C[hemins de] F[er] ; c'est qu'elle en est sûre. Or la grève générale pourrait être immédiatement exploitée par Hitler pour un coup de force"¹.

Dans le même ordre d'idée, le général Héring écrivit au début du mois de janvier 1937 à Édouard Daladier que le communisme était « l'ennemi numéro 1 » et qu'Hitler n'attendait qu'une insurrection communiste pour attaquer la France².

Cependant, il faut constater une retenue certaine chez certains membres du haut commandement et de l'EMA, plus prudent dans ses analyses. Le général Schweisguth semblait jusqu'à la fin du mois de juin croire à une origine trotskiste des grèves³. Il releva cependant le 25 juin un propos du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, rapporté par son frère Pierre, selon lequel « les Soviétiques » étaient à l'origine des mouvements sociaux. Mais les mouvements sociaux n'occupent pas une place prépondérante dans ses mémentos quotidiens de mai-juin 1936, pas plus que dans le journal du lieutenant-colonel Rivet pour la seconde quinzaine de juin⁴. Les mémoires du général Gamelin, par ailleurs, renvoient une impression assez similaire⁵. Ceci nous invite à nous interroger, sans disposer d'éléments de réponse, sur un possible filtrage du flux d'information entre les services collectant le renseignement – SCR et 2^e bureau de la région militaire de Paris – et le haut commandement, peut-être par le chef de la SR-SCR. Devant l'attaché militaire britannique, le commandant Petibon fit preuve d'un certain scepticisme, déclarant :

La position du Parti communiste français est très intéressante en ce moment. Il est difficile de déterminer dans quelle mesure est-il manipulé ou agit-il sur instruction de Moscou. Qu'il existe un lien avec Moscou, cela va sans dire, mais que ce lien soit puissant, voilà qui est moins certain. Le fait que le gouvernement de Moscou ne désire pas en ce moment disposer d'une France faible contre l'Allemagne doit être considéré comme un fait établi. Et, à ce sujet, il est intéressant de noter que les autorités françaises

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 22 octobre 1936.

² CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 184.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 25 juin 1936.

⁴ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 47-51.

⁵ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 219-224.

possèdent une information de source très fiable selon laquelle la plus grande partie des fonds que reçoit actuellement *L'Humanité* provient d'Allemagne, et non de Russie¹.

Il semble donc que la prolifération de renseignements contradictoires concernant les origines des mouvements sociaux conduisit le haut commandement à une certaine réserve sur la fiabilité de ces renseignements.

B. L'unité de l'Armée, cible prioritaire du Komintern ?

1. Le haut commandement face à la propagande révolutionnaire dans l'Armée

Au printemps et à l'été 1936, une partie du haut commandement en vint à craindre un mouvement de subversion de l'Armée, par le biais d'une manipulation des sous-officiers par les communistes. Cette crainte pouvait être fondée par les écrits d'André Marty, qui, tirant les leçons de la révolte des Asturies en 1934, proclama à partir de 1935 la possibilité, donc la nécessité, de rallier les sous-officiers français, voire certains officiers, à la cause révolutionnaire². Ce propos fut suivi d'effet, et, à partir de 1935, la propagande du PCF mit l'accent sur l'opposition au sein de l'Armée de deux tendances – « républicaine » comprenant la troupe, nombre de cadres sous-officiers et quelques cadres officiers, « fasciste » incluant le reste de l'encadrement et l'EMA – et sur la nécessité de purger le corps des officiers de ses membres « fascistes »³.

La « républicanisation » de l'Armée passait aussi par l'installation dans les casernes de « comités de défense de la République et de la Constitution » et par la participation des officiers « républicains » aux préparations militaires et leur implication dans la mise sur pied des Fédérations des Officiers et Sous-Officiers de Réserve Républicains (FORR et FSORR). L'EMA et le général Gamelin avaient envisagé dès le mois d'août 1935 certaines mesures pour contrer ces orientations. Lors du rapport de l'EMA, le chef d'EMG de l'Armée avertit ses subordonnés « qu'il y [avait] une propagande à déjouer [...] qui consist[ait] à séparer le corps d'officiers de celui des sous-officiers »⁴. Au même moment, sans doute pour éviter la formation de cellules de soldats, certains états-majors de régions militaires prévoyaient « d'affecter les individus suspects ou dangereux hors de leur région de résidence et [...] d'opérer le mélange citadins et cultivateurs pour les convocations ».

¹ PRO, FO, 371/19857, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt à sir George Clerk, 11 juin 1936.

² VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 87-88.

³ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 86.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 20 août 1935.

En mai-juin 1936, la SCR reçut nombre de renseignements indiquant une pénétration accrue du communisme dans l'Armée, notamment au moyen de cellules de soldats¹. Selon certains renseignements, communistes et trotskistes travaillaient de concert en vue d'infiltrer les unités. Dans ses mémoires, le général Gamelin concède qu'il « redoutai[t alors] que certains éléments, désirant préparer une véritable révolution, ne vinsent dire [aux sous-officiers] : "Venez avec nous, vous serez les officiers de demain" »². Le rapport sur le moral de l'Armée couvrant l'année 1936 réitéra ces craintes, affirmant que des cellules communistes existaient dans un très grand nombre d'unités, et mentionnant l'altération des relations entre officiers et sous-officiers, certains de ces derniers étant « affiliés au parti communiste ou sympathisant avec les milieux révolutionnaires »³.

En réaction, le général Gamelin engagea les officiers à resserrer les liens avec leurs sous-officiers⁴. Le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, relaya cette orientation⁵. Par ailleurs, en vue de réduire les effets de la propagande du parti communiste portant sur la situation matérielle des sous-officiers, plusieurs grands chefs appelèrent à la mise en œuvre d'une amélioration significative de cette situation. Le 21 décembre 1936, le général Prételat, membre du CSG et ancien commandant de la région militaire de Paris, concluait ainsi une note destinée au général Gamelin : « il faudrait mettre à l'étude les améliorations de solde ou indemnités de nature à satisfaire le plus tôt possible les sous-officiers en leur montrant qu'ils ne sont pas oubliés par les Pouvoirs publics dans l'œuvre de relèvement social entreprise »⁶. Par ailleurs, le bien-être de la troupe et des sous-officiers semblent avoir préoccupé le haut commandement durant le second semestre 1936. Le général Gouraud, par exemple, rappelait à ses subordonnés que « l'homme qui [était] bien nourri, bien habillé, qui trouv[ait] au quartier une salle pour se délasser ou lire ou écrire » ne ressentirait plus le besoin d'aller trouver quelques chaleur et confort au café, où il était exposé aux propos séditeux de propagandistes⁷.

Il semble que ces doléances aient été entendues. Ainsi, le 1^{er} bureau mentionna au cours du rapport de l'EMA du 6 octobre 1936 une « D[irective] M[inistérielle] insistant sur le

¹ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 293-297.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 221.

³ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 300 ; CHAUVY Gérard, *Le drame...*, *op. cit.*, p. 173.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 221.

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, lettre du général Gouraud, 28 décembre 1936.

⁶ SHD-AT, 1K 224/15, « Document mis sous les yeux du général Gamelin », 21 décembre 1936.

⁷ SHD-AT, 1K 224/15, lettre du général Gouraud, 28 décembre 1936.

bien-être de la troupe et donnant la faculté de dépenser 5000 frs par corps à ce sujet »¹. Simultanément, les généraux Gouraud et Prételat appelaient le haut commandement et le ministre à aiguillonner et soutenir les tentatives des chefs de corps pour démasquer les cellules communistes et les sous-officiers y participant².

2. *La Marine et l'Armée de l'Air face à la propagande révolutionnaire*

La Marine et l'Armée de l'Air, comptant dans leurs rangs une proportion significativement moindre de recrues du contingent que l'Armée, étaient *a priori* moins sujettes aux influences politiques venues de la société civile. Pourtant, le souvenir des mutineries de la Mer Noire pouvait inciter les cadres de la Marine à une vigilance particulière³. L'EMGM ressentit visiblement moins d'inquiétude que l'Armée au sujet des effets de la propagande révolutionnaire sur ses équipages. Certes, une circulaire signée du ministre de la Marine Gasnier-Duparc, mais préparée par le cabinet du chef d'EMG Durand-Viel, manifestait également certaines craintes du haut commandement⁴. Envoyée le 3 juillet 1936 aux commandants d'unités navales et de régions maritimes, elle rappelait l'apolitisme absolu dont devaient faire preuve les hommes portant l'uniforme de la Marine et attirait leur attention sur la nécessité de déjouer toute « propagande [...] insidieuse » s'appuyant sur d'éventuels sujets de mécontentement et visant à susciter des mouvements politiques sur les bâtiments ou dans les services à terre. En même temps, il était rappelé qu'« avant toute chose les officiers [devaient] par leur attitude calme, disciplinée et la dignité de leur vie donner l'exemple à leurs subordonnés ». L'insistance était mise sur les relations étroites et bienveillantes avec les équipages qui, couplées avec l'observation d'une discipline ferme, constituaient le principal moyen de désamorcer d'éventuels mouvements contestataires.

Mais Philippe Masson souligne que « la découverte de cellules révolutionnaires n'intéress[a], jusqu'en 1936, qu'une demi-douzaine de bâtiments liés à l'action communiste », et ceci « en dépit d'une surveillance constante, en étroite liaison avec un

¹ CARAN, 351 AP/3, rapport du 6 octobre 1936.

² SHD-AT, 1K 224/15, « Document mis sous les yeux du général Gamelin », 21 décembre 1936, et lettre du général Gouraud, 28 décembre 1936.

³ MASSON Philippe, *La Marine française et la Mer Noire, 1918-1919*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série internationale », 1982, XI-669 p.

⁴ SHD-M, 1BB 2/8, circulaire du ministre de la Marine portant sur la « discipline et [le] moral du personnel » et datée du 3 juillet 1936.

service spécial de l'état-major général »¹. Ces cellules ne comptaient par ailleurs qu'un tout petit nombre de membres. À une exception près, les « affaires politiques » sur les navires de la Royale furent tout à fait limitées, se cantonnant au chant de l'*Internationale* ou à des collectes en faveur des républicains espagnols. Le suivi de la propagande dans les arsenaux de la Marine était assuré conjointement par les commandants de base et la SCR sur la base de « rapports presque quotidiens »². Les incidents dans les arsenaux eurent lieu à l'été 1935, et aucune résurgence ne se produisit en 1936³. Tout cela explique que, témoignant après la guerre, l'amiral Auphan ait pu déclarer, insistant sur la solide discipline régnant à bord des vaisseaux de la Royale, qu'au moment du Front Populaire, « la Marine n'[avait] pas changé d'un iota »⁴.

L'Armée de l'Air avait été particulièrement ciblée depuis 1934 par les journaux de gauche, qui l'accusaient d'être une armée élitiste coupée de la Nation⁵. Les rapports sur le moral de l'Armée de l'Air rédigés à la fin de l'année 1936 mettaient, pour leur part, en avant les troubles au moral des cadres qu'ils attribuaient à la campagne de dénigrement des « officiers fascistes » menée dans divers journaux, dont l'*Humanité*⁶. À cette démoralisation s'ajoutait la division du corps des officiers entre « républicains » et « fascistes ». Enfin, ces mêmes rapports signalaient les effets de la « propagande communiste » sur certaines recrues, qui chantaient l'*Internationale* en tenue militaire ou arboraient des insignes révolutionnaires⁷. Ces incidents, mineurs, semblaient assez limités, et ne constituaient pas la principale préoccupation des cadres de l'Armée de l'Air.

C. La « psychose » du second semestre 1936

1. Chronologie et caractéristiques de la Peur du Rouge

En raison de l'évolution de la situation politique intérieure et des conséquences de cette évolution dans les corps de troupes, une « véritable psychose » se développa au sein d'une partie du haut commandement, accréditant l'hypothèse d'un complot communiste ourdi depuis Moscou et visant à mettre en œuvre un putsch communiste comme explication unique

¹ MASSON Philippe, *La Marine française et la guerre...*, *op. cit.*, p. 20-21.

² SHD-M, 12GG 9/1, témoignage du colonel Paillole, page 3.

³ MASSON Philippe, *La Marine française et la guerre...*, *op. cit.*, p. 21-22.

⁴ SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, pages 11, 12 et 17.

⁵ PERNOT François, « L'Armée de l'Air face aux crises des années trente : une étude du moral », *Revue historique des Armées*, 1990/4, n°181, p. 120.

⁶ PERNOT François, « L'Armée de l'Air... », *op. cit.*, p. 118-119.

⁷ *Ibid.*, p. 120.

et cohérente de l'ensemble des renseignements, plus ou moins fondés, recueillis par les services¹. Cette évolution fut sans doute encouragée par les événements d'Espagne, perçus comme la preuve de l'influence croissante du communisme en Europe. Les carnets du lieutenant-colonel Rivet mentionnent, à la date du 3 octobre 1936 une « psychose de putch [sic] communiste »². Dès le mois de juin 1936, la SCR transmis de nombreuses informations selon lesquelles l'action clandestine du Parti communiste dans les corps de troupes avait été renforcée, au moyen d'un accroissement des cadres y concourant – parmi lesquels se trouveraient des « instructeurs » venus de Moscou – et d'une pénétration des milieux anciens combattants et cadres de réserve³. Par ailleurs, la SCR craignait un accroissement de la propagande révolutionnaire en Syrie, de nature à mettre en difficulté la puissance mandataire. Le 2^e bureau de la région militaire de Paris interpréta les grèves comme le résultat de l'action de groupes trotskistes manipulés depuis Berlin, en vue d'affaiblir la France et de permettre au Reich d'assouvir ses ambitions en Europe centrale et orientale⁴.

Cependant, le retour progressif au calme dans les usines ne rassura pas le 2^e bureau de la région militaire de Paris, qui s'inquiéta de la discipline avec laquelle les ouvriers avaient répondu aux mots d'ordre de cessation de la grève lancé par Maurice Thorez⁵. L'on peut rapprocher ce raisonnement de celui du rédacteur du rapport final sur l'état moral de l'Armée en 1936, qui, relevant le faible nombre des sous-officiers dont les idées révolutionnaires ou l'activité subversive avaient été prouvées, n'en estimait pas moins le phénomène était de grande ampleur – la dissimulation des coupables et le manque de preuves expliquant l'écart entre la réalité supposée et son apparence⁶. Et le rédacteur de conclure : « de toutes façons, ce sont les symptômes des premiers effets d'une propagande qui, si elle n'est pas enrayée, peut avoir les conséquences les plus graves ». L'on peut également citer dans cette veine une note du 2^e bureau de la région militaire de Paris datée du 18 décembre 1936, qui commençait ainsi :

La détente signalée dans la note n°907 R/2 du 11 décembre 1936 continue. Mais de nombreux renseignements de bonne source sont venus confirmer que les extrémistes ont l'intention de profiter de cette période de calme apparent pour poursuivre activement leur

¹ Georges Vidal qualifie de « véritable psychose » l'intensification des recherches et la diffusion de renseignements alarmistes par les organes de renseignement à l'automne 1936 et à l'hiver 1937 (VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 101)

² RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 74

³ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 101-103

⁴ *Ibid.*, p. 104-105

⁵ *Ibid.*, p. 105 ; DUBIEF Henri, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, tome XIII, « Le déclin de la III^e République », Paris, Seuil, « Points Histoire », 1976, p. 182.

⁶ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 300 ; CHAUVY Gérard, *Le drame...*, *op. cit.*, p. 173.

tentative de désorganisation de l'Armée par intensification de leur propagande et par le noyautage des unités. [...] On peut dire sans crainte d'erreur qu'il existe une cellule dans chaque corps de troupe, et dans certains corps dans chaque unité, que cette cellule est dès maintenant dirigée par un gradé, et que les sympathisants atteignent souvent le dixième de l'effectif¹.

Les rumeurs de putsch communiste se répandaient depuis l'été 1936, crédibilisées aux yeux d'une partie de l'opinion par les pamphlets du sénateur Jacques Bardoux². En juin 1936, un « personnage important », très probablement le même Jacques Bardoux, apporta au maréchal Pétain « un document très secret montrant la prodigieuse organisation du parti communiste en France »³. Cette documentation décrivait avec force détails les préparatifs d'une « offensive révolutionnaire » des communistes français – repérage de dépôts d'armes, planification opérationnelle, organisation de l'encadrement, choix d'une tenue uniforme, pratique d'exercices militaires. Par ailleurs, il ressortait d'une note de la SCR rédigée à la mi-août 1936 que le Komintern avait désigné un ancien officier de uhlans comme conseiller technique des partis communistes occidentaux⁴. Par la suite, de nombreuses informations convergèrent vers la SCR, donnant à craindre « une invasion de communistes français en Belgique » armés par l'URSS via une cargaison d'armes partie de Kronstadt et de fortes sommes d'argent⁵. Le 3 octobre 1936, le général Colson, chef de l'EMA, transmet au général Rivet « un renseignement annonçant une action préventive communiste sur des établissements et des personnalités militaires du VII^e arrondissement »⁶. Quelques jours plus tard, le chef de la SR-SCR reçut un officier de l'état-major de la 5^e région militaire, « venu exposer les projets de coup de main des extrémistes de Vendôme sur le dépôt de munitions et d'armes de cette garnison »⁷.

Cette psychose était également alimentée par la croyance diffuse en un noyautage de la police parisienne par la franc-maçonnerie – supposée force occulte supplétive des partis politiques de gauche. Très révélatrice à ce sujet est la remarque que fit le général Georges au général Schweisguth le 12 juillet 1935 : « à propos de l'attitude du préfet de police Langeron qui couvre de sa protection les réunions des révolutionnaires N[ord-]A[fricains] : "C'est un

¹ SHD-AT, 1K 224/15, note du 2^e bureau de la région militaire de Paris, 18 décembre 1936.

² BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 264-266.

³ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 277-279.

⁴ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 106-107.

⁵ *Ibid.*, p. 107.

⁶ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 74.

⁷ *Ibid.*, p. 80.

traître, il est capable de s'arranger à [sic] faire tirer sur l'armée" »¹. Au mois de janvier 1936, le 2^e bureau de l'état-major de l'Armée du Rhin répercutait une information de source allemande, selon laquelle les communistes auraient corrompu nombre de fonctionnaires des ministères, en particulier au ministère de l'Intérieur². Dans l'effervescence du mois de mai 1936, le colonel Conquet, du cabinet du maréchal Pétain, relevant que nul policier ne réprimait les militants, « quêtes de toute espèce [...] rançon[ant] les passants », ajoutait : « on prétend, sans doute à la légère, que la police est contaminée (et aussi la garde républicaine) »³. Décrivant le parcours qui conduisit Eugène Deloncle à fonder la Cagoule, Paul-Marie de la Gorce mentionne la réserve de nombre d'officiers envers « la marque républicaine, parfois maçonnique, qui était le fait du ministère de l'Intérieur et des administrations qui en dépendaient »⁴. Dans de telles circonstances, il était naturel d'imputer à la carence – volontaire ou non – de l'institution policière la faiblesse des résultats obtenus dans la lutte contre les menées communistes au sein de l'Armée.

Le point d'intensité maximale de cette psychose fut atteint dans les derniers jours de novembre 1936. La rumeur d'un putsch communiste fut alors prise au sérieux, non seulement par la SCR et le 2^e bureau de la région militaire de Paris, mais aussi par la Sûreté Nationale, la SR, le haut commandement et le ministre Daladier. Un rapport du commissaire chef de la Sûreté daté du 26 novembre, et communiqué au cabinet du général Gamelin, faisant le point sur la pénétration du communisme dans les corps de troupes, mentionnait le repérage de stocks d'armement par « certains soldats d'opinion communiste » et les dispositions prises par des ouvriers de même tendance pour se saisir des chars en réparation à Satory⁵. Au même moment, le maréchal Pétain transmet à la SR des renseignements alarmants, provenant d'une section de l'Union Nationale des Combattants, selon lesquels les communistes de la région parisienne prépareraient l'assassinat des « nationaux » et le kidnapping des « enfants factieux »⁶. Le 28 novembre, la SR transmet au sous-chef de l'EMA des renseignements alarmants portant sur une « grève chez Renault aboutissant à la grève générale » et une « décapit[ation de] l'armée par l'assassinat »⁷. Les généraux Bloch, Gérodias et Schweisguth, à la suite de la SR, s'émurent de ces renseignements. Le général Gamelin s'enquit directement

¹ CARAN, 351 AP/2, memento du 12 juillet 1935.

² VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 90.

³ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 276.

⁴ DE LA GORCE Paul-Marie, *La République et son Armée*, Paris, Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1963, p. 316-317.

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, rapport du chef de la Sûreté au directeur de la Police d'État de Seine-et-Oise, 26 novembre 1936.

⁶ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 107-108.

⁷ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 30 novembre et 1^{er} décembre 1936.

auprès du lieutenant-colonel Rivet de la « situation intérieure en France (communisme) » le 10 décembre 1936, alors qu'à cette époque il ne s'adressait directement au chef de la SR-SCR que rarement¹.

Ces craintes rencontrèrent un certain écho dans les semaines qui suivirent, notamment à la région militaire de Paris. Le rapport du commandant Mermet, daté du 18 décembre 1936, relevait une nouvelle fois les divers indices de la préparation supposée d'une action de force par les communistes². En janvier 1937, le général Gouraud adressait au général Gamelin et à la SCR une documentation reçue du commandant de la région militaire de Paris, « prouv[ant] qu'une action révolutionnaire était matériellement préparée par du personnel de l'Entrepôt Spécial d'Aviation n°2 de Nanterre, en vue de tenir les locaux principaux, les issues de l'établissement, d'y occuper des tranchées-abris et d'y installer des mitrailleuses »³.

2. *Le maréchal Pétain : initiateur de la Peur du Rouge ?*

Le développement d'une véritable Peur du Rouge dans les milieux militaires parisiens durant la seconde moitié de l'année 1936 fut sans doute alimenté par le rôle joué par le maréchal Pétain dans sa genèse et dans sa propagation. Dès le 24 février 1936, il « donn[a] lecture [aux membres du CSG] d'un document qu'il [avait] reçu sur les directives du Comintern [sic] pour le parti communiste français »⁴. Il transmet par ailleurs cette documentation au colonel Roux, chef de la SR-SCR⁵. En dehors des renseignements, qui devinrent par la suite habituels, relatifs à la préparation matérielle d'un putsch, ce document mentionnait l'infiltration de groupes nationalistes en vue de provoquer des incidents de nature à les discréditer – ce qui peut sembler une tentative de dédouaner les Camelots du Roi des voies de fait commises sur Léon Blum une dizaine de jours plus tôt. Les circonstances de la transmission de cette note à la SR, telles que narrées par Georges Vidal, nous semblent de nature à susciter un soupçon de manipulation.

De même, lors de la crise de fin novembre 1936, le commandant Loustaunau-Lacau, du cabinet du maréchal Pétain, vint s'enquérir à de multiples reprises auprès de la SR des suites données aux renseignements sur un mouvement insurrectionnel, transmis auparavant

¹ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 92.

² SHD-AT, 1K 224/15, note du 2^e bureau de la région militaire de Paris, 18 décembre 1936.

³ SHD-AT, 1K 224/15, lettre du général Gouraud au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, janvier 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 24 février 1936.

⁵ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 90.

par le général Brécard, proche du maréchal Pétain¹. Au même moment, le maréchal Pétain envisageait d'entretenir de ce sujet le général Gamelin et le président de la République Albert Lebrun². Le 16 décembre, de nouveau, la SR reçut la visite du commandant Loustaunau-Lacau, lequel apportait un « papier reçu par le maréchal Pétain » traitant du « communisme en Espagne »³. Au mois de janvier 1937, le commandant Loustaunau-Lacau remit au général Gérodiàs, sous-chef de l'EMA en charge des questions de renseignement, un document contenant de prétendues directives aux communistes français en vue d'une liquidation des officiers « factieux », préalable à un coup d'État. Le général Gérodiàs envoya de sa propre initiative ce document aux régions militaires – provoquant ainsi une panique de grande ampleur⁴. Le maréchal Pétain poursuivit cette activité fébrile au printemps 1937. Le 16 avril, le général Schweisguth reçut du général Colson « pour exploitation par le SR [sic] des renseignements émanant du maréchal Pétain et concernant l'activité communiste dans l'armée et chez Renault »⁵.

Aussi, il apparaît que la diffusion très large et à de multiples reprises de renseignements erronés ou tendancieux sur la menace communiste en France par le maréchal Pétain a sans doute été un facteur aggravant de la « psychose » décrite plus haut. D'une part, l'honorabilité incomparable dont jouissait cette personnalité assurait à ses paroles une réception très favorable. D'autre part, il prit soin de diffuser les informations par différents canaux, amplifiant ainsi leur effet.

3. *L'EMA, le réseau Corvignolles et la Cagoule*

À côté du rôle très particulier, en pointe, joué par le maréchal Pétain dans la propagation de la Peur du Rouge, il faut mentionner les liens existant entre certains officiers de l'EMA et plusieurs organisations clandestines : le réseau Corvignolles, le Comité secret d'Action révolutionnaire (CSAR) et l'Union des comités d'action défensive (UCAD) – ces deux derniers ironiquement désignées par la presse sous le vocable de « Cagoule »⁶. Sans

¹ *Ibid.*, p. 108 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 87-89.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 30 novembre 1936 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 108.

³ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 93.

⁴ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 109-110 ; DELPERRIÉ DE BAYAC Jacques, *Histoire du Front Populaire*, *op. cit.*, p. 356.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 16 avril 1937.

⁶ MONIER Frédéric, *Le complot...*, *op. cit.*, p. 274 et 280-281 ; JACOMET Arnaud, « La Cagoule », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 10 mars 2012 ; ORDIONI Pierre, *Le pouvoir militaire en France, de Charles VII à Charles de Gaulle*, tome 2, « De la Commune de Paris à la Libération », Paris, Éditions Albatros, 1981, p. 363-367.

réitérer l'histoire complète de ces deux organisations, il est utile de préciser leurs relations avec le haut commandement et certains officiers de l'EMA.

Le réseau Corvignolles avait été constitué par le commandant Loustaunau-Lacau, du cabinet du maréchal Pétain, et le colonel Groussard, du SGDN, au cours de l'été 1936¹. Il bénéficiait du concours du capitaine André Brouillard, alias Pierre Nord en littérature, membre du 2^e bureau de la région militaire de la capitale². Initialement, il devait se consacrer au repérage et à l'exclusion des cellules clandestines communistes implantées dans les unités militaires des trois Armées³. La totalité des grands chefs militaires – les maréchaux Pétain et Franchet d'Espérey comme les généraux Gamelin et Georges – étaient au courant des activités du réseau Corvignolles, et en recevaient des informations⁴. Cependant, contrairement aux trois autres grands chefs, le général Gamelin ne recevait qu'une partie des renseignements collectés par Corvignolles, et indirectement – par le canal de son chef de cabinet le général Jeannel. Le général Gamelin reçut ainsi une quinzaine de bulletins intitulés « Baltimore », et dont la datation s'échelonnait du 20 décembre 1936 au 17 février 1937. Il semble que ces bulletins aient abondamment circulé au sein de l'ensemble du haut commandement. Ainsi, le bulletin daté du 27 janvier 1937 fut transmis au cabinet du général Gamelin, puis aux généraux Colson et Gouraud⁵.

Les liens entre la nébuleuse de la Cagoule et l'EMA semblent moins étroits. Certes, des membres de la Cagoule furent en relation, sur le plan individuel, avec certains officiers de l'EMA. Ainsi le colonel en retraite Guillaume, proche du général Duseigneur, chef de l'UCAD, fréquentait de façon régulière le général Jeannel⁶. Les liens semblent avoir été plus étroits avec le 2^e bureau de la région militaire de Paris ou avec certains membres du CSG – les généraux Giraud et Dufieux⁷. En particulier, la concordance chronologique entre le projet de putsch de la Cagoule (15-16 novembre 1937) et la transmission à la SR-SCR par le 2^e bureau de la région militaire de Paris de renseignements tendancieux concernant une action violente communiste imminente nous invite à valider l'hypothèse d'une intoxication de cet

¹ LOUSTAUNAU-LACAU Georges (général), *Mémoires d'un Français rebelle, 1914-1948*, Paris, Robert Laffont, 1948, 365 p. ; PAILLAT Claude, *Dossiers secrets de la France contemporaine*, 3^e volume, « La guerre à l'horizon », Paris, Robert Laffont, p. 341 ; BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 190-194 ; ORDIONI Pierre, *Le pouvoir militaire...*, *op. cit.*, p. 358-359.

² BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 192.

³ *Ibid.*, p. 195-197 ; SHD-AT, 1K 224/15, « BR No 1 », 20 décembre 1936.

⁴ DE LA GORCE Paul-Marie, *La République...*, *op. cit.*, p. 310-316 ; SHD-AT, 1K 224/15, notamment divers « BR » signés « Baltimore » ; CHAUVY Gérard, *Le drame...*, *op. cit.*, p. 234-236.

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, « Baltimore No 14 », 27 janvier 1937.

⁶ MONIER Frédéric, *Le complot...*, *op. cit.*, p. 281.

⁷ BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 201-203 et 386 ; DE LA GORCE Paul-Marie, *La République...*, *op. cit.*, p. 319 ; CHAUVY Gérard, *Le drame...*, *op. cit.*, p. 236.

organe par la Cagoule¹. Il faut noter qu'en cette occasion les généraux Georges et Dufieux relayèrent auprès du général Jeannel les rumeurs relatives à la préparation d'un coup d'État communiste².

Il semble que la nébuleuse cagoularde ait exercé une influence essentiellement indirecte sur l'EMA, par le biais du réseau Corvignolles. Le commandant Loustaunau-Lacau avait en effet rencontré le général Duseigneur en décembre 1936, puis le polytechnicien Eugène Deloncle, chef du CSAR, en mars 1937³. Ces rencontres avaient mis en évidence la divergence des objectifs du réseau Corvignolles et de la Cagoule – dissoudre les cellules communistes pour le premier et renverser la République pour la seconde –, mais furent également l'occasion d'initier une collaboration sous la forme d'échange d'informations⁴. Comme le relève Frédéric Monier, on retrouve dans la documentation interne au CSAR une information abondante relative à la « contamination » d'unités de l'Armée par le communisme⁵. En sens inverse, il est frappant de constater à la lecture des bulletins Baltimore à quel point Corvignolles, dès les dernières semaines de 1936, avait élargi son activité au-delà de la seule lutte contre les cellules clandestines communistes, mêlant dans un discours conspirationniste antisémitisme, hostilité à la franc-maçonnerie et à la gauche, y compris radicale-socialiste⁶. Si le repérage des cellules communistes figurait bien au cœur des bulletins, il voisinait avec d'autres en relation avec la guerre civile espagnole – livraison d'avions à l'Espagne républicaine, déroulement du conflit civil espagnol, soutien supposé de la franc-maçonnerie française aux républicains... – ou avec l'activité personnelle de Pierre Cot. L'on peut voir ici, outre l'influence de la Cagoule, celle de l'Action Française – dont le colonel Groussard était proche – et du Parti Populaire Français (PPF) – en lien avec le commandant Loustaunau-Lacau⁷. Par ailleurs, divers liens existaient entre des membres de la Cagoule et du réseau Corvignolles, qui expliquent la perméabilité du second à l'intoxication de la première. Il semblerait qu'au second semestre 1936 se réunissait un « Comité Supérieur » où siégeaient, à côté du colonel Groussard, un des fondateurs de Corvignolles, les

¹ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 173-174 ; BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 228 ; MONIER Frédéric, *Le complot...*, *op. cit.*, p. 316-317.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 11 novembre 1937.

³ BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 197 ; PAILLAT Claude, *Dossiers ...*, 3^e volume, *op. cit.*, p. 342.

⁴ BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 200.

⁵ MONIER Frédéric, *Le complot...*, *op. cit.*, p. 312.

⁶ SHD-AT, 1K 224/15, bulletins de renseignements signés Baltimore et documents annexes, décembre 1936-avril 1937.

⁷ ORDIONI Pierre, *Le pouvoir militaire...*, *op. cit.*, p. 357.

dirigeants des organisations cagoulardes¹. Le commandant Loustaunau-Lacau reconnut ultérieurement qu'il existait de nombreux cas de double affiliation au CSAR et à Corvignolles – en forte diminution à partir du printemps 1937².

En même temps, l'on peut observer une intoxication du réseau Corvignolles par des formations politique d'extrême-droite. Le témoignage du général – alors capitaine – Jean Chrétien, compagnon du colonel Groussard, est ici éclairant, car il laisse entendre que ces formations violemment anticommunistes constituaient la principale source d'information des réseaux Corvignolles³. Mentionnant les liens de l'organisation avec l'Action Française et le PPF, il écrit :

Cette aide nous était très précieuse : très renseignés sur les adversaires communistes, ils nous tenaient informés sur la constitution de cellules dans les unités militaires, sur la préparation d'éléments de choc dans les centres urbains. Enfin, ils nous signalaient les déficiences de l'Armée en matière de sécurité militaire. Nous apprîmes ainsi des choses effarantes.

On peut donc constater que si les chefs militaires et l'EMA utilisèrent les informations transmises par le réseau Corvignolles et furent, par ce biais et dans une mesure variable, soumis aux efforts d'intoxication de la Cagoule – notamment lors du pic de l'automne 1936 –, aucune collaboration impliquant un basculement dans l'illégalité de l'EMA ou de l'un ou plusieurs de ses organes ne fut mise en œuvre⁴. Le fichier de la SCR recensant les actes de propagande antimilitariste et communiste depuis 1928 ne fut pas mis à la disposition de Corvignolles⁵. Ce respect de la légalité républicaine – qui, pour la majorité des officiers, n'empêchait pas de tirer profit des bonnes volontés qui se manifestaient ou d'agir personnellement en vue de lutter contre l'influence communiste dans la troupe – devint manifeste lorsque la Cagoule manifesta des velléités putschistes à partir de l'été 1937. Dans ces circonstances, les officiers de l'armée d'active refusèrent de marcher contre les institutions républicaines, malgré les efforts nourris de la Cagoule en ce sens⁶. Dans ce domaine, la position adoptée par le général Prételat apparaît tout à fait éclairante. Chantre

¹ *Ibid.*, p. 373-374.

² BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 199.

³ ORDIONI Pierre, *Le pouvoir militaire...*, *op. cit.*, p. 357.

⁴ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 200.

⁵ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 612-613.

⁶ MONIER Frédéric, *Le complot...*, *op. cit.*, p. 317 ; BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 183 ; BLATT Joel, « The Cagoule plot, 1936-1937 », ALEXANDER Martin S. et MOURÉ Kenneth, *Crisis and renewal in Twentieth-Century France*, New York/Oxford, Bergham Books, 2002, p. 86.

virulent de la lutte anticommuniste dans les casernes, il faillit pourtant payer de sa vie son refus d'emboîter le pas à la Cagoule¹.

D. Édouard Daladier et le général Gamelin, ou la Grande Muette personnifiée

Très tôt, Édouard Daladier prit conscience des possibilités de manœuvre qu'offraient les activités communistes aux adversaires de la République. Réagissant aux occupations d'usines et à l'impuissance de la police à y mettre un terme, il aurait déclaré que « c'[était] comme cela qu'en Italie on [avait] préparé l'avènement du fascisme »². L'ensemble de sa politique en 1936-1937 visa en conséquence à réprimer les menées subversives au sein de l'Armée – qu'elles fussent de droite ou de gauche – en vue d'éviter sa politisation. Quelques semaines après son retour rue Saint-Dominique, il exposa son programme aux parlementaires de la Commission de l'Armée : neutralité politique et cohésion de l'Armée, maintien de l'autorité de la hiérarchie, refus des discussions politiques et de l'admission de journaux hostiles à l'institution militaire au sein des casernes, amélioration de la condition du soldat, refus de toute « républicanisation » des cadres³. Dès le 10 juin, le commandant Petibon assurait l'attaché militaire britannique de la modération du nouveau ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, écartant les hypothèses d'une épuration de l'EMA ou d'une politique démagogique flattant la troupe en persécutant les officiers⁴.

Édouard Daladier donna rapidement des gages, symboliques ou plus significatifs, à l'EMA et au général Gamelin, ce dernier étant avant tout soucieux, comme l'écrivit plus tard le général Poydenot, alors membre du cabinet du chef d'EMG, que « l'Armée [fût] épargnée par la tourmente »⁵. Au printemps et à l'été 1936, les manifestations à connotation politique auxquelles se livraient certains réservistes durant leur trajet en train était perçues par nombre d'officiers comme incompatibles avec l'apolitisme de règle sous l'uniforme⁶. Dès le 10 juin, sollicité par le général Schweisguth, Édouard Daladier signa une directive plaçant sous la discipline militaire les réservistes durant leur transport⁷. Très rapidement également, il prit position assez fermement contre les attaques de la presse d'extrême-gauche fustigeant certains

¹ BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 199 ; CHAUVY Gérard, *Le drame...*, *op. cit.*, p. 237.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 28 mai 1936.

³ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 239.

⁴ PRO, FO, 371/19857, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt à sir George Clerk, 11 juin 1936.

⁵ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 209.

⁶ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 297 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 29 mai 1936 ; PERNOT François, « L'Armée de l'Air... », *op. cit.*, p. 120.

⁷ CARAN, 351 AP/3, rapport du 9 juin 1936 et mémento du 11 juin 1936.

officiers, qualifiés de « factieux »¹. Il prescrivit parallèlement une amélioration de l'aide judiciaire aux officiers diffamés ou injuriés². Mais, simultanément, il fit effectuer par son cabinet une enquête méticuleuse pour chaque cas de brimade ou de mauvais traitement injustifié rapporté par un parlementaire ou un journal de gauche³.

Sur le plan parlementaire, il s'opposa fermement au projet soutenu par une partie importante de la coalition gouvernementale, en particulier par les communistes, de républicanisation de l'Armée. Ainsi, il maintint initialement l'interdiction de l'*Humanité* et du *Populaire* dans les casernes – autorisant en décembre 1936 seulement ce dernier et l'*Œuvre radicale*⁴. Il s'opposa également devant la Commission de l'Armée à la création de « comité de soldats » dans les unités. Enfin, il repoussa le projet du communiste Gitton et du socialiste Lazurick de transformer l'armée en milice⁵. Ces orientations, qui plaçaient le ministre en contradiction avec une part notable de la majorité parlementaire en situant son action dans la continuité de ses prédécesseurs, n'empêchèrent pas le maréchal Pétain d'affirmer au général Schweisguth « qu'il ne fai[sait] aucun fonds sur les assurances de fermeté de D[aladier] »⁶.

Dans le contexte très particulier de l'automne 1936, Édouard Daladier prépara la répression d'un mouvement insurrectionnel communiste, en diffusant aux commandants de régions militaires des directives secrètes en vue de faire face à une situation de guerre civile résultant d'une tentative de putsch communiste⁷. Ces plans prévoyaient l'emploi des chars et l'utilisation des troupes coloniales. En conséquence, il ne fit rien pour s'opposer aux activités parallèles du réseau Corvignolles visant à dissoudre les cellules communistes, bien qu'il en ait eu connaissance⁸. Cependant, il ne faudrait pas en conclure que l'action d'Édouard Daladier se réduisait à la mise en œuvre d'une politique anticommuniste, et il se montra soucieux de donner quelques gages à la gauche. Il subventionna ainsi – peut-être pour essayer de le contrôler – le bulletin de la FORR, association d'officiers de réserve appartenant à la mouvance du Front Populaire⁹. Il n'hésita pas à interdire le journal *Le Combat Nationaliste* dans les casernes¹⁰. Méfiant envers le PCF, il l'était également envers les milieux militaires –

¹ PERNOT François, « L'Armée de l'Air... », *op. cit.*, p. 118-121.

² VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 239.

³ CARAN, 496 AP/30, « Enquêtes – Bien-être matériel et moral de la Troupe », cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 7 janvier 1937.

⁴ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 239 et 327.

⁵ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 105-106.

⁶ CARAN, 351 AP/3, mémento du 28 novembre 1936 ; VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 239.

⁷ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 321 ; CHAUVY Gérard, *Le drame...*, *op. cit.*, p. 219-220.

⁸ CHAUVY Gérard, *Le drame...*, *op. cit.*, p. 234 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 199-200.

⁹ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 83 et 86 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 21 juillet 1936.

¹⁰ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 327.

et en particulier les services de renseignement. Lors d'un précédent passage rue Saint-Dominique, il s'était déjà montré soucieux d'encadrer très strictement l'activité de la SR-SCR¹. En 1936-1937, il prit soin d'empêcher toute exploitation politique de la lutte contre la pénétration du communisme dans l'Armée.

Par ailleurs, le gouvernement de Front Populaire entretenait des soupçons envers les activités des hommes du renseignement². Comme nous l'avons mentionné plus haut, et contrairement à ce qu'affirme le colonel Paillole, le service en charge de la surveillance des menées communistes au sein des unités de l'armée avait été transféré au cabinet du ministre de la Guerre dès 1933³. Malgré cela, le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ordonna dès le 22 juin 1936 au général Colson « de s'assurer que le SR ne s'occupait pas de renseignements politiques »⁴. Au mois de janvier 1938, sans doute pour répondre aux directives du ministre, le chef de la SR-SCR « [fit] approuver par le général Colson la charte des attributions du SR et en particulier son rôle vis-à-vis des informations d'ordre intérieur »⁵. En outre, le 2^e bureau de l'EMA avait détaché depuis octobre 1933 au cabinet du ministre un officier chargé de la « Propagande révolutionnaire », c'est-à-dire « de prévenir et de faire avorter toutes tentatives de propagande révolutionnaire dans l'Armée » : le commandant de Boutray jusqu'en octobre 1937 ; le capitaine Serre ensuite ; le capitaine Jacquot à partir d'août 1938⁶. Il semble qu'Édouard Daladier ait suivi de près la répression des menées communistes dans l'Armée, levant ici une sanction injustifiée, approuvant là des poursuites judiciaires⁷. Il sanctionna, par ailleurs, très rapidement la faute du général Gérodiat, coupable d'avoir transmis aux régions militaires un document tendancieux, susceptible d'accroître la psychose anticommuniste⁸.

Cette politique équilibrée et visant à préserver l'Armée convenait tout à fait au général Gamelin. Celui-ci, bien qu'hostile au programme du Front Populaire sur de nombreux points – politique extérieure marquée par l'hostilité de principe à l'Italie fasciste, distinction des prolétaires et des bourgeois au sein de la communauté nationale –, n'entendait pas faire

¹ SHD-AT, 7NN 6, « Note pour l'État-Major de l'Armée » signée du général Bourret, 14 janvier 1934.

² RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 34.

³ SHD-M, 12GG 9/1, témoignage du colonel Paillole, page 3 ; SHD-AT, 8 Ye 121214, dossier administratif du colonel Olivier Robert Marie Ghislain de Boutray.

⁴ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 48.

⁵ *Ibid.*, p. 185.

⁶ SHD-AT, 14 Yd 51, dossier administratif du général Régis Eugène Serre ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Decamp, 26 mai 1941, et déposition du commandant Jacquot, 3 juin 1941.

⁷ SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Decamp, 26 mai 1941 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Document mis sous les yeux du général Gamelin », 21 décembre 1936.

⁸ BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 200 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 259-264.

obstacle à ses réalisations¹. On peut déceler le souci de se conformer aux orientations gouvernementales à la lecture du compte-rendu du rapport de l'EMA du 7 octobre 1936. Alors que le 1^{er} bureau envisageait les différentes hypothèses permettant d'accroître le nombre des officiers d'active, le chef d'EMG de l'Armée suggéra de procéder « dans une large mesure par promotion des adjudants et adjudants-chefs », ce qui présentait selon lui l'avantage de « contribuer à la démocratisation de l'Armée » – mais aussi celui de ne pas entraver la carrière des jeunes officiers issus des grandes écoles².

En même temps, le général Gamelin entendait protéger l'Armée des remous de la politique et empêcher toute réforme radicale de ses structures. Particulièrement instructif est à cet égard le premier entretien qu'il eut avec Léon Blum, le 10 juin 1936³. Ce dernier le rassura sur la politique militaire qu'il entendait conduire, tenant compte de « la gravité des circonstances qu'abord[ait alors] l'Europe ». Pour sa part, le général Gamelin fit part de sa volonté de « maintenir les militaires hors de la politique », et souligna la compatibilité des structures de l'Armée avec certains idéaux de gauche : l'Armée « ignorait les luttes de classes » ; le mérite et le travail seuls, et non la naissance ou la fortune, était à la base de l'avancement ; ce qui revenait implicitement à réfuter *a priori* la légitimité d'une « républicanisation » de l'Armée que nombre d'hommes de gauche réclamaient. Souhaitant éviter d'exposer l'Armée et le haut commandement aux soubresauts politiques, le général Gamelin fut amené à plusieurs reprises à insister auprès de ses subordonnés sur la nécessité de s'abstenir de toute prise de position politique⁴. Par ailleurs, il protégea certains des membres du CSG soupçonnés d'accointance avec la Cagoule de l'hostilité d'Édouard Daladier et des investigations de la justice, en particulier le général Duffieux, sur la simple foi de leur parole⁵.

E. 1937 et l'apaisement des tensions politiques au sein des Armées

L'année 1937 vit progressivement décroître la crainte de la menace communiste au sein de l'Armée⁶. D'une part, les cas avérés de tentatives de subversion étaient demeurés au début de 1937 fort peu nombreux⁷. Les très nombreux officiers qui renseignaient au

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 220 ; CARAN, 496 AP/44, « Mémoire n°2 – Conditions dans lesquelles a été déclarée et s'est développée la guerre de 1939 », général Gamelin, p. 9.

² CARAN, 496 AP/34, rapport de l'EMA du 6 octobre 1936.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 222-223.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 262 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 9 juin 1936.

⁵ DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 49-50 ; DE LA GORCE Paul-Marie, *La République...*, *op. cit.*, p. 319.

⁶ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 123.

⁷ *Ibid.*, p. 113

printemps 1937 le journaliste André Pironneau, collaborateur éminent du très conservateur *Écho de Paris*, lui affirmaient que les militants communistes se comportaient très correctement quand ils étaient appelés sous les drapeaux, quitte à reprendre une fois revenus à la vie civile leur activité militante¹. Par ailleurs, le contexte politique général se prêtait à cet apaisement : accalmie sociale à partir des premiers mois de l'année 1937 ; abandon de l'anticolonialisme militant par le PCF à la fin de cette même année².

Les premiers signes de l'apaisement furent perceptibles dès l'automne 1936. Passées les semaines fiévreuses de l'été 1936, certains membres du haut commandement, tels le général Besson, commandant la région militaire de Paris, relevèrent une tendance au retour au calme au sein des unités. Ainsi, il informa le général Schweisguth le 8 octobre que concernant « la propagande communiste dans l'armée, la situation morale [était] meilleure qu'au printemps, [c'est à dire] bonne à la 10^e DI, très bonne dans la cavalerie, satisfaisante dans les troupes coloniales, douteuse dans les troupes spéciales »³. Une note de la SCR datée de janvier 1937, et faisant la synthèse des enquêtes de police diligentées suite à des renseignements relatifs à l'activité communiste dans l'Armée, concluait à l'inexactitude de la majorité des informations collectées depuis le printemps 1936 et invalidait l'hypothèse d'un plan concerté des organisations communistes et/ou d'extrême-gauche pour renforcer leur implantation dans l'Armée⁴. Diverses perquisitions furent par ailleurs effectuées suite à des signalements de dépôt d'armes entretenus par des communistes, sans aucun résultat⁵. La note sur le moral de l'Armée en 1937 établissait ainsi un bilan assez favorable : diminution de la propagande communiste dans les casernes, réduction du nombre d'actes antimilitaristes, échec de la campagne destinée à gagner les faveurs des cadres sous-officiers, diminution sensible du nombre de « propagandistes révolutionnaires » recensés au sein du contingent⁶.

On observe également une réticence accrue de la SR-SCR, et en particulier de son chef le lieutenant-colonel Rivet, à avaliser et transmettre les renseignements traitant d'un supposé putsch communiste. Au mois de mars 1937, le général Gamelin reçut communication d'un document portant sur « un plan révolutionnaire [du Komintern] qui [devait] aboutir à une révolte simultanée en plusieurs grands centres français », avec mise sur pied sur le territoire

¹ PRO, FO, 371/20702, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt, 21 avril 1937, p. 3.

² BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, op. cit., p. 245 ; DELPERRIÉ DE BAYAC Jacques, *Histoire du Front Populaire*, op. cit., p. 357.

³ CARAN, 351 AP/3, « Compte-rendu du général Schweisguth sur une conversation avec M. Alexis Léger – 8 octobre ».

⁴ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, op. cit., p. 305 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, op. cit., p. 119.

⁵ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, op. cit., p. 121-122.

⁶ *Ibid.*, p. 115 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du commandant Jacquot, 3 juin 1941.

national de troupes « arriv[ant] isolément de Moscou »¹. Le général Colson transmet ce document au général Schweisguth et au lieutenant-colonel Rivet, qui s'accordèrent à le trouver « très exagéré »². Le 10 novembre 1937, le colonel Buisson, du cabinet du ministre, transmet un renseignement provenant probablement de la région militaire de Paris « relatif à un putsch »³. Le lieutenant-colonel Rivet fit procéder à des vérifications qui infirmèrent ce renseignement. Malgré une démarche du chef du 2^e bureau de la région militaire, le colonel Mermet, venu l'entretenir de ces renseignements le 17 novembre, le chef de la SR-SCR refusa de pousser plus avant, considérant que « ces questions [n'étaient] pas du ressort du SR ». Visiblement méfiant vis-à-vis de tentatives d'intoxication visant la SR-SCR, le lieutenant-colonel Rivet avait déjà refusé de donner suite à une démarche du général Baratier, du *Temps*, appuyée par Jacques Chastenet, son directeur⁴. Mis en présence d'une documentation apportée par le premier, il avait estimé qu'elle « sent[ait en partie] le faux » et avait déclaré ne pas vouloir traiter des « affaires intérieures », approuvé en cela par le général Schweisguth.

Conclusion

L'accession au pouvoir du gouvernement porté par le Front Populaire ne fut donc pas sans remuer profondément et collectivement l'ensemble des officiers des EMG. La crainte d'un coup d'État ou d'une révolution communiste plaçait nombre d'officiers devant un cas de conscience. Très révélateur est d'ailleurs le passage de l'ouvrage du maréchal Juin, *Trois siècles d'obéissance militaire*, consacré à la Troisième République. Les troubles au sein de l'Armée résultant de l'affaire Dreyfus ou des Inventaires sont traités, mais l'ancien chef d'état-major du général Noguès passe totalement sous silence tout ce qui a trait au Front Populaire ou à la Cagoule⁵.

S'il ne faut pas comprendre la réaction des officiers des EMG au prisme simplificateur des officiers conçus *a priori* et par essence comme groupe socioprofessionnel foncièrement et uniformément réactionnaire et hostile aux idées progressistes ou révolutionnaires – l'« armée cagoularde » ou l'« état-major cagoulard » d'Annie Lacroix-Riz –, il faut également prendre quelque distance avec l'image d'une Grande Muette à l'écart des tourments de la vie politique

¹ SHD-AT, 1K 224/15, document sans titre, marqué « 25 ? mars 37 ».

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 23 mars 1937.

³ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets..., op. cit.*, p. 173-174.

⁴ *Ibid.*, p. 142-143

⁵ JUIN Alphonse (maréchal), *Trois siècles d'obéissance militaire, 1650-1963*, Paris, Plon, 1964, 211 p.

nationale¹. Incontestablement, la lutte contre les menées révolutionnaires dans les unités militaires n'était pas perçue par la majorité des officiers des EMG comme contraire à la légalité dans laquelle ils souhaitaient demeurer et était perçue comme légitime, d'autant plus que l'EMA avait été dessaisi de cette tâche depuis 1933 au bénéfice du cabinet du ministre, par nature plus ouvert aux influences politiques². En même temps, la proximité de nombre d'officiers de l'EMA avec le réseau Corvignolles exposa l'institution à une campagne de désinformation dont le maréchal Pétain et le 2^e bureau de la région militaire de Paris furent les agents principaux – conscients ou non.

Cette fièvre de l'été-automne 1936 affecta de façon très variable les officiers membres ou proches des EMG – des officiers aussi attentifs aux questions politiques que Charles de Gaulle et Jean de Lattre ne semblent guère s'être souciés d'un hypothétique complot communiste³. Elle n'en laissa pas moins des traces durables. Certes, on peut affirmer à la suite d'Olivier Forcade que, en ce qui concerne la SR-SCR, « l'affaire du réseau Corvignolles [...] est rangée au banc des fièvres nationales dont la France a le secret », la documentation de ce service sur le mouvement communiste décroissant aussi subitement au début de 1937 qu'elle avait cru au cours de l'année précédente⁴. Dans l'ensemble, et à l'exception de l'épisode très particulier d'octobre-novembre 1936, on peut estimer que ni le ministre de la Défense Nationale, ni l'EMA ne cédèrent à l'intoxication⁵.

Cette période vit cependant l'émergence d'une division – sourde et latente, mais tout à fait réelle – des officiers des EMG, en deux groupes que l'on pourrait qualifier de « réaliste » et « catastrophiste ». Plusieurs d'entre eux, et non des moindres, à l'instar du colonel Mermet de l'état-major de la région militaire de Paris, crurent jusqu'en 1940 à la réalité d'un complot communiste visant à infiltrer l'Armée et prendre le pouvoir par la subversion et la violence⁶. Dès lors, cette tendance conduisait à une évaluation différenciée de la menace que le communisme, inspiré depuis Moscou, faisait courir à la Nation – et à sa dangerosité en regard de la menace allemande⁷. Le maréchal Pétain, publiquement, et le général Georges, auprès de ses subordonnés et en privé, défendaient une réévaluation du danger intérieur communiste,

¹ LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, p. 354 et 385.

² BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anticommunisme...*, *op. cit.*, p. 228-229 ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 615.

³ VIDAL Georges, *La Grande Illusion...*, *op. cit.*, p. 305.

⁴ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 615 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 120.

⁵ CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 184.

⁶ *Ibid.*, p. 184.

⁷ *Ibid.*, p. 102-103 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 128.

désormais supérieur à leurs yeux au danger extérieur allemand, et se firent les apôtres d'une dénonciation du pacte franco-soviétique¹. On constate ici l'influence de l'évolution de la politique intérieure, chez certains membres du haut commandement, sur leurs conceptions en matière de stratégie générale et de diplomatie.

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 376-377; CARAN, 351 AP/3, memento du 22 octobre 1936.

II. Les officiers des EMG et le ministre : évolution et adaptation des structures et du personnel

Introduction

L'accession au pouvoir du Front Populaire entraîna naturellement l'installation d'un nouveau gouvernement, dont les membres étaient issus des formations concourant à ce mouvement politique. En conséquence, les ministères militaires reçurent de nouveaux titulaires. Dans le contexte défini plus haut, ceci était de nature à modifier profondément l'organisation des EMG et leur rapport avec leur ministre de tutelle. En fonction de leurs personnalités et de leurs projets, ces ministres influèrent dans une mesure variable sur la composition des EMG. Il faut noter que, contrairement à la majorité de leurs collègues, les nouveaux ministres de la Défense Nationale et de la Guerre – Édouard Daladier – et de l'Air – Pierre Cot – possédaient déjà une expérience ministérielle conséquente, notamment à la tête du département qu'ils dirigèrent à partir de 1936. Le premier avait été ministre de la Guerre durant un mois en 1925, puis pour une période de treize mois en 1932-1934¹. Le second avait dirigé le ministère de l'Air pendant une année en 1933-1934. Aussi chacun d'eux connaissait-il bien l'EMG sur lequel il reçut autorité, sa composition, son organisation et son fonctionnement. Nous étudierons ici les conséquences internes aux EMG de la nomination de nouveaux ministres militaires à l'été 1936, en commençant par l'EMA, en poursuivant par l'EMGM, en terminant par l'EMGAA – renommé État-major de l'Armée de l'Air à l'été 1936.

A. L'EMA : le changement dans la continuité

Édouard Daladier avait travaillé avec le général Gamelin en 1932-1934. Durant cette période, le chef d'EMG avait eu l'occasion de prouver sa loyauté envers son ministre à plusieurs reprises. Il n'avait pas emboîté le pas au général Weygand, vice-président du CSG et commandant en chef désigné en cas de guerre, qui s'opposait avec fermeté aux projets

¹ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 3^e volume, 1963, p. 1148-1150, et 4^e volume, 1966, p. 1206-1216.

ministériels¹. Ernest May définit leur relation comme marquée par une « dépendance mutuelle »². Il est difficile de parler de confiance mutuelle et d'harmonie entre les deux hommes³. Il semble que le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre était irrité par ce qu'il estimait être les « dérobades » de son principal subordonné. Cependant, il le jugeait compétent sur le plan professionnel, et n'hésitait pas à faire sur ce point son éloge devant les parlementaires. Par ailleurs, dans le contexte très perturbé de l'été 1936, le général Gamelin avait pour lui – et c'était alors probablement l'essentiel – sa réputation de fidélité aux institutions et au gouvernement. De nombreuses années plus tard, Pierre Cot et Guy La Chambre – chacun représentant deux tendances opposées du radicalisme de la seconde moitié des années trente – s'accordaient sur ce point⁴. Le président du Conseil lui-même, Léon Blum, semble l'avoir jugé dès juin 1936 « tout à fait bien »⁵. Signe tangible de cette confiance relativement élevée, le général Gamelin fut, dès l'été 1936, convié à plusieurs reprises à des réunions informelles préparatoires aux décisions de politique étrangère, auxquelles prenaient part Léon Blum, Yvon Delbos – ministre des Affaires étrangères – et Alexis Léger, et dont étaient absents les autres chefs d'EMG⁶.

Édouard Daladier et le général Gamelin se retrouvaient autour du souci de réarmer et de moderniser l'Armée, et le ministre approuvait et défendait sur le plan politique les solutions techniques élaborées à l'EMA et promues par le chef d'EMG de l'Armée. Ce dernier, pour sa part, appréciait chez le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre un patriotisme foncier, « des vues justes et pondérées » en matière de relations internationales et le souci constant de tenir la politique hors de l'Armée. La collaboration entre les deux hommes n'en était pas pour autant aisée. Si le général Decamp, chef du cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, affirme que le chef d'EMG de l'Armée – de même que le chef de l'EMA – avait facilement accès au ministre, le général Gamelin se

¹ WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 310 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 105-107.

² MAY Ernest R., *Strange Victory...*, *op. cit.*, p. 131.

³ Pour les lignes qui suivent : MAY Ernest R., *Strange Victory...*, *op. cit.*, p. 131-132 ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome II, *op. cit.*, p. 376 et 382 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 88-90 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 91-92, 221-222 et 255

⁴ COT Pierre, *Le procès...*, tome II, *op. cit.*, p. 158 ; SHD-AA, 8 Z 6, témoignage de M. La Chambre, bande 1, page 1, piste 1.

⁵ REYNAUD Paul, *Carnets de captivité, 1941-1945*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1997, p. 131.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 224 ; SHD-AT, 1N 43, « Note pour Monsieur le Général, Chef de l'État-Major de l'Armée », 17 juillet 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 18 et 20 juillet et du 7 novembre 1936 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Lettre du général Gamelin à M. Noël, ambassadeur à Varsovie », 29 juillet 1936 ; VANWELKENHUYSEN Jean, *Le gâchis des années 30, 1933-1937*, tome II, Bruxelles, Racine, 2009, p. 416.

montre plus réservé dans ses mémoires¹. Il regrettait de devoir trop souvent « faire antichambre », le ministre étant parfois absorbé par les obligations afférentes aux fonctions de chef du parti radical, puis de président du Conseil à partir d'avril 1938. Il relève ainsi que leurs entretiens, fréquemment interrompus par l'irruption d'un parlementaire, s'espacèrent progressivement, jusqu'à être séparés d'un intervalle de plusieurs semaines – tout ceci nuisant à l'établissement d'une « collaboration étroite [et] suivie ». En privé, le général Gamelin se plaignait, en outre, du manque de constance et de détermination du ministre de la Défense nationale et de la Guerre – « une girouette, un homme d'une légèreté incommensurable »².

Soucieux de protéger l'Armée des contrecoups de la vie politique, Édouard Daladier devait cependant compter avec la fougue « républicaine » de son chef de cabinet militaire, le général Bourret. Des tensions ne tardèrent pas à apparaître entre ce dernier, d'une part, l'EMA et le général Gamelin, d'autre part. Jugeant que le « haut commandement était en grande majorité d'extrême droite » et regrettant la « tolérance » des gouvernants et la mansuétude du général Gamelin envers cette tendance supposée, il favorisa les mutations pour motif politique³. *L'Humanité* ayant dénoncé à l'été 1936 la présence d'officiers « fascistes » dans les rangs des instructeurs de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, le ministre fit promptement procéder à leur mutation, encouragé en cela par le général Bourret⁴. Lors des grandes manœuvres de 1936, le général Dufieux, inspecteur général de l'Infanterie, apostropha le chef de cabinet militaire à ce sujet, et une « vive altercation » s'ensuivit. Le général Gamelin ne s'impliqua cependant pas dans cet incident, jugeant les mutations des officiers supérieurs hors de sa compétence – contrairement à celles des officiers généraux.

Le général Gamelin sortit de sa réserve lorsque le général Bourret entreprit de purger l'EMA de ses « officiers fascistes ». Persuadé que l'EMA était très largement infiltré par le CSAR et l'*Action Française*, il entreprit de traiter les questions relatives à la Guerre d'Espagne en correspondant directement avec l'attaché militaire à Madrid, le lieutenant-colonel Morel⁵. Ceci ne fut pas sans provoquer, au début de janvier 1937, l'irritation du général Gamelin. Par ailleurs et au même moment, il fit renvoyer de la Section du chiffre un officier qu'il accusait d'avoir transmis à l'*Action Française* un télégramme secret portant sur

¹ SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Decamp, 26 mai 1941.

² VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, *op. cit.*, p. 43.

³ BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 135-140.

⁴ *Ibid.*, p. 131 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 254.

⁵ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*, p. 169 ; BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 136-138 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 7 janvier 1937.

les fournitures de matériel de guerre à la République espagnole¹. De telles accusations n'étaient d'ailleurs pas isolées, puisqu'André François-Poncet en formula de semblables quelques mois plus tard à l'encontre du chef d'escadron de Mierry².

La transmission d'un document tendancieux aux régions militaires par le général Gérodias, sous-chef de l'EMA, mit le comble à l'exaspération du général Bourret. Non seulement il plaida sans doute l'éviction du général Gérodias – sans solliciter l'avis ou informer les généraux Gamelin et Colson –, mais il tint également des propos incendiaires contre l'EMA, devant plusieurs de ses membres³. Les généraux Gamelin et Schweisguth rapportent dans leurs mémentos et mémoires qu'il vitupéra alors contre la « trahison » de l'EMA, qu'il désignait comme une « bande de jésuites », et ajouta qu'il « étranglerait tout l'EMA » et « aurait Georges et Colson ». Le général Gamelin s'acharna alors avec opiniâtreté à obtenir du ministre le remplacement du général Bourret à la tête du cabinet militaire, tout en se montrant conciliant⁴. Édouard Daladier, que le général Bourret avait déjà assisté en 1933 lors de son précédent passage rue Saint-Dominique, refusa nettement dans un premier temps de se séparer de son collaborateur⁵. Mais devant l'insistance du général Gamelin – qui rédigea en cette occasion une lettre de démission – le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre s'inclina et le général Decamp, adjoint du général Bourret, lui succéda à l'été 1937⁶. L'entente entre le chef du cabinet militaire du ministre et le chef d'EMG semble avoir été alors rétablie⁷.

Au demeurant, quelles qu'aient été les velléités du général Bourret, l'EMA ne subit que très légèrement le contrecoup de son action. En dehors du renvoi d'un officier de la Section du chiffre et du général Gérodias – inévitable pour ce dernier en raison de la faute commise – l'EMA ne connut entre l'été 1936 et l'été 1937 aucune mutation politiquement motivée. Les généraux Colson et Duron, cibles de l'animosité du général Bourret, demeurèrent en fonction au-delà de 1937⁸. Malgré les craintes de certains diplomates et de l'attaché militaire britannique, l'accession au pouvoir du Front Populaire ne porta pas atteinte

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 16 janvier 1937.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 27 avril 1937.

³ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 18, 21 et 22 janvier 1937 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 260 et 262.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, « Entretien avec le ministre le 3 février ».

⁵ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 259-264.

⁶ SHD-AT, 13 Yd 742, dossier administratif du général Victor Bourret ; SHD-AT, 14 Yd 135, dossier du général Jules Philippe Octave Decamp.

⁷ SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Decamp, 26 mai 1941.

⁸ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 21 et 22 janvier 1937 ; SHD-AT, 13 Yd 836, dossier administratif du général Louis Antoine Colson ; SHD-AT, 13 Yd 747, dossier administratif du général Amédée Duron.

à la stabilité de l'EMA¹. Bien qu'elle pût passer pour politique, l'affectation pour ordre du général Schweisguth à la région militaire de Paris correspondait en réalité à une logique interne à l'EMA – permettre la création d'un quatrième poste de sous-chef sans modifier les textes en vigueur². Lors du renvoi du général Gérodias, le général Schweisguth fut rappelé à l'EMA pour pallier la vacance du poste, avant d'être nommé à la tête de la 8^e région militaire à l'été 1937³.

Son successeur, le général Dentz, fut choisi personnellement par le général Gamelin⁴. Cet officier breveté d'état-major, saint-cyrien brillamment noté tout au long de sa carrière, avait alterné commandements au feu et service d'état-major pendant la Grande Guerre⁵. Il avait ensuite dirigé pendant deux années le 4^e bureau de la mission militaire en Tchécoslovaquie (1919-1921), avant de diriger le poste SR de Constantinople (1921-1923). De 1923 à 1926, il servit successivement les généraux Weygand et Sarrail à la tête du service de renseignement du Haut-commissaire de la République au Levant. Homme du renseignement, ayant une très longue expérience des états-majors, jouissant de la confiance des généraux Gamelin – qui l'avait connu en 1917 puis en 1925-1926 – et Colson, il reçut autorité sur le 2^e bureau et la SR-SCR, et s'imposa rapidement comme le successeur du général Schweisguth en matière de questions internationales⁶.

En revanche, on peut penser que l'influence du général Bourret sur Édouard Daladier fut forte et durable en ce qui concernait la perception du général Georges. Il semble que les deux généraux se vouaient une détestation mutuelle. Cette rancune remontait au début des années trente, lorsque le général Georges, chef de cabinet du ministre de la Guerre, avait refusé de valider la nomination du colonel Bourret comme chef-adjoint du cabinet⁷. En 1936-1937, le chef du cabinet militaire déclarait ouvertement souhaiter le départ du général Georges. Ce dernier, pour sa part, critiquait l'influence du général Bourret dans les

¹ PRO, FO, 371/19857, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt à sir George Clerk, 11 juin 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 11 au 22 juin 1936.

² SHD-AT, « Nouvel aménagement des attributions des Sous-Chefs de l'État-Major de l'Armée », cabinet de l'EMA, 13 mai 1936.

³ SHD-AT, 13 Yd 752, dossier administratif du général Victor Henri Schweisguth ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 6 et 8 mars 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 19 juin et 16 juillet 1937 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 280.

⁵ SHD-AT, 13 Yd 472, dossier administratif du général Henri Fernand Dentz ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 280.

⁶ SHD-AT, 7NN 13, « Note pour les Bureaux et Sections de l'EMA », cabinet de l'EMA, 30 mai 1939.

⁷ PAILLAT Claude, *Dossiers...*, 4^e volume, *op. cit.*, p. 187-188 ; SHD-AT, 1NN 6, lettre du général Lavigne au général Gamelin, 23 décembre 1936 ; DE LANNOY François et SCHIAVON Max (colonel), *Les généraux français de 1940...*, *op. cit.*, p. 43.

promotions d'officiers généraux¹. Édouard Daladier entra totalement, et demeura par la suite, dans les vues de son principal collaborateur². Il semble qu'il faille écarter l'amitié existant entre le général Georges et le colonel Fabry – adversaire politique d'Édouard Daladier depuis 1934 – comme cause essentielle de l'animosité du ministre envers l'adjoint du général Gamelin. Le chef d'EMG de l'Armée était lui-même proche du colonel Fabry, sans que cela ne lui fût reproché par le ministre³. Édouard Daladier semble avoir éprouvé de la méfiance pour le général Georges, perçu comme un intrigant « qui, la rage au cœur, multipliait les révérences »⁴. Paradoxalement, le général Georges dépeignait le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre sous les traits d'un homme de cour⁵.

D'une façon générale, Édouard Daladier éprouvait une grande méfiance envers les généraux membres du CSG. Sans doute la déconvenue qu'il avait subie en décembre 1933 – vote à une large majorité du CSG contre un projet de réorganisation de l'Armée déposé par le ministre – l'avait-elle échaudé⁶. Il en gardait d'ailleurs l'amer souvenir au début de 1937, lorsqu'il se répandit en reproches au sujet de l'avidité d'honneurs des généraux Dufieux et Prételat et de l'ingratitude du général Billotte – pourtant fils d'instituteur et proche des milieux dits « républicains »⁷. Cette hostilité aux généraux membres du CSG fut à l'origine d'un projet caressé à plusieurs reprises – en novembre 1936, février 1937 et juin 1938 – par Édouard Daladier : la réduction de l'âge maximal des membres du CSG de 65 à 62 ans⁸. Une telle mesure aurait permis d'évincer immédiatement le général Dufieux – né en 1873 – et d'écarter le général Georges de la succession du général Gamelin, au bénéfice d'un chef plus jeune, tel que le général Noguès – lequel fut désigné un temps par la rumeur comme le successeur possible du général Gamelin⁹.

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 25 novembre 1936.

² SCHIAVON Max (colonel), *Le général ...*, *op. cit.*, p. 239.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 222 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 25-26 ; SHD-AT, INN 6, lettre du sénateur Jean Fabry au général Gamelin, 5 novembre 1936.

⁴ DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 49-50 ; BOIS Élie Joseph, *Le malheur...*, *op. cit.*, p. 74 ; SHD-AT, 1K 224/7, « Les causes de nos revers en 1940 » (titre rayé), sans date mais probablement rédigée dans la première moitié des années 1950, p. 9.

⁵ SCHIAVON Max (colonel), *Le général ...*, *op. cit.*, p. 211.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 105-109 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 310.

⁷ SHD-AT, 1K 224/26, « Entretien avec le ministre le 3 février », général Gamelin ; DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 49-50 ; ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 245-248.

⁸ SHD-AT, 1K 224/26, « Entretien avec le ministre le 3 février », général Gamelin ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 263-264 ; DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 49-50.

⁹ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 14 mai et 3 juin 1937.

La relation existant entre le général Gamelin et le ministre Daladier était donc une collaboration par défaut. Le ministre ne recevait que très peu les généraux membres du CSG et n'était en contact suivi qu'avec les généraux Gamelin et Colson¹. Par ailleurs, il ne recevait pas directement communication des rapports et notes établis par le 2^e bureau de l'EMA, mais seulement des dépêches et télégrammes des attachés militaires². Lorsqu'il désirait une information concernant les armées étrangères, il sollicitait le cabinet militaire – lequel se retournait vers le 2^e bureau de l'EMA –, ou directement les généraux Gamelin et Colson. Cependant, le chef de l'EMA était le second du chef d'EMG, non le collaborateur du ministre, et ne pouvait prendre une position différente de celle de son supérieur³. Suivie par nécessité, étroite parce qu'institutionnellement incontournable, la relation entre le général Gamelin et Édouard Daladier n'était pas forcément – ceci variant dans le temps – confiante, et encore moins harmonieuse.

B. L'EMGM : le sacre de l'amiral Darlan, « prince de sang de la République »⁴

Contrairement à l'EMA, dont les structures et le personnel traversèrent l'été 1936 sans changement profond, l'EMGM connut une évolution essentielle à l'accession du Front Populaire au pouvoir. Alors que se posait la question de la succession du vice-amiral Durand-Viel, qui atteindrait l'âge de soixante-cinq ans au printemps 1937, le vice-amiral Darlan sut s'imposer, en dépit d'une concurrence assez rude. Le vice-amiral Mouget, plus ancien, disposait en principe de nombreux avantages sur son cadet : ayant servi plus longtemps à la mer, il n'avait pas la réputation d'avoir gagné ses galons dans les cabinets ministériels ; toujours promu jeune, il avait été partout très bien noté ; il avait précédé son concurrent d'une année au CSM ; commandant la 1^{ère} escadre – qu'avait commandée l'amiral Durand-Viel en 1929-1931 –, il avait protocolairement le pas sur l'amiral Darlan, commandant la 2^e ; il recueillait les suffrages de nombreux hommes politiques radicaux et du centre droit et de l'amiral Violette, ancien chef d'EMG ; il était en outre servi par une grande culture, qui ne fut jamais l'apanage de son concurrent⁵. Pourtant, ce dernier fut choisi le 1^{er} octobre 1936 par le gouvernement pour succéder à l'amiral Durand-Viel. L'hypothèse d'un choix politique semble dès lors plausible.

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 88-89 ; SCHIAVON Max (colonel), *Le général ...*, *op. cit.*, p. 232 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Decamp, 26 mai 1941.

² SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Decamp, 26 mai 1941.

³ SHD-AT, 7N 2290, décret du 18 janvier 1935 relatif à l'organisation du CSG et de l'EMA, p. 6.

⁴ L'expression est de l'amiral Mouget : SHD-M, 120GG 2/3, lettre de l'amiral Mouget à l'amiral Durand-Viel, 22 décembre 1934.

⁵ MELTON George E., *Darlan*, *op. cit.*, p. 47 ; COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, *op. cit.*, p. 114-120 ; SHD-M, 120GG 2/1, « État des services du vice-amiral Durand-Viel ».

Très proche du nouveau ministre de la Marine, l'amiral Darlan avait été nommé directeur de son cabinet dès le 1^{er} juillet 1936¹. Les témoignages ultérieurs de l'amiral Auphan suggèrent que la désignation de l'amiral Darlan fut le résultat des efforts d'un certains nombres d'officiers du ministère en vue « d'assurer, en dépit [des] soubresauts [politiques], la continuité de la politique navale et la sauvegarde de l'institution »². Selon le même mémorialiste, le choix du capitaine de vaisseau Tavera, franc-maçon affiché, pour le poste de chef du cabinet militaire, permettait au nouveau directeur du cabinet militaire de « se couvrir à gauche ». Quel que soit le degré de véracité de ces récits, il est incontestable que l'amiral Darlan fut avant tout servi par sa proximité avec le nouveau ministre, qu'il tutoyait. Selon George Melton, le ministre de la Marine et son directeur de cabinet militaire étaient cousins par alliance³. Ayant la réputation d'être proche de la gauche parlementaire, sa proximité avec le ministre fut sans doute renforcée par le conflit existant entre ce dernier et l'amiral Durand-Viel au sujet de l'escorte par la Marine de convois destinés aux républicains espagnols⁴. Par ailleurs, il sut s'appuyer utilement sur son adjoint, le commandant Tavera, pour acquérir les soutiens nécessaires à son accession au sommet de la Marine⁵. Cet officier suggéra la candidature de son patron au directeur du cabinet civil d'Édouard Daladier, Marcel Clapier. L'amiral Darlan lui-même se rapprocha alors de ce dernier, de Jules Moch, secrétaire général du gouvernement, et du général Bourret⁶. Par ailleurs, Alphonse Gasnier-Duparc lui gagna le soutien de Léon Blum. Selon Paul Reynaud, le soutien de celui-ci aurait été décisif⁷. Au-delà du cercle restreint des hauts dirigeants de l'été 1936, l'amiral Darlan jouissait d'« une situation parlementaire exceptionnelle » et disposait sur de nombreux parlementaires d'« une certaine influence »⁸.

¹ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 114 ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 14.

² AUPHAN Gabriel (amiral), *L'Honneur..., op. cit.*, p. 156-157 ; SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 12, et 7GG 10/2, page 9.

³ MELTON George E., *Darlan, op. cit.*, p. 43.

⁴ SHD-M, 120GG 2/ 1, lettre du sénateur Alphonse Gasnier-Duparc à l'amiral Durand-Viel, 19 août 1938, et note annexe de l'amiral Durand-Viel ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 18 ; DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal..., op. cit.*, p. 190-191.

⁵ SHD-M, CC7 4^e Moderne 872/6 et 3080/14, dossier administratif de l'amiral Charles-Joseph Tavera ; COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 114-117 ; SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 12.

⁶ DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal..., op. cit.*, p. 190-191 ; MICHEL Henri, *François Darlan..., op. cit.*, p. 38-39

⁷ REYNAUD Paul, *Carnets de captivité, 1941-1945*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1997, p. 131

⁸ SHD-M, 7GG 10/4, témoignage du député Pierre-André Tournaire, dit Jean-Michel Renaitour, page 13 ; SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1, face 2.

Cependant, sa désignation comme chef d'EMG de la Marine au départ en retraite de l'amiral Durand-Viel ne satisfaisait pas l'impatient directeur du cabinet militaire. Le ministre de la Marine signa donc le 4 novembre un arrêté prévoyant que le départ du chef d'EMG en exercice fût avancé au 1^{er} janvier 1937¹. Il semble que, plus que jamais, Darlan justifiait la réputation d'être « expert pour obtenir la mise en œuvre de ses idées par des ministres dociles »². Il semble cependant que le président de la République, qui s'était peut-être déjà opposé à la nomination de l'amiral Darlan au poste suprême, obtint du gouvernement une formule de compromis : l'amiral Darlan prendrait les fonctions de chef d'EMG le 1^{er} janvier 1937, tandis qu'il ne deviendrait vice-président du CSM qu'au départ de l'amiral Durand-Viel, prévu pour le 11 mars³. L'amiral Darlan prit soin de laisser le cabinet militaire entre des mains amies : d'une part, le contre-amiral Tavera en devenait le directeur ; d'autre part, le capitaine de frégate Dupré, qui avait été son chef d'état-major lorsqu'il commandait la 1^{ère} division légère, en devenait le chef ; pour finir, le contrôleur de La Monneraye, un fidèle de l'amiral, compléta l'équipe dirigeante du cabinet en tant que sous-chef⁴. Ceci permettait, selon la formule employée par Hervé Coutau-Bégarie et Claude Huan, de « neutraliser le cabinet », afin d'empêcher qu'il devint un concurrent de l'EMG dans la prise de décision ou dans l'élaboration de la doctrine ou de la stratégie⁵.

L'accession de l'amiral Darlan à la tête de la Marine impacta très rapidement l'organisation de l'EMGM, et, plus progressivement, sa composition. La réorganisation de l'EMGM devint officielle dès que l'amiral Darlan fut installé comme chef unique⁶. Cette réorganisation portait en elle le souci de clarifier l'organigramme. La Section organisation générale, faisant doublon avec le 1^{er} bureau officiellement chargé de l'organisation, fut supprimée⁷. La Section d'étude des armements navals devenait la Section d'études générales⁸. Le personnel de la Section organisation générale était réparti entre le 1^{er} bureau et la SE. Les missions de la SE, maintenue sous l'autorité directe du chef d'EMG, étaient très largement définies : elle était en charge de l' « exam[en] [d]es questions d'ordre général intéressant

¹ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 116-119.

² PRO, FO, 371/20696, « Report on Leading Personalities in France for 1936 », p. 9.

³ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 116-119 ; SHD-M, 120GG 2/ 1, lettre du ministre de la Marine à l'amiral Durand-Viel, 10 novembre 1936, lettre du sénateur Alphonse Gasnier-Duparc à l'amiral Durand-Viel, 19 août 1938, et note annexe de l'amiral Durand-Viel.

⁴ *Annuaire de la Marine*, Paris, Imprimerie Nationale, 1937, p. 23 ; SHD-M, CC7 4^e Moderne 1468/1, dossier administratif du contre-amiral Paul Jean Marzin, feuillet de notation de l'année 1932 ; MELTON George E., *Darlan, op. cit.*, p. 68.

⁵ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 122-123.

⁶ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 124.

⁷ SHD-M, 1BB 2/170, « Ordre particulier – Constitution de la Section d'Études Générales de l'État-Major Général – Suppression de la Section Organisation Générale », 1^{er} bureau de l'EMGM, 22 mars 1937.

⁸ Nous désignerons donc à partir de ce paragraphe cette Section d'études générales sous le sigle SE.

l'État-Major Général et qui n'appart[enaient] pas au domaine propre d'un bureau » ; « elle donn[ait] au Chef d'État-Major Général les éléments de ses décisions et en prépar[ait] la notification aux organismes chargés de les mettre en œuvre »¹. Les domaines qu'elle avait à traiter étaient la « politique navale » et les questions budgétaires – ce qui en faisait clairement l'héritière de la Section d'étude des armements navals –, mais aussi l' « étude des opérations de guerre » et l' « organisation générale de la Marine ». Le souci explicitement exprimé qu'elle n'empiétât pas sur les compétences des bureaux n'était donc qu'un vœu pieux, nombre de ses attributions ressortant normalement du 1^{er} bureau – organisation –, du 2^e bureau – liaison avec le ministère des Affaires étrangères –, et du 3^e bureau – opérations. Plus qu'auparavant peut-être, la SE s'imposait donc clairement comme le *brain trust* du chef d'EMG de la Marine. La sphère de compétence des sous-chefs de l'EMGM était par ailleurs clairement précisée : le 1^{er} sous-chef, dirigeant les 1^{er} et 4^e bureaux, avait en charge les questions liées au matériel et au personnel ; le 2^e sous-chef, ayant dans ses attributions la préparation des opérations du temps de guerre, recevait autorité sur les 2^e et 3^e bureaux.

Indéniablement, l'amiral Darlan se préoccupa de placer au sein de l'EMGM, à divers postes clés, des hommes bénéficiant de sa confiance, et l'on peut estimer que le recrutement des officiers composant l'EMGM constituait un aspect du « système Darlan », selon l'expression employée par Claude Huan et Hervé Coutau-Bégarie². La compétence des hommes choisis par l'amiral n'était pas plus discutable que leur fidélité³. Cependant, il faut relever que cette évolution n'en fut pas moins marquée par une certaine continuité. D'une part, si l'amiral Darlan avait évidemment une influence sur les nominations à partir de l'été 1936, l'amiral Durand-Viel demeurait seul à la tête de l'EMGM jusqu'au 31 décembre 1936. Ainsi, le contre-amiral Decoux, désigné dès le mois d'avril 1936 pour prendre le commandement de la 3^e division légère en octobre, fut remplacé par le capitaine de vaisseau, puis contre-amiral Bourragué, chef d'état-major de l'amiral Mouget. Cette nomination fut proposée par le chef d'EMG, qui l'avait extrêmement bien noté de 1931 à 1933 comme chef du 3^e bureau⁴. Le directeur de cabinet militaire du ministre approuva, au nom de ce dernier, cette nomination. En même temps, l'amiral Bourragué conservait l'officier qui avait été

¹ SHD-M, 1BB 2/170, « Ordre particulier – Constitution de la Section d'Études Générales de l'État-Major Général – Suppression de la Section Organisation Générale », 1^{er} bureau de l'EMGM, 22 mars 1937 ; MELTON George E., *Darlan, op. cit.*, p. 67.

² COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 155.

³ *Ibid.*, p. 168.

⁴ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1465/3 et 3474/17, dossier administratif de l'amiral Jean Decoux et CC7 4^e Moderne 1196/4, dossier administratif du vice-amiral Célestin Jean Léon Bourragué, « Remplacement du contre-amiral Decoux », amiral Durand-Viel, 15 juillet 1936, et feuillets de notation des années 1931-1933.

adjoint à l'amiral Decoux, le capitaine de corvette de Bourgoing¹. Suite au départ de l'amiral Bourragué de la SE, le choix de l'Amiral Darlan se porta sur le contre-amiral Le Luc, qu'il avait apprécié de façon très élogieuse en 1932². Il demeura en fonction jusqu'en août 1939.

La désignation au printemps 1936 du vice-amiral Abrial pour commander à l'automne la 1^{ère} escadre – rebaptisée « escadre de la Méditerranée » –, impliquait de pourvoir à son remplacement au poste de 2^e sous-chef³. Le choix se porta sur le contre-amiral Godfroy⁴. Ce dernier, chef du service de l'Aéronautique maritime depuis le mois de janvier 1935, jouissait déjà d'une situation protocolaire qui le plaçait dans la position analogue à celle de 3^e sous-chef de l'EMGM⁵. Antérieurement noté de façon très élogieuse par l'amiral Darlan, il avait également été noté comme « remarquablement bien doué » par le contre-amiral Abrial⁶. Par ailleurs, cette mutation interne permit à l'amiral Darlan de placer à la tête du service de l'Aéronautique maritime un de ses proches, le contre-amiral Michelier, en remplacement de l'amiral Godfroy⁷.

Au départ de l'amiral Godfroy, à l'automne 1937, l'amiral Bourragué fut désigné par l'amiral Darlan, alors seul à la tête de l'EMGM, comme son successeur⁸. Dès lors, il fut continûment apprécié par son supérieur comme un officier « hors de pair », doué des plus grandes qualités et destiné aux fonctions les plus élevées. Tel n'était pas le cas du vice-amiral Ollive, camarade de l'École Navale du chef d'EMG, choisi comme 1^{er} sous-chef à la mort du vice-amiral Cambon en février 1937⁹. Très bien noté auparavant, notamment par les amiraux Docteur – proche de l'amiral Darlan – et Mouget, il reçut une appréciation favorable à la fin de l'année 1937, mais déçut rapidement le chef d'EMG de la Marine, qui fustigea en lui un officier « tatillon » et « pessimiste ». Ne donnant plus satisfaction, il fut remplacé par le contre-amiral Tavera, très proche du chef d'EMG de la Marine, au mois de septembre 1938¹⁰.

À la tête du 3^e bureau, le chef d'EMG de la Marine plaça au mois de septembre 1937 un officier qui jouissait de toute sa confiance : le capitaine de frégate, puis capitaine de

¹ *Annuaire de la Marine*, Paris, Imprimerie Nationale, éditions de 1936 et 1937, p. 28.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 1555/3 et 3018/20, dossier administratif du vice-amiral Maurice Athanase Le Luc.

³ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1408/9, dossier administratif de l'amiral Jean Marie Charles Abrial, notes datées des 21 avril et 13 août 1936 de la Direction du personnel militaire de la flotte.

⁴ SHD-M, CC7 4^e Moderne 3246/32 et 3552/3, dossier administratif du vice-amiral René Émile Godfroy.

⁵ *Annuaire de la Marine*, Paris, Imprimerie Nationale, éditions de 1935, 1936 et 1937, p. 26.

⁶ SHD-M, CC7 4^e Moderne 3246/32 et 3552/3, dossier administratif du vice-amiral René Émile Godfroy.

⁷ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 142.

⁸ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1196/4, dossier administratif du vice-amiral Célestin Jean Léon Bourragué.

⁹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1076/5 et 3602/26, dossier administratif de l'amiral Emmanuel Lucien Henri Ollive. ; *Annuaire de la Marine*, Paris, Imprimerie Nationale, 1937, p. 26 ; MELTON George E., *Darlan, op. cit.*, p. 68.

¹⁰ SHD-M, CC7 4^e Moderne 872/6 et 3080/14, dossier administratif de l'amiral Charles-Joseph Tavera.

vaisseau, Marzin¹. Le capitaine de frégate Vidil, chef de la section opérations du 3^e bureau, était apprécié de façon très élogieuse par l'amiral Durand-Viel, et pouvait donc apparaître comme le successeur naturel du capitaine de vaisseau Collinet². Sa notation de l'été 1937, tout à fait mitigée, allait conduire à son départ de l'EMGM. Le commandant Marzin avait pour lui d'avoir été noté « hors de pair, marin de grande classe » par l'amiral Darlan alors qu'il était son sous-chef d'état-major à la 1^{ère} division légère en 1932. Il l'avait suivi à la fin de l'année au cabinet militaire du ministre, et y avait été noté comme un « officier supérieur de premier ordre ». En 1934-1935, il dirigea le 3^e bureau et le service artillerie de la 2^e escadre, sous les ordres de l'amiral Darlan.

Le capitaine de frégate, puis capitaine de vaisseau Missoffe, présente un profil assez similaire. Commandant l'*Épervier* en 1935-1936, il fut remarquablement noté par l'amiral Darlan. Après un passage très réussi au CHEN en 1936-1937, il fut nommé à la SE à l'été 1937, et y demeura jusqu'au printemps 1939. On observe donc qu'à l'instar de son prédécesseur, l'amiral Darlan choisit nombre de ses proches collaborateurs parmi les officiers qu'il avait eu l'occasion d'évaluer très favorablement auparavant.

Cependant, on relève également un certain nombre de trajectoires administratives qui tendent à démontrer un réel souci de continuité. Le cas du capitaine de corvette Guiot – promu en septembre 1937 capitaine de frégate – est exemplaire de cette tendance³. En poste au 3^e bureau en 1928-1930, puis chef de la section documents secrets du 2^e bureau en 1931-1933, il revint à l'EMGM en octobre 1935, après avoir accompli un temps de commandement. Chargé des questions liées à la défense des communications et des colonies au 3^e bureau, il fut particulièrement bien noté par le commandant Marzin. Ceci lui valut d'être nommé à la tête de la section opérations, puis d'être promu sous-chef du 3^e bureau, et noté à ce poste comme un officier d' « élite » par l'amiral Darlan. La continuité fut surtout la marque du 2^e bureau sous l'ère Darlan. Chef du 2^e bureau depuis 1935, le capitaine de vaisseau Gaudin de Villaine, très proche de l'amiral Durand-Viel, demeura en poste jusqu'au mois de février 1939⁴.

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1468/1, dossier administratif du contre-amiral Paul Jean Marzin.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 1286/12 et 3447/10, dossier administratif du capitaine de vaisseau Louis Charles Vidil.

³ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1053/6, dossier administratif du capitaine de vaisseau Amédée Louis Marie Pierre Guiot.

⁴ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1323/13, dossier administratif de l'amiral Raymond Marie Auguste Gaudin de Villaine.

Son successeur, le capitaine de frégate, puis capitaine de vaisseau, Sanson avait été attaché naval en Italie en 1930-1933, et avait alors été évalué comme un « attaché naval hors de pair » par le chef du 2^e bureau, jugement partagé par l'amiral Durand-Viel. Apprécié en juin 1936 comme un « excellent commandant » par l'amiral Darlan, il avait pris la tête, dans les derniers jours de 1937, de la SER, où il fut une nouvelle fois très bien noté par le chef du 2^e bureau et par le chef d'EMG de la Marine. Le chef de la SRR depuis le mois de septembre 1936, le capitaine de corvette, puis capitaine de frégate Glotin, avait été repéré par le commandant Gaudin de Villaine en 1934, ce dernier étant alors à la tête de la 5^e division légère¹. Probablement choisi par le chef du 2^e bureau, et par ailleurs bien noté par l'amiral Darlan en 1925, il demeura en poste jusqu'au printemps 1939. L'officier chargé au sein de la SRR de la direction des postes SR de la Marine à partir de septembre 1937, le lieutenant de vaisseau Jouslin, avait par ailleurs lui-même commandé un poste SR en 1933-1935, à la plus grande satisfaction de ses supérieurs².

Cependant, à côté de ces officiers durablement spécialisés dans les questions de renseignement et incarnant la continuité du service, on trouve quelques officiers non spécialistes ayant intégré le 2^e bureau à partir de 1937. Ainsi, le capitaine de corvette Bourragué, noté de façon très élogieuse par l'amiral Darlan dans les années vingt, puis par le commandant Glotin en 1936, fut chargé de la Sûreté navale à la SRR à partir de l'automne 1937, avant de prendre la tête de la section en 1939³.

Finalement, l'impression que donne la gestion du personnel de l'EMGM à partir de 1937 est assez équilibrée. Souhaitant s'entourer de proches collaborateurs qu'il appréciait – les amiraux Tavera et Godfroy et les commandants Marzin et Missoffe –, l'amiral Darlan n'avait pas négligé de conserver à l'EMG des talents repérés par son prédécesseur – l'amiral Bourragué et les commandants Gaudin de Villaine, Guiot et Sanson –, tout en écartant les officiers dont les qualités professionnelles étaient jugées insuffisantes – l'amiral Ollive et le commandant Vidil. On ne peut donc pas parler d'une rupture avec la période antérieure, mais plutôt d'une adaptation visant à placer à l'EMGM des officiers disposant de la confiance de leur chef. Si les relations avec le ministre Gasnier-Duparc furent faciles, il semble qu'elles

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1371/5, dossier administratif du capitaine de vaisseau Henry Marie Édouard Antoine Glotin.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 2473/1, dossier administratif de l'amiral Louis Just Jouslin.

³ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1416/8 et 3199/12, dossier administratif du capitaine de vaisseau Georges Christian Gaston Bourragué.

aient été relativement tendues avec son successeur Marius Campinchi¹. Ce dernier supportait en effet assez mal l'autorité du chef d'EMG de la Marine, et sa tendance à prendre les décisions en informant seulement le ministre après-coup. Darlan n'eut donc de cesse de limiter les prérogatives du cabinet militaire et du ministre.

C. De l'EMGAA à l'EMAA : un tournant radical

De retour boulevard Victor, Pierre Cot allait adopter une attitude très tranchée envers les officiers de l'Armée de l'Air – et en particulier envers les officiers de l'EMGAA. Estimant sans doute que le corps des officiers de l'Armée de l'Air s'était politisé depuis 1934, dans le sens d'une « fascisation », il entendait s'opposer à cette évolution². Quelles qu'aient pu être ses dénégations par la suite, il mit en œuvre une gestion du personnel marquée par le souci de « démocratiser » l'Armée de l'Air³. Son hostilité se concentrait essentiellement sur les officiers issus de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, qui lui paraissaient à la fois d'un niveau intellectuel inférieur aux élèves des autres grandes écoles, peu formés sur le plan technique, et politiquement réactionnaires⁴. Par ailleurs, certains officiers soupçonnaient, à juste titre, Pierre Cot de favoriser l'installation d'unités et d'infrastructures aériennes dans la région de Chambéry en vue de favoriser ses intérêts électoraux⁵. Cette gestion de l'Armée de l'Air, accompagnée d'une réputation de philo-communisme et d'un pacifisme notoire, allait être perçue par de très nombreux officiers comme le signe d'une volonté de politisation de l'Armée de l'Air⁶.

Touché par de nombreuses attaques de journaux d'extrême-gauche, à commencer par *L'Humanité*, le corps des officiers de l'Armée de l'Air n'obtint pas le soutien du ministre, ce

¹ DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 190-191 ; COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, *op. cit.*, p. 123.

² SHD-AA, 8 Z 14, témoignage de M. Cot, bande 2, face 1, piste 3 ; COT Pierre, *Le procès...*, tome II, *op. cit.*, p. 44 ; JANSEN Sabine, *Pierre Cot, un antifasciste radical*, Paris, Fayard, « Nouvelles études contemporaines », 2002, p. 274.

³ SHD-AA, 8 Z 14, témoignage de M. Cot, bande 1, face 1, piste 1.

⁴ COT Pierre, *Le procès...*, tome II, *op. cit.*, p. 14 ; SHD-AA, 8 Z 14, témoignage de M. Cot, bande 2, face 1.

⁵ SHD-AA, 11 Z 12930, lettre de Pierre Cot à Guy La Chambre, 30 juillet 1938 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du commandant Garsonren, 1^{er} février 1941.

⁶ SHD-AA, 8 Z 140, témoignage du général Ernoul de la Chénélière, piste 1, bande 1, face 1 ; SHD-AA, 8 Z 39, témoignage du général Challe, bande 1, face 1 ; SHD-AA, 11 Z 12962, « Annexe à la déposition Orthlieb, contrôleur général de l'Aéronautique », sans date ; SHD-AA, 11 Z 11275, déposition du lieutenant-colonel Lanxade, 22 septembre 1942, p. 6-9 ; SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1, face 1 ; JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 278.

qui entraîna une crise du moral dans nombre d'unités¹. Par ailleurs, la coïncidence entre certaines attaques de presse et la mutation des officiers ciblés troubla un grand nombre d'officiers². La gestion du personnel d'encadrement, concentrée dans les mains du ministre depuis l'automne 1936, était perçue comme une réactivation du « régime des fiches » basé sur la délation et la dénonciation des officiers jugés « fascistes »³. Ce parallèle fut d'autant plus facilement établi que la rumeur selon laquelle Pierre Cot était membre de la franc-maçonnerie était assez répandue⁴. La promotion massive de sous-officiers – Thierry Vivier avance le chiffre de quatre cents pour l'année 1937 –, concourant à la « démocratisation » du corps des officiers, fut perçue par nombre de ces derniers comme un affaiblissement de l'encadrement visant à permettre l'attribution de l'épaulette à des sous-officiers communistes, ou du moins favorables à la gauche et au ministre⁵. Par ailleurs, sa politique industrielle et sociale était également très critiquée. L'association des délégués ouvriers de la CGT à la gestion des usines nationalisées en vue de favoriser l'émergence d'une nouvelle élite industrielle et sa partialité lors du règlement des mouvements sociaux de l'été 1936 lui valurent le reproche d'avoir, par démagogie, désorganisé la production aéronautique⁶. Partisan d'une intervention active dans la Guerre d'Espagne, il était en relation suivie avec l'attaché militaire de France en Espagne, le lieutenant-colonel Morel, ce qui avait attisé l'hostilité du général Gamelin⁷.

L'hostilité d'un grand nombre de cadre militaire envers Pierre Cot devint très rapidement manifeste. Elle se manifesta de multiples façons. Lors des grandes manœuvres de septembre 1936, les généraux Dufieux et Altmayer refusèrent de saluer le ministre de l'Air⁸. Un chef de bataillon, faisant défiler ses troupes devant Pierre Cot, ordonna à ses hommes de tourner la tête à droite, en présentant leurs nuques, et non leurs visages⁹. De façon plus discrète, certains officiers en poste au ministère de l'Air organisèrent des fuites dans la presse

¹ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 275 ; PERNOT François, « L'Armée de l'Air... », *op. cit.*, p. 118-121 ; SHD-AA, 8 Z 10, témoignage du général Bodet, bande 1, face 2, piste 2 ; SHD-AA, 8 Z 12, témoignage du colonel Michaud, face 1 ; , déposition du lieutenant-colonel Lanxade, 22 septembre 1942, p. 6.

² SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Houdemon, 23 novembre 1940 ; SHD-AA, 11 Z 12962, « Annexe à la déposition Orthlieb, contrôleur général de l'Aéronautique », sans date.

³ BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 186 ; SHD-AA, 11 Z 11275, déposition du lieutenant-colonel Lanxade, 22 septembre 1942, p. 8 ; SHD-AA, 11 Z 12930, décret portant réorganisation du CSA, de l'EMAA, du personnel militaire, 14 septembre 1936, p. 8 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Houdemon, 23 novembre 1940.

⁴ SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1 face 1.

⁵ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 384-387 ; JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 273-274 ; SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1, face 2 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 21 mars 1941, p. 5.

⁶ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 263-267 ; SHD-AA, 11 Z 11275, déposition du lieutenant-colonel Lanxade, 22 septembre 1942, p. 8.

⁷ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 280 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 7 janvier 1937.

⁸ CARAN, 351 AP/3, memento du 3 septembre 1936.

⁹ SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1, face 2.

d'opposition, tandis que certains généraux firent une démarche auprès d'un député d'opposition en dénonçant la politique de leur ministre¹.

D'avantage encore que la personnalité du ministre, l'action de son chef de cabinet militaire suscitait l'ire d'un grand nombre d'officiers². Le colonel, puis général, Jauneaud avait dirigé le cabinet militaire de Pierre Cot en 1933-1934, lors de son premier passage boulevard Victor. Saint-cyrien, il avait brillamment réussi à l'ESG, au CHEM et au Centre des hautes études aériennes (CHEA). Personnage atypique, il était un vigoureux défenseur de l'indépendance de l'Armée de l'Air et un défenseur de son rôle stratégique. Le premier passage de Pierre Cot ayant été marqué par un rapprochement avec l'Armée Rouge, le colonel Jauneaud acquit dans une partie de la haute hiérarchie de l'Armée de l'Air la réputation d'être communiste³. En réalité, proche des milieux politiques de gauche, il voyait le PCF comme un facteur essentiel du rapprochement franco-soviétique, qu'il appelait de ses vœux, et se définissait par ailleurs comme « nettement à gauche »⁴. Il partageait d'ailleurs avec le ministre de l'Air une aversion certaine pour Saint-Cyr, « école de droite », ainsi qu'une tendance à classer certains généraux dans la catégorie des « généraux réactionnaires »⁵. Dans de nombreux témoignages, notamment d'officiers de tendance conservatrice, la politisation de l'Armée de l'Air et le favoritisme dans les nominations qui en résultaient étaient attribués à l'action du général Jauneaud davantage qu'à celle, propre, du ministre de l'Air⁶.

Ce dernier disposait en effet de pouvoirs assez étendus, puisqu'un décret en date du 14 septembre 1936 avait prévu de confier au chef du cabinet militaire du ministre « l'administration des officiers généraux »⁷. Le général Keller, dans les années soixante-dix, dénonçait en lui un « malfaiteur » qui « [avait] mis la politique dans l'armée », tandis que le lieutenant-colonel Lanxade, dans sa déposition devant un juge de la cour de Riom, le qualifiait de « général politicard [sic] arriviste »⁸. Ce favoritisme était supposé s'appuyer sur

¹ SHD-AA, 11 Z 12961, dépositions de Pierre Dignac, 27 novembre 1940 et du général Jauneaud, 21 mars 1941.

² Pour ce paragraphe : SHD-AA, 1P 33995/4, dossier administratif du général Jean Henri Jauneaud ; ARTZET Hervé, *Biographie du général Jean-Henri Jauneaud*, mémoire de maîtrise dirigé par William Serman, soutenu en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, année universitaire 1996-1997.

³ ARTZET Hervé, *Biographie...*, *op. cit.*, p. 56.

⁴ SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 2 face 2.

⁵ ARTZET Hervé, *Biographie...*, *op. cit.*, p. 7-8 ; SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1 face 2 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 25 mars 1941, p. 2.

⁶ SHD-AA, 8 Z 6, témoignage de M. La Chambre, bande 1 face 1 ; SHD-AA, 8 Z 3, témoignage du général d'Harcourt, bande 1 face 1 ; SHD-AA, 8 Z 1, témoignage du général Davet, bande 1 face 2 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Houdemon, 23 novembre 1940.

⁷ SHD-AA, 11 Z 12930, décret portant réorganisation du CSA, de l'EMAA, du personnel militaire, 14 septembre 1936, p. 8.

⁸ SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1 face 1.

les réseaux francs-maçons¹. Ces assertions ne reposaient sur aucun fondement sérieux : le général Jauneaud n'était pas membre de la franc-maçonnerie, même si c'était le cas de certains de ses collaborateurs ; si le lieutenant-colonel Domino, du cabinet militaire, eut un avancement assez rapide – commandant en 1933 et colonel en 1939 –, il le dut sans doute davantage aux excellentes notes qu'il reçut durant toute cette période de ses supérieurs – dont le général Duseigneur, un des fondateurs de la Cagoule, peu suspect de sympathie pour les loges – qu'à son appartenance à la franc-maçonnerie². Cultivant les amitiés dans le monde politique, le général Jauneaud n'hésitait pas à en appeler à des personnalités extérieures à l'Armée de l'Air pour favoriser sa carrière ou faire lever une sanction³. Au printemps 1938, il obtint sa nomination à la tête de la 2^e région aérienne après avoir sollicité l'intervention de Pierre Cot auprès de son successeur, Guy La Chambre⁴. Risquant une sanction lourde à la fin de l'année 1938 et au début de l'année 1939, il sollicita l'appui du général Gamelin, de l'amiral Darlan, de Marcel Clapier et du président Daladier⁵. Il est possible, enfin, que son accession au grade de général de corps aérien ait bénéficié de l'appui du sénateur Maroselli, membre de la Commission de l'Air et proche de Pierre Cot⁶.

Le rajeunissement des cadres de l'Armée de l'Air était un objectif ancien de Pierre Cot, qui œuvrait en sa faveur depuis 1933⁷. Condamnant ouvertement à l'été 1936 la « grande médiocrité intellectuelle » et le « niveau lamentable » des chefs de l'Armée de l'Air, il entreprit de mettre en vigueur immédiatement et intégralement la loi d'avril 1935, dont l'application avait été initialement étalée dans le temps⁸. Ce faisant, de nombreux généraux durent quitter leurs fonctions dès l'été 1936.

Cependant, l'arrivée de Pierre Cot au ministère de l'Air s'accompagna également de l'éviction de la totalité des cadres de l'EMGAA et d'une réforme profonde de celui-ci⁹. Deux décrets datés des 15 juillet et 14 septembre 1936 instauraient en effet une nouvelle organisation de l'EMAA – appellation remplaçant celle d'EMGAA¹⁰. Calquée sur les

¹ SHD-AA, 11 Z 11275, déposition du lieutenant-colonel Lanxade, 22 septembre 1942, p. 11.

² SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 2 face 2 ; SHD-AA, 1P 30478/1, dossier administratif du général Louis Auguste Georges Domino.

³ SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1, face 2.

⁴ JAUNEAUD Jean-Henri (général), *J'accuse le maréchal Pétain*, Paris Pygmalion, 1977, p. 79.

⁵ SHD-AA, 11 Z 12961, « Note annexe à la déposition du général Jauneaud », 31 mars 1941.

⁶ SHD-AA, 11 Z 11275, déposition du lieutenant-colonel Lanxade, 22 septembre 1942, p. 12.

⁷ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 270-271.

⁸ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 382-384 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 21 mars 1941.

⁹ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 135-136.

¹⁰ SHD-AA, 11 Z 12930, décret portant réorganisation du CSA, de l'EMAA, du personnel militaire, 14 septembre 1936 ; GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 109, 125 et 136.

structures existant à l'EMA, l'EMAA comprenait dès lors, outre un certain nombre de services et sections, quatre bureaux¹. Il était commandé par le chef d'EMG de l'Armée de l'Air, assisté d'un chef de l'EMAA et d'un unique sous-chef – lequel dirigeait spécifiquement les 2^e, 3^e et 4^e bureaux. En décembre 1936, deux « officiers supérieurs adjoints », l'un au chef de l'EMAA, et l'autre au sous-chef de l'EMAA furent chargés respectivement des 1^{er} et 2^e bureaux, et des 3^e et 4^e bureaux². En juillet 1937, la fonction unique de sous-chef de l'EMAA disparut, pour faire place au 1^{er} sous-chef – chargé des 1^{er} et 2^e bureaux – et au 2^e sous-chef – ayant autorité sur les 3^e et 4^e bureaux³.

Une telle organisation généra dans les faits une désorganisation importante de l'EMAA⁴. Non seulement l'EMAA travaillait dans la précipitation, mais les officiers qui y servaient étaient requis par leur supérieur d'effectuer des missions sans aucun rapport avec leur bureau de rattachement. Le général Carayon signale ainsi dans un témoignage ultérieur qu'il entretenait des relations professionnelles suivies avec l'attaché militaire allemand, alors que, 2^e sous-chef de l'EMAA, il n'avait pas dans ses attributions le 2^e bureau, chargé des relations avec les attachés militaires étrangers. Cette désorganisation due à de multiples réorganisations n'était pas un fait nouveau au ministère de l'Air, mais il semble que l'on assista en 1936-1937 à une accentuation du phénomène⁵.

Ceci tient sans doute en partie au fait que le réaménagement des structures était accompagné d'un renouvellement total du personnel de direction. Dans un premier temps, le départ volontaire du général Picard fut compensé par la nomination le 1^{er} juillet 1936 du général Féquant au poste de chef de l'EMAA⁶. Saint-cyrien, il avait servi dans l'infanterie coloniale avant de passer son brevet de pilote militaire. Durant la Grande Guerre, il servit à la tête d'unités aériennes et dans les états-majors. Il intégra ensuite la Maison militaire de la présidence de la République (1919-1920), puis fut nommé directeur-adjoint de l'Aéronautique au ministère de la Guerre (1920-1926) et enfin commandant de l'École militaire et d'application de l'aéronautique. Général de brigade en 1930 à l'âge de quarante-sept ans, chef du service général du ravitaillement aérien (1930-1933), diplômé du CHEM, il prit le commandement d'une brigade aérienne en 1933, puis d'une division aérienne en 1935. Très

¹ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 136.

² *Ibid.*, p. 137-138.

³ SHD-M, 1BB 8/193, « Décret du 19 juin 1937 modifiant le décret du 14 septembre 1936 portant réorganisation du Conseil supérieur de l'Air et de l'État-major de l'Armée de l'Air ».

⁴ SHD-AA, 8 Z 8, témoignage du général Carayon, piste 1, bande 1, face 1.

⁵ CARAN, 496 AP/41, déposition de Jean Volpert, 15 octobre 1940.

⁶ SHD-AA, 1P 16121/4, dossier administratif du général Louis Alphonse Picard, et 1P 6214/3, dossier administratif du général Philippe Féquant ; GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 24.

bien noté par ses supérieurs – les généraux Denain et Pujo – il semblait tout désigné pour recueillir la succession du général Picard. Il succéda au général Pujo au poste de chef d'EMG de l'Armée de l'Air quand celui-ci, atteint par les nouvelles limites d'âge, se retira en octobre 1936¹.

Les sous-chefs de l'EMGAA furent également écartés par le nouveau ministre de l'Air. Dès le 12 juillet, le colonel Odic fut rattaché administrativement à une base aérienne, en attendant son affectation². Il avait été désigné dès le mois de mars pour suivre les cours du CHEM et du Centre d'études de l'Armée de l'Air, mais rien dans son dossier n'indique que cette affectation devait entraîner son départ de l'EMGAA. Les titres et services du général Mouchard – diplômé de l'ESG et du CHEM, représentation du ministre de l'Air à la Conférence du Désarmement, alternance entre commandement et service en état-major – pouvaient justifier son maintien comme unique sous-chef. Il fut pourtant désigné dès le 1^{er} juillet pour commander par intérim la 1^{ère} région aérienne³. Ces mutations, extrêmement hâtives, touchaient des officiers qui avaient été cités par le ministre comme « extrêmement compétents » devant la Commission de l'aéronautique de la Chambre des députés. Elles ne peuvent pas s'expliquer par le souci de rajeunir les cadres de l'Armée de l'Air : colonel à quarante-quatre ans, Robert Odic était déjà désigné pour recevoir les étoiles à moins de cinquante ans et son âge était alors inférieur à l'âge médian des colonels ; Henri Mouchard était pour sa part général de brigade depuis juin 1933, et, à cinquante-et-un ans, il était le plus jeune des généraux de brigade de l'Armée de l'Air⁴. Nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses concernant les motifs de ces mutations : volonté de faire place nette pour permettre la mise en place d'une nouvelle équipe dirigeante ; motivation politique – cette dernière hypothèse fut avancée par le général Picard devant la cour de Riom⁵. L'examen du cas des chefs des différents bureaux nous permettra d'affiner cette alternative.

Le 1^{er} juillet 1936 le général Aubé était nommé unique sous-chef de l'EMAA. Polytechnicien et artilleur, il avait été versé dans l'aéronautique à l'automne 1914⁶. Il avait ensuite servi dans divers postes techniques ou d'inspection et suivi les cours du CHEM et du CHEA. En 1934, il avait été nommé adjoint de l'inspecteur général technique de l'Armée de

¹ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 271.

² SHD-AA, 1P 28803/3, dossier administratif du colonel Robert Jean Odic.

³ SHD-AA, 1P 4690/1, dossier administratif du général Henri Eugène Mouchard.

⁴ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 382-383.

⁵ SHD-AA, 11 Z 12962, déposition du général Picard, 6 septembre 1940.

⁶ SHD-AA, 1P 20620/1, dossier administratif du général Georges Aubé.

l’Air. Il fut promu chef de l’EMAA en octobre 1936, lorsque le général Féquant atteignit le sommet de la hiérarchie.

Son successeur fut le général Jauneaud, qui cumula jusqu’à l’été 1937 les fonctions de chef du cabinet militaire et d’unique sous-chef de l’EMAA¹. Ce cumul, joint à la personnalité peu accusée du chef d’EMG de l’Armée de l’Air – « timide et un peu réservée » selon les termes de l’ambassade de Grande-Bretagne à Paris – et du chef de l’EMAA, allait lui permettre de devenir l’homme fort de l’EMAA². En conséquence, le sous-chef de l’EMAA empiéta assez vite et très sérieusement sur les prérogatives de ses supérieurs³. Il fut ainsi à l’origine d’une réorganisation en profondeur de l’Armée de l’Air et prit en charge les questions de doctrines d’emploi – toutes questions ressortant des compétences de l’EMAA et non du cabinet du ministre⁴. Il prit en charge, en outre, la liaison avec le ministère des Affaires étrangères, mais se chargeait également des relations avec l’EMA et le SGDN – à travers lequel il pouvait toucher Édouard Daladier⁵.

À l’été 1937, le poste unique de sous-chef de l’EMAA fut scindé en deux, et les officiers supérieurs adjoints du chef et du sous-chef unique de l’EMAA furent promus : le colonel Tarnier devint 1^{er} sous-chef, tandis que le lieutenant-colonel Carayon fut nommé 2^e sous-chef⁶. L’un et l’autre étaient issus des cadres de réserve⁷. Auguste Tarnier avait débuté la Guerre en 1914 comme sous-lieutenant de réserve d’infanterie et l’avait terminée capitaine. Ayant suivi les cours du Centre d’instruction d’état-major, il passa dans l’aviation en 1920. Durant les années vingt, il servit dans divers états-majors et au cabinet du ministre de l’Air. Commandant de groupe aérien en 1931-1932, puis mis à la disposition de la Commission de l’Air de la Chambre des députés en 1932-1935, il prit le commandement d’une escadre en 1935-1936, avant de diriger une subdivision aérienne en 1936. Il semble que, quelles qu’aient été ses attributions officielles à l’EMAA, il ait surtout traité des questions de législation et d’organisation. Le lieutenant-colonel Carayon présentait un profil assez différent. Engagé volontaire en 1914, il fut d’abord orienté vers l’artillerie, avant de choisir l’aviation en 1916.

¹ SHD-AA, 1P 33995/4, dossier administratif du général Jean Henri Jauneaud.

² PRO, FO, 371/20696, « Report on Leading Personalities in France for 1936 », p. 14 ; SHD-AA, 8 Z 14, témoignage de M. Cot, bande 1 face 1 piste 1 ; SHD-AA, 8 Z 20, témoignage du général Bailly, piste 2, bande 1, face 2.

³ ARTZET Hervé, *Biographie...*, *op. cit.*, p. 63.

⁴ FACON Patrick, *L’Armée de l’Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 15-16.

⁵ MAE, SDN, 208, lettre du ministre de l’Air au ministre des Affaires étrangères, 2 décembre 1936 ; SHD-AA, 8 Z 20, témoignage du général Bailly, piste 2, bande 1, face 2.

⁶ GALLIEN Pascal, *L’état-major...*, *op. cit.*, p. 137.

⁷ SHD-AA, 1P 4515/4, dossier administratif du général Jean Carayon, et 1P 18016/3, dossier administratif du général Auguste Albert Tarnier.

Lieutenant à titre définitif au sortir du conflit, breveté pilote en 1923, il suivit les cours de l'ESG en 1928-1930. En poste à la 1^{ère} section de l'EMGAA en 1933-1934, il y fut extrêmement bien noté tant par les généraux Keller et Picard que par le lieutenant-colonel Rousselot de Saint-Céran, chef de la section. Officier supérieur adjoint au sous-chef de l'EMAA puis sous-chef, il reçut les éloges de ses supérieurs, du général Aubé qui le classa « hors de pair », au général Keller qui vit en lui un « sous-chef d'EM parfait ». Selon un officier en poste au cabinet du ministre de l'Air en 1937, il était « un fonceur [et] un esprit extrêmement brillant »¹. Le général Basset rapporte dans un témoignage ultérieur que le lieutenant-colonel Carayon « [avait] la réputation d'être un petit peu à gauche » et « [faisait] partie de l'équipe Pierre Cot »².

Au niveau immédiatement inférieur, le personnel des chefs de bureau fut intégralement renouvelé à l'été 1936³. Ces officiers furent pour la plupart envoyés au CHEA en 1936-1937, sans autre affectation⁴. Au 2^e bureau, le lieutenant-colonel Duvernoy, en poste depuis près de deux années, connut ce sort⁵. Son adjoint, le commandant Moineville, fut également évincé⁶. Chargé spécifiquement des questions de mobilisation, d'instruction et de droit international, breveté de l'ESG, ayant servi au sein des missions militaires françaises en Pologne et au Brésil, et possédant une riche expérience du service en état-major, il semblait tout désigné pour prendre la suite du lieutenant-colonel Duvernoy, qui le notait très favorablement. Âgé de quarante-deux ans, et commandant depuis cinq années, il semblait correspondre au profil de ces jeunes cadres que Pierre Cot voulait pousser en avant. Il fut muté à l'inspection générale de la Défense aérienne du territoire, où il servit jusqu'en 1939. Un saint-cyrien de quarante-deux ans, le commandant Lorient, chef de la section allemande de la 2^e section depuis 1934, fut nommé à la tête du 2^e bureau⁷. Fantassin versé dans l'aéronautique, il finit la Grande Guerre à la tête d'une escadrille. Il servit ensuite dans diverses unités aéronautiques avant d'intégrer les commissions militaires de contrôle aéronautique en Autriche (1920-1921) et en Hongrie (1921-1924). Placé en congé sans solde pendant six années, il travailla auprès de la SDN (1926-1932). Il fut très bien noté comme chef de la section allemande, tant par le général Picard que par le lieutenant-colonel Duvernoy.

¹ SHD-AA, 8 Z 20, témoignage du général Bailly, piste 2, bande 1, face 2.

² SHD-AA, 8 Z 37, témoignage du général Basset, bande 1, face 2, piste 2.

³ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 91 et 136.

⁴ SHD-AA, 1P 28803/3, dossier administratif du colonel Robert Jean Odic, « JO – Air », 25 mars 1936, et « Air – Mutations – Armée active », 12 juillet 1936, p. 3.

⁵ SHD-AA, 1P 27544/2, dossier administratif du colonel René Duvernoy.

⁶ SHD-AA, 1P 30521/2, dossier administratif du colonel Nicolas François Moineville.

⁷ SHD-AA, 1P 29945/3, dossier administratif du lieutenant-colonel Jean-Baptiste Jules Auguste Lorient.

Le 3^e bureau connut une évolution similaire. Le lieutenant-colonel Romatet dirigeait la 3^e section depuis le mois de novembre 1934. Jeune lieutenant-colonel de quarante-trois ans – il appartenait au quartile le plus jeune des officiers de ce grade –, saint-cyrien et breveté de l'ESG, il fut désigné à l'été 1936 pour suivre les cours du CHEM et du CHEA, sans autre affectation¹. Son éviction peut paraître surprenante, dans la mesure où il présentait, lui aussi, un profil en adéquation avec le profil-type du jeune cadre dont le ministre de l'Air souhaitait la promotion. Il fut remplacé à la tête du 3^e bureau par le commandant Cornillon². Celui-ci, saint-cyrien également, et diplômé de l'École supérieure d'électricité, était venu à l'aéronautique assez tard, en 1929. Ayant suivi les cours de l'ESG en 1931-1933, il fut ensuite affecté à la 3^e section de l'EMGAA en novembre 1933. À ce poste, il fut noté de façon particulièrement élogieuse par ses supérieurs, et fut régulièrement classé « élite » ou « hors de pair », bien que le lieutenant-colonel Romatet regrettât son impétuosité.

Finalement, le chercheur ne peut que demeurer perplexé devant ces mouvements de personnels de l'été 1936. Nous pouvons écarter définitivement le motif du rajeunissement des cadres de l'EMA. Mais il semble que les motivations politiques n'entrèrent pas en ligne de compte – sauf à estimer que Pierre Cot et son chef de cabinet militaire entendait ainsi mettre un terme à l'orientation pro-italienne des chefs de l'Armée de l'Air. Les chefs des 2^e et 3^e bureaux nommés à l'été 1936 n'avaient pas servi au cabinet de Pierre Cot en 1933-1934, et avaient été particulièrement bien noté en 1934-1936 à l'EMGAA. Ces officiers, ayant le grade de commandant, furent placés à la tête de bureaux de l'EMAA, alors que les postes similaires étaient tenus par des colonels ou des lieutenants-colonels à l'EMA et par des capitaines de vaisseau à l'EMGM. Nous ne pouvons que conclure, sans certitude, que l'éviction de la totalité des cadres supérieurs de l'EMAA à l'été 1936 fut avant tout motivée par le souci de marquer l'autorité de la nouvelle équipe dirigeante du ministère de l'Air sur les bureaux, en portant à leur tête des officiers devant leur promotion rapide à cette nouvelle équipe. Ce train de mutations et de nominations fut peut-être considéré comme le préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une doctrine et d'une organisation de l'Armée de l'Air tournant le dos aux conceptions en vigueur jusqu'au printemps 1936.

¹ SHD-AA, 1P 29977/1, dossier administratif du général Jean-Charles Romatet ; SHD-AA, 1P 28803/3, dossier administratif du colonel Robert Jean Odic, « JO – Air », 25 mars 1936; VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 383.

² SHD-AA, 1P 29143/3, dossier administratif du colonel Charles Antoine Fernand Cornillon.

Le parcours de certains officiers – autres que les nouveaux chefs des 2^e et 3^e bureaux – illustre cependant une certaine continuité. Le lieutenant Vuillot, en poste à la 2^e section de l'EMGAA, fut muté à la fin du mois de mai 1936 à la 4^e section, avant d'être reclassé au 3^e bureau, où il demeura jusqu'en 1938¹. Le commandant Dronneau, chef de la section des missions du 2^e bureau chargé des relations avec les attachés militaires étrangers, demeura en fonction de 1935 à 1939². Le lieutenant, puis capitaine Chéron, traitant les affaires d'Orient et d'Extrême-Orient au 2^e bureau, exerça cette fonction de janvier 1935 à septembre 1937³. Le capitaine de Gorostarzu servit au 2^e bureau de l'EMAA d'avril 1935 à août 1937, où lui fut confié le secteur Méditerranée⁴. Nommé en juillet 1935 attaché de l'Air à Lisbonne, il n'y demeura que quelques mois, avant de devenir l'adjoint du commandant Loriot. Il effectua une ou plusieurs missions à Lisbonne en vue de traiter des « questions espagnoles » au premier semestre 1937, avec la mission avouée d'observer les avions allemands opérant dans la péninsule – et peut-être également en vue d'entrer en contact avec des officiers nationalistes espagnols⁵.

Le cabinet militaire du ministre comprenait également un certain nombre d'éléments ayant occupé une fonction au ministère de l'Air durant les années précédentes. Le capitaine Bodet servit au 3^e bureau de l'EMAA de novembre 1934 à novembre 1936, avant de passer au cabinet militaire du ministre Pierre Cot, où il demeura jusqu'en 1938. Le commandant François – promu lieutenant-colonel en juin 1937 – avait servi en 1933-1934 à l'état-major du général Barès, inspecteur général des Forces aériennes, en étant détaché de novembre 1933 à février 1934 au cabinet du sous-secrétaire d'État à l'Air⁶. Après avoir accompli un temps de commandement, il avait intégré le cabinet de Marcel Déat, et demeura au cabinet du ministre de l'Air jusqu'en mars 1938.

Conclusion

Les EMG connurent donc une évolution très différente à l'été 1936. Malgré les projets du chef du cabinet militaire d'Édouard Daladier, le général Gamelin parvint cependant à

¹ *État des officiers de l'Armée de l'Air*, Paris, Lavauzelle, éditions de 1935, 1936 et 1937 ; SHD-AA, 8 ZL 262/790, dossier administratif du général Maurice Albert Gaston Vuillot.

² SHD-AA, 1P 31599/2, dossier administratif du colonel Léon Julien Jean Dronneau.

³ SHD-AA, 8 ZL 262/151, dossier administratif du colonel Paul Émile Marie Armand Chéron.

⁴ SHD-AA, 1P 32541/5, dossier administratif du colonel Alfred Marie de Gorostarzu.

⁵ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets..., op. cit.*, p. 93 et 147-148 ; ARBOIT Gérald, *Des services secrets pour la France, Du Dépôt de la Guerre à la DGSE (1856-2013)*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 172.

⁶ SHD-AA, 1P 29128/1, dossier administratif du colonel Henri Léon François.

préservé l'EMA d'une épuration et à éviter une interférence du cabinet dans les nominations en son sein. L'EMGM évolua nettement, mais progressivement, à partir de l'été 1936, en raison du retour de l'amiral Darlan rue Royale. L'ascension progressive de ce dernier vers les sommets de la Marine, de juillet 1936 à mars 1937, entraîna un certain nombre de mutations visant à mettre l'EMGM dans la main du nouveau chef d'EMG. Il ne semble pas que des considérations politiques entrèrent en ligne de compte lors de cette évolution : amiral proche des milieux de la gauche parlementaire, mais avant tout pragmatique, Darlan n'était pas, contrairement au général Bourret, soucieux de « démocratiser » ou de « républicaniser » le corps des officiers et l'EMG. En revanche, l'arrivée au ministère de l'Air de Pierre Cot, accompagné du général Jauneaud, fut l'occasion d'une véritable décapitation de l'EMAA – plus que d'une épuration. Cependant, quelles qu'aient été les véritables motivations de ce bouleversement de l'organigramme de l'EMAA, les personnalités de Pierre Cot et de son chef de cabinet militaire allaient favoriser une interprétation « politique » de l'éviction des cadres de l'EMAA¹. Paradoxalement, on peut estimer que cette opération fragilisa la position de Pierre Cot au sein de l'appareil de Défense Nationale, dans la mesure où elle heurta les conceptions d'Édouard Daladier et du général Gamelin, soucieux avant tout de maintenir l'Armée et l'EMA en dehors des incursions de la politique.

¹ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 271-272 et 277.

III. La création du ministère de la Défense Nationale et du Comité permanent de la Défense Nationale

Introduction

Issu d'une expérience politique inédite qui avait vu une coalition comprenant les partis radical-socialiste, socialiste et communiste emporter les élections législatives, le gouvernement présidé par Léon Blum fut formé le 4 juin 1936. La formule choisie par les communistes – soutien au gouvernement sans participation – impliquait une répartition des portefeuilles ministériels entre radicaux et socialistes – membres de la SFIO et de l'USR. Globalement, la position du parti valoisien dans la coalition de Front Populaire était plus favorable que celle qui était la sienne dans les gouvernements d'Union Nationale, malgré la perte de cinquante sièges à la Chambre des députés¹. Si les socialistes de la SFIO n'avaient jusque là exercé aucune responsabilité ministérielle, le parti radical-socialiste, au contraire, avait participé à la très grande majorité des gouvernements formés depuis le début du siècle, et disposait donc d'un grand nombre de personnalités dotées d'une solide expérience gouvernementale. Tel était en particulier le cas d'Édouard Daladier². Fils d'un boulanger de Carpentras, agrégé d'histoire, ancien combattant valeureux ayant gagné dans les tranchées ses galons d'officier de réserve, il avait appartenu à de nombreuses équipes gouvernementales depuis sa première élection comme député du Vaucluse. S'il avait occupé des responsabilités très diverses – Colonies, Instruction Publique et Beaux-Arts à deux reprises, Travaux Publics à trois reprises – il s'était spécialisé dès les années vingt dans les questions militaires. Ministre de la Guerre une première fois pendant un mois en 1925, il occupa de nouveau cette fonction entre décembre 1932 et janvier 1934. Président du Conseil pendant neuf mois en 1933 et pendant dix jours en février 1934, il avait gravi successivement toutes les marches du *curtus honorum* de la III^e République. Président du parti radical-socialiste, il fut assez naturellement choisi par Léon Blum pour être un des piliers du nouveau gouvernement³.

¹ DUBIEF Henri, *Nouvelle histoire...*, tome XIII, *op. cit.*, p. 172-179.

² DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970, op. cit.* ; JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 4^e volume, 1966, p. 1206-1216.

³ GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours de Léon Blum*, Paris, Perrin, 2001, p. 148-150.

A. Édouard Daladier, ministre de la Défense Nationale et de la Guerre : un coordinateur interministériel ?

1. L'aboutissement d'une évolution

Le 4 juin 1936, Édouard Daladier devint ministre de la Défense Nationale et de la Guerre. Cette appellation marque bien le souci tout à la fois d'assurer la coordination des ministères militaires et de ne pas rééditer l'expérience Tardieu d'un ministère unique ayant autorité sur l'ensemble des forces armées. André Tardieu, de retour à la tête du gouvernement le 20 février 1932, avait réuni sous l'autorité de François Piétri les trois ministères de la Guerre, de la Marine et de l'Air, et créé à cette fin un ministère de la Défense Nationale¹. L'interarmisation du ministère était poussée assez loin. Certes, chaque Armée conservait son chef d'EMG. Mais ces chefs d'EMG étaient subordonnés directement au ministre – sans l'intermédiaire d'un sous-secrétaire d'État pour chaque Armée –, tandis que deux sous-secrétaires d'État étaient dotés d'une compétence horizontale – l'administration pour l'un, les fabrications d'armement pour l'autre. Cette fusion des trois ministères militaires semble avoir été inspirée au moins autant par des impératifs budgétaires que par le souci de coordonner le développement et la stratégie des trois Armées.

Cette brève expérience – le président Herriot revenant à la formule classique dès son retour à la tête du gouvernement en juin 1932 – connut deux tentatives de réédition, beaucoup plus fugaces encore, et moins radicales. Au début de 1934, Édouard Daladier nomma Jean Fabry, puis Joseph Paul-Boncour, ministre de la Guerre et de la Défense Nationale². Cependant, l'Air et la Marine militaire était en même temps confiés à des ministres de plein exercice. L'expérience ne dura pas plus d'une dizaine de jours, le président Daladier quittant le pouvoir pour faire place à un gouvernement dit « d'Union Nationale » qui revint à la séparation stricte des trois ministères. Toutefois, on peut penser que le projet d'un ministre de la Défense Nationale coordonnateur des ministères militaires et simultanément ministre de la Guerre était ici en germe.

¹ CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 293-294 ; LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 26.

² CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 293-294 ; JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 1^{er} volume, 1960, p. 132-133, 3^e volume, 1963, p. 962-965 et 1148-1150, 5^e volume, 1968, p. 1646-1648, et 7^e volume, 1972, p. 2618-2622.

À l'été 1935, les conceptions du maréchal Pétain, fondées sur la mise en œuvre, en cas de conflit, d'une direction interarmées des opérations en la personne d'un chef d'EMG de la Défense Nationale, semblèrent très proches de leur réalisation¹. Ministre d'État dans le gouvernement Fernand Bouisson, le maréchal Pétain devait avoir la haute main sur les questions de Défense Nationale. Il prévoyait de prendre le général Georges à ses côtés, comme chef d'état-major de la Défense Nationale, tout en le maintenant dans les fonctions d'adjoint au général Gamelin, major général désigné pour le temps de guerre. Toutefois, ce chef d'EMG de la Défense Nationale ne devait être, dans un premier temps, qu'un coordonnateur, sans autorité sur les chefs d'EMG de l'Armée, de la Marine et de l'Air. En même temps, demeuraient trois ministères autonomes, confiés aux généraux Maurin (Guerre) et Denain (Air) et à François Piétri (Marine). Cette organisation apparaissait donc comme une première étape visant à la réalisation ultérieure du dessein du maréchal Pétain. La chute du gouvernement dès sa première présentation devant la Chambre des députés mit un terme à cette tentative.

Le projet visant à unifier les trois ministères militaires au sein d'un unique ministère de la Défense Nationale se heurtait par ailleurs à de nombreux obstacles sur le plan politique, mais surtout aux objections virulentes des officiers généraux de la Marine et de l'Armée de l'Air, qui arguaient de la spécificité technique de leur outil². L'amiral Darlan, en particulier, mettait en avant l'ancienneté du ministère de la Marine et la vocation coloniale de la France pour justifier son opposition³. Selon lui, la « coordination des états-majors généraux » ne constituait qu'un paravent à une véritable « tutelle administrative et militaire » des généraux de l'Armée, laquelle réduirait inévitablement les bâtiments de la Royale à n'être plus que des « gardes-côtes ». Dès l'été 1936, le vice-amiral Durand-Viel réaffirma avec force lors des deux premières séances du Comité permanent de la Défense Nationale (CPDN) la nature spécifiques des missions et de l'organisation des forces de la Marine pour justifier le refus de toute structure de commandement unique et le maintien dans le giron de la Royale de l'aviation maritime⁴. Les généraux de l'Armée de l'Air, pour leur grande majorité, veillaient jalousement sur une indépendance récemment et difficilement acquise, et trouvaient en Pierre

¹ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 1^{er} volume, 1960, p. 137 ; LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 28-33 ; CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 171-173 et 213 ; LOTTMAN Herbert R., *Pétain*, *op. cit.*, p. 191-192 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 2 juin 1935.

² LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 26 ; DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 31 ; CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 312.

³ CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 293 ; SHD-M, 120GG 2/2, lettre de l'amiral Darlan à l'amiral Durand-Viel, 26 février 1932.

⁴ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 559-560.

Cot un porte-parole zélé¹. Derrière cette exigence se trouvait la revendication d'un rôle stratégique spécifique pour l'aviation – la réduction du potentiel de guerre ennemi par le bombardement de ses centres industriels, de son réseau de transport et de ses réserves –, souvent perçus comme prioritaire sur la mission de protection de la mobilisation et de la concentration et de soutien tactique aux forces terrestres – défendue avec acharnement par les généraux de l'Armée². La volonté de renforcer les capacités stratégiques – et conséquemment l'indépendance institutionnelle – de l'aviation militaire était reflétée par les programmes d'armement promus par le général Denain³. Le premier titulaire du portefeuille de la Défense Nationale comptait lui aussi parmi les adversaires de la mise sur pied d'une structure intégrée, ce qui, au-delà du paradoxe, démontre la puissance des pressions ou de l'argumentation déployées par la haute hiérarchie navale sur François Piétri⁴.

2. *Le projet de Léon Blum : un compromis*

Dans ce contexte, le souci d'efficacité inspirant Léon Blum lors de la formation de son gouvernement, et en particulier sa volonté de « briser les cloisons étanches entre [les] trois ministères [militaires] », devait aboutir à une solution de compromis, dans la lignée des expériences réalisées depuis 1934⁵. De cette solution de compromis, certains observateurs – notamment le général Conquet, thuriféraire du maréchal Pétain – tirèrent la conclusion que l'organisation de la Défense Nationale demeurait inchangée⁶. En particulier, le décret du 6 juin 1936 organisant les structures de la Défense Nationale était jugé déficient en ce qu'il plaçait le ministre coordonnateur sur le même plan que les ministres de l'Air et de la Marine, en lui confiant le ministère de la Guerre.

Il faut en réalité nuancer fortement cette appréciation. Tout d'abord, la position d'Édouard Daladier était fortement assise au sein du gouvernement. Leader de l'aile gauche

¹ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 15-16 ; YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 174-175 ; DDF-II-2, *op.cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 557-560.

² WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 112-115 ; PRO, WO, 106/5137, « Notes on conversations with General Gamelin », colonel Heywood, sans date (probablement fin février 1935), p. 2-3 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 150 ; YOUNG Robert J., « The Strategic Dream... », *op. cit.*, p. 61-67.

³ VENNESSON Pascal, *L'institutionnalisation de l'Armée de l'Air, 1890-1934*, thèse de doctorat soutenue en l'Institut d'Études politiques en 1992, vol. II, p. 559-560 ; VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 186.

⁴ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 172 ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 10.

⁵ GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours...*, *op. cit.*, p. 149.

⁶ CARAN, 496 AP/9, « Extrait du Journal officiel des 8 et 9 juin 1936, page 6111 » ; CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 313.

du parti radical-socialiste, il avait été l'un des principaux artisans du Front Populaire. Vice-président du Conseil et ancien chef de gouvernement, il disposait d'une prééminence certaine vis-à-vis des autres membres du gouvernement, et en particulier des ministres de l'Air et de la Marine. Léon Blum prit d'ailleurs soin de soumettre à son approbation le choix des personnalités désignées pour ces dernières fonctions¹.

Au ministère de l'Air, il semble que la nomination de Pierre Cot, titulaire du poste en 1933-1934 et lui aussi membre de l'aile gauche du parti radical, s'imposait et Daladier semble avoir « très volontiers accepté » cette suggestion². Édouard Daladier entretenait jusqu'à l'été 1936 de bonnes relations avec Pierre Cot³. De 1934 à 1936, les deux hommes livrèrent des combats communs, de la défense des institutions républicaines en janvier-février 1934 à la promotion du Front Populaire durant les deux années qui suivirent. Par ailleurs, la nomination d'un ministre de l'Air âgé de quarante-et-un ans ne pouvait faire d'ombre, *a priori*, au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, nettement plus âgé et plus expérimenté. Il en était de même du sénateur radical-socialiste Gasnier-Duparc. Celui-ci n'avait aucune expérience ministérielle, et les témoignages lui attribuant une personnalité peu accusée abondent⁴. Il semble que le choix de ce sénateur radical dut beaucoup au hasard, et à un défaut de mémoire de Jules Moch, secrétaire général du gouvernement⁵. Enfin, le choix de deux parlementaires radicaux pour les portefeuilles de la Marine et de l'Air visait, dans l'esprit de Léon Blum, à « créer autour de Daladier une équipe homogène »⁶.

Cette orientation fut maintenue dans les gouvernements suivants, puisque qu'à Alphonse Gasnier-Duparc succéda en juin 1937 César Campinchi, député radical-socialiste de Corse⁷. Un sous-secrétaire d'État à la Marine, Maurice Blancho (juin 1936-janvier 1938 puis mars-avril 1938), député socialiste SFIO, ancien chaudronnier et responsable syndical des chantiers navals de Saint-Nazaire, fut chargé des questions administratives et budgétaires – en

¹ GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours...*, *op. cit.*, p. 149-150.

² *Ibid.*, p. 149.

³ COT Pierre, *Le procès...*, tome II, *op. cit.*, p. 170-171.

⁴ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 5^e volume, 1968, p. 1786-1787 ; SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 12 ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, page 13 ; ZANCO Jean-Philippe, *Dictionnaire des ministres de la Marine...*, *op. cit.*, p. 294-296 ; AUPHAN Gabriel (amiral), *L'Honneur...*, *op. cit.*, p. 157.

⁵ GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours...*, *op. cit.*, p. 149-150 ; MOCH Jules, *Rencontres avec Léon Blum*, Paris, Plon, 1970, p. 143-144.

⁶ GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours...*, *op. cit.*, p. 150.

⁷ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 3^e volume, 1963, p. 854-856.

particulier relatives aux chantiers navals¹. Le ministère de l'Air reçut également le soutien, mais ultérieurement et pour quelques mois seulement, d'un sous-secrétaire d'État en charge de la production aéronautique. Henry Andraud, député socialiste USR, exerça cette responsabilité durant le troisième gouvernement Chautemps (juin 1937-janvier 1938)². Ces deux sous-secrétaires d'État n'intervinrent à aucun moment dans les questions de stratégie générale et de politique étrangère.

Les nominations de Pierre Cot et d'Alphonse Gasnier-Duparc n'avaient de sens que dans la mesure où Léon Blum souhaitait garantir au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre un « droit de regard » sur l'activité de ses deux collègues³. Le décret du 6 juin 1936 porte clairement la marque de cet objectif⁴. Sanctionnant et explicitant la nomination d'un ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, il précisait que ce dernier était « chargé de coordonner l'action des trois départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air ». Cette définition semble avoir été inspirée de l'expérience britannique et de la récente nomination d'un ministre de la Coopération de la Défense⁵. Cette coordination recevait un champ d'application très large : « l'emploi des forces terrestres, navales et aériennes, l'établissement et l'exécution des programmes d'armement, la mobilisation industrielle, l'aménagement des dépenses de Défense Nationale, l'examen des problèmes relatifs à l'élaboration des conventions internationales en matière d'armements ». Cependant, cette coordination reposait essentiellement sur le prestige de la fonction et sur la personnalité d'Édouard Daladier, puisque le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ne disposait d'aucun levier d'action ni d'aucune autorité sur les personnels des ministères de la Marine et de l'Air⁶.

Ainsi, le décret du 6 juin 1936 ne lui concédait, comme moyen de « sui[vre] l'exécution des décisions prises en commun, de concert avec les ministres de la Marine et de l'Air », que la « communication des rapports des corps de contrôle des administrations de l'Armée, de la Marine et de l'Air ». Il n'était donc, en aucun cas prévu, qu'il pût convoquer

¹ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 2^e volume, 1962, p. 626-627 ; SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 13 ; SHD-M, 7GG 10/4, témoignage du député Pierre-André Tournaire, dit Jean-Michel Renaitour, page 17.

² JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 1^{er} volume, 1960, p. 373 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 21 mars 1941, p. 7-8.

³ GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours...*, *op. cit.*, p. 149.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 251-252 ; CARAN, 496 AP/9, « Extrait du Journal officiel des 8 et 9 juin 1936, page 6111 » ; SHD-AT, 2N 223, « Décret du 6 juin 1936 relatif à la coordination des Départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air, modifié par le décret du 12 mai 1938 ».

⁵ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 554.

⁶ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p. XXV.

les chefs d'EMG de la Marine et de l'Air ou recevoir leurs rapports au titre du suivi des décisions relatives à l' « emploi des forces ».

Cette lacune n'échappa sans doute pas au vice-président du Conseil, qui prit la plume le 16 juin en vue de porter à la connaissance de ses deux collègues l'interprétation qu'il faisait du décret du 6 juin¹. Après avoir énuméré les domaines d'application de sa mission de coordination, il assurait que le décret « sauvegard[ait] l'autonomie de chacun des trois ministères » et « respect[ait] également leurs traditions et les statuts de leurs personnels ». Il réitéra de nouveau ces assurances en ouverture de la séance inaugurale du CPDN². Cependant, appelant de ses vœux l'instauration d'une « atmosphère d'entière confiance » – non seulement entre ministres mais également entre services des trois Armées –, il demandait à « être, à tout instant, informé dans tous les domaines soumis à la coordination des modes d'action de[s] ministère[s] de la Marine et de l'Air ». Cet appel à donner pleinement corps à l'esprit du décret du 6 juin, en outrepassant la lettre de son texte, semble avoir été destiné à contourner les objections des services – EMG et administrations – de la Marine et de l'Air en ralliant les ministres.

Cette démarche fut probablement approuvée par les généraux Gamelin et Georges, lesquels voyaient sans doute derrière cette coordination renforcée le moyen de contrôler au moins partiellement les forces aériennes. La personnalité de Pierre Cot et sa conception de la direction du ministère de l'Air allaient saper dès l'été 1936 les possibilités de réalisation d'une telle coordination. Bien que semblant regretter les tiraillements et tensions existant entre les trois Armées, Pierre Cot n'en prit pas moins dès son retour boulevard Victor une initiative des plus susceptibles de ranimer la guerre avec la rue Saint-Dominique³. Son cabinet militaire élaborait dès son installation un projet visant à dépouiller l'aviation de coopération de ses personnels engagés, au bénéfice du bombardement, pour la doter presque uniquement de réservistes – dans le cadre de « cercles aériens régionaux » à créer⁴. Ce projet visait à mettre en application les conceptions du ministre, partisan de l'emploi stratégique de l'aviation, la

¹ SHD-AT, 2N 2, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre aux ministres de la Marine et de l'Air, 16 juin 1936 ; SHD-AT, 2N 19, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre aux ministres de la Marine et de l'Air, 16 juin 1936.

² DDF-II-2, *op. cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 554.

³ COT Pierre, *Le procès...*, tome II, *op. cit.*, p. 14 et 254.

⁴ SHD-AT, 1N 46, note du général Georges au sujet d'un entretien avec le général Pujo, 24 juillet 1936 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 23 juin 1936.

coopération avec les forces terrestres lui paraissant secondaire¹. Ces projets furent élaborés sans concertation, malgré le vœu explicite du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, émis lors de la première séance du CPDN². Ils contrecarraient directement les plans du général Gamelin, qui souhaitait avoir la haute main sur les moyens de l'Armée de l'Air durant les trois premières semaines d'un conflit, et ne pouvaient que confirmer l'« impression peu favorable » que le chef d'EMG de l'Armée avait retirée de son entrevue avec le nouveau ministre de l'Air le 16 juin 1936³. En janvier 1937, le général Gamelin se souciait du délai avant lequel ces cercles aériens régionaux ne seraient pas mobilisables – janvier 1938 – et s'inquiétait de ne pouvoir doter les grandes unités terrestres des moyens d'observation aérienne adéquats dans l'intervalle⁴.

B. Le SGDN et le CPDN, outils de la coordination interministérielle

Le décret du 6 juin rattachait le SGDN, jusque là sous l'autorité du président du Conseil, au ministère de la Défense Nationale et de la Guerre. Le titulaire de ce ministère disposait ainsi d'un outil lui permettant de remplir efficacement une part notable de ses missions. Le SGDN avait en effet dans ses attributions l'étude des questions relatives à la préparation de la Nation à la guerre – mobilisation économique et industrielle, gestion de la main d'œuvre, politique générale de défense, planification du ravitaillement⁵. Il semblerait que le rattachement de cet organe au nouveau ministère de la Défense Nationale ait suscité en sa faveur un regain d'intérêt, notamment au ministère de l'Air. Au début du mois de juillet, une loi permit la nomination d'un second secrétaire adjoint, issu de l'Armée de l'Air, aux côtés du général Jamet et du secrétaire adjoint issu de la Marine – les généraux Vasselot de Régné, puis Lahouille, remplirent cette fonction⁶.

Mais, surtout, le décret du 6 juin institua un Comité Permanent de la Défense Nationale, lieu de la coordination des ministères militaires. Nombre de mémorialistes, à l'instar du général Conquet, ont raillé cette institution : de « composition et [de] rôle

¹ CHAIX Bruno (général), *En mai 1940, fallait-il entrer en Belgique ? Décisions stratégiques et plans opérationnels de la campagne de France*, Paris, Economica, « Campagnes et stratégies. Les grandes batailles », 2000, p. 51.

² DDF-II-2, *op.cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 555.

³ DDF-II-2, *op.cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 554-561 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 150 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 16 juin 1936.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 8 janvier 1937.

⁵ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.VIII.

⁶ SHD-AA, 1B 3, et SHD-AT, 2N 2, décret modifiant la composition du SGDN, 7 juillet 1936 ; SHD-AA, 1P 25211/3, dossier administratif du général Jean Marie Maurice Vasselot de Régné ; SHD-AA, 1P 30564/1, dossier du général Auguste Joseph Marie Lahouille.

identiques », elle « donn[ait] l'illusion d'avoir fait du neuf » sans présenter aucune différence avec le HCM, exceptée son appellation¹. Ce point de vue, qui comprend une part de vérité, demande à être fortement nuancé. Certes, la composition du CPDN était très proche celle du HCM². Sur ce plan, le CPDN comprenait deux membres statutaires de moins que le HCM : le président du Conseil et l'inspecteur général de la Défense aérienne du territoire – cette fonction ayant été entre temps confiée au chef d'EMG de l'Armée de l'Air³. Les attributions du CPDN étaient d'un type assez similaires à celles du HCM, mais, par certains aspects, plus larges. Elles étaient identiques à celles relevant de la mission de coordination du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre. Contrairement au HCM, le CPDN était explicitement chargé d'étudier les questions liées à la « mobilisation industrielle ». Mais surtout, était de son ressort l'étude des implications internationales et diplomatiques de la politique de défense, à travers « l'examen des problèmes relatifs à l'élaboration des conventions internationales en matière d'armements »⁴. Cependant, il faut reconnaître que le HCM avait, dans les faits, amplement traité de ces sujets en 1935-1936. En revanche, et probablement pour ménager l'« indépendance de l'Armée de l'Air », était exclue des compétences du CPDN l'« organisation » des forces des trois Armées.

Par ailleurs, le décret du 6 juin confiait au ministre de la Défense Nationale la présidence du CPDN, tandis que le HCM était présidé par le chef du gouvernement. Cette disposition était de nature à permettre la tenue régulière de séances, qui ne dépendrait plus des aléas de l'agenda du président du Conseil – comme cela avait pu être le cas durant le second semestre 1935⁵. De plus, contrairement au HCM, le CPDN était officiellement doté d'un secrétariat, chargé d'établir les procès-verbaux – même si cette pratique avait pu avoir cours auparavant⁶. Probablement dans le souci de faire du CPDN un organe dynamique parce que ramassé – à l'inverse du CSDN – Édouard Daladier refusa de donner une suite favorable à la requête de Marius Moutet, ministre des Colonies, qui demandait à être membre de plein droit du CPDN – exception faite des séances où les « intérêts de [son] ministère » seraient

¹ CONQUET Alfred (général), *Auprès...*, *op. cit.*, p. 157.

² SHD-AT, 2N 2, « Extrait du Journal officiel du 12 décembre 1934, page 12160 » ; SHD-AT, 2N 19, « Coordination des départements de la Défense Nationale – Décret du 6 juin 1936, modifié par décret du 12.5.38. » ; CARAN, 496 AP/9, « Extrait du Journal officiel des 8 et 9 juin 1936, page 6111 ».

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 253.

⁴ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.VIII ; CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 292.

⁵ SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935, p. 4.

⁶ GUELTON Frédéric (colonel), « Les hautes instances... », *op. cit.*, p. 57 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 252 ; NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p. VIII-IX ; SHD-M, 1BB 8/38, lettre de François Piétri à Jean Fabry, 3 septembre 1935, p. 4.

directement concernés par une question posée au comité¹. Un autre élément de nature à renforcer l'efficacité de ce Comité réside dans le fait que les ministres et chefs d'EMG y conviaient leurs principaux subordonnés. Ainsi, lors des deux premières séances, furent présents le secrétaire général de la Défense Nationale et de la Guerre et le chef de l'EMA, le général Colson². Les ministres de la Marine et de l'Air se présentèrent accompagnés de leur directeur ou chef de cabinet militaire – le vice-amiral Darlan et le général Jauneaud. Si ces hauts fonctionnaires ne prenaient pas la parole, ils pouvaient ainsi avoir connaissance des grandes orientations définies en CPDN et les répercuter plus rapidement et plus efficacement.

Il faut relever que si les attributions du ministre de la Défense Nationale étaient explicitées, il n'en était pas de même de ses grands subordonnés. Le contrôleur général du ministère de la Guerre recevait le titre de contrôleur général de la Défense Nationale et de la Guerre, sans que les conséquences de cette modification fussent précisées³. Par ailleurs, cette réorganisation ne prévoyait pas l'institution d'un chef d'EMG de la Défense Nationale. Le CPDN travailla tout au long du second semestre 1936 sur une réorganisation du commandement, et étudia sous l'impulsion du maréchal Pétain un projet visant à instituer un chef d'EMG de la Défense Nationale en temps de paix, un commandement unique en temps de guerre, sans résultat aucun⁴.

Malgré les nombreux atouts dont il disposait par rapport à son prédécesseur, le CPDN ne parvint pas à s'imposer comme structure permanente de coordination entre les ministères militaires. La comparaison avec le HCM est sur ce point, également, éclairante. En regard des fréquentes réunions du HCM, les quatre séances du second semestre 1936 et les six séances de l'année 1937 semblent marquer un affaiblissement de la concertation entre les départements militaires⁵. Il faut ajouter que la périodicité de ces réunions était en outre fort irrégulière, l'intervalle entre deux réunions variant de quatre à dix-sept semaines. Contrairement au HCM lors des premières semaines de la guerre italo-éthiopienne, le CPDN ne se réunit pas selon un rythme hebdomadaire au cours de l'été 1936, malgré la forte tension internationale résultant du déclenchement de la Guerre d'Espagne. La cause essentielle de ce

¹ SHD-AT, 2N 223, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Colonies, 19 juin 1936.

² DDF-II-2, *op. cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 554-555 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 3 (ci-après : DDF-II-3), Paris, Imprimerie Nationale, 1966, document n°67, 3 août 1936, p. 108-109.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 253.

⁴ LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 44-49.

⁵ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 8 décembre 1937 [...] » ; SHD-AT, 2N 24, lettre du général Jamet au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 23 décembre 1937 ; SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par le Comité permanent de la Défense Nationale en 1937 » et « Séances tenues par le Comité permanent de la Défense Nationale en 1936 », sans date ; YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 26.

dysfonctionnement du CPDN réside peut-être dans le refus d'Édouard Daladier de soumettre à la délibération du comité les questions essentielles de la politique de défense et de la politique étrangère – les relations franco-soviétiques au printemps 1937, par exemple¹.

Le CPDN élargit très vite son champ de compétences, prenant clairement le pas sur le CSDN, qui ne se réunit plus². Ceci résulte sans doute en premier lieu de la paralysie du CSDN du fait de son élargissement, déjà patente en 1935. Mais le décret du 6 juin attribua au CPDN l'étude de la mobilisation industrielle et l'examen des conventions internationales de limitation des armements. Or le décret du 23 février 1929, toujours en vigueur en 1936, définissait comme relevant du CSDN les « hautes questions relatives à la Défense Nationale, qui exige[ai]ent la coopération de plusieurs départements ministériels »³. Le CPDN se saisit dans les faits, et à maintes reprises, de ces dossiers, dépouillant ainsi le CSDN de ses attributions⁴. Par ailleurs, si le CSDN est mentionné dans le décret du 6 juin, comme relevant « par délégation du président du Conseil », des « attributions » du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, sa composition et sa fonction ne furent aucunement rappelées ou précisées – ce qui ne dénote pas une attention significative pour cette instance⁵.

C. La séance du CPDN du 15 février 1937

Afin d'illustrer concrètement notre propos, nous étudierons le déroulement d'une séance du CPDN. Les deux séances de l'été 1936 – 26 juin et 29 juillet – nous ont paru peu représentatives du fonctionnement du CPDN, en raison de leur caractère spécifique – inauguration de l'organisme, confrontation sans concertation de conceptions tactiques, opérationnelles et stratégiques opposées⁶. Les séances de l'automne 1936 traitèrent de questions purement organisationnelles – structure du Collège des Hautes études de Défense Nationale, mise au point de la loi portant organisation de la Nation pour le temps de guerre, organisation de la production du matériel de guerre – sans rapport avec la politique étrangère⁷.

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 27 mai 1937.

² CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 292 ; GUELTON Frédéric (colonel), « Les hautes instances... », *op. cit.*, p. 57.

³ SHD-AT, 2N 2, « Décret du 23 février 1929 » (mis à jour le 7 juillet 1936).

⁴ SHD-AT, 2N 24, lettre du général Jamet au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 23 décembre 1937 ; SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par le Comité permanent de la Défense Nationale en 1937 » et « Séances tenues par le Comité permanent de la Défense Nationale en 1936 », sans date.

⁵ CARAN, 496 AP/9, « Extrait du Journal officiel des 8 et 9 juin 1936, page 6111 » ; SHD-AT, 2N 19, « Coordination des départements de la Défense Nationale – Décret du 6 juin 1936, modifié par décret du 12.5.38. ».

⁶ DDF-II-2, *op.cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 553-561 ; DDF-II-3, *op. cit.*, document n°67, 3 août 1936, p. 108-110.

⁷ SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par le Comité permanent de la Défense Nationale en 1936 », sans date.

En 1937, deux séances du CPDN furent consacrées en totalité ou en partie à étudier la réponse à apporter aux efforts de la SDN en faveur d'une relance de la limitation des armements¹. Mais chacun des participants étant conscient de l'impossibilité de faire aboutir cette question en raison du contexte international, ces séances n'intéressent que peu notre étude². Ces séances visaient également et, peut-être, avant tout, à permettre au gouvernement, tout à son effort de réarmement, de parer certaines critiques de l'opinion publique.

En revanche, la séance du 15 février 1937 présente un intérêt certain pour notre étude³. Devant initialement traiter de cinq questions, les participants n'eurent le temps que de débattre des deux premières : mise au point de la défense des colonies, étude de l'organisation des forces aériennes de coopération et de la défense aérienne – les trois questions pendantes étant renvoyées à une séance ultérieure⁴. Tandis que le premier sujet conduisait à s'interroger sur l'environnement international, le second impliquait une réflexion sur la nature du conflit envisagé et sur le ou les adversaires potentiels. La formulation de la première question résultait d'une requête du ministre des Colonies, qui, retour d'Afrique Occidentale Française, sollicita un entretien du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, au cours duquel il souhaitait traiter de la défense du domaine colonial⁵. En conséquence, assistèrent à cette séance du CPDN, en sus des membres statutaires et de leurs assistants, Marius Moutet, ministre des Colonies, le général Billotte, inspecteur général des troupes coloniales et le général Rinck, directeur des services militaires du ministère des Colonies. En revanche, et bien que la première question posée ait de toute évidence une dimension internationale, le ministre des Affaires étrangères ne fut pas convié à la séance du 15 février.

L'exposé de Marius Moutet contenait un certain nombre de constats et de propositions, tous empreints de l'inquiétude relative aux capacités défensives des territoires coloniaux et à la sous-estimation supposée du facteur colonial dans la Défense Nationale. Il suggéra notamment de contacter les Pays-Bas en vue de l'établissement d'accords d'états-

¹ SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par le Comité permanent de la Défense Nationale en 1937 », sans date.

² SHD-AT, 7N 3558, « Note sur la reprise des travaux de Genève », note probablement rédigée au 3^e bureau de l'EMA, 12 avril 1937 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 266-267 ; SHD-AT, 1K 224/36 et CARAN, 496 AP/45, « Mémoire 6 – Pièce 115 – Déposition du colonel Minart des 7 mai et 19 juin 1941 », général Gamelin, 28 juin 1941.

³ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] ».

⁴ SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par le Comité permanent de la Défense Nationale en 1937 », sans date ; SHD-AT, 2N 22, lettre du général Jamet aux ministres de la Marine et de l'Air, 25 février 1937, et document annexe.

⁵ 2N 22 : « Question I – Défense des colonies », sans date ni indication d'origine ; Lettre du ministre des Colonies au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 30 novembre 1936 ; « Note pour Monsieur le Général Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale », contrôleur général Jacomet, 28 décembre 1936.

majors permettant la défense concertée de l'Indochine et des Indes néerlandaises en cas d'attaque nippono-siamoise, l'Indochine étant hors d'état de se défendre par ses propres moyens. Il proposa également aux membres du CPDN un projet du général Billotte, visant à créer un service de renseignement dans les colonies, avec la coopération initiale de l'EMA, en vue de contrecarrer les menées hostiles de possibles adversaires. Le ministre des Colonies obtint l'assentiment de principe du CPDN à ses propositions, Édouard Daladier faisant toutefois ressortir que la modernisation et le développement de l'équipement militaire des colonies dépendaient de la production industrielle. S'ensuivit une discussion sur la possibilité de suppléer la faiblesse des effectifs militaires terrestres par l'utilisation d'avions affectés à des tâches de « police ». Si Pierre Cot défendit ardemment ce projet, mettant en avant la possibilité d'utiliser ainsi les bombardiers démodés, il se heurta à l'opposition du général Gamelin et du vice-amiral Darlan. Cette discussion demeura donc infructueuse.

Le traitement de la deuxième question fut l'occasion Édouard Daladier de préciser le cadre politique et diplomatique dans lequel il envisageait l'engagement de la France dans un conflit. « La politique française étant [alors] orientée vers une complète collaboration avec la Grande-Bretagne », il estimait qu'il convenait d'ajouter la *Royal Air Force* à l'Armée de l'Air lors de l'examen du rapport de forces aérien en Europe. Par ailleurs, il ajoutait que l'Espagne devait être rangée parmi les adversaires potentiels, aux côtés de l'Allemagne et de l'Italie – ce qui revenait à envisager la défaite des républicains comme certaine, voire prochaine. Cet exposé fut l'occasion d'un échange sur la situation diplomatique de l'Europe en ce début de 1937 et sur les possibilités qu'elle offrait à la France. Pierre Cot souligna la nécessité de l'alliance soviétique, non seulement en raison de la faiblesse relative des potentiels industriels français et britannique en regard du potentiel industriel allemand, mais aussi pour permettre à la France de secourir à temps la Tchécoslovaquie victime d'une agression allemande, « l'appui [...] de la Grande-Bretagne [étant alors] des plus douteux ».

Il dut constater son isolement, malgré l'intervention du vice-président du Conseil soulignant que l'hypothèse d'une guerre débutant par une attaque allemande en Tchécoslovaquie était, au vu des renseignements dont il disposait, la plus probable. Cependant l'argumentation du ministre de l'Air fut sérieusement contrebattue. Le général Gamelin souligna le rôle, selon lui capital, de la position polonaise en pareille occurrence, notamment sur le plan du rapport des forces militaires terrestres – ce qui implicitement minorait la valeur relative d'une éventuelle alliance franco-soviétique. Plus catégorique, le ministre Gasnier-Duparc rappela qu' « en ce qui concern[ait] la Marine, la question de l'appui

de la Grande-Bretagne [était] primordiale » – dans le contexte international de février 1937, cet argument impliquait également une prise de distance avec l'URSS¹. En conséquence, « le Comité estim[a] qu'il y [avait] lieu actuellement de tenir compte de l'appui britannique, sous la réserve formulée par le général Gamelin, que cet appui ne dispens[ait] pas [la France] de faire [son] effort de construction maximum, et sous celle faite par M. Pierre Cot, que [la France] dev[ait] aussi chercher d'autres appuis »². Cette formulation permettait au chef d'EMG de l'Armée de maintenir ses exigences en matière de production d'armement, et au ministre de l'Air d'annoncer de façon implicite qu'il continuerait d'orienter les efforts de son département vers le développement de coopérations à l'est de l'Europe, en premier lieu avec l'URSS.

On constate donc à travers cet exemple que le CPDN pouvait être le cadre d'une véritable concertation des ministères militaires en matière de politique étrangère – y compris en l'absence de tout représentant du Quai d'Orsay – à travers la définition d'une politique de défense nationale. Si la question du poids relatif d'hypothétiques alliances britannique et soviétique fut abordée, il faut constater que la querelle, ouverte depuis l'exposé produit par Pierre Cot lors de la séance du CPDN du 29 juillet 1936, ne fut pas vidée en totalité. La formulation de l'avis rendu par le Comité induisait cependant que la quasi-unanimité de ses membres reconnaissait la priorité du soutien britannique sur tout autre, et, partant, que le CPDN cautionnait ce qui constituait l'axe principal de la politique étrangère conduite par le gouvernement Blum : le renforcement des relations franco-britanniques. Par ailleurs, le CPDN valida à l'unanimité la proposition d'établir les plans de la Défense Nationale en fonction de l' « hypothèse A + I + E » – l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne adversaires potentiels.

Après avoir traité rapidement des moyens dont disposerait l'aviation de coopération, le CPDN étudia la proposition du ministère de l'Air d'amender ou de compléter le plan II de constructions aéronautiques. Ce plan, préparé dès les premiers mois de 1936 et adopté en Conseil des ministres en novembre, prévoyait de doter l'Armée de l'Air de 1500 appareils de première ligne et de 1200 appareils en réserve – ce qui marquait un accroissement de 50 % pour la première ligne par rapport au plan I mis au point en 1933³. Le ministre de l'Air

¹ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 276.

² SHD-AT, 2N 22, lettre du général Jamet aux ministres de la Marine et de l'Air, 25 février 1937, et document annexe.

³ ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 116-119 et 174-176 ; CHRISTIENNE Charles (général), « L'Armée de l'Air française de mars 1936 à septembre 1939 », *Recueil d'articles et études (1976-1978)*, Service historique de l'Armée de l'Air, Vincennes, 1984, p. 172-176.

certifiant que « le Plan II parai[ssait] [alors] constituer le maximum des possibilités de [l']industrie aéronautique [nationale] », le CPDN jugea à l'unanimité qu'aucune modification ne devait être apportée au programme de construction aéronautique. Le plan III, visant à renforcer la Défense aérienne du territoire, fut également rejeté, pour des motifs similaires.

Ces échanges sur les moyens attribués à l'aviation de coopération et sur la préparation de la défense du territoire contre les attaques aériennes ennemies constituèrent une nouvelle occasion d'aborder la question des attributions et des relations de l'Armée et de l'Armée de l'Air. Toutefois, les personnalités intéressées se montrèrent plus conciliantes qu'à l'été 1936 : tandis que le chef d'EMG de l'Armée de l'Air prodiguait des assurances quant au nombre et à la qualité des appareils qu'il destinait à la coopération, l'Armée ne faisait aucune opposition à ce que la préparation de la Défense aérienne du territoire échût à l'Armée de l'Air. Le CPDN maintint dans ses conclusions que la répartition alors en vigueur des appareils entre forces aériennes de coopération et forces aériennes réservées ne devait pas être modifiée¹. Par ailleurs, cette séance révélait la prééminence du vice-président du Conseil sur le département de l'Air. Édouard Daladier interrogea assez durement les responsables de l'EMAA au sujet de l'aviation de coopération, formulant des observations assez sévères sur les performances des unités aériennes lors des manœuvres combinées du Sud-Est. Il se fit même menaçant, déclarant : « après la mobilisation, jouera l'article 34 [de la loi sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre, en préparation] qui permettra de répartir facilement les moyens, ou même l'unité de commandement ». Ces assertions nous paraissent le signe d'une nette évolution des rapports entre Édouard Daladier et Pierre Cot depuis juin 1936, et de l'ascendant pris par le premier sur le second.

Conclusion

L'organisation de la Défense Nationale mise en place au mois de juin 1936 était donc marquée par l'héritage des tentatives précédentes, mais surtout un « souci d'optimisation du dispositif » existant, lequel résultait de la volonté de Léon Blum d'organiser son gouvernement sur un mode sectoriel et hiérarchisé, autour de vice-présidents du Conseil dotés chacun d'un comité et ayant sous leur autorité des ministres chargés d'un département². Mise sur pied en vue de permettre à Édouard Daladier d'exercer une influence, à défaut d'une

¹ SHD-AT, 2N 22, lettre du général Jamet aux ministres de la Marine et de l'Air, 25 février 1937, et document annexe.

² VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 353-354 ; GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours...*, *op. cit.*, p. 149.

autorité, sur les trois ministères militaires, elle regroupait autour de sa personne, de façon cohérente et centralisée, les outils et moyens de réflexion et de décision. Mais le refus de réduire explicitement l'autonomie des ministères de l'Air et de la Marine marquait la limite du pouvoir du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, en dépit des velléités de ce dernier.

La faiblesse de cette organisation semble relever en réalité de la nature des personnalités qu'elle impliquait. D'une part, dès l'été 1936, il apparut que la volonté de Pierre Cot de mettre en exergue la pleine indépendance de l'Armée de l'Air et son projet d'alliance franco-soviétique fondée sur une coopération aérienne entraient en contradiction avec les vues du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre. Les positions du ministre de l'Air ne cadraient visiblement pas avec la conception que se faisait Édouard Daladier de sa fonction de coordinateur de la Défense Nationale – le général Jauneaud parla ultérieurement d'une « malencontreuse opposition de caractère » apparue en 1936 entre les deux hommes¹. D'autre part, le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, « support[ant] mal la contradiction », selon Pierre Rocolle, estima sans doute rapidement, selon l'expression employée par Georges-Henri Soutou, « que la coordination [était] suffisamment organisée autour de sa personne », et ne prit plus la peine de convoquer régulièrement le CPDN². Alors que durant les douze mois et quinze jours que durèrent le gouvernement Blum le CPDN s'était réuni à sept reprises, ces réunions furent beaucoup plus rares par la suite : trois séances au second semestre 1937, deux séances pour l'année 1938, une seule séance au premier semestre 1939³. L'entrée en guerre ne modifia pas cette situation. De septembre 1939 à mars 1940, Édouard Daladier étant président du Conseil et ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, le CPDN devenu Comité de Guerre ne se réunit qu'à deux reprises⁴.

¹ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 154-155 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 25 mars 1941, p. 1.

² ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 165 ; *Histoire de la diplomatie française*, tome II, *op. cit.*, p. 372.

³ SHD-AT, 2N 20-25, documentation relative aux séances du CPDN.

⁴ GUELTON Frédéric (colonel), « Les hautes instances... », *op. cit.*, p. 57.

**CHAPITRE VI – L’OPPOSITION À UNE POLITIQUE
ÉTRANGÈRE DE FRONT POPULAIRE**

I. Le refus de l'alliance soviétique

Quoiqu'il en soit, notre effort pour entrer en relation avec les Soviets, en vue d'établir une convention militaire, demeura sans lendemain¹.

La Russie intéresse la France, les Soviets ne l'intéressent pas².

Introduction

L'arrivée au pouvoir du Front Populaire en Espagne et en France avait orienté l'attention des observateurs et des décideurs politiques vers le Komintern et l'URSS. L'EMA n'échappait pas à cette tendance, non plus que l'EMGM ou l'EMAA. Or les relations militaires franco-soviétiques commençaient à montrer quelques signes d'essoufflement, les espoirs de 1933-1934 n'ayant été que partiellement suivis d'effet, et l'EMA s'orientant davantage vers un renouveau de l'alliance polonaise. Dans le contexte politique tendu – tant sur le plan national qu'euro-péen – qui prévalait en 1936-1937, les officiers des EMG ne manquèrent pas de s'interroger sur les suites et les prolongements éventuels du pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle. La question des relations franco-soviétiques durant la période 1936-1937 a déjà fait l'objet de nombreuses études, y compris pour ce qui concerne l'aspect militaire de ces relations³. Nous tenterons ici une approche différente de celle généralement mise en œuvre. Si les EMG s'opposèrent indéniablement – et quoiqu'affirme le

¹ Général Gamelin, *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 287.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 7 octobre 1936 (phrase mentionnée dans l'agenda du Général Gamelin comme ayant été prononcée au cours d'un entretien avec Pierre Cot).

³ Pour les travaux en langue française, citons en particulier : MOURIN Maxime, *Les relations franco-soviétiques*, Paris, Payot, « Études et documents », 1967, 371 p. ; VAÏSSE Maurice, « Les militaires français et l'alliance franco-soviétique au cours des années trente », *Forces armées et systèmes d'alliances*, vol. 2, Paris, Fondation pour les études de Défense Nationale, 1983, p. 688-703 ; DULLIN Sabine, « L'Union soviétique et la France à un tournant : conjoncture extérieure et évolution interne en 1936-1937 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1^{er} trimestre 2002, n°65, p. 55-60 ; JANSEN Sabine, « Idéologies et négociations : le cas du pacte franco-soviétique dans les années trente (1932-1939) », DE MONTBRIAL Thierry et JANSEN Sabine (dirs.), *Pratiques de la négociation*, Bruxelles/Paris, Bruylant/LGDJ, « Axes. Savoir », 2004, p. 149-172 ; NARINSKI Mikhail *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*. Les travaux en langue anglaise sont nombreux et nous avons surtout utilisé : BUFFOTOT Patrice, « The French High Command and the Franco-Soviet Alliance, 1933-1939 », *The Journal of Strategic Studies*, décembre 1982, vol. 5, n°4, p. 546-559 ; HASLAM Jonathan, *The Soviet Union and the struggle for collective security in Europe, 1933-1939*, New York, St Martin's Press, 1984, XII-310 p. ; CARLEY Michael J., *1939, l'alliance de la dernière chance, une réinterprétation des origines de la Seconde Guerre Mondiale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001, 362 p.

général Gamelin dans ses mémoires – et presque unanimement à un développement des relations militaires avec Moscou, il n'en demeure pas moins que les motivations de cette attitude demandent un questionnement approfondi. En prenant en compte le contexte interne et externe aux EMG, nous tenterons de déterminer leur place dans le processus décisionnel qui conduisit à repousser les propositions soviétiques de conversations et de convention militaires. La Marine ne comptait pas sur la flotte soviétique pour constituer un appoint réel – l'amiral Darlan ayant par ailleurs toujours été hostile au pacte franco-soviétique¹. En revanche, l'EMAA ne pouvait se désintéresser du potentiel aérien soviétique – un des premiers en Europe en 1936-1937. L'EMA, préoccupé par l'organisation d'un hypothétique front oriental en cas de conflit avec l'Allemagne, était également fort intéressé par la question d'un approfondissement des relations franco-soviétiques.

A. L'URSS vue par les EMG en 1936-1937 : un allié peu sûr, faible, difficile et encombrant

1. L'URSS apparaît en 1936-1937 comme un partenaire peu souhaitable en raison de la difficile appréhension de la diplomatie soviétique...

À partir de l'été 1936, la politique extérieure soviétique, plus que jamais lue comme la combinaison des évolutions de la diplomatie officielle de l'Union et des menées du Komintern, alimenta la perplexité, le soupçon, voire les fantasmes des officiers des EMG. Les liens existants ou supposés entre l'URSS et l'Allemagne, et les indices d'un éventuel revirement soudain de la première vers la seconde, étaient visiblement au cœur des préoccupations des EMG en 1936-1937 – en tout cas dans une mesure supérieure à la période précédente. Au mois de juin 1936, la SR reçut un renseignement indiquant qu'un général de corps d'armée soviétique, signalé comme membre des services de renseignement militaires, avait été envoyé en mission au Japon en vue d'un contact avec l'attaché militaire allemand, le colonel Ott². Certains renseignements soulignaient la communauté d'intérêt des deux puissances sur certains points précis, en particulier la disparition de la Pologne, ainsi que la permanence dans la haute administration et l'armée du Reich d'un courant favorable à l'entente germano-russe³. Par ailleurs, l'ambassadeur de France à Moscou, Robert Coulondre,

¹ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 161-162.

² SHD-AT, 7N 3133, « Renseignement – Contacts militaires entre Allemagne et URSS », SCM, 24 juin 1936.

³ SHD-AT, 7N 3131, « Allemagne – Pour information », 2 décembre 1936, et « Renseignement – Relations entre l'Allemagne et l'URSS », SR de l'EMA, 6 décembre 1935 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 5 mai 1937 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3143, « URSS – Réunion des chefs de poste de SR », 2^e bureau de l'EMA, février 1937, p. 2-3.

relevait l' « indiscutable germanophilie » du chef d'état-major de l'Armée Rouge, le maréchal Egorov¹. De façon générale, les cercles militaires moscovites et berlinois étaient perçus comme favorables à une entente germano-russe².

Il semble que les craintes relatives à une entente germano-soviétique aient été particulièrement vives au printemps 1937. Le 25 mars, le 2^e bureau reçut de la SR un renseignement indiquant que le ministre des Affaires étrangères von Neurath avait déclaré que si la Grande-Bretagne refusait d'abandonner la sécurité collective, le Reich pourrait « jouer la carte russe », un accord avec Staline pouvant selon lui être facilement établi³. Le 6 avril, lors du grand rapport de l'EMA, le 2^e bureau signalait la réconciliation entre le chancelier Hitler et l'ancien quartier-maître général Ludendorff comme pouvant « avoir des répercussions assez profondes »⁴. L'ancien second du maréchal von Hindenburg était alors décrit comme « favorable à l'accord germano-russe, quel que [fût] le régime en Russie ». Quelques jours plus tard, le capitaine de Brantes, chargé des questions russes au 2^e bureau, rédigea une note de synthèse récapitulant les « nombreux indices montr[ant] qu'il exist[ait] à Moscou, mais surtout à Berlin, des forces latentes [...] qui demeur[ai]ent puissantes et qui pourraient rapprocher les deux pays le jour où la situation internationale s'y prêterait »⁵. Outre diverses déclarations de responsables politiques allemands, le 2^e bureau de l'EMA retenait parmi ces indices le maintien en vigueur des traités de Rapallo (1922) et de Berlin (1926).

Cependant, ces craintes demeuraient limitées quoique très réelles, dans la mesure où l'antagonisme idéologique des régimes soviétique et nazi semblait une garantie contre un éventuel rapprochement⁶. L'attaché militaire à Moscou, le lieutenant-colonel Simon, se montra, à ce sujet, tout à fait rassurant. Il estimait en mai 1937 qu'un rapprochement sérieux

¹ SHD-AT, 7N 3124, dépêche de l'ambassadeur de France à Moscou au ministre des Affaires étrangères, 10 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : attaché militaire à Riga », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril-2 mai 1937.

² SHD-M, 108GG 2/2, « Note au sujet d'une conversation pouvant contribuer à éclairer les motifs du procès et de l'exécution de huit Généraux du Grand État-Major Russe », contre-amiral Godfroy, 14 juin 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : attaché militaire à Riga », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril-2 mai 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Les relations germano-russes – L'éventualité d'un rapprochement », 2^e bureau de l'EMA, 10 avril 1937.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 25 mars 1937 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3143, « Relations germano-russes – Annexe II – Indices d'un rapprochement », 2^e bureau de l'EMA, avril 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 6 avril 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 3143, « Relations germano-russes », note accompagnée de deux annexes, 2^e bureau de l'EMA, avril 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Les relations germano-russes – L'éventualité d'un rapprochement », 2^e bureau de l'EMA, 10 avril 1937.

⁶ SHD-AT, 7N 3143, « Relations germano-russes », note accompagnée de deux annexes, 2^e bureau de l'EMA, avril 1937, « URSS – Réunion des chefs de poste de SR », 2^e bureau de l'EMA, février 1937, p. 2-3.

n'était pas à craindre à court terme¹. Une entente germano-soviétique ne pourrait, selon lui, intervenir que comme un ultime recours du Kremlin pour le cas où il se percevrait comme totalement isolé face à l'Allemagne et au Japon.

Le 2^e bureau de l'EMGM semble avoir été plus prudent dans son analyse des relations germano-soviétiques au printemps 1937. Son bulletin de renseignements couvrant la seconde quinzaine d'avril et la première quinzaine de mai ne fait aucune mention d'indices d'un rapprochement entre Berlin et Moscou – alors que ces bulletins reprenaient très souvent des informations reçues par la SR-SCR ou par le 2^e bureau de l'EMA². Dans le bulletin de renseignements daté de la mi-juin, le 2^e bureau de l'EMGM estimait que malgré les divers bruits répandus à Berlin, « il ne sembl[ait] pas qu'un rapprochement germano-russe [était à ce moment-là] possible, mais [que] la manœuvre allemande tendant à dissocier l'appui mutuel franco-soviétique apparai[ssait] dans la propagande allemande »³.

Plus encore que sur les liens supposés ou réels entre l'Armée Rouge et la *Wehrmacht*, les EMG s'interrogeaient sur la ligne générale de la diplomatie soviétique. Dans son rapport sur les grandes manœuvres de l'Armée Rouge de l'automne 1936, le général Schweisguth reconnaissait d'ailleurs que la diplomatie soviétique « parai[ssait] au premier abord assez mystérieuse et donn[ait] lieu [...] à des manifestations et des agissements qui sembl[ai]ent parfois contradictoires »⁴. Certains renseignements qui parvinrent au 2^e bureau de l'EMA laissaient supposer que la politique soviétique visait avant tout la communisation de l'Europe⁵. Si l'on en croit ces renseignements datant du printemps 1936, cette orientation européenne des ambitions soviétiques justifiait une politique très conciliante face au Japon conquérant – cession du chemin de fer de Mandchourie. En Europe, l'URSS visait l'écrasement de l'Allemagne, jugé adversaire le plus dangereux, avec le soutien français, puis sa communisation. Au cas où l'Allemagne sortait victorieuse de cette guerre, la France serait sa première victime, tandis que l'URSS pourrait tirer le meilleur parti défensif des grandes distances caractérisant son territoire. Dans l'immédiat, l'URSS avait besoin de deux ou trois années de paix afin d'élever le niveau de vie de sa population. La politique soviétique en

¹ SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : attaché militaire », 2^e bureau de l'EMA, 10-22 mai 1937.

² SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°27 – Période du 15 Avril au 13 Mai [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 15 mai 1937.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°28 – Période du 13 Mai au 10 Juin [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 juin 1937, p. C1.

⁴ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°343, 13 octobre 1936, p. 513.

⁵ SHD-AT, 7N 3129, « Renseignement – URSS – Opinion d'une personnalité du parti communiste de l'URSS sur la politique étrangère de son pays – Source digne de foi, Avril 1935 », SR de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3130, « Renseignement – Activité du Komintern en France », SCM, 5 mars 1936.

France visait donc la victoire du Front Populaire, permettant un resserrement ultérieur des liens franco-soviétiques, mais aussi l'instauration d'un régime économique et social sapant les capacités de défense de la Nation. Cette alliance militaire, conjuguée à la désorganisation de l'économie et de la société françaises, outre le surcroît de sécurité qu'elle apporterait, attirerait également les foudres allemandes sur la France, les détournant ainsi de l'URSS.

Ces renseignements, ainsi que l'impression que retira le sous-chef de l'EMA des conversations qu'il eut avec les chefs militaires soviétiques, furent à l'origine des conclusions de son rapport d'octobre 1936¹. Dans les derniers paragraphes de ce rapport, il estimait que l'URSS, craignant avant tout l'Allemagne, souhaitait disposer d'une alliance solide avec Paris dans le cas où elle serait victime d'une attaque allemande. Mais il jugeait que Moscou préférerait nettement orienter l'Allemagne vers une offensive à l'ouest et n'intervenir militairement qu'une fois les deux parties au conflit épuisées. Ainsi s'expliquaient le développement supposé de la propagande communiste dans les unités de l'Armée – tendant à la désorganiser et à en faire une proie tentante pour la *Wehrmacht* –, mais aussi l'action du Komintern et du PCF en France en faveur d'une intervention massive dans la Guerre d'Espagne – qui permettrait une généralisation du conflit en Europe occidentale.

Dans une conférence au CHEM qu'il donna en avril 1937, le général Schweisguth reprit cette argumentation de façon plus ramassée, en précisant que la politique soviétique était dictée par deux impératifs qui pouvaient apparaître comme contradictoires : tendance « internationale » visant « à étendre la dictature du prolétariat dans les pays capitalistes, en y créant des troubles et des occasions de conflit » ; tendance « nationale » poursuivant la « réussite du socialisme en URSS et nécessitant la paix et la stabilité »². Et le sous-chef de l'EMA d'émettre l'hypothèse que ces deux tendances se réconciliaient dans le souci de maintenir l'Union en dehors d'un conflit général prochain, pour « dicter ses volontés [...] à l'Europe épuisée ». Il faut relever que ces hypothèses paraissaient tout à fait plausibles à nombre de contemporains. Ainsi, le général Faucher, chef de la mission militaire française à Prague, approuvait totalement les conclusions du sous-chef de l'EMA, tant concernant la politique extérieure soviétique, que la valeur de l'Armée Rouge ou ses possibilités d'emploi en Europe centrale, et s'en fit l'avocat auprès du haut commandement tchécoslovaque³. La correspondance de Staline, récemment publiée en partie, démontre que les conclusions du

¹ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°343, 13 octobre 1936, p. 510-514.

² CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 23 et 45.

³ CARAN, 351 AP/5, lettres du général Faucher au général Schweisguth, datées des 8 et 21 octobre et du 5 novembre 1936.

général Schweisguth n'étaient pas dénuées de fondements. Ainsi, en septembre 1935, le maître du Kremlin écrivait à ses deux collaborateurs, Molotov et Kaganovitch, au sujet de la tension internationale résultant des ambitions italiennes en Éthiopie :

Le conflit n'a pas tant lieu entre l'Italie et l'Abyssinie qu'entre l'Italie et la France d'un côté, et l'Angleterre de l'autre. La vieille Entente a déjà disparu. À sa place se forment deux Ententes : une Entente de l'Italie et de la France d'un côté, et une Entente de l'Angleterre et de l'Allemagne de l'autre. Nous pouvons vendre du blé aux uns et aux autres, pour qu'ils puissent se bagarrer. Nous n'avons absolument aucun intérêt à ce que l'une d'entre elles écrase immédiatement l'autre. Nous avons intérêt à ce que leur bagarre soit la plus longue possible, mais sans victoire rapide de l'une sur l'autre¹.

Certains renseignements qui parvinrent à partir de l'automne 1936 à l'EMA pouvaient accréditer ces hypothèses : en novembre 1936, à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution d'Octobre, la *Pravda* maintenait que le mot d'ordre de révolution mondiale demeurait en vigueur, tout en soulignant que l'objectif prioritaire était la réussite du « travail pacifique » en URSS ; par ailleurs, un renseignement de « très bonne source » indiquait à la mi-janvier 1937 que Litvinov espérait que le débarquement annoncé de troupes allemandes au Maroc espagnol allait conduire la France à réagir militairement et à entrer en guerre contre le Reich ; enfin, le Quai d'Orsay informa en mai 1937 le 2^e bureau de l'EMA que l'Armée Rouge prenait depuis 1936 des dispositions strictement défensives sur ses frontières occidentales – évacuation de la population et réduction à une voie des voies de chemin de fer doubles sur une profondeur de cinquante à soixante kilomètres². Étienne de Crouy-Chanel, secrétaire particulier d'Alexis Léger, estimait également au mois de décembre 1937 que l'Armée Rouge était organisée dans un but défensif sur les frontières occidentales de l'URSS³.

Le 2^e bureau de l'EMA, par la plume du capitaine de Brantes, adoptait un point de vue assez proche, quoique sensiblement différent⁴. Il relevait également deux tendances dans la politique extérieure soviétique – « mystique » et « réaliste » – mais estimait que depuis 1932, la seconde, défendue par Staline au sein de l'appareil de gouvernement et du Komintern,

¹ CHINSKY Pavel (éd.), *Staline, archives inédites, 1926-1936*, Paris, Berg International, 2001, p. 70 ; REY Marie-Pierre, *Le dilemme russe, la Russie et l'Europe occidentale d'Ivan le Terrible à Boris Eltsine*, Paris, Flammarion, 2002, p. 250.

² SHD-AT, 7N 3129, « Renseignement – A/S du mot d'ordre relatif à la révolution mondiale – "Dernières nouvelles", journal russe de Paris, 3 novembre 1936 », SR de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3130, « URSS – Renseignements divers – Moscou 13 janvier 1937 – (Très bonne source) », sans indication d'origine ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : Affaires étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 24-31 mai 1937.

³ PRO, FO, 371/20702, rapport de Fitzroy Maclean, 18 décembre 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 3184, « Travail demandé par le général Schweisguth – URSS », 2^e bureau de l'EMA, 16 octobre 1936.

l'avait nettement emporté sur la première¹. La crainte de l'Allemagne et la volonté de maintenir la paix et le *statu quo* territorial en Europe auraient motivé cette réorientation de la politique soviétique. Les « procès de Moscou » confortèrent à l'automne 1936 cette hypothèse, et furent perçus par le 2^e bureau de l'EMA comme le signe que Staline voulait anéantir la tendance « de gauche » au sein du Komintern, partisane de la révolution mondiale².

Il est difficile d'établir dans quelle mesure le général Gamelin fit siennes les déductions du général Schweisguth et du 2^e bureau de l'EMA. Toutefois, il était persuadé, comme le général Schweisguth, que toute conversation militaire avec les Soviétiques serait inmanquablement l'objet d'une indiscretion volontaire de la part de ces derniers, de nature à susciter des tensions entre Paris et Berlin, ce qui dénote un haut degré de méfiance³. Il semble qu'au mois de juin 1936, les Soviétiques, en vue de pousser l'EMA à entrer dans la voie de conversations militaires, aient formulé plusieurs affirmations erronées. Selon un rapport du général Schweisguth, ils affirmèrent que des conversations militaires avaient eu lieu entre Prague et Moscou – ce qui n'était pas le cas⁴. Par ailleurs, le chargé d'affaires soviétique Hirschfeld déclara au sous-chef de l'EMA que la Roumanie était tout à fait favorable à une traversée de son territoire national par l'Armée Rouge en cas de conflit – ce qui n'était pas plausible⁵. Le témoignage ultérieur du colonel Krebs illustre également la méfiance que suscitaient les Soviétiques⁶. Stagiaire dans l'Armée Rouge en 1934, membre de la mission Schweisguth en 1936, chargé des questions russes au 2^e bureau de l'EMA en 1937-1938, cet officier parlait russe, et avait connu dans son enfance la Russie tsariste⁷. Il tenait le général Venzov, attaché militaire soviétique à Paris en 1934-1936, pour être « trompeur à un degré insoupçonné » et « très dangereux »⁸. Cette opinion semblait partagée par le chef d'escadron de Villelume⁹.

¹ SHD-AT, 7N 2513, « URSS – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 septembre 1936.

² SHD-AT, 7N 2513, « URSS – Le procès de Moscou – Source : Presse », 2^e bureau de l'EMA, 25-31 août 1936.

³ SHD-AT, 7N 3131, « Pacte aérien – Assistance mutuelle aérienne militaire et industrielle », 2^e bureau de l'EMA, 1936, p. 5 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 31 octobre 1936.

⁴ MAE, CPC, URSS, 1004, « Note », directeur politique, 24 juin 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, mémento du 30 juin 1936 et « Compte-rendu d'une conversation entre M. Hirschfeld, chargé d'affaires de l'URSS, et le général Schweisguth ».

⁶ SHD-AT, 4K 4, témoignage du colonel Krebs, pages 6-10.

⁷ SHD-AT, 8 Ye 119438, dossier administratif du colonel Armand Valentin Vassili Krebs.

⁸ SHD-AT, 4K 4, témoignage du colonel Krebs, page 10.

⁹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, op. cit., p. 71.

2. ... À laquelle s'ajoute le faible degré de crédibilité de l'appui militaire de l'Armée Rouge, ...

Si la politique extérieure de l'URSS était incertaine aux yeux des responsables militaires français, la valeur de l'atout militaire qu'elle représenterait dans une guerre en Europe l'était également. Tout d'abord, la géographie politique rendait très aléatoire, si ce n'est impossible, une intervention de l'URSS au cœur de l'Europe. Cette intervention était conditionnée par la traversée de territoires nationaux polonais et/ou roumain. Or durant les années 1936 et 1937, la Pologne et la Roumanie refusèrent d'envisager *a priori* et officiellement d'autoriser en cas de conflit l'Armée Rouge à traverser leur territoire national.

La position polonaise était très nette, et fut exprimée par de multiples canaux, notamment par le chef du 2^e bureau polonais lors de ses liaisons avec l'EMA en mai 1936 et mai 1937 : refus très net de considérer la Russie soviétique comme un État européen ; haine radicale du Russe et du Soviétique ; refus absolu d'envisager la présence de troupes soviétiques sur le sol polonais, pour quelque raison que ce fût, y compris dans le cas où la Pologne serait en situation désespérée face au Reich¹. Le lieutenant-colonel Gauché crut même discerner une aggravation du sentiment antisoviétique, pourtant déjà très fort au printemps 1936, entre ces deux dates.

La position de la Roumanie semblait plus nuancée. Certes, les relations que la Roumanie entretenait avec l'URSS étaient moins fraîches que celles qui existaient entre Varsovie et Moscou. Il semble qu'un accord ait été passé à l'été 1936 entre les gouvernements tchécoslovaque et roumain en vue de l'établissement d'une voie de chemin de fer reliant l'URSS à la Tchécoslovaquie, via la Roumanie². Mais l'EMA relevait qu'au second semestre 1936, la Roumanie prenait également ses distances avec son voisin soviétique, et le ministre des Affaires étrangères Titulescu, accusé de favoriser la propagation du communisme en poussant au rapprochement avec l'URSS, avait été démis de ses fonctions à la fin du mois

¹ SHD-AT, 7N 2684, « Conversation avec le colonel Pelczynski le 22 mai 1936 », lieutenant-colonel de Mierry ; SHD-AT, 7N 3006, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché, chef du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée à la suite de la liaison effectuée par le Colonel Pelczynski, Chef du 2^e Bureau du Grand État-Major Polonais », p. 3, et « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché, sur les conversations qu'il a eues avec le Colonel Pelczynski, Chef du 2^e Bureau polonais », 30 mai 1937, p. 1 ; SHD-AT, 7N 3032, « Armements polonais », 2^e bureau de l'EMA, 29 janvier 1936, et « Visite en France du Général Bortnowski de l'Armée Polonaise – Rapport du capitaine Lelaquet », 2^e bureau de l'EMA, 7 août 1935, p. 4-5.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 14 août 1936 ; SHD-AT, 7N 3102, Compte-rendu de presse tchécoslovaque, « Roumanie et Tchécoslovaquie », octobre 1936 ; SHD-AT, 7N 3105, dépêche du ministre de France à Prague au ministre des Affaires étrangères, 18 juillet 1936.

d'août 1936¹. Par ailleurs, le refus persistant de l'URSS de renoncer officiellement à ses revendications sur la Bessarabie ne permettait pas d'améliorer durablement les relations soviéto-roumaines². Enfin, le 2^e bureau de l'EMA observait un rapprochement roumano-polonais au premier trimestre 1937, suscité par une défiance croissante et commune envers l'URSS, et enregistrait en même temps le refus du gouvernement roumain de négocier un pacte d'assistance mutuelle avec Moscou³.

Il semble toutefois que le roi Carol de Roumanie ait été dans des dispositions incertaines, si ce n'est favorables, envers une éventuelle traversée du territoire roumain par l'Armée Rouge, tout en souhaitant réserver la question jusqu'à éclatement d'un conflit européen. Lors des grandes manœuvres de l'armée roumaine de l'automne 1937, il assura au général Gamelin « qu'il laisserait passer les Russes par la partie nord de son territoire, pour gagner la Tchécoslovaquie »⁴. Mais, ne souhaitant pas que la question fournît matière à débats politiques, il demanda à son interlocuteur de garder le secret. Le ministre Paul-Boncour avait reçu du roi, avec lequel il entretenait une relation amicale, des assurances analogues l'année précédente⁵. La position du roi de Roumanie apparaît, cependant, relativement isolée. Le général Sichițiu, chef d'EMG de l'armée roumaine en 1937, apparut au général Schweisguth qui le rencontra en juillet « violemment antirusse et antisémite »⁶. Venu assister à des manœuvres au camp de Mailly, il s'entretint longuement avec le sous-chef de l'EMA, et l'assura que « si les Russes pour secourir la Tchécoslovaquie traversaient une partie quelconque de la Roumanie, ils la bolcheviseraient ». Suivit un éloge de la Garde de Fer, mouvement nationaliste antisémite et d'orientation fasciste.

En conséquence, le général Schweisguth et les officiers du 2^e bureau de l'EMA estimaient unanimement qu'une intervention militaire de l'URSS en Europe centrale était politiquement impossible – sauf à ce que l'état de guerre ait été proclamé entre l'URSS et un de ses voisins occidentaux – en raison du « cordon de méfiance » qui se dressait entre elle et

¹ SHD-AT, 7N 2522, « Traité polono-roumain », note probablement rédigée au 3^e bureau de l'EMA, 1^{er} juillet 1937 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°13 – Période du 19 Août au 2 Septembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 2 septembre 1936, p. C8.

² SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 7 juillet 1937 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3138, « Notice secrète sur l'armée soviétique – 1^{ère} partie : Généralités sur l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 28.

³ SHD-AT, 7N 2514, « Roumanie – Source : presse », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-14 février 1937, et « Pologne – Sources : diverses », 4-14 juin 1937.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 279.

⁵ PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre deux guerres...*, *op. cit.*, p. 60-61.

⁶ CARAN, 351 AP/3, memento du 16 juillet 1937 et 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », rapport du général Schweisguth, p. 25-26.

son allié tchécoslovaque¹. Adoptant une opinion moins tranchée, les officiers de l'EMAA s'interrogeaient cependant au printemps 1937 sur la possibilité pour l'URSS d'honorer la promesse faite aux Tchécoslovaques de venir à leur secours par les airs en cas d'agression allemande sans avoir obtenu au préalable une autorisation de survol du territoire roumain².

Les qualités propres des forces armées soviétiques n'étaient pas sans susciter de sérieuses interrogations quant à leur capacité à affronter les armées allemandes. Le général Schweisguth et le 2^e bureau de l'EMA étaient unanimes à saluer l'effort considérable d'équipement et d'armement consenti par l'État soviétique en faveur de son armée³. Le 2^e bureau de l'EMA relevait également la qualité des chasseurs modernes I-15 et I-16⁴. Cependant, ces éléments favorables étaient compensés par certains témoignages mentionnant la forte proportion, dans les forces aériennes soviétiques, d'avions militaires totalement périmés et les fortes disparités entre les unités, un grand nombre d'entre elles n'étant encore équipées que de matériels vétustes⁵. Par ailleurs, dès l'été 1936, le lieutenant-colonel Simon, attaché militaire à Moscou, transmettait des observations très défavorables sur les manœuvres de Transcaucasie de la fin août – faible dotation des unités en artillerie, mauvais emploi des chars et des avions, méconnaissance de la puissance de feu, préparation insuffisante de la troupe au combat⁶.

Les délégations militaires des États baltes confirmèrent l'opinion du 2^e bureau de l'EMA à l'automne 1937⁷. Ayant assisté aux grandes manœuvres de Russie Blanche, ils communiquèrent au colonel Hoppenot, attaché militaire de France à Riga, leurs impressions. S'ils relevaient la qualité et l'abondance de l'équipement ainsi que du matériel d'armement, et

¹ CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », rapport du général Schweisguth, p. 25-26 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 28-30 ; SHD-AT, 7N 3139, « L'URSS de l'Armée soviétique – 2 Conférences à l'École Supérieure de Guerre », capitaine Lelaquet, 14 et 15 avril 1937 ; SHD-AT, 7N 3143, « Possibilités offertes par la Russie soviétique en cas de conflit sous le régime du pacte actuel », commandant Krebs, non daté mais probablement rédigé au mois de janvier 1938 ; SHD-AT, 7N 3124, « Analyse du rapport Coulondre (15 décembre 1937) », commandant Krebs, 15 décembre 1937.

² SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Lorient et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 8-9.

³ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 25 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 3-4.

⁴ SHD-AT, 1NN 10, « Renseignements techniques sur le matériel utilisé dans la guerre civile espagnole », 2^e bureau de l'EMA, 22 janvier 1937, p. 4.

⁵ SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 3-4.

⁶ SHD-AT, 7N 2513, « URSS – Manœuvres de Transcaucasie – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 13-19 octobre 1936.

⁷ SHD-AT, 7N SHD-AT, 7N 3148, « Renseignements sur l'URSS – Période du 27 Septembre au 24 Octobre 1937 – Renseignements donnés par le colonel Hoppenot ».

la solidité du troupier, ils n'en jugeaient pas moins la tactique de l'Armée Rouge « stupide », caractérisée par une application sans discernement de schémas préconçus et par une liaison défaillante entre l'infanterie, d'une part, l'artillerie, les chars et l'aviation, d'autre part. L'application d'une telle doctrine conduirait selon eux l'Armée Rouge à « un grand carnage ». Par ailleurs, ils relevaient « l'immense ignorance des officiers de tous grades ». Assistant à ces mêmes manœuvres, trois officiers français en stage dans une brigade de chars firent des constatations similaires¹.

Les défauts de l'encadrement de l'Armée Rouge étaient soulignés par le général Schweisguth et le 2^e bureau de l'EMA, qui relevaient non seulement les lacunes des officiers de l'armée d'active issus en grande majorité de la classe ouvrière – instruction déficiente quoiqu'en amélioration et attachement à l'application de schémas préconçus au détriment de l'initiative – mais aussi les faibles ressources en cadres de réserve². Selon le 2^e bureau de l'EMA, le manque de cadres de réserve, associé aux doutes de la direction de l'État soviétique sur la loyauté des masses paysannes envers le régime, restreindrait sérieusement le nombre d'unités de formation que l'Armée Rouge pourrait mettre sur pied en cas de mobilisation – une vingtaine de divisions pour quatre-vingt-six actives³. Ce rejet du pouvoir soviétique par les populations rurales était parfois jugé suffisamment puissant pour entraîner l'Union dans la guerre civile en cas de mobilisation. Armée de classe destinée avant tout à défendre le régime socialiste, l'Armée Rouge était jugée incapable d'un effort prolongé, les pertes dans les effectifs de l'armée active devant être comblés au cours du conflit en puisant dans les masses paysannes moins instruites militairement et plus indifférentes par rapport au communisme⁴. Par ailleurs, certaines informations délivrées par la presse étrangère et le témoignage d'un ex-résident en URSS indiquaient que le mouvement national ukrainien survivait, et la prise en

¹ SHD-AT, 7N 3184, « Impressions générales recueillies au cours du stage effectué en URSS par les Commandants Bourcard et Bierre et par le Capitaine Le Gouest à l'occasion des manœuvres de 1937 en Russie Blanche », 2^e bureau de l'EMA, 19 octobre 1937, p. 3.

² CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », rapport du général Schweisguth, p. 24 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 26-27 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 26 et 30-31.

³ SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 29 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Appréciations sur l'armée soviétique – Source : Attaché Militaire à Bucarest », 2^e bureau de l'EMA, 4-14 juin 1937 ; SHD-AT, 7N 3129, « Renseignement – A/s. de la situation intérieure en URSS – Source anti-communiste occasionnelle », SR de l'EMA, printemps ou été 1936 ; SHD-AT, 7N 3131, « Extrait d'une lettre adressée au Lt-Colonel Gauché par M. Labry, Capitaine interprète de réserve, Professeur à la Sorbonne, au retour d'un voyage dans les Pays Baltes », 2^e bureau de l'EMA, novembre 1936 ; SHD-AT, 7N 3148, « URSS – Impressions sur l'Armée Rouge », SR de l'EMA, novembre 1936.

⁴ SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 24-25 et 30-31 ; SHD-AT, 7N 3129, « Renseignement – URSS – Opinion d'une personnalité du parti communiste de l'URSS sur la politique étrangère de son pays – Source digne de foi, Avril 1935 », SR de l'EMA, p. 2.

compte de ce fait impliquait un risque de déstabilisation interne de l'Union soviétique en cas de conflit¹.

En outre, la faible densité et la vétusté du réseau de communication routier et ferré du territoire soviétique étaient également soulignées, comme limitant la mobilité et les possibilités de ravitaillement des troupes soviétiques². Un rapport du commandant Krebs daté de 1937 estimait la densité du réseau ferré soviétique à 3 km pour 1000 km², ce chiffre étant de 45 pour la Pologne et de 75 pour la France³. Si le réseau de voies navigables était en constant développement, les moyens de transport commerciaux demeuraient insuffisants⁴. En conséquence, les insuffisances des réseaux de transport, combinées aux conditions climatiques très particulières, et à « des formules d'emploi un peu audacieuses », rendaient aléatoire l'intervention de grandes masses aériennes et mécanisées⁵. La constitution de stocks d'armes et de munitions, ainsi que le degré de préparation de la mobilisation industrielle, représentaient des inconnues sérieuses⁶. Ce que la presse officielle soviétique ou certains témoignages laissaient entrevoir n'incitait pas le 2^e bureau de l'EMA à l'optimisme⁷. Celui-ci concluait ainsi à l'été 1937 : « si l'armée soviétique paraît incontestablement en mesure de défendre efficacement son territoire, sa valeur, comme instrument offensif, est plus douteuse »⁸.

En combinant l'ensemble de ces facteurs, le 2^e bureau de l'EMA estimait que, même en mettant de côté l'obstacle constitué par les données politiques du problème, une intervention soviétique en Europe orientale et centrale n'aurait que peu d'intérêt, sur le plan

¹ SHD-AT, 7N 3127, « Renseignements – URSS – A/S. de la situation en Ukraine et dans les troupes de cette région », SR de l'EMA, 25 mars 1937 ; SHD-AT, 7N 3129, « Renseignement – A/s. de la situation intérieure en URSS – Source anti-communiste occasionnelle », SR de l'EMA, printemps ou été 1936, p. 7.

² SHD-AT, 7N 2513, « URSS – Manœuvres de Transcaucasie – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 13-19 octobre 1936 ; SHD-AT, 7N 3184, « Rapport du Capitaine Thuair sur son voyage en URSS (15 Septembre-20 Octobre 1936), SR de l'EMA, sans mention d'une date précise de rédaction ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 26.

³ SHD-AT, 7N 3138, « URSS – Généralités », commandant Krebs, 2^e semestre 1937, p. 2.

⁴ SHD-AT, 7N 3138, « URSS – Généralités », commandant Krebs, 2^e semestre 1937, p. 3 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : Presse », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril-2 mai 1937.

⁵ SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 30-31, et « Études – URSS – Motorisation et mécanisation de l'Armée soviétique », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, novembre-décembre 1936, p. 15.

⁶ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 27.

⁷ SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : presse soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 13-18 avril 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Industrie automobile – Source : Presse Soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 5-18 juillet 1937 ; SHD-AT, 7N 3148, « URSS – Impressions sur l'Armée Rouge », SR de l'EMA, novembre 1936.

⁸ SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 30-31 ; SHD-AT, 7N 3139, « L'URSS de l'Armée soviétique – 2 Conférences à l'École Supérieure de Guerre », capitaine Lelaquet, 14 et 15 avril 1937.

strictement militaire¹. Elle se matérialiserait par « un choc brutal et vigoureux », lequel perdrait rapidement de son dynamisme à mesure que se prolongerait le conflit et que l'Armée Rouge s'éloignerait de ses bases. Les opinions divergentes, telles celle de l'ancien attaché militaire japonais en URSS jugeant le potentiel militaire de l'URSS extrêmement élevé, étaient disqualifiées ou dévalorisées, tandis que les opinions voisines de celle du 2^e bureau de l'EMA étaient mises en avant². C'est ainsi que l'opinion d'un ancien agent secret soviétique – peut-être Walther Krivitsky – fit l'objet d'un compte-rendu spécial de la SR en novembre 1937³. Cet ex-agent estimait que « Staline redout[ait] la guerre qui amènera[it] sa chute du pouvoir ». D'une part, une guerre comporterait des risques élevés de coup d'État militaire. D'autre part, l'armement des masses hostiles au pouvoir « serait fort périlleux pour le Parti Communiste ». Par ailleurs, il affirmait que « l'Armée Rouge sur pied de guerre [était] un grand bluff », et qu'elle « ne pourrait supporter victorieusement une longue campagne ». Ce compte-rendu fut jugé « très intéressant » par le lieutenant-colonel Gauché, qui le transmit au général Gamelin, lequel donna la consigne de le « montrer au ministre ».

Ces appréciations étaient cependant nuancées, dans une certaine mesure, par le haut commandement, qui se montrait parfois moins sévère que le 2^e bureau de l'EMA. Ainsi, le général Schweisguth balayait les réserves sur la capacité de l'Armée Rouge à faire face en cas de conflit :

Il est possible qu'il y aurait [...] en effet une baisse de la valeur des unités du temps de paix, dont le moral et l'entraînement sont très élevés. Mais n'en serait-il pas de même dans toutes les armées européennes ? Et n'avons-nous pas constaté en 1914 que les réservistes pour égaler leurs camarades de l'active et donner toute leur mesure guerrière avaient besoin de quelques semaines de réadaptation morale et physique ? Il ne semble pas que les conditions particulières de recrutement de l'armée rouge la mettent forcément sur ce point en conditions d'infériorité sur les armées voisines⁴.

Il refusait également de valider les « idées reçues » – et certaines analyses britanniques –, selon lesquelles les Russes étaient « incapables d'entretenir leur matériel », car il avait pu

¹ SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 30-31 ; SHD-AT, 7N 3139, « L'URSS de l'Armée soviétique – 2 Conférences à l'École Supérieure de Guerre », capitaine Lelaquet, 14 et 15 avril 1937.

² SHD-AT, 7N 2513, « URSS – Source : Affaires étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 15-24 décembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-8 mars 1937, et « URSS – Appréciations sur l'armée soviétique – Source : Attaché Militaire à Bucarest », 2^e bureau de l'EMA, 4-14 juin 1937 ; SHD-AT, 7N 3178, « L'aviation soviétique au début de 1936 (Analyse d'un document de l'Air) », 2^e bureau de l'EMA, 10 avril 1936.

³ SHD-AT, 7N 3122, « Compte-rendu spécial – Une opinion sur le Régime stalinien », SR de l'EMA, 22 novembre 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », rapport du général Schweisguth, p. 24.

contempler, lors des grandes manœuvres de l'automne 1936, un défilé comprenant notamment un millier de chars et près de cinq cents avions sans qu'aucun accroc ne se produisît¹.

La position de l'EMAA était plus nuancée, et parfois contradictoire, reflétant sans doute les tiraillements existant entre, d'une part, l'impulsion donnée par un ministre partisan d'une alliance avec l'URSS et faisant l'éloge de l'aviation soviétique, et, d'autre part, une perception de l'Armée Rouge assez proche de celle de l'EMA. En mars 1937, une note du 2^e bureau de l'EMAA fit le point sur la formation des cadres de l'aviation militaire soviétique et vantait les résultats acquis². Dans la même veine, le 2^e bureau de l'EMAA produisit une note intitulée « L'aviation soviétique de première ligne au début de 1937 »³. Cette note mettait en valeur l'accroissement quantitatif et la modernisation considérables des forces aériennes de l'Armée Rouge. Par ailleurs, il relevait la création de corps aériens de bombardement, capable de mener à bien des « opérations purement aériennes » et autonomes vis-à-vis du haut commandement terrestre – ce qui ne pouvait qu'être perçu comme autant d'éléments positifs à l'heure où le ministre Pierre Cot orientait l'Armée de l'Air dans un sens identique.

Une mission de quatre officiers aviateurs séjourna pendant trois mois en URSS, et le rapport qu'elle remit pointait de sérieuses faiblesses⁴. S'il constatait dès l'introduction la « supériorité actuelle des forces aériennes soviétiques », il estimait que ce constat n'allait pas « sans réserves » – qui apparaissent relativement nombreuses à la lecture du rapport⁵. Le commandant Testart, auteur du rapport de synthèse, relevait différents facteurs de force de l'aviation militaire soviétique : « bonne qualité de la construction aérienne russe », notamment en ce qui concernait les performances du chasseur I-16 et du bombardier SB jugées égales ou supérieures à celles des appareils modernes existant dans les autres aviations militaires ; « parfait entraînement des équipages » ; formation initiale et continue des officiers

¹ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 25 ; SHD-AT, 7N 3143, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 30 octobre 1936, et dépêche de l'ambassadeur de France en Pologne au ministre des Affaires étrangères, 10 octobre 1936

² SHD-AA, 2B 100, « Note sur la formation du personnel de l'aviation soviétique », 8 mars 1937, 2^e bureau de l'EMAA.

³ SHD-AT, 7N 3178, « L'aviation soviétique de première ligne au début de 1937 (analyse du rapport 21/S de l'Attaché de l'Air à Moscou) », 2^e bureau de l'EMAA, 12 avril 1937.

⁴ SHD-AA, MO, 64, « Rapport d'ensemble des officiers de l'Armée de l'Air envoyés en stage d'information dans l'aviation soviétique en 1937 », commandant Testart, capitaines Abauzit, Dagan et Thibaudet, sans date, probablement rédigé au mois de septembre 1937.

⁵ SHD-AA, MO, 64, « Rapport d'ensemble des officiers de l'Armée de l'Air envoyés en stage d'information dans l'aviation soviétique en 1937 », commandant Testart, capitaines Abauzit, Dagan et Thibaudet, sans date, probablement rédigé au mois de septembre 1937, p. 8.

aviateurs bien organisée et dense ; rôle bénéfique des commissaires politiques, dont l'activité était jugée plus proche des aumôniers des armées occidentales de la Grande Guerre que des représentants en mission des armées de la Révolution Française¹.

Cependant, le rapport Testart pointait également certaines faiblesses de l'aviation soviétique. L'encadrement lui semblait déficient à plusieurs points de vue : centralisation très accentuée privant d'initiatives les échelons moyens de la hiérarchie ; crainte des responsabilités ; faiblesse des ressources en officiers de réserve ; instruction déficiente des cadres, surtout en ce qui concernait les états-majors et les commandants d'unités, malgré les cycles de formation auxquels ils étaient astreints ; faible dotation des unités en appareils modernes ; distance importante entre la théorie d'emploi des forces aériennes et la réalité révélée par l'unique manœuvre auquel l'auteur du rapport assista, et dont le déroulement fut catastrophique². Les conclusions stratégiques et politiques du rapport présentaient une analogie certaine avec celles du rapport Schweisguth :

Les Russes seront certainement des alliés brillants pour un effort de courte durée, mais peut-être des auxiliaires décevants pour un conflit de longue durée qui exigerait une adaptation constante des esprits et des méthodes, une libre activité à tous les échelons de la hiérarchie.

Enfin, je crois devoir signaler l'impression personnelle que j'ai acquise au cours des diverses opinions [sic] professées devant moi et qui, dans un pays où la pensée libre n'existe pas, constituent des témoignages de la pensée officielle. [...] Ils ont une terreur à peine déguisée des Allemands, mêlée à un sentiment de réelle admiration pour leur puissance militaire et aérienne.

La France et l'Angleterre ne les intéressent que pour autant que ces deux nations peuvent les aider sur le plan politique et militaire dans la lutte qu'ils sentent devoir tôt ou tard affronter avec le national socialisme.

Toute solution politique capable de reculer cette échéance et qui permettra d'acquérir un délai supplémentaire pour s'armer, se fortifier, s'organiser risque d'être choisie de préférence à toute autre, serait-ce même de venir au secours d'une France attaquée par

¹ SHD-AA, MO, 64, « Rapport d'ensemble des officiers de l'Armée de l'Air envoyés en stage d'information dans l'aviation soviétique en 1937 », commandant Testart, capitaines Abauzit, Dagan et Thibaudet, sans date, probablement rédigé au mois de septembre 1937, p. 7, 16-17, 22-23, 34 et 50.

² SHD-AA, MO, 64, SHD-AA, MO, 64, « Rapport d'ensemble des officiers de l'Armée de l'Air envoyés en stage d'information dans l'aviation soviétique en 1937 », commandant Testart, capitaines Abauzit, Dagan et Thibaudet, sans date, probablement rédigé au mois de septembre 1937, p. 19-23 et 41-51.

l'Allemagne, si cette dernière risque de sortir épuisée et politiquement ébranlée de ce nouveau conflit¹.

Cette estimation des capacités stratégiques de l'aviation soviétique et des intentions politiques de Moscou marquait une continuité certaine avec les estimations antérieures à l'été 1936².

La documentation de l'EMGM sur la flotte soviétique, bien que très restreinte, suggère une appréciation nuancée de la réalité navale soviétique. À l'été 1936, une notice sur les chefs de la marine de guerre soviétique mentionnait en une fiche biographique succincte la formation et les principaux postes tenus par chacun d'entre eux, sans porter d'appréciation d'ensemble ou individuelle sur leur aptitude à exercer leur fonction³. Les décisions prises à la fin de l'année 1937 – création d'un commissariat à la Marine de guerre indépendant du commissariat à la Défense Nationale, annonce d'un vaste programme naval, promotion d'officiers issues de l'ancienne marine du tsar semble avoir été vue comme marquant la volonté de l'URSS de se donner les moyens de reprendre rang parmi les puissances navales⁴.

3. ... Partenaire jugé peu coopératif...

À partir de l'été 1936, la coopération militaire avec les autorités soviétiques devint, aux yeux de l'EMA, de plus en plus insatisfaisante. Dès le mois d'août, les officiers composant la délégation soviétique venue assister aux manœuvres de DAT, furent jugés par leurs hôtes « peu aimables », caractériels et indiscrets⁵. Au mois de juillet 1937, l'EMA dut intervenir avec insistance pour que l'attaché militaire français en poste à Moscou reçût une quinzaine de numéros de la revue militaire *L'Étoile Rouge*⁶. Par ailleurs, la SR constatait que

¹ SHD-AA, MO, 64, SHD-AA, MO, 64, « Rapport d'ensemble des officiers de l'Armée de l'Air envoyés en stage d'information dans l'aviation soviétique en 1937 », commandant Testart, capitaines Abauzit, Dagan et Thibaudet, sans date, probablement rédigé au mois de septembre 1937, p. 51-52.

² SHD-AT, 7N 3178, « L'aviation soviétique au début de 1936 (Analyse d'un document de l'Air) », 2^e bureau de l'EMA, 10 avril 1936.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°11 – Période du 21 Juillet au 4 Août [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 5 août 1936, p. E14-E15.

⁴ SHD-M, 1BB 2/95, « Note de renseignements – Évolution de la Marine soviétique », 2^e bureau de l'EMGM, 22 janvier 1938.

⁵ SHD-AT, 7N 3186, « Programmes des visites effectuées par la mission soviétique du 25 au 29 août aux manœuvres de DAT », sans indication d'origine, 31 août 1936, et « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, section des missions, 29 août 1936 [datée de façon erronée du 29 août 1935].

⁶ SHD-AT, 7N 3169 : lettre du général Schweisguth au général Semenov, 3 juin 1937 ; « Compte-rendu de la visite de Mr. Nossov, secrétaire du général Semenov », 2^e bureau de l'EMA, probablement rédigé le 23 août 1937 ; « Note pour le Lieutenant-Colonel, Attaché Militaire de France à Moscou », 2^e bureau de l'EMA, 25 août 1937.

les autorités soviétiques avaient supprimé progressivement, depuis 1934, les abonnements de l'attaché militaire français aux journaux des grandes unités de l'Armée Rouge¹.

Les chefs de bataillon Bourcart et Bierre et le capitaine Le Gouest, en stage dans les unités mécanisées soviétiques du 20 juillet au 1^{er} octobre 1937, ne furent pas mieux traités². La demande d'admission de ces officiers en stage dans les unités de chars soviétiques, formulée en avril, ne reçut de réponse qu'en juin. Constamment surveillés, logés à l'écart des unités qui les accueillait, n'étant autorisés à assister qu'à des exercices de détail dans le cadre de la section, se heurtant au mutisme des officiers qu'ils questionnaient sur l'organisation ou le fonctionnement de leur unité, ils protestèrent rapidement contre cette « politique d'isolement » auprès des autorités soviétiques et de l'attaché militaire. Si ce traitement était attribué à la hantise de l'espionnage, alors générale en Russie, les stagiaires n'en observaient pas moins que leur qualité de Français ne leur avait valu aucune faveur. Le capitaine Le Gouest avait effectué un premier stage dans une unité de l'Armée Rouge en 1935, et notait avec amertume une dégradation certaine dans le traitement qui lui fut infligé en 1937 : méfiance générale, fourniture de renseignements imprécis, contradictoires ou erronés, uniquement après de multiples sollicitations.

Le 19 août 1937, les généraux Schweisguth et Gamelin se lamentaient de la « triste situation des stagiaires en URSS »³. Édouard Daladier partageait cette exaspération. Le lendemain, le sous-chef de l'EMA convoqua le général Semenov, attaché militaire soviétique, et lui exprima son mécontentement⁴. Seule la décision prise par le ministre à la fin du mois d'août 1937 de rappeler en France au moins temporairement deux des trois officiers

¹ SHD-AT, 7N 3169, « Compte-rendu – A/S de la documentation du S.R. par la presse soviétique », note probablement rédigée à la SR, 13 mars 1937.

² Pour ce paragraphe : SHD-AT, 7N 3165, « Analyse du rapport établi à la suite d'un stage dans des unités mécaniques de l'armée soviétique en 1937 par les chefs de bataillon Bourcart et Bierre et le capitaine Le Gouest », sans indication de date ni d'origine, mais probablement rédigée au 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3184, « Impressions générales recueillies au cours du stage effectué en URSS par les Commandants Bourcard et Bierre et par le Capitaine Le Gouest à l'occasion des manœuvres de 1937 en Russie Blanche », 2^e bureau de l'EMA, 19 octobre 1936 ; SHD-AT, 7N 3184, « Stage d'officiers français dans les formations de chars de l'armée soviétique », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 3184, « Communication téléphonique de M. Nossov, Secrétaire du Général Semenov, Attaché militaire d'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 26 août 1937 ; SHD-AT, 7N 3184, « Traduction d'un télégramme chiffré reçu le 25 Août 1937 à 17h45 », Section du chiffre de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3184, « Compte-rendu de la visite de M. Nossov, Secrétaire du Général Semenov », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 3184, lettre du chef d'escadron de Mierry au colonel Simon, 21 août 1937 ; SHD-AT, 7N 3184, lettres des commandants Bierre et Bourcart, 6 et 10 août 1937 ; SHD-AT, 7N 3184, télégramme du général Schweisguth pour l'attaché militaire à Moscou, 20 août 1937 ; SHD-AT, 7N 3184, lettres du lieutenant-colonel Simon au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 9 et 21 août 1937 ; SHD-AT, 7N 3184, lettre du général Semenov, 12 juin 1937 ; SHD-AT, 7N 3186, lettre du lieutenant-colonel Gauché au général Semenov, 24 mai 1937.

³ CARAN, 351 AP/3, mémento du 19 août 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 20 août 1937.

stagiaires, assortie de la menace de restreindre les facilités accordées aux officiers soviétiques en France, permit un assouplissement des limites et contraintes qui leur étaient imposées. De cette somme d'expériences, un officier du 2^e bureau de l'EMA, à la suite des stagiaires, concluait que la collaboration avec les autorités militaires soviétiques en cas de crise européenne serait difficile et peu efficace¹. Au mois de novembre 1937, suite à une liaison à Prague, le lieutenant-colonel Gauché relevait que les services tchécoslovaques avaient mis un terme à leur coopération avec les services russes – échange de renseignements sur l'Allemagne – en protestation du traitement infligé à l'attaché militaire tchécoslovaque à Moscou, boudé par les Soviétiques².

La coopération de l'EMAA avec les forces aériennes soviétiques n'était pas plus fructueuse. En novembre 1937, l'ambassadeur Coulondre, partisan du resserrement des liens franco-soviétiques, constatait avec regret que l'attaché aérien de son ambassade n'avait toujours pas reçu de réponse à une requête de visites d'unités et d'usines formulée au mois de mars³. L'ambassadeur déplorait également qu'aucune suite n'ait été donnée aux demandes d'acquisition de prototypes russes. Il dénonçait enfin la situation faite aux stagiaires de l'Armée de l'Air dans les formations soviétiques – et dont les intéressés se plainquirent amèrement dans le rapport qu'ils rédigèrent au terme de leur stage⁴. Le 2^e bureau de l'EMAA constatait également le sort peu enviable qui était réservé à ses stagiaires – l'un d'entre eux ayant été « oublié » à l'hôtel pendant un mois par ses hôtes⁵. Le commandant Testart, chef de la mission de stage, énuméra les multiples avanies qu'il dut, ainsi que ses camarades, subir : modification du programme du stage en cours de route, envoi en villégiature dans le Caucase pour deux semaines en vue d'éloigner le stagiaire lors des manœuvres, logement et prise des repas en dehors des bases aériennes, méconnaissance totale du français de la part des officiers accompagnateurs, refus peu courtois d'associer les stagiaires à la pratique professionnelle de l'unité d'accueil, refus de communiquer les éléments essentiels du fonctionnement de l'unité – emploi du temps ou composition du personnel. Ces officiers perçurent autour d'eux un épais

¹ SHD-AT, 7N 3165, « Analyse du rapport établi à la suite d'un stage dans des unités mécaniques de l'armée soviétique en 1937 par les chefs de bataillon Bourcart et Bierre et le capitaine Le Gouest », sans indication de date ni d'origine, mais probablement rédigée au 2^e bureau de l'EMA.

² SHD-AT, 7N 3103, « Compte-rendu d'une mission du Chef de la SR à Prague (7 au 14 novembre 1937) », SR de l'EMA, 16 novembre 1937, p. 3-4.

³ MAE, Papiers 1940, Papiers Rochat, 34, télégramme de l'ambassadeur de France à Moscou, 18 novembre 1937.

⁴ SHD-AA, MO, 64, « Rapport d'ensemble des officiers de l'Armée de l'Air envoyés en stage d'information dans l'aviation soviétique en 1937 », commandant Testart, capitaines Abauzit, Dagan et Thibaudet, sans date, probablement rédigé au mois de septembre 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 3184, rapports des capitaines Abauzit, Dagan et Thibaudet, 2^e semestre 1937.

brouillard de défiance, qu'ils mirent au compte des nombreux articles de la *Pravda* appelant les citoyens soviétiques à faire preuve de vigilance envers les étrangers.

Au vu de l'expérience des Tchécoslovaques, le chef du 2^e bureau de l'EMAA estimait, pour sa part, que la collaboration en matière d'échange du renseignement avec les Soviétiques était totalement inutile, les renseignements transmis par Moscou étant « sans grand intérêt, la plupart puérides car rarement soumises au crible de la critique »¹. Seule la mission du général Keller, qui se rendit à Moscou au printemps 1937 afin de donner une série de conférences devant des officiers aviateurs soviétiques, fut un succès relatif – le chef de l'aviation soviétique, le général Khripine, assistant aux conférences². Le général Keller et la délégation qu'il conduisait furent autorisés à visiter quelques usines.

4. ... Et politiquement compromettant aux yeux d'autres puissances amies

Dès l'été 1936, le général Gamelin et l'EMA eurent conscience du regain de vigueur de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme en Europe. Lors du rapport de l'EMA du 25 août 1936, le 2^e bureau affirma que l'évolution politique européenne – victoire des Fronts Populaires en Espagne et en France accompagnées de l'éclatement du conflit civil espagnol – offrait au Reich nazi la possibilité de se poser en leader européen d'une « croisade anti-bolchevique » et de gagner ainsi de nombreuses amitiés en Europe centrale³. Le chef d'EMG de l'Armée abonda dans ce sens, en ajoutant :

Même les conservateurs anglais parlent de nous lâcher par crainte du bolchevisme. Je l'ai dit à M. Daladier ; les A[ffaires] E[trangères] ne veulent pas le croire.

La question des répercussions éventuelles sur les relations entre la France et ses alliés européens d'un rapprochement entre Paris et Moscou à travers la conclusion d'une convention militaire illustre l'analyse de Georges-Henri Soutou selon laquelle « l'anticommunisme [était] un sentiment très répandu dans l'Europe d'avant 1939 »⁴.

¹ SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Lorient et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 9-10.

² SHD-AT, 7N 3124, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 17 avril 1937.

³ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 25 août 1936.

⁴ SOUTOU Georges-Henri, « Les totalitarismes en Europe du Centre-Est », KLOCZOWSKI Jerzy et LASZKIEWICZ Hubert (éds.), *East-Central Europe in European History, Themes and Debates*, Lublin, IESW, 2009, p. 280.

En 1936-1937, l'EMA éprouvait une crainte très vive de voir ses alliés orientaux – Pologne et Roumanie en premier lieu – s'éloigner de la France si celle-ci se rapprochait de l'URSS. Un accord militaire franco-soviétique devait nécessairement traiter, ne serait-ce que de façon indirecte, implicite et/ou conditionnelle, de la planification de la traversée des territoires polonais et/ou roumain. Par ailleurs, un tel accord aurait non seulement une portée technique, militaire, mais également politique. Or l'EMA était tout à fait conscient de l'hostilité que suscitait le rapprochement franco-soviétique dans de nombreuses capitales européennes.

Le peu de ménagement avec lequel furent évincés les ministres roumains suspects de soviétophilie – le ministre des Affaires étrangères Titulescu puis le ministre de l'Air et de la Marine Caranfil – était perçu comme un signe évident de la tournure que prendraient les relations franco-roumaines en cas de rapprochement franco-soviétique¹. Il semble qu'au printemps 1937 les Tchécoslovaques se montrèrent, à leur tour, très réservés sur la nécessité de renforcer les liens militaires avec Moscou².

Mais le fait capital à l'Est de l'Europe paraissait à l'EMA l'opposition de la Pologne – partenaire majeur sur lequel le haut commandement français comptait pour obliger l'Allemagne à maintenir plusieurs dizaines de divisions sur ses frontières orientales en cas de mobilisation. Dès l'été 1936, divers indices avivèrent les craintes de l'EMA à ce sujet. Le 2 septembre, le 2^e bureau reçut du SR le renseignement suivant : « d'après une très bonne source, les autorités polonaises n'auraient aucune confiance dans le gouvernement français en raison des rapports trop étroits existant entre Paris et Moscou »³. Au mois de novembre 1936, le 2^e bureau informait l'EMA que « la Pologne surveill[ait] avec une inquiétude croissante la situation intérieure de la France », précisant qu' « elle redout[ait] que les éléments communistes réussissent à prendre une influence trop grande dans la direction politique du pays ». En conséquence, le général Gamelin estimait que, préalablement à tout accord militaire franco-soviétique, « l'URSS devrait donner des garanties très formelles à la Pologne et à la Roumanie »⁴.

¹ CARAN, 351 AP/3, mémentos du 14 août 1936 et du 25 janvier 1937 ; SHD-AT, 7N 2513, « Roumanie – Le remaniement ministériel – Source : Presse », 25-31 août 1936.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 24 mars 1937.

³ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 2 Septembre 1936 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3018, « Conférence sur la Pologne et l'armée polonaise faite le 27 mars 1936 au Centre des Hautes Études Militaires par le capitaine Lelaquet du 2^e bureau de l'État-Major de l'Armée », p. 41-43.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 19 mars 1937.

Dès le printemps 1936, l'EMA reçut également certains avertissements de la Grande-Bretagne. Un renseignement de « source autorisée », datant du 19 mars 1936, signalait que les milieux dirigeants de Londres ne comprenaient pas le choix de Paris de contracter un pacte d'assistance mutuelle avec Moscou¹. Ce faisant, la France avait attiré sur elle l'hostilité de l'Allemagne. Cette dernière, pays d'ordre, voyait son image s'améliorer aux yeux de ces mêmes élites londoniennes, qui craignaient la contagion communiste en France. Le 4 avril 1936, Edward Grigg, parlementaire conservateur britannique, regretta lors d'un entretien avec le général Schweisguth l'admission de l'URSS à la SDN². Il ajouta qu'en cas de conflit, la Grande-Bretagne ne pourrait entrer en guerre contre le Japon – donc aux côtés de la France et de son allié soviétique – sous peine de perdre le contrôle de ses possessions d'Extrême-Orient. Dès l'été 1936, un « informateur bien placé, résident à Londres, en relation avec les milieux journalistiques » indiquait à la SR que « les progrès de la III^e Internationale en Europe occidentale et, en particulier, en France inquiét[ai]ent considérablement l'Angleterre et mena[çai]ent de l'écarter définitivement de notre pays »³. Il estimait illusoire l'hypothèse couramment admise du soutien inconditionnel britannique à la France en cas de conflit en Europe, et affirmait, au contraire, que la Grande-Bretagne « ne se joindra[it] jamais à un pays gagné aux idées communistes et encore bien moins à une croisade rouge contre l'Allemagne représentant l'Anti-communisme ».

Le colonel Menzies, de l'*Intelligence Service*, fut très explicite à l'automne 1936, alors qu'il s'entretenait avec le lieutenant-colonel Rivet⁴. Il ressortait ainsi très clairement de ses propos qu'aux yeux de Londres, l'élément perturbateur majeur du système international n'était pas l'Allemagne, mais l'URSS, « hors d'état de prêter son concours à un allié occidental, [mais] qui cherch[erait] à exploiter toutes les difficultés et la défaite de cet allié pour fomenter un bouleversement général européen ». Dès décembre 1935, le *War Office* avait averti le *Foreign Office* qu'un conflit entre puissances européennes en vue d'empêcher l'Allemagne d'annexer les populations germanophones et d'établir son influence économique et politique en Europe centrale et orientale était susceptible de « détruire la civilisation » et de

¹ SHD-AT, 7N 2822, « Renseignement – Grande-Bretagne – A/S. Opinion de milieux britanniques sur la Pacte Franco-soviétique et sur la situation intérieure de la France », SR de l'EMA, 19 mars 1936.

² CARAN, 351 AP/3, « Quelques opinions émises par sir Edward Grigg, membre de la chambre des communes, au cours d'une conversation avec le g^{al} Schweisguth, sous-chef de l'EMA (4 avril 1936) ».

³ SHD-AT, 7N 2521, « Renseignement – A/s. de l'orientation de la politique extérieure britannique », SR de l'EMA, 29 juillet 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 16 octobre 1936 », 2^e bureau de l'EMA, p. 3 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 76.

permettre au « bolchevisme » de s'imposer¹. La lecture du journal d'Harold Nicolson démontre que ces vues étaient partagées en 1936 par l'immense majorité des milieux parlementaires britanniques².

En février 1937, le général Gamelin informait le général Schweisguth qu'Alexis Léger était « inquiet des réactions anglaises devant notre situation étrangère », et il estimait que « l'Angleterre [était] moins solidement [aux] côtés [de la France] qu'on se plai[sait] à le dire »³. Séjournant quelques jours en Grande-Bretagne au printemps 1937 pour étudier le fonctionnement du Collège de Défense impériale, le général Schweisguth apprit de l'ambassadeur Corbin que « les Anglais seraient très mal impressionnés [sic] si [le] pacte [franco-soviétique] se trouvait un jour doublé par des accords militaires »⁴. Robert Vansittart, sous-secrétaire d'État permanent au *Foreign Office*, pourtant réputé très compréhensif envers les positions françaises, était également tout à fait opposé à la conclusion d'un accord militaire franco-soviétique⁵. Le général Gamelin sembla soucieux d'apaiser les appréhensions britanniques et fit parvenir à plusieurs reprises, parfois de manière indirecte, aux représentants de Londres le message selon lequel il s'opposerait fermement à toute conversation militaire avec les Soviétiques⁶.

Le son de cloche provenant d'outre-Atlantique n'était pas différent de celui émis outre-Manche. L'ambassadeur des États-Unis en France, William C. Bullitt, prit très nettement position au mois de février 1937, au cours d'un entretien avec le général Gamelin, contre l'ouverture de conversations militaires franco-soviétiques⁷. Enfin, selon un rapport remis par un universitaire ayant voyagé plusieurs mois dans les pays baltes, par ailleurs officier de réserve, les opinions publiques du Nord de l'Europe étaient « pour l'Allemagne, contre la France, à la suite de l'accord franco-soviétique »⁸.

¹ PRO, WO, 190/374, « Note on C.P. 217(335) dated 25th November, 1935 », War Office, General Staff, 3 décembre 1935.

² NICOLSON Harold, *Journal des années tragiques (1936-1942)*, Paris, Grasset, 1971, notamment p. 22-24, 27, 31 et 41.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 9 février 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, « Compte-rendu du g^{al} Schweisguth sur sa mission en Angleterre du 2 au 5 mars 1937 ».

⁵ MAE, Papiers 1940, Papiers Rochat, 34, « Opinion du Foreign Office sur le développement de l'accord franco-soviétique », dépêche de l'ambassadeur de France en Grande-Bretagne au ministre des Affaires étrangères, sans date, probablement rédigée au printemps 1937.

⁶ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 299 ; PRO, FO, 371/20702, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt, 21 avril 1937, et rapport de Fitzroy Maclean, 18 décembre 1937.

⁷ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 11 février 1937.

⁸ SHD-AT, 7N 3131, « Extrait d'une lettre adressée au Lt-Colonel Gauché par M. Labry, Capitaine interprète de réserve, Professeur à la Sorbonne, au retour d'un voyage dans les Pays Baltes », 2^e bureau de l'EMA, novembre 1936.

B. La position de l'EMA : une position réservée

1. Objet de pressantes sollicitations, ...

Dans les semaines qui suivirent l'installation du gouvernement Blum, les autorités soviétiques entreprirent des démarches en vue d'initier des conversations entre états-majors. Le général Jauneaud s'entretint à plusieurs reprises avec le général Venzov, attaché militaire soviétique, en lui indiquant que le ministre de l'Air Pierre Cot était très favorable à un développement immédiat des liens militaires entre l'URSS et la France. Les démarches soviétiques furent effectuées à la fois au plus haut niveau de l'État et par les voies diplomatiques – ambassadeur, chargé d'affaires et attaché militaire.

Dès le mois de juin 1936, il semble que le commissaire aux Affaires étrangères Litvinov demanda à Léon Blum la tenue de conversations militaires¹. Selon une information reçue à la SR, il semble que le commissaire Litvinov entreprit de nouveau le président Blum lors de la session de l'Assemblée de la SDN de l'automne 1936 – ce dernier ayant alors promis à son interlocuteur de donner une suite favorable dans un délai de quelques semaines². Au milieu du mois de février 1937, l'ambassadeur Potemkine lut au président du Conseil une lettre de Staline réclamant un resserrement des liens militaires entre Paris et Moscou³. Une dernière fois, l'ambassadeur Potemkine et son second Hirschfeld intervinrent auprès du chef du gouvernement français au début du mois d'avril 1937, pour lui demander de faire aboutir les conversations militaires avant son départ de France⁴. L'EMA fut informé de ces diverses démarches.

Par ailleurs, l'EMA, et en particulier en la personne du général Schweisguth, fut également l'objet de nombreuses sollicitations. Dès le 6 juin 1936, le général Venzov demanda au général Schweisguth la mise en place de stages de longue durée – une à deux années – dans les deux armées, en se prévalant de l'accord préalable du général Gamelin⁵. Par ailleurs, il interrogea le sous-chef de l'EMA au sujet de la présence d'une délégation française lors des grandes manœuvres de l'Armée Rouge de l'automne 1936 et s'enquit d'une possible

¹ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 24 et 25 juin 1936.

² SHD-AT, 7N 3131, « Renseignement – A/S de prochaines négociations entre E.M. français et soviétique », SR de l'EMA, 5 octobre 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, mémento du 19 mars 1937 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 9 avril 1937 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 4 (ci-après : DDF-II-4), Paris, Imprimerie nationale, 1967, document n°457, 17 février 1937, p. 787-788.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 8 et 9 avril 1937.

⁵ CARAN, 351 AP/3, mémento du 6 juin 1936.

invitation d'une mission soviétique aux grandes manœuvres françaises. À la fin du même mois de juin, à l'occasion d'un dîner en l'honneur d'une mission militaire soviétique venue assister à des manœuvres de DAT, le chargé d'affaires Hirschfeld sollicita de nouveau une réponse concernant la présence d'officiers français aux grandes manœuvres de l'armée soviétique et engagea la conversation sur le terrain d'un accord militaire¹. Il appuya particulièrement sur la nécessité de conclure un tel accord, balayant les arguments du général Schweisguth, qui pointait le risque que l'Allemagne saisît ce prétexte pour justifier une nouvelle violation des traités ou un acte de force, et que la Pologne et la Roumanie refusassent de se joindre à la combinaison projetée.

Le lieutenant-colonel Gauché fut également sollicité à plusieurs reprises par l'attaché militaire soviétique. Au mois d'octobre 1936, il fut invité à se rendre à Moscou en vue d'une confrontation des renseignements militaires sur l'Allemagne². Au mois de mars 1937, le général Semenov, successeur du général Venzov, informa officiellement le chef du 2^e bureau de l'EMA que le maréchal Vorochilov souhaitait que l'armée française accueillît quatre-vingts officiers d'artillerie soviétiques en stage, tant au sein des unités que dans les grands états-majors³. Cette demande était, tant du point de vue quantitatif que de celui de l'affectation des stagiaires, totalement inédite.

2. ...L'EMA refuse d'intensifier les relations militaires franco-soviétiques, ...

Mis ainsi en demeure de se prononcer sur l'opportunité de répondre favorablement à ces sollicitations, l'EMA adopta une position qui ne varia pas tout au long de la période juin 1936-juin 1937. Dès le 24 juin 1936, le général Schweisguth établit une note à l'attention du Quai d'Orsay énonçant les divers arguments s'opposant à l'inauguration de conversations militaires franco-soviétiques⁴. Était tout d'abord rappelée l'opposition de la Grande-Bretagne et de la Pologne. De plus, l'inutilité de telles conversations était mise en avant : les délais d'intervention de la Russie soviétique en Europe centrale étaient jugés intangibles et de l'ordre de plusieurs mois. Enfin, ces conversations constitueraient un atout diplomatique

¹ CARAN, 351 AP/5, « Compte-rendu d'une conversation entre M. Hirschfeld, chargé d'affaires de l'URSS, et le général Schweisguth » ; CARAN, 351 AP/3, memento du 30 juin 1936.

² SHD-AT, 7N 3131, « Compte-rendu du Lieutenant-Colonel Gauché, chef du 2^e bureau de l'État-Major de l'Armée », 2^e bureau de l'EMA, 22 octobre 1936.

³ SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché, Chef du 2^e Bureau de l'EMA, sur une communication qui lui a été faite par l'Attaché Militaire de l'URSS » et « Avis du chef du 2^e bureau », 2^e bureau de l'EMA, 15 mars 1937 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 15 mars 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 24 et 25 juin 1936 ; MAE, Correspondance politique et commerciale (CPC), URSS, 1004, « Note », directeur politique, 24 juin 1936 (voir annexes).

capital dans la manche de l'Allemagne, qui pourrait, sous couvert d'anticommunisme, justifier un coup de force, ou, à tout le moins, susciter dans de nombreuses chancelleries d'Europe orientale une « atmosphère de suspicion » à l'égard de la France.

La nécessité de ménager la Pologne semble avoir été, aux yeux du général Schweisguth, un motif puissant pour faire marquer le pas aux relations militaires franco-soviétiques. À l'été 1936, il émit ainsi de sérieuses réserves sur l'opportunité de l'envoi d'une mission française aux grandes manœuvres soviétiques de l'automne, celles-ci devant se dérouler en Russie Blanche, à proximité de la frontière polonaise¹. Il proposa donc de solliciter l'accord préalable des Polonais. Toutefois, le général Gamelin prit une décision en sens contraire, approuvée par Édouard Daladier – qui signala cependant à Yvon Delbos et au CPDN les répercussions que cette décision pourrait avoir à Varsovie².

La comparaison de la note du général Schweisguth du 24 juin 1936, d'une part, avec les notes rédigées par le capitaine Lelaquet, chargé des questions d'Europe orientale au 2^e bureau de l'EMA, en mai 1937 – communiquée à Édouard Daladier – et par le lieutenant-colonel Gauché en juin de cette même année, démontre à la fois la continuité dont fit preuve l'EMA au sujet de l'examen de l'opportunité de conversations militaires franco-soviétiques, et le consensus qui régnait alors au sein de l'EMA sur cette question³. Envisageant l'éventualité où le gouvernement passerait outre ses avis, l'EMA maintint tout au long de la période 1936-1937 la nécessité préalable, en pareille occurrence, de se concerter avec les états-majors des puissances amies – notamment la Pologne et la Tchécoslovaquie –, et d'obtenir le feu vert, sur le plan politique, de Londres⁴.

L'EMGM, se fondant sur l'importance du facteur naval britannique dans un conflit, demandait également que toute démarche envers Moscou fût précédée par l'obtention de

¹ SHD-AT, 7N 3184 : « Compte-rendu de la visite faite le 18 juillet au général Schweisguth par le général Ventzov », sans indication de date ou d'origine, mais probablement daté d'août 1936 ; lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 14 août 1936 ; projet de lettre rédigé au 2^e bureau de l'EMA et « non accepté par le ministre ».

² DDF-II-2, *op.cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 560.

³ CARAN, 496 AP/13, « Réflexions sur les conséquences possibles d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 3143, « Réflexions sur les conséquences possibles d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, mai 1937, et « Note sur l'éventualité d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 9 juin 1937 (voir annexes).

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 2 juillet 1936 ; DDF-II-3, *op. cit.*, document n°343, 13 octobre 1936, p. 511 ; SHD-AT, 7N 3131, « Pacte aérien – Assistance mutuelle aérienne militaire et industrielle », 2^e bureau de l'EMA, 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 9 et 25 avril 1937 ; SHD-AT, 7N 3143, « Réflexions sur les conséquences possibles d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, mai 1937.

l'accord préalable de la Grande-Bretagne¹. Le général Keller, inspecteur général de la DAT et chef d'une délégation envoyé en URSS au printemps 1937, estimait également que de telles conversations ne pouvaient se tenir qu'à la double condition d'un accord préalable avec Prague et d'en informer Londres². Cette position était sans doute fondée par des craintes réelles quant aux répercussions de conversations franco-soviétiques sur la position diplomatique de la France. Elle permettait également, sur le plan tactique et dans le cadre des débats internes au gouvernement et à l'administration, de repousser la mise en œuvre effective de ces conversations, voire de réviser, sous la pression du gouvernement britannique, la position de principe adoptée par Léon Blum.

Les dispositions d'Édouard Daladier semblent avoir été assez proches de celles de l'EMA. Le refus d'entrer dans la voie d'un renforcement des relations militaires franco-soviétiques transparaissait implicitement dans les consignes qu'il donna au général Schweisguth partant en mission en URSS : « être prudent sans être renfrogné ; tâcher de vérifier l'exactitude du rapport Loizeau, qui est cité constamment dans un but politique »³. Le 31 octobre 1936, le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre déclara au général Schweisguth qu' « il partage[ait] [s]on avis sur l'illusion que serait la recherche d'un concours terrestre de l'URSS »⁴. La position du vice-président du Conseil semblait être fondée sur l'opinion qu' « en cas de conflit, [la France] pourrait se passer du concours russe, mais non du britannique »⁵. Convaincu de l'importance primordiale du soutien britannique en cas de conflit, Édouard Daladier semblait également se méfier des Soviétiques, et confiait, par exemple, au général Jeannel : « avec les Russes, on ne doit jamais oublier qu'ils ont signé le traité de Brest-Litovsk »⁶.

3. ... Sans pour autant souhaiter une rupture avec l'Union soviétique

Refusant de donner une suite favorable aux multiples relances soviétiques relatives à une convention militaire, l'EMA n'en désirait pas pour autant une rupture des relations avec Moscou. En cas de conflit en Europe orientale, le général Schweisguth préconisait, dans son rapport d'octobre 1936, de solliciter les « possibilités de fabrication [de l'URSS], notamment

¹ CARAN, 496 AP/7, note sans intitulé, « Marine », 20 avril 1937.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 23 avril 1937.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 4 septembre 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 31 octobre 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 19 mars 1937.

⁶ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 9 avril 1937.

pour les chars et les avions, dès maintenant très supérieures à celles de la France »¹. L'importance de ce potentiel industriel, jointe à la position géographique de l'URSS, devait permettre à cette dernière de ravitailler la Pologne et les États de la Petite Entente, éléments constitutifs d'un front oriental. L'on sait que ces vues étaient partagées par le général Gamelin depuis 1934. Lors du CPDN du 29 juillet 1936, le maréchal Pétain approuva les projets du ministre Pierre Cot en matière de coopération industrielle avec l'Union soviétique². Par ailleurs, Édouard Daladier approuva cette position au retour du général Schweisguth de Russie³.

Le général Gamelin évoqua à plusieurs reprises devant le général Schweisguth ses vues sur ce sujet. En décembre 1936, il relevait que, selon des informations récentes, « la Roumanie [aurait été] satisfaite d'être garantie par nous côté soviétique et d'en recevoir des matières premières et des armements »⁴. En février 1937, il « envisage[ait] de demander à la Roumanie l'autorisation d'une route d'étapes rejoignant la pointe de la Tch[écoslovaquie] [...] et[, à l'URSS,] des fournitures de chars russes »⁵.

Tel n'était pas le seul intérêt du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique aux yeux de l'EMA. Comme le général Weygand, le général Gamelin voyait dans le maintien de l'URSS hors de l'orbite allemande l'intérêt principal du pacte⁶. La libre jouissance des détroits du Bosphore et des Dardanelles paraissait, tant au général Gamelin qu'à l'EMGM, un atout majeur en cas de conflit européen, comme le seul moyen de maintenir une communication efficace avec les alliés orientaux de la France⁷. Ceci nécessitait une position favorable de l'URSS – à tout le moins une neutralité bienveillante. Cette même neutralité bienveillante semblait de nature à permettre, en cas de conflit franco-allemand, une action polonaise initiale de grande ampleur contre le Reich – la Pologne étant rassurée sur la sécurité de ses frontières orientales⁸.

¹ CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », général Schweisguth, p. 28.

² DDF-II-3, *op. cit.*, document n°67, 3 août 1936, p. 110.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 31 octobre 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 22 décembre 1936.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 9 février 1937.

⁶ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 295.

⁷ SHD-AT, 1K 224/26, note intitulée « M. de St Quentin – 5 mai matin – de la part de M. Yvon Delbos et de M. Léger » ; SHD-M, 1BB 2/170, « Note – Point de vue de la Marine sur la neutralité d'Alexandrette et sur un accord d'état-major franco-turc », SE de l'EMGM, 7 mai 1937 ; SHD-M, 1BB 2/200, « Dispositions principales de la Conférence de Montreux », SE de l'EMGM, 23 juillet 1936, p. 4.

⁸ CARAN, 351 AP/3, memento du 8 janvier 1937 ; PRO, FO, 371/20696, télégramme de sir Eric Phipps, 6 juillet 1937, p. 3.

Enfin, il semblerait que le général Schweisguth ne fermait pas totalement la porte à une intervention active des armées soviétiques en Europe. En conclusion de son rapport sur les grandes manœuvres soviétiques de 1936, le sous-chef de l'EMA notait que si une intervention militaire terrestre de l'Armée Rouge en Europe centrale semblait impossible, « par voie aérienne, la question se présent[ait] autrement »¹. Et de préciser :

Il paraît plausible, mais à condition de survoler le territoire polonais, que la Prusse Orientale puisse être soumise à des bombardements partant de Russie Blanche, et que des escadrilles partant d'Ukraine viennent renforcer l'aviation tchécoslovaque ou même débarquer quelques unités d'infanterie.

Le général Gamelin était dans des dispositions similaires. Son assistant, le commandant Petibon, mentionnant devant le général Venzov l'hypothèse d'une agression allemande contre la Tchécoslovaquie, fit part de l'intérêt élevé du haut commandement français pour l'assistance aérienne soviétique². De plus, un exercice du CHEM du printemps 1937 prévoyait en cas de conflit européen une « aide aérienne russe en Pologne »³. Par ailleurs, en février 1937, le chef d'EMG de l'Armée prévoyait de demander, dans le cadre d'éventuelles conversations militaires, « une assistance soviétique contre la Hongrie » – couramment soupçonnée alors de se joindre à l'Allemagne en cas de conflit⁴. Il faut noter que cette assistance ne pourrait être effective qu'après traversée du nord de la Roumanie par l'Armée Rouge et/ou survol de l'espace aérien roumain par les avions soviétiques.

Certains renseignements parvinrent à l'hiver et au printemps 1937 à l'EMA, suggérant que la Lituanie pourrait accepter la présence sur son territoire national d'unités de l'Armée Rouge⁵. Au printemps 1937, le général Schweisguth estimait donc que « la Lituanie [pouvait] être pour l'URSS un neutre bienveillant, ou un allié éventuel »⁶. Déjeunant avec le général Berkis, chef de l'armée lettonne, au mois de mai 1937, il apprit de celui-ci que la Lettonie et l'URSS étaient « en bons termes », et que les moyens de communication entre les

¹ CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », rapport du général Schweisguth, p. 27

² NARINSKI Mikhaïl, « Les relations entre la France et l'URSS (1933-1937) », NARINSKI Mikhaïl *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*, p. 78.

³ SHD-AT, 7N 2927, « Rouges – 1^{ère} phase », dans le dossier « Exercice CHEM – mai 1937 », sans indication d'origine.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 9 février 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 3148, « Renseignement – URSS – A/S des intentions du haut commandement soviétique en cas de guerre », SR de l'EMA, 24 février 1937.

⁶ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 32.

deux territoires étaient nombreux. Cependant, le sous-chef de l'EMA estimait qu'une intervention soviétique en direction de la Prusse orientale serait peu utile à la cause alliée¹.

Le général Schweisguth prit aussi en compte à l'automne 1936 les griefs soviétiques formulés au sujet de la « réserve excessive » dont faisait preuve l'attaché militaire français à Moscou, le lieutenant-colonel Simon². Bien que celui-ci semblât donner toute satisfaction au 2^e bureau de l'EMA, le général Schweisguth préconisa son remplacement – lequel intervint finalement en juin 1937³. Le général Semenov proposa au printemps 1937 de projeter le film réalisé à l'occasion des grandes manœuvres de l'Armée Rouge de l'automne 1936 devant les officiers français en poste à Paris⁴. Le lieutenant-colonel Gauché, estimant, par ailleurs, que ce film constituait « avant tout un instrument de propagande » d'un intérêt militaire très faible, accepta pourtant cette offre⁵. Des projections furent organisées en présence des officiers de l'ESG, du CHEM et de la garnison de Paris.

Bien qu'irrité par ce qu'il appelait le « double chantage » soviétique – « menace de rapprochement avec le Reich » que laissaient transparaître les discussions initiées par Litvinov avec Berlin au début de 1937 et « menace de lâcher la bride aux communistes français » – le général Gamelin n'entreprit pas, pour autant, de mettre un terme à la coopération militaire franco-soviétique⁶. Le 15 mars 1937, le général Semenov transmit une requête du maréchal Vorochilov : l'Armée Rouge désirait que l'Armée française accueillît quatre-vingts officiers soviétiques en stage dans diverses écoles, états-majors et unités d'artillerie⁷. Le lieutenant-colonel Gauché souligna aussitôt que l'acceptation de la requête soviétique entraînerait « l'éloignement de la Pologne ». Dès le lendemain, le général Schweisguth, malgré les réserves très sévères formulées par le lieutenant-colonel Gauché, proposa au général Gamelin de « mettre les Russes pour les stages d'officiers sur le pied de la nation la plus favorisée, mais pas au-delà »⁸. Concrètement, cela revenait à « n'admettr[e] les

¹ CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », rapport du général Schweisguth, p. 25 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 28.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 21 octobre 1936 ; SHD-AT, 14 Yd 973, dossier administratif du général Louis Simon.

³ SHD-AT, 14 Yd 451, dossier administratif du général Auguste Antoine Palasse.

⁴ SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché, Chef du 2^e Bureau de l'EMA, sur une communication qui lui a été faite par l'Attaché Militaire de l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 15 mars 1937, p. 3.

⁵ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 25 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 7 avril 1937.

⁶ CARAN, 351 AP/3, memento du 13 avril 1937 ; MELTZ Renaud, *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, « Grandes biographies », 2008, p. 486-487.

⁷ SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché, Chef du 2^e Bureau de l'EMA, sur une communication qui lui a été faite par l'Attaché Militaire de l'URSS » et « Avis du chef du 2^e bureau », 2^e bureau de l'EMA, 15 mars 1937.

⁸ CARAN, 351 AP/3, memento du 16 mars 1937.

80 stagiaires d'artillerie demandés que par roulement et dans les postes déjà ouverts aux étrangers ». Le général Gamelin donna son accord. Le 19 mars, le chef d'EMG et son subordonné se rendirent chez le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre en vue d'élaborer la réponse officielle à apporter à la requête soviétique¹. Édouard Daladier valida leur proposition, mais demanda que l'effectif de chaque série de stagiaires fut porté de dix ou onze – chiffre correspondant aux effectifs de stagiaires tchécoslovaques ou polonais admis simultanément dans l'Armée française – à vingt. Pour compenser le refus d'admettre des stagiaires dans les états-majors, l'envoi d'officiers français dans les états-majors soviétiques, pour exercer les fonctions de moniteur, fut proposée.

La proposition finale, élaborée par le 2^e bureau de l'EMA, prévoyait l'admission de sept officiers en école – cours des commandants de batterie de Mailly et cours des lieutenants d'artillerie de Poitiers – et de treize officiers en régiments – pour une durée de six mois pour ces derniers². Cependant, il semble que seuls cinq officiers soviétiques aient été envoyés en France à la fin du mois d'août³. Durant ce même mois d'août 1937, malgré les difficultés rencontrées par l'attaché militaire et les stagiaires français en URSS, la demande du général Semenov de visiter certains régiments et écoles reçut l'accord des autorités françaises – le ministre Édouard Daladier et les généraux Gamelin et Schweisguth⁴.

Une tendance contraire, promouvant une rupture des relations avec l'URSS, existait cependant au sein de l'EMA, cette divergence reflétant ainsi les divisions de la société et des milieux politiques français au sujet des relations franco-soviétiques. Il est difficile de trouver trace de cette tendance, en contradiction avec la ligne officiellement adoptée, tant au niveau de l'EMA qu'au niveau gouvernemental. Cependant, quelques éléments permettent de conclure à son existence en 1936-1937. Tout d'abord, le général Georges, s'entretenant à l'automne 1936 avec le général Schweisguth, ne fit pas mystère de sa profonde aversion pour l'URSS et de son souhait que la France, pour se protéger des « progrès du communisme », « se libér[ât] du pacte franco-soviétique et de ses conséquences »⁵. Le chef d'escadron de Mierry, sous-chef du 2^e bureau de l'EMA à partir de la fin de l'année 1936, semblait d'une opinion assez proche. Adjoint de l'attaché militaire à Berlin de 1929 à 1931, il avait alors pris

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 19 mars 1937 ; SHD-AT, 7N 3186, « Conversation du général Schweisguth avec le général Séménoff, attaché militaire de l'URSS », 19 mars 1937.

² SHD-AT, 7N 3186, « Propositions de stages en 1937 d'officiers de l'Armée soviétique dans des formations d'artillerie », sans date, probablement rédigée au 2^e bureau de l'EMA.

³ SHD-AT, 7N 3184, lettre du lieutenant-colonel Simon au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 24 août 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 19 et 20 août 1937.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 22 octobre 1936.

part à des conversations officieuses visant à établir une entente franco-allemande, moyennant la rétrocession du corridor de Dantzig à Berlin¹. Au printemps 1937, il annota « très bon article – à garder » une tribune de Pierre Dominique, parue le 26 mai 1937 dans *La République*, dénonçant l'inutilité absolue, pour la France, de l'alliance soviétique en cas de conflit européen et émettant le vœu d'une orientation de la diplomatie française vers une entente avec Berlin². Par ailleurs, le général Poydenot, alors jeune chef d'escadron en poste au cabinet du général Gamelin, mentionne dans son témoignage les espoirs de rapprochement franco-allemand exprimés par le commandant de Mierry lors de la visite à Paris du général Beck, durant cette même année 1937³. On trouve également trace de cette tendance à considérer favorablement un accord franco-allemand dans la correspondance du colonel de Lattre, officier proche des milieux des états-majors parisiens⁴. Sans doute dans une optique différente, le général Giraud ne craignait pas, à l'automne 1936, de condamner absolument le pacte franco-soviétique devant un représentant de la Grande-Bretagne⁵. À l'EMGM, le vice-amiral Darlan était un adversaire farouche du pacte de mai 1935, car il estimait que la France avait tout intérêt à orienter l'expansionnisme allemand vers l'Est⁶.

C. Une obstruction concertée : l'EMA dans le processus décisionnel

Les initiatives soviétiques rencontraient un écho très favorable auprès de Pierre Cot, qui pour sa part était depuis plusieurs années partisan d'un rapprochement profond avec Moscou. Le nouveau ministre de l'Air exposa dès l'été 1936, oralement devant le CPDN, et par écrit à son collègue Yvon Delbos, ses projets en matière de coopération aérienne⁷. Selon lui, le fait que la France disposât encore de forces aériennes sensiblement équivalentes à celles de l'Allemagne ne la dispensait pas de chercher activement des concours extérieurs, l'écart entre les productions aéronautiques allemande et française ne pouvant que croître en faveur de la première qui tirerait profit d'un potentiel industriel plus élevé. Il estimait donc que les concours britannique et soviétique seuls étaient de nature à contrebalancer ce désavantage. Si le concours britannique lui paraissait inenvisageable à court terme – la

¹ SHD-AT, 14 Yd 951, dossier du général Joseph Martin Gallevier de Mierry ; SOUTOU Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise... », *op. cit.*, p. 338.

² SHD-AT, 7N 3131, « Est-il vrai que... », article de Pierre Dominique paru le 26 mai 1937 dans *La République*, annoté par le lieutenant-colonel de Mierry.

³ SHD-AT, 14 Yd 1498, dossier administratif du général Marie Antoine Arthur Olivier Poydenot ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 211-212.

⁴ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 170.

⁵ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 298.

⁶ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, *op. cit.*, p. 161-162.

⁷ DDF-II-2, *op.cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 557-561 ; DDF-II-3, *op. cit.*, document n°38, 27 juillet 1936, p. 65-67, et document n°67, 3 août 1936, p. 108-110.

Grande-Bretagne entamait tout juste son effort de réarmement et avait besoin de toutes ses ressources pour plusieurs années – et semblait au ministre de l’Air insuffisant pour contrebalancer seul la puissance de la *Luftwaffe*, le concours soviétique était jugé plus prometteur, à court comme à long terme¹. Soulignant que les usines russes se trouvaient à l’abri des bombardiers allemands, il prévoyait une coopération industrielle fondée sur l’envoi en URSS d’ingénieurs français et sur la mutualisation de la recherche en vue de la définition de prototypes modernes.

Par ailleurs, estimant que les fortifications allemandes rendaient impossible une offensive stratégique terrestre, Pierre Cot jugeait nécessaire de mettre en œuvre une coopération entre la France, la Grande-Bretagne et l’URSS, fournisseurs d’appareils, d’une part, et les États menacés par le Reich – Tchécoslovaquie, Pologne, Roumanie, Yougoslavie et éventuellement Belgique, Pays-Bas, Suisse – dotés de terrains situés à proximité du sol allemand, d’autre part. La coopération aéronautique franco-soviétique constituait la clé de voûte d’une vaste politique orientale projetée par le ministre de l’Air. Auprès de son collègue des Affaires étrangères, il insistait sur la nécessité de « mettre au point cette collaboration technique dès maintenant, car au moment du danger il sera[it] trop tard ». Les exposés que Pierre Cot produisit devant le CPDN ne furent approuvés ni par Édouard Daladier, ni par le général Gamelin, non plus que par Alphonse Gasnier-Duparc, les vice-amiraux Durand-Viel ou Darlan. Le général Colson interpréta le silence du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre comme le signe d’une opposition².

Très rapidement, des liens assez étroits s’établirent entre l’EMA et le Quai d’Orsay, permettant un échange d’informations, une confrontation des analyses et une concertation visant à mettre en échec les tentatives de Pierre Cot de faire progresser le processus décisionnel. L’anticommunisme régnant au sein du personnel diplomatique français faisait du département des Affaires étrangères un allié naturel de l’EMA en la matière³. De retour de mission en Russie, via Berlin, le général Schweisguth ne manqua pas de porter à la connaissance d’Édouard Daladier l’avis d’André François-Poncet, selon lequel l’Allemagne percevrait des conversations militaires franco-soviétiques comme une tentative d’encerclement⁴. Retour de Londres, il se fit l’écho auprès d’Édouard Daladier de

¹ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 312.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 27 juin 1936.

³ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 393, 448, 456 et 464.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 31 octobre 1936.

l'ambassadeur Corbin qui craignait les conséquences pour les relations franco-britanniques de l'ouverture de conversations militaires entre Paris et Moscou¹.

L'identité des vues de l'EMA et des hauts fonctionnaires des Affaires étrangères apparaît de façon manifeste à la lecture du compte-rendu rédigé par le général Schweisguth de son entretien avec Alexis Léger². René Massigli, sous-directeur de la SDN, et Paul Bargeton, directeur des Affaires politiques et commerciales, partageaient la plupart des vues de l'EMA, concernant le faible degré de fiabilité des Soviétiques, ou, pour le second, les craintes relatives aux réactions de Londres, Varsovie et Bucarest en cas d'accord militaire franco-soviétique³.

Dès le 24 juin, Paul Bargeton prit l'initiative de prévenir le général Gérodiades des initiatives de Maxime Litvinov, de passage à Paris⁴. En retour, l'EMA transmet au Quai d'Orsay un avis motivé sur l'opportunité de ces conversations destiné à Yvon Delbos⁵. Le 30 juin, le général Georges se proposa, devant le général Schweisguth, « d'agir auprès du directeur de cabinet de M. Delbos (M. Laugier) » en vue de gagner celui-ci au point de vue de l'EMA⁶. À l'automne 1936, deux jours après son entretien avec le secrétaire général du Quai d'Orsay, le général Schweisguth rédigea une « lettre aux A[ffaires] E[trangères] sur les inconvénients de conversations d'E[tat-]M[ajor] franco-soviétiques⁷ », probablement destinée au ministre Yvon Delbos.

Ces multiples démarches permettait à Alexis Léger de faire le siège de son ministre, réputé jusqu'à l'été 1936 favorable à un développement des relations franco-soviétiques, en vue d'obtenir une décision négative quant aux projets de Pierre Cot⁸. Selon John Dreifort, les arguments de l'EMA n'auraient pas été sans influencer l'évolution d'Yvon Delbos quant à son point de vue sur les relations franco-soviétiques⁹. L'hypothèse d'une hésitation d'Yvon Delbos pourrait expliquer le délai existant entre la lettre de Pierre Cot du 27 juillet et la

¹ CARAN, 351 AP/3, « Compte-rendu du g^{al} Schweisguth sur sa mission en Angleterre du 2 au 5 mars 1937 » et memento du 19 mars 1937.

² CARAN, 351 AP/3, « Compte-rendu du général Schweisguth sur une conversation avec M. Alexis Léger – 8 octobre ».

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 8 avril 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 24 juin 1936.

⁵ MAE, CPC, URSS, 1004, « Note », directeur politique, 24 juin 1936.

⁶ CARAN, 351 AP/3, memento du 30 juin 1936.

⁷ CARAN, 351 AP/3, memento du 10 octobre 1936.

⁸ DREIFORT John E., *Yvon Delbos at the Quai d'Orsay, French Foreign Policy during the Popular Front*, Lawrence, University Press of Kansas, 1973, p. 116 ; LACHAISE Bernard, *Yvon Delbos, 1885-1956, Biographie*, Périgueux, Fanlac, 1993, p. 160-162.

⁹ DREIFORT John E., *Yvon Delbos...*, *op. cit.*, p. 19.

réponse de son collègue des Affaires étrangères le 23 septembre¹. Par ailleurs, dans une lettre ultérieure, Pierre Cot mentionna un accord verbal initial d'Yvon Delbos à la politique exposée dans la lettre du 27 juillet, ce qui renforce l'hypothèse d'une évolution du ministre des Affaires étrangères au cours du troisième trimestre 1936². La dépêche du 23 septembre comportait un accord de principe, assorti de réserves conséquentes, mais formulées implicitement, quant à la nature et à l'opportunité des conversations militaires avec l'état-major soviétique. Ces réserves étaient très proches de celles mentionnées dans les notes du général Schweisguth. En particulier, le ministre des Affaires étrangères entendait circonscrire la collaboration aérienne franco-soviétique au domaine industriel – à l'exclusion des questions stratégiques – et jugeait que les attachés de l'Air – et non une délégation spéciale ou une mission militaire – étaient tout désignés pour cela.

Pierre Cot réagit très vivement à la dépêche du 23 septembre, et entreprit de prendre personnellement en main son programme de conversations militaires avec les pays de la Petite Entente et l'URSS³. Se prévalant devant le général Gamelin de l'accord de principe du ministre des Affaires étrangères, il l'informa de sa volonté de conduire lui-même les négociations avec les puissances amies pour ce qui concernait les questions aériennes⁴. Il se heurta cependant à l'opposition du chef d'EMG de l'Armée, relayée par Édouard Daladier, qui écrivit à Yvon Delbos le 13 octobre 1936 que « dans les circonstances actuelles, ces conversations d'états-majors [franco-soviétiques], susceptibles d'alarmer certaines puissances amies et de fournir à l'Allemagne le prétexte facile d'une tentative d'encerclement, présenteraient à [son] avis de graves inconvénients »⁵. Par ailleurs, la proposition de Pierre Cot de réunir une commission interministérielle en vue d'« élabor[er le] programme général des conversations à entreprendre » ne reçut pas l'aval du général Gamelin et du président Daladier⁶. Le ministre de l'Air ne renonça pas, pour autant, à ses projets. Le 8 octobre, il proposa officiellement au gouvernement soviétique de mettre en œuvre des conversations militaires aériennes, par le biais des attachés aériens ou de délégations⁷.

¹ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°279, 23 septembre 1936, p. 404-407.

² DDF-II-3, *op. cit.*, document n°394, 22 octobre 1936, p. 601-602.

³ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°394, 22 octobre 1936, p. 601-602.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 7 octobre 1936.

⁵ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°343, 13 octobre 1936, p. 510-511 ; SHD-AT, 7N 3131, « Pacte aérien – Assistance mutuelle aérienne militaire et industrielle », 2^e bureau de l'EMA, 1936, p. 5 ; SHD-AT, 7N 3143, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 13 octobre 1936.

⁶ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°394, 22 octobre 1936, p. 601-602 ; MAE, C-Administrative, 419, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil, 26 septembre 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 27, 30 et 31 octobre 1936 ; SHD-AT, 7N 2521 et 3131, « Pacte aérien – Assistance mutuelle aérienne militaire et industrielle », 2^e bureau de l'EMA, 1936.

⁷ NARINSKI Mikhail, « Les relations entre la France et l'URSS (1933-1937) », NARINSKI Mikhail *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*, p. 77.

À la même période, le rapport Schweisguth sur les grandes manœuvres de l'Armée Rouge fut largement diffusé, au-delà de l'EMA et des cercles militaires. Il fut évidemment communiqué au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, qui le lut, semble-t-il, avec attention¹. René Massigli requit l'envoi du rapport au secrétaire général du Quai d'Orsay². Il semble que Léon Blum reçut également une copie du rapport du sous-chef de l'EMA, ainsi qu'Yvon Delbos et le président de la République, Albert Lebrun³. Cette large diffusion d'un rapport tout à fait hostile à un approfondissement des relations militaires franco-soviétiques ne pouvait être sans conséquence sur l'évolution du processus décisionnel. Au terme de l'année 1936, Yvon Delbos avait adopté les conclusions du rapport Schweisguth concernant les desseins de la politique extérieure soviétique⁴.

Se heurtant ainsi à l'opposition du Quai d'Orsay et de la rue Saint-Dominique, Pierre Cot entreprit de s'appuyer sur d'autres membres du gouvernement⁵. Il semble qu'il fut à l'initiative de la réunion qui se tint le 6 novembre 1936 au domicile du président Blum. Selon les sources soviétiques, y prirent part Léon Blum, Édouard Daladier, Yvon Delbos, Pierre Cot, Alexis Léger et le général Gamelin, ainsi que Camille Chautemps et Maurice Viollette, ministres d'État. Le mémento du général Schweisguth en date du 7 novembre ne mentionne pas la présence de Maurice Viollette, mais ajoute aux précédents Alphonse Gasnier-Duparc, ministre de la Marine, Marc Rucart, ministre de la Justice, et Vincent Auriol, ministre des Finances. Lors de cette réunion, Pierre Cot prit position en faveur de l'engagement de conversations militaires avec l'URSS, soutenu, selon les comptes-rendus, par Maurice Viollette et par Léon Blum (source soviétique), ou par Marc Rucart (mémento du général Schweisguth). Les deux sources se rejoignent sur l'opposition, plus ou moins feutrée, qu'opposèrent Édouard Daladier et le général Gamelin, appuyés par Camille Chautemps et, selon les sources soviétiques, par Yvon Delbos et Alexis Léger.

¹ CARAN, 351 AP/3, « Compte-rendu du général Schweisguth sur une conversation avec M. Alexis Léger – 8 octobre » et mémento du 31 octobre 1936.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 7 octobre 1936.

³ COLTON Joel, *Léon Blum*, Paris, Fayard, « Les Grandes études contemporaines », 1968, p. 221 ; SHD-AT, 4K 4, témoignage du colonel Krebs, page 4 ; YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 147.

⁴ DREIFORT John E., « The French Popular Front and the Franco-Soviet Pact, 1936-1937 : a Dilemma in Foreign Policy », *Journal of Contemporary History*, vol. 11, n°2-3, juillet 1976, p. 218.

⁵ Pour ce paragraphe : JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 304-305 ; SHD-AT, 7N 2521, lettre du ministre de l'Air au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 19 novembre 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 7 novembre 1936 et du 5 et du 25 janvier 1937 (et « Note ») ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 71.

Un compromis fut trouvé, consistant à sonder les Soviétiques sur leurs possibilités, avant d'envisager dans un second temps – éventuellement au printemps 1937 – d'engager des conversations techniques visant à déterminer la nature et l'ampleur du soutien réciproque. Pour ce faire, il était prévu que le colonel Mendras et un ingénieur représentant le ministre de l'Air se rendraient à Moscou. Cette solution, apparemment équilibrée, marquait en réalité une victoire, au moins temporaire, de l'EMA sur Pierre Cot. Les contacts préliminaires seraient entrepris pour l'ensemble de la question – aspects aériens et terrestres – par l'attaché militaire – sous les ordres du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre. Sous prétexte de discrétion, Pierre Cot dut accepter qu'un officier de l'Armée fût seul chargé des conversations militaires dans la phase ultérieure. Par ailleurs, l'EMA et le Quai d'Orsay convinrent dès le lendemain de la réunion que dans le souci d'assurer le secret le plus absolu, les échanges préliminaires auraient lieu à Paris, avec le successeur du général Venzov, le départ de ce dernier étant annoncé. Les démarches répétées de Pierre Cot auprès d'Édouard Daladier pour accélérer le départ pour Moscou d'une mission dirigée par le colonel Mendras se heurtèrent à un mur.

Dans ce contexte, certaines démarches du général Schweisguth et de son mentor le général Debeney peuvent apparaître comme résultant de la prise en compte du déplacement, du niveau militaire et diplomatique vers le plan politique, du débat sur la suite à donner aux propositions soviétiques et comme une tentative de renforcer et de sécuriser la position de l'EMA sur le plan politique. Le sous-chef de l'EMA convia le 6 novembre Joseph Paul-Boncour, représentant permanent de la France à la SDN, à un dîner privé, et tenta, sans y parvenir, de le convaincre de l'inutilité d'une convention militaire franco-soviétique¹. Quelques semaines plus tard, le général Debeney entreprit une démarche du même ordre auprès du président Herriot, sans succès aucun, là encore².

Si ces deux démarches échouèrent, Pierre Cot perdit tout de même, en cette fin d'année 1936, en la personne de Léon Blum, un allié de poids dans la bataille qu'il menait en faveur d'un resserrement des liens avec l'URSS. À cette période, son fils Robert lui transmit un message du président Benes l'avertissant que des cadres de l'Armée Rouge étaient en contact avec Berlin³. Ces soupçons, venant d'un homme d'État estimé par le président du Conseil français, conduisirent Léon Blum à adopter une position prudente au sujet des

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 6 novembre 1936.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 4 décembre 1936.

³ DREIFORT John E., *Yvon Delbos...*, *op. cit.*, p. 113 ; LACOUTURE Jean, *Léon Blum*, Paris, Seuil, 1977, p. 330-331.

relations franco-soviétiques¹. Au début du mois de février 1937, Alexis Léger informait le général Schweisguth que le président du Conseil comprenait la nécessité de conduire prudemment le rapprochement avec Moscou, afin de ne pas effrayer l'Angleterre, et qu' « il résist[ait] aux communistes et à Herriot qui le press[ai]ent »².

Conformément aux consignes de leurs supérieurs, le général Gamelin et le ministre Daladier, et aux conseils d'Alexis Léger, les généraux Schweisguth et Colson entreprirent de « gagner du temps, sans rebuter les Russes et sans passer à des conversations d'E[stat-]M[ajor] »³. Les conversations préliminaires projetées devaient se borner à informer l'attaché militaire soviétique que l'assistance militaire française était assurée du fait de l'existence d'une frontière franco-allemande, et à lui demander « des précisions sur les possibilités et les intentions de l'E[stat-]M[ajor] général soviétique sur le concours éventuel que l'armée rouge pourrait [...] apporter [à la France] en cas de conflit ». Lors des entretiens qu'ils eurent avec le général Semenov, les généraux Schweisguth et Colson tentèrent donc d'obtenir des éléments précis concernant la nature, l'ampleur et les modalités d'un éventuel soutien soviétique au quadruple point de vue militaire terrestre, aérien, naval et industriel⁴. Au terme de trois entretiens, le général Semenov répondit de façon officieuse, mais définitive, que seules des conversations d'état-major conduites au plus haut niveau permettraient de répondre à de telles questions. Contrairement à ce qu'affirme Annie Lacroix-Riz, ce ne fut donc pas l'EMA qui prit l'initiative de mettre un coup d'arrêt aux premiers échanges⁵. S'il faut relever, à la suite du commandant de Villelume – qui participa à ces entretiens en tant qu'interprète –, le très faible degré de précision des réponses du général Semenov, il faut ajouter que le général Schweisguth ne fit pas preuve de davantage de précision quand il fut interrogé sur la nature du soutien français⁶.

Cependant, le ministre de l'Air refusa, si l'on en croit les propos du général Keller, rapportés par le général Schweisguth, de s'en tenir à la position fixée lors de la réunion du

¹ BUFFOTOT Patrice, « The French High Command... », *op. cit.*, p. 552.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 8 février 1937.

³ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 5 janvier (et « Note ») et 8 janvier, 8 et 18 février, et 19 mars 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 3186, « Visite du général Semenov, attaché militaire d'URSS, accompagné du colonel Kirilov, attaché militaire adjoint, venant apporter au général Colson, Chef d'État-Major de l'Armée, la réponse aux questions qui avaient été posées par le général Schweisguth », 17 février 1937, « Analyse des propositions apportées le 17 février 1937 par le général Semenov », général Schweisguth, et « Conversation du général Schweisguth avec le général Séménoff, attaché militaire de l'URSS », 19 mars 1937.

⁵ LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, p. 387.

⁶ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 71-74.

6 novembre 1936¹. Après obtention de l'accord du président Blum, Pierre Cot envoya en mars-avril 1937 le général Keller, inspecteur général de la DAT, à la tête d'une délégation de conférenciers et de stagiaires en URSS. Le général Keller était chargé par son ministre de poser les bases de conversations d'état-major. Il prit langue avec les généraux Iakir et Eideman, mais se heurta à un refus très net du maréchal Vorochilov. Ce dernier justifia son refus par l'imprécision des réponses fournies à Paris au général Semenov, par la nécessité de traiter ensemble des questions militaires terrestres, navales et aériennes et par l'absence d'une décision officielle du gouvernement français à propos de l'ouverture des conversations militaires. Devant cet échec, Pierre Cot ne s'avoua pas vaincu, et fit effectuer à la fin du mois de mai 1937 une nouvelle démarche par l'attaché de l'Air à Moscou. Cette démarche fut également totalement infructueuse, les généraux Eideman et Iakir ayant été arrêtés peu avant.

La démarche de l'ambassadeur Potemkine et de son adjoint Hirschfeld, adjurant Léon Blum de faire aboutir des conversations militaires, effectuée au début du mois d'avril, fut à l'origine d'une évolution de la position de Paris. De la mi-avril à la mi-mai, des sondages furent effectués auprès des autorités britanniques par l'ambassadeur Corbin, Alexis Léger et Yvon Delbos². Ils mirent en avant la nécessité de donner quelque satisfaction aux autorités soviétiques, sous la forme d'un échange de renseignements entre attachés militaires – formule « sans danger et raisonnable » – faute de quoi le Kremlin pourrait être tenté d'opérer une volte-face en direction de Berlin – ce que craignait particulièrement l'ambassadeur de France à Moscou, Robert Coulondre³. Il semble qu'Yvon Delbos et Léon Blum partageaient ces craintes⁴. Cette orientation avait été définie au terme d'un débat entre les ministères des Affaires étrangères, de la Défense Nationale et de la Guerre, de la Marine et de l'Air, sur la teneur de la réponse à apporter à la démarche de l'ambassadeur Potemkine⁵.

¹ Pour ce paragraphe : JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 285 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 15 mars, 9, 12 et 23 avril, 14 juin 1937.

² PRO, FO, 371/20702, compte-rendu d'une conversation avec Alexis Léger, Robert Vansittart, 13 mai 1937, et extraits d'une conversation avec Yvon Delbos, 18 mai 1937.

³ PRO, FO, 371/20702, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt, 21 avril 1937, p. 2.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 9 avril 1937.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 10 avril 1937 ; CARAN, 351 AP/5, note sur la « "Note pour le Ministre" du 28 avril 1937 » et « Projet pour la "Nouvelle rédaction" » ; CARAN, 496 AP/7, « Projet de réponse aux questions posées par M. Potemkine », sans indication d'origine, 10 avril 1937 ; CARAN, 496 AP/7, notes sans intitulé, « Affaires Étrangères (d'accord avec Guerre) », « Marine » et « Air », 15, 20 et 25 avril 1937 ; CARAN, 496 AP/7, « Nouvelle rédaction », « Affaires Étrangères », 28 avril 1937 ; CARAN, 496 AP/7, « Note pour le ministre des Affaires Étrangères par ses services », 28 avril 1937 ; CARAN, 496 AP/7, note sans intitulé, cabinet de l'EMA, 10 mai 1937 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Rochat, 34, note sans titre, 15 avril 1937 ; SHD-M, 1BB 2/208, note sans titre ni indication d'origine, datée du 15 avril 1937, et « Note pour Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères », 20 avril 1937.

L'EMA, l'EMGM et le ministère des Affaires étrangères se montrèrent soucieux de limiter la portée de cette réponse – note verbale tenue par l'ambassadeur Coulondre – et des conversations éventuelles entre les états-majors. Le ministre de l'Air, au contraire, proposa un projet de réponse prévoyant la mise au point de conventions militaires fixant précisément la nature des concours réciproques que les deux puissances se prêteraient en cas de conflit. Une nouvelle fois isolé, il ne parvint pas à imposer son point de vue. Il ne parvint également pas à retirer à l'EMA la direction des échanges avec les militaires soviétiques. Édouard Daladier se montrait très soucieux d'écarter son bouillant collègue et refusait que les conversations franco-soviétiques fissent l'objet de débats au CPDN¹.

Une réunion à laquelle prirent part Léon Blum, les trois ministres des départements militaires, Yvon Delbos et Alexis Léger se tint le 22 mai, en vue de fixer définitivement la réponse à formuler². Si cette réponse réaffirmait la validité du pacte d'assistance mutuelle et entérinait l'ouverture prochaine de conversations entre les états-majors français et soviétique, elle maintenait l'EMA dans son rôle de coordinateur de la partie française, et marquait le refus d'envisager que ces conversations pussent aboutir à une convention militaire. Par ailleurs, pour faire droit aux remontrances britanniques, le ministre des Affaires étrangères décida que les conversations, conduites au niveau des attachés militaires, ne devraient avoir lieu qu'« en cas de besoin »³. En conséquence, la note verbale définitive, que l'ambassadeur Coulondre devait porter à la connaissance des autorités soviétiques, n'avait toujours pas été envoyée le 23 juin⁴. Durant tout le printemps 1937, l'EMA maintint sa position initiale, arguant de la dangerosité et de l'inutilité de conversations militaires franco-soviétiques, de quelque niveau que ce fût⁵.

D. L'épuration de l'Armée Rouge et ses conséquences

À partir du printemps 1937 et jusqu'à la fin de l'année 1938 l'URSS connut une période de déploiement de la violence politique d'État extrêmement forte touchant toute la

¹ CARAN, 351 AP/3, « Conversation du g^{al} Schweisguth avec M. Bargeton le 26 mai 1937 » et mémento du 27 mai 1937.

² CARAN, 351 AP/3, « Conversation du g^{al} Schweisguth avec M. Bargeton le 26 mai 1937 ».

³ PRO, FO, 371/20702, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt, 21 avril 1937, p. 2.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 23 juin 1937.

⁵ CARAN, 351 AP/3, « Conversation du g^{al} Schweisguth avec M. Bargeton le 26 mai 1937 » ; SHD-AT, 7N 3143, « Réflexions sur les conséquences possibles d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, mai 1937, et « Note sur l'éventualité d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 9 juin 1937 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 5 (ci-après : DDF-II-5), Paris, Imprimerie nationale, 1968, document n°80, 31 mai 1937, p. 825-828 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 6 (ci-après : DDF-II-6), Paris, Imprimerie nationale, 1970, document n°35, 9 juin 1937, p. 50-51.

société, depuis les membres du gouvernement ou des instances centrales du PCUS jusqu'à « l'ivrogne et [à] la marchande de fleurs »¹. S'il s'avérait bien difficile de prévoir l'ampleur et la brutalité de cette « Grande Terreur », l'on doit noter que les EMG furent très tôt informés des dissensions existant au sein de l'élite du régime. Depuis 1936, l'EMA et l'EMGM relevaient régulièrement des signes divers tendant à démontrer la tension croissante existant au sein du groupe dirigeant et l'instabilité sous-jacente du régime soviétique². Au mois de mars 1937, un renseignement de « bonne source » rapportait que le maréchal Toukhatchevski était l'objet d'une enquête et avait été éloigné depuis quelques semaines de Moscou³. Les conséquences de cette disgrâce, parmi lesquelles la croissance de l'influence du maréchal Egorov qu'il tenait pour un germanophile avéré, ne manquaient pas d'inquiéter l'ambassadeur Coulondre⁴. Ces informations relatives au sort personnel du maréchal Toukhatchevski firent l'objet d'un compte-rendu lors de la séance du 25 février 1937 de la commission interministérielle du renseignement⁵.

L'élimination du maréchal Toukhatchevski et de plusieurs autres militaires de haut rang influença très fortement la perception que les EMG avaient de l'URSS. Dès le 14 juin 1937, l'attaché militaire de France à Moscou estima que la décapitation du haut commandement et les nominations effectuées en conséquence marquaient un net affaiblissement du potentiel militaire soviétique⁶. Le général Schweisguth, qui avait fait l'éloge du maréchal Toukhatchevski et du général Ouborevitch dans son rapport d'octobre 1936, fit probablement sienne cette analyse, puisque ces deux personnalités furent parmi les victimes de l'épuration⁷. En tout cas, cette opinion était partagée par le 2^e bureau de l'EMA,

¹ WERTH Nicolas, *L'ivrogne et la marchande de fleurs, autopsie d'un meurtre de masse, 1937-1938*, Paris, Tallandier, 2009, 335 p. ; *1936-1938, les procès de Moscou*, Bruxelles, Éditions Complexe, « Historiques », n°153, 2006, 223 p. ; WERTH Nicolas, *La terreur et le désarroi, Staline et son système*, Paris, Perrin, « Tempus », n°160, 2007, p. 265-350 ; BLUM Alain et WERTH Nicolas (dir.), « La Grande Terreur en URSS », numéro spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2010, n°107, 253 p. ; THOM Françoise, *Beria, le Janus du Kremlin*, Paris, Éditions du Cerf, « Cerf politique », 2013, p. 109-121.

² SHD-AT, 7N 2513, « URSS – Le procès de Moscou – Source : Presse », 2^e bureau de l'EMA, 25-31 août 1936, et « URSS - Arrestation de M. Radek – Source : Presse », 2^e bureau de l'EMA, 6-12 octobre 1936 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 14-23 mars 1937 ; SHD-AT, 7N 3124, dépêche de l'ambassadeur de France à Moscou au ministre des Affaires étrangères, 10 février 1937 ; SHD-AT, 7N 3129, « Renseignement – URSS – Source : très sûre », 25 septembre 1936 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°13 – Période du 19 Août au 2 Septembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 2 septembre 1936, p. A1 et C9 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°13 – Période du 28 Octobre au 12 Novembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 13 novembre 1936, p. A1 et C15.

³ SHD-AT, 7N 3150, « URSS – A.s. du maréchal Toukhatchevski et d'autres généraux soviétiques soi-disant en disgrâce », SR de l'EMA, 8 mars 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 3124, dépêche de l'ambassadeur de France à Moscou au ministre des Affaires étrangères, 10 février 1937.

⁵ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 572-573.

⁶ DDF-II-6, *op. cit.*, document n°73, 14 juin 1937, p. 116-120.

⁷ CARAN, 351 AP/5, « Manœuvres de Russie blanche de septembre 1936 », rapport du général Schweisguth, p. 20-21.

qui versa aussitôt la purge survenue dans la première quinzaine de juin au dossier des éléments en défaveur de la tenue de conversations militaires avec l'Armée Rouge¹. La purge de juin 1937 démontrait, selon le 2^e bureau, qu'aucune confiance ne pouvait être accordée aux chefs de l'Armée Rouge, puisqu'il était avéré qu'ils complotaient avec l'étranger, contre le gouvernement, ou les uns contre les autres et qu'ils ne disposaient pas tous de la confiance de leur gouvernement. L'hypothèse selon laquelle le maréchal Toukhatchevski aurait prémédité un coup d'État avec l'appui de l'Allemagne et/ou livré des renseignements à cette dernière était corroborée par certains renseignements d'origines allemande, polonaise et britannique². Pour sa part, le lieutenant-colonel Simon estima que l'origine de l'élimination du maréchal Toukhatchevski et de ses proches résidait probablement dans leur opposition à la création de Conseils militaires visant à renforcer l'autorité du Parti au sein des unités de l'Armée Rouge³.

L'intérêt de la coopération avec l'Armée Rouge, déjà peu élevé aux yeux de l'EMA, décrut fortement. L'instabilité du haut commandement et l'affaiblissement – tant quantitatif que qualitatif – de l'encadrement de l'Armée Rouge atteignaient fortement les capacités militaires de l'Union soviétique, et motivaient une attitude jugée craintive face au Japon durant le second semestre 1937⁴. Les purges marquaient, selon le 2^e bureau de l'EMA, un net regain de politisation de l'Armée Rouge, à travers la mise en place d'une surveillance étroite des cadres⁵. Ces analyses étaient partagées, dans l'ensemble, par le haut commandement tchécoslovaque⁶. En mai 1938, le capitaine de vaisseau Gaudin de Villaine décrivit, quant à

¹ SHD-AT, 7N 3143, « Note sur l'éventualité d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 9 juin 1937; SHD-AT, 7N 3150, « Condamnation de personnalités militaires soviétiques », 2^e bureau de l'EMA, 15 juin 1937.

² SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne et URSS – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-22 novembre 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 13 juillet 1937 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3150, « Allemagne – Les exécutions de Moscou, vues de Berlin », SR de l'EMA, 16 juin 1936, et « Compte-rendu – A/S de l'exécution du maréchal Toukhatchevski », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 3122, « Relations entre la Reichswehr et les généraux russes récemment exécutés », dépêche de l'attaché militaire à Londres, 1^{er} juillet 1937 ; SHD-AT, 7N 3124, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 29 juin 1937 ; DDF-II-6, *op. cit.*, document n°90, 17 juin 1937, p. 151-152.

³ SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Au sujet du procès militaire – Source : Attaché Militaire à Moscou », 2^e bureau de l'EMA, 29 juin-4 juillet 1937, et « URSS – Le procès militaire – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 5-18 juillet 1937 ; DDF-II-6, *op. cit.*, document n°73, 14 juin 1937, p. 116-120, et document n°162, 30 juin 1937, p. 255-259.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 7 décembre 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Source : Presse », 2^e bureau de l'EMA, 4-14 juin 1937, « URSS – Épuration des cadres dans l'armée soviétique – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 11-17 octobre 1937, et « URSS – Attitude des Forces Soviétiques en Extrême Orient – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 16-28 novembre 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Manœuvres de l'Armée soviétique – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 27 septembre-3 octobre 1937 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Études – URSS – Les forces militaires soviétiques », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1937, p. 24.

⁶ SHD-AT, 7N 2514, « URSS – Appréciations sur l'armée soviétique – Source : Attaché Militaire à Bucarest », 2^e bureau de l'EMA, 4-14 juin 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 30 novembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3103, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché sur la

lui, l'URSS comme « lointaine et affaiblie »¹. Invité à venir assister aux manœuvres de l'Armée Rouge de l'automne 1937, le général Gamelin déclina sèchement l'invitation².

Au mois de décembre 1937, l'ambassadeur Coulondre avertissait son ministre qu'une partie de l'administration soviétique était tentée, comme l'opposition à Staline, de se rapprocher de l'Allemagne et du Japon³. Il en déduisait la nécessité de soutenir la position de Staline pour lequel le pacte franco-soviétique représentait un appui déterminant, tant à l'extérieur face aux puissances hostiles à l'URSS, qu'à l'intérieur au sein de l'administration. Étienne de Crouy-Chanel, secrétaire particulier d'Alexis Léger, partageait ces analyses⁴.

Le 2^e bureau de l'EMGM, dans le « bulletin du haut commandement » de janvier 1938, reprenait l'essentiel du rapport de l'ambassadeur Coulondre, et, après un examen de l'effort fourni par l'URSS en faveur de ses forces navales et infrastructures portuaires, concluait que « le renforcement de la Marine russe, les tentatives faites par cette Marine pour se libérer de la Baltique, le développement de ses installations au bord du Pacifique, apparaiss[ai]ent comme conformes à la politique générale actuellement poursuivie par le Kremlin » la conduisant à opter pour le camp franco-britannique en cas de conflit⁵. Le commandant Gaudin de Villaine, pour sa part, dans un exposé produit en mai 1938, après avoir rappelé que le traité de Berlin de 1926 demeurait en vigueur et relevé l'existence d'une opposition à Staline dans l'administration soviétique, ajoutait que le dictateur « s'effor[çait] d'enrayer, par une répression impitoyable, toute tendance à pactiser avec l'adversaire éventuel de l'extérieur [l'Allemagne et le Japon] »⁶. Selon le chef du 2^e bureau de l'EMGM, le maintien du pacte franco-soviétique permettait d'éviter le glissement d'une Union soviétique qui, se sentant isolée, évoluerait inmanquablement vers l'Allemagne.

liaison effectuée à Prague auprès du 2^e Bureau tchécoslovaque entre le 9 et le 12 novembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 16 novembre 1937.

¹ SHD-AT, 1NN 10, « Exposé fait le 30 mai 1938 par le capitaine de vaisseau R. de Villaine devant les Officiers de Réserve du 2^e bureau de l'État-Major Général », p. 6.

² SHD-AT, 7N 3186, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, probablement rédigé le 30 août 1937 par le lieutenant-colonel de Mierry, et « Compte-rendu de la visite du général Semenov, Attaché Militaire de l'URSS, le 3 Août 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 3 août 1937.

³ SHD-AT, 7N 3124, lettre de l'ambassadeur de France à Moscou au ministre des Affaires étrangères, 15 décembre 1937, et « Mémento pour le Colonel Gauché », anonyme et sans date, mais sans doute rédigé par le commandant Krebs dans la seconde quinzaine de décembre 1937.

⁴ PRO, FO, 371/20702, rapport de Fitzroy Maclean, 18 décembre 1937.

⁵ SHD-M, 1BB 2/175, « Bulletin du haut commandement n°31 », SE de l'EMGM, 18 janvier 1938.

⁶ SHD-AT, 1NN 10, « Exposé fait le 30 mai 1938 par le capitaine de vaisseau R. de Villaine devant les Officiers de Réserve du 2^e bureau de l'État-Major Général », p. 8-11.

L'appoint de forces navales qu'offrirait un concours soviétique n'était pas pour autant valorisé : une note de la SE datée de novembre 1937 estimait le concours de la flotte soviétique négligeable du fait qu'elle était « d'ors et déjà fixée en Extrême-Orient par le Japon » et qu'elle traversait une « crise intérieure » ; plus péremptoire, une note de la SE, approuvée par l'amiral Darlan en avril 1938, jugeait que, si la marine soviétique disposait de réelles capacités aéronavales et sous-marines, l'activité de ces forces « resterait étroitement confinée » dans la Baltique et dans le Pacifique, et qu'en tout état de cause « l'appoint des forces soviétiques de surface en quelque endroit que ce [fût] ne [pouvait] être sérieusement considéré »¹.

L'EMA se distinguait de l'EMGM et du Quai d'Orsay, et émit quelques réserves sur l'analyse formulée par l'ambassadeur de France à Moscou². Le commandant Krebs, sans contester la validité globale de l'analyse, relevait tout d'abord plusieurs contradictions de détail dans la dépêche du diplomate. Il notait, en outre, que la question de l'intérêt stratégique de la présence de l'URSS dans le camp franco-britannique n'était pas abordée – ce qui revenait à critiquer la valeur élevée que l'ambassadeur Coulondre accordait à l'amitié franco-soviétique. Par ailleurs, un officier du 2^e bureau de l'EMA – probablement le lieutenant-colonel Gauché lui-même – annota ainsi le résumé de la dépêche de l'ambassadeur : « cette note quelque peu tendancieuse doit faire l'objet des plus grandes réserves ». Il semblerait que le 2^e bureau de l'EMA maintenait une attitude méfiante quant à la fiabilité du partenaire soviétique et à la solidité de la politique pro-occidentale de Staline.

Conclusion

À partir de l'été 1936, l'EMA se fit donc le champion, avec l'appui des diplomates de l'administration centrale du Quai d'Orsay, de l'opposition à l'alliance soviétique – qui aurait résulté de la combinaison du pacte d'assistance mutuelle et d'un accord ou d'une convention militaire. Il parvint à rallier assez rapidement les ministres des Affaires étrangères et de la Défense Nationale, isolant ainsi Pierre Cot. Si les considérations idéologiques entrèrent indubitablement dans ces calculs, à travers les doutes émis sur la fiabilité de la parole des

¹ SHD-M, 1BB 2/232, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 24 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/84, « Note sur la situation de la Marine de l'URSS au 1^{er} Mai 1938 », amiral Darlan, 25 avril 1938.

² SHD-AT, 7N 3124, « Mémento pour le Colonel Gauché », anonyme et sans date, mais sans doute rédigé par le commandant Krebs dans la seconde quinzaine de décembre 1937, et « Analyse du rapport Coulondre (15 décembre 1937) », commandant Krebs, 15 décembre 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 5 janvier 1937 », 2^e bureau de l'EMA.

Soviets, il semble que la crainte de l'isolement joua un rôle majeur, essentiel, dans cette attitude. Alors que l'anticommunisme progressait partout en Europe, et notamment en Europe orientale et à Londres, et que les ambitions de Moscou sur la Bessarabie et la Pologne orientale suscitaient une inquiétude croissante, une alliance avec les Soviets aurait signifié la perte potentielle de nombreux alliés – en particulier de l'allié de revers polonais et de l'allié stratégique britannique¹. La crainte de voir Londres se détourner tout à fait de Paris par crainte d'une hypothétique « contagion communiste » semble avoir été l'élément déterminant dans les choix de l'EMA. Devant la croissance du potentiel militaire allemand, l'isolement de la France constituait une perspective cauchemardesque. Une volte-face de l'URSS était cependant crainte, car elle entraînerait, en cas de conflit en Europe, la perte très rapide de l'appoint polonais. L'EMA mit donc en œuvre une politique que l'on pourrait qualifier d'équilibre, visant à repousser tout rapprochement significatif avec Moscou tant qu'il n'aurait pas reçu au préalable l'aval de Varsovie et de Londres, tout en maintenant la coopération avec l'Armée Rouge, en vue de se mettre en mesure d'obtenir le concours de la « puissance d'adossement » soviétique en faveur des alliés orientaux – Pologne et Roumanie. Les purges qui touchèrent brutalement l'Armée Rouge à partir du mois de juin 1937 furent perçues à la fois comme un affaiblissement de la puissance militaire soviétique et, touchant des personnalités accusées de soutenir le rapprochement germano-soviétique, comme une garantie politique.

¹ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 300-301 ; SOUTOU Georges-Henri, « Les totalitarismes en Europe du Centre-Est », *op. cit.*, p. 277-280 ; MAE, PAAP, 217/15, « Relations roumano-soviétiques », sans indication d'origine, 6 octobre 1936.

II. La Guerre d'Espagne : un révélateur politico-stratégique

Il ne vous est sans doute pas possible de mesurer, de Shanghai, la pression constante que des circonstances de politique intérieure exercent sur notre politique en Extrême-Orient, le travail de mise au point et d'équilibre qui s'impose, de ce fait, à Léger, pour déjouer sans relâche les tentatives, d'inspiration idéologique ou autre, pour faire dévier notre action. Il se passe en petit autour des affaires de Chine, mais avec non moins d'acuité, ce qui se passe en grand pour les affaires d'Espagne. Au sein même du gouvernement, les tendances contradictoires s'affrontent. Il faut une prudence et un effort incessants pour conserver la ligne droite de l'intérêt français, et, de ce point de vue, les conditions du travail au Département sont bien différentes de ce qu'elles étaient il y a quelques années¹.

Introduction

Alors que soufflait sur la France le vent puissant porté par la victoire du Front Populaire, porteur d'espoirs sans nombre et de craintes apocalyptiques, la nouvelle d'une « sédition militaire » dirigée contre le *Frente Popular* au pouvoir à Madrid depuis février 1936, apparut pour certains le signe du salut, tandis qu'il était pour d'autres l'indice de la puissance de la réaction et du fascisme. La victoire du *Frente Popular* avait joué un rôle majeur dans la campagne des élections législatives du printemps 1936². Pour la France, l'émergence d'un mouvement nationaliste visant à l'éradication des forces politiques et sociales républicaines et marxistes et le développement consécutif d'un conflit civil extrêmement meurtrier, dans un pays contigu au territoire national, devaient avoir des implications au triple point de vue politique, diplomatique et stratégique. La perception de ce

¹ MAE, PAAP, 270/6, extraits d'une lettre personnelle d'Henri Hoppenot, sous-directeur d'Asie au ministère des Affaires étrangères, à Paul-Émile Naggiar, ambassadeur de France en Chine, 13 juillet 1938.

² MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, op. cit., p. 38.

conflit par les EMG fut étudiée par plusieurs historiens, y compris récemment¹. Ces auteurs ont souvent mis en avant la dimension idéologique et politique des choix effectués par le haut commandement en 1936-1937, en faveur de la non-intervention, puis de la victoire des forces dirigées par le général Franco. Tandis que Peter Jackson traite la question en considérant les orientations idéologiques des EMG et leur quête d'une alliance italienne, Anne-Aurore Inquimbert analyse le problème au prisme d'une étude biographique du lieutenant-colonel Morel, attaché militaire en Espagne en 1936-1939. Thierry Vivier tente pour sa part de resituer les choix du haut commandement dans le contexte politique national de la période 1936-1939. Nous souhaitons proposer ici une autre approche. Après avoir analysé les renseignements qui parvenaient aux EMG et leur appréciation, nous souhaitons examiner la place des EMG dans le processus décisionnel, en étudiant en particulier la question des relations franco-britanniques. Il faut souligner que les sources, assez fournies en ce qui concerne l'activité de l'EMA et de l'EMGM, sont extrêmement faibles pour ce qui est de l'EMAA. C'est d'autant plus regrettable que le ministre de l'Air, Pierre Cot, adopta dans la question espagnole, comme pour ce qui avait trait aux relations franco-soviétiques, une position en pointe par rapport à la majorité de ses collègues du gouvernement Blum.

A. La Guerre d'Espagne vue par les EMG

1. L'Espagne sous le regard des EMG avant le 17 juillet 1936

Dès le premier semestre 1936, les 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMGM observaient attentivement l'évolution de la situation politique outre-Pyrénées. À la fin du mois de janvier 1936 le colonel Jouart, attaché militaire à Madrid, en entretint le général Schweisguth². Faisant part de ses craintes que la lutte électorale entre les « extrémistes », Gil Robles et Manuel Azana, dégénérât, il énonça la possibilité que « l'armée remise [sic] en main par le chef d'E[tat-]M[ajor] général Franco » s'imposât comme « arbitre ». Les élections de février ayant porté au pouvoir le *Frente Popular* apparurent au 2^e bureau de l'EMGM comme l'élément déclencheur d'une période de forte instabilité politique caractérisée par la multiplication des actions violentes perpétrées par des groupes d'extrême-gauche – incendies d'églises et de couvents – et par la prolifération de mouvements sociaux – grèves et

¹ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.* ; JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie : le haut commandement français et la guerre civile espagnole », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, 3^e trimestre, n°199, p. 111-133 ; VIVIER Thierry, *L'armée française et la Guerre d'Espagne, 1936-1939*, Paris, Éditions de l'Officine, 2007, 408 p.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 28 janvier 1936.

occupations illégales de terres agricoles – que le gouvernement était incapable de réprimer¹. Les violences pratiquées par les groupes d'extrême-droite, notamment la Phalange, en vue d'accroître le désordre et la tension, étaient occultées dans les bulletins du 2^e bureau de l'EMGM, tandis que le 2^e bureau de l'EMA y voyait une réaction aux exactions coupables des groupements anarchistes².

Bien que le Parti communiste espagnol (PCE) ne représentât qu'une force très minoritaire au sein du *Frente Popular*, le 2^e bureau de l'EMGM voyait derrière diverses manifestations politiques de soldats la preuve que « la tactique communiste, [...] consist[ant] à s'introduire dans les casernes », était à l'œuvre en Espagne. Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMGM relevait la modération du programme du gouvernement Azana, mais notait également l'orientation « nettement communiste » de Largo Caballero, chef de file de la gauche du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), ses déclarations tonitruantes annonçant au printemps l'établissement prochain de la dictature du prolétariat en Espagne³. Enfin, le 2^e bureau de l'EMGM observait à partir du mois de juin 1936 l'émergence de « tendances séparatistes » dans plusieurs provinces espagnoles⁴. Le 2^e bureau de l'EMA formula, dans une note ultérieure, une analyse similaire du contexte dans lequel se produisit le putsch des militaires espagnols⁵. Il donnait par ailleurs comme élément expliquant le déclenchement de la sédition militaire le souci de prendre de vitesse les communistes espagnols qui, appuyés sur « la fraction avancée du cabinet », projetaient de prendre le pouvoir par la force – relayant ainsi la désinformation franquiste⁶. Le bulletin de renseignements de l'EMGM était plus nuancé. S'il estimait que le coup d'État constituait la réaction aux exactions croissantes de l'extrême-gauche – notamment l'assassinat du leader conservateur Calvo Sotello –, il n'en relevait pas moins qu'il avait été « préparé [...] de longue main »⁷.

¹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°16 – Période du 1^{er} au 14 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 16 octobre 1936 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°2 – Période du 18 mars au 1^{er} avril [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 1^{er} avril 1936, p. E6.

² GODICHEAU François, *La Guerre d'Espagne, République et révolution en Catalogne (1936-1939)*, Paris, Odile Jacob, « Histoire », 2004, p. 93 ; BERDAH Jean-François, « Épuration et répression politique en Espagne pendant la Guerre d'Espagne et la post-guerre », *Amnis*, n°3, 2003, p. 7-8.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°3 – Période du 1^{er} au 15 avril [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 15 avril 1936, p. D4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°4 – Période du 15 au 29 Avril [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 29 avril 1936, p. D4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°5 – Période du 29 Avril au 13 Mai [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 13 mai 1936, p. D5.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°8 – Période du 9 au 23 Juin [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 24 juin 1936, p. D3.

⁵ SHD-AT, 1NN 10, « Affaires d'Espagne », 2^e bureau de l'EMA, 19 novembre 1937, p. 1-3.

⁶ BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, p. 196.

⁷ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°11 – Période du 24 Juillet au 5 Août [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 5 août 1936, p. E4.

2. Une vision manichéenne de la guerre civile

Cette vision d'une Espagne travaillée dès le premier semestre 1936 par le communisme et dans laquelle l'armée représentait un facteur d'ordre nous semble fondamentale pour comprendre l'analyse que firent les 2^{es} bureaux des EMG des événements de 1936-1939. Les relations entre ces mêmes 2^{es} bureaux et les attachés spécialisés – militaire, naval et aérien – furent également déterminantes. L'Armée était représentée à Madrid par le lieutenant-colonel Morel¹. Celui-ci, de tendance royaliste, était issu du 2^e bureau de l'EMA, où il avait servi de nombreuses années, notamment à la tête de la section Midi. Très apprécié du colonel Koeltz, chef du 2^e bureau jusqu'en 1934, il avait vu sa situation personnelle au sein du 2^e bureau se dégrader à partir de 1935, le lieutenant-colonel Gauché le jugeant de caractère difficile². Les appréciations portées par le général Gamelin sur l'attaché militaire en Espagne nous indiquent clairement qu'il ne le considérait pas comme une source fiable d'information, tout au moins à l'automne 1936. L'ayant noté en 1930 comme un « officier de premier plan », il apposa en novembre 1936 sur le dossier du lieutenant-colonel Morel une appréciation tout à fait négative :

Il y a certaines réserves à faire en ce qui concerne cet officier. Les variations dans les renseignements qu'il envoie, l'imprudence de certaines de ses attitudes, font craindre qu'il ne soit dépassé par les événements actuels, non du point de vue intelligence, mais caractère et jugement.

Quelques lettres portant sur la situation politique en Espagne envoyées au général Bourret – qui favorisa son accession anticipée au grade supérieur – et à Pierre Cot, au mépris des règles hiérarchiques, accrurent l'hostilité du haut commandement et de l'EMA envers le lieutenant-colonel Morel³.

Ces épisodes lui créèrent une « réputation d'officier rouge », qu'il regrettait encore en 1939⁴. Par ailleurs, le lieutenant-colonel Gauché était peu enclin à se fier aux renseignements transmis par les attachés militaires, lesquels étaient susceptibles, selon lui, de « subi[r] l'influence du milieu où ils viv[aient] » et de manquer, ainsi, de l'objectivité et du

¹ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*

² SHD-AT, 13 Yd 602, dossier administratif du général Louis Henri Morel, en particulier feuillets de notation des années 1933-1938.

³ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*, p. 151-152, 163 et 169 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 7 janvier 1937.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 199.

discernement souhaitables¹. Cependant, quelques indices, tels que les appréciations portées sur son dossier administratif par le chef du 2^e bureau de l'EMA en 1936-1939 ou les notes abondantes prises par le général Schweisguth lors de leurs nombreux entretiens, nous conduisent à estimer, à la suite de Georges Vidal, que ses avis n'étaient pas sans influence au sein de l'EMA².

La situation du lieutenant de vaisseau Moullec, attaché naval en Espagne depuis le printemps 1936, ne devait pas être plus favorable. Il semble que ses sympathies pour le camp républicain aient tôt fait de disqualifier aux yeux de l'EMGM les informations qu'il transmettait³. Ayant « trop d'imagination » selon le vice-amiral Darlan, il était jugé « influençable » par le contre-amiral Bourragué. Ainsi, bien que l'attaché naval ait informé l'EMGM de la responsabilité totale de l'aviation de la Légion Condor dans la destruction de Guernica, le bulletin de renseignements du 2^e bureau de l'EMGM mentionnait côte à côte, et sans discrimination, la thèse républicaine et la thèse nationaliste – destruction de la ville par un incendie allumé par les défenseurs républicains avant évacuation⁴.

Le commandant Cahuzac, enfin, était lui aussi dans une situation tout à fait particulière par rapport à ses chefs – théoriques – de l'EMAA⁵. Homme du renseignement, franc-maçon, ancien dans l'équipe de Pierre Cot – il avait appartenu à son cabinet en 1933 – et collaborateur de longue date du général Jauneaud, il assura de fait les fonctions d'attaché de l'Air à Madrid de juillet 1936 au début de l'année 1937. Il se consacrait essentiellement à l'organisation de l'aide aéronautique aux républicains espagnols. Il était donc davantage sous l'autorité du cabinet militaire et de Jean Moulin, chef du cabinet civil chargé de la supervision de la fourniture d'avions français à la République espagnole, que sous celle de l'EMAA. Les missions au Portugal qu'effectua entre décembre 1936 et août 1937 le capitaine de Gorostarzu, adjoint du chef du 2^e bureau de l'EMAA, donnent à penser que l'EMAA

¹ SHD-AT, 7N 2681, « Compte-rendu du Lieutenant-Colonel Gauché, Chef du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée, sur sa mission auprès de l'État-Major Belge », 4 juillet 1935, p. 1.

² SHD-AT, 13 Yd 602, dossier administratif du général Louis Henri Morel, en particulier feuillets de notation des années 1936-1938 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 20 juillet et 2 septembre 1936, des 20 janvier, 24 février et 4 août 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « suite à l'étude sur la bataille de Guadalajara », 2^e bureau de l'EMA, 19-25 avril 1937 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 138.

³ EYRARD Jean-Paul, « Attaché naval en Espagne pendant la guerre civile : l'itinéraire du lieutenant de vaisseau Raymond Moullec », *Revue historiques des Armées*, n°251, 2008, p. 104-105 et 109-111.

⁴ EYRARD Jean-Paul, « Attaché naval ... », *op. cit.*, p. 105-106 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°27 – Période du 15 Avril au 13 Mai [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 15 mai 1937, p. B2.

⁵ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 280-281 et 313 ; INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*, p. 163-164.

souhaitait diversifier ses sources d'information¹. Ancien attaché de l'Air à Lisbonne, cet officier fut probablement envoyé dans la péninsule ibérique en vue de prendre contact avec les autorités portugaises ou franquistes afin de compléter les renseignements de l'EMAA et de la SR.

Si nous ne possédons pas de trace des renseignements collectés par la Section de recherche du 2^e bureau de l'EMGM, nous possédons la collection des synthèses rédigées par le lieutenant-colonel Gauché ou son adjoint sur les renseignements remis quotidiennement par la SR². Ces renseignements étaient, en majorité, justes. Ils apportaient des précisions sur l'ampleur et la nature du soutien allemand et italien au général Franco, sur les divisions existant au sein des groupes dirigeants nationalistes et républicains, sur la situation morale, matérielle et militaire dans les deux camps et sur les relations des différentes puissances avec le gouvernement légal et la junte. La tonalité générale de ces renseignements était assez neutre et objective – plusieurs d'entre eux pointaient les faiblesses du haut commandement et des troupes nationalistes – mais les renseignements indiquant la supposée francophilie du chef de la junte étaient récurrents.

Les notes et renseignements transmis par les 2^{es} bureaux de l'EMGM et de l'EMA se caractérisaient par une orientation beaucoup plus marquée en faveur des nationalistes. L'on ne peut, en particulier, qu'être frappé par les mentions récurrentes des exactions et massacres perpétrés dans le camp républicain, en particulier à Madrid et Barcelone³. Ainsi, à la fin du mois de septembre 1936, le 2^e bureau de l'EMGM affirmait que « la terreur régn[ait] dans la capitale », et mentionnait au conditionnel le chiffre de « dix mille exécutions depuis le début de la guerre civile »⁴. La SR transmettait à la même époque un renseignement indiquant que dans la capitale « les comités extrémistes [étaient] devenus tout puissants et [avaient] installé un tribunal révolutionnaire qui fai[sait] fusiller des familles entières en une journée »⁵. Le

¹ SHD-AA, 1P 32541/5, dossier administratif du colonel Alfred Marie de Gorostarzu ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 93 et 147-148.

² SHD-AT, 7N 2521, « Renseignement – A/s. de l'orientation de la politique extérieure britannique », SR de l'EMA, 29 juillet 1936 ; SHD-AT, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 31 juillet, 13 août et 12 septembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 6 mars, 19-20 avril, 2 et 16 juin, 2 août, 2, 11, 20 et 24 septembre, 5 et 12 octobre, 14 décembre 1937.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°15 – Période du 16 au 30 Septembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 30 septembre 1936, p. C1 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°19 – Période du 12 au 26 Novembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 26 novembre 1936, p. D2.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°15 – Période du 16 au 30 Septembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 30 septembre 1936, p. C1.

⁵ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 29 Septembre 1936 », 2^e bureau de l'EMA.

lieutenant-colonel Morel rendit compte personnellement et à plusieurs reprises au général Schweisguth de la situation en Espagne républicaine. Il mentionna d'abord en septembre 1936 le chiffre d'une centaine d'exécutions quotidiennes à Madrid, avant d'estimer en janvier 1937 le nombre total des exécutions ayant eu lieu dans la capitale depuis l'été à trente-cinq mille¹. En fait, ces chiffres étaient très nettement supérieur à la réalité, et il fallut attendre novembre-décembre 1936 pour qu'à l'occasion de l'évacuation des prisons madrilènes, un massacre de grande ampleur se produisît dans la capitale – de l'ordre de deux mille exécutions². L'EMGM relevait également l'exécution par leurs équipages ou sur décision de tribunaux populaires, dès le début de la guerre civile, de la moitié des officiers de la marine espagnole³. Finalement, le regard porté sur les exactions commises en zone républicaine, quoique marqué par une nette tendance à l'exagération concernant leur ampleur, était globalement juste, l'émiettement du pouvoir central et l'irruption d'une multitude de pouvoirs locaux permettant le déploiement d'une violence spontanée touchant en particulier l'Église, bastion et incarnation de l'ordre social conservateur⁴.

Cette crise que connut le pouvoir central républicain entre l'été 1936 et le printemps 1937 était perçu par les EMG comme affaiblissant, voire annihilant, la légitimité du gouvernement de Valence. Dès la mi-août, le 2^e bureau de l'EMGM estimait que « dans l'un et l'autre camp, les combattants [faisaient] preuve d'un acharnement et d'un courage dignes d'une meilleure cause »⁵. Les bulletins de renseignements de la Marine du mois de septembre 1936 mentionnèrent, dans un premier temps, le glissement à gauche du gouvernement républicain, « domin[é par] les socialistes et les communistes » – alors que ces derniers ne détenaient que deux portefeuilles ministériels sans grande portée politique –, avant de noter à la fin du mois que « le gouvernement de Madrid [était] de plus en plus dominé par les organisations extrémistes et inconstitutionnelles », lesquelles « ten[dai]ent de plus en plus à substituer l'autorité de clubs à celle des pouvoirs constitutionnels »⁶. Cette analyse était assez proche de celle, plus explicitement formulée par l'ambassadeur de France en Espagne, Jean Herbette, selon laquelle le gouvernement dirigé par Largo Caballero n'était pas

¹ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 2 septembre 1936 et 20 janvier 1937.

² BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 251.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°16 – Période du 1^{er} au 14 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 16 octobre 1936, p. D4.

⁴ BERDAH Jean-François, « Épuration et répression... », *op. cit.*, p. 14-15 ; GODICHEAU François, *La Guerre d'Espagne...*, *op. cit.*, p. 109-111 et 120-121.

⁵ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°12 – Période du 4 au 18 Août [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 19 août 1936 p. B2.

⁶ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°14 – Période du 2 Septembre au 16 Septembre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 16 septembre 1936 p. B1 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°15 – Période du 16 au 30 Septembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 30 septembre 1936, p. A1 et C1.

constitutionnel¹. Une note du 2^e bureau de l'EMA faisant l'historique de la Guerre d'Espagne rappelait ainsi les hésitations des soldats enrôlés dans le camp franquiste : « beaucoup étaient partagés entre le respect de la hiérarchie militaire et un obscur esprit de classe qui les incitait à rejoindre leurs frères de l'autre côté de la barricade »². Au-delà de la connotation de cette appréciation, clairement favorable au camp nationaliste, il faut relever que le rédacteur de cette note n'envisageait aucunement la possibilité que cette hésitation ait pu être motivée par l'obéissance envers les autorités constituées et légales. Au printemps 1937, le général Schweisguth préférait caractériser la Guerre d'Espagne comme « l'affrontement de deux idéologies », non comme une guerre civile opposant un gouvernement légal et légitime à une rébellion³.

Le regard porté sur le camp nationaliste était beaucoup plus clément et bien moins acéré. Si l'on notait que le « massacre des vaincus » était une pratique courante dans les deux camps, on mettait en balance les « actes de cruautés [commis] à l'arrière » dans l'Espagne républicaine avec la « réputation de sévérité » des généraux franquistes⁴. Le chercheur parcourt en vain l'intégralité de la documentation issue des 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMGM à la recherche d'une quelconque allusion aux massacres planifiés, récurrents, touchant non seulement les officiers républicains dès les premiers jours de la guerre civile, mais également les soldats vaincus, ainsi qu'un grand nombre de civils simplement suspects aux yeux des autorités franquistes – militants ou sympathisants de gauche ou républicains, francs-maçons, syndicalistes –, qui eurent lieu à Séville, Grenade, Saragosse, Tolède, Malaga, et dans chaque ville ou région conquise par les nationalistes⁵.

L'absence de troubles à l'ordre public ou de mouvements populaires dans les zones passées sous le contrôle des troupes rebelles fut l'objet d'analyses particulièrement mal fondées. Ainsi, dans le bulletin de renseignements de la seconde quinzaine de septembre 1936, le 2^e bureau de l'EMGM décrivait ainsi la situation en Andalousie : « il semble que les ouvriers, débarrassés des meneurs qui les terrorisaient, soient devenus

¹ DENÉCHÈRE Yves, *Jean Herbette (1878-1960), journaliste et ambassadeur*, Bruxelles, PIE Peter Lang, « Diplomatie et Histoire », 2003, p. 269 ; INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*, p. 165.

² SHD-AT, 1NN 10, « Affaires d'Espagne », 2^e bureau de l'EMA, 19 novembre 1937, p. 12.

³ CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 36.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°12 – Période du 4 au 18 Août [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 19 août 1936 p. B2 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°19 – Période du 12 au 26 Novembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 26 novembre 1936, p. D3.

⁵ BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 185 et 285 ; GODICHEAU François, *La Guerre d'Espagne...*, *op. cit.*, p. 108-109 ; BERDAH Jean-François, « Épuration et répression... », *op. cit.*, p. 9-12.

partisans du régime établi par le général Franco »¹. À l'été 1938, le 2^e bureau de l'EMGM recueille le témoignage d'un informateur « consciencieux et objectif » sur les conditions de vie en Espagne nationaliste, et notamment sur la répression féroce des opinions hétérodoxes². Le 2^e bureau de l'EMGM émet cependant des réserves, non sur le fond du témoignage, mais sur sa sévérité. Il faut rapprocher ces perceptions des opinions professées par l'ambassadeur Herbette. En septembre 1936, celui-ci opposait les « cruautés » commises par les insurgés, cohérentes et limitées selon lui, car visant exclusivement leurs ennemis déclarés, avec celles commises par les anarchistes et autres milices républicaines, touchant de façon aveugle et sans limites une grande diversité d'individus et de groupes³. Nous devons donc relever, à la suite de Peter Jackson, « un penchant systématique en faveur des nationalistes du général Francisco Franco dans les appréciations contemporaines de l'état-major de l'armée et de la marine »⁴.

Mais il semble que la question foncière ait été celle des mentalités. Des renseignements indiquant que des bandes marxistes ou anarchistes massacraient sans discernement étaient tout à fait recevables pour un officier français des années trente. L'éventualité – en l'absence de renseignements précis – que des officiers de carrière planifiasent et exécutassent des massacres de groupes désarmés appartenant à leur population nationale devait, très probablement, être très difficilement admissible. C'est ainsi que le lieutenant Moullec, bien que peu suspect de sympathie pour les nationalistes, ne manquait pas de souligner à l'occasion le comportement acceptable des franchistes envers les populations civiles, par exemple après la prise de Bilbao⁵. Pour la majorité des officiers des EMG, il faut sans doute prendre en compte la sympathie que rencontrait la « croisade » du général Franco – dans le camp duquel bon nombre d'officiers français comptaient des connaissances personnelles⁶. Celle-ci fut bien exprimée par le général Gamelin dans un des mémoires qu'il remit à la cour de Riom : « par tempérament et par raison, les sympathies des militaires

¹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°15 – Période du 16 au 30 Septembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 30 septembre 1936, p. C3..

² SHD-M, 1BB 2/84, « Renseignement – Situation morale en Espagne Nationaliste », note sans indication d'origine mais probablement établie par la SR du 2^e bureau de l'EMGM, 12 juillet 1938.

³ DENÉCHÈRE Yves, *Jean Herbette...*, *op. cit.*, p. 278.

⁴ JACKSON Peter, « La politisation du renseignement en France, 1936-1939 », *op. cit.*, p. 68.

⁵ EYRARD Jean-Paul, « Attaché naval ... », *op. cit.*, p. 107-108.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 333 ; PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 385.

n'avaient cessé d'être pour Franco »¹. Divers autres documents attestent de cet état d'esprit, très répandu, semble-t-il, chez les officiers des EMG et dans le haut commandement².

Ainsi discréditée politiquement et moralement aux yeux des EMG, l'Espagne républicaine l'était également sur le plan militaire. Très tôt, les EMG se préoccupèrent d'évaluer les forces en présence. Le 2^e bureau de l'EMGM ne distinguait pas, au début du mois d'août 1936, entre les deux armées, de critères de supériorité ou d'infériorité³. Mais, deux semaines plus tard, il estimait que les tirailleurs marocains et les légionnaires servant dans l'armée franquiste « solidement encadrées et bien entraînées [étaient] les seules [unités], en Espagne, qui [fussent] susceptibles de manœuvrer sous le feu d'un adversaire »⁴. Dans le même bulletin, il soulignait les faiblesses des forces républicaines – faible valeur combattive des miliciens, division politique régnant entre les diverses factions, précarité des liaisons entre la capitale et les régions.

Par la suite, le 2^e bureau de l'EMGM revint à un point de vue relativement équilibré : la désorganisation de la marine républicaine contrastait certes avec la tenue et la discipline en vigueur sur les navires nationalistes ; on soulignait par ailleurs la précision de tirs effectués par les marins républicains, tandis que les faibles capacités tactiques et une incapacité à exploiter les succès initiaux étaient relevées côté franquiste⁵. À côté de la division des partis et syndicats gouvernementaux, le 2^e bureau de l'EMGM relevait les tensions existant entre les principaux chefs nationalistes ou entre les militaires et la Phalange⁶. Au milieu du mois de janvier 1937, le 2^e bureau de l'EMGM estimait toujours l'issue du conflit incertaine⁷. Cependant, les nationalistes dominant au bout de quelques mois de conflit les républicains sur

¹ SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire n°10 – "La guerre de 1939 est une résultante" – La politique extérieure française de 1930 à 1939 », p. 16.

² SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 228 ; SHD-AT, 1NN 27, « Notes d'Espagne du général Walch – Analyse », 2^e bureau de l'EMA, sans date, p. 2, et « Notes d'Espagne », général Walch, sans date, p. 44-45.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°12 – Période du 4 au 18 Août [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 19 août 1936 p. B2.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°13 – Période du 19 Août au 2 Septembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 2 septembre 1936, p. B2.

⁵ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°16 – Période du 1^{er} au 14 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 16 octobre 1936, p. D4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°18 – Période du 28 Octobre au 12 Novembre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 13 novembre 1936, p. B1-B2 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°19 – Période du 12 au 26 Novembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 26 novembre 1936, p. D3 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°30 – Période du 9 Juillet au 7 Octobre [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 9 octobre 1937, p. B3.

⁶ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°27 – Période du 15 Avril au 13 Mai [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 15 mai 1937, p. B5 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°28 – Période du 13 Mai au 10 Juin [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 juin 1937, p. B1.

⁷ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°14 – Période du 2 Septembre au 16 Septembre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 16 septembre 1936, p. A1 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°22 – Période du 20 Déc. 1936 au 13 Janv. 1937 », 2^e bureau de l'EMGM, 13 janvier 1937, p. B6.

la mer – totalement en Atlantique et partiellement en Méditerranée –, l’amiral Darlan estima dès le mois de novembre 1937 que les nationalistes avaient toutes les chances de l’emporter¹.

L’EMA et le haut commandement de l’Armée semblent avoir évalué beaucoup plus rapidement, et d’une façon beaucoup plus sévère, les capacités des forces républicaines. Dès la fin du mois de juillet 1936, le lieutenant-colonel Morel opposait la « troupe régulière, disciplinée et bien armée » des généraux rebelles aux « bandes inorganisées » que constituaient les milices républicaines, estimant que la première était naturellement en meilleure position pour l’emporter². Ce rapport fut lu, notamment, par le général Colson et Édouard Daladier. En septembre, ce même attaché militaire estimait que le gouvernement républicain ne pourrait regagner le terrain perdu³. En octobre 1936, il prédisait la chute prochaine de Madrid, suivie de la conquête du Levant et de la Catalogne, et constatait la « carence guerrière » des forces gouvernementales, où avaient cours « la veulerie, le désordre, le bavardage, le génie de la fantaisie cocasse et une instabilité intellectuelle incroyable »⁴. En janvier 1937, il rapportait au général Schweisguth en des termes éloquentes la difficile situation de l’Espagne républicaine :

L’anarchie est complète à l’arrière ; les usines ont évincé le patron mais restent la propriété des ouvriers qui ne veulent les soumettre ni aux syndicats, ni à l’État. Situation du moyen-âge : le village refuse de nourrir la ville et s’oppose au village voisin. Les usines sont arrêtées, sauf celles qui travaillent pour la guerre ; la situation va toujours en empirant, car les stocks de vivres s’épuisent⁵.

Au mois d’octobre 1937, le 2^e bureau de l’EMA concluait ainsi une étude sur les forces loyalistes, fondée sur un rapport de l’attaché militaire français en Espagne : « en résumé, l’armée républicaine compte environ 400000 hommes à l’instruction tactique insuffisante, aux cadres subalternes insuffisants, aux états-majors médiocres »⁶. Le lieutenant Moullec, observant l’activité des milices gouvernementales, ne portait pas un jugement différent, et relevait les multiples signes de laisser-aller et d’incompétence, qualifiant ainsi d’ « amateurs » les concepteurs de la Ceinture de Fer érigée autour de Bilbao⁷.

¹ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 151 ; SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française et la guerre civile d’Espagne, 1936-1939*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1993, p. 34-35 ; MELTON George E., *Darlan, op. cit.*, p. 49-50.

² INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*, p. 154-155.

³ *Ibid.*, p. 156.

⁴ *Ibid.*, p. 161.

⁵ CARAN, 351 AP/3, memento du 20 janvier 1937.

⁶ SHD-AT, 7N 2514, « Espagne républicaine – Organisation de l’armée républicaine – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l’EMA, 18-24 octobre 1937.

⁷ EYRARD Jean-Paul, « Attaché naval ... », *op. cit.*, p. 107-108.

Globalement, ces assertions étaient fondées, quoique connotées péjorativement. Un grand nombre d'historiens s'accorde aujourd'hui à reconnaître que la « supériorité relative » des troupes franquistes – bien qu'elles-mêmes déficientes sous plusieurs aspects – trouvait son origine dans les défauts structurels des forces gouvernementales : armement obsolète et précaire, indiscipline, faible autorité des états-majors sur les unités, faiblesse qualitative de l'encadrement de la troupe, intendance et ravitaillement erratiques¹. Sur la foi des renseignements délivrés par le lieutenant-colonel Morel, les chefs de l'EMA ne pouvaient que conclure très rapidement que l'issue du conflit serait favorable aux nationalistes – ce qui n'impliquait pas que cette victoire dût être rapidement obtenue. Dès l'automne 1936, le 2^e bureau de l'EMA estimait que « la victoire de Franco ne fai[sait] plus de doute », tandis que le général Gamelin tablait au début du mois d'octobre 1936 sur une victoire, qu'il jugeait prochaine, des nationalistes². Malgré les analyses du lieutenant-colonel Morel, estimant à partir de décembre 1936 que la réorganisation des milices en une armée hiérarchisée, sous la férule communiste, représentait un facteur permettant d'accroître les chances de victoire de la République, à long terme, le général Gamelin maintint le pronostic d'une victoire nationaliste³.

3. *Les interventions étrangères dans la Guerre d'Espagne*

Dès les derniers jours de juillet 1936, l'EMA, se fondant notamment sur l'enquête effectuée par le général Denain sur les avions italiens atterrés au Maroc français, eut la certitude de la réalité du soutien italien et allemand à la cause nationaliste⁴. À l'automne 1936, les bulletins de renseignements de l'EMGM rendirent compte de l'implication de l'Italie dans le conflit – acquisition de terrains et présence de forces navales et aériennes à Majorque – et de celle de l'Allemagne⁵. L'existence d'un ou de plusieurs engagements pris

¹ BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 180, 185-187, 235, 258, 277 et 311 ; HERMET Guy, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1989, p. 241-244 ; THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, p. 299.

² CARAN, 496 AP/34 et 351 AP/3, rapport de l'EMA du 6 octobre 1936.

³ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 141-143 et 150 ; PRO, FO, 371/20696, télégramme de sir Eric Phipps, 6 juillet 1937.

⁴ JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie... », *op. cit.*, p. 114 ; SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 31 Juillet 1936 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 9 mars 1937 ; THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 242 ; BERDAH Jean-François, *La démocratie assassinée, la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg International, « Écritures de l'histoire », 2000, p. 243-244 et 255.

⁵ DDF-II-4, *op. cit.*, document n°10, 20 novembre 1936, p. 12 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°17 – Période du 14 au 28 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 29 octobre 1936, p. D3 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°18 – Période du 28 Octobre au 12 Novembre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 13 novembre 1936, p. B4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°19 – Période du 12 au

par Franco envers ses alliés inquiétait les 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMGM¹. La présence des Italiens à Majorque et des Allemands au Ferrol représentaient notamment une menace sérieuse sur les communications entre la métropole française et l'Afrique du Nord².

Cependant, le lieutenant-colonel Morel prévoyait que l'influence allemande et italienne disparaîtrait au terme du conflit, les Italiens et les Allemands s'étant rendus insupportables par leur arrogance et leur brutalité, et le général Schweisguth reprenait ce raisonnement³. Plusieurs renseignements parvinrent à l'EMA à partir de l'été 1937, qui indiquaient que Franco n'avait pris aucun engagement, sinon commercial, envers l'Italie et l'Allemagne⁴. Ainsi, si le risque que faisait courir à la France la présence de forces italiennes et allemandes en Espagne était bien perçu, on peut penser qu'il était à tout le moins relativisé. Par ailleurs, le général Schweisguth relevait, en face des « perspectives bien redoutables en cas de succès de Franco » qu'« un Maroc bolchevisé constituerait la plus grave des menaces pour [l'] empire [français] nord-africain »⁵. De son côté, l'amiral Darlan affirma à l'amiral Chatfield au début du mois d'août 1936 que si une victoire de Franco représentait une menace pour les intérêts stratégiques franco-britanniques, « le triomphe du communisme en Espagne n'[était] pas davantage à souhaiter »⁶. À cet égard, la politique de non-intervention présentait l'avantage de tenir en lisière l'élan révolutionnaire ayant surgi en Espagne⁷.

L'intervention soviétique et kominternienne en Espagne fut beaucoup plus systématiquement analysée et fut perçue comme conduisant, à terme, à l'établissement d'un régime de type soviétique en Espagne et à l'expansion du communisme en Europe. Les

26 Novembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 26 novembre 1936, p. D3-D5 ; CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 36-39.

¹ SHD-M, 1BB 2/184, « Note pour M. le Capitaine de Frégate Attaché Naval à Londres », commandant Gaudin de Villaine, 29 janvier 1938 ; SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 9 mars 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 2 août 1937 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3909, « Note sur les conséquences possibles des événements d'Espagne au point de vue des opérations », note probablement rédigée au 3^e bureau de l'EMA, 10 septembre 1936.

² MASSON Philippe, « La marine française et la guerre d'Espagne », NARINSKI Mikhail *et alii* (dirs.), *La France et l'URSS...*, *op. cit.*, p. 126-128 ; MELTON George E., *Darlan, op. cit.*, p. 50 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 3 et 19 juillet 1937 ; CARAN, 351 AP/7, « L'Espagne – Les répercussions possibles de la guerre civile espagnole dans une guerre de coalition européenne », 2^e bureau de l'EMA, s. d. (probablement printemps 1937) ; SHD-M, 7GG 10/1, témoignage de l'amiral Auphan, page 14.

³ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*, p. 180-181 ; CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 38.

⁴ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 2 juin et 12 octobre 1937.

⁵ CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 38.

⁶ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°87, 5 août 1936, p. 131.

⁷ JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie... », *op. cit.*, p. 125.

renseignements dont disposait le 2^e bureau de l'EMA sur la nature et l'ampleur de l'implication du Komintern en Espagne à l'été 1936 étaient discordants. Une source d'origine britannique indiquait que « les événements d'Espagne [devaient] se raccorder à une tentative révolutionnaire au Maroc, [...] et à la préparation de la prise du pouvoir par les Soviets en France »¹. En revanche, la SR transmet au début du mois de septembre une information selon laquelle la direction du Komintern était profondément divisée sur la conduite à adopter en face des événements espagnols. Cette note plaçait Staline dans le camp des « modérés » qui « désiraient éviter toute intervention pour ne pas provoquer une réaction de l'Allemagne et de l'Italie »². Ce second renseignement correspondait davantage à la situation existant alors à la tête du Komintern. Si les interprétations de la politique stalinienne à l'été et à l'automne 1936 demeurent aujourd'hui encore sujets à débats, il faut relever que les instructions délivrées par le Komintern à ses représentants en Espagne étaient alors tout à fait prudentes : rappelant la nécessité absolue d'accorder la priorité à la lutte contre la rébellion nationaliste, elles préconisaient de ne pas porter atteinte à la propriété et de s'abstenir d'instituer des soviets ; elles se prononçaient également contre une participation gouvernementale du PCE et dénonçait l'installation d'un marxiste à la tête de ce gouvernement comme néfaste, car susceptible d'effrayer la Grande-Bretagne et la France³.

À partir de l'automne 1936 la férule soviétique et kominternienne s'établit sur les divers organes du pouvoir civil et militaire républicain⁴. Ce phénomène fut scruté avec attention tant par le 2^e bureau de l'EMA que par celui de l'EMGM. Ce dernier relevait à partir de septembre 1936 le déploiement et l'accroissement de l'aide soviétique aux forces républicaines en matériel et matières premières, accompagnés d'un développement de l'influence communiste, en particulier en Catalogne, par le biais des représentants diplomatiques de Moscou⁵. Relevant en particulier la présence d'officiers soviétiques à bord des navires gouvernementaux, il notait que celle-ci s'était accompagnée de la « soviétisation »

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Renseignement – A/s. de l'orientation de la politique extérieure britannique », SR de l'EMA, 29 juillet 1936.

² SHD-AT, 7N 2513, « URSS – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 septembre 1936.

³ PAYNE Stanley G., *The Spanish Civil War, the Soviet Union, and Communism*, New Haven/Londres, Yale UP, 2004, p. 119-120 et 138; BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne, op. cit.*, p. 360 ; THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne, op. cit.*, p. 222-224.

⁴ ELORZA Antonio et BIZCARRONDO Marta, « Le Komintern et l'Espagne ou les métamorphoses d'une révolution », *Communisme*, 1^{er} et 2^e trimestre 2001, n°65-66, p. 161-178.

⁵ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°18 – Période du 28 Octobre au 12 Novembre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 13 novembre 1936, p. B1-B2 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°19 – Période du 12 au 26 Novembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 26 novembre 1936, p. D4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°20 – Période du 26 Novembre au 10 Décembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 décembre 1936, p. B4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°21 – Période du 10 au 20 Décembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 21 décembre 1936, p. B1-B5.

de la marine républicaine, par l'adjonction au commandement de représentants des équipages¹. Dans les derniers jours de novembre, le lieutenant-colonel Morel informait le haut commandement que la défense de Madrid était passée aux mains d'officiers soviétiques, qui œuvraient cependant dans la coulisse. Le 20 janvier, il assura le général Schweisguth que « le gouvernement républicain était entièrement dominé par les Russes » et que les officiers dirigeant l'état-major républicain étaient « très surveillés par des commissaires politiques »². Globalement, ces renseignements correspondaient à la réalité de l'évolution des structures politiques et militaires en Espagne républicaine. Il faut toutefois préciser que nombre d'officiers furent contraints d'adhérer au PCE et que la proportion de communistes dans les rangs des commissaires politiques délégués dans les unités était dès l'origine très élevée, avant de devenir très majoritaire au printemps 1937³. Cette montée en puissance de l'influence soviétique en zone républicaine s'accompagna d'une envolée des effectifs du PCE, qui passa de trente-huit mille membres au printemps 1936 à deux cent mille à la fin de l'année 1936, avant de culminer en mars de l'année suivante à trois cent mille adhérents⁴.

B. Les EMG et la politique espagnole de la France du Front Populaire

1. La position de Londres, ou quand la Franco-pholie de Londres menaçait la relation franco-britannique

Percevant le conflit civil espagnol comme une nouvelle étape dans l'accomplissement des ambitions du Komintern et de l'URSS, l'EMA et l'EMGM se montrèrent particulièrement soucieux de connaître la position de la Grande-Bretagne. Selon Anthony Beevor, la position adoptée à Londres s'avéra déterminante en ce qui concernait l'orientation de la diplomatie française en faveur de la non-intervention⁵. Au niveau des EMG, cette observation nous paraît tout aussi valable. Les renseignements parvenant à l'EMA indiquaient clairement que la position britannique, absolument non-interventionniste en principe, n'en était pas moins officieusement favorable à la cause nationaliste⁶. À plusieurs reprises, ces renseignements

¹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°20 – Période du 26 Novembre au 10 Décembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 décembre 1936, p. B4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°21 – Période du 10 au 20 Décembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 21 décembre 1936, p. B5.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 20 janvier 1937.

³ BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne, op. cit.*, p. 286-287, 337-339, 360-363, 395 et 426 ; THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne, op. cit.*, p. 299.

⁴ BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne, op. cit.*, p. 219.

⁵ *Ibid.*, p. 195-197.

⁶ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 2 et 16 juin et 12 octobre 1937 ; SHD-AT, 7N 2822, « Renseignement – A/s. de la politique extérieure italienne et de l'attitude anglaise à l'égard des événements d'Espagne », SR de l'EMA, 25 novembre 1936 ; SHD-AT,

mentionnèrent le refus de Londres de soutenir un engagement français en Espagne – échos récurrents de l'avertissement initial délivré par le Premier ministre Baldwin et le secrétaire au *Foreign Office* Eden les 23 et 24 juillet à Léon Blum –, ainsi que l'établissement progressif de relations officieuses avec la junte nationaliste¹. La visite que rendit en octobre 1936 le colonel Menzies, de l'*Intelligence Service*, au lieutenant-colonel Rivet fut l'occasion d'un compte-rendu au ministre pointant clairement cette orientation de la Grande-Bretagne². Le chef des services secrets britanniques affirma que l'objectif de l'URSS était d'« exploiter toutes les difficultés et la défaite de [son] allié pour fomenter un bouleversement général européen », et se montra, par ailleurs, très compréhensif avec le réarmement allemand.

Ces conceptions étaient à l'image de celles qui dominaient à Londres, notamment au sein du parti conservateur – alors au pouvoir – et à la tête de la *Royal Navy* et du *Foreign Office*³. Dans ces milieux, la Guerre d'Espagne était surtout vue comme la preuve de la dangerosité du communisme, principal élément perturbateur du système international. La France était perçue comme affaiblie par le communisme. En conséquence, le Premier ministre n'avait pas hésité à avertir le Parti travailliste qu'un soutien à la cause républicaine espagnole serait contraire aux intérêts nationaux. Désignant la position effective de la Grande-Bretagne à l'égard de la République espagnole, Jean-François Berdah emploie l'expression de « neutralité malveillante »⁴. Dès décembre 1936, Londres parvint à un accord avec la junte militaire sur le rétablissement des relations commerciales. Au printemps 1937, l'ouverture des ports nationalistes aux navires britanniques marquait une nouvelle étape dans la voie d'un rapprochement⁵. En octobre-novembre 1937, des relations furent établies au niveau gouvernemental à travers la désignation d'agents officieux⁶. L'hostilité à la République espagnole était particulièrement vive à l'Amirauté, où sir Samuel Hoare et l'amiral Chatfield

7N 2822, « Renseignement – A/S des relations franco-britannique et du conflit espagnol », SR de l'EMA, 17 septembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2822, « Renseignement – France Sud-Ouest – A/S des relations cordiales qui s'établissent entre l'Angleterre et le gouvernement du général Franco », SR de l'EMA, 28 août 1937 ; SHD-AT, 7N 2822, « Espagne – A.s. des relations de l'Angleterre avec le gouvernement de Burgos », SR de l'EMA, 8 octobre 1936.

¹ BUCHANAN Tom, *Britain and the Spanish Civil War*, Cambridge, Cambridge UP, 1997, p. 47-48 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Entretien d'une personnalité espagnole nationaliste de premier plan avec un de ses amis intimes français ayant eu lieu le 16 Février et fidèlement reporté dans ses grandes lignes », sans indication de date ou d'origine, 17 février 1937.

² RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 76 ; SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 16 Octobre 1936 », 2^e bureau de l'EMA, p. 3-4.

³ BUCHANAN Tom, *Britain and the Spanish Civil War*, *op. cit.*, 1997, p. 39-48 et 85-88 ; BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 198-199 ; THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 266 ; NICOLSON Harold, *Journal...*, *op. cit.*, p. 65.

⁴ BERDAH Jean-François, *La démocratie assassinée...*, *op. cit.*, p. 285.

⁵ MASSON Philippe, « La marine française et la guerre d'Espagne », *op. cit.*, p. 130.

⁶ BERDAH Jean-François, *La démocratie assassinée...*, *op. cit.*, p. 289.

partageaient une commune aversion pour les « Rouges » espagnols. Winston Churchill, se faisant déjà l'apôtre d'un resserrement des liens franco-britanniques, n'en soutenait pas moins la cause franquiste jusqu'à la fin de l'année 1937.

Les renseignements dont disposait l'EMA sur ce sujet étaient donc particulièrement fondés. Alors que les plans et projections stratégiques des EMG et du gouvernement étaient basés sur l'amitié de la Grande-Bretagne, dont le soutien, en particulier naval, s'avérerait capital en cas de conflit avec l'Allemagne et l'Italie, ces renseignements portaient en eux la crainte d'une rupture franco-britannique en cas d'intervention française en Espagne¹. L'amiral Darlan insistait en particulier à l'été 1937 sur la conséquence diplomatique de l'accroissement des forces navales allemandes et italiennes : la France devait suivre en tout point la politique britannique et calquer sa diplomatie sur celle de Londres. Devant la cour de Riom, le général Gamelin affirma qu'à l'été 1936 et par la suite, « l'amitié britannique demeurait [la] base » des conceptions de l'EMA². Plus généralement, l'EMA craignait qu'une intervention aux côtés des républicains ne fit porter à la France la responsabilité d'une nouvelle guerre européenne, ne provoquât son isolement et la laissât seule en face de l'Allemagne et de l'Italie, « dans une guerre à allure idéologique » où ne la suivraient pas ses alliés britannique, polonais et de la Petite Entente³. Ces craintes étaient partagées par le Quai d'Orsay, et notamment par Alexis Léger⁴. Par ailleurs, l'EMA soupçonnait alors Moscou de favoriser le déclenchement d'une guerre franco-allemande, et l'action du PCF et du Komintern en faveur d'une intervention ou d'une forte implication française en Espagne semblait répondre à cet objectif⁵.

2. *Le mythe de la francophilie de Franco et les tentatives pour établir un contact avec la junte*

Aux réserves de la Grande-Bretagne à l'égard de la République espagnole et à la conviction que cette dernière serait vaincue s'ajoutait le sentiment, résultant de renseignements multiples, que Franco était désireux de se rapprocher de la France. Il est vrai

¹ SHD-AA, 1B 3, « Comité permanent de la Défense Nationale – Séance du 9 juillet 1937 » ; SHD-M, 1BB 2/170, « Rapport au ministre – Réductions imposées par le gouvernement au compte des investissements en capital du Département de la Marine pour 1936 », 29 juillet 1937, p. 11-17 ; SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] ».

² SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire n°10 – "La guerre de 1939 est une résultante" – La politique extérieure française de 1930 à 1939 », p. 14.

³ JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie... », *op. cit.*, p. 123-124 ; SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire n°10 – "La guerre de 1939 est une résultante" – La politique extérieure française de 1930 à 1939 », p. 16.

⁴ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 469-481 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 14 août 1936.

⁵ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 417-418.

que le général Franco avait noué au cours de sa carrière de nombreux liens avec la France, aux côtés de laquelle il avait combattu les tribus du Rif marocain, et où il avait reçu une partie de sa formation¹. Qu'on le dépeignît comme un « nationaliste modéré », ou au contraire comme un nationaliste intransigeant soucieux de se libérer de la tutelle germano-italienne, il apparaissait en quête d'un rapprochement avec Paris². À aucun moment ne furent émises des réserves sur cette orientation supposée, bien que la présence à Paris d'un gouvernement de Front Populaire rendît peu crédibles ces informations. Dès la mi-août, la SR transmet au 2^e bureau de l'EMA une déclaration du futur chef unique de la junte militaire, selon laquelle :

Le mouvement militaire n'a pas de caractère monarchiste ou fasciste. C'est exclusivement la réaction des éléments sains de l'Espagne contre la dictature communiste mais le gouvernement militaire ne poursuivra pas une politique sociale rétrograde³.

La notice ajoutait qu'en plus de produire une « impression de jeunesse et de sérieux » le général espagnol parlait le français et avait déclaré « aim[er] la France ». L'EMGM, pour sa part, notait à la même époque ses « qualités d'intelligence et d'allant », et se faisait l'écho de sa réputation de francophilie⁴. Cette illusion perdura jusqu'en 1939, et le lieutenant-colonel Morel le décrivait en mars de cette année comme entouré de « généraux [...] anciens libéraux francs-maçons »⁵.

Dès le mois d'octobre 1936, la Marine accepta, après avoir recueilli l'accord préalable d'Émile Charvériat, sous-directeur d'Europe au Quai d'Orsay, de convoier le président de la Chambre de commerce de Marseille à Majorque, afin de lui permettre de rétablir les contacts commerciaux avec cette île, aux mains des nationalistes⁶. À la même époque, le chef d'EMG de l'Armée regretta que la frontière entre le Maroc français et le Maroc espagnol ait été fermée⁷. Au mois de février 1937, le maréchal Pétain transmet au général Gamelin et au cabinet d'Édouard Daladier une note suggérant la négociation d'un accord commercial avec l'Espagne nationaliste, puis la reconnaissance de la junte nationaliste après la chute de

¹ JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie... », *op. cit.*, p. 116-117.

² SHD-M, 1BB 2/83, « Note de renseignements n°127 – La situation en Espagne vue par un Espagnol Nationaliste de Casablanca », note sans indication d'origine mais probablement rédigée à la SR du 2^e bureau de l'EMGM, 28 juillet 1938 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 2 juin et 2 septembre 1937 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 13 novembre et 9 décembre 1937

³ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 13 Août 1936 », 2^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°11 – Période du 21 Juillet au 4 Août [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 5 août 1936, p. E6.

⁵ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 199.

⁶ SHD-M, 108GG 2/2, « Note au sujet d'une visite de Monsieur Prax, Président de la Chambre de Commerce de Marseille », contre-amiral Godfroy, 7 octobre 1936.

⁷ CARAN, 496 AP/34, rapport de l'EMA du 6 octobre 1936.

Madrid¹. Quelques semaines plus tard, Pierre Cot apprenait, visiblement stupéfait, que le général Denain, commandant la 5^e région aérienne en Afrique du Nord, avait rencontré à Benghazi, au cours d'une visite, non seulement le maréchal Balbo et le sous-secrétaire d'État à l'Air italien, le général Valle, mais également, et « fortuitement », le Duce en personne, et cela en dépit de ses instructions formelles². En novembre-décembre 1937, le général Gamelin reçut des dirigeants de la société métallurgique et minière Penarroya, porteurs de propositions du général Franco, tandis que le contre-amiral Richard, commandant le dispositif spécial des forces maritimes françaises en Méditerranée, informait l'amiral Godfroy des relations cordiales nouées avec les chefs de la marine nationaliste lors d'une escale à Majorque³. Fin mars ou début avril 1938, le général Gamelin reçut un émissaire des nationalistes, et le dirigea vers le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre⁴. Édouard Daladier accorda une entrevue à cet émissaire, et lui fit part des exigences probables de la France en cas d'accord avec l'Espagne nationaliste – tout en affirmant qu'un tel accord était impossible tant que Léon Blum demeurerait président du Conseil. Selon le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, un tel accord n'était possible que si l'Espagne donnait des garanties effectives de sa neutralité – en particulier en garantissant l'évacuation des troupes étrangères dès la fin de la guerre civile.

Ces démarches démontrent assez clairement la volonté des EMG de toucher le camp franquiste en vue de ménager l'avenir. Cependant, il ne faut pas déduire de cette orientation de l'EMA une complaisance avérée envers les agissements de Franco. Ainsi, à l'été 1937, le lieutenant-colonel Rivet s'exprima très fermement – probablement en accord avec ses supérieurs – en faveur d'un refoulement à la frontière des agents franquistes qui tenteraient de pénétrer sur le territoire national – préconisation qui fut immédiatement suivie d'effet⁵. Par ailleurs, au printemps 1939, le général Gamelin, estimant l'attitude de l'Espagne franquiste peu favorable à l'intérêt national français, refusa d'appliquer les accords Bérard-Jordana en ce

¹ SHD-AT, 1K 224/15, « Entretien d'une personnalité espagnole nationaliste de premier plan avec un de ses amis intimes français ayant eu lieu le 16 Février et fidèlement reporté dans ses grandes lignes », 17 février 1937.

² SHD-AA, 1P 16110/2, dossier administratif du général Victor Léon Ernest Denain : lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Air, 20 mars 1937 ; lettre du ministre de l'Air au général Denain, 23 mars 1937 ; lettre du ministre de l'Air au ministre des Affaires étrangères, 25 mars 1937.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 13 novembre et 9 décembre 1937 ; SHD-M, 108GG 2/2, lettre du contre-amiral Richard au commandant en chef le Dispositif spécial en Méditerranée, 30 novembre 1937.

⁴ CATALA Michel, « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne l'échec des négociations pour la reconnaissance du gouvernement franquiste en 1938 », *Mélanges de la Casa de Velasquez*, tome 29-3, 1993, p. 250-251.

⁵ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets..., op. cit.*, p. 150 et 152-153 ; PECH Yannick, « Un espionnage bicéphale : les services secrets républicains et nationalistes dans la guerre civile espagnole (1936-1939) », GUELTON Frédéric (colonel, dir.) et BICER Abdil (lieutenant, dir.), *Naissance et évolution du renseignement..., op. cit.*, p. 358.

qui concernait la reddition du matériel militaire pris aux républicains lors de leur passage en France¹. Pour obtenir gain de cause, le maréchal Pétain, ambassadeur de France en Espagne, partisan d'une remise complète, rapide et inconditionnelle du matériel militaire à Franco, dut envoyer spécialement son chef d'état-major particulier à Paris, puis écrire au chef d'EMG de l'Armée et au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre. Nous ne pouvons donc valider l'expression d' « état-major factieux et franquiste » forgée par Annie Lacroix-Riz pour caractériser l'activité de l'EMA en rapport avec la guerre d'Espagne².

3. *Les EMG et la non-intervention*

La proclamation de la non-intervention par les cabinets français et britannique le 2 août 1936 paraissait donc aux chefs des EMG de nature à garantir la sauvegarde des intérêts français en Espagne. Selon le général Gamelin, « la solution était [...] de ménager Franco et de rechercher progressivement un terrain d'entente avec lui »³. Ces vues étaient partagées par le général Schweiguth⁴. Dès les premiers jours de la Guerre d'Espagne, le général Colson avait pris l'initiative de conseiller au ministre Daladier de s'opposer à la livraison de matériel de guerre au gouvernement espagnol⁵. Il est difficile d'évaluer la portée de cet avis sur les positions prises alors par le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre – les réticences de nombreux responsables radicaux et socialistes de haut rang envers un engagement aux côtés des républicains espagnols jouant évidemment un rôle essentiel⁶. Favorable dans un premier temps, et jusqu'au 24 juillet inclus, à la livraison de matériel à l'Espagne républicaine, il prit une position radicalement opposée lors du Conseil des ministres du 25 juillet, et ne devait plus évoluer sur cette question⁷.

Cependant, il semblerait que des livraisons de matériel militaires aient bien été ordonnées dans les derniers jours de juillet 1936 par Édouard Daladier, sous couvert d'honorer l'accord commercial franco-espagnol de 1935, qui prévoyait la vente de matériel

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 24 avril 1939 ; CATALA Michel, *Les relations franco-espagnoles pendant la Deuxième Guerre Mondiale : rapprochement nécessaire, réconciliation impossible, 1939-1944*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1997, p. 38 et 43-50.

² LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, p. 365.

³ SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire n°10 – "La guerre de 1939 est une résultante" – La politique extérieure française de 1930 à 1939 », p. 16.

⁴ CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweiguth, p. 38.

⁵ CARAN, 351 AP/3, mémento du 27 juillet 1936.

⁶ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 304 ; YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 139.

⁷ THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 222 et 232-233.

militaire à hauteur de vingt millions de francs¹. L'EMA défendit à l'été 1937 l'application par la France d'une non-intervention « réelle » – par opposition à la politique de « non-intervention relâchée » – consistant à combiner une position diplomatique non-interventionniste avec l'octroi de certaines facilités au ravitaillement des républicains par convois routiers ou ferrés transitant par le territoire français². Cependant, et malgré cette opposition à la « non-intervention relâchée », le général Colson participa – ainsi que l'amiral Darlan –, selon le témoignage de Gaston Cusin, à la couverture du transit par le territoire national de matériel militaire destiné aux républicains³.

Dans ce contexte, les prises de position du lieutenant-colonel Morel, estimant que les intérêts de la France se trouvaient du côté républicain, lequel ne serait pas inévitablement vaincu, furent accueillies avec une nette hostilité à l'EMA⁴. Les dispositions de l'EMGM étaient assez semblables. L'amiral Durand-Viel s'opposant à ce que des navires de la Marine Nationale escortassent des convois de ravitaillement soviétiques, Léon Blum chargea l'amiral Godfroy d'organiser ces escortes⁵. Il semble que celui-ci détourna le président du Conseil de faire escorter les navires de la compagnie France-Navigation, dirigée en sous-main par le Komintern. Quant à l'EMAA, nous ne disposons pas de sources nous permettant de connaître sa position relative à la non-intervention. La politique suivie par le ministre Pierre Cot, qui fit parvenir aux républicains une centaine d'avions au cours du conflit – interprétant de façon très large, avec l'accord de Léon Blum, les directives gouvernementales –, rencontra une certaine opposition au sein de l'EMAA⁶. Craignant que ses initiatives fussent sabotées par l'EMAA, dirigé par le général Féquant, réputé « réactionnaire », il confia la responsabilité de la gestion des livraisons à son cabinet – où la quasi-totalité des fonctionnaires civils et des officiers étaient favorables à ce soutien à la République espagnole.

¹ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 27 juillet et 1^{er} août 1936.

² JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie... », *op. cit.*, p. 122 ; SERRANO Carlos, *L'enjeu espagnol, PCF et Guerre d'Espagne*, Paris, Messidor-Éditions Sociales, 1987, p. 97-104 ; JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 310-311.

³ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 307 et *L'armée française...*, *op. cit.*, p. 121-122.

⁴ INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français...*, *op. cit.*, p. 161 ; INQUIMBERT Anne-Aurore, « "Monsieur Blum... Un roi de France ferait la guerre" », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, 3^e trimestre, n°215, p. 39-42 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 137-138.

⁵ SHD-M, 120GG 2/1, lettre du sénateur Alphonse Gasnier-Duparc à l'amiral Durand-Viel, 19 août 1938, et note annexe de l'amiral Durand-Viel ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, pages 13, 15 et 18 ; SHD-M, 7GG 10/2, témoignage de l'amiral Auphan, page 14 ; AUPHAN Gabriel (amiral), *L'Honneur...*, *op. cit.*, p. 160-161.

⁶ JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 309-316 ; VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 301-305 ; BOURDREL Philippe, *La Cagoule...*, *op. cit.*, p. 175 ; SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1 face 2 ; SHD-AA, 8 Z 14, témoignage de M. Cot, bande 1 face 2 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 25 mars 1941, p. 2.

4. À la recherche de la coopération franco-britannique sur le terrain espagnol

Cependant, quelles qu'aient été les velléités de prendre contact avec l'Espagne franquiste, le maintien et le renforcement de la liaison avec la Grande-Bretagne semblent avoir constitué l'objectif premier des EMG durant le second semestre 1936 et l'année 1937 – primant sur un rapprochement franco-italien toujours espéré mais de plus en plus difficile à envisager¹. Selon Philippe Masson, une entente franco-britannique apparaissait à l'EMGM comme le préalable indispensable à une évolution de la position française face au conflit civil espagnol, en même temps qu'elle pouvait se révéler un instrument dissuasif efficace capable de retenir Berlin et Rome sur la voie d'une escalade vers une implication accrue dans le conflit civil espagnol². La Guerre d'Espagne offrait, notamment à l'EMGM, une opportunité de resserrer les liens entre états-majors britanniques et français.

Si la première démarche effectuée en ce sens – mission Darlan-Decoux du 5 août 1936 – ressortit de l'initiative de Léon Blum, approuvée par le gouvernement et en particulier par Édouard Daladier et Alphonse Gasnier-Duparc, l'EMGM devait par la suite prolonger cette tentative de nouer des liens étroits entre les deux marines en vue de la protection d'intérêts communs³. Cette première démarche constituait une tentative de prise de contact entre la Marine Nationale et la *Royal Navy*, entreprise en vue d'alerter cette dernière au sujet des visées italiennes et allemandes, respectivement sur les Baléares et sur les Canaries. Au cours de la conversation avec l'amiral Chatfield, Premier lord de la Mer, le directeur du cabinet militaire du ministre de la Marine suggéra que la France et la Grande-Bretagne fissent une démarche en vue de proposer leur médiation en Espagne, visant à établir « un gouvernement, s'appuyant sur l'ensemble du peuple espagnol ». Il était là dans le cadre de sa mission. Cependant, il mit à profit l'occasion qui lui était donnée pour suggérer une coordination des dispositions navales au large de l'Espagne. Une fin de non-recevoir assez sèche sanctionna l'échec de cette tentative.

¹ SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire n°10 – "La guerre de 1939 est une résultante" – La politique extérieure française de 1930 à 1939 », p. 15-16 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 22 décembre 1936, 7 janvier et 4 août 1937 ; SHD-AT, 1NN 64, « La puissance militaire de l'Italie en octobre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 26 octobre 1937 ; SHD-AT, 1NN 98, lettre du Commandant supérieur des troupes de Tunisie au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 26 octobre 1937 ; SHD-AT, 1N 36, « Séance d'étude du Conseil Supérieur de la Guerre – Séance du 15 octobre [1936] matin », p. 2 ; SHD-AT, 1N 46, « Réflexions concernant la politique de guerre de la France », général Georges, 20 novembre 1937 ; SHD-AT, 2N 24, « Note sur le problème méditerranéen » et « Exposé d'ensemble », sans indication d'origine (mais probablement rédigé à l'EMA), novembre 1937.

² MASSON Philippe, « La marine française et la guerre d'Espagne », *op. cit.*, p. 126 et 130.

³ SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 16-17 ; JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 310.

Toutefois cet échec initial ne découragea pas les chefs de l'EMGM. Après entente avec Alexis Léger, mais, semble-t-il, sans en informer son ministre de tutelle, l'amiral Durand-Viel effectua donc une démarche auprès de l'attaché naval britannique le 21 novembre 1936¹. Faisant le parallèle entre la situation en Méditerranée à l'automne 1935 et celle existant alors, du fait de l'implication croissante de l'URSS, de l'Allemagne et de l'Italie dans le conflit espagnol, il suggéra de rétablir entre les deux flottes une coopération navale étroite. Il semble que cette démarche ait répondu dans son esprit à un impératif technique – assurer la coordination des flottes britannique et française en cas d'incident pouvant dégénérer en conflit ouvert – et à un objectif politique à connotation dissuasive – faire la démonstration de la solidarité franco-britannique en vue d'impressionner Allemands et Italiens et de les conduire à limiter leur implication en Espagne. Cette démarche se heurta à un refus très net, l'Amirauté arguant de la nécessité d'obtenir l'accord préalable du gouvernement pour initier une telle collaboration navale. Au début du mois de janvier 1937, alors que des renseignements laissaient supposer un débarquement imminent de troupes de la *Heer* au Maroc espagnol, l'EMGM prit de nouveau contact avec l'Amirauté, suggérant en vain une surveillance commune au large de Ceuta².

Ces efforts en vue d'un rapprochement militaire franco-britannique furent conduits également par l'EMA et par l'EMAA. Au mois de mars 1937, le général Schweisguth se rendit en Grande-Bretagne, « sous prétexte de visiter le Collège de défense impériale », en réalité pour entretenir le contact avec les chefs de l'armée britannique³. Au mois de janvier 1937, le général Féquant, chef d'EMG de l'Armée de l'Air, et le commandant Lorient, chef du 2^e bureau de l'EMAA, prirent l'initiative de proposer aux chefs de la *Royal Air Force* l'institution d'un échange régulier de renseignements concernant l'Allemagne⁴. Celui-ci fut progressivement mis en place durant le premier semestre 1937, et élargi à l'Italie. En janvier 1938, le chef du 2^e bureau de l'EMAA suggéra la mise au point de plans aériens communs à appliquer en cas de guerre contre l'Allemagne⁵.

¹ SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 88-89 ; PRO, ADM, 223/487, « Anglo-French Naval Staff Collaboration, 1936-1939 », p. 1 ; DDF-II-4, *op. cit.*, document n°23, 23 novembre 1936, p. 32-33.

² THOMAS Martin, *Britain, France and Appeasement...*, *op. cit.*, p. 107 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 98.

³ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 7-8 janvier 1937 et « Compte-rendu du g^{al} Schweisguth sur sa mission en Angleterre du 2 au 5 mars 1937 ».

⁴ YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 160-161.

⁵ PRO, FO, 371/21593, mémorandum de l'attaché de l'Air à Paris, 17 janvier 1938.

Le 29 juillet 1937, l'amiral Darlan soutint auprès de son ministre la nécessité, « pour assurer une parfaite harmonie des actions combinées des deux flottes », d'établir « des rapports étroits [...] entre les deux états-majors »¹. Le 6 septembre suivant, l'amiral Darlan défendit auprès du Conseil des ministres la nécessité de coordonner les efforts des marines française et britannique pour réprimer toute atteinte à la liberté commerciale en haute mer². Cet accord, conclu à Nyon le 14 septembre 1937, résultait d'une coopération franco-britannique très efficace, et visait à mettre un terme aux actes de piraterie pratiqués en Méditerranée par des bâtiments de nationalité inconnue – en réalité italiens – contre des cargos neutres ou soviétiques ravitaillant la République espagnole³. Pour cela, il était prévu que les marines française et britannique assureraient la sécurité du commerce dans les eaux internationales méditerranéennes. À cette fin, un accord technique fut immédiatement passé entre marins, fixant la répartition des zones de surveillance et les modalités de l'assistance mutuelle – en particulier les facilités d'escale dans les ports du partenaire – et de la collaboration – établissement de communications régulières au moyen d'officiers de liaison et de transmissions communes. Quels qu'aient pu être les espoirs des chefs de la Marine française à l'automne 1937 – l'amiral Decoux semblant voir dans ces accords une « répétition générale » en cas de conflit opposant la France et la Grande-Bretagne à l'Allemagne et l'Italie –, il semble que la réalité ait été beaucoup plus limitée⁴. Simple « organisation de police internationale », selon André Reussner, il n'en mettait pas moins en place une coopération effective en Méditerranée, même si celle-ci ne visait pas la défense d'intérêts communs. Un document rédigé à l'Amirauté au début de 1939 ne faisait pour sa part aucune mention de l'accord technique conclu en septembre 1937, démontrant ainsi le peu d'importance que la *Royal Navy* accordait à cet événement⁵.

C. L'Espagne dans les plans opérationnels de l'EMA et de l'EMGM

La perception de la Guerre d'Espagne par les EMG peut également être analysée à partir d'une étude des plans opérationnels développés à partir de l'été 1936. Dès le 20 juillet,

¹ DDF-II-6, *op.cit.*, document n°293, 29 juillet 1937, p. 505.

² SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 180-181 ; PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 410 ; DDF-II-6, *op. cit.*, document n°404, 7 septembre 1937, p. 705-706.

³ MELTON George E., *Darlan*, *op. cit.*, p. 54 ; SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 146-149.

⁴ SHD-M, 108GG 2/2, lettre du contre-amiral Decoux au contre-amiral Godfroy, 9 octobre 1937 ; SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 180-181.

⁵ PRO, ADM, 223/487, « Anglo-French Naval Staff Collaboration, 1936-1939 », p. 1.

le général Schweisguth envisagea une « intervention éventuelle au Maroc espagnol »¹. Mais ce fut seulement à partir de l'automne 1936, en raison de l'implication croissante de l'Allemagne et de l'Italie, d'une part, et de l'URSS, d'autre part, que cette hypothèse fut sérieusement envisagée². Le 6 novembre, l'amiral Durand-Viel demanda au général Gamelin de faire étudier l'occupation de Minorque et du Maroc espagnol en cas de conflit³. Parallèlement, le chef d'EMG de la Marine sollicita ses principaux subordonnés – l'inspecteur général des Forces maritimes du Nord, le vice-amiral Drujon, les deux commandants d'escadre, les vice-amiraux de Laborde et Abrial, ainsi que le sous-chef de l'EMGM chargé des opérations, le contre-amiral Godfroy – en vue d'élaborer la stratégie navale en cas d'engagement contre la *Kriegsmarine* et la *Regia Marina*⁴. Une note de synthèse résumant la situation stratégique et encadrant la planification opérationnelle élaborée le 20 novembre 1936 à l'EMGM soulignait la gravité de la situation à laquelle la Marine Nationale aurait à faire face dans le cas où elle ne bénéficierait pas du soutien britannique⁵. Cette hypothèse était cependant jugée possible, dans la mesure où « l'URSS [était] très engagée en Espagne » et où « le pacte franco-soviétique [pouvait] mettre [la France], sinon dans sa lettre, du moins vis-à-vis des autres puissances, en situation délicate ». Parvenu au sommet de la hiérarchie, l'amiral Darlan maintint les projets d'attaque du Maroc espagnol et des Baléares⁶.

L'étude conjointe des opérations à entreprendre au Maroc fut confiée au général Georges et au vice-amiral Robert, inspecteur général des Forces maritimes de la Méditerranée⁷. À partir du mois de janvier 1937, la Section outre-mer, les 1^{er} et 3^e bureaux de l'EMA ainsi que le général Noguès, résident général au Maroc, établirent les bases de la réorganisation du dispositif de mobilisation en Afrique du Nord en vue de permettre une offensive rapide et puissante au Maroc espagnol⁸. Comme le souligne Peter Jackson, l'établissement de ces plans n'impliquait pas une volonté délibérée de l'EMA d'en découdre

¹ CARAN, 351 AP/3, mémento du 20 juillet 1936.

² DDF-II-4, *op. cit.*, document n°10, 20 novembre 1936, p. 11-12 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 7 novembre 1936.

³ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 6 novembre 1936.

⁴ SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 92-93.

⁵ DDF-II-4, *op. cit.*, document n°10, 20 novembre 1936, p. 11-13 ; SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 90-91.

⁶ SHD-M, 1BB 2/170, « Note », SE de l'EMGM, 16 juillet 1937 ; SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française...*, *op. cit.*, p. 306-307.

⁷ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 6 novembre 1936.

⁸ SHD-AT, 7N 3909, « Afrique du Nord – Cadre général du Plan à partir du 1^{er} Avril 1937 », 3^e bureau de l'EMA, 11 janvier 1937 ; SHD-AT, 7N 3909, « Questions relatives au Maroc », cabinet militaire du résident général au Maroc, sans date ; SHD-AT, 7N 3909, « Note au sujet du renforcement du Maroc », 1^{er} bureau de l'EMA, 14 février 1937 ; SHD-AT, 7N 3909, « Réponse à la note du 6 février du Chef de l'État-Major Général de l'Armée », Section outre-mer de l'EMA, 15 février 1937.

avec l'Espagne nationaliste¹. Cependant, la multiplicité des études produites et les aménagements entrepris au sein des troupes d'Afrique du Nord en vue de conduire cette offensive nous dissuade de la considérer comme un projet établi uniquement sur le papier et pour la forme². La position du général Georges, qui émit de sérieuses réserves sur la possibilité de mener à bien une telle opération, montre d'ailleurs qu'il craignait effectivement l'application du plan prévu d'offensive au Maroc³. Il faut cependant relever que les généraux Gamelin et Georges soulignaient la nécessité d'une coopération franco-britannique comme condition essentielle, quoique non impérative, du succès⁴. Ces plans demeuraient donc effectivement établis en vue de répondre aux exigences d'une situation résultant d'une agression germano-italo-espagnole, la Grande-Bretagne prêtant conséquemment son assistance à la France.

À partir des derniers jours du mois de décembre 1936, diverses nouvelles parvinrent au Quai d'Orsay et à l'EMA concernant l'arrivée d'un corps expéditionnaire de troupes régulières allemandes au Maroc espagnol⁵. La tension s'accrut lorsque le général Noguès confirma que des détachements allemands étaient attendus au Maroc espagnol. Une réunion se tint le 7 janvier, ainsi rapportée par le général Jeannel :

Réunion à 17h30 chez M. Viénot [sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères en charge des mandats et des protectorats d'Afrique du Nord, par ailleurs partisan d'une intervention française en Espagne⁶] – impression mauvaise du général Georges et du général Gamelin.

Au sujet d'une action possible au Maroc dans le cas où les Allemands débarqueraient du monde à Ceuta.

1°) Envoi d'un bateau de guerre à Ceuta pour constater le fait.

2°) Dispositions éventuelles à prendre sur la frontière du Maroc.

M. Viénot s'étonne de ce que nous ne puissions y envoyer des troupes de France. Le général répond que nous n'avons pas peur de la guerre, mais que toute mesure offensive

¹ JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie... », *op. cit.*, p. 125.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 8 janvier 1937.

³ SHD-AT, 1N 46, « Fiche au sujet des remarques faites sur l'Instruction personnelle et secrète n°111/S du 12-3-37 relative au Plan "Opérations Maroc" », 22 avril 1937 ; SHD-AT, 7N 3909, « Fiche au sujet des remarques faites sur l'Instruction Personnelle et Secrète n°111/S du 17-3-37 relative au Plan "Opérations Maroc" », général Georges, 22 avril 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 3909, « Fiche au sujet des remarques faites sur l'Instruction Personnelle et Secrète n°111/S du 17-3-37 relative au Plan "Opérations Maroc" », général Georges, 22 avril 1937, p. 2 et 4.

⁵ THOMAS Martin, *Britain, France and Appeasement...*, *op. cit.*, p. 106-107 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 9 et 11 janvier 1937 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 98.

⁶ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 477.

exige des mesures de précaution et des mesures préliminaires indispensables – réserves très nettes du général Féquant sur les possibilités de l'Armée de l'Air¹.

Placés devant l'éventualité d'une initiative française au Maroc espagnol, les chefs de l'Armée émirent des objections techniques visant à dissuader les responsables politiques. Cependant, il faut observer que les plans établis entre les mois de janvier et d'avril 1937 visaient justement à permettre une occupation rapide du Maroc espagnol, établie dès les premiers jours d'un conflit, sur décision gouvernementale.

Parallèlement à l'établissement des plans visant à la conquête du Maroc espagnol fut élaboré, à l'initiative de Marius Moutet, ministre des Colonies, un plan visant à l'occupation rapide du Sahara espagnol et d'Ifni². Ce plan répondait, dans l'esprit du ministre des Colonies comme dans celui du général Gamelin, à une logique similaire à celui concernant le Maroc espagnol : protéger les possessions et communications françaises par l'occupation rapide d'un territoire pouvant devenir source de nuisance ou de menace « si l'Espagne se rangeait aux côtés [des] adversaires [de la France] au cas d'un conflit européen »³. L'établissement et la mise au point de ce plan s'étalèrent sur la période janvier 1937-avril 1939 et impliquèrent la Section outre-mer et le 3^e bureau de l'EMA, ainsi que les généraux Gamelin, Noguès et Aubé, l'amiral Darlan et la Direction des services militaires du ministère des Colonies⁴. Cette opération ne visait, en aucun cas et pas plus que la conquête du Maroc espagnol, à porter assistance à l'Espagne républicaine.

Une offensive se déployant au sud des Pyrénées aurait été, en revanche, de nature à peser sur le cours de la Guerre d'Espagne. À partir de l'hiver 1937, le général Gamelin

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 7 janvier 1937.

² SHD-AT, 7N 4196, lettre du ministre des Colonies au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 4 janvier 1937.

³ SHD-AT, 7N 4196, lettre du ministre des Colonies au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 4 janvier 1937, et « Instruction concernant les opérations éventuelles contre les possessions espagnoles de la côte occidentale d'Afrique », général Gamelin, 23 mars 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 4196 : lettres du ministre des Colonies au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 4 et 29 janvier 1937 et 11 février 1937 ; « Note concernant les possessions espagnoles du Sahara occidental », Section outre-mer, 11 janvier 1937 ; « Note relative aux projets reçus au sujet d'opérations éventuelles contre le Sahara espagnol », Section outre-mer de l'EMA, 16 avril 1937 ; « Note pour l'État-Major de l'Armée, Section d'Outre-Mer », lieutenant-colonel Buisson, 5 mai 1937 ; Note du général Gamelin, 29 juin 1937 ; lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre aux ministres de la Marine et de l'Air, 21 juillet 1937 ; lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Colonies, 2 août 1937 ; lettre du ministre de la Marine au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, préparée par le 3^e bureau de l'EMGM et signée par l'amiral Darlan, 9 août 1937 ; lettre du ministre de l'Air au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 19 novembre 1937 ; « Note pour le Général Gamelin, Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale », Section outre-mer de l'EMA, 2 mars 1938 ; « Instruction concernant les opérations éventuelles contre les possessions espagnoles de la côte occidentale d'Afrique », général Gamelin, 23 mars 1938 ; lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre de la Marine, 25 mars 1938.

envisagea la préparation de la défense des Pyrénées – il confia au général Dosse la responsabilité d'établir un plan de défense de la frontière Sud-Ouest –, voire d'une offensive en Espagne visant à soutenir les républicains¹. Au mois de septembre 1937, le 3^e bureau de l'EMA posa dans une longue note les bases cette hypothèse – l'objectif premier de l'offensive étant la couverture avancée de la frontière pyrénéenne². Cette opération visait à assurer la défense des Pyrénées, à empêcher l'installation de forces hostiles en Catalogne, puis, éventuellement, à prendre le contrôle des Baléares, du littoral méditerranéen et de Madrid.

Cependant, le 3^e bureau et le général Georges insistèrent dans le sens de la prudence, dans une allusion très claire à l'expérience napoléonienne, « l'histoire montr[ant] les dangers qu'il pou[vait] y avoir à laisser absorber des forces importantes en Espagne tant que l'ennemi ne [pouvait] être arrêté sur les autres théâtres d'opérations ». Mais, surtout, l'un et l'autre estimaient qu'une offensive en Espagne « n'[étaient] pas susceptibles d'être envisagée en dehors d'une coalition étendue et solide et d'une marge de sécurité très large sur les autres fronts ». Ainsi, ces projets, tant par leur caractère défensif, au moins initial, que par les conditions préalables à leur mise en œuvre, demeuraient dans le cadre de la stratégie générale définie en 1936-1937, visant avant tout à assurer la défense initiale du territoire national et des possessions d'Afrique du Nord et à s'assurer du concours britannique.

Cependant, il faut relever que le général Gamelin et le 3^e bureau de l'EMA envisageaient un soutien et une coopération avec les forces républicaines espagnoles – en cas de conflit général. Ceci nous conduit à nuancer la vision péjorative que le haut commandement français avait des troupes républicaines. Ainsi, un officier tel que le général Jeannel, proche des milieux de la Cagoule et du réseau Corvignolles, ne manquait pas, en décembre 1937, de rappeler au 2^e bureau « l'excellente impression » produite par les forces militaires terrestres et aériennes de la République espagnole sur le général Armengaud³. Cet exemple tendrait à démontrer que, quelle qu'ait été la sympathie des officiers français pour la cause franquiste, celle-ci ne joua pas un rôle essentiel dans l'élaboration des plans stratégiques. Nous ne suivons donc pas les conclusions d'Annie Lacroix-Riz, qui prête aux

¹ PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 386-387 ; SHD-AT, 7N 3434, « Note d'ensemble devant servir au 3^e bureau de l'État-Major de l'Armée pour l'établissement d'un mémento pour la conduite générale de la guerre sur terre », général Gamelin, 19 février 1938, p. 8 ; SHD-AT, 7N 3714, « Note sur les bases du plan E », 3^e bureau de l'EMA, 25 août 1937, p. 5-6.

² SHD-AT, 1N 47, « Note sur des opérations offensives en Espagne », 3^e bureau de l'EMA, 24 septembre 1937.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 14 décembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA.

EMG la volonté, dès l'été 1936, de soutenir activement la cause nationaliste espagnole, sans considération pour les intérêts nationaux de la France¹.

Il semble toutefois qu'un désaccord très net existait entre les généraux Gamelin, d'une part, Georges et Colson, d'autre part, au sujet de la faisabilité d'une opération offensive en Espagne. Alors que le premier, malgré la note très prudente du 3^e bureau de l'EMA, retenait explicitement cette hypothèse en décembre 1937 et en février 1938, le major général désigné demeurait sur une position prudente et n'abordait à aucun moment la question espagnole dans ses « Réflexions concernant la politique de guerre de la France », tandis que le chef de l'EMA transmettait le 17 mars 1938 au chef d'EMG de l'Armée une note concluant explicitement à l'impossibilité de conduire une offensive en Espagne². On peut d'ailleurs remarquer que cette divergence entre les généraux Gamelin et Georges peut être analysée comme un premier épisode annonciateur de la controverse qui les opposa à l'automne 1939 au sujet de la manœuvre Dyle-Bréda. Elle explique probablement que l'hypothèse n'ait jamais été examinée au cours d'un exercice sur carte, comme le relève Peter Jackson³.

Il faut cependant relever que, dans le texte définitif du « memento sur la conduite générale de la guerre sur terre » daté du 15 mars 1938, aucune allusion ne fut faite à une offensive en Espagne, malgré les prescriptions du général Gamelin délivrées un mois plus tôt au sujet de la rédaction de ce document⁴. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées : les arguments du général Georges et ceux, plus allusifs, du 3^e bureau, ont pu conduire le chef d'EMG de l'Armée à plus de prudence quant aux possibilités opérationnelles de l'Armée ; il est possible également qu'il n'ait pas voulu soumettre une telle hypothèse au ministre de la Défense Nationale tout en la réservant par devers lui ; enfin, on peut supposer que l'effondrement du front aragonais, qui survint à partir du 9 mars 1938, influença ce

¹ LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, p. 365-369.

² SHD-AT, 7N 3434, « Note d'ensemble devant servir au 3^e bureau de l'État-Major de l'Armée pour l'établissement d'un memento pour la conduite générale de la guerre sur terre », général Gamelin, 19 février 1938, p. 8 ; SHD-AT, 1N 46, « Réflexions concernant la politique de guerre de la France », général Georges, 20 novembre 1937 ; SHD-AT, 2N 25, « Question soulevée au cours de la séance du 15 Mars du Comité Permanent de la Défense Nationale », cabinet de l'EMA, 16 mars 1938 ; SHD-M, 1BB 8/40, « Note pour l'État-Major de l'Armée », général Gamelin, 19 novembre 1937, p. 3.

³ JACKSON Peter, « Stratégie et idéologie... », *op. cit.*, p. 124.

⁴ SHD-AT, 7N 3434, « Note d'ensemble devant servir au 3^e bureau de l'État-Major de l'Armée pour l'établissement d'un memento pour la conduite générale de la guerre sur terre », général Gamelin, 19 février 1938, p. 8 ; SHD-AT, 7N 3714, « Memento sur la conduite générale de la guerre sur terre », 3^e bureau de l'EMA, corrigé de la main du général Gamelin, 15 mars 1938 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 8, (ci-après : DDF-II-8), Paris, Imprimerie Nationale, 1973, document n°445, 15 mars 1938, p. 820.

choix¹. Quelle que fussent les raisons de ce renoncement, il faut observer que le général Gamelin se rangea, en cette matière, à l'avis prudent des bureaux et de ses deux adjoints.

D. La séance du CPDN du 15 mars 1938, ou l'explicitation formelle de la position de l'EMA sur la Guerre d'Espagne

Paradoxalement, et bien que la Guerre d'Espagne représentât un enjeu majeur pour la diplomatie et la stratégie européenne et nord-africaine de la France, il fallut attendre le mois de mars 1938 pour que le CPDN se réunît et délibérât à ce sujet. Il faut sans doute attribuer cela au fait que Léon Blum et Pierre Cot, et peut-être aussi Édouard Daladier, n'avaient pas confiance dans les chefs des EMG pour traiter avec objectivité d'une éventuelle aide à l'Espagne républicaine². Le convoyage du président de la Chambre de commerce de Marseille vers Majorque, sans qu'il en ait été préalablement informé, ne fut sans doute pas de nature à accroître la confiance du président du Conseil dans l'EMGM³. Par ailleurs, la rumeur, dont le général Bourret et André François-Poncet se faisaient l'écho, attribuait à des officiers de l'EMA diverses fuites dans la presse de droite au sujet des livraisons d'armes à l'Espagne⁴. Il faut toutefois relever que le général Jauneaud et l'amiral Godfroy furent, l'un et l'autre, appelés en consultation par le président Blum en 1936-1937⁵.

La fermeture de la frontière française en janvier 1938, puis l'effondrement rapide du front d'Aragon à partir de la deuxième semaine de mars, conduisirent le président du Conseil des ministres espagnol, Juan Negrin, à se présenter en personne à Léon Blum pour solliciter l'aide de la République française – intervention militaire et réouverture de la frontière pyrénéenne⁶. Par ailleurs, il faut relever que la crise autrichienne, qui avait connu sa conclusion – soit un succès total du Reich – deux jours auparavant, avait démontré une nouvelle fois la répugnance de la Grande-Bretagne pour tout engagement militaire sur le

¹ BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 448-450 ; THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 520-521 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements recueillis au Ministère des Affaires Étrangères par un officier du 2^e bureau le 15 mars [1938] à 11h30 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2525, « Compte-rendu des renseignements recueillis au Ministère des Affaires Étrangères par un officier du 2^e Bureau, le 14 mars à 11 heures », 2^e bureau de l'EMA.

² WARNER Geoffrey, « France and Non-Intervention in Spain, July-August 1936 », *International Affairs*, vol. 38, n^o2, avril 1936, p. 212-213 ; VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 301 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 23 janvier 1939.

³ SHD-M, 108GG 2/2, « Note au sujet d'une visite de Monsieur Prax, Président de la Chambre de Commerce de Marseille », contre-amiral Godfroy, 7 octobre 1936.

⁴ CARAN, 351 AP/3, memento du 27 avril 1937 ; BOURRET Victor (général), *La tragédie...*, *op. cit.*, p. 136.

⁵ SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneaud, bande 1 face 2 ; SHD-M, 7GG 10/3, témoignage de l'amiral Godfroy, pages 13 et 18.

⁶ THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 520-523 ; INQUIMBERT Anne-Aurore, « "Monsieur Blum... Un roi de France ferait la guerre" », *op. cit.*, p. 38.

continent¹. Léon Blum convoqua donc le CPDN en vue d'examiner, entre autres sujets, l'éventualité et les modalités d'une intervention française en Espagne aux côtés des républicains :

Comment pourrions-nous intervenir en Espagne ? Comment pourrions-nous appuyer un ultimatum de ce genre au général Franco : "Si, dans les vingt-quatre heures, vous n'avez pas renoncé à l'appui des forces étrangères, la France reprend sa liberté d'action, et se réserve de prendre elle-même toutes mesures d'intervention qu'elle jugera utiles"² ?

Ces questions constituèrent, pour le général Gamelin, une « forte alerte », de nature à entraîner la France seule dans un conflit avec l'Allemagne³. Durant cette réunion, tous les participants, le président du Conseil et Joseph Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères, exceptés, s'employèrent à démontrer les inconvénients d'une telle initiative⁴.

Sans doute informé au préalable des projets du président du Conseil, le général Gamelin avait élaboré, en concertation avec les deux autres chefs d'EMG, une « note au sujet des conséquences stratégiques d'un succès du général Franco », qu'il lut, au moins en partie, aux autres membres du CPDN⁵. Il en remit par ailleurs une copie au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.

En réponse à la question posée par le président du Conseil, le maréchal Pétain, ainsi que les généraux Gamelin et Vuillemin, chef d'EMG de l'Armée de l'Air depuis janvier 1938, mirent en avant la faiblesse des moyens militaires français, en face du potentiel militaire allemand, surtout sur le plan des forces aériennes. Une intervention en Espagne nécessiterait donc la mise en place préalable de la couverture et du guet aérien, tandis que la saisie du Maroc espagnol nécessiterait la mobilisation de l'Afrique du Nord. Édouard Daladier mit en avant le risque, si la France prenait une initiative, de déclencher une guerre générale dans laquelle la Grande-Bretagne ne prendrait pas le parti de la France. Alexis Léger appuya d'ailleurs cette objection, en signalant que l'Allemagne et l'Italie considéreraient

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 316.

² DDF-II-8, *op. cit.*, document n°446, 15 mars 1938, p. 827.

³ SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire n°10 – "La guerre de 1939 est une résultante" – La politique extérieure française de 1930 à 1939 », p. 16.

⁴ DDF-II-8, *op. cit.*, document n°446, 15 mars 1938, p. 824-831 ; SHD-AT, 2N 20, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 15 Mars 1938 tenue sous la Présidence de M. Édouard Daladier, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, Vice-Président du Conseil – Procès-Verbal de la Séance », SGDN, 16 mars 1938 (voir annexes).

⁵ SHD-AT, 5N 579, « Note au sujet des Conséquences Stratégiques d'un succès du Général Franco », général Gamelin, 15 mars 1938 ; CARAN, 496 AP/7, « Note concernant les conséquences stratégiques d'un succès du Général Franco – Document établi en accord avec les Chefs d'états-majors généraux de la Marine et de l'Air », général Gamelin, 15 mars 1938 ; SHD-AT, 2N 20, « Extrait de la note concernant les conséquences stratégiques d'un succès du Général Franco », général Gamelin, 15 mars 1938 (voir annexes).

probablement une intervention française en Espagne comme un *casus belli*, et que « l'Angleterre se séparera[it] de [la France] si [elle] abandonn[ait] la non-intervention sans un élément nouveau ». On mesure ici la proximité, sur la question espagnole, des militaires et de l'administration centrale du ministère des Affaires étrangères.

Le général Gamelin s'opposa, pour sa part, à l'intensification de la fourniture de matériel militaire aux républicains, car elle « aurait pour conséquence de désarmer les forces françaises et pour un résultat aléatoire, les forces gouvernementales [espagnoles] étant inaptes à la manœuvre ». Le général Gamelin suggéra alors d'agir diplomatiquement en vue de séparer Franco de l'Allemagne et de l'Italie. Le maréchal Pétain mit en avant les besoins financiers de l'Espagne exsangue, et le fait que seule la Grande-Bretagne aurait la possibilité d'y pourvoir.

La note préparée par le général Gamelin correspondait aux arguments développés oralement. En cas de conflit général, l'hostilité ou la neutralité malveillante de l'Espagne de Franco aurait, pour la France, des conséquences très importantes – tant des points de vue militaires terrestre, qu'aérien ou maritime – et pèseraient lourdement sur ses capacités défensives. D'un point de vue opérationnel, une telle perspective impliquerait l'occupation des territoires espagnols situés sur le continent africain – Maroc et Sahara espagnols, territoire du Rio Muni – et des Baléares dès les premiers jours du conflit. Cependant, une collusion de l'Espagne nationaliste avec une Allemagne et une Italie hostiles étant de nature à engendrer un véritable « écartèlement » de l'effort de défense français, le général Gamelin préconisait « d'écart[er] l'éventualité de cette situation par [une] action diplomatique et morale ». Si cette action s'avérait infructueuse, le concours de nombreux alliés – Grande-Bretagne, Petite-Entente, Entente Balkanique, Pologne, Russie et éventuellement États-Unis – devenait impératif.

En formulant de telles exigences, le général Gamelin concluait implicitement à la dangerosité des propositions du président du Conseil, capables d'entraîner l'éclatement d'un conflit général où la France demeurerait seule face à une entente germano-italo-espagnole. Léon Blum tint compte partiellement des réserves expresses formulées alors, et décida de limiter le soutien français à la République espagnole à la réouverture de la frontière franco-espagnole et à la reprise des livraisons de matériel militaire¹.

¹ THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, *op. cit.*, p. 524.

Conclusion

Survenant alors que la hantise d'une expansion à l'échelle mondiale et européenne du communisme habitait la quasi-totalité des chancelleries européennes, la Guerre d'Espagne plaça d'emblée la France du Front Populaire dans une situation délicate. Face au risque de voir la France entraînée dans un conflit majeur en faisant figure de suppôt du Komintern et aux côtés du probable vaincu – la République espagnole –, les EMG ne cessèrent de préconiser une attitude de non-intervention effective. La perception aigüe de l'hostilité masquée, mais réelle, des dirigeants britanniques à l'égard de la République espagnole renforça cette inclination, et les poussa à juger favorablement une prise de contact officieuse avec la junte nationaliste. Des considérations politiques ou culturelles jouèrent sans doute dans les choix des EMG, les conduisant en particulier à une lecture erronée des caractéristiques du conflit civil espagnol. Cependant, ces considérations ne les dissuadèrent pas pour autant d'envisager de livrer bataille contre les forces nationalistes espagnoles, dans le cadre d'un conflit général. Finalement, les facteurs stratégiques primèrent sur les considérations idéologiques. Le double souci de coller étroitement à la position britannique et de ménager l'Italie, d'une part, la hantise d'un conflit mettant aux prises une France isolée avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne coalisées, d'autre part, nous apparaissent comme des facteurs déterminants des positions adoptées par les EMG.

De l'intervention du général Colson auprès d'Édouard Daladier dès les premiers jours du conflit, aux observations orales ou écrites du général Gamelin le 15 mars 1938, les avis de politique étrangère délivrés par l'EMA furent caractérisés par une constance notable. Une intervention française isolée en Espagne, dans le contexte international de 1936-1937, se présentait probablement dans l'esprit de nombreux officiers de l'EMA sous les apparences d'une nouvelle guerre franco-prussienne, où la France, une nouvelle fois isolée, et à laquelle il manquait sans doute plus d'un bouton de guêtre, ne pourrait qu'avoir le dessous face à une Allemagne ayant recouvré en grande partie sa puissance, assistée d'une Italie ayant d'ardentes ambitions méditerranéennes. Alors que plusieurs membres du gouvernement appuyaient la politique de non-intervention, les EMG se perçurent sans doute, à l'instar de la haute administration du Quai d'Orsay, comme les dépositaires réels de l'intérêt national, face à l'influence, personnifiée par Pierre Cot, que le Front Populaire exerçait sur la diplomatie et sur la stratégie.

III. Le renforcement de l'alliance polonaise et l'hypothèse d'une entente polono-tchécoslovaque adossée à la Petite Entente

Introduction

À partir de l'été 1936, les EMG, réévaluèrent la valeur du facteur soviétique sur l'échiquier stratégique européen. L'EMA, en particulier, manifesta un scepticisme croissant. En conséquence, l'alliance polonaise fut, elle aussi, réévaluée, et reprit progressivement sa fonction de pivot de la stratégie européenne de l'EMA. Par ailleurs, nous savons par les travaux d'Isabelle Davion que la recherche d'une alliance ou d'une entente entre Prague et Varsovie constituait « le fondement de la politique française de sécurité en Europe depuis 1919 », en particulier dans les conceptions du maréchal Foch, reprises par le général Weygand¹. Enfin, sur le plan diplomatique, Paris dut prendre en considération à partir de l'été 1936 les doléances des puissances de la Petite Entente – en particulier la Roumanie et la Tchécoslovaquie – en matière de sécurité. Cette triple problématique – relations franco-polonaise, triangle stratégique Paris-Prague-Varsovie, sollicitations de la Petite Entente – a été spécifiquement examinée, pour la période 1936-1937, par de nombreux historiens². Sur la base de ces acquis historiographiques et de sources récemment mises au jour, nous tenterons de déterminer quelle fut la stratégie des EMG en matière de coopération avec les puissances amies et alliées de l'Europe centrale et orientale durant la période été 1936-automne 1937, dans le cadre de notre problématique générale.

A. La Tchécoslovaquie, un allié fiable, mais menacé

La perception de la menace que constituait l'Allemagne évolua fortement au cours de la période 1936-1937, en particulier à l'EMA. La Tchécoslovaquie, d'objectif vraisemblable et prochain de l'expansionnisme allemand, fut de plus en plus perçue comme avec certitude comme l'objectif premier. L'*Anschluss* n'était plus considéré comme une menace immédiate,

¹ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 631, 638 et 729-731 ; WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le journal...*, *op. cit.*, p. 303.

² LE GOYET Pierre (colonel), *France-Pologne, 1919-1939 : de l'amitié romantique à la méfiance réciproque*, Paris, France-Empire, 1991, 396 p. ; ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.* ; BEAUVOIS Yves, *Léon Noël, de Laval à de Gaulle, via Pétain (1888-1987)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, « Histoire et civilisation », 2001, 468 p. ; DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*

dans la mesure où l'accord austro-allemand du 12 juillet 1936 était interprété comme un « *Anschluss* moral », permettant à l'Allemagne d'imposer à l'Autriche sa politique extérieure et intérieure¹. Le lieutenant-colonel Gauché n'excluait cependant pas totalement l'hypothèse d'une agression allemande contre l'Autriche à l'été 1937². La Tchécoslovaquie apparaissait comme « presque totalement encerclée » par le bloc Allemagne-Autriche-Hongrie.

Dans les mois qui suivirent la conclusion de l'accord germano-autrichien, les renseignements affluèrent à l'EMA, validant l'hypothèse d'une Tchécoslovaquie désignée comme la prochaine victime du Reich allemand. Dès le mois de novembre 1936, le lieutenant-colonel Rivet relevait dans son journal l'existence « de sérieux indices d'intentions agressives de l'Allemagne contre la Tchécoslovaquie », sur la base d'une note de renseignement très étoffée mentionnant diverses déclarations concordantes d'hommes d'État autrichiens, hongrois et italiens³. Le général Gamelin prit connaissance à la fin du mois de novembre 1936 d'une dépêche de l'ambassadeur de France en Allemagne pointant la recrudescence de la campagne de presse anti-tchécoslovaque à Berlin, vue comme un indice des intentions agressives du Reich pavant la voie à une action de force⁴. Le général Gamelin approuva les conclusions de cette dépêche et ordonna sa transmission au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.

Dans les premiers jours de janvier 1937, l'EMA reçut communication du kriegspiel auquel avait pris part le haut commandement allemand en 1936⁵. L'hypothèse initiale sur laquelle était basé cet exercice sur cartes était une offensive allemande en Tchécoslovaquie, entreprise au mois d'avril 1937, avec mise en place d'une couverture défensive face à la France et surveillance de la frontière polonaise. Ces intentions agressives semblaient confirmées par la répartition géographiques des unités de la *Luftwaffe* : au printemps 1937, les trois quarts de ses unités de bombardement « mena[çaient] à courte distance et de trois côtés différents la Tchécoslovaquie »⁶.

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur l'accord austro-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 15 juillet 1936.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 209.

³ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 83 ; SHD-AT, 7N 3107, « Renseignement – Les intentions allemandes relativement à la Tchécoslovaquie », SR de l'EMA, 9 novembre 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 3105, dépêche de l'ambassadeur de France à Berlin au ministre des Affaires étrangères, 19 novembre 1936.

⁵ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 96 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 5 janvier 1937.

⁶ SHD-AT, 7N 2697, « Note sur l'accroissement actuel de l'armée de l'air allemande », 2^e bureau de l'EMA, 16 juin 1937, p. 3.

Au cours de l'année 1937, diverses déclarations de dignitaires nazis mentionnant la disparition de la Tchécoslovaquie et plusieurs affronts allemands aux autorités militaires tchécoslovaques démontrèrent l'accentuation de l'hostilité du Reich envers sa voisine¹. Enfin, le 2^e bureau de l'EMA jugeait préoccupante la situation politique intérieure de la Tchécoslovaquie, malgré un chômage en diminution, en raison de l'activité du Parti allemand des Sudètes de Konrad Henlein². Dans ces conditions, le 2^e bureau, et en particulier le lieutenant-colonel Gauché, considéra dès les premiers mois de l'année 1937 la Tchécoslovaquie comme « la première victime désignée d'une agression allemande »³. Le 15 février 1937, les ministres militaires réunis en CPDN, et en particulier Édouard Daladier, validèrent cette prévision⁴.

Très menacée par les ambitions allemandes, la Tchécoslovaquie n'en demeurait pas moins une force militaire comptant de nombreux atouts, et susceptible de constituer un appoint très sérieux pour une coalition internationale opposée à l'Allemagne. Les évaluations élogieuses des forces armées tchécoslovaques étaient partagées par la grande majorité des membres de l'EMA, du général Schweisguth au capitaine Defrasne, de la section Midi du 2^e bureau de l'EMA. Sur le plan des effectifs, l'armée tchécoslovaque mobilisée représentait au printemps 1936 vingt-quatre divisions d'infanterie, quatre brigades de cavalerie et deux brigades de montagne⁵. Les qualités du troupier tchécoslovaque étaient unanimement soulignées, et jugées dignes de celles montrées par les volontaires tchécoslovaques ayant combattu aux côtés des alliés pendant la Grande Guerre⁶.

En 1936-1937, cette force déjà conséquente s'accrut, et ce développement quantitatif et qualitatif fut bien perçu par le 2^e bureau de l'EMA⁷. La présence de voisins majoritairement

¹ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Déclaration de M. Goering – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-21 février 1937, et « Relations germano-tchécoslovaques », 2^e bureau de l'EMA, 7-20 septembre 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 25 mars et 1^{er} décembre 1937 ; SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 21 septembre 1937.

² SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 20 novembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA.

³ SHD-AT, 7N 2522 et 7N 2530, « Note au sujet de la possibilité d'un conflit en Europe », 2^e bureau de l'EMA, fin de l'année 1936 ou début de l'année 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937.

⁴ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] », p. 6.

⁵ SHD-AT, 7N 3109, « Notice sommaire sur l'armée tchécoslovaque (Avril 1936) », 2^e bureau de l'EMA.

⁶ SHD-AT, 7N 3109, dépêche du lieutenant-colonel Morel au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 29 septembre 1937 ; SHD-AT, 7N 3109, « Les légions tchécoslovaques pendant la guerre », 2^e bureau de l'EMA, 11 août 1936 ; SHD-AT, 7N 3109, « Note sur la participation tchécoslovaque à la guerre de 1914-1918 », 2^e bureau de l'EMA, 28 août 1936 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 16-17.

⁷ SHD-M, 1BB 3/36, « Études – Tchécoslovaquie – Note sur l'effort tchécoslovaque dans le domaine des effectifs », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1938 ; SHD-AT, 7N 3109, « Tchécoslovaquie », 2^e bureau de

hostiles ou malveillants représentait une menace très sérieuse, que les efforts du gouvernement tchécoslovaque pour édifier de nombreuses fortifications et pour constituer des unités de forteresse et de surveillance frontalière permettaient cependant d'atténuer¹. Par ailleurs, l'armée tchécoslovaque comprenait à l'automne 1937 trois régiments de chars d'assaut et quatre bataillons d'engins blindés destinés aux brigades de cavalerie². S'ajoutait à ce tableau déjà très favorable « une puissante artillerie de réserve générale comportant les calibres les plus divers et entièrement automobile ». L'aviation militaire tchécoslovaque, enfin, comptait au 1^{er} janvier 1938 trente-huit escadrilles et environ quatre cents appareils de première ligne, et pouvait compter sur un personnel navigant et technique particulièrement qualifié et enthousiaste³.

Si la structure ethnique de la Tchécoslovaquie représentait un incontestable facteur de fragilité, sa « solide structure sociale, correspondant parfaitement aux tendances de [l']époque », la compensait au moins partiellement⁴. Fait significatif, l'appartenance de la Tchécoslovaquie au monde occidental était soulignée de façon récurrente : « dernière née des puissances occidentales », elle avait confié ses destinées à « une équipe hors de pair d'hommes de gouvernement », d'une grande stabilité, et qui conduisait une politique extérieure très proche de celle de la France⁵ ; « dernière venue des armées occidentales », elle constituait selon le général Schweisguth un exemple en ce qui concernait le matériel et le moral⁶.

Quels que fussent ses atouts, politiques ou militaires, la Tchécoslovaquie pâtissait cependant d'une situation géographique extrêmement exposée, du fait de l'extension de la frontière avec l'Allemagne et de l'absence de frontière commune avec l'URSS. Sur ce dernier point, la plupart des autorités militaires tchécoslovaques partageaient l'avis de l'EMA sur

l'EMA, septembre 1937, et « Note sur la réorganisation de l'armée tchécoslovaque », capitaine Defrasne, début 1938.

¹ CRAN, 351 AP/7, CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 16-18 ; SHD-AT, 7N 3109, « Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, p. 1-2.

² SHD-AT, 7N 3109, « Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, p. 2.

³ SHD-AA, 2B 98, « Tchécoslovaquie – Aviation militaire – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 20 janvier 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 2506, « Tchécoslovaquie – La structure ethnique de la Tchécoslovaquie et ses répercussions dans le domaine politique et militaire », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1936, p. 11 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 16.

⁵ SHD-AT, 7N 2506, « Tchécoslovaquie – La structure ethnique de la Tchécoslovaquie et ses répercussions dans le domaine politique et militaire », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1936, p. 11 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 16.

⁶ CRANE Richard F., *A French conscience in Prague, Louis Eugène Faucher and the abandonment of Czechoslovakia*, Boulder/New York, East European Monographs/Columbia UP, 1996, p. 86 ; SHD-AT, 7N 3109, « Notice sur la Tchéco-Slovaquie [sic] », CHEM, 1937, p. 14 ; SHD-AT, 7N 3109, « Note sur la réorganisation de l'armée tchécoslovaque », capitaine Defrasne, début 1938, p. 4-5 ; CARAN, 351 AP/5, « Rapport de Mission de la Délégation Française aux Grandes Manœuvres Tchécoslovaques (Août 1936) ».

l'ampleur faible ou nulle d'un éventuel soutien militaire terrestre soviétique. En juin 1936, le chef du 2^e bureau de l'état-major tchécoslovaque, le colonel Hajek, « ne pens[ait] pas qu'un secours russe, soit par la Roumanie, soit en violant la Pologne, [pût] être à pied d'œuvre avant six mois de délai »¹. Quelques mois plus tard, le même officier confiait à son homologue de l'EMAA qu'en ce qui concernait le soutien militaire de l'Armée Rouge, il « ne [voyait] guère autre chose qu'un appui aérien tant que Varsovie restera[it] résolument hostile à une politique d'entente avec Prague »². Par ailleurs, le général Krejci, chef d'état-major de l'armée tchécoslovaque, « qui, en 1936, [avait été] un adepte fervent du concours russe, [...] reconnai[ssait en novembre 1937] que l'armée russe décapitée [était] maintenant incapable d'intervenir dans un conflit », du fait de « l'exécution du meilleur des chefs russes, le maréchal Toukhatchevski » et de la « disparition de 10000 officiers »³.

Concernant les capacités de résistance de l'armée tchécoslovaque en Bohême, sur les positions frontalières, les autorités militaires tchécoslovaques avaient exprimé à plusieurs reprises leur point de vue aux chefs de l'EMA. Dès 1934, le général Krejci n'avait pas caché au général Gamelin que, dans le cas où la Tchécoslovaquie serait victime d'une double agression germano-autrichienne, elle ne pourrait pas conserver au-delà d'un certain délai le contrôle de la Bohême⁴. Ces conceptions demeuraient en vigueur à l'état-major tchécoslovaque en 1936-1937⁵. Aussi l'EMA n'envisageait pas, en 1936-1937, que l'armée tchécoslovaque pût tenir indéfiniment la Bohême face à l'armée allemande⁶. L'exercice sur cartes du CHEM de 1937 prévoyait qu'au terme de quelques semaines de résistance à l'Allemagne, l'armée tchécoslovaque, « très abimée », compterait quatorze divisions – soit la moitié environ de ses forces mobilisées⁷.

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 4 juin 1936.

² SHD-AT, 7N 3115, « Note du Commandant Lorient au sujet de son entretien avec le Colonel Hajek, Chef du 2^e Bureau de l'État-Major Tchécoslovaque (28 Novembre 1936) », p. 7.

³ SHD-AT, 7N 3103, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché sur la liaison effectuée à Prague auprès du 2^e Bureau tchécoslovaque entre le 9 et le 12 novembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 16 novembre 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 3446, « Conférence tenue le 11 juillet entre le général Krejci, chef d'état-major général de l'armée tchécoslovaque, et le général Gamelin, chef d'état-major général de l'armée française », 3^e bureau de l'EMA, 11 juillet 1934, p. 4.

⁵ SHD-AT, 7N 3115, « Note du Commandant Lorient au sujet de son entretien avec le Colonel Hajek, Chef du 2^e Bureau de l'État-Major Tchécoslovaque (28 Novembre 1936) », p. 7 ; SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Lorient et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 5.

⁶ SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937, p. 4 ; SHD-AT, 7N 3450 et 7N 3715, « Réflexions sur la manière d'attaquer l'Allemagne », général Colson, 20 mars 1937, p. 1-2.

⁷ SHD-AT, 7N 2927, « Rouges – 2^e phase », dans le dossier « Exercice CHEM – mai 1937 », sans indication d'origine.

Pour l'EMA, la Tchécoslovaquie représentait certes un allié comptant atouts et faiblesses, mais surtout un allié dont la fiabilité éprouvée était appréciée. De janvier 1934 à juin 1936, un poste de renseignement mixte avait fonctionné à Prague contre l'Allemagne¹. Commandé par un officier tchécoslovaque assisté d'un adjoint français, il fut remplacé par un simple poste de liaison français à Prague, les Tchécoslovaques estimant ce travail en commun peu fructueux. À plusieurs reprises, l'EMA fit la démonstration de la confiance qu'il plaçait dans l'état-major tchécoslovaque. À ce sujet, les archives de l'EMA contredisent assez clairement les écrits ultérieurs du colonel Moravec, chef du service de renseignement tchécoslovaque, décrivant une coopération limitée et insatisfaisante avec les 2^{es} bureaux français et la SR-SCR, en raison des réserves et du manque de confiance dont faisaient preuve les Français. Ainsi, les chefs de l'EMA et de l'EMAA, en particulier le général Gérodiás, le lieutenant-colonel Gauché et le commandant Lorient, refusèrent d'accorder quelque crédit aux accusations polonaises et hongroises selon lesquelles Prague aurait passé un accord militaire avec Moscou et entrepris l'aménagement d'aérodromes destinés à accueillir une force aérienne soviétique². Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMA refusait également de reconnaître toute légitimité aux revendications polonaises sur le canton de Teschen, jugeant équitable le partage réalisé en 1920³. Il estimait, en outre, que les incidents qui se multipliaient dans la partie tchécoslovaque du canton de Teschen résultaient de l'action malveillante de Varsovie, et, partant, que « la minorité polonaise de Tecin [Teschen] n'[était] qu'un prétexte ».

Privés des comptes-rendus polonais d'écoutes sur l'Allemagne suite à la cessation de la collaboration entre les services de Prague et de Varsovie, l'état-major tchécoslovaque se tourna vers la SR-SCR au printemps 1936 pour solliciter la transmission de ces renseignements d'origine polonaise. Le colonel Roux, chef de la SR-SCR, fit droit à cette requête, démontrant ainsi que l'EMA accordait une grande importance à sa relation avec les services tchécoslovaques, au risque de compromettre la confiance des officiers polonais⁴. Rendant compte en mai 1937 de ses échanges avec les responsables des services de renseignement tchécoslovaques, le commandant Lorient écrivit que « les entretiens [s'étaient]

¹ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 255-257 ; MORAVEC Frantisek (général), *Master of Spies*, Londres, The Bodley head, 1975, 251 p.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 4 juin 1936 ; SHD-AT, 7N 2532 et 7N 3107, « Note pour le Chef de Bataillon Attaché Militaire à Budapest », général Gérodiás, 28 mai 1936 ; SHD-AT, 7N 3107, note non titrée reprenant les informations hongroises concernant une supposée collaboration militaire soviéto-tchécoslovaque, commandant Valluy, 14 août 1936 ; SHD-AT, 7N 3110, « Note pour le Cabinet du Ministre – 3^e Bureau », SCR de l'EMA, 14 mai 1937 ; SHD-AT, 7N 3186, « Avis du chef du 2^e bureau », 2^e bureau de l'EMA, 15 mars 1937 ; SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Lorient et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 8.

³ SHD-AT, 7N 2506, « Tchécoslovaquie – La structure ethnique de la Tchécoslovaquie et ses répercussions dans le domaine politique et militaire », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1936, p. 9.

⁴ DULONG DU ROSNAY Henri (sous-lieutenant), *Le renseignement...*, *op. cit.*, p. 49.

poursuivis en pleine confiance, avec le souci réciproque de rendre plus étroite et plus effective la collaboration entre les deux états-majors »¹. En novembre 1937, les lieutenants-colonels Gauché et Rivet constatèrent que le rendement des services tchécoslovaques, en particulier concernant l'Allemagne, avait décliné en 1937². Ils firent cependant droit à la demande de leurs homologues tchécoslovaques qui demandaient que fussent étudiées la mise en alerte simultanée en cas de tension politique des services de renseignement de Paris et de Prague et la collaboration en temps de guerre.

B. Le projet de renforcement du réseau d'alliances en Europe centrale : les accords franco-polonais de Rambouillet et leurs suites

1. La Pologne post-Pilsudski vue par les EMG

Dès 1935 et le décès du maréchal Pilsudski, l'EMA tendit à réévaluer la position de la Pologne et l'alliance franco-polonaise. Cette réévaluation fut effectuée par le capitaine Lelaquet, officier chargé des questions polonaises au 2^e bureau de l'EMA. Ayant appartenu durant six années à la mission militaire française à Varsovie, il avait par ailleurs accompli plusieurs stages dans l'armée polonaise³. En poste au 2^e bureau de l'EMA de la fin de novembre 1934 à septembre 1937, il produisit à partir du printemps 1935 de nombreuses notes dont la plupart étaient caractérisées par un *a priori* favorable à la Pologne. Ce préjugé concernait en particulier la valeur de l'armée polonaise et apparaît assez nettement si l'on compare le rapport que rendit le capitaine Lelaquet au terme de son stage de 1935 avec celui des autres officiers ayant effectué un stage à la même période⁴. Dès l'automne 1935, il crut discerner, derrière une politique extérieure polonaise « bien déconcertante », les « signes précurseurs » d'une « évolution politique »⁵. Le général d'Arbonne, attaché militaire de France en Pologne, et le lieutenant-colonel Gauché partageaient le sentiment que le décès du maréchal Pilsudski avait permis une évolution favorable des relations franco-polonaises⁶. Au niveau du haut commandement, il faut relever que le général Gamelin ne partageait pas les

¹ SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Lorient et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 3.

² SHD-AT, 7N 3103, « Compte-rendu d'une mission du Chef de la SR à Prague (7 au 14 novembre 1937) » et « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché sur la liaison effectuée à Prague auprès du 2^e Bureau tchécoslovaque entre le 9 et le 12 novembre 1937 », SR et 2^e bureau de l'EMA, 16 novembre 1937.

³ SHD-AT, 14 Yd 1381, dossier administratif du général Joseph Lelaquet.

⁴ SHD-AT, 7N 3033, rapports du chef de bataillon Dusseau et des capitaines Petetin et Lelaquet, 1934.

⁵ SHD-AT, 7N 3033, « Rapport de stage du capitaine Lelaquet dans l'Armée polonaise – 1^{ère} Partie – Impressions d'ensemble », 25 octobre 1935, p. 29.

⁶ SHD-AT, 7N 3015, « Armements polonais », 2^e bureau de l'EMA, 29 janvier 1936, p. 2.

préventions marquées du général Weygand envers la Pologne¹. Le haut commandement de la Marine, en particulier le contre-amiral Decoux, semble avoir été plus suspicieux quant à l'orientation de la Pologne en 1935-1936².

Cette perception d'une évolution favorable à la France de la politique extérieure polonaise dut d'autant plus influencer l'EMA que l'ambassadeur de France en Pologne partageait ces impressions. Estimant que la situation politique du colonel Beck, jugé responsable de l'orientation anti-française de la diplomatie polonaise, était mal assurée au sein du gouvernement de Varsovie, Léon Noël n'eut de cesse en 1935-1936 de valoriser la position institutionnelle et morale du maréchal Rydz-Smigly, inspecteur général de l'armée polonaise, supposé francophile³. Ayant noué avec ce chef militaire des relations amicales, l'ambassadeur Noël ne tarissait pas d'éloge sur sa « loyauté » et « la vérité de ses sentiments favorables à [la France] ».

Les 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMGM ainsi que le général Gamelin partagèrent jusqu'à l'automne 1936 cette perception d'une politique extérieure polonaise oscillant entre deux tendances. La tendance francophile était supposée très forte dans l'armée. Elle était incarnée par le général, puis maréchal, Rydz-Smigly, étoile montante de l'équipe dirigeante polonaise ayant acquis en son sein une place prépondérante et intervenant de façon croissante dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère. Le colonel Beck, fragilisé par le décès du maréchal Pilsudski, était vu comme le chef de file de la tendance opposée, germanophile – ou au moins peu sensible aux implications sur le plan de la diplomatie générale de l'alliance franco-polonaise⁴.

¹ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 149-150.

² SHD-M, 1BB 2/189, lettre du contre-amiral Decoux, probablement destinée au vice-amiral Abrial, 17 juillet 1936.

³ BEAUVOIS Yves, « Le renversement par la France du "régime des colonels" polonais (septembre 1936-septembre 1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 46, 1999, 3^e trimestre, p. 561-562 ; NOËL Léon, *Polonia Restituta...*, *op. cit.*, p. 117-121.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°11 – Période du 21 Juillet au 4 Août [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 5 août 1936, p. E13 ; SHD-M, 1BB 2/180, « Compte-rendu sommaire du Voyage en Pologne de la Mission Militaire chargée de représenter la France aux obsèques du Maréchal Pilsudski (15-21 Mai [1935]) », SE de l'EMGM, p. 10 ; SHD-AT, 7N 2513, « Pologne – Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 3-9 novembre 1936 ; SHD-AT, 7N 3015, « Pologne », 2^e bureau de l'EMA, 19 octobre 1936 ; SHD-AT, 7N 3018, « Conférence sur la Pologne et l'armée polonaise faite le 27 mars 1936 au Centre des Hautes Études Militaires par le capitaine Lelaquet du 2^e bureau de l'État-Major de l'Armée », p. 40 et 43 ; SHD-AT, 7N 3024, note de renseignement non titrée, marquée « Source : sûre », et datée de 1936 (probablement dernier trimestre) ; SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – A/s. de la politique étrangère de la Pologne », SR de l'EMA, 6 octobre 1936 ; CARAN, 351 AP/2, rapports des 12 et 26 novembre 1935 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 4 avril 1936 et rapport du 19 mai 1936.

En réalité, ces conceptions étaient entachées de nombreuses erreurs d'appréciation. Le colonel Beck, dont la situation au sein du cabinet polonais était effectivement fragilisée après le décès de Pilsudski, pouvait compter sur le soutien du président Moscicki, dont l'influence équilibrait, dans une certaine mesure, celle du maréchal Rydz-Smigly¹. Si ce dernier vit son influence croître au cours de l'année 1936, au point de faire figure d'arbitre au sein du groupe dirigeant de l'État polonais, son investissement en matière de politique étrangère demeura tout à fait limité². Par ailleurs, la francophilie du maréchal Rydz-Smigly était toute d'opportunité. Soucieux d'améliorer l'équipement de l'armée polonaise, il désirait avant tout obtenir de Paris les crédits nécessaires, et la posture francophile qu'il adopta en 1935-1936 visait avant tout à atteindre cet objectif³. Comme le souligne Isabelle Davion, à l'été 1936, « Paris, la militaire comme la diplomatique, surestim[ait] nettement la volonté d'opposition de Rydz-Smigly à la politique de Beck, ainsi que sa capacité d'intervention sur la scène polonaise »⁴.

Cette erreur d'appréciation, couplée à la conscience aigüe du rôle stratégique de la Pologne en cas de conflit et à une image positive de l'armée polonaise, conditionna l'action de l'EMA en 1936. La perception de l'armée polonaise, et de l'équilibre existant entre ses atouts et ses faiblesses, évolua sensiblement avec l'arrivée du capitaine Lelaquet au 2^e bureau. Alors que son prédécesseur, le commandant Méry, jugeait au mois de janvier 1935 « incertaine » la valeur du haut commandement polonais et « satisfaisante » celle des cadres subalternes et supérieurs (jusqu'aux commandants de divisions) et des états-majors, le capitaine Lelaquet mettait en avant au printemps 1936 la « valeur indiscutable » des cadres et jugeait le haut commandement seulement « imparfaitement préparé aux conditions d'une guerre moderne »⁵. Par ailleurs, le commandant Méry ne craignait pas d'affirmer en janvier 1935 que « malgré ses lacunes indéniables, l'armée polonaise [était] donc dans l'ensemble un excellent instrument de guerre », ajoutant « qu'il n'exist[ait] guère en Europe centrale et orientale, les armées allemande, italienne et russe mises à part, aucune force militaire aussi

¹ ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 285.

² *Ibid.*, p. 224-225.

³ *Ibid.*, p. 293.

⁴ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 722.

⁵ SHD-AT, 7N 3018, « Armée polonaise », 2^e bureau de l'EMA, 10 avril 1936, et « Conférence sur la Pologne et l'armée polonaise à faire le 8 janvier 1935, par le Commandant Méry, à l'École Supérieure de Guerre », 2^e bureau de l'EMA, 18 décembre 1934, p. 14-15.

importante ni de pareille qualité »¹. Cette opinion fut reprise, sous une autre forme, par le capitaine Lelaquet en février 1938².

L'attaché militaire de France en Pologne partageait le point de vue du 2^e bureau de l'EMA. Rendant compte en septembre 1937 d'une manœuvre de division, il mit en valeur les qualités des troupes polonaises, sans attirer l'attention sur ses défauts³. Il semble que le général Gamelin fit sienne cette appréciation très favorable de l'armée polonaise, au moins à partir de l'été 1936. Léon Noël rapporte que le chef d'EMG de l'Armée lui déclara, le jour de son départ de Varsovie, après une visite de plusieurs jours « que l'armée polonaise lui avait fait une très bonne impression, bien meilleure que celle à laquelle il s'attendait » – opinion partagée par l'ensemble des officiers de sa suite⁴.

Mais, plus que la qualité de ses forces militaires, c'est la situation géographique de la Pologne qui, aux yeux de l'EMA, constituait l'essentiel de la valeur de l'alliance polonaise. Dès le printemps 1935, à la suite du 2^e bureau de l'EMA, le général Gamelin rappelait au ministre de la Guerre que « la Pologne [était] le seul pays qui, sur terre, [pût] être [à la France] d'une aide vraiment efficace immédiatement »⁵. Au mois de juin 1936, les généraux Gamelin et Georges firent part aux membres du CSG et au ministre Daladier de l'importance que revêtait, à leurs yeux, pour la situation stratégique de la France en cas de conflit avec l'Allemagne, « la consolidation de l'alliance franco-polonaise »⁶.

L'EMA saisit l'occasion de la première réunion du CPDN pour porter à la connaissance du président du Conseil et des ministres militaires du nouveau gouvernement le degré d'importance qu'il accordait au facteur polonais dans l'hypothèse d'un conflit franco-allemand. Les membres du CPDN reçurent en effet communication d'une étude détaillée « sur l'établissement de plans de défense nationale dans les différentes hypothèses de conflit »

¹ SHD-AT, 7N 3018, « Conférence sur la Pologne et l'armée polonaise à faire le 8 janvier 1935, par le Commandant Méry, à l'École Supérieure de Guerre », 2^e bureau de l'EMA, 18 décembre 1934, p. 16.

² SHD-AT, 7N 3018, « La Pologne et l'armée polonaise – Conférence au Centre des Hautes Études Militaires », capitaine Vigan-Braquet, 24 février 1938, p. 1.

³ SHD-AT, 7N 2514, « Pologne – Manœuvres militaires polonaises – Attaché Militaire », 21-26 septembre 1937.

⁴ NOËL Léon, *L'agression allemande...*, *op. cit.*, p. 142.

⁵ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935, p. 4 ; SHD-AT, 7N 3018, « Conférence sur la Pologne et l'armée polonaise à faire le 8 janvier 1935, par le Commandant Méry, à l'École Supérieure de Guerre », 2^e bureau de l'EMA, 18 décembre 1934, p. 24.

⁶ SHD-AT, 1N 36, « Procès-verbal de la réunion du Conseil supérieur de la Guerre du 4 juin 1936 », p. 7, et « Note lue par le général Georges au cours de la réunion du 4 juin 36 (Bilan des forces en présence) », p. 9 ; DDF-II-2, *op. cit.*, document n°357, 25 juin 1936, p. 536-537.

réalisée par les 2^e et 3^e bureaux de l'EMA¹. Plusieurs tableaux étaient joints à la note, mentionnant chacun une situation initiale de guerre – puissances alliées, neutres et hostiles – et ses conséquences pour la défense nationale. L'importance majeure du soutien polonais en cas d'offensive initiale allemande à l'ouest était soulignée à maintes reprises, et de façon très appuyée. L'EMA n'estimait possible une offensive des alliés de la Petite Entente permettant de desserrer l'étreinte allemande à l'ouest qu'appuyée sur la Pologne ou l'Italie. La situation risquait d'être « fatale » à la France en cas d'attaque germano-italienne combinée à la neutralité polonaise.

2. *Les accords de Rambouillet : pierre d'angle d'une alliance revigorée ?*

La nécessité d'un réchauffement des relations franco-polonaises avait été prise en compte avant l'arrivée au pouvoir du Front Populaire. Les nécessités financières du réarmement polonais se présentaient comme un levier solide en vue de permettre ce rapprochement. Déjà, en 1928, la Pologne avait demandé à la France un prêt de deux milliards de francs en vue de moderniser son armée². Aussitôt après le décès du maréchal Pilsudski, les autorités militaires polonaises avaient émis le vœu que la France accordât à la Pologne crédits et prêts lui permettant d'acheter du matériel français et de construire des usines d'armement en Pologne³. En janvier 1936, le lieutenant-colonel Gauché se fit l'écho des préoccupations du général d'Arbonne, qui souhaitait que la France contribuât au renforcement de l'outil militaire polonais⁴. En même temps, le chef du 2^e bureau de l'EMA estimait que « l'échec du Pacte de l'Est [avait] prouvé qu'il était bien difficile de concilier les facteurs polonais et russe » et craignait qu'en cas de conflit germano-soviétique, France et Pologne se trouvassent dans des camps opposés. Il en déduisait qu'« une discussion pratique entre états-majors touchant à une aide matérielle à consentir à l'armée polonaise [...] ne pourra[it] utilement intervenir que si elle [était] précédée, sur le plan politique, d'un accord de principe entre Paris et Varsovie ». Cette opinion était partagée par le général Maurin et Alexis Léger⁵. En avril

¹ SHD-AT, 2N 20, « Étude sur l'établissement de plans de Défense Nationale dans les différentes hypothèses de conflit », comprenant deux documents annexes, 2^e et 3^e bureaux de l'EMA, 22 juin 1936.

² ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 280.

³ *Ibid.*, p. 285 et 292 ; TURLOTTE Michel (colonel), *Les relations militaires franco-polonaises, des accords de Rambouillet à la guerre (16 septembre 1936-1^{er} septembre 1939)*, mémoire de maîtrise dirigé par Guy Pedroncini, soutenu en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, année universitaire 1981-1982, p. 20

⁴ SHD-AT, 7N 3015, « Armements polonais », 2^e bureau de l'EMA, 29 janvier 1936.

⁵ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 150.

1936, le 2^e bureau de l'EMA jugeait que « la Pologne demeur[ait] énigmatique » et « [devait] se prononcer plus nettement qu'elle ne le [faisait] en faveur de l'alliance française »¹.

En janvier 1936, le général Gamelin proposa au général Rydz-Smigly d'effectuer une visite en France². Au niveau gouvernemental, on admettait la nécessité d'un rapprochement franco-polonais. Le 24 février 1936, le ministre des Affaires étrangères Flandin se réjouit devant le général Schweisguth de la venue en France du chef de l'armée polonaise, « à qui il donnerait un grand cordon », ce qui permettrait selon lui à la France de « se rapprocher de la Pologne »³. Après une première réponse positive des autorités polonaises, le général Gamelin réitéra le 6 mai, cette fois-ci officiellement, son offre et invita son homologue polonais à venir assister aux grandes manœuvres de l'armée française de l'automne 1936⁴.

L'accession au pouvoir du Front Populaire aurait pu contrarier ces projets, en raison de l'image détestable du régime polonais des colonels dans l'opinion de gauche française. Or il n'en fut rien, et le gouvernement conduit par Léon Blum reformula le 2 juillet, en son nom, l'invitation antérieurement émise par le général Gamelin⁵. Il est difficile de discerner les causes de cette décision, prise conjointement, semble-t-il, par Léon Blum, Édouard Daladier et Yvon Delbos. Selon les souvenirs de Léon Noël, ce choix fut dicté par « des raisons d'ordre militaire ». Toutefois, le gouvernement français confia le 18 juillet au général Gamelin une délicate mission préliminaire consistant à « éclaircir les positions » – selon les termes employés par le chef d'EMG de l'Armée –, c'est à dire obtenir du général Rydz-Smigly des garanties quant à l'orientation de la Pologne en cas de conflit européen⁶. Au-delà de l'obtention de garanties sur la politique étrangère ultérieure de la Pologne, il s'agissait de délivrer au chef de l'armée polonaise une information exacte quant aux objectifs de la politique française en Europe centrale et orientale et, conséquemment, de lui permettre ainsi de peser davantage sur le cours de la diplomatie de Varsovie.

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Note sur les conséquences à tirer du point de vue militaire de la dénonciation par l'Allemagne du traité de Locarno », 2^e bureau de l'EMA, 8 avril 1936.

² ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 285.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 24 février 1936.

⁴ ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 292.

⁵ *Ibid.*, p. 292 ; NOËL Léon, *L'agression allemande*, *op. cit.*, p. 139 ; NOËL Léon, *Polonia Restituta...*, *op. cit.*, p. 120-123.

⁶ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 160 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Lettre du général Gamelin à M. Noël, ambassadeur à Varsovie », 29 juillet 1936, et lettre du ministre des Affaires étrangères à l'ambassadeur de France à Varsovie, 30 juillet 1936.

Sa visite en Pologne donna toute satisfaction au général Gamelin, ainsi qu'à l'ambassadeur Noël – nonobstant ses mémoires rédigés après 1945¹. Non seulement le chef de l'Armée française reçut un accueil particulièrement chaleureux, mais il recueillit en outre du général Rydz-Smigly l'assurance, sous la forme d'une conversation orale suivie d'un échange de notes, que la Pologne n'avait contracté aucun accord secret avec l'Allemagne tourné contre la Tchécoslovaquie ou l'URSS. Oralement, après avoir catégoriquement exclu l'hypothèse d'une attaque conjointe germano-polonaise contre la Tchécoslovaquie, il semble que le chef de l'armée polonaise laissa espérer au général Gamelin une amélioration ultérieure des relations polono-soviétiques et polono-tchécoslovaques permettant une collaboration en cas de guerre. Ces déclarations, jointes à diverses manifestations polonaises allant dans le sens d'une remise à l'honneur de l'amitié française relevées par le 2^e bureau de l'EMA, permettaient d'envisager favorablement la conclusion d'un accord financier comme première étape d'un réchauffement des relations franco-polonaises².

Les conversations ayant conduit à la signature des accords de Rambouillet le 6 septembre 1936, ainsi que ces accords eux-mêmes, sont bien connus des historiens. Sans les détailler ici, il faut tout de même relever le rôle particulier que joua l'EMA au cours des négociations finales³. Face aux exigences accrues de la délégation polonaise conduite par le chef de l'armée polonaise, les administrations françaises se cabrèrent – tant les Finances que les Affaires étrangères. L'EMA, seul, soutint que satisfaction, au moins partielle, devait être accordée aux nouvelles demandes polonaises. Ce souci d'aboutir coûte que coûte est perceptible dans le fait que l'accord final excluait, contrairement aux demandes initiales du 2^e bureau de l'EMA, que le plan de réarmement polonais, financé par les fonds français, fût déterminé d'un commun accord⁴. En réalité, il était important aux yeux de l'EMA, et du général Colson en particulier, que la conclusion des accords de Rambouillet constituât un puissant motif de satisfaction pour la Pologne et un succès personnel pour le général Rydz-Smigly, de nature à renforcer tout à la fois les relations entre Paris et Varsovie et la situation

¹ SHD-AT, 1K 224/15, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 14 août 1936, télégramme à l'arrivée en provenance de Varsovie, 15 août 1936, « Exposé fait par le général Gamelin au général Rydz-Smigly, 13 août 1936, et « Exposé fait par le général Rydz-Smigly au général Gamelin », 14 août 1936 ; CARAN, 496 AP/7, « Exposé fait par le général Gamelin au général Rydz-Smigly », 13 août 1936, « Exposé fait par le général Rydz-Smigly au général Gamelin », 14 août 1936, et lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 14 août 1936.

² SHD-AT, 7N 2513, « Pologne – Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 28 juillet-3 août 1936, « Pologne – L'opinion polonaise et le voyage du général Gamelin – Source : Presse », 2^e bureau de l'EMA, 11-17 août 1936, et « Pologne – Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 septembre 1936.

³ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 170-173.

⁴ *Ibid.*, p. 173-174 ; NOËL Léon, *Polonia Restituta...*, *op.cit.*, p. 135.

personnelle du général Rydz-Smigly au sein du gouvernement polonais¹. Dans un cadre plus large, on doit observer que cette attitude de l'EMA en faveur de l'alliance polonaise, nettement en pointe par rapport au gouvernement et au Quai d'Orsay, se situait dans la droite ligne de sa position durant la décennie 1924-1934².

Ces négociations furent l'occasion pour le général Gamelin d'entretenir de nouveau le général Rydz-Smigly des orientations de la politique étrangère polonaise. L'éviction du colonel Beck, suggérée par l'ambassadeur Noël dès le début de l'été 1936, ne fut en réalité jamais comprise à Paris comme une condition préalable *sine qua non* à la signature de l'accord, mais plutôt comme une extension possible de ce dernier, à plus ou moins brève échéance³. Sollicité par l'ambassadeur de France en Pologne de faire une démarche auprès du général Rydz-Smigly, le général Gamelin semble s'être exécuté. Le récit qu'il fait dans ses mémoires de cet épisode est crédible, dans la mesure où la réponse du chef de l'armée polonaise correspond à celle qu'il fit à Léon Noël quelques mois auparavant⁴.

Cependant, l'essentiel ne se situait pas tant au niveau de la personnalité qui conduisait la diplomatie de Varsovie, que des orientations de cette diplomatie. Quelle qu'ait été la réputation de francophilie du général Rydz-Smigly, il apparaissait tout de même nécessaire au général Gamelin – comme à Léon Blum – d'obtenir des garanties quant au positionnement polonais en cas de conflit en Europe⁵. Le chef d'EMG de l'Armée s'entremet entre les autorités tchécoslovaques et le chef de l'armée polonaise. Ayant sollicité le président Benes, il reçut en outre un mémoire établissant les intentions favorables de Prague à un rapprochement avec Varsovie et l'inexistence d'engagements quelconques dirigés contre la Pologne⁶. Le général Gamelin transmet ce mémoire au général Rydz-Smigly. Il reçut en retour diverses assurances de ce dernier, qui reprenait en partie celles formulées en Pologne le mois précédent : la Pologne n'attaquerait jamais la Tchécoslovaquie ; en cas d'agression allemande contre la Tchécoslovaquie, la Pologne demeurerait fidèle aux engagements prévus dans le pacte de la SDN et à la convention militaire franco-polonaise de 1921, laquelle prévoyait une concertation des états-majors en cas de « menaces de guerre » dont l'Allemagne serait

¹ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 172 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 11 août 1936 ; SHD-AT, 7N 3018, « Pologne », 2^e bureau de l'EMA, novembre 1936, p. 5

² SOUTOU Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise... », *op. cit.*, p. 295-348.

³ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 175.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 232-233 ; ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 295.

⁵ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 173-175 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 233-240.

⁶ CARAN, 351 AP/5, « Compte-rendu de 2 conversations entre M. le Président Benes et le g^{al} Schweisguth », août 1936, première conversation.

l'origine ; le chef de l'armée polonaise fit part de son désir de dépasser les tensions résultant du passé pour favoriser, le moment venu, un rapprochement entre Varsovie et Prague¹.

Devant les questions posées par le président Blum, le général Rydz-Smigly garantit à ses interlocuteurs que les fonds prêtés n'étaient pas destinés à acquérir des armements qui serviraient ultérieurement contre la Tchécoslovaquie ou l'URSS. Une source interne à la délégation polonaise accrédite la version du général Gamelin et contredit celle de l'ambassadeur de Pologne à Paris Juliusz Lukasiewicz, proche du colonel Beck, selon laquelle aucune contrepartie politique – au moins en ce qui concernait la Tchécoslovaquie – n'aurait été exigée en échange de l'engagement financier français². Finalement, ces engagements du chef de l'armée polonaise, certes strictement oraux, satisfirent le général Gamelin, visiblement assez enclin à croire en « la parole d'honneur de soldat » du deuxième personnage officiel du gouvernement polonais. Les précisions apportées par ce dernier à Rambouillet laissaient espérer à tout le moins une neutralité bienveillante de la Pologne en cas de conflit entre l'Allemagne d'une part, la France et la Tchécoslovaquie d'autre part³.

3. Les suites des accords de Rambouillet : une coopération franco-polonaise difficile et limitée

Durant le quatrième trimestre 1936 et l'année 1937, la coopération militaire franco-polonaise connut sur certains points des améliorations. Les accords de Rambouillet, et la clarification apparente des conceptions polonaises en matière d'application de l'alliance, influencèrent durablement l'EMA. En 1937, le capitaine Lelaquet assurait ainsi que « les malentendus qui [avaient] pu surgir entre la France et la Pologne [étaient] dissipés » et que « l'année 1936 [avait] été marquée par un heureux resserrement des liens traditionnels de l'amitié franco-polonaise »⁴. Quelques points particuliers semblaient marquer un renouveau de la coopération militaire franco-polonaise. Ainsi, le 2^e bureau de l'EMA se déclarait à l'automne 1937 particulièrement satisfait des échanges de renseignements avec l'état-major polonais, relevant « une cordialité [et] une franchise nettement plus marquée que lors des

¹ CARAN, 496 AP/7, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 2 octobre 1936 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 6 septembre 1936 ; MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 10, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 2 octobre 1936.

² JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 174.

³ SHD-AT, 7N 3015, « Pologne », 2^e bureau de l'EMA, 19 octobre 1936, p. 3.

⁴ SHD-AT, 7N 3018, « Conférence sur la Pologne et l'armée polonaise – Cours des Chefs de 2^e Bureau de Corps d'Armée et d'Armée », capitaine Lelaquet, 1937, p. 24-29.

visites précédentes [d'officiers polonais à Paris] »¹. Pour sa part, le général Gamelin relevait en décembre 1936 avec satisfaction que ses conseils tendant à la fortification de la frontière polono-allemande commençaient à être suivis d'effet et il répondit favorablement au printemps 1937 à une demande polonaise d'admission d'officiers stagiaires dans les unités en garnison dans les fortifications de l'Est français².

La coopération entre l'Armée de l'Air et l'aviation militaire polonaise ne semble pas avoir porté de fruits tangibles après septembre 1936, malgré les dispositions *a priori* favorables de la partie polonaise³. Alors que la coopération franco-polonaise figurait parmi les projets du général Denain, il fallut attendre janvier 1937, et la visite à Varsovie du commandant Lorient, chef du 2^e bureau de l'EMAA, pour qu'elle fût proposée aux autorités polonaises, sous la forme d'une « collaboration polonaise aux opérations aériennes en cas de guerre contre l'Allemagne ». À cette suggestion, les Polonais répondirent favorablement, en suggérant de procéder à la sélection des terrains polonais qui seraient destinés à recevoir les escadres françaises et à l'uniformisation de certains matériels. Divers prototypes secrets furent montrés au commandant Lorient. Par ailleurs, la collaboration avec les services polonais en matière d'échange du renseignement aéronautique donna toute satisfaction au 2^e bureau de l'EMAA. Durant cette même année 1937, l'armée polonaise désigna un représentant de l'arme aérienne à Paris. En juillet 1937, le chef de l'aviation militaire polonaise, le général Rayski, proposa de mettre au point les conditions techniques de l'atterrissage et du ravitaillement des avions français en Pologne. Ces projets reçurent en octobre 1937 l'aval du maréchal Rydz-Smigly, et un accord fut établi entre les deux aviations militaires en ce qui concernait l'uniformisation des transmissions et des modèles de bombes. Pour initier cette coopération, le chef de l'armée polonaise demanda que l'Armée de l'Air acceptât quatorze officiers polonais en stage. Le ministère de l'Air refusa de donner une suite positive à cette demande. Le colonel Turlotte émet l'hypothèse que cette décision fut motivée par la crainte de lever le voile sur la réalité et les carences de l'Armée de l'Air de 1937. Il est plus probable, comme le suggère Thierry Vivier, que des motivations politiques – le régime politique des

¹ SHD-AT, 7N 2684, « Note sur la liaison effectuée à Paris par le 2^e bureau de l'état-major polonais », 2^e bureau de l'EMA, 20 octobre 1937.

² SHD-AT, 1K 224/36« Mémoire 6 – Pièce 66 – Déposition du Lieut. Colonel Baril », général Gamelin, 14 janvier 1941 ; SHD-AT, 7N 3006, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché, chef du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée à la suite de la liaison effectuée par le Colonel Pelczynski, Chef du 2^e Bureau du Grand État-Major Polonais », p. 9, et lettre du lieutenant-colonel Gauché au général d'Arbonne, 19 juin 1936 ; SHD-AT, 7N 3012, « Rapport 146/S du 6 Décembre 1936 du Colonel Attaché Militaire à Varsovie – Analyse », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 3012, « Matériel chars d'assaut », sans indication d'origine, juillet 1937 ; SHD-AT, 7N 3012, « Fabrication de chars en Pologne », SAET de l'EMA, 1^{er} septembre 1937.

³ Pour ce paragraphe : VIVIER Thierry, « L'aviation française en Pologne (janvier 1936-septembre 1939) », *Revue historique des Armées*, 1993/4, n°193, p. 60-64 ; TURLOTTE Michel (colonel), *Les relations militaires...*, *op. cit.*, p. 31-32.

colonels étant peu apprécié des gauches françaises et le ministre Pierre Cot consacrant en priorité ses efforts à l'établissement d'une entente avec l'URSS – furent à l'origine de cette décision¹. A l'appui de cette hypothèse, l'on peut relever que, si le ministre de l'Air incluait la Pologne et la Yougoslavie dans son programme général de coopération aérienne internationale, exposé à Yvon Delbos le 27 juillet 1936, il exclut explicitement quelques jours plus tard devant le CPDN ces deux puissances du champ d'application de sa stratégie². En effet, sa politique visait, en pratique, à garantir à la France l'appoint de matériel soviétique et l'usage de bases aériennes tchécoslovaques et roumaines. L'année 1937 ne vit donc pas de réel progrès en matière de coopération aéronautique franco-polonaise³.

L'application des accords de Rambouillet posa de nombreuses difficultés, dues essentiellement aux capacités industrielles limitées de la France, mais aussi à la priorité accordée au réarmement français, aux contraintes techniques imposées par le ministère des Finances et aux exigences des Polonais, tant en ce qui concernait les questions financières que le choix des matériels qu'ils désiraient acquérir⁴. Par ailleurs, l'EMGM semble avoir été réticent à s'engager dans la voie tracée par l'EMA, et avoir fait obstruction à la passation de commandes – projecteurs et canons de DCA – destinées à la marine polonaise⁵. Redoutant sans doute les difficultés que rencontrerait l'industrie française pour répondre simultanément aux exigences des réarmements français et polonais, le chef d'EMG de l'Armée répondit favorablement en janvier 1937 à la demande de l'état-major polonais sollicitant la mise en œuvre de la production en Pologne de chars Renault R35⁶. Cependant, les hésitations polonaises quant au modèle de char à produire et les réticences quant aux qualités du R35 empêchèrent la mise en œuvre rapide de ce projet⁷. L'EMA intervint, en particulier par la voix du général Schweisguth, auprès du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre pour favoriser un établissement rapide des modalités financières de l'exécution des accords de

¹ VIVIER Thierry, « L'aviation française en Pologne... », *op.cit.*, p. 64.

² DDF-II-3, *op. cit.*, document n°38, 27 juillet 1936, p. 65-67, et document n°67, 3 août 1936, p. 108-110.

³ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 721.

⁴ TURLOTTE Michel (colonel), *Les relations militaires...*, *op. cit.*, p. 21-25 ; SHD-AT, 7N 3012, « Note pour Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 9 février 1938 ; SHD-AT, 7N 3012, « Note pour l'État-Major de l'Armée, 2^e Bureau-SAE », Service des cessions de matériel à l'étranger, 27 janvier 1938 ; SHD-AT, 7N 3012, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, sans date (probablement le 7 janvier 1938) ; SHD-AT, 7N 3012, lettre du ministre des Finances au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 10 mai 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 3012, « Rapport 146/S du 6 Décembre 1936 du Colonel Attaché Militaire à Varsovie – Analyse », 2^e bureau de l'EMA, sans date.

⁶ CARAN, 351 AP/3, mémento du 8 janvier 1937 ; SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 23 février 1937 ; SHD-AT, 7N 3012, « Installation en Pologne d'une fabrication de chars Renault R.35 », 2^e bureau de l'EMA, mars 1937 ; SHD-AT, 7N 3012, « Compte-rendu – Pologne : Délai de 18 mois prévus pour la sortie des premiers matériels blindés à fabriquer en Pologne », 2^e bureau de l'EMA, sans date.

⁷ TURLOTTE Michel (colonel), *Les relations militaires...*, *op. cit.*, p. 22.

Rambouillet¹. En réalité, il semble que les aspects techniques financiers de la mise en œuvre des accords de Rambouillet aient constitué pour le ministère des Affaires étrangères un moyen permettant de faire pression sur la Pologne afin qu'elle modifiât la conduite générale de sa diplomatie².

La situation sur le plan politique ne semble pas avoir été plus satisfaisante. Certes, le maréchal Rydz-Smigly ne manquait pas, en 1937, de prodiguer des paroles rassurantes au sujet de sa francophilie³. Par ailleurs, il donna certains gages au général Gamelin de la réalité de celle-ci, affirmant que le maintien en fonction du colonel Beck était essentiellement tactique, car il permettait à la Pologne de se couvrir face à Berlin⁴. Mais les comptes-rendus du 2^e bureau de l'EMA s'accumulèrent dans l'année qui suivit la conclusion des accords de Rambouillet, démontrant que la politique étrangère de la Pologne demeurait inchangée⁵. D'une part, la situation du colonel Beck demeurait intacte, et l'on relevait qu'il jouissait de la confiance du président de la République Moscicki et du maréchal Rydz-Smigly. Ce dernier semblait par ailleurs se cantonner à la gestion des affaires militaires, ne traitant que rarement des questions politiques – démentant ainsi les espoirs placés en lui par l'EMA et Léon Noël. D'autre part, la ligne générale de la politique polonaise semblait intangible, en dépit de certains renseignements parcellaires : conciliation avec l'Allemagne et la Hongrie, hostilité envers la Tchécoslovaquie, refus de toute obligation envers la France autre que les stipulations strictes des traités et conventions. L'EMA en était donc réduit, à défaut d'une évolution concrète et rapide de la diplomatie de Varsovie, à espérer qu'en cas de conflit européen joueraient les « amitiés nombreuses, sincères et solides » que la France comptait dans l'armée polonaise⁶.

¹ SHD-AT, 7N 3012, « Accords de Rambouillet », note probablement rédigée par le capitaine Vigan-Braquet du 2^e bureau de l'EMA, sans date.

² SHD-AT, 7N 3012, « Note au sujet de la réalisation du plan d'armement polonais en France (Accords de Rambouillet) », 2^e bureau de l'EMA, 18 juillet 1937 ; SHD-AT, 7N 3012, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, 28 février 1936 ; MAE, PAAP, 217/15, « Évolution des rapports polono-tchécoslovaques depuis les échanges de visite Gamelin-Rydz-Smigly », sans indication d'origine, 7 novembre 1936.

³ SHD-AT, 7N 3024, « Extrait d'une lettre adressée au général Schweisguth par le général Musse », 7 juillet 1937.

⁴ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 23 février 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 6 Octobre 1936 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 2 juin, 7 juillet et 20 août 1937 ; SHD-AT, 7N 3012, « Rapport 146/S du 6 Décembre 1936 du Colonel Attaché Militaire à Varsovie – Analyse », 2^e bureau de l'EMA, sans date, p. 4.

⁶ SHD-AT, 7N 3018, « Conférence sur la Pologne et l'armée polonaise – Cours des Chefs de 2^e Bureau de Corps d'Armée et d'Armée », capitaine Lelaquet, 1937, p. 24.

C. Le projet de renforcement du réseau d'alliances en Europe centrale : le resserrement des liens militaires et politiques entre la France et la Petite Entente

1. La Petite Entente en question

La situation de la France en Europe centrale et orientale était également remise en question par la dissociation progressive de la Petite Entente. Le 2^e bureau de l'EMA rendit compte à plusieurs reprises de cette évolution. D'une part, était mise en évidence une tendance générale des pays membres de cette organisation qui cherchaient à assurer leur propre sécurité par l'établissement de relations directes avec leurs voisins les plus menaçants¹. D'autre part, étaient spécifiquement pointées du doigt la politique yougoslave, peu solidaire de ses deux partenaires, ainsi que celle de la Pologne, qui tentait de détourner la Roumanie de la Tchécoslovaquie². Le roi Carol de Roumanie, enfin, quoique généralement réputé francophile et attaché au maintien de relations étroites avec ses partenaires de la Petite Entente, ne semblait pas totalement exempt de germanophilie, et ses intentions profondes envers Paris et Prague demeuraient difficiles à percer³.

Dès l'été 1936, le général Gamelin fut informé par le président Blum que la Roumanie et la Yougoslavie souhaitaient « préciser les obligations des traités existants » dans le sens d'une alliance en bonne et due forme⁴. Sans prendre une position ouvertement défavorable, le chef d'EMG de l'Armée n'avait alors pas semblé partisan de cette clarification. Par ailleurs, le projet de Titulescu visant à renforcer les liens entre la France et la Petite Entente était vertement critiqué au Quai d'Orsay, tant par Alexis Léger, que par Paul Bargeton, directeur politique : risque de favoriser la scission de l'Europe en deux blocs antagonistes et de mécontenter ainsi la Grande-Bretagne ; possibilité pour la France d'être entraînée dans des complications balkaniques, voire dans un conflit, pour des intérêts qui lui seraient étrangers ; accentuation des divergences franco-italiennes en raison du renforcement des obligations de Paris envers Belgrade ; inefficacité du projet roumano-yougoslave tant que ne serait pas scellée une alliance solide entre partenaires de la Petite Entente et en lien avec la Russie

¹ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 20 avril 1937 », 2^e bureau de l'EMA.

² CARAN, 351 AP/3, mémento du 12 novembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 20 avril 1937 », 2^e bureau de l'EMA.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 7 juillet, 21 août et 6 novembre 1937.

⁴ SHD-AT, 1N 43, « Note pour Monsieur le Général, Chef de l'État-Major de l'Armée », 17 juillet 1936.

soviétique¹. Après le départ de Titulescu, les Tchécoslovaques prirent le relai et entreprirent de plaider pour son projet².

De l'automne 1936 à l'hiver 1937 se déroulèrent les négociations visant à la conclusion d'un double pacte d'assistance mutuelle entre les membres de la Petite Entente, d'une part, entre cette dernière et la France, d'autre part³. Initiées en novembre 1936, après décision prise en réunion interministérielle – où le principe de cette négociation fit l'unanimité – les tractations échouèrent dans les premières semaines de 1937, Roumains et Yougoslaves se déclarant réticents à prendre de nouveaux engagements envers la Tchécoslovaquie, et, indirectement, à se lier avec l'URSS⁴. On peut penser que l'EMA se rallia à la négociation de ce double pacte lors de la réunion du 6 novembre qu'en raison de la proclamation par Mussolini le 1^{er} novembre de l'Axe Rome-Berlin et de la disjonction de la négociation du double pacte d'assistance mutuelle France-Petite Entente et de la question soviétique – permettant d'éviter la conclusion d'un accord militaire franco-soviétique parallèlement à la mise en œuvre d'un resserrement des liens entre la France et la Petite Entente⁵. Par ailleurs, il faut relever que l'EMA suivit très attentivement l'évolution de la négociation⁶.

2. *Le développement de la coopération militaire terrestre et aérienne avec la Petite Entente*

En dehors du plan politique, les relations entre la France et la Petite Entente évoluèrent également sur le plan militaire. Dans ce domaine, les initiatives du ministre de l'Air Pierre Cot furent à l'origine d'un projet visant à établir une coopération aérienne efficace avec l'URSS et la Roumanie en cas de conflit débutant par une attaque allemande contre la

¹ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 196 ; VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 286 ; SHD-AT, 1N 43, « Note pour Monsieur le Général, Chef de l'État-Major de l'Armée », 17 juillet 1936 ; MAE, PAAP, 217/15, « Note », René Massigli, 8 juillet 1936.

² JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 229.

³ Pour le déroulement et le contexte des négociations entre la France et la Petite Entente : JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 188-279.

⁴ JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 228 ; CAMPUS Eliza, *The Little Entente and the Balkan Alliance*, Bucarest, Ed. Academiei Republicii socialiste România, « Bibliotheca historica Romaniae Studies », n°59, 1978, p. 135 ; MAE, PAAP, 217/1, « Traité entre la France et la Petite Entente – Attitude de M. Antonesco », sans indication d'origine, 23 janvier 1937 ; MAE, SDN, 771, télégramme au départ destiné au ministre de France à Bucarest, 5 février 1937.

⁵ SHD-AT, 1N 43, « Note pour Monsieur le Général, Chef de l'État-Major de l'Armée », 17 juillet 1936 ; JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe...*, *op.cit.*, p. 196-198 et 229 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 27 janvier 1937.

⁶ CARAN, 351 AP/3, rapport du 2 février 1937 et mémentos des 17 novembre, 18 et 22 décembre 1936, 9 et 29 janvier 1937, 2 février 1937 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 27 janvier 1937.

Tchécoslovaquie. La tenue de conversations techniques avec les états-majors des États membres de la Petite Entente, axe majeur de la politique de Pierre Cot visant à préparer une guerre de coalition contre l'Allemagne, se heurta à l'été et à l'automne 1936 aux réserves des Affaires étrangères et du général Gamelin, soucieux, à la fois, de ne pas donner à l'Allemagne la possibilité de prétexter une menace d'encerclement pour justifier le refus d'un nouveau règlement locarnien, et en même temps d'éviter que le ministre de l'Air se servît de ces conversations techniques comme d'un marchepied en vue de conversations du même type avec l'état-major soviétique¹. Dès l'été 1936, Pierre Cot se heurta à l'opposition du maréchal Pétain au CPDN, lorsqu'il proposa d'envoyer en Tchécoslovaquie, dès le temps de paix, du matériel d'équipement et de rechange destiné aux appareils français utilisant les bases tchécoslovaques en cas de conflit². L'opinion du maréchal de France était fondée sur l'exposition des terrains tchécoslovaques aux attaques de la *Luftwaffe* et la nécessité de ne pas disperser le potentiel aéronautique français. Cependant, le CPDN trancha, sous l'impulsion du président Blum, en faveur de l'option présentée par le ministre de l'Air. En octobre 1936, le général Schweisguth s'éleva également contre l'envoi en Roumanie de matériels français dès le temps de paix, arguant du coût élevé du stationnement de ces unités et de l'impossibilité d'atteindre le territoire allemand depuis les bases roumaines³.

Pierre Cot n'en conduisit pas moins une politique active en direction de Prague et de Bucarest en vue d'établir sur des bases solides la coopération aérienne en cas de conflit avec le Reich. Cette politique rencontra un plein succès en Tchécoslovaquie, et Thierry Vivier parle, pour la période 1936-1937, d'« apogée » de la coopération aérienne franco-tchécoslovaque. Le 1^{er} juillet 1935 avait été signée une convention aérienne entre la France et la Tchécoslovaquie – couramment appelée « convention FTA »⁴. Cette convention visait à organiser la coopération des deux aviations en cas de conflit avec l'Allemagne. Elle prévoyait en particulier l'envoi de deux groupes – l'un de bombardement et l'autre de reconnaissance – sur les bases tchécoslovaques. En décembre 1935, l'EMGAA avait porté l'effectif de cette force aérienne expéditionnaire à quatre groupes⁵.

¹ MAE, PAAP, 217/10, « Note pour le Ministre – Politique en matière aérienne », René Massigli, 4 novembre 1936 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 7 octobre 1936.

² DDF-II-2, *op.cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 556.

³ CARAN, 351 AP/3, mémento du 26 octobre 1936.

⁴ VIVIER Thierry, « La coopération aéronautique franco-tchécoslovaque, janvier 1933-septembre 1938 », *Revue historique des Armées*, 1993/1, n°190, p. 73.

⁵ *Ibid.*, p. 74.

Lors de la liaison de novembre 1936, l'EMAA proposa de porter ce chiffre à une dizaine de groupes maximum formant une armée aérienne et organisa le transport discret de matériel français destiné à équiper et armer ces unités¹. Les deux états-majors étudièrent également les modalités d'une interchangeabilité des moteurs, armes et munitions. En avril 1937, une convention annexe à la convention FTA fut signée, qui sanctionnait les conversations de novembre 1936 : intervention en fonction de la situation et « pour une durée limitée » d'une armée aérienne d'un effectif minimum de sept groupes ; stationnement de ces unités en Moravie ou en Bohême ; accroissement de la marge opérationnelle de l'armée aérienne désignée par l'organisation d'un va-et-vient entre les bases de l'Est de la France et les bases tchécoslovaques². Cette convention était complétée au mois de novembre 1937 par la mise en place dès le temps de paix, à la demande de l'état-major tchécoslovaque, d'une liaison radio entre l'Armée de l'Air et l'aviation militaire tchécoslovaque, ainsi que la mise en œuvre d'une collaboration en matière d'écoutes et de radiogoniométrie tournée contre l'Allemagne³.

Les relations entre l'EMAA et l'état-major roumain n'évoluèrent pas aussi favorablement. À l'automne 1936, l'EMAA formula à la demande de Pierre Cot un projet de « pacte d'entraide aérienne » avec Bucarest⁴. Ce dernier souhaitait permettre l'intervention des forces aériennes soviétiques au profit de la Tchécoslovaquie en établissant des bases d'étape en Roumanie – ce qui lui permettait, malgré l'obstruction de l'EMA et du Quai d'Orsay, de mettre en place les conditions d'une intervention soviétique en Europe centrale⁵.

Dans cette optique, le projet élaboré à l'EMAA visait avant tout à la création et à l'entretien en Roumanie d'une infrastructure – une quinzaine ou une vingtaine de plateformes – destinée à accueillir les appareils français et russes⁶. Une lettre du ministre des Affaires

¹ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 284-285 ; SHD-AT, 7N 3107, « Procès-verbal des conversations tenues à Paris les 26, 27 et 28 Novembre 1936 entre les Représentants de l'État-Major Tchécoslovaque et de l'État-Major de l'Armée de l'Air Français », rédigé probablement par le 3^e bureau de l'EMAA.

² VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 285 ; VIVIER Thierry, « La coopération aéronautique franco-tchécoslovaque... », *op. cit.*, p. 76 ; SHD-AT, 7N 3447, « Convention annexe à la convention FTA », EMAA, 1^{er} juillet 1937.

³ SHD-AT, 7N 3447, « Procès-verbal des conversations tenues à Paris les 21, 22 et 23 Novembre 1937 entre les Représentants de l'État-Major Général Tchécoslovaque et de l'État-Major de l'Armée de l'Air Français », sans indication d'origine ou de date, p. 14-15.

⁴ SHD-AA, 2B 97, « Note pour Monsieur le Ministre de l'Air (Cabinet Militaire) », 3^e bureau de l'EMAA, 28 octobre 1936, et « Éléments pouvant servir de base à un projet de pacte d'entraide aérienne entre la Roumanie et la France », 2^e et 3^e bureaux de l'EMAA, 18 novembre 1936.

⁵ VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 286-287.

⁶ SHD-AA, 2B 97, « Éléments pouvant servir de base à un projet de pacte d'entraide aérienne entre la Roumanie et la France », 2^e et 3^e bureaux de l'EMAA, 18 novembre 1936.

étrangères Delbos, signée par le secrétaire général Alexis Léger, ainsi que des documents internes à l'EMAA, suggèrent d'ailleurs assez nettement qu'il s'agissait avant tout de permettre l'intervention de l'aviation soviétique au profit de la Tchécoslovaquie, bien davantage que le stationnement d'une force expéditionnaire aérienne française¹.

Au mois de décembre 1936, le général Gérard, de l'Armée de l'Air, fut envoyé en Roumanie par Pierre Cot, afin de négocier l'accord aérien franco-roumain². Au cours de cette mission, les officiers français eurent avec le ministre de l'Air et de la Marine roumain Nicolae Caranfil plusieurs entretiens « marqués du caractère le plus libre et le plus amical ». L'accord fut établi entre le général Gérard et son interlocuteur sur l'établissement de terrains destinés à accueillir en cas de conflit des « forces aériennes françaises ou alliées de la Roumanie », sur l'échange de spécialistes, et sur l'octroi de facilités financières à la Roumanie désireuse d'acquiescer des bombardiers français. Le général Féquant approuva la teneur des conversations Gérard-Caranfil dans les premiers jours de janvier 1937 et suggéra de solliciter sans tarder l'accord du ministère de Finances à l'octroi de l'une aide financière promise à la Roumanie³. Cependant, le ministre roumain subordonna sa réponse à l'accord de son gouvernement. Non seulement le roi Carol s'opposa à l'établissement de bases destinées à des forces aériennes étrangères, de crainte que les Soviétiques y établissent leur contrôle, mais il désavoua son ministre en le limogeant au mois de janvier 1937. Cet événement fut un nouveau coup porté à l'influence française en Roumanie, après le départ de Titulescu en août 1936, et au projet d'une coopération franco-soviéto-roumaine en cas de conflit avec l'Allemagne.

Parallèlement à cette activité foisonnante de Pierre Cot et de l'EMAA en Europe centrale et orientale, l'EMA mit en œuvre un resserrement et une unification de ses liens avec les états-majors de la Petite Entente. Au mois de décembre 1936 se tint à Paris une conférence réunissant des représentants de l'EMA et des états-majors des États de la Petite Entente⁴. Cette conférence, résultant d'une initiative de la Petite Entente, visait à unifier et renforcer les liaisons entre les quatre EMG en cas de conflit. Le texte établi par l'EMA définissant les

¹ SHD-AA, 2B 97 : « Note pour Monsieur le Ministre de l'Air (Cabinet Militaire) », 3^e bureau de l'EMAA, 28 octobre 1936, p. 6 ; lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de l'Air, 27 novembre 1936 ; « Éléments pouvant servir de base à un projet de pacte d'entraide aérienne entre la Roumanie et la France », sans indication de date ou d'origine, et dont le texte diffère de la note du 18 novembre 1936 mentionnée ci-dessus.

² VIVIER Thierry, *La politique aéronautique...*, *op. cit.*, p. 288-290 ; SHD-AA, 2B 97, « Rapport du Général Gérard sur la mission qu'il a remplie en Roumanie du 15 au 22 décembre 1936 », 30 décembre 1936.

³ SHD-AA, 2B 97, « Note pour le Ministre – Cabinet Militaire », général Féquant, 2 janvier 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 3447, « Procès-verbal de la conférence tenue à Paris les 14, 15 et 16 Décembre 1936 entre les représentants des États-Majors français et tchécoslovaque, roumain et yougoslave », sans indication d'origine, 16 décembre 1936.

modalités de cette organisation des liaisons en cas de conflit, s'il préservait la possibilité pour chacune des parties de déclarer sa neutralité, garantissait à chaque état-major contractant le concours des trois autres contractants à l'acheminement des messages¹. Toutefois, la validation définitive de cet accord fut retardée par le désir de l'état-major yougoslave de subordonner la mise en application des dispositions du texte à un accord gouvernemental préalable, tandis que les états-majors roumain et tchécoslovaque désiraient que la seule mise en application des dispositions prévues par la France induisît une attitude identique des états-majors de la Petite Entente². Cet accord marquait donc, certes, un progrès notable en matière de coordination de l'action militaire française avec celle des puissances de la Petite Entente en cas de conflit, mais mettait également en évidence les réticences de la Yougoslavie à s'engager plus avant envers la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

3. *La diplomatie militaire du général Gamelin*

Conscient du risque de dissociation de la Petite Entente, le général Gamelin entreprit d'agir personnellement en vue de la consolider et de la rapprocher de la France. Le royaume de Yougoslavie, en particulier, était l'objet de son attention. Le colonel Béthouart, attaché militaire en poste à Belgrade, dépeignait régulièrement les militaires yougoslaves comme solidement attachés à l'amitié française et tchécoslovaque, attitude qui tranchait avec la politique ondoyante du gouvernement de Milan Stoyadinovitch³. La signature d'un pacte d'amitié italo-yougoslave alarma le 2^e bureau de l'EMA, qui y vit un risque grave pour la cohésion de la Petite Entente. Dans ce contexte, il importait de restaurer le prestige de la France à Bucarest et Belgrade. À cette fin, le chef d'EMG de l'Armée invita pour la semaine du 13 au 20 juillet 1937 les généraux Neditch et Sichitiu, chefs des armées yougoslave et roumaine⁴. Le programme de leur séjour, assez chargé, comprenait le défilé du 14 Juillet, une visite de Strasbourg, Metz et Verdun, une inspection de la ligne Maginot et des manœuvres au camp de Mailly⁵. Au-delà d'un rétablissement du prestige de la France et de son armée, cette

¹ SHD-AT, 7N 3447, « Accord France-Petite Entente relatif à l'organisation et au fonctionnement des liaisons entre les états-majors généraux français, tchécoslovaque, roumain et yougoslave en tension politique ou en période d'hostilités », sans indication d'origine, 16 décembre 1936.

² SHD-AT, 7N 3446, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre à l'attaché militaire à Belgrade, 12 mai 1937 ; SHD-AT, 7N 3447, « Note concernant l'élaboration d'un accord France-Petite Entente pour l'organisation des liaisons militaires en tension politique ou en période d'hostilités », 3^e bureau de l'EMA, 8 juillet 1937 ; SHD-AT, 7N 3447, « Compte-rendu d'une conversation tenue le 6 Juillet 1937 avec l'Attaché Militaire Roumain au sujet de l'Organisation des liaisons France-Petite Entente », 3^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 3447, « Note concernant la rédaction au 31 Mai 1937 de l'accord relatif aux Transmissions France-Petite Entente », 3^e bureau de l'EMA, sans date.

³ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 222.

⁴ SHD-AT, 7N 3195, lettre du général Gamelin au général Neditch, 31 mai 1937.

⁵ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 223.

visite fut l'occasion d'un contact entre le chef du 2^e bureau yougoslave, le colonel Popovic, et le 2^e bureau de l'EMA¹. Le général Schweisguth et le colonel Popovic convinrent de développer les relations entre les deux organismes : échange de renseignements sur l'Allemagne et l'Italie ; formation des officiers yougoslaves par leurs homologues français ; contact régulier entre les chefs des 2^{es} bureaux.

Cependant, ces perspectives prometteuses d'un renouveau des relations franco-yougoslaves s'avèrent rapidement illusoires. La liaison établie entre les 2^{es} bureaux fut tout à fait épisodique, et en réalité quasi-inexistante². Plus grave, le séjour en Yougoslavie du général Gamelin au mois de septembre 1937 s'avéra extrêmement décevant³. D'une part, le manque d'égards manifesté envers le chef d'EMG de l'Armée lors des grandes manœuvres de l'armée yougoslave, et qui contrastait avec l'accueil qu'il recevait en pareilles occasions en Grande-Bretagne et en Tchécoslovaquie, semblait marquer tout à la fois le peu de prestige dont jouissait la France en Yougoslavie, et un manque de reconnaissance pour « le concours que [la France] n'[avait] cessé de prêter [à la Yougoslavie] pendant et après la guerre ». Par ailleurs, les manœuvres laissèrent apparaître de « grosses erreurs tactiques », de nature à réduire sérieusement la valeur du concours militaire que pourrait apporter l'armée yougoslave à une coalition, notamment dans le cas d'une assistance à la Tchécoslovaquie.

Les résultats furent plus encourageants en ce qui concernait les relations avec l'armée roumaine, avec lesquelles les relations étaient bonnes depuis la Grande Guerre⁴. D'une part, les grandes manœuvres de l'armée roumaine auxquelles assistèrent les généraux Gamelin et Dentz furent un motif de vive satisfaction⁵. Les deux généraux français apprécièrent la qualité des troupes et des états-majors qui y participèrent. De plus, les paroles chaleureuses prononcées publiquement par le roi Carol à l'adresse du chef de l'Armée française et de la France furent un motif de réconfort. En outre, la cohésion de l'armée et du peuple roumain

¹ SHD-AT, 7N 3195, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché au sujet de la visite du Colonel Popovitch, Chef du 2^e Bureau Yougoslave », 2^e bureau de l'EMA, 24 juillet 1937.

² SHD-AT, 7N 2681, « Liste des documents remis aux États-Majors étrangers », 2^e bureau de l'EMA, sans date, mais probablement dressée durant l'été 1939.

³ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 224-225 ; SHD-AT, 7N 3195, « Compte-rendu de l'Officier de liaison de l'État-Major de l'Armée (2^e Bureau) auprès des Affaires Étrangères », 24 septembre 1937 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 277-278 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Rapport du Général Dentz, Sous-Chef de l'État-Major de l'Armée, au sujet de la situation en Yougo-Slavie », 28 septembre 1937 ; *Documents diplomatiques Français*, 2^e série, tome 7 (ci-après : DDF-II-7), Paris, Imprimerie Nationale, 1972, document n°204, 8 novembre 1937, p. 359-362.

⁴ GRANDHOMME Jean-Noël, « La mémoire roumaine de la mission Berthelot (1918-2007) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2007, 4^e trimestre, n°228, p. 23-35.

⁵ SHD-AT, 7N 3062, « Rapport du Général Dentz, Sous-Chef de l'État-Major de l'Armée, sur les manœuvres roumaines en 1937 », sans date ; DDF-II-7, *op. cit.*, document n°130, 23 octobre 1937, p. 222-223

autour du monarque semblait garantir la solidité de la nation roumaine. Enfin, le général Gamelin souhaitait qu'en cas de conflit la Roumanie autorisât la traversée du nord de son territoire à un corps expéditionnaire soviétique se portant au secours de la Tchécoslovaquie¹. Aussi, reçut-il avec satisfaction les propos du roi Carol, qui, « au cours d'une de [leurs] conversations, [l']assura qu'il laisserait passer les Russes par la partie Nord de son territoire, pour gagner la Tchécoslovaquie »². Ces garanties peuvent sembler surprenantes quand on connaît le sort qui fut réservé au projet de Titulescu de pacte d'assistance mutuelle soviéto-roumain. Mais elles concordent avec le refus de répondre favorablement, durant cette même année 1937, aux demandes pressantes des Polonais sollicitant une déclaration formelle comportant le refus de la Roumanie d'accepter le transfert sur son territoire de forces soviétiques³. Il semblerait que le roi, conscient des réticences des cadres de son armée, ait désiré conserver une certaine liberté de décision, et que sa position n'était au fond pas arrêtée en 1937⁴.

Sur le plan politique, toutefois, le renforcement de la Petite Entente fut un échec. Non seulement, le projet de double pacte d'assistance mutuelle Petite Entente-France échoua, mais les initiatives du chef du gouvernement yougoslave Milan Stoyadinovitch en direction de Berlin et de Rome marquèrent un affaiblissement très net de la cohésion de cette organisation, ce dont prirent acte aussi bien l'EMAA que l'EMGM dès le printemps 1937⁵.

D. Le rapprochement polono-tchécoslovaque : clé de voûte de la stratégie générale française

1. Un élément central de la stratégie de l'EMA

La mise en œuvre d'un rapprochement polono-tchécoslovaque constituait un objectif du 2^e bureau de l'EMA depuis 1932⁶. Si, jusqu'au milieu des années trente, Édouard Benes avait refusé de développer de façon significative, par la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle polono-tchécoslovaque, les relations entre Prague et Varsovie, il s'y montrait

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 9 février 1937.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 279.

³ LUNGU Dov, *Romania and the Great Powers...*, *op. cit.*, p. 128.

⁴ PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre deux guerres...*, *op. cit.*, p. 60-61 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 16 juillet 1937.

⁵ SHD-M, 1BB 2/170, « Memento des principaux événements survenus pendant le 2^e trimestre 1937 », SE de l'EMGM, 10 juillet 1937, p. 1 ; SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Loriot et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 12.

⁶ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 729.

davantage disposé en 1936¹. La démarche qu'il effectua en septembre 1936 envers le général Rydz-Smigly, par l'intermédiaire du général Gamelin, le démontre clairement. Toutefois, il faut relever qu'il n'envisageait pas, dans son mémorandum, d'aller au-delà de la conclusion d'un traité d'amitié et de consultation, censé constituer la première étape d'un rapprochement plus prononcé². De plus, depuis 1934, la presse de Varsovie entretenait une campagne nourrie, hostile à Prague, au sujet du traitement de la minorité polonaise de Teschen – facteur essentiel de tension diplomatique entre Prague et Varsovie depuis les lendemains immédiats de la Grande Guerre³.

Aux lendemains de la remilitarisation ouverte de la Rhénanie, le général Georges insista sur la nécessité de favoriser l'émergence d'une « entente polono-tchécoslovaque », tandis que le général Gamelin souligna la valeur de la collaboration polonaise en cas d'attaque allemande contre la Tchécoslovaquie⁴. Ayant affirmé en avril 1936 au président Sarraut que la Pologne était « l'alliée éventuelle qui [pouvait] le plus sûrement et le plus rapidement contribuer à sauver la Tchécoslovaquie », il martela ce point de vue à partir de la formation du gouvernement Blum⁵. Son opinion était partagée par le général Schweisguth⁶. Le 10 juin 1936, il signa une lettre préparée par le 2^e bureau de l'EMA et destinée au ministre des Affaires étrangères, qui insistait sur la nécessité, en raison de la valeur du concours militaire polonais pour la défense de la Tchécoslovaquie, de rétablir des relations confiantes entre Prague et Varsovie, au besoin en pressant la première de faire le premier pas⁷. Le chef d'EMG de l'Armée insista de nouveau sur ce point lors de la première séance du CPDN⁸.

Par la suite, le général Gamelin revint à plusieurs reprises sur le sujet, par exemple à l'automne 1937, lorsque, ayant assisté aux manœuvres de l'armée yougoslave, il pointa l'écart

¹ CIENCIALA Anna M., « The Munich crisis of 1938 : plans and strategy in Warsaw in the context of the western appeasement of Germany », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 53-54 ; DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 604 ; DULONG DU ROSNAY Henri (sous-lieutenant), *Le renseignement...*, *op. cit.*, p. 47-48 ; NOËL Léon, *L'agression allemande*, *op. cit.*, p. 61 ; ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 241-242 et 275.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 235-236.

³ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 682, 688-689, 692-693 et 698-699.

⁴ SHD-AT, 1K 95/4, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence de la situation créée par le réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée », général Georges, 1^{er} avril 1936 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 7 avril 1936 et « Notes prises à la critique de l'ex. sur la carte interallié (7.4.36) ».

⁵ SHD-AT, 1N 36, « Note résumant l'exposé fait par le général Gamelin à la réunion du 4 avril à la présidence du Conseil », avril 1936, p. 5.

⁶ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 29.

⁷ WYRWA Tadeusz, « Les relations entre Services de renseignement français et polonais avant 1939 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 22, n°4, 1991, p. 134-135 ; SHD-AT, 7N 3006, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 10 juin 1936.

⁸ DDF-II-2, *op. cit.*, document n°369, 29 juin 1936, p. 560-561.

existant entre le concours de cette dernière à la défense de Tchécoslovaquie et celui que fournirait « la Pologne, avec ses 40 millions d'habitants et ses 50 divisions »¹. Son opinion sur l'importance du facteur militaire polonais était partagée au Quai d'Orsay par la direction des Affaires politiques et commerciales et Léon Noël, ancien ministre de France à Prague, agissait constamment en faveur d'un rapprochement polono-tchécoslovaque².

2. *Le vain espoir d'une collaboration des états-majors polonais et tchécoslovaque*

Le 2^e bureau de l'EMA estimait, à la suite du ministre de France en Tchécoslovaquie Victor de Lacroix, que ce rapprochement était possible, jugeant notamment que les griefs formulés par la Pologne à l'encontre de sa voisine méridionale ne justifiaient pas la tension imprégnant les rapports entre Prague et Varsovie³. Tout d'abord, le 2^e bureau de l'EMA relevait avec satisfaction que dans les hautes sphères de l'armée polonaise, et en particulier à l'École supérieure de Guerre de Varsovie, on considérait comme évidente la nécessité, vitale pour les deux pays, d'une collaboration étroite en cas de conflit avec l'Allemagne⁴.

Mais surtout, la collaboration entre les états-majors polonais et tchécoslovaque avait été effective jusqu'en 1935. Dans les années vingt, des échanges avaient eu lieu concernant le transit ferroviaire du matériel de guerre, les achats de matériel militaire et l'unification de l'armement en service dans les deux armées⁵. Les aviations militaires polonaise et tchécoslovaque avaient collaboré, notamment en 1933, tant par la pratique de visites ou stages qu'en matière industrielle, et des aviateurs polonais se trouvaient toujours en stage dans les unités tchécoslovaques en 1936⁶. Une collaboration des services de renseignement avait été instaurée, sur la base de liaisons périodiques, entre 1932 et 1935 et l'état-major polonais avait été jusqu'à proposer à Prague la mise en œuvre d'une « collaboration plus intime à trois »

¹ SHD-AT, 1K 224/15, « Rapport du Général Dentz, Sous-Chef de l'État-Major de l'Armée, au sujet de la situation en Yougo-Slavie [sic] », 28 septembre 1937, p. 5.

² DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 722 ; BEAUVOIS Yves, *Léon Noël...*, *op. cit.*, p. 143.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 30 mai et « Conversation avec Victor le 12.08.36 » ; SHD-AT, 7N 3018, « La Pologne et l'armée polonaise – Conférence au Centre des Hautes Études Militaires », capitaine Vigan-Braquet, 24 février 1938, p. 48.

⁴ SHD-AT, 7N 2684, « Conversation avec le colonel Pelczynski le 22 mai 1936 », lieutenant-colonel de Mierry ; SHD-AT, 7N 3006, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché, chef du 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée, à la suite de la liaison effectuée par le Colonel Pelczynski, Chef du 2^e Bureau du Grand État-Major Polonais », p. 6 ; SHD-AT, 7N 3018, « La Pologne et l'armée polonaise – Conférence au Centre des Hautes Études Militaires », capitaine Vigan-Braquet, 24 février 1938, p. 48 ; SHD-AT, 7N 3033, « Rapport du Chef de Bataillon Pillegand du 503 RCC – Stage auprès de l'École Supérieure de Guerre Polonaise – 1936 », 2^e partie, p. 8-9.

⁵ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 722-723 ; ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 241.

⁶ DAVION Isabelle, *Les relations polono-tchécoslovaques...*, *op. cit.*, p. 723 et 733.

avec la France, « sous la forme de postes mixtes à trois dans chacun des pays » – proposition alors rejetée par les services tchécoslovaques¹.

En réalité, une collaboration des états-majors de Prague et de Varsovie semblait impossible à mettre en œuvre en 1936-1937, la méfiance étant durablement installée entre eux. Bien plus que la question de la minorité polonaise de Teschen, les relations établies entre les services de renseignement tchécoslovaques et soviétiques motivaient l'hostilité de l'état-major polonais à tout renouveau de la coopération polono-tchécoslovaque². Régulièrement, les officiers du 2^e bureau de l'état-major polonais accusaient – à raison jusqu'en mai 1936 si l'on en croit certaines déclarations du chef du 2^e bureau tchécoslovaque – leurs homologues de Prague de collaborer activement avec les services soviétiques, et d'avoir à cette fin accepté l'installation d'un poste de renseignement soviétique travaillant contre la Pologne en territoire tchécoslovaque.

L'animosité du 2^e bureau tchécoslovaque contre l'état-major polonais n'était pas moins vive. À l'été 1936, l'EMA reçut de l'état-major tchécoslovaque divers renseignements sur une supposée « collusion germano-polonaise » caractérisée par une collaboration étroite des états-majors de Berlin et de Varsovie³. Accusant le colonel Beck de germanophilie, voire d'être « inféodé à l'Allemagne », le chef du 2^e bureau tchécoslovaque jugeait sévèrement la diplomatie polonaise, qui, selon lui, « louvoy[ait] entre Paris et Berlin, au gré des tendances du moment, dans le désir de servir ce qu'elle cro[yait] être son intérêt »⁴. Le 2^e bureau tchécoslovaque n'en espérait pas moins renouer avec Varsovie, espérant « que le 2^e bureau français pourrait jouer, dans cette question, un rôle de médiateur dans l'intérêt général des

¹ *Ibid.*, p. 646 et 723 ; ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 241 ; SHD-AT, 7N 2682, « Confidences d'un officier supérieur tchèque à un officier français après la visite d'officiers polonais à Prague le 29 Août 1934 », 2^e bureau de l'EMA, 6 septembre 1934 ; SHD-AT, 7N 2682 et 3107, « Compte-rendu de conversations avec le Lt-Colonel Havel et le Commandant Prschazka », 2^e bureau de l'EMA, 3 et 5 juin 1936 ; MAE, PAAP, 217/15, « Évolution des rapports polono-tchécoslovaques depuis les échanges de visite Gamelin-Rydz-Smigly », sans indication d'origine, 7 novembre 1936, p. 4.

² LUKES Igor, *Czechoslovakia between Stalin and Hitler, the diplomacy of Edvard Benes during the 1930s*, New York/Oxford, Oxford UP, 1996, p. 103 ; SHD-AT, 7N 2684, « Conversation avec le colonel Pelczynski le 22 mai 1936 », lieutenant-colonel de Mierry ; SHD-AT, 7N 3107, « Compte-rendu de conversations avec le Lt-Colonel Havel et le Commandant Prschazka », 2^e bureau de l'EMA, 3 et 5 juin 1936, p. 2 ; CARAN, 351 AP/3, mémentos des 17-20 mai et 30 juin 1936.

³ CARAN, 351 AP/3, mémento du 4 juin 1936 ; SHD-AT, 7N 3110, dépêche du général Faucher au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre datée du 22 juillet 1936, transmettant une « Synthèse sur la collaboration germano-polonaise » préparée par le 2^e bureau de l'EMG tchécoslovaque.

⁴ SHD-AT, 7N 3115, « Note du Commandant Lorient au sujet de son entretien avec le Colonel Hajek, Chef du 2^e Bureau de l'État-Major Tchécoslovaque (28 Novembre 1936) », p. 3-4 ; CARAN, 351 AP/3, mémento du 4 juin 1936.

pays menacés par l'Allemagne »¹. Dépité, le lieutenant-colonel Rivet relevait en novembre 1937 que les services de renseignement polonais et tchécoslovaques n'avaient pas repris leur collaboration antérieure malgré le « désir évident » des Tchécoslovaques².

3. *La Pologne, irréductible adversaire de la Tchécoslovaquie ?*

De façon générale, le 2^e bureau de l'EMA semblait conscient des obstacles d'ordre psychologique qui se dressaient en travers d'un éventuel rapprochement polono-tchécoslovaque. En effet, les sentiments réciproques des deux peuples ne semblaient pas prédisposer à une entente. D'une part, les sentiments du peuple polonais – à tout le moins de ses élites – étaient fondés sur le mépris pour l'État tchécoslovaque et son armée, la rancune relative à l'attitude de Prague en 1920, voire sur une véritable « haine »³. D'autre part, les Tchécoslovaques semblaient porter un jugement sévère sur le peuple polonais, « versatile et inconsistant »⁴. Le président Benes ne se privait d'ailleurs pas de critiquer devant le général Schweisguth l'opportunisme supposé des Polonais⁵.

Malgré cela, le 2^e bureau de l'EMA guetta durant le second semestre 1936 et l'année 1937 avec une attention anxieuse tout signe de dégradation ou d'amélioration des rapports entre Prague et Varsovie. S'il releva de temps à autres une légère amélioration des relations polono-tchécoslovaques – atténuation des campagnes de presse anti-tchécoslovaques à Varsovie et augmentation des échanges commerciaux –, il nota la persistance de l'intransigeance polonaise sur le plan politique et diplomatique⁶. L'action du colonel Beck ou de ses proches, en particulier, continua à alimenter l'inquiétude du 2^e bureau de l'EMA. Le chef de la diplomatie polonaise était jugé foncièrement et irrémédiablement hostile à la Tchécoslovaquie, dont il espérait l'isolement et le démembrement⁷. À ces fins, le chef de la diplomatie polonaise boudait ostensiblement son homologue tchécoslovaque Kamil Krofta à

¹ SHD-AT, 7N 3107, « Compte-rendu de conversations avec le Lt-Colonel Havel et le Commandant Prschazka », 2^e bureau de l'EMA, 3 et 5 juin 1936, p. 2.

² SHD-AT, 7N 3103, « Compte-rendu d'une mission du Chef de la SR à Prague (7 au 14 novembre 1937) », p. 4.

³ SHD-AT, 7N 3033, « Rapport de stage du capitaine Lelaquet dans l'Armée polonaise – 1^{ère} Partie – Impressions d'ensemble », 25 octobre 1935, p. 26-27 ; SHD-AT, 7N 3109, « Tchécoslovaquie – Note générale », commandant Valluy, sans date, p. 3.

⁴ SHD-AT, 7N 3109, « Tchécoslovaquie – Note générale », commandant Valluy, sans date, p. 3.

⁵ CARAN, 351 AP/5, « Audience du Président Benes – 18 août 1936 ».

⁶ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 20 novembre et 9 décembre 1937 ; SHD-AT, 7N 3012, « Rapport 146/S du 6 Décembre 1936 du Colonel Attaché Militaire à Varsovie – Analyse », 2^e bureau de l'EMA, sans date, p. 4.

⁷ SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – A/s. de la politique étrangère de la Pologne », SR de l'EMA, 6 octobre 1936, et « Renseignement – A/S de la Politique étrangère de la Pologne », SR de l'EMA, 11 juin 1937.

Genève et sabotait le renforcement de la Petite Entente¹. Si l'on en croyait « un informateur compétent et bien informé », l'ambassadeur de Pologne en France, Juliusz Lukasiewicz, proche du colonel Beck, affirmait que « ce serait une folie de la part de la Pologne de risquer une guerre avec l'Allemagne à cause de Prague »².

Malgré ces renseignements peu encourageants, le général Gamelin, fort des assurances du maréchal Rydz-Smigly, continua de faire fond sur une Pologne alliée en cas de conflit initié par une offensive allemande en Tchécoslovaquie. Dès le mois d'avril 1936, il « demand[a] à l'EM ce qu'il [fallait] demander à la Pologne : probablement liquider la Prusse orientale et donner la main aux Tchèques, par la Silésie »³. En décembre 1936, le ministre des Affaires étrangères roumain, Antonesco, le rassura par ailleurs sur les intentions du colonel Beck. Si celui-ci refusait de s'engager dans un rapprochement diplomatique avec Prague, c'était avant tout pour ne pas éveiller les soupçons de Berlin et risquer ainsi de s'attirer son hostilité. Le chef d'EMG de l'Armée concluait cependant sa note manuscrite relatant cet entretien d'un « ça vaut ce que ça vaut » dubitatif⁴.

En 1937, il semblerait que le général Gamelin ait maintenu comme hypothèse principale l'entrée en guerre de la Pologne aux côtés de la France dans le cas d'un conflit débutant par une agression allemande contre la Tchécoslovaquie. Un exercice du CHEM réalisé au printemps 1937 et l'exercice sur cartes du CSG de 1937-1938 prévoyaient l'entrée en lice de la Pologne dans un délai d'environ deux semaines après le premier jour du conflit⁵. Par ailleurs, dans ses directives pour l'étude d'un franchissement initial du Rhin en cas de conflit, le général Gamelin définissait ainsi la situation politique : « l'Allemagne attaque la Tchécoslovaquie et reste sur la défensive face à la France ; l'Italie, la Belgique et le Luxembourg déclarent leur neutralité ; l'Angleterre, la Pologne et la Petite Entente se rangent à nos côtés »⁶. Il faut noter toutefois que cet optimisme n'était pas partagé par le général Georges. Dans une note datée du 7 février 1938, il estimait que « la Pologne interviendra[it]

¹ SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – A/S de la Politique étrangère de la Pologne », SR de l'EMA, 11 juin 1937 ; SHD-AT, 77N 3024, « Renseignement – A/s. des relations entre la Pologne et la Tchécoslovaquie », SR de l'EMA, 2 octobre 1936 ; SHD-AT, 7N 3106, « Compte-Rendu de renseignements apportés par le Cdt de Villelume », sans indication d'origine, 17 février 1937.

² SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – A/S de la Politique étrangère de la Pologne », SR de l'EMA, 11 juin 1937, p. 5.

³ CARAN, 351 AP/3, memento du 4 avril 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 3012, « Rapport 146/S du 6 Décembre 1936 du Colonel Attaché Militaire à Varsovie – Analyse », 2^e bureau de l'EMA, sans date, p. 4.

⁵ SHD-AT, 7N 2927, dossier « Exercice CHEM – mai 1937 », sans indication d'origine ; DELMAS Jean (général), « Les exercices du Conseil supérieur de la Guerre : 1936-1937 et 1937-1938 », *Revue historique des Armées*, 1979/4, n°137, p. 52-53.

⁶ SHD-AT, 7N 3715, « Étude du forçement du Rhin », général Gamelin, 27 avril 1937.

contre l'Allemagne dans le cas d'une agression de cette dernière contre la France ; par contre elle restera[it] neutre en toute autre circonstance »¹. Sur ce point, également, le chercheur doit constater la divergence de vues entre le chef d'EMA de l'Armée et son adjoint sur un point essentiel de la stratégie.

E. La Tchécoslovaquie : un allié faible, donc dangereux ?

1. L'abandon de l'alliance tchécoslovaque devient une hypothèse

Dès l'été 1937, il apparut clairement que la France avait échoué à renforcer les liens militaires et politiques qui l'unissait à ses amis d'Europe centrale et balkanique et, conséquemment, à renforcer la sécurité de la Tchécoslovaquie. Cette dernière apparaissant comme toujours plus menacée par les ambitions du Reich hitlérien, se posait la question de la réaction française à une éventuelle attaque allemande contre le territoire tchécoslovaque. Dans ce cadre, il apparaît qu'une partie de l'EMA commença à envisager un relâchement, voire un abandon, des liens existant entre Paris et Prague. Face à cette tendance, le général Gamelin prit position en faveur du maintien de la relation étroite existant sur le plan politique et militaire entre la France et la Tchécoslovaquie. Cette fracture naissante au sein de l'EMA, quoique nettement perceptible, ne fut jamais ouverte, les deux tendances en présence se contentant d'agir discrètement dans un sens opposé.

En effet, l'hypothèse d'un abandon de la Tchécoslovaquie n'a laissé que peu de traces dans les archives. Cependant, il apparaît clairement que le 3^e bureau de l'EMA tenta d'établir en février 1937 les bases juridiques d'une telle hypothèse. Une note rédigée par le 3^e bureau le 9 février 1937 et destinée au 2^e bureau pointait le fait que les lettres échangées entre Édouard Benes et Raymond Poincaré au moment de la signature du traité d'alliance et d'amitié franco-tchécoslovaque de janvier 1924 présentaient une différence en ce qui concernait l'engagement d'assistance mutuelle. En se basant sur les copies conservées au 3^e bureau, il apparaissait que la lettre rédigée par le président Poincaré mentionnait l'assistance mutuelle en cas « d'agression dirigée contre les deux pays par un ennemi commun », contrairement à celle signée Benes, qui prévoyait le jeu de cet engagement « pour parer à une agression dirigée contre l'un des deux pays par un ennemi commun »². Le 16 février 1937, le général

¹ SHD-AT, 7N 3434, « Avis du général Georges sur la note 48/DN3 du Secrétariat Général de la Défense Nationale », état-major du général Georges, 7 février 1938.

² SHD-AT, 7N 3446, « Note pour le 2^e Bureau au sujet de l'Accord franco-tchécoslovaque », 3^e bureau de l'EMA, 9 février 1937 (voir annexes).

Schweigsuth porta au directeur des Affaires politiques et commerciales du Quai d'Orsay, Paul Bargeton, une dépêche signée Daladier soulevant ce problème¹. Si cette dépêche porte le timbre du 2^e bureau, elle n'en fut pas moins rédigée au 3^e bureau, et reprenait essentiellement les termes de la note précitée. L'on peut par ailleurs penser que le général Schweigsuth ne saisit pas le degré de sensibilité de la question traitée dans cette dépêche, car la lecture de ses mémentos suggère qu'il n'accorda aucune importance à la réponse du Quai d'Orsay². Par ailleurs, l'on peut envisager que le général Gamelin n'ait pas eu connaissance de cette initiative du 3^e bureau, dans la mesure où les mémentos du général Schweigsuth n'indiquent pas que le sous-chef de l'EMA ait informé son supérieur, et où le rapport de l'EMA en date du 16 février demeura muet sur ce point³.

La réponse des diplomates fut double. Oralement, Paul Bargeton avoua au sous-chef de l'EMA qu'il ne s'expliquait pas la différence entre les engagements mentionnés dans les lettres de janvier 1924, mais il fit remarquer que l'accord franco-tchécoslovaque de Locarno d'octobre 1925 comportait explicitement un engagement d'assistance mutuelle dans le cas où l'un des deux contractants serait victime d'une agression⁴. Alexis Léger répondit officiellement le 8 mars⁵. Tout d'abord, il affirmait que la différence de texte existant dans les copies des lettres de janvier 1924 n'existait pas dans les originaux. Il précisait par ailleurs que ces lettres prévoyaient de préparer par des conversations d'états-majors une éventuelle assistance mutuelle, ce qui n'impliquait pas que cette dernière correspondait à un engagement effectif. Il terminait en soulignant que l'accord franco-tchécoslovaque de Locarno prévoyait explicitement l'assistance mutuelle dans le cas d'une agression allemande contre l'un ou l'autre des contractants.

Le 1^{er} avril 1937, le 3^e bureau de l'EMA rédigea une mise au point des engagements existant entre Paris et Prague qui ignorait partiellement la réponse officielle du Quai d'Orsay – maintenant notamment le point de vue du 3^e bureau sur l'existence d'une différence de texte entre les lettres Benes et Poincaré⁶. Mais surtout, cette mise au point introduisait une appréciation, fortement contestable d'un point de vue juridique, de nature à restreindre la

¹ CARAN, 351 AP/3, mémento du 16 février 1937 ; SHD-AT, 7N 3105, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 16 février 1937 (voir annexes).

² CARAN, 351 AP/3, mémentos des 8 et 9 mars 1937.

³ CARAN, 351 AP/3, rapport du 16 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2290, rapports des 2 et 16 février 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 16 février 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 3105, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 8 mars 1937 (voir annexes).

⁶ SHD-AT, 7N 3446, « Tchécoslovaquie – Mis à jour le 1^{er} avril 1937 », 3^e bureau de l'EMA (voir annexes).

valeur du pacte franco-tchécoslovaque de 1925. Elle mentionnait en effet au chapitre des « observations » :

Le traité de 1925 est entré en vigueur en même temps que le traité conclu à Locarno entre la Grande-Bretagne, la Belgique, l'Italie, la France et l'Allemagne. Il cessera donc d'être valable à l'expiration de ce dernier. Il y a là une situation qui ne doit pas être perdue de vue au cas où, à la suite de la dénonciation du traité de Locarno par l'Allemagne, interviendrait un nouvel accord réglant le statut de l'Europe occidentale.

Le 3^e bureau de l'EMA ne ménageait donc pas ses efforts pour légitimer sur le plan juridique une abstention éventuelle de la France en cas d'agression allemande contre la Tchécoslovaquie. Ainsi, cet épisode illustre parfaitement l'assertion d'Antoine Marès selon laquelle « les doutes portant sur la validité des accords de Locarno [concernant la Tchécoslovaquie étaient] répandus dans de nombreux milieux avant même l'annexion de l'Autriche »¹. Le postulat d'une relation directe entre la caducité, *de facto* ou *de jure*, du pacte rhénan et celle, consécutive et *de jure*, du traité franco-tchécoslovaque fut ultérieurement repris par le juriste Joseph Barthélémy dans une tribune parue le 12 avril 1938 dans un quotidien de référence, qui estimait que la caducité de fait du premier entraînait *ipso facto* celle du second².

2. La ligne officielle : le maintien de l'alliance franco-tchécoslovaque

Cette tendance était contrebattue au sein de l'EMA, tant par le lieutenant-colonel Gauché que par le général Gamelin. S'interrogeant au sujet d' « un conflit éventuel en Europe » le 9 mars 1937 – soit le lendemain de la rédaction de la réponse du Quai d'Orsay à la dépêche rédigée au 3^e bureau de l'EMA –, le lieutenant-colonel Gauché prit nettement parti en faveur d'une intervention militaire française en soutien à la Tchécoslovaquie :

Devant une agression ayant initialement le caractère défini ci-dessus et visant par exemple l'anéantissement rapide de la Tchécoslovaquie, quelle serait l'attitude de la France ?

La France peut rester neutre. L'Allemagne l'y invite³. Cette attitude :

- rendrait inévitable l'écrasement de la Tchécoslovaquie ;
- écarterait à tout jamais de la cause française les pays de l'Europe Centrale et Orientale.

¹ MARÈS Antoine, *Edvard Benes, de la gloire à l'abîme, un drame entre Hitler et Staline*, Paris, Perrin, « Biographies », 2015, p. 273.

² BARTHÉLÉMY Joseph, « Conscience angoissée », *Le Temps*, 12 avril 1938 ; MARTINEZ Gilles, « Joseph Barthélémy et la crise de l'économie libérale », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 1998, n°59, p. 38.

³ Souligné dans le texte.

- ne ferait que retarder l'échéance d'un conflit franco-allemand qu'une telle manifestation d'impuissance rendrait inévitable. Il faudrait ne rien connaître de la mentalité allemande pour croire le contraire¹.

Au mois de juillet 1937, interrogé par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, sir Phipps, sur les suites possibles d'une attaque allemande en Tchécoslovaquie, le général Gamelin répondit par un éloge de l'armée tchécoslovaque, et par l'assurance qu'une défaite initiale de la Tchécoslovaquie ne permettrait pas à l'Allemagne de l'emporter dans un conflit de longue durée, surtout si la France et la Grande-Bretagne demeuraient étroitement unies².

La question du sort personnel du général Faucher, chef de la mission militaire française à Prague et symbole vivant de l'entente franco-tchécoslovaque et de l'étroite coopération militaire entre les deux nations, fut l'objet d'un débat au sein de l'EMA en 1936-1938. Ces prises de position nous semblent révélatrices des tendances antagonistes existant à l'EMA quant au devenir des relations franco-tchécoslovaques. Au mois de février 1936, envisageant la situation du général Faucher prochainement atteint par la limite d'âge de son grade – soixante-deux ans – une note de l'EMA envisagea de prolonger son activité grâce à une nomination au CSG³. Non seulement les membres de cet organisme demeurait en fonction jusqu'à l'âge de soixante-cinq ans, mais, en outre, l'intégration du général Faucher au sein du haut commandement aurait permis de rassurer Prague quant à l'importance que Paris accordait à la coopération militaire franco-tchécoslovaque. Le ministère des Affaires étrangères ayant informé l'EMA début mars 1936 qu'il jugeait le maintien du général Faucher à Prague comme profitable aux intérêts de la France, une dispense exceptionnelle, renouvelable annuellement, fut accordée au chef de la mission militaire française de Prague.

À l'été 1937, le général Gamelin, qui entretenait une relation épistolaire suivie avec le général Faucher, refusa d'envisager le rappel de ce dernier, sauf dans le cas où une demande en ce sens émanerait des autorités tchécoslovaques⁴. En octobre 1937, le général Gamelin, tout en reconnaissant que le rôle proprement militaire de la mission – contribuer à la création et à l'instruction de l'armée tchécoslovaque – n'avait plus d'objet, s'opposa à sa dissolution et

¹ SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937 (voir annexes).

² PRO, FO, 371/20696, télégramme de sir Eric Phipps, 6 juillet 1937, p. 2.

³ CRANE Richard F., *A French conscience...*, *op. cit.*, p. 89.

⁴ *Ibid.*, p. 89-90 ; SHD-AT, 1K 224/15, lettres du général Faucher au général Gamelin, mars 1936-août 1938.

au départ du général Faucher – contre l’avis formel de ce dernier¹. Écrivant au président Daladier, il fit part de sa crainte que la dissolution de la mission militaire française ne fût interprétée en Europe comme un indice de relâchement des liens ou de désaccord entre Paris et Prague, ce qui ne manquerait pas d’aiguiser les appétits allemands. Les bureaux de l’EMA, frustrés du refus du général Faucher de « faire du renseignement » sur la Tchécoslovaquie, proposèrent au début de l’année 1938 la nomination d’un attaché militaire auprès de la légation de France à Prague². Cette nomination aurait probablement entraîné le rappel de la mission militaire. Le général Gamelin refusa catégoriquement de donner suite à ce projet. Loin d’être uniformément hostile à la Tchécoslovaquie, comme l’avance Annie Lacroix-Riz, l’EMA était, en réalité, profondément divisé sur la question des relations franco-tchécoslovaques³.

Conclusion

Au terme de l’année 1937, il demeurait bien peu des entreprises pour renforcer la cohésion du réseau d’alliances et d’amitiés françaises en Europe centrale et orientale. Les EMG avaient initié de nombreuses démarches de natures diverses, visant à renforcer la cohésion des puissances amies ou alliés d’Europe centrale et orientale et à assurer leur concours efficace à la France et à la Tchécoslovaquie en cas de conflit. Si l’EMA et l’EMAA plaçaient l’un et l’autre leur action dans le cadre du renforcement de la sécurité de l’allié tchécoslovaque face à l’Allemagne, il faut cependant relever la discordance de leurs conceptions générales de la sécurité européenne. Tandis que l’EMA s’évertuait vainement à souder autour de Prague une coalition bâtie autour d’un axe Nord-Sud rassemblant Pologne et Petite Entente, l’URSS n’entrant dans ce schéma qu’en tant que puissance d’adossement, l’EMAA, sous l’impulsion de Pierre Cot, tentait tout aussi vainement d’établir une solide coopération aérienne suivant un axe Est-Ouest, URSS-Roumanie-Tchécoslovaquie. Ces conceptions se heurtèrent au double obstacle alors infranchissable de l’antisoviétisme de Bucarest – craignant pour ses frontières nord-orientales – et de l’anticommunisme de Belgrade et Varsovie – horrifiées à l’idée d’une intervention de l’Armée Rouge en Europe centrale, apportant dans ses fourgons le socialisme soviétique. Ces positions, combinées au

¹ CRANE Richard F., *A French conscience...*, *op. cit.*, p. 90 ; SHD-AT, 7N 3103, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 22 octobre 1937, et lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 12 novembre 1937.

² SHD-AT, 7N 3103, « Activité de la mission militaire concernant la recherche des renseignements », capitaine Defrasne, début janvier 1938, et « Note pour le commandement – Création d’un poste d’attaché militaire à Prague », note probablement rédigée au 2^e bureau de l’EMA durant le premier trimestre de 1938.

³ LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, en particulier p. 425 et suivantes.

refus persistant de l'EMA de faire d'une alliance soviétique un pivot de sa stratégie, furent à l'origine de l'isolement croissant de la France et la Tchécoslovaquie au moment où l'Allemagne fourbissait des armes toujours plus nombreuses et puissantes.

CHAPITRE VII – L'ANNÉE 1937 ET LA DÉGRADATION DE LA SITUATION STRATÉGIQUE

I. La perception du rapport de forces politico-stratégique franco-allemand

L'année 1937 se passa [...] pour l'Allemagne à développer sa puissance militaire ; jamais elle n'avait déployé un effort aussi intense, même durant les années précédant la guerre de 1914-18 ; toutes ses richesses, ou presque, allèrent aux fabrications d'armement. [...] Une disproportion, qui allait chaque jour en s'amplifiant, ouvrit ainsi un abîme entre la puissance militaire du Reich et celle des pays démocratiques¹.

Introduction

Au cours du second semestre 1936 et de l'année 1937, les EMG scrutèrent avec une grande attention les progrès et réalisations du réarmement allemand. Comme le mentionne Peter Jackson dans son ouvrage sur la perception en France du réarmement allemand, cette période fut marquée, sur ce plan, par une grande continuité avec la période précédente². Par ailleurs, le même historien estime que la perception de la puissance française par les officiers du renseignement était un élément majeur de leur appréciation de l'équilibre stratégique franco-allemand³. Il s'agit donc de restituer les traits saillants du travail de renseignement effectué sur le réarmement allemand par les EMG, pour mettre en rapport son résultat avec la réalité et les images de la puissance militaire française à la même époque. Si les services spécialisés des EMG étaient conscients que le réarmement allemand se heurtait à des difficultés significatives, ces dernières étaient généralement minorées, ce qui eut pour conséquence de donner aux EMG une image déformée du rapport de force franco-allemand en 1937, alors que les ambitions du Reich nazi devenaient toujours plus évidentes. Ainsi, non seulement les capacités et le potentiel industriels de l'Allemagne étaient surévalués, mais il en était de même de la puissance des forces terrestres et aériennes. Si les capacités de la marine de guerre allemande, ainsi que les objectifs géostratégiques du Reich, étaient l'objet d'une appréciation plus proche de la réalité, leur perception était également entachée de quelques

¹ SHD-AT, 1K 274, « Le drame de 1939-1940 vu du Ministère de la Guerre », p. 29 (Souvenirs du général Louis Colson rédigés en 1948).

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, chapitres 5 et 6.

³ *Ibid.*, p. 223.

erreurs. Il est ainsi nécessaire de cerner précisément l'image que les EMG avaient de la puissance, du potentiel et des ambitions de l'Allemagne nazie après l'été 1936 pour discerner comment et dans quelle mesure ces perceptions influèrent sur leurs avis en matière de politique étrangère.

A. Une erreur majeure et persistante d'appréciation : la perception de l'industrie allemande comme un élément de force du réarmement

L'observation du réarmement industriel du Reich constituait une part importante de l'activité des 2^{es} bureaux. Or les mesures prises en Allemagne pour garder secret les taux de production des industries d'armement, et qui furent accentuées en 1936-1937, rendaient toute investigation extrêmement difficile, voire impossible. Ce constat, formulé aussi bien par le 2^e bureau de l'EMGM que par celui de l'EMA, conduisit à formuler une évaluation de la production d'armement allemande sur la base de renseignements ouverts ou facilement accessibles, tels que la durée hebdomadaire de travail dans les industries d'armements, la diminution du taux de chômage, l'augmentation du budget de la défense, la production et l'importation croissantes de matières premières utiles aux fabrications militaires, le développement de la législation sur les restrictions imposées aux industries privées non impliquées dans le réarmement en matière d'accès aux matières premières ou sur la constitution de stocks de guerre¹.

L'analyse croisée de ces données, joint à une mauvaise interprétation de la pénurie criante de matières premières, conduisit les 2^{es} bureaux à surestimer l'importance du réarmement allemand. En effet, cette pénurie était parfois jugée susceptible de peser sur la production d'armement, notamment en ce qui concernait les munitions et les armements navals et aériens². Mais ceci ne constituait en aucun cas l'interprétation dominante du manque de matières premières. Le 2^e bureau de l'EMA rappelait régulièrement que les industries d'armement recevaient les fournitures de matières premières par priorité pour justifier la

¹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°29 – Période du 10 Juin au 8 Juillet [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 9 juillet 1937, p. C4 ; MAE, PAAP 217/10, « Note sur les fabrications d'armements de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie », commandant de Villelume, 2 novembre 1936 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur les fabrications d'armements de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie », commandants de Villelume et Deleuze, 15 janvier 1937 et « Note sur le réarmement de l'Allemagne », commandants de Villelume et Deleuze, 26 novembre 1937, p. 3-4 ; SHD-AT, 7N 2644, « L'approvisionnement de l'Allemagne en matières premières », SR de l'EMA, 29 novembre 1937.

² SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°32 – Période du 8 Novembre au 9 Décembre [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 9 décembre 1937, p. D1 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 1^{er} juin 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Retards dans les fabrications de matériels – Source : Attaché militaire Berlin », 2^e bureau de l'EMA, 13-18 avril 1937, et « Allemagne – Organisation de l'armée allemande – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-22 novembre 1937.

pénurie dont souffraient les industries civiles¹. En conséquence, loin d'imaginer que la pénurie pouvait s'étendre aux industries d'armement, il en déduisait que celles-ci fonctionnaient d'autant plus intensément qu'elles recevaient une part très importante des matières premières produites ou importées en Allemagne. Ainsi, la pénurie constatée au début de l'année 1937 sur le marché des métaux, mais aussi alimentaires et textiles, était attribuée par le 2^e bureau de l'EMA à la constitution de stocks de métaux par les industries métallurgiques et de stocks de viandes en conserve pour l'armée².

Les Affaires étrangères et les attachés militaires transmirent de nombreuses informations relatives au manque de devises monétaires et de matières premières, susceptible de peser sur le rythme du réarmement allemand. Mais ces informations étaient minorées par le 2^e bureau de l'EMA, qui semblait psychologiquement incapable de modifier la représentation qu'il se faisait de l'industrie allemande³. Pour sa part, le 2^e bureau de l'EMAA relevait « l'esprit méthodique et la volonté d'arriver dans toutes les entreprises liées à la puissance militaire du Reich »⁴. Cette barrière psychologique apparaît clairement à la lecture d'une note d'information pour le ministre datant du début du mois de décembre 1936 et signalant les difficultés du réarmement allemand, sur laquelle un officier du 2^e bureau de l'EMA apposa le commentaire suivant :

Ces difficultés ne sont peut-être que passagères et ne doivent pas être considérées comme sans remède. Les dirigeants du Reich ont d'ailleurs toujours affirmé que les besoins des armements seraient satisfaits avant tous les autres⁵.

Cette conviction que l'industrie allemande était en mesure de satisfaire les ambitions d'Hitler et de Goering en matière de réarmement était solidement enracinée à l'EMA comme à l'EMAA. Ainsi ce dernier refusa de faire droit aux objections de l'état-major tchécoslovaque, qui estimait que « les difficultés intérieures que subi[ssait] le Reich [allaient] se refléter sur son réarmement », et maintenait que le « potentiel militaire allemand » poursuivrait ses

¹ SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – Difficultés rencontrées par le réarmement du fait du manque de matières premières et de devises – Sources : Affaires Étrangères et Attaché Militaire à Berne », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 décembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Retards dans les fabrications de matériels – Source : Attaché militaire Berlin », 2^e bureau de l'EMA, 13-18 avril 1937 ; SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 5 octobre 1937.

² SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Constitution de stocks de guerre – Source : Affaires Étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 12-18 janvier 1937, et « Allemagne – Situation économique du III^e Reich – Source : Affaires Étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-14 février 1937.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 212.

⁴ SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 2^e trimestre 1937, p. 52.

⁵ SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – Difficultés rencontrées par le réarmement du fait du manque de matières premières et de devises – Sources : Affaires Étrangères et Attaché Militaire à Berne », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 décembre 1936.

« progrès considérables »¹. Les 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA, en raison d'erreurs d'analyse des renseignements acquis inspirées par des préjugés, s'interdirent ainsi de percevoir une réalité essentielle : le réarmement de l'Allemagne progressait en 1937 de façon chaotique et à un rythme nettement inférieur aux prévisions des autorités planificatrices².

Par ailleurs, les données disponibles quant à la production comparée des industries d'armement françaises et allemandes n'inclinaient pas à l'optimisme. Ainsi, le 2^e bureau de l'EMA rapportait que chaque travailleur des industries de défense allemandes travaillait cinquante-six heures par semaine, contre quarante pour le travailleur français³. Les évaluations réalisées pour quelques sociétés, à partir de renseignements parcellaires étaient marquées du sceau de cette surévaluation des capacités globales de l'industrie allemande. Ainsi, le 2^e bureau de l'EMA estima qu'en 1937 la production de matériel d'artillerie de la société métallurgique Rheinmetall équivalait à l'équipement de dix-sept divisions, tandis que la production mensuelle globale de pièces d'artillerie était estimée à trois cents unités⁴. En conséquence, il apparaissait – à tort – aux 2^{es} bureaux des EMG que les limites du réarmement allemand ressortait des difficultés d'assurer la mise sur pied des ressources humaines nécessaires, non des ressources matérielles⁵.

Ce constat était d'autant plus alarmant que l'industrie française semblait frappée de paralysie. Alors que le gouvernement de Front Populaire avait décidé le 7 septembre 1936 l'établissement d'un programme quadriennal d'armement doté de quatorze milliards de francs, les autorités militaires constataient un allongement des délais existant entre la date de livraison prévue des matériels et celle de leur livraison effective⁶. Les chefs de l'EMA attribuaient ces retards à la réduction de la durée hebdomadaire de travail, aux conflits sociaux de l'été 1936, et à l'emploi insuffisant de l'outillage disponible. S'ajoutaient à cela les lenteurs administratives imputées à la direction des Fabrications d'armement. Dans les

¹ SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Loriot et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 6-7.

² MAIOLO Joseph A., *Cry havoc, how the arms race drove the world to war, 1931-1941*, New York, Basic Books, 2010, p. 211-215 et 221-222.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 182.

⁴ *Ibid.*, p. 212-213 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », commandants de Villelume et Deleuze, p. 3-4 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 18 août 1936.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 212-213 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le recrutement des officiers et l'instruction des réserves en Allemagne », commandant de Villelume, 11 février 1937.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 293 ; SHD-AT, 1K 224/15, lettres du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, datées des 9, 14 et 15 janvier 1937, lettre du général Dufieux au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 9 janvier 1937, et « Compte-rendu au sujet des fabrications d'armement », 31 mai 1937.

premiers jours de 1938, l'EMA constatait enfin la faiblesse de la « capacité de production de l'industrie française qui, saturée de commandes, [pouvait] difficilement satisfaire [...] ses clients français et étrangers à la fois »¹. À ces causes avérées de la lenteur du réarmement français, il faut cependant ajouter la préférence des industriels en faveur d'une production destinée au marché privé et l'inadaptation de l'outillage industriel à un accroissement des commandes militaires².

B. La Heer : un outil puissant et surévalué

1. Le développement de la puissance et du potentiel militaires terrestres du Reich

Tout au long de la période considérée, le 2^e bureau de l'EMA reçut et transmit au ministre de la Défense Nationale de nombreux renseignements portant sur les faiblesses de la *Heer*. Malgré cela, le 2^e bureau de l'EMA surestima nettement les capacités de mobilisation de l'armée de terre du Reich. Ainsi, les renseignements reçus concernant l'instruction déficiente des soldats de l'armée active étaient contrebalancés par les rapports du général Renondeau, attaché militaire à Berlin, certifiant le haut degré d'instruction, la robustesse et l'excellent moral des recrues allemandes³. Par ailleurs, le 2^e bureau insistait en septembre 1936 sur le caractère momentané et conjoncturel de la diminution de la qualité de l'instruction.

De plus, au-delà des représentations relatives aux qualités éminemment militaires du peuple allemand – discipline et abnégation – le 2^e bureau de l'EMA était impressionné par le renforcement de ce qu'il considérait comme la « préparation militaire de la jeunesse » au sein de la *Hitlerjugend* et de l'*Arbeitsdienst*⁴. Cette préparation permettait de réduire les missions d'instruction des recrues qui incombaient à la *Heer*, grâce à un apprentissage préalable de la discipline militaire, de la marche, de la parade, de l'emploi des armes de petit calibre et à la pratique du *Wehrsport*. La généralisation de l'appartenance à la *Hitlerjugend* et l'accroissement des contingents de l'*Arbeitsdienst* paraissaient les indices d'une instruction

¹ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 11 janvier 1938.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 220-221.

³ *Ibid.*, p. 183 ; SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – Stage d'un officier suisse dans l'Armée allemande – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 22-28 septembre 1936 ; SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 12.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 219 ; SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, chapitre IV, « Préparation militaire de la jeunesse ».

prémilitaire croissante de la jeunesse allemande, et le « débouillage » ainsi effectué permettait de concentrer l'instruction du jeune soldat autour de l'instruction technique.

La faiblesse quantitative et qualitative du cadre officiers de l'armée active était signalée par de nombreux rapports, tout au long de la période. Dans ce cas, également, il semble que les représentations mentales des officiers de l'EMA aient été à l'origine d'une sous-estimation des difficultés que rencontraient les dirigeants allemands dans leur dessein d'accroître le volume de la *Heer*. Les difficultés de la *Heer* à pourvoir ses unités des cadres nécessaires étaient bien perçues, d'autant plus que le passage de un à deux ans de la durée du service militaire entraînait une forte augmentation des effectifs. Le chef d'escadron de Villelume avançait ainsi en février 1937 que l'encadrement de l'armée d'active comportait environ dix-huit mille officiers, contre trente-cinq mille nécessaires¹. Un bulletin de renseignements du 2^e bureau de l'EMA rédigé au printemps suivant avançait les chiffres de vingt mille officiers en poste, pour trente-deux mille nécessaires, et admettait que « les compagnies d'infanterie [allemandes] ne dispos[aient] en moyenne que de deux officiers » et que les batteries d'artillerie devaient souvent se contenter d'un unique officier². En nombre insuffisant, les officiers de l'armée active étaient également, pour certaines catégories, jugés totalement ou partiellement inaptes à l'exercice de leurs fonctions. Le 2^e bureau de l'EMA relevait ainsi l'insuffisance et la brièveté de la formation reçue par les jeunes sous-lieutenants, ainsi que le déficit en officiers brevetés d'état-major et les lacunes des officiers de réserve réintégrés³. Par ailleurs, le cadre officiers de réserve paraissait encore plus déficient, sur le plan numérique, que celui de l'active⁴.

Malgré cela, le 2^e bureau de l'EMA, tout en reconnaissant que ces éléments constituaient « une faiblesse », estimait que celle-ci ne pesaient pas significativement sur les qualités de combativité de l'armée de terre allemande⁵. D'une part, la qualité du cadre sous-officiers était soulignée en termes très élogieux. L'armée de cent mille hommes de la

¹ MAE, SDN, 2588, « Note sur le recrutement des officiers et l'instruction des réserves en Allemagne », commandant de Villelume, 11 février 1937.

² SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 9-12.

³ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Organisation de l'armée allemande – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-22 novembre 1937 ; SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 10-11.

⁴ SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 11 ; SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Recrutement des cadres – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 20 décembre 1937-10 janvier 1938 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 11 janvier 1938.

⁵ SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 12 ; SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 9.

République de Weimar, « immense école de sous-officiers », avait formé d' « excellents instructeurs » en nombre abondant. Ces sous-officiers d'élite étaient appelés fréquemment à remplacer les officiers subalternes, notamment pour les tâches d'instruction de la troupe. En cas de guerre, ces sous-officiers, suivant le précédent de 1914-1918, « assurer[ai]ent dans d'excellentes conditions des commandements d'unités, jusqu'à la compagnie incluse ».

Le 2^e bureau de l'EMA observait par ailleurs attentivement l'ampleur et la nature de l'instruction donnée aux réservistes de la *Heer*, notant que « cet effort s'[était] poursuivi et même intensifié en 1937 »¹. Dans ce cas spécifique, il semble que le 2^e bureau ait craint une réédition de la surprise tactique de l'été 1914, lorsque l'apparition sur le champ de bataille dès les premières semaines du conflit de corps d'armée de réserve bien entraînés avait déstabilisé le haut commandement français. À partir de l'été 1936, le 2^e bureau releva la multiplication des convocations de réservistes – hommes de troupe ou cadres – pour une période d'instruction dans les unités de l'armée d'active au moment des manœuvres².

En ce qui concernait les plus jeunes hommes, appartenant aux classes 1935 et 1936 et destinés essentiellement à fournir les effectifs des divisions de réserve, le 2^e bureau de l'EMA relevait que, contrairement à la période antérieure à 1914, l'intégralité des aptes au service recevait une formation militaire : deux années dans les unités d'active pour la plupart ; huit semaines dans les unités d'*Ergänzung* pour le reliquat³. Ceci était perçu comme un progrès par rapport à la période antérieure à 1914, dans la mesure où le reliquat n'effectuant pas le service militaire était alors laissé sans instruction. Au début de 1937, le 2^e bureau de l'EMA estimait que nombre de bataillons d'infanterie d'*Ergänzung* était le double de celui du début de l'année 1936⁴.

L'instruction des réservistes de la *Landwehr* – hommes âgés de trente-cinq à quarante-cinq ans – inquiétait particulièrement le 2^e bureau de l'EMA. Au mois de septembre 1936, le lieutenant-colonel Gauché attirait l'attention du haut commandement sur la participation, en tant qu'unité constituée, d'un régiment de *Landwehr* aux manœuvres d'un corps d'armée,

¹ MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », commandants de Villelume et Deleuze, 26 novembre 1937, p. 2-3.

² SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – Convocation de réservistes – Source : Attaché Militaire à Berlin », 2^e bureau de l'EMA, 7-20 juillet 1936 ; SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 14 ; SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 11-13.

³ SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 13-14.

⁴ MAE, SDN, 2588, « Note sur le recrutement des officiers et l'instruction des réserves en Allemagne », commandant de Villelume, 11 février 1937, p. 5.

soulignant la qualité de l'instruction ainsi délivrée à des réservistes ayant combattu pendant la Grande Guerre et la cohésion des unités de *Landwehr* destinées à être levées à la mobilisation¹. Quelques mois plus tard, le 2^e bureau informait le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre que les grandes unités de *Landwehr* étaient dotées dès le temps de paix d'un encadrement supérieur – commandant de la grande unité assisté d'un noyau d'état-major et officiers supérieurs commandants des petites unités – supervisant l'instruction et la mobilisation des réservistes destinés à servir dans la grande unité².

Par ailleurs, l'année 1937 confirma le renseignement de septembre 1936 concernant l'instruction des hommes de la *Landwehr* dans les camps en unités constituées – régiments et bataillons – durant des périodes variant d'une à trois semaines³. Un renseignement indiquait que les divisions de *Landwehr* seraient dotées d'un armement et d'un nombre de cadres identiques à ceux des divisions actives⁴. Selon le 2^e bureau de l'EMA, ces mesures dotaient les divisions de *Landwehr* « de qualités de valeur et de cohésion nettement supérieures à celles de la *Landwehr* mise sur pied en 1914 » et les rendaient « aptes [...] à entrer immédiatement en opérations actives » en cas de conflit⁵. Au printemps 1938, le 2^e bureau de l'EMA estimait que les effectifs nécessaires à la constitution d'une vingtaine de divisions de *Landwehr* avaient été instruits au cours de l'année précédente⁶.

Ces considérations sur l'instruction de réservistes en grand nombre, jointes à celles formulées sur les capacités de l'industrie allemande, furent à la base d'une surévaluation, croissante sur la période automne 1936-automne 1937, des capacités de mobilisation des forces militaires terrestres du Reich. Les données démographiques globales et l'expérience de 1914-1918 vinrent étayer cette surévaluation⁷. Comme le rappelle Peter Jackson, l'EMA était hanté par le « mur des effectifs » auquel s'était heurté le haut commandement français durant

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 19 septembre 1936 », 2^e bureau de l'EMA.

² SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – État-Major de "Landwehr-Kommandeur" – Source : Aide mémoire militaire Allemand », 2^e bureau de l'EMA, 5-18 juillet 1937.

³ MAE, SDN, 2588, « Note sur le recrutement des officiers et l'instruction des réserves en Allemagne », 11 février 1937, p. 5 ; SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Divisions de Landwehr – Source : Presse allemande », 2^e bureau de l'EMA, 19-25 janvier 1937, et « Allemagne – Séances d'instruction pour les réservistes – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 22-28 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 14 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 2 février 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 2513, « Note relative à l'identification de deux divisions de Landwehr », 2^e bureau de l'EMA, 15 décembre 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – État-Major de "Landwehr-Kommandeur" – Source : Aide mémoire militaire Allemand », 2^e bureau de l'EMA, 5-18 juillet 1937 ; SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 14.

⁶ SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 13.

⁷ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 184-186.

le précédent conflit. À l'automne 1936, le 2^e bureau de l'EMA mentionna les chiffres fournis par les services polonais et estima qu'en cas de mobilisation la *Heer* compterait au printemps 1937 soixante-dix-huit à quatre-vingt-une divisions¹. Les estimations réalisées par le 2^e bureau de l'EMA à la même époque concluaient à l'établissement dans les huit jours suivant l'ordre de mobilisation d'une armée de campagne de quatre-vingt-une à quatre-vingt-sept divisions appuyée dans ses missions de couverture par de petites unités de *Grenzwacht*². L'étude du kriegspiel du haut commandement allemand de 1936 semblait confirmer cette évaluation³. Un exercice sur cartes réalisé à l'EMA au printemps 1937 prévoyait ainsi que les forces militaires terrestres de l'adversaire allemand compteraient trois divisions blindées et trois brigades blindées, trente-six divisions d'infanterie actives, vingt-trois divisions de réserve et vingt-quatre divisions de *Landwehr*⁴. Cette évaluation était globalement fondée pour ce qui concernait les divisions d'active et de *Landwehr*, mais péchait gravement par excès en ce qui concernait les divisions de réserve⁵. Dans le plan de mobilisation allemand mis au point à l'automne 1936, leur nombre ne s'élevait qu'à quatre. À l'automne 1937, ce chiffre fut porté à huit.

En novembre 1937, le 2^e bureau polonais révisa à la baisse ses estimations et évalua les forces terrestres allemandes mobilisées à soixante-quinze divisions, tandis que le 2^e bureau de l'EMA estimait de son côté, conformément aux prévisions établies en janvier, que le nombre de divisions de *Landwehr* avait été porté à une trentaine – ce qui portait les forces mobilisées allemandes à un chiffre compris entre quatre-vingt-dix et cent grandes unités⁶. L'état-major tchécoslovaque était proche du point de vue français, estimant que la *Heer* mobilisée comprendrait un corps blindé, trente-six divisions d'infanterie active, une brigade de montagne, une brigade de cavalerie, vingt-quatre à trente-neuf divisions de réserve et vingt-et-une divisions de *Landwehr*, soit quatre-vingt-six à cent une grandes unités⁷. En janvier 1938, le 2^e bureau de l'EMA reçut « quelques renseignements très importants » au

¹ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 24 novembre 1936.

² SHD-AT, 7N 2290, rapport du 15 décembre 1937 ; SHD-AT, 7N 2513, « Note relative à l'identification de deux divisions de Landwehr », 2^e bureau de l'EMA, 15 décembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2676, « Note sur la réorganisation de l'armée allemande mobilisée » et « Allemagne – Les divisions de Landwehr », 2^e bureau de l'EMA, 18 janvier 1937 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 15 décembre 1936.

³ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 5 janvier 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 3450, « Exercice de l'État-Major de l'Armée en 1937 – III. Plan de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, printemps 1937.

⁵ MUELLER-HILLEBRAND Burckhart, *Das Heer bis zum Kriegsbeginn*, Francfort-sur-le-Main, Mittler und Sohn, 1954, p. 660-61.

⁶ SHD-AT, 7N 2676, « Allemagne – Les divisions de Landwehr », 2^e bureau de l'EMA, 18 janvier 1937, p. 3 ; SHD-AT, 7N 2684, « Liaison du 2^e bureau polonais à Paris (20 au 25 mai 1937) – IV. Mobilisation », p. 9.

⁷ SHD-AT, 7N 2682, « Document établi à l'aide des renseignements fournis lors de la liaison tchécoslovaque à Paris en 1937 par l'EMA-2^e bureau », p. 38.

sujet de l'augmentation du nombre de grandes unités de l'armée mobilisée et d'une réduction sensible du délai de mobilisation¹. En particulier, le nombre de divisions d'infanterie de réserve passait de vingt-quatre à trente-six.

Il faut toutefois relever que les estimations du 2^e bureau de l'EMA, déjà nettement supérieures à la réalité, étaient parfois amplifiées au sein de l'EMA, en particulier par le 3^e bureau. Dès le mois de juin 1936, il surestima très fortement les capacités de mobilisation de la *Heer*, affirmant ainsi qu' « en fin 1936, les forces allemandes s'élèveront vraisemblablement à : 34 divisions actives, 4 divisions blindées, 50 divisions de *Grenzschutz*, prêtes le 4^e jour ; 17 divisions de formations, prêtes le 12^e jour », soit cent cinq grandes unités². La même note prévoyait pour la fin de l'année 1937 « 36 divisions actives, 6 divisions blindées, 50 divisions de *Grenzschutz*, prêtes le 4^e jour » et « 36 ou 72 divisions de formation, prêtes le 12^e jour », soit un total de cent vingt-huit à cent soixante-quatre grandes unités. Au mois de décembre 1936, le 3^e bureau estimait que « l'Allemagne pourra[it] mobiliser dans un avenir prochain : du 1^{er} au 4^e jour 4 divisions blindées, 36 divisions actives (équipées à la moderne) ; du 4^e au 7^e jour 36 divisions de réserve (équipées à la moderne) ; à partir du 7^e jour 36 divisions de *Landwehr* (provisoirement incomplètes en artillerie) », soit cent quatorze divisions³. Ces chiffres étaient tous nettement supérieurs à ceux établis par le 2^e bureau, et sont d'autant plus surprenants que le 3^e bureau avait été informé des très sérieuses difficultés d'encadrement que rencontrait l'armée allemande à l'automne 1936⁴.

Cependant, quelles qu'aient été les insuffisances de l'armée de terre allemande en 1936-1937, il faut, pour comprendre l'impression qu'elle produisait sur les cadres de l'EMA, essayer de saisir l'image qu'avait celui-ci des forces militaires terrestres françaises. D'un point de vue quantitatif, l'Armée mobilisée représentait au mois de juin 1936 soixante-quatorze divisions d'infanterie, trois divisions de cavalerie, deux divisions légères motorisées, huit brigades de régions fortifiées et des unités en réserve générale représentant un appoint important – 37 % de l'armée mobilisée⁵. Au début de 1938, l'Armée mobilisée

¹ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 25 janvier 1938.

² SHD-AT, 7N 3434 et 3697, « Le problème militaire français », 3^e bureau de l'EMA, 1^{er} juin 1936, p. 1-2 ; SHD-AT, 7N 3697, « Bilan de la situation de l'armée française », sans indication d'origine mais probablement rédigé à l'EMA, 12 juin 1936.

³ SHD-AT, 7N 3434, « Note sur la situation militaire française face à une coalition de l'Allemagne et de l'Italie », 3^e bureau de l'EMA, 10 décembre 1936, p. 2.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 29 septembre 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 3697, « Bilan de la situation de l'armée française », sans indication d'origine mais probablement rédigé à l'EMA, 12 juin 1936, p. 1-2.

avait connu un accroissement sensible des unités de forteresse : celles-ci étaient constituées en vingt-et-un secteurs défensifs ou fortifiés, dont treize avait des effectifs proches de ceux d'une division, tandis que les autres représentaient l'équivalent d'une brigade ou d'un régiment¹. Aux premiers jours de 1938, le haut commandement disposerait donc, en cas de mobilisation, d'une force représentant environ quatre-vingt-quinze divisions, plus une réserve générale comprenant notamment quarante-et-un bataillons de chars, vingt-trois bataillons de mitrailleurs et soixante-et-un régiments d'artillerie. En termes strictement quantitatifs, l'Armée française mobilisée représentait donc, du moins dans les premières semaines d'un conflit, une force tout à fait comparable à la *Heer* sur le pied de guerre, telle qu'évaluée par le 2^e bureau de l'EMA.

Cependant, il apparaissait à l'EMA que la qualité des troupes dont disposerait le haut commandement français présentait des faiblesses sérieuses. Ainsi, un officier de l'EMA présentant les capacités de l'Armée française mobilisée aux officiers de renseignement de l'Armée de l'Air jugeait que « ce qui caractérisera[it] à son entrée en campagne cette armée qui sera[it] une armée de réservistes [...] serait son extrême fragilité », précisant qu'elle serait « impressionnable et fragile, moralement et physiquement »². Par ailleurs, les rapports sur le moral des unités parvenus à l'EMA à la fin de l'année 1936 soulignaient de façon unanime « le manque d'éducation civique et patriotique des recrues »³. Ce jugement était probablement influencé par l'arrivée au pouvoir du Front Populaire.

Face à l'activité bouillonnante de l'armée allemande, l'instruction des réservistes français pouvait paraître déficiente. Ainsi, en 1937-1938, seuls un quart des officiers de réserve de l'infanterie – qui composaient la grande majorité des officiers de réserve – furent assidus aux cours de perfectionnement⁴. L'instruction donnée aux réservistes allemands vétérans de la Grande Guerre ne pouvait qu'inquiéter le 2^e bureau de l'EMA, alors que les vétérans français étaient, pour leur part, dispensés d'assiduité aux périodes d'instruction des réservistes⁵. Par ailleurs, comme le relève Robert Doughty, les réservistes français effectuaient leurs périodes dans des unités constituées *ad hoc*, et non dans le cadre des unités devant être mises sur pied en cas de mobilisation. Souhaitant améliorer l'instruction des

¹ SHD-AT, 7NN 24, « Tableau II bis – Éléments mobilisés dans la Métropole », 1^{er} bureau de l'EMA, 23 avril 1938.

² SHD-AT, 7NN 24, « Organisation des grandes unités terrestres – III^e partie : valeur de l'armée mobilisée », chef de bataillon Humbert, 12 janvier 1938, p. 38.

³ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 16 mars 1937.

⁴ CARAN, 496 AP/30, « Assiduité aux Écoles de Perfectionnement des Armes et Services au cours de l'année scolaire 1937-1938 », sans indication d'origine ni de date.

⁵ DOUGHTY Robert A. (général), *The Seeds of disaster*, *op. cit.*, p. 31-32.

soldats du contingent, le général Gamelin formula de nouveau, à la suite du maréchal Pétain et du général Weygand, la nécessité de préparer la jeunesse française, physiquement et moralement, à l'accomplissement de ses devoirs militaires¹. Au mois d'août 1936, et de nouveau en mars 1938, il proposa, sans succès, l'institution d'une éducation prémilitaire et physique obligatoire, dont le terme aurait été marqué par un séjour de deux mois dans les camps de l'Armée. Cependant, l'instruction des réservistes français connut à partir de 1936 quelques progrès sur le plan quantitatif². En 1936, deux classes d'âge, au lieu d'une seule antérieurement, furent convoquées pour effectuer une période d'instruction. À partir de 1937, ce chiffre fut porté à trois classes d'âge.

2. *Un outil aux capacités défensives et offensives en forte croissance*

Si le développement numérique de l'armée allemande renforçait les capacités défensives du Reich, celles-ci s'accrurent également du fait de l'établissement de fortifications à la frontière occidentale. Dès l'été 1936, le 2^e bureau de l'EMA s'inquiéta des commandes importantes de ciment qui étaient passées par l'armée allemande³. Au mois d'octobre, plusieurs informateurs mentionnèrent le balisage de chantiers dans les zones frontalières de la Sarre et du Palatinat, gardés par des SA et des SS⁴. Cependant, la petite taille des chantiers était relevée, indice que le système de fortifications projeté ne comporterait que de « petits ouvrages (casemates simples ou doubles à mitrailleuses ou à pièces de petit calibre) ». Le bulletin de renseignements récapitulant le développement des forces militaires allemandes en 1936, rédigé au printemps 1937, confirmait cette impression⁵. Toutefois, la zone géographique concernée s'étendait au pays de Bade, où des travaux avaient été entrepris aux différents points de passage du Rhin (voir figure n°5). Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMA relevait le secret qui entourait les travaux et n'écartait pas la possibilité que le programme comprît des ouvrages plus puissants. Jusqu'aux premiers jours de l'année 1938, le général Schweisguth considérait cependant que l'existence des positions fortifiées allemandes, si elle

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 143 ; LOTTMAN Herbert R., *Pétain*, *op. cit.*, p. 173 ; WEYGAND Maxime (général), « SOS à la jeunesse – Éducation et instruction », *Conferencia*, 30^e année, n°2, janvier 1936, p. 57-73 ; SHD-AT, 7N 2292, « Programme établi par le général Gamelin remis le 29 août au général Colson », 29 août 1936 ; SHD-AT, 7N 3434, « Directives du Général Gamelin sur le Projet de Renforcement de l'Armée », sans date, probablement rédigé à l'été 1936.

² DOUGHTY Robert A. (général), *The Seeds of disaster*, *op. cit.*, p. 32.

³ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 4 août 1936.

⁴ SHD-AT, 7N 2677, « Note au sujet des travaux de fortification en zone rhénane », 2^e bureau de l'EMA, 25 octobre 1936.

⁵ SHD-AT, 7N 2629 et 7N 2680, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 41-42.

constituait « une cause de lenteurs et d'aléas » pour une offensive française, ne rendait pas, pour autant, cette dernière impossible¹.

L'année 1937 s'acheva cependant sur une note pessimiste. Les premiers éléments de la position frontière devant être terminés au printemps de 1938, le 2^e bureau de l'EMA estimait qu'à partir de cette date, la *Wehrmacht* serait en mesure d'établir une position d'arrêt à proximité de la frontière française – et non plus sur le Rhin de Mayence². Un renseignement transmis par la SR indiquait qu'une seconde position, en arrière et à proximité de celle établie sur le cours de la Sarre, était en projet³. Ce renforcement semblait de nature à barrer à l'armée française la seule voie d'accès naturelle permettant une pénétration relativement rapide au cœur du territoire allemand.

La valeur offensive croissante de la *Heer* fut un objet majeur de préoccupation pour l'EMA. L'augmentation de la durée du service militaire en Allemagne, annoncée durant l'été 1936 et entrée en vigueur à l'automne suivant, fut perçue d'emblée comme « une mesure d'importance considérable », non pas tant parce qu'elle augmentait les effectifs du temps de paix, que parce qu'elle permettait au haut commandement allemand de « développer la qualité et la puissance offensive de son armée [et] de perfectionner le fonctionnement de sa mobilisation »⁴. Le 2^e bureau de l'EMA en déduisait que « les possibilités [...] d'attaque brusquée s'en trouv[ai]ent accrues ». Ces craintes semblèrent avérées un an plus tard, lorsque les Britanniques communiquèrent au général Lelong, attaché militaire français à Londres, leur opinion sur les manœuvres de la *Heer* de l'automne 1937⁵. Tout à fait persuadés d'avoir assisté à l' « une des choses les plus impressionnantes et les plus effrayantes qu'on ait vu », les officiers britanniques avouèrent leur admiration pour « la conscience et la précision » dont avaient fait preuve les troupes participant aux manœuvres.

L'équipement en chars modernes et la création de grandes unités blindées dotaient la *Heer* d'un atout offensif majeur. Tandis que l'automne 1935 avait été marqué par la mise sur

¹ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 5 et « 2^e conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 3^e édition (janvier 1938) », général Schweisguth, p. 4.

² SHD-AA, 2B 67, « Note sur les travaux de fortifications entrepris par l'Allemagne à sa frontière Ouest », 2^e bureau de l'EMAA, 3 février 1938.

³ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Fortifications allemandes de la Sarre – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 20 décembre 1937-10 janvier 1938.

⁴ SHD-AA, MO, 59, « Fiche de renseignements n°25 sur l'augmentation de la durée du service militaire en Allemagne et sa répercussion possible sur l'organisation générale de l'Armée allemande », 2^e bureau de l'EMA, 2 septembre 1936, p. 8 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 184.

⁵ SHD-AT, 7N 2822, « Questions militaires – Impressions anglaises rapportées des manœuvres allemandes (822 du 19 octobre 1937) », résumé d'une dépêche du général Lelong, sans indication de date ou d'origine, p. 5.

ped de trois divisions blindées, comptant chacune deux régiments de chars, l'automne 1936 vit la formation de deux régiments de chars indépendants¹. Chaque régiment était supposé compter environ quatre cents chars. Le 2^e bureau de l'EMA voyait dans ces grandes unités blindées, « douées d'une grande capacité offensive », l'outil forgé par le haut commandement allemand en vue de réaliser des « actions de force » sur le champ de bataille, par exemple une « action de rupture » ou une « action puissante sur une aile »². Tout au long de l'année 1937, le 2^e bureau de l'EMA appréhenda, sur la base de divers renseignements, un renforcement du matériel des divisions blindées. Dès le printemps, il mentionna l'apparition dans quelques compagnies de chars moyens et la production de chars lourds dans les établissements Krupp³. L'automne fut marqué par la multiplication de renseignements relatant le développement de chars moyens et de chars lourds dans l'industrie allemande – ces renseignements étaient fondés en ce qui concernait les chars moyens⁴.

Encore une fois, cependant, le 2^e bureau de l'EMA anticipait sur les résultats acquis par l'industrie allemande, en estimant que les chars moyens entreraient rapidement dans la composition de la majorité des unités blindées. Des renseignements datés de novembre 1937 et de janvier 1938 établirent une réalité plus nuancée. La SR indiquait en novembre 1937 que « les chars moyens n'exist[ai]ent encore qu'en très petit nombre »⁵. Le 2^e bureau de l'EMA, faisant le bilan de l'année 1937, relevait que celle-ci n'avait vu apparaître que trois régiments incomplètement dotés et que « le char moyen, qu'on [disait] être à l'étude, n'[avait] pas encore fait son apparition dans les corps de troupes »⁶.

Cependant, la situation en matière d'équipement des unités françaises en chars modernes n'en était pas moins préoccupante. Dès le mois d'août 1936, le général Colson, insistant sur « la nécessité de mettre en service dès maintenant le maximum de chars modernes », attira l'attention d'Édouard Daladier sur les retards de quatre à six mois affectant

¹ CARAN, 351 AP/3, rapport du 2 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 64-69.

² SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 66 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 11 janvier 1938.

³ SHD-AT, 7N 2629, « Bulletin de renseignements – Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 67-68.

⁴ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Types de chars adoptés en Allemagne – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 20 décembre 1937-10 décembre 1938 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR dans la journée du 20 sept[embre 1937] », 2^e bureau de l'EMA.

⁵ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Organisation de l'armée allemande – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-22 novembre 1937.

⁶ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 11 janvier 1938.

l'exécution du programme de production de chars modernes et d'automitrailleuses établi antérieurement à la victoire du Front Populaire¹.

L'adoption au début du mois de septembre 1936 d'un vaste programme de réarmement d'un montant total de quatorze milliards de francs répartis sur les années 1937 à 1940 n'entraîna aucune amélioration de la situation. Au mois de janvier 1937, le général Gamelin intervint à plusieurs reprises auprès du ministre de la Défense Nationale, par écrit et de vive voix, afin de mettre en valeur la gravité de la situation en présence du réarmement intensif effectué par l'Allemagne². Les retards en matière de production de chars modernes étaient passés, selon les modèles, à six ou huit mois. En dehors des trois bataillons de chars D1, l'infanterie française ne disposait d'aucune unité de chars modernes entièrement constituée, et les prévisions envisageaient que seuls huit bataillons de chars seraient dotés de matériel moderne au mois de mai 1937. Par ailleurs, les engins produits n'étaient que rarement équipés : seuls trente-sept des trois cent quatre-vingts chars R35 étaient dotés de leur tourelle, mais aucun ne disposait de la mitrailleuse et des appareils de vision nécessaires. Au mois de mai 1937, le général Gamelin constatait à nouveau un allongement des retards touchant la production d'armement française, en particulier les chars³. En conséquence, il envisageait l'annulation des manœuvres prévues pour l'été, au cours desquelles deux divisions équipées de chars modernes devaient évoluer.

Cependant, le chef d'EMG de l'Armée considérait, en dépit des avis contraires de son adjoint, le général Georges, et de l'inspecteur général de l'Infanterie, le général Dufieux, que les chars FT-17, hérités de la précédente guerre, pouvaient encore servir en cas de conflit en Europe, au sein d' « échelons de nettoyage » opérant en arrière des chars modernes ou dans le cadre de contre-attaques locales⁴. Pour justifier son opinion, il s'appuyait sur les renseignements parvenus au 2^e bureau de l'EMA, indiquant que seuls des chars légers étaient entrés en service dans la *Heer*.

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 293.

² SHD-AT, 1K 224/15, lettres du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, datées des 9, 14 et 15 janvier 1937, lettre du général Dufieux au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 9 janvier 1937, « Compte-rendu au sujet des fabrications d'armement », général Gamelin, 31 mai 1937 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 9 et 11 janvier 1937.

³ SHD-AT, 1K 224/15, « Compte-rendu au sujet des fabrications d'armement », général Gamelin, 31 mai 1937.

⁴ SHD-AT, 1N 37, « Séance tenue le 15 décembre 1937 par le Conseil Supérieur de la Guerre sous la Présidence de M. le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », sans indication d'origine, p. 6-7 et 15 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 67.

C. *La surévaluation croissante de la puissance de la Luftwaffe*

L'arrivée de Pierre Cot boulevard Victor fut saluée par un avertissement de ses services¹. Selon l'EMAA, l'Allemagne possédait alors mille cinq cents avions de première ligne, dont le stationnement à proximité immédiate du territoire français était désormais possible, du fait de la dénonciation du statut de la zone démilitarisée. Si l'Armée de l'Air conservait en juin 1936, selon l'EMAA, une certaine marge de supériorité, elle voyait sa position menacée à très brève échéance par le réarmement aérien de grande ampleur initié outre-Rhin. Cependant, les notes de synthèse réalisées par le 2^e bureau de l'EMAA durant le second semestre de l'année 1936 et le premier semestre de l'année 1937 n'étaient aucunement alarmistes. Certes, l'on relevait l'accroissement important du nombre d'unités de la *Luftwaffe* : triplement en une année du nombre d'escadrilles, au nombre de cent quarante-trois, dont une quinzaine appartenant à l'aviation de marine, au 1^{er} janvier 1937 ; développement très important de l'artillerie contre avions qui comptait au début de 1937 quarante-cinq groupes, contre dix une année plus tôt ; mise sur pied de sept régiments de transmissions ; « développement gigantesque de l'infrastructure »².

Cependant, le 2^e bureau de l'EMAA relevait avec justesse les graves déficiences qui affectaient le personnel et le matériel de la *Luftwaffe* au début de 1937. Outil récent et en plein développement, les forces aériennes allemandes souffraient alors d'une « extrême pénurie de cadres »³. De ce fait, le 2^e bureau de l'EMAA estimait au début de l'année 1937 qu'une centaine d'escadrilles seulement était mobilisable⁴. De plus, ce même 2^e bureau relevait, au vu des manœuvres aériennes de l'automne 1936, que « l'instruction des cadres officiers et sous-officiers a paru encore, malgré de réels progrès, en retard sur le développement matériel rapide de la *Luftwaffe* »⁵. Au cours de ces mêmes manœuvres, le commandement avait commis, « faute d'expérience, des hésitations et même des erreurs ». L'on relevait ainsi qu'« à la tête des unités et dans les états-majors il y [avait] encore beaucoup d'officiers qui [n'étaient] que des élèves »⁶. La nécessité de poursuivre l'instruction individuelle

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 196.

² SHD-AA, 2B 60, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937.

³ SHD-AA, 2B 60, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937, p. 9.

⁴ SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} trimestre 1937, p. 73.

⁵ SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} trimestre 1937, p. 73.

⁶ SHD-AA, 2B 60, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937, p. 9.

professionnelle des cadres empêchait l'instruction collective en vue de la participation des unités au combat, et de nombreuses unités étaient jugées « encore incapables d'engager des actions d'envergure »¹.

Sur le plan matériel, la situation de la *Luftwaffe* n'apparaissait guère plus brillante. Les avions modernes qui devaient entrer progressivement dans la composition des unités à partir du milieu de l'année 1936 n'y figuraient encore qu'en petit nombre à l'été 1937². Ce fait, en contradiction avec le « rythme soutenu » auquel travaillaient les usines allemandes, s'expliquait par la déficience des ingénieurs allemands qui peinaient à mettre au point des moteurs puissants et fiables – en dehors des moteurs à huile lourde équipant les bombardiers³. Les moteurs en service en 1936, produits par BMW, auraient été à l'origine de très nombreux accidents⁴. En conséquence, les cellules des appareils modernes produites en série n'avaient pu être équipées des moteurs nécessaires.

En conséquence, le 2^e bureau de l'EMAA persistait à juger l'Armée de l'Air supérieure à la *Luftwaffe* dans les premiers mois de 1937. Ainsi, une synthèse rédigée le 26 février 1937 estimait qu'« il [était alors] hors de doute que l'Armée de l'Air française [était] supérieure à sa rivale allemande en raison de la stabilité de l'organisme qu'elle représent[ait], de la valeur et de l'homogénéité de ses cadres, de l'expérience du personnel et de la qualité des réserves instruites⁵ », nonobstant le « déséquilibre numérique en faveur des effectifs allemands »⁶. Cependant, si ces diverses notes du 2^e bureau de l'EMAA, datées de l'hiver 1936-1937 et du printemps 1937, pointaient les faiblesses de la *Luftwaffe* à l'heure de leur rédaction, elles n'en invitaient pas moins le lecteur à considérer le potentiel très élevé dont disposait cet organisme⁷. Ainsi, la note du 26 février 1937 relevait que si son « extrême

¹ SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} trimestre 1937, p. 81-82.

² SHD-AA, 2B 60, SHD-AA, 2B 60, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937 ; SHD-AA, MO, 59, « Note sur l'état actuel de l'Armée de l'Air allemande », 2^e bureau de l'EMA, 3 juillet 1937, p. 7.

³ SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} trimestre 1937, p. 53-55.

⁴ SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – a.s. Déboires de l'aviation allemande – source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 septembre 1936.

⁵ Souligné dans le texte.

⁶ SHD-AA, 2B 60, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937, p. 8.

⁷ SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} trimestre 1937, en particulier p. 81-82.

jeunesse » constituait la faiblesse principale de la *Luftwaffe*, « l'âge adulte », qui permettrait un déploiement du potentiel en gestation, « viendra[it] très vite »¹.

Divers indices donnent cependant à penser que l'EMA ne partageait pas cette évaluation relativement nuancée de la puissance militaire aérienne allemande. Ainsi, annotant la note du 26 février 1937, le lieutenant-colonel Buisson, chef du 3^e bureau de l'EMA, invita ses subordonnés à « lire avec précaution² » le paragraphe relatif à la supériorité de l'Armée de l'Air sur la *Luftwaffe*³. Pour sa part, le 2^e bureau de l'EMA reprenait à son compte certaines appréciations formulées à l'EMAA relatives à la croissance rapide de la *Luftwaffe* comme cause de nombreuses difficultés et à l'insuffisance du haut commandement aérien⁴. En revanche, il mettait l'accent sur l'importance et la qualité supposées des réserves aériennes dont disposait le Reich, estimant l'appoint qu'elles représenteraient pour la *Luftwaffe*, en cas de mobilisation, à quarante-cinq escadrilles bien entraînées⁵. Par ailleurs, relativisant une information transmise par la SR, selon laquelle « l'aviation allemande bien que très puissante [n'était] pas aussi redoutable qu'on ne le suppos[ait] généralement », il avançait que « les cadres jeunes du personnel navigant [étaient] excellents »⁶. Enfin, une note établie à l'automne 1936 par le lieutenant-colonel Gauché mettait l'accent sur les progrès accomplis par la *Luftwaffe* depuis 1935, plutôt que sur ses déficiences⁷.

L'année 1937 fut caractérisée par une nouvelle augmentation de la puissance de la *Luftwaffe*. Dès la mi-mars 1937, la SR transmet à l'EMA un renseignement indiquant l'ampleur du développement prévisionnel de la *Luftwaffe* en 1937 – augmentation de près de 50 % des appareils en ligne et création de soixante à soixante-dix escadrilles⁸. Au terme de l'année 1937, les 2^{es} bureaux de l'EMAA et de l'EMA constatèrent que ce programme avait été réalisé, voire dépassé : l'EMAA évaluait la puissance numérique de la *Luftwaffe* à deux

¹ SHD-AA, 2B 60, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937.

² Souligné dans le texte.

³ SHD-AT, 7N 2676, « Le développement de la puissance militaire de l'Allemagne au cours de l'année 1936 », 2^e bureau de l'EMAA, 26 février 1937, p. 8.

⁴ SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – a.s. Déboires de l'aviation allemande – source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 septembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2506, « Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 18-19.

⁵ SHD-AT, 7N 2506, « Allemagne – Les forces militaires allemandes (Février 1937) », bulletin de renseignements, 2^e bureau de l'EMA, mars-avril 1937, p. 18-19 ; SHD-AA, 2B 61, « Note sur les progrès de l'Armée de l'Air allemande », 2^e bureau de l'EMA, 16 octobre 1936, p. 4.

⁶ SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – a.s. Déboires de l'aviation allemande – source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-7 septembre 1936.

⁷ SHD-AA, 2B 61, « Note sur les progrès de l'Armée de l'Air allemande », 2^e bureau de l'EMA, 16 octobre 1936.

⁸ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Développement de l'aviation allemande – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 14-23 mars 1937.

cent vingt escadrilles ; l'EMA portait ce chiffre à deux cent trente-quatre, dont vingt-sept escadrilles des écoles, représentant une masse de deux mille huit cents avions de première ligne ; le chef d'escadron de Villelume mentionnait, pour sa part, deux cent quarante-cinq escadrilles alignant trois mille six cents appareils, volants de fonctionnement des escadrilles compris¹. La production aéronautique mensuelle, estimée par le 2^e bureau de l'EMA à trois cent cinquante cellules – dont 80 % de cellules d'appareils militaires – et huit cent cinquante moteurs, était évaluée au début de l'année 1938 par le 2^e bureau de l'EMAA à quatre cents cellules – dont trois cents appareils militaires – et neuf cents moteurs².

Cette production permettait l'équipement rapide des unités en matériel moderne. Tandis que l'EMAA estimait qu'à la fin de l'année 1937 environ 60 % des unités étaient dotées de matériel moderne, le commandant de Villelume précisait que deux tiers des bombardiers atteignaient la vitesse de 300 km/h et 40 % des chasseurs celle de 400 km/h³. Les 2^{es} bureaux de l'EMAA et de l'EMA étaient arrivés à la conclusion que la rénovation du matériel volant serait achevée dans le courant de l'année 1938⁴. Par ailleurs, les unités de DCA connurent également un développement notable en 1937, atteignant une soixantaine de groupes – cinquante-huit selon l'EMAA et soixante-cinq selon le commandant de Villelume, qui mentionna le chiffre de deux mille canons modernes⁵. L'existence de sept cents terrains d'aviations, infrastructure très nettement supérieure aux besoins des unités constituées en 1937, fut perçu comme l'indice annonciateur d'un développement numérique de la *Luftwaffe* en 1938 comparable à celui de l'année précédente⁶.

Enfin, les réserves formulées par le 2^e bureau de l'EMAA quant à la qualité des personnels de la *Luftwaffe* s'estompèrent très nettement à partir des derniers mois de 1937, et l'on constatait qu'une instruction « très poussée » permettait à la *Luftwaffe* de compter sur un « personnel encore peu expérimenté dans l'ensemble mais minutieusement instruit »⁷.

¹ SHD-AA, MO, 61, « L'armée de l'air allemande – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 17 février 1938, p. 1 ; SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 17 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 26 novembre 1937, p. 4.

² SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 17 ; SHD-AA, 2B 61, « Notice sur l'Armée de l'Air allemande », chapitre VIII, 2^e bureau de l'EMAA, janvier 1938.

³ SHD-AA, MO, 61, « L'armée de l'air allemande – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 17 février 1938, p. 2 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 26 novembre 1937, p. 4.

⁴ SHD-AA, MO, 61, « L'armée de l'air allemande – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 17 février 1938, p. 2 ; SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 17.

⁵ SHD-AA, MO, 61, « L'armée de l'air allemande – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 17 février 1938, p. 2 ; MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 26 novembre 1937, p. 5.

⁶ SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 14-19.

⁷ SHD-AA, MO, 61, « L'armée de l'air allemande – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 17 février 1938, p. 2 ; SHD-AA, 2B 61, « Notice sur l'Armée de l'Air allemande », 2^e bureau de l'EMAA, janvier 1938.

Enfin, et quelles que fussent les légères divergences qui persistaient à la fin de 1937 entre les évaluations des 2^{es} bureaux de l'EMAA et de l'EMA, ces deux services se retrouvaient pour estimer que la *Luftwaffe* représentait un atout majeur dans la main d'Hitler¹. Globalement, ces analyses étaient justifiées, mais les 2^{es} bureaux fixaient la part des avions militaires dans la production aéronautique globale à un niveau bien supérieur à ce qu'il était en réalité². En 1937, cette proportion était, en réalité, inférieure à 50 %. En conséquence, si les estimations relatives au nombre d'appareils et d'escadrilles que comptait la *Luftwaffe* étaient assez justes, celles portant sur le nombre d'appareils modernes en service et d'appareils de modèles anciens en réserve étaient nettement surévaluées.

Cependant, en regard de la production aéronautique française et de l'équipement des escadrilles de l'Armée de l'Air durant la même période, la *Luftwaffe* constituait bien la « force redoutable » dépeinte par le 2^e bureau de l'EMA³. L'industrie aéronautique française traversait, en 1936-1937, une phase de difficultés sérieuses, due à l'obsolescence de son outillage et aux perturbations engendrées à court terme par les nationalisations. Jusqu'à la fin de l'année 1937, elle livrait encore à l'Armée de l'Air des appareils issus du plan I. Si ces avions pouvaient être considérés comme modernes en 1933-1934 – chasseurs issus du programme de construction de 1930 et bombardiers issus du programme de 1932 –, ils étaient, en revanche, tout à fait obsolètes en 1936-1937. Quantitativement, cette industrie était dépassée par celles des autres puissances européennes. Si l'on suit les chiffres fournis par Joseph Maiolo, la production aéronautique française en 1937 représentait, sur le plan numérique, 6 % de la production soviétique, 7 % de la production allemande, 17 % de la production britannique et 21 % de la production italienne⁴. Ainsi, comme le souligne Emmanuel Chadeau, les nationalisations dans le secteur aéronautique, loin de permettre à l'industrie française de rattraper son retard par rapport aux autres industries européennes, engendrèrent une véritable « cacophonie industrielle »⁵.

En 1937, la situation du matériel, malgré l'adoption du plan II de rénovation de la flotte aérienne, restait très préoccupante, surtout en comparaison du développement quantitatif

¹ SHD-AT, 1NN 97, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 19.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 214-215.

³ Pour ce paragraphe et le suivant : *Ibid.*, p. 195-198, 202 et 233 ; CHRISTIENNE Charles, (général, dir.), *Histoire de l'aviation militaire française*, *op. cit.*, p. 289-299 ; CHRISTIENNE Charles (général), « L'Armée de l'Air française de mars 1936 à septembre 1939 », *Recueil d'articles et études (1976-1978)*, Service historique de l'Armée de l'Air, Vincennes, 1984, p. 172-173, 199 et 203 ; FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op.cit.*, p. 74-77 ; FACON Patrick et TEYSSIER Arnaud, *Histoire de l'aviation française de bombardement*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1985, 48 p.

⁴ MAIOLO Joseph A., *Cry havoc...*, *op. cit.*, p. 235.

⁵ CHADEAU Emmanuel, *De Blériot à Dassault...*, *op. cit.*, p. 232-243.

et qualitatif de la *Luftwaffe*, et en particulier en raison de la carence de prototypes modernes, capables de rivaliser avec des appareils tels que le Me-109 ou le Do-17 allemands. Les rares prototypes modernes disponibles n'étaient produits en série qu'après de longs mois de mise au point de l'outil industriel nécessaire – l'exemple du chasseur moderne Morane 406 produit en série seulement en 1939 est tout à fait éclairant¹. Par ailleurs, le second semestre 1936 et le premier trimestre 1937 furent marqués par une baisse d'environ 30 % de la production aéronautique française. Ainsi, l'Armée de l'Air reçut seulement quarante-deux appareils au mois de novembre 1936, trente-et-un en janvier 1937 et vingt-sept le mois suivant. La situation ne s'améliora que très légèrement dans le courant de l'année 1937, année durant laquelle l'Armée de l'Air reçut au total cinq cent vingt-cinq appareils, dont cent sept appareils d'entraînement. Par ailleurs, la dissémination des commandes entre de nombreux modèles continua de sévir. Ainsi, les diverses sociétés nationales de constructions aéronautiques livrèrent en 1937 trois cent quatre-vingt-quinze appareils de vingt-et-un types différents². Une gestion incohérente et coûteuse de la main-d'œuvre entraîna une baisse de rendement de 28 % entre 1936 et 1937³. Quantitativement, l'Armée de l'Air était dépassée très nettement par la *Luftwaffe*. En outre, la DCA française, sous le commandement de l'Armée, ne comptait que vingt-huit groupes au début de l'année 1938⁴. Faisant le point au mois de janvier 1938 sur les graves déficiences en matériel et une gestion du personnel jugée erratique, le général Vuillemin, commandant le 1^{er} corps aérien regroupant les unités de bombardement, estimait que « si un conflit éclatait [en 1938], l'aviation française [serait] écrasée en quelques jours »⁵.

D. La Kriegsmarine, une menace sérieuse à moyen terme

Le développement de la marine de guerre allemande, s'il apparaissait comme moins menaçant pour la sécurité française que le réarmement terrestre et aérien, n'en était pas moins observé avec une grande attention, essentiellement par l'EMGM⁶. La formation des personnels de la *Kriegsmarine* fut notamment l'occasion de nombreux comptes-rendus. Le 2^e bureau de l'EMGM relevait ainsi la forte croissance des effectifs depuis le milieu des

¹ FRANK Robert, « Intervention étatique et réarmement en France, 1935-1939 », *Revue économique*, 1980, vol. 31, n°4, p. 761-762.

² CHADEAU Emmanuel, *De Blériot à Dassault...*, *op. cit.*, p. 240.

³ *Ibid.*, p. 243.

⁴ SHD-AT, 7NN 24, « Tableau II bis – Éléments mobilisés dans la Métropole », 1^{er} bureau de l'EMA, 23 avril 1938.

⁵ SHD-AA, 11 Z 12934, lettre du général Vuillemin au ministre de l'Air, 15 janvier 1938.

⁶ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 202.

années trente¹. Alors que le traité de Versailles limitait les effectifs de la flotte de guerre allemande à une quinzaine de milliers d'officiers et marins, ceux-ci comptaient en novembre 1935 trente-deux mille hommes, et quarante à quarante-cinq mille une année plus tard. En outre, il apparaissait que le haut commandement de la marine allemande organisait avec un soin particulier l'instruction des marins réservistes : les périodes d'instruction des officiers de marine de réserve tendaient à se multiplier ; trois mille six cents à quatre mille réservistes avaient effectué une période d'instruction de huit semaines dans les centres de Kiel et Wilhelmshaven². Le développement très important des infrastructures de formation était relevé, tout comme l'accélération et la diversification du recrutement des officiers.

L'effort de construction entrepris par les chantiers navals allemands semblait accompagner le développement des effectifs de la *Kriegsmarine*. Au début de 1937, la flotte allemande comportait, selon le capitaine de vaisseau Deleuze, officier de liaison de l'EMGM à la sous-direction de la Société des Nations, cent quarante mille tonnes de navires en service et cent quatre-vingt-seize mille tonnes en construction³. Il était dès lors définitivement impossible à la Marine d'entretenir une flotte guerre égale à la somme des flottes allemande et italienne⁴. Pour cerner le développement des capacités de la *Kriegsmarine*, le 2^e bureau de l'EMGM dut se fier aux renseignements ouverts disponibles, tant il avait de difficulté à se procurer des renseignements fiables sur les capacités des chantiers navals et les programmes de construction⁵. Sur ces bases, il estimait que la capacité de production des chantiers navals allemands avait doublé entre 1934-1935 et 1936-1937⁶. Au mois de décembre 1936, le 2^e bureau de l'EMGM relevait que « le nombre de sous-marins allemand achevés s'[était] accru considérablement depuis quelques mois », ce qui ne pouvait que renforcer l'impression que les chantiers navals connaissaient une activité foisonnante⁷.

Les perspectives en matière d'équilibre des forces navales franco-allemandes étaient des plus sombres. À l'automne 1936, le 2^e bureau de l'EMGM estimait que l'Allemagne

¹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°17 – Période du 14 au 28 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 29 octobre 1936, p. E3.

² SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°17 – Période du 14 au 28 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 29 octobre 1936, p. E4 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°18 – Période du 28 Octobre au 12 Novembre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 13 novembre 1936, p. C2.

³ MAE, SDN, 2588, « Note sur les fabrications d'armements de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie », 15 janvier 1937, p. 6.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 204.

⁵ *Ibid.*, p. 202-203

⁶ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°17 – Période du 14 au 28 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 29 octobre 1936, p. E1-E3.

⁷ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°20 – Période du 26 Novembre au 10 Décembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 décembre 1936, p. C1.

visait l'objectif d'une flotte de guerre de quatre cent mille à cinq cent mille tonnes, lequel objectif devait être atteint au plus tard au début de l'année 1941¹. Le bulletin de renseignements de l'été 1937 confirmait cette évaluation². Plus alarmiste, le commandant Deleuze affirmait à la fin de l'année 1937 qu' « à moins d'un effort très considérable [de la France], la flotte allemande surpassera[it] la [flotte française] au plus tard en 1942 »³. Dès 1939, la *Kriegsmarine* dominerait la Marine Nationale pour certaines catégories de bâtiments⁴. Les prévisions établies au début de 1937 prévoyaient qu'en 1939, la première compterait cinq *capital ships* modernes en service, contre deux pour la seconde. Ces estimations résultaient d'une sous-évaluation des difficultés d'approvisionnement des chantiers navals en matières premières et en main-d'œuvre qualifiée⁵.

En revanche, le 2^e bureau de l'EMGM évaluait correctement, sur la base des caractéristiques des bâtiments mis à l'eau ou en construction, les orientations de la stratégie navale allemande : guerre de course en Atlantique et non plus seule défense la mer Baltique⁶. La construction de sous-marins de mille tonnes, capables de menacer les communications françaises en Atlantique, constituait un indice probant en ce sens⁷. Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMGM estimait que les croiseurs et contre-torpilleurs allemands étaient dotés d'un très large rayon d'action – douze à quatorze mille miles pour les premiers et six mille miles pour les seconds⁸. Enfin, l'inclusion de deux porte-avions dans les programmes navals du Reich indiquait clairement l'ampleur des ambitions de la *Kriegsmarine*, comprenant la conduite d'une guerre commerciale par le déploiement d'escadres aériennes en haute mer⁹. Cette stratégie semblait clairement dirigée contre la France.

E. La perception des objectifs politico-stratégiques de l'Allemagne

¹¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 202-203 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°17 – Période du 14 au 28 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 29 octobre 1936, p. E1-E3 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°17 – Période du 14 au 28 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 29 octobre 1936, p. E1-E3.

² SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°30 – Période du 9 Juillet au 7 Octobre [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 9 octobre 1937, p. D1.

³ MAE, SDN, 2588, « Note sur le réarmement de l'Allemagne », 26 novembre 1937, p. 7.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 215

⁵ *Ibid.*, p. 202-203

⁶ *Ibid.*, p. 216

⁷ *Ibid.*, p. 203

⁸ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°27 – Période du 15 Avril au 13 Mai [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 15 mai 1937, p. C2.

⁹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°17 – Période du 14 au 28 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 29 octobre 1936, p. E1-E3.

1. *Une politique belligène conduisant inéluctablement à une épreuve de force à l'horizon 1938*

Malgré les protestations de pacifisme d'Adolf Hitler, les responsables des 2^{es} bureaux perçurent assez clairement que la politique allemande, tant intérieure qu'extérieure, était orientée vers la préparation d'un conflit armé¹. L'ampleur du réarmement allemand impliquait nécessairement la volonté de conduire une guerre de conquête². D'une part, le niveau atteint et projeté pour l'outil militaire allemand apparaissait comme nettement supérieur à la satisfaction des besoins stricts de la défense du territoire. D'autre part, ce réarmement générait un endettement massif et croissant de l'État allemand, que seuls l'annexion et le pillage de territoires étrangers permettraient de résorber.

La politique étrangère du Reich nazi était ainsi analysée dans la perspective de la préparation d'un conflit armé. L'anticommunisme virulent professé par Hitler n'apparaissait pas comme un fondement essentiel de sa doctrine politique³. La collusion germano-soviétique durant les années vingt et au début des années trente restait présente dans les esprits des officiers de l'EMA. Par ailleurs, cet anticommunisme était perçu comme la justification théorique ou le prétexte aux projets expansionnistes de l'Allemagne, comme un outil de la politique étrangère allemande, non comme son axiome fondamental. Au rapport de l'EMA du 25 août 1936, le 2^e bureau de l'EMA analysa ainsi l'orientation de la diplomatie allemande après la remilitarisation de la Rhénanie :

Le réarmement allemand est accompagné sur le plan politique d'une grande activité diplomatique. L'Allemagne vise de se placer [sic] à la tête d'une véritable croisade contre le bolchevisme groupant autour d'elle le plus grand nombre de pays. Déjà une entente se dessine avec les pays d'Europe centrale (Italie, Autriche, Hongrie, et peut-être Bulgarie)⁴.

Cette orientation entraînait, selon le 2^e bureau de l'EMA, une nette augmentation du risque de conflit en Europe : justification théorique d'une intervention armée dans un territoire voisin au prétexte de la lutte contre le communisme ; développement d'un clivage idéologique entre deux groupes de puissances ; séduction de nombreuses puissances bénéficiaires des traités de paix de 1919-1920 susceptibles de favoriser la situation allemande en Europe à travers la

¹ SHD-AT, 7N 2638, « Conséquences du point de vue allemand tel qu'il ressort du discours d'Hitler », 2^e bureau de l'EMA, 2 février 1937.

² SHD-AT, 7N 2530, « Note au sujet de la possibilité d'un conflit en Europe », 2^e bureau de l'EMA, fin de l'année 1936 ou début de l'année 1937 ; SHD-AA, 2B 60, « Étude sur le financement du réarmement du Reich », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} décembre 1936.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 25 août 1936.

constitution, autour de l'Allemagne, d'un bloc de puissances à gouvernements autoritaires anticommunistes¹. La proclamation de l'Axe Rome-Berlin et la signature du pacte germano-nippon anti-Komintern apparaissaient comme les premiers signes tangibles de la réussite de cette politique².

Associée aux déclamations hitlériennes quant à son souhait de développer des relations pacifiques avec la France et la Belgique, cet anticommunisme affiché pouvait, à terme, « créer une situation européenne dans laquelle l'Allemagne aurait le champ libre sur ses frontières orientales et méridionales après avoir réduit à leur minimum les risques du côté de l'Occident »³. Au terme de l'année 1937, le bilan dressé par le 2^e bureau de l'EMA était assez sombre⁴. L'Allemagne avait consolidé ses amitiés avec l'Italie et le Japon, créant ainsi un front d'orientation nettement agressive. Motivées par l'anticommunisme et craignant d'être entraînées dans un conflit provoqué par l'URSS, de nombreuses puissances petites et moyennes – Belgique, Pologne, Roumanie, Yougoslavie – adoptaient des positions de plus en plus neutralistes.

La certitude acquise que la guerre de conquête constituait l'objectif de la politique hitlérienne impliquait de tenter de cerner la date probable de son déclenchement. Les renseignements dont disposait le 2^e bureau de l'EMA laissaient deviner l'existence de plusieurs tendances au sein du personnel dirigeant allemand. L'opposition du haut commandement de la *Wehrmacht* au déclenchement d'une guerre en 1937 ou dans les premiers mois de 1938 était relevée à plusieurs reprises, ainsi que celles du ministre de l'Économie Hjalmar Schacht et du ministre des Affaires étrangères Konstantin von Neurath⁵. Selon les renseignements parvenus à Paris, cette opposition était motivée par de multiples facteurs. D'une part, ces personnalités estimaient que l'Allemagne se trouvait dans

¹ SHD-AT, 7N 2522 et 7N 2530, « Note au sujet de la possibilité d'un conflit en Europe », 2^e bureau de l'EMA, fin de l'année 1936 ou début de l'année 1937 ; SHD-M, 1BB 2/170, « Note – Des conditions de la guerre dans la situation internationale présente », SE de l'EMGM, 12 novembre 1937.

² SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Relations franco-allemandes – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-21 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937, p. 2.

³ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Relations franco-allemandes – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-21 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937, p. 2.

⁴ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 218 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 227 ; GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 54-55.

⁵ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Diverses tendances de politique extérieure dans le III^e Reich – Source : Affaires Étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-14 février 1937, et « Allemagne – Éventualité d'un conflit en Europe – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 15-22 novembre 1937 ; SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 20 avril, 6 novembre et 9 décembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°11 – Période du 21 Juillet au 4 Août [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 5 août 1936, p. E14.

l'impossibilité de faire face aux contraintes d'une guerre de longue durée, en raison de la faiblesse des stocks de guerre en matières premières industrielles et alimentaires, du manque de cadres militaires, d'un équipement matériel militaire insuffisant et des progrès réalisés par le réarmement français. Incapable d'affronter un conflit de longue durée, l'Allemagne ne possédait par ailleurs pas encore, selon les deux dirigeants conservateurs, de l'outil militaire nécessaire à un succès rapide et décisif. Une tendance opposée, comprenant Joachim von Ribbentrop, Alfred Rosenberg, Joseph Goebbels et Heinrich Himmler, était supposée favorable à une épreuve de force à brève échéance, en particulier dans le cas où la situation intérieure de l'Allemagne rendrait un succès de politique extérieure nécessaire pour sauvegarder le régime.

En conséquence, le 2^e bureau et les chefs de l'EMA considéraient que, sans écarter catégoriquement la possibilité du déclenchement d'un conflit en 1937, celui-ci aurait plus probablement lieu au printemps 1938, voire à l'automne de cette même année. Le lieutenant-colonel Gauché admettait la possibilité pour l'Allemagne de conduire en 1937 une « guerre d'agression puissante et rapide contre un adversaire de moindre résistance », mais à la condition *sine qua non* que « l'Allemagne bénéfici[ât] d'une situation politique très favorable et qu'elle se [fût] acquis au préalable certaines complicités ou neutralités bienveillantes »¹. Le général Schweisguth partageait cette analyse². En tout état de cause, le 2^e bureau de l'EMA estimait que l'Allemagne serait prête au printemps 1938 à entrer en guerre. Il préconisa ainsi d' « accueillir sous toutes réserves » un renseignement, daté de décembre 1937, signalant l'opposition catégorique des chefs militaires allemands – le général Goering excepté – à la mise en œuvre d'une politique de force au printemps 1938³. En février 1937, les généraux Colson et Gamelin estimaient, quant à eux, que « ce n'[était] pas avant le printemps 1938 que le commandement allemand sembl[ait] devoir disposer des moyens nécessaires » à une conquête rapide de la Tchécoslovaquie, avec couverture face à la France et, éventuellement, à la Pologne⁴.

¹ SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937, p. 2.

² CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 8.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 9 décembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 2 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2293, « Note sur les Conséquences Militaires du Discours du Chancelier Hitler », cabinet de l'EMA, 3 février 1937 ; CARAN, 351 AP/3, rapport du 2 février 1937.

Les opinions ayant cours à l'EMAA étaient proches de celles émises à l'EMA. Au printemps 1937, le 2^e bureau de l'EMAA tempérant l'optimisme de l'état-major tchécoslovaque, estimant que, si le risque d'un conflit en Europe centrale n'était pas immédiat, il n'en était pas moins réel, en particulier en cas de crise intérieure du Reich¹. Cependant, Pierre Cot, à la suite de l'attaché de l'Air à Berlin, estimait que l'Allemagne ne serait pas prête avant 1938 à entreprendre une action armée².

2. *Les ambitions tous azimuts de l'Allemagne*

Si la Tchécoslovaquie apparaissait en 1937 comme particulièrement menacée à court terme par son puissant voisin, les ambitions du Reich étaient perçues comme beaucoup plus vastes. Durant l'été 1936, des renseignements indiquèrent que la révision de la frontière germano-danoise constituait l'objectif prioritaire de l'Allemagne³. Cependant, à partir du second semestre 1936 les EMG reçurent un flot de renseignements indiquant que l'Allemagne s'orientait à nouveau vers l'acquisition d'une « place au soleil ». La politique coloniale du Reich semblait axée sur deux tendances : revendication du retour à l'Allemagne de ses colonies de 1914, ou du moins de facilités commerciales dans ces territoires ; secondairement, développement de l'influence économique allemande dans les colonies portugaises, en concertation avec Lisbonne⁴. Les déclarations du ministre Schacht et de divers responsables du parti nazi revendiquant la restauration intégrale de l'empire colonial allemand constituaient autant d'indices inquiétants d'une orientation nouvelle des ambitions allemandes vers les espaces outre-mer⁵.

Ces craintes ne furent pas dissipées en 1937. Les renseignements qui parvenaient aux EMG tendaient à confirmer les ambitions coloniales de l'Allemagne. Ils prêtaient souvent des objectifs militaires à l'installation de nombreux Allemands dans les anciennes colonies du Reich. Ces populations, constituées en majeure partie d'hommes en âge de porter les armes,

¹ SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Lorient et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 7.

² JANSEN Sabine, *Pierre Cot...*, *op. cit.*, p. 285.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°12 – Période du 4 au 18 Août [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 19 août 1936 p. C1 ; SHD-AT, 7N 2290, rapport du 11 août 1936.

⁴ SHD-M, 1BB 2/180, « Compte-rendu de renseignements n°161 – Portugal – Politique coloniale du Portugal vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie », sans indication d'origine, 25 octobre 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – Revendications coloniales allemandes – Source : Affaires Étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 11-17 août 1936 ; SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Activité allemande dans les anciennes colonies du Reich – Source : AE », 2^e bureau de l'EMA, 13-19 décembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°16 – Période du 1^{er} au 14 Octobre [1936], 2^e bureau de l'EMGM, 16 octobre 1936, p. E2-E3 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°21 – Période du 10 au 20 Décembre [1936] », 2^e bureau de l'EMGM, 21 décembre 1936, p. D1.

constitueraient une menace pour la sécurité des colonies britanniques et françaises¹. L'activité de la Ligue coloniale allemande – propagande en faveur de la reconstitution de l'empire colonial et formation de cadres coloniaux – confortait l'impression produite par les renseignements précédents. Les visites effectuées à Paris en 1937 par les généraux allemands Beck, chef d'état-major de la *Heer*, et Milch, secrétaire d'État au ministère de l'Air, furent également l'occasion d'entretenir les généraux Gamelin et Féquant des revendications de l'Allemagne en matière coloniale². Le premier menaça en termes à peine voilés son interlocuteur d'une guerre visant à obtenir le retour des colonies allemandes confiées à la France par la SDN. Le second fit part de la profonde injustice que constituait, selon lui, la possession d'un vaste domaine colonial par de petites puissances au regard de la situation de la puissante Allemagne – justifiant ainsi une éventuelle mainmise sur le Congo belge et les Indes néerlandaises.

Les bulletins de renseignements du 2^e bureau de l'EMGM étaient empreints d'une vive inquiétude quant aux ambitions coloniales allemandes³. Au mois de novembre 1937, le 2^e bureau de l'EMGM releva le rappel public des prétentions coloniales allemandes par Hitler. En même temps paraissaient dans l'officieux *Times* plusieurs articles justifiant les revendications allemandes – dès lors qu'elles concernaient les colonies placées sous mandat français. Le 2^e bureau de l'EMGM en déduisait que « les revendications coloniales [étaient] en voie de passer au premier plan de la politique extérieure du Reich »⁴. En conséquence, les plans adoptés par la Marine à partir du second semestre 1937 étaient fondés sur l'hypothèse de base qu'Allemagne, Italie et Japon visaient avant tout à constituer un empire colonial⁵. Observant que « l'Allemagne [avait] déjà commencé une guerre stratégique et économique » au moyen d'une « infiltration aux Canaries et aux Bissagos » et qu'elle affirmait ouvertement ses « prétentions coloniales », la SE jugeait probable qu'un conflit franco-allemand débiterait sur le plan naval par « une action violente contre nos intérêts atlantiques : littoral africain et marocain »⁶. L'amiral Darlan, qui craignait dès l'automne 1935 que l'Allemagne mit en avant

¹ SHD-AT, 7N 2514, « Allemagne – Activité allemande dans les anciennes colonies du Reich – Source : AE », 2^e bureau de l'EMA, 13-19 décembre 1937.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 281-284 ; MAE, Papiers 1940, Charles Rochat, 5, « Entretiens du général Féquant et du général Milch », sans indication d'origine, 4 octobre 1937, f^os 158-161 et 169-172.

³ SHD-M, 1BB 2/91 et 92, nombreuses mentions de projets coloniaux prêtés à l'Allemagne.

⁴ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°31 – Période du 8 Octobre au 8 Novembre [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 novembre 1937, p. D1 et D11-D12.

⁵ SHD-M, 1BB 2/170, « Note – Des conditions de la guerre dans la situation internationale présente », SE de l'EMGM, 12 novembre 1937.

⁶ SHD-M, 1BB 2/207, « Note pour Monsieur le Contre-Amiral Le Luc (État-Major des Inspections Générales) – Plans d'opérations », amiral Darlan, 5 juin 1937.

des revendications coloniales, était probablement enclin à valider les options de la SE¹. Ces conceptions n'étaient pas circonscrites à l'EMGM. Au terme de l'année 1937, le général Georges relevait ainsi que les ambitions coloniales de l'Allemagne, jointes à celles de l'Italie, placeraient nécessairement ces deux puissances en opposition avec les « puissances nanties » – France et Grande-Bretagne – dans un conflit débutant par une offensive allemande en Europe centrale².

Globalement, ces renseignements concernant les velléités coloniales du III^e Reich étaient exacts, et l'entourage du Führer comptait plusieurs personnalités de premier plan favorables à une récupération des colonies allemandes – notamment Goering et Ribbentrop³. Chantal Metzger situe d'ailleurs en 1936 la césure marquant un palier dans l'implication accrue de l'État allemand et du parti nazi dans la question coloniale⁴. Cependant, l'interprétation de ces renseignements était entachée d'une double erreur. D'une part, la politique étrangère résultait avant tout des volontés d'Hitler, non des intrigues de son entourage. D'autre part, le Führer avait exposé dans *Mein Kampf* son refus de considérer le retour des colonies comme un objectif majeur pour l'Allemagne⁵. Comme le relève Chantal Metzger, les revendications coloniales n'étaient donc pas un axe majeur de sa stratégie, mais un moyen de pression diplomatique mis au service de la conquête du *Lebensraum* à l'Est.

Cependant, les velléités coloniales de l'Allemagne furent prises en compte à partir du début de l'année 1937. Ainsi, sur demande du ministre des Colonies Marius Moutet, le CPDN examina à deux reprises, en février et juillet, la question de la défense des Colonies⁶. Deux mesures suggérées par le ministre des Colonies et validées par le CPDN indiquent clairement que l'hypothèse d'une attaque du domaine colonial par une puissance européenne était prise au sérieux. La création d'un service de renseignement colonial, ou du moins d'antennes coloniales de la SR-SCR, et la modernisation du matériel militaire équipant les unités stationnées dans les colonies furent programmées.

¹ SHD-M, 120GG 2/2, lettre de l'amiral Darlan à amiral Durand-Viel, 28 octobre 1935.

² SHD-AT, 1N 46, « Réflexions concernant la politique de guerre de la France », général Georges, 20 novembre 1937.

³ METZGER Chantal, *L'empire colonial français dans la stratégie du Troisième Reich, 1936-1945*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2002, notamment p. 45-48.

⁴ METZGER Chantal, *L'empire colonial français...*, *op. cit.*, p. 12 et 53.

⁵ *Ibid.*, p. 50-54.

⁶ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] » et « Procès-verbal de la séance du 9 juillet 1937 [...] » ; 2N 22, « Question I – Défense des colonies », sans date ni indication d'origine, « Note pour Monsieur le Général Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale », contrôleur général Jacomet, 28 décembre 1936, et lettre du ministre des Colonies au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 30 novembre 1936.

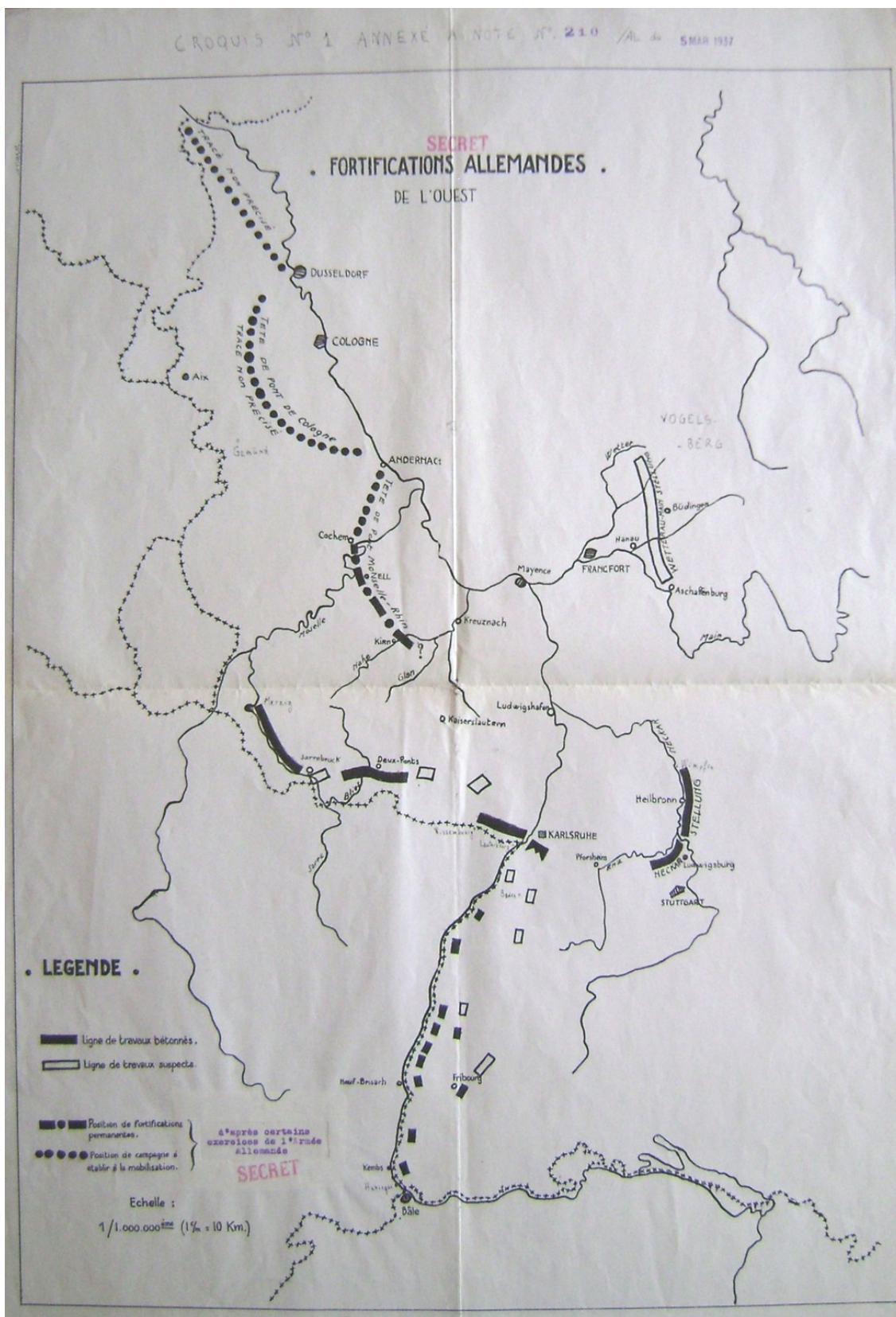
Conclusion

Le 2 décembre 1937, l'ambassadeur des États-Unis en France, William Bullitt, rendit compte aux autorités militaires de Paris d'un entretien récent avec Hermann Goering. Au cours de cette entrevue, ce dernier lui avait affirmé que l'Allemagne ne pouvait se contenter du retour de ses colonies, mais exigeait également que ses revendications concernant l'Autriche ou les populations allemandes de Tchécoslovaquie fussent satisfaites¹. Ainsi, l'année 1937 s'achevait sur une note fort pessimiste. Les ambitions allemandes s'avéraient de plus en plus contradictoires avec la sauvegarde de la sécurité et des intérêts français, menaçant l'intégrité territoriale de l'allié tchécoslovaque et l'empire colonial français. Par ailleurs, les responsables des EMG acquirent la nette conviction, marquée dès les premiers mois de l'année 1937, que les forces militaires allemandes avaient atteint une supériorité certaine sur les forces militaires françaises, en particulier sur les plans terrestre et aérien². La perception nette des déficiences qui affectaient les forces militaires et le potentiel de guerre de l'Allemagne ne suffisait pas à remettre en cause cette évaluation. Ce déséquilibre stratégique croissant et une perception aigüe des ambitions allemandes justifiaient un examen approfondi de la situation stratégique de la France par les hautes autorités civiles et militaires de la Défense Nationale au terme de l'année 1937.

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 2 décembre 1937.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 207.

Figure n°5 : « Croquis n°1 annexe à note 210/AI du 5 mars 1937 – Fortifications allemandes de l'Ouest », section allemande du 2^e bureau de l'EMA (SHD-AT, 7N 3450).



II. L'évaluation de la situation stratégique à l'automne 1937 : l'impasse

L'année 1937 m'a laissé le souvenir d'une "période noire", malgré quelques éclaircies d'un "sombre dimanche". Elle ne fut marquée d'aucun événement caractérisé ; mais l'on sentait se resserrer sur nous l'emprise du destin, sans pouvoir sortir de l'impuissance où nous nous étions enlisés¹.

Introduction

La fin de l'année 1937 fut marquée par la tenue de deux séances du CPDN, les 3 novembre et 8 décembre, au cours desquelles furent examinées la « situation internationale » et ses répercussions sur la défense nationale. Si ce sujet avait été abordé lors de séances antérieures, les séances de novembre et décembre 1937 constituaient un véritable inventaire des évolutions des relations internationales durant les trois semestres précédents. Elles posaient, en outre, les jalons d'une réorientation de la diplomatie et de la politique de défense de la France. À travers l'examen de ces deux séances, il s'agit de déterminer dans quelle mesure le terme d' « impuissance », employé ultérieurement par le général Gamelin, permet de caractériser la situation politico-stratégique de la France à la fin de 1937. Il est nécessaire, dans un premier temps, de détailler la perception qu'avaient les responsables de la Défense Nationale de l'évolution politique de la Belgique et de l'Italie durant le second semestre 1936 et en 1937. États alliés de la France au cours de la Grande Guerre, limitrophes de son territoire métropolitain, ils tendirent de plus en plus en 1936-1937 à s'éloigner de la France – tandis que Bruxelles affirmait sa neutralité, Rome s'orientait toujours davantage vers Berlin. Il faut ensuite examiner la place de la Turquie – puissance méditerranéenne représentant un appoint potentiel face à l'Italie –, et surtout de la Grande-Bretagne – allié stratégique plus que jamais désiré – dans la stratégie générale des chefs militaires français. Enfin, nous tenterons de déterminer l'impact des deux séances du CPDN tenues au cours du quatrième trimestre 1937 sur l'orientation de la stratégie diplomatico-militaire française.

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 259.

A. Les conséquences stratégiques de la proclamation de l' « indépendance » de la politique étrangère belge

La dénonciation de l'accord militaire franco-belge de 1920 dans les jours qui précéderent l'entrée des troupes régulières allemandes en Rhénanie, contre l'avis du général Georges et malgré les réticences du Quai d'Orsay, augurait bien mal des relations militaires entre Paris et Bruxelles durant l'année 1936¹. Cet accord, qui contenait un certain nombre de clauses techniques dépassées du fait du réarmement allemand, n'en comportait pas moins, au moins dans son esprit, l'idée d'une étroite coopération des forces militaires françaises et belges en cas de conflit. Chefs militaires et diplomates français avaient entretenu certaines illusions dans les années 1920 et durant la première moitié des années trente quant à la portée politique de cet accord militaire et à l'automaticité de l'exécution de ses diverses clauses².

Toutefois, la décision du gouvernement belge maintenait le principe de conversations régulières entre les états-majors français et belge « ayant pour objet l'exécution des engagements définis par le traité rhéan de Locarno, ainsi que l'étude des conditions techniques d'une application éventuelle des dits engagements »³. Dans un premier temps, les relations entre militaires français et belges demeurèrent tout à fait satisfaisantes. Le 15 mai 1936, une délégation militaire belge, dirigée par le général van den Bergen, chef de l'état-major belge, fut reçue à Paris par les chefs militaires français⁴. La présence des généraux Gamelin, Colson, Georges, Picard et Mouchard, ainsi que celles des vice-amiraux Durand-Viel et Abrial, montrent d'ailleurs l'importance que les Français accordaient au maintien de conversations militaires avec leurs homologues belges. Ces conversations semblent avoir été marquées par une atmosphère tout à fait cordiale.

Dans les semaines qui suivirent, le général Gamelin et l'EMA adoptèrent diverses mesures visant à préparer et à étoffer l'intervention de la I^{ère} Armée et du Détachement

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 172 ; *Documents diplomatiques belges, 1920-1940*, tome III : « Période 1931-1936 », Bruxelles, Palais des Académies, 1964, documents n^{os}159, 170 et 171, p. 451-452, 480-484; D'HOOP Jean-Marie, WILLEQUET Jacques et VANWELKENHUYSEN Jean, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *Les relations militaires franco-belges de mars 1936 au 10 mai 1940*, Paris, CNRS, 1968, p. 46-47.

² D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 17-19.

³ *Ibid.*, p. 20

⁴ SHD-AT, 7N 3444, « Conversations militaires franco-belges du 15 mai 1936 – Procès-verbal », 3^e bureau de l'EMA, sans date ; D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 28-29.

d'Armée des Ardennes en Belgique¹. Par ailleurs, les généraux Dufieux et Schweisguth furent envoyés en mission en Belgique, en vue de reconnaître les positions qu'auraient à occuper les forces françaises et de recueillir la documentation nécessaire à une bonne coordination des opérations – plans de transport et de mobilisation². Les entretiens que le général Schweisguth eut en juillet 1936 avec le général van den Bergen et divers autres chefs militaires belges lui laissèrent l'impression que « quelles que [fussent] les tendances diverses des partis politiques belges et de certaines autorités militaires, l'état-major général, dans sa composition [d'alors, était] entièrement acquis à une étroite collaboration avec l'armée française ».

Cependant, l'évolution de la diplomatie belge vers la neutralité – qualifiée le 20 juillet 1936 de politique d' « indépendance » par le ministre des Affaires étrangères Paul-Henri Spaak – remit sérieusement en cause les résultats de ces conversations militaires³. La nouvelle position internationale de la Belgique fut énoncée le 14 octobre 1936 par le roi des Belges Léopold III dans une communication à ses ministres, dont les points essentiels avaient été portés dans les jours précédents à l'attention de la diplomatie française⁴. Fixant comme objectif à la diplomatie belge d' « écarter la guerre [du] territoire [national] », le roi repoussait « une alliance, même purement défensive », en raison de l'aggravation de la menace que faisait peser sur la Belgique la présence de forces allemandes en Rhénanie. Une attaque de ces forces, en raison de son caractère massif et foudroyant, causerait de très graves dommages à la Belgique, que l'intervention d'une armée alliée ne permettrait pas d'éviter ou de réparer. En conséquence, le roi concluait à la nécessité de conduire, comme l'avait annoncé trois mois plus tôt Paul-Henri Spaak une « politique exclusivement et intégralement belge [...] vis[ant] résolument à placer [la Belgique] en dehors des conflits de [ses] voisins ».

À cette déclaration s'ajoutait une information inquiétante quant aux orientations de la stratégie de l'armée belge. Dans les derniers jours d'octobre un officier de l'état-major belge informa confidentiellement le général Riedinger, attaché militaire français à Bruxelles, que le roi avait ordonné le déplacement d'importants dépôts de munitions⁵. Ce déplacement laissait

¹ SHD-AT, 7N 3444, « Procès-verbal des conversations militaires du 15 mai 1936 – Desiderata du général Van den Bergen – Avis du général Georges », général Georges, 24 septembre 1936 ; D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 37.

² SHD-AT, 7N 3444, « Compte-rendu de mission à Bruxelles (16-17 Juillet 1936) », général Schweisguth, 18 juillet 1936 ; D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 29.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Belgique – mis à jour le 10 mai 1937 », note probablement rédigée au 3^e bureau de l'EMA.

⁴ VAN ZUYLEN Pierre, *Les mains libres, politique extérieure de la Belgique 1914-1940*, Paris/Bruxelles, Desclée de Brouwer/L'Édition Universelle, 1950, p. 369-370.

⁵ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°421, 29 octobre 1936, p. 653.

supposer que l'armée belge préparait un repli rapide en direction d'un « réduit national » situé dans la région d'Anvers, en contradiction avec les schémas établis lors des conversations franco-belges.

Conséquence immédiate de la déclaration royale, un terme définitif fut mis à l'étroite collaboration existant jusque là entre les états-majors belge et français, caractérisée depuis novembre 1934 par la tenue de conversations d'état-major¹. Côté belge, une directive, effectivement appliquée, interdit aux officiers de l'état-major de divulguer aux autorités françaises tout renseignement confidentiel². Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMA cessa de communiquer à l'attaché militaire belge les informations dont il disposait sur les forces militaires allemandes³. Malgré les propos rassurants tenus par le général van den Bergen en mai 1936, la SR-SCR ne parvint pas à nouer une relation sérieuse avec le SR belge, alors en cours de création⁴.

Le général Gamelin tira les conséquences de cette attitude devant le CSG et dans une note destinée à Édouard Daladier et transmise également à l'amiral Durand-Viel⁵. Non étayées par des forces françaises appelées préalablement, les seules forces militaires belges ne pourraient faire face à la *Wehrmacht*. En conséquence, la violation par l'Allemagne de l'intégrité territoriale de la Belgique placerait en son pouvoir des bases navales et aériennes idéalement disposées pour agir contre la France et la Grande-Bretagne. En cas d'attaque allemande contre la France seule avec respect de la neutralité belge, le général Gamelin envisageait sereinement la défense de la frontière Nord-Est, qui serait renforcée par les unités concentrées initialement dans le Nord. Les conséquences étaient en revanche très graves en cas d'offensive allemande à l'Est. Dans cette dernière situation, la France ne pourrait agir offensivement qu'en Sarre et Palatinat, deux régions aisément défendues avec des effectifs faibles appuyés sur des fortifications et un terrain favorable à une action défensive. Surtout, dans les trois hypothèses, la manœuvre par la Belgique, mise au point dans le cadre du plan D bis du printemps 1935, visant à atteindre le cœur du système industriel allemand – la Ruhr

¹ CHAIX Bruno (général), *En mai 1940, fallait-il entrer en Belgique ? ...*, *op. cit.*, p. 33-38.

² D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 32.

³ SHD-AT, 7N 2681, « Liste des documents remis aux États-Majors étrangers », 2^e bureau de l'EMA, sans date, mais probablement dressée durant l'été 1939.

⁴ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 233 ; SHD-AT, 7N 3444, « Conversations militaires franco-belges du 15 mai 1936 – Procès-verbal », 3^e bureau de l'EMA, sans date, p. 14.

⁵ SHD-AT, 7N 3444, « Note au sujet de la question belge », général Gamelin, 16 octobre 1936 ; SHD-M, 1BB 2/184, lettre du général Jeannel à l'amiral Durand-Viel, 17 octobre 1936 ; SHD-AT, 1N 36, « Séance d'étude du Conseil Supérieur de la Guerre – Séance du 15 octobre [1936] matin ».

– devenait impossible, soit du fait de la neutralité de Bruxelles, soit en raison de l’invasion rapide du territoire belge (voir figure n°6).

En conséquence, le général Gamelin estimait que la France devait renforcer son dispositif défensif dans le nord de la France et face à la Suisse – qui devenait une voie de passage possible pour une agression allemande – et, sans écarter la possibilité d’une intervention française en soutien à l’armée belge, jugeait que cette intervention devait être prudente. Au mois de septembre, annotant une note du 3^e bureau de l’EMA concernant la « pénétration en Belgique de la 1^{ère} Armée », le général Gamelin avait mentionné son refus de « risquer en pointe à l’appui d’une armée belge qui s’abandonne[rait] une part importante [des] gros les plus précieux »¹. Dès le 15 octobre, il informa les membres du CSG de sa volonté de « récupérer en réserve générale des [grandes unités] mobiles autrefois destinées à [l’]intervention en Belgique » et d’étayer les positions défensives dans le Nord et le Jura, tout en souhaitant porter la défense française sur la ligne de l’Escaut². Le plan E adopté à l’été 1937 prévoyait en conséquence une avancée éventuelle des forces françaises jusqu’à l’Escaut, puis, éventuellement et dans un second temps, sur la ligne Anvers-Namur³.

Consulté par le Quai d’Orsay, l’EMAA répondit au moyen de plusieurs notes qui pointaient les conséquences inquiétantes de la déclaration royale pour la sécurité française et britannique⁴. Le guet aérien belge permettait de prévenir à temps les offensives aériennes allemandes sur le nord de la France, ainsi que sur les capitales française et britannique. De plus, les terrains belges constituaient une base de départ idéale pour des missions de bombardement visant la Ruhr, lesquelles, conduites depuis le territoire français, ne pouvaient plus être menées « qu’avec des difficultés certaines ». Enfin, l’impossibilité de préparer l’intervention des forces aériennes françaises en réponse à une offensive allemande en Belgique grevait d’aléas significatifs cette intervention, tant sur le plan de son efficacité que de sa rapidité.

¹ SHD-AT, 7N 3434, « Projet de renforcement de l’Armée – Annexe 2 », 3^e bureau de l’EMA, 27 août 1936.

² SHD-AT, 1N 36, « Séance d’étude du Conseil Supérieur de la Guerre – Séance du 15 octobre [1936] matin », p. 1-3.

³ D’HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 40.

⁴ DDF-II-3, *op. cit.*, document n°30, 30 septembre 1936, p. 437-441.

Au cours des semaines suivant la déclaration du 14 octobre, les autorités belges précisèrent pour Paris la portée de la déclaration de Léopold III¹. La position belge semblait contradictoire. D'une part, l'affirmation de la fidélité au pacte de la SDN impliquait le respect des dispositions de l'article 16 qui prévoyaient le libre passage par les territoires des États membres de la SDN des forces militaires portant secours à l'agressé. Simultanément, la politique d'« indépendance » comportait un refus clairement énoncé d'accepter le passage de quelque force armée étrangère que ce fût en toutes circonstances, en dehors du cas d'une attaque préalable du territoire belge. La diplomatie belge refusait de répondre clairement et officiellement aux questions que soulevait cette contradiction. Cependant, l'ambassadeur de Belgique à Paris ne fit pas mystère de l'opposition de son gouvernement au passage de forces françaises par le territoire belge en cas d'offensive allemande contre un État d'Europe centrale ou orientale. Cependant, la position qu'adopterait la Belgique en cas d'offensive allemande contre la France ne semblait pas aussi catégorique.

Les déclarations faites par le général van den Bergen au milieu de novembre 1936 au général Riedinger n'étaient guère encourageantes :

En ce qui concern[ait] les prévisions examinées lors des contacts d'état-major d'avril dernier [sic], [il] les considér[ait] [alors] comme valables puisqu'elles ne se rapport[ai]ent qu'au cas d'agression non provoquée de la Belgique par l'Allemagne et que l'intervention française en Belgique y [était] subordonnée à la demande du gouvernement belge².

Le général Gamelin en concluait logiquement qu'il n'entrait plus dans les vues du haut commandement belge de permettre l'installation de l'armée française à ses frontières en cas d'agression allemande contre la France³. Cette déclaration présentait cependant le mérite d'éloigner le spectre d'un repli de l'armée belge au sein d'un « réduit national » anversois qui aurait laissé le champ libre à une arrivée rapide des forces allemandes au contact de la frontière française.

En mai 1937, quelques semaines après que les gouvernements britannique et français aient déliés Bruxelles des obligations résultant du pacte rhénan de Locarno et des conversations militaires du printemps 1936, le 3^e bureau de l'EMA établit le bilan de

¹ D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 28 et 51.

² SHD-AT, 7N 3444, lettre du général Riedinger au général Gamelin, 21 novembre 1936, et document annexe.

³ SHD-AT, 7N 3444, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 24 novembre 1936.

l'évolution de la situation internationale de la Belgique¹. Dans ce document, le 3^e bureau émettait de très sérieux doutes sur la possibilité que Bruxelles autorisât le passage ou le stationnement sur son territoire de forces militaires étrangères si elle n'était préalablement la victime d'une attaque d'un de ses voisins. Cette analyse était fondée sur diverses déclarations de personnalités gouvernementales belges.

Dans ce cadre, le général Gamelin se montra soucieux de garantir, même dans une mesure réduite, l'efficacité d'une éventuelle intervention française en Belgique. Jusqu'au printemps 1937, ses démarches se heurtèrent au refus absolu de coopérer du général van den Bergen². Cependant, au cours de l'année 1937, une relation secrète, initiée par le général Riedinger, s'établit entre les généraux Gamelin et van den Bergen³. En juillet 1937, le général Riedinger fut remplacé par le colonel Laurent. Homme du renseignement et ancien chef de la SR-SCR (1930-1934), ce dernier paraissait tout désigné pour cette mission de confiance⁴. Par ce canal, le général Gamelin fut informé de l'évolution du dispositif militaire belge, parfois dans les détails⁵. Le général Schweisguth put effectuer, sous couvert d'une fausse identité et d'un déguisement, des reconnaissances aux frontières septentrionales et orientales de la Belgique.

Cependant, comme le fait justement remarquer Martin Alexander, ces communications, si elles permettaient de préparer dans de bonnes conditions une intervention française, n'impliquaient aucunement que le gouvernement belge se déciderait, au moment opportun, à solliciter cette intervention⁶. Par ailleurs, les chefs de l'EMA étaient sans doute enclins à surévaluer fortement l'influence de leurs homologues belges sur le gouvernement de Bruxelles en matière de politique étrangère⁷. Enfin, les informations échangées manquaient souvent de précisions, ce dont se plaignait amèrement l'EMAA⁸.

¹ SHD-AT, 7N 2522, « Belgique – mis à jour le 10 mai 1937 », note probablement rédigée au 3^e bureau de l'EMA.

² D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 34 et 69.

³ D'HOOP Jean-Marie *et alii*, « Les rapports militaires franco-belges de mars 1936 au 1^{er} septembre 1939 », *op. cit.*, p. 34-35 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 202-207 ; ALEXANDER Martin S., « In Lieu of Alliance : The French General Staff's Secret Co-operation with Neutral Belgium, 1936-1940 », *Journal of Strategic Studies*, décembre 1991, p. 413-427.

⁴ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 844 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 204.

⁵ Par exemple : DDF-II-6, *op. cit.*, document n°341, 18 août 1937, p. 602-604.

⁶ ALEXANDER Martin S., « In Lieu of Alliance... », *op. cit.*, p. 415.

⁷ CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 15.

⁸ SHD-AA, 2B 104, bordereau d'envoi au 2^e bureau de l'EMAA d'une lettre du général Riedinger datée du 25 février 1938, 3^e bureau de l'EMAA, 1^{er} avril 1938.

B. Une prise en compte tardive de l'hostilité de l'Italie

1. Les premiers indices du rapprochement germano-italien

Si les conséquences stratégiques de l'évolution diplomatique de la Belgique au cours de l'année 1936 avaient été assez clairement perçues, celles résultant du rapprochement germano-italien ne furent établies que tardivement. Dès l'été 1936, divers renseignements parvinrent à la SR et au 2^e bureau de l'EMA, constituant autant d'indices d'un rapprochement politico-militaire étroit entre Rome et Berlin. Le rapprochement des services de renseignements italien et allemand était relevé dès juin 1936, sans doute sur la base d'un renseignement transmis par le capitaine Stehlin, attaché de l'Air adjoint à Berlin¹. Le 11 juillet 1936, un accord germano-autrichien fut conclu, qui portait concomitamment garantie de l'intégrité du territoire autrichien et engagement de l'État autrichien à conduire une politique extérieure conforme à sa qualité d'« État allemand ». Cet accord fut analysé par un officier du 2^e bureau de l'EMA comme constituant « la base d'un rapprochement de fait entre l'Allemagne et l'Italie »². En août 1936, de nouveaux renseignements concernant les relations entre Rome et Berlin laissant deviner une « concertation de leur politique extérieure » parvinrent à l'EMA, tel que le voyage du général Valle, chef de la *Regia Aeronautica*, à Berlin³.

Ces renseignements concordants et provenant de sources diverses étaient pourtant fortement relativisés par le capitaine Valluy, chargé des questions italiennes au 2^e bureau de l'EMA⁴. Dans une note du 22 septembre 1936, il qualifiait de « rapprochement de circonstance » le développement des relations entre Rome et Berlin depuis l'hiver 1935-1936, et il estimait que l'Italie « ne cherch[ait] pas à s'engager plus avant avec Hitler et qu'en elle survi[vait] la crainte d'un tel partenaire ». L'ajout d'unités nouvelles au sein du dispositif militaire à la frontière franco-italienne était jugé comme ressortant du souci de l'Italie de

¹ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR », 2^e bureau de l'EMA, 12, 16 et 19 juin 1936 ; SHD-AA, 2B 104, « Extrait d'une lettre du Capitaine Stehlin », sans indication d'origine, 28 mai 1936.

² SHD-AT, 7N 2521, « Note sur l'accord austro-allemand », 2^e bureau de l'EMA, 15 juillet 1936.

³ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 66 ; SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – Accord entre Rome et Berlin – Source : SR », 2^e bureau de l'EMA, 2^e bureau de l'EMA, 11-17 août 1936 ; SHD-AT, 7N 2513, « Allemagne – Relations entre l'Allemagne et l'Italie – Source : SR » et « Italie – Rapports politiques et militaires entre l'Italie et la France – Source : A.M. », 2^e bureau de l'EMA, 30 juin-6 juillet 1936 ; SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 1^{er} septembre 1936 », 2^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-AT, 1NN 64, « Note sur la situation de l'Armée italienne (Automne 1936) », 2^e bureau de l'EMA, 22 septembre 1936, p. 12.

renforcer ses positions défensives face à ses différents voisins, en vue de se placer dans une « position d'attente ». La très haute estime dans laquelle le tenaient ses supérieurs – le lieutenant-colonel Gauché et les généraux Gérodias et Schweisguth – nous conduit à penser que les observations du capitaine Valluy furent validées par ceux-ci¹. Il faut mentionner qu'au mois de septembre 1936 divers renseignements indiquaient que le Duce était disposé à restaurer des relations étroites avec Paris². Le général Parisot ne manqua pas, par ailleurs, de souligner au début de septembre les égards dont il avait été l'objet lors des grandes manœuvres de l'armée italienne, tant de la part du roi et de son fils, que de nombre de généraux italiens³.

Durant l'automne 1936, quelques renseignements signalèrent les desseins hostiles de l'Italie envers la France. Ainsi, l'on constatait l'accentuation du rapprochement militaire avec Berlin. Le général Parisot, attaché militaire français à Rome, signalait la présence parmi les élèves de l'école de guerre de Turin d'un officier allemand, fait inédit depuis la Grande Guerre⁴. On rapportait également que l'attaché militaire allemand et son adjoint avaient assisté à des manœuvres d'unités de Chemises noires, suivies d'un déjeuner « s'[étant] déroulé dans une atmosphère vibrante de chants et d'enthousiasme ».

2. *Une puissance majeure, mais versatile*

Lors de la séance du CSG du 15 octobre 1936, le général Gamelin prit acte de ce que « l'Italie ne prendr[ait] jamais parti nettement »⁵. Il estimait par ailleurs, à la suite du capitaine Valluy du 2^e bureau de l'EMA, que les tendances pro-allemande et pro-française étaient en lutte au sein de l'état-major italien. À ce sujet, le remplacement, sur décision du maréchal Badoglio, du général Baistrocchi par le général Pariani à la tête de l'état-major des forces terrestres semblait donner l'avantage à la tendance pro-française – il s'agissait là d'une impression tout à fait fautive, le général Pariani comptant parmi les rares responsables italiens favorables à une guerre aux côtés de l'Allemagne dès l'été 1938⁶. De nouveau, au mois de

¹ SHD-AT, 14 Yd 384, dossier administratif du général Jean Étienne Valluy.

² SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR [...] », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} et 29 septembre 1936.

³ SHD-AT, 7N 2929, lettre du général Parisot au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 8 septembre 1936, p. 5-6.

⁴ SHD-AT, 7N 2513, « Italie – Source : Attaché militaire », 2^e bureau de l'EMA, 24-30 novembre 1936.

⁵ SHD-AT, 1N 36, « Séance d'étude du Conseil Supérieur de la Guerre – Séance du 15 octobre [1936] matin », p. 2.

⁶ MAIOLO Joseph A., *Cry havoc...*, *op. cit.*, p. 285.

janvier 1937, le général Gamelin fit part au général Schweisguth de son opinion selon laquelle « on n'arrivera[it] jamais à fixer [l'Italie] »¹.

Le sous-chef de l'EMA était d'ailleurs convaincu du bien-fondé de cet axiome, qui citait en avril 1937 Saint-Simon devant les auditeurs du CHEM². S'appuyant sur l'assertion du chroniqueur – « Monseigneur le duc de Savoie est rarement du même côté dans la guerre que dans la paix, à moins qu'il n'ait changé deux fois de camp » –, il estimait qu'« [en 1937], comme hier, il [était] difficile de savoir de quel côté se portera[it] l'Italie ». Les orientations, en apparence contradictoires, de la diplomatie italienne depuis 1935 étaient mises sur le compte d'un « jeu de bascule [...] dans la tradition la mieux établie des gouvernements transalpins ».

Ces considérations sur la versatilité italienne ne réduisaient en rien l'importance stratégique de la position italienne en Europe. Le mois de décembre 1936 fut d'ailleurs l'occasion de plusieurs démarches visant à convaincre le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre de l'importance du facteur italien dans la stratégie générale française. Édouard Daladier reçut communication d'une note du 3^e bureau de l'EMA récapitulant « les appoints de forces pouvant, dans les circonstances les plus favorables, résulter des traités et conventions en vigueur »³. Elle faisait grand cas de l'appoint italien et réitérait les arguments datant de 1935 en faveur d'une coopération militaire franco-italienne en cas de conflit avec l'Allemagne.

On perçoit le désir de convaincre le ministre de l'aspect capital de l'alliance italienne en comparant la note qui lui fut communiquée avec sa version première – dont les archives du 3^e bureau ont conservé un exemplaire⁴. Alors que la première version faisait de l'amitié italienne un élément majeur de la situation française, la seconde, remise au ministre, affirmait carrément qu'en cas d'abstention ou d'hostilité italienne, les alliés orientaux de la France ne la suivraient probablement pas dans un conflit contre le Reich. Cette dernière hypothèse constituait une menace particulièrement grave lorsque l'on a conscience de l'importance des soutiens tchécoslovaque, et surtout polonais, dans les plans de guerre alors élaborés à

¹ CARAN, 351 AP/3, memento du 7 janvier 1937.

² CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 31-32.

³ CARAN, 496 AP/7, « Appoint de forces pouvant, dans les circonstances les plus favorables, résulter des Traités et Conventions en vigueur », 3^e bureau de l'EMA, 11 décembre 1936 (voir annexes).

⁴ SHD-AT, 7N 3697, « Apports de forces pouvant résulter des traités et conventions en vigueur », 3^e bureau de l'EMA, 11 décembre 1936.

l'EMA. Quelques jours plus tard, le général Gamelin affirma à Édouard Daladier « que le nœud du maintien de la paix était le rapprochement avec l'Italie », ce dont aurait convenu le ministre. Par ailleurs, le général Schweisguth rappela au printemps 1937 aux auditeurs du CHEM « l'importance capitale pour [la] défense nationale [française] de la décision à laquelle [l'Italie] s'arrêtera[it] en cas de conflit », en particulier concernant l'acheminement en Europe centrale d'un corps expéditionnaire¹.

L'hiver 1936-1937 et le printemps 1937 furent marqués par une certaine confusion quant à la position qu'adopterait l'Italie en cas de conflit européen. Dès le mois de janvier 1937, le général Gamelin se montra suspicieux envers les agissements de l'attaché militaire italien, « toujours fourré à son état-major » où il « prodigu[ait] les assurances du bon vouloir de l'Italie »². Quelques jours plus tard, commentant une information du 2^e bureau de l'EMA selon laquelle l'Allemagne et l'Italie avaient partie liée pour attaquer conjointement la France par la Suisse, il insista sur la nécessité d' « avoir bien au point » l'hypothèse H – c'est-à-dire une possible violation du territoire suisse pour atteindre la France³.

Durant ce même mois de janvier 1937, le 2^e bureau de l'EMA répercuta des informations provenant du Quai d'Orsay, selon lesquelles l'Italie observerait sans doute une attitude initiale de neutralité en cas de conflit européen, avant de prendre parti pour le camp ayant les meilleures chances de succès final⁴. Selon cette note, la position italienne serait déterminée dans un second temps par le désir de lutter contre le communisme, des appétits territoriaux – éléments jouant contre la France –, mais aussi par la position prise par la Grande-Bretagne. Ces notes avertissaient le gouvernement français qu'il ne devait plus faire fonds sur la garantie italienne donnée à Locarno. De plus, une éventuelle neutralité italienne ne serait vraisemblablement pas favorable à la France. Une note établie par le 2^e bureau au mois d'avril 1937 reprenait la plupart de ces éléments, mais soulignait davantage la « donnée essentielle » que constituait « le rapprochement italo-allemand », fondée sur « la lutte contre le bolchevisme »⁵. Par ailleurs, cette note relevait que les « appétits méditerranéens et

¹ CARAN, 351 AP/7, « 1^{ère} conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 2^e édition (avril 1937) », général Schweisguth, p. 33 et « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 38-43.

² CARAN, 351 AP/3, memento du 7 janvier 1937.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Renseignement – Source : de seconde main bien placée du 20.1.1937 » et « Annotation du général Gamelin », 2^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-AT, 7N 2514, « Italie – Attitude de l'Italie en cas de conflit franco-allemand – Source : Ambassadeur de France près le Saint-Siège », 2^e bureau de l'EMA, 12-18 janvier 1937, et « Italie – Attitude de l'Italie en cas de conflit – Source : Affaires Étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 19-25 janvier 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 2530, « Note sur l'attitude possible de l'Italie en cas de conflit (Avril 1937) », 2^e bureau de l'EMA.

africains [de l'Italie] se développ[ai]ent ». Se fondant probablement sur les renseignements indiquant une évolution de l'Italie vers l'Allemagne, le CPDN décida en février 1937 d' « adopter l'hypothèse A + I + E », c'est-à-dire d'envisager la stratégie générale dans le cadre d'un conflit mettant aux prises la France avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne franquiste coalisées¹.

Cependant, au printemps 1937, nombre de personnalités de l'EMA escomptaient toujours un soutien italien en cas de conflit en Europe. Ainsi, envisageant au mois de mars les modalités d'une opération offensive française en Forêt Noire, le général Colson estimait que la réussite d'une telle opération pourrait déterminer l'entrée en guerre de l'Italie aux côtés de la France². Par ailleurs, les bases de l'exercice sur cartes du CHEM de mai 1937 envisageaient une entrée en lice de l'Italie contre l'Allemagne faisant suite à une attitude d'attente de trois semaines³.

Les renseignements qui parvinrent au 2^e bureau de l'EMA durant les mois de mai et de juin 1937 marquaient une évolution de l'Italie en faveur d'un resserrement des liens avec l'Allemagne. Certes, l'attaché militaire de France à Rome rapportait les propos tenus à un journaliste belge par le comte Ciano, lequel aurait assuré que « l'Axe Rome-Berlin n'[était] pas immuable » et que « la situation pourrait changer le jour où la France exercerait de nouveau en Europe une influence prépondérante »⁴. Cependant, les faits étaient têtus, et les efforts de l'Italie pour isoler la Tchécoslovaquie en développant ses relations avec la Roumanie et la Yougoslavie, corrélés à la multiplication des visites diplomatiques de personnalités allemandes à Rome – Goering, von Neurath, puis von Blomberg – constituaient les manifestations les plus ostensibles d'un renforcement de l'Axe⁵. Les EMG ne saisirent donc pas la profondeur de l'évolution de la politique étrangère italienne au cours de l'année 1936 et prolongée durant le premier semestre 1937⁶.

¹ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] », p. 7.

² SHD-AT, 7N 3450 et 7N 3715, « Réflexions sur la manière d'attaquer l'Allemagne », général Colson, 20 mars 1937, p. 4.

³ SHD-AT, 7N 2927, dossier « Exercice CHEM – mai 1937 », sans indication d'origine.

⁴ SHD-AT, 7N 2514, « Italie – Relations italo-allemandes – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 24-31 mai 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 2514 : « Italie – Rapports italo-allemands – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 15-20 juin 1937 ; « Autriche – L'entrevue de Venise » et « Italie – Politique extérieure – Source : Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er}-9 mai 1937.

⁶ LEITZ Christian, *Nazi Foreign Policy, 1933-1941, The road to global war*, Londres/New York, Routledge, 2004, p. 22-23 ; MILZA Pierre, *Mussolini*, Paris, Fayard, 1999, p. 695-698.

3. À partir de l'été 1937, l'hostilité italienne devint l'hypothèse de base

À partir du mois de juin 1937, l'EMGM, sous l'impulsion du vice-amiral Darlan, considéra l'Italie comme un « adversaire éventuel » en cas de conflit avec l'Allemagne, laquelle demeurerait l' « ennemi principal »¹. Si l'arrivée aux commandes de la Marine de l'amiral Darlan constitua sans doute un élément favorisant cette évolution des plans de l'EMGM, il ne faut cependant pas en exagérer la portée². En effet, un partisan aussi tenace de l'entente franco-italienne que le contre-amiral Decoux tenait en août 1937 l'existence d'un « bloc italo-allemand » comme un fait avéré³. Dans diverses notes datant de l'été 1937, le chef d'EMG de la Marine pointait la stratégie combinée de l'Allemagne et de l'Italie qui préparait, par une implantation accrue en Méditerranée et en Afrique du Nord, à couper les communications françaises en cas de conflit⁴. L'EMA n'était pas aussi catégorique. Tout en maintenant que l'Italie « demeur[ait] incertaine », le 3^e bureau de l'EMA mit au point les plans à appliquer dans l'hypothèse d'une violation germano-italienne du territoire suisse en vue d'attaquer la France⁵.

Les conditions de la reprise du travail de la SR contre l'Italie sont tout à fait représentatives des hésitations existant au sein des EMG au sujet de l'Italie. Dès le mois de septembre 1936, le 2^e bureau de l'EMA suggéra « de prévoir une remise en activités des services du SR pour la recherche de renseignements sur l'Italie »⁶. Cette démarche demeura, semble-t-il, sans suite. Au mois de mai 1937, l'EMAA proposa la reprise du travail de la SR en Italie, mais se heurta à l'opposition conjointe du général Schweisguth et des lieutenants-colonels Gauché et Rivet⁷. Ces derniers proposèrent de réexaminer la question le mois suivant. Le 10 juin, le général Gamelin s'opposa à son tour à cette réactivation des agents de la SR en Italie⁸.

¹ SHD-M, 1BB 2/207, « Directives pour les plans d'opérations », SE de l'EMGM, 5 juin 1937.

² SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-1939 », *op. cit.*, p. 74.

³ SHD-M, 108GG 2/2, lettre du contre-amiral Decoux au contre-amiral Godfroy, 9 octobre 1937.

⁴ SHD-M, 1BB 2/170, « Note », SE de l'EMGM, 16 juillet 1937, et « Rapport au ministre », amiral Darlan, 29 juillet 1937, p. 11-13.

⁵ SHD-AT, 7N 3697, « Hypothèse H », dossier « Études sur les bases du Plan D Bis », 3^e bureau de l'EMA, 16 juillet 1937 ; SHD-AT, 7N 3714, « Note sur les bases du plan E », 3^e bureau de l'EMA, 25 août 1937, p. 2-5.

⁶ SHD-AT, 7N 2521, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 2 Septembre 1936 », 2^e bureau de l'EMA.

⁷ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 124.

⁸ *Ibid.*, p. 132.

Le 4 août, enfin, après décision du Quai d'Orsay, le général Schweisguth présida une réunion où étaient représentés les 2^{es} bureaux de l'EMAA et de l'EMGM, ainsi que la SR¹. Au cours de cette réunion, qui comporta un exposé du lieutenant-colonel Rivet démontrant la reprise des activités italiennes de recherche du renseignement secret contre la France, l'empressement du représentant de l'EMAA contrasta avec la prudence de la Marine, « soucieuse d'éviter tout incident susceptible d'empêcher un rapprochement, qu'elle cro[ya]it prochain ». L'accord fut réalisé autour d'une reprise progressive des activités de la SR en Italie, « le plus prudemment possible et sans toucher à la façade des accords [franco-italiens de 1935] ». Cette décision fut confirmée le 19 août, après décision du ministre Daladier, non sans que les généraux Gamelin et Schweisguth aient obtenu l'autorisation d'inviter l'attaché militaire italien aux manœuvres de l'Armée française. Comme le relève Olivier Forcade, ces hésitations étaient la manifestation d'une volonté très forte de l'EMA de ne ménager aucun effort pour éviter le basculement définitif de l'Italie dans le camp allemand².

4. *L'automne 1937 et l'arrimage de l'Italie dans l'orbite allemande*

L'évolution de l'Italie fasciste à l'automne 1937 allait contribuer à faire tomber les dernières réticences à la considérer comme un adversaire potentiel. Les discours du Duce du 20 août et du 28 septembre 1937 confirmèrent aux yeux du général Schweisguth « la collusion Rome-Berlin », caractérisée notamment par le partage d'un antibolchevisme virulent et le soutien apporté par Mussolini aux ambitions coloniales allemandes³. Par ailleurs, le renforcement des effectifs militaires en Libye paraissait au 2^e bureau de l'EMA un signe inquiétant⁴. Ces effectifs atteignaient à la fin du mois d'octobre 1937 quatre divisions, renforcées par des réservistes, soit soixante mille hommes – chiffres comparables aux forces françaises de Tunisie.

L'adhésion de l'Italie au pacte anti-Komintern en novembre 1937 et son retrait de la SDN le mois suivant – le tout effectué avec la volonté de donner un retentissement maximal à ces décisions – sanctionnaient pour le 2^e bureau de l'EMGM comme pour le lieutenant-

¹ *Ibid.*, p. 146 ; CARAN, 351 AP/3, memento du 4 août 1937.

² FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 345-347.

³ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », p. 5 et « 2^e conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 3^e édition (janvier 1938) », général Schweisguth, p. 33-34.

⁴ SHD-AT, 1NN 98, lettre du Commandant supérieur des troupes de Tunisie au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 26 octobre 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « Italie (Rapport du 19 octobre 1937) », 2 bureau de l'EMA, 11-17 octobre 1937.

colonel Gauché le ralliement de Mussolini à l'Allemagne hitlérienne¹. Pour l'EMGM comme pour le 2^e bureau de l'EMA, ces évolutions diplomatiques, jointes à l'activité des troupes italiennes en Espagne, démontraient que l'Italie mussolinienne optait pour la réalisation de ses ambitions impériales en Méditerranée². Ces évolutions diplomatiques furent accompagnées de campagnes de la presse transalpine contre la France, donnant à penser que la collaboration germano-italienne s'étendait à la propagande³. Le général Parisot transmit en novembre 1937 des informations sur l'activité des services secrets italiens en France, en phase de réorganisation et d'intensification⁴. Pour sa part, dressant à l'intention du ministre un bilan pour les années 1936-1937, la SR-SCR affirmait que la reprise de ces activités datait de l'été 1936, en étroite collaboration avec les services allemands⁵.

Malgré cela, en janvier 1938, le général Schweisguth concluait ainsi un exposé de l'évolution de la politique étrangère italienne : « de 1935 à 1937 le revirement italien a été total, ce qui ne veut pas dire qu'un jour ou l'autre la pirouette ne s'achèvera pas en une nouvelle volte-face »⁶. Le général Gamelin semblait être dans des dispositions similaires et porta à la connaissance d'Édouard Daladier un renseignement, pourtant « de source non garantie », mentionnant l'existence « de gros dissentiments [...] entre le roi et Mussolini, au sujet de la politique extérieure »⁷. Selon cette note de renseignement, Victor-Emmanuel III aurait menacé le Duce d'abdiquer en protestation contre la « politique d'intimidation et de menace [de Mussolini et qui] pou[vait] mener à la guerre ».

5. *Les forces et le potentiel militaires italiens : une appréciation nuancée*

¹ GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 52-53 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 5 et « 2^e conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 3^e édition (janvier 1938) », général Schweisguth, p. 23 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°31 – Période du 8 Octobre au 8 Novembre [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 novembre 1937, p. A1 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°32 – Période du 9 Décembre 1937 au 18 Janvier 1938 », 2^e bureau de l'EMGM, 18 janvier 1938, p. A1-A2 et D12-D13

² SHD-AT, 7N 2927, « La puissance militaire de l'Italie en octobre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 26 octobre 1937

³ SHD-AT, 7N 2514, « Italie – Campagne de presse anti-française – Source : AM », 2^e bureau de l'EMA, 16-28 novembre 1937, et « Allemagne – Ouvrage relatif aux mutineries dans l'armée française en 1917 – Source : Affaires Étrangères », 2^e bureau de l'EMA, 20 décembre 1937-10 décembre 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 2929, notes du général Parisot au sujet des activités des services secrets italiens contre la France, datées des 10, 19, 25 et 28 novembre 1937.

⁵ CARAN, 496 AP/36, « Activité du SR italien en France », SR de l'EMA, 13 novembre 1937.

⁶ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – Les données militaires actuelles d'une guerre de coalition européenne – 3^e édition (janvier 1938) », général Schweisguth, p. 34.

⁷ SHD-AT, 7N 2917, « Les dessous du régime », général Parisot, 15 décembre 1937.

La perception de l'évolution de l'Italie vers une hostilité contre la France de plus en plus affichée généra une réflexion au sein des EMG sur la valeur militaire des forces italiennes. Tandis que durant la période 1935-1936, la valeur du facteur italien tenait surtout à sa position géographique – pont entre la France et ses alliés d'Europe centrale et orientale –, en 1937 les EMG se soucièrent de la menace que constituait l'outil militaire italien et du potentiel de guerre de la péninsule. Les capacités militaires des forces terrestres italiennes étaient jugées assez sévèrement. En janvier 1937, le général Gamelin estimait que « la valeur guerrière de l'armée italienne n'[était] pas encore absolument démontrée », la victoire en Éthiopie étant due essentiellement à l'emploi de matériels modernes contre un adversaire sous-équipé et à une logistique bien organisée¹. Les échecs essuyés par les forces italiennes en Espagne au printemps 1937 – bataille de Guadalajara en particulier – furent perçus comme une démonstration de la faiblesse de l'outil militaire italien². Ce jugement portait en particulier sur les unités de Chemises noires. Les déficiences de l'encadrement – officiers subalternes et sous-officiers en nombre insuffisant et, pour les premiers, de valeur « très médiocre » – étaient relevées³. L'enthousiasme dont faisaient preuve les cadres et les qualités de résistance du troupier italien, par ailleurs faiblement instruit, ne compensaient pas ces déficiences⁴.

Les forces navales italiennes paraissaient mieux armées que les forces terrestres pour affronter un conflit en Europe. Si le volume de la *Regia Marina* demeurait en 1937 inférieur celui de la Marine française, elle connaissait une évolution la désignant comme un élément de force redoutable au service de l'Italie à moyen terme. Dotée au début de l'année de quatre cent quinze mille tonnes de bâtiments en service et de cent vingt-cinq mille tonnes en construction, elle semblait un organisme en pleine évolution, tant quantitative que qualitative⁵. D'une part, le volume des constructions neuves mises en chantiers annuellement avait connu une forte augmentation à partir de 1934. D'autre part, afin de fournir les équipages nécessaires à l'entrée en service de ces navires neufs, une augmentation du

¹ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 5 janvier 1937 (mais daté par erreur de 1936).

² SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu des renseignements fournis par le SR le 19 avril 1937 » ; SHD-AT, 7N 2927, « La puissance militaire de l'Italie en octobre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 26 octobre 1937, p. 10.

³ SHD-AT, 1NN 64, « La puissance militaire de l'Italie en octobre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 26 octobre 1937, p. 6-8 ; SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 5 janvier 1937 (mais daté par erreur de 1936) ; SHD-AT, 7N 2513, « Italie – L'armée italienne d'occupation de l'Éthiopie (extraits) – Source : Chef de Btn Cdt le Détachement français de Diré-Daoua », 2^e bureau de l'EMA, 15-24 décembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2927, « La puissance militaire de l'Italie en octobre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 26 octobre 1937, p. 10.

⁴ SHD-AT, 7N 2513, « Italie – L'armée italienne d'occupation de l'Éthiopie (extraits) – Source : Chef de Btn Cdt le Détachement français de Diré-Daoua », 2^e bureau de l'EMA, 15-24 décembre 1936 ; SHD-AT, 7N 2927, « La puissance militaire de l'Italie en octobre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 26 octobre 1937, p. 9-10.

⁵ MAE, SDN, 2588, « Note sur les fabrications d'armements de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie », commandants de Villelume et Deleuze, 15 janvier 1937, p. 9-10.

personnel de la flotte était programmée – passage de cinquante mille à soixante mille hommes. Enfin, la *Regia Marina* avait initié un vaste programme de modernisation de ses navires de lignes, permettant notamment d’augmenter leurs performances en matière de vitesse et d’armement.

En conséquence, le capitaine de vaisseau Deleuze estimait que « la flotte italienne atteindra[it] dès 1939 le niveau de la flotte française en bâtiments modernes, tant de surface que sous-marins ». Le 2^e bureau de l’EMAA se montrait plus pessimiste, et estimait au début de 1937 que l’ « on [pouvait] considérer la Marine royale comme une force à peu près égale à la [Marine Nationale] »¹. Au printemps 1937, les déclarations de diverses personnalités italiennes laissaient entrevoir que l’effort de construction italien, qui avait jusque là porté sur les bâtiments légers, serait réorienté vers les navires de bataille. Les informations recueillies par le 2^e bureau de l’EMGM à la fin de l’année 1937 sur les budgets militaires italiens faisaient apparaître une augmentation de 8 % du budget de la *Regia Marina*, ainsi qu’une augmentation du même ordre de grandeur des crédits destinés aux constructions neuves².

La *Regia Aeronautica* paraissait plus menaçante à court terme. La production mensuelle d’avions militaires apparaissait aux 2^{es} bureaux comme nettement supérieure à celle de l’industrie aéronautique française et en augmentation au cours de l’année 1937 : cent quatre-vingts avions de guerre et quarante-cinq avions d’entraînement en novembre 1936 selon le chef d’escadron de Villelume ; cent soixante-cinq cellules d’appareils à la fin de 1936 selon le 2^e bureau de l’EMAA³. Le développement de l’aviation militaire italienne depuis 1935 suscitait l’admiration sans réserve des 2^{es} bureaux, et en particulier de celui de l’EMAA. À la fin de l’année 1936 et au début de l’année 1937, le nombre d’appareils modernes en service en première ligne et en réserve immédiate était estimé à environ mille huit cents à deux mille appareils, hydravions compris⁴. Faisant au printemps 1937 le bilan de l’évolution des forces aériennes italiennes entre 1935 et 1937, le 2^e bureau de l’EMAA concluait sur un ton particulièrement élogieux :

¹ SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l’EMAA, 2^e trimestre 1937, p. 174.

² SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°32 – Période du 9 Décembre 1937 au 18 Janvier 1938 », 2^e bureau de l’EMGM, 18 janvier 1938, p. D12-D13.

³ MAE, PAAP, 217/10, « Note sur les fabrications d’armements de l’Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l’Italie », commandant de Villelume, 2 novembre 1936, p. 6 ; SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l’EMAA, 2^e trimestre 1937, p. 164.

⁴ MAE, PAAP, 217/10, « Note sur les fabrications d’armements de l’Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l’Italie », commandant de Villelume, 2 novembre 1936, p. 6 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°27 – Période du 15 Avril au 13 Mai [1937] », 2^e bureau de l’EMGM, 15 mai 1937, p. C16 ; SHD-AA, MO, 66, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l’EMAA, 1^{er} trimestre 1937, p. 156.

Les résultats obtenus par l'Italie dans le domaine aérien constituent un exploit en tous points remarquable. Sans que la qualité du personnel ou du matériel aient parus [sic] en souffrir, ce pays a réalisé en deux années un programme qui devait initialement s'échelonner sur cinq ans¹. Au début de 1937, nous ne pouvons que constater l'existence d'une aéronautique italienne moderne et puissante disposant de 1800 appareils de première ligne aux performances élevées, et d'un effectif de plus de 46000 officiers et hommes de troupes².

Cependant, à partir du mois d'octobre 1937, le 2^e bureau de l'EMAA révisa à la baisse la proportion d'appareils modernes – aux performances comparables aux Bloch 210, Morane 405 et Potez 63 – dans l'aviation militaire métropolitaine, l'évaluant à 60 %³. Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMAA estima à la fin de l'année 1937 que, contrairement aux estimations du début de l'année 1937, les escadrilles n'étaient pas toutes dotées de leur volant de fonctionnement – appareils de réserve à la disposition immédiate de l'unité⁴. Cette perception de la situation des forces aériennes italiennes correspondait à une certaine réalité⁵. L'incapacité à mettre au point un moteur puissant et le manque d'acier constituaient deux obstacles que l'industrie italienne ne put contourner en 1937.

Le potentiel de guerre de l'Italie semblait donc grevé de lourdes hypothèques, propre à l'organisation, à l'instruction et à l'équipement de ses forces armées. Mais d'autres facteurs concouraient à une évaluation basse de ce potentiel de guerre. D'une part l'EMA et l'EMGM relevaient conjointement tout au long de l'année 1937 les difficultés auxquelles se heurtaient l'administration et l'armée italiennes en Éthiopie, dont la conquête était jugée « superficielle » : « activité de pillards », « situation économique [...] difficile », incompetence des administrateurs et mécontentement de la population dû à la rigidité des lois fiscales et encadrant l'économie se combinaient pour générer un « état d'inquiétude et d'anarchie »⁶.

¹ Souligné dans le texte.

² SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 2^e trimestre 1937, p. 177.

³ SHD-AA, 2B 84, « Généralités, organisation, plan de financement – Italie », 2^e bureau de l'EMAA, octobre 1937.

⁴ SHD-AA, MO, 63, « Mémento – l'Aéronautique italienne », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} janvier 1938, p. 6.

⁵ MAIOLO Joseph A., *Cry havoc...*, *op. cit.*, p. 215-219.

⁶ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 27 avril 1937 ; SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°27 – Période du 15 Avril au 13 Mai [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 15 mai 1937, p. C14 ; SHD-AT, 7N 2514, « Note sur l'activité militaire de l'Italie », 2^e bureau de l'EMA, 18-24 octobre 1937.

Cependant, la nécessité de consacrer des effectifs importants au maintien de l'ordre en Afrique orientale italienne ne constituait pas, aux yeux de l'EMA et de l'EMAA, la principale difficulté que l'Italie en guerre aurait à affronter. Le 2^e bureau de l'EMA récapitulait en octobre 1937 les faiblesses structurelles de l'économie italienne : forte dépendance aux importations pour de nombreuses matières premières essentielles à l'effort de guerre – manganèse, nickel, étain, charbon –, production nettement insuffisante de carburants – un tiers de sa consommation en temps de paix¹. En conséquence, « l'autarchie [sic] décrétée par le régime [était] encore toute théorique ». Par ailleurs, le déficit budgétaire structurel de l'État italien joint à un endettement public très important et à la faiblesse de l'encaisse-or de la banque nationale constituaient des handicaps sévères. Pour sa part, le 2^e bureau de l'EMAA pointait « la faiblesse générale de l'industrie italienne »². La dépendance de l'industrie aéronautique italienne envers les industries sous-traitantes conduisit le 2^e bureau de l'EMAA à estimer qu'en cas de conflit, l'augmentation des commandes nécessaires à la satisfaction des besoins des forces terrestres et navales réduirait nécessairement la capacité des sous-traitants à satisfaire les commandes de l'industrie aéronautique. Par ailleurs, cette industrie aéronautique dépendait également dans de grandes proportions des importations d'aciers spéciaux, de bois, de toile, de vernis. De cette double dépendance, le 2^e bureau de l'EMAA déduisait l'impossibilité pour l'Italie de « maintenir les effectifs de première ligne des forces aériennes lorsque les réserves aur[ai]ent été consommées ».

Ces considérations n'étaient pas partagées par le 2^e bureau de l'EMGM. Au début de l'année 1937, il relevait l'importance des efforts déployés pour donner corps à la doctrine économique de l'autarcie : augmentation de la production de charbon, de pétrole, de fer et de pyrites ; augmentation très importante des moyens de stockage de combustibles liquides de nature à permettre à l'Italie de soutenir les dix premiers mois d'un conflit en Europe sans être dans la nécessité de faire appel aux importations ; développement de la politique des succédanés ; augmentation de la production hydro-électrique³. Si le 2^e bureau de l'EMGM reconnaissait en mars 1938 que l'Italie rencontrait de graves difficultés économiques et financières, il estimait qu'elle avait atteint le sommet de sa puissance politique et militaire grâce à l'énergie insufflée par le régime fasciste. Il en concluait que « l'Italie posséd[ait] un

¹ SHD-AT, 7N 2927, « La puissance militaire de l'Italie en octobre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 26 octobre 1937, p. 9.

² SHD-AA, 2B 58, « Bulletin de renseignements – Aéronautiques étrangères », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} trimestre 1937, p. 165.

³ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°27 – Période du 15 Avril au 13 Mai [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 15 mai 1937, p. C17.

potentiel de guerre élevé et d'une efficacité sinon prolongée, au moins violente, rapide et donc redoutable [...] qu'il [aurait été] puéril ou même dangereux de sous-estimer »¹.

6. La Turquie, partenaire éventuel dans le cadre d'un conflit franco-italien

Dès lors que les EMG perçurent progressivement les ambitions méditerranéennes de l'Italie, ils s'intéressèrent à la valeur des forces militaires turques. Ankara manifestait une certaine inquiétude devant les ambitions méditerranéennes de l'Italie, matérialisées par la militarisation du Dodécanèse². Très proche de l'URSS, la Turquie envisageait depuis 1934 de se rapprocher de la France et de la Grande-Bretagne, et effectua en 1936 les premières démarches en ce sens.

Cependant, les propositions d'Ankara, visant à la conclusion d'un pacte d'assistance mutuelle, furent fraîchement accueillies à Paris, d'autant plus que Belgrade fit simultanément une démarche de même nature. Si Léon Blum et Yvon Delbos se déclarèrent favorables au projet d'Ankara, ils se heurtèrent à l'opposition d'Alexis Léger et du général Gamelin³. L'un et l'autre craignaient que la conclusion d'un tel pacte, étant donnée la rivalité italo-turque en Méditerranée orientale, n'initiât un rapprochement germano-italien. René Massigli, directeur adjoint des Affaires politiques et commerciales, estimait en outre que la France ne pourrait honorer seule de tels engagements, dans la mesure où ses communications avec la Méditerranée orientale étaient à la merci d'une action italienne⁴. Il estimait en conséquence que seul un pacte méditerranéen, visant à garantir les riverains de toute attaque navale ou aérienne de leur littoral, permettrait de répondre à la demande turque. Les efforts nourris que fournit la diplomatie française au cours du second semestre 1936 pour obtenir l'assentiment de Londres échouèrent – la signature du *gentleman's agreement* italo-britannique du 2 janvier 1937 marquant le point d'orgue de ces tentatives⁵.

¹ SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°51 – Le potentiel de guerre de l'Italie », 2^e bureau de l'EMGM, mars 1938.

² BARLAS Dilek, « Turkish Diplomacy in the Balkans and the Mediterranean. Opportunities and Limits for Middle-Power Activism in the 1930s », *Journal of Contemporary History*, vol. 40, n°3, juillet 2005, p. 441-464 ; MILLMAN Brock, « Turkish Foreign and Strategic Policy, 1934-42 », *Middle Eastern Studies*, 1995, vol. 31, n°3, p. 485-490 ; THOMAS Martin, « Imperial Defence or Diversionary Attack ? Anglo-French Strategic Planning in the Near East, 1936-40 », ALEXANDER Martin S. et PHILPOTT William J. (éds.), *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2002, p. 169.

³ SHD-AT, 1N 43, « Note pour Monsieur le Général, Chef de l'État-Major de l'Armée », 17 juillet 1936.

⁴ MAE, PAAP, 217/11, « Pacte méditerranéen », René Massigli, 7 juillet 1936.

⁵ MAE, SDN, 788, dépêche du ministre des Affaires étrangères au chargé d'affaires à Londres, 10 août 1936 ; MAE, SDN, 788, télégramme de l'ambassadeur de France à Londres, 2 octobre 1936 ; MAE, SDN, 788, dépêche de l'ambassadeur de France à Londres, 3 octobre 1936 ; PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible...*, *op. cit.*, p. 378.

Au printemps 1937, l'éventualité d'un rapprochement militaire franco-turc fut de nouveau examinée. Alors que le statut futur du sandjak d'Alexandrette, partie du territoire syrien habitée par une forte minorité turque, était débattu à la SDN, Ankara proposa d'initier des conversations d'état-major avec Paris en vue de placer le sandjak sous la protection conjointe des forces françaises et turques. L'attaché militaire de France à Ankara ne manquait pas, dans sa correspondance, de vanter les mérites des forces armées turques : cadres et troupe d'un bon niveau, matériel en cours de modernisation, positions défensives solides, situation éminente au sein de l'appareil d'État¹. Ses appréciations étaient relayées par le 2^e bureau de l'EMA, qui estimait que « la force turque [...], imbattable sur son territoire, [pouvait] constituer un appoint important, surtout pour les nations méditerranéennes »². Rendant compte des grandes manœuvres d'août 1937, l'attaché militaire pointa une nouvelle fois les nombreuses qualités de l'armée turque, tandis que le 2^e bureau résumait d'une formule son appréciation : l'armée turque était « construite sur les mêmes bases que les bonnes armées européennes et constitu[ait] ainsi l'une des forces les plus importantes des Balkans »³.

En réponse à une lettre du ministre des Affaires étrangères datée du 5 mai 1937, le général Gamelin fit ressortir tout l'intérêt stratégique d'une entente militaire franco-turque en cas de conflit général européen. D'une part, cette entente permettait d'assurer au camp allié le contrôle des Détroits et des communications fiables avec les puissances alliées riveraines de la Mer Noire, et, au-delà, avec la Pologne. D'autre part, la menace de l'armée turque était de nature à maintenir la Bulgarie dans la neutralité. Enfin, cette entente garantirait la sécurité des mandats français du Levant⁴. Il insistait cependant pour que les forces destinées à intervenir au sandjak en cas de menace fussent placées sous commandement français. Cependant, la note de l'EMA, rédigée par la section Outre-mer, qui fut transmise au ministre de la Défense Nationale deux jours plus tard, si elle réitérait les avantages d'une entente franco-turque, contenait une opposition catégorique à « toute solution susceptible de supprimer la

¹ SHD-AT, 7N 2514, « Résumée d'une note de l'Attaché Militaire à Ankara concernant la valeur du facteur : Turquie – État-Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 24-31 mai 1937.

² SHD-AT, 7N 2514, « Résumée d'une note de l'Attaché Militaire à Ankara concernant la valeur du facteur : Turquie – État-Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 24-31 mai 1937.

³ SHD-AT, 7N 2514, « Turquie – Manœuvres de l'armée turque en Thrace (Août 1937) – Attaché Militaire », 2^e bureau de l'EMA, 7-13 septembre 1937.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, note intitulée « M. de S^t Quentin – 5 mai matin – de la part de M. Yvon Delbos et de M. Léger ».

communauté de vie entre le sandjak et la Syrie » ou de faire de cette région une « zone d'influence turque »¹.

La réponse de l'EMGM se montrait très favorable à une garantie conjointe franco-turque de l'intégrité du sandjak d'Alexandrette². La neutralité de ce territoire devait être accompagnée de la possibilité pour la France d'y stationner des troupes en cas de conflit en Méditerranée. Dans des termes assez proches de ceux employés par le chef d'EMG de l'Armée, la SE estimait que « l'appui de la Turquie constituerait pour [la France] un avantage capital en cas de guerre en Méditerranée ». La SE reconnaissait la « tournure nettement anti-italienne » d'un pacte d'assistance mutuelle franco-turc doublé d'un accord d'état-major dont le jeu serait limité à un conflit en Méditerranée. Cependant, ces projets achoppèrent jusqu'en décembre 1937 sur le refus de Paris de reconnaître la légitimité des prétentions turques sur le sandjak d'Alexandrette³.

C. Le soutien britannique au cœur de la pensée stratégique des EMG

À partir de 1937, la nécessité du soutien britannique en cas de conflit devint de plus en plus évidente aux yeux des responsables, civils et militaires, de la Défense Nationale. Au début de l'année 1937, Édouard Daladier affirma devant ses subordonnés que selon lui, « en cas de conflit, [la France] pourrait se passer du concours russe, non du britannique »⁴. Jugé « infiniment précieux » par l'amiral Darlan en juin 1937, l'appui britannique devint à ses yeux « indispensable » au début du mois de novembre⁵.

La probabilité et la nature du soutien britannique étaient par ailleurs l'objet d'une grande attention au sein même des EMG. Faisant le point sur les engagements contractés par la Grande-Bretagne envers la France en février 1937, le 3^e bureau de l'EMA relevait que « le concours anglais politiquement acquis dans les hypothèses prévues par Locarno demeur[ait]

¹ MAE, Papiers 1940, Papiers Daladier, 1, « Note sur l'opportunité de conversations d'état-major avec les Turcs concernant le Sandjak d'Alexandrette », Section outre-mer de l'EMA, 7 mai 1937.

² SHD-M, 1BB 2/170, « Note – Point de vue de la Marine sur la neutralité d'Alexandrette et sur un accord d'état-major franco-turc », SE de l'EMGM, 7 mai 1937.

³ THOMAS Martin, « Imperial Defence or Diversionary Attack ? ... », *op. cit.*, p. 169-170 ; SHD-M, 1BB 2/185, « Procès-verbal de la conférence interministérielle du 21 septembre 1937 », Section outre-mer de l'EMA, 25 septembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/185, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 16 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/185, lettres du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 17 et 29 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/185, dépêche du capitaine de frégate Lahalle au ministre de la Marine, 9 novembre 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémento du 19 mars 1937.

⁵ SHD-M, 1BB 2/170, « Rapport au ministre », amiral Darlan, 8 novembre 1937, p. 7 ; SHD-M, 1BB 2/207, « Directives pour les plans d'opérations », SE de l'EMGM, 5 juin 1937, p. 2.

militairement incertain »¹. Pour sa part, l'amiral Darlan relevait à l'été 1937 que l'Amirauté britannique avait toujours refusé de nouer avec l'EMGM des « rapports étroits » permettant l'action conjointe des deux flottes dès les premiers jours d'un conflit². De plus, le chef d'EMG de la Marine rappelait le précédent de 1914 :

On se rappelle les hésitations britanniques en août 1914 alors que l'Angleterre était liée à nous par l'Entente cordiale et par des accords d'états-majors, on est en droit de se demander si son entrée en lutte ne prendrait pas demain un caractère plus problématique encore.

Le 3^e bureau de l'EMA s'appuyait quant à lui sur l'expérience de mars 1936, au cours de laquelle la Grande-Bretagne n'avait pas observé une fidélité scrupuleuse à l'égard des dispositions du pacte rhénan de Locarno³.

À ce sujet, le 3^e bureau de l'EMA et l'amiral Darlan se montraient plus suspicieux que le 2^e bureau de l'EMA. Commentant des déclarations particulièrement chaleureuses du général Spears sur la « frontière commune » franco-britannique constituée par les limites du territoire national français, le 2^e bureau de l'EMA pointait à l'été 1937 « la fréquence des manifestations d'amitié et de solidarité franco-britanniques »⁴. De même, le général Schweisguth estimait au printemps 1937 que la France « pouv[ait] compter en cas de violation de [sa] frontière du Nord-Est sur le concours britannique »⁵. Cependant, les relations germano- et italo-britanniques étaient l'objet de l'observation attentive de l'attaché militaire français à Londres et du 2^e bureau de l'EMA⁶.

Sur la base de déclarations de responsables politiques éminents, le 3^e bureau de l'EMA relevait en outre la réticence britannique vis-à-vis de l'envoi en Europe, en cas de conflit, d'un corps expéditionnaire. Le 3^e bureau en concluait que la Grande-Bretagne souhaitait cantonner son intervention à un soutien aérien. Le général Schweisguth en déduisait, pour sa part, au printemps 1937 qu'en cas de conflit en Europe « l'Angleterre n'envisage[ait] nullement un renforcement continu en cadres, effectifs et matériels » de son corps expéditionnaire⁷. Le 2^e bureau de l'EMGM relevait en décembre 1937 que « la plus sérieuse

¹ SHD-AT, 7N 3438, « Angleterre – Mis à jour le 26 Février 1937 », 3^e bureau de l'EMA, p. 4.

² SHD-M, 1BB 2/170, « Rapport au ministre », amiral Darlan, 29 juillet 1937, p. 14.

³ SHD-AT, 7N 3438, « Angleterre – Mis à jour le 26 Février 1937 », 3^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-AT, 7N 2514, « Grande-Bretagne – Déclaration du général Spears concernant l'entente franco-anglaise – Source : Presse française », 2^e bureau de l'EMA, 29 juin-4 juillet 1937.

⁵ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 28.

⁶ SHD-AT, 7N 2822.

⁷ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 26.

des revues de défense britanniques » dénonçait les « erreurs » de 1914¹. Cette revue officielle émettait le vœu qu'une implication britannique dans un conflit en Europe se cantonnât à des actions navales et aériennes ainsi qu'à la production industrielle et au ravitaillement de son alliée française.

Cependant, les EMG français ne manquaient pas de ressentir une angoisse certaine face au rythme jugé trop modéré du réarmement britannique. Selon le lieutenant-colonel Gauché, ce fait constituait à l'aube de l'année 1937 un élément de nature à déterminer le Reich à mettre en œuvre plus tôt que prévu ses projets de conquête². Les bulletins de renseignements rédigés par le 2^e bureau de l'EMGM, tout comme la documentation élaborée au 2^e bureau de l'EMA et la correspondance de l'attaché militaire à Londres, le général Lelong, sont caractérisés pour la période 1936-1937 par un suivi scrupuleux des premières étapes du réarmement britanniques et empreints d'une très grande inquiétude quant aux limites dans lesquelles ce réarmement se déployait³. Les évolutions de l'opinion publique et parlementaire étaient également l'objet d'une attention suivie.

Enfin, le réarmement britannique ne paraissait pas de nature à augmenter significativement et dans de brefs délais l'appoint que constitueraient les forces militaires britanniques dans une coalition. D'une part, ce réarmement, malgré les sommes élevées qui lui étaient attribuées, visait en premier lieu uniquement à augmenter la puissance des unités déjà constituées – mécanisation de la cavalerie ou transformation de bataillons d'infanterie en batailleurs de mitrailleurs, notamment⁴. Les missions prioritaires de ces unités demeuraient la défense et le maintien de l'ordre dans les colonies britanniques, l'équipement d'un corps expéditionnaire n'étant envisagé qu'en second lieu. D'autre part, ces premiers efforts ne porteraient pleinement leurs fruits qu'en 1940. L'armée de terre britannique, qui ne pouvait compter sur un contingent annuel de jeunes conscrits, rencontrait par ailleurs de sérieuses difficultés de recrutement – la comparaison des effectifs budgétaires et des effectifs

¹ SHD-M, 1BB 2/91, « Bulletin de renseignements n°31 – Période du 8 Octobre au 8 Novembre [1937] », 2^e bureau de l'EMGM, 10 novembre 1937, p. D13-D14.

² SHD-AT, 7N 2522, « Note au sujet de la possibilité d'un conflit en Europe », 2^e bureau de l'EMA, fin de l'année 1936 ou début de l'année 1937, p. 4-5.

³ SHD-M, 1BB 2/91 et 92 ; SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°49 – Le réarmement naval britannique », 2^e bureau de l'EMGM, septembre 1937 ; SHD-AT, 7N 2839, 2840, 2841, 2843 à 2846, 2851, 2853 et 2854.

⁴ SHD-AT, 7N 2290, rapport du 2 février 1937 ; SHD-AT, 7N 2514, « Grande-Bretagne – Budget de l'armée britannique (Avril 1937-Mars 1938) », 2^e bureau de l'EMA, 5-12 avril 1937 ; SHD-AT, 7N 2839, « La puissance militaire de la Grande-Bretagne », 2^e bureau de l'EMA, 26 novembre 1936, et « Grande-Bretagne – Réarmement et réorganisation de l'Armée », 2^e bureau de l'EMA, 15 avril 1937 ; SHD-AT, 7N 2841, « Le réarmement de la Grande-Bretagne », 2^e bureau de l'EMA, 13 janvier 1937.

effectivement enrôlés faisait apparaître un déficit de quarante-sept mille hommes à l'été 1936 et de vingt-et-un mille hommes au printemps 1937¹.

Par ailleurs, les informations provenant d'outre-Manche concordaient pour réduire le jeu de l'assistance britannique au seul soutien de la France agressée sans provocation préalable. Le 3^e bureau de l'EMA releva ainsi les déclarations de sir Thomas Inskip, ministre de la Coordination de la Défense, refusant d'envisager un engagement britannique en cas de conflit ne mettant pas en jeu ses « intérêts vitaux »². Le colonel Menzies avertit d'ailleurs officieusement, mais clairement, le lieutenant-colonel Rivet en octobre 1937 : la Grande-Bretagne ne soutiendrait en aucun cas la France si celle-ci choisissait d'engager la lutte avec l'Allemagne pour soutenir la Tchécoslovaquie préalablement agressée³.

Examinant le rapport de forces existant entre la France d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part, en matière d'armements aériens, le CPDN, à l'initiative d'Édouard Daladier rappelant que « la politique française éta[it alors] orientée vers une complète collaboration avec la Grande-Bretagne », estima qu'il convenait « de tenir compte de l'appui de la Grande-Bretagne »⁴. Or comme le fit remarquer Pierre Cot, cet appui était « des plus douteux » dans le cas d'un conflit débutant par une offensive allemande en Bohême, et le ministre de l'Air en profita pour souligner de nouveau l'intérêt de l'appui soviétique⁵. Les chefs d'EMG de la Marine et de l'Armée refusaient, quant à eux, d'intégrer un appui inconditionnel de la Grande-Bretagne dans leurs conceptions stratégiques.

Le 2^e bureau de l'EMA et le général Schweisguth faisaient sans doute allusion en premier lieu aux incertitudes liées à la position britannique en cas de conflit en Europe quand ils déploraient dans leurs analyses « le facteur politique essentiellement instable (groupements de forces en Europe) »⁶. Le second rappelait d'ailleurs aux auditeurs du CHEM que « dans l'Europe [d'alors], il exist[ait] autant d'inconnues que de variables, et [que] de nombreux États [étaient] susceptibles de prendre des partis très différents suivant l'époque, le lieu et la nature de l'accident qui déterminera[it] la conflagration ». Pour sa part, l'amiral Darlan

¹ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 26 ; SHD-AT, 7N 2839, « Renseignement- Angleterre – Effectifs de l'armée anglaise », SEA, 10 juin 1936 ; SHD-AT, 7N 2839, « La puissance militaire de la Grande-Bretagne », 2^e bureau de l'EMA, 26 novembre 1936, p. 3.

² SHD-AT, 7N 3438, « Angleterre – Mis à jour le 26 Février 1937 », 3^e bureau de l'EMA, p. 5.

³ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 213.

⁴ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] », p. 6-7.

⁵ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] », p. 6.

⁶ SHD-AT, 7N 2530, « Note au sujet de la possibilité d'un conflit en Europe », 2^e bureau de l'EMA, fin de l'année 1936 ou début de l'année 1937, p. 3 ; CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », p. 2.

rappela ironiquement à Alphonse Gasnier-Duparc en juillet 1937 qu' « à [sa] connaissance, la Grande-Bretagne n'[avait] pris, vis-à-vis de [la France], aucun engagement de [la] soutenir dans tout conflit où [elle] ser[ait] engagé[e] »¹. Dès lors, la prise en compte inconditionnelle de l'appui britannique demeurait à ses yeux une illusion dangereuse, dans la mesure où elle risquait de placer la France en porte-à-faux vis-à-vis de ses engagements internationaux. L'amiral Darlan concluait à la nécessité pour la France de renforcer dans des proportions conséquentes ses capacités militaires si elle voulait pouvoir tenir ces derniers. Dans le même ordre d'idées, le général Gamelin exprima l'opinion, qui fut retenue lors du CPDN du 15 février 1937 comme « réserve » à la prise en compte de l'appui britannique, que cet appui ne dispensait pas la France de faire un effort maximal en matière de production aérienne².

Malgré ses limites, le facteur britannique demeurait capital pour la France dans le cas où elle prendrait part à un conflit européen. Tout d'abord, l'appoint militaire britannique conservait une valeur appréciable. Le général Schweisguth l'envisageait sous la forme du concours de la flotte et de l'aviation, ainsi que d' « un solide noyau motorisé »³. Il semblerait par ailleurs que l'EMGM ait été dans les mêmes dispositions quant à l'importance du soutien britannique. Le contre-amiral Bourragué, traitant des forces navales britanniques devant le Collège des Hautes études de Défense Nationale, rappelait que la *Mediterranean Fleet* représentait les trois quarts de la *Regia Marina*⁴. À cette escadre spécifiquement chargée de la défense des possessions britanniques et des voies commerciales en Méditerranée, pouvait s'ajouter au cours d'un conflit la flotte de réserve, d'un volume de cent vingt-deux mille tonnes. Ainsi, l'appoint britannique prenait une valeur croissante en 1937, alors que l'Italie se rapprochait toujours davantage de l'Allemagne. Le développement très important de la *Luftwaffe* et de la *Regia Aeronautica*, auquel s'ajoutaient l'accroissement et la modernisation des forces navales allemandes et italiennes, faisait peser une lourde menace sur la sécurité de l'espace aérien et des communications maritimes de la France.

Par ailleurs, selon les termes du capitaine de Brantes, du 2^e bureau de l'EMA, « l'empire britannique représent[ait] une puissance mondiale inestimable dans les domaines économique et financier »⁵. Les ressources propres de l'empire britannique, s'ajoutant aux ressources de l'empire français, fourniraient les matières premières agricoles et industrielles

¹ SHD-M, 1BB 2/170, « Rapport au ministre », amiral Darlan, 29 juillet 1937, p. 14.

² SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] », p. 7.

³ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 27.

⁴ SHD-AT, 7N 2840, « Conférence faite au Collège des Hautes Études de Défense Nationale par M. le Contre-Amiral Bourragué le 8 Février 1937 », SE de l'EMGM, p. 14.

⁵ SHD-AT, 7N 2840, « Conférence – L'Armée britannique », capitaine de Brantes, 8 décembre 1936, p. 13.

nécessaires à la conduite de la guerre. De plus, le général Schweisguth entrevoyait dans la conjonction de la loi américaine sur la neutralité du 3 mars 1937 – en particulier sa clause « *cash and carry* » –, du contrôle des mers par la *Navy* et des liens étroits existant entre les États-Unis et leur ancienne métropole la possibilité de faire de la Grande-Bretagne, en partie indirectement, le « véritable arsenal » capable d'alimenter les armées coalisées¹. Cette combinaison des potentiels de guerre français et britannique revêtait une importance déterminante quant aux capacités de la France à initier, et surtout à soutenir, la lutte contre le III^e Reich.

Plus largement, le capitaine de Brantes estimait en décembre 1936 que la puissance économique, financière, navale et culturelle de la Grande-Bretagne « contribuera[it] certainement à faire pencher la balance de la victoire dans les conflits mondiaux à venir »². Le lieutenant-colonel Gauché insista également à l'été 1937 sur l'aspect capital du soutien britannique en cas de conflit³. Pour sa part, le ministre de la Marine Alphonse Gasnier-Duparc indiquait lors du CPDN du 15 février 1937 que « la question de l'appui de la Grande-Bretagne [était] d'importance primordiale »⁴.

Cette dépendance croissante envers le soutien britannique générait des conséquences stratégiques majeures. Tout d'abord, elle impliquait nécessairement, en raison de la nature de son concours, l'adoption d'une stratégie militaire générale basée sur l'hypothèse d'un conflit de longue durée. Devant les préparatifs industriels italiens, et surtout allemands, le concours de la Grande-Bretagne apparaissait nécessaire pour rétablir l'équilibre, en attendant de pouvoir se prévaloir de la supériorité. Or la préparation de l'industrie britannique à la guerre ne semblait pas au point, et son concours nécessitait nécessairement une longue phase de mobilisation, sinon de réorganisation, et de mise en route du rythme de guerre de la production⁵. La croissance de la menace germano-italienne, essentiellement immédiate et brutale, mais susceptible d'épuisement, et la nature du soutien britannique, se combinaient pour justifier l'allongement, en cas de conflit en Europe, de la phase défensive initiale⁶.

¹ CARAN, 351 AP/7, « 2^e conférence au CHEM – 20 avril 1937 », général Schweisguth, p. 27.

² SHD-AT, 7N 2840, « Conférence – L'Armée britannique », capitaine de Brantes, 8 décembre 1936, p. 14.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 223.

⁴ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 février 1937 [...] », p. 6.

⁵ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 213.

⁶ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 223.

D. Les séances du CPDN de novembre-décembre 1937, ou le constat d'une situation politico-stratégique fragile et incertaine

1. La séance du CPDN du 3 novembre 1937 : Édouard Daladier pose le problème stratégique

Au cours de la séance du CPDN du 3 novembre 1937, Édouard Daladier, appelant « l'attention du Comité sur la gravité de la situation générale », porta à la connaissance de l'assistance certaines considérations sur l'évolution de l'environnement international de la France et ses implications en matières diplomatique et stratégique¹. Il estimait que la planification stratégique dans le cadre de l'hypothèse privilégiée d'un conflit franco-allemand n'était plus justifiée, et jugeait probable la généralisation rapide d'un éventuel conflit. À l'appui de ce postulat, il avança le renforcement des troupes italiennes en Libye et les démonstrations mussoliniennes, ainsi que l'émergence des revendications coloniales allemandes – ces dernières menaçant directement la sécurité de l'empire colonial et des territoires nord-africains, mais aussi la route commerciale du Cap. Il estimait donc que « cette hypothèse de conflit, dans laquelle la Méditerranée deviendrait le centre d'action prépondérant », devait faire l'objet d'une étude des ministères militaires. L'on peut noter l'intérêt particulier du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre pour cette question en constatant qu'il perturba le déroulement prévu de la séance afin de disposer du temps nécessaire pour la traiter en priorité.

Le 12 novembre 1937, Édouard Daladier informa les ministres de la Marine, de l'Air et des Colonies qu'il désirait consacrer la séance suivante du CPDN à l'étude de ce problème, comme il l'avait envisagée au terme de la séance du 3 novembre². Pour initier les réflexions des EMG, il transmit à chacun de ses collègues une note rédigée par le SGDN, portant sur « la situation internationale actuelle et ses répercussions [sic] sur la conduite de la guerre et sur la direction militaire des opérations »³. Cette note reprenait et développait les arguments énoncés par le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre le 3 novembre. Elle insistait particulièrement sur les avantages économiques, militaires et politiques pour l'Allemagne, l'Italie et le Japon coalisés d'une offensive contre les possessions ultramarines françaises et

¹ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 3 novembre 1937 [...] ».

² SHD-AT, 2N 24, lettre du ministre de la Défense Nationale au ministre des Colonies, 12 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 8/40, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre de la Marine, 12 novembre 1937.

³ SHD-AT, 2N 24, et SHD-M, 1BB 8/40, « Note sur la situation internationale actuelle et ses répercussions sur la conduite de la guerre et sur la direction militaire des opérations », SGDN, 12 novembre 1937.

britanniques. Elle concluait à la nécessité, du fait de l'hostilité probable de l'Italie, d'envisager les mesures à adopter pour préparer un conflit où l'espace méditerranéen jouerait très rapidement un rôle essentiel.

2. *L'enjeu méditerranéen : un élément central des conceptions stratégiques de l'amiral Darlan et de l'EMGM, partisans d'une refonte de la stratégie générale française*

Cette note trouva un écho tout à fait favorable à l'EMGM. L'amiral Darlan et la SE insistaient depuis l'été 1937 auprès du ministre Campinchi sur la nécessité de développer les capacités de la Marine Nationale – constructions navales, modernisation de l'aéronavale, aménagement de bases¹. À l'appui de son raisonnement, le chef d'EMG de la Marine citait « l'activité de l'Allemagne et de l'Italie menant à exécution, dans des délais très faibles, des programmes dont l'importance croi[ssait] constamment », et la forte probabilité d'un déclenchement du prochain conflit par une action de ces deux puissances outre-mer². En regard de cette menace croissante, l'amiral déplorait une réduction des crédits finançant les constructions nouvelles, la constitution et l'entretien des stocks et les dépenses liées à l'entraînement de la flotte. Il pointait en outre la préoccupation du cabinet de Londres vis-à-vis de la situation de la flotte française, et relevait ses encouragements à accroître la puissance et les moyens de l'outil naval. Il estimait, par ailleurs, que les exemples du conflit civil espagnol ou de la guerre sino-japonaise démontraient le rôle déterminant que tenait dans l'issue d'un conflit le contrôle des mers, et faisait en conséquence du contrôle de la Méditerranée par la Marine Nationale dès les premiers jours d'un conflit le facteur décisif déterminant l'issue du conflit. Cette note s'achevait sur un avertissement : « si l'on ne se résout pas à ces sacrifices, il faut renoncer à toute politique extérieure indépendante comme à l'aide de toute puissance étrangère et consentir en cas de conflit à la perte de nos territoires d'outre-mer – à la défaite ».

Dans ce contexte, la note du SGDN fut particulièrement bien accueillie à l'EMGM. Dès le 12 novembre, l'amiral Darlan et la SE mirent au point une note fixant les conceptions de la Marine sur les conditions d'une guerre future en fonction de la situation internationale existant en novembre 1937³. Constatant la formation d'une coalition Japon-Italie-Allemagne

¹ DDF-II-6, *op. cit.*, document n°293, 29 juillet 1937, p. 498-507.

² SHD-M, 1BB 2/170, « Rapport au ministre », amiral Darlan, 8 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/208, note manuscrite de l'amiral Darlan, 15 novembre 1937.

³ SHD-M, 1BB 2/208, « Situation politique internationale », note manuscrite de l'amiral Darlan, novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/170 et 1BB 8/40, « Note – Des conditions de la guerre dans la situation internationale présente », amiral Darlan, 12 novembre 1937.

dotée de solides appétits coloniaux – et pour l’Allemagne de la volonté de conquérir des territoires en Europe centrale et orientale –, l’amiral Darlan déplorait les difficultés éprouvées par les puissances menacées à s’unir contre cette coalition. Tandis que les États-Unis adoptaient une attitude de neutralité, l’URSS ne pouvait jouer qu’un rôle défensif sur le théâtre européen, du fait de la « crise intérieure » qu’elle traversait et des ambitions japonaises en Chine. En conséquence, seule une étroite collaboration franco-britannique, jouissant des concours polonais, roumain, tchécoslovaque et yougoslave, et bénéficiant de la neutralité bienveillante de la Turquie, pouvait être en mesure s’opposer aux ambitions germano-italo-japonaises. Or l’amiral Darlan relevait que les relations entre Paris et Londres se réduisaient alors à « "une entente" plus ou moins active selon l’heure et le sujet ». Par ailleurs, le chef d’EMG de la Marine insistait sur la nécessité de suivre la Grande-Bretagne dans la voie du réarmement naval, étant donné l’importance du domaine maritime et des routes commerciales que devrait contrôler une coalition franco-britannique. Il mettait l’accent sur le rôle essentiel que jouerait la Méditerranée dans un conflit : voie naturelle du ravitaillement, en particulier pétrolier, des alliés occidentaux, elle constituait également le seul passage par lequel les Occidentaux pourraient soutenir et ravitailler leurs alliés orientaux ; en outre, l’accès à cette mer constituait pour l’Italie « une question vitale ». En conséquence, le plan de guerre de la France et de ses alliés devait consister en une première phase visant la conquête de la Méditerranée et la victoire sur l’Italie, suivie d’une seconde phase au cours de laquelle les offensives alliées se tourneraient vers l’Allemagne. Cette première phase du conflit était divisée en deux séquences : destruction de la flotte italienne et conquête de la Libye, des Baléares et du Maroc espagnol ; puis attaque conjointe franco-yougoslave de l’Italie métropolitaine.

La note que le ministre de la Marine fit parvenir le 24 novembre 1937 à Édouard Daladier reprenait, avec quelques nuances, les orientations de celle élaborée dès le 12 novembre¹. Cependant, l’amiral Darlan ayant reçu entre-temps communication des consignes du général Gamelin pour l’EMA, nuança son propos sur les points suivants : l’établissement du contrôle allié sur la Méditerranée devenait la condition préalable à la conquête de la Libye ; il concédait par ailleurs que « l’Allemagne rest[ait] dans la coalition

¹ SHD-AT, 2N 24, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 24 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/170, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 24 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/208, « Situation politique internationale », note manuscrite de l’amiral Darlan, novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 2/232, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Défense Nationale, 24 novembre 1937 ; SHD-M, 1BB 8/40, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 24 novembre 1937.

adverse l'adversaire principal »¹. L'amiral Darlan, dans cette note transmise au SGDN sous la signature de son ministre César Campinchi, préconisait une accélération des constructions navales, arguant de la modernité des bâtiments italiens. Il requérait, en outre, un effort important en faveur de l'aviation de marine, laquelle présentait de sérieuses déficiences face à l'aviation navale italienne. Enfin, il jugeait nécessaire d'accroître les stocks de combustibles et d'accélérer les travaux d'aménagement de la base de Mers-el-Kébir. Ces doléances furent réitérées par l'amiral Darlan au mois de janvier 1938, en des termes très pressants².

3. *Les avis de l'EMAA, du ministère des Colonies et du général Georges, ou la nécessité de renforcer les moyens assurant la défense des colonies dans le cadre d'une stratégie méditerranéenne*

La réponse de Pierre Cot à la sollicitation d'Édouard Daladier, formulée par le 3^e bureau de l'EMAA, s'inscrivait dans un cadre assez proche, tout en mettant davantage encore l'accent sur la nécessité d'une coopération franco-britannique³. Cette note validait les postulats émis par le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre en CPDN et par la note du SGDN, et admettait par exemple que si « le problème militaire général était l'année dernière essentiellement continental et métropolitain, il [pouvait à la fin de 1937] présenter dès l'origine d'un conflit un aspect méditerranéen et africain⁴ ». Par ailleurs, l'EMAA estimait que « la liberté des communications en Méditerranée et la mise à l'abri de la plus grande partie du territoire national [étaient] des conditions qu'il [était] indispensable de réaliser si la guerre [devait] durer plus de quelques mois ». En conséquence, l'EMAA envisage[ait] dès le début des hostilités l'éventualité d'opérations militaires de grande envergure sur le théâtre méditerranéen, en acceptant éventuellement une attitude défensive temporaire face à la frontière du Nord et de l'Est ».

Cependant, l'EMAA soulignait l'importance des servitudes défensives sur le front franco-allemand et estimait qu'une action aérienne d'envergure en Méditerranée appelait la coopération de forces aériennes alliées, en premier lieu britanniques, et éventuellement soviétiques. Ainsi, la manœuvre aérienne en Méditerranée, si elle recelait de nombreuses possibilités, n'en demeurait pas moins tout à fait dépendante d'une étroite collaboration

¹ SHD-M, 1BB 8/40, lettre du général Jeannel à l'amiral Darlan, 19 novembre 1937.

² DARLAN Lettres 5279 ; SHD-M, 1BB 2/208, note manuscrite de l'amiral Darlan, 7 janvier 1938.

³ SHD-AT, 2N 24, « Note sur la situation internationale actuelle et ses répercussions sur la conduite de la guerre et sur la direction militaire des opérations », SGDN, 12 novembre 1937.

⁴ Le passages soulignés le sont dans le texte original.

interalliée. En conséquence, les plans établis à l'EMAA en décembre 1937 visaient à « répondre à une action concertée de la part de l'Allemagne et de l'Italie » par une offensive aérienne « contre les organisations permanentes de l'ennemi essentielles pour son action, et plus particulièrement contre celles de la région rhénane ». Dans une seconde phase étaient envisagées « la destruction des forces aériennes adverses et [la mise en] échec de la manœuvre qui se dévoilerait contre les armées amies »¹.

La note transmise par Marius Moutet, ministre des Colonies, prévoyait un renforcement des forces militaires stationnées au Niger et au Tchad, en vue d'agir contre le Sud libyen². Cette note envisageait également de placer ces forces, réparties sur des territoires appartenant à l'Afrique équatoriale française (AEF) et à l'Afrique occidentale française (AOF), sous l'autorité d'un commandement unique à instituer. Par ailleurs, le ministre des Colonies plaidait en faveur d'un vaste effort d'équipement – achèvement du chemin de fer transsaharien en particulier – et de renforcement des moyens dont étaient dotés les territoires sous sa responsabilité et situés au contact des adversaires potentiels.

Tandis que le général Gamelin confiait à l'EMA la tâche de rédiger la réponse à la note du SGDN, le général Georges coucha sur le papier ses « réflexions sur la politique de guerre de la France »³. Cette note reprenait dans un premier temps les considérations émises par l'amiral Darlan dans sa note du 12 novembre : objectifs coloniaux et européens de la coalition germano-italo-nippone ; importance vitale de la sécurité des routes maritimes, donc du contrôle de la Méditerranée ; nécessité d'atteindre en premier lieu l'Italie, en particulier en Libye. Il émettait ensuite diverses considérations justifiant l'adoption par les forces militaires françaises d'une « attitude d'attente stratégique » et s'opposant à une « offensive immédiate soit sur Mayence pour dégager la Tchécoslovaquie, soit contre l'Italie pour exploiter sa moindre résistance ». D'une part, il estimait que la France et la Tchécoslovaquie alliées n'étaient pas en mesure de battre l'Allemagne. D'autre part, la France ne pouvait espérer vaincre l'Allemagne qu'avec le soutien d'une coalition. Pour bâtir cette coalition, il paraissait impératif de préserver l'outil militaire français sans l'é mousser dans des actions qui semblaient prématurées. Enfin, la France et la Grande-Bretagne disposant, contrairement à

¹ SHD-AA, 2B 104, « Extrait d'une lettre du Capitaine Stehlin », sans indication d'origine, 28 mai 1936.

² SHD-AT, 2N 24 et SHD-M, 1BB 8/40, lettre du ministre des Colonies au ministre de la Défense Nationale, 27 novembre 1937.

³ SHD-AT, 1N 46, « Réflexions concernant la politique de guerre de la France », général Georges, 20 novembre 1937.

leurs adversaires éventuels, des moyens économiques et financiers de faire face à un conflit prolongé, avaient donc intérêt à prolonger la lutte.

Sur les plans opérationnel et tactique, le général Georges insistait sur les difficultés que présentait une action offensive dans les Alpes et le Palatinat, du fait de la présence de fortifications et/ou d'obstacles naturels. Ces opérations n'apporteraient aucun soutien substantiel à la défense de la Tchécoslovaquie. Elles risquaient en outre d'entraîner l'engagement de forces de réserve générale importantes en pays ennemi et en flèche, laissant la possibilité à l'adversaire de contre-attaquer par la Belgique ou par la Suisse. Une position d'attente stratégique, mitigée de quelques gestes offensifs locaux en Sarre et sur le littoral italien, permettrait une « mise en garde favorable » et une amélioration de l'instruction des grandes unités de formation. Le général Georges privilégiait, en cas d'hostilité italienne ou espagnole, des attaques immédiates en Libye et au Maroc espagnol. En conséquence, il plaida dès le mois de janvier 1938 en faveur d'un renforcement des moyens dont disposaient les troupes d'Afrique du Nord, au détriment des forces stationnées en métropole¹.

Prévoyant qu'un conflit franco-allemand engendrerait nécessairement une guerre longue et générale, le général Georges estimait que l'écrasement initial de la Tchécoslovaquie ne pèserait pas sur l'issue finale du conflit – l'expérience belge de 1914 étant ici rappelée – et qu'il importait de faire durer la guerre en vue de permettre une exploitation maximale du potentiel de guerre franco-britannique, mais aussi allié. À ce titre, le général Georges concluait en rappelant l'importance pour la France des appoints que constitueraient les soutiens britannique, polonais, roumain et yougoslave – mais non russe. Cette note, dont on trouve un exemplaire dans les archives de l'état-major particulier du général Georges, ne fut sans doute pas communiquée au CPDN, car les vues qu'elle défendait ne concordaient pas tout à fait avec celles du général Gamelin.

4. Les conceptions du général Gamelin : la menace allemande sur les frontières septentrionales et orientales de la métropole, menace essentielle, ou l'impossible stratégie méditerranéenne

¹ SHD-AT, 1N 47, « Note de l'EMA du 18 janvier 1938 au sujet des mesures de renforcement en AFN demandées par le général Noguès – Avis du général Georges », général Georges, 24 janvier 1938.

Ce dernier donna consigne à l'EMA de préparer une note répondant à la question posée par le président Daladier, et fixa assez précisément le cadre de cette réponse¹. Si le chef d'EMG de l'Armée concédait que la menace que ferait peser l'hostilité italienne en Méditerranée était très sérieuse – risque de couper en deux les possessions franco-britanniques – il n'en relevait pas moins que « l'Allemand demeur[ait] l'adversaire principal », ce qui impliquait la nécessité de maintenir « le gros [des] forces terrestres » françaises dans le Nord et l'Est du territoire métropolitain, en vue de défendre le territoire national.

Par ailleurs, le général Gamelin maintenait la nécessité de déclencher une offensive contre l'Allemagne dans le cas où celle-ci porterait son effort initial contre l'Autriche, la Pologne ou la Tchécoslovaquie. Cette offensive aurait pour objectif de « retenir le maximum des forces ennemies sur leur front Ouest ». Selon les propres termes du général Gamelin, cette option ouvrait les perspectives d'une « nouvelle bataille de la Somme » et nécessitait d'augmenter les programmes relatifs à l'artillerie lourde – matériel et munitions – et de développer les études permettant la mise au point d'un « char spécialisé dans l'attaque des ouvrages de fortifications permanentes ». Il semble donc que le point de vue exprimé par le général Georges au printemps et à l'été 1937, selon lequel une offensive entre Rhin et Moselle présentait de nombreux avantages sur une offensive en Forêt Noire, ait été retenu par le chef d'EMG de l'Armée².

Le général Gamelin, assez significativement, traitait le problème méditerranéen dans un deuxième temps. Il convenait qu' « il [pouvait] y avoir, soit initialement, soit au cours des opérations, avantage à régler l'Italie, adversaire secondaire, plus vulnérable politiquement et militairement, pour se rabattre ensuite sur l'Allemagne³ ». Les étapes initiales du « règlement » de l'Italie consistaient en une offensive maritime et aérienne franco-britannique en vue de prendre le contrôle sur la Méditerranée, couplée avec une offensive essentiellement terrestre en Tripolitaine, qui devait être conduite par les forces françaises d'Afrique du Nord en concertation avec les forces britanniques stationnées en Égypte et les forces stationnées en AOF et en AEF.

¹ SHD-M, 1BB 8/40, « Note pour l'État-Major de l'Armée », général Gamelin, 19 novembre 1937.

² SHD-AT, 1N 46, « Quelques réflexions sur l'offensive en Forêt Noire », général Georges, 10 avril 1937, et « Observations sur l'étude d'une opération de franchissement du Rhin », général Georges, 5 août 1937 ; SHD-AT, 7N 3714, « Mémento sur la conduite générale de la guerre sur terre », 3^e bureau de l'EMA, corrigé de la main du général Gamelin, 15 mars 1938.

³ Les passages soulignés le sont dans le texte original.

Le général Gamelin envisageait également la « conquête rapide du Maroc espagnol » et une intervention française en soutien de l'armée républicaine espagnole. Cependant, il maintenait que « le problème méditerranéen comport[ait] une parade initiale¹, basée sur [les] fortifications du Sud-tunisien et des Alpes ». En conséquence, il insistait sur la nécessité d'activer les travaux de fortifications dans les Alpes et en Tunisie. Sur le plan diplomatique, il lui paraissait essentiel de « maintenir étroitement les liens qui uniss[ai]ent [la France] à la Pologne, dont le rôle grandi[ssait], surtout avec l'affaiblissement, tout au moins momentané, de l'URSS et l'éventualité pour elle d'être engagée dans le conflit [sino-]japonais » et d'« éviter l'hypothèse d'une Espagne franquiste hostile ». Enfin, le général Gamelin attirait l'attention de l'EMA sur le fait qu'une position de stricte neutralité de la Hongrie priverait la Tchécoslovaquie des soutiens roumain et yougoslave, les accords politiques et militaires scellant la Petite Entente ne fonctionnant que contre la Hongrie.

L'EMA rédigea deux notes complémentaires². La première traitait des différents aspects de la situation politico-stratégiques, tandis que la seconde énumérait les dispositions adoptées ou dont l'adoption était recommandée pour faire face à cette situation. Elles mettaient l'accent en particulier sur « l'épuisement économique et financier de l'Italie », en raison de la pacification laborieuse de sa colonie éthiopienne chèrement acquise et de l'entretien de moyens militaires conséquents en Espagne et en Tripolitaine. Par ailleurs, l'appui polonais en cas d'attaque allemande en Tchécoslovaquie paraissait douteux. Le rôle de la Turquie en Méditerranée orientale était souligné, du fait de la qualité de son outil militaire. Le cadre général du conflit envisagé ne se réduisait pas au théâtre méditerranéen, où l'on admettait cependant la haute probabilité d'une action italienne initiale.

Cependant, l'EMA émettait l'hypothèse que cette action italienne constituerait une « intimidation ennemie ayant pour but d'aspirer vers l'Afrique une partie de nos forces armées de la métropole ». L'EMA soulignait en revanche l'hypothèse d'une offensive allemande contre la Tchécoslovaquie et/ou l'Autriche, et l'éventualité d'une action conjointe germano-italienne consistant à attaquer le territoire français métropolitain par la Suisse. En conséquence, l'EMA préconisait l'organisation d'une défense autonome de l'Afrique du Nord comportant l'augmentation de la dotation en matériel des unités et du niveau des stocks.

¹ Souligné dans le texte.

² SHD-M, 1BB 8/40, « Exposé d'ensemble », sans indication d'origine (mais très vraisemblablement rédigé à l'EMA), 30 novembre 1937 ; SHD-AT, 2N 24, « Exposé d'ensemble » et « Réponse aux questions concernant la situation en Méditerranée », sans indication d'origine (mais très vraisemblablement rédigé à l'EMA), novembre 1937.

5. *La séance du CPDN du 8 décembre 1937 : l'adoption d'une stratégie générale interarmées ?*

L'ensemble de ces notes fut synthétisé par le SGDN en vue de préparer la séance du CPDN du 8 décembre 1937¹. Au cours de cette séance, les interventions des participants se situèrent dans la droite ligne des notes rédigées au mois de novembre. Lors de la séance du CPDN, l'accord se fit assez facilement sur les points suivants : importance capitale du soutien britannique en cas de conflit ; intérêt certain de la neutralité espagnole ; refus de toute cession de colonies françaises à l'Allemagne ; réitération des hypothèses A + I et A + I + E, entraînant l'adoption de mesures spécifiques de sauvegarde dans le Sud-Est du territoire métropolitain, en Afrique du Nord et au Levant, le déroutement par le Cap du trafic commercial méditerranéen en cas de conflit et la mise au point de la mobilisation autonome de l'Afrique du Nord.

L'unanimité se fit également autour du constat de l'insuffisance de l'effort de réarmement entrepris depuis 1936. Alors qu'Édouard Daladier dépeignait « l'intense effort » accompli par l'Italie et l'Allemagne en faveur de leurs forces militaires, « malgré leur situation financière difficile », l'amiral Darlan déplorait que la France demeurât sur ce plan « dans la paresse et dans l'avarice ». En conséquence, le chef d'EMG de la Marine joignit sa voix à celles des ministres Pierre Cot et César Campinchi réclamant un nouvel effort budgétaire en faveur de la Défense Nationale.

En ce qui concernait la place de l'Afrique du Nord et de la Méditerranée dans la stratégie générale française, deux thèses, partiellement opposées, furent exposées. D'un côté, Édouard Daladier et l'amiral Darlan pointaient l'importance de la Méditerranée au double point de vue militaire et politique. Le chef d'EMG de la Marine réitérait ses arguments établissant le rôle capital du contrôle de cette mer, permettant de poursuivre la lutte contre un bloc germano-italien et de réduire rapidement les capacités italiennes. Pour sa part, le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ajoutait que « la préoccupation principale des Anglais [était] en Méditerranée », et en concluait que « ce n'[était] que là qu'on [pouvait] tenter de les lier » en vue de « matérialiser l'alliance ».

¹ SHD-M, 1BB 8/40, « Répercussions de la situation internationale actuelle sur la conduite de la guerre et la direction militaire des opérations – Rapport au Comité Permanent », SGDN, 30 novembre 1937.

À ces conceptions s'opposaient Pierre Cot et le général Aubé, mais surtout le général Gamelin. Le chef de l'EMAA soulignait que si « des opérations aériennes offensives contre l'Italie [paraissaient] plus payantes que contre l'Allemagne », il ajouta aussitôt qu'il ne disposait pas « les moyens de mener à bien de telles opérations ». Et de pointer le dénuement de l'Armée de l'Air en Afrique du Nord, au quadruple point de vue des appareils, des terrains, des stocks d'essence et des munitions.

Pour sa part, le général Gamelin fit preuve d'une réticence certaine à envisager la Méditerranée comme théâtre principal d'un éventuel conflit. Il commença par « fai[re] remarquer que prendre l'Italie comme premier objectif [était] une solution valable [à ce] moment, mais que cette solution [pouvait] avoir à être modifiée ». Si les forces militaires allemandes lui paraissaient encore trop limitées pour un effort offensif simultané en direction de l'est et de l'ouest, il estimait que leur croissance conduirait à maintenir une part significative des forces françaises dans le nord et l'est du territoire métropolitain. Il émettait ensuite des réserves quant à la faisabilité d'une opération offensive dans le nord de l'Italie : impossibilité de franchir les Alpes pendant une grande partie de l'année ; nécessité de réduire les fortifications italiennes ; impossibilité de compter sur le concours yougoslave, à la fois militairement inefficace et politiquement douteux. Il considérait donc qu'une offensive contre la Libye était préférable. Cependant, cette offensive ne devait pas nécessiter l'emploi de grandes unités nécessaires pour défendre le territoire métropolitain ou attaquer l'Allemagne entre Rhin et Moselle. La défense contre l'Allemagne, adversaire principal, demeurait visiblement la préoccupation première du général Gamelin, qui suggéra d'employer à cela un éventuel soutien aérien britannique. Le chef d'EMG de l'Armée obtint donc que le CPDN validât la réponse suivante à la question posée au sujet de « la mise hors de cause en première urgence de l'Italie » :

Il y a lieu de pouvoir éventuellement poursuivre en première urgence la mise hors de cause de l'Italie tout en restant à tout moment en mesure de faire face à une attaque de l'Allemagne et de fixer ses forces, dans la mesure nécessaire, pour aider à notre action ou celle de nos alliés sur les autres théâtres.

Ayant clairement rappelé la précarité des engagements militaires des puissances amies de la France – Belgique, Pologne, Roumanie, Yougoslavie, URSS – et la quasi-nullité d'un éventuel soutien militaire terrestre britannique, le général Gamelin subordonnait clairement la réalisation des objectifs italiens du président Daladier et de l'amiral Darlan à ses conceptions en matière de défense du territoire métropolitain et d'assistance indirecte aux alliés polonais

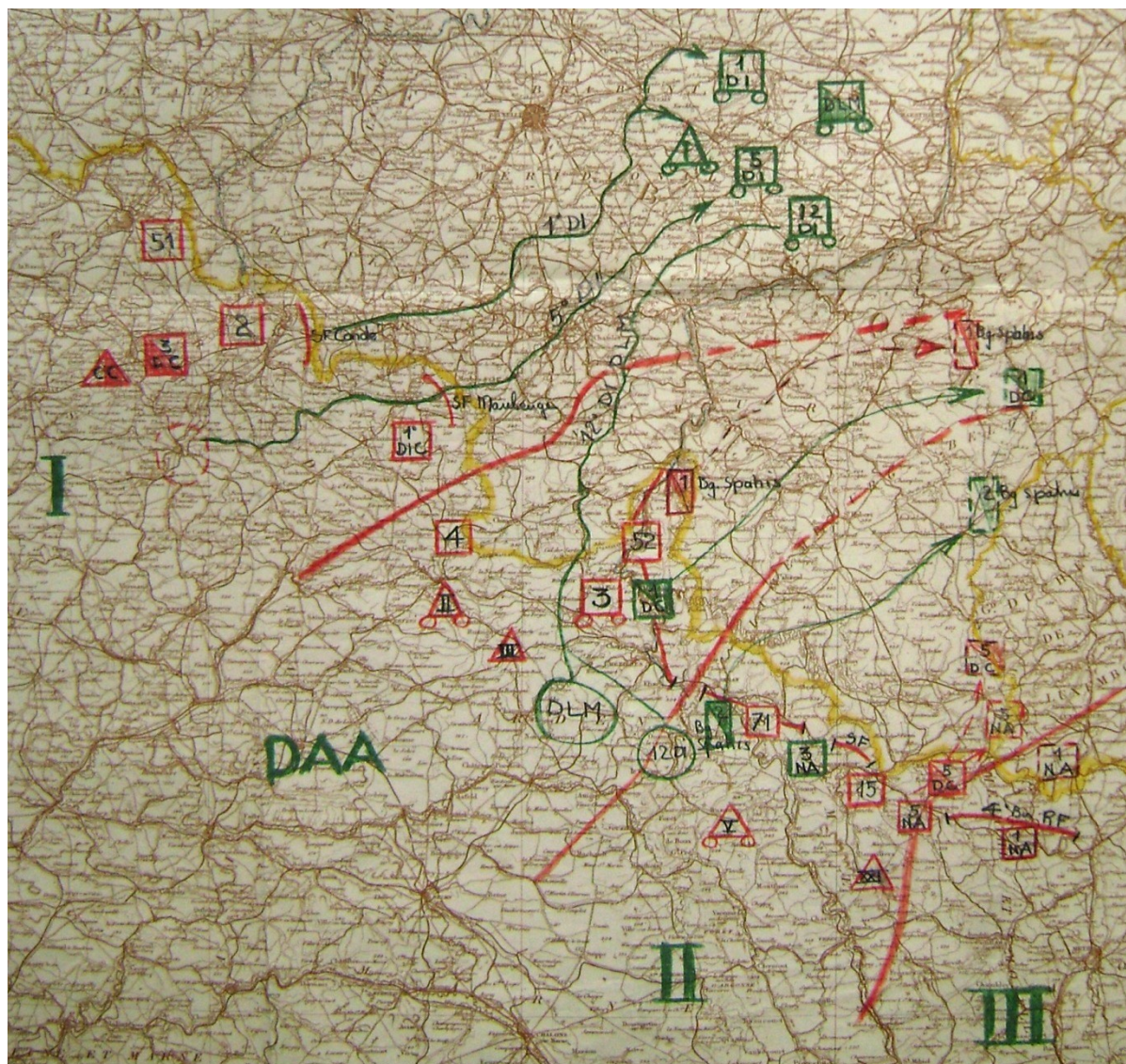
et tchécoslovaques. Si la perception d'un déséquilibre croissant dans le rapport des forces militaires terrestres et aériennes françaises et allemandes était avancée pour justifier ces conceptions, l'on ne peut écarter l'espoir d'un revirement ou d'une neutralité de l'Italie. Dès lors, une attitude menaçante face à l'Italie – renforcement en temps de paix des moyens offensifs des troupes d'Afrique du Nord et concentrations massives de troupes aux frontières franco-italiennes dans les premiers jours d'un conflit franco-allemand – était non seulement probablement inutile, mais potentiellement funeste.

Conclusion

Au terme de l'année 1937, les EMG et les ministres militaires durent constater l'évolution défavorable du contexte international dans lequel évoluait la France. L'hostilité croissante de l'Italie mussolinienne s'ajoutait au retour de la Belgique à une position de stricte neutralité. Dans un contexte diplomatique hautement incertain, en face d'une Allemagne au potentiel militaire croissant, les responsables de la Défense Nationale étaient dans l'incapacité d'élaborer une stratégie générale de guerre englobant l'ensemble des données du problème posé. L'assistance soviétique apparaissait au mieux comme une illusion, au pire comme une chausse-trappe. Les intentions de la Turquie au Levant n'étaient pas sans inquiéter. Surtout, la Grande-Bretagne semblait moins désireuse que jamais de s'engager en Europe, en particulier à la suite de la France. Cet ensemble de considérations réduisait à peu de choses les marges de manœuvre dont disposaient les responsables de la Défense Nationale, et, pour reprendre le terme employé par Peter Jackson, conduisait à une véritable « paralysie »¹. Si l'adoption d'une stratégie de guerre basée sur une attitude dynamique et offensive en Méditerranée fut un temps envisagée par le président Daladier et l'amiral Darlan, cette option fut abandonnée sous l'impulsion conjuguée de Pierre Cot et des généraux Aubé et Gamelin, notamment faute des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. Au seuil de cette année 1938 qu'ils prévoyaient menaçante, les responsables de l'EMA et de l'EMAA estimaient que la France seule ne pouvait faire face à une coalition germano-italienne. La stratégie générale française était suspendue à la position qu'adopterait la Grande-Bretagne à l'approche et dans les premiers jours d'un conflit, et les conséquences diplomatiques de cet état de fait devaient se faire sentir tout au long de l'année 1938.

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 207.

Figure n°6 : Carte vraisemblablement réalisée au 3^e bureau de l'EMA au premier trimestre 1935 et figurant un projet d'intervention en Belgique (SHD-AT, 7N 3701, dossier « Plan D bis – EMA 3^e/B – Couverture – Intervention en Belgique »).



Le second semestre 1936 fut caractérisé, sur le plan des relations politico-militaires, par de nombreuses tensions. Le contexte politique national fit craindre à la plupart des officiers des EMG un basculement dans une situation révolutionnaire. L'installation de ministres issus du Front Populaire fut caractérisée par la multiplication des tensions entre les ministres et leur cabinet, d'une part, et les EMG, d'autre part. L'évolution des structures institutionnelles ne permit pas, malgré les intentions initiales du président du Conseil, de rétablir un dialogue confiant et fonctionnel tel qu'existant au premier semestre 1935. L'année 1937 vit cependant les craintes relatives à un bouleversement violent de l'ordre politique et social s'apaiser en grande partie. Dans un contexte diplomatique épineux, marqué par la polarisation idéologique croissante de l'Europe – caractérisée par la Guerre d'Espagne et le glissement continu de Rome vers Berlin – les EMG entreprirent de limiter l'impact de l'accession du Front Populaire au pouvoir sur la politique étrangère, en collaboration avec le Quai d'Orsay. La volonté de maintenir et de renforcer l'entente avec Londres faisait consensus au sein des EMG et orientait de plus en plus leurs avis en matière de politique étrangère. Ainsi, ils s'opposèrent à la volonté de certains ministres – en premier lieu Pierre Cot – de développer les relations avec Moscou. Les tentatives pour consolider l'assise française en Europe centrale et orientale – Pologne et Petite Entente – s'avérèrent, en grande partie, vaines. Le développement continu de la puissance effective et du potentiel militaires de l'Allemagne, combiné avec l'isolement diplomatique de Paris, plaçait la France, sur le plan stratégique, dans une impasse.

TROISIÈME PARTIE – HIVER 1937-1938-ÉTÉ 1939

**CHAPITRE VIII – LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPAREIL DE
DÉFENSE NATIONALE ET L'ÉVOLUTION DE LA
CONCERTATION DIPLOMATICO-MILITAIRE**

I. Le renforcement de la prééminence du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre : les prémices de la « dictature de M. Daladier » ?

Introduction

Revenant le 25 mai 1940 dans ses notes personnelles sur l'évolution de la situation durant les années précédant la guerre, le général Gamelin mentionna la mise en place progressive de « la dictature de M. Daladier »¹. Évidemment sujette à critique, cette expression n'en est pas moins significative du développement du champ de compétences et des pouvoirs du ministre de la Défense Nationale à la veille et dans les premiers mois de la guerre. Si la présidence du CPDN devait marquer dès juin 1936 la prééminence du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre sur ses collègues de la Marine et de l'Air, le début de l'année 1938 fut marqué par plusieurs évolutions, de natures très diverses, mais concourant toutes à l'accentuation de cette prééminence au sein des institutions concourant à la défense nationale². La situation officielle d'Édouard Daladier au sein du gouvernement français constitue un premier indicateur de l'accroissement de son pouvoir en 1938. S'il faisait figure de successeur potentiel de Léon Blum dès décembre 1936, il avait perdu la vice-présidence du Conseil en juin 1937 au bénéfice de Léon Blum, et ne récupéra cette fonction qu'au mois de janvier 1938, dans les cabinets Chautemps III et Blum II³. Son accession à la tête du gouvernement le 10 avril 1938, établit définitivement sa prééminence au sein du gouvernement sur les ministres de la Marine et de l'Air, en même temps qu'elle lui permit d'exercer un contrôle ou d'orienter la diplomatie. Cette période vit la disparition définitive, quoique progressive, du Front Populaire et un renforcement très net des pouvoirs du gouvernement et de son chef vis-à-vis du Parlement⁴. Cependant, au-delà du parcours gouvernemental personnel d'Édouard Daladier, diverses réformes et nominations au sein de l'appareil de Défense Nationale concoururent à un renforcement certain des assises de son autorité sur le domaine militaire : la promulgation des décrets de janvier 1938, renforçant les pouvoirs du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre et instituant le chef d'EMG de la

¹ SHD-AT, 1K 224/16, « Notes personnelles », général Gamelin, 25 mai 1940.

² DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, op. cit. ; JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, op. cit., 4^e volume, 1966, p. 1206-1216.

³ MONIER Frédéric, *Le Front populaire*, op. cit., p. 63.

⁴ *Ibid.*, p. 71-72 et 83-84.

Défense Nationale ; la nomination du général Bührer à la tête de l'EMC, créé en mai 1938 ; l'éviction de Pierre Cot boulevard Victor, remplacé par Guy La Chambre. Parallèlement à ces évolutions, l'on observe par ailleurs une stabilité certaine au sein de l'EMA et de l'EMGM, indice de l'autorité établie en 1938-1939 par le général Gamelin et l'amiral Darlan au sein de ces deux organismes.

A. Le renforcement de la position institutionnelle du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre

Institué par décret en juin 1936, le ministère de la Défense Nationale et de la Guerre avait pour fonction d'exercer une action de coordination sur les différents ministères militaires, par délégation du président du Conseil. Le ministère de la Défense Nationale n'était donc pas doté d'une existence propre, mais résultait de la nécessité de confier au titulaire d'un de ces portefeuilles militaires – en l'occurrence celui de la Guerre – la charge de mettre en cohérence les politiques conduites rue Saint-Dominique, rue Royale et boulevard Victor. Cependant, la nécessité de renforcer les pouvoirs du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre sur les ministères de la Marine et de l'Air se fit sentir assez rapidement, et le général Gamelin proposa au printemps 1937 à Édouard Daladier la promulgation d'une « loi d'État » pérennisant sur le plan constitutionnel l'existence du ministère de la Défense Nationale et le dotant de compétences spécifiques¹.

Si ce projet n'aboutit pas, un décret promulgué le 21 janvier 1938 définit « l'action de coordination et de direction du ministre de la Défense Nationale »². La comparaison de ce décret avec celui du 6 juin 1936 est tout à fait éclairante³. Le titre de ce décret est significatif de l'impulsion nouvelle qu'il entendait donner au fonctionnement de l'appareil de Défense Nationale. D'une part, le ministre recevait, outre la charge de « coordonner » l'action des ministères militaires, celle de « diriger » leur action d'ensemble. D'autre part, en instituant un « ministère de la Défense Nationale » indépendant en théorie du ministère de la Guerre, il marquait assez nettement la volonté du gouvernement de pérenniser l'existence de ce ministère au-delà de la situation découlant des décrets de juin 1936, en même temps que celle

¹ SHD-AT, 5N 577, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 7 mai 1937.

² SHD-AT, 2N 2, « Décret du 21.1.38 – Action de direction et de coordination du Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre » et « Décret fixant l'action de direction et de coordination du Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ».

³ SHD-AT, 2N 2, « Comité Permanent – Décret du 6 juin 1936 – Coordination des départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air ».

de donner au ministre concerné non plus seulement la prééminence sur les ministres militaires, mais également l'autorité correspondante.

Le texte même du décret confirme ces premières impressions¹. Claude Carré et Tristan Lecoq, ayant l'un et l'autre analysé le texte de ce décret, estiment que s'il ne permettait pas de clarifier totalement la situation du ministre de la Défense Nationale, mais il n'en marquait pas moins un progrès, car « plus précis » que le décret de juin 1936 selon le second, il « donn[ait] des assises plus solide au ministre » selon le premier². Le texte du décret du 21 janvier 1938 ne faisait aucunement référence au président du Conseil, parachevant ainsi l'évolution amorcée en juin 1936, qui avait vu un premier amenuisement des compétences du chef du gouvernement en matière de défense – rattachement au ministère de la Défense Nationale et de la Guerre du SGDN auparavant sous l'autorité du président du Conseil et absence de ce dernier à la tête du CPDN.

La mission de coordination de l'activité des ministères militaires, confiée au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre en juin 1936, était explicitée et renforcée en janvier 1938, permettant à ce ministre d'exercer une véritable « direction ». Ainsi, le décret du 21 janvier 1938 donnait au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre la mission d'établir un ordre de priorité et d'« approuve[r], en dernier ressort », les projets des différents ministères militaires – préparation et emploi des forces armées, demandes de crédits, programmes de fabrications d'armement. En conséquence, le ministre de la Défense Nationale « notifi[ait] aux ministres intéressés les décisions prises et en sui[vait] l'application ». Ici encore, il faut relever que l'autorité du ministre de la Défense Nationale était assez clairement renforcée, puisque l'expression « décisions prises en commun, de concert avec les ministres de la Marine et de l'Air », existant dans le décret de juin 1936, disparaissait. Outre les rapports des contrôleurs des trois ministères militaires, le ministre de la Défense Nationale recevait à partir de janvier 1938 « communication des instructions d'application [des décisions qu'il avait arrêtées] données en conséquence [au sein de chaque ministère] ». L'autorité du ministre de la Défense Nationale sur les trois ministères militaires était enfin renforcée par l'apposition de son contreseing au bas des décrets de nomination des chefs d'EMG et des membres des Conseils supérieurs de la Guerre, de la Marine et de l'Air –

¹ SHD-AT, 2N 2, « Décret du 21.1.38 – Action de direction et de coordination du Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre » et « Décret fixant l'action de direction et de coordination du Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ».

² CARRÉ Claude (général), *Histoire...*, *op. cit.*, p. 295 ; LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 58.

attribution lui permettant de façonner le haut commandement des trois armées. Le décret de janvier 1938 prévoyait d'ailleurs que « pour le seconder dans [sa] tâche, le ministre de la Défense Nationale dispos[ait] [...] des chefs d'états-majors généraux de l'Armée, de la Marine et de l'Air ».

Bien que disposant de multiples organismes pour l'assister dans ses fonctions de ministre de la Défense Nationale – SGDN et secrétariat général du ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, avec lequel les services des trois ministères militaires devaient « collaborer » – Édouard Daladier créa au sein de son cabinet militaire une section de Défense Nationale¹. Cette section, commandée initialement par le colonel Romatet, de l'Armée de l'Air, comprenait six officiers issus à parité des trois armées². Étaient du ressort de cette section l'exploitation de la documentation destinée au ministre de la Défense Nationale, la liaison entre le ministre et les différents organismes et EMG concourant à la Défense Nationale, la préparation des décisions du ministre et leur suivi³. La création d'une section de Défense Nationale auprès d'Édouard Daladier nous semble le signe qu'au début de 1938, ce dernier entendait donner une ampleur accrue à ses fonctions de ministre de la Défense Nationale, en accord avec la lettre et l'esprit du décret du 21 janvier.

B. Le général Gamelin, chef d'état-major général de la Défense Nationale

Outre l'accroissement des prérogatives du ministre de la Défense Nationale, les décrets de janvier 1938 prévoyaient la nomination d'un chef d'EMG de la Défense Nationale⁴. Dans l'esprit d'Édouard Daladier, ce poste ne pouvait être confié qu'à un officier général issu de l'Armée, et il échut au général Gamelin⁵. Cette nomination réalisait en partie des projets antérieurs. D'une part, le général Gamelin avait écrit au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au début de mai 1937 pour lui proposer la création d'un poste de

¹ SHD-AT, 5N 577 : « Réunion du 2 mars [1938] – Questions à présenter », section de Défense Nationale du cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ; lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre à plusieurs hauts responsables de la Défense Nationale, 24 février 1938.

² SHD-AT, 2NN 3, « Détachement d'officiers auprès du ministre », arrêté signé par le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 3 février 1938 ; SHD-AT, 7N 2290, *Indicateur téléphonique à l'usage des bureaux du ministère*, ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, juillet 1938, p. 13 ; SHD-AA, 1P 29977/1, dossier administratif du général Jean Charles Romatet.

³ SHD-AT, 5N 577 : « Réunion du 2 mars [1938] – Questions à présenter », section de Défense Nationale du cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre ; projet d'arrêté ministériel créant la section de Défense Nationale du cabinet, ministère de la Défense Nationale et de la Guerre.

⁴ SHD-AT, 2N 2, « Attributions, en temps de paix, du chef d'état-major général de la Défense Nationale », décret daté du 21 janvier 1938.

⁵ SHD-AT, 2N 2, décret nommant le général Gamelin chef d'état-major général de la Défense Nationale, 21 janvier 1938 ; DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 190-191.

chef d'EMG de la Défense Nationale¹. Ce projet ne prévoyait pas, contrairement aux décrets de janvier 1938, que le titulaire du poste fût nécessairement simultanément chef d'EMG d'une des trois armées². D'autre part, l'EMA bruissa à la fin de mai et au début de juin 1937 de rumeurs prévoyant la création d'un « commandement unique » interarmées confié au général Gamelin³. La succession de ce dernier à la vice-présidence du CSG devait être attribuée au général Billotte, ou, plus probablement, au général Noguès⁴.

Dans un premier temps, en janvier 1938, seules furent définies les attributions du chef d'EMG de la Défense Nationale en temps de paix⁵. Le décret fixant ces attributions était en retrait sur les projets élaborés par le général Gamelin en mai 1937 sur de nombreux points⁶. Tout d'abord, les missions confiées au chef d'EMG de la Défense Nationale étaient définies très sommairement : « le chef d'état-major général de la Défense Nationale est chargé, d'une façon générale, sous l'autorité et par délégation du ministre de la Défense Nationale, de l'étude et de la mise au point des questions qui lui seront confiées par le ministre de la Défense Nationale ». Ce premier paragraphe de l'article premier réduisait clairement le rôle du chef d'EMG de la Défense Nationale à celui d'« un conseiller technique, un auxiliaire du ministre qui lui délègu[ait] une partie de ses fonctions »⁷. Il recevait essentiellement une mission de coordination des études stratégiques interarmées impliquant les forces terrestres et aériennes – et les forces navales, mais uniquement dans le cas d'actions combinées impliquant celles-ci.

Par ailleurs, et contrairement à ce qu'il prévoyait en mai 1937, le général Gamelin ne disposait pas d'un état-major de Défense Nationale. Il lui était seulement permis « d'utiliser comme organe d'études le Secrétariat général du Conseil supérieur de la Défense Nationale ». En pratique, la 3^e section du SGDN, en charge des études générales de défense, constitua

¹ SHD-AT, 5N 577, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre et projets de lois, de lettre de service et de décrets annexés, 7 mai 1937 (voir annexes).

² SHD-AT, 2N 2, « Décret du 21.1.38 – Action de direction et de coordination du Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre » ; SHD-AT, 5N 577, « Projet de loi (Instituant le Ministère de la Défense Nationale) » et « Décret fixant les attributions du Ministre de la Défense Nationale », documents annexés à la lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre du 7 mai 1937.

³ CARAN, 351 AP/3, memento, 14 mai 1937.

⁴ CARAN, 351 AP/3, mémentos des 14 mai et 3 juin 1937.

⁵ SHD-AT, 2N 2, « Attributions, en temps de paix, du chef d'état-major général de la Défense Nationale », décret daté du 21 janvier 1938 (voir annexes).

⁶ SHD-AT, 5N 577, « Décret fixant les attributions, en temps de guerre, du chef d'état-major général de la Défense Nationale », document annexé à la lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre du 7 mai 1937.

⁷ LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, op. cit., p. 58.

« l'organe de travail du général chef d'état-major général de la Défense Nationale » destiné à former en temps de guerre une « section d'état-major de Défense Nationale »¹.

Enfin, la primauté du chef d'EMG de la Défense Nationale sur les autres chefs d'EMG était réduite à peu de choses. Il n'était aucunement consulté préalablement à leur nomination, contrairement à ce que prévoyait le projet de mai 1937, et pouvait seulement les réunir, dans le cadre des instructions ministérielles, en vue d'étudier une question précise. Ayant pris l'initiative de recommander la nomination du général Mouchard en remplacement du général Féquant, le général Gamelin ne fut pas suivi par le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, qui valida le choix du général Vuillemin effectué par le ministre de l'Air Guy La Chambre².

Ainsi, l'institution du chef d'EMG de la Défense Nationale en janvier 1938 marquait bien, dans la perspective longue de l'évolution du haut commandement à l'ère républicaine, un « faux départ », selon l'expression de Philippe Vial³. Elle n'en constituait pas moins une innovation institutionnelle. Le général Gamelin exerça d'ailleurs très rapidement les pouvoirs nouveaux qui lui étaient conférés. Très tôt chargé de la conduite des conversations militaires avec les alliés potentiels de la France, en particulier avec la Grande-Bretagne, le général Gamelin réunit à de multiples reprises les chefs d'EMG – à six reprises en 1938 et à onze reprises de janvier à août 1939⁴. Ces réunions portèrent sur des questions ressortant de la conduite supérieure des opérations et de la stratégie générale de guerre : coordination avec les puissances alliées, organisation des moyens terrestres, navals et aériens en métropole et dans les territoires ultramarins, coordination des moyens et de la stratégie de l'Armée, de la Marine et de l'Armée de l'Air. Ces réunions et les notes échangées entre chefs d'EMG furent marquées par une concordance assez marquée des vues exprimées par le général Gamelin et l'amiral Darlan – qui entretenaient des relations personnelles satisfaisantes –, le général Vuillemin étant nettement en retrait⁵. La 3^e section du SGDN assura le secrétariat des réunions des chefs d'EMG et du chef d'EMG de la Défense Nationale.

¹ NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p.VII ; SHD-M, 223GG 2/1, « 3^e Section [du SGDN] – 1^{ère} partie – Activité générale de la 3^e section », 24 février 1940.

² FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 16 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 319-320.

³ VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 354.

⁴ SHD-AT, 2N 224, lettre du général Gamelin aux chefs d'EMG de la Marine et de l'Air, 2 février 1938 ; SHD-AT, 2N 225, procès-verbaux des réunions des chefs d'EMG.

⁵ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, *op. cit.*, p. 148-149.

L'analyse des pouvoirs du chef d'EMG de la Défense Nationale en temps de guerre n'intéresse qu'indirectement notre étude. Elle nous semble cependant utile pour comprendre la situation du chef d'EMG de la Défense Nationale vis-à-vis du gouvernement et des autres chefs d'EMG en 1938-1939. Dès le printemps 1937, le général Gamelin avait proposé à Édouard Daladier un projet de décret et de lettre de service définissant les pouvoirs du chef d'EMG de la Défense Nationale en temps de guerre. Dans ce projet, était attribuée au titulaire de ce poste la « coordination supérieure des opérations des forces aériennes et des forces terrestres » opérant en Europe et en Afrique du Nord¹. La coordination interalliée devait également être de son ressort, ainsi que la coordination supérieure d'opérations combinées en Méditerranée. Conseiller du Comité de guerre en matière de « direction militaire de la guerre », il lui revenait de transmettre aux commandants en chef les décisions du Comité et de suivre leur application. Il faut relever que si les termes de « commandant en chef interallié » ou de « commandant en chef interarmées » ne figuraient pas dans ce projet, l'idée générale n'en était pas moins d'établir l'autorité du chef d'EMG de la Défense Nationale sur l'ensemble des forces françaises et alliées opérant en Europe et en Afrique du Nord, avec une réserve pour ce qui concernait les forces navales. Les termes employés n'étaient pas sans rappeler ceux définissant la mission du généralissime Foch le 26 mars 1918 : « coordonner l'action des armées alliées sur le front de l'Ouest ».

À partir du mois de février 1938, le général Gamelin tenta de mettre à exécution son projet antérieurement formulé en soumettant au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, et à la demande de ce dernier, plusieurs documents visant l'organisation du haut commandement en temps de guerre². Cette tentative se heurta à l'opposition résolue du général Vuillemin, chef d'EMG de l'Armée de l'Air, relayée par le ministre de l'Air Guy La Chambre³. Sur la forme, le chef d'EMG de l'Armée de l'Air contestait au chef d'EMG de la Défense Nationale le droit de proposer une réforme du haut commandement aérien. Sur le fond, le chef de l'Armée de l'Air se montrait jaloux de l'indépendance de l'Armée de l'Air,

¹ SHD-AT, 5N 577, « Décret fixant les attributions, en temps de guerre, du chef d'état-major général de la Défense Nationale » et « Projet de lettre de service », documents annexés à la lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre du 7 mai 1937.

² SHD-AT, 5N 577, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 26 mars et 30 avril 1938 ; SHD-AT, 1K 224/8, « Note personnelle pour le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 29 mars 1938.

³ SHD-AT, 1K 224/8, « Note pour le Ministre de l'Air (Cabinet Militaire), général Vuillemin, 23 mars 1938 ; SHD-AT, 1K 224/8 et SHD-AA, 2B 5, « Note personnelle pour le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 29 mars 1938 ; SHD-AA, 2B 5, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre et note annexe, 15 mars 1938, « Note pour le Ministre de l'Air (Cabinet Militaire), général Vuillemin, 23 mars 1938, et lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 26 mars 1938.

notamment en temps de guerre. Une solution de compromis fut élaborée sur la base du renoncement du général Gamelin au commandement effectif sur le front Nord-Est¹.

Les attributions du chef d'EMG de la Défense Nationale en temps de guerre furent fixées par un décret secret daté du 24 mai 1938, puis par le décret du 7 septembre 1938 organisant la direction générale et militaire de la guerre et la conduite des opérations². Ces textes plaçaient le chef d'EMG de la Défense Nationale dans une situation proche de celle projetée par le général Gamelin en mai 1937. La coordination des opérations des forces terrestres et aériennes était confiée au chef d'EMG de la Défense Nationale, mais « sous réserve des missions indépendantes confiées par [le] Comité [de Guerre] aux forces aériennes réservées », demeurant sous l'autorité directe et unique du commandant en chef des forces aériennes. En outre, le chef d'EMG de la Défense Nationale pouvait occasionnellement, sur directive du Comité de Guerre, coordonner d'une part l'action de l'ensemble des forces terrestres, y compris celles opérant au Levant et dans les Colonies, d'autre part celle des forces terrestres, aériennes et navales agissant dans le cadre d'opérations combinées. Sa mission de coordination interalliée des forces terrestres et aériennes était maintenue. Il siégeait par ailleurs « avec voix délibérative » au CSDN, prérogative réservée aux seuls ministres, accordée uniquement au maréchal Pétain à partir de 1934³.

Le statut du chef d'EMG de la Défense Nationale pour le temps de guerre démontre donc à la fois les progrès, certes limités, réalisés par l'idée du commandement unique interarmées et interallié ainsi que l'autorité morale dont jouissait le général Gamelin en 1938. Mais la comparaison avec le projet établi par le chef d'EMG de l'Armée en mai 1937 démontre également les réserves du ministre Daladier envers l'instauration d'un généralissime désigné dès le temps de paix et la séparation des fonctions de chef d'EMG de la Défense Nationale et de chef d'EMG de l'Armée.

Dans ses mémoires écrites au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, le général Gamelin mentionne les tentatives qu'il effectua à la fin de l'année 1938 et au début de

¹ SHD-AA, 2B 5 « Résumé de l'entretien du ministre [de l'Air] avec le général Gamelin (21 avril 1938) », sans indication d'origine ; ALEXANDER Martin S., « Force de frappe ou feu de paille ? Maurice Gamelin's appraisal of military aviation before the Blitzkrieg of 1940 », *Adaptation de l'armée aérienne aux conflits contemporains et processus d'indépendance des armées de l'air, des origines à la fin de la Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Institut pour l'Histoire des Conflits Contemporains/Service historique de l'Armée de l'Air, 1985, p. 78.

² SHD-AT, 2N 2, décret organisant la direction de la guerre et la conduite des opérations, 7 septembre 1938 ; SHD-AT, 2N 223, décret du 24 mai 1938 fixant les attributions du chef d'état-major général de la Défense Nationale pour le temps de guerre.

³ VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, op. cit., p. 355-356.

l'année 1939 en vue de convaincre le président Daladier de réorganiser le haut commandement¹. Cette réorganisation aurait placé le général Georges à la tête de l'Armée, le général Gamelin demeurant chef d'EMG de la Défense Nationale, fonction dont les attributions devaient être renforcées. La plupart des historiens se montrent sceptiques sur la réalité de ces efforts².

Pourtant, certains indices ne manquent pas d'étayer l'hypothèse d'un soutien sincère du général Gamelin à la réforme du haut commandement. Ainsi, le général Georges fut désigné par le général Gamelin pour l'exercice sur cartes de Défense Nationale 1938-1939 pour exercer la fonction de « commandant en chef des forces terrestres »³. La remise au président Daladier, au milieu du mois de janvier 1939, d'une note élaborée en collaboration avec le général Georges et préconisant la séparation des fonctions de chefs d'EMG de la Défense Nationale et de vice-président du CSG atteste de la réalité des efforts entrepris par le général Gamelin – comme le reconnut d'ailleurs le général Georges dans une note rédigée en 1942⁴. Certaines annotations figurant dans l'agenda du chef d'EMG de l'Armée renforcent cette opinion :

Jeannel voit Decamp. Il indique à celui-ci que l'organisation prévue par le ministre est mauvaise et que le général Gamelin ne saurait l'accepter. [...]

Visite au président Daladier [...] Organisation du haut commandement : le président se montre assez fermé⁵.

Pour sa part, la section de Défense Nationale du cabinet du ministre estimait amplement justifiée la séparation des fonctions de chef d'EMG de la Défense Nationale et de chef d'EMG de l'Armée⁶. Elle mettait en avant, en particulier, les vœux exprimés en ce sens par les diverses commissions parlementaires.

Malgré l'insistance du général Gamelin et l'approbation de la section de Défense Nationale de son cabinet militaire, le président Daladier refusa son aval à la réforme du haut commandement. À plusieurs reprises, de 1936 à 1939, il affirma aux commissions

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome I, « Les armées françaises de 1940 », Paris, Plon, 1946, p. 61-63 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 383-387.

² Par exemple, dernier exemple en date : SCHIAVON Max (colonel), *Le général ...*, *op. cit.*, p. 237-241.

³ SHD-M, 1BB 2/210, « Réunion des chefs d'état-major généraux (Vendredi 8 Juillet 1938) », sans indication d'origine.

⁴ SHD-AT, 1K 95/4, « Note sur l'organisation du commandement dans l'Armée de Terre », général Gamelin, 16 janvier 1939.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 13 janvier et 15 février 1938.

⁶ SHD-AT, 5N 577, « Étude pour le président – Organisation de la Défense Nationale », section de Défense Nationale du cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 15 décembre 1938/9 janvier 1939.

parlementaires, dont certaines se montraient très favorables à la réforme envisagée, qu'il était sur le point d'y procéder, sans pour autant la réaliser¹. Dans un premier temps, il affirma son opposition à la désignation d'un généralissime. Par ailleurs, il mettait souvent en avant les circonstances internationales troublées, justifiant son refus de perturber l'organisation du haut commandement alors que celui-ci pourrait avoir à affronter dans des délais très réduits les plus hautes responsabilités. À la lecture du journal tenu par le président du Conseil en captivité, il apparaît que la raison profonde qui motiva le refus d'Édouard Daladier tenait essentiellement à une question de personnes. L'application de la réforme aurait entraîné presque irrévocablement la nomination du général Georges, que le titre d'adjoint au chef d'EMG de l'Armée désignait comme successeur du général Gamelin, à la tête de l'Armée².

L'antipathie profonde que ressentait le président Daladier pour le général Georges, soupçonné de parti-pris politique, motiva son refus de mettre en œuvre la réforme. Par ailleurs, le général Georges, animé d'une franche hostilité envers Léon Blum et Édouard Daladier et comptant nombre de soutiens – activement sollicités par le général Weygand – parmi les milieux de la droite parlementaire, prit à partir de 1938 diverses initiatives de nature à justifier les préventions du ministre³. À l'automne 1938, il critiqua publiquement la politique extérieure du gouvernement du Cartel des Gauches de 1924, en particulier le retrait de la Ruhr⁴. En mai 1939, l'adjoint du général Gamelin adressa au sénateur Reibel, membre de l'Alliance démocratique, une note pointant les carences du réarmement français de nature à mettre en difficulté le ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, sans s'en ouvrir au général Gamelin⁵. Il semble que le président Daladier était au courant des rapports épistolaires existant entre le sénateur conservateur et le général Georges⁶. Ultérieurement, le président Daladier argua du fait, exact, que le général Gamelin avait demandé que les pouvoirs du chef d'EMG de la Défense Nationale fussent étoffés simultanément à la nomination d'un nouveau

¹ DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 32 ; VIAL Philippe, *La mesure d'une influence...*, *op. cit.*, p. 390 ; VIAL Jean, « La Défense nationale : son organisation entre les deux guerres », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°18, avril 1955, p. 23-24 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 8 février 1938.

² SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire 6 – Pièce 9 et suite (Dossier 8) – Dépôtsions du général Georges (Déposition du 9 Juillet) », général Gamelin, p. 3-5.

³ CARAN, 317 AP/206, « Note adressée par le général Weygand sur la situation présente de notre Défense Nationale », 23 décembre 1938 ; SHD-AT, 1K 224/14, lettre du général Messimy au général Gamelin, 31 décembre 1934 ; SHD-AA, 11 Z 12963, « Annexe 3 – Note du général Weygand », datée de juin 1939, attachée à la déposition du M. Reibel du 22 septembre 1941 ; ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 99 ; SCHIAVON Max (colonel), *Le général ...*, *op. cit.*, p. 211 et 235-242.

⁴ SCHIAVON Max (colonel), *Le général ...*, *op. cit.*, p. 211 et 235.

⁵ CARAN, 496 AP/40, REIBEL Charles, *Les responsables*, Éditions Baudinière, sans date, p. 19 et 50-53 ; SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire 6 – Pièce 9 et suites », général Gamelin, 22 octobre 1941.

⁶ SHD-AA, 11 Z 12958, « Mémoire 6 – Pièce 9 et suite (Dossier 8) – Dépôtsions du général Georges (Déposition du Sénateur Reibel) », général Gamelin, p. 1.

chef d'EMG de l'Armée pour expliquer son refus par celui du général Gamelin de « n'être que chef d'EMG de la Défense Nationale »¹. En réalité, le président Daladier suspectait, avec quelque raison, la campagne en faveur de la réforme du haut commandement conduite par les généraux Weygand et Belhague et par certains parlementaires conservateurs – Jean Fabry et Charles Reibel notamment – de ne viser que la promotion à la tête de l'Armée du général Georges, et non une optimisation de l'organisation de l'appareil de Défense Nationale².

C. La création de l'état-major des Colonies

1. Origines et prémices de la création du poste de chef d'EMG des Colonies

Quelques mois après qu'ait été créé le poste de chef d'EMG de la Défense Nationale fut institué au ministère des Colonies un chef d'EMG des Colonies. Tristan Lecoq estime que la création d'un tel poste, permettant d'envisager par suite une défense cohérente et planifiée des territoires de l'Empire colonial, découlait de l'orientation défensive de la stratégie adoptée dans les années trente³. L'on peut ajouter que la perception aigüe, à partir de la fin de l'année 1937, de l'hostilité italienne, jointe à la manifestation des ambitions japonaises en Extrême-Orient, ne rendait que plus nécessaire l'établissement d'un plan de défense unifié de l'Empire⁴.

Dès le mois de janvier 1937, la Section outre-mer de l'EMA envisageait la nomination d'un chef d'EMG des Colonies auprès du ministre des Colonies comme une option permettant de préparer efficacement les colonies à une guerre éventuelle⁵. Le général Billotte, inspecteur général des Troupes coloniales, et le 3^e bureau de l'EMA ne partageaient pas cette analyse, le second estimant préférable de décharger le ministère des Colonies de la responsabilité de la préparation des plans de défense des colonies pour la confier à l'EMA, où serait nommé un

¹ CARAN, 496 AP/44 : « Note à annexer au Mémoire I », général Gamelin, 15 mars 1941 ; « Mémoire N°4 sur la Refonte du GQG et la Réorganisation du Commandement (Décembre 39-Janvier 40) », général Gamelin, 4 octobre 1940.

² DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 218-219 ; CARAN, 317 AP/206, lettre du général Belhague à Jean Guiter, 31 décembre 1938, et « Note adressée par le général Weygand sur la situation présente de notre défense Nationale », 23 décembre 1938 ; SHD-AA, 11 Z 12963, « Annexe 3 – Note du général Weygand », datée de juin 1939, attachée à la déposition du M. Reibel du 22 septembre 1941.

³ LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 75.

⁴ SHD-AT, 7N 4196, note du général Gamelin, 20 mars 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 3927, « Étude des propositions du général Billotte concernant la défense du domaine colonial français », Section outre-mer de l'EMA, 26 janvier 1937.

sous-chef chargé des questions coloniales¹. Parvenu en décembre 1937 au poste d'inspecteur général des Troupes coloniales, le général Bühler se fit l'avocat de « la désignation d'un Chef d'État-Major des Colonies, secondé par un état-major et remplissant en même temps les fonctions d'Inspecteur Général des Troupes Coloniales et celles de Président du Comité Consultatif des Colonies » en vue de l'établissement d'un plan de défense du domaine colonial français².

Il faut en outre relever que des causes circonstanciées semblent avoir joué un rôle dans la création du poste de chef d'EMG des Colonies. Ainsi, le général Gamelin, confronté au vœu d'Édouard Daladier de nommer le général Bühler au CSG au début de 1938, saisit l'occasion pour proposer la nomination du général Bühler comme chef d'EMG des Colonies, membre en surnombre du CSG³. Souhaitant promouvoir le général Huntziger, originaire des troupes coloniales, il évitait ainsi un conflit avec le ministre⁴. Enfin, il faut relever le témoignage de Georges Wormser, proche collaborateur de Georges Mandel⁵. Selon celui-ci, le président Daladier formant son gouvernement en avril 1938 proposa à Georges Mandel le portefeuille des Colonies, faisant ainsi droit à son souhait « de consacrer ses forces à mettre le pays en état de se battre ». Cependant, l'ancien ministre des PTT ayant manifesté le vœu d'une participation plus active à la préparation de la défense du pays, se vit concéder la création d'un « état-major général des colonies », donnant accès au patron de la rue Oudinot aux conseils de défense, par le biais de son principal subordonné.

2. *La création du Service de renseignements intercolonial*

Durant la période qui couvre les années vingt et la première moitié des années trente, les initiatives se multiplièrent en faveur d'une centralisation de l'activité de renseignement à l'échelle impériale et de la Défense nationale⁶. Il fallut cependant attendre les années 1935-1936 pour que l'on entrât dans la voie des réalisations, la conquête italienne de l'Éthiopie et le développement des nationalismes dans les colonies françaises sous l'effet des propagandes soviétique, allemande et italienne appelant un accroissement de l'efficacité de l'activité de

¹ SHD-AT, 7N 3927, « Analyse au sujet de : Défense des Colonies », 3^e bureau de l'EMA, 2 février 1937 ; SHD-AT, 7N 4196, « Note pour l'État-major de l'Armée Section d'Outre-mer », 3^e bureau de l'EMA, 5 février 1937, « Avis du général Billotte au sujet de l'étude de l'État-major de l'Armée (Section d'Outre-mer) concernant la défense du domaine colonial français », 18 février 1937, et lettre du général Billotte au général Gamelin, 11 mars 1937.

² SHD-AT, 7N 3927, lettre du général Bühler au général Gamelin, 31 mars 1938, p. 4.

³ SHD-AT, 2N 223, « Extrait du Journal Officiel du 19 Mai 1938 (Page 5631) ».

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 305.

⁵ WORMSER Georges, *Georges Mandel...*, *op. cit.*, p. 210.

⁶ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 413-417.

renseignement dans les colonies. Olivier Forcade a souligné le rôle essentiel d'Albert Sarraut, puis de Marius Moutet et du général Billotte dans l'émergence d'un service traitant du renseignement à l'échelle de l'empire colonial français.

Aussi est-ce assez logiquement que, parallèlement aux études consacrées à l'organisation d'un EMG auprès du ministre des Colonies, diverses études furent entreprises au début de 1937 en vue de la création d'un Service de renseignements intercolonial (SRI). Avant que d'étudier la création du SRI, il faut rappeler que la fonction analyse du renseignement n'était pas absente du ministère des Colonies. Si elle n'en portait pas le titre, la Section d'études du Comité consultatif de Défense des Colonies (CCDC) semble avoir fait fonction de 2^e bureau officieux. À partir du printemps 1936, elle édita un bulletin de renseignements, destinés au président du CCDC et au directeur des services militaires¹. Les renseignements que compilaient ces bulletins provenaient probablement en grande partie de l'administration coloniale. Cependant, une part notable de ces bulletins était rédigée à partir d'informations provenant du 2^e bureau de l'EMGM, de la SR de l'EMA, ou encore du ministère des Affaires étrangères.

Lors de la séance du CPDN du 15 février 1937, le ministre des Colonies Marius Moutet attira en priorité l'attention de l'assistance sur « la carence de tout service de renseignements organisé, susceptible de fournir des informations sur les agissements, en Afrique, des puissances éventuellement belligérantes »². Si le général Gamelin manifesta quelques velléités de rattacher ce service à la SR-SCR, le CPDN valida le point de vue du général Billotte, qui estimait que le SRI devait dépendre du ministère des Colonies, la SR-SCR devant former aux questions du renseignement des officiers issus des troupes coloniales³. Dès le printemps 1937, un SRI embryonnaire était établi, sous l'autorité du directeur des services militaires, et il émit son premier bulletin de renseignements le 1^{er} juin 1937⁴. Il faut relever que si nous conservons ici l'appellation la plus courante – Service de renseignements intercolonial –, d'autres appellations apparaissent dans les sources,

¹ Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), 81 COL 115.

² SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 Février 1937 tenue au Ministère de la Guerre sous la Présidence de Mr Édouard Daladier, Ministre de Défense Nationale et de la Guerre », p. 2.

³ SHD-AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 15 Février 1937 tenue au Ministère de la Guerre sous la Présidence de Mr Édouard Daladier, Ministre de Défense Nationale et de la Guerre », p. 3-5 ; SHD-AT, 2N 22, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 15 Février 1937 », avis émis par le comité, p. 2 ; SHD-AT, 7N 4196, lettre du général Billotte au général Gamelin, 19 mai 1937.

⁴ SHD-AT, 7N 4194, « Rapport au général Gamelin sur la création d'un Service de Renseignements Colonial », général Martin, 10 avril 1937 ; SHD-AT, 7N 4196, lettre du général Billotte au général Gamelin, 19 mai 1937 ; ANOM, 81 COL 115, « Bulletin mensuel de renseignements n°1 », Service de Renseignements Colonial, 1^{er} juin 1937.

telles que « Service de renseignements colonial », « Service de renseignements impérial » ou « Section de renseignements » du ministère des Colonies.

Le champ de compétence du SRI fut défini selon les directives des généraux Gamelin et Colson¹. Ceux-ci estimèrent que la recherche du renseignement sur les puissances coloniales devait demeurer la prérogative de la SR de l'EMA, le SRI devant limiter son activité aux menées des puissances étrangères dans les colonies et leurs territoires limitrophes – exception faite pour la Chine et le Siam. Dans un premier temps, il semble que le SRI se contenta de prendre la relève de la Section d'études du CCDC en ce qui concernait la rédaction d'un bulletin de renseignements – dont était destinataire, outre le directeur des services militaires et le président du CCDC, le ministre des Colonies. Progressivement et jusqu'au printemps 1938, le SRI délimita plusieurs secteurs de recherche, chacun correspondant à un poste SR². Ainsi, le poste de Shanghai organisait la recherche du renseignement sur un secteur couvrant l'Asie de l'Est (Russie d'Asie, Japon, Chine, Pacifique Nord).

La collaboration entre le SRI et la SR de l'EMA, fondée sur la transmission réciproque de renseignements, fut organisée dès le printemps 1937 par les généraux Gamelin et Colson³. Globalement, cette collaboration fut active et fructueuse. Le chef de la SR-SCR mentionne ainsi à neuf reprises le chef du SRI dans ses carnets durant la période mai 1937-août 1939⁴. Par ailleurs, le chef du SRI consulta le chef de la SR-SCR au sujet de l'organisation de son service. De plus, les crédits du SRI lui étaient alloués par la SR-SCR⁵. Enfin, le lieutenant-colonel Nyo, chef du SRI de mai 1937 à avril 1939, était un ancien du 2^e bureau de l'EMA, où il avait servi quatre ans, et cela ne pouvait manquer d'influencer favorablement les relations entre le SRI et la SR de l'EMA⁶.

D'autres cadres du SRI avaient également servi au 2^e bureau de l'EMA, tel le chef de bataillon Valluy⁷. Ayant servi à la section Midi du 2^e bureau de l'EMA entre janvier 1935 et

¹ DE ROFFIGNAC Alexis (sous-lieutenant), *Le Service de renseignements intercolonial*, École spéciale militaire, mémoire pour le séminaire d'histoire préparé sous la direction d'Olivier Forcade, mai 1998, p. 10.

² SALAN Raoul (général), *Mémoires, fin d'un empire*, tome I, « Le sens d'un engagement, juin 1899-septembre 1946 », Paris, Presses de la Cité, 1970, p. 55-56 ; FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 419 ; DE ROFFIGNAC Alexis (sous-lieutenant), *Le Service de renseignements intercolonial*, *op. cit.*, p. 8-9.

³ DE ROFFIGNAC Alexis (sous-lieutenant), *Le Service de renseignements intercolonial*, *op. cit.*, p. 11.

⁴ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*

⁵ FORCADE Olivier, *La République secrète...*, *op. cit.*, p. 419.

⁶ SHD-AT, 14 Yd 974, dossier administratif du général Georges Yves Marie Nyo.

⁷ SHD-AT, 14 Yd 384, dossier administratif du général Jean tienne Valluy.

mars 1937, il fut placé à la tête du poste de Shanghai en février 1938. Il faut relever par ailleurs que la collaboration du SRI avec les SR de l'EMGM et de l'EMAA fonctionna également très bien¹. En particulier, et malgré les tensions résultant des querelles relatives à l'organisation du commandement des forces terrestres, maritimes et aériennes aux colonies, il semble que les relations du SRI avec la Marine furent satisfaisantes².

Choisi personnellement par le ministre des Colonies Marius Moutet pour diriger le SRI – qui devint en octobre 1938 le 2^e bureau de l'EMC –, le lieutenant-colonel Nyo fut cependant rapidement évincé de son poste³. Son départ du SRI au printemps 1939 fut justifié par « ses initiatives exagérées » et « un résultat médiocre ». Il semble en particulier que les préparatifs qu'il fit effectuer en vue de pourvoir en armes un éventuel soulèvement éthiopien irritèrent le général Bühner⁴.

Ce dernier choisit le colonel Le Bris pour prendre la relève à la tête du 2^e bureau de l'EMC et du SRI⁵. Il y a tout lieu de penser que le général Bühner choisit personnellement cet officier, dont il avait pu apprécier les mérites comme chef du 2^e bureau du Commandement supérieur des troupes du groupe de l'Indochine en 1935-1937. Les chefs successifs du 2^e bureau de l'EMC et du SRI eurent comme adjoint le capitaine, puis chef de bataillon Salan⁶. Ce dernier avait effectué une carrière assez classique d'officier des troupes coloniales et avait été affecté à plusieurs reprises en Indochine. Au mois de septembre 1937, il fut affecté au ministère des Colonies. À l'occasion de l'arrivée du colonel Le Bris, il fut nommé responsable du SRI, sous l'autorité du chef du 2^e bureau de l'EMC⁷. À ce titre, il s'entretenait quotidiennement avec le ministre Georges Mandel.

3. *La création et l'organisation de l'EMC*

¹ SALAN Raoul (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 57.

² THOMAS Martin, « At the Heart of Things ? French Imperial Defence Planning in the Late 1930s », *French Historical Studies*, vol. 21, n°2, printemps 1998, p. 358-359.

³ ANOM, 81 COL 174, « Note de service », Direction des Services militaires du ministère des Colonies, 10 octobre 1938 ; SHD-AT, 14 Yd 974, dossier administratif du général Georges Yves Marie Nyo.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 122.

⁵ SHD-AT, 13 Yd 1516, dossier administratif du général Henry Pierre Joseph Marie Le Bris.

⁶ SHD-AT, 14 Yd 1219, dossier administratif du général Raoul Albin Louis Salan ; SALAN Raoul (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 55.

⁷ SALAN Raoul (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 57.

Un décret daté du 12 mai 1938 institua un chef d'EMG des Colonies¹. Ce décret précisait que le titulaire du poste était simultanément membre du CSG, inspecteur général des Troupes coloniales et président du CCDC. Par ailleurs, cet officier général était placé sous la triple autorité du ministre des Colonies, du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre et du vice-président du CSG². Un second décret, daté également du 12 mai 1938 prévoyait également que le chef d'EMG des Colonies prît place, aux côtés du ministre des Colonies, au CPDN, mais uniquement lorsque ce comité aborderait la défense des colonies³. Au sein du ministère des Colonies, le général Bühler avait sous son autorité un EMG constitué de la direction des services militaires et de l'inspection permanente des travaux de défense et des services techniques de l'artillerie aux colonies⁴. Il recevait par ailleurs communication de toutes les questions traitées par la Direction des affaires politiques en rapport avec la défense des colonies. Enfin, lui était attribué un « droit de regard » sur certaines questions ressortant de la compétence de l'inspection générale du service de santé des colonies. Cependant, l'organisation de la défense des territoires coloniaux demeurait sans solution au printemps 1939 – l'Air et la Marine se refusant à placer les forces aériennes et navales concourant à la défense des colonies sous l'autorité d'un commandant supérieur issu de l'Armée et placé sous l'autorité du chef d'EMG des Colonies⁵.

Dans ses mémoires, le général Salan dresse un portrait de celui qui fut son supérieur en 1938-1939 en tant que chef d'EMG des Colonies :

L'homme est lourd, massif, toujours impassible, un véritable roc, souvent rude dans ses paroles mais sans méchanceté. Il a gardé de son ascendance alsacienne une profonde aversion pour l'Allemand. C'est un solide républicain. Il s'est consacré aux troupes coloniales ; étant l'ami du président Daladier il a pu, grâce à cette amitié, préserver le

¹ SHD-M, 1BB 2/217, « Nomination d'un chef d'état-major général des Colonies », 12 mai 1938 ; SHD-AT, 2N 223, « Extrait du Journal Officiel du 19 Mai 1938 (Page 5631) » ; SHD-AT, 2N 246, « décret du 12 Mai 1938 – Nomination d'un chef d'état-major général des colonies ».

² LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 76-77.

³ SHD-AT, 2N 2, « Comité Permanent – Décret du 6 juin 1936 – Coordination des départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air » ; SHD-AT, 2N 2, « Comité Permanent – Décret du 6 juin 1936 – Coordination des départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air » ; SHD-AT, 2N 2, décret du 12 mai 1938 modifiant le décret du 6 juin 1936 ; SHD-AT, 2N 19, « Décret du 12 mai 1938 – Coordination des Départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air » ; SHD-AT, 7N 4196, décret du 12 mai 1938 portant sur la coordination des départements de la Guerre, de la Marine et de l'Air.

⁴ SHD-M, 1BB 2/217, et SHD-AT, 2N 246, « Instruction interministérielle pour l'application du Décret du 12 Mai 1938 portant nomination d'un Chef d'État-Major Général des Colonies », Édouard Daladier et Georges Mandel, 27 juin 1938.

⁵ SHD-AT, 2N 246, lettre du général Gamelin au chef d'EMG de la Marine, 1^{er} octobre 1938 ; SHD-AT, lettre du ministre des Colonies au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 10 janvier 1939 ; SHD-AT, 2N 246, lettre du vice-amiral Darlan au chef d'EMG de la Défense Nationale, 16 janvier 1939 ; SHD-AT, 2N 246, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 13 février 1939 ; SHD-AT, 2N 246, lettres du général Bühler au chef d'EMG de la Défense Nationale, 2 mars et 12 juin 1939 ; LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement...*, *op. cit.*, p. 77.

corps des coloniaux souvent attaqué par l'état-major général de l'Armée qui veut sans cesse l'absorber¹.

La carrière du général Bühler semble en effet avoir été étroitement liée au parcours politique d'Édouard Daladier². Saint-cyrien et diplômé de l'ESG et du CHEM, il avait servi au front durant deux ans, avant de rejoindre un état-major de division. Le 9 juillet 1924, soit trois semaines après la nomination d'Édouard Daladier au ministère des Colonies, il quitta le 2^e régiment d'infanterie coloniale – qu'il avait rejoint le 30 mai – pour rejoindre les services militaires de la rue Oudinot. Le 31 novembre 1925, soit trois jours après l'installation d'Édouard Daladier rue Saint-Dominique, il prit les fonctions de chef-adjoint du cabinet du ministre, « chargé de missions spéciales ». Il quitta ce poste une dizaine de jours après le départ du ministre. Un mois après le retour de ce dernier au ministère de la Guerre, fin 1932, il fut nommé directeur des Troupes coloniales.

Si la documentation que nous avons pu consulter confirme le jugement de Martin Thomas, qui considère que le général Bühler « ne fut jamais un des principaux conseillers de Daladier et de Gamelin », il ne faut cependant pas sous-estimer les liens personnels qui unissaient le chef d'EMG des Colonies au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre³. Ainsi, Raymond de Sainte-Suzanne n'hésite pas, dans son journal, à le qualifier de « politicien »⁴. Par ailleurs, il semble que l'aversion du chef d'EMG des Colonies pour l'Allemagne et son caractère volontaire le servirent auprès de Georges Mandel⁵.

Cependant, quelles qu'aient été les stipulations du décret créant la fonction de chef d'EMG des Colonies, celui-ci était, au printemps 1938, un chef d'EMG sans état-major, la direction des services militaires étant unanimement considérée comme un « service administratif », et non comme un organe de planification stratégique⁶. La première tâche du général Bühler fut donc de constituer cet « État-major des Colonies » dont le décret du 12 mai 1938 prévoyait la création. Il devait en outre tenir compte des contraintes budgétaires,

¹ SALAN Raoul (général), *Mémoires...*, *op. cit.*, p. 62.

² Pour ce paragraphe : SHD-AT, 14 Yd 123, dossier administratif du général Jules Antoine Bühler.

³ THOMAS Martin, « At the Heart of Things ? ... », *op. cit.*, p. 338.

⁴ BOYER DE SAINTE-SUZANNE Raymond (auteur), LEVILLAIN Henriette et Philippe (éds.), *Une politique étrangère, le Quai d'Orsay et Saint-John Perse à l'épreuve d'un regard, journal novembre 1938-juin 1940*, Paris, Viviane Hamy, 2000, p. 153.

⁵ WORMSER Georges, *Georges Mandel...*, *op. cit.*, p. 218 ; BÜHLER Jules-Antoine (général), *Aux heures tragiques de l'empire*, Paris, Office colonial d'édition, 1947, p. 17-18.

⁶ SHD-M, 1BB 2/217, et SHD-AT, 2N 246, « Instruction interministérielle pour l'application du Décret du 12 Mai 1938 portant nomination d'un Chef d'État-Major Général des Colonies », Édouard Daladier et Georges Mandel, 27 juin 1938 ; SHD-AT, 7N 3927, « Étude des propositions du général Billotte concernant la défense du domaine colonial français », Section outre-mer de l'EMA, 26 janvier 1937, p. 4.

qui ne permettaient aucunement la création de postes d'officiers d'état-major¹. Georges Mandel ne souhaitait pas, par ailleurs, s'attirer les foudres de parlementaires par la constitution d'un « organe important ». Le chef d'EMG des Colonies fut donc contraint d'utiliser les ressources humaines alors à sa disposition au ministère des Colonies – essentiellement les officiers de la direction des services militaires. Cette organisation progressive d'un EMG, sur le modèle de l'EMA, nécessita donc plusieurs mois d'efforts. Au mois de juin 1938, l'EMC demeurait le simple agrégat de la direction des services militaires et de l'inspection permanente des travaux de défense et des services techniques de l'artillerie aux colonies².

L'été 1938 permit cependant de franchir une étape décisive dans la mise sur pied d'un véritable EMC. Une note de service émanant du directeur des services militaires fixa le 10 octobre 1938 la nouvelle organisation de l'EMC³. Tandis que les questions administratives demeuraient de la compétence de la direction des services militaires, l'EMC recevait autorité pour traiter toutes questions purement militaires. Le personnel de l'EMC provenait essentiellement de la direction des services militaires, et le général Bührer déplorait encore à l'été 1939 qu'il fût numériquement insuffisant⁴.

À l'image de l'EMA, l'EMC était placé sous l'autorité d'un chef d'état-major, secondant le chef d'EMG. Cette fonction fut dévolue au colonel Cornet, sous-directeur des services militaires depuis le 15 juillet 1937 – fonction qu'il conserva par ailleurs⁵. Saint-cyrien et breveté de l'ESG, il avait servi à plusieurs reprises à l'état-major du corps d'armée colonial, et s'était distingué au cabinet du ministre de la Guerre en 1933-1935, s'attirant les éloges successifs des généraux Bourret et Laure. Il avait été repéré depuis plusieurs années par le général Bührer quand il fut nommé au poste clé de chef de l'EMC. Toutefois, il ne se révéla pas dans ce dernier poste à la hauteur des espérances que le général Bührer avait placées en lui. Une appréciation assez sèche de son supérieur, relatant son « caractère fermé » et « sa méconnaissance des questions administratives », conduisit le 1^{er} août 1939 à la mutation du colonel Cornet à la tête du 23^e régiment d'infanterie coloniale.

¹ BÜHRER Jules-Antoine (général), *Aux heures tragiques de l'empire*, *op. cit.*, p. 37-38.

² SHD-M, 1BB 2/217, et SHD-AT, 2N 246, « Instruction interministérielle pour l'application du Décret du 12 Mai 1938 portant nomination d'un Chef d'État-Major Général des Colonies », Édouard Daladier et Georges Mandel, 27 juin 1938.

³ ANOM, 81 COL 174, « Note de service », Direction des Services militaires du ministère des Colonies, 10 octobre 1938.

⁴ SHD-AT, 14 Yd 653, dossier administratif du général Edgard Marie Julien Cornet, feuillet de notation pour l'année 1939.

⁵ SHD-AT, 14 Yd 653, dossier administratif du général Edgard Marie Julien Cornet.

Outre le 2^e bureau, dirigé à l'automne 1938 par le lieutenant-colonel Nyo, l'EMC comprenait un 1^{er} bureau – chargé de la « préparation à la Défense Nationale », dirigé par le lieutenant-colonel Gros-Coissy, et un 3^e bureau – « organisation militaire, opérations » – dirigé par le chef de bataillon Laffitte¹. L'un et l'autre étaient saint-cyriens et brevetés de l'ESG². Au mois de juin 1939, l'EMC connut une nouvelle réorganisation³. Celle-ci prévoyait l'arrivée de deux sous-chefs d'EMG. Le colonel Cornet devenait également sous-chef d'EMG⁴. À ses côtés prenaient place le capitaine de vaisseau Landriau, avec le titre de premier sous-chef, et le colonel Turquin⁵. Au départ du colonel Cornet, en août 1939, il semble que le colonel Turquin, 2^e sous-chef, assumait seul les fonctions dévolues en juin aux 2^e et 3^e sous-chefs d'EMG⁶. Le 1^{er} bureau devenait la Section de préparation à la Défense Nationale, organe de liaison avec le SGDN⁷. Un nouveau 1^{er} bureau était créé, à partir d'une fraction des officiers du 3^e bureau.

Ainsi, à la veille de la guerre, l'EMC s'était étoffé et avait reçu l'appoint d'un certain nombre d'officiers supérieurs. Si le chef d'EMG des Colonies regrettait toujours de ne pas disposer d'un personnel plus nombreux, il faut noter qu'à l'été 1939, l'EMC disposait de deux – peut-être trois – sous-chefs d'EMG, avait mis au point la mobilisation des colonies en cas de conflit et avait établi une liaison pérenne avec l'EMGM et l'EMGAA⁸.

D. La nomination de Guy La Chambre au ministère de l'Air et les évolutions au sein de l'EMAA

1. Édouard Daladier place le ministère de l'Air sous son contrôle

¹ SHD-AT, 7N 2290, « Note pour les Bureaux et Sections de l'EMA », cabinet de l'EMA, 12 octobre 1938.

² SHD-AT : 14 Yd 508, dossier administratif du général David Laffitte ; 8 Ye 107996, dossier administratif du colonel Pierre Maurice Gros-Coissy.

³ SHD-AT, 7N 2290, « Instruction générale – Organisation intérieure de l'État-Major Général des Colonies », général Bühner, 16 juin 1939.

⁴ SHD-AT, 14 Yd 653, dossier administratif du général Edgard Marie Julien Cornet.

⁵ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1466/4, dossier administratif du vice-amiral Marcel Alfred Landriau ; SHD-AT, 14 Yd 720, dossier administratif du général Auguste Joseph Charles Antoine Turquin.

⁶ SHD-AT : 14 Yd 1219, dossier administratif du général Raoul Albin Louis Salan ; 14 Yd 720, dossier administratif du général Auguste Joseph Charles Antoine Turquin ; 8 Ye 107996, dossier administratif du colonel Pierre Maurice Gros-Coissy.

⁷ SHD-AT, 7N 2290, « Instruction générale – Organisation intérieure de l'État-Major Général des Colonies », général Bühner, 16 juin 1939.

⁸ SHD-AT, 7N 2290, « Instruction générale – Organisation intérieure de l'État-Major Général des Colonies », général Bühner, 16 juin 1939 ; SHD-AT, 14 Yd 720, dossier administratif du général Auguste Joseph Charles Antoine Turquin.

Durant les dernières semaines de 1937 et au début de 1938 se posa la question de la nomination d'un nouveau ministre de l'Air. Guy La Chambre fut choisi. Député de Saint-Malo depuis 1928, il appartenait en 1938 à l'aile modéré du parti valoisien et était un collaborateur de longue date du président Daladier¹. Ainsi, il assista ce dernier en 1933, en tant que sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil (janvier-octobre 1933) et en tant que sous-secrétaire d'État à la Guerre (décembre 1932-janvier 1933 et octobre 1933-janvier 1934). Dans le contexte difficile des premiers jours de février 1934, il accepta de prendre en charge le ministère de la Marine marchande. De cette collaboration naquit un « attachement personnel et presque familial » entre les deux hommes. Porté à la tête de la Commission de l'Armée de la Chambre des députés en juin 1936, il contribua à la mise au point de la loi sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre – finalement adoptée le 11 juillet 1938.

La relation privilégiée qui unissait Édouard Daladier et Guy La Chambre était de notoriété publique, et la nomination du jeune député breton – il est alors dans sa quarantième année – boulevard Victor fut interprétée comme répondant à la volonté du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre de s'assurer le concours entier du ministère de l'Air et d'y asseoir son autorité². Il semble que des relations suivies s'établirent à partir de janvier 1938 entre le boulevard Victor et la rue Saint-Dominique. Si l'on en croit les services de l'*Air Ministry* britannique, le président Daladier fut à l'origine de la nomination du général Bouscat à la tête du cabinet militaire du nouveau ministre de l'Air³. Par ailleurs, le colonel Romatet, chef de la section Défense Nationale du cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre depuis février 1938, fut nommé 2^e sous-chef de l'EMAA en août de la même année⁴. De plus, un officier de liaison était spécialement chargé de transmettre très régulièrement au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre des courriers rédigés par le ministre de l'Air ou son cabinet⁵. Édouard Daladier, recevait ainsi régulièrement, contrairement aux usages en vigueur durant le ministériat de Pierre Cot, un état périodique de

¹ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 6^e volume, 1970, p. 2077-2078.

² SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 25 mars 1941 ; PRO, FO, 371/21593, télégramme d'Anthony Eden, 26 janvier 1938, et rapport du colonel Beaumont-Nesbitt, 29 janvier 1938.

³ PRO, AIR, 8/252, « Royal Air Force Intelligence Summary for Month ended 31st January, 1938 », Air Staff, février 1938, p. 9 ; SHD-AA, 11 Z 12930, arrêté du ministre de l'Air fixant la composition du cabinet militaire, 23 janvier 1938.

⁴ SHD-AA, 1P 29977/1, dossier administratif du général Jean-Charles Romatet.

⁵ SHD-AA, 11 Z 12955, déposition de Guy La Chambre, 27 janvier 1941, p. 2-3.

la production des usines aéronautiques¹. Cette transmission régulière d'informations résultait d'une demande expresse du président Daladier lors de la séance du CSA du 15 mars 1938².

La présence d'Édouard Daladier à la séance du CSA du 15 mars 1938 revêt, par ailleurs, une importance majeure³. En ouverture des débats qui devaient aboutir à l'adoption du plan V de renouvellement et d'accroissement de l'Armée de l'Air, il « donn[a] aux membres du Conseil l'assurance qu'il agira[it] de toute son autorité pour aider l'Armée de l'Air à se mettre en état de remplir la tâche qui lui incomb[ait] dans la défense du pays ». Le développement de la discussion confirma la prééminence du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre sur son jeune collègue de l'Air : alors que le premier intervint à sept reprises au cours des débats, le second ne prit la parole que quatre fois. Les interventions d'Édouard Daladier dénotent une bonne connaissance des caractéristiques techniques des avions en service dans l'Armée de l'Air et des capacités stratégiques et tactiques de cette dernière.

On mesure l'importance du contrôle du ministère de l'Air pour le président Daladier quand on sait le soin qu'il mit à écarter en avril 1938 la candidature de Georges Mandel, dont le caractère pouvait recevoir bien des qualificatifs, excepté celui de docile. Ce dernier souhaitait depuis de nombreuses années prendre la direction du ministère de l'Air⁴. Confronté à la réitération de ce vœu au printemps 1938, il prétexta l'opposition supposée de certains généraux pour le diriger vers le ministère des Colonies⁵. Il est permis de penser qu'ayant connu une difficile cohabitation avec une personnalité de tempérament prononcé installée au ministère de l'Air, le président Daladier, échaudé, ne souhaitait pas renouveler l'amère expérience.

2. *L'EMAA à nouveau renouvelé*

Le départ de Pierre Cot entraîna un renouvellement profond des cadres de l'EMAA. Premier à suivre le ministre dans la disgrâce, le chef d'EMG fut littéralement rétrogradé au poste d'inspecteur général technique, poste occupé jusqu'alors par un ingénieur général de

¹ SHD-AA, 11 Z 12955, déposition de Guy La Chambre, 27 janvier 1941, p. 3-4 ; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Decamp, 26 mai 1941, p. 1-2.

² DDF-II-8, *op. cit.*, document n°447, 15 mars 1938, p. 841.

³ DDF-II-8, *op. cit.*, document n°447, 15 mars 1938, p. 832-843.

⁴ CONQUET Alfred (général), *Auprès..., op. cit.*, p. 172.

⁵ WORMSER Georges, *Georges Mandel..., op. cit.*, p. 210.

1^{ère} classe¹. Par ailleurs, la grande majorité des directeurs du ministère fut mutée². Le général Vuillemin fut nommé chef d'EMG de l'Armée de l'Air. Sous-officier artilleur, il avait conquis son premier galon après un passage réussi à l'École d'application de Fontainebleau³. Il servit très brillamment pendant la Grande Guerre, tant dans l'aviation de renseignement ou de chasse qu'à la tête d'unités de bombardement – arme dans laquelle il se spécialisa finalement. Ses seize citations lui valurent au sortir du conflit la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur. Tout en commandant l'aviation militaire d'Algérie (1925-1932) puis du Maroc (1932-1934), il conduisit dans les années vingt et au début des années trente plusieurs croisières aériennes qui furent autant d'exploits, notamment la « croisière noire » de 1933. Les étoiles et la grand-croix de la Légion d'Honneur vinrent sanctionner ce parcours en février 1933 et janvier 1934. Après un passage par le CHEA, et un an et demi auprès du général Armengaud au titre d'inspecteur adjoint de l'aviation de défense métropolitaine, chargé du bombardement, il fut nommé à la tête du I^{er} corps aérien – comprenant l'ensemble de l'aviation de bombardement – en août 1936 et reçut sa troisième étoile en octobre de la même année, avec rang et prérogatives de commandant de région aérienne. Le 1^{er} juillet 1937, il intégra le CSA.

Les services du général Vuillemin à la tête de l'Armée de l'Air semblent avoir donné entière satisfaction à Guy La Chambre⁴. Les deux hommes entretenirent d'ailleurs une relation fondée sur l'estime mutuelle, la franchise et le partage de certaines convictions quant à la politique étrangère et au redressement de l'Armée de l'Air⁵. Les notes que lui décerna le ministre de l'Air furent, en effet, particulièrement élogieuses et louaient à la fois ses compétences techniques et ses qualités de chef et de caractère dans des termes assez similaires à ceux employés par le général Féquant en 1937 et par le général Armengaud en 1936. La majorité des officiers en poste dans les unités de l'Armée de l'Air semble avoir accueilli favorablement la nomination du général Vuillemin⁶. Au demeurant, le ministre de l'Air avait proposé au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre le nom du général Vuillemin en vue de remédier à la « démoralisation » des escadrilles et le gagna à ses vues⁷. Cependant, ses

¹ SHD-AA, 1P 6214/3, dossier administratif du général Philippe Féquant; SHD-AA, 11 Z 12961, déposition du général Jauneaud, 25 mars 1941.

² *État des officiers de l'Armée de l'Air*, Paris, Lavauzelle, éditions de 1937, 1938 et 1939.

³ SHD-AA, 1P 12558/2, dossier administratif du général Joseph Vuillemin.

⁴ SHD-AA, 8 Z 6, témoignage de Guy La Chambre, bande 1, face 1, piste 1.

⁵ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 25.

⁶ ANGOT Eugène et DE LAVERGNE René, *Une figure légendaire de l'aviation française de 1914 à 1940 : le général Vuillemin*, Paris/Genève, La Palatine, 1965, p. 188 ; SHD-AA, 8 Z 3, témoignage du général d'Harcourt, bande 1, face 1, piste 1 ; SHD-AA, 8 Z 10, témoignage du général Bodet, bande 1, face 2, piste 2.

⁷ SHD-AA, 8 Z 6, témoignage de Guy La Chambre, bande 1, face 1, piste 1 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 320.

compétences en matière de direction d'un EMG et de stratégie générale et opérationnelle étaient mises en doute par nombre de ses contemporains, y compris parmi certains de ses subordonnés qui éprouvaient par ailleurs de la sympathie pour leur chef, et sa nomination fut d'emblée contestée dans certains milieux politiques¹.

Guy La Chambre nomma également quelques mois après son entrée en fonction un nouveau chef de l'EMAA, en remplacement du général Aubé nommé inspecteur général de la défense aérienne, en la personne du général Keller². Ce dernier, membre du CSA, avait rang de général d'armée aérienne. Il travaillait directement avec le ministre de l'Air, sans passer par l'intermédiaire du général Vuillemin, en dépit des stipulations explicites du décret organisant l'EMAA, faisant du chef de l'EMAA le second direct du chef d'EMG de l'Armée de l'Air³. Il possédait une riche expérience du travail en état-major. Saint-cyrien et diplômé de l'ESG, il avait été le chef d'état-major de l'inspecteur général des Forces aériennes de février 1933 à février 1934, avant de servir à l'EMGAA comme sous-chef jusqu'en juin 1935. Général de division et inspecteur général de la défense anti-aérienne en octobre 1936, il était entré au CSA en juillet 1937. Il servit comme chef de l'EMAA jusqu'en juin 1939, date à laquelle il fut remplacé par le général Têtu, décrit par le général Jauneud comme proche du général Vuillemin⁴. Le général Keller avait obtenu au printemps 1938 du ministre de l'Air l'engagement d'être prolongé au-delà de la durée légale de service, afin d'inscrire son action dans la durée, mais ne put obtenir au printemps 1939 la concrétisation de cet engagement⁵.

Les conditions dans lesquelles le général Keller fut, selon son propre témoignage, conduit à quitter l'EMAA semblent par ailleurs confirmer l'intérêt particulier que le président Daladier portait à la composition du haut commandement de l'Armée de l'Air⁶. Au printemps 1939, le général Keller sollicita la prolongation de son temps de service au-delà de l'âge légal. Le ministre de l'Air lui répondit que malgré ses efforts, il n'avait pu obtenir l'assentiment du

¹ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 14-15 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 319-320 ; SHD-AA, 8 Z 13, témoignage du général Hébrard, bande 1, face 2, piste 2 ; SHD-AA, 8 Z 32, témoignage du général Fayet, face 1 ; SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneud, bande 1, face 2 ; SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1, face 1, piste 1.

² Pour la suite de ce paragraphe : SHD-AA, 1P 29997/1, dossier administratif du général René-Aloys Keller ; SHD-AA, 1P 20620/1, dossier administratif du général Georges Aubé.

³ SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1, face 1, piste 1 ; SHD-AA, 111 Z 12930, « Décret du 14 Septembre 1936 portant organisation du conseil supérieur de l'Air et de l'état-major de l'armée de l'Air », p. 6-7.

⁴ SHD-AA, 8 Z 24, témoignage du général Jauneud, bande 2, face 1 ; SHD-AA, 1P 27408/3, dossier administratif du général Marcel Louis Joseph Têtu.

⁵ SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1, face 1, piste 1.

⁶ SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1, face 1, piste 1.

président du Conseil, ce dernier déclarant qu'il refusait de valider le maintien en fonction d'un officier « qu'il ne connaissait pas ».

Une grande instabilité prévalut également aux échelons inférieurs¹. Les deux sous-chefs de l'EMAA, en poste depuis l'été 1937, furent mutés dans le courant de l'année 1938. Le premier à être remplacé fut le lieutenant-colonel Carayon, 2^e sous-chef, bien que le général Keller le jugeât « sous-chef d'état-major parfait »². Il prit les fonctions de sous-directeur du CHEA, dont il suivit simultanément les cours. Peut-être payait-il la réputation d'être proche de Pierre Cot, « un petit peu à gauche »³. Il fut remplacé à la fin du mois d'août 1938 par le colonel Romatet, ancien chef de la 3^e section de l'EMGAA en 1934-1936 – où il avait été particulièrement bien noté⁴. Le colonel Tarnier fut remplacé, pour sa part, le 1^{er} octobre 1938, et envoyé également parfaire sa formation au CHEA, malgré une appréciation également très élogieuse du général Keller⁵. Son successeur, le général Mendigal, était un proche du général Vuillemin⁶. Ayant servi sous ses ordres durant la Grande Guerre, il avait été appelé à diriger l'état-major du I^{er} corps aérien en 1936-1937, avant de suivre les cours du CHEA puis de prendre la direction du cabinet du chef d'EMG de l'Armée de l'Air au début de 1938. Si ses capacités intellectuelles étaient généralement appréciées, au point que beaucoup virent en lui le support intellectuel nécessaire au général Vuillemin pour remplir ses fonctions, son ambition était également redoutée⁷. Arnaud Teyssier estime qu'il fut pour le chef d'EMG de l'Armée de l'Air « un conseiller loyal, efficace, écouté »⁸.

Le renouvellement ne toucha pas seulement l'encadrement supérieur de l'EMAA, mais également les différents bureaux. Ainsi, les chefs des 2^e, 3^e et 4^e bureaux furent remplacés dès le printemps 1938 tandis que le 1^{er} bureau changea de chef au mois d'août de la même année⁹. Le 3^e bureau connut trois chefs différents au cours de l'année 1938. Dirigé par le commandant Cornillon jusqu'au mois de mai 1938, il fut ensuite placé sous l'autorité du commandant Léchères, bien que son prédécesseur ait été continuellement classé « hors de

¹ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 138-139.

² SHD-AA, 1P 4515/4, dossier administratif du général Jean Carayon.

³ SHD-AA, 8 Z 37, témoignage du général Basset, bande 1, face 2, piste 2.

⁴ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 138.

⁵ *Ibid.*, p. 139 ; SHD-AA, 1P 18016/3, dossier administratif du général Auguste Albert Tarnier.

⁶ ANGOT Eugène et DE LAVERGNE René, *Une figure légendaire...*, *op. cit.*, p. 186-187 ; FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 102.

⁷ SHD-AA, 8 Z 20, témoignage du général BAILLY, bande 1, face 2 ; SHD-AA, 8 Z 45, témoignage du général Keller, bande 1, face 1, piste 1 ; D'ABZAC-EPEZY Claude, *L'Armée de l'Air de Vichy...*, *op. cit.*, p. 150-151.

⁸ TEYSSIER Arnaud, « Le général Vuillemin : un haut responsable militaire face au danger allemand (1938-1939) », *Revue historique des Armées*, 1987/2, n°167, p. 108.

⁹ GALLIEN Pascal, *L'état-major...*, *op. cit.*, p. 138-139.

pair » par ses supérieurs depuis 1933¹. Saint-cyrien, le commandant Léchères, futur chef d'EMG de l'Armée de l'Air en 1948-1953, avait servi durant la Grande Guerre dans l'infanterie, avant de rejoindre l'aviation au début des années vingt². Breveté de l'ESG, où il avait été particulièrement bien noté, il avait pris le commandant d'une escadre à l'automne 1936 et s'y était fait remarquer par le général Vuillemin. Bien noté comme chef du 3^e bureau à l'été 1938, il le quitta pourtant à l'automne suivant, pour intégrer le cabinet du chef d'EMG de l'Armée de l'Air.

Le 15 octobre 1938, le colonel Bergeret prit la tête du 3^e bureau. Il présentait un profil assez similaire à celui de son prédécesseur. Saint-cyrien, plusieurs fois blessé dans les tranchées, il fit le choix de l'aéronautique militaire au lendemain du conflit³. Par la suite, sa carrière fut marquée par une alternance entre service en unités et en état-major et enseignement. Il s'était en particulier fait remarquer à l'ESG, comme élève en 1927-1929, puis comme professeur d'aéronautique en 1931-1936. Lors de la création de l'École supérieure de Guerre aérienne (ESGA), à l'été 1936, il fut nommé directeur des études. À ces postes successifs, il se fit le défenseur d'une étroite collaboration entre les forces aériennes et terrestres, en opposition aux thèses de l'Italien Giulio Douhet, apôtre du bombardement stratégique. Par ailleurs, sa carrière était liée depuis plusieurs années au général Mendigal – son « coéquipier » selon Claude d'Abzac-Epezy – aux côtés duquel il avait enseigné à l'ESG⁴. Dans leurs témoignages ultérieurs, les officiers de l'EMAA associent d'ailleurs volontiers les deux personnages⁵. Il faut relever enfin que ces témoignages, y compris celui du général Jauneaud, farouche adversaire des théories défendues par le colonel Bergeret, comme ses supérieurs au travers de leurs appréciations, reconnaissent la très haute intelligence du chef du 3^e bureau. Sa nomination peut donc être vue sous l'angle triple de la promotion à un poste clé d'un officier particulièrement brillant, d'un proche du général Mendigal et d'une réaffirmation au sein de l'EMAA des idées conservatrices en matière d'emploi des forces aériennes – à l'heure où le président Daladier se montrait particulièrement soucieux de s'assurer la coopération de son collègue du boulevard Victor.

¹ SHD-AA, 1P 29143/3, dossier administratif du colonel Charles Marie Fernand Cornillon.

² SHD-AA, 1P 30638/1, dossier administratif du général Charles François Léchères ; VIAL Philippe, « De l'impuissance à la renaissance : le général Léchères à la tête de l'Armée de l'Air (1948-1953) », *Revue historique des Armées*, 1993, 3^e trimestre, n°192, p. 43-51.

³ D'ABZAC-EPEZY Claude, *L'Armée de l'Air de Vichy...*, *op. cit.*, p. 37-39 ; SHD-AT, 1P 12023/1, dossier administratif du général Jean-Marie Bergeret.

⁴ D'ABZAC-EPEZY Claude, *L'Armée de l'Air de Vichy...*, *op. cit.*, p. 144.

⁵ SHD-AA, 8 Z 20, témoignage du général BAILLY, bande 1, face 2 ; SHD-AA, 8 Z 37, témoignage du général Basset, bande 1, face 2, piste 2.

Le 2^e bureau connut également un renouvellement de sa direction. Le lieutenant-colonel Lorient, bien que noté par le général Keller comme « chef de 2^e bureau de parfaite compétence », fut affecté en escadre au printemps 1938. Cependant, il faut relever que cette mutation pouvait être motivée par la nécessité pour cet officier d'accomplir un temps de commandement nécessaire à l'évolution de sa carrière. Il fut remplacé à la tête du 2^e bureau par le commandant, puis lieutenant-colonel, d'Arnaud de Vitrolles¹. Engagé volontaire en 1915, celui-ci avait conquis son premier galon dans la cavalerie, au cours de la Guerre de 1914-1918, avant d'intégrer l'École de Saint-Maixent, puis Saint-Cyr et Saumur. Versé dans l'aéronautique au milieu des années vingt, il passa par l'ESG en 1933-1934, avant de servir au cabinet du général Denain (1935). Il demeura par la suite sous l'autorité de ce dernier : après avoir commandé un groupe en Algérie (1935-1937) il occupa le poste de chef d'état-major de la 5^e région aérienne (1937-1938), commandée par l'ancien ministre de l'Air. Son profil est à rapprocher de celui du commandant, puis lieutenant-colonel, Guerrier de Dumast². Celui-ci avait servi sous les ordres des généraux Keller et Denain en 1934-1936, au sein de la 1^{ère} section de l'EMGAA, où il était chargé de la mise au point de la mobilisation de l'Armée de l'Air. Remarqué par le général Vuillemin en 1937, il prit la tête du 1^{er} bureau de l'EMAA à l'été 1938.

Ainsi, l'évolution de l'EMAA en 1938 fut marquée du sceau de l'instabilité, en même temps que par deux empreintes humaines significatives : la première est celle du général Vuillemin, qui nomma à des postes-clés des officiers qu'il avait distingués ; la seconde est le retour à l'EMAA d'anciens membres de l'équipe Denain-Picard-Pujo ; enfin l'accession du colonel Romatet au poste de sous-chef de l'EMAA prolongeait au sein de cet organisme l'influence de la rue Saint-Dominique, déjà manifeste au ministère à partir de janvier 1938.

Il faut en outre préciser qu'un haut degré de conflictualité semblait régner au sein du haut commandement de l'Armée de l'Air. Les dissensions générées par les décapitations successives de l'EMAA de l'été 1936 et du printemps 1938, sur fond de querelles doctrinales sur l'emploi des forces aériennes – stratégique ou tactique, indépendant ou en coopération avec les forces terrestres – et de politisation réelle ou supposée de l'Armée de l'Air, portèrent au paroxysme une tension déjà latente au sein du haut commandement aérien.

¹ SHD-AA, 1P 31633/5, dossier administratif du lieutenant-colonel Alfred Antoine Marie Hellen d'Arnaud de Vitrolles.

² SHD-AA, 1P 30495/4, dossier de personnel du général Maxime Guerrier de Dumast.

Le cas du général Jauneaud est ici exemplaire. Si ses écrits et déclarations doivent être analysés avec circonspection, tant ils renferment de contradictions, ils n'en portent pas moins la marque de la franche hostilité que lui voua la nouvelle équipe dirigeante installée boulevard Victor au cours de l'année 1938¹. La réorganisation de l'Armée de l'Air, caractérisée par la multiplication des états-majors, impulsée par l'ancien chef de cabinet militaire du ministre Pierre Cot était, en particulier, sévèrement jugée par l'équipe La Chambre-Vuillemin². L'attitude du général Jauneaud, prompt à chercher un appui hors de la hiérarchie ou de ses pairs, que ce fût auprès de Pierre Cot, du général Gamelin ou de l'amiral Darlan, entraîna un surcroît d'hostilité à son égard³. À l'automne 1938, le ministre de l'Air et le chef d'EMG de l'Armée de l'Air saisirent le premier prétexte – une question de service – pour blâmer sévèrement le général Jauneaud⁴. La notation du général Vuillemin sur son subordonné est particulièrement éloquente⁵. En octobre 1938, il le jugea « intrigant et extrêmement ambitieux ». En septembre 1939, il se montra encore plus cinglant :

Ambitieux, sectaire, faisant à tout propos intervenir des hommes politiques. À fait l'objet d'une sanction disciplinaire. Longues vues de l'esprit ne tenant aucun compte des réalités et des possibilités.

Ces appréciations sont d'autant plus significatives que la notation des officiers était généralement empreinte d'une extrême réserve dans la forme, réprimande et admonestations étant exprimées sous formes de litotes ou d'euphémismes.

Il faut cependant relever que le général Jauneaud, dont la personnalité et l'action au cabinet de Pierre Cot pouvaient être de nature à attirer les critiques, ne fut pas le seul à subir un traitement rigoureux de la part du général Vuillemin. Le général Mouchard, que ses qualités professionnelles éminentes, reconnues depuis de nombreuses années par ses supérieurs – les généraux Picard et Pujos en particulier –, ainsi que par les généraux Gamelin et Georges, avaient placé en position d'éventuel successeur du général Féquant, ne fut pas plus épargné⁶. Après s'être accroché avec le général Vuillemin à l'automne 1938 au sujet d'une question de préséance, il fut noté par celui-ci en août 1939, à quelques jours de recevoir le commandement de la I^{ère} Armée aérienne, comme « ambitieux et prétentieux, se

¹ JAUNEAUD Jean-Henri (général), *De Verdun à Dien-Bien-Phu*, Paris, Éditions du Scorpion, 1960, p. 30-41, 52-57 et 60-63 ; JAUNEAUD Jean-Henri (général), *J'accuse...*, *op. cit.*, p. 80 et 96-98 ; ARTZET Hervé, *Biographie...*, *op. cit.*, p. 76.

² ARTZET Hervé, *Biographie...*, *op. cit.*, p. 73-74.

³ JAUNEAUD Jean-Henri (général), *J'accuse...*, *op. cit.*, p. 79 ; JAUNEAUD Jean-Henri (général), *De Verdun à Dien-Bien-Phu*, *op. cit.*, p. 60-63.

⁴ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 24.

⁵ SHD-AA, 1P 33995/4, dossier administratif du général Jean Henri Jauneaud.

⁶ SHD-AA, 1P 4690/1, dossier administratif du général Henri Eugène Mouchard.

complai[sant] surtout dans les intrigues ». Faire preuve d'un « esprit critique un peu trop poussé », même pour les généraux de haut rang, que l'on peut penser qualifiés pour débattre des questions de stratégie aérienne, était fort peu apprécié par le général Vuillemin, comme en firent l'expérience les généraux Mouchard et Odic – autre élément repéré antérieurement par ses supérieurs comme prometteur et brillant¹.

E. L'évolution de l'EMA et de l'EMGM

1. La stabilité persistante de l'EMA

Si la chronologie de l'EMAA cadre globalement avec l'évolution de la situation gouvernementale et politique et avec la chronologie du ministère de l'Air – ce qui démontre une forte sensibilité de la composition de cet organisme aux influx venant de la sphère politique –, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'EMA et l'EMGM. L'EMA, en particulier, connut une stabilité remarquable au cours de la période janvier 1938-septembre 1939. Le général Gamelin, comme les généraux Georges et Colson, demeurèrent en poste. Cependant, la situation du général Georges fut menacée au mois de juin 1938, lorsque le président Daladier caressa une nouvelle fois le projet de réduire à soixante-deux ans la limite d'âge des généraux membres du CSG – ce qui aurait eu pour conséquence immédiate de placer en 2^e section le général Georges². Averti, le général Gamelin alerta discrètement le président de la République et le maréchal Pétain, et le projet n'eut aucune suite. Par ailleurs, la situation du général Georges pour le temps de guerre évolua. Le poste de major général désigné passa au général Bineau, tandis que le général Georges devait prendre les fonctions de commandant en chef du front Nord-Est, avec à sa disposition le GQG³. Le général Gamelin, espérant que ses fonctions de chef d'EMG de la Défense Nationale prendraient davantage d'ampleur, préparait ainsi progressivement sa succession au commandement des Forces terrestres, en dépit des réserves du président Daladier.

¹ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 106-108 ; SHD-AA, 1P 4690/1, dossier administratif du général Henri Eugène Mouchard ; SHD-AA, 1P 28803/3, dossier administratif du colonel Robert Jean Odic.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 15-17 juin 1938.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome I, *op. cit.*, p. 59-60 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 344 ; SHD-AT, 1K 224/9, lettre du général Georges au colonel Lestien, 22 septembre 1942 ; SHD-AT, 1K 224/16, « Notes personnelles », général Gamelin, 25 mai 1940 ; SHD-AT, 1NN 10, lettre de service non datée désignant le général Georges « pour exercer le Commandement sur le Théâtre d'opérations du Nord-est »

Au niveau des sous-chefs, une situation analogue prévalut. Les généraux Duron et Limasset, nommés l'un et l'autre au printemps 1936, demeurèrent en poste jusqu'au printemps 1939¹. Le général Dentz, pour sa part, arrivé en septembre 1937, ne quitta l'EMA qu'à la déclaration de la guerre, soit deux ans plus tard. Le remplacement des généraux Duron et Limasset entraîna, au début de juin 1939, un réaménagement des attributions des sous-chefs². Celles du général Dentz demeuraient inchangées, à savoir : 2^e bureau, SR-SCR, Section du chiffre et Section outre-mer. Le général Hanoteau prenait en charge la supervision des questions relatives aux 3^e et 4^e bureaux, à la Section administrative, aux Services historique et géographique. Le général Ricard, enfin, se voyait confier le 1^{er} bureau, ainsi que la SAET et la Section du personnel du service d'état-major. Il était en outre précisé que le général Dentz était responsable de toutes questions intéressant les « tractations internationales ».

Le général Ricard semblait posséder toutes les qualifications requises pour exercer la fonction de sous-chef de l'EMA³. Polytechnicien, il avait servi dans diverses unités pendant la Grande Guerre. Dans les années vingt, il reçut de nombreux éloges de ses supérieurs, que ce fut en tant qu'instructeur à l'École d'application de l'artillerie ou à l'École Polytechnique ou à la direction de l'Artillerie. Il termina le cycle d'instruction de l'ESG en tête de sa promotion en 1928. Après un stage de dix-huit mois au 1^{er} bureau, il assura en 1931 et pour quatre années la direction du cabinet du général Gamelin. Après avoir brillamment commandé un régiment de 1935 à 1937, il réussit tout aussi brillamment au CHEM et au CHEDN. Ses qualités professionnelles, jointes à la diversité de son expérience et à sa proximité avec le général Gamelin, justifiaient sa nomination au poste de sous-chef de l'EMA en mai 1939.

Son camarade, le général Hanoteau, était également polytechnicien, mais avait servi dans l'arme du génie⁴. Il avait passé l'essentiel de la guerre à la tête d'une compagnie de sapeurs dans l'Armée d'Orient, où il se distingua particulièrement. Durant les années vingt et au début des années trente, son parcours l'avait amené à servir, après un passage réussi par l'ESG, au sein des 3^e et 4^e bureaux de l'EMA. Ses qualités furent alors remarquées par les généraux Debenev, Weygand et Gamelin. Après un passage au CHEM, il commanda un régiment de 1935 à 1937, à la satisfaction de ses supérieurs, et suivit simultanément les cours

¹ SHD-AT : 13 Yd 747, dossier administratif du général Amédée Duron ; 13 Yd 245, dossier administratif du général Jean Baptiste Limasset.

² SHD-AT, 7N 2290, « Note pour les Bureaux et Sections de l'EMA », cabinet de l'EMA, 30 mai 1939.

³ SHD-AT, 14 Yd 94, dossier du général Émile Pierre Édouard Ricard.

⁴ SHD-AT, 14 Yd 636, dossier du général Pierre Louis Charles Constance Hanoteau.

du CHEDN. Chef de l'état-major particulier du général Réquin en 1938-1939, il fut nommé sous-chef de l'EMA en mai 1939. Ses états de service brillants et sa longue expérience des bureaux de l'EMA – en particulier du 3^e dont il avait été le sous-chef – paraissaient le prédisposer à assurer la coordination des activités des 3^e et 4^e bureaux.

Le 2^e bureau connut également une grande stabilité au cours de la période 1938-1939. Sa direction demeura entre les mains des lieutenants-colonels Gauché et de Mierry¹. Le second fut d'ailleurs désigné en juin 1939 pour succéder ultérieurement au premier, désigné pour le CHEM. Au sein même du 2^e bureau, une relative stabilité prévalut. Ainsi, sur vingt-trois officiers servant au 2^e bureau de l'EMA en décembre 1936, treize demeuraient en poste à l'été 1938². De même, des vingt-trois officiers en poste en juillet 1938, treize servaient encore au 2^e bureau le 10 juin 1939³. Quant à la SR-SCR, elle conserva jusqu'à l'été 1939 son équipe de direction – les lieutenants-colonels Rivet, Malraison, Schlessier, Ronin et le capitaine Paillole⁴.

Au 3^e bureau, le lieutenant-colonel Préaud, nommé en août 1937, demeura en fonction jusqu'à l'été 1939⁵. Il était secondé par le lieutenant-colonel Feuillat, sous-chef du bureau, qui avait assumé en 1936-1937 la direction de la section instruction à laquelle il appartenait depuis 1934⁶. En outre, le chef d'escadron Noiret, qui avait accumulé en janvier 1938 sept années d'expérience au 3^e bureau de l'EMA, continua d'assurer la direction de la section de plan jusqu'à la déclaration de la guerre⁷. L'on peut donc constater qu'au 3^e bureau de l'EMA, tout comme au 2^e bureau et à la SR-SCR, l'encadrement demeura stable durant les deux années qui précédèrent l'été 1939.

2. L'EMGM, outil dans la main de Darlan ?

¹ SHD-AT : 13 Yd 1280, dossier administratif du général Maurice Henri Gauché ; 14 Yd 951, dossier du général Joseph Martin Gallevier de Mierry.

² SHD-AT, 7N 2290, « Adresses et jours de réception des officiers de l'État-Major de l'Armée », décembre 1936, et *Indicateur téléphonique à l'usage des bureaux du ministère*, ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, juillet 1938, p. 36-37.

³ SHD-AT, 7N 2290, *Indicateur téléphonique à l'usage des bureaux du ministère*, ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, juillet 1938, p. 36-37 ; SHD-AT, 7N 2484, « Liste nominative des officiers du 2^e bureau à la date du 10 juin 1939 », 2^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-AT : 13 Yd 1345, dossier administratif du général Pierre Louis Rivet ; 14 Yd 108, dossier administratif du général Georges Ludovic Malraison ; 14 Yd 399, dossier administratif du général Guy Schlessier

⁵ SHD-AT, 13 Yd 1154, dossier administratif du général Marie Henry Pierre Préaud

⁶ SHD-AT, 14 Yd 771, dossier administratif du général Émile Maurice Claudius Alexandre Feuillat

⁷ SHD-AT, 14 Yd 770, dossier administratif du général Charles Jean Roger Noiret

L'EMGM connut une situation similaire. Si l'on excepte le bref passage rue Royale du radical William Bertrand (janvier-mars 1938), spécialiste de la marine marchande, on constate une remarquable continuité ministérielle à travers le maintien durant trois années (juin 1937-juin 1940) de César Campinchi au ministère de la Marine – au grand dam de l'attaché naval britannique, qui fustigeait l' « intelligence superficielle » du second, contrastant selon lui avec la « solidité foncière » du premier¹.

Au niveau du haut commandement naval, l'amiral Darlan se montra soucieux, comme nous l'avons démontré précédemment, d'imprimer sa marque sitôt parvenu au sommet de la hiérarchie. Les contre-amiraux Tavera (1^{er} sous-chef) et Bourragué (2^e sous-chef) avaient été choisis en raison de leur compétence et de leur proximité avec le chef d'EMG de la Marine, et demeurèrent en fonction jusqu'à l'automne 1939². Il faut rappeler en outre que le contre-amiral Le Luc, proche lui aussi du chef de l'EMG de la Marine, dirigea la SE de l'EMGM d'octobre 1937 à août 1939. En septembre 1938, le capitaine de frégate Deramond, que l'amiral Darlan avait connu au cabinet du ministre au début des années trente, rejoignit la SE – ce qui paraît indiquer que l'amiral Darlan souhaitait toujours en 1938-1939 s'appuyer sur cet organe, plus que jamais *brain trust* personnel du chef d'EMG, dans l'exercice de ses fonctions de chef d'EMG.

La composition des différents bureaux fut elle aussi marquée du sceau de la continuité. Celle-ci se manifesta par un renouvellement très réduit des cadres, et par le souci du chef d'EMG de la Marine de faire accéder à l'EMGM plusieurs officiers qu'il avait antérieurement repérés. Au 3^e bureau, le capitaine de vaisseau Marzin, un proche de l'amiral Darlan, demeura en fonction de septembre 1937 à juillet 1939³. À l'automne 1937, le capitaine de corvette Guiot, ancien au 3^e bureau où il comptait déjà plus de trois années de service, fut promu capitaine de frégate et chef de la section des opérations, avant de recevoir une année plus tard les attributions de sous-chef de bureau⁴.

La stabilité de la composition de l'EMGM, perceptible quand on observe le parcours du commandant Guiot, apparaissait de façon plus évidente encore au sein du 2^e bureau. À la

¹ JOLLY Jean, *Dictionnaire...*, *op. cit.*, 2^e volume, 1962, p. 585-586, et 3^e volume, 1963, p. 854-856 ; PRO, FO, 371/21593, mémorandum de l'attaché naval de Grande-Bretagne à Paris, 20 janvier 1938

² SHD-M, CC7 : 4^e Moderne 872/6 et 3080/14, dossier administratif de l'amiral Charles-Joseph Tavera ; CC7 4^e Moderne 1196/4, dossier administratif du contre-amiral Célestin Jean Léon Bourragué ;

³ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1468/1, dossier administratif du contre-amiral Paul Jean Marzin.

⁴ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1053/6, dossier administratif du capitaine de vaisseau Amédée Louis Marie Pierre Guiot.

tête du 2^e bureau, le capitaine de vaisseau Sanson, chef de la SER depuis la fin de l'année 1937, succéda au capitaine de vaisseau Gaudin de Villaine¹. Le printemps 1939 vit également le capitaine de frégate Glotin, chef de la SRR, quitter l'EMGM². Pour le remplacer, le capitaine de corvette Bourragué, chef du service de la Sûreté navale – branche contre-espionnage de la SRR –, fut désigné³. En prévision du départ ultérieur de ce dernier, le lieutenant de vaisseau Jouslin, responsable au sein de la SRR de la direction des postes SR de la Marine, fut marqué à l'été 1939 pour recueillir sa succession à la tête de la SRR⁴. L'aspiration des chefs des différentes sections et sous-sections composant le 2^e bureau de l'EMGM vers le commandement du bureau ou des sections qui le composaient dénote une perception particulière au sein de l'EMGM du métier renseignement et un fonctionnement qui n'est pas sans rappeler celui du 2^e bureau de l'EMA, où le chef de la section allemande était appelé aux fonctions de sous-chef puis de chef du bureau⁵.

Conclusion

Les mois qui s'écoulèrent de janvier 1938 à septembre 1939 furent donc marqués au sein des EMG par des chronologies très diverses. Alors que les évolutions internes de l'EMGM, et, dans une moindre mesure, de l'EMA résultaient avant tout de l'action des chefs d'EMG, tempérée par une certaine continuité dans le recrutement des personnels, spécifiquement au sein des organes chargés de la collecte et de l'analyse du renseignement, il en fut tout autrement à l'EMAA. Ce dernier, marqué par les querelles doctrinales, politiques et de personnes, fut l'objet de nombreux remaniements durant cette période, miroir du bouleversement qu'il avait connu lors du retour du tandem Cot-Jauneaud à l'été 1936. Finalement, on perçoit dans les évolutions qu'il connut en 1938 l'influence du général Vuillemin, mais aussi celle du président Daladier. À partir du printemps 1938, ce dernier apparaît de plus en plus comme l'unique décideur en matière de défense. L'accroissement des prérogatives du ministre de la Défense Nationale, la nomination de Guy La Chambre au ministère de l'Air et sa propre accession à la présidence du Conseil concourraient à lui assurer une prééminence incontestable au sein du processus décisionnel en matière de défense. Par

¹ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1323/13, dossier administratif de l'amiral Raymond Marie Auguste Gaudin de Villaine ; SHD-M, CC7 4^e Moderne 1892/2, dossier administratif du capitaine de vaisseau Marc Pierre Marie Sanson.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 1371/5, dossier administratif du capitaine de vaisseau Henry Marie Édouard Antoine Glotin.

³ SHD-M, CC7 4^e Moderne 1416/8 et 3199/12, dossier administratif du capitaine de vaisseau Georges Christian Gaston Bourragué.

⁴ SHD-M, CC7 4^e Moderne 2473/1, dossier administratif de l'amiral Louis Just Jouslin.

⁵ SHD-AT : 13 Yd 1280, dossier administratif du général Maurice Henri Gauché ; 14 Yd 951, dossier du général Joseph Martin Gallevier de Mierry.

ailleurs, il sut neutraliser les personnalités qu'il jugeait hostile – le général Georges en refusant de le nommer à la vice-présidence du CSG et Georges Mandel en le cantonnant au ministère des Colonies avec un de ses proches comme premier subordonné. La période 1938-1939 marque ainsi l'aboutissement d'un processus initié en 1936 visant à « organis[er] autour de [la] personne [d'Édouard Daladier] » la coordination interministérielle en matière de décision stratégique¹.

¹ *Histoire de la diplomatie française*, tome II, « De 1815 à nos jours », Paris, Perrin, 2007, p. 372

II. Le renforcement des structures et des modalités de la concertation entre les EMG et le ministère des Affaires étrangères

Nous sommes en collaboration très étroite et très fructueuse avec les Affaires étrangères et je suis convaincu qu'il en est de même à tous les échelons¹.

Introduction

Les évolutions que connut en 1938-1939 l'appareil de Défense Nationale impactèrent nécessairement les structures et modalités de la concertation diplomatico-militaire. La concentration croissante autour du président Daladier de cet appareil et l'institution d'un chef d'EMG de la Défense Nationale conférèrent au général Gamelin un statut particulier dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère. Simultanément, on observe l'émergence de nouvelles structures ou personnalités dans le cadre de la concertation diplomatico-militaire. Dans un premier temps, nous étudierons le fonctionnement du CPDN de janvier 1938 à septembre 1939. Nous analyserons ensuite le développement des relations entre le général Gamelin et le secrétaire général du Quai d'Orsay. Nous aborderons dans un troisième temps la création et le fonctionnement d'une structure de concertation impliquant les sous-chefs d'EMG. Enfin, nous terminerons par tenter de cerner le rôle du chef d'escadron de Villelume, qui prit une dimension nouvelle à partir de cette période.

A. Le CPDN, ou l'impossible « permanence » d'un organisme interministériel de concertation en matière stratégique générale ?

Alors qu'il s'était réuni à six reprises en 1937, le CPDN ne se réunit qu'à deux reprises en 1938 – les 15 mars et 5 décembre – et à trois reprises en 1939 – les 24 février, 9 avril et 23 août, ces deux dernières séances étant officieuses². Il faut cependant relever que

¹ SHD-AT 7N 3186, extrait d'une lettre du général Dentz au général Palasse, 21 août 1939.

² SHD, AT, 2N 20, « Procès-verbal de la séance du 8 décembre 1937, tenue au Ministère de la Guerre » ; SHD-AT, 2N 25, « Séances tenues par la Comité Permanent de la Défense Nationale en 1937 » ; NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire...*, *op. cit.*, p. 75-86 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome I, *op. cit.*, p. 23-43 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 474-475.

la première de ces séances résultait d'une initiative de Léon Blum et non d'Édouard Daladier. Les questions examinées lors de la séance qui eut lieu le 15 mars 1938 – une hypothétique intervention en Espagne et la nature du soutien à apporter à la Tchécoslovaquie dans le cas où elle serait attaquée – divisaient fortement les sphères gouvernementales au printemps 1938, et il s'agissait alors de permettre la tenue d'un débat, auquel prirent part les chefs d'EMG, en vue de parvenir à une décision. L'examen du procès-verbal démontre que le président Blum, loin de dominer les débats, se contenta de présider la séance et d'avancer diverses hypothèses. Le CPDN se réunit à nouveau le 5 décembre 1938, pour trouver les ressources financières nécessaires à l'acquisition de mille avions de guerre aux États-Unis¹. Il ne s'agissait donc pas de mettre en débat des questions stratégiques, mais d'obtenir le concours des différents ministres militaires afin qu'ils acceptassent une ponction sur le budget de leur propre ministère en vue de contribuer au financement de cet achat. Le président Daladier se contenta donc d'organiser la discussion en insistant sur l'impérieuse nécessité de réaliser l'opération projetée et en pressant ses collègues de faire l'effort nécessaire.

La séance du 24 février 1939 présentait un tout autre aspect. Selon les déclarations du président du Conseil ouvrant la séance, elle avait été convoquée « à l'effet d'examiner la situation créée en Méditerranée par les concentrations de troupes italiennes et de matériel en Libye »². Ceci posait la question du déploiement de troupes d'active supplémentaires en Tunisie et des capacités de mobilisation de l'Afrique du Nord, des capacités de l'Armée de l'Air dans cette région et de l'équilibre des forces navales en Méditerranée, et impliquait donc effectivement la réunion du CPDN. Un éventuel renforcement des moyens terrestres et aériens fut d'ailleurs discuté. Cependant, on perçoit à la lecture du compte-rendu la part importante prise par le président Daladier dans les débats. Il exposa à plusieurs reprises son point de vue sur les conséquences d'une attaque italienne en Afrique du Nord ou à Djibouti, sur la valeur et la nature des forces italiennes prépositionnées en Libye et sur les possibilités qui s'offraient à l'Italie de ce fait. Il faut noter que furent mentionnés à plusieurs reprises au cours de cette réunion des renseignements émanant de sources diverses et indiquant les intentions belliqueuses de l'Italie, éventuellement à court terme. Ayant précisé dès le début de la réunion que le gouvernement considérerait toute atteinte à l'intégrité territoriale de Djibouti comme une agression contre la France, le président Daladier souhaitait s'enquérir des moyens

¹ SHD-AT, 2N 20, « Séance du 5 Décembre 1938 tenue sous la Présidence de Mr Édouard Daladier, Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre – Procès-verbal de la séance », SGDN, 5 décembre 1938.

² SHD-AT, 2N 20, « Réunion du Comité Permanent du 24 Février 1939 – Procès-verbal », sans indication de date ou d'origine.

militaires dont disposait la France pour faire face à la menace italienne en Afrique et soutenait la nécessité de renforcer ces moyens. En ce sens, cette séance du CPDN s'apparente aux réunions du HCM du printemps et de novembre 1935, lorsque Pierre Laval, après avoir défini les orientations diplomatiques pour lesquelles il avait opté, sollicitait l'avis des responsables de la Défense Nationale.

La séance du 9 avril, officieuse, traita d'un sujet d'un type assez similaire et selon des modalités approchantes. Deux jours après l'agression italienne contre l'Albanie, le président Daladier réunit les ministres militaires et chefs d'EMG afin d'envisager l'équilibre des forces franco-italiennes en Méditerranée et en Afrique et, plus largement, la mise en œuvre des préparatifs de guerre¹. De nouveau, il intervint assez fréquemment et vigoureusement dans le débat, insistant notamment sur la nécessité d'entreprendre très rapidement, en cas de conflits avec les puissances de l'Axe, des actions offensives contre les territoires et les forces italiens. Le ministre des Affaires étrangères, Georges Bonnet, saisit l'occasion de préciser à l'assistance la situation diplomatique du moment. Ici encore, on retrouve un schéma assez proche de celui du HCM de 1935, et en tout cas assez distinct de celui prévalant au sein du CPDN de 1936-1937. Durant cette dernière période, la collégialité marquait des débats contradictoires visant à faire émerger, de positions divergentes, une unité de vue. Entre décembre 1938 et avril 1939, on observe, dans une mesure croissante, que le CPDN devenait l'organe par lequel le président du Conseil, tenant davantage un rôle d'impulsion et de décision et intervenant de façon récurrente pour faire part de sa position – qui souvent prévalait –, organisait les mesures de défense concourant à une stratégie générale propre à répondre aux exigences de la situation diplomatique.

Il est cependant nécessaire de relativiser le rôle du CPDN. En effet, celui-ci ne se réunit pas lorsqu'une évolution rapide de la situation internationale plaça la France devant un choix décisif. Ainsi, il ne tint aucune séance entre la mi-février et le 11 mars 1938, période durant laquelle des renseignements toujours plus nombreux et angoissants parvenaient à Paris au sujet d'une annexion imminente de l'Autriche. De même, l'activité du CPDN fut nulle au mois de septembre 1938, lorsque la menace allemande sur l'allié tchécoslovaque appelait des décisions d'ordre diplomatico-militaire. Enfin, la destruction de la Tchécoslovaquie le 15 mars 1939, pourtant clairement annoncée par des renseignements parvenus à Paris dans les jours précédents, ne fut, pas plus que les deux crises mentionnées ci-dessus, l'objet d'une

¹ *Documents diplomatiques Français*, 2^e série, tome 15 (ci-après : DDF-II-15), Paris, Imprimerie Nationale, 1981, document n°316, 9 avril 1939, p. 520-523.

séance du CPDN¹. Faute de sources, l'historien ne peut qu'émettre des hypothèses sur cette carence du CPDN. L'on peut envisager que, « support[ant] mal la contradiction », selon le mot de Pierre Rocolle, Édouard Daladier, bridé par les divisions gouvernementales et par la diplomatie conduite par Georges Bonnet, préféra sans doute manœuvrer sans prendre le risque de voir le CPDN devenir le lieu d'affrontement entre des thèses opposées². Le regain d'activité de cet organisme au premier semestre 1939 serait ainsi à mettre en parallèle avec le renforcement de l'ascendant du président Daladier sur le Parlement et le pays.

La dernière séance tenue par le CPDN avant l'entrée en guerre de la France le 23 août 1939 tranche avec celles tenues depuis décembre 1938³. Alors que les événements se précipitaient et que les conversations militaires entreprises depuis quelques jours avec les Soviétiques étaient sur le point d'échouer, Georges Bonnet avait sollicité du président du Conseil la réunion du CPDN. Il souhaitait que les chefs militaires se prononçassent quant aux possibilités qu'offrait à la France l'outil dont ils disposaient. Espérant probablement que les chefs d'EMG exprimeraient quelques réticences, il comptait s'en prévaloir pour conseiller à Varsovie de céder aux revendications allemandes. Cette séance n'apparaît donc pas comme une manifestation du pouvoir d'Édouard Daladier sur l'appareil de Défense Nationale, mais bien plutôt comme une manœuvre de son ministre des Affaires étrangères pour obtenir l'assentiment des chefs militaires à un ajournement de la mise à exécution des obligations diplomatiques et militaires que la France avait contracté envers la Pologne en 1921, 1925 et 1939.

On constate donc que dans ses formes et ses objectifs – mettre en œuvre une stratégie générale cohérente dans un contexte de forte tension internationale en mettant en accord les mesures envisagées par les départements militaires –, le CPDN sembla en 1938-1939 reprendre nombre de caractéristiques du HCM de 1935. Il s'en distingua cependant nettement sur deux points : le rôle prépondérant du président du CPDN – Édouard Daladier à titre de ministre de la Défense Nationale et de la Guerre – et la rareté de ses réunions.

¹ SHD-AT, 1N 38, « Procès-verbal de la séance d'études [du CSG] du 13 mars 1939 », sans indication d'origine.

² ROCOLLE Pierre (colonel), *La Guerre...*, *op. cit.*, p. 165.

³ SHD-AT, 5N 579, « Réunion du 23 août 1939, 18h », procès-verbal approuvé par le président Daladier ; BONNET Georges, *Défense de la paix, Fin d'une Europe*, Genève, Éditions du Cheval Ailé, 1948, p. 299-305.

B. Le régent et le connétable : le renforcement de la liaison Léger-Gamelin¹

Depuis 1935, des liens s'étaient tissés entre le chef d'EMG de l'Armée et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Divers indices permettent de penser que ces liens se renforcèrent en 1938-1939. En particulier, leurs rencontres, jusque là épisodiques, devinrent plus fréquentes et régulières. Le témoignage d'Étienne de Crouy-Chanel, secrétaire particulier d'Alexis Léger, nous apporte peu d'éléments sur cette question². Mais les papiers personnels du général Gamelin, ainsi que le journal du chef d'escadron de Villelume, nous renseignent assez précisément sur la nature et l'intensité de la relation existant entre les deux hauts fonctionnaires³.

L'examen de ces deux sources pour le mois de septembre 1938 est assez éclairant. Le 3 septembre, alors que la crise des Sudètes s'envenimait, le secrétaire général du Quai d'Orsay rendit visite au chef d'EMG de l'Armée pour l'informer des positions adoptées par le gouvernement et préciser le contexte diplomatique de celles-ci⁴. Ainsi, quelques heures après cette visite, le général Gamelin prescrivit l'annulation des permissions et le rappel des permissionnaires. Le 10 septembre, le général Gamelin se rendit au Quai d'Orsay en vue d'échanger avec le secrétaire général⁵. Les deux hommes s'entretenirent de nouveau deux jours plus tard⁶. Au cours de la conversation, Alexis Léger avertit le chef de l'Armée des desseins qu'il prêtait à son propre ministre : « Méfiez-vous du ministre, il déclare que vous ne trouvez rien d'autre que d'attaquer dans le terrain de Morhange [ce dont convint le général Gamelin], qu'il connaît bien, lui, M. Daladier ». Agissant ainsi, le secrétaire général du Quai d'Orsay donnait au général Gamelin les informations nécessaires en vue de préparer l'entretien qu'il eut une heure plus tard avec le président du Conseil.

Le 20 septembre, le général Gamelin sollicita le secrétaire général du Quai d'Orsay par écrit⁷. Dans la lettre qu'il lui fit porter par le commandant Petibon, il mentionna ses « préoccupations » liées à l'accélération des préparatifs militaires allemands en vue de

¹ Nous empruntons le terme de « régent » pour désigner le rôle d'Alexis Léger dans la diplomatie française entre 1933 et 1940 à Renaud Meltz : *Le mage et le régent : Alexis Léger (1887-1975)*, thèse de doctorat dirigée par Jean-Paul BLED et soutenue en l'Université de Paris-IV, 2005, 4 volumes, 1609 p.

² MAE, AO 13, témoignage d'Étienne de Crouy-Chanel, entretien n°1, 2^e partie, piste 2.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 25, 122 et 220 ; SHD-AT, 1K 224/26, agendas du général Gamelin, en particulier les années 1938 et 1939.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, « Visite de Mr Léger », agenda du général Gamelin, 3 septembre 1938.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 10 septembre 1938.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 344 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 12 septembre 1938.

⁷ SHD-AT, 1NN 10, « Copie de la lettre portée par le Lt-Cel Petibon à M. Léger », signée par le général Gamelin et datée du 20 septembre 1938 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 20 septembre 1938

préparer une attaque contre la Tchécoslovaquie alors que les forces françaises n'avaient pas mis en place le dispositif de couverture et que Prague, en raison des réserves formulées par Paris et Londres, n'avait toujours pas mis les forces militaires tchécoslovaques sur le pied de guerre. Dès lors, et dans la mesure où le gouvernement français ne souhaitait pas « céd[er] sur tous les points », il pouvait en résulter en cas de conflit une situation très grave, du fait d'un écrasement rapide des forces tchécoslovaques. Par ailleurs, le général Gamelin sollicitait des informations relatives aux entretiens Chamberlain-Hitler de Berchtesgaden et Chamberlain-Daladier de Londres qu'il n'avait pu obtenir du président du Conseil en personne ou de son cabinet. Les deux hommes se rencontrèrent le lendemain, et convinrent qu'en raison de l'attitude de plus en plus menaçante adoptée par le Reich, la France devait adopter des mesures militaires dans un but dissuasif¹. Enfin, le 28 septembre, une heure après avoir appris la tenue prochaine d'une conférence internationale visant à résoudre la crise, le général Gamelin se rendit chez le secrétaire général².

L'examen des échanges directs entre ces deux personnalités majeures dans le processus de décision en politique étrangère au mois de septembre 1938 révèle certaines caractéristiques de leur relation en 1938-1939. Tout d'abord, ces échanges étaient conduits sur un rythme à peu près hebdomadaire, du moins en période de crise. Ce rythme semble avoir connu une augmentation durant l'année 1939, Alexis Léger mentionnant en février 1940 devant Roland de Margerie les « relations extrêmement étroites » établies durant l'« avant-guerre » avec le général Gamelin, sur la base de deux à trois entretiens par semaine³. Il faut relever également qu'il arrivait assez fréquemment au général Gamelin de déléguer son homme de confiance, le commandant Petibon, auprès du secrétaire général⁴.

De plus, il semblerait que cette relation reposait sur un accord tacite entre les deux hommes sur la teneur générale souhaitable de la politique étrangère – du moins il semblerait que le général Gamelin la concevait ainsi. En ce sens, ils s'étayèrent mutuellement en vue d'intervenir dans le processus décisionnel – c'est-à-dire essentiellement auprès du président du Conseil – pour contrer l'influence jugée néfaste du ministre des Affaires étrangères. Ainsi, il apparaît que la « complicité objective » dont parle Renaud Meltz au sujet de l'entente entre Alexis Léger et le général Gamelin pour réduire au strict minimum l'aide accordée à la

¹ SHD-AT, 1NN 10, « Note », général Gamelin, 21 septembre 1938.

² SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 28 septembre 1938.

³ DE MARGERIE Roland, *Journal, 1939-1940, op. cit.*, p. 57-58.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 160, 181, 200 et 302.

Pologne en septembre 1939 se manifesta dès la crise des Sudètes, toutefois dans un sens différent¹.

Cette « complicité » impliquait l'échange d'informations essentielles sur les orientations de la diplomatie et les possibilités des forces militaires françaises. Ainsi, le 3 février 1939, Alexis Léger informa le chef d'EMG de la Défense Nationale, par l'intermédiaire du commandant Petibon, de la nature de la mission d'Armand Bérard auprès des autorités franquistes². Par ailleurs, le secrétaire général du Quai d'Orsay transmettait au général Gamelin certaines des lettres personnelles qu'il recevait des représentants de la France à l'étranger³. De son côté, le général Gamelin faisait porter par le commandant Petibon au secrétaire général copie des lettres qu'il recevait ou envoyait à des personnalités étrangères⁴.

Outre des informations, ils échangeaient également leurs impressions sur la situation internationale du moment – ainsi au sujet de la situation résultant des revendications italiennes sur certains territoires français ou de l'orientation et du rythme de l'expansionnisme allemand⁵. Le secrétaire général ne craignait pas par ailleurs de livrer au général certaines confidences du président Daladier sur sa méfiance envers l'EMA⁶. Le 16 février 1939, au sujet des rodомontades italiennes, il transmet au général Gamelin le message « qu'il [fallait] marcher »⁷.

L'entente étroite entre le chef d'EMG de l'Armée et le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères fut mise en scène le 14 juin 1939, lors de la critique finale de l'exercice sur cartes du CSG⁸. Cette réunion rassemblait autour du général Gamelin le général Georges, les commandants désignés d'armées et de groupe d'armées, ainsi que les généraux Bühner et Vuillemin et le vice-amiral Odend'hal. Invité par le chef d'EMG de la Défense Nationale, Alexis Léger prit la parole au terme de la critique, se réjouissant « d'avoir entendu la discussion d'un cas concret : se retremper dans le réel [étant] un besoin pour la diplomatie ». Après avoir développé diverses considérations sur les ambitions des puissances de l'Axe et le moral des populations allemande et italienne, il « termina [...] euphoriquement

¹ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 575.

² DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 160.

³ SHD-AT, 5N 579, « Lettre de M. Corbin, ambassadeur à Londres, à M. Léger », 25 août 1939.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 137 et 292.

⁵ *Ibid.*, p. 122, 181 et 200.

⁶ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 23 janvier 1939.

⁷ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 16 février 1939.

⁸ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 332-333.

[en] constatant que jamais l'armée et la diplomatie n'avaient travaillé autant la main dans la main ».

Selon Renaud Meltz, l'enjeu de cette relation particulière se situait dans le souci de l'un et l'autre de s'assurer une influence maximale sur le président du Conseil¹. Cependant, si le militaire et le diplomate souhaitaient, l'un et l'autre, conserver l'oreille du chef de gouvernement, il ne semble pas que cela ait été uniquement sur le mode de la rivalité, mais également sur celui de la complémentarité. L'un et l'autre, au demeurant, ne manquaient pas de louer le partenaire. Aux propos d'Alexis Léger « lou[ant devant Roland de Margerie] la souplesse d'esprit, si rare chez les militaires », du chef d'EMG de la Défense Nationale, répondaient les termes employés par le général Gamelin dans son témoignage pour la cour de Riom et dans ses mémoires, qualifiant ses relations avec le Quai d'Orsay de « rapports particulièrement suivis et confiants » et le secrétaire général de « partenaire qui [avait] loyalement joué la partie avec [les militaires] »². Il faut relever qu'un tel témoignage produit en 1940-1942, dans un contexte politique caractérisé par le rejet de la III^e République dont Alexis Léger – alors en exil et déchu de sa citoyenneté – incarnait la diplomatie, ne manquait pas de courage.

Pour le général Gamelin, cette relation étroite et suivie avec le secrétaire général du Quai d'Orsay offrait en outre l'avantage de compenser, dans une certaine mesure, la difficulté toujours croissante à atteindre le président du Conseil, en raison des charges écrasantes que celui-ci assumait au sein du parti radical et du gouvernement, et lui donnait accès à certaines informations d'ordre gouvernemental³. De plus, le général avait été surpris, dans les jours qui suivirent l'*Anschluss*, d'entendre le secrétaire général du Quai d'Orsay lui « assur[er] n'avoir pas été saisi, par le ministère de la Guerre, de la gravité et de l'imminence de l'affaire »⁴. Ayant transmis au commandant de Villelume les informations alarmantes qu'il recevait depuis le milieu du mois de février, il mit cette bévue sur le compte des services du Quai d'Orsay, puis de l'officier de liaison, sans soupçonner la duplicité de son interlocuteur⁵. En réalité, le commandant de Villelume avait remis une note mentionnant en particulier un rapport secret du chancelier autrichien Schuschnigg sur son entrevue du 12 février avec son

¹ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 575-576.

² DE MARGERIE Roland, *Journal, 1939-1940*, *op. cit.*, p. 71 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 449 ; SHD-AT, 1K 224/37, « Mémoire 10, d.14 – Politique extérieure française », p. 1-2.

³ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 89-90 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 92 et 222.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 316.

⁵ *Ibid.*, p. 312-316.

homologue allemand¹. Par ailleurs, le secrétaire général suivit en février-mars 1938 la question autrichienne, sur laquelle ses services le renseignaient, avec attention². De cet épisode, il est plausible que le général Gamelin tirât, non quelque enseignement sur la sincérité douteuse de son interlocuteur, mais plutôt la conviction de la nécessité de renforcer la liaison entre militaires et diplomates.

Nombre de fonctionnaires du Quai d'Orsay percevaient dans la relation particulière existant entre le premier d'entre eux et le chef de l'Armée un souci du premier de contrôler le second³. À la fin du mois de septembre 1939, des bruits accusaient le chef d'EMG de la Défense Nationale d'être « inféodé à Léger »⁴. À l'appui de cette hypothèse, on peut relever la méfiance que suscitaient chez les cadres dirigeants du Quai d'Orsay certaines manœuvres paradiplomatiques du haut commandement. Ainsi, au printemps 1938, le secrétaire général et le sous-directeur d'Asie-Océanie prirent ombrage d'une démarche effectuée par le général Georges⁵. Ce dernier, après avoir rencontré un haut responsable de la SDN et un proche de Tchang Kaï-chek, transmit au président Daladier un compte-rendu de ces conversations au cours desquelles fut abordée l'éventualité d'un soutien français à la Chine – envoi d'une mission militaire et livraison de matériel, en particulier aéronautique⁶. La réponse du Département consista en une fin de non-recevoir, exprimée sur un ton assez sec, et mentionnant la nécessité de tenir la France en dehors du conflit sino-japonais en vue d'éviter l'éclatement d'une conflagration mondiale⁷.

L'hypothèse selon laquelle Alexis Léger aurait pris l'initiative de se rapprocher du général Gamelin pour éviter la réédition d'une telle manœuvre n'est donc pas à exclure, même si aucun document ou témoignage ne vient l'étayer de façon précise. La lecture de la thèse de Renaud Meltz suggère une autre possibilité. Dans la stratégie si particulière et complexe que déploya Alexis Léger durant l'été 1938 au sein du processus décisionnel, il est probable que le général Gamelin faisait figure de pion du camp « résistant », que le secrétaire général actionnait pour contrebalancer l'action du camp « pacifiste », dont il soutenait en

¹ DDF-II-8, *op. cit.*, document n°205, 18 février 1938, p. 412.

² MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 506-510.

³ *Ibid.*, p. 575-576 ; BOYER DE SAINTE-SUZANNE Raymond (auteur), LEVILLAIN Henriette et Philippe (éds.), *Une politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 100.

⁴ DE VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, *op. cit.*, p. 32-43.

⁵ MAE, PAAP, 270/6, lettre d'Henri Hoppenot à Paul-Émile Naggiar, 13 juillet 1938.

⁶ *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 9 (ci-après DDF-II-9), Paris, Imprimerie Nationale, 1974, documents n°434 et n°475, 23 mai et 28 mai 1938, p. 863-865 et 935-936.

⁷ *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 10 (ci-après DDF-II-10), Paris, Imprimerie Nationale, 1976, document n°74, 22 juin 1938, p. 135-137.

sous-main l'activité¹. Ainsi, le général Gamelin, furieux de ce que lord Halifax lui ait attribué, dans un télégramme daté du 27 septembre 1938, une estimation pessimiste de la résistance tchécoslovaque en cas d'attaque allemande imputa à Georges Bonnet la désinformation dont fut victime le secrétaire au *Foreign Office*². Tout porte à croire, et notamment la lecture du journal du chef d'escadron de Villelume, qu'Alexis Léger fut au moins le complice, si ce n'est l'auteur, de cette désinformation.

Toutefois, quelles qu'aient été les velléités du secrétaire général de contrôler le chef d'EMG de l'Armée, il faut relever que ce dernier s'opposa en plusieurs occasions à toute interférence du Quai d'Orsay dans ce qu'il considérait comme sa prérogative exclusive : la mise au point des plans opérationnels et la teneur des accords d'état-major avec des puissances étrangères³. Les plans opérationnels étaient considérés comme ressortant de l'unique autorité du commandant en chef désigné, et, en 1914, le gouvernement n'avait pas été avisé du plan d'opérations du général Joffre avant le 3 août⁴. En particulier, les tentatives du secrétaire général du Quai d'Orsay pour joindre le chef d'EMG de l'Armée lors de la conclusion des accords militaires franco-polonais – sans doute pour influencer sur la teneur de ces accords – en mai 1939 demeurèrent vaines, probablement à dessein. Le chef d'EMG de l'Armée maintint cette attitude jusqu'en 1940⁵.

C. Un nouveau cadre de la concertation diplomatico-militaire : la réunion hebdomadaire au Quai d'Orsay

Le constat de la « carence » supposée du commandant de Villelume lors de la réalisation de l'*Anschluss* incita probablement le général Gamelin à demander l'institution d'une réunion hebdomadaire de liaison entre les représentants des EMG et du Quai d'Orsay⁶. Fut ainsi établie à partir de la fin du mois de mars 1938, à la demande du ministère de la Guerre, une réunion de liaison hebdomadaire rassemblant au Quai d'Orsay des représentants des EMG – généralement les sous-chefs en charge du renseignement et des relations avec les

¹ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 518-526.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 353-355 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 58-59 et 64-66.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 298-299, 302 et 317.

⁴ SOUTOU Georges-Henri, *La grande illusion...*, *op. cit.*, p. 59.

⁵ DE VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, *op. cit.*, p. 214 ; DE MARGERIE Roland, *Journal, 1939-1940*, *op. cit.*, p. 60 et 81-84 et 88-90.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 316.

armées étrangères – autour du directeur des Affaires politiques, assisté parfois du directeur d'Europe¹.

Ces réunions, dont les comptes-rendus indiquent la brièveté, permettaient aux responsables des EMG et du Quai d'Orsay d'échanger, sur le mode de la « conversation à bâtons rompus », des informations essentielles ressortant de leurs champs de compétence respectifs². On peut juger de la franchise des propos échangés à la lecture du compte-rendu de la première réunion³. Elle débuta par une mise au point de René Massigli au sujet des préoccupations du Quai d'Orsay – « Autriche-Tchécoslovaquie-Italie » – et des projets de la diplomatie française – se lier davantage avec Londres et obtenir des garanties de Varsovie. Le directeur politique posa ensuite la question des mesures à envisager dans le cas d'un effondrement du camp républicain en Espagne : rapatriement des Français, réaffirmation du principe de la non-intervention en vue de maintenir l'Espagne franquiste dans la neutralité. Sur ce dernier point, le directeur politique sollicita du sous-chef de l'EMA une « lettre du président Daladier [...] exposant la nécessité de hâter, sur le plan de la non-intervention, la surveillance et la liquidation des contingents étrangers [servant la République espagnole] même après la cessation des hostilités » – probablement en vue de faire pression sur le ministre des Affaires étrangères Joseph Paul-Boncour. En réponse, le contre-amiral Bourragué fit part des préparatifs mis au point par l'EMGM pour recueillir rapidement les Français qui désireraient quitter le territoire espagnol. Pour sa part, le général Dentz insista sur l'importance de « l'attitude de la Pologne » en cas de tension ou de conflit en Europe. Par ailleurs, « la question de l'aide russe à la Tchécoslovaquie [ayant] été soulevée au cours de la réunion », le général Dentz « expos[a] les impossibilités matérielles et politiques auxquelles elle se heurterait ».

Par la suite, les modalités et les sujets des échanges entre responsables diplomatiques et militaires au cours de ces réunions de liaison hebdomadaires ne varièrent que très peu. La composition des participants évolua légèrement. À partir de l'automne 1938, la représentation de l'EMGM et l'EMAA fut assez fréquemment assurée par un responsable du 2^e bureau – souvent son chef –, ou, pour l'EMGM, par le chef de la SE, et non plus un sous-chef d'EMG⁴.

¹ DDF-II-9, *op. cit.*, documents n°83 et n°173, 30 mars 1938 et 13 avril 1938, p. 156-158 et 354-355.

² SHD-M, 1BB 2/181, « Compte-rendu de la liaison du mercredi 30/3/38 aux Affaires Étrangères », 2^e bureau de l'EMGM, 30 mars 1938.

³ DDF-II-9, *op. cit.*, document n°83, 30 mars 1938, p. 156-158.

⁴ DDF-II-10, *op. cit.*, documents n°297, n°357 et n°451, 28 juillet, 10 et 24 août 1938, p. 529, p. 640 et 800 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 11 (ci-après DDF-II-11), Paris, Imprimerie Nationale, 1977, document n°451, 28 septembre 1938, p. 674 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 12 (ci-après

Par ailleurs, à partir du mois de novembre 1938, l'EMC fut convié à participer aux réunions de liaison. Lors d'une unique séance, le général Noiret, directeur des services militaires du ministère des Colonies, représenta l'EMC¹. À partir de décembre 1938, le colonel Cornet, chef de l'EMC, prit sa place, tout en se faisant généralement très discret lors des discussions².

Pour sa part, l'EMA fut représenté quasi-exclusivement par le général Dentz. La présence régulière du sous-chef de l'EMA en charge des questions internationales, combinée à la lecture et à l'annotation systématiques des comptes-rendus de réunion par les généraux Gamelin et Georges, confirment l'hypothèse selon laquelle le haut commandement terrestre attachait une grande valeur à la tenue de ces réunions et aux échanges d'informations qu'elles permettaient³. L'attitude adoptée ici envers la coordination interministérielle semble avoir été très différente, et beaucoup plus positive que lorsque le président Blum et le ministre de l'Intérieur Marx Dormoy avaient envisagé en 1937 un partage périodique des renseignements entre les EMG, le ministère de l'Intérieur et le ministère des Affaires étrangères⁴. À ce moment, les « rivalités bureaucratiques », selon l'expression employée par Olivier Forcade, semblaient l'avoir emporté sur l'« intérêt national ».

La durée de ces réunions de liaison hebdomadaire semble avoir été très variable, bien que globalement courte. Si les comptes-rendus de certaines séances ne noircissent guère plus d'une page des *Documents diplomatiques français*, d'autres au contraire sont relativement volumineux⁵. Le haut degré d'unité des codes rédactionnels et de présentation de ces comptes-rendus, tous issus des archives de l'EMA, nous permet de penser que ces comptes-rendus étaient l'œuvre d'un unique officier, et de conclure que cette diversité reflète la richesse, inégale selon les séances, des débats et échanges entre participants. Cependant, il est nécessaire d'étudier ces comptes-rendus, afin d'examiner si la franchise des échanges que nous avons observée pour ce qui concerne la première réunion fut une constante lors des réunions ultérieures.

DDF-II-12), Paris, Imprimerie Nationale, 1978, documents n°87, n°173, n°254 et n°316, 12 et 19 octobre 1938, 2 et 16 novembre 1938, p. 151, 291, 434 et 607 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 13 (ci-après DDF-II-13), Paris, Imprimerie Nationale, 1979, document n°127, 14 décembre 1938, p. 240 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 16 (ci-après DDF-II-16), Paris, Imprimerie Nationale, 1983, documents n°26, n°215 et n°268, 3, 17 et 24 mai 1939, p. 61, 425 et 531.

¹ DDF-II-12, *op. cit.*, document n°462, 30 novembre 1938, p. 887.

² DDF-II-13, *op. cit.*, documents n°60, 127, 192 et 241, 7, 14, 21 et 28 décembre 1938, p. 114, 240, 357 et 443.

³ SHD-AT, 7N 2525, dossiers « Liaisons avec les Affaires étrangères – Réunions hebdomadaires – Mars à Décembre 1938 » et « Liaisons avec les Affaires étrangères – Réunions hebdomadaires – Janvier à Mai 1939 ».

⁴ FORCADE Olivier, « Les conférences interministérielles du renseignement sous le Front Populaire en 1937 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2012, 2^e semestre, n°36, p. 27-43.

⁵ Par exemple : DDF-II-9, *op. cit.*, documents n°375, n°451 et n°500, 19 et 25 mai 1938, 1^{er} juin 1938, p. 789-790, 902-903 et 984-988.

Un grand nombre de réunions ne constituaient qu'un simple échange de renseignements. Leur importance ne doit cependant pas être sous-estimée. La réunion du 28 septembre 1938, qui se tint avant l'annonce de la conférence de Munich, permit de partager les renseignements stratégiques dont disposaient les participants au sujet de la position qu'adopteraient éventuellement certaines puissances – Italie, URSS, Roumanie – en cas de conflit franco-allemand au sujet de la question des Sudètes¹. Toutefois, généralement, ces échanges de renseignements ressortaient davantage de la veille stratégique. Chaque réunion débutait par un point du représentant des Affaires étrangères – généralement René Massigli puis Émile Charvériat, successivement en charge de la direction politique – sur la situation internationale et les initiatives des principales puissances, souvent assorti de quelques renseignements d'origine diplomatique. Le général Dentz portait à la connaissance de l'assistance un bulletin ou un compte-rendu de renseignements, portant notamment sur l'activité militaire allemande. Il mentionnait par ailleurs fréquemment des informations issues des rapports des attachés militaires, en particulier ceux envoyés par le général Didelet, en poste à Berlin. En outre, il lui arrivait de faire un point sur la situation de l'armée française. Ainsi, après que le directeur des Affaires politiques et commerciales Charvériat eut mentionné les menaces italiennes formulées envers la France, il produisit un exposé sur la défense du Sud tunisien². Les représentants de l'EMGM, de l'EMAA et de l'EMC délivraient des informations parcellaires, permettant d'expliquer ou de nuancer les positions adoptées officiellement par ces mêmes principales puissances.

La réunion de liaison était également l'occasion, pour les responsables du Quai d'Orsay, d'exprimer leur opinion, parfois vertement, sur les activités des EMG en lien avec la diplomatie. Ainsi, le 13 avril 1938, René Massigli « regrett[a] que l'aviation française ne [pût] pas participer à l'exposition aéronautique de Belgrade, où l'aviation allemande allait se tailler un gros succès de prestige »³. Le 21 décembre de la même année, Émile Charvériat critiqua le fait que « l'Air laiss[ât] les usines françaises passer [des] contrats avec l'étranger » qu'elles étaient incapables d'honorer – ce qui occasionnait des tensions diplomatiques – et qui, en cas de livraison effective du matériel commandé, lésaient le renforcement de l'Armée de l'Air⁴. Il faut relever le ton de ces échanges, laissant percer une certaine rudesse des représentants du Quai d'Orsay envers les aviateurs. Il arrivait par ailleurs que la demande vînt de l'EMAA.

¹ DDF-II-11, *op. cit.*, document n°451, 28 septembre 1938, p. 674-675.

² DDF-II-13, *op. cit.*, document n°127, 14 décembre 1938, p. 241.

³ DDF-II-9, *op. cit.*, document n°173, 13 avril 1938, p. 354.

⁴ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°192, 21 décembre 1938, p. 358.

Lors de la réunion du 25 janvier 1939, l'EMAA requit et obtint l'avis des Affaires étrangères sur l'emploi du matériel français entreposé en Tchécoslovaquie et sur la nécessité du maintien de la liaison radio périodique entre l'EMAA et le haut commandement de l'aviation tchécoslovaque¹.

Cette coordination des activités du ministère des Affaires étrangères avec celles des EMG pouvaient recouvrir la mise au point des modalités de pourparlers militaires, industriels ou commerciaux à conduire avec une puissance étrangère. Ainsi, alors qu'au lendemain de l'*Anschluss* se posait la question d'un éventuel revirement italien, le général Dentz transmit la requête de l'attaché militaire à Rome, lequel sollicitait « des instructions pour le cas de négociations militaires »². René Massigli émit une réponse toute de réticence, estimant qu'il fallait se contenter de « voir venir et causer si les Italiens y tiennent » et affirmant « qu'il ne [pouvait] s'agir d'en revenir purement et simplement aux accords de 1935 ». Le 19 octobre 1938, le directeur politique René Massigli eut l'occasion de préciser la doctrine des Affaires étrangères concernant les commandes militaires passées par des puissances étrangères amies, mentionnant qu' « il y [avait] intérêt à prendre pied dans ces pays [la Roumanie, la Yougoslavie et la Pologne] par des industries clefs, de manière à éviter l'intrusion allemande et à y créer une communauté d'intérêts qui pourra[it] suppléer aux défaillances des pactes »³. Enfin, il faut mentionner que la réunion du 16 novembre 1938 donna lieu à une concertation de l'activité du Quai d'Orsay et de l'EMA visant à mettre au point l'organisation des discussions diplomatiques avec la délégation britannique qui se rendit à Paris à la fin du même mois⁴.

Au-delà de cette concertation, la réunion de liaison hebdomadaire était parfois l'occasion pour l'un ou l'autre de ses participants de solliciter l'appui du représentant d'un autre ministère en vue de faire aboutir une question auprès de son ministre. Généralement, cette coopération officieuse entre hauts fonctionnaires intervenait entre l'un des représentants des ministères militaires et le directeur politique du Quai d'Orsay. Ainsi, le 28 septembre 1938, alors que la crise des Sudètes atteignait son paroxysme, René Massigli « estim[a] qu'il y [avait] intérêt à fournir aux Affaires étrangères les éléments d'une note permettant de poser sur le terrain politique la question de la collaboration d'états-majors entre

¹ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°423, 25 janvier 1939, p. 767.

² DDF-II-9, *op. cit.*, document n°219, 22 avril 1938, p. 460-461.

³ DDF-II-12, *op. cit.*, document n°173, 19 octobre 1938, p. 293-294.

⁴ DDF-II-12, *op. cit.*, document n°316, 16 novembre 1938, p. 607-608.

la France et l'URSS de manière à obtenir une décision de base des gouvernements »¹. En sens inverse, le représentant de l'EMAA requit en décembre 1938 du ministère des Affaires étrangères qu'il s'opposa à une demande allemande de fermeture d'un couloir de circulation aérienne².

Ainsi, au terme de cette rapide étude des comptes-rendus des réunions de liaison hebdomadaires, il apparaît que celles-ci dépassèrent largement le cadre initialement fixé – échanges de renseignements sur la situation internationale et l'action diplomatique de puissances étrangères. Ces réunions semblent avoir été le cadre d'une concertation effective entre les départements militaires et la diplomatie, permettant d'accélérer le traitement de questions qui, sans ces réunions, auraient suivi le circuit lent et formel de la correspondance interministérielle. Par ailleurs, ces réunions permirent aux représentants des EMG de connaître le point de vue du ministère des Affaires étrangères – ou, du moins, de ses hauts responsables – sur nombre de questions de leur ressort commun.

Ces réunions n'épuisaient d'ailleurs pas la coopération interministérielle entre le Quai d'Orsay et les départements militaires. Ainsi, à la fin du mois d'août 1938, le général Dentz se tint en contact étroit avec René Massigli, alors que Prague envisageait un renforcement de son dispositif militaire et la mise en œuvre de conversations militaires avec les autorités soviétiques³. Le 8 mars 1939, le général Dentz et Alexis Léger s'entretenirent seul à seul et recoupèrent les renseignements dont ils disposaient concernant les projets allemands envers la Tchécoslovaquie⁴. Quelques semaines plus tard, les deux hommes s'entretenirent de nouveau de la « situation générale »⁵. Au cours de cet entretien daté du 20 avril, le secrétaire général du Quai d'Orsay informa son interlocuteur des efforts de la diplomatie française pour obtenir, de Londres, la proclamation de la conscription, et, de Varsovie et Bucarest, la conclusion d'une alliance militaire bilatérale solide. Par ailleurs, il pressa l'EMA de seconder ces efforts. En particulier, il suggéra d'entretenir les attachés militaires polonais et roumain de l'intérêt d'une alliance militaire entre leurs deux pays. Il proposa également la désignation d'une haute personnalité militaire française « dont l'envoi en Roumanie pourrait être annoncé aussitôt

¹ DDF-II-11, *op. cit.*, document n°451, 28 septembre 1938, p. 674.

² DDF-II-13, *op. cit.*, document n°60, 7 décembre 1938, p. 115.

³ SHD-AT, 7N 3107, « Service militaire en Tchécoslovaquie », directeur politique du ministère des Affaires étrangères, 27 août 1938, et « Compte-rendu du général Dentz », 2^e bureau de l'EMA, 27 août 1938.

⁴ *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 14 (ci-après : DDF-II-14), Paris, Imprimerie Nationale, 1980, document n°286, 8 mars 1939, p. 516.

⁵ DDF-II-15, *op. cit.*, document n°455, 20 avril 1939, p. 730

qu'il en serait besoin pour étayer l'état-major roumain », et qui pourrait jouer un rôle utile d' « animateur de la résistance et des mesures énergiques à prendre ».

D. Le chef d'escadron de Villelume, conseiller militaire du Quai d'Orsay ?

Durant la période 1938-1939, l'on constate que malgré une tentative effectuée par le général Keller, l'EMAA demeura sans officier de liaison au sein de la sous-direction de la SDN¹. En effet, en janvier 1939, le chef de l'EMAA, soulignant « l'importance sans cesse croissante prise par les questions aéronautiques », sollicita l'agrément du Quai d'Orsay à l'affectation du capitaine de réserve Charpentier, licencié en droit et diplômé de l'École libre des Sciences politiques. Si l'agrément de la diplomatie fut accordé, le ministre de l'Air bloqua la décision.

Les services du représentant de l'EMGM, le capitaine de vaisseau Deleuze, semblent avoir été mieux appréciés par le vice-amiral Darlan que par le contre-amiral Decoux et le vice-amiral Durand-Viel². En juillet 1937, le chef de l'EMGM le nota comme « très au courant des questions internationales, intelligent et fin », précisant qu'il « rend[ait] d'excellents services à la Marine ». Pour sa part, Pierre Arnal, sous-directeur de la SDN au Quai d'Orsay, « se félicit[ait] de la présence au Quai d'Orsay du Ct Deleuze » qui « y rend[ait] les services les plus appréciés ». Pourtant, l'officier de liaison de l'EMGM n'apparaît à aucun moment dans le journal du chef d'escadron de Villelume pour la période été 1938-été 1939, non plus que dans les témoignages ultérieurs d'Étienne de Crouy-Chanel, secrétaire particulier d'Alexis Léger, et de Jean Daridan, conseiller diplomatique officieux du président Daladier en 1938-1939³. Ainsi, si le commandant Deleuze réalisait en 1938-1939 une liaison efficace entre la sous-direction de la SDN – qui bénéficiait de ses avis en matière de limitation des armements navals – et l'EMGM – qui tirait profit de ses connaissances en matière de relations internationales –, il ne semble pas que son rôle ait dépassé ses attributions officielles.

Le cas du commandant de Villelume nous semble tout à fait différent. Dans son témoignage, Étienne de Crouy-Chanel relate l'impression profonde que produisait sur lui la

¹ MAE, SDN, 208 : « Note pour le secrétaire général – A.S. du Capitaine Charpentier », 26 février 1939 ; lettres du ministre de l'Air au ministre des Affaires étrangères, 4 et 26 janvier 1939.

² SHD-M, CC7 4^e Moderne 877/1 et 2997/7, dossier administratif du capitaine de vaisseau Emmanuel Émile Deleuze.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.* ; MAE, AO 13 et AO 20, témoignages d'Étienne de Crouy-Chanel et de Jean Daridan.

personnalité de l'officier de liaison de l'EMA¹. Plus précis, Jean Daridan, qui après un an et demi passé à Prague revint à l'administration centrale du Quai d'Orsay au printemps 1938, mentionne « un type merveilleux, un homme d'une intelligence et d'une drôlerie rares [...], d'une grande, grande classe »². Par ailleurs, les lettres adressées en 1937-1938 par le Quai d'Orsay, et parfois par le ministre des Affaires étrangères en personne, au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au sujet de l'officier de liaison de l'EMA étaient particulièrement élogieuses. Les termes employés dans ces lettres dépassaient nettement le cadre habituel des lettres de félicitations ou de recommandation au sujet d'un fonctionnaire en situation de détachement³. Ces opinions nous semblent refléter l'évolution du rôle personnel du commandant de Villelume à partir de 1938.

La liaison quotidienne entre le 2^e bureau de l'EMA et le Quai d'Orsay continuait à être assurée, suivant la procédure inaugurée à l'été 1936, par la visite quotidienne de l'officier de service du 2^e bureau à la sous-direction d'Europe⁴. Cet officier recevait alors communication de divers télégrammes reçus par le ministère des Affaires étrangères des différents postes diplomatiques, en particulier en relation avec la Guerre d'Espagne ou traitant des politiques étrangères allemande et italienne. Cependant, le 2^e bureau demandait parfois au commandant de Villelume de lui fournir des renseignements d'origine diplomatique sur un point précis⁵. Par ailleurs, le commandant de Villelume conservait dans ses attributions la liaison en sens inverse, consistant à transmettre au Quai d'Orsay des informations d'ordre militaire utiles à la conduite de la diplomatie. Ainsi, il fut sollicité à la fin du mois de février 1938 par le service de presse du Quai d'Orsay qui désirait des renseignements concernant les forces militaires allemandes et italiennes afin d'en tirer une notice destinée à la presse yougoslave⁶.

Son rôle personnel semble avoir cependant nettement dépassé le cadre habituel de l'activité d'un officier de liaison. Une lettre signée Georges Bonnet et datée de la fin de l'année 1938 mentionne d'ailleurs explicitement son activité de « conseiller technique apprécié de la Direction politique »⁷. L'amitié qui liait le commandant de Villelume à René Massigli, directeur politique du Quai d'Orsay jusqu'en octobre 1938, lui permettait de

¹ MAE, AO 13, témoignage d'Étienne de Crouy-Chanel, entretien n°1, 1^{ère} partie, piste 2.

² MAE, AO 20, témoignage de Jean Daridan, entretien n°1, 1^{ère} partie, piste 8.

³ MAE, SDN, 208 : lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 16 février et 25 novembre 1937 ; lettre de Pierre Arnal au général Georges, 9 décembre 1938 ; lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, 9 décembre 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 2525, dossier « Liaisons quotidiennes aux Affaires étrangères – 1936-1939 ».

⁵ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 41.

⁶ DDF-II-8, *op. cit.*, document n°273, 25 février 1938, p. 536-537.

⁷ MAE, SDN, 208, lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, 9 décembre 1938.

l'entretenir régulièrement de questions militaires propres à orienter l'activité de la diplomatie française. Ainsi, le 3 septembre 1938, il l'informa « des difficultés d'une offensive contre l'Italie, que [son interlocuteur] jugeait facile »¹. Les entretiens du commandant de Villelume avec Émile Charvériat, successeur de René Massigli à la tête de la direction des Affaires politiques et commerciales, furent relativement rares². En revanche, son journal personnel mentionne de nombreux entretiens avec le directeur-adjoint, Charles Rochat, en particulier à partir du printemps 1939³. Au fil de ces discussions, l'officier put à plusieurs reprises entretenir le diplomate de la place de l'URSS et de l'Italie sur l'échiquier stratégique européen et de l'orientation souhaitable à donner aux accords militaires en cours de négociation avec Varsovie et Moscou. Sur ces différents sujets, il défendit les positions du général Gamelin, notamment concernant l'importance du soutien soviétique en vue d'étayer un hypothétique front de l'Est européen.

Par ailleurs, la lettre de Georges Bonnet mentionnait également « la liaison qu'établi[ssait] quotidiennement le Commandant de Villelume entre le Ministère des affaires Étrangères et les Services de la Défense Nationale, et plus spécialement le Haut Commandement »⁴. La lecture du journal personnel de l'officier de liaison de l'EMA vient ici encore confirmer la teneur de cette dépêche administrative⁵. Des entretiens avec le général Gamelin y sont mentionnés à une cadence moyenne de deux ou trois par mois. Les entrevues avec le général Georges et avec le lieutenant-colonel Petibon sont mentionnés plus fréquemment – parfois plusieurs entretiens au cours d'une seule semaine. Certains documents internes au Quai d'Orsay mentionnent cette activité de liaison avec les plus hautes autorités de l'Armée. Ainsi, le 18 février 1938, le général Gamelin reçut personnellement communication d'un compte-rendu de l'entrevue Hitler-Schuschnigg, traduction d'un document rédigé par le chancelier autrichien⁶. Il en transmet la teneur au commandant de Villelume, lequel en informa très rapidement le sous-directeur de la SDN, Pierre Arnal, assurant ainsi efficacement, en dépit des assertions d'Alexis Léger, une liaison efficace⁷.

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 25.

² *Ibid.*, p. 135.

³ *Ibid.*, p. 58, 222, 278, 298-299, 316-318, 358-360, 366 et 382.

⁴ MAE, SDN, 208, lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, 9 décembre 1938.

⁵ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 312-315.

⁷ DDF-II-8, *op. cit.*, document n°205, 18 février 1938, p. 412.

Cependant, le commandant de Villelume tenta à deux reprises, en des circonstances diplomatiques cruciales, d' « éclairer le gouvernement » de sa propre initiative¹. Le 20 septembre 1938, consulté par Joseph Paul-Boncour, chef de la délégation française à la SDN, sur les possibilités militaires de la France en cas de conflit avec l'Allemagne, il s'enquit de l'opinion du général Gamelin². Ce dernier ayant affirmé qu'il jugeait la défaite de l'Allemagne certaine, au terme d'un conflit de longue durée, le commandant de Villelume transmet cet avis à son destinataire, tout en faisant part de sa propre opinion, totalement opposée.

Mais son intervention personnelle fut d'une autre ampleur lorsque, le 28 mars 1939, il répondit à la sollicitation de Jean Daridan³. Ce dernier, désirant « éclair[er] le Président [du Conseil] sur [les] possibilités militaires [françaises], ainsi que sur [les] chances [de la France] de pouvoir former une coalition avec les puissances orientales », sollicita une note de synthèse de l'officier de liaison de l'EMA. Conscient qu'en obtempérant il se placerait en porte-à-faux avec les conceptions du général Gamelin, le commandant de Villelume s'exécuta, sous réserve que sa note demeurât anonyme. Dans cette note, l'officier de liaison affirmait qu'à défaut du renfort de plusieurs dizaines de divisions alliées les forces armées françaises étaient incapables d'apporter un soutien réel et efficace à la Pologne attaquée par l'Allemagne. Il semble que cette note fût transmise à Édouard Daladier qui en prit connaissance avec attention⁴.

Conclusion

Il apparaît ainsi qu'en 1938-1939, les relations entre les EMG, d'une part, et le ministère des Affaires étrangères, d'autre part, évoluèrent de façon contrastée. Les relations personnelles entre Alexis Léger et le général Gamelin se renforcèrent considérablement, tandis qu'aucune source ne nous indique l'existence d'une relation régulière, même ténue, entre le secrétaire général du Quai d'Orsay et les chefs d'EMG de la Marine et de l'Armée de l'Air. Si nous avons relevé la précarité de la position institutionnelle du chef d'EMG de la Défense Nationale dans un précédent chapitre, il faut noter que les relations du général Gamelin avec Alexis Léger s'intensifièrent dans les mois qui suivirent sa nomination en tant que chef d'EMG *primus inter pares*. Aux échelons inférieurs, on relève également une

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 225.

² *Ibid.*, p. 38-42.

³ *Ibid.*, p. 224-226.

⁴ *Ibid.*, p. 229.

institutionnalisation et une intensification des relations entre les EMG et l'administration centrale du Quai d'Orsay, à cette réserve près que l'EMAA semble avoir été clairement maintenu à l'écart de cette évolution. Finalement, le tableau qui ressort de cette analyse semble assez éloigné du témoignage ultérieur de René Massigli. Décrivant les relations entre diplomates et militaires au cours de l'année 1938, il regrettait « l'insuffisance des informations [fournies par les EMG au Quai d'Orsay] ou une volonté, du côté de l'état-major, de ne pas renseigner les civils »¹.

¹ MASSIGLI René, témoignage publié dans la *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 234.

CHAPITRE IX – SUBIR : DE VIENNE À MUNICH

I. L'Anschluss et ses conséquences : l'insoluble équation tchécoslovaque

Introduction

Le premier semestre 1938 fut marqué par un regain de tension internationale, en raison de la réalisation de l'*Anschluss* par l'Allemagne en mars 1938, mais aussi des prémices de la crise des Sudètes. Tandis que l'annexion de l'Autriche modifiait radicalement les données stratégiques en Europe en cas de conflit, l'agitation politique se développant dans les populations germanophones de Tchécoslovaquie, entretenue par Berlin, faisait peser sur cet État né en 1918 une grave menace, à la fois interne et externe. Si la France n'avait contracté envers l'Autriche aucun engagement spécifique, elle s'était engagée, une première fois en 1924, puis une seconde fois en 1925, à porter une assistance à la Tchécoslovaquie dans le cas où celle-ci subirait une agression armée. En conséquence, la France pouvait se trouver en situation de devoir faire face à ses engagements, ce qui impliquait une guerre contre l'Allemagne. En même temps, de nombreux membres du personnel parlementaire et gouvernemental commencèrent à douter ouvertement de la capacité, pour la France, de maintenir son statut de grande puissance européenne¹. Se posaient dès lors plusieurs questions, auxquelles les EMG devaient fournir des éléments de réponse.

Ce chapitre portera donc sur la perception par les EMG de l'environnement stratégique au printemps et à l'été 1938. Tout d'abord, il apparaissait nécessaire d'évaluer, au lendemain de l'*Anschluss*, les conséquences de cet événement en termes d'équilibre des forces entre l'Allemagne et la France, mais aussi la nature et la portée des ambitions hitlériennes. Il était également nécessaire, dans ce cadre, et une fois la Tchécoslovaquie désignée comme le probable objectif de la politique hitlérienne, d'évaluer les capacités militaires allemandes et tchécoslovaques. Enfin, et compte tenu de l'ensemble des données mentionnées ci-dessus, la question centrale demeurait celle des possibilités de soutien que la France pouvait accorder à son alliée tchécoslovaque.

¹ GIRAULT René, « Les décideurs français et la puissance française en 1938-1939 », GIRAULT René et FRANK Robert (dirs.), *La puissance en Europe...*, op. cit., p. 36-37.

A. L'Anschluss, renversement de la situation stratégique et étape sur la voie de la réalisation des objectifs hitlériens en Europe centrale

À partir de la fin de l'année 1937, le 2^e bureau de l'EMA reçut divers indices d'une collusion croissante de l'Allemagne et de l'Italie en Espagne et du désintéressement italien en Autriche¹. Il conclut à l'imminence d'une action allemande en Autriche, et en informa le général Gamelin et Édouard Daladier. André François-Poncet et Gabriel Puaux, ministre de France à Vienne, formulèrent à partir de janvier 1938 une analyse similaire². L'annexion de l'Autriche par l'Allemagne ne surprit pas le haut commandement et le gouvernement français, bien informés du déroulement de la crise au cours de la seconde quinzaine de février et de la première quinzaine de mars³. Le double constat de la passivité britannique et de la complicité italienne, associé à la résignation imprégnant une large part des cercles parlementaires et gouvernementaux français – en premier lieu le président Chautemps et le ministre des Affaires étrangères Delbos –, justifia une abstention totale lors de la réalisation de l'*Anschluss*⁴.

Cependant, le rattachement de l'Autriche au III^e Reich comportait des conséquences stratégiques majeures. Il plaçait tout d'abord la France devant l'éventualité d'une agression allemande contre la Tchécoslovaquie, et donc devant la nécessité de tenir ses engagements d'assistance – réitérés par Yvon Delbos devant les Britanniques en mai 1937 et par Joseph Paul-Boncour devant le représentant de la Tchécoslovaquie à Paris le 14 mars 1938⁵. Dès février-mars 1938, le 2^e bureau de l'EMA affirma que la Tchécoslovaquie constituait l'objectif d'Hitler après l'annexion de l'Autriche⁶. Les renseignements d'excellentes sources qui parvenaient au 2^e bureau en avril 1938 – via la SR-SCR – annonçaient une action allemande contre la Tchécoslovaquie, au plus tard en octobre 1938⁷. En conséquence, le lieutenant-colonel Gauché, refusant d'accorder le « moindre crédit » aux « assurances verbales » des dignitaires nazis, concluait dès le 8 avril à l'imminence d'une opération de

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 251; LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, *op. cit.*, p. 132-133; MAY Ernest, *Strange Victory...*, *op. cit.*, p. 145.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 326.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 252-253.

⁴ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 327-328; MAY Ernest, *Strange Victory...*, *op. cit.*, p. 149-150; MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 506-508; ROSSARY DE LAUZUN Hélène, *La question autrichienne en France dans les années trente (1930-1938)*, thèse rédigée sous la direction de Jean-Paul Bled et soutenue en l'Université Paris-Sorbonne le 17 janvier 2015, p. 423-440; YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 195; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°381, 11 mars 1938, p. 730-731.

⁵ PRO, FO 371/20702, « Extract from a record of conversation at a lunch given by the S. of State to MM. Delbos and Léger on 18 May [1937] »; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 331.

⁶ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 254.

⁷ SHD-AT, 7N 2522, « Renseignement – Opération contre la Tchécoslovaquie », SR de l'EMA, 8 avril 1938.

force allemande contre la Tchécoslovaquie¹. Les renseignements reçus à l'EMA durant la seconde quinzaine d'avril et au mois de mai confortaient cette hypothèse².

La première conséquence, immédiate, de l'annexion de l'Autriche, consistait en un accroissement du déséquilibre des forces militaires françaises et allemandes. Si l'Autriche ne disposait pas de forces aériennes significatives, sa puissance militaire terrestre était en revanche estimée à neuf ou dix divisions actives – appoint venant renforcer la puissance militaire allemande après le 12 mars 1938³. Le chef d'EMG de la Défense nationale estimait donc que si l'Italie se maintenait dans le sillage du Reich, « l'équilibre de forces qui, compte tenu de nos alliances, existait [en 1937] et existait en 1914⁴, risqu[ait] de se trouver rompu »⁵. En conséquence, le général Gamelin réitéra ses demandes en faveur d'une accélération du réarmement et d'une augmentation des effectifs des troupes d'active. Les livraisons de matériels modernes à l'Armée, résultant du programme établi en septembre 1936, étaient au début de 1938 en retard notable sur les prévisions⁶. En particulier, le général Gamelin relevait une diminution de la cadence de production de chars légers modernes⁷. En janvier 1938, l'Armée ne pouvait équiper que onze bataillons de chars légers modernes, alors que le programme d'équipement de septembre 1936 prévoyait la constitution de seize bataillons de ce type en janvier 1938. Alarmé, le chef d'EMG de l'Armée soulignait l' « impérieuse nécessité [...] d'intensifier sans retard le rythme actuel de la production ». Pour sa part, le général Georges réclamait le 18 mars 1938 avec véhémence au ministre de la Défense nationale et de la Guerre un accroissement de grande ampleur de l'armée française, tant en cadres qu'en effectifs troupes, et un développement de sa motorisation⁸. En outre, au mois de janvier 1938, le vice-amiral Darlan avertit le gouvernement qu'un effort supplémentaire de réarmement naval s'imposait face au développement des flottes de guerre allemande et

¹ SHD-AT, 7N 3107, « Note au sujet de la possibilité d'une action allemande contre la Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, 8 avril 1938.

² SHD-AT, 7N 3106, dossiers « Tchécoslovaquie – Du 8 Avril au 4 Mai 1938 » et « Tchécoslovaquie – Reçus du 5 Mai 1938 au 21 Mai 19H ».

³ SHD-AT, 5N 579, « Note au sujet de la réalisation de l'Anschluss », général Gamelin, 14 mars 1938 (voir annexes) ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°432, 14 mars 1938, p. 787 ; SHD-AT, 5N 579, « Note pour Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 21 mars 1938 (voir annexes).

⁴ Souligné dans le texte.

⁵ SHD-AT, 5N 579, « Note pour Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 21 mars 1938.

⁶ DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), « La puissance militaire de la France en 1938 vue par le général Gamelin, l'État-major de l'Armée et le Secrétariat général de la Défense Nationale », *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, p. 7.

⁷ SHD-AT, 1N 43, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 28 février 1938.

⁸ DELMAS Jean (général), « Les exercices du Conseil supérieur de la Guerre... », *op. cit.*, p. 56 ; DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970, op. cit.*, p. 234-235.

italienne, faute de quoi la France ne pourrait conduire une politique étrangère indépendante¹. Ces objurgations portèrent partiellement des fruits, et Édouard Daladier, se présentant comme le chef d'un « gouvernement de Défense Nationale », prit position devant les commissions parlementaires en faveur d'un effort supplémentaire de réarmement et accorda satisfaction à l'amiral Darlan au printemps 1938². Les chiffres établis par Robert Frank relatifs aux constructions navales indiquent une reprise en 1938, après une nette réduction en 1937³.

Les conditions pouvaient donc paraître réunies au printemps 1938, alors que l'*Anschluss* marquait une nouvelle étape dans le développement des forces militaires allemandes, pour entreprendre un nouvel effort tendant à augmenter la puissance de l'Armée. Le chef d'EMG de l'Armée estimait que, sans un accroissement de la puissance militaire française, la défense du territoire national pourrait être menacée par une Allemagne dont le potentiel militaire s'accroissait notablement du fait de l'*Anschluss*⁴. Dans une note destinée au ministre de la Défense nationale et de la Guerre datée du 21 mars 1938, le général Gamelin réclamait une augmentation des effectifs de l'armée active, une amélioration de l'instruction des réserves et une amélioration des positions défensives établies aux frontières⁵. Mais il réclamait surtout une augmentation de la production d'armement impliquant l'affectation d'ouvriers spécialisés aux usines de guerre, la réquisitions de matières premières et l'augmentation significative de la durée hebdomadaire de travail dans les industries concourant au réarmement. Jusqu'au cœur de l'été 1938, le général Gamelin insista à plusieurs reprises auprès du président du Conseil, pointant le développement rapide des effectifs et de l'équipement de la *Heer*, sans obtenir davantage qu'une affectation anticipée de crédits d'armement prévus par le programme de septembre 1936⁶.

Dès les premières semaines de 1938, les officiers proches du général Gamelin, le lieutenant-colonel Petibon et le général Lelong, attaché militaire à Londres, entretenirent leurs interlocuteurs britanniques de la nécessité de coordonner les plans français et britanniques, en particulier en cas de menace conjointe germano-italienne consécutive à l'*Anschluss*, ou de

¹ HUAN Claude (capitaine de vaisseau) et COUTAU-BÉGARIE Hervé (éds.), *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, Paris, Economica, 1992, documents n°30 et n°31, p. 72-76.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 248-249 et 267.

³ FRANK Robert, *Le prix du réarmement français...*, *op. cit.*, p. 224-225.

⁴ SHD-AT, 7N 3434, « Note relative aux possibilités de l'Axe Rome-Berlin », général Gamelin, 6 avril 1938, p. 6 (voir annexes) ; DDF-II-9, *op. cit.*, document n°121, 6 avril 1938, p. 238.

⁵ SHD-AT, 5N 579, « Note pour Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 21 mars 1938.

⁶ SHD-AT, 1N 43, « Conversation avec le général Gamelin », sans indication d'origine, mai 1938 ; SHD-AT, 7N 3434, « Note relative aux possibilités de l'Axe Rome-Berlin », général Gamelin, 6 avril 1938 ; DDF-II-9, *op. cit.*, document n°121, 6 avril 1938, p. 235-238 ; SHD-AT, 7N 2522, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 13 juillet 1938 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome I, *op. cit.*, p. 123.

menace italienne en Méditerranée¹. Ces démarches résultaient logiquement de la stratégie générale élaborée en CPDN en 1937, et rappelée par le SGDN le 8 février 1938, laquelle reposait essentiellement sur une coopération franco-britannique totale en cas de conflit². À la suite de l'*Anschluss*, le général Gamelin rappela au ministre de la Défense nationale et de la Guerre que « la France seule, si elle [pouvait] toujours espérer défendre efficacement son territoire métropolitain et son empire d'Afrique, ne [pouvait] songer à mener une guerre victorieuse qu'avec des alliances³ », en premier lieu l'alliance britannique. Ainsi, l'exercice sur carte interarmées de l'été 1938 reposait sur l'hypothèse d'un conflit opposant, suite à une attaque allemande en Tchécoslovaquie, un bloc germano-italien à un bloc franco-britannique, appuyé par un ensemble de puissances d'Europe centrale⁴. Cependant, le 3^e bureau de l'EMA estimait que l'assistance britannique à la France était « incertaine » en cas de conflit franco-allemand résultant de l'application des obligations françaises envers la Tchécoslovaquie. Le président Daladier partageait l'opinion qu'un conflit franco-allemand n'était pas envisageable sans soutien britannique⁵.

Par ailleurs, indépendamment des convictions personnelles du Premier ministre Chamberlain, favorable à l'apaisement des régimes totalitaires et estimant qu'Hitler se contenterait de l'annexion des Sudètes, la diplomatie de Londres cultivait une certaine ambiguïté, refusant de prendre des engagements envers la Tchécoslovaquie, tout en annonçant dès le 24 mars 1938 que la Grande-Bretagne ne demeurerait pas nécessairement en dehors d'un conflit européen⁶. L'hypothèse d'un soutien britannique ne pouvait donc pas être absolument écartée *a priori*, même si les conditions de sa réalisation demeuraient matière à interrogation.

¹ PRO, FO, 371/21593, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt, 29 janvier 1938 ; PRO, FO, 371/21653, lettre de Leslie Hore-Belisha à Anthony Eden, 18 février 1938 ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°206, 19 février 1938, p. 413-416.

² DDF-II-8, *op. cit.*, document n°127, 8 février 1938, p. 254-259.

³ SHD-AT, 5N 579, « Note au sujet de la réalisation de l'*Anschluss* », général Gamelin, 14 mars 1938 ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°432, 14 mars 1938, p. 788.

⁴ SHD-AT, 2N 225, « Avant-propos pour permettre l'établissement des bases de l'exercice des Conseils Supérieurs de la Guerre, de la Marine et de l'Air en 1938-1939 », sans indication de date ou d'origine mais rédigé probablement au SGDN peu avant le 8 juillet 1938.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 277 et p. 292-293 ; PHILPOTT William et ALEXANDER Martin S., « The French and the British Field Force: Moral Support or Material Contribution ? », *The Journal of Military History*, vol. XI, n°3, juillet 2007, p. 751 ; ADAMTHWAITE Anthony, « Le facteur militaire dans la décision franco-britannique avant Munich », *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 62.

⁶ BELL Philip M. H., *France and Britain, 1900-1940, entente and estrangement*, Londres/New York, Longman, 1996, p. 213 ; GOLDSTEIN Erik, « Neville Chamberlain, the British official mind, and the Munich crisis », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 276-292 ; SALIBA Fabrice, *Les politiques de recrutement militaire française et britannique (1920-1939)*, Paris, L'Harmattan, « Histoire de la Défense », 2005, p. 214-215.

L'analyse de l'*Anschluss* par le général Gamelin fut formulée dans deux notes secrètes destinées personnellement au ministre de la Défense Nationale¹. Ces notes dressaient un constat alarmant de la situation stratégique : encerclement du territoire tchécoslovaque et contournement de son système fortifié ; entente germano-italienne, de nature à donner à la Hongrie de nouvelles possibilités militaires ; développement d'un système fortifié allemand face à la frontière française ; faiblesse relative de l'armée française mobilisée face aux forces militaires italo-allemandes, en particulier au point de vue aviation ; « disparition au moins momentanée de la force russe » du fait des purges staliniennes.

Cependant, le général Gamelin n'estimait pas que ces difficultés dussent « conduire [la France] à avouer [son] impuissance et [l'] amener, se repliant sur elle-même, à abandonner son rôle européen ». Écrivant cela, le chef d'EMG de l'Armée prenait le contrepied de certains leaders influents de la droite parlementaire – tels Pierre-Étienne Flandin et Pierre Laval – qui affirmaient que la France n'avait aucun intérêt à maintenir son influence en Europe centrale². Cette opposition à la thèse du repli impérial, alors en vogue dans certains milieux parisiens, s'appuyait sur l'expérience de 1914-1918 et sur une certaine perception des ambitions germano-italiennes. D'une part, le général Gamelin, rappelant l'expérience de la Grande Guerre, affirmait que le sort de la Tchécoslovaquie pourrait être analogue à celui de la Serbie et de la Roumanie qui, subjuguées par l'Allemagne, furent reconstituées lors de la signature des traités de paix. D'autre part, le chef d'EMG de la Défense nationale estimait que « les ambitions allemandes et italiennes » visaient également la France. En particulier, le général Gamelin mentionnait l'hypothèse d'une entente stratégique germano-italienne, l'Italie recevant en compensation de l'*Anschluss* un soutien allemand en vue de la satisfaction de ses ambitions territoriales – Nice, la Savoie et des territoires coloniaux méditerranéens. En conséquence, le général « écart[ait] l'hypothèse d'un renoncement de la France ». Une conversation du chef d'EMG de l'Armée avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, datée des premiers jours de juillet 1937, éclaire le sens général de ces notes³. Le général Gamelin avait alors affirmé à son interlocuteur que « si les Allemands pouvaient réussir à envahir rapidement la Tchécoslovaquie, cela ne leur donnerait pas pour autant la victoire finale ». Écartant implicitement l'hypothèse d'une France assistant passivement à la ruée

¹ SHD-AT, 5N 579, « Note au sujet de la réalisation de l'*Anschluss* », général Gamelin, 14 mars 1938, et « Note sur la situation militaire actuelle dans le monde », général Gamelin, 29 mars 1938 (voir annexes) ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°432, 14 mars 1938, p. 787-789 ; DDF-II-9, *op. cit.*, document n°73, 29 mars 1938, p. 134-136

² GIRAULT René, « Les décideurs français... », *op. cit.*, p. 36-37 ; MAY Ernest, *Strange Victory...*, *op. cit.*, p. 154.

³ PRO, FO, 371/20696, télégramme de sir Eric Phipps, 5 juillet 1937, p. 2.

allemande, il souligna que le Reich n'était pas en mesure de gagner une guerre de longue durée.

Ainsi, à la lecture de ces notes, on peut relever que si la capacité de résistance de la Tchécoslovaquie en proie à une offensive allemande conditionnait l'entrée en guerre des puissances occidentales aux yeux de Chamberlain et de certains dirigeants britanniques et français, il n'en était pas de même en ce qui concernait le général Gamelin¹. L'impossibilité de prêter une assistance immédiate et efficace à la Tchécoslovaquie n'impliquait donc pas, contrairement à ce qu'affirme Anthony Adamthwaite, un abandon de la Tchécoslovaquie et un refus absolu de considérer l'hypothèse d'une entrée en guerre de la France². Au-delà du sort de la Tchécoslovaquie, le général Gamelin percevait le risque d'une mainmise allemande sur l'Europe centrale, donnant les moyens au Reich de bouleverser l'équilibre européen. Le conflit envisagé par le chef d'EMG de l'Armée n'avait donc pas pour seul enjeu le sort immédiat de la Tchécoslovaquie, mais bien plutôt le destin de l'Europe et la survie de la France en tant que grande puissance indépendante.

Ces conceptions étaient partagées par le 2^e bureau qui avertit le président Daladier à l'été 1938 que les ambitions d'Hitler ne se bornaient pas au rattachement des Sudètes au Reich, mais visait à terme à garantir l'hégémonie allemande sur le continent³. La conquête de la Tchécoslovaquie ne serait qu'une étape sur la voie de l'établissement de la domination de l'Europe centrale et orientale. Cette domination doterait le Reich des moyens nécessaires à la poursuite d'une guerre longue contre les démocraties d'Europe occidentale. Établissant les bases d'un exercice de Défense nationale en juillet 1938, les chefs d'EMG présentaient ainsi les objectifs du parti bleu, adversaire de la France :

L'Allemagne, qui a l'initiative de l'agression, poursuit la réalisation de ses visées orientales :
Étranglement préalable de la Tchécoslovaquie ;
Mainmise, dès que possible, sur les pétroles de Roumanie ;
Accès à la Mer Noire et à l'Égée.

¹ GOLDSTEIN Erik, « Neville Chamberlain... », *op. cit.* ; BEN-ARIE Katriel, « Czechoslovakia at the Time of "Munich" : The Military Situation », *Journal of Contemporary History*, vol. 25, n°4, octobre 1990, p. 431.

² ADAMTHWAITE Anthony, « Le facteur militaire... », *op. cit.*, p. 59.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 263-264.

L'Italie, dont les objectifs naturels sont en Méditerranée, ayant aliéné sa liberté d'action au bénéfice de l'Allemagne, se voit contrainte à prendre l'offensive, non seulement en Afrique, mais aussi sur le Continent (contre la France et la Yougoslavie)¹.

Diverses déclarations d'Édouard Daladier datées du printemps et de l'été 1938 démontrent qu'il partageait cette conception des ambitions allemandes².

En même temps que le général Gamelin précisait l'enjeu d'un conflit futur et mettait l'accent sur la nécessité, pour la France, d'accroître le rythme de son réarmement, il donnait à ce dernier une dimension dissuasive. Ainsi, il affirmait en conclusion de sa note du 14 mars 1938 au sujet de l'effort supplémentaire qu'il réclamait en faveur de l'Armée que cet effort constituait « la seule chance d'éviter [le] conflit »³. De même, à la fin du mois d'août 1938, le lieutenant-colonel Gauché défendit devant l'attaché militaire britannique l'idée que la certitude d'avoir à faire face à la France et à la Grande-Bretagne dissuaderait l'Allemagne de déclencher un conflit⁴. Si l'on en croit Louis de Robien, chef du personnel au Quai d'Orsay et par ailleurs vivement opposé à une intervention militaire française en faveur de la Tchécoslovaquie, Alexis Léger partageait les conceptions du chef d'EMG de la Défense nationale⁵. Peu après l'*Anschluss*, il aurait affirmé à son subordonné que « l'Allemagne ne marchera[it] pas si [la France était] ferme ». En cas de conflit, il estimait que « la Tchécoslovaquie [pouvait] bien être envahie [...] c'[était] au traité de paix seulement que se décidera[it] son sort ». Par ailleurs, le secrétaire général affirmait sa confiance dans les armes françaises.

B. Les perceptions de la puissance militaire allemande

1. Les fortifications de la ligne Siegfried

Cependant, pour essayer de cerner de façon complète la perception de la situation stratégique par les responsables des EMG, il est nécessaire de s'interroger sur la perception de la puissance militaire allemande en 1938. En premier lieu, l'éventualité d'une guerre contre l'Allemagne posait la question des dispositions défensives adoptées par la *Wehrmacht* sur les

¹ SHD-AT, 2N 225, « Avant-propos pour permettre l'établissement des bases de l'exercice des Conseils Supérieurs de la Guerre, de la Marine et de l'Air en 1938-1939 », sans indication de date ou d'origine mais rédigé probablement au SGDN peu avant le 8 juillet 1938, p. 2.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 249-250.

³ SHD-AT, 5N 579, « Note au sujet de la réalisation de l'Anschluss », général Gamelin, 14 mars 1938 ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°432, 14 mars 1938, p. 789.

⁴ PRO, WO, 106/5413, lettre du colonel Fraser au colonel Van Cutsem, 31 août 1938.

⁵ CARAN, 427 AP/4, « Souvenirs – 2^e série (à Paris 1931-1941) », chapitre VI, Louis de Robien, p. 31.

frontières occidentales du Reich. Les travaux de fortification avaient débuté à la fin de 1936, mais avaient reçu une impulsion majeure en mai 1938, lorsqu'Hitler envisagea une épreuve de force contre la Tchécoslovaquie¹. Connu en France sous le nom de ligne Siegfried, ce système défensif constituait pour les Allemands le *Westwall*. De mai à septembre 1938, l'organisation Todt, chargée des travaux, réalisa la construction de trois mille casemates d'infanterie dans la zone s'étendant d'Aix-la-Chapelle à la Suisse.

Au mois de mars 1938, le 2^e bureau de l'EMA relevait que si la position Siegfried était loin d'être achevée, la région de la Sarre était désormais équipée de nombreuses casemates d'infanterie échelonnées en profondeur². Or cette région était considérée comme la seule voie de pénétration relativement aisée entre Rhin et Moselle. Au mois d'août, le 2^e bureau concluait que « le gouvernement allemand [voulait] établir tout le long de sa frontière occidentale, de Bâle à la Mer du Nord, dans un délai très bref et sans doute avant l'automne, une position fortifiée qui présenterait quelque analogie avec les positions Hunding ou Hindenburg de la dernière guerre »³. Les travaux entrepris à l'été 1938 semblaient viser à la fois au renforcement de la position fortifiée en Sarre et le long du Rhin, et à l'extension de cette position vers le Nord. En juillet 1938, le général Gamelin releva devant les membres du haut commandement des trois armées « l'effort considérable fourni par les Allemands sur [la] frontière [française] »⁴.

Cependant, les 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA n'étaient pas dupes de la propagande allemande, tendant à accréditer l'idée que le *Westwall* constituait un ensemble défensif continu et infranchissable. Ainsi, le 2^e bureau de l'EMA estimait que l'ensemble ne pouvait être achevé avant le printemps 1939, et avertit le président Daladier en juillet 1938 de cette situation⁵. Les généraux Gamelin et Colson confirmèrent au président du Conseil que les fortifications allemandes ne pourraient être achevées au 1^{er} octobre 1938⁶. Dans ses mémoires, le lieutenant-colonel Gauché estime qu'« en septembre 1938, la position n' [était] pas achevée, mais l'obstacle antichars [était] en place et le reste [était] utilisable, partie

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 284 ; MERGLEN Albert (général), *Les forces allemandes sur le front de l'Ouest en septembre 1939*, thèse de doctorat de 3^e cycle dirigée par Georges Dupeux et soutenue en l'Université de Bordeaux, 1969, p. 35-46.

² SHD-AT, 1NN 63, « Rupture des positions fortifiées – Les fortifications allemandes du Palatinat et de la Sarre », 2^e bureau de l'EMA, 25 mars 1938, en particulier p. 32-33.

³ SHD-AT, 7N 2641, « Note sur les travaux de fortification entrepris par les Allemands sur leur frontière occidentale – 1^{er} août 1938 », 2^e bureau de l'EMA, 12 août 1938.

⁴ SHD-AT, 2N 225, « Réunion des chefs d'état-major généraux (Vendredi 8 Juillet 1938) », sans indication de date ou d'origine, p. 5.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 258-259 et 284-285.

⁶ CARAN, 496 AP/8, « Documents généraux – Munich, par Édouard Daladier », p. 63.

comme position fortifiée sous béton, et partie comme position de campagne à ciel ouvert »¹. Pour sa part, le chef du 2^e bureau de l'EMAA, le lieutenant-colonel d'Arnaud de Vitrolles, s'exprimait ainsi devant l'attaché aérien britannique :

Les travaux défensifs en Rhénanie ne sont actuellement rien de plus que des fortifications de campagne ordinaires. On voit des hommes creuser des tranchées, etc... Il n'y a là aucun système défensif puissant comparable en quoi que ce soit avec la ligne Maginot.

Un système défensif vraiment puissant ne pourra être achevé avant la fin de cette année².

En conséquence, le général Gamelin, tout en prenant en compte les travaux défensifs réalisés en Sarre, critiquait les dépêches de l'attaché de l'Air à Berlin qui dépeignaient la ligne Siegfried comme suffisamment puissante pour bloquer toute offensive terrestre³.

2. *La Luftwaffe, atout-maître ou « feu de paille »*⁴ ?

La surévaluation des capacités opérationnelles de la *Luftwaffe* par les services français en 1938 est un phénomène bien connu des historiens. Il semble cependant nécessaire d'en rappeler ici les principaux aspects. Tout d'abord, la défense anti-aérienne allemande était considérée à l'EMAA comme la meilleure au monde⁵. De plus, dans la continuité de 1937, le 2^e bureau de l'EMAA persistait à surestimer le nombre d'avions de première ligne et la part des appareils modernes au sein des escadrilles⁶. À l'été 1938, la *Luftwaffe* comportait mille six cent soixante-neuf appareils de première ligne, dont moins de la moitié était modernes. Cependant, le 2^e bureau de l'EMAA évaluait le nombre d'appareils de première ligne à deux mille sept cent soixante, dont deux mille cent étaient en mesure de prendre l'air immédiatement. La proportion d'appareils modernes était évaluée à 85 %. Cette perception erronée reposait, comme en 1937, sur une surestimation de la capacité l'industrie aéronautique allemande à répondre aux exigences d'Hitler et de Goering⁷. Alors que le

¹ GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 141.

² PRO, FO, 371/21710, mémorandum de l'attaché de l'Air britannique à Paris, 24 août 1938, p. 5-6.

³ GARDER Michel (colonel), *La guerre secrète des services spéciaux français, 1935-1945*, Paris, Plon, 1967, p. 94 ; STEHLIN Paul (général), *Témoignage pour l'histoire*, « L'Histoire que nous vivons », Paris, Robert Laffont, 1964, p. 85 ; SHD-AT, 7N 2602, dépêche du colonel de Geffrier au ministre de l'Air, 2 août 1938.

⁴ Cette expression, employée par le général Gamelin devant les parlementaires de la Commission de l'Armée de la Chambre des députés le 28 juillet 1939, est citée par : ALEXANDER Martin S., « Force de frappe ou feu de paille ? ... », *op. cit.*, p. 65.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 271.

⁶ *Ibid.*, p. 270-271 ; JACKSON Peter, « Intelligence and the end of appeasement », BOYCE Robert P. (éd.), *French foreign and defence policy, 1918-1940, the decline and fall of a great power*, Londres/New York, LSE/Routledge, 1998, p. 237 ; SHD-AT, 7N 2697, « Note sur les forces aériennes allemandes », 2^e bureau de l'EMAA, 11 mai 1938.

⁷ JACKSON Peter, « Intelligence and the end of appeasement », *op. cit.*, p. 237 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 274-275 ; MURRAY Williamson, *The Luftwaffe, Strategy for defeat, 1933-1945*, Washington/Londres, Brassey's, 1996, p. 33.

2^e bureau de l'EMAA estimait la production aéronautique du mois de juin 1938 à quatre cent cinquante appareils, celle-ci n'atteignit en réalité que deux cent soixante-dix-neuf unités, soit moins des deux tiers de cette estimation¹. Par ailleurs, la *Luftwaffe* connaissait d'importantes difficultés pour former ses équipages. Ainsi, en août 1938, le haut commandement des forces aériennes ne disposait que de mille quatre cents équipages pleinement opérationnels et mille cents autres partiellement opérationnels, alors que trois mille sept cents étaient nécessaires².

Cependant, à côté de ce développement matériel impressionnant, le 2^e bureau de l'EMAA relevait également certaines faiblesses qui grevaient les capacités de la *Luftwaffe*. La synthèse établie au mois de mai pointait l'instruction incomplète de tous les types de personnel, en particulier les officiers d'état-major, qui rendait aléatoire toute manœuvre d'ensemble³. Par ailleurs, organisme en développement, la *Luftwaffe* connaissait une crise de croissance caractérisée par des mutations fréquentes de personnels et des réorganisations d'unités et d'infrastructures. Le lieutenant-colonel d'Arnaud de Vitrolles fut conforté dans son jugement par le voyage en Allemagne qu'il effectua, aux côtés du général Vuillemin, à la fin du mois d'août 1938, en retour d'une visite d'une mission militaire de la *Luftwaffe* en France en 1937. Retour d'Allemagne, il insista devant l'attaché aérien britannique sur les éléments de faiblesses de la *Luftwaffe* : pilotes peu instruits, pénurie de mécaniciens et d'officiers subalternes, officiers supérieurs manquant d'expérience⁴.

En même temps que l'aviation militaire allemande connaissait un développement rapide mais chaotique, l'Armée de l'Air française demeurait dans la situation extrêmement difficile de l'année 1937⁵. Certes, l'adoption du plan V de réarmement aérien en mars 1938 avait entraîné une nette augmentation des effectifs de l'industrie aéronautique⁶. Mais, au premier semestre 1938, la cadence de production ne dépassait pas cinquante avions par mois⁷. Ainsi, l'écart entre les capacités d'emport des flottes de bombardement française et allemande, qui était évalué en janvier 1938 à 1 pour 2,4, passa à 1 pour 3 en août de la même année⁸. De plus, l'obsolescence de la majeure partie des bombardiers français en janvier 1938 était telle que le général Vuillemin, commandant le I^{er} corps aérien, jugeait impossible toute

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 401.

² MURRAY Williamson, *The Luftwaffe...*, *op. cit.*, p. 40.

³ SHD-AT, 7N 2697, « Note sur les forces aériennes allemandes », 2^e bureau de l'EMAA, 11 mai 1938, p. 20.

⁴ PRO, FO, 371/21710, mémorandum de l'attaché de l'Air britannique à Paris, 24 août 1938.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 275.

⁶ TRUELLE Jean (ingénieur général), « La production aéronautique militaire française... », *op. cit.*, p. 89 et 95.

⁷ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 276.

⁸ FACON Patrick, « Le haut commandement aérien français et la crise de Munich », *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, p. 13 ; SHD-AT, 7N 2697, « Note sur les forces aériennes allemandes », 2^e bureau de l'EMAA, 11 mai 1938, p. 4.

expédition de bombardement de jour¹. Les grandes manœuvres du Sud-Est d'août 1937 avaient mis en évidence les nombreuses défaillances opérationnelles et tactiques des unités de l'Armée de l'Air résultant en partie de l'instruction insuffisante des personnels, en particulier du bombardement². Le chef de l'aviation de bombardement déplorait en outre le manque de jeunes officiers et de radios dont souffraient les formations qu'il commandait³.

En conséquence, le général Vuillemin exprima tout au long de l'année 1938 une opinion extrêmement pessimiste et tranchée quant aux chances de l'Armée de l'Air en face de la *Luftwaffe* en cas de conflit, en décalage avec celle du chef du 2^e bureau de l'EMAA, plus nuancée, mentionnée plus haut⁴. L'opinion du chef d'EMG de l'Armée de l'Air quant à la durée pendant laquelle la première pourrait résister varia fort peu : quelques jours en janvier 1938 ; deux semaines en mars 1938⁵. Son séjour en Allemagne dans les derniers jours d'août 1938 conforta son jugement⁶. Ces estimations, transmises directement au président Daladier, renforcèrent sa détermination à n'envisager un conflit avec l'Allemagne que dans le cadre d'une alliance franco-britannique⁷. En raison des excellentes relations existant entre le ministre de l'Air et son principal subordonné, les estimations du général Vuillemin exercèrent également une forte influence sur Guy La Chambre⁸. Enfin, le général Vuillemin porta son pronostic à la connaissance de nombreuses personnalités – à commencer par Georges Bonnet et André François-Poncet⁹.

Le général Gamelin semble avoir eu une opinion relativement différente et plus nuancée des capacités de l'aviation militaire allemande, proche de celle du lieutenant-colonel d'Arnaud de Vitrolles. Répondant le 11 mai 1938 à Winston Churchill qui requérait des informations sur la *Luftwaffe*, il lui transmet les chiffres établis par le 2^e bureau de l'EMAA,

¹ SHD-AA, 11 Z 12934, lettre du général Vuillemin au ministre de l'Air, 15 janvier 1938.

² CHAIX Bruno (général), *En mai 1940, fallait-il entrer en Belgique ? ...*, *op. cit.*, p. 53-54.

³ SHD-AA, 11 Z 12934, lettre du général Vuillemin au ministre de l'Air, 15 janvier 1938.

⁴ PRO, FO, 371/21710, mémorandum de l'attaché de l'Air britannique à Paris, 24 août 1938 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 270.

⁵ SHD-AA, 11 Z 12934, lettre du général Vuillemin au ministre de l'Air, 15 janvier 1938, p. 5 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 276.

⁶ PRO, FO, 371/21710, télégramme de sir Nevile Henderson, 23 août 1938.

⁷ PALLANDRE Christian, *Édition critique du manuscrit dactylographié "Munich" d'Édouard Daladier*, mémoire de master dirigé par Olivier Forcade et soutenu en l'Université de Paris-Sorbonne, juin 2013, p. 110 ; DELMAS Jean (général), *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, éditorial, « La puissance militaire française en 1938 et son image », p. 2-3 ; ADAMTHWAITE Anthony, « Le facteur militaire... », *op. cit.*, p. 62 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 277-278.

⁸ SHD-AA, 11 Z 12940, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil et notes annexes, 17 septembre 1938 ; FACON Patrick, « Le haut commandement aérien français... », *op. cit.*, p. 14-15 ; TEYSSIER Arnaud, « Le général Vuillemin... », *op. cit.*, p. 107-108.

⁹ FACON Patrick, « Le haut commandement aérien français... », *op. cit.*, p. 14 ; MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 1, « Compte-rendu de la mission du général Vuillemin en Allemagne », sans indication de date ni d'origine.

tout en les accompagnant de commentaires réservés. Il reconnaissait, certes, les atouts de la puissance aéronautique du Reich, mais insistait vivement sur ses faiblesses : « cadres supérieurs d'origines diverses, de valeur inégale, en nombre très insuffisant, états-majors à peine formés, cadres subalternes manquant d'expérience et encore en déficit, personnel sous-officier et troupe incomplètement instruit »¹. Conscient, malgré tout, du déséquilibre existant en matière de matériel entre la France et l'Allemagne, il affirma au président du Conseil que la supériorité de l'aviation de l'adversaire ne pouvait suffire à lui assurer la victoire militaire².

3. *La surévaluation persistante de la Heer*

Durant le premier semestre 1938, les évaluations du 2^e bureau de l'EMA concernant le volume des forces terrestres allemandes après mobilisation demeurèrent marquées par une forte surévaluation. Les travaux de Peter Jackson démontrent que le 2^e bureau de l'EMA surévaluait d'environ 50 % le nombre de divisions que l'Allemagne pourrait mettre sur pied en cas de guerre : pour soixante-dix-huit divisions mobilisables en 1938, le 2^e bureau en prévoyait cent vingt³.

Si la surestimation des capacités industrielles du Reich était la cause fondamentale de cette perception erronée des capacités militaires de l'Allemagne, comme l'avance Peter Jackson, il faut relever également une analyse erronée des renseignements fournis par la SR-SCR⁴. Un document extrait d'un kriegspiel effectué au V^e corps d'armée allemand au printemps 1938 semblait indiquer que l'Allemagne disposerait à la mobilisation d'environ quatre-vingts divisions – chiffre assez proche de la réalité. Pourtant, l'officier du 2^e bureau de l'EMA qui analysa ce renseignement se référa à l'expérience de 1914-1918 et mit en avant le fait que l'ensemble des réserves allemandes n'apparaissait pas dans le document analysé. Il conclut à l'existence en cas de mobilisation de cent-une à cent-neuf divisions, auxquelles il ajoutait le *Grenzwacht* et les divisions autrichiennes – ce qui cadrerait davantage avec les estimations antérieures. On ne trouve pas trace dans ces analyses de la contrainte lourde que

¹ LE GOYET Pierre (colonel), *Munich, "un traquenard" ?*, Paris, Éditions France-Empire, 1988, p. 128-129.

² DDF-II-8, *op. cit.*, document n°462, 16 mars 1938, p. 865 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 40 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 346.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 280-281 et 401-402.

⁴ SHD-AT, 1NN 98, « Note relative à un kriegspiel stratégique étudié en 1938 par l'état-major du Vème CA », 2^e bureau de l'EMA, 1^{er} juillet 1938.

constituait le manque d'officiers – pourtant clairement repéré – pour la constitution de nombreuses unités de réserve¹.

Il faut toutefois noter que certains officiers du 2^e bureau de l'EMA surévaluaient encore davantage les capacités allemandes. Dans une synthèse datant probablement de la première moitié de l'année 1938, un officier ajoutait aux cent seize divisions de l'armée de campagne « dix-sept grandes unités de *Grenzwacht* » – la *Grenzwacht* constituait une couverture frontalière constituée à partir de l'automne 1936 de l'ensemble des hommes de l'ex-*Grenzschutz* inaptes à faire campagne². Enfin, ce même officier estimait que dans un délai d'une quarantaine de jours après mobilisation, la *Heer* serait en mesure d'aligner vingt-six divisions de réserve supplémentaires.

Au printemps 1938, le 3^e bureau de l'EMA continua, comme en 1936-1937, à rehausser de façon significative les évaluations réalisées par le 2^e bureau. Ainsi, il estima la deuxième vague de la mobilisation allemande, non chiffrée par le 2^e bureau, à une cinquantaine de divisions – ce qui était tout simplement fantaisiste en raison de la pénurie de cadres dont souffrait la *Heer*³. En outre, une note du 3^e bureau de mars 1938 estimait que « la menace allemande [pouvait], dans un avenir prochain, atteindre 200 divisions mobilisées »⁴.

À la fin de l'été 1938, des analyses plus mesurées et plus proches de la réalité furent formulées. Un long exposé, rédigé par un officier supérieur du 2^e bureau en septembre 1938, avant la phase aigüe de la crise des Sudètes, insistait sur les faiblesses de l'armée allemande mobilisée : pénurie de cadres et de réserves instruites, faible importance des unités de réserves générales⁵. Cet officier évaluait l'armée de campagne allemande mobilisée à cent divisions, tout en mentionnant la faible valeur, numérique et combative, de la *Grenzwacht* et de l'*Ersatzheer* – formations de réserve formées avec les jeunes hommes non instruits. Si l'on en croit une synthèse réalisée à l'été 1938 à l'EMGM, l'attaché militaire français à Berlin

¹ SHD-AT, 7N 2676, « L'armée allemande en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 25 avril 1938, p. 9-12.

² SHD-AT, 7N 2676, « Note sur les moyens et les possibilités de manœuvre de l'armée allemande face à l'ouest, dans l'hypothèse d'une action offensive principale contre la Tchécoslovaquie, menée avec le gros des forces », 2^e bureau de l'EMA, sans date, probablement rédigé durant le premier semestre 1938.

³ SHD-AT, 7N 2522 et 7N 3434, « Remarques sur la note du général Georges, en date du 1^{er} avril 1938, sur les besoins auxquels doit satisfaire l'Armée française », 3^e bureau de l'EMA, 8 avril 1938, p. 2.

⁴ SHD-AT, 7N 3434, « Étude sur les besoins de la France pour sa défense territoriale et celle de son empire », 3^e bureau de l'EMA, 22 mars 1938, p. 1.

⁵ SHD-AT, 7N 2676, « L'armée de terre allemande », commandant Fournier, septembre 1938.

estimait pour sa part, sur la base de renseignements récents, à une centaine de divisions les capacités maximales de la *Heer* mobilisée¹.

Cette surévaluation numérique de la mobilisation des forces terrestres allemandes fut acceptée par les chefs de l'Armée au printemps 1938. Lors de la critique de l'exercice sur cartes du CSG de l'année 1937-1938, le général Georges évalua les capacités immédiates de mobilisation de la *Heer* à cent quinze divisions, portées à cent-quarante-et-une au bout de cinq semaines². Pour sa part, le général Gamelin retenait le chiffre de cent vingt-six divisions mobilisables au printemps 1938, mais ajoutait que « l'Allemagne se mettra[it] en mesure le plus tôt possible de disposer de 70 divisions du temps de paix (programme de 60 D.I. + 10 D.I. autrichiennes), ce qui lui donnerait 210 divisions à la mobilisation »³. Le cabinet du ministre de la Défense nationale et de la Guerre, enfin, mentionnait cent vingt-trois divisions dès la première semaine de mobilisation, et cent cinquante-trois divisions après quarante jours de conflit, auxquelles il ajoutait dix-sept divisions de *Grenzwacht*⁴. Ainsi, le cabinet d'Édouard Daladier estimait que six semaines après la mobilisation, le haut commandement allemand disposerait de cent soixante-dix grandes unités. La note se terminait sur un avertissement effrayant : « en se référant à l'effort fourni par l'Allemagne pendant la dernière guerre, et compte tenu des moyens dont elle dispose actuellement, on peut fixer à 300 divisions⁵ environ le nombre total des grandes unités allemandes qui pourraient être mises sur pied au cours d'un conflit ». Simultanément, le général Gamelin rappelait que la France ne disposerait en métropole, en cas de mobilisation, que de quatre-vingts divisions⁶.

Quelle qu'en ait été l'ampleur, cette surévaluation portait en elle une conséquence immédiate et lourde de signification stratégique. Sur la base de ces estimations, en cas de conflit opposant l'Allemagne à la France et à la Tchécoslovaquie, la *Heer* était en mesure de garnir le front occidental de trente à quarante-huit divisions, dont un tiers de divisions d'active⁷. Dès lors, la ligne Siegfried, ouvrage encore incomplet et imparfait à l'été 1938,

¹ SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°53 – Allemagne – Le potentiel de guerre en juillet 1938 – La conscription civile obligatoire », EMGM, juillet 1938, p. 6 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 26.

² DELMAS Jean (général), « Les exercices du Conseil supérieur de la Guerre... », *op. cit.*, p. 36-47.

³ SHD-AT, 7N 3434, « Note relative aux possibilités de l'Axe Rome-Berlin », général Gamelin, 6 avril 1938, p. 6 ; DDF-II-9, *op. cit.*, document n°121, 6 avril 1938, p. 238.

⁴ CARAN, 496 AP/35, « Allemagne – Forces terrestres (y compris les forces militaires de l'ancienne Autriche) », cabinet du ministre de la Guerre, 27 avril 1938.

⁵ Souligné dans le texte.

⁶ ; SHD-AT, 7N 3434, « Note relative aux possibilités de l'Axe Rome-Berlin », général Gamelin, 6 avril 1938, p. 6 ; DDF-II-9, *op. cit.*, document n°121, 6 avril 1938, p. 237.

⁷ JACKSON Peter, « French Military Intelligence and Czechoslovakia, 1938 », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 5, n°1, 1994, p. 96 ; SHD-AT, 7N 2676, « Note sur les moyens et les possibilités de manœuvre de l'armée

devenait un obstacle significatif à toute progression en territoire allemand, dans la mesure où elle donnait un surcroît de valeur à des forces adverses équivalentes en nombre aux forces assaillantes françaises.

C. La Tchécoslovaquie : un outil militaire puissant, une situation stratégique exposée

1. Une puissance militaire significative...

Dès les lendemains de l'*Anschluss*, le 2^e bureau de l'EMA relevait les possibilités stratégiques accrues de l'Allemagne face à la Tchécoslovaquie¹. La Tchécoslovaquie devait défendre quatre mille kilomètres de frontières, dont plus de la moitié face à l'Allemagne². Or d'une part, le relief de la frontière austro-tchécoslovaque se prêtait aisément à une action offensive – terrain de faible altitude et peu accidenté. D'autre part, la Tchécoslovaquie ne disposait d'aucune fortification sur sa frontière avec le territoire autrichien – devenu l'Ostmark –, hormis celles établies à proximité de Bratislava.

Cependant, cette aggravation de la situation stratégique du territoire tchécoslovaque pouvait paraître compensée, dans une certaine mesure, par la qualité de l'outil militaire tchécoslovaque. Le 2^e bureau de l'EMA avait suivi avec attention les efforts fournis par les Tchécoslovaques en faveur de la défense de leur territoire sur la période 1934-1938. À la base de cet effort, le 2^e bureau de l'EMA relevait une hausse significative de la part du budget de l'État allouée aux dépenses militaires et l'augmentation de la durée du service militaire, qui passa en 1934 de quatorze à vingt-quatre mois, avec pour conséquence une augmentation de 80 % de l'effectif troupe entre 1934 et 1938³

Pour faire face à cette augmentation des effectifs du contingent, un accroissement du cadre officiers fut décidé en 1936, avec pour résultat une augmentation de 20 % du nombre

allemande face à l'ouest, dans l'hypothèse d'une action offensive principale contre la Tchécoslovaquie, menée avec le gros des forces », 2^e bureau de l'EMA, sans date, probablement rédigé durant le premier semestre 1938, p. 2.

¹ SHD-AT, 7N 2522, « La Tchécoslovaquie devant le nouvel empire allemand », 2^e bureau de l'EMA, sans date mais probablement rédigé durant la seconde quinzaine de mars 1938, et « Note sur l'intervention allemande en Autriche », 2^e bureau de l'EMA, 17 mars 1938.

² HAUNER Milan, « La Tchécoslovaquie en tant que facteur militaire », *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 180.

³ SHD-AT, 7N 3109, « Note sur le réarmement des puissances de l'Europe centrale et balkanique », 2^e bureau de l'EMA, juillet 1938.

d'officiers d'active dans les dix-huit mois¹. Le cadre sous-officiers semblait particulièrement étoffé – près de dix-sept mille sous-officiers encadrant cent soixante-dix mille hommes de troupe et gradés². En conséquence, le 2^e bureau de l'EMA relevait le très bon niveau d'instruction du troupier, ainsi que son excellent moral³. Enfin, le 2^e bureau de l'EMA relevait au début de 1938, l'excellent équipement des unités de l'armée tchécoslovaque et l'existence de fortifications sur le pourtour nord et nord-ouest de la Bohême et face à la Hongrie⁴.

Au début de 1938, le capitaine Defrasne, en charge des questions tchécoslovaques au 2^e bureau de l'EMA, affirmait que « le qualificatif de "dernière née des armées occidentales", appliqué à l'armée tchécoslovaque, s'avér[ait] de plus en plus exact »⁵. Le lieutenant-colonel Gauché, lui-même, ne tarissait pas d'éloges sur l'armée tchécoslovaque :

L'armée tchécoslovaque est un obstacle redoutable. Troupes de 1^{er} ordre. Matériel parfait et abondant. Les cadres sont excellents, bien que jeunes et n'ayant pas encore donné leur mesure dans un conflit. À noter que tous les éléments Sudètes des cadres sont dans les services auxiliaires. Très bon état-major avec un 2^e bureau à la hauteur⁶.

Pour sa part, le 2^e bureau de l'EMAA formulait en 1938 une appréciation très positive concernant les forces aériennes tchécoslovaques⁷. Elles étaient équipées à l'été 1938 d'appareils de très bon niveau – chasseurs volant à 450 km/h et bombardiers atteignant 420 km/h. Si le haut commandement était de « valeur assez moyenne », le personnel navigant, « très entraîné aux missions de guerre », était « animé d'un excellent moral et d'un grand enthousiasme ». Le personnel technique était jugé « excellent à tous égards ». Suite à la mise en œuvre d'un programme d'accroissement, l'aviation militaire tchécoslovaque était passée de trente-huit escadrilles en 1937 à cinquante-cinq escadrilles en septembre 1938. À cette dernière date, elle comptait notamment deux cent cinquante chasseurs et cent quarante bombardiers. Aux six cents appareils de première ligne disponibles en septembre 1938, il

¹ SHD-AT, 7N 3109, « Note sur le réarmement des puissances de l'Europe centrale et balkanique », 2^e bureau de l'EMA, juillet 1938, p. 3 ; SHD-M, 1BB 3/36, « Étude – Tchécoslovaquie – Note sur l'effort tchécoslovaque dans le domaine des effectifs », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1938.

² SHD-M, 1BB 3/36, « Étude – Tchécoslovaquie – Note sur l'effort tchécoslovaque dans le domaine des effectifs », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1938.

³ SHD-AT, 7N 3109, « L'armée tchécoslovaque », 2^e bureau de l'EMA, sans date, p. 4.

⁴ SHD-AT, 7N 3109 : « L'armée tchécoslovaque », 2^e bureau de l'EMA, sans date, p. 2, et « Note sur le réarmement des puissances de l'Europe centrale et balkanique », 2^e bureau de l'EMA, juillet 1938, p. 5.

⁵ SHD-AT, 7N 3109, « Note sur la réorganisation de l'armée tchécoslovaque », probablement rédigée par le capitaine Defrasne durant le premier semestre 1938, p. 4.

⁶ SHD-M, 1BB 2/181, « Compte-rendu de liaison au Ministère de la Guerre EMA2 le 9 juin 1938 », capitaine de frégate Sanson.

⁷ SHD-AA, 2B 98 : « Tchécoslovaquie – Aviation militaire – Mémento », 2^e bureau de l'EMAA, 20 janvier 1938 ; « L'aviation militaire tchécoslovaque », vraisemblablement rédigée au 2^e bureau de l'EMAA en septembre 1938.

fallait ajouter trois cents appareils en réserve. En conclusion, l'aviation militaire tchécoslovaque apparaissait aux yeux du 2^e bureau de l'EMAA « une arme de qualité en personnel et en matériel ».

Lors de la crise des 20-21 mai 1938, le gouvernement tchécoslovaque avait ordonné, sur la base de renseignements erronés, une mobilisation partielle de ses forces armées¹. À cette occasion, le 2^e bureau de l'EMA formula de nouvelles appréciations laudatives. Il releva le moral excellent de la troupe et la cohésion parfaite entre la population civile et l'armée, la première collaborant aux mesures défensives prises par la seconde dans les régions frontalières². Ainsi, le soutien de l'opinion publique tchécoslovaque à l'effort financier consenti depuis des années en faveur du développement de l'outil militaire trouvait son prolongement dans la cohésion de la population face au danger de guerre³. De plus, le bon déroulement de la mise sur pied de couverture de l'armée et de sa concentration confirmait le jugement favorable émis antérieurement.

En 1938, l'armée tchécoslovaque comptait en temps de paix dix-sept divisions d'infanterie, quatre divisions rapides – comportant chacune une brigade à cheval et une brigade motorisée –, trois régiments de chars en réserve générale et des bataillons surnuméraires de forteresse et de gardes-frontières⁴. Au premier semestre 1938, le 2^e bureau de l'EMA estimait qu'en cas de mobilisation, l'armée tchécoslovaque lèverait quatorze à dix-sept divisions de réserve, portant ainsi à trente-cinq ou trente-huit divisions le volume de ses forces terrestres, auxquelles s'ajouteraient les bataillons spécialisés et les réserves générales⁵. Toutefois, dès l'été 1936, le 2^e bureau de l'EMA s'était préoccupé des conséquences militaires de la composition ethnique de la population tchécoslovaque⁶. À l'été 1938, une note émanant probablement du 2^e bureau estimait qu'« il [était] prudent d'admettre que, soit des troubles intérieurs, soit une attaque allemande brusquée, prive[rait] l'armée tchécoslovaque

¹ BENES Zdenek, KURAL Vaclav et BERGMANOVA Marie (éds.), *Pour comprendre l'histoire. Les relations tchéco-allemandes entre 1848 et 1948*, Prague, Gallery, 2002, p. 230.

² SHD-AT, 7N 3110, « Compte-rendu d'une conversation entre le capitaine Defrasne du 2^e bureau et le capitaine Pommies, stagiaire en Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, 18 août 1938.

³ SHD-AT, 7N 3109, « Note sur le réarmement des puissances de l'Europe centrale et balkanique », 2^e bureau de l'EMA, juillet 1938, p. 4.

⁴ SHD-AT, 7N 3109, « Note sur la réorganisation de l'armée tchécoslovaque », probablement rédigée par le capitaine Defrasne durant le premier semestre 1938 ; SHD-AT, 7N 3109, « Note sur le réarmement des puissances de l'Europe centrale et balkanique », 2^e bureau de l'EMA, juillet 1938, p. 5.

⁵ SHD-AT, 7N 3110, « Les possibilités de la Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, 1937 ; SHD-AT, 7N 3131, « Collaboration russo-tchécoslovaque – Aide à apporter à la Tchécoslovaquie », note manuscrite probablement rédigée au 2^e bureau de l'EMA entre fin août et début septembre 1938 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 279.

⁶ SHD-M, 1BB 3/36, « Bulletin de renseignements », 2^e bureau de l'EMA, juillet-août 1936.

d'une partie de ses unités de formations (de l'ordre de 4 DI) »¹. Cette évaluation était pertinente, dans la mesure où environ la moitié des conscrits germanophones ne répondirent pas à l'appel en septembre 1938².

2. ... Dont la situation stratégique initiale demeurait difficile

À cette difficulté s'ajoutaient d'autres faiblesses, lesquelles rendaient impossible en cas de conflit le maintien de l'inviolabilité du territoire tchécoslovaque. D'une part, les fortifications tchécoslovaques, si elles permettaient de briser le premier élan d'une offensive allemande, ne constituaient en aucun cas un obstacle absolu, pour diverses raisons³. Tout d'abord, ces fortifications n'étaient pas achevées à l'été 1938. De plus, elles ne comportaient aucun ouvrage d'une solidité comparable à celle des principaux forts de la ligne Maginot. En outre, il faut relever que l'industrie d'armement tchécoslovaque, si elle était puissante en temps de paix, était doublement menacée en cas de conflit avec le Reich : elle était dépendante pour une très large proportion de matières premières importées d'Allemagne ; sa localisation, à l'ouest de la Bohême, la rendait particulièrement vulnérable aux assauts allemands, en particulier aériens. Enfin, quelles qu'aient été les qualités de l'armée tchécoslovaque, celle-ci n'en présentait pas moins une infériorité numérique marquée en matière d'engins blindés et d'avions de guerre.

En conséquence, les chefs politiques et militaires de la Tchécoslovaquie n'envisagèrent à aucun moment la possibilité de résister victorieusement et indéfiniment à une offensive allemande. Les Tchécoslovaques entretenirent à plusieurs reprises en 1937-1938 les responsables français de la durée de leur résistance en Bohême, préalable à une retraite stratégique en Moravie. Selon les termes employés par le chef du 2^e bureau tchécoslovaque, le colonel Hajek, en novembre 1936, l'armée tchécoslovaque conduirait « une lutte honorable », puis tenterait d' « échapper à l'étreinte de l'ennemi » par une retraite stratégique⁴. En 1938, ce plan général demeurait en vigueur⁵. Diverses personnalités, telles que le président de la

¹ SHD-AT, 7N 3131, « Collaboration russo-tchécoslovaque – Aide à apporter à la Tchécoslovaquie », note manuscrite probablement rédigée au 2^e bureau de l'EMA entre fin août et début septembre 1938.

² HAUNER Milan, « La Tchécoslovaquie en tant que facteur militaire », *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 189.

³ JACKSON Peter, « French Military Intelligence and Czechoslovakia, 1938 », *op. cit.*, p. 91-97 ; SHD-AT, 7N 3110, « État d'avancement des fortifications tchécoslovaques », 2^e bureau de l'EMA, février 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 3115, « Note du Commandant Loriot au sujet de son entretien avec le Colonel Hajek, Chef du 2^e Bureau de l'État-Major Tchécoslovaque (28 Novembre 1936) », p. 7.

⁵ HAUNER Milan, « Czechoslovakia as a Military Factor in British Considerations of 1938 », *The Journal of Strategic Studies*, vol. 1, n°2, septembre 1978, p. 210 ; SHD-AT, 7N 3103, « Compte-rendu du Lt-Colonel

République, le chef d'état-major général ou le chef du 2^e bureau tchécoslovaques mentionnèrent en 1937 devant des interlocuteurs français une résistance de quatre à huit semaines en Bohême en cas d'offensive allemande¹. À l'été 1938, les responsables de l'état-major tchécoslovaques estimaient toujours que leur armée pourrait tenir « plus d'un mois » contre les forces allemandes². Les évaluations réalisées à l'EMA jusqu'au début de mars 1938 reflétaient en partie les estimations tchécoslovaques, mais furent caractérisées par une grande diversité à partir de mars 1938³. À la fin de 1937 et au début de 1938, le capitaine Defrasne estimait que l'armée tchécoslovaque pourrait opposer « une très sérieuse résistance » à un agresseur⁴. Au printemps 1937, le général Colson évaluait la durée de cette résistance à « quelques semaines »⁵.

La réalisation de l'*Anschluss* entraîna dans un premier temps une révision radicale de ces évaluations. Dans une note datée du 1^{er} avril 1938, le général Georges réduisait la capacité de résistance de la Tchécoslovaquie à quelques jours⁶. Le cabinet du président du Conseil estimait également possible que l'Allemagne « écras[ât] en quelques jours la Tchécoslovaquie »⁷. Dans une note datée du 6 avril, visiblement destinée à Édouard Daladier, le général Gamelin reprenait les points principaux de l'analyse formulée par le général Georges au sujet de la situation stratégique générale⁸. Il estimait possible « une conquête rapide d'une Tchécoslovaquie en proie à des difficultés intérieures considérables » au moyen d' « une attaque [allemande] par surprise et en forces ». Il ne mentionnait, cependant, aucune estimation de la durée de cette résistance.

Gauché sur la liaison effectuée à Prague auprès du 2^e Bureau tchécoslovaque entre le 9 et le 12 novembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 16 novembre 1937, p. 2.

¹ DAVION Isabelle, « France, Pologne et Tchécoslovaquie face à la crise de Munich », *Cahiers du Centre d'Études d'Histoire de la Défense*, n°22, 2004, p. 70 ; JACKSON Peter, « French Military Intelligence and Czechoslovakia, 1938 », *op. cit.*, p. 98 ; MEILLAT Thierry, « Les relations aériennes franco-tchécoslovaques », Service historique de l'Armée de l'Air, 1992, contribution à l'ouvrage collectif *Relations militaires franco-tchécoslovaques, 1914-1939*, recueil réalisé par le Service historique de la Défense, 1992, p. 9-10 ; SHD-AT, 7N 3103, « Compte-rendu du Lt-Colonel Gauché sur la liaison effectuée à Prague auprès du 2^e Bureau tchécoslovaque entre le 9 et le 12 novembre 1937 », 2^e bureau de l'EMA, 16 novembre 1937, p. 2 ; SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la Liaison effectuée à Prague par les Commandants Lorient et Salesse du 26 Avril au 3 Mai 1937 », p. 5.

² SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la liaison effectuée à Prague du 29 juin au 7 juillet 1938 – Questions de 2^e bureau », 2^e bureau de l'EMAA, sans date, p. 12.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 279.

⁴ SHD-AT, 7N 3109, « Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, septembre 1937 ; SHD-AT, 7N 3110, « Les possibilités de la Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, 1937.

⁵ SHD-AT, 7N 3450, « Réflexions sur la manière d'attaquer l'Allemagne », général Colson, 20 mars 1937.

⁶ SHD-AT, 7N 3434, « Note sur les besoins auxquels doit satisfaire l'armée française », général Georges, 1^{er} avril 1938, p. 3-6

⁷ SHD-AT, 5N 579, et CARAN, 496 AP/35, « Information du président – La question tchécoslovaque – Les forces en présence », section de Défense Nationale du cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 15 mars 1938, p.VI.

⁸ SHD-AT, 7N 3434, « Note relative aux possibilités de l'Axe Rome-Berlin », général Gamelin, 6 avril 1938 ; DDF-II-9, *op. cit.*, document n°121, 6 avril 1938, p. 235-238.

Cependant, au cours du printemps et de l'été 1938, des vues plus modérées prévalurent. Ainsi, retour de Prague, une mission composée d'officiers du 2^e bureau de l'EMAA et dirigée par le lieutenant-colonel Carayon conclut son rapport ainsi :

Quelles que puissent être, en cas de conflit, la disproportion des moyens mis en œuvre par le Reich et par la Tchécoslovaquie, la situation stratégique initiale défavorable de la Nation armée tchécoslovaque et les graves difficultés suscitées à cette dernière par l'importante minorité sudète, la Tchécoslovaquie ne représenterait pas moins, pour son redoutable ennemi, un adversaire très sérieux dont l'anéantissement ne saurait être l'œuvre de quelques jours¹.

Une note non datée, rédigée après l'*Anschluss* et probablement au cours du 2^e trimestre 1938, et remise par le général Gamelin au président Daladier, comportait en annexe une « appréciation théorique de la capacité de résistance tchécoslovaque »². Cette étude se terminait sur une appréciation optimiste : « du seul point de vue numérique³, la situation tchèque est loin d'être désespérée, et [...] l'on peut même escompter une résistance efficace empêchant les Allemands d'obtenir des résultats décisifs avant le gros de l'hiver ». Cependant, l'exercice sur cartes interarmées effectué à l'été 1938 prévoyait qu'au terme de deux mois de conflit, les forces armées allemandes occuperaient la Bohême et une partie de la Slovaquie, tandis que l'armée tchécoslovaque ne comporterait plus qu'une quinzaine de divisions⁴.

3. *L'Armée Rouge : un secours plausible mais lointain*

L'amélioration des capacités de défense tchécoslovaque grâce à l'appoint de forces alliées fut envisagée. L'intervention de l'aviation militaire soviétique paraissait une hypothèse envisageable, dans la mesure où Moscou était liée à Prague par un engagement d'assistance mutuelle, subordonné à l'entrée préalable en action de la France. Cependant, le 2^e bureau de

¹ SHD-AA, 2B 97, « Compte-rendu de la liaison effectuée à Prague du 29 juin au 7 juillet 1938 – Questions de 2^e bureau », 2^e bureau de l'EMAA, sans date, p. 14.

² CARAN, 496 AP/35, et SHD-AT, 7N 3434, « Note sur une action offensive pour soutenir la Tchécoslovaquie », Conseil supérieur de la Guerre, sans date, p. 15.

³ Souligné dans le texte.

⁴ SHD-AT, 1N 91, « Note pour le Général Chef de l'État-Major de l'Armée », général Gamelin, 27 juillet 1938, p. 6 ; SHD-AT, 1N 92, « Groupe d'armées du Sud-Est – PC Szombathely, 29 juin – Plan d'opérations sur le Théâtre du Sud-Est », document servant à l'exercice de Défense Nationale 1938-1939 émis par le parti bleu ; SHD-AT, 1N 92, « Exposé du 14 Juin 1939 – Avant-propos », probablement de la main du général Georges, p. 1.

l'EMAA, comme le 2^e bureau de l'EMA, refusait de valider *a priori* cette hypothèse¹. D'une part, si l'aviation soviétique était jugée « très importante », grâce notamment aux trois mille cinq cents avions disponibles en Russie d'Europe, ses déficiences techniques en atténuaient nettement la valeur. Il fallait, par ailleurs, tenir compte du refus probable de Varsovie et de Bucarest d'autoriser le stationnement sur les territoires nationaux polonais et roumains d'escadrilles soviétiques. En conséquence, selon les termes employés par le commandant Krebs du 2^e bureau de l'EMA, « l'intervention de l'aviation rouge ne représenterait pour [la France et ses alliés] qu'un appoint de faible valeur »².

En outre, une intervention au profit de la Tchécoslovaquie aurait impliqué le stationnement d'escadrilles soviétiques en Tchécoslovaquie. Or comme le relève Igor Lukes, et comme le soulignait le 2^e bureau de l'EMAA, ceci n'aurait pas été sans poser de nombreuses difficultés en termes d'infrastructure, de logistique et de ravitaillement en carburant et en munitions³. En mai 1938, aucun indice ne permettait de supposer que ces difficultés techniques étaient résolues et les Soviétiques ne semblaient pas disposés à fixer rapidement les modalités d'une intervention aérienne en Europe centrale⁴. Cependant, Milan Hauner estime que les Tchécoslovaques avaient effectué en septembre 1938 les préparatifs nécessaires à l'accueil de larges formations aériennes françaises et soviétiques⁵. Pour leur part, les services britanniques estimaient à l'été 1938 que les aérodromes tchécoslovaques pouvaient accueillir des appareils russes⁶. De plus, ils considéraient que les bombardiers lourds soviétiques les plus modernes avaient la capacité d'atteindre l'Allemagne du Nord en survolant la mer Baltique, sans violer aucun espace aérien national⁷.

Une intervention militaire terrestre se heurtait également à de nombreux obstacles. En raison du refus absolu du gouvernement polonais d'envisager un transfert d'unités de l'Armée

¹ 5N SHD-AT, 5N 579, « Mémento – Armée de l'air de l'URSS », 2^e bureau de l'EMAA, 19 janvier 1938 ; SHD-AT, 7N 3131, « Examen des possibilités d'intervention de l'armée soviétique en Europe centrale en cas de conflit », 2^e bureau de l'EMA, début 1938 ; SHD-AT, 7N 2522, « Note sur le concours militaire que la France peut attendre de l'URSS dans le domaine aérien », EMAA, 10 mars 1938, p. 4.

² SHD-AT, 7N 3131, « Examen des possibilités d'intervention de l'armée soviétique en Europe centrale en cas de conflit », 2^e bureau de l'EMA, début 1938, p. 2.

³ LUKES Igor, « Stalin and Czechoslovakia in 1938-39, An Autopsy of a Myth », *Diplomacy and Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 13-47 ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°361, 10 mars 1938, p. 705-709 ; SHD-AT, 7N 2522, « Note sur le concours militaire que la France peut attendre de l'URSS dans le domaine aérien », EMAA, 10 mars 1938 ; SHD-AT, 2N 235, lettre du général Vuillemin au général Gamelin, 1^{er} septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 3131, « URSS – La question de l'intervention russe en faveur de la Tchécoslovaquie – Conversations russo-tchèques », SR de l'EMA, 2 mai 1938, p. 2-3.

⁵ HAUNER Milan, « Czechoslovakia as a Military Factor... », *op. cit.*, p. 210.

⁶ *Ibid.*, p. 197

⁷ PRO, AIR, 9/87, « The Russian Air Force and the Assistance which it might render to Czechoslovakia », sans indication d'origine ou de date, mais vraisemblablement rédigé à l'Air Ministry au mois de mars 1938.

Rouge par son territoire, la seule voie d'accès demeurerait la Roumanie. Si celle-ci avait fait part de son opposition à un passage d'unités soviétiques sur son territoire, certains renseignements recueillis par la SR laissaient entrevoir une possible révision de cette position une fois un conflit germano-tchécoslovaque ouvert¹. Cela suffisait pourtant à doter l'assistance militaire terrestre soviétique d'un caractère hautement hypothétique.

Le 2^e bureau de l'EMA estimait que l'acheminement de deux corps d'armée soviétiques, dont un motorisé, ne pourrait intervenir qu'au terme d'un à deux mois de délai². Le général Mittelhauser, pour sa part, était légèrement plus optimiste. Il chiffrait l'assistance soviétique à deux divisions d'infanterie motorisées dans un délai de dix-huit jours, auxquelles s'ajouteraient douze brigades mécanisées au bout de sept semaines de conflit et six divisions de cavalerie acheminées au cours du troisième mois de guerre³. Cependant, une telle assistance ne permettait aucunement de renforcer significativement la défense du quadrilatère bohémien durant les premières semaines du conflit. De plus, le 2^e bureau de l'EMA, par la voix du commandant Krebs, se montra tout au long de l'année 1938 particulièrement réservé sur les capacités logistiques et opérationnelles de l'Armée Rouge et sur les intentions du Kremlin⁴.

4. L'armée polonaise : un secours potentiellement immédiat et vital, mais fortement hypothétique

En réalité, le sort de la Tchécoslovaquie dans les premières semaines d'un conflit avec l'Allemagne résidait dans la position que prendrait la Pologne. Cette opinion était celle de l'état-major tchécoslovaque, qui réclamait depuis 1933 que Prague s'assurât du concours polonais⁵. En mars 1938, le général Mittelhauser, chargé au CSG de suivre les questions d'Europe centrale, concluait sa critique d'un exercice sur cartes par cette formule lapidaire :

¹ SHD-T, 7N 3131, « Le gouvernement roumain et la question de l'assistance à la Tchécoslovaquie », SR de l'EMA, 11 juin 1938.

² SHD-AT, 7N 3131, « Transport de forces soviétiques en Tchécoslovaquie via Roumanie », 2^e bureau de l'EMA, 4 novembre 1937.

³ SHD-AT, 1NN 83, « Conclusions du Général Mittelhauser [sic], Commandant du Parti Vert (Petite Entente, Pologne), à la séance finale de l'exercice du CSG 1937-1938 ».

⁴ SHD-AT, 7N 3131 : « Compte-rendu de renseignements fournis par le SR le 6 avril 1938 » ; « Note pour le Commandement – Attitude de l'URSS en cas de conflit », 2^e bureau de l'EMA, août 1938 ; « Aide soviétique éventuelle à la Tchéco-Slovaquie » et annexes, 2^e bureau de l'EMA, 15 septembre 1938.

⁵ HAUNER Milan, « La Tchécoslovaquie en tant que facteur militaire », *op. cit.*, p. 181 ; SHD-AT, 1K 224/15, « Note pour le Secrétariat Général », SAET de l'EMA, 7 mai 1937.

Seule la Pologne peut apporter à la Tchécoslovaquie une aide efficace. [...] Une Pologne hostile, ce serait l'étranglement immédiat ; une Pologne neutre, ce serait l'asphyxie à brève échéance¹.

Cette opinion était également celle du 3^e bureau de l'EMA et des généraux Armengaud, de l'Armée de l'Air, et Gamelin². Ce dernier l'avait, d'ailleurs, rappelé au président Daladier dès le 14 mars 1938.

Toutefois, aux lendemains de l'*Anschluss*, la Pologne ne semblait pas du tout disposée à s'engager dans la voie d'un soutien militaire au voisin tchécoslovaque. Cette réticence de Varsovie envers une entente polono-tchécoslovaque s'expliquait, en partie, par la persistance de la querelle des minorités entre Prague et Varsovie³. Bien plus, l'origine même de cette querelle semblait de nature à placer la Pologne, au moins sur les plans diplomatique et politique, dans le camp allemand. Aussi, dès le 21 mars, le lieutenant-colonel Gauché fit part à l'attaché militaire britannique de sa vive préoccupation quant à la position adoptée par la Pologne, laquelle « se montrait définitivement germanophile »⁴. Dans une note rédigée le lendemain, le chef du 2^e bureau de l'EMA formalisait cette inquiétude :

L'attitude adoptée par la Pologne lors des événements récents [la crise polono-lithuanienne] révèle le désir de la part de cette puissance de satisfaire ses ambitions politiques à la faveur du trouble international créé par l'Allemagne et contrairement aux intérêts de ses alliés notamment de la France. [...] Dans les circonstances graves que traverse actuellement l'Europe, la Pologne appuie et favorise l'action allemande : neutralité bienveillante, que le règlement brutal de la question tchécoslovaque peut bientôt changer en complicité⁵.

Le lieutenant-colonel Gauché tirait les conséquences de cette attitude en envisageant une révision des accords de Rambouillet. À la fin du mois de mars, la Pologne ravivait la querelle avec Prague au sujet des agissements des communistes tchécoslovaques, polonais et ukrainiens, puis, à partir de la mi-mai, les tensions au sujet des minorités de Tchécoslovaquie, ce qui renforça les craintes de l'EMA⁶.

¹ SHD-AT, 1NN 83, « Conclusions du Général Mittelhauser [sic], Commandant du Parti Vert (Petite Entente, Pologne), à la séance finale de l'exercice du CSG 1937-1938 ».

² DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi...*, *op. cit.*, p. 398-399 et 403 ; SHD-AT, 5N 579, « Note au sujet de la réalisation de l'*Anschluss* », général Gamelin, 14 mars 1938 ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°432, 14 mars 1938, p. 786-789.

³ DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi...*, *op. cit.*, p. 416-419.

⁴ PRO, FO, 371/21713, lettre de Victor Perowne à William Strang, 21 mars 1938.

⁵ SHD-AT, 7N 3012, « Note sur l'attitude polonaise en face de l'*Anschluss* », 2^e bureau de l'EMA, 22 mars 1938.

⁶ DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi...*, *op. cit.*, p. 416-417.

La crise germano-tchécoslovaque des 20-21 mai aggrava le pessimisme du 2^e bureau de l'EMA, qui releva que la Pologne avait pris des mesures militaires sur ses frontières avec l'URSS et la Tchécoslovaquie¹. En conséquence, l'éventualité d'une complicité germano-polonaise en vue de conduire une agression contre la Tchécoslovaquie gagnait en crédibilité. Un renseignement apporté par la SR-SCR laissait prévoir une occupation polonaise immédiate de Teschen en cas d'attaque allemande en Tchécoslovaquie². Il fallut attendre le mois de juillet 1938 pour obtenir quelques apaisements sur l'orientation du haut commandement et du gouvernement polonais³.

D. Les intentions du haut commandement français

Dans ces conditions, l'obligation d'assistance militaire à la Tchécoslovaquie, résultant de l'accord franco-tchécoslovaque de Locarno, plaçait l'EMA devant une situation difficile, et lui imposait d'envisager les modalités d'une opération visant à assister la Tchécoslovaquie. Le Quai d'Orsay, par les voix d'Alexis Léger, de René Massigli, ou du juriste Jules Basdevant, réaffirmait d'ailleurs régulièrement la validité de l'engagement français envers la Tchécoslovaquie, en dépit de l'argumentation contraire exposée publiquement en avril 1938 par le juriste Joseph Barthélémy⁴. Le cabinet du président du Conseil concluait également, de l'examen des traités et accords passés entre Paris et Prague, qu' « en cas d'attaque non provoquée de la Tchécoslovaquie, la France [était] tenue de lui prêter son assistance »⁵. Dans ses mémoires, le général Gamelin rapporte que la position du président Daladier et de Georges Bonnet au printemps 1938 consistait à encourager vivement le gouvernement tchécoslovaque à trouver un accord avec les Sudètes, tout en maintenant les engagements de

¹ CASTELLAN Georges, « L'alerte du 21 mai 1938, vue par le 2^e bureau de l'EM français », *Études européennes, mélanges offerts à Victor-Lucien Tapié*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Études », 1973, p. 565 ; SHD-AT, 7N 2522, « Note pour le commandement », 2^e bureau de l'EMA, 20 mai 1938.

² SHD-AT, 7N 3107, « Pologne – Intentions au sujet de la Tchécoslovaquie », SR de l'EMA, 23 mai 1938.

³ SHD-AT, 7N 2522, « Rapport sur la liaison de 2^e bureau effectuée à Varsovie du 11 au 16 juillet 1938 », 2^e bureau de l'EMA, 18 juillet 1938, p. 2 ; SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – A/s. Allemagne et Tchécoslovaquie », SR de l'EMA, 5 juillet 1938 ; SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – A/s. de l'attitude de la Pologne et de la Yougoslavie », SR de l'EMA, sans date mais probablement aux alentours du 15 septembre 1938 ; SHD-AT, 7N 3015, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, sans date mais relatant une visite de l'attaché militaire polonais datée du 28 juillet 1938 ; SHD-AT, 7N 3015, « Collaboration militaire franco-polonaise », 2^e bureau de l'EMA, juillet 1938.

⁴ MAE, PAAP, 217/19, et MAE, Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 63, « Jeu de l'obligation d'assistance assumée par la France envers la Tchécoslovaquie », 29 mars 1938, et « Note au sujet de la portée de nos accords avec la Tchécoslovaquie », 12 avril 1938, notes vraisemblablement rédigées par René Massigli ; MAE, Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 63, « Note – Valeur actuelle du traité franco-tchécoslovaque et des accords de Locarno », note de Jules Basdevant, 21 mars 1938.

⁵ 5N SHD-AT, 5N 579, « Analyse des dispositions nous liant à la Tchécoslovaquie », section de Défense Nationale du cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 2 juin 1938.

Paris envers Prague¹. Ceci impliquait, *de facto*, le maintien des engagements contractés en 1924 et 1925, qui devraient être exécutés dans le cas où les négociations échoueraient et où l'Allemagne tenterait de faire prévaloir ses vues par la force.

Toutefois, dans l'éventualité où la France devait intervenir militairement en soutien à une Tchécoslovaquie attaquée, plusieurs contraintes et impératifs réduisaient nettement les possibilités. Tout d'abord, selon le chef d'EMG de la Défense Nationale, la France ne pourrait emporter la victoire contre l'Allemagne qu'à condition de pouvoir compter sur l'appui de « l'Angleterre et [de] la Pologne », et, secondairement, de « la Petite Entente, renforcée de l'Entente balkanique »². L'appoint de la Pologne était capital dans la première phase du conflit, car lui seul serait en mesure, combiné à une offensive française, d'éviter l'invasion du territoire tchécoslovaque³. En revanche, dans le cadre d'une coalition comptant la Pologne dans ses rangs, la victoire était envisageable, en raison des faiblesses de l'outil militaire allemand, qui le rendait impropre à une guerre de longue durée.

Dans les semaines qui suivirent l'*Anschluss*, la Belgique, dans la ligne de la politique dite « d'indépendance », signifia publiquement par la voix de son ministre des Affaires étrangères son refus d'autoriser le passage de l'armée française et effectua, en application du plan « bi-face » destiné à faire face à une menace provenant du sud ou de l'est, plusieurs manœuvres militaires visant à mettre au point la défense de sa frontière méridionale⁴. En conséquence, l'offensive française ne pouvait se déployer qu'en Sarre et Palatinat. Dans une « note sur l'action possible de la France en faveur de la Tchécoslovaquie », et ultérieurement au cours d'un entretien, le général Gamelin insista de nouveau auprès du président Daladier sur les conditions nécessaires à une aide efficace à la Tchécoslovaquie : attitude neutre de l'Italie permettant à la France de consacrer un nombre accru de divisions à une offensive contre l'Allemagne ; importance majeure du soutien de ses voisins – Pologne et alliés de la

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 334-335.

² SHD-AT, 5N 579, « Note au sujet de la réalisation de l'*Anschluss* », général Gamelin, 14 mars 1938 ; DDF-II-8, *op. cit.*, document n°432, 14 mars 1938, p. 788.

³ SHD-AT, 2N 25, « Comité permanent de la Défense Nationale – Séance du 15 mars », relevé des avis émis par le CPDN contresigné par le ministre, SGDN, 16 mars 1938, et « Note », général Gamelin, 16 mars 1938 ; SHD-AT, 5N 579, « Note pour Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 16 mars 1938.

⁴ WANTY Émile, « Les relations militaires franco-belges, 1936-octobre 1939 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°31, juillet 1958, p. 14 ; CHAIX Bruno (général), *En mai 1940, fallait-il entrer en Belgique ? ...*, *op. cit.*, p. 57-58.

Petite Entente – à la Tchécoslovaquie ; nécessité, pour vaincre l'Allemagne, de former une large coalition incluant la Grande-Bretagne¹.

Dès la fin de l'année 1937, le général Georges, estimant que les forces françaises et tchécoslovaques conjuguées ne permettaient pas le succès contre l'Allemagne, se fit l'avocat ardent de l'adoption, dans les premiers temps d'un conflit européen, d'une « attitude d'attente stratégique » sur la frontière franco-allemande². Au printemps de 1938, l'adjoint du chef d'EMG de l'Armée jugeait que l'évolution de la situation internationale depuis 1937 – en particulier le renforcement de l'entente germano-italienne – et le rapport de forces germano-tchécoslovaque depuis l'*Anschluss* rendaient sans objet une attitude initiale offensive³.

Prenant le contrepied de son premier subordonné, le général Gamelin mit au point au printemps 1938 deux plans d'opérations dirigés contre l'Allemagne : un premier plan visant à étayer la défense de la Belgique victime d'une attaque allemande, en vue d'une contre-offensive ultérieure ; un second plan visant à conduire une offensive en partant de la frontière franco-allemande dès les premiers temps d'un conflit⁴. Ces plans, datés respectivement des 25 avril et 9 juin 1938, ne concordaient pas avec les préconisations stratégiques du général Georges, même s'ils tenaient compte de certaines réserves exprimées par ce dernier.

Les « directives pour l'offensive entre Rhin et Luxembourg », datées du 9 juin, exposaient tout d'abord le haut degré d'incertitude qui caractériserait les premiers temps d'un éventuel conflit germano-tchécoslovaque⁵. Si l'Allemagne pouvait espérer un soutien immédiat ou à échéance de la Hongrie et de l'Italie, la France et la Tchécoslovaquie étaient dans une situation identique vis-à-vis de la Pologne, de la Petite Entente et de l'URSS. En raison de cette incertitude, deux « hypothèses extrêmes » étaient retenues : « fixation prolongée du gros des forces allemandes en Europe centrale » ; « écrasement rapide de la Tchécoslovaquie, suivi du report immédiat du gros des forces allemandes sur le front occidental ». En conséquence, et en tenant compte de cette seconde hypothèse, laissant craindre une offensive allemande par la Belgique ou le Jura, il apparaissait nécessaire au vice-

¹ SHD-AT, 5N 579, « Note sur l'action possible de la France en faveur de la Tchécoslovaquie », général Gamelin, 27 avril 1938 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 334-335.

² SHD-AT, 1N 46, « Réflexions concernant la politique de guerre de la France », général Georges, 20 novembre 1937.

³ DELMAS Jean (général), « Les exercices du Conseil supérieur de la Guerre... », *op. cit.*, p. 52-55.

⁴ SHD-AT, 7N 3444, « Directives sur l'intervention des forces françaises en Belgique », général Gamelin, 25 avril 1938 ; SHD-AT, 7N 3450 et 7N 3715, « Directives pour l'offensive entre Rhin et Luxembourg (Hypothèse Rhénanie) », général Gamelin, 9 juin 1938.

⁵ SHD-AT, 7N 3450 et 7N 3715, « Directives pour l'offensive entre Rhin et Luxembourg (Hypothèse Rhénanie) », général Gamelin, 9 juin 1938.

président du CSG de « conserver initialement au dispositif général de concentration des armées le caractère de mise en garde que lui confér[ait] le plan ». Étaient donc prévues dans une première phase des « opérations préliminaires » ne nécessitant pas l'engagement du « gros des forces ». En cela, le général Gamelin tenait compte des réserves de son adjoint relatives au danger d'un engagement important dès les premiers jours du conflit.

Cependant, les objectifs assignés par le chef d'EMG de l'Armée à l'offensive projetée étaient d'une ampleur significative (voir figure n°7). La conquête du territoire allemand jusqu'à une ligne Spire-Lauterecken-Berncastel, avec une pointe sur la gauche du dispositif sur la ligne Wittlich-Bitburg, constituait l'objectif désigné. La réalisation de cet objectif impliquait une avancée en territoire allemand d'une quarantaine de kilomètres de profondeur, pour cent quarante kilomètres environ de largeur, et nécessitait l'emploi de quatre armées, plus deux en réserve à Reims et Dijon. Le général Gamelin souhaitait que la rupture de la position fortifiée fût effectuée dans la région Sarrelouis-Saint Wendel, en raison des facilités du terrain, et en dépit du soin apporté à la fortification de cette zone. Dès la couverture en place, les III^e, IV^e et V^e armées étaient chargées, avec treize divisions, de « prendre le contact avec les organisations défensives allemandes ». Selon le général Georges, cette prise de contact s'échelonnait progressivement entre le septième et le quinzième jour de la mobilisation, au fur et à mesure de l'acheminement des réserves¹.

De nombreux historiens ont vu dans cette directive du général Gamelin, et dans la « rare prudence » qui l'inspirait, une façon habile de renoncer à toute offensive stratégique en direction de Mayence². Il faut cependant relever qu'en fonction des renseignements de toutes natures dont disposait le général Gamelin au printemps 1938 – puissance de l'outil militaire allemand et dispositions diplomatiques des diverses puissances européennes – et de l'aspect éminemment progressif de la mobilisation des forces terrestres françaises, l'opération projetée dans les directives du 9 juin 1938 semblait correspondre au maximum réalisable dans le cadre de la doctrine d'emploi alors en vigueur dans le haut commandement français.

En outre, plusieurs éléments nous donnent à penser que la directive du 9 juin représentait bien le fond de la pensée du futur commandant en chef des forces terrestres et

¹ SHD-AT, 7N 3450, « Annexe à la note sur l'hypothèse R », état-major particulier du général Georges, sans date mais probablement rédigée durant l'été 1938.

² Par exemple : SARMANT Thierry, « Les plans d'opérations français en Europe centrale (1920-1939) », *Revue historique des Armées*, 1999/4, n°217, p. 22 ; DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 109.

qu'il envisageait bien, en conséquence, de lancer une offensive en Sarre en cas d'attaque allemande contre la Tchécoslovaquie. Tout d'abord, le président Daladier reçut au printemps 1938 une « note sur une action offensive pour soutenir la Tchécoslovaquie », après avoir sollicité le général Gamelin. Cette note, remise également au 3^e bureau de l'EMA, présentait l'intérêt stratégique d'une offensive entre Rhin et Moselle et permettait au chef d'EMG de l'Armée de défendre aux yeux du président du Conseil l'adoption d'une telle initiative¹. Dans le cadre de l'exercice sur cartes de Défense Nationale de l'année 1938-1939, le scénario comprenait une offensive française dans la Sarre². Si la progression de cette avance était, somme toute, limitée – conquête d'une « large tête de pont jalonnée par Pirmasens-Lansthul-Kusel-les abords de Birkenfeld-Merzig » –, elle avait cependant contraint le haut commandement allemand à engager à l'Ouest « des réserves importantes [...] pour arrêter les progrès de cette offensive », réalisant ainsi une « ventouse » – pour reprendre le terme employé dans la note remise au président du Conseil – soulageant la Tchécoslovaquie. Il faut de plus relever que le général Georges semblait prendre très au sérieux les projets offensifs du général Gamelin, les critiquant vertement devant le chef d'escadron de Villelume³. Enfin, le lieutenant-colonel Petibon, officier de confiance du général Gamelin, ne craignit pas d'affirmer au lendemain de l'*Anschluss* à l'attaché militaire britannique que « la France devrait faire, et ferait, la guerre pour la Tchécoslovaquie », malgré les observations de son interlocuteur relatives aux réticences de l'opinion publique et à l'opposition de certains responsables politiques éminents⁴.

Diverses autres initiatives du général Gamelin permettent de penser qu'au cours du premier semestre 1938 il souhaitait demeurer fidèle, ainsi que la plupart des responsables de l'EMA, à l'alliance tchécoslovaque. En avril 1938, alors que certains renseignements laissaient craindre une attaque allemande imminente contre la Tchécoslovaquie, les responsables du 2^e bureau de l'EMA et de la SR-SCR accentuèrent la coopération avec Prague. Suite à une requête du chef du SR tchécoslovaque et avec l'accord du lieutenant-colonel Rivet, le général Dentz et le lieutenant-colonel de Mierry ordonnèrent aux attachés militaires français de se rapprocher de leurs homologues tchécoslovaques afin d'échanger et

¹ CARAN, 496 AP/35, et SHD-AT, 7N 3434, « Note sur une action offensive pour soutenir la Tchécoslovaquie », Conseil supérieur de la Guerre, sans date.

² SHD-AT, 1N 91, « Note pour le Général Chef de l'Etat-Major de l'Armée », général Gamelin, 27 juillet 1938.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 28 et 60.

⁴ PRO, FO, 371/21713, rapport du colonel Beaumont-Nesbitt, 23 mars 1938.

de confronter leurs renseignements¹. De plus, en raison du faible rendement en matière de renseignement du poste SR de liaison de Prague et de la mission militaire française en Tchécoslovaquie, un officier de liaison fut désigné afin de fluidifier les échanges de renseignements entre Paris et Prague².

D'autres éléments nous permettent de conclure que le général Gamelin souhaitait, au printemps et à l'été 1938, maintenir les relations franco-tchécoslovaques. Au printemps 1938, le général Gamelin transmet au ministre les observations sévères des services tchécoslovaques relatives à l'attitude de la presse française – en particulier *Le Temps* et *La France militaire* – assorties d'une demande d'intervention auprès des journaux concernés³. Les autorités de Prague s'élevaient contre un tableau pessimiste et, selon elles, partial, des capacités défensives de la Tchécoslovaquie, et s'inquiétaient de la remise en cause publique, dans le journal officieux de la diplomatie française, *Le Temps*, des obligations de la France envers son allié d'Europe centrale. Mais surtout, le général Gamelin montra clairement l'intérêt qu'il portait à l'alliance franco-tchécoslovaque alors que la question se posait depuis la fin de l'année 1937 de mettre un terme à la présence de la mission militaire française à Prague⁴. Outre sa fonction de conseiller militaire des hautes autorités de Prague, le général Faucher, chef de la mission militaire, assurait personnellement la liaison entre le général Gamelin et le haut commandement tchécoslovaque⁵. Au mois d'août 1938, le général Gamelin s'opposa finalement de façon définitive au rappel du général Faucher, maintenant ainsi une position adoptée dès 1937⁶.

Les sources concernant la position de principe de l'EMGM sont plus rares. Deux éléments nous permettent cependant d'affirmer que le maintien de l'alliance tchécoslovaque comptait, ici aussi, des partisans. En mai 1938, le capitaine de vaisseau Gaudin de Villaine

¹ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 206-207 ; SHD-AT, 7N 3115, « Note pour l'État-Major de l'Armée, 2^e Bureau », lieutenant-colonel Rivet, 2 avril 1938

² RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 207 ; SHD-AT, 7N 3103, « Note pour le commandement », 2^e bureau de l'EMA, sans date mais probablement rédigée en mars 1938.

³ SHD-AT, 7N 3107 : « Note pour le Cabinet du Ministre (3^e Bureau) », marquée « Non envoyée », 2^e bureau de l'EMA ; « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, 14 avril 1938 ; « Renseignement – A/S. de l'attitude de la France en cas d'agression contre la Tchécoslovaquie », SR de l'EMA, 14 avril 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 3103, « Activité de la mission militaire concernant la recherche de renseignements », note manuscrite du capitaine Defrasne, début janvier 1938, et lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au général Faucher, 22 novembre 1937.

⁵ SHD-AT, 1K 224/15, lettres du général Faucher au général Gamelin, 15 août 1935 et 29 août 1936.

⁶ SHD-AT, 7N 3103, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 22 octobre 1937 et « Fiche au sujet du maintien en fonctions du général Faucher, Chef de la Mission Militaire Française en Tchécoslovaquie », service des missions du 2^e bureau de l'EMA, 2 septembre 1938.

décrivait ainsi la Tchécoslovaquie, après avoir loué sa fidélité à l'alliance française : « gardienne de la Porte Morave, entre Bohême et Carpathes [sic], le passage facile de Vienne à Cracovie, dont la possession par un conquérant a toujours donné à ses armées le contrôle de l'Europe orientale et du Danube »¹. Quelques mois plus tard, le 2^e bureau de l'EMGM reproduisit *in extenso* l'exposé d'un professeur à l'école de guerre tchécoslovaque, le colonel Moravec, mettant en avant « la valeur stratégique de la Tchécoslovaquie et la "transversale eurasiennne" »². La reproduction intégrale dans ce bulletin d'un texte d'origine étrangère était extrêmement rare, et l'on peut y voir la reconnaissance de l'importance stratégique capitale de la Bohême pour le contrôle de l'Europe centrale.

Certains indices nous permettent de penser que ces vues n'étaient pas unanimement partagées au sein des EMG, et notamment au sein du haut commandement et de l'EMA. Nous avons mentionné plus haut les tentatives du 3^e bureau de l'EMA, au printemps 1937, pour réduire la portée des obligations envers la Tchécoslovaquie. La correspondance privée du colonel de Lattre, proche des milieux du haut commandement, n'était pas avare de critiques envers le « monstre tchécoslovaque » et les hommes politiques partisans de la tenue des engagements pris envers lui³. Par ailleurs, le ministre de Tchécoslovaquie à Paris affirma au général Faucher que des « officiers proches de [l'] entourage du haut commandement » avaient collaboré à la rédaction de l'article de Joseph Barthélémy⁴. Cette assertion est évidemment invérifiable, mais plausible, au vu des éléments mentionnés ci-dessus.

Conclusion

À l'orée de la crise des Sudètes, les positions adoptées par les EMG et par leurs chefs marquaient une certaine divergence. La situation stratégique était très diversement appréciée, que ce fût sous l'angle de la puissance militaire allemande ou des capacités militaires de la Tchécoslovaquie. Les évaluations de la puissance militaire allemande étaient toutes marquées par une tendance à la surestimation. Cependant, deux tendances se dégagèrent. Le général Gamelin, certains officiers du 2^e bureau de l'EMA et le chef du 2^e bureau de l'EMAA surestimaient légèrement les atouts de la puissance militaire allemande, mais prenaient

¹ SHD-AT, 1NN 10, « Exposé fait le 30 mai 1938 par le capitaine de vaisseau R. de Villaine devant les Officiers de Réserve du 2^e bureau de l'État-Major Général », p. 6.

² SHD-M, 1BB 2/92, « Annexe au BR n°39 – La valeur stratégique de la Tchécoslovaquie et la "transversale eurasiennne" d'après l'étude du Colonel Emmanuel Moravec, Professeur à l'École Supérieure de Guerre Tchécoslovaque », 2^e bureau de l'EMGM, août 1938.

³ DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 180.

⁴ SHD-AT, 1K 224/15, lettre du général Faucher au général Gamelin, 11 août 1938.

également en compte ses faiblesses. Les généraux Georges et Vuillemin, ainsi que le 3^e bureau de l'EMA, surestimaient très fortement les forces militaires allemandes. La durée de la résistance de l'armée tchécoslovaque en Bohême, aux prises avec l'armée allemande était, elle aussi, matière à controverse.

Ces divergences pesèrent directement sur les avis délivrés par les chefs d'EMG au sujet d'un conflit européen éventuel. Si l'amiral Darlan semblait en retrait, en revanche, les généraux Gamelin et Vuillemin s'exprimèrent à plusieurs reprises sur la nature et les résultats possibles d'un éventuel conflit franco-allemand. Le chef d'EMG de l'Armée de l'Air manifesta de janvier à août 1938 un profond pessimisme à ce sujet. En dépit de l'avis nuancé du 2^e bureau de l'EMAA concernant la puissance de la *Luftwaffe*, il prédit à plusieurs reprises la destruction totale de l'Armée de l'Air dès le premier mois d'un conflit, prenant ainsi, implicitement, position contre la tenue des engagements contractés envers Prague. Le chef d'EMG de la Défense nationale, pour sa part, adopta un avis plus nuancé, et, sur le fond, opposé. Prenant en compte les enjeux globaux d'un conflit éclatant suite à une attaque allemande en Europe centrale, il accordait une importance relative à la résistance de la Tchécoslovaquie. Il écartait toute hypothèse de succès rapide et initial des armées françaises et tchécoslovaques seules contre l'Allemagne et tint compte du haut degré d'incertitude qui prévalait alors en Europe quant à la position de nombreuses puissances – à commencer par la Grande-Bretagne et la Pologne – en cas de conflit germano-tchécoslovaque. Cependant, refusant explicitement un abandon de la position française en Europe centrale, il maintint les relations entre l'EMA et l'état-major tchécoslovaque. Par ailleurs, il n'hésitait pas à pointer les faiblesses de la puissance militaire du Reich, de nature à lui interdire la victoire en cas de conflit de longue durée. Ainsi, lorsque la crise des Sudètes prit toute son ampleur, l'unité de vue n'était aucunement assurée au sein du haut commandement français.

Figure n°7 : Carte probablement réalisée au 3^e bureau de l'EMA en juin 1938, SHD-AT (7N 3715, dossier « Hypothèse Rhénanie – N°2649/S – du 9 juin 1938 »).



II. La crise des Sudètes et la conférence de Munich : entre guerre improbable et paix provisoire

Munich, vu sous l'angle exclusivement militaire, est la constatation d'un fait indiscutable : la supériorité reconnue des forces allemandes¹.

Et le mot de Chautemps ! Le jour du retour de Munich. Nous attendions Daladier qui revenait en avion, sur le terrain du Bourget. J'allais dire bonjour à Chautemps. Il me dit, avec un sourire : "alors, nous vous retirons le pain de la bouche ?". Je l'eusse étranglé : cet homme que je croyais gentil et fin ! Que croyait-il ? Que nous militaires allions de gaîté de cœur à la guerre ? Sans doute, j'espérais profit, ou gloire ? Certes, nous y allions résolument. Nous pensions qu'il valait mieux la risquer que la honte. Mais nous avions l'âme trop haute pour la souhaiter².

Introduction

La postérité simplificatrice a surtout retenu de la conférence de Munich et de l'accord qui y fut signé l'abandon d'un petit pays aux griffes d'une grande puissance voisine. Depuis 1938, cette conférence, et plus particulièrement le rôle que la France y joua, a été l'objet des investigations de nombreux historiens. Nous pouvons mentionner, en tout premier lieu, pour l'historiographie française, l'ouvrage monumental d'Yvon Lacaze³. D'autres auteurs, tels que le colonel Le Goyet et Robert Young, se sont penchés sur le rôle du haut commandement français pendant la crise des Sudètes. Tous ont émis un jugement extrêmement sévère sur l'action du général Gamelin pendant la crise. Tandis qu'Yvon Lacaze dépeint un général Gamelin « affable, retors, peu enclin à assumer ses responsabilités » et dont « l'action est pour le moins flottante », le colonel Le Goyet juge que le chef d'EMG de la Défense Nationale fut « inconsistant » en septembre 1938⁴. Le jugement le plus critique est celui de Robert Young,

¹ GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 73.

² SHD-AT, 1K 224/22, carnet intitulé « Quelques souvenirs caractéristiques, "au hasard" », sans date, probablement rédigé au cours du troisième trimestre 1938.

³ LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*

⁴ *Ibid.*, p. 218, 466-471 et 531 ; LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, *op. cit.*, p. 163.

qui considère que le haut commandement français de 1938 fit preuve de « négligence délibérée » et de « cynisme » et met en doute ses « vision globale des faits, [ses] capacités intellectuelles et [sa] compétence générale »¹. Seul René Girault relève la clarté et l'optimisme des positions adoptées par le général Gamelin à Londres dans les derniers jours de la crise, à l'opposé d' « une conception pessimiste du sort de la guerre qui justifierait le renoncement et l'apaisement »². Ces appréciations appellent aujourd'hui une réévaluation. Si la consultation des papiers Daladier et du journal de captivité du président du Conseil permet de nuancer l'appréciation selon laquelle le haut commandement, et le général Gamelin en particulier, jouèrent un rôle majeur dans la décision d'aller à Munich, des sources alors inaccessibles aux chercheurs apportent aujourd'hui un éclairage tout à fait nouveau. À ce titre, il faut mentionner en premier lieu le journal tenu par le chef d'escadron de Villelume ainsi que les papiers Gamelin, versés progressivement à partir de 1988, mais aussi les fonds rapatriés de Moscou et déposés à Vincennes³. Pour conduire notre étude, nous progresserons selon une logique chronologique, tendant à mettre en valeur les évolutions fines, au-delà des tendances de fond, de la position des différents EMG et de leurs chefs.

A. Sauver la paix

1. L'ouverture de la crise (fin août-15 septembre 1938)

Dès les derniers jours du mois d'août, les EMG reçurent de nombreux renseignements concordants portant sur l'imminence d'une action de force allemande contre la Tchécoslovaquie⁴. Ces renseignements étaient de natures diverses : politique, militaire, économique. Les renseignements militaires indiquaient que, bien loin de se livrer à de traditionnelles manœuvres d'été, les forces militaires allemandes étaient en cours de mobilisation camouflée. Par ailleurs, la concentration de la *Luftwaffe* sur le pourtour de la Tchécoslovaquie était relevée (voir figure n°8). La date de l'agression projetée semblait fixée au 25 septembre 1938, ou à une date proche de ce jour. Les achats massifs de produits agricoles sur les marchés mondiaux confirmaient que le Reich se préparait à un conflit armé.

¹ YOUNG Robert J., « Le haut commandement français au moment de Munich », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°24, janvier-mars 1977, p. 124-125.

² GIRAULT René, « Les décideurs français... », *op. cit.*, p. 34.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.* ; SHD-AT, 1K 224/11 à 1K 224/38 ; SHD-AT, Série NN, Fonds rapatriés de Moscou, Sous-série 1NN, Conseil supérieur de la Guerre.

⁴ SHD-AT, 7N 2523, dossier « Échéance Septembre (I) – 23.8. au 7.9.38 » et « Bulletin de renseignements – Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 30 août 1938 ; DDF-II-10, *op. cit.*, documents n°458 et n°506, 25 et 30 août 1938, p. 819-821 et 885-889.

Les renseignements annonçant la libération de certains réservistes convoqués pendant l'été furent accueillis avec scepticisme, et ne remirent pas en cause l'analyse effectuée dans les derniers jours d'août et les premiers jours de septembre¹. Dès le 27 août, le général Dentz avertit René Massigli que l'Allemagne procédait à une mobilisation camouflée de ses forces armées, tandis que le lieutenant-colonel Gauché envisageait quatre jours plus tard devant l'attaché militaire britannique l'occupation prochaine de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne, qui signifierait « la fin de tout et une guerre européenne »².

Toutefois, les premières dispositions relatives à une guerre éventuelle ne furent adoptées qu'au cours de la deuxième semaine de septembre. Le 7 septembre était promulgué un décret portant organisation de la direction de la guerre et de la conduite des opérations³. Par ailleurs, le général Gamelin avait tenue prête, sans doute à partir de la mi-septembre, la lettre de service faisant du général Georges le commandant du Théâtre d'opérations du Nord-Est, le général Bineau prenant les fonctions de major général⁴. Le même jour, le ministre de l'Air Guy La Chambre soulignait auprès du président Daladier les difficultés pratiques auxquelles se heurterait l'exécution des dispositions de la convention FTA – envoi de plusieurs groupes de l'Armée de l'Air en Tchécoslovaquie en cas de conflit⁵. Son opinion recueillit l'assentiment de la section Défense Nationale du cabinet du ministre⁶.

Le 7 septembre au soir, René Massigli demandait au chef du cabinet particulier du général Gamelin si « la Guerre pou[vait] donner des indications sur ce qu'il [fallait] sauver pour donner à la Tchécoslovaquie la possibilité de subsister comme puissance militaire »⁷. Il faut souligner ici que l'initiative vint du Quai d'Orsay, et non de l'EMA ou du général Gamelin. Les notes qui résultèrent de cette sollicitation de René Massigli ne peuvent donc être retenues, comme le fait Yvon Lacaze, comme un élément démontrant *a priori* la faveur de l'EMA pour une solution comportant la cession de territoires par Prague. En réponse, le 2^e bureau de l'EMA élaborait une « Note sur la réorganisation éventuelle de la

¹ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA du 13 septembre 1938.

² MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 14, note du directeur politique, 27 août 1938 ; PRO, WO, 106/5413, rapport de l'attaché militaire britannique à Paris, 31 août 1938.

³ SHD-AT, 2N 2 et 2N 223, rapport au président de la République et décret en date du 7 septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 1NN 10, « Lettre de service », commandant en chef des forces terrestres (titre conféré au général Gamelin en cas de mobilisation), sans date.

⁵ SHD-AT, 5N 579, lettre du ministre de l'Air au président du Conseil.

⁶ SHD-AT, 5N 579, « Analyse », section de Défense Nationale du cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 8 septembre 1938.

⁷ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 7 et 10 septembre 1938.

Tchécoslovaquie »¹. Cette note fut remaniée par plusieurs officiers, dont le général Gamelin lui-même, avant d'être remise au président Daladier. Elle portait une évaluation des conséquences territoriales et militaires de la reconnaissance de la « communauté allemande » des Sudètes. Le 2^e bureau de l'EMA estimait que la puissance militaire de la Tchécoslovaquie pourrait être maintenue à plusieurs conditions. Tout d'abord, le rédacteur estimait nécessaire de maintenir au sein de la « communauté tchécoslovaque » les principales fortifications. Ceci impliquait de procéder à des échanges de populations entre les territoires situés en-deçà et au-delà des ouvrages. De plus, la construction de nouveaux ouvrages défensifs s'imposait. L'emploi des contingents germanophones posait problème et deux hypothèses étaient envisagées : création d'une milice régionale sudète – dont la défection en cas de conflit était d'emblée acceptée ; incorporation des Sudètes dans les unités frontalières et maintien des cadres germanophones hors de tout commandement important. Enfin, l'augmentation de la durée du service militaire à trois années apparaissait nécessaire pour compenser la réduction des effectifs de l'armée résultant de la création d'une milice sudète ou de la défection des appelés germanophones. Cette note, soulignait également que la neutralisation des territoires sudètes – tels que définis après échanges de populations – n'empêcherait pas la Tchécoslovaquie d'apporter sa contribution en cas de conflit franco-allemand.

Cependant, cette note était accompagnée d'une seconde note, qui en constituait en fait le préambule, et qui insistait sur « l'intérêt que présent[ait] pour la France, du point de vue militaire, le maintien de la Tchécoslovaquie »². D'une part, la Tchécoslovaquie représentait un obstacle sur la voie de l'expansion allemande vers l'Est de l'Europe. D'autre part, en cas de conflit franco-allemand, l'alliance tchécoslovaque obligeait l'Allemagne à engager « 25 à 30 divisions, au minimum » sur ses frontières sud-est. En conséquence, l'Allemagne se verrait privée d'autant de divisions pour agir sur le front occidental. En conclusion de la note préparée par le capitaine Defrasne, le général Gamelin ajouta de sa main : « en tout cas, le maintien d'une puissance tchécoslovaque est d'un intérêt primordial pour la France, comme pour la Petite Entente, nous pouvons même dire pour la Pologne ».

¹ LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 179 ; CARAN, 496 AP/35, version définitive de la « Note sur la réorganisation éventuelle de la Tchécoslovaquie », général Gamelin, 8 septembre 1938 ; SHD-AT, 7N 2522, différentes versions de cette note, avec de nombreuses annotations.

² *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 11 (ci-après : DDF-II-11), Paris, Imprimerie Nationale, 1977, document n°65, 9 septembre 1938, p. 106-110 ; SHD-AT, 7N 2522, « Note sur l'intérêt que présente pour la France, du point de vue militaire, le maintien de la Tchécoslovaquie », 8 septembre 1938 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Daladier, 1, « Note sur l'intérêt que présente pour la France, du point de vue militaire, le maintien de la Tchécoslovaquie », 9 septembre 1938.

Le général Gamelin, ainsi que les généraux Georges et Billotte, appelés à commander respectivement les armées du Nord-Est et du Sud-Est en cas de conflit, furent convoqués le 12 septembre par le président Daladier, afin d' « étudier les moyens de secourir la Tchécoslovaquie contre l'agression d'Hitler »¹. Nous possédons un compte-rendu de cet entretien rédigé par le général Gamelin, tandis que les notes du président Daladier permettent de saisir l'impression que lui firent les trois généraux². Selon le compte-rendu du général Gamelin, il proposa au président du Conseil une offensive française entre Rhin et Moselle – la seule possible selon lui – qu'il caractérisa comme une « bataille de la Somme modernisée ». Anthony Adamthwaite estime que l'emploi de cette expression visait à dissuader le président du Conseil d'envisager une offensive contre l'Allemagne dès le début d'un conflit³. Toutefois, la comparaison d'une offensive française en Sarre et en Palatinat avec la bataille de la Somme peut, dans une certaine mesure, se justifier. Selon les estimations de l'EMA, les forces françaises et allemandes qui seraient alors aux prises compteraient, de part et d'autre, des effectifs sensiblement égaux, soit une cinquantaine de divisions. D'autre part, la ligne Siegfried, « où les travaux de campagne se conjugu[ai]ent avec des ouvrages bétonnés », si elle n'était pas évaluée comme une position inexpugnable, constituait cependant, selon le 2^e bureau de l'EMA, « un appui sérieux pour des armées s'installant défensivement »⁴. La destruction des ouvrages légers, seuls terminés, étaient cependant à la portée des artilleries de corps d'armée. Les régions de la Sarre et de Pforzheim étaient les mieux équipées, et la première comportait deux positions défensives successives. En conséquence, une offensive française en Sarre aurait nécessairement rencontré, selon les renseignements dont disposait le haut commandement de l'Armée, une résistance sérieuse.

Pour sa part, Robert Young relève la dernière phrase du compte-rendu du général Gamelin – « tant qu'il ne donnerait pas l'ordre de passer aux hostilités, c'est-à-dire ne déclarerait pas la guerre, le Gouvernement Français resterait maître de la situation »⁵. Il estime que cette déclaration ne représentait rien moins qu' « subtil plaidoyer pour la paix ». Pourtant, analysée dans son contexte, cette déclaration peut être interprétée dans un sens tout

¹ CARAN, 496 AP/8, « Documents généraux – Munich, par Édouard Daladier », p. 70.

² SHD-AT, 1NN 10, « Entrevue avec le ministre le lundi 12 septembre à 17 heures », général Gamelin, sans date ; PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, op. cit., p. 116-117.

³ ADAMTHWAITE Anthony, *France and the Coming...*, op. cit., p. 232.

⁴ SHD-AA, 2B 67, « Note sur les travaux allemands de fortification sur les frontières française et belge à la date du 5 septembre 1938 », 2^e bureau de l'EMAA, p. 11-12 ; SHD-AT, 7N 2688, « Note sur les travaux allemands de fortification sur les frontières française et belge à la date du 5 septembre 1938 », 2^e bureau de l'EMA, p. 13-14.

⁵ YOUNG Robert J., « French Policy and the Munich Crisis of 1938 : a Reappraisal », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 5, n°1, 1970, p. 195.

autre¹. Elle intervenait en effet comme dernier élément de réponse à une question posée par le chef du gouvernement au sujet « du danger couru par Paris, du fait de l'aviation allemande ». Elle visait donc surtout à rassurer celui-ci quant à la possibilité de préserver les agglomérations françaises de tout bombardement aérien avant mise en place la défense aérienne du territoire. D'ailleurs, le général Gamelin prit rapidement, à la demande du général Billotte, gouverneur militaire de Paris, des dispositions pour renforcer la Défense anti-aérienne de Paris².

Il faut relever que le président Daladier ne retint pas l'allusion à la bataille de la Somme comme essentielle, pas plus qu'il ne mentionne dans ses écrits d'éventuelles réticences des généraux à honorer les engagements contractés par la France envers Prague³. Non seulement, dans son compte-rendu de l'entretien avec les trois principaux chefs de l'Armée, l'expression « bataille de la Somme » n'apparaît pas, mais il affirme, en outre, que les trois généraux lui parurent « favorables à la cause tchèque »⁴. Par ailleurs, le général Gamelin ouvrit son exposé en faisant part de son « sentiment de confiance dans l'outil [militaire dont il disposait] et dans l'issue finale de la lutte ». Sur ce point, le chef d'EMG de la Défense Nationale ne varia pas au cours du mois de septembre. Au commandant de Villelume venu s'enquérir, missionné par Joseph Paul-Boncour, de son opinion sur un conflit avec l'Allemagne, il répondit :

Vous pouvez dire au président que je suis sûr de battre l'Allemagne. Ce sera dur, ce sera long, mais précisément elle n'est pas en état de pouvoir supporter une guerre longue⁵.

Cet entretien du 12 septembre fut donc surtout l'occasion pour le chef d'EMG de l'Armée de réitérer les éléments suivants : l'amputation ou la destruction de la Tchécoslovaquie au cours du conflit apparaissait probable, mais les alliés victorieux pourraient rétablir son intégrité territoriale et son indépendance au terme du conflit – les exemples de la Belgique, de la Serbie et de la Roumanie en 1914-1918 étant cités ; la profondeur et la prolongation d'une offensive française dépendraient essentiellement de la position qu'adopteraient l'Italie et la Pologne.

¹ SHD-AT, INN 10, « Entrevue avec le ministre le lundi 12 septembre à 17 heures », probablement rédigée par le général Gamelin, sans date, p. 3-4.

² SHD-AT, INN 10, « Compte-rendu de la liaison à la Marine – 14 septembre 1938 après-midi », commandant Poydenot, 14 septembre 1938 et lettre du général Billotte au général Gamelin, 14 septembre 1938.

³ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, op. cit., p. 1377-1378 ; PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, op. cit., p. 117.

⁴ CARAN, 496 AP/8, « Crise tchécoslovaque – Historique minuté des événements », p. 13.

⁵ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, op. cit., p. 40.

Ultérieurement, devant la cour de Riom, le général Georges affirma avoir averti le président Daladier, le 12 septembre, que l'assistance militaire française à la Tchécoslovaquie ne pourrait être que symbolique, la France ne disposant pas des blindés et de l'aviation nécessaires à la rupture de la ligne Siegfried¹. Robert Young s'appuie sur cette déclaration ultérieure de l'adjoint du chef d'EMG de l'Armée pour appuyer sa thèse selon laquelle le général Gamelin n'avait jamais envisagé de prendre l'offensive en septembre 1938. En réalité, les souvenirs du président Daladier ne mentionnent aucune divergence de fond entre le chef d'EMG de l'Armée et son adjoint, lequel se contenta, selon une note de sa main, d'insister sur les réserves importantes « d'hommes et de matériels » permettant à l'Allemagne de disposer rapidement une cinquantaine de divisions sur le front Ouest étayées par « un système fortifié de valeur »². Il en déduisait la nécessité d'engager très prudemment les forces françaises en Rhénanie afin d'être en mesure de contrer une attaque allemande par la Suisse ou la Belgique. Certes très prudente, son intervention ne présentait, en fait, aucune divergence foncière avec celle de son supérieur, le général Gamelin, si ce n'était la mention de la capacité supposée de l'Allemagne de créer « 15 DI par mois après le 30^e jour ».

Pierre Le Goyet, Élisabeth du Réau et Yvon Lacaze attribuent au général Gamelin une note datée du 13 septembre et figurant dans les archives du cabinet militaire d'Édouard Daladier³. Constatant que cette note n'accordait aucune considération au sort immédiat de la Tchécoslovaquie et en particulier au soutien militaire que cette puissance pouvait attendre de la France ou d'autres puissances, ils en déduisent le désintérêt du chef d'EMG de la Défense Nationale pour cette question. En réalité, cette « étude pour le président » émanait de la section de Défense Nationale du cabinet militaire du président du Conseil, dont nous avons plus haut mentionné les vues parfois divergentes avec celles du chef d'EMG de la Défense Nationale⁴. En l'occurrence, la note du 13 septembre, si elle reprend nombre de points de la stratégie générale du chef d'EMG de la Défense Nationale, contredit sa stratégie opérationnelle. Alors que la note remise au président Daladier au printemps 1938 estimait qu'une offensive française présenterait l'intérêt de réaliser une « ventouse » et amènerait ainsi le haut commandement allemand à transférer des unités vers l'Ouest, soulageant ainsi la

¹ YOUNG Robert J., « Le haut commandement... », *op. cit.*, p. 120 et 124.

² SHD-AT, 1NN 10, note manuscrite du général Georges datée du 17 septembre 1938.

³ LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, *op. cit.*, p. 152 ; DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, *op. cit.*, p. 1379 et 1495 ; LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 183 et 466-467.

⁴ SHD-AT, 5N 579, « Étude pour le président », cabinet du ministre, section de Défense Nationale, 13 septembre 1938.

Tchécoslovaquie, la section de Défense Nationale n'y voyait que le moyen d'une « prise de gage » en Sarre¹.

L'entrevue produisit, cependant, sur le chef du gouvernement une impression mitigée. Il jugea que « l'estimation des forces allemandes [était] un peu vague, de même que celle de la valeur [...] de leurs fortifications » et demanda donc au général Gamelin de lui fournir des précisions le 14 septembre². Nous possédons quelques notes peu explicites sur cet entretien de la main du président Daladier qui ne nous permettent pas d'en déduire la teneur avec suffisamment de précision³. Cependant, il semble, à la lecture de ces quelques bribes, que le général Gamelin envisageait l'entrée en guerre de la France dans trois hypothèses : en cas de formation d'une « grande coalition » européenne contre l'Allemagne ; dans le cas où la Grande-Bretagne appuierait la France et la Tchécoslovaquie ; aux côtés de la Tchécoslovaquie seule, mais à condition que la Pologne intervint en faveur du camp franco-tchécoslovaque et que l'Italie adoptât une attitude au moins absolument neutre, voire bienveillante.

Si le général Gamelin semblait ainsi adopter une position mesurée face à l'éventualité d'une guerre, tel n'était pas le cas du ministre de l'Air et du chef d'EMG de l'Armée de l'Air. Le 17 septembre, Guy La Chambre fit parvenir à Édouard Daladier une abondante documentation tendant à démontrer la faiblesse de l'aviation militaire française, même alliée à la *Royal Air Force* et à l'aviation tchécoslovaque, face à la *Luftwaffe* potentiellement soutenue par la *Regia Aeronautica*⁴. Si le ministre de l'Air rappelait « la haute valeur aux points de vue militaire, technique et moral des équipages de l'Armée de l'Air » et assurait qu'« appelés à combattre contre des forces aériennes supérieures et mieux armées, [ils] sauraient [...] faire tout leur devoir », il n'en pointait pas moins le déséquilibre existant au détriment de la France et de ses alliés. Si l'on suit les souvenirs de Guy Girard de Charbonnières et le journal du commandant de Villelume, le général Vuillemin aurait averti le chef du gouvernement au

¹ CARAN, 496 AP/35, « Note sur une action offensive pour soutenir la Tchécoslovaquie », Conseil supérieur de la Guerre, sans date.

² CARAN, 496 AP/8, « Documents généraux – Munich, par Édouard Daladier », p. 70.

³ CARAN, 496 AP/35, dossier « Rapport des forces et plans d'opérations militaires », documents manuscrits marqués en tête « Plans allemands – Entretien avec Gamelin le 14 » et « 5 Armées Allemandes ».

⁴ SHD-AA, 11 Z 12940 : lettre du ministre de l'Air au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 17 septembre 1938 ; « Comparaison des deux blocs Allemagne-Italie et France-Angleterre », sans indication d'origine ni de date ; « Tableau comparatif du nombre d'appareils existant dans les différentes armées de l'air (à la date du 1^{er} septembre 1938) », sans indication de date ni d'origine ; « Situation des avions de 1^{ère} ligne au 1^{er} septembre 1938 », cabinet militaire du ministère de l'Air, sans date ; « Nombre d'appareils ayant une vitesse supérieure à 400 Km/H », cabinet militaire du ministère de l'Air, sans date ; « Situation comparative numérique des différentes armées de l'air – avions de première ligne », cabinet militaire du ministère de l'Air, sans date ; « Tonnage de bombes susceptibles d'être lancées dans un rayon de 500 Kms », cabinet militaire du ministère de l'Air, sans date.

matin du 18 septembre qu'il démissionnerait en cas de guerre, ne souhaitant pas endosser la responsabilité d'un désastre¹. Le général Gamelin continua en septembre à prendre le contrepied du général Vuillemin sur ce sujet, non seulement auprès du chef du gouvernement, mais aussi auprès des autorités britanniques et de Joseph Paul-Boncour². Cependant, le président Daladier demeura visiblement hanté tout au long de la crise par l'infériorité de l'Armée de l'Air vis-à-vis de la *Luftwaffe* et par les conséquences de cet état de fait³. Ceci incita probablement le président Daladier à tenter de trouver une solution diplomatique au différend germano-tchécoslovaque, et il proposa le 13 septembre au chef du gouvernement britannique de réunir une conférence germano-franco-britannique⁴.

2. *Berchtesgaden et la proposition franco-britannique*

La teneur des échanges germano-britanniques de Berchtesgaden ne fut connue des dirigeants français que le 18 septembre⁵. Suite aux entretiens Daladier-Chamberlain de Londres (18-19 septembre), une proposition franco-britannique fut mise au point et communiquée à Prague⁶. Cette proposition mentionnait, à l'initiative d'Édouard Daladier, la possibilité de procéder, sous l'égide d'une commission internationale, à des échanges de populations en vue de sauvegarder certains intérêts tchécoslovaques⁷. Dès le 19 septembre, le 2^e bureau de l'EMA, par la plume du capitaine Defrasne, produisit une note sur « les conséquences économiques résultant pour la Tchécoslovaquie d'un "Anschluss" des Sudètes »⁸. Cette note faisait ressortir qu'en pareille occurrence, la Tchécoslovaquie, conservant l'essentiel de ses gisements de matières premières industrielles, serait privée de la majorité de ses industries textiles et chimiques. La principale conséquence d'un rattachement au Reich des Sudètes était la détérioration très nette du réseau de transport du territoire tchécoslovaque, tant en ce qui concernait les liaisons avec les pays voisins que les courants

¹ GIRARD DE CHARBONNIÈRES Guy, *La plus évitable de toutes les guerres, un témoin raconte*, Paris, Albatros, 1985, p. 163-165 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 32 et 60.

² DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 40 ; SHD-AT, 1NN 10, « Entrevue avec le ministre le lundi 12 septembre à 17 heures », général Gamelin ; GIRARD DE CHARBONNIÈRES Guy, *La plus évitable...*, *op. cit.*, p. 170-171.

³ PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 110 et 150-152 ; CARAN, 496 AP/8, « Documents généraux – Munich, par Édouard Daladier », p. 64 ; CARAN, 496 AP/8, « Crise tchécoslovaque – Historique minuté des événements », p. 13 ; PRO, FO, 371/21596, rapport du colonel Fraser, 17 septembre 1938.

⁴ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 345.

⁵ *Ibid.*, p. 345

⁶ SHD-AT, 7N 2522, « Note adressée au président Benes par le gouvernement britannique et par le gouvernement français à la suite des délibérations qui se sont déroulées à Londres le 18 septembre 1938 », sans indication d'origine.

⁷ TAYLOR Telford, *Munich, the price of peace*, New York, Doubleday, 1979, p. 780-783.

⁸ SHD-AT, 7N 2522, « les conséquences économiques résultant pour la Tchécoslovaquie d'un "Anschluss" des Sudètes », 2^e bureau de l'EMA, 19 septembre 1938.

internes. La mobilisation et la concentration des forces militaires tchécoslovaques étaient, de ce fait, compromises. Sur le plan économique, la note concluait en mentionnant « les facilités accrues qui seraient données à l'Allemagne [...] pour mener vis-à-vis du nouvel état tchécoslovaque une action de véritable "étranglement économique" ».

Dans ces circonstances, et malgré la lourdeur des sacrifices qui étaient imposés à l'allié tchécoslovaque, nombre de responsables de l'EMA n'estimaient pas possible pour la France seule de conduire une guerre contre l'Allemagne. Le lieutenant-colonel Gauché semble avoir connu un moment de découragement le 20 septembre, au vu de la faiblesse de l'Armée de l'Air et du peu d'envergure d'un éventuel soutien aérien britannique¹. En conséquence, il affirma à l'attaché militaire britannique que la France n'engagerait probablement pas la lutte, n'étant pas en mesure de s'opposer à la menace aérienne allemande². Le surlendemain, le général Dentz se lamenta devant le même officier britannique qu'une guerre avec l'Allemagne signifierait la destruction de nombreuses villes françaises, donnant ainsi l'impression à son interlocuteur que la France n'engagerait en aucun cas la lutte contre l'Allemagne pour honorer ses engagements envers Prague³. Au sein de la SR-SCR quelques officiers estimaient également que l'état de l'opinion publique en France ne permettait pas de déclarer la guerre à l'Allemagne pour honorer les engagements pris envers Prague⁴.

3. *L'accélération des préparatifs militaires français : vers la fermeté ?*

Cependant, nous pouvons nous interroger sur la concordance des vues du chef du 2^e bureau et du sous-chef de l'EMA avec celles du général Gamelin. Celui-ci semblait toujours considérer, pendant la période allant du 17 au 20 septembre, l'éventualité d'un conflit franco-allemand résultant d'une agression contre la Tchécoslovaquie. Ainsi, le chef d'EMG de l'Armée ratra la phrase suivante, figurant en conclusion d'un « compte-rendu » du 2^e bureau de l'EMA : « les mesures [militaires] prises en Tchécoslovaquie pourraient, en effet, inciter le gouvernement allemand à précipiter son intervention »⁵. Précisant sa pensée, il apposa la mention suivante dans la marge : « je n'aime pas cette phrase ». La crainte d'un

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 41.

² *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. II, Londres, H. M. Stationery Office, 1949, document n°1012 (annexe), p. 454.

³ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. II, Londres, H. M. Stationery Office, 1949, document n°1034 (annexe), p. 474.

⁴ PAILLOLE Paul (colonel), *Services spéciaux...*, *op. cit.*, p. 108-109.

⁵ SHD-AT, 7N 2641, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, 17 septembre 1938.

conflit imminent motivait également le lieutenant-colonel Rivet lorsqu'il prescrivit des « mesures d'alerte » aux postes SR à la date du 17 septembre¹. Dans la nuit du 17 au 18 septembre, l'EMA reçut des renseignements indiquant que la *Wehrmacht* effectuait sa concentration sur les frontières tchécoslovaques². À partir du 18 septembre, les autorités tchécoslovaques envisagèrent de décréter la mobilisation générale et en informèrent Paris, qui jusque là avait conseillé la retenue³.

La concentration croissante de troupes allemandes à proximité de la Tchécoslovaquie, jointe à l'absence de mobilisation tchécoslovaque, inquiéta fortement le général Gamelin à partir du 20 septembre. À cette date, il contacta Alexis Léger, requérant des informations sur les entretiens de Berchtesgaden et le déroulement de la conférence de Londres, et avertissant que l'Allemagne avait acquis une avance notable sur la France et la Tchécoslovaquie en matière de mobilisation et de concentration de ses forces⁴. Cette lettre était accompagnée d'une copie de la note datée du 20 septembre également, et destinée au président du Conseil⁵. Dans ce document, le chef d'EMG de l'Armée avertissait Édouard Daladier que la France, en maintenant son conseil de ne pas mobiliser, prenait une lourde responsabilité. Sur le plan diplomatique, cela pouvait entraîner un accroissement des exigences allemandes et mettre la France dans l'impossibilité de s'y opposer. Sur le plan militaire, cela plaçait la Tchécoslovaquie dans l'impossibilité de se défendre, mais, en outre, si l'on considérait le rapport de forces militaires franco-allemand, elle ne pourrait retenir, comme prévu, des forces allemandes importantes pour une durée significative – l'armée française risquait ainsi de supporter tout le poids de la masse allemande avant d'avoir achevé sa mobilisation et sa concentration.

Le 21 septembre, le général Gamelin réitérait ses arguments, en ajoutant que pour rétablir l'équilibre, la France devait prendre des mesures militaires supplémentaires : la couverture renforcée était jugée comme « la seule [mesure] véritablement efficace » ; à défaut, le chef d'EMG de l'Armée préconisait de mettre les troupes sur le pied d'alerte

¹ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 237.

² *Ibid.*, p. 237-238 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 18 septembre 1938.

³ CARAN, 496 AP/9, note du ministre de Tchécoslovaquie à Paris destinée à Georges Bonnet, 18 septembre 1938 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 18 septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 1NN 10, « Copie de la lettre portée par le Lt C^{el} Petibon à M. Léger », général Gamelin, 20 septembre 1938.

⁵ SHD-AT, 1NN 10, note « très secret » sans titre, « remise par le général Jeannel au général Decamp », 20 septembre 1938.

renforcée et de rappeler sous les drapeaux la plus jeune classe des disponibles¹. Enfin, le général ajoutait qu'informé de la tenue de « conversations délicates imminentes entre Monsieur Chamberlain et le Führer », il estimait, d'accord avec Alexis Léger, que ces mesures étaient de nature à impressionner l'Allemagne et à la dissuader d'entrer dans la voie d'une action de force.

Cependant, le général Gamelin n'envisageait pas, jusqu'au 20 septembre au moins, de requérir le déclenchement de la mobilisation générale, en dehors du cas où l'Allemagne menacerait clairement les frontières nationales². Contrairement à Robert Young, nous ne considérons pas que par cette position signifiait le refus du chef d'EMG de la Défense Nationale d'envisager toute épreuve de force avec l'Allemagne suite à une attaque allemande en Tchécoslovaquie³. La lettre que le chef d'EMG de la Défense Nationale envoya le 17 septembre au général Noguès, qui sollicitait des directives, éclaire, dans un tout autre sens, le refus du général Gamelin de demander alors la mobilisation générale :

La première manœuvre d'aile, prévue en Afrique du Nord constitue, sans conteste, par les possibilités de réalisation immédiate qu'elle comporte, et ses conséquences matérielles et morales, un élément de force dans notre jeu.

Cependant, la question est de savoir, aujourd'hui⁴, la carte qui sera jouée... Et nous ne sommes pas seuls à la tenir.

Manifestement, c'est d'abord au maintien de la paix que tendent actuellement les efforts. Il faut donc, jusqu'à nouvel avis, se garder de toute attitude ou de tout geste qui, sortant du cadre des mesures nécessaires de précaution et de prévisions, serait de nature à troubler le jeu des négociations en cours et à précipiter les événements⁵.

Se plaçant dans le cadre de la diplomatie française, laquelle était alors suspendue aux résultats de l'entrevue de Berchtesgaden, le chef de l'Armée souhaitait avant tout éviter toute mesure de mobilisation, en Europe ou en Afrique du Nord, susceptible de déclencher une réaction en chaîne sur les plans diplomatiques et militaires. Le souci du général Gamelin d'assurer à la France le soutien britannique le dissuadait de demander l'exécution d'une mesure dont la justification militaire n'était pas évidente, et qui pourrait, en conséquence, revêtir aux yeux du cabinet britannique les apparences d'une provocation.

¹ SHD-AT, 1NN 10, lettre du général Gamelin au président du Conseil et note annexe, 21 septembre 1938 ; SHD-AT, 5N 579, « Note », général Gamelin, 21 septembre 1938.

² DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 39.

³ YOUNG Robert J., « French Policy and the Munich Crisis of 1938 : a Reappraisal », *op. cit.*, p. 186-206.

⁴ Les passages soulignés le sont dans le texte original.

⁵ SHD-AT, 1NN 10, lettre du général Gamelin au général Noguès, 17 septembre 1938.

Le général Gamelin obtint progressivement satisfaction à partir du 22 septembre. Tout d'abord, le 22 septembre au soir, la France et la Grande-Bretagne informèrent Prague qu'elles ne « pouvaient continuer à prendre la responsabilité de conseiller [aux autorités tchécoslovaques] de ne pas mobiliser »¹. De plus, le président du Conseil envisagea dès le 22 septembre diverses mesures de nature à renforcer les effectifs sous les drapeaux : rappel de la plus jeune classe des disponibles, libérée à la mi-août ; maintien sous les drapeaux des réservistes convoqués pour une période d'exercice ; prolongation de la période de service de la classe initialement libérable au 1^{er} octobre². Ces mesures, définitivement adoptées le 23 septembre dans le cadre du dispositif de « sûreté Nord-Est », portaient, au matin du 24 septembre, à neuf cent mille hommes les effectifs de l'Armée en métropole³. Ces effectifs permettaient de mettre en état de défense la ligne Maginot et de mettre en état d'alerte la totalité des grandes unités d'active, dont les deux tiers étaient placées en position dans les régions frontières.

Comme l'expliqua le général Gamelin aux autres chefs d'EMG et à l'attaché militaire britannique, ces mesures constituaient avant tout, aux yeux du président Daladier, « le seul moyen de sauver la paix »⁴. D'une part, ces mesures étaient de nature à « faire réfléchir » Berlin en lui donnant un signe tangible de la détermination française. Le chef d'EMG de la Défense Nationale était informé depuis la mi-septembre des réticences du haut commandement allemand vis-à-vis des projets d'Hitler concernant la Tchécoslovaquie⁵. D'autre part, affirma le général Gamelin aux chefs d'EMG, elles étaient de nature à « "faire marcher" l'Angleterre ». La mise en place du dispositif de couverture n'avait pas été retenue dans le souci de ne pas irriter une « Italie hésitante » par des mesures de concentration dans le Sud-Est.

¹ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. II, Londres, H. M. Stationery Office, 1949, document n°1027, p. 461.

² SHD-AT, INN 10, lettres du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, timbre du 1^{er} bureau, aux commandants des régions militaires et aériennes, 22 septembre 1938.

³ PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 110 et 150-152 ; CARAN, 496 AP/8, « Documents généraux – Munich, par Édouard Daladier », p. 134 ; CARAN, 496 AP/35, « Mesures prises au cours de la nuit du 23 au 24 septembre 1938 », 3^e bureau de l'EMA, 24 septembre 1938 ; SHD-AT, INN 10, « Situation devant résulter des mesures prises dans la nuit du 23 au 24 septembre [1938] », sans indication de date ou d'origine ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. II, Londres, H. M. Stationery Office, 1949, document n°1075, p. 509.

⁴ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. II, Londres, H. M. Stationery Office, 1949, document n°1075, p. 509 ; PRO, FO, 371/21596, rapport du colonel Fraser, 24 septembre 1938 ; SHD-AT, INN 10, « Réunion du 24 septembre 1938, 15h30 », sans indication de date ou d'origine, mais rédigé par un officier de l'état-major particulier du général Gamelin ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 220-221.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 17 septembre 1938, et note manuscrite « 16 Sep – Visite de Lord Lloyd », général Gamelin.

Malgré la vocation essentiellement diplomatique et dissuasive de ces mesures, le président Daladier s'entretint de nouveau avec le général Gamelin de « la situation militaire de la Tchécoslovaquie » et des « mesures rapides et efficaces » que la France était en mesure de prendre pour tenir ses engagements envers Prague¹. Ce nouvel examen résultait des exigences formulées par le chancelier allemand à Bad Godesberg : évacuation des régions tchécoslovaques de peuplement majoritairement germanophone avant le 28 septembre ; à défaut, menace d'invasion de ces régions. Au cours de cet entretien du 23 septembre, le général Gamelin mit de nouveau en avant les nombreux atouts du potentiel militaire tchécoslovaque, permettant à l'armée tchécoslovaque de résister un mois en Bohême, avant d'effectuer un repli stratégique et de tenir la Moravie et la Slovaquie. Il insista sur la nécessité d'éviter une action polonaise conjointe à celle de l'Allemagne – qui anéantirait toute possibilité de résistance tchécoslovaque – ou une mobilisation générale en Italie – qui priverait le front français du Nord-Est de douze à quatorze divisions.

Cependant, le général Gamelin se montra optimiste sur le rapport de forces franco-allemand². Il estimait qu'Hitler ne disposait que de quatre-vingts divisions. Cette estimation résultait sans doute de l'addition des cinquante-six divisions actives de la *Heer* et de la vingtaine de divisions de réserve mises sur pied au cours du mois de septembre selon les prévisions de l'attaché militaire à Berlin, le général Renondeau, reprises par le 2^e bureau de l'EMA³. Le chef d'EMG de l'Armée mit de surcroît en avant les faiblesses des chars allemands, « rapides mais peu blindés et peu armés ». Il ajoutait que l'artillerie française, bien que moins moderne, était tout à fait capable de rivaliser avec l'artillerie de la *Heer*. Il maintenait cependant que la ligne Siegfried lui paraissait un obstacle « inquiétant ». La consultation des papiers Daladier infirme donc la thèse, généralement acceptée, et bien résumée par Martin Thomas, selon laquelle le général Gamelin aurait utilisé les estimations du lieutenant-colonel Gauché en vue de dissuader le président du Conseil d'envisager une offensive contre l'Allemagne⁴. Non seulement, le général Gamelin donna à voir au chef du gouvernement français un tableau tout autre de la puissance militaire allemande que celui dressé par le lieutenant-colonel Gauché, mais il se montra, si l'on suit les souvenirs du

¹ PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 110 et 147-152 ; CARAN, 496 AP/8, « Documents généraux – Munich, par Édouard Daladier », p. 131-133.

² CARAN, 496 AP/9, dossier « Le rapport des forces », pages marquées « II » et « III ».

³ GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 135 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 26 ; PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 149 ; SHD-AT, 7N 2602, dépêche du général Renondeau au ministre de la Guerre, 24 août 1938 ; SHD-AT, 7NN 15, « Rapport de l'état-major de l'Armée », 13 septembre 1938, p. 2.

⁴ THOMAS Martin, « France and the Czechoslovak crisis », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 138.

président Daladier, très convaincant. Ainsi, le président du Conseil utilisa ultérieurement les principaux éléments de cet échange du 23 septembre pour justifier devant le Premier ministre britannique l'adoption d'une attitude ferme face à Hitler¹.

4. La réception du « mémorandum » de Godesberg

La réception à l'EMA du mémorandum dit « de Godesberg », véritable ultimatum d'Hitler à la communauté internationale et à la Tchécoslovaquie, allait modifier assez radicalement l'état d'esprit y régnant. Si certains, tel le général Jeannel, estimaient que les revendications allemandes étaient, somme toute, « très modérées », telle n'était pas l'opinion dominante². Le lieutenant-colonel Poydenot estimait que l'acceptation du mémorandum allemand constituerait une « capitulation sans combat » des Tchécoslovaques, tandis que le lieutenant-colonel Rivet mentionne dans son journal à la date du 25 septembre, pour sa part, « mémorandum allemand inacceptable ».

Les *Documents diplomatiques français* mentionnent deux notes comme émanant du 2^e bureau de l'EMA traitant du mémorandum de Godesberg³. L'attribution de la seconde de ces notes au 2^e bureau est hors de doute – deux exemplaires de cette note, portant le timbre du 2^e bureau de l'EMA, se trouvent dans les papiers Daladier et dans les archives de l'EMA⁴. Mais nous écartons de ce corpus la première de ces deux notes. Il apparaît que le président Daladier, ayant reçu et lu ces deux notes, ne mentionna jamais qu'une seule « note du 2^e bureau »⁵. Les extraits de cette unique note du 2^e bureau qu'il cita après 1945 correspondent à la seconde note des *Documents diplomatiques français*⁶. Nous pouvons donc conclure que la première des notes mentionnées par les *Documents diplomatiques français* n'était pas l'œuvre d'un officier du 2^e bureau, au moins officiellement. Sa présence dans les papiers du cabinet de Georges Bonnet nous conduit plutôt à penser qu'elle émanait d'un des services ou d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay⁷.

¹ PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 147-157.

² SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 221 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 240.

³ DDF-II-11, *op. cit.*, 25 septembre 1938, documents n°354 et n°355, p. 532-534 et 535-536.

⁴ SHD-AT, 7N 2522, CARAN, 496 AP/10, « Note au sujet du mémorandum allemand présenté à M. Chamberlain le 23 septembre 1938 », 2^e bureau de l'EMA, 25 septembre 1938 (voir annexes).

⁵ CARAN, 496 AP/10, « Note au sujet du mémorandum allemand du 23 septembre 1938 », sans indication d'origine, 25 septembre 1938 ; PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 153-154.

⁶ CARAN, 496 AP/8, « Munich (Suite) – par Édouard Daladier », p. 3.

⁷ MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 14, « Note au sujet du mémorandum allemand du 23 septembre 1938 », sans indication d'origine, 25 septembre 1938.

En sus de la note mentionnée dans les *Documents diplomatiques français*, nous disposons d'une courte analyse portant le bigramme du commandant Laurent, chef de la section Midi du 2^e bureau de l'EMA¹. Selon cette analyse, la mise en application des revendications du chancelier allemand rendait pratiquement impossible la survie économique de l'État tchécoslovaque. De plus, elle pointait le fait que la carte annexée au mémorandum prévoyait le rattachement au Reich de territoires peuplés majoritairement de Tchèques – en contradiction absolue avec le principe d'autodétermination des peuples dont le Führer se réclamait. Ainsi, outre un abandon total des fortifications, le mémorandum de Godesberg envisageait la mainmise du Reich sur les principaux nœuds de communication entre les régions tchèques et slovaques. Toute défense coordonnée du territoire tchécoslovaque deviendrait, alors, impossible.

La note transmise au président Daladier, approuvée par le général Gamelin, était dans la veine de la note de la section Midi². Cependant, elle mettait davantage en perspective le mémorandum allemand, en évoquant explicitement l'hypothèse d'une « guerre générale ». Elle reprenait l'argument utilisé par les partisans de l'acceptation du mémorandum, selon lequel la différence entre la proposition franco-britannique et le texte de Godesberg était essentiellement formelle. Mais cette note pointait le fait que l'Allemagne, par cette proposition du 19 septembre, avait déjà reçu d'amples satisfactions symboliques et matérielles. Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMA mettait en exergue le caractère humiliant de la remise sans combat des fortifications tchécoslovaque aux autorités allemandes, alors que la proposition du 19 septembre prévoyait la remise à une commission internationale de certaines fortifications. En conséquence, l'opinion selon laquelle « une guerre générale risqu[ait] d'éclater pour une raison de prestige tchécoslovaque³ [était] difficilement défendable ». La note concluait sur la puissance de l'armée tchécoslovaque, de nature à « donner à réfléchir au gouvernement allemand », et sur la capacité dans laquelle se trouvait la Tchécoslovaquie, en cas de guerre avec l'Allemagne seule, d'opposer une forte résistance à la *Wehrmacht*. Selon le président Daladier, cette note fut un élément essentiel étayant le rejet du mémorandum de Godesberg par le conseil des ministres⁴.

¹ L'étude des questions tchécoslovaques était du ressort de la section Midi ; SHD-AT, 7N 2919, « Situation stratégique de la Tchécoslovaquie dans l'hypothèse de l'acceptation du mémorandum allemand », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 14 Yd 512, dossier administratif du général Édouard Charles Albert Laurent, feuillets de notation des années 1937-1939.

² CARAN, 496 AP/10, « Note au sujet du mémorandum allemand présenté à M. Chamberlain le 23 septembre 1938 », 2^e bureau de l'EMA, 25 septembre 1938.

³ Souligné dans le texte.

⁴ PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 152-155.

Ainsi, les termes de cette note, de même que sa communication au président Daladier, nous paraissent un élément capital pour apprécier l'attitude du général Gamelin dans les derniers jours de septembre 1938. Ayant secondé le président du Conseil dans sa volonté de trouver une solution pacifique – d'où la renonciation à la mise en place de la couverture renforcée – il n'en demeurait pas moins fermement attaché au point de vue selon lequel le maintien de la paix ne pouvait avoir pour prix la disparition du facteur militaire tchécoslovaque – déjà exprimé dans les notes remises au président Daladier les 8-9 septembre. La note du 2^e bureau de l'EMA du 25 septembre marqua visiblement le président Daladier, qui utilisa les arguments qu'elle contenait lors de son entretien avec les responsables britanniques au soir du 25 septembre¹.

Cependant, les dernières lignes de cette note soulignaient l'impossibilité pour la Tchécoslovaquie de poursuivre la lutte dans le cas où elle se trouverait aux prises avec une coalition germano-polono-hongroise. Il apparaît donc nécessaire d'examiner les renseignements qui parvinrent à l'EMA tout au long du mois de septembre concernant les intentions des puissances européennes en cas de conflit.

B. Envisager la guerre : adversaires potentiels et alliés éventuels

1. L'Italie : une neutralité malveillante ?

Au cours de ses entretiens avec le président Daladier, le général Gamelin avait signalé l'importance cruciale qu'aurait, à ses yeux, la position italienne en cas de conflit. À la fin du mois d'août, le lieutenant-colonel Gauché jugeait, pour sa part, hautement probable une entrée en guerre de l'Italie aux côtés de l'Allemagne en cas de conflit². Pourtant, jusqu'au 26 septembre, les 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA penchaient pour une abstention italienne en cas de conflit éclatant au sujet de la Tchécoslovaquie. Une note du 2^e bureau de l'EMA datée du 9 septembre relevait « qu'aucune mesure de mobilisation ne parai[ssait] avoir été prise en Italie » et que « les opérations de libération du contingent se déroul[ai]ent normalement »³. Le 13 septembre, le 2^e bureau de l'EMAA faisait des constations similaires⁴.

¹ CARAN, 496 AP/8, « Munich (Suite) – par Édouard Daladier », p. 6.

² DDF-II-10, *op. cit.*, document n°506, 30 août 1938, p. 889 ; PRO, WO, 106/5413, lettre du colonel Fraser au colonel Van Cutsem, 31 août 1938.

³ SHD-AT, 7N 2918, « Note sur la situation en Italie », 2^e bureau de l'EMA, 9 septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 2919, « Attitude possible de l'Italie en cas de conflit européen », 2^e bureau de l'EMAA, 13 septembre 1938.

Le 2^e bureau de l'EMGM ne partageait pas ces conclusions, et transmettait le 12 septembre au général Gamelin un renseignement indiquant que l'Italie entrerait en guerre aux côtés de l'Allemagne dans un délai de huit jours à un mois après le début des hostilités¹. Cependant, le 17 septembre, les généraux Gamelin et Georges estimaient toujours qu'en raison de l'absence de « mesure militaire sérieuse » en Italie, la position qu'adopterait Rome en cas de conflit serait « expectante »². En conséquence, le général Colson prit l'initiative, à deux reprises, d'informer l'attaché militaire italien qu'aucune mesure n'avait été prise sur les frontières du Sud-Est³.

Les renseignements qui parvinrent à Paris dans les derniers jours de la crise rendaient cependant une tonalité différente. Le 26 septembre, le 2^e bureau de l'EMGM répercutait « les impressions de Londres sur la situation politique », parmi lesquelles celle que « l'Italie [...] marcherait contre [la France] (90 chances sur cent) »⁴. Le lendemain, lors du rapport de l'EMA, le 2^e bureau jugeait « difficile pour le moment de déterminer l'attitude finale de l'Italie »⁵. Toutefois, plusieurs renseignements indiquaient que le haut commandement italien avait pris la veille au soir l'initiative de rappeler plusieurs classes de réservistes, ce qui pouvait constituer le prélude à une mobilisation d'ampleur significative, voire générale. Le général Toussaint, attaché militaire à Rome, estimait cependant le 28 septembre qu'il n'existait « ni contacts particuliers, ni consultations militaires entre l'Allemagne et l'Italie »⁶.

2. *L'énigme polonaise*

Deuxième puissance à jouer, selon le général Gamelin, un rôle particulier en cas de conflit opposant l'Allemagne à la France alliée de la Tchécoslovaquie, la Pologne adopta une attitude très variable au cours du mois de septembre 1938, mais essentiellement inspirée par une interprétation littérale de son alliance avec Paris et par le souci de s'assurer des gains

¹ SHD-M, 1BB 2/84, « Renseignement sur l'attitude éventuelle de l'Italie en cas de conflit », transmis par le 2^e bureau de l'EMGM au général Gamelin, 12 septembre 1938.

² SHD-AT, 1NN 10, lettre du général Gamelin au général Noguès, 17 septembre 1938 ; SHD-AT, 1K 95/4, « lettre personnelle écrite à Noguès par le général Gamelin sur ma proposition », 17 septembre 1938.

³ DDF-II-11, *op. cit.*, document n°105, 12 septembre 1938, p. 170 ; SHD-AT, 1NN 10, « Réunion du 24 septembre 1938, 15h30 », sans indication de date ou d'origine, mais rédigé par un officier de l'état-major particulier du général Gamelin ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 220-221.

⁴ SHD-M, 1BB 3/31, « Note de renseignement – Les impressions de Londres sur la situation politique (25-9-38) », 2^e bureau de l'EMGM, 26 septembre 1938.

⁵ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 27 septembre 1938.

⁶ SHD-AT, 7N 2918, « Attitude de l'Italie dans l'hypothèse d'un conflit généralisé », attaché militaire de France à Rome, 28 septembre 1938.

immédiats à Teschen¹. Jusqu'à la mi-septembre, toutefois, le 2^e bureau estimait que la Pologne gardait une attitude « réservée »². Par ailleurs, certaines déclarations antérieures de l'attaché militaire polonais à Paris permettaient d'espérer qu'en cas de conflit germano-tchécoslovaque, la Pologne prendrait le parti de la France³.

À partir du 21 septembre, la Pologne fit montre d'une agressivité marquée envers sa voisine méridionale. À cette date, Varsovie concentra des forces à la frontière tchécoslovaque en face de Teschen, et exigea formellement la cession des territoires tchécoslovaques à population majoritairement polonophone⁴. Ces initiatives étaient accompagnées d'une démarche de l'attaché militaire polonais à Paris, qui déclara au lieutenant-colonel Gauché que « la question tchécoslovaque [était] à la veille d'être réglée », et qu'à l'issue de ce règlement « il restera[it] peut-être une Bohême neutre, mais [que] ce n'[était] pas sûr »⁵. Le lendemain, la Pologne interrompit les communications entre son territoire et la Tchécoslovaquie – imitant ainsi l'Allemagne –, ce qui provoqua une réaction de l'URSS, qui avertit le 23 septembre Varsovie qu'une agression contre la Tchécoslovaquie entraînerait *ipso facto* la dénonciation de l'accord polono-soviétique de non-agression de 1932⁶.

À Paris, ces mesures furent perçues comme des indices de la complicité de Varsovie et de Berlin. Du glissement d'unités allemandes, initialement positionnées face à la Pologne, vers le sud, René Massigli déduisit que la Pologne, tablant sur l'abstention française, avait entrepris de s'associer à l'Allemagne dans le dépècement de la Tchécoslovaquie⁷. La restriction unilatérale de la coopération franco-polonaise en matière de renseignement contre l'Allemagne, annoncée à l'attaché militaire français le 24 septembre, ne pouvait que renforcer cette impression⁸.

Un apaisement allait survenir dans les derniers jours de septembre, suite aux pressions exercées par la diplomatie française sur Prague en vue d'obtenir la cession à la Pologne de la

¹ DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi...*, *op. cit.*, p. 426-440 ; ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 301 et suivantes.

² SHD-AT, 7N 3015, « Attitude de la Pologne et de la Roumanie à l'égard du problème tchéco-slovaque », 2^e bureau de l'EMA, 13 septembre 1938.

³ SHD-AT, 7N 3015, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, sans date mais probablement rédigé le 28 ou le 29 juillet 1938

⁴ DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi...*, *op. cit.*, p. 428 ; ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 305.

⁵ SHD-AT, 7N 3015, « Compte-rendu », lieutenant-colonel Gauché, 21 septembre 1938.

⁶ ROLLET Henry, *La Pologne...*, *op. cit.*, p. 305.

⁷ SHD-AT, 7N 3015, « Compte-rendu », 2^e bureau de l'EMA, 23 septembre 1938.

⁸ MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 12, « Attaché militaire de Varsovie », cabinet du ministre des Affaires étrangères, 24 septembre 1938.

Silésie de Teschen¹. Une fois les négociations polono-tchécoslovaques initiées à ce sujet, Varsovie prit l'engagement de ne pas franchir la frontière sans l'accord de Prague, ce qui écartait, en cas de conflit, l'hypothèse d'une hostilité polonaise. Cependant, rien ne laissait présager que la Pologne se joindrait en pareille occurrence à la France, et les 2^{es} bureaux de la Marine et de l'Armée penchaient pour la neutralité². Or le secours polonais avait toujours été jugé déterminant pour la Tchécoslovaquie en cas d'agression allemande, et pour la France en cas de conflit franco-allemand, et le président Daladier le rappela à ses interlocuteurs britanniques le 26 septembre³. Jusqu'au terme de la crise, le général Gamelin souhaita préserver la possibilité d'un secours polonais à la Tchécoslovaquie. S'entretenant le 28 septembre en milieu d'après-midi avec l'attaché militaire soviétique, il formula, à l'attention du gouvernement soviétique, la « demande de ne rien faire contre la Pologne »⁴. Cet espoir du chef de l'EMG de l'Armée d'une intervention militaire polonaise en faveur de la Tchécoslovaquie peut sembler, au vu du comportement diplomatique de Varsovie en 1938, tout à fait irréaliste. Pourtant, les travaux récents d'Anna Cienciala démontrent que les dirigeants polonais, et en particulier le colonel Beck, étaient prêts à effectuer une volte-face complète en cas d'attaque allemande contre la Tchécoslovaquie, pourvu que la France tînt ses engagements envers Prague⁵.

3. *La Roumanie et la Yougoslavie face à l'hypothèse d'un conflit*

Contrairement à la Pologne, les alliés de la Petite Entente ne pouvaient pas secourir directement la Tchécoslovaquie en cas d'agression allemande. En revanche, et tel avait été l'objet de la conclusion des accords bilatéraux formant la Petite Entente, elles étaient en mesure d'agir contre la Hongrie si celle-ci se joignait à l'Allemagne. Dans la première quinzaine de septembre, le 2^e bureau releva la « réserve » dont faisait preuve la Roumanie⁶. Toutefois, la signature par les trois chefs d'état-major généraux de la Petite Entente d'un nouvel accord sur les transmissions avec l'EMA intervint justement au mois de

¹ DAVION Isabelle, *Mon voisin, cet ennemi...*, *op. cit.*, p. 429-432 ; LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, *op. cit.*, p. 182 ; MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 12, note datée du 23 septembre, minuit vingt, portant un message téléphoné d'Émile Charvériat ; SHD-AT, 7N 3105, télégramme de Victor de Lacroix, lu par les généraux Gamelin et Georges, 25 septembre 1938.

² SHD-M, 1BB 3/31, « Note de renseignement – Les impressions de Londres sur la situation politique (25-9-38) », 2^e bureau de l'EMGM, 26 septembre 1938 ; SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA, 27 septembre 1938.

³ PRO, FO, 371/21744, « Second meeting – 26th September – 11.20 a.m. », p. 3-5.

⁴ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 28 septembre 1938.

⁵ CIENCIALA Anna M., « The Munich crisis of 1938 : plans and strategy in Warsaw in the context of the western appeasement of Germany », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 59-65.

⁶ SHD-AT, 7N 3015, « Attitude de la Pologne et de la Roumanie à l'égard du problème tchéco-slovaque », 2^e bureau de l'EMA, 13 septembre 1938.

septembre 1938, sans que les circonstances politiques ne retardassent cette signature¹. Dès la mi-septembre, le colonel Merson, attaché militaire à Belgrade, informait Paris que les divisions stationnées face à la Hongrie avaient reçu un appoint de réservistes². Enfin, le 26 septembre, le 2^e bureau de l'EMA relevait que la Yougoslavie « sembl[ait] avoir pris, depuis quelques jours, une attitude plus nette »³. À l'appui de cette orientation supposée, le 2^e bureau citait les paroles engageantes du chef d'état-major général yougoslave et l'activation d'une coopération avec l'état-major général roumain. Les déclarations du chef du gouvernement yougoslave Stoyadinovitch semblaient aller dans un sens similaire⁴.

En ce qui concernait la Roumanie, son apport au sein d'une coalition était potentiellement double : action contre la Hongrie ; octroi aux forces soviétiques de la liberté de survol et de passage sur le territoire national. Elle demeura assez longtemps réservée au sujet de l'éventualité d'une action militaire contre la Hongrie, ne prenant aucune mesure de mobilisation partielle⁵. Ce fut seulement le 28 septembre que le colonel Delmas, attaché militaire français à Bucarest, obtint des précisions et des assurances à ce sujet⁶. Tout au long du mois de septembre, et malgré les efforts de la diplomatie française, la Roumanie refusa de concéder *a priori* l'autorisation de traversée du territoire à l'Armée Rouge⁷. Cependant, elle accepta d'ignorer officiellement le survol à haute altitude de son espace aérien, et cela dès l'été 1938⁸. Selon Dov Lungu, cet accord tacite avait permis le passage en Tchécoslovaquie de deux cents appareils de fabrication soviétique durant l'été 1938. Selon Viorica Moisuc, les autorités militaires roumaines avaient également fait procéder, dans le plus grand secret, à des préparatifs visant à mettre certains aérodromes en état d'accueillir des appareils russes⁹.

4. L'hypothèse russe

¹ SHD-AT, 7N 3447, « Accord France-Petite Entente relatif à l'organisation et au fonctionnement, dans certaines hypothèses, des liaisons entre les états-majors généraux français, tchécoslovaque, roumain et yougoslave », août-septembre 1938, signé par les généraux Ionescu (Roumanie), Krejci (Tchécoslovaquie) et Simovitch (Yougoslavie).

² SHD-AT, 3203, dépêche du colonel Merson au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 14 septembre 1938.

³ SHD-AT, 3203, « Yougoslavie », 2^e bureau de l'EMA, 26 septembre 1938.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 46.

⁵ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA du 27 septembre 1938.

⁶ MOISUC Viorica, « La Roumanie face à la crise tchécoslovaque en 1938 », *Revue d'études slaves*, 1982, vol. 54, n°3, p. 287.

⁷ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 354 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 34 et 48 ; LUNGU Dov, *Romania and the Great Powers...*, *op. cit.*, p. 129.

⁸ LUNGU Dov, *Romania and the Great Powers...*, *op. cit.*, p. 128-129.

⁹ MOISUC Viorica, « La Roumanie... », *op. cit.*, p. 290-291.

L'assistance militaire soviétique se présentait très différemment. Tout d'abord, comme le souligne le général Gamelin dans ses mémoires, elle présentait un caractère politique sensible, étant donné la nature du régime soviétique, et suscitait de sérieuses craintes, non seulement en Europe centrale et orientale, mais aussi en Grande-Bretagne¹. Par ailleurs, le refus, maintes fois réaffirmé par la Pologne et la Roumanie, de laisser passer les troupes de l'Armée Rouge sur leur territoire, réduisait nettement toute possibilité d'assistance terrestre. Faisant le point sur la situation devant l'attaché militaire britannique, le lieutenant-colonel Gauché estimait à la fin d'août que le seul apport de l'URSS dans une coalition serait la fourniture d'armements aux États de la Petite Entente². La note du SGDN sur « les données actuelles du problème militaire français » datée du 8 février 1938 et l'exercice de Défense Nationale pour l'année 1938-1939 validaient d'ailleurs cette hypothèse d'un soutien matériel de l'URSS à la Petite Entente³. D'ailleurs, les conversations franco-tchécoslovaques concernant l'appui militaire soviétique, initiées à la demande de Prague, n'aboutirent en septembre qu'à un vague échange de renseignements sans finalité pratique⁴.

Toutefois, à partir de la fin du mois d'août, le général Gamelin se montra curieux des possibilités d'assistance militaire soviétique à la Tchécoslovaquie. Ainsi, il écrivit à deux reprises au général Vuillemin pour connaître son avis sur les modalités d'une assistance aérienne soviétique à la Tchécoslovaquie. Ce dernier souligna, dans ses réponses, les limites de cette aide aérienne⁵. Il écartait le stationnement d'appareils soviétiques sur les aérodromes tchécoslovaques, dans la mesure où ces aérodromes étaient situés à proximité de l'Allemagne. L'autorisation éventuelle de survol du territoire roumain ne serait que de peu d'utilité. Seul le stationnement sur les plateformes roumaines présenterait un intérêt certain, à condition d'être méticuleusement préparé. Cependant, la Roumanie n'étant dotée que de quatre terrains possédant les dimensions idoines à l'accueil de bombardiers soviétiques, l'assistance aérienne soviétique serait limitée à six groupes de bombardiers, soit soixante-douze appareils. En conséquence, le général Gamelin estima le 24 septembre devant l'attaché militaire britannique que l'assistance militaire soviétique à la Tchécoslovaquie ne pouvait prendre qu'une forme

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 352.

² PRO, WO, 106/5413, lettre du colonel Fraser au colonel Van Cutsem, 31 août 1938.

³ DDF-II-8, *op. cit.*, document n°127, 8 février 1938, p. 256 ; SHD-AT, 1N 91, « Note pour le Général Chef de l'Etat-Major de l'Armée », général Gamelin, 27 juillet 1938.

⁴ SHD-AT, 2N 235, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 18 juillet 1938, lettre du président du Conseil au chef d'état-major général de la Défense Nationale, 20 août 1938, et « Note sur la suite donnée aux entretiens Benes-Faucher », sans indication d'origine, mais vraisemblablement rédigée au SGDN, 22 septembre 1938 ; DDF-II-10, *op. cit.*, documents n°258, n°372 et n°505, 23 juillet 1938, 12 août 1938 et 30 août 1938, p. 466-468, 657-660 et 884-885.

⁵ SHD-AT, 2N 235, lettres du général Vuillemin au général Gamelin, 1^{er} et 16 septembre 1938.

aérienne, d'envergure limitée¹. Le président Daladier semble avoir accordé une certaine importance à l'assistance aérienne soviétique. Ainsi, il mentionna explicitement devant les responsables gouvernementaux britanniques la possibilité d'un survol de la Roumanie par l'aviation soviétique².

L'URSS et la Tchécoslovaquie avaient cependant noué des liens industriels qui permettaient de renforcer le potentiel militaire de la Tchécoslovaquie. Paris avait appris dès le printemps 1938 que Moscou avait vendu à la Tchécoslovaquie plusieurs dizaines d'avions de guerre³. Au mois de juillet, le SR obtint une information selon laquelle une délégation tchécoslovaque avait visité au mois de juin diverses installations industrielles soviétiques – dont des usines de production aéronautique⁴. Au début du mois de septembre, Victor de Lacroix fournit des informations supplémentaires sur la coopération technique soviéto-tchécoslovaque⁵. Celle-ci prévoyait, entre autres modalités, la livraison à la Tchécoslovaquie de deux cent vingt à deux cent quarante avions de guerre fabriqués en Russie, dont quatre-vingts déjà livrés au 5 septembre 1938. Le 24 septembre 1938, le général Vuillemin signala aux autres chefs d'EMG « un renseignement très secret d'après lequel 280 avions soviétiques [avaient] atterri en Tchécoslovaquie »⁶.

Il semble que le général Gamelin ait accordé au facteur soviétique une certaine attention. Il tint l'attaché militaire soviétique informé des mesures militaires prises par la France au cours du mois de septembre, et il souligna devant les principaux chefs militaires que « c'[était] la première fois qu'on en f[ais]ait autant à son égard »⁷. Tout en souhaitant maintenir la Pologne dans le camp français, le général Gamelin semble avoir jugé nécessaire de s'assurer que l'URSS prendrait position dans le cas où ses espoirs seraient déçus⁸. La menace, brandie par Moscou le 23 septembre, de dénonciation du pacte de non-agression soviéto-polonais de 1932 en cas d'attaque polonaise contre la Tchécoslovaquie permettait

¹ PRO, FO, 371/21596, rapport du colonel Fraser, 24 septembre 1938.

² PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 157.

³ SHD-AT, 2N 235, dépêche du ministre de France à Prague, 3 mai 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 3131, « URSS – Visite de missions militaires tchécoslovaques », SR de l'EMA, 11 juillet 1938.

⁵ MAE, Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 66, télégramme « réservé » du ministre de France à Prague, 5 septembre 1938 ; SHD-AT, 7N 3124, lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, 12 septembre 1938.

⁶ SHD-AT, 1NN 10, « Réunion du 24 septembre 1938, 15h30 », sans indication de date ou d'origine, mais rédigé par un officier de l'état-major particulier du général Gamelin ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 220-221.

⁷ SHD-AT : 1NN 10, « Réunion du 24 septembre 1938, 15h30 », sans indication de date ou d'origine, mais rédigé par un officier de l'état-major particulier du général Gamelin ; 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 220-221 ; 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 28 septembre 1938.

⁸ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 348 et 357-360.

d'envisager cette hypothèse¹. La démarche effectuée par l'attaché militaire soviétique le 26 septembre allait dans le même sens². Au nom du maréchal Vorochilov, il signalait que l'Armée Rouge pouvait employer contre la Pologne une trentaine de divisions d'infanterie, ainsi que plusieurs grandes unités blindées et de cavalerie. Cependant, il faut relever que cette éventuelle action soviétique contre la Pologne ne permettait pas de soulager rapidement les forces tchécoslovaques prises dans l'étau de la *Wehrmacht*.

C. Envisager la guerre : la mise au point des plans opérationnels français

Tout au long du mois de septembre, parallèlement au renforcement continu des troupes françaises par appels de réservistes, le haut commandement mit au point les plans opérationnels d'offensive en Sarre. Dès les premiers jours de septembre, le général Gamelin réunit à plusieurs reprises les commandants désignés d'armées et de groupes d'armées, ainsi que les généraux d'Astier de la Vigerie et Mouchard, commandants désignés des deux armées aériennes³. Le chef d'EMG de la Défense Nationale exposa alors les grandes lignes de son plan : offensive dans la Sarre avec quatorze divisions ; repli éventuel derrière la ligne Maginot en cas de forte résistance allemande.

Ces projets rencontrèrent l'opposition du général Georges⁴. Celui-ci, tablant sur une victoire allemande rapide en Tchécoslovaquie, estimait que l'armée française ne devait pas prendre l'offensive alors qu'elle risquait rapidement de trouver en face d'elle des forces nettement supérieures en nombre. Ainsi, jugeant « qu'une offensive ne pouvait se concevoir que si elle avait une continuation », il estimait inutile l'engagement de forces françaises significatives en Sarre, sachant qu'elles ne pourraient atteindre Mayence. De plus, il estimait que la France prendrait une responsabilité trop lourde, à la fois sur le plan politique et sur le plan opérationnel, en prenant l'initiative d'attaquer l'Allemagne. D'une part, cela « déclencher[ait] une guerre aérienne dans la quelle [la France] n'aur[ait] pas le dessus » et risquait de dilapider des unités dont la disparition aurait de graves conséquences, dans le cas d'une offensive allemande ultérieure par la Suisse ou la Belgique. D'autre part, la France

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 354.

² SHD-AT, 1NN 10, « Compte-rendu », général Jeannel, 27 septembre 1938 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Rochat, 34, « Démarche de l'Attaché Militaire soviétique », directeur politique, 26 septembre 1938.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 28 et 30 ; D'ASTIER DE LA VIGERIE François (général), *Le ciel n'était pas vide*, Paris, René Julliard, 1952, p. 15-17 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 348.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 28 et 30 ; SHD-AT, 1K 95/4, note manuscrite du général Georges, sans titre et non datée, mais probablement rédigée en vue de la réunion du 10 septembre 1938, et note manuscrite du général Georges intitulée « Réunion du Conseil du 6 Sept. 38 ».

« prendr[ait] figure d'agresseur vis-à-vis de l'Allemagne [...] risqu[ant] de rejeter la Pologne dans la neutralité, peut-être de favoriser une entrée en ligne de l'Italie aux côtés de l'Allemagne ». Nous ne disposons pas d'éléments permettant d'établir que le général Georges fit part de ses réserves à son supérieur. S'il affirma au commandant de Villelume qu'il s'était élevé contre le projet d'offensive au cours de la réunion du 10 septembre, le général d'Astier de la Vigerie mentionne pour sa part une simple « demande de précisions ». Quoi qu'il en soit, le général Gamelin ne modifia pas son plan au cours du mois de septembre. Le 24, alors qu'un conflit paraissait imminent, il précisa ainsi ses intentions aux autres chefs d'EMG :

Par le seul fait de notre mobilisation, nous maintiendrons devant nous d'importantes forces allemandes. Nous les accrocherons ultérieurement par des actions offensives¹.

Les instructions délivrées par le général Georges, en tant que commandant désigné du front Nord-Est, fixaient les modalités d'une première étape de cette offensive, consistant en une avancée limitée en territoire allemand, entre Merzig et Pirmasens, en vue d'une « prise de contact des organisations avancées allemandes » et « de fixer le maximum de moyens ennemis sur le front occidental »². Si ces instructions reprenaient le schéma général des directives délivrées par le général Gamelin le 9 juin 1938, elles altéraient toutefois les opérations envisagées dans le sens de la prudence – délais d'exécution et objectifs. Le général Prételat, commandant du groupe d'armées encadrant les III^e et IV^e Armées, accentua encore cette tendance, en estimant nécessaire d'attendre le dix-septième jour de la mobilisation pour déclencher l'attaque projetée, afin de disposer de l'artillerie lourde nécessaire pour contrebattre l'artillerie allemande³.

La faiblesse des moyens dont disposait l'Armée de l'Air n'entama cependant pas la détermination du général Gamelin, qui persistait à percevoir l'aviation comme un simple appoint des forces terrestres, au surplus de faible importance dans les conditions météorologiques dégradées qui prévalurent à partir de la mi-septembre⁴. Ainsi, au terme de l'exposé de ses directives pour les commandants d'armée et d'armée aériennes, il affirma :

¹ SHD-AT : 1NN 10, « Réunion du 24 septembre 1938, 15h30 », sans indication de date ou d'origine, mais rédigé par un officier de l'état-major particulier du général Gamelin.

² SHD-AT, 1NN 10, « Opérations de la Sarre – Instructions pour le Général Commandant le Groupe d'Armées », état-major du général Georges, 10 septembre 1938 ; SHD-AT, 1N 48, « Instruction personnelle et secrète n°1 », état-major du général Georges, 21 septembre 1938..

³ SHD-AT, 1N 48, lettre du général Prételat au général Georges, 26 septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 223 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 40

Maintenant Messieurs, je devrais parler des missions des deux armées aériennes ; mais ce serait perdre son temps puisque, pratiquement, nous n'avons pas d'avions... Qu'à cela ne tienne, nous ferons la guerre sans aviation¹.

Il semble que le président Daladier partageait, dans une certaine mesure, les considérations du général Gamelin en ce qui concerne les limites du facteur aérien comme facteur stratégique décisif. Ainsi, devant les Britanniques le 25 septembre, le chef du gouvernement français « rappel[a] [...] qu'en Espagne, où le gouvernement Franco dispos[ait] depuis le début de la maîtrise des airs, malgré les destructions de villes et de vies humaines, l'aviation n'a[vait] pas suffi à gagner la guerre »². Cependant, ce point de vue demeurait isolé au sein des EMG et du haut commandement. Outre le général Georges, les généraux Vuillemin et Prételat, le lieutenant-colonel Gauché et le commandant de Villelume s'inquiétaient du déséquilibre du rapport des forces entre les aéronautiques militaires française et allemande³.

La préparation des opérations aériennes par le général Vuillemin rend bien compte de l'état d'esprit dans lequel il abordait une éventuelle épreuve de force. Alors que le général Gamelin prépara l'intervention des forces terrestres dès les premiers jours de septembre, il fallut attendre le troisième tiers du mois pour que son homologue de l'EMAA prît des dispositions. Pressé le 17 septembre par le général Keller de définir les missions de la 1^{ère} Armée aérienne, le général Vuillemin n'écrivit au général Mouchard, commandant désigné de cette formation, que le 22⁴. L'action aérienne projetée comprenait l'attaque des aérodromes et des voies de chemin de fer allemands en Bavière et en Saxe occidentale, utiles au développement de l'attaque contre la Tchécoslovaquie depuis le territoire de l'ex-Autriche.

Cependant, tout en préparant l'entrée en action des forces aériennes françaises, le général Vuillemin mit en garde de façon catégorique le ministre de l'Air et, indirectement, le président du Conseil, contre la catastrophe qui résulterait pour l'Armée de l'Air d'une confrontation avec la *Luftwaffe*. Dans une lettre destinée à Guy La Chambre, le chef d'EMG de l'Armée de l'Air dépeignait la situation sous un jour particulièrement catastrophique : extrême faiblesse qualitative et quantitative des moyens aériens à sa disposition ; risque

¹ D'ASTIER DE LA VIGERIE François (général), *Le ciel n'était pas vide*, Paris, René Julliard, 1952, p. 15.

² MAE, Papiers 1940, Reconstitution Fouques-Duparc, 66, « Les conversations franco-britanniques du 25 septembre 1938 – Réunion du 25 septembre 1938 », p. 11.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 41 ; SHD-AT, 1K 95/4, deux lettres du général Prételat au général Georges datées du 22 septembre 1938 ; GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 143.

⁴ SHD-AA, 2B 97 : « Note pour le Général Chef d'État-Major Général, Vice-Président du Conseil Supérieur de l'Air », général Keller, 17 septembre 1938 ; lettre du général Vuillemin au général Mouchard, 22 septembre 1938.

majeur pour les troupes terrestres, les agglomérations et les industries de guerre résultant de la puissance de l'aviation de bombardement ennemie ; évaluation des pertes à 64 % au terme de deux mois de guerre¹.

Cette évaluation, si elle faisait ressortir divers éléments correspondant à la situation du moment, n'en omettait pas moins de signaler certains éléments allant en sens contraire. Ainsi, la concentration de la grande majorité des bombardiers allemands sur le pourtour de la Tchécoslovaquie rendait peu probable leur utilisation contre la France, au moins au début du conflit. De plus, le général Vuillemin semble n'avoir tenu aucun compte de la fragilité de l'économie allemande, de nature à lui interdire un succès dans une guerre de longue durée malgré les notes très claires établies par le 2^e bureau de l'EMAA à ce sujet².

La Marine avait pris diverses mesures depuis le 10 septembre, de nature à permettre l'entrée en action rapide en cas de conflit des trois quarts de la flotte³. En particulier, elle avait rappelé la dernière classe d'inscrits maritimes et maintenu sous les drapeaux les libérables. Le dispositif d'alerte avait été actionné à Dunkerque. Dans une note probablement destinée au ministre de la Marine, l'amiral Darlan fixa ses conceptions stratégiques, qui, sur certains points et comme à la fin de l'année 1937, divergeaient de celle du chef d'EMG de la Défense Nationale⁴. L'entente franco-britannique lui apparaissait nécessaire pour que la France pût soutenir la lutte contre l'Allemagne associée à l'Italie. Il estimait que le but de la coalition adverse était de mettre la main sur l'Europe centrale et orientale, puis d'interrompre les communications maritimes franco-britanniques avant l'assaut final. En conséquence, il proposait une nouvelle fois de prendre pour cibles premières l'Italie et l'Espagne franquiste, et de permettre ainsi la sauvegarde du bassin méditerranéen. Jugeant coûteuse et vouée au piétinement une offensive contre l'Allemagne, il souhaitait que l'effort principal en métropole fût défensif – développement de l'aviation de chasse, de la DCA et des fortifications. Ces conceptions ne réservaient donc aucune place à une offensive en Sarre destinée à soulager la Tchécoslovaquie.

¹ SHD-AA, 11 Z 12964, 2B 83 et 2B 104, lettre du général Vuillemin au ministre de l'Air, 26 septembre 1938.

² SHD-AA, 2B 60, « La politique économique de l'Allemagne et son approvisionnement en cas de conflit (Étude de notre Attaché financier à Berlin) », 2^e bureau de l'EMAA, 27 septembre 1938 ; SHD-AA, MO, 61, « La situation économique de l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMAA, 28 septembre 1938.

³ SHD-M, 1BB 2/98, lettre du ministre de la Marine au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 26 septembre 1938 ; COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 153.

⁴ SHD-M, 1BB 2/171 et 2/208, « Note au sujet de la politique française de Défense Nationale », amiral Darlan, 26 septembre 1938.

D. Envisager la guerre : gagner l'alliance britannique

1. La reprise de la collaboration des états-majors britanniques et français

Envisager un conflit avec l'Allemagne impliquait pour les EMG de mettre au point la collaboration avec les autorités militaires britanniques. Dès le mois de février 1938, le président Daladier envisagea de donner suite aux conclusions dégagées lors du CPDN de décembre 1937. La mise en œuvre de conversations d'état-major avec des puissances amies fut ainsi mise à l'ordre du jour¹. En particulier, il apparaissait urgent de fixer avec la Grande-Bretagne les modalités de la défense conjointe des territoires coloniaux et du bassin méditerranéen.

Toutefois, le projet d'un développement d'échanges franco-britanniques d'état-major se présentait sous des auspices assez peu favorables au printemps 1938. D'une part, les échanges initiés au printemps 1936 n'avaient pas été entretenus par la suite, en dehors de ceux existant entre l'*Air Ministry* et l'EMAA depuis la fin de l'année 1937 – et dans des proportions très réduites². Ainsi, lors des conversations des 3 et 4 mars 1938, la délégation d'aviateurs britanniques avait-elle refusé de procéder à l'échange d'informations sur les objectifs italiens, limitant sa fourniture de dossiers d'objectifs aux cibles allemandes, ou à une ébauche de répartition des plans de recherche ou opérationnels³. Enfin, sur le plan politique, le départ d'Anthony Eden du cabinet de Sa Majesté le 20 février 1938, alors qu'il semblait préparer quelques propositions relatives au développement des échanges entre états-majors français et britanniques, n'était pas de bon augure⁴.

Les conversations de Londres des 28 et 29 avril 1938 allaient cependant permettre de franchir un pas en cette matière⁵. Par certains aspects, les échanges entre les délégations française et britannique qui eurent alors lieu étaient symboliques des réticences britanniques à s'engager plus avant sur le continent. Les Britanniques réaffirmèrent ainsi que l'envoi,

¹ DDF-II-8, *op. cit.*, documents n°82 et n°331, 1^{er} février et 7 mars 1938, p. 171-172 et 644-651 ; DDF-II-9, *op. cit.*, documents n°144 et n°230, 8 et 24 avril 1938, p. 293-302 et 484-488.

² MASSON Philippe, « Les conversations militaires franco-britanniques, 1935-1938 », *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS, 1975, p. 125 ; DDF-II-9, *op. cit.*, document n°237, 25 avril 1938, p. 498-500 ; SHD-AT, 7N 3438, « Note pour le Général Chef d'État-Major Général », 2^e bureau de l'EMAA, 24 février 1938, et « Note concernant les conversations franco-britanniques », 3^e bureau de l'EMA, 9 mai 1938.

³ DDF-II-8, *op. cit.*, document n°316, 4 mars 1938, p. 611-615.

⁴ DDF-II-8, document n°206, 18 février 1938, p. 413-416.

⁵ Pour ce paragraphe : DDF-II-9, *op. cit.*, document n°290, 6 mai 1938, p. 647-649 ; PHILPOTT William et ALEXANDER Martin S., « The French and the British Field Force... », *op. cit.*, p. 760-761 ; MASSON Philippe, « Les conversations militaires franco-britanniques, 1935-1938 », *op. cit.*, p. 125 ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 198-201.

hypothétique, d'un corps expéditionnaire britannique constitué de deux divisions aux effectifs et au matériel incomplets et d'une force avancée de bombardement n'était à envisager que dans le cadre de la garantie britannique accordée à la France seule. Concernant les préoccupations du moment, le chef du gouvernement britannique avertit son homologue qu'étant donné le faible degré de réalisation de son réarmement, la Grande-Bretagne n'envisageait pas une politique de force en Europe centrale. Cependant, l'obstination du président Daladier s'avéra payante, dans la mesure où les autorités britanniques firent une concession majeure en donnant leur accord à l'ouverture de conversations entre l'*Admiralty* et le *War Office* d'une part, l'EMGM et l'EMA d'autre part, sous réserve que ces conversations n'envisageassent que le cas d'un conflit avec l'Allemagne seule.

Dès l'origine, le président Daladier accorda une attention particulière aux conversations d'état-major franco-britanniques, similaire à celle qu'il prêtait depuis le début de l'année 1938 à la production aéronautique française¹. Il demanda ainsi au général Gamelin de superviser lesdites conversations, mais surtout de lui rendre compte très régulièrement de leurs progrès. Si cette supervision fut effective, elle ne permit toutefois pas toujours au chef d'EMG de la Défense Nationale de faire prévaloir ses vues. Ayant demandé au général Vuillemin de conduire les conversations aériennes de façon assez souple pour permettre d'aborder éventuellement l'hypothèse d'une action conjointe franco-britannique contre l'Italie, le général Gamelin se vit opposer une fin de non-recevoir, au prétexte des réticences britanniques envers de telles perspectives².

Les progrès des conversations militaires terrestres, aériennes et navales entre mai et septembre 1938 furent d'ailleurs assez limités, quoique réels. Elles étaient conduites par l'EMA et l'amiral Darlan dans la perspective d'un approfondissement des échanges de 1936, et non en vue d'obtenir davantage des Britanniques. Ainsi, le 3^e bureau de l'EMA estima que les conversations devaient surtout porter sur la composition et les délais d'acheminement du corps expéditionnaire terrestre britannique³. Les conversations aériennes permirent de préciser les modalités de l'envoi en France de l'*Advanced Air Striking Force* (AASF), composée de dix escadrilles de bombardement au terme du premier mois de conflit, puis de dix escadrilles

¹ DDF-II-9, *op. cit.*, document n°341, 14 mai 1938, p. 741.

² DDF-II-9, *op. cit.*, documents n°370 et n°476, 18 et 28 mai 1938, p. 785 et 937.

³ SHD-AT, 2N 227 et 7N 3438, « Note concernant les contacts entre les états-majors français et britannique », 3^e bureau de l'EMA, 1^{er} juin 1938 ; SHD-AT, 7N 3438, « Note concernant les conversations franco-britanniques », 3^e bureau de l'EMA, 9 mai 1938.

supplémentaires, et basée dans la région de Reims et de Nancy¹. En dehors de ce point précis, la coopération en temps de guerre entre les aviations britannique et française demeurait « au seul niveau des études et des hypothèses » au seuil du mois de septembre 1938, selon l'expression employée par Patrick Fridenson et Jean Lecuir.

Les échanges entre l'EMGM et l'*Admiralty* furent initiés en juin 1938 avec une grande prudence par l'amiral Darlan². Dans ses directives à l'attaché naval français à Londres, le chef d'EMG de la Marine demandait surtout une reprise et une mise à jour des mesures prises en 1936 : échange de renseignements sur les flottes et bases respectives, mise au point des modalités de communication entre la *Navy* et la Marine, désignation par avance d'officiers de liaison. Le souci de ne pas brusquer l'*Admiralty* est clairement perceptible dans la consigne de « pos[er] graduellement » les questions envisagées, et non en bloc. Le résultat essentiel de ces conversations fut donc, selon le mot de Philippe Masson, de « compléter et [...] préciser le dossier constitué deux ans plus tôt »³. Toutefois, la documentation échangée dans la seconde quinzaine du mois d'août 1938 constituait l'ébauche d'un plan opérationnel conjoint, non seulement contre l'Allemagne, mais également contre une éventuelle coalition germano-italienne⁴. Ainsi, dans une communication datée du 18 août 1938, l'*Admiralty* proposait à l'EMGM une « nouvelle répartition des flottes britannique et française dans certaines circonstances », en particulier en cas de « guerre combinée (avec alliance) »⁵. Dans ce cadre, l'attribution de la Mer Nord à la *Navy* et de la Méditerranée à la Marine était projetée.

Les conversations militaires franco-britanniques connurent une nette accélération au cours du mois de septembre 1938. Le 10 septembre, l'attaché de l'Air britannique à Paris, le *group captain* Douglas Colyer, remit une note verbale à l'EMAA requérant des informations sur l'organisation en France de l'accueil d'un corps aérien britannique⁶. Les 16 et 17 septembre, une délégation d'officiers britanniques repéra les terrains d'atterrissage de l'AASF dans l'Est de la France⁷. Le 22 septembre, le général Gamelin informa le président Daladier qu' « en ce qui concern[ait] l'Air, les contacts pris permett[ai]ent de préparer

¹ FRIDENSON Patrick et LECUIR Jean, « L'aviation dans les projets franco-britanniques de 1935 à 1939 », *Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939*, Paris, CNRS, 1975, p. 159-160.

² DDF-II-9, *op. cit.*, document n°484, 30 mai 1938, p. 953-957 ; REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 202-204.

³ MASSON Philippe, « Les conversations militaires franco-britanniques, 1935-1938 », *op. cit.*, p. 125.

⁴ REUSSNER André, *Les conversations...*, *op. cit.*, p. 204-205 ; MASSON Philippe, « Les conversations militaires franco-britanniques, 1935-1938 », *op. cit.*, p. 125.

⁵ DDF-II-10, *op. cit.*, document n°409, 18 août 1938, p. 714-716.

⁶ PRO, AIR, 9/78, note du group captain Douglas Colyer, 22 septembre 1938.

⁷ PRO, AIR, 9/78, « Report on Aerodromes Reconnaissance », group captain Douglas Colyer, 17 septembre 1938.

l'intervention de forces aériennes britanniques sur le continent »¹. Le 26 septembre, l'*Air Ministry* confirma qu'il préparait l'envoi en France, dans un premier temps, d'une dizaine d'escadrilles de bombardement moyen². Le 27 septembre, l'EMAA informa l'*Air Ministry* que les terrains nécessaires à l'accueil de la première vague de l'AASF étaient équipés, et précisa également l'organisation du haut commandement aérien en temps de guerre³. Le même jour, à la demande du *War Office*, des représentants des trois EMG français – Armée, Marine et Armée de l'Air – rencontrèrent une délégation britannique⁴. L'objet de cette réunion était de procéder à la désignation définitive des ports de débarquement et des bases de stationnement de l'AASF et des premiers éléments des forces terrestres formant le corps expéditionnaire britannique. Sur le plan naval, l'*Admiralty* proposa, le 25 septembre, l'échange de missions navales commandées par un amiral⁵. Les communications entre les flottes britannique et française furent établies le 27 septembre⁶. Simultanément, l'amiral Darlan modifia le dispositif des forces navales françaises en accord avec l'*Admiralty* : retrait des forces françaises de Calais, la garde de la Manche étant confiée à la *Navy* ; mise sur pied d'une force de raid opérant en Atlantique⁷. Loin de se limiter à des « échanges techniques ou de routine », selon l'expression employée par Anthony Adamthwaite, les relations entre les EMG parisiens et londoniens durant la seconde moitié de septembre permettaient de poser les fondements techniques d'une intervention militaire britannique terrestre, aérienne et maritime aux côtés des forces françaises⁸.

La hâte britannique à mettre en œuvre la préparation effective d'une éventuelle intervention sur le continent européen, au moyen d'un corps expéditionnaire terrestre et aérien, et celle des autorités militaires françaises à permettre cette intervention, sont particulièrement perceptibles à la lecture de la documentation relative au projet de pose d'un câble sous-marin contenant des fils télégraphiques et téléphoniques entre Jersey et la côte française. Le 21 septembre 1938, l'attaché militaire britannique transmettait à l'EMA un

¹ SHD-AT, 5N 579, « Note pour M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », 22 septembre 1938.

² FRIDENSON Patrick et LECUIR Jean, « L'aviation dans les projets franco-britanniques... », *op. cit.*, p. 160.

³ PRO, AIR, 9/78, dépêche du Group captain Colyer et note annexe, 27 septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 3438, lettre du président du Conseil aux ministres de la Marine et de l'Air, 26 septembre 1938 ; SHD-AT, 2N 227 et 7N 3438, « Procès-Verbal des conversations d'EM Franco-Britanniques du 27 Septembre 1938 », 3^e bureau de l'EMA, 28 septembre 1938.

⁵ PERETT William G., *French Naval Policy and Foreign Affairs, 1930-1939*, mémoire de PhD, Stanford University, 1977, p. 387.

⁶ COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan, op. cit.*, p. 153.

⁷ MELTON George E., *Darlan, op. cit.*, p. 69.

⁸ ADAMTHWAITE Anthony, « Le facteur militaire... », *op. cit.*, p. 60.

mémorandum établi par le *War Office*¹. Ce dernier estimait que l'unique câble sous-marin reliant la Grande-Bretagne à la France, qui traversait le détroit du Pas-de-Calais, ne constituait pas un moyen de communication sûr avec les bases britanniques, potentiellement localisées au Havre et à Nantes. En conséquence, le *War Office* projetait d'établir une liaison par câble entre Jersey – déjà reliée à l'Angleterre – et la côte française, sur la base d'un cofinancement franco-britannique des travaux à entreprendre.

La lettre envoyée le 24 septembre au SGDN par le général Dentz, au nom du président du Conseil, se terminait ainsi : « j'attacherais du prix à une réalisation rapide de ce projet, tant en raison des circonstances actuelles que du fait que cette proposition concrète est une des premières que nous recevons du War Office depuis la reprise des Conversations d'Etat-Major en 1938 »². Pour sa part, le général Gamelin écrivit au président du Conseil pour le presser de résoudre la question dans le sens de la demande britannique³. Une délégation du ministère des PTT se rendit à Londres le 25 septembre et parvint à un accord technique immédiat avec l'administration britannique⁴. Sur le plan financier, en revanche, la réalisation se heurta au refus du ministre des PTT, Jules Julien, de supporter tout ou partie du coût de l'opération, arguant de son intérêt commercial nul⁵. Cette querelle budgétaire faisait toujours obstacle à la réalisation du projet au début du mois de novembre, et le général Gamelin proposa, sans doute de guerre lasse, d'imputer 80 % du coût aux budgets des ministères militaires⁶. La lecture des diverses lettres et notes échangées au sujet de ce projet montre la hâte des généraux Gamelin, Jamet et Dentz à le voir aboutir.

2. *L'évolution de l'opinion publique et du gouvernement britanniques : de Berchtesgaden à Godesberg*

Outre la hâte des militaires britanniques à compléter les préparatifs en vue de l'envoi d'un corps expéditionnaire en France, les responsables des EMG pouvaient discerner dans le

¹ SHD-AT, 7N 2840, « Traduction en français du mémorandum adressée par le War Office à l'Attaché Militaire britannique au sujet des communications par câbles », sans date mais transmis à l'EMA le 21 septembre 1938.

² SHD-AT, 2N 227, lettre du président du Conseil, signée par le général Dentz, au secrétaire général du CSDN, 24 septembre 1938.

³ SHD-AT, 2N 227, « Note pour M. le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 26 septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 2N 227, « Note au sujet du câble téléphonique Jersey-Côte française », 4^e section du SGDN, 27 septembre 1938, et lettre du ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones au président du Conseil, 29 septembre 1938.

⁵ SHD-AT, 2N 227, lettre du ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones au président du Conseil, 29 septembre 1938.

⁶ SHD-AT, 2N 227, « Note pour Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 4 novembre 1938.

raidissement de son opinion publique un second signe d'une évolution de la Grande-Bretagne. Le 16 septembre, lord Lloyd, parlementaire conservateur britannique influent, rendit visite au général Gamelin, et lui affirma :

L'Angleterre marchera sûrement. Si le gouvernement flanche, nous le forcerons (Lloyd George est aujourd'hui le plus enragé). Nous ne pouvons plus reculer. Si nous reculons, l'Allemagne est maîtresse de l'Europe¹.

Le 18 septembre, le chef d'escadron Laurent, du 2^e bureau de l'EMA, rapporta de Londres l'impression que l'opinion publique et le gouvernement étaient « hésitants », prêts à œuvrer à une solution de compromis dans la question sudète, mais envisageant également une guerre². Il estimait en outre que « la conciliation du gouvernement [britannique] ne dépassera[it] pas une limite (inconnue actuellement) mais sur laquelle il tiendra[it] ferme ».

Toutefois, les signes tangibles d'une évolution de la Grande-Bretagne – gouvernement et opinion publique – vers une plus grande fermeté envers l'Allemagne n'apparurent réellement qu'à partir du 24 septembre. Ainsi, le 2^e bureau de l'EMGM notait que « Garvin [éditorialiste] de l' "Observer", qui pendant 15 ans a été le champion de la politique germanophile, [avait] été très net dans son éditorial du 25-9 [en] "préconis[ant]" la guerre défensive contre l'Allemagne envahissante »³. Et l'EMGM d'ajouter que cet éditorialiste était « très écouté [...] par tout le bas peuple anglais ». Selon le chargé d'affaires français de l'ambassade de Londres, « le peuple anglais [...] considér[ait] [...] l'intervention de la Grande-Bretagne pour empêcher l'Allemagne d'envahir la Tchécoslovaquie comme une affaire de conscience⁴ ». Ces éléments expliquent probablement les annotations que le lieutenant-colonel Rivet apposa dans son carnet aux dates des 25 et 26 septembre, qui montrent qu'il percevait les signes d'une escalade rapide vers la guerre⁵.

Outre ces impressions sur l'évolution de l'opinion publique britannique, les EMG relevaient les mesures prises sur le plan militaire et de la protection de la population civile. Une note de renseignements du 2^e bureau de l'EMGM datée du 26 septembre relevait les diverses mesures prises par l'*Admiralty* dans les jours précédents pour préparer la *Navy* à un

¹ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 17 septembre 1938, et note manuscrite « 16 Sep – Visite de Lord Lloyd », général Gamelin.

² SHD-AT, 7N 2522, « Compte-rendu de Mission – Mission effectuée à Londres par le Chef d'Escadron Laurent – Etat-Major de l'Armée – 2^e bureau – 16-18 Septembre 1938 », sans date.

³ SHD-M, 1BB 3/31, « Note de renseignement – Source : Ambassade de Londres (sauf Ambassadeur) – Opinion du peuple britannique sur le conflit tchécoslovaque », 26 septembre 1938.

⁴ Souligné dans le texte.

⁵ RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets..., op. cit.*, p. 240.

éventuel conflit – « toutes les mesures possibles sans que la mobilisation soit déclarée »¹. Par ailleurs, l'adoption de mesures de défense passive – construction d'abri, creusement de tranchées, évacuation des écoles et des hôpitaux de Londres, distribution de masques à gaz – suivies avec application par la population donnait l'impression que la Grande-Bretagne dans son ensemble acceptait l'idée d'un conflit prochain².

Rien ne permet d'affirmer que les EMG étaient conscients de la division du cabinet britannique sur la position à adopter. Chamberlain avait pu, jusqu'au 23 septembre, faire accepter ses options à une majorité soucieuse avant tout d'éviter l'implication de la Grande-Bretagne dans une guerre générale. Dès le 23 septembre, lord Halifax incita Neville Chamberlain à se montrer ferme face à Hitler³. Le 24 septembre, le Premier ministre se heurta à Alfred Duff Cooper, mais aussi à Edward Halifax⁴. Le 25 septembre 1938, la position du chef de la diplomatie britannique marqua un nouveau raidissement, sous l'influence du sous-secrétaire permanent Alexander Cadogan, converti à la fermeté depuis qu'il avait pris connaissance du mémorandum de Godesberg⁵. Cette fermeté nouvelle du secrétaire au *Foreign Office*, qui perdura jusqu'au 27 septembre, permit aux opposants à la politique suivie par le Premier ministre de trouver l'appui nécessaire pour bloquer les initiatives de Chamberlain, prêt à favoriser l'acceptation du mémorandum de Godesberg⁶. Les conseils de cabinet qui eurent lieu le 25 septembre furent donc marqués par la division et l'hésitation⁷. Demeuraient les conclusions tirées dès le mois de mars 1938, et rappelées dans un courrier privé par le chef de la *Royal Air Force* le 9 septembre, selon lesquelles, tout en redoutant son implication dans un conflit pour lequel elle n'était pas prête, la Grande-Bretagne ne pouvait accepter le risque de voir l'Allemagne vaincre puis conquérir la France⁸. C'est dans ce contexte très particulier que le général Gamelin fut appelé par le président Daladier, le

¹ SHD-M, 1BB 3/31, « Renseignement (25 Sept. Soir) – Situation de la Marine britannique », 26 septembre 1938.

² SHD-M, 1BB 3/31, « Note de renseignement – Source : Ambassade de Londres (sauf Ambassadeur) – Opinion du peuple britannique sur le conflit tchécoslovaque », 26 septembre 1938 ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 222.

³ LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 224.

⁴ LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 224 ; PRO, Cabinet (CAB), 23/95, « Cabinet 42 (38) – Meeting of the Cabinet [...] on Saturday 24th September, 1938, at 5.30 p.m. ».

⁵ ROBERTS Andrew, *"The Holy Fox", A Biography of Lord Halifax*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1991, p. 114-115 ; GOLDSTEIN Erik, « Neville Chamberlain... », *op. cit.*, p. 288 ; CADOGAN Alexander (auteur) et DILKS David (éd.), *The Diaries of Sir Alexander Cadogan*, Londres, Cassell, 1971, p. 103.

⁶ GOLDSTEIN Erik, « Neville Chamberlain... », *op. cit.*, p. 288 ; SMART Nick, *Neville Chamberlain*, Abingdon/New York, Routledge, 2009, p. 244-245.

⁷ PRO, CAB, 23/95, « Cabinet 43 (38) – Meeting of the Cabinet [...] on Sunday 25th September, 1938, at 10.30 a.m. », et « Cabinet 44 (38) – Conclusions of a Meeting of the Cabinet [...] on Sunday 25th September, 1938, at 11.30 p.m. ».

⁸ AULACH Harindar, « Britain and the Sudeten Issue, 1938 : The Evolution of a Policy », *Journal of Contemporary History*, vol. 18, n°2, avril 1938, p. 235 ; PRO, AIR, 9/90, lettre du maréchal Newall au général Vereker, lord Gort, 9 septembre 1938.

26 septembre, à énoncer devant les hautes autorités politiques et militaires britanniques ses conceptions stratégiques¹.

3. *La mission Gamelin du 26 septembre*

Au cours du mois de septembre, le général Gamelin et son officier de confiance, le lieutenant-colonel Petibon, avaient informé les représentants de la Grande-Bretagne de leur opinion quant à la situation stratégique². L'évaluation du nombre de divisions que le Reich pouvait mobiliser constituait une variable importante de l'évaluation de la situation stratégique. Bien que le lieutenant-colonel Gauché maintint ses évaluations antérieures – environ cent vingt divisions allemandes après mobilisation –, le général Gamelin fit sienne une évaluation plus proche de la réalité et défendue par d'autres officiers du 2^e bureau de l'EMA, soit une centaine de divisions, de qualité très variable, après mobilisation, dont seulement quatre-vingts à pied d'œuvre à la fin du mois de septembre. De plus, il faut ajouter que les renseignements parvenus au 2^e bureau de l'EMA jusqu'au 26 septembre indiquaient que les travaux de la ligne Siegfried n'étaient pas achevés³.

Le 17 septembre, le lieutenant-colonel Petibon affirma à l'attaché militaire britannique que « sur le front allemand les Français n'avaient pas l'intention de demeurer passif et d'attendre que les Allemands se décidassent à les attaquer »⁴. Il insista sur la « qualité très variable » des cent divisions que l'Allemagne pouvait mobiliser et sur le fait qu'une proportion importante de ces divisions serait consacrée à l'attaque de la Tchécoslovaquie et à la garde de la frontière polonaise. En conséquence, et étant donné que « l'offensive n'était pas plus coûteuse que la défensive », il estimait que « le plan comportait certainement une action offensive contre l'Allemagne ». Au cours de la même conversation, le lieutenant-colonel Petibon fit part des possibilités de la France en cas d'hostilité italienne : offensive rapide en Libye et, éventuellement, opération combinée contre la Sardaigne et la Sicile, puis, au

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 350-352.

² GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 71 et 138 ; PRO, FO, 371/21596, rapport du colonel Fraser à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 17 septembre 1938, p. 2 ; SHD-AT, 7N 2676, « L'armée de terre allemande », commandant Fournier, septembre 1938 ; PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 149.

³ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l'EMA du 27 septembre 1938, p. 5.

⁴ PRO, FO, 371/21596, rapport du colonel Fraser à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 17 septembre 1938, p. 2.

printemps suivant, attaque dans les Alpes. Ces déclarations furent reçues au *War Office* comme reflétant les conceptions personnelles du général Gamelin¹.

Appelé à Londres dans la matinée du 26 septembre, le général Gamelin fut introduit auprès du Premier ministre britannique en vue de fournir des précisions quant aux possibilités militaires françaises et à ses conceptions stratégiques générales². La veille au soir, Édouard Daladier avait affirmé à des ministres britanniques sceptiques, voire incroyables, que la France était capable d'agir offensivement contre l'Allemagne³. Avec l'accord tacite du président Daladier, le chef d'EMG de la Défense Nationale produisit un rapide exposé devant le seul chef du gouvernement de Sa Majesté britannique. Nous possédons diverses sources qui nous renseignent sur la teneur de l'exposé du général Gamelin⁴.

Le premier point porta sur la puissance de l'outil militaire français. Mettant en avant la puissance des forces terrestres – « une centaine de DI », ce qui constituait une approximation flatteuse –, il avança en outre que si l'Armée de l'Air était inférieure à la *Luftwaffe*, elle « demeur[ait] en état de travailler à petite portée aux besoins de l'Armée »⁵. En conséquence, le commandant en chef désigné estimait possible d'attaquer l'Allemagne environ cinq jours après l'entrée en guerre de la France. Face aux vingt-trois divisions françaises déjà en place dans le Nord-Est, l'Allemagne n'avait alors disposé que huit divisions. Le 2^e bureau porta cependant le 29 septembre ce chiffre à douze divisions (voir figure n°9)⁶.

Le chef d'EMG de la Défense Nationale insista ensuite sur les faiblesses de l'Allemagne et de l'Italie. Pour la première, il relevait que le haut commandement, « qui se rend[ait] compte des dangers » d'une guerre générale, était hésitant, que son « système fortifié [...] n'[était] qu'ébauché » et qu'elle manquait sérieusement de cadres militaires et de réserves instruites. En outre, elle manquait de matières premières, en particulier de pétrole, et

¹ SLESSOR John (maréchal), *The Central Blue, recollections and reflections*, Londres, Cassell, 1956, p. 147-148.

² GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 350-351.

³ PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 156-157.

⁴ CARAN, 496 AP/8, « Munich (Suite) – par Édouard Daladier », p. 7-8 ; DDF-II-11, *op. cit.*, document n°405, 27 septembre 1938, p. 612-613 ; SHD-AT, 2N 227, « Conversation avec Monsieur Neville Chamberlain du 26 septembre 1938 », général Gamelin, sans date ; PRO, CAB, 23/95, « Cabinet 44 (38) – Conclusions of a Meeting of the Cabinet [...] on Monday 26th September, 1938, at 12 Noon », note annexe « Statement made by the Prime Minister to the Cabinet on Monday, 26th September, (Cabinet 45 (38)) as to information conveyed to him that morning by general Gamelin » (voir annexes).

⁵ SHD-AT, 7NN 24, « Tableau II bis – Éléments mobilisés dans la Métropole », 1^{er} bureau de l'EMA, 23 avril 1938 ; SHD-AT, 7N 3446, « Bilan des forces terrestres françaises », document probablement rédigé au SGDN, 16 mai 1939.

⁶ SHD-AT, 5N 579, « N°5 – Situation des forces allemandes le 29 septembre 1938 », carte réalisée par le 2^e bureau de l'EMA.

ne pouvait donc espérer vaincre au terme d'une guerre longue. Enfin, si ses forces aériennes représentaient un atout de taille, elles ne représentaient pas un élément décisif permettant de vaincre, mais seulement un outil de représailles contre les populations civiles. Concernant l'Italie, il relevait son incapacité à soutenir un effort militaire prolongé, la faiblesse du moral de la population et la « valeur secondaire des troupes ». Il estimait possible pour la France alliée à la Grande-Bretagne de battre rapidement l'Italie, « sur mer, très vite[, et] sur terre, dès que l'hiver sera[it] fini ».

La Tchécoslovaquie, enfin, lui paraissait en état d'opposer une certaine résistance à l'Allemagne et de sauver l'essentiel de ses forces militaires par un repli stratégique en Moravie. Ayant mobilisé ses forces au cours des jours précédents, elle disposait d'un nombre de divisions à peu près équivalent aux divisions allemandes massées sur ses frontières. Il fit en outre l'éloge de la combativité des troupes tchécoslovaques. La livraison récente de deux cent quatre-vingts avions soviétiques constituait un appoint important. Si Varsovie optait pour les puissances occidentales, un front solide pourrait alors être constitué sur les frontières orientales de l'Allemagne.

Si les comptes-rendus établis par Neville Chamberlain et le général français concordent sur les points essentiels, les notes prises par le président Daladier diffèrent de ces deux documents. Nous mentionnons donc ici simplement les deux points qui n'apparaissent que dans un des écrits du chef du gouvernement français, sans pour autant conclure au sujet de leur validité. Selon ce document, le général Gamelin aurait mentionné, concernant l'équilibre des forces franco-allemand, la nette supériorité de la flotte française sur la *Kriegsmarine*¹. Il aurait, surtout, précisé que l'abandon de la Tchécoslovaquie entre les mains allemandes aggraverait sérieusement la situation stratégique de la France et de la Grande-Bretagne, dans la mesure où la puissance du Reich croîtrait de façon significative sur les plans démographique et industriel.

Ces derniers propos, s'ils ne figurent dans aucun autre compte-rendu de la réunion avec Neville Chamberlain issu des archives britanniques de l'EMA, correspondaient probablement à la conviction du général Gamelin. Ils sont à rapprocher, d'une part, de la conversation que le chef d'EMG de l'Armée eut à son arrivée à l'ambassade avec Guy Girard de Charbonnières, et, d'autre part, du résumé d'un entretien qu'il eut le 27 septembre au matin avec le président du Conseil. Au jeune diplomate, il déclara, sur le ton de la conversation, que

¹ CARAN, 496 AP/8, « Munich (Suite) – par Édouard Daladier », p. 7-8.

la prise en compte du facteur aérien militait pour le déclenchement de la guerre contre l'Allemagne à l'automne 1938 plutôt que six mois ou un an plus tard, dans la mesure où la cadence de production aéronautique de l'Allemagne était nettement supérieure à celle de la France et de la Grande-Bretagne¹. En conséquence, l'écart entre les forces aériennes des deux puissances occidentales et de l'Allemagne ne pourrait que s'accroître. Par ailleurs, selon un compte-rendu dont il est l'auteur, le général Gamelin s'entretint au matin du 27 septembre avec le président du Conseil². Les souvenirs du président Daladier sont, pour leur part, silencieux sur le début de la matinée du 27 septembre 1938, mais l'agenda du chef d'EMG de la Défense Nationale mentionne bien un entretien avec le chef du gouvernement à 9h15, suivi d'une visite à Alexis Léger³. Le chef d'EMG de la Défense Nationale aurait, en cette occurrence, déclaré au président Daladier :

Laisser écraser la Tchécoslovaquie sans que nous intervenions aura pour résultat immédiat de rendre disponibles une trentaine de divisions pour agir contre la France ou la Pologne. Quelques années plus tard, l'Allemagne disposera de 60 divisions actives, prêtes à se détripler à la mobilisation. En outre, elle aura conquis économiquement l'Europe centrale et orientale. Elle se sera accrue de territoires industriels et, en échange de ses produits manufacturés, disposera du blé et du pétrole, qui lui feront encore défaut sur son propre sol. [...] Et même si la paix est maintenue, dans dix ans, du fait de notre abstention, la France ne sera plus qu'une puissance de second rang⁴.

De la confrontation de ces différents documents, nous pouvons tirer deux conclusions. Premièrement, le général Gamelin a très probablement pris position en faveur de l'exécution des engagements contractés envers la Tchécoslovaquie, mais devant le chef du gouvernement français seul, et non devant le Premier ministre britannique. Édouard Daladier, en situant cette conversation le 26 dans le cabinet du chef du gouvernement britannique, confond sans doute lieux et dates. Il n'en demeure pas moins qu'il retint les propos du général Gamelin en faveur d'une intervention militaire en cas d'agression allemande contre la Tchécoslovaquie. Finalement, il retint de ces échanges avec le général Gamelin que ce dernier « était déjà pour la guerre en septembre 38 »⁵. Deuxièmement, le raisonnement selon lequel l'EMA aurait omis

¹ GIRARD DE CHARBONNIÈRES Guy, *La plus évitable de toutes les guerres, un témoin raconte*, Paris, Albatros, 1985, p. 171.

² SHD-AT : 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 27 septembre 1938 ; INN 10, « Résumé de l'entretien du président Daladier et du général Gamelin (27 septembre 1938, au matin) ».

³ PALLANDRE Christian, *Édition critique...*, *op. cit.*, p. 161 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 27 septembre 1938.

⁴ SHD-AT : 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 27 septembre 1938 ; INN 10, « Résumé de l'entretien du président Daladier et du général Gamelin (27 septembre 1938, au matin) ».

⁵ DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal...*, *op. cit.*, p. 88.

sciemment, à des fins de « manipulation », de signaler avant la conférence de Munich l'accroissement potentiel de la puissance allemande du fait de l'abandon en son pouvoir de la Tchécoslovaquie ne paraît pas pertinent, tout au moins en ce qui concerne le général Gamelin¹.

Après s'être entretenu avec le Premier ministre, le général Gamelin fut conduit auprès des hauts responsables de la défense britanniques, ministres – ceux-ci prenant congé une heure après le début de la réunion – et chefs d'états-majors généraux. Ici les propos du général se firent plus détaillés et plus abondants². Ainsi, il n'exposa pas seulement la situation stratégique du moment, l'état des forces militaires dont disposaient les protagonistes et ses projets initiaux en cas de conflit, mais également un véritable plan de guerre. Il mentionna de nouveau le projet d'une offensive rapide en Allemagne en cas de conflit, mais précisa qu'elle progresserait jusqu'à ce qu'elle rencontrât une « très sérieuse résistance », après quoi les troupes se replieraient derrière la ligne Maginot. Des propos antérieurs du général Gamelin, nous pouvons déduire que cette situation serait la conséquence d'un retour rapide de troupes allemandes de l'Est, après conquête de la Bohême et la Pologne s'abstenant d'entrer dans le conflit aux côtés de la France. Pressentant l'hostilité de l'Italie, le général Gamelin exposa qu'il disposait des troupes nécessaires à la sauvegarde des Alpes et qu'il prévoyait d'attaquer la Libye.

L'importance du soutien britannique, et secondairement d'autres puissances européennes, fut soulignée par le chef d'EMG de la Défense Nationale :

Les armées françaises et tchécoslovaques [...] constituent la "couverture" des forces du monde entier qui, il faut l'espérer, se rangeront du côté des puissances démocratiques. Il est nécessaire de ne pas [...] faire battre [l'armée française] isolément par une action inconsidérée. Elle peut tenir ce rôle. Mais, pour gagner la guerre, elle aura besoin d'être aidée³.

Au terme de l'entretien, il pointa en particulier l'importance capitale, sur le plan moral, de l'envoi dès les premières semaines du conflit d'un corps expéditionnaire britannique. Par

¹ Pour ce raisonnement, voir par exemple : MARÈS Antoine, *Edvard Benes...*, *op. cit.*, p. 273.

² SHD-AT, 2N 227, « Conversations techniques du général Gamelin au Cabinet Office », sans indication d'origine ou de date ; PRO, CAB, 21/595, « Conversations techniques du général Gamelin au Cabinet Office », sans indication d'origine ou de date ; PRO, WO, 106/5142, « Conversations techniques du général Gamelin au Cabinet Office », sans indication d'origine ou de date, et « Notes on a meeting held at about 11 a.m. on the 26th September, 1938, to obtain the views of General Gamelin on the military aspects of the Czechoslovak crisis », sans indication d'origine, 26 septembre 1938 (voir annexes).

³ Souligné dans le texte ; SHD-AT, 2N 227, « Conversations techniques du général Gamelin au Cabinet Office », sans indication d'origine ou de date, p. 5.

ailleurs, il souligna qu'il lui serait particulièrement précieux, pour élaborer ses plans, de connaître l'envergure et les délais d'acheminement de forces terrestres et aériennes britanniques significatives :

Au printemps prochain, la question peut se poser de façon sérieuse, en raison, en particulier, des possibilités d'ouverture :

du front italien (dégagement des Cols Alpines),

du front belge (violation de la neutralité par l'Allemagne), et que les plans à établir par le Commandement français pour la conduite de la guerre seront totalement différents selon l'importance de l'aide qu'il pourra attendre du côté britannique¹.

Sur ce point, les officiers britanniques arguèrent de leur incompétence, la question étant du ressort du gouvernement.

La portée des positions prises par le général Gamelin à Londres fut multiforme. Tout d'abord, elles avaient le mérite de redresser singulièrement l'image, très dégradée, qu'avaient les autorités militaires britanniques des capacités de l'Armée et de l'Armée de l'Air. L'appréciation portée sur la possibilité pour l'Armée de l'Air, malgré son infériorité en matériel, de participer sur le plan tactique à la bataille terrestre contredisait un rapport britannique daté du 19 septembre précédent². De même, les informations délivrées par le général Gamelin concernant la puissance militaire terrestre française après mobilisation conduisirent à une réévaluation des estimations initiales des services britanniques. Ainsi, MI3, service de renseignement militaire britannique, estimait que la France ne pouvait mobiliser que soixante-trois divisions durant la phase initiale d'un conflit, ramenées à trente ou quarante ensuite, par manque de ressources industrielles³. Suite à l'intervention du général Gamelin, le MI3 jugea que le chiffre de quatre-vingts divisions était plus plausible.

Sur le plan politique, Alexander Cadogan mentionne dans son journal que l'exposé du général Gamelin semblait « avoir donné du cœur au Premier ministre ». Mais le secrétaire permanent au *Foreign Office* relevait également que les projets du général français se bornaient à une « offensive-bidon » suivie d'un repli derrière la ligne Maginot⁴. Cependant, il faut tenir compte de l'état d'esprit des chefs militaires britanniques. Ceux-ci étaient avant tout

¹ SHD-AT, 2N 227, « Conversations techniques du général Gamelin au Cabinet Office », sans indication d'origine ou de date, p. 9-10.

² PRO, FO, 371/21596, « The French Air Force. Efficiency and readiness for war », wing commander Goddard, Air Ministry, 19 septembre 1938.

³ PRO, WO, 106/5142, « Comments on statements made by General Gamelin on 26.9.38 », section A du MI3, 28 septembre 1938.

⁴ CADOGAN Alexander (auteur) et DILKS David (éd.), *The Diaries of Sir Alexander Cadogan*, Londres, Cassell, 1971, p. 106-107.

soucieux d'éviter que la France n'engageât prématurément la majeure partie de ses forces militaires contre la ligne Siegfried¹. Aussi, les projets offensifs du général Gamelin, aussi limités et prudents fussent-ils, suffirent à effrayer certains responsables de la défense britannique². En revanche, ils jouèrent sans doute un rôle déterminant, avec la position prise par le chef du gouvernement français, dans la conviction qu'acquiesça le Premier ministre – transparaissant dans son message au chancelier allemand du 26 septembre après-midi et dans le communiqué du *Foreign Office* publié le même jour – qu'en cas d'attaque contre la Tchécoslovaquie, la France entrerait en guerre³. Les mémoires de Roland de Margerie sont, à ce sujet, catégoriques. Il résume ainsi l'effet des positions adoptées par le général Gamelin à Londres : « le futur commandant en chef fit impression sur les ministres anglais par son calme, son sang-froid et sa résolution »⁴. Pour sa part, Oliver Harvey, secrétaire particulier de lord Halifax, mentionne dans son journal l'« impression de confiance sereine » que donna le chef d'EMG de la Défense Nationale⁵. Enfin, Harold Nicolson rapporte ainsi les propos que Winston Churchill tint à ses amis parlementaires le 26 septembre : « arrivèrent les Français, tout à fait courageux et fermes cette fois, avec Gamelin qui rendit confiance »⁶. Aux échelons inférieurs, il semble que les plans du général Gamelin étaient jugés avec davantage de scepticisme, voire d'incrédulité⁷.

E. Le dénouement de la crise et ses conséquences

Le discours du chancelier allemand du 26 septembre au soir produisit sur les responsables militaires français une impression partagée. Contrairement à l'appréhension générale, il ne proclama pas la mobilisation générale⁸. Le 2^e bureau de l'EMA estimait qu'« en dépit de ses violences, ce discours laiss[ait] la porte ouverte à la négociation [et] fai[sait]

¹ SLESSOR John (maréchal), *The Central Blue...*, *op. cit.*, p. 147 ; FRIDENSON Patrick et LECUIR Jean, « L'aviation dans les projets franco-britanniques... », *op. cit.*, p. 160 ; MURRAY Williamson, *The Change in the European Balance of Power, 1938-1939, The Path to Ruin*, Princeton, Princeton UP, 1984, p. 243 ; TAYLOR Telford, *Munich, the price of peace*, *op. cit.*, p. 835.

² PRO, WO, 106/5142, note du colonel Beaumont-Nesbitt, directeur adjoint des renseignements militaires, 20 octobre 1938, p. 5.

³ CADOGAN Alexander (auteur) et DILKS David (éd.), *The Diaries of Sir Alexander Cadogan*, Londres, Cassell, 1971, p. 106 ; AULACH Harindar, « Britain and the Sudeten Issue... », *op. cit.*, p. 251 ; SMART Nick, *Neville Chamberlain*, Abingdon/New York, Routledge, 2009, p. 244-245.

⁴ DE MARGERIE Roland (auteur) et DE MARGERIE-MESLAY Laure (éd.), *Tous mes adieux sont faits, mémoires inédits de Roland de Margerie (1899-1990)*, vol. 2, « Chapitre 18 à 29, de 1923 à 1939 », New York, McNally Jackson, 2011, p. 294.

⁵ HARVEY Oliver (auteur) et HARVEY John (éd.), *The diplomatic diaries of Oliver Harvey, 1937-1940*, Londres, Collins, 1970, p. 199-200.

⁶ NICOLSON Harold, *Journal...*, *op. cit.*, p. 121.

⁷ SLESSOR John (maréchal), *The Central Blue...*, *op. cit.*, p. 147-149.

⁸ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 222.

même allusion aux accords de Londres comme étant la base des revendications allemandes »¹. Plus sévère que le 2^e bureau sur le fond du discours – dans lequel il percevait une menace voilée pour l’Alsace et les colonies françaises –, le général Gamelin n’en tirait pas moins des conclusions assez proches de celles du 2^e bureau de l’EMA². L’allusion faite par Hitler à la proposition franco-britannique permettait d’envisager une solution politique basée sur un transfert rapide de quelques territoires frontaliers peuplés de populations très majoritairement germanophones, préalable à un règlement définitif.

Cependant, le maintien de cette option politique n’empêchait pas le général Gamelin de mettre au point la préparation des forces françaises en prévision de l’éventualité où le chancelier allemand refuserait toute solution de compromis. Ainsi, il rappela aux généraux commandants de régions militaires les mesures de défense antiaérienne passives et actives à adopter par les troupes en cas d’hostilités et ordonna la mise en place du dispositif complet de Défense aérienne du territoire³. Il écrivit également au haut commandement tchécoslovaque pour préconiser, « dans l’hypothèse de la guerre », la manœuvre de retraite stratégique déjà maintes fois envisagée⁴. Il reçut, enfin, l’attaché militaire soviétique⁵. Il l’informa que la France était très active à Varsovie, et lui fit part de son espoir qu’en cas de guerre, l’URSS n’attaquerait pas immédiatement la Pologne. Il sollicita par ailleurs l’envoi d’appareils de chasse russes.

Toutefois, le chef d’EMG de la Défense Nationale ne prit pas position, devant le président Daladier, contre toute solution diplomatique, et prit soin de préparer une éventuelle issue pacifique. Si l’on en croit le compte-rendu qu’il fit rédiger de sa conversation avec le chef du gouvernement du 27 septembre matin, il insista à la fois sur la nécessité de relever le défi allemand en cas d’attaque contre la Tchécoslovaquie et, simultanément, de « répondre au memorandum allemand par des contre-propositions positives »⁶. Elles comprenaient l’« évacuation par les Tchèques, avant le 1^{er} octobre, de tout le terrain à céder sur le pourtour du quadrilatère de Bohême, sous réserve de conserver ce qui [était] nécessaire à la sûreté

¹ SHD-AT, 7NN 15, rapport de l’EMA, 27 septembre 1938.

² SHD-AT, 1NN 10, « Résumé de l’entretien du président Daladier et du général Gamelin (27 septembre 1938, au matin) » ; SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L’Entre-deux-guerres », p. 222.

³ SHD-AT : 1NN 10, « Note pour l’EMA », général Gamelin, 28 septembre 1938 ; 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 28 septembre 1938.

⁴ SHD-AT, 1NN 10, « Note », Conseil supérieur de la Guerre, 28 septembre 1938 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 356.

⁵ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 357 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 28 septembre 1938.

⁶ SHD-AT, 1NN 10, « Résumé de l’entretien du président Daladier et du général Gamelin (27 septembre 1938, au matin) ».

stratégique de l'État tchécoslovaque ». Cette évacuation devrait être supervisée par une « Commission européenne », dont la présence gênerait Hitler et nuirait aux manœuvres nazies dans les Sudètes. Sur ces deux points, le général Gamelin reprenait le plan franco-britannique mis au point le 19 septembre, tout en mettant de nouveau l'accent sur la nécessité de préserver la viabilité, sur le plan militaire, de la Tchécoslovaquie. Il ajoutait cependant un troisième point, la « cession immédiate de Teschen aux Polonais ». Le général Gamelin consacra ainsi une bonne partie des journées des 27, 28 et 29 septembre à élaborer, en collaboration avec le Quai d'Orsay, les bases territoriales d'un éventuel règlement amiable de la crise, secondant en cela, sur le plan technique, les efforts diplomatiques du président Daladier¹. La documentation dont nous disposons fait ressortir l'atmosphère d'étroite collaboration entre l'EMA – le capitaine Defrasne, le lieutenant-colonel Gauché et les généraux Dentz et Gamelin – et le Quai d'Orsay – en particulier René Massigli². L'ensemble des documents élaborés fait ressortir le souci de trouver une solution préservant les éléments essentiels de la sécurité et de la défense nationale du territoire tchécoslovaque : maintien de la totalité ou de la majeure partie des fortifications au sein du territoire tchécoslovaque ; maintien des grands axes de transport ; garantie internationale donnée individuellement par chaque État impliqué dans le règlement de la crise au nouvel État tchécoslovaque. Les satisfactions qui seraient accordées aux Allemands seraient significatives : occupation immédiate de saillants situés en avant des fortifications et à forte population germanophone ; octroi ultérieur de territoires à population mixte en compensation du maintien en Tchécoslovaquie de régions germanophones situées en-deçà des fortifications.

Les éléments essentiels de la proposition française furent transmis le 28 septembre 1938 aux diplomates britanniques³. Outre les notes et cartes élaborées conjointement par le Quai d'Orsay et l'EMA, il faut mentionner la note rédigée par le général Gamelin le 28 septembre et remise à Georges Bonnet, et l'entretien du 28 septembre au matin

¹ SHD-AT, 5N 579, « Note de M. Daladier 1938 – Mardi 27 septembre 22h30 ».

² LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 250 ; SHD-AT, 7N 2522, « Note sur les concessions qui pourraient être faites à l'Allemagne en vue d'autoriser l'occupation de certaines Régions des Sudètes par l'Armée allemande avant tout règlement par la voie proposée par le mémorandum franco-anglais », 2^e bureau de l'EMA, sans date, et cartes annexes ; SHD-AT, 7N 2522, « Solution Gamelin-Massigli – Annexe à note », carte du 2^e bureau de l'EMA datée du 26 septembre 1938 ; SHD-AT, 7N 3106, « Note sur les concessions qui pourraient être faites à l'Allemagne en vue d'autoriser l'occupation de certaines Régions des Sudètes par l'Armée allemande avant tout règlement par la voie proposée par le mémorandum franco-anglais », 2^e bureau de l'EMA, 27 septembre 1938 ; SHD-AT, 7N 3106, « Copie de la note AE destinée au G^{al} Dentz », 28 septembre 1938 ; DDF-II-11, *op. cit.*, document n°449, 28 septembre 1938, p. 669-672.

³ PRO, FO, 371/21743, télégrammes de sir Nevile Henderson et sir Eric Phipps, 28 septembre 1938.

entre le président du Conseil et le chef d'EMG de l'Armée¹. Il insista particulièrement sur l'intérêt que, quelles que fussent les concessions supplémentaires à faire à l'Allemagne, les « grosses fortifications de la frontière Nord » qui couvraient la Moravie demeuraient en territoire tchécoslovaque. Une note du 2^e bureau de l'EMA, datée du 29 septembre et approuvée par le général Gamelin, estimait que dans le cas où il s'avérerait impossible de maintenir la totalité des fortifications en territoire tchécoslovaque, la préservation des axes majeurs de transports est-ouest devenait capitale². À Munich, le président du Conseil disposait de la documentation établie par le général Gamelin et l'EMA³.

Malgré la mise au point d'une proposition préservant les éléments essentiels de la sécurité de l'État tchécoslovaque et la remise au président du Conseil d'un dossier contenant les notes du général Gamelin, les vues personnelles de Georges Bonnet, qui recommanda la conclusion d'un accord « à n'importe quel prix », prévalurent⁴. Il était soutenu par le chef d'EMG de l'Armée de l'Air et Guy La Chambre⁵. Connaissant sans doute l'opinion du général Gamelin sur l'importance modérée du facteur aviation dans la planification opérationnelle et stratégique, le général Vuillemin ne l'avertit probablement pas de la position qu'il prenait vis-à-vis de son ministre⁶. En témoigne le compte-rendu de la réunion des chefs d'EMG et de leurs principaux subordonnés du 24 septembre, au cours de laquelle le général Vuillemin n'intervint à aucun moment dans ce sens⁷. Le ministre de l'Air prit position en Conseil des ministres en rappelant les graves faiblesses qui grevaient l'Armée de l'Air et se trouvait, au début de l'après-midi du 28 septembre, dans un état de panique prononcé⁸. Il dépeignit à l'ambassadeur américain William Bullitt une vision apocalyptique de la France sous le feu de plus de quatre mille bombardiers allemands – chiffre tout à fait supérieur aux

¹ MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 2, « Note », 28 septembre 1938, sans indication d'origine mais vraisemblablement rédigée par le général Gamelin ; DDF-II-11, *op. cit.*, document n°448, 28 septembre 1938, p. 668 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 358.

² SHD-AT, 7N 2522, « Note sur les concessions qui pourraient être faites aux Allemands et aux Hongrois », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; SHD-AT, 7N 3106, « Note sur les concessions qui pourraient être faites aux Allemands et aux Hongrois », 2^e bureau de l'EMA, 29 septembre 1938 ; MAE, PAAP, 217/19, et Papiers 1940, Papiers Charvériat, 2, Papiers Georges Bonnet, 2, « Note sur les concessions qui pourraient être faites aux Allemands et aux Hongrois (approuvée par le général Gamelin) », 2^e bureau de l'EMA, 29 septembre 1938.

³ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 528 ; LE GOYET Pierre (colonel), *Munich, un « traquenard » ?*, Paris, France-Empire, 1988, p. 360.

⁴ LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 250-251 ; DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 278 ; MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 528.

⁵ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 29.

⁶ CARAN, 496 AP/45, « Mémoire 6. Suite à la pièce 17 (Dossier 11) – Nouvelles dépositions du général Decamp », général Gamelin, 2 juin 1941, p. 7-8 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 358.

⁷ SHD-AT, 1NN 10, « Réunion du 24 septembre 1938, 15h30 », sans indication de date ou d'origine, mais rédigé par un officier de l'état-major particulier du général Gamelin.

⁸ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 29 ; BULLITT William C. (auteur) et BULLITT Orville H. (éd.), *For the President, Personal and Secret*, Boston, Houghton Mifflin, 1972, p. 297-300.

estimations officielles du moment. Le chef d'EMG de l'Armée de l'Air et Guy La Chambre accompagnèrent le président Daladier, en partance pour Munich, au Bourget. Le général Vuillemin réitéra alors son avertissement : « s'il y a la guerre, il n'y aura plus d'aviation française en quinze jours »¹.

Comme le releva André François-Poncet, et comme le souligna Alexis Léger à son retour de Bavière, les accords de Munich étaient, du moins sur le plan des principes et des dispositions concrètes, en retrait du mémorandum de Godesberg². Ils n'en marquaient pas moins, comme le constata le général Gamelin dès le 1^{er} octobre, une très sévère diminution de la puissance militaire de l'État tchécoslovaque³. Sur le plan territorial, la Tchécoslovaquie perdait de nombreux territoires, cédant en particulier une très grande partie de ses fortifications et la maîtrise de ses principaux axes de transport⁴.

Conclusion

Au cours du mois de septembre, les positions adoptées par les chefs d'EMG furent marquées par une grande diversité. La discrétion du général Bühner trouve sans doute son explication dans la nature de la guerre qui se profilait : guerre continentale où l'adversaire principal, si ce n'est unique, serait l'Allemagne. L'amiral Darlan se montra soucieux de tirer le meilleur parti des dispositions britanniques, en mettant en œuvre les mesures nécessaires à une coordination des opérations de la *Navy* et de la Marine. La position du général Vuillemin fut particulièrement tranchée, et dans la continuité de l'attitude qu'il avait adoptée dès janvier 1938. Les avis et lettres qu'il adressa à son ministre, et parfois directement au président du Conseil, pointaient en permanence la disparité des forces aériennes en présence, au risque d'une simplification, voire d'une distorsion, des données fournies par le 2^e bureau de l'EMAA.

Le rôle tenu par le général Gamelin durant la crise, très critiqué par de nombreux contemporains, à commencer par René Massigli, semble avoir été celui d'un conseiller technique militaire du chef du gouvernement, bien plus que celui d'un « belliciste » ou d'un

¹ DU RÉAU Elisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970, op. cit.*, p. 275.

² DDF-II-11, *op. cit.*, document n° 485, 30 septembre 1938, p. 721-722 ; MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 530-533.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 359 ; SHD-AT, INN 10, « Le bilan (note du général Gamelin après les accords de Munich) », 1^{er} octobre 1938.

⁴ MURRAY Williamson, *The Change in the European Balance of Power, 1938-1939, The Path to Ruin*, Princeton, Princeton UP, 1984, p. 224 ; SHD-AT, 7N 2919, « Tchécoslovaquie – n°7 », planche comprenant trois cartes réalisées par le 2^e bureau de l'EMA, sans date.

« pacifiste »¹. Du début à la fin de la crise, sa position demeura toujours identique : un règlement politique ne devait pas annihiler ou réduire significativement la puissance militaire de la Tchécoslovaquie ; face à des exigences allemandes incompatibles avec le maintien de la puissance militaire tchécoslovaque, la France était en mesure d'accepter l'épreuve de force, surtout si l'Angleterre prenait son parti ; les plans de guerre ne pouvaient être déterminés à l'avance, tant que les positions de l'Italie, de la Pologne, et, secondairement, de l'URSS, ne seraient pas connues. Il n'y avait là aucun « mystère », pour reprendre le terme employé par Pierre Le Goyet, mais plutôt une position nuancée, aux antipodes des passions qui se déployaient alors. Nos recherches, et en particulier l'étude des archives rapatriées de Moscou et du journal de Paul de Villelume, nous conduisent donc à des conclusions assez différentes de celles émises par Robert Young².

Il demeure difficile d'évaluer la portée qu'eurent les positions prises par les chefs d'EMG sur la décision finale d'Édouard Daladier, tant la position de ce dernier au cours de la crise est elle-même un mystère. Tout d'abord, il faut relever qu'il sollicita l'avis de nombreuses personnalités, en dehors de ceux fournis par les chefs d'EMG : le général Weygand, le professeur de droit Émile Giraud, l'agrégé Louis Aubert³. Pour ajouter à la confusion, il avait à ses côtés un conseiller diplomatique, Jean Daridan, qui faisait sans doute figure d'expert, ayant été en poste à la légation de Prague. Or Daridan ne cache pas, dans un témoignage ultérieur, le peu d'estime qu'il portait en 1938 à l'armée de la Tchécoslovaquie et le peu de fonds qu'il faisait sur la cohésion de sa population, les Slovaques ayant été, selon lui, « colonisés » par les Tchèques⁴. Critiquant le traité de Versailles ou le traitement des Allemands des Sudètes par les Tchèques, Édouard Daladier nous semble assez proche des « pacifistes » de son cabinet qui réclamaient un abandon de Prague⁵. Ses propos le rapprochent étrangement de la position de Georges Bonnet, lorsqu'il affirme en 1941 qu'en aucun cas il n'envisageait en 1938 que la France pût entrer en guerre contre l'Allemagne car il était certain du refus britannique d'épauler militairement la France et la Tchécoslovaquie, ou

¹ MASSIGLI René, témoignage publié dans la *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 234 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 58.

² YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 209-210 ; YOUNG Robert J., « Le haut commandement... », *op. cit.*, p. 119 et 128-129.

³ LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 190 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 35-38.

⁴ MAE, AO 20, témoignage de Jean Daridan, entretien n°1, 1^{ère} partie, piste 4.

⁵ LACAZE Yvon, *La France et Munich...*, *op. cit.*, p. 178 ; CIANO Galeazzo, *Journal politique, 1937-1938*, Paris, Éditions de Paris, 1949, p. 266.

lorsqu'il espérait, au lendemain des accords de Munich, faire revivre le Pacte à Quatre¹. Quel était son état d'esprit quand il envisageait devant le général Gamelin l'éventualité d'une entrée en guerre de la France isolée pour honorer les engagements de Locarno² ? Était-il sincère le 26 septembre quand il affirmait devant l'ambassadeur américain qu'il était décidé à entrer en guerre sitôt le premier acte d'agression allemand commis envers la Tchécoslovaquie, reprenant alors presque mot pour mot l'avis du général Gamelin : « la guerre sera longue et terrible, mais, quel qu'en soit le coût, à son terme la France vaincra »³ ? Ici réside, peut-être, le mystère essentiel.

¹ SHD, AA, 11 Z 12959, déposition d'Édouard Daladier, 28 février 1941 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 359 ; DDF-II-11, *op. cit.*, document n°499, 1^{er} octobre 1938, p. 735-736.

² CARAN, 496 AP/9, « Entretien avec le général Gamelin – Mesures de mobilisation », note manuscrite d'Édouard Daladier dans le dossier « Notes manuscrites générales d'Édouard Daladier ; CARAN, 496 AP/9, note manuscrite d'Édouard Daladier portant en en-tête le chiffre arabe « 4 », incluse dans le dossier « Le rapport de forces ».

³ BULLITT William C. (auteur) et BULLITT Orville H. (éd.), *For the President...*, *op. cit.*, p. 290-292.

Figure n°8 : « Déploiement de l'aviation de chasse et de bombardement avant la tension », Carte établie par le 2^e bureau de l'EMAA (SHD-AT, 7N 2919, « La tension de septembre 1938 », 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA, 14 mars 1939).

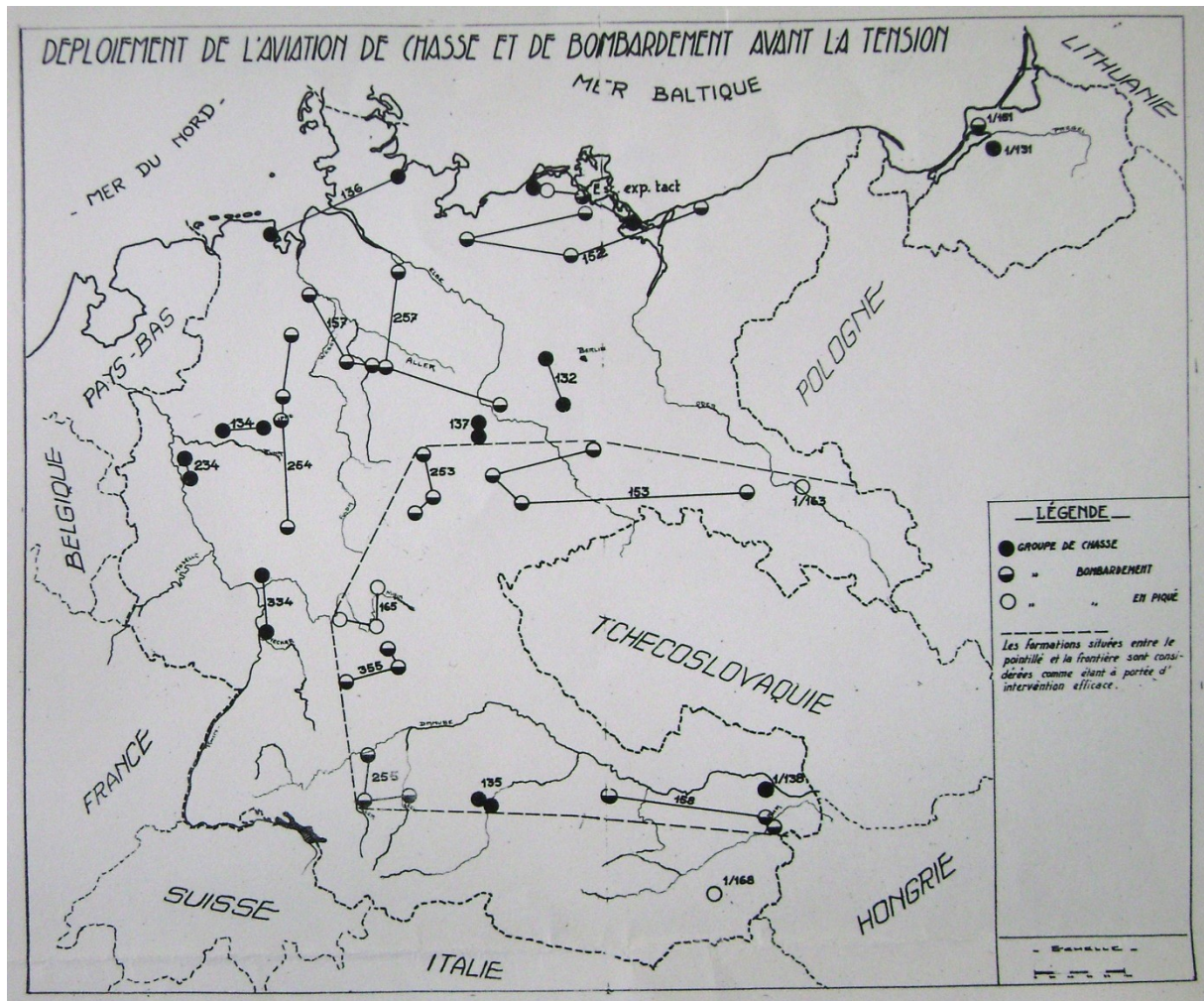
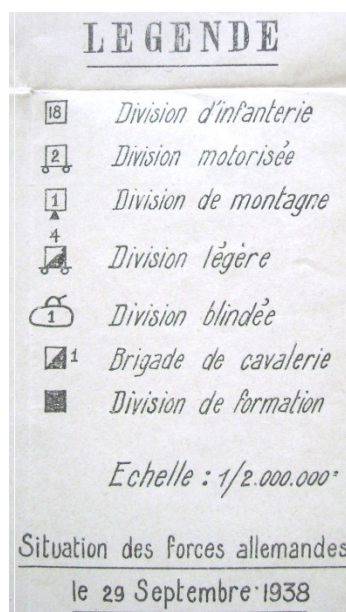
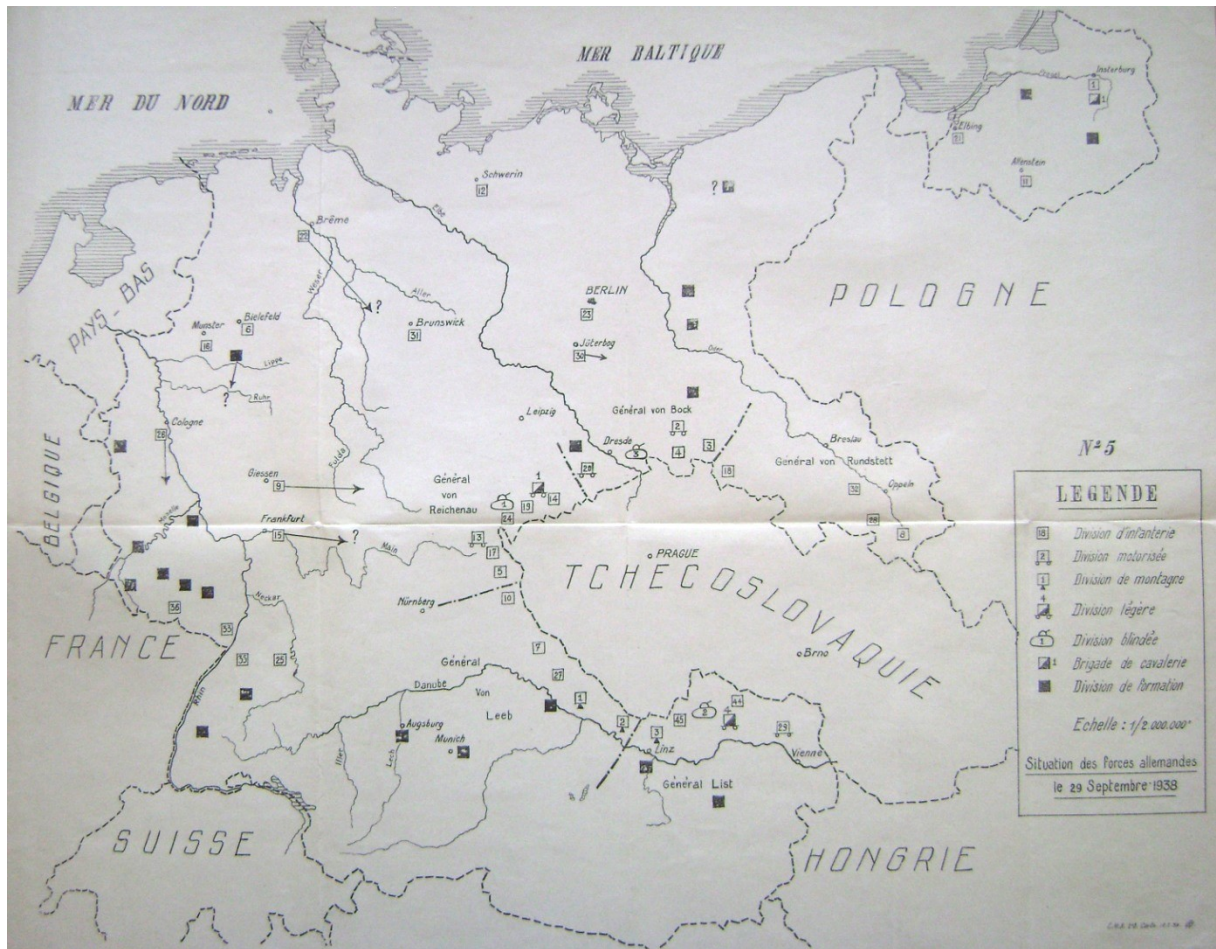
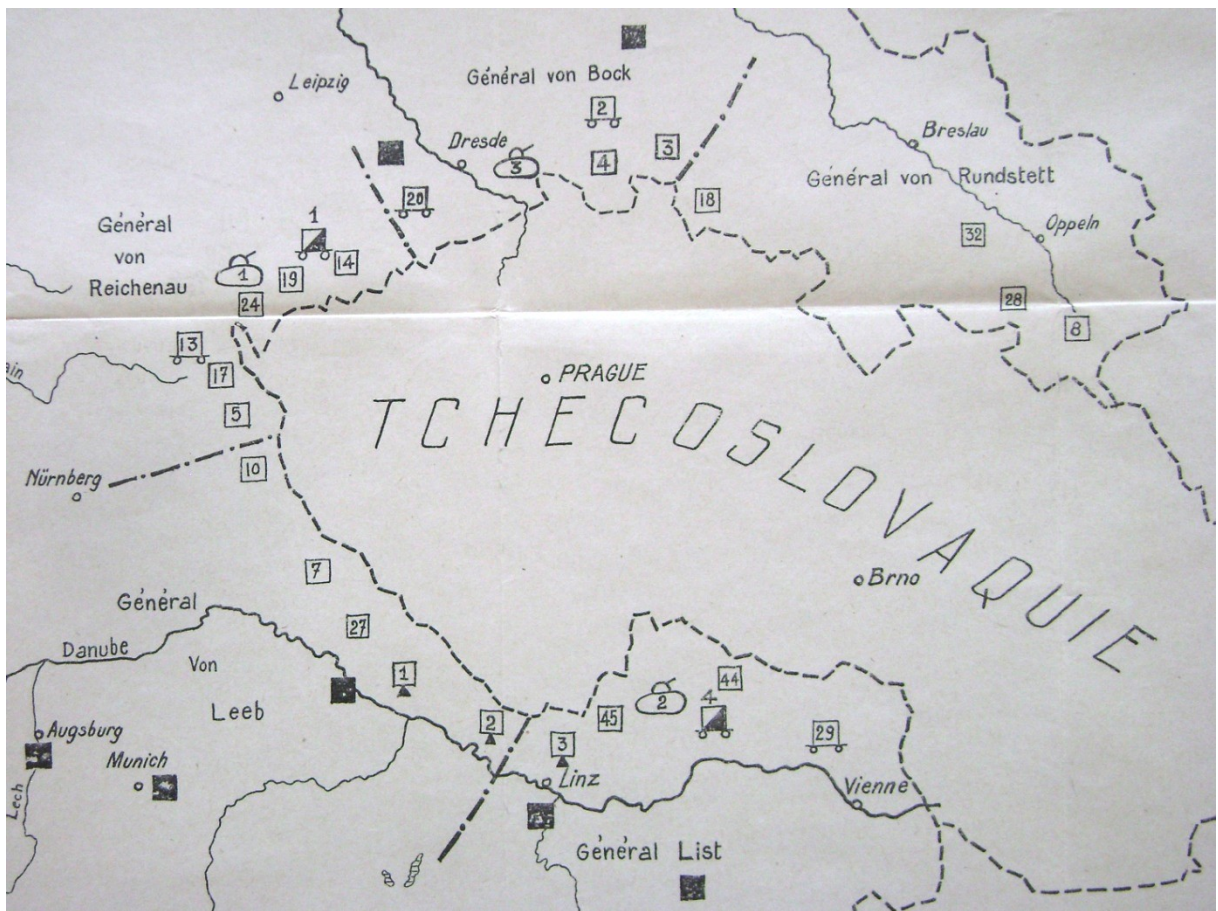
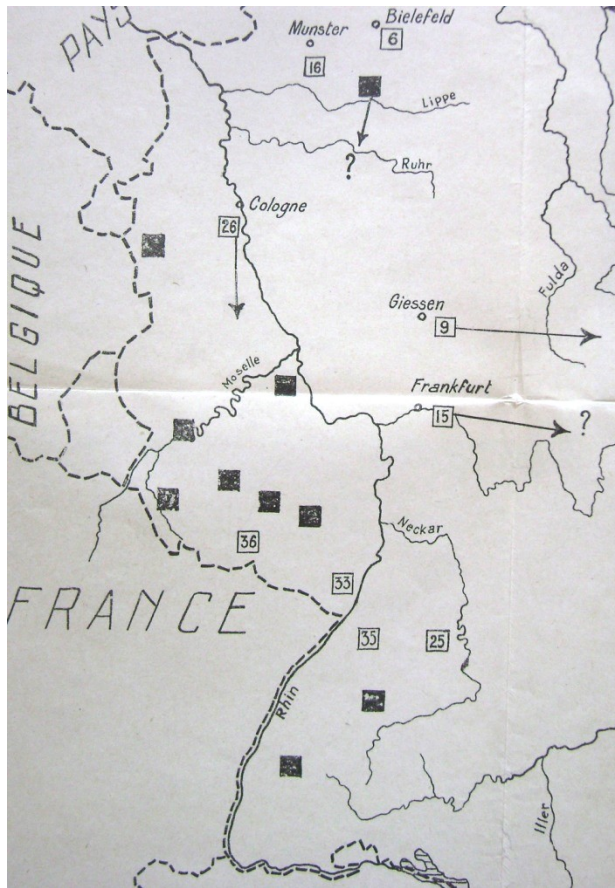


Figure n°9 : « Situation des forces allemandes le 29 septembre 1938 », carte établie par le 2^e bureau de l'EMA, vue d'ensemble, légende et détails (SHD-AT, 7N 2919, « La tension de septembre 1938 », 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA, 14 mars 1939).





CHAPITRE X – LE REVIREMENT

I. Résister : l'élaboration d'une nouvelle stratégie générale après Munich

Introduction

La signature et la mise en œuvre des accords de Munich privaient la France d'un allié fiable en Europe centrale, en même temps qu'elles marquaient l'ampleur de la puissance militaire et diplomatique atteinte par l'Allemagne. De ce fait, elles appelaient une réévaluation de la politique étrangère. Au lendemain de ces accords, de nombreux responsables politiques influents – parmi lesquels Joseph Caillaux, Pierre Laval et Georges Bonnet – appelèrent de leurs vœux une politique combinant retrait d'Europe centrale et orientale, entente durable – notamment sur le plan économique – avec Berlin et renforcement de la dimension coloniale de la politique française – politique couramment désignée par l'expression « repli impérial »¹. Cependant, d'autres tendances s'affirmaient, préconisant une restauration de la situation internationale de la France, en particulier en Europe, soit à des fins de dissuasion, soit en vue de préparer la guerre². Dans ce contexte, très confus, le président Daladier laissa Georges Bonnet conduire un rapprochement avec l'Allemagne – dont l'apothéose fut la visite de Ribbentrop à Paris les 6 et 7 décembre 1938 – tout en préparant la voie au « redéploiement diplomatique » du premier semestre 1939³. La part prise par les EMG et leurs chefs dans cette orientation doit être questionnée. Les divergences entre chefs d'EMG que l'on constate durant le mois de septembre 1938 perdurèrent-elles durant le quatrième semestre 1938 ? Dans quelle mesure les avis des chefs d'EMG influencèrent les positions adoptées par le chef du gouvernement et par les ministres militaires ?

¹ *Histoire de la diplomatie française*, tome II, « De 1815 à nos jours », Paris, Perrin, 2007, p. 343 ; DARD Olivier, *La France des années trente, le choix impossible*, Paris, Librairie générale française, « La France contemporaine », 1999, p. 204-205 et 222-223 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 371 ; ALLAIN Jean-Claude, *Joseph Caillaux, l'oracle, 1914-1944*, Paris, Imprimerie Nationale, « Personnages », 1981, p. 458-459 ; IMLAY Talbot, « The Making of the Anglo-French Alliance, 1938-1939 », ALEXANDER Martin S. et PHILPOTT William J. (éds.), *Anglo-French Defence Relations Between the Wars*, Houndmills, Palgrave Macmillan, 2002, p. 94-95.

² *Histoire de la diplomatie française*, tome II, « De 1815 à nos jours », Paris, Perrin, 2007, p. 342.

³ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 328-329 ; DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, *op. cit.*, p. 1515-1517.

A. La perception des ambitions allemandes et italiennes à l'automne 1938 et au début de l'hiver 1938-1939

À l'automne 1938, aucun renseignement ne permettait aux EMG de prévoir que l'Allemagne se contenterait de ses succès et conquêtes diplomatiques de 1938. Le 2^e bureau de l'EMAA, dans une vaste note restituant l'histoire du pangermanisme, traçait à grand trait les ambitions futures du chancelier allemand en notant que l'union des Allemands au sein d'un unique État ne représentait que la première étape du programme hitlérien, lequel visait, au nom de la supériorité raciale, à l'établissement d'un vaste empire¹. Les anciennes colonies de l'époque wilhelmienne parurent un temps, aux yeux de nombreux responsables des EMG, la prochaine proie de l'Allemagne. Analysant le discours du chancelier allemand du 26 septembre, le général Gamelin estimait que l'affirmation que l'Allemagne n'avait plus de revendications territoriales « en Europe » impliquait clairement « que la récupération de ses anciennes colonies deviendra[it] son prochain objectif ». Tandis que le 2^e bureau de l'EMAA attirait dès le 1^{er} octobre l'attention sur les efforts de l'Allemagne en direction de l'Ouest africain – reprise de la propagande coloniale, installation de colons allemands appartenant à la SS, développement des liens commerciaux... –, la SR et le 2^e bureau de l'EMA relevaient en décembre 1938 un renseignement indiquant que « l'Allemagne prépar[ait] l'occupation de vive force du Cameroun et du Togo »². Toutefois, les prétentions coloniales de l'Allemagne ne semblent pas avoir inquiété significativement les responsables des EMG durant la période octobre 1938-février 1939.

En revanche, dès les premiers jours d'octobre, le capitaine de frégate Tracou, attaché naval à Berlin, prévoyait que l'Allemagne, délaissant ses anciennes colonies, tournerait son regard vers l'Ukraine, dont la conquête ou la soumission lui apporterait l'« espace vital » que réclamait Hitler dans *Mein Kampf*³. Ce projet serait réalisé en accord avec la Pologne et au profit partiel de celle-ci, qui concéderait en retour une modification des frontières germano-polonaises. Les rumeurs au sujet d'un projet ukrainien du Reich enflèrent en novembre 1938, au point d'inquiéter le président Daladier et le général Gamelin⁴. Au début du mois de décembre, le commandant Rudloff, du 2^e bureau de l'EMA, estimait que le projet allemand

¹ PRO, AIR, 9/93, « Germanic expansion », 2^e bureau de l'EMAA, 12 novembre 1938.

² PRO, AIR, 9/93, « German activity in Africa », 2^e bureau de l'EMAA, 1^{er} octobre 1938 ; SHD-AT, 7N 2515, « Source : SR – Allemagne », extrait du rapport du 2^e bureau de l'EMA au ministre de la semaine du 11 au 16 décembre 1938.

³ SHD-M, 1BB 2/181, dépêche de l'attaché naval à Berlin au ministre de la Marine, 6 octobre 1938.

⁴ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 396-397 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 101 ; SHD-AT, 7N 3127, note manuscrite du général Jeannel, 25 novembre 1938 ; DDF-II-12, *op. cit.*, document n°377, 23 novembre 1938, p. 741.

consistait à soutenir les minorités ukrainiennes en Pologne et en URSS en vue de permettre un soulèvement et la création d'un État indépendant en principe, mais *de facto* vassal du Reich¹. De nouveaux renseignements parvinrent au 2^e bureau de l'EMA dans la seconde quinzaine de décembre, confirmant la pénétration de « nombreux agents allemands » en Ukraine en vue de fomenter une agitation séparatiste². Ces renseignements furent transmis au président Daladier par le général Gamelin³. Au début de janvier, le lieutenant-colonel de Vitrolles et l'EMGM semblaient partager l'opinion selon laquelle l'Allemagne s'orientait vers la soumission de l'Ukraine en vue d'y trouver les matières premières dont elle manquait⁴. Cependant, à partir de mi-janvier, l'Ukraine n'apparut plus comme la prochaine cible de l'expansionnisme allemand⁵.

À partir du mois de décembre, le 2^e bureau de l'EMA reçut divers renseignements indiquant que l'Allemagne envisageait d'agir à l'Ouest à l'été 1939 après avoir réglé les questions polonaise et roumaine au printemps⁶. Pour agir à l'Est, le Reich utiliserait la question ukrainienne, tandis que les revendications coloniales serviraient de casus belli avec la France. Le général Gamelin transmit au président Daladier ces renseignements, en mettant l'accent sur la faisabilité de ces projets. Si, dans un premier temps, ces renseignements indiquaient la volonté d'attaquer la France par une manœuvre à travers la Suisse ou la Hollande et la Belgique, d'autres renseignements signalaient à partir de mi-janvier l'intention d'occuper uniquement la Hollande, comme base de départ favorable à la conduite d'une guerre contre la Grande-Bretagne⁷. Malgré les avertissements délivrés par l'ambassadeur de France à Berlin, Robert Coulondre, depuis le 15 décembre 1938, il semble que l'EMA et le général Gamelin ne prirent en compte la menace allemande sur la Tchécoslovaquie qu'après que la SR ait reçu, le 6 mars, un renseignement indiquant une action allemande pour le 15 mars⁸.

¹ SHD-AT, 7N 3127, « Étude succincte sur la question ukrainienne », 2^e bureau de l'EMA, 7 décembre 1938 ; SHD-AT, 1NN 27, « Le problème de l'Ukraine », 2^e bureau de l'EMA, 7 décembre 1938.

² SHD-AT, 7N 2515, « Source : Presse ; SR », 2^e bureau de l'EMA, 19 décembre 1938.

³ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°178, 19 décembre 1938, p. 339.

⁴ PRO, AIR, 9/93, mémorandum de l'attaché de l'air britannique à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 12 janvier 1939 ; SHD-M, 1BB 2/98, « Situation des marines étrangères au 1^{er} janvier 1939 », EMGM, sans date, p. 12-13.

⁵ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 397.

⁶ SHD-AT, 1N 47, « Compte-rendu de renseignement », lieutenant-colonel Gauché, 22 décembre 1938 ; DDF-II-13, document n°234, 27 décembre 1938, p. 425-426.

⁷ SHD-AT : 7N 2515, « Source : Ministère des Affaires Étrangères, Attaché Militaire à Bruxelles – Hollande », extrait du rapport du ministre de la semaine du 9 au 15 janvier 1939, 2^e bureau de l'EMA ; 7N 2571, « Compte-rendu[s] de renseignements militaires », 2^e bureau de l'EMA, 30 et 31 janvier 1939.

⁸ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 403-404 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 271-274 ; SHD-AT, 1N 38, « Procès-verbal de la séance d'études [du CSG] du 13 mars 1939 », p. 1.

Outre l'Allemagne, la France avait à redouter, également, les ambitions de l'Italie¹. Les manifestations de la Chambre des faisceaux et corporations du 30 novembre 1938 – les députés revendiquant l'annexion de la Savoie, Nice, la Tunisie et Djibouti – marquaient, comme le relève Diane Grillère-Lacroix, « le point de départ d'une politique offensive, quoique non officielle ». L'incident du 30 novembre 1938 fut suivi le 17 décembre de la dénonciation formelle des accords de Rome de janvier 1935, manifestation à peine voilée de l'hostilité italienne². Les renseignements qui parvenaient à l'EMA à partir de décembre 1938 signalaient un développement de la collaboration germano-italienne : soutien mutuel en vue de réaliser les ambitions territoriales respectives ; infiltration d'agents dans l'industrie française à des fins de sabotage et d'espionnage en cas de conflit ; soutien financier aux mouvements sociaux perturbant les industries françaises ; réalisation de préparatifs en vue de la conquête de Djibouti ; présence de spécialistes et d'instructeurs allemands dans les colonies italiennes³.

Cependant, la menace italienne était fortement relativisée par certains responsables des EMG. Ainsi, le lieutenant-colonel de Vitrolles affirmait en janvier 1939 que l'Italie ne suivrait certainement pas l'Allemagne se lançant dans une aventure guerrière, car elle était incapable de se défendre sur mer et dans les airs contre une coalition franco-britannique⁴. Pour le général Gamelin, la faiblesse majeure de l'Italie ne résidait pas dans son outil militaire, mais plutôt dans les divergences qui se manifestaient au niveau gouvernemental. Dans une lettre à Édouard Daladier datée du 27 décembre, il émettait l'hypothèse que l'Italie « échapp[ât à l'emprise allemande] par lassitude, par sursaut profond et conscience de ses véritables intérêts amenant une modification de régime »⁵. Devant les chefs d'EMG, il estimait le 11 janvier suivant qu'en cas d'attaque italienne sur Djibouti, la France devrait essayer de « jouer sur la situation intérieure de l'Italie où [pouvaient] naître des mouvements

¹ GRILLÈRE-LACROIX Diane, « La politique fasciste de revendications territoriales à l'égard de la France et ses enjeux (1938-1943) », *Relations internationales*, n°158, 2014/3, p. 45-58.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 390-391.

³ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°178, 19 décembre 1938, p. 339 ; SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°3 », 2^e bureau de l'EMA, 21 février 1939, p. 2 ; SHD-AT, 7N 2918, « Financement par l'Italie des grèves françaises », attaché militaire adjoint à Rome, 7 décembre 1938 ; SHD-AT, 7N 2918, « Activité suspecte d'agents italiens en France », général Toussaint, 14 décembre 1938 ; SHD-AT, 7N 2918, « Rapports italo-français », général Toussaint, 23 décembre 1938 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement – Italie – Missions allemandes en Italie », SER, 8 mars 1939.

⁴ PRO, AIR, 9/93, mémorandum de l'attaché de l'air britannique à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, 12 janvier 1939, p. 3-4.

⁵ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°234, 27 décembre 1938, p. 426.

populaires et où la monarchie [pouvait] vouloir changer l'orientation de la politique extérieure »¹.

Ces prévisions, pour optimistes qu'elles fussent, s'appuyaient sur des renseignements indiquant que certains hiérarques fascistes – en particulier le maréchal Balbo – et le prince de Piémont, héritier du trône, étaient hostiles à l'orientation pro-allemande de la politique italienne². Au début de janvier 1939, le général Gamelin reçut du maréchal Badoglio une lettre confirmant qu'il s'employait de son mieux à éviter le déclenchement d'une guerre entre son pays et la France³. Durant ce même mois de janvier, le roi d'Italie donna à l'ambassadeur François-Poncet, ostensiblement boudé par le Duce, des marques publiques de sympathie⁴. Enfin, le 1^{er} mars, le général Bineau informait le général Gamelin qu'il tenait d'un membre du Grand conseil fasciste que

Les dernières séances [avaient] été très agitées. Le maréchal Balbo se serait montré particulièrement opposé à une campagne contre la France. Il aurait ajouté : on ne fait pas la guerre quand le roi, le peuple et l'armée y sont opposés⁵.

B. L'évaluation de la situation stratégique générale après les accords de Munich

1. La consultation des chefs d'EMG d'octobre 1938 : quelle politique étrangère pour la France au lendemain de Munich ?

Dès le 1^{er} octobre, le général Gamelin tira les conséquences stratégiques de l'amputation de la Tchécoslovaquie et de l'attitude prise par la Pologne durant la crise de septembre⁶. Mise « hors du jeu de l'Europe centrale et orientale » par la réduction de son allié tchécoslovaque, la France ne pouvait s'appuyer sur la « duplicité » polonaise. Par ailleurs, l'URSS demeurait une « énigme ». La France devait donc faire porter « son effort [...] sur la Méditerranée, par où se font ses liaisons avec l'Europe orientale et avec son Empire ». Cette interprétation de la position de Varsovie au cours de la crise de septembre était partagée par de nombreux diplomates, tels René Massigli et Léon Noël, qui envisageaient explicitement d'ôter tout caractère automatique aux obligations contractées par la France envers la

¹ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 11 janvier 1939 », p. 13.

² SHD-AT, 7N 2918, « Italie – A.S. du maréchal Balbo », SR de l'EMA, 3 novembre 1938.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, op. cit., p. 137.

⁴ *Ibid.*, p. 149.

⁵ SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 1^{er} mars 1939.

⁶ SHD-AT, 1NN 10, « Le bilan (notes du général Gamelin après les accords de Munich) », 1^{er} octobre 1938.

Pologne¹. En novembre 1938, le 3^e bureau de l'EMA proposa également une révision des accords franco-polonais². Pour sa part, et sans souhaiter « rompre ouvertement » l'alliance avec la Pologne du fait de la valeur « considérable » de l'appui militaire polonais en cas de conflit, le général Gamelin estimait que « le problème se pos[ait] de savoir s'il [fallait] continuer à fournir à la Pologne du matériel moderne » dans le cadre de l'exécution des accords de Rambouillet³. Il semble que dès la mi-octobre, le président Daladier décida de ne pas dénoncer les accords passés avec la Pologne⁴.

Les éléments du « bilan » établi par le général Gamelin le 1^{er} octobre étaient repris dans une note « sur la situation actuelle » datée du 12 octobre et remise au président Daladier⁵. On distingue cependant le souci de se démarquer encore plus nettement de la thèse du « repli impérial » et de l'entente franco-allemande. D'une part, le général Gamelin faisait part de son fort scepticisme sur la sincérité des assurances données par Hitler aux puissances occidentales. D'autre part, l'intérêt d'accroître la puissance française en Méditerranée était justifié, dans la note du 12 octobre, uniquement par le souci d'assurer les « liaisons avec l'Europe orientale », en prévision d'une relance du *Drang nach Osten* allemand. Enfin, il préconisait de refuser toute cession de territoires coloniaux à l'Allemagne. Devant les premières manifestations d'un projet de redistribution des colonies, le général Gamelin prit soin de réitérer son opposition à la rétrocession du Togo et du Cameroun⁶. Les éléments de cette politique méditerranéenne devaient être, selon le chef d'EMG de la Défense Nationale : consolidation de l'assise française au Levant par une révision du traité franco-syrien de 1936 ; amélioration des relations avec la Turquie dont le rôle revêtait une « importance primordiale » ; règlement de la question espagnole ; maintien de l'Entente balkanique. Le général Gamelin insistait en outre, et surtout, sur la nécessité d'une coordination étroite avec Londres et d'un renforcement significatif des puissances militaires française et britannique. La France « ne pou[vant] jamais traiter avec l'Allemagne que dans la force », l'accroissement des capacités militaires françaises constituait le préalable à la conduite d'une politique étrangère indépendante.

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 370-371 ; SHD-AT, 1K 224/15, lettre de Léon Noël au général Gamelin, 11 octobre 1938 ; MAE, PAAP, 217/7, « Sur les accords franco-polonais », sans auteur mais probablement rédigée par René Massigli, 6 octobre 1938.

² SHD-AT, 7N 3446, « Note concernant les accords franco-polonais », 3^e bureau de l'EMA, 12 novembre 1938.

³ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 12 octobre 1938, et copie attachée de la lettre du maréchal Rydz-Smigly au général Gamelin datée du 3 octobre 1938.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 66.

⁵ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 12 octobre 1938 ; SHD-AT, 5N 579, 2N 224 et 1K 224/38, « Note sur la situation actuelle », général Gamelin, 12 octobre 1938.

⁶ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 77-78 et 87-88 ; CARAN, 496 AP/45, « Note relative aux répercussions que la réoccupation du Cameroun et du Togo par l'Allemagne risquerait d'avoir du point de vue Défense Nationale », général Gamelin, 15 novembre 1938.

Le chef d'EMG de la Défense Nationale était donc opposé au « repli impérial » et à l'abandon de toute ambition française en Europe. Il conseillait plutôt une réorientation de la diplomatie de la France : la Pologne s'étant avérée un partenaire à tout le moins décevant, le général Gamelin souhaitait adosser la politique française en Europe orientale à la Turquie. Le chef d'EMG de la Défense Nationale s'opposait ainsi, devant le conseiller du président du Conseil Louis Aubert, à la dénonciation du pacte franco-soviétique, « à cause des Dardanelles »¹.

Le général Gamelin transmet également cette « note sur la situation actuelle » aux autres chefs d'EMG et au général Colson et sollicita leur avis sur son contenu. L'ensemble des réponses fut transmis au cabinet militaire du président Daladier. La note de l'amiral Darlan se trouvait en accord avec celle du général Gamelin sur plusieurs points². Les objectifs de l'Allemagne lui paraissaient devoir être la conquête de vastes territoires en Europe orientale et sud-orientale, ainsi qu'en Méditerranée orientale et la perturbation des systèmes coloniaux français et britanniques. Il estimait que la neutralité espagnole, en cas de conflit, était de première importance, et qu'alliée à un refus catégorique de toute rétrocession de colonies, elle déjouerait en partie le plan allemand. Il validait également la nécessité d'une forte coordination politique et militaire franco-britannique, laquelle constituait la « seule possibilité de résistance » de la France. Il concluait en mettant en avant la nécessité de conserver une puissance navale significative, de nature à permettre à la France de jouer son rôle dans une coalition avec la Grande-Bretagne.

La réponse du général Bührer insistait sur l'importance de l'empire colonial, à un double point de vue : celui de sa défense propre et celui des effectifs militaires³. Sur le plan des effectifs, le chef d'EMG des Colonies soulignait l'apport que pouvait constituer les populations indigènes, pourvu que des mesures rapides fussent prises en vue d'augmenter le recrutement de cadres pour les troupes coloniales. Il préconisait également le développement des industries d'armement dans certains territoires coloniaux, notamment en Indochine, et une exploitation accrue des ressources de ces territoires. Surtout, il insistait sur l'aspect capital d'une « entente aussi étroite que possible » avec la Grande-Bretagne, facteur primordial d'une défense efficace du domaine ultramarin.

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 66.

² SHD-AT, 5N 579, lettre de l'amiral Darlan au général Gamelin, 17 octobre 1938 (voir annexes).

³ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Bührer au général Gamelin, 19 octobre 1938 (voir annexes).

La réponse du général Vuillemin, préparée par le 3^e bureau de l'EMAA et le général Keller, contredisait en revanche en de nombreux points la note du général Gamelin¹. Elle mettait en avant la puissance démographique de l'Axe germano-italien et la faiblesse de l'apport militaire terrestre et aérien britannique pour refuser de valider la stratégie générale du général Gamelin – attitude initiale défensive suivie de la constitution d'une coalition en vue de prendre l'offensive. La France ne disposant pas des moyens aériens nécessaires à la défense de son territoire, l'« écrasement » initial de la France était « certain » en cas de conflit contre l'Allemagne et l'Italie coalisées. La note préconisait de tenter de dissocier l'Axe par un revirement diplomatique : neutralité absolue dans la guerre civile espagnole et « rupture radicale avec les Soviets » en vue de se concilier l'Italie et la Pologne.

Le général Colson prit, pour sa part, position en faveur du maintien des relations étroites avec les États de l'Est européen². Il dénonça explicitement la tentation du « repli impérial », qui impliquait l'acceptation préalable de la domination allemande sur de vastes territoires fournissant les matières premières nécessaires à une guerre de longue durée. L'URSS était exclue des puissances susceptibles de s'opposer à l'expansion allemande : « puissance essentiellement asiatique », elle était taxée d'« incapacité militaire » ; en outre, elle était soupçonnée de ne vouloir intervenir qu'après un conflit en vue de répandre l'idéologie communiste ; enfin, le risque d'une « collusion » germano-soviétique était rappelé. Le général Gamelin tempéra ces jugements dans la lettre d'envoi au président Daladier de la note du chef de l'EMA³. En revanche, le général Colson refusait d'« abandonner délibérément la carte polonaise ». Passées les frictions de la crise des Sudètes, la Pologne semblait au contraire à même de constituer le pivot d'un groupement d'États comprenant les pays baltes et l'Entente balkanique capable de s'opposer au *Drang nach Osten*. Le général Colson préconisait, enfin, de « maintenir un contact étroit avec l'Angleterre » et de « rendre à l'Italie des possibilités d'influence en Europe centrale et orientale [en vue] de la détacher, sinon immédiatement, du moins dans l'avenir, de l'Axe Berlin-Rome ».

2. Le développement de l'effort militaire français

¹ SHD-AA, 2B 104, « Note pour Monsieur le Général, Chef d'État-Major Général », général Keller, 25 octobre 1938 ; SHD-AT, 5N 579, lettre du général Vuillemin au général Gamelin, 25 octobre 1938 (voir annexes).

² SHD-AT, 5N 579, « Note sur la situation actuelle », général Colson, sans date mais probablement rédigée au peu avant le 26 octobre 1938 (voir annexes).

³ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, n°935, 26 octobre 1938 (voir annexes).

Ces notes, si elles préconisaient des orientations diplomatiques relativement divergentes, avaient en commun d'appeler à un accroissement de l'effort militaire français. Dès le 11 octobre, le général Gamelin s'éleva contre la prétention du directeur du Contrôle du ministère de la Défense Nationale et de la Guerre de réduire de cinq cents millions les dépenses d'armement pour l'année 1939, au prétexte d'un apaisement probable des tensions internationales résultant des accords de Munich¹. Dans la lettre d'envoi des avis des chefs d'EMG au président du Conseil, le général Gamelin insistait sur la nécessité de dépasser les contraintes de l'orthodoxie budgétaire, « l'heure [étant] venue de se demander si le salut du pays ne [devait] pas primer sur toute autre considération »² Pour sa part, l'amiral Darlan insista tout au long du troisième trimestre 1938 et au début de l'année 1939 en faveur d'une augmentation de la puissance de la Marine, arguant de l'importance croissante du contrôle de la Méditerranée dans la stratégie française³.

Les chefs d'EMG de l'Armée et de la Marine se heurtaient au souhait du président Daladier d'accroître la part de l'aviation et de la DCA dans les dépenses militaires, sans pour autant augmenter le volume global de ces dépenses⁴. La réunion du CPDN du 5 décembre 1938 eut pour objet de dégager les moyens financiers nécessaires à la réalisation d'une commande de mille appareils de chasse aux États-Unis⁵. Dès l'ouverture de la séance, le président Daladier précisa que la réalisation de cette commande lui paraissait essentielle, tout en spécifiant qu'il était impossible d'accroître les dépenses militaires globales. Sur ce dernier point, il fut appuyé par le ministre des Finances Paul Reynaud. Sur le montant global de la commande s'élevant à deux milliards cinq cents millions de francs, le ministre des Finances estimait qu'un milliard sept cents millions devait être trouvés dans les budgets militaires. Le ministre de l'Air s'opposa à une réduction des commandes passées en France, afin de préserver la cadence de production, mais concéda la suppression de six cents millions de francs affectés à l'entretien des bases et casernements. Le général Gamelin et l'amiral Darlan s'opposèrent à toute réduction significative des budgets de l'Armée et de la Marine, ne concédant que quelques dizaines de millions de francs. Finalement, les crédits nécessaires furent trouvés dans les budgets des ministères de l'Intérieur et des Travaux Publics.

¹ SHD-AT, 1N 43, « Note pour Monsieur le Contrôleur Général, Directeur du Contrôle », général Gamelin, 11 octobre 1938.

² SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, n°936, 26 octobre 1938.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 349-350.

⁴ SHD-AT, 5N 579, annotation manuscrite d'Édouard Daladier sur une lettre du général Gamelin datée du 12 octobre 1938.

⁵ SHD-AT, 2N 20, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 5 décembre 1938 », procès-verbal de la séance.

3. *L'impossible relance des conversations d'état-major franco-britanniques*

Le développement de la coopération franco-britannique constituait le second point de consensus dans les notes remises en octobre 1938 par les chefs d'EMG au général Gamelin et au président du Conseil. Dès le 4 novembre, le général Keller ordonna au 2^e bureau de l'EMAA d'effectuer une démarche auprès de l'*Air Ministry* en vue de poursuivre les conversations entamées en septembre¹. Dans la perspective de la visite en France de Neville Chamberlain et de lord Halifax, le 24 novembre, le général Gamelin et le ministre des Colonies Georges Mandel rappelèrent avec insistance au président du Conseil l'importance de la coopération militaire britannique en cas de conflit et de la nécessité de la préparer dès le temps de paix². Ces lettres et notes soulignaient que si la France seule était en mesure de défendre son territoire contre une attaque de l'Axe, seul un appoint militaire britannique significatif – supérieur à celui qui avait été envisagé en septembre 1938 – permettait d'envisager une défense avancée en Belgique ou une offensive contre l'Allemagne ou l'Italie. Par ailleurs, la défense des possessions outre-mer ne pouvait se concevoir que dans le cadre d'une étroite coordination franco-britannique. Les conversations du 24 novembre se révélèrent tout à fait décevantes, le président Daladier n'obtenant qu'un accord de principe au maintien de conversations entre états-majors³.

Par la suite, les EMG insistèrent de nouveau auprès de leurs ministres respectifs, sur la nécessité d'organiser l'appui britannique dans le cas d'un conflit franco-italien. Ainsi, le général Vuillemin, abordant l'hypothèse d'un conflit contre l'Italie seule ravitaillée par l'Allemagne, insista le 19 décembre auprès de Guy La Chambre pour que des conversations fussent engagées avec Londres en vue d'étudier l'aide britannique en matière de ravitaillement⁴. Alors que Djibouti apparaissait comme menacé par une attaque italienne, les chefs d'EMG se montrèrent anxieux de s'assurer de la coopération des troupes britanniques

¹ SHD-AA, 2B 106, « Note pour le 2^e Bureau de l'État-Major de l'Armée de l'Air », général Keller, 4 novembre 1938.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 384 ; SHD-AT, 2N 227, « Note sur la collaboration militaire franco-britannique », général Gamelin, 23 novembre 1938 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Daladier, 2, « Note concernant les demandes à présenter au Gouvernement Britannique relatives à l'action militaire terrestre », 3^e bureau de l'EMA, 23 novembre 1938 ; CARAN, 496 AP/11, lettre du ministre des Colonies au président du Conseil, 21 novembre 1938 ; DDF-II-12, *op. cit.*, document n°360, 22 novembre 1938, p. 715-717.

³ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, *op. cit.*, p. 1638 ; PERETT William G., *French Naval Policy...*, *op. cit.*, p. 392.

⁴ SHD-AA, 11 Z 12964, « Note Pour Monsieur le Ministre de l'Air », général Vuillemin, 19 décembre 1938, p. 3-5.

d'Aden et du Somaliland¹. À deux reprises, le général Gamelin écrivit au président du Conseil au mois de janvier 1939 pour « insister [...] sur l'urgence des conversations qui permettr[ai]ent de réaliser cette entente »². Sur un plan plus élevé, le général Gamelin émit également des suggestions quant à l'organisation d'une direction interalliée franco-britannique de la guerre et des opérations³. Toutefois, jusqu'à la fin du mois de janvier, ces démarches furent vaines.

4. *Les prémices de l'alliance turque*

L'appel à une amélioration des relations franco-turques figurant dans la note du général Gamelin du 12 octobre s'inscrivait dans la continuité d'une action entamée au printemps 1938. Dès le mois de février 1938, le général Huntziger, commandant les forces françaises au Levant, avait plaidé pour un renversement de la politique française dans cette région, visant à acquérir l'alliance turque en « monnay[ant les] concessions dans l'affaire du sandjak [d'Alexandrette] »⁴. Il insistait de nouveau au mois de mai auprès du général Gamelin, qui transmit ses observations au président Daladier⁵. Selon lui, il était nécessaire de tenir la promesse faite aux Turcs d'assurer au sein du corps électoral du sandjak une majorité turque si la France voulait obtenir un rapprochement avec Ankara. On distingue ici en creux une critique du délégué du haut-commissaire de la République au Levant, Roger Garreau, chargé d'agir en faveur de ce résultat⁶. Son remplaçant à partir du mois de juin, le chef de bataillon Collet, par ailleurs commandant des troupes françaises basées au sandjak, entreprit d'agir plus activement et parvint à obtenir le résultat escompté. Les listes électorales définitivement fixées le 31 juillet comportaient une majorité absolue turque⁷. L'assemblée élue par ce corps électoral se réunit le 2 septembre 1938 et désigna un gouvernement composé uniquement de personnalités turques⁸. Le 3 juillet, le général Huntziger signait un accord

¹ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'états-majors généraux du 11 janvier 1939 », p. 8-10 ; SHD-AT, 2N 227, lettre du général Bühner au général Gamelin, 30 décembre 1938 ; SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°1 (tension franco-italienne) », 2^e bureau de l'EMA, 6 février 1939.

² SHD-AT, 2N 225, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 14 janvier 1939 ; SHD-AT, 2N 228, lettres du général Gamelin au président du Conseil et notes annexes, 14 et 18 janvier 1939 ; SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 18 janvier 1939.

³ SHD-AT, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 1^{er} février 1939, et « Note sur la direction d'une guerre de coalition », général Gamelin, 28 janvier 1939.

⁴ THOBIE Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans dans les années trente », *Balkan Studies*, vol. 29, n°1, 1988, p. 22-23.

⁵ SHD-AT, 7N 4190, lettre du général Huntziger au général Gamelin, 18 mai 1938.

⁶ MAE, AO 5, témoignage de Roger Garreau, entretien n°1, première partie, piste 5.

⁷ BITTERLIN Alexandre, *Alexandrette, le Munich de l'Orient*, Paris, Jean Picollec, 1999, p. 260-268 ; SHD-AT, 7N 4190, lettres du chef de bataillon Collet au haut commissaire de la République au Levant, datées des 4, 9 et 10 juin 1938.

⁸ BITTERLIN Alexandre, *Alexandrette...*, *op. cit.*, p. 269-270.

d'état-major franco-turc organisant la garantie conjointe du sandjak d'Alexandrette¹. Le lendemain, un traité d'amitié franco-turc était passé².

Cependant, la conciliation de la Turquie ne revêtait une valeur stratégique significative que conjuguée à la pérennisation de la présence militaire française en Syrie. Jugeant le traité franco-syrien de 1936 insatisfaisant sur ce point, les militaires, le général Huntziger en tête, firent pression sur le Quai d'Orsay et sur le chef du gouvernement syrien pour obtenir un aménagement favorable des clauses militaires au cours d'une série de réunions interministérielles qui se déroulèrent du mois d'août au mois d'octobre 1938³. Le général Gamelin appuya l'action du général Huntziger auprès du président du Conseil au milieu du mois d'octobre⁴. Au terme de ces négociations, le chef du gouvernement syrien signa deux textes – un échange de lettres entre ministres des Affaires étrangères et un accord militaire – concédant à la France une liberté d'action militaire à peu près totale en Syrie⁵. L'amitié turque et la pérennisation de la présence militaire française au Levant permettaient aux EMG, en décembre 1938 et janvier 1939, de prévoir en cas de conflit européen une action interalliée concertée en Méditerranée orientale et dans les Balkans en partenariat avec la Turquie, qui recevrait en échange de son action la rétrocession du Dodécanèse⁶.

C. La réévaluation des facteurs polonais et soviétique

1. Le regain d'intérêt pour la Pologne

Dès la fin du mois de novembre, le 2^e bureau de l'EMA relevait « les inquiétudes qui se manifest[ai]ent en Pologne [en] lien certain avec une aggravation possible de l'action

¹ SHD-AT, 7N 4190, « Accord général des états-majors turcs et français relatif au sandjak », 3 juin 1938 ; THOBIE Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans... », *op. cit.*, p. 22.

² THOBIE Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans... », *op. cit.*, p. 22.

³ ALBORD Maurice, *L'Armée française et les États du Levant, 1936-1946*, CNRS, « Moyen-Orient », 2000, p. 53-55 ; SHD-AT, 2N 245, « Conseil supérieur de la Défense Nationale – Conférence interministérielle du 24 août 1938 – Procès-verbal », et « Les États du Levant sous mandat », SE de l'EMGM, janvier 1939 ; SHD-M, 1BB 2/185, « Préparation d'une Révision du Traité Franco-Syrien signé le 9 Septembre 1936 (mais non ratifié) », SE de l'EMGM, 24 août 1938.

⁴ SHD-AT, 1N 47, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 13 octobre 1938 ; SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 12 octobre 1938.

⁵ BITTERLIN Alexandre, *Alexandrette...*, *op. cit.*, p. 273 ; SHD-M, 1BB 2/185, lettre du président du Conseil au ministre de la Marine, 29 novembre 1938.

⁶ SHD-AT, 2N 225, « Réunion des chefs d'état-major généraux – Conclusions arrêtées au cours de la séance du 11 janvier 1939 » ; « Turquie – Études », 2^e bureau de l'EMA, septembre-décembre 1938, p. 18 ; SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°56 – Le théâtre d'opérations de la Méditerranée orientale », 2^e bureau de l'EMGM, décembre 1938.

allemande en Europe Centrale »¹. En particulier, la renaissance d'un mouvement nationaliste ukrainien en Pologne était attribuée à la propagande allemande. Les négociations secrètes entamées par Varsovie avec Moscou semblaient constituer « l'amorce timide d'une manifestation de solidarité » entre deux États également menacés par ce nationalisme ukrainien. Au milieu du mois de décembre, un renseignement, transmis par le général Gamelin au président Daladier, indiquait que l'Allemagne visait la désagrégation prochaine de l'État polonais au moyen d'un accroissement de l'agitation ukrainienne². Selon ce renseignement, la désagrégation de la Pologne constituerait l'étape préalable à une action conjointe germano-italienne contre la France. Au milieu de janvier 1939, l'attaché militaire à Moscou, le colonel Palasse, nota que le Kremlin paraissait souhaiter un rapprochement avec Varsovie³. La signature d'un accord commercial polono-soviétique au mois de février 1939 semblait corroborer les bruits diplomatiques selon lesquels « un accord aurait été conclu entre l'URSS et la Pologne, aux termes duquel, si celle-ci était attaquée, la Russie lui donnerait des avions, des chars et des munitions, mais ne lui prêterait pas une aide militaire directe »⁴.

Dès lors, par un effet de balancier que l'on observe également pour la période 1934-1935, la Pologne redevint, aux yeux de l'EMA, un partenaire essentiel dans le système de sécurité français, au titre d'allié de revers. Confrontée aux ambitions italiennes et allemandes, la France devait pouvoir compter sur le soutien militaire polonais au début d'un conflit, afin d'éviter de devoir supporter initialement tout le poids de la pression militaire allemande et italienne. Dès les premiers jours de janvier 1939, les généraux Gamelin et Dentz informèrent le Quai d'Orsay, en la personne du directeur des Affaires politiques et commerciales, Émile Charvériat, qu'ils « estim[aient] comme primordiale la valeur de l'appui polonais »⁵. La neutralité de la Pologne, entraînant celle de la Roumanie, permettrait à l'Allemagne de consacrer la totalité de ses forces militaires à une offensive contre la France. Une note du 2^e bureau de l'EMA, rédigée au mois de janvier 1939, corroborait ce point de vue, et rappelait les éléments de la puissance militaire terrestre polonaise⁶.

¹ SHD-AT, 7N 2515, « Note sur la déclaration commune polono-soviétique », extraite du rapport du ministre de la semaine du 21 au 27 novembre 1938, 2^e bureau de l'EMA.

² PAILLOLE Paul (colonel), *Services...*, *op. cit.*, p. 117 ; SHD-AT, 1N 43, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 19 décembre 1938, et note annexe « Synthèse des propos tenus par une haute personnalité militaire allemande », 2^e bureau de l'EMA, sans date (voir annexes).

³ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Attaché Militaire à Moscou – URSS – Amélioration des relations polono-soviétiques », rapport du ministre de la semaine du 16 au 22 janvier 1939, 2^e bureau de l'EMA.

⁴ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 433 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 155.

⁵ SHD-AT, 7N 3015, « Note », 2^e bureau de l'EMA, 5 janvier 1939.

⁶ SHD-AT, 7N 3130, « Pologne », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; DDF-II-13, *op. cit.*, document n°462, 30 janvier 1939, p. 832-833.

L'EMAA semble avoir également manifesté, au début de l'année 1939, un regain d'intérêt pour l'alliance polonaise. Une mission de l'EMAA se rendit en Pologne au mois de février 1939 et conclut que « la Pologne, sans avoir une puissance aérienne comparable à celles des grandes Puissances Européennes, constitu[ait] cependant dans l'Europe Orientale un élément de résistance à l'expansion allemande, dans la mesure du moins où les Puissances Occidentales lui viendr[ai]ent en aide »¹. Cette appréciation particulièrement élogieuse fut reprise dans les semaines qui suivirent par les généraux Vuillemin et Mendigal, ainsi que par le lieutenant-colonel de Vitrolles². L'EMAA rejoignait donc l'EMA dans la défense de l'alliance polonaise. Ce point de vue, qui influença jusqu'au cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, fut cependant fortement nuancé par un rapport de l'attaché aérien à Varsovie daté du 30 mars 1939³.

2. *La réévaluation du potentiel militaire soviétique*

Parallèlement à ce regain d'intérêt pour la Pologne et ses capacités militaires, on observe aux 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA les prémices d'une réévaluation du potentiel militaire soviétique. L'évolution du 2^e bureau de l'EMA par rapport à la question soviétique est sans doute en lien avec la prise en charge du dossier russe par le chef de bataillon Rudloff, remplaçant le chef d'escadron Krebs à la fin de l'été 1938⁴. Dès la première quinzaine du mois d'octobre, le 2^e bureau de l'EMA relevait que le renvoi du commissaire du Peuple à l'Intérieur, Iejov, et le rétablissement de l'autorité des officiers face aux commissaires politiques au sein de l'armée étaient de nature à stabiliser et à renforcer la cohésion de l'Armée Rouge⁵. Une série de promotions au sein du haut commandement de l'Armée Rouge au début de février 1939 semblait confirmer la fin de la période de purges et la stabilisation de

¹ SHD-AT, 2N 235, rapport de la mission de l'EMAA en Pologne effectuée du 7 au 18 février 1939, « Conclusions générales », p. 4.

² SHD-AT, 7N 3180, « Conférence sur l'aviation de l'URSS et les puissances secondaires de l'Europe centrale », lieutenant-colonel de Vitrolles, février 1939, p. 31 ; SHD-AT, 2N 235, lettre du général Vuillemin au général Gamelin, 20 mars 1939 ; SHD-AT, 2N 235, bordereau d'envoi au ministère de la Défense Nationale et de la Guerre d'un rapport de l'attaché de l'Air en Pologne, annotation du général Mendigal, 17 avril 1939.

³ SHD-AT, 2N 235, « Rapport sur l'aviation et la défense aérienne de la Pologne au 1^{er} avril 1939 », attaché de l'Air à Varsovie, 30 mars 1939 ; SHD-AT, 5N 579, « Note sur l'aviation polonaise », section de Défense Nationale du cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 5 mai 1939 ; SHD-AA, 2B 106, « Note établie par l'État-major de l'Armée de l'Air », sans date, mais probablement rédigée aux alentours du 10 avril 1939.

⁴ SHD-AT, 8 Ye 119438, dossier administratif du colonel Armand Valentin Vassili Krebs ; SHD-AT, 14 Yd 45, dossier administratif du général Maurice Rudloff.

⁵ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Presse – URSS – Renforcement de l'autorité du personnel de commandement dans l'armée soviétique », extrait du rapport du ministre pour la semaine du 10 au 16 octobre 1938, 2^e bureau de l'EMA.

l'encadrement supérieur des forces armées soviétiques¹. Cette apparente dépolitisation relative de l'armée soviétique était corroborée, selon le colonel Palasse, par l'abandon, dans le serment prêté par les recrues soviétiques, à toute référence à la vocation internationaliste et révolutionnaire de l'Armée Rouge². En décembre 1938, un officier du 2^e bureau de l'EMA relevait, après un contact avec le SR polonais, que ce dernier « [avait] tendance à considérer l'aptitude au combat de l'armée soviétique comme supérieure à celle qu'on lui attribuait jusqu'ici et [qu'il] lui accordait [...] en octobre 1938 »³.

La valeur de l'Armée Rouge était cependant l'objet de vifs débats au sein de l'EMA. Le commandant Rudloff semble avoir voulu tourner le dos aux analyses formulées par son prédécesseur en s'abstenant de tout préjugé de nature politique ou idéologique⁴. En conséquence, il accueillait plus favorablement que le commandant Krebs les renseignements valorisant l'Armée Rouge. Il est probablement l'auteur d'annotations très sévères apposées en marge d'une note soulignant les piètres performances des troupes soviétiques au cours des combats de Tchang-Kou-Feng de l'été 1938⁵. En revanche, le commandant Josset, chargé des questions russes à la SR, taxait d'« extrêmement tendancieux » un renseignement indiquant que la prudence de l'URSS en septembre 1938 n'était pas due à la faiblesse de son outil militaire⁶. Par ailleurs, le général Dentz, à la suite du commandant Krebs, persista jusqu'à l'été 1939 à considérer avec méfiance et hostilité les rapports du général Palasse qui louaient le développement de l'appareil militaire soviétique⁷. Globalement, le lieutenant-colonel Gauché s'appropriait les analyses du commandant Rudloff relatives au potentiel militaire soviétique. Ainsi, dressant un tableau de la puissance militaire soviétique en annexe de sa note sur la constitution d'un bloc oriental, il reprit les évaluations de son subordonné quant au nombre de divisions de formation que l'URSS pouvait mobiliser⁸. Le chef du 2^e bureau de

¹ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Attaché Militaire – URSS – Promotions dans le Haut Commandement de l'armée soviétique », extrait du rapport du ministre pour la semaine du 27 février au 5 mars 1939, 2^e bureau de l'EMA.

² VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 161.

³ SHD-AT, 7N 3148, « Visite du chef du SR polonais à Paris en Décembre 1938 (Compte-rendu du SR français communiqué sous n°1007 du 3.1.39) », sans auteur.

⁴ SHD-AT, 7N 3186, « Coopération éventuelle de l'URSS », commandant Rudloff, 22 juillet 1939.

⁵ SHD-AT, 7N 3148, « Renseignement – URSS – a.s./ de la valeur de la RKKA », SR de l'EMA, 13 février 1939.

⁶ SHD-AT, 7N 3148, « Renseignement – A/S. Puissance militaire de la Russie », SCM, 3 novembre 1938.

⁷ PORTE Rémy (lieutenant-colonel), « Renseignement militaire et relations internationales : le rôle des attachés militaires et la prise de décision politico-militaire, illustrés par l'exemple des négociations franco-soviétiques de 1938-1939 », GUELTON Frédéric (colonel, dir.) et BICER Abdil (lieutenant, dir.), *Naissance et évolution du renseignement...*, *op. cit.*, p. 376-378 ; SHD-AT, 4K 4, témoignage du colonel Krebs, pages 6-10 ; SHD-AT, 7N 3146, dépêches du colonel Palasse au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 18 février et 12 juillet 1938 ; SHD-AT, 7N 3186, « Observations suggérées par le rapport du colonel Palasse traitant de la situation intérieure de l'URSS en 1937 », 2^e bureau de l'EMA, sans date.

⁸ SHD-AT, 7N 2522, « Tableau récapitulatif des forces armées de la Pologne, de la Roumanie et de l'URSS », annexe aux « Considérations sur la constitution d'un bloc oriental », lieutenant-colonel Gauché,

l'EMA ne fit pas figurer dans sa note l'assertion, couramment formulée jusqu'en octobre 1938, selon laquelle les difficultés politiques et logistiques que rencontrerait le pouvoir soviétique en cas de conflit rendraient aléatoire toute mobilisation¹. Il mettait par ailleurs en valeur la qualité des divisions actives de l'Armée Rouge, pouvant « être mises sur pied en quelques heures ».

Le chef du 2^e bureau de l'EMAA semblait, lui aussi, disposé à étudier avec objectivité le potentiel militaire aérien soviétique². Il ouvrit ainsi la conférence qu'il prononça au mois de février 1939 par une anecdote pointant l'excès des critiques d'origine politique dénaturant toute analyse du potentiel militaire soviétique. Néanmoins, son analyse propre demeurait dans le cadre des analyses antérieures : production abondante mais plafonnée dès le temps de paix ; faiblesse de l'encadrement de l'industrie aéronautique et de l'aviation militaire par suite des purges et de la formation nulle du haut commandement ; impossibilité pour les forces aériennes soviétiques de soutenir un effort prolongé en cas de conflit³. Durant ce même mois de février, le lieutenant-colonel Luguët, attaché de l'Air à Moscou, transmet l'opinion de son collègue américain, bon connaisseur de l'URSS⁴. Ce dernier estimait que l'industrie soviétique était en progrès constant, et que sa marge de développement demeurait considérable. Aucun élément ne nous permet, malheureusement, d'apprécier quelle fut la réception de cet avis par les chefs ou le 2^e bureau de l'EMAA.

L'appoint de la marine soviétique n'avait jamais représenté aux yeux de l'EMGM, pendant la période 1935-1938, un concours sérieux en cas de conflit. Au début de l'année 1939, l'amiral Darlan demeurait dans des dispositions similaires. Il jugeait en effet que les forces navales soviétiques étaient tout juste capables de tenir la Mer Noire, et d'entreprendre des actions secondaires en Mer Baltique et en Mer du Japon, sans menacer sérieusement la liberté d'action des flottes allemande et japonaise⁵.

22 décembre 1938 ; SHD-AT, 7N 3434, « URSS – Composition de l'armée », commandant Rudloff, sans date, probablement fin de l'année 1938.

¹ Par exemple : SHD-AA, 2B 100, « Notice sur les forces aériennes soviétiques », « Annexe II – L'Armée de Terre », 2^e bureau de l'EMAA, octobre 1938, p. 7.

² SHD-AA, 11 Z 12941, « Conférence sur l'URSS et les puissances secondaires de l'Europe centrale », lieutenant-colonel de Vitrolles, février 1939.

³ Par exemple : SHD-AA, 2B 100, « Notice sur les forces aériennes soviétiques », 2^e bureau de l'EMAA, octobre 1938.

⁴ DDF-II-14, *op. cit.*, document n°179, 22 février 1939, p. 307-309 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 271.

⁵ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°406, 22 janvier 1939, p. 739 ; SHD-M, 1BB 2/208, « L'Angleterre et la France peuvent-elles soutenir un conflit contre l'Allemagne et l'Italie ? », amiral Darlan, 22 janvier 1939.

3. *L'hypothèse de la création d'un « bloc oriental »*

Cependant, derrière le regain d'intérêt pour l'alliance polonaise et le potentiel militaire soviétique pointait l'espoir de la constitution d'un front oriental en cas de conflit. Le général Gamelin, comme le lieutenant-colonel Gauché, estimait que la Pologne ne pourrait soutenir la lutte contre l'Allemagne dans la durée qu'à la condition d'être ravitaillée par l'URSS¹. Dans une vaste synthèse intitulée « Considérations sur la constitution d'un bloc oriental », le lieutenant-colonel Gauché mettait en avant l'intérêt de l'existence d'un front oriental en cas de conflit et dressait un tableau des conditions préalables à sa constitution². Rappelant les orientations que semblait prendre l'expansionnisme allemand, le chef du 2^e bureau de l'EMA espérait que l'URSS, la Pologne et la Roumanie, également menacées par les convoitises allemandes sur les ressources naturelles de l'Est européen et par le nationalisme ukrainien, se rapprocheraient en vue d'opposer un front commun. Le rédacteur ne dissimulait cependant pas les nombreux obstacles auxquels se heurtait une telle conception : refus jusque là opposé par Varsovie à toute aide soviétique, en particulier de nature militaire ; manœuvres diplomatiques de l'Allemagne visant à empêcher la consolidation du bloc oriental.

Pour sa part, le lieutenant-colonel de Vitrolles estimait au mois de février 1939 que la seule possibilité, pour une coalition européenne dressée contre les ambitions allemandes, de tirer profit de l'aviation russe résidait dans une collaboration polono-soviétique³. Se fondant sur le faible rayon d'action prêtés aux bombardiers modernes soviétiques et sur l'insuffisance de l'infrastructure polonaise, il estimait possible de baser cinq groupes de bombardiers soviétiques sur des terrains polonais. Au moyen d'allers-retours entre terrains polonais et français, cette flotte aérienne serait à même de bombarder n'importe quel point du territoire allemand, fournissant ainsi une « aide [...] très appréciable ».

Cependant, aussi souhaitable qu'ait pu être la constitution d'un bloc oriental, en ce qu'il obligerait l'Allemagne, en cas de conflit, à faire durablement face à une guerre sur deux fronts, elle n'en demeurerait pas moins dépendante des intentions de Moscou. Or à l'automne 1938 et durant l'hiver suivant, les suspicions d'une partie du 2^e bureau de l'EMA quant aux objectifs de la politique étrangère du Kremlin ne désarmèrent pas. Ces soupçons

¹ SHD-AT, 7N 3130, « Pologne », 2^e bureau de l'EMA, sans date ; DDF-II-13, *op. cit.*, documents n°178, n°462, 19 décembre 1938 et 30 janvier 1939, p. 338 et 832-833.

² SHD-AT, 7N 2522, « Considérations sur la constitution d'un bloc oriental », lieutenant-colonel Gauché, 28 décembre 1938.

³ SHD-AA, 11 Z 12941, « Conférence sur l'URSS et les puissances secondaires de l'Europe centrale », lieutenant-colonel de Vitrolles, février 1939, p. 31-35.

étaient partagés par le chef de l'EMA, qui, dans sa « note sur la situation actuelle » d'octobre 1938, écrivait :

La Russie a démontré, en dépit du bluff du discours de Litvinoff à Genève, à la fois son incapacité militaire et son désir de rester à l'écart d'un conflit risquant d'exposer son régime intérieur aux rudes coups de la force allemande. L'URSS, puissance foncièrement asiatique, n'interviendra vraisemblablement dans un conflit européen que du moment où elle sentira la possibilité de faire triompher ses idéologies sur les ruines d'une civilisation affaiblie par les combats¹.

Les renseignements recueillis à ce sujet laissaient parfois entrevoir le risque d'une entente germano-soviétique, aux dépens de la Pologne, ou d'un repli russe destiné à favoriser un conflit entre régimes totalitaires et démocraties occidentales, préalable au développement du communisme en Europe². À la fin du mois de décembre 1938, le lieutenant-colonel Gauché rappela le risque d'une collusion germano-soviétique³. Au mois de février 1939, le colonel Palasse signalait le renforcement des relations commerciales entre l'URSS, d'une part, l'Allemagne et l'Italie, d'autre part, et voyait en lui, joint à la nette réduction de la propagande antisoviétique en Allemagne, un indice d'une neutralité soviétique favorable aux pays totalitaires en cas de conflit⁴.

Le commandant Rudloff ne partageait pas cette analyse et estimait que les négociations commerciales entamées entre Berlin et Moscou ne constituaient pas l'amorce d'une orientation pro-allemande de l'URSS, mais résultaient uniquement de la crainte permanente au Kremlin de l'isolement sur la scène internationale⁵. Selon cet officier, ces échanges ne remettaient pas en cause l'attitude adoptée depuis septembre 1938 par Moscou, fustigeant les appétits des régimes totalitaires de droite et se présentant comme le défenseur des peuples agressés. Le chef du 2^e bureau de l'EMA en vint à envisager une troisième possibilité. S'il prenait acte des signes précurseurs d'un « rapprochement soviéto-polonais », il n'en demeurait pas moins suspicieux. Selon lui, un soutien matériel soviétique à la Pologne en cas d'attaque allemande permettrait une prolongation du conflit et un développement

¹ SHD-AT, 5N 579, « Note sur la situation actuelle », général Colson, sans date mais probablement rédigée peu avant le 26 octobre 1938, p. 1.

² SHD-AT, 7N 2523, « Compte-rendu des renseignements recueillis par le SR le 20 octobre 1938 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 3127, « Compte-rendu des renseignements recueillis par la SR le 30 Novembre 1938 », 2^e bureau de l'EMA.

³ SHD-AT 1N 47, « Compte-rendu de renseignements », lieutenant-colonel Gauché, 22 décembre 1938, p. 2.

⁴ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Attaché Militaire – URSS – Accords économiques entre l'aURSS d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part », extrait du rapport du ministre de la semaine du 27 février au 5 mars 1939, 2^e bureau de l'EMA.

⁵ SHD-AT, 7N 3124, « La position actuelle de l'URSS devant le problème européen », 2^e bureau de l'EMA, 13 mars 1939.

ultérieur des objectifs internationalistes du Kremlin¹. Selon le chef du 2^e bureau, l'URSS, maintenant ses objectifs révolutionnaires, n'en demeurerait pas moins soucieuse d'éviter la victoire des régimes totalitaires de droite, et était, en cela, disposée à accorder un soutien tactique et limité à la coalition opposée à l'Allemagne.

Par ailleurs, au début de 1939, le refus polonais d'envisager une quelconque coopération avec l'URSS ne semblait pas le moindre des obstacles. Au mois de janvier 1939, le général Musse se vit opposer un refus catégorique quand il suggéra au haut commandement polonais de mettre à l'étude les contours d'une éventuelle coopération avec l'URSS, limitée par exemple à la fourniture de munitions et de matières premières par cette dernière². La délégation de l'EMAA qui se rendit en Pologne en février 1939 suggéra d'entamer une collaboration tripartite avec l'état-major soviétique, à tout le moins en matière d'échange de renseignements sur l'aviation allemande³. Elle se vit opposer un refus poli, mais net.

D. Le général Gamelin, l'amiral Darlan et les ambitions germano-italiennes

L'affirmation des ambitions italiennes reçut de la part du président Daladier une réponse publique ferme – refus de céder « un pouce [de] territoire » et voyage spectaculaire en Corse et en Afrique du Nord⁴. Soutenu par l'immense majorité de l'opinion publique, le chef du gouvernement ne semble pas avoir consulté préalablement le haut commandement. Ces positions du président du Conseil permirent de susciter un large mouvement dans l'opinion et le monde politique en faveur de la résistance aux ambitions des régimes totalitaires de droite⁵. Cependant, la déclaration franco-allemande du 6 décembre semblait marquer un rapprochement entre Paris et Berlin.

Dans ce contexte, les trois notes remises par le général Gamelin au président Daladier au cours du mois de décembre 1938 constituaient un avertissement très net concernant la puissance et les ambitions allemandes⁶. Ces notes s'appuyaient sur les renseignements qui

¹ SHD-AT, 7N 2522, « Considérations sur la constitution d'un bloc oriental », lieutenant-colonel Gauché, 28 décembre 1938 ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. IV, Londres, H. M. Stationery Office, 1951, document n°555, p. 535.

² ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 303.

³ SHD-AT, 2N 235, rapport de la mission de l'EMAA en Pologne effectuée du 7 au 18 février 1939, « Échange de renseignements sur l'aviation allemande », p. 9.

⁴ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 391-392.

⁵ IMLAY Talbot, « The Making of the Anglo-French Alliance, 1938-1939 », *op. cit.*, p. 98.

⁶ SHD-AT, 1N 43, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 19 décembre 1938, et note annexe « Synthèse des propos tenus par une haute personnalité militaire allemande », 2^e bureau de l'EMA, sans date, et lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 27 décembre 1938 ; SHD-AT,

parvenaient au 2^e bureau de l'EMA. Le développement de la puissance militaire allemande était décrit, alors que le risque de voir l'Allemagne et l'Italie opter rapidement pour l'épreuve de force – sans attendre un développement de la puissance militaire franco-britannique et la consolidation d'une coalition adverse – était jugé réel. Les échéances du printemps et de l'été 1939 étaient mentionnées. Le général Gamelin soulignait que la France ne pouvait envisager de s'abstenir face aux ambitions allemandes et italiennes. D'une part, Rome visait la conquête ou la cession de territoires français. D'autre part, la réalisation des ambitions allemandes ne manquerait pas de faire « tomber [la France] sous le joug »¹. Le chef d'EMG de la Défense Nationale soulignait l'enjeu capital qui était en cause : « toute la question [était] de savoir si la France [voulait] renoncer à être une grande puissance européenne »². Et le général de préciser : « avec la France, c'est la civilisation humaine, celle de toutes les puissances démocratiques, qui est en jeu ».

Selon le chef d'EMG de la Défense Nationale, la solution au problème posé par l'expansionnisme allemand et italien résidait non dans une entente éventuelle avec les adversaires supposés, mais dans un effort d'armement supplémentaire et dans une action diplomatique d'ampleur. La politique française devait avant tout préserver « la solidarité » avec la Grande-Bretagne, « qui ne [pouvait] être mise en cause ». Mais, au-delà, elle devait viser à « grouper les forces de résistance pouvant s'opposer aux ambitions de l'Allemagne », c'est-à-dire à renforcer la détermination et la cohésion des puissances de l'Europe orientale : Pologne, Roumanie et URSS³. S'entretenant avec le chef du gouvernement le 27 décembre 1938, le chef d'EMG de la Défense Nationale prit donc position en faveur d'« une campagne de politique extérieure à entreprendre auprès de la Pologne, de la Roumanie et de l'URSS pour contrecarrer l'action allemande »⁴. Dans une note datée du 7 janvier 1939 et destinée au président du Conseil, le général Gamelin affirmait : « nous pouvons envisager avec sang-froid l'éventualité d'un conflit prochain qui mettrait la France et l'Angleterre aux prises avec les États totalitaires de l'Axe Rome-Berlin, sous réserve du concours de l'Europe orientale »⁵. Cet appel à la constitution d'un bloc oriental incluant l'URSS intervenait dans un contexte délicat, alors que le président Daladier avait demandé à ses collaborateurs de préparer un dossier sur les encouragements du Parti communiste à l'agitation sociale en

5N 579, lettres du général Gamelin au président du Conseil, 3 et 27 décembre 1938 (voir annexes) ; DDF-II-13, *op. cit.*, documents n°23, n°178 et n°234, 3, 19 et 27 décembre 1938, p. 38-39, 337-340 et 425-426.

¹ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°23, 3 décembre 1938, p. 39.

² DDF-II-13, *op. cit.*, document n°178, 19 décembre 1938, p. 338.

³ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°23, 3 décembre 1938, p. 39 ; DDF-II-13, *op. cit.*, document n°178, 19 décembre 1938, p. 338.

⁴ SHD-AT, 1K 224, agenda du général Gamelin, 27 décembre 1938.

⁵ SHD-AT, 2N 224, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 7 janvier 1939 (voir annexes).

France¹. L'hypothèse d'un revirement italien n'était pas exclue par le chef d'EMG de l'Armée, mais il lui semblait que ce revirement ne pouvait résulter que d'une « modification de régime », c'est-à-dire de la déchéance de Mussolini².

Face aux revendications italiennes, le général Gamelin adopta, en conséquence, une attitude ferme, probablement persuadé que des concessions ne pourraient que conforter le régime et la position de Benito Mussolini. Ayant inspecté au mois de novembre la ligne Mareth – position défensive établie en Tunisie face à la Libye italienne –, il revint de cette inspection rassuré sur la solidité de ces fortifications³. En concertation avec Alexis Léger, il adopta donc au début de l'année 1939 une position de fermeté, affirmant au chef d'escadron de Villelume :

Nous devons tenir bon et ne faire aucune concession aux Italiens. Notre refus de négocier après la note italienne du 17 décembre a mis Mussolini dans une impasse. Il faut l'y laisser. Accepter de causer avec lui serait faire son jeu⁴.

Craignant que Georges Bonnet poussât à la négociation avec Rome, il encouragea au milieu de février, comme le souhaitait le secrétaire général du Quai d'Orsay, le renforcement des troupes stationnées en Tunisie, en réponse à l'augmentation des effectifs italiens en Libye⁵. Afin de renforcer le point de vue du président du Conseil, il affirma devant le CPDN que la Tunisie pouvait être défendue avec les moyens dont elle disposait face à une offensive italienne⁶. Il fut soutenu par le général Bühner, qui affirma, contredisant ainsi le ministre des Affaires étrangères, que les Italiens ne pourraient facilement conquérir Djibouti⁷. Alerté par le commandant de Villelume sur le « défaitisme » du sous-directeur d'Afrique-Levant, Ernest Lagarde, proche de Georges Bonnet, il autorisa la transmission d'informations techniques sur la solidité du dispositif défensif établi en Tunisie⁸.

La part des avis délivrés par le général Gamelin durant la période décembre 1938-février 1939 dans l'orientation définitivement adoptée par le président Daladier est difficile à

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 102.

² DDF-II-13, *op. cit.*, document n°234, 27 décembre 1938, p. 426.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 89 et 95.

⁴ *Ibid.*, p. 121-122 et 152-153.

⁵ *Ibid.*, p. 171 ; SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 17 février 1939 ».

⁶ SHD-AT, 2N 20, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 24 Février 1939 – Procès-verbal », p. 3 et 7-10.

⁷ SHD-AT, 2N 20, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 24 Février 1939 – Procès-verbal », p. 10-11.

⁸ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 181 et 184.

déterminer. Toutefois, on peut relever avec Talbot Imlay l'antériorité des notes du chef d'EMG de la Défense Nationale par rapport à la position adoptée par le chef du gouvernement devant les parlementaires à la fin du mois de janvier 1939 : refus de dénoncer ou d'affaiblir les engagements contractés à l'Est de l'Europe, ceux-ci prenant davantage de valeur à mesure que le danger croissait¹. Pour sa part, Élisabeth du Réau relève qu'Édouard Daladier justifia en mars 1939 le redressement diplomatique et militaire français par sa « perception de l'accroissement des périls pour la France », validant ainsi les analyses formulées par le général Gamelin dès le mois de décembre 1938, lesquelles contredisaient les tentatives de la diplomatie pour consolider un rapprochement avec Berlin². Par ailleurs, en mettant en avant la solidité des positions militaires françaises en Afrique du Nord, il confortait la position du président du Conseil, opposé à toute cession territoriale à l'Italie, au sein du gouvernement.

La position précise du général Vuillemin sur l'orientation de la politique étrangère durant l'hiver 1938-1939 ne nous est pas connue, faute de sources. On relève cependant dans le journal du commandant de Villelume une allusion à une réunion tenue autour du général Gamelin le 26 janvier³. Selon le général Georges, « le général Vuillemin était [alors] aussi pessimiste qu'en septembre », tandis que Guy La Chambre [avait] avoué que [la France] ne pourr[ait] pas construire avant juin plus de quatre-vingts avions par mois ». Le chef d'EMG de l'Armée de l'Air se montra très discret, tant durant les réunions de chefs d'EMG que lors du CPDN du 24 février 1939⁴. Concernant le cas spécifique d'un conflit avec l'Italie seule, il consigna sa position dans une note datée du 19 décembre, remise au ministre de l'Air⁵. Il y relevait une situation relativement équilibrée, « la chasse française [étant] capable, au printemps [1939] de couvrir avec efficacité le territoire français (métropole et Afrique du Nord) contre les entreprises du bombardement italien ». Il n'en conseilla pas moins la prudence lorsque l'amiral Darlan envisagea un bombardement de La Spezia, Naples et Pantelleria dès l'ouverture d'un éventuel conflit⁶.

¹ IMLAY Talbot, « The Making of the Anglo-French Alliance, 1938-1939 », *op. cit.*, p. 98.

² DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, *op. cit.*, p. 1669.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 152-153.

⁴ SHD-AT, 2N 20, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 24 Février 1939 – Procès-verbal » ; SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 11 Janvier 1939 » et « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 17 Février 1939 ».

⁵ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°177, 19 décembre 1938, p. 335-337 ; SHD-AA, 11 Z 12964, « Note pour Monsieur le Ministre de l'Air », général Vuillemin, 19 décembre 1938.

⁶ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 11 Janvier 1939 », p. 10-11.

La position de l'amiral Darlan semble avoir évolué au cours de l'hiver 1938-1939. Il rédigea ainsi le 22 janvier 1939 une note intitulée « L'Angleterre et la France peuvent-elles soutenir un conflit contre l'Allemagne et l'Italie ? »¹. Cette note, si elle n'était pas en contradiction avec la lettre de celle du 17 octobre 1938, n'en différait pas moins nettement de celle-ci dans son esprit². Tout en prenant soin de préciser qu'il ne considérait dans sa note que le « point de vue naval », il n'en prenait pas moins parti pour une réorientation générale de la politique étrangère et de la stratégie générale de la France dans le sens d'un « repli impérial ». Tournant le dos à la « politique extérieure idéologique, terrestre et exclusivement européenne » pratiquée, selon lui, depuis les lendemains de la Grande Guerre, il en appelait à une politique « réaliste, maritime et mondiale ». Se fondant sur l'hypothèse qu'un conflit mettant aux prises la France et la Grande-Bretagne, d'une part, l'Allemagne et l'Italie, de l'autre, serait « long » et « épuisant », il jugeait souhaitable de l' « éviter ». Partant du postulat que les objectifs allemands visaient essentiellement la conquête de l'Est européen, à l'exclusion de l'Afrique, du Proche- et de l'Extrême-Orient, il estimait que « la volonté allemande ne mena[çait] directement aucun [des] intérêts [de la France] ». La France « dev[ait] avant tout conserver [son] Empire, le reste [étant] secondaire ». Selon lui, Berlin ne s'était rapproché de Rome qu'en vue de nuire aux démocraties occidentales, jugées hostiles aux projets allemands à l'Est de l'Europe. En conséquence, il envisageait de « laisser l'Allemagne libre d'agir à l'Est », en échange de sa neutralité dans un conflit franco-italien.

Cette note, qui reprenait la plupart des éléments de la théorie du « repli impérial » alors en vogue dans certains milieux politiques et journalistiques – conciliation franco-allemande, désengagement à l'Est de l'Europe et mise en valeur accrue de l'empire colonial au service de la puissance française –, fut peut-être communiquée au ministre de la Marine, comme de nombreuses autres notes de l'amiral Darlan, sans que nous ne possédions aucune certitude sur ce point. Elle démontre en tout cas que les conceptions du général Gamelin relatives à la nécessité de relever le défi d'un conflit avec l'Allemagne n'étaient pas partagées par tous les autres chefs d'EMG.

Conclusion

Les lendemains des accords de Munich furent donc, pour les chefs d'EMG, l'occasion d'une réévaluation de la stratégie générale de la France. La « ligne anglaise », qui caractérisait

¹ DDF-II-13, *op. cit.*, document n°406, 22 janvier 1939, p. 738-740 ; SHD-M, 1BB 2/208, « L'Angleterre et la France peuvent-elles soutenir un conflit contre l'Allemagne et l'Italie ? », amiral Darlan, 22 janvier 1939.

² SHD-AT, 5N 579, lettre de l'amiral Darlan au général Gamelin, 17 octobre 1938.

la politique suivie alors par Édouard Daladier et Georges Bonnet, prévalait nettement au sein du groupe des chefs d'EMG, qui ne concevaient pas l'éventualité d'un conflit avec l'Allemagne hors du cadre d'une alliance britannique¹. Par ailleurs, la nécessité de préserver l'intégrité de l'empire colonial et des positions françaises en Méditerranée faisait consensus. Le général Bührer, en particulier, insistait sur la nécessité de défendre les colonies françaises au moyen d'une entente solide avec les Britanniques et d'un équipement militaire accru². Cependant, derrière cette apparente unanimité, on constate qu'apparurent très tôt des divergences fondamentales. Le pacte franco-soviétique, dont la dénonciation était réclamée par le chef d'EMG de l'Armée de l'Air, était jugé inutile par le chef de l'EMA, tandis que le chef de l'EMG de la Marine ne mentionnait même pas le facteur soviétique dans sa note du 17 octobre, pour ensuite lui dénier toute espèce d'intérêt naval en janvier 1939. Pour les généraux Gamelin et Colson, suivre la « ligne anglaise » n'impliquait aucun renoncement de la France à son rang international. La nécessité d'entretenir et de susciter l'amitié et la collaboration de nombreuses puissances en Europe orientale et en Méditerranée leur apparaissait clairement, la guerre contre l'Allemagne, vraisemblablement alliée à l'Italie, semblant une échéance prochaine et inéluctable. Cependant, le général Vuillemin dès le mois d'octobre 1938, et l'amiral Darlan au début de 1939, envisagèrent une révision générale de la politique extérieure française en vue d'éviter un conflit contre les deux adversaires coalisés. Ces avis ne furent pas suivis d'effet et le président Daladier opta, dès le mois de janvier 1939, pour une politique de fermeté envers les revendications italiennes et de maintien de la position française à l'Est de l'Europe. Il fallut l'évolution radicale de la position britannique au début de février 1939 pour permettre aux conceptions du général Gamelin de prévaloir définitivement, avec l'appui du chef du gouvernement.

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 368-372.

² SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 11 Janvier 1939 » et « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 17 Février 1939 ».

II. Une perception renouvelée du rapport de forces militaire en Europe

Je crois que l'armée française a une valeur plus grande qu'à aucune période de son histoire ; elle possède un matériel de première qualité, des fortifications de premier ordre, un moral excellent et un haut commandement remarquable¹.

Introduction

Tandis que la période 1933-1938 avait été marquée par une surestimation par les EMG de la puissance militaire du Reich, les onze mois qui précédèrent immédiatement l'entrée en guerre de la France furent marqués, dans une certaine mesure, par une révision des évaluations antérieurement formulées². Alors que la guerre avec les puissances de l'Axe paraissait probable, certains membres du haut commandement et des EMG prirent davantage en compte les éléments de faiblesse des potentiels militaires allemand et italien. Parallèlement, la France connaissait une période de redressement de son économie et de raffermissement de son opinion publique. Toutefois, cette tendance ne concernait pas tous les secteurs du potentiel de guerre adverse, et ne se déploya pas uniformément au sein des EMG français. Elle marque cependant une évolution majeure de l'ambiance dans laquelle se mouvaient les chefs militaires lorsqu'ils considéraient l'éventualité d'un conflit européen à partir de la fin de l'année 1938. Elle influença les plans généraux de guerre établis à Paris, et, en conséquence, les avis de politique étrangère délivrés par les chefs militaires aux responsables gouvernementaux. Nous considérerons dans un premier temps les aspects d'une réévaluation, à la baisse, des capacités militaires allemandes – puissance effective et potentiel. Nous envisagerons ensuite la multiplication des informations relatives à la fragilité militaire de l'Italie. Nous constaterons enfin que cette réévaluation intervenait dans un contexte politique intérieur français particulier, qui lui donnait d'autant plus de relief.

A. L'Allemagne : un géant aux pieds d'argile ?

¹ DESTREMAU Bernard, *Weygand*, Paris, Perrin, 1989, p. 363 (extrait d'une allocution prononcée par le général Maxime Weygand à Lille le 2 juillet 1939).

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*

1. La puissance de l'armée de terre allemande mobilisée

Aux lendemains des accords de Munich, les 2^{es} bureaux des EMG continuèrent de scruter le développement de l'appareil militaire allemand. En premier lieu, cette observation concerna l'évolution des forces militaires terrestres de l'Allemagne. Dans un premier temps, il semble que le 2^e bureau de l'EMA ait continué à surévaluer la puissance de la *Heer* en cas de mobilisation. Au début du mois de janvier 1939, le capitaine Carolet, chargé de suivre les questions militaires allemandes, estimait qu'en cas de mobilisation l'Allemagne pourrait mettre sur pied en quelques jours environ cent-trente divisions, dont soixante-quinze de formation¹. Cependant, il ajoutait qu'après un mois et demi de mobilisation, un lot supplémentaire de vingt à quarante divisions de formation, formant l'*Ersatzheer*, serait levé, portant le total des forces terrestres allemandes à un minimum de cent cinquante divisions. Dès le mois de février, cependant, ce même officier nuance légèrement l'estimation de janvier². Les forces mobilisables d'entrée de jeu étaient évaluées entre cent vingt et cent trente divisions. Si la note mentionnait encore un second échelon de forces, et la possibilité, au cours du conflit, d'atteindre un effectif total de deux cent cinquante divisions – chiffre analogue à celui de 1917 –, elle n'en relevait pas moins que ce seuil « ne pourrait encore être atteint que progressivement pour des raisons d'instruction, d'encadrement et de matériel ». Une note datée d'avril, destinée à être transmise aux Britanniques, accentuait encore cette réserve, en estimant que le premier échelon de division d'*Ersatzheer* ne pourrait compter, au mieux, qu'une dizaine de divisions, entrant progressivement en ligne entre la quatrième et la sixième semaine de mobilisation³.

Ces chiffres n'étaient pas acceptés par le 3^e bureau de l'EMA, qui, au printemps 1939, comme au cours de la période 1936-1938, persistait à surévaluer à la fois le chiffre des divisions mobilisables dès les premiers jours d'un conflit et la rapidité de la levée des divisions de l'*Ersatzheer*⁴. Aux cent vingt à cent trente divisions mobilisées dans les premiers jours, il ajoutait « la valeur de dix-sept divisions de *Grenzschutz* ». Il ajoutait :

¹ SHD-AT, 7N 3434, « Armée allemande », 2^e bureau de l'EMA, 3 janvier 1939.

² SHD-AT, 7N 2691, « Allemagne – Note sur le nombre des Grandes Unités entrant dans la composition de l'Armée allemande mobilisée », 2^e bureau de l'EMA, 7 février 1939.

³ SHD-AA, 2B 106, « Note sur les possibilités de l'Allemagne et de l'Italie en cas de conflit », DF 19, délégation militaire française à Londres, sans date ; SHD-AT, 7N 3439, « Possibilités de l'Allemagne en cas de conflit », 2^e bureau de l'EMA, 13 avril 1939.

⁴ SHD-AT, 2N 228, « Conversations d'état-major franco-britanniques – Avis de l'État-major de l'Armée concernant l'ordre du jour transmis le 28 mars 1939 sous le N°572/DN3 », 3^e bureau de l'EMA, 31 mars 1939, p. 5.

En outre, dans un délai de 4 à 6 semaines après le début des hostilités, pourrait apparaître un 2^e échelon de Divisions d'Ersatz. Le chiffre de 200 Divisions pourrait ainsi être atteint, puis tendre par la suite vers le chiffre de 240 Divisions qui avait été atteint pendant la Guerre malgré toutes les pertes subies.

Le général Colson surévaluait également très fortement les capacités de mobilisation de l'armée allemande, dans des proportions analogues aux chiffres du 3^e bureau de l'EMA¹.

Au mois de mars 1939, le général Gamelin semble avoir adopté l'évaluation du 2^e bureau de l'EMA. Soulignant à la mi-mars devant le CSG les progrès de l'armée allemande depuis 1938 – développement des fortifications, amélioration de la valeur des cadres, accroissement numérique des grandes unités de l'armée active –, il avertissait le président du Conseil que la *Heer* mobilisée compterait cent trente divisions². Par la suite, à partir du début du mois de mai, il estima que les prévisions du 2^e bureau de l'EMA étaient « exagérées », affirmant à la délégation militaire polonaise que le chiffre de cent vingt divisions était un maximum, du fait du manque de cadres et d'artillerie de réserve générale³.

La faiblesse de l'encadrement de l'armée active était repérée depuis longtemps, mais ses conséquences sur la constitution de divisions de formation avaient, jusqu'au début de 1939, été sous-estimées. En février 1939, la SR-SCR signalait, une nouvelle fois, que « les cadres manqu[ai]ent partout » dans les unités allemandes⁴. Dans un premier temps, le 2^e bureau de l'EMA tendit à minorer les informations du général Didelet, attaché militaire à Berlin, relatives au manque de sous-officiers dans les unités actives⁵. Cependant, dans la synthèse sur l'armée allemande rédigée durant ce même mois de février 1939, le 2^e bureau de l'EMA adoptait une position plus nuancée qu'auparavant :

Les besoins de l'armée allemande, sur son pied actuel, s'élèvent à environ 45000 officiers. L'armée de terre ne paraît disposer actuellement que de 25000 officiers. [...] Le commandement n'a cependant négligé aucune source de recrutement des officiers. [...] Le manque d'officiers constitue pour l'armée allemande une gêne certaine

¹ SHD-AT, 1K 274, « Le drame de 1939-1940 vu du Ministère de la Guerre », général Colson, p. 54.

² SHD-AT, 1N 38, « Procès-verbal de la séance d'études [du CSG] du 13 mars 1939 », p. 2-3 ; SHD-AT, 1N 43, « Note (adressée au Ministre le 18 Mars 1939, sous Bordereau N°1509/S) », général Gamelin, 18 mars 1939.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, op. cit., p. 276 ; SHD-AT, 2N 235, « Conversations d'état-major franco-polonaises – Procès-verbal de la réunion du 16 Mai 1939 (Forces terrestres) », p. 2 ; CARAN, 496 AP/44, « Conditions dans laquelle s'est déclarée et a été développée la guerre de 1939 », général Gamelin, octobre 1940, p. 3-5.

⁴ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Service de Renseignements – Allemagne – Instruction et encadrement de l'Armée allemande », extrait du rapport du ministre pour la période du 20-26 février 1939, 2^e bureau de l'EMA.

⁵ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Attaché Militaire à Berlin – Allemagne – Crise dans l'encadrement en sous-officiers », extrait du rapport du ministre pour la période du 20-26 février 1939, 2^e bureau de l'EMA.

et même une faiblesse que pallie dans une certaine mesure le nombre considérable et la qualité des sous-officiers¹.

Enfin, plusieurs renseignements indiquaient que les soldats allemands, d'active comme de réserve, possédaient une instruction déficiente ou, à tout le moins, de qualité très moyenne².

2. La valeur de la ligne Siegfried

Durant le premier semestre 1939, la SR-SCR reçut de multiples renseignements de divers postes SR pointant la vulnérabilité des fortifications allemandes. Plusieurs sources signalaient que les emplacements des ouvrages avaient été mal choisis³. D'autres informateurs soulignaient que les matériaux employés pour la construction des bâtiments et des obstacles antichars étaient défectueux ou de mauvaise qualité, au point d'entraîner parfois l'effondrement de bâtiments⁴. En conséquence, des inondations sérieuses et multiples ayant eu lieu au cours de l'hiver avaient sérieusement endommagé plusieurs ouvrages et le haut commandement allemand aurait émis de nombreuses critiques quant à la qualité de la position fortifiée réalisée sur les frontières occidentales⁵.

Nonobstant ces informations, le 2^e bureau de l'EMA mettait uniquement l'accent sur la solidité de la ligne Siegfried et privilégiait les renseignements en sens opposé soulignant la continuité et la densité du dispositif défensif (voir figure n°10). En février 1939, il estimait que « même si les installations intérieures [n'étaient] pas partout terminées, cette position apparai[ssait] comme un obstacle très sérieux, qui obligerait l'assaillant à un déploiement de

¹ SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements – Allemagne – L'armée allemande au 1^{er} janvier 1939 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1939, p. 11-12.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 347 ; SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements – Allemagne – L'armée allemande au 1^{er} janvier 1939 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1939, p. 12-13 ; SHD-AT, 7N 2515, « Source : Service de Renseignements – Allemagne – Instruction et encadrement de l'Armée allemande », extrait du rapport du ministre pour la période du 20-26 février 1939, 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2642, « Renseignement – Source : Z », SR de l'EMA, 8 avril 1939 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 369.

³ SHD-AT, 7N 2642, « Renseignement – Source : Z », SR de l'EMA, 8 avril 1939 ; SHD-AT, 7N 2688, « Renseignement », BREM, 31 janvier 1939 ; SHD-AT, 7N 2688, « Renseignement – Bonne source », BENE, 24 mars 1939.

⁴ SHD-AT, 7N 2642, « Renseignement – Source : Z », SR de l'EMA, 8 avril 1939 ; SHD-AT, 7N 2688, « Renseignement – Source socialiste généralement bonne, 8.2.39 », BREM, 13 février 1939 ; SHD-AT, 7N 2688, « Renseignement – Source : Informateur de petite envergure, certainement sincère », SCM, 31 mai 1939 ; SHD-AT, 7N 2688, « Renseignement – Bonne source », BENE, 28 juin 1939 ; SHD-AT, 7N 2688, « Renseignement – Bonne source », BENE, 21 juin 1938 ; SHD-AT, 7N 2688, « Note pour M. Depas Etienne », SR de l'EMA – Dorange, 22 juin 1939.

⁵ SHD-AT, 7N 2688 : « Note pour M. Depas Etienne », SR de l'EMA – Dorange, 22 juin 1939 ; « Renseignement – Allemagne – A/S Fortifications allemandes », SER, 24 février 1939 ; « Renseignement – Allemagne – A/S Opinion du Commandement allemand sur les fortifications de l'Ouest », SER, 30 juin 1939.

moyens considérables, pour une conquête méthodique et longue »¹. En mars 1939, il précisait que « les ouvrages [de la ligne Siegfried avaient] une dalle de béton armée dont l'épaisseur ne sembl[ait] pas inférieure à 1m 50, ce qui les mettait à l'épreuve du 155, et peut-être même du 220² »³. En mai 1939, le 2^e bureau estimait que « la protection des plus petits [ouvrages] les met[tait] à l'abri des artilleries de corps d'armée »⁴. Au mois de juillet, enfin, le 2^e bureau de l'EMA releva que de nombreux ouvrages étaient protégés par une dalle de béton armé de deux mètres à deux mètres cinquante, ce qui accroissait encore leur solidité⁵.

Ces évaluations étaient l'objet d'une surenchère de la part du 3^e bureau de l'EMA, qui estimait dès le mois de mars que les ouvrages de la ligne Siegfried ne pourraient être sérieusement endommagés par les canons de 305 mm⁶. En conséquence, le 3^e bureau ne prévoyait au printemps 1939 qu'une « défensive aussi active que possible » sur le front allemand dans les premiers stades du conflit⁷. Devant les Britanniques, le général Lelong, attaché militaire à Londres reconnaissait que « la France ne pou[v]ait pas attaquer sérieusement l'Allemagne par terre, sans une longue préparation »⁸. Dès le mois d'octobre 1938, le général Georges jugeait que l'armée française ne disposait pas des matériels nécessaires à une rupture de la ligne Siegfried⁹. Le commandant de Villelume partageait cette opinion, et en informa le président Daladier au moyen d'une note anonyme¹⁰. Le général Héring, gouverneur de Strasbourg, évaluait l'écart entre le système fortifié allemand et la ligne Maginot à « douze pour un »¹¹. Pour sa part, le général Condé, inspecteur général de l'artillerie, rappelait en mars 1939 que « les expériences faites avec une grosse artillerie de tranchée [avaient] donné un résultat négatif »¹².

¹ SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements – Allemagne – L'armée allemande au 1^{er} janvier 1939 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1939, p. 15.

² Souligné dans le texte.

³ SHD-AT, 7N 2688, « Note sur l'état des travaux de fortification allemands à la frontière française », 16 mars 1939, p. 2-3.

⁴ SHD-AT, 7N 2688, « Note sur les fortifications allemandes (avec croquis) », 2^e bureau de l'EMA, 31 mai 1939, p. 18-19.

⁵ SHD-AT, 7N 2688, « Allemagne – Renforcement de la protection des casemates de la ligne Siegfried », 2^e bureau de l'EMA, 5 juillet 1939.

⁶ SHD-AT, 7N 2688, « Note sur l'état des travaux de fortification allemands à la frontière française », 16 mars 1939, annotation manuscrite en marge apposée par un officier du 3^e bureau de l'EMA, p. 3.

⁷ SHD-AT, 7N 3006, « Conversations franco-polonaises – Note concernant les grandes lignes des opérations », 3^e bureau de l'EMA, 11 mai 1939.

⁸ SHD-AA, 2B 106, « Procès-verbal de la 13^{ème} séance – 3 mai 1939 – 16 heures », conversations franco-britanniques, p. 12.

⁹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, op. cit., p. 67.

¹⁰ *Ibid.*, p. 224-226 et 229.

¹¹ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. III, Londres, H. M. Stationery Office, 1950, document n°522, p. 568-569.

¹² SHD-AT, 1N 38, « Procès-verbal de la séance d'études [du CSG] du 13 mars 1939 », p. 3.

Cependant, ces opinions n'étaient pas partagées par tous les membres du haut commandement et de l'EMA. Le général Roton, chef de l'état-major particulier du général Georges, affirmait ainsi au commandant de Villelume le 19 mai : « si [les Allemands] consacrent à [l'] opération [contre la Pologne] 90 divisions, n'en laissant que 20 sur notre front, nous pourrions percer la ligne Siegfried, après un jour et une nuit de bombardement »¹. Il ajoutait que la France possédait les matériels et munitions nécessaires à cette rupture. Le général Gamelin partageait ce point de vue et jugeait envisageable une rupture sur une portion de la ligne Siegfried, après une préparation méthodique et à condition que l'adversaire ne disposât pas d'effectifs importants sur ce théâtre d'opérations². Sur le plan de la stratégie générale, une rupture de la ligne Siegfried était donc subordonnée à la continuation, au-delà des premières semaines du conflit, des combats en Pologne, et, conséquemment, à l'existence d'un front oriental. Pour sa part, de façon plus sommaire, le général Schweisguth, commandant la 8^e région militaire et ancien sous-chef de l'EMA, avançait à l'été 1939 que « rien ne prouv[ait] qu'à la longue la ligne Siegfried de 1939 n'aurait pas le sort des lignes Hindenburg, Wotan, Hunding de 1918 réputées elles aussi infranchissables »³. Il concédait cependant que les fortifications allemandes « rendaient toute offensive sur la rive gauche du Rhin plus lente et plus difficile que par le passé ».

3. *La Luftwaffe, un outil puissant mais recelant certaines faiblesses*

Si l'EMGM continuait, au premier semestre 1939, de surévaluer nettement l'ampleur du réarmement naval allemand, l'EMAA, en revanche, semble avoir mieux discerné, après Munich, les faiblesses de l'aviation militaire allemande⁴. Ainsi, le lieutenant-colonel de Vitrolles et le 2^e bureau de l'EMAA soulignèrent abondamment, à partir de la fin de l'année 1938, les déficiences qualitatives du personnel de la *Luftwaffe* : haut commandement inexpérimenté et politisé, états-majors mal formés, officiers trop jeunes et inexpérimentés ou trop âgés et vétérans de la précédente guerre ; équipes au sol et pilotes très inégalement instruits et entraînés⁵. Le 2^e bureau de l'EMAA estimait que cette situation devait perdurer

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 291.

² SHD-AA, 11 Z 12957, procès-verbal d'interrogatoire du général Gamelin, 30 août 1941 ; SHD-AA, 11 Z 12959, procès-verbal d'interrogatoire d'Édouard Daladier, 28 février 1941, p. 3 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 67.

³ CARAN, 351 AP7, « Conférence sur la stratégie de l'Axe Rome-Berlin », général Schweisguth, 7 juillet 1939, p. 8.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 347-349.

⁵ *Ibid.*, p. 339-340 ; PRO, FO, 371/22956, mémorandum de l'attaché de l'Air britannique à Paris, 12 janvier 1939 ; SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements – Allemagne – L'armée allemande au 1^{er} janvier 1939 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1939, p. 17 et 20 ; SHD-AA, 2B 61, « L'armée de l'air allemande », note probablement rédigée par le 2^e bureau de l'EMAA au premier trimestre 1939.

jusqu'en 1940-1941. Ces évaluations influencèrent la perception de la puissance militaire aérienne allemande. Ainsi, Édouard Daladier et Guy La Chambre mirent en avant devant la commission de l'Air du Sénat les déficiences de tous types affectant le personnel de la *Luftwaffe*¹.

La production aéronautique représentait cependant un atout majeur de la *Luftwaffe*. Elle lui permettait, selon le 2^e bureau de l'EMA, de posséder au 1^{er} janvier 1939, trois mille huit cents appareils de première ligne et quatre mille deux cents appareils en réserve². Au mois d'août 1939, ces chiffres s'élevaient respectivement, selon le 2^e bureau de l'EMAA, à quatre mille huit cents et cinq mille huit cents³. Lors de la crise des Sudètes, le 2^e bureau de l'EMAA avait constaté qu'une part significative des escadrilles mobilisées étaient équipées de matériels anciens – contrairement aux estimations antérieures⁴. Aussi les évaluations réalisées en 1939 dénotent une perception plus réaliste de la part des avions modernes dans l'aviation de première ligne et de réserve⁵. L'hypothèse selon laquelle la totalité de l'aviation de première ligne était composée d'appareils modernes n'était plus admise. En outre, le lieutenant-colonel de Vitrolles estimait en janvier 1939 que l'Allemagne, en cas de conflit, ne pourrait maintenir, ni le niveau quantitatif de sa production aéronautique – par manque de main d'œuvre et de matières premières –, ni la montée en gamme qualitative⁶. Dès lors, le chef du 2^e bureau de l'EMAA tablait sur la combinaison de l'obsolescence rapide des modèles équipant l'aviation allemande en 1939 et sur les destructions occasionnées par les combats aériens pour envisager une diminution quantitative et qualitative de la *Luftwaffe* au terme des premiers mois du conflit. Ces analyses furent prises en compte au plus haut niveau gouvernemental, et le président du Conseil informait en juin 1939 Georges Bonnet que l'Allemagne ne pourrait maintenir sa production aéronautique dès lors qu'elle subirait les contraintes d'un blocus⁷.

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 341.

² SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements – Allemagne – L'armée allemande au 1^{er} janvier 1939 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1939, p. 17 ; SHD-AA, 2B 61, « L'armée de l'air allemande », document probablement rédigé au 2^e bureau de l'EMAA au début de l'année 1939.

³ SHD-AA, 11 Z 12940, « Situation des forces aériennes européennes à la date du 23 août 1939 », 2^e bureau de l'EMAA, sans date.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 341.

⁵ SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements – Allemagne – L'armée allemande au 1^{er} janvier 1939 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1939, p. 17-18 ; SHD-AA, 11 Z 12940, « Situation des forces aériennes européennes à la date du 23 août 1939 », 2^e bureau de l'EMAA, sans date.

⁶ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 340 ; PRO, FO, 371/22956, mémorandum de l'attaché militaire britannique à Paris, 12 janvier 1939.

⁷ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 342.

En janvier 1939, la production aéronautique française semblait condamnée à demeurer à un niveau faible – moins de quatre-vingts appareils par mois selon Guy La Chambre¹. Une embellie s’annonça, cependant, à partir de la fin de l’hiver. Dès le début du mois de février 1939, le général Armengaud, expert reconnu, affirmait que la production mensuelle d’appareils de première ligne atteindrait deux cents unités au cours de l’été suivant². Dans une note datée de mars 1939 et destinée au ministre des Affaires étrangères, Guy La Chambre validait cette dernière prévision³. Au début de mai, le lieutenant-colonel Petibon informait le commandant de Villelume que la production aéronautique du mois d’avril avait atteint cent cinquante appareils, auxquels s’ajoutaient cinquante appareils importés des États-Unis. Sur les huit premiers mois de l’année 1939, la production aéronautique connut effectivement une progression continue et significative⁴. Les appareils de chasse, qui avaient reçu la priorité dans le plan V de réarmement aérien du printemps 1938, commencèrent à sortir en grand nombre des usines françaises⁵. Les chiffres cités par Robert Frank sont, sur ce point, éloquentes : cent quarante-cinq unités produites en 1937 ; cent trente-quatre unités produites en 1938 ; neuf cent quarante-huit pour les huit premiers mois l’année 1939 – soit un décuplement de la production moyenne mensuelle. Entre le mois de mai 1938 et le mois de juin 1939, les effectifs employés dans l’industrie aéronautique française doublèrent presque, passant de quarante-huit mille salariés à quatre-vingt-huit mille⁶. Non seulement l’amélioration de la production aéronautique était quantitative, mais elle recouvrait également un aspect qualitatif⁷. Sur ce point, de grands espoirs étaient placés – à juste titre – dans le Dewoitine 520 et les Curtiss américains.

En conséquence, les prévisions les plus optimistes furent formulées, qui, mises en relations avec les faiblesses enfin décelées de la *Luftwaffe*, entraînaient certains officiers à établir un tableau par trop flatteur de la situation. Ainsi, le général Romatet, sous-chef de l’EMAA, livrait au commandant de Villelume ses impressions au début de mai 1939 :

[L’Armée de l’Air] compte environ mille cinq cents avions [...]. Nous allons fabriquer prochainement deux cents avions par mois, et à la fin de l’année quatre cents. En temps de guerre, ce chiffre passerait à huit cents, alors qu’en Allemagne, la production de guerre ne serait pas supérieure à celle du temps de paix. Notre chasse sera complètement équipée

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 153.

² PRO, AIR, 8/252, « Royal Air Force Intelligence Summary », Air Staff, mars 1939.

³ MAE, Papiers 1940, Cabinet Georges Bonnet, 1, « Note manuscrite remise en mars 1939 par M. Guy La Chambre à M. Bonnet et montrant les progrès accomplis depuis Septembre 1938 en ce qui concerne l’aviation ».

⁴ TRUELLE Jean (ingénieur général), « La production aéronautique ... », *op. cit.*, p. 97.

⁵ FRANK Robert, *Le prix du réarmement français...*, *op. cit.*, p. 228-231.

⁶ FACON Patrick, *L’Armée de l’Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 133.

⁷ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 330 et 341-342.

en appareils modernes en juillet. Nous la grossirons aussitôt après de cinq nouveaux groupes et nous augmenterons la dotation en avion des escadrilles. Le bombardement ne sera pas rénové aussi vite, mais dès maintenant tous nos bombardiers, y compris le Bloch 200, peuvent agir la nuit. Les nouveaux – il s’agit du Lioré 45 – dépassent 450 km à l’heure et portent 1000 kg de bombes ; le B 70, lui aussi, est merveilleux. Nous aurons avant un an trente groupes de bombardement supplémentaires, ainsi que quelques escadrilles de bombardement en piqué. [...] [J]’ estime que les Allemands n’ont que trois mille cinq cents à quatre mille avions. Ils ne doivent pas avoir assez de pilotes pour en munir les quatre mille avions en réserve dont parle le 2^e bureau. Goering a annoncé en 1936 que le Reich avait la première flotte aérienne du monde alors qu’elle était presque inexistante. Il nous a bluffés de nouveau en 1938 et il est probable qu’il continue¹.

Toutefois, les progrès réalisés par l’Armée de l’Air à partir du début de l’année 1939 doivent être relativisés. Philippe Garraud énumère les limites nombreuses du réarmement aérien français de 1938-1939 : commandes disséminées entre un trop grand nombre de modèles, industrialisation imparfaite de la filière, mauvaise coordination entre sous-traitants et assembleurs, nombreuses étapes administratives et techniques avant l’arrivée des appareils au sein des unités². En outre, les avions produits comptaient une part importante d’avions d’entraînement, impropres aux opérations de guerre³. En conséquence, il existait un écart très important entre le volume des cellules produites, d’une part, et le nombre d’appareils modernes totalement équipés et effectivement en service dans les unités. La corrélation entre l’augmentation de la production aéronautique et la modernisation de l’équipement des unités de l’Armée de l’Air n’était ni totale, ni immédiate ou rapide. De plus, le retard accumulé dans la réalisation du plan V de réarmement aérien jusqu’au printemps 1939 était très important. Au 1^{er} avril 1939, alors que les prévisions tablaient sur mille huit cent soixante-dix-huit appareils livrés au titre du plan V, l’Armée de l’Air ne disposait que de quatre cent trente-trois avions issus de ce programme⁴. Ainsi, l’Armée de l’Air n’alignait dans ses unités que trois cent sept appareils modernes en avril 1939 et quatre cent quatre-vingt-quatorze au 1^{er} septembre 1939⁵.

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 273-274.

² GARRAUD Philippe, « Les contraintes industrielles... », *op. cit.*, p. 37-59.

³ HÉBRARD Jean (général), *Vingt-cinq années d’aviation militaire (1920-1945)*, tome I : « La genèse du drame aérien de 1940 », Paris, Albin Michel, 1946, p. 223 ; TRUELLE Jean (ingénieur général), « La production aéronautique ... », *op. cit.*, p. 102.

⁴ FACON Patrick, *L’Armée de l’Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 87.

⁵ HÉBRARD Jean (général), *Vingt-cinq années d’aviation militaire ...*, *op. cit.*, p. 223 ; TRUELLE Jean (ingénieur général), « La production aéronautique ... », *op. cit.*, p. 98.

Il est possible que cette augmentation, réelle, de la production d'appareils de guerre ait été excessivement valorisée par le ministre de l'Air aux yeux du président du Conseil, comme le signale le témoignage ultérieur de deux officiers du 2^e bureau de l'EMAA¹. Édouard Daladier ne prit conscience qu'en février 1940 du délai et des étapes s'intercalant entre la production d'un avion et son utilisation effective par une unité de l'Armée de l'Air². Il apparaît, en tout cas, que le président Daladier fut très tôt persuadé que le déséquilibre entre l'Armée de l'Air et la *Luftwaffe* ne devait plus influencer sur les décisions de politique étrangère, comme cela avait sans doute été le cas en septembre 1938. Ainsi, le 24 février, il affirmait devant le CPDN :

Si les hostilités se déclenchaient en Europe, nous serions dans une position d'infériorité au point de vue aviation et DCA. Mais nous reprenons la supériorité au point de vue terrestre et maritime. Si nous passons sans conflit l'été 1939, nous n'aurons plus aucune crainte au point de vue aérien, car nous aurons reconquis dans le domaine de la qualité ce que nous avons perdu. En 1940, nos sorties de matériel seront très importantes³.

Cet optimisme n'était cependant pas partagé par tous au sein de l'EMAA. En particulier, le général Vuillemin et les officiers du 3^e bureau semblaient nettement plus préoccupés par le rapport des forces franco-allemand en matière d'aviation militaire⁴. Selon une note anonyme, mais probablement rédigée en vue du procès de Riom par le général Vuillemin, ce dernier et le ministre de l'Air auraient exposé durant la seconde quinzaine d'août au président Daladier les « réserves » que leur inspirait la situation comparée des aviations militaires française et allemande⁵. Pour sa part, Claude d'Abzac-Epezy note qu'« en septembre 1939, [le chef du 3^e bureau de l'EMAA] Bergeret [avait] l'impression, partagée par son chef et par d'autres cadres importants de l'Armée de l'Air, que tout [était] joué d'avance et que l'infériorité aérienne française [était] insurmontable »⁶.

¹ SHD-AA, 8 Z 32, témoignage du général Georges Fayet, face 1 ; SHD-AA, 8 Z 63, témoignage du général Charles Lauzin, bande 1, face 1.

² FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 138.

³ SHD-AT, 2N 20, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 24 Février 1939 – Procès-verbal », p. 15.

⁴ SHD-AA, 8 Z 20, témoignage du général Bailly, bande 1, face 2 ; SHD-AA, 2B 106, lettre du général Vuillemin au général Gamelin, 15 mai 1939 ; SHD-AA, 11 Z 29739, « Septembre 1938-septembre 1939 », général Bergeret, sans date ; SHD-AA, 11 Z 12940, lettre du général Vuillemin au ministre de l'Air et tableaux annexes, 26 août 1939.

⁵ CARAN, 496 AP/41, « Évolution de l'Armée de l'Air du 1^{er} Janvier 1938 au 23 Juin 1940 », note probablement rédigée à l'automne 1940 par le général Vuillemin.

⁶ D'ABZAC-EPEZY Claude, *L'Armée de l'Air de Vichy...*, *op. cit.*, p. 39.

4. Une situation économique et sociale très difficile, de nature à peser sur l'Allemagne en cas de conflit de longue durée

Dès avant la fin de l'année 1938, certaines analyses avaient démontré que la situation économique et financière de l'Allemagne la plaçait dans une situation très délicate en cas de conflit armé. Au mois de juillet 1938, le 2^e bureau de l'EMGM relevait ainsi que, si l'Allemagne était capable d'un vigoureux choc initial en cas de conflit, la prolongation de cet effort s'avèrerait extrêmement problématique, en particulier du fait de l'exigüité extrême de ses ressources financières, de la faiblesse de ses ressources alimentaires et du manque de main d'œuvre industrielle¹. Toutefois, ce point de vue semblait rencontrer alors peu d'écho, comme en témoigne certains passages du journal du commandant de Villelume².

Au lendemain des accords de Munich, toutefois, une plus grande attention fut accordée aux données économiques et financières dans l'étude des potentiels militaires allemand et italien³. Durant le premier semestre 1939, les 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA produisirent une analyse systématique des renseignements reçus sur l'économie et les finances du Reich. La pénurie de main d'œuvre industrielle et agricole, conséquence du réarmement à outrance, semblait de plus en plus criante, au point d'atteindre plusieurs centaines de milliers d'ouvriers agricoles, plus d'un million d'ouvriers de l'industrie et des dizaines de milliers d'ingénieurs⁴. En cas de mobilisation, ce problème de main d'œuvre serait particulièrement accentué⁵. En outre, l'industrie allemande était extrêmement dépendante des importations de matières premières et devrait ainsi faire face à une pénurie sur ce plan, dès lors qu'un blocus serait imposé au Reich. En temps de paix, l'Allemagne importait 94 % de ses besoins en bauxite, 84 % de ses besoins en cuivre, 67 % de sa consommation de carburants liquides et 60 % de ses besoins en fer⁶. Le général Didelet, attaché militaire à Berlin, souligna en juin l'extrême faiblesse des stocks de matières premières industrielles allemands⁷.

¹ SHD-M, 1BB 2/94, « Bulletin d'études n°53 – Allemagne – Le potentiel de guerre en juillet 1938 – La conscription civile obligatoire », 2^e bureau de l'EMGM, juillet 1938.

² DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 36.

³ JACKSON Peter, « Intelligence and the end of appeasement », *op. cit.*, p. 241.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 353 ; SHD-AT, 7N 2515, « Source : Affaires Étrangères – Allemagne – Pénurie de main d'œuvre », « Principaux renseignements recueillis sur les Armées Étrangères du 8 au 15 Mai 1939 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°3 », 2^e bureau de l'EMA, 21 février 1939, p. 3.

⁵ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Affaires Étrangères – Allemagne – Conférence du Général Thomas sur l'économie de guerre », extrait du rapport du ministre pour la période du 19 au 26 février 1939, 2^e bureau de l'EMA.

⁶ DUTAILLY Henry (lieutenant-colonel), *Les problèmes...*, *op. cit.*, p. 88.

⁷ SHD-AT, 7N 2602, dépêche du général Didelet au ministre de la Guerre, 21 juin 1939.

À ces faiblesses intrinsèques de l'industrie allemande s'ajoutaient d'autres éléments, concourant à fragiliser la situation de l'Allemagne en cas de conflit. L'effort industriel sans cesse croissant avait également provoqué une usure rapide du matériel ferroviaire, essentiel pour les transports de concentration et de ravitaillement des troupes¹. Les stocks alimentaires de l'Allemagne ne permettaient de satisfaire, selon le SGDN, que cinq à huit mois de consommation courante². Enfin, les réserves d'or et de devises allemandes étaient extrêmement faibles³. En conséquence, la situation de l'Allemagne au début de 1939, « économiquement et financièrement véritablement catastrophique », selon les termes employés par le lieutenant-colonel de Vitrolles, semblait devoir lui interdire l'espoir d'alimenter son effort de guerre pendant un conflit de longue durée⁴.

La réticence de la population allemande devant l'hypothèse d'une guerre, surtout contre les puissances occidentales, représentait un autre point de faiblesse du III^e Reich repéré avant septembre 1938, mais peu mis en valeur⁵. Dès le 1^{er} octobre 1938, le général Gamelin tirait comme enseignement de la crise de septembre que « l'opinion publique allemande, dans son tréfond [sic], redout[ait] la guerre »⁶. Au début de 1939, le 2^e bureau de l'EMA mit l'accent sur la faiblesse du moral de la population allemande et le manque de cohésion sociale après six années de nazisme. Au mois de janvier, il « signal[ait] que presque tous les renseignements recueillis indiqu[ai]ent une mauvaise situation morale et matérielle en Allemagne »⁷.

Cependant, la perception d'un malaise croissant dans la population allemande, aussi grave fût-il, ne permettait pas de conclure à l'écroulement immédiat ou rapide du régime nazi en cas de conflit. Dans le bulletin de renseignements bimestriel de janvier-février 1939, le 2^e bureau de l'EMA précisait ainsi, en introduction, la situation politique intérieure de l'Allemagne :

¹ SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°3 », 2^e bureau de l'EMA, 21 février 1939, p. 3-4.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 352.

³ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Affaires Étrangères – Allemagne – Conférence du Général Thomas sur l'économie de guerre », extrait du rapport du ministre pour la période du 19 au 26 février 1939, 2^e bureau de l'EMA ; JACKSON Peter, « Intelligence and the end of appeasement », *op. cit.*, p. 243.

⁴ PRO, AIR, 9/93, mémorandum de l'attaché de l'Air britannique à Paris, 12 janvier 1939 ; JACKSON Peter, « Intelligence and the end of appeasement », *op. cit.*, p. 243.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 354-355.

⁶ SHD-AT, 1NN 10, « Le bilan (notes du général Gamelin après les accords de Munich) », général Gamelin, 1^{er} octobre 1938.

⁷ SHD-AT, 7N 2515, « Allemagne », extrait du rapport du ministre pour la période du 23 au 29 janvier 1939, 2^e bureau de l'EMA.

Du point de vue de la situation intérieure, il est évident que la révolution hitlérienne ne s'accomplit pas sans heurts et sans difficultés en raison de toutes les conséquences qu'elle entraîne : bouleversements sociaux, persécutions et injustices qui révoltent les consciences, tension nerveuse provoquée par les événements extérieurs, immense labeur demandé à tous, rationnement de certaines denrées alimentaires, restrictions imposées dans les dépenses privées de tous ordres, par les salaires strictement calculés et les impôts très lourds, luttes d'influences entre les grands chefs du parti, etc...

Quelle pourra être la réaction de l'organisme national soumis à un pareil régime ? Il n'est pas possible de le prédire.

Il faut d'ailleurs, lorsque l'on suppose les chances de durée du régime, tenir compte de la passivité particulière du peuple allemand qui a toujours eu une mentalité de sujet, d'« Untertan ».

Au surplus, Hitler a pris soin de se prémunir contre les défaillances toujours possibles en développant les forces policières et les forces politiques encasernées (SA et SS).

Mais il n'en reste pas moins que l'Allemagne national-socialiste porte en elle des germes de faiblesse, qui pourraient, en cas de revers, menacer sa cohésion et sa solidité¹.

Jusqu'à l'été 1939, les 2^{es} bureaux et le SGDN scrutèrent les signes du mécontentement parmi les classes populaires et les élites allemandes – en particulier les élites économiques². Le mois d'août vit un accroissement significatif des renseignements indiquant que la société allemande était profondément perturbée et choquée par la perspective d'une guerre imminente. Dès le 10 août, le ministre de l'Air recevait un renseignement de l'attaché de l'Air de France à Bucarest, indiquant que les journalistes roumains en poste en Allemagne « cro[yai]ent que le régime allemand était sur le point de s'effondrer »³. Troubles à l'ordre public, découragement de la population civile, manque d'enthousiasme des réservistes, distribution de tracts subversifs et opposition du haut commandement aux projets hitlériens étaient recensés par le 2^e bureau de l'EMA⁴.

Ces renseignements furent largement diffusés, concourant ainsi à une évolution très nette de l'ambiance dans laquelle évoluait les décideurs. Dans les derniers jours d'août 1939,

¹ SHD-AT, 7N 2506, « Bulletin de renseignements – Allemagne – L'armée allemande au 1^{er} janvier 1939 », 2^e bureau de l'EMA, janvier-février 1939, p. 3.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 355-356.

³ SHD-AA, 11 Z 12941, « Note – Tuyaux Sevin », note manuscrite probablement rédigée par Guy La Chambre, 10 août 1939.

⁴ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 356-357 ; SHD-AT, 1N 44, « Compte-rendu de la réunion des chefs d'état-major [des membres du CSG] – 30 Août [1939] – 11h30 », p. 5 ; CARAN, 496 AP/14, « Note sur l'état d'esprit en Allemagne », 2^e bureau du Grand quartier général, probablement rédigée le 31 août 1939 ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VIII, Londres, H. M. Stationery Office, 1954, document n°553, p. 420 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 451-455.

le président du Conseil, l'attaché militaire britannique et membres du CSG reçurent communication des renseignements parvenus à l'EMA concernant un fléchissement de l'opinion publique allemande. Le président Daladier accorda visiblement une grande importance à ces informations, qui suscitèrent l'espoir, chez de nombreux dirigeants français, que le régime nazi s'écroulerait en cas de guerre¹. *In fine*, ces renseignements constituaient la base du raisonnement qui attribuait à une attitude de fermeté envers Berlin la vertu d'éloigner le danger de guerre – résumé dans la lettre personnelle que l'ambassadeur Coulondre envoya dans les derniers jours d'août au président Daladier². Pourtant, le lieutenant-colonel Gauché avertit le chef du gouvernement : « il serait imprudent d'attribuer trop d'importance à ces symptômes et d'en escompter sur le plan politique des répercussions immédiates [même si] dans la guerre des nerfs, c'[était] l'Allemagne qui parai[ssait] maintenant atteinte »³.

B. L'Italie, ou la guerre impossible ?

1. La radicalisation de la politique extérieure de Mussolini dans un contexte de fragilisation du régime fasciste et en dépit des faiblesses de l'appareil militaire italien

À partir du printemps 1939, les renseignements relatant les dissensions au sommet du pouvoir à Rome et, surtout, le rejet par la population italienne d'une guerre contre les puissances occidentales, se multiplièrent. À la fin du mois de mars 1939, l'EMA apprit que « la [dernière] réunion du grand conseil fasciste [avait] révélé une opposition assez violente contre la politique extérieure Mussolinienne – Badoglio, Balbo, Grandi, ne verraient pas d'un bon œil l'Empire allemand se développer »⁴. Cependant, malgré cette opposition, le rapprochement germano-italien connut un nouveau développement, à travers la signature du Pacte d'Acier, précédée de l'invasion de l'Albanie. En conséquence, le 2^e bureau conclut à l'existence d'une « solidarité totale » entre Rome et Berlin⁵. Le Pacte d'Acier plaçait l'Italie mussolinienne définitivement dans le sillage de l'Allemagne hitlérienne, en vue de la conquête de l' « espace vital » revendiqué par chacune de ces deux puissances.

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 356-357.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 478-479.

³ CARAN, 496 AP/14, « Note sur l'état-d'esprit en Allemagne », 2^e bureau du Grand quartier général, probablement rédigée le 31 août 1939, p. 2.

⁴ SHD-AT, 1N 44, « Compte-rendu de la Réunion des Chefs d'Etat-Major le 29 Mars 1939 », p. 7.

⁵ SHD-AT, 7N 2516 et 1NN 46, « Bulletin de renseignements n°11 » et « Bulletin de renseignements n°12, 2^e bureau de l'EMA, 25 mai et 9 juin 1939.

Cependant, les informations relatives à l'opinion publique italienne, toujours plus nombreuses à partir du printemps 1939, indiquaient presque unanimement l'opposition à un conflit avec la France et l'impopularité du rapprochement avec l'Allemagne¹. La campagne de presse anti-française semblait n'avoir qu'une faible prise sur la population italienne². Au-delà de la politique extérieure, le régime fasciste lui-même, avec ce qu'il impliquait de privation de liberté et de restrictions matérielles dans la vie quotidienne semblait être l'objet d'un rejet croissant³. Ce rejet semblait profiter à la maison royale, réputée francophile. Certains renseignements faisaient état de manifestations publiques ouvertement hostiles au régime⁴. Enfin, l'animosité envers le régime mussolinien ne se cantonnait pas aux classes populaires, mais concernait aussi les industriels et les commerçants⁵. Au mois de juin, le 2^e bureau de l'EMGM conclut explicitement que le moral de la population était si faible qu'un bref bombardement des installations militaires des ports italiens suffirait à entraîner son écroulement, et, partant, celui du régime⁶. Pour sa part, le général Gamelin attirait l'attention d'Édouard Daladier sur « la situation exacte, au point de vue politique intérieure, de l'Italie », comme variable stratégique majeure⁷. En dehors de ces spéculations, le tableau d'une opinion publique italienne très majoritairement hostile à la guerre avec les puissances occidentales et au rapprochement avec l'Allemagne était assez juste⁸.

¹ SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°9 », 2^e bureau de l'EMA, 4 mai 1939, p. 5 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – A/S. Situation intérieure en Italie », SER, 21 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement – Italie – A/S. État d'esprit en Italie », SER, 27 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – A/S. Situation intérieure en Italie », SER, 31 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – a/s. État d'esprit dans la région de Turin », SER, 11 avril 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement – Italie – A/S. État d'esprit en Italie », SER 14 avril 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement – Source : Informateur bénévole sérieux – Situation en Italie », SCM, 6 mai 1939 ; SHD-AT, 7N 2946, « Renseignement – Source : Très bonne – Situation en Italie », SCM, 22 juillet 1939 ; SHD-AA, 2B 83, « Compte-rendu de mission en Italie du Capitaine Toutier et du Lieutenant Lepeu – Participation au IV^e Raduno del Littorio », juillet 1939.

² SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – A/S. État d'esprit n°831 », SER, 6 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – A/S. État d'esprit n°836 », SER, 6 mars 1939.

³ SHD-AT, 2N 238, « Compte-rendu de renseignements n°708 – Italie », 2^e bureau de l'EMGM, 23 juin 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – A/S. État d'esprit n°831 », SER, 6 mars 1939, et « Renseignement Italie – A/S. Situation intérieure en Italie », SER, 21 mars 1939.

⁴ SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – A/S. Situation intérieure en Italie », SER, 31 mars 1939, « Renseignement – Source : Officier de liaison de Bâle – A/S. de l'Italie », SCM, 22 avril 1939, et « Renseignement – Italie – A/S. État d'esprit », SER, 24 avril 1939 ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. V, Londres, H. M. Stationery Office, 1952, document n°437, p. 489.

⁵ SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°9 », 2^e bureau de l'EMA, 4 mai 1939, p. 5 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement – Italie – A/S. État d'esprit en Italie », SER, 27 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement Italie – a/s. État d'esprit dans la région de Turin », SER, 11 avril 1939 ; SHD-AT, 7N 2945, « Renseignement – Source : Source éprouvée et très bien placée – Situation en Italie », SCM, 8 mai 1939 ; SHD-AT, 7N 2946, « Renseignement – Source : Très bonne – Situation en Italie », SCM, 22 juillet 1939.

⁶ SHD-AT, 2N 238, « Compte-rendu de renseignements n°708 – Italie », 2^e bureau de l'EMGM, 23 juin 1939.

⁷ SHD-AT, 1N 43, lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 29 mars 1939.

⁸ FORO Philippe, *Dictionnaire de l'Italie fasciste*, Paris, Vendémiaire, « Collection Dictionnaire », 2014, p. 263-264.

À l'heure où le président du Conseil français mettait en avant l'atout que constituait pour la puissance française son empire colonial, les renseignements qui parvenaient à Paris au sujet de la Libye et de l'Éthiopie donnaient l'impression que ces territoires représentaient une charge pour l'Italie. En Libye, le 2^e bureau de l'EMA constatait la « lassitude » de la population italienne devant son faible niveau de vie et l'oppression policière générant une atmosphère de délation permanente¹. Mais l'Éthiopie paraissait dans une situation bien plus difficile. Mois après mois, le 2^e bureau de l'EMA et le SRI constataient la pérennisation d'une situation de crise dont les facteurs étaient multiples : présence de nombreux « éléments rebelles » ou « insoumis », situation économique désastreuse confinant au « marasme complet des affaires » ; administration coloniale italienne souvent incompétente et corrompue². Selon certains renseignements, les troupes italiennes étaient obligées d'employer l'aviation dans des « missions de police », ce qui indiquait l'ampleur du phénomène d'insoumission³. Le 2^e bureau de l'EMA relevait en juin 1939 qu'une action militaire franco-britannique dans la région générerait très probablement un soulèvement général en Éthiopie⁴.

À cette fragilité politique et sociale du régime fasciste, s'ajoutaient les faiblesses des forces armées italiennes. Si le général Colson et le 3^e bureau de l'EMA surestimaient les effectifs des forces militaires terrestres italiennes – soixante-dix à soixante-quinze divisions dès la mobilisation –, le général Gamelin adoptait une évaluation plus modérée – soixante divisions⁵. Les faiblesses de l'appareil militaire terrestre italien avaient été repérées dès 1937⁶. En 1939, ces réserves persistaient. Tandis que le 3^e bureau de l'EMA notait que les divisions italiennes étaient « incomplètement dotées en artillerie et en équipement divers », le général Bineau, major général désigné pour le temps de guerre, affirmait le 31 août au commandant de Villelume :

¹ SHD-AA, 2B 83, « Rapport du capitaine de la Chénélière sur le voyage qu'il a effectué en Libye », 2^e bureau de l'EMA, 22 mars 1939.

² SHD-AT, 1N 27, « Bulletin[s] mensuel[s] de renseignements », SRI puis 2^e bureau de l'EMA, septembre 1938-juin 1939.

³ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Affaires Étrangères – Italie – Relations franco-italiennes », extrait du rapport du ministre du 6 au 19 février 1939, 2^e bureau de l'EMA.

⁴ SHD-AT, 7N 2507, « Annexe au bulletin de renseignements n°21 », 2^e bureau de l'EMA, juin 1939.

⁵ SHD-AT, 1K 274, « Le drame de 1939-1940 vu du Ministère de la Guerre », général Colson, p. 54 ; SHD-AT, 2N 228, « Conversations d'état-major franco-britanniques – Avis de l'État-major de l'Armée concernant l'ordre du jour transmis le 28 mars 1939 sous le N°572/DN3 », 3^e bureau de l'EMA, 31 mars 1939, p. 5 ; SHD-AA, 2B 106, « Note sur les possibilités de l'Allemagne et de l'Italie en cas de conflit – DF 19 », délégation militaire française à Londres, mai 1939 ; SHD-AT, 1N 43, « Note (adressée au Ministre le 18 Mars 1939, sous Bordereau N°1509/S) », général Gamelin, 18 mars 1939.

⁶ YOUNG Robert J., « French Military Intelligence and the Franco-Italian Alliance, 1933-1939 », *The Historical Journal*, vol. 28, n°1, mars 1985, p. 153-155.

L'armée de Mussolini est une simple façade. Elle est sans valeur et sans matériel. Il ne faut pas se laisser intimider par le nombre de ses divisions, qui ne sont en rien comparables aux nôtres¹.

L'aviation militaire italienne se présentait déjà, en décembre 1938, aux yeux du général Vuillemin, comme un adversaire à la mesure de l'Armée de l'Air, présentant certains éléments de supériorité, mais une très sérieuse déficience en ce qui concernait l'aviation de chasse². Ce point de vue équilibré prévalait également dans la conférence que donna le lieutenant-colonel de Vitrolles en novembre 1938³. Toutefois, il releva la lourde hypothèque qui pèserait en cas de conflit sur l'industrie aéronautique italienne, extrêmement dépendante des importations de matières premières. Au printemps 1939, le général Romatet commentait ainsi le rapport existant entre la *Regia Aeronautica* et l'Armée de l'Air :

[L'Armée de l'Air] compte actuellement environ 1500 avions, ce qui représente les trois quarts de l'aviation italienne. Peut-être d'ailleurs est-elle supérieure à cette dernière, dont les appareils n'ont pas changé depuis fort longtemps et dont le personnel n'a pas une grande valeur militaire, contrairement au personnel allemand. [...] La production italienne est en baisse⁴.

La marine italienne pouvait aligner à la fin de 1938 quatre cent soixante-sept mille tonnes en Méditerranée, selon l'amiral Darlan⁵. La *Regia Marina* ferait ainsi peser une lourde menace sur le trafic allié. L'entente franco-britannique disposait cependant d'une supériorité navale de 25 % en Méditerranée. Une *Regia Marina* permettant à l'Italie d'exploiter sa situation géographique au cœur de la Méditerranée, un *Regia Esercito* et une *Regia Aeronautica* imposantes sur le papier, mais présentant des lacunes sérieuses, telle était l'image de l'outil militaire italien en 1938-1939. Ces analyses étaient judicieuses, et donnaient une image très fidèle de la situation des forces armées italiennes en 1938-1939⁶.

¹ SHD-AT, 2N 228, « Conversations d'état-major franco-britanniques – Avis de l'État-major de l'Armée concernant l'ordre du jour transmis le 28 mars 1939 sous le N°572/DN3 », 3^e bureau de l'EMA, 31 mars 1939, p. 6 ; VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, op. cit., p. 17.

² SHD-AA, 2B 83, « Note pour Monsieur le Ministre de l'Air », général Vuillemin, 19 décembre 1938.

³ SHD-AA, 11 Z 12941, « Conférence sur l'Armée de l'Air italienne faite au Collège des Hautes Études de Défense Nationale », lieutenant-colonel de Vitrolles, novembre 1938.

⁴ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, op. cit., p. 273.

⁵ MASSON Philippe, *La Marine française et la guerre...*, op. cit., p. 32-33 ; COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, op. cit., p. 150.

⁶ FORO Philippe, *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, « Collection U. Histoire contemporaine », 2006, p. 176-177 et *Dictionnaire de l'Italie fasciste*, op. cit., p. 31-42, 51-52 et 230-231.

2. L'Italie dans les plans des chefs d'EMG

Au printemps 1939, le général Gamelin maintint une position de fermeté face aux revendications italiennes. Requérant l'adoption *a priori* par le gouvernement d'une position de principe en cas d'attaque italienne sur Tanger – réaction militaire immédiate –, il jugeait que le maintien des statuts de 1896 pour les Italiens de Tunisie serait « grave »¹. Informé par le général Georges et le lieutenant-colonel Malraison, sous-chef de la SR, que des émissaires officiels italiens tentaient de prendre contact avec Paris, il n'appuya pas ces démarches². En cela, il se situait dans la ligne de fermeté adoptée par le président du Conseil, qui, passée l'expérience malheureuse de la mission Baudouin, refusait de prendre une initiative en direction de Rome, malgré les appels insistants de Londres à la conciliation, soutenus en coulisse par Georges Bonnet³.

La prudence des plans du général Gamelin concernant l'Italie – arrêter une attaque éventuelle puis contre-attaquer localement et bloquer le commerce italien – a été bien relevée par Reynold Salerno, et, à l'époque, par l'amiral Darlan⁴. Elle trouve sa source dans la déclaration suivante, faite par le chef d'EMG de la Défense Nationale devant les autres chefs d'EMG en janvier 1939 :

À la mobilisation de l'Afrique du Nord doit s'ajouter la mise en place de la couverture sur les Alpes. Il faudra ensuite asphyxier l'Italie en bloquant Suez et Gibraltar. Une attaque de Djibouti aura pour conséquence une guerre, mais une guerre dont la forme reste à délimiter. Peut-être avons-nous intérêt à ne pas attaquer initialement en Europe. Nous pouvons aussi jouer de la situation intérieure de l'Italie où peuvent naître des mouvements populaires et où la royauté peut vouloir changer l'orientation de la politique extérieure⁵.

L'amiral Darlan, malgré une attitude généralement belliqueuse vis-à-vis l'Italie, suggérait également au mois de juin 1939 de tirer parti des dissensions sociales et politiques existant en

¹ SHD-AT, 2N 224, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 14 avril 1939 ; DE VILLELUME Paul (général), journal inédit, 27 avril 1939.

² DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 357 ; SHD-AT, 1K 95/4, « Note du 7 Avril 1939 », note du général Georges datée du 12 avril 1939 et « Note du 3 Mai 1939 (Faisant suite à la note du 7 avril 1939) ».

³ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 332-333 ; JACKSON Julian, *The fall of France, the Nazi invasion of 1940*, Oxford/New York, Oxford UP, 2003, p. 71.

⁴ SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-1939 », *op. cit.*, p. 88-89 ; HUAN Claude (capitaine de vaisseau) et COUTAU-BÉGARIE Hervé (éds.), *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, document n°41, p. 90.

⁵ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 11 Janvier 1939 », p. 13.

Italie¹. Il estimait que la France devait engager discrètement des négociations économiques et financières avec l'Italie, « sans céder un pouce de territoire, sans rien lâcher au point de vue politique ». Cette négociation viserait à détacher l'Italie de l'Axe, mais aussi à saper les bases du régime fasciste – « détacher [...] du fascisme toute l'élite aristocratique et industrielle italienne qui redoute la main-mise économique de l'Allemagne sur l'Italie ».

Cependant, l'hostilité de l'Italie, prévisible du fait des orientations de politique étrangère du Duce, n'était pas souhaitable. Les généraux Gamelin et Vuillemin, en liaison avec les Britanniques, insistèrent donc sur les avantages de la neutralité italienne. Celle-ci permettrait de consacrer la quasi-totalité des forces militaires positionnées en métropole au front du Nord-Est². Le général Vuillemin insistait sur le fait qu'une guerre aérienne avec l'Italie entraînerait des représailles sur certaines agglomérations françaises³. Pour sa part, l'amiral Darlan insistait sur la nécessité que cette neutralité fût accompagnée d'une prise de distance claire et totale de Rome envers Berlin.

L'étude des échanges entre chefs d'EMG montre que le général Gamelin sut gagner à ses vues ses homologues de la Marine, de l'Air et des Colonies. La réunion des chefs d'EMG du 11 janvier 1939, portant sur l'étude de la réaction française en cas d'attaque italienne sur Djibouti, donna lieu à la rédaction d'un compte-rendu⁴. Ce document relevait, outre la nécessité de défendre Djibouti, celle « de s'entendre avec les Anglais pour monter au moment du besoin l'action politique visant à soulever contre l'Italie les populations éthiopiennes ». D'autres mesures, telles que la mobilisation de la Corse et de l'Afrique du Nord, la mise en place de la couverture dans les Alpes et la mobilisation de l'Armée de l'Air et de la Marine, demeuraient subordonnées à une « accentu[ation] » de la « tension politique ». La note affirmait qu'« il [pouvait] paraître avantageux du point de vue politique étrangère de chercher à localiser initialement en Afrique, en Méditerranée et en Mer Rouge les opérations à entreprendre pour répondre à une attaque italienne sur Djibouti ».

Au mois d'avril 1939, dans le contexte de crise internationale ouverte par la conquête italienne de l'Albanie, les chefs d'EMG se réunirent pour envisager la « situation générale »,

¹ HUAN Claude (capitaine de vaisseau) et COUTAU-BÉGARIE Hervé (éds.), *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, document n°46, p. 98 ; SHD-M, 1BB 2/207, « Réflexions sur la situation actuelle », note très probablement rédigée par l'amiral Darlan, juin 1939.

² SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-1939 », *op. cit.*, p. 96-98.

³ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 11 Avril 1939 », p. 4.

⁴ SHD-AT, 2N 225, « Réunion des chefs d'état-major généraux – Conclusions arrêtées au cours de la séance du 11 janvier 1939 [...] ».

des renseignements de source fiable annonçant une action combinée de l'Allemagne vers l'Est de l'Europe avec une action italienne contre la France¹. Deux jours auparavant, le président Daladier avait insisté avec force sur « la nécessité d'agir vigoureusement contre l'Italie, dès le début des hostilités, aussi bien avec l'aviation de bombardement qu'avec les forces navales »². Le général Gamelin commença par écarter l'hypothèse d'un bombardement de Rome. Concernant l'action spécifique de l'aviation française, l'avis du général Bührer, selon lequel il ne fallait envisager que le bombardement d'objectifs militaires, fut retenu. Pour sa part, l'amiral Darlan envisageait le bombardement naval et aérien des ports de Gaète et La Spezia, ainsi que des bâtiments de transport de troupes. Le général Gamelin conclut ainsi le débat :

Le programme d'action de l'Armée de l'Air devra comporter en premier lieu l'attaque des objectifs militaires des régions de Gênes (La Spezia) et de Naples (Gaète). En second lieu, Rome, à qui [sic] il faudrait ajouter Milan, Turin, Cagliari, qui sont des villes ouvertes, étant entendu que de telles actions ne seront exécutées jusqu'à nouvel avis qu'à titre de représailles et sur l'ordre du Gouvernement.

Par ailleurs, les EMG envisagèrent dès la fin de l'année 1938 de soutenir les groupes rebelles en Éthiopie. En décembre, le lieutenant-colonel Nyo confia au commandant de Villelume les grandes lignes d'un soulèvement des populations éthiopiennes : « il suffirait d'y envoyer par le Soudan et par Djibouti un stock d'armes, qui ne reviendrait qu'à dix millions de francs, pour mettre les trois cinquièmes de la population en rébellion »³. Toutefois, ce plan ne semble pas avoir alors reçu l'agrément du général Bührer. Au mois de janvier 1939, l'EMA reprit le projet à son compte⁴. Le général Gamelin mentionna en mars le projet devant les autres chefs d'EMG et demanda en juin au président Daladier d'octroyer deux millions de francs en vue du financement de l'opération⁵. Par ailleurs, le 2^e bureau de l'EMA envisageait de fomenter le soulèvement de tribus libyennes afin de paralyser les troupes italiennes et de favoriser le succès d'une offensive partant de Tunisie⁶.

¹ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 11 Avril 1939 ».

² SHD-AT, 7N 3106, « Procès-verbal des décisions prises au cours de la conférence tenue au Ministère de la Guerre le 9 avril 1939 ».

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 122.

⁴ SHD-AT, 7N 2955, « Note sur l'action politique en Éthiopie », section Outre-mer de l'EMA, 10 janvier 1939.

⁵ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du lundi 27 mars 1939 », p. 6 ; SHD-AT, 5N 579, « Note pour Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, général Decamp, 13 juin 1939.

⁶ SHD-AT, 7N 2524, « Note pour le commandement », 2^e bureau de l'EMA, sans date.

C. *Le redressement économique et moral de la France*

La perception relativement optimiste, à partir du printemps 1939, du rapport de forces entre la France, d'une part, l'Allemagne et l'Italie, d'autre part, trouve son origine dans les renseignements reçus par les EMG, mais aussi dans l'évolution politique et économique de la France à partir de l'automne 1938, et surtout du début de l'année 1939. L'adoption de mesures sociales et fiscales radicales, à l'automne 1938, sur l'initiative du ministre des Finances Paul Reynaud, et l'effet d'entraînement dû à la forte augmentation des commandes d'armements au début de l'année 1939 suscitèrent un retournement conjoncturel¹. Le retour des capitaux et la reprise de la production industrielle permettaient au franc de maintenir son cours². En réprimant durement l'opposition syndicale à l'augmentation de la durée légale du travail dans les industries d'armement, le président du Conseil réaffirma son autorité, déjà confortée par les pouvoirs spéciaux que lui avaient délégués les parlementaires³. Le rapprochement du pouvoir avec l'Église visait à apaiser les querelles internes à la société française, tandis que l'instauration du Code de la famille permettait d'encourager la natalité – la dénatalité étant alors souvent perçue comme un « mal français » face à la vigueur démographique de l'Allemagne⁴.

Au-delà du rétablissement de l'économie et du renforcement de la cohésion sociale, le gouvernement français entreprit, essentiellement par la voix de son président, de restaurer le prestige de la puissance française⁵. Le voyage qu'il accomplit en Afrique du Nord au début de janvier 1939 visait à mettre en valeur la solidité de la relation existant entre la métropole française et ses colonies, élément essentiel de sa puissance⁶. Les médias relayèrent abondamment le message gouvernemental⁷. Par son discours du 29 mars 1939, Édouard Daladier entendait insuffler à ses compatriotes la confiance dans les destinées nationales, en valorisant l'effort accompli sur le plan économique et en refusant une nouvelle fois toute cession territoriale à l'Italie⁸.

¹ CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 222-227 ; FRANK Robert, *Le prix du réarmement français...*, *op. cit.*, p. 223.

² DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 312-313.

³ ATKIN Nicholas, *The French at War, 1934-1944*, Harlow/Londres/New York, Longman, « Seminar Studies in History », 2001, p. 26 ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 136 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 331.

⁴ Par exemple : SHD-AT, 5N 579, « Note sur la situation actuelle », général Gamelin, 12 octobre 1938.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 331.

⁶ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 329-330.

⁷ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 331-332.

⁸ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 312 et 332 ; DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 413.

L'augmentation globale et significative des dépenses d'armement – passés de 5 % du revenu national en 1938 à 12,4 % en 1939 –, jointe à la réduction très nette des délais entre la passation des marchés et la sortie en série des modèles commandés pour ce qui concernait l'armement des forces terrestres, constituait un autre aspect du rétablissement de la puissance nationale et répondait aux exigences formulées par le général Gamelin à l'automne 1938¹. En ce qui concernait les matériels blindés, sur lesquels se concentrait l'attention du général Gamelin depuis 1937, le contrôleur général Jacomet constatait au printemps 1939 que leur cadence de production avait doublé, voire triplé, depuis le printemps précédent². Alors que quatre cent deux chars de combat étaient sortis des chaînes de production françaises en 1938, la production de 1939 atteignit mille cinquante-neuf unités³. Les retards dans la réalisation du programme de réarmement de septembre 1936 étaient estimés par le général Ricard, sous-chef de l'EMA, à trois mois en moyenne au 1^{er} septembre 1939, ce qui était nettement en deçà des retards existant en 1937-1938⁴. Cet effort sans précédent en faveur du renforcement de la puissance militaire française était mis en valeur par une utilisation habile de la radio et du cinéma⁵. L'ensemble de la politique conduite par Édouard Daladier et sa mise en valeur par les médias valurent au chef du gouvernement français une très grande popularité⁶. Les services britanniques estimaient, à juste titre, en juin 1939, que « la France soutenait fermement son gouvernement dans sa détermination à maintenir un front solide contre toute agression », et faisaient le constat d' « un degré de cohésion nationale bien supérieur à ce qu'il était dans les dernières années »⁷. Jean-Louis Crémieux-Brilhac a bien dépeint le raffermissement de l'opinion publique française face aux ambitions allemandes⁸. Maurice Vaïsse, pour sa part, note le déclin marqué du pacifisme durant le premier semestre 1939⁹.

Au vu des éléments dont ils disposent aujourd'hui, plusieurs historiens, parmi lesquels Georges-Henri Soutou et Olivier Dard, relativisent l'ampleur du sursaut de l'opinion publique et de l'embellie économique du premier semestre 1939¹⁰. Si ces réserves sont fondées – le cas de la rénovation en demi-teinte de l'Armée de l'Air illustre bien cet écart entre les espoirs du

¹ ATKIN Nicholas, *The French at War...*, *op. cit.*, p. 28 ; FRANK Robert, « Intervention étatique et réarmement... », *op. cit.*, p. 746 ; JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 330.

² JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 330.

³ FRANK Robert, « Intervention étatique et réarmement... », *op. cit.*, p. 751.

⁴ CARAN, 496 AP/44, « Évolution des dépenses d'armement », général Ricard, 20 décembre 1939, p. 4.

⁵ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 331.

⁶ *Ibid.*, p. 332-334 ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 135.

⁷ PRO, AIR, 8/252, « Royal Air Force Intelligence Summary », Air Staff, juin 1939, p. 12.

⁸ CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 62 et suivantes.

⁹ VAÏSSE Maurice, « Le passé insupportable : les pacifismes, 1984, 1938, 1914 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 3^e trimestre 1984, n°3, p. 34.

¹⁰ *Histoire de la diplomatie française*, tome II, « De 1815 à nos jours », Paris, Perrin, 2007, p. 344 ; DARD Olivier, *La France des années trente...*, *op. cit.*, p. 213-216 et 232-235.

premier semestre 1939 et la réalité ultérieure –, il n'en demeure pas moins que l'impact de ce « miracle français » – selon les termes employés alors en une du *Times* – sur les contemporains, très marqués par une décennie de crise économique et par cinq années de crise politique, fut très fort. Le rétablissement du prestige et de la puissance français, l'augmentation des dépenses d'armement, la stabilité gouvernementale, les décrets-lois du 12 novembre 1938 et la répression de la grève du 30 novembre suivant, mettant un terme à l'obstruction syndicale dans les industries d'armement, peuvent, *a priori*, paraître de nature à conforter le moral des officiers des EMG.

Dès l'automne 1938, certains groupes ou personnalités au sein des EMG avaient gardé l'espoir d'un renouveau de la puissance française. Aux lendemains des accords de Munich, le général Gamelin estimait que « la France [avait] eu un sursaut d'énergie qui [devait], si elle y persévér[ait], lui permettre de rétablir son équilibre [...], condition essentielle si elle ne [voulait] pas perdre son rôle de grande puissance »¹. S'adressant au président Daladier, le général Gamelin soulignait dès le 12 octobre que si l'entente avec la Grande-Bretagne et l'augmentation de sa force militaire concouraient à la puissance de la France, celle-ci « résult[ait] avant tout de la continuité [des] efforts pour rétablir [l'] équilibre intérieur »². Pour sa part, Michel Garder relève la confiance et l'optimisme qui imprégnaient la SR-SCR à la fin de l'année 1938, quant à la capacité de la France à relever le défi hitlérien³. En janvier 1939, la SR relevait, au titre des « évènements intérieurs » pour l'année 1938, un « redressement de l'esprit national » et une « union française contre l'Allemagne et l'Italie »⁴. Le 3^e bureau de l'EMA, pour sa part, tirait une conclusion très encourageante de la mobilisation partielle effectuée au mois de septembre 1938 :

La mobilisation partielle de Septembre 1938 a montré :

- 1/ que le Corps Militaire n'avait rien perdu de ses qualités de dévouement, de discipline et d'activité confiante ;
- 2/ que ce même Corps conservait dans la Nation un prestige intact⁵.

À l'été 1939, il semble que la majorité du haut commandement ait partagé un certain optimisme quant à la perspective d'une guerre avec les puissances de l'Axe. Ainsi, dans une étude réalisée en juin 1939, le général Schweisguth, commandant la 8^e région militaire et

¹ SHD-AT, 1NN 10, « Le bilan (notes du général Gamelin après les accords de Munich) », général Gamelin, 1^{er} octobre 1938.

² SHD-AT, 5N 579, « Note sur la situation actuelle », général Gamelin, 12 octobre 1938.

³ GARDER Michel, *La guerre secrète des services spéciaux français, 1935-1945*, Paris, Plon, 1967, p. 110.

⁴ SHD-AT, 7N 2570, « Réunion des chefs de poste (11-12-13 janvier 1939) », SR de l'EMA, sans date.

⁵ SHD-AT, 1NN 78, « Note sur l'état d'esprit dans l'armée en 1938 », 3^e bureau de l'EMA, 16 février 1939, p. 1.

ancien sous-chef de l'EMA, mettait l'accent en conclusion sur « la magnifique tenue morale de notre pays et de notre empire colonial, l'accroissement rapide de notre aviation, la qualité de notre marine, enfin et surtout la valeur de notre armée »¹. Un mois plus tard, écrivant à son ancien subordonné, le général Debeney, ancien chef d'EMG de l'Armée, fustigeait « la presse dite "nationale" de MM. Maurras, Bailby, Lauzanne, Déat... »². Il se rassurait cependant, en notant que « cet état d'esprit n'[était] heureusement pas celui de nos campagnes, où l'on [était] inquiet, mais résolu ». Le général Bineau se montrait également optimiste, estimant dans les derniers jours d'août 1939 que la France était en meilleure situation pour faire la guerre qu'un an auparavant³.

Une lettre de l'amiral Abrial, préfet de la 3^e région maritime, à l'ancien chef d'EMG de la Marine permet de penser que cet optimisme s'étendait à une partie, tout au moins, du haut commandement naval. Il écrivait ainsi, le 21 août 1939 :

J'espère que cette fois nous ne céderons pas. Nous sommes certainement en meilleure situation qu'il y a un an. On a beaucoup travaillé depuis septembre dernier et il me semble que le moral de l'ensemble du pays est bien meilleur⁴.

Enfin, l'on peut estimer qu'une partie, au moins, des officiers composant l'EMA et le GQG partageait cet optimisme. Ainsi, le capitaine Gabriel Romon, du 3^e bureau du GQG, ayant appartenu à l'EMA de 1935 à 1937, faisait part, à l'automne 1939, dans sa correspondance privée de sa confiance dans l'issue victorieuse pour les armes françaises du conflit. Le 4 octobre 1939, peu après le terme de la campagne foudroyante de la *Wehrmacht* en Pologne, il écrivait ainsi :

Ou bien Hitler s'écroule maintenant... Et nous serons chez nous en novembre... Ou bien il se décide à agir et dans ce cas il faut s'attendre à 15 jours de guerre terrible, après quoi, si l'Allemagne n'en est pas morte, un hiver tranquille, et nous liquiderons la question au printemps⁵.

Le journal de Paul de Villelume porte également la trace de cet optimisme de nombreux officiers du GQG pendant les premières semaines de la guerre⁶.

¹ CARAN, 351 AP7, « Conférence sur la stratégie de l'Axe Rome-Berlin », général Schweisguth, 7 juillet 1939, p. 9.

² CARAN, 351 AP7, lettre du général Debeney au général Schweisguth, 17 juillet 1939.

³ VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, op. cit., p. 6.

⁴ SHD-M, 120GG 2/2, lettre de l'amiral Abrial à l'amiral Durand-Viel, 21 août 1939.

⁵ Archives privées de la famille Romon, lettre du capitaine Romon à son épouse, 4 octobre 1939.

⁶ VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, op. cit., p. 36, 44-45 et 49.

Relatant les informations qu'il recevait d'Allemagne à la fin du mois d'août 1939 et l'absence d'objections de la part des membres du CSG à l'entrée en guerre, le général Gamelin note dans ses mémoires que « l'atmosphère générale [...] n'était nullement de pessimisme »¹. Le commandant en chef des Forces terrestres pouvait assurer l'attaché militaire britannique le 30 août que « les Français étaient convaincus que la guerre était préférable à toute solution négociée qui ne préserverait pas l'avenir »². Plus catégorique, le général Prételat, commandant le Groupe d'armées n°2, affirmait le 31 août au même officier britannique :

La France ne peut pas entreprendre une guerre dans de meilleures conditions en ce qui concerne le moral. À travers tout le pays, c'est la même rengaine. Les réservistes qui ont été rappelés disent tous : "il faut en finir", et que la guerre est infiniment préférable à la mobilisation tous les six mois. Un gouvernement qui tenterait de régler la question en suspens sans obtenir de garanties durables [...] n'aurait aucune chance de survie³.

Et l'attaché militaire britannique d'ajouter qu'il avait relevé de nombreux indices que ces dernières assertions étaient tout à fait justifiées.

Cependant, ces sentiments de confiance et de détermination n'étaient pas partagés par l'ensemble de l'EMA. Le lieutenant-colonel Gauché affirma ainsi le 1^{er} septembre 1939, selon ses souvenirs, au général Colson, que « jamais, à aucune période de son histoire, la France ne s'[était] engagée dans une guerre dans des conditions aussi défavorables ». En privé, le général Georges se montrait dans les derniers jours d'août 1939 « inquiet et désabusé », « déplor[ant] que [la France se lançât] pour la Pologne dans une telle aventure »⁴. Dès le mois de juillet, il avait exprimé au commandant de Villelume sa préférence pour ce qui s'apparentait à un renversement d'alliances :

Le général Georges me dit qu'il n'est pas un très chaud partisan des accords avec les Russes. [...] Il craint que cette alliance ne favorise la contagion communiste. Il prétend que nous allons pouvoir armer la Pologne et la Roumanie, en particulier en aviation, et que ces pays pourront résister sans l'URSS, pourvu qu'elle ne leur tire pas dans le dos. Il ne cache pas qu'il est partisan d'un rapprochement avec l'Allemagne⁵.

¹ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 349.

² *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VIII, Londres, H. M. Stationery Office, 1954, document n°553, p. 420.

³ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VIII, Londres, H. M. Stationery Office, 1954, document n°624, p. 463.

⁴ VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite...*, *op. cit.*, p. 8 et 16.

⁵ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 377.

Ce raisonnement laissa d'ailleurs perplexe le commandant de Villedume, pourtant persuadé de l'impossibilité d'une aide militaire effective à la Pologne. Ce « pessimisme, qui avoisinait le défaitisme », selon l'expression de Jean-Louis Crémieux-Brilhac, était partagé par d'autres membres du CSG – notamment le maréchal Pétain, les généraux Condé et, aussi surprenant que cela paraisse, Prételat –, lesquels ne s'en ouvrirent pas au général Gamelin ou au président du Conseil¹. De telles opinions étaient partagées, au-delà des EMG, par de nombreuses personnalités des milieux militaires. Ainsi, le général Mendras, ancien attaché militaire à Moscou et commandant de l'ESG, défendait également, en privé, l'abandon des engagements de la France à l'Est de l'Europe². Il faut également rappeler les réserves du général Vuillemin et de nombreux officiers de l'EMAA quant à la possibilité d'affronter l'Allemagne.

Conclusion

Ainsi, de l'automne 1938 à l'été 1939, s'imposa progressivement un redressement de l'état d'esprit au sein du haut commandement et des EMG. À la désaffection croissante des Italiens et des Allemands pour leur régime politique répondait la restauration de l'autorité gouvernementale en France ; au désarroi qui étreignait les peuples des États totalitaires faisait face le renforcement du patriotisme et la fermeté du peuple français ; les difficultés toujours croissantes des économies placées sous le signe de l'autarcie étaient d'autant plus criantes que l'économie française semblait renouer avec la prospérité ; les carences multiples de l'appareil militaire italien valorisaient le développement significatif de la production d'armement française. Ce tableau pêche, évidemment, par excès et manichéisme. À aucun moment les responsables militaires n'envisagèrent un conflit à venir contre les puissances centrales avec légèreté. Mais un sentiment diffus, partagé à des degrés divers au sein des EMG, comme dans la population et la classe politique, tendait à mettre en valeur le renouveau de la puissance française et à ajuster les perceptions, jusque là fort excessives, de la puissance allemande. Ce sentiment, partagé par la majorité, mais non l'unanimité, constituait l'ambiance dans laquelle les EMG se préparèrent au conflit. Au vu des divergences d'appréciation quant à la possibilité pour la France de soutenir une guerre

¹ CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 35 et 115 ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome II, « Ouvriers et soldats », Paris, Gallimard, « La Suite des temps », 1990, p. 377.

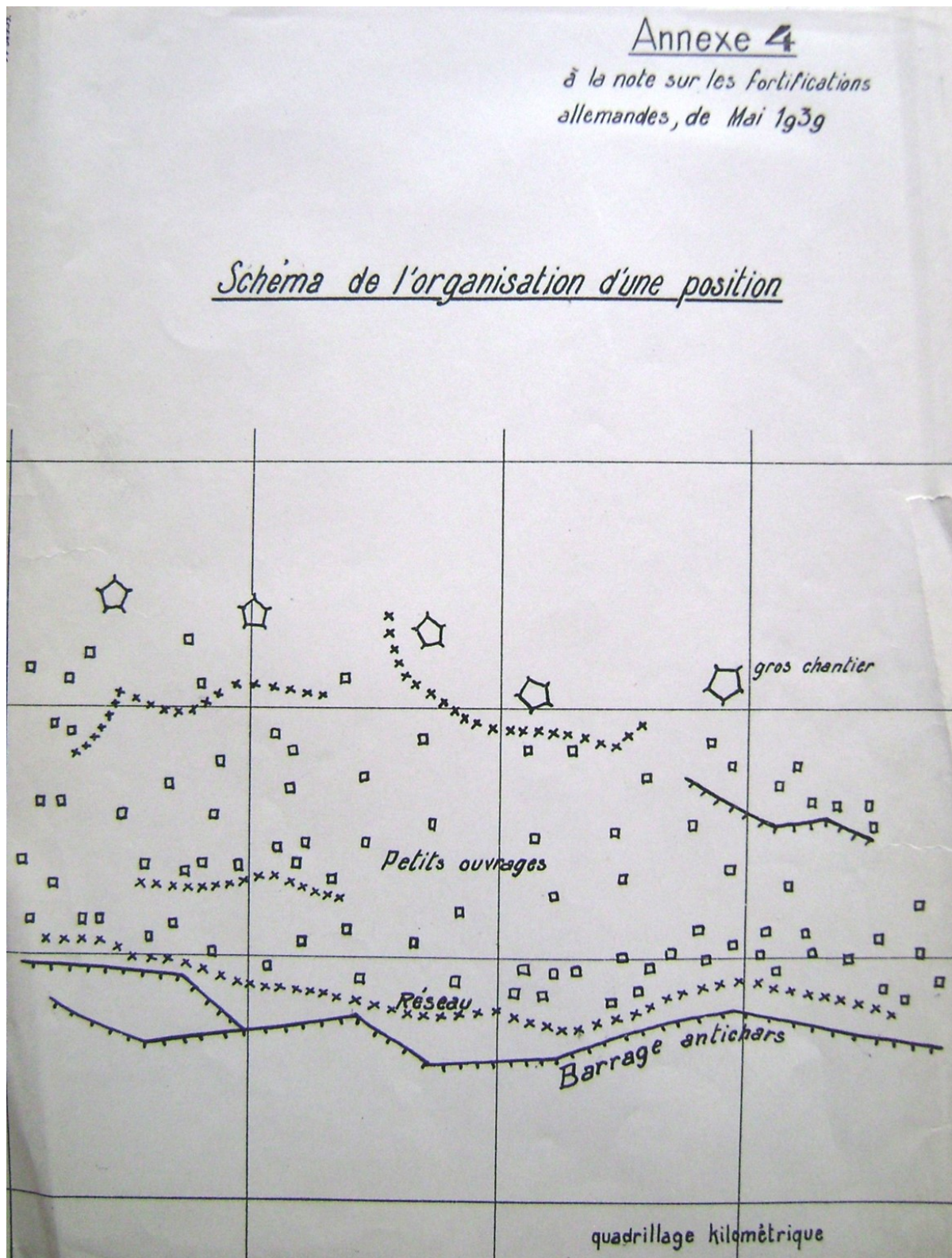
² DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 310 et 359.

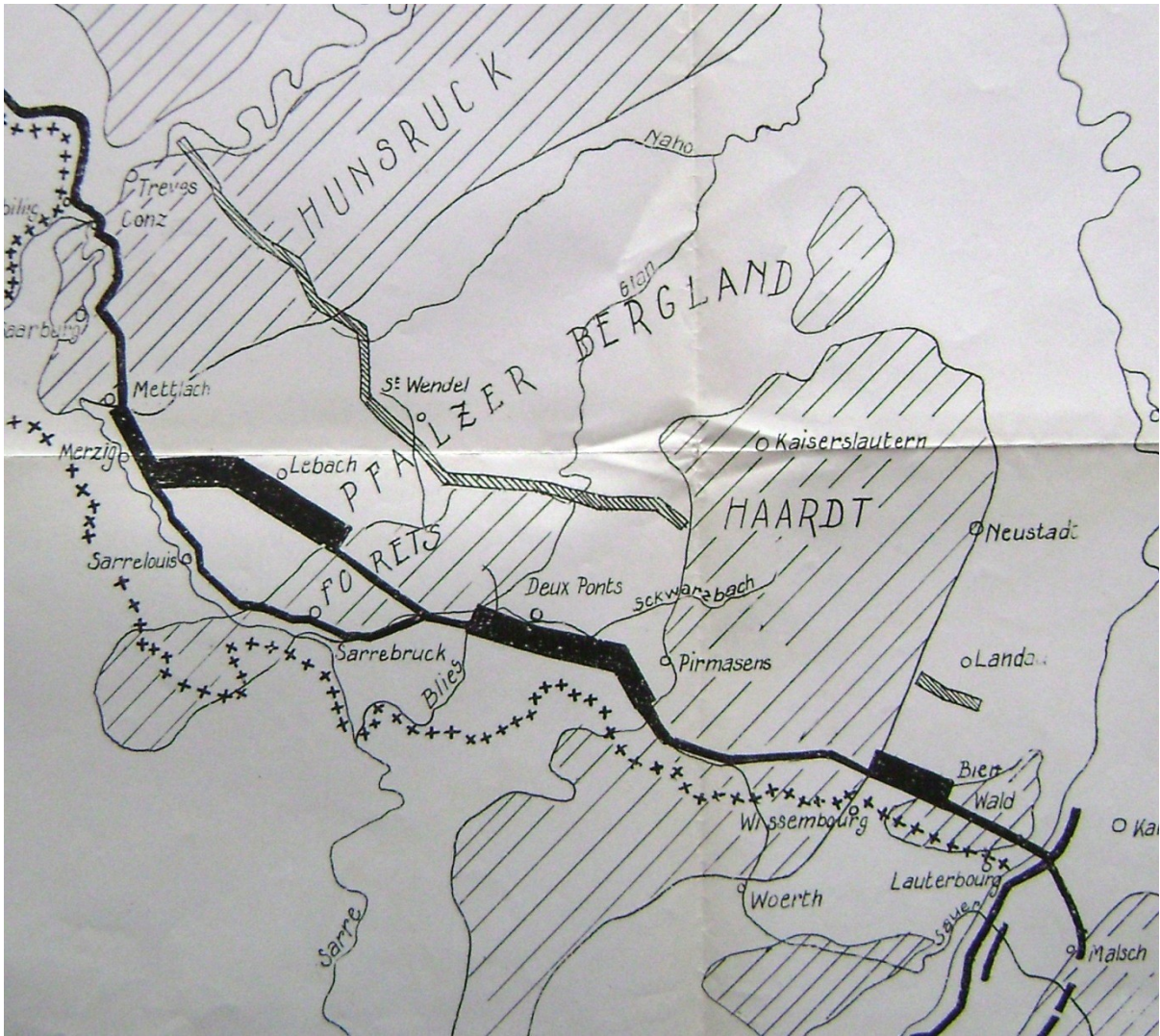
contre l'Allemagne, alors que les renseignements tendaient de plus en plus en 1939 à souligner les faiblesses de son potentiel militaire, nous ne pouvons que reprendre, pour ce qui concernait les EMG, la conclusion de Jean-Louis Crémieux-Brilhac :

Pour les uns et les autres, la réalité objective du rapport de forces a moins compté que la représentation qu'ils s'en faisaient et [...] cette représentation elle-même a été, chez les opposants à la guerre, beaucoup plus passionnelle que rationnelle, beaucoup plus politique que militaire¹.

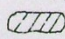
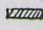
¹ CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 116.

Figure n°10 : « Annexe 4 à la note sur les fortifications allemandes de Mai 1939 – Schéma de l'organisation d'une position » et « Les fortifications allemandes de l'Ouest – Croquis n°2 joint à la note 269/A1 du 31 mai 1939 », détail et légende, 2^e bureau de l'EMA (SHD-AT, 7N 2688).





LE GENDE

+++	Frontière
	Zone montagneuse ou boisée
	Position fortifiée
	Position fortifiée probable

III. Résister : de l'Entente Cordiale à la Grande Alliance¹ ?

Introduction

La période qui s'ouvre avec la proposition britannique de relancer les conversations d'état-major et qui s'achève avec l'échec de la mission Doumenc-Drax est caractérisée par la volonté de conforter, autour de l'alliance franco-britannique, un réseau d'ententes en vue d'une guerre que les EMG prévoient prochaine. Ces manœuvres diplomatiques découlaient de la volonté d'ériger à l'Est de l'Europe, dans les Balkans et en Méditerranée orientale un front de puissances hostiles aux deux puissances centrales en vue de distraire une part importante des forces militaires terrestres et aériennes allemandes du front de l'Ouest et de bloquer l'accès à l'Allemagne aux matières premières – pétrole, produits agricoles, métaux – dont elle manquait. Les démarches ressortant de la diplomatie militaire – relatives, par exemple, à la livraison de matériels d'armement ou à la conclusion d'accords militaires – concouraient évidemment aux efforts en vue de la réalisation de ce réseau d'ententes. En outre, la figure du général Gamelin apparaît centrale. En tant que chef d'EMG de la Défense Nationale, il obtint du président Daladier de centraliser et de coordonner les conversations franco-britanniques sur un plan interarmées². Dans les faits, il coordonna l'ensemble des conversations militaires avec les puissances étrangères et s'affirma comme le premier avocat de la constitution d'un front oriental³. Par ailleurs, le chef du gouvernement s'appuyait de plus en plus sur le chef d'EMG de la Défense Nationale, écartant sans ménagement l'avis du Quai d'Orsay, en dépit de l'usage qui voulait que le ministère des Affaires étrangères fût consulté sur l'opportunité de conversations d'état-major avec une puissance étrangère⁴.

¹ L'expression est empruntée à : DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 405.

² SHD-AT, 2N 228, lettre du général Gamelin au président du Conseil datée du 22 février 1939 et lettre du président du Conseil au chef d'EMG de la Défense Nationale datée du 24 février 1939.

³ SHD-AT, 2N 20, « Réunion du Comité Permanent du 24 Février 1939 – Procès-verbal », p. 18 ; SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du lundi 27 mars 1939 », p. 2 ; SHD-AT, 2N 225, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 15 mai 1939 ; SHD-AT, 2N 228, lettre du général Gamelin au président du Conseil datée du 22 février 1939 et lettre du président du Conseil au chef d'EMG de la Défense Nationale datée du 24 février 1939 ; SHD-AT, 5N 579, « Information du Président – Conversations d'État-Major Franco-Britanniques », section de Défense Nationale du cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 29 mars 1939.

⁴ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 27 mars 1939, et « Note pour le Président du Conseil, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », 17 juillet 1939 (annotations manuscrites d'Édouard Daladier).

A. *La renaissance de l'Entente cordiale*

La démarche britannique effectuée à Paris au début du mois de février 1939 et la déclaration de Neville Chamberlain le 6 février rencontraient les vœux maintes fois exprimés depuis 1935 par les EMG¹. La proposition de Londres visait à initier des conversations d'état-major franco-britanniques en vue de la mise au point de la défense commune, en Europe et dans les colonies, contre toute attaque venant d'Allemagne ou d'Italie, directe ou indirecte – l'hypothèse d'une invasion des Pays-Bas et de la Suisse était mentionnée. Ces conversations, qui se déroulèrent en trois temps échelonnés au cours du printemps 1939, permirent la mise au point d'une stratégie globale de guerre et de plans d'opérations communs². Cette stratégie générale franco-britannique, telle qu'établie au début du mois d'avril 1939, visait uniquement la conduite d'une guerre contre l'Allemagne et l'Italie, sans préjuger de l'existence d'un éventuel front oriental³.

Par ailleurs, les renseignements qui parvenaient à Paris sur le réarmement britannique mettaient en valeur la détermination de Londres et son souci d'accroître ses capacités militaires. Au milieu du mois de mars, le 2^e bureau de l'EMA constatait, à la suite de l'attaché militaire à Londres, le général Lelong, que les fabrications d'armement avaient réalisé des progrès considérables dans les mois précédents et en concluait que « la machine [avait] été lente à démarrer, mais [qu']il sembl[ait] maintenant qu'elle [fût] en marche »⁴. À la même époque, au vu des budgets militaires votés à Londres, le 2^e bureau de l'EMA estimait que « l'effort financier de réarmement attei[gnait] des proportions considérables »⁵. Les budgets militaires britanniques pour l'année 1939-1940, en augmentation de 50 % sur l'année précédente, totalisaient cent dix milliards de francs.

Dressant le 15 avril 1939 le bilan des renseignements obtenus durant les premiers mois de l'année 1939, le 2^e bureau de l'EMA constatait avec satisfaction que « la collaboration

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 400 ; SHD-AT, 2N 228 et 5N 579, « Compte[s]-rendu[s] », 10 et 20 février 1939, probablement rédigés par le général Dentz ; « Aide-mémoire – Secret », note verbale remise le 25 février 1939 par l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris ; SHD-AT, 2N 228, « Compte[s]-rendu[s] », 10 et 20 février 1939, probablement rédigés par le général Dentz.

² SHD-AT, 2N 228 et 229.

³ SHD-AA, 2B 106, « Rapport du Commandant Bailly au sujet des conversations d'État-Major Franco-Britanniques ayant eu lieu à Londres du 29 Mars au 4 Avril 1939 » et « Conclusions relatives à la conception stratégique générale de la conduite de la guerre – AFC(J) 29 ».

⁴ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Attaché Militaire – Grande-Bretagne – Situation des fabrications d'armement », 2^e bureau de l'EMA, extrait du rapport du ministre pour la période du 6 au 19 mars 1939 ; DDF-II-14, *op. cit.*, document n°245, 1^{er} mars 1939, p. 444-445.

⁵ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Attaché Militaire – Grande-Bretagne – Budgets de Défense nationale 1939-1940 », 2^e bureau de l'EMA, extrait du rapport du ministre pour la période du 6 au 19 mars 1939.

militaire terrestre [était] unanimement admise outre-Manche »¹. Outre l'importance des mises en chantier de bâtiments neufs pour la *Royal Navy* et le doublement du budget de l'*Air Ministry*, le 2^e bureau relevait l'objectif d'une motorisation/mécanisation de nombreuses divisions. En outre, l'engagement pris par le Premier ministre Neville Chamberlain de doubler les effectifs de la *Field Force* – passage de treize à vingt-six divisions –, satisfaisait les vœux maintes fois exprimés à l'EMA. Cependant, le rédacteur regrettait le rythme très lent des engagements dans les forces terrestres et émettait l'hypothèse que seule la conscription remédierait à cet état de fait.

L'adoption de la conscription, quelques jours plus tard, et l'importance des engagements dans les forces terrestres au mois d'avril, permirent d'envisager un accroissement significatif de l'appoint militaire terrestre britannique sur le long terme². Un service militaire obligatoire de six mois pour les jeunes hommes dans leur vingtième année était prévu. Relevant le soutien très large de l'opinion publique britannique à l'adoption de cette mesure, le 2^e bureau de l'EMA commenta : « cette mesure capitale est une révolution, car elle institue la conscription, jusqu'ici détestée Outre-Manche ». Lors du précédent conflit mondial, il avait fallu attendre le dix-septième mois du conflit pour que Londres prît une telle mesure³. Comme le relève Fabrice Saliba, « au Royaume-Uni la question de l'introduction du service national [était], au sens strict du terme, éminemment politique », en ce qu'elle impliquait l'existence d'un véritable « consensus national »⁴.

Dans ce contexte, le renouveau des conversations d'état-major entre Londres et Paris, lié à la politique volontariste de Londres – garantie unilatérale de la Pologne le 31 mars 1939 – constituait une avancée majeure. La reprise et l'amplification des conversations d'état-major étaient doublées de déclarations publiques des dirigeants de Londres relatives à la solidarité franco-britannique, et le bon accueil de cette garantie et de ces déclarations par l'opinion publique britannique constituait un élément particulièrement rassurant⁵. En outre, il faut souligner que la résurrection de l'Entente Cordiale fut mise en scène par la visite d'État qu'effectua le président de la République, Albert Lebrun, à Londres en mars 1939 et par la

¹ SHD-AT, 7N 2841, « Note sur l'effort de réarmement britannique », 2^e bureau de l'EMA, 15 avril 1939.

² SHD-AT, 7N 2515, « Source : Presse britannique – Grande-Bretagne – La conscription en Angleterre » et « Source : Presse britannique – Grande-Bretagne – Recrutement de l'Armée territoriale », extraits des « Principaux renseignements recueillis sur les Armées étrangères pendant la période du 24 au 30 Avril 1939 », 2^e bureau de l'EMA.

³ FRANC Claude (colonel), *Le Haut-commandement français sur le front occidental*, Saint-Cloud, Soteca, 2012, p. 166.

⁴ SALIBA Fabrice, *Les politiques de recrutement*, *op. cit.*, p. 219.

⁵ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 405 ; DDF-II-14, *op. cit.*, document n°254, 2 mars 1939, p. 461-463.

diffusion en avril du film *Entente Cordiale* de Marcel L'Herbier¹. Pour les EMG, et, au-delà, pour la société française, le renouveau de l'amitié franco-britannique constituait un élément décisif de nature à accroître significativement les sentiments de confiance et de fierté retrouvés.

B. Projets allemands et italiens : la guerre à brève échéance

Au lendemain de la mainmise sur les pays tchèques, un officier du 2^e bureau de l'EMA – probablement le lieutenant-colonel Gauché – rédigea une longue note sur la signification et les suites probables du dernier coup de force allemand, laquelle fut remise au président Daladier². Cette note retenait comme possible « l'éventualité d'un balancement des revendications allemandes de l'Est vers l'Ouest ». En particulier, la Suisse et la Hollande semblaient faire figure de gages, qui, une fois saisis par le Reich, permettraient à Hitler de faire triompher ses revendications, notamment la récupération des colonies. Par ailleurs, la soumission de la Tchécoslovaquie semblait de nature à accroître la pression sur les États de l'Est européen disposant des matières premières nécessaires à une guerre contre les puissances européennes occidentales. Le 2^e bureau de l'EMA relevait d'ailleurs un « renseignement de très bonne source [indiquant] que des commandes très importantes d'uniformes coloniaux (300.000) [av]aient été passées à l'industrie de la Région de Mannheim et [devaient] être livrées le 28 Mars, et que 14 Divisions allemandes [devaient être] prochainement vaccinées contre la malaria ». Quel que fut le degré d'incertitude sur l'orientation ultérieure de la menace allemande, trois enseignements étaient tirés de la mainmise sur la Tchécoslovaquie : amélioration très nette de la puissance militaire et de la situation stratégique de l'Allemagne ; risque élevé « d'une crise prochaine très grave menaçant directement la France », sans doute au mois d'avril ; haute probabilité d'une action combinée germano-italienne, Mussolini désirant recevoir les dividendes de sa fidélité à l'Axe. Enfin, une seconde note insistait sur la brièveté des délais de mobilisation des unités allemandes, ce qui accroissait le risque potentiel pour la France³.

Par la suite, le 2^e bureau ne cessa d'insister sur la menace que constituait pour la France l'Allemagne conquérante. Le bulletin de renseignements daté du 5 avril reprenait l'essentiel des conclusions de la note du 16 mars : « l'opération du 15 Mars ne doit pas être

¹ JACKSON Julian, *The fall of France...*, *op. cit.*, p. 69.

² CARAN, 496 AP/11, « Note sur la situation créée par la disparition de la Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, 16 mars 1939.

³ CARAN, 496 AP/11, « Note pour le commandement », lieutenant-colonel Gauché, 17 mars 1939.

considérée comme le dernier acte de l'expansion allemande, mais au contraire comme l'opération préliminaire d'une action de plus vaste envergure pouvant menacer directement la France »¹. À la fin du mois de mars, le lieutenant-colonel Gauché se montrait sceptique à la lecture d'un renseignement mentionnant le projet de l'Allemagne et de l'Italie d'envahir conjointement la Suisse en vue d'une attaque contre la France contournant la ligne Maginot et les Alpes². En revanche, il relevait au début de mai l'« attitude de Hitler et de la presse allemande à l'égard de l'Alsace et de la Lorraine [comme constituant] une preuve supplémentaire et d'ailleurs superflue qu'un accord signé par l'Allemagne ne [valait] que pendant le temps où l'Allemagne le juge[ait] avantageux, et par conséquent "ne va[lait] pas le papier sur lequel il [était] écrit" »³. Une telle attitude confirmait d'ailleurs la « perfidie » et le « cynisme » de l'Allemagne, manifestes à partir du 15 mars⁴. Dans un premier temps, le 2^e bureau de l'EMA retint le mois d'avril, et plus particulièrement le 20 avril, comme la date d'une prochaine crise concernant directement les puissances de l'Ouest européen⁵. Cependant, à partir du mois de mai, si l'hypothèse d'une prochaine invasion de la Hollande était encore mentionnée, il semble que l'EMA valida l'hypothèse selon laquelle l'Allemagne poursuivrait son expansion vers l'Est⁶.

Dans un premier temps, la Roumanie fut unanimement perçue, tant par le général Gamelin que par le colonel Didelet, attaché militaire à Berlin, et le lieutenant-colonel Gauché, comme la prochaine cible orientale de l'Allemagne⁷. Toutefois, dès le 21 mars, le chef du 2^e bureau de l'EMA signalait également que la menace planait sur les « villes libres » de Dantzig et Memel⁸. Au début du mois d'avril, le 2^e bureau de l'EMA apprit que les états-majors allemands préparaient un plan d'invasion de la Pologne⁹. D'autres renseignements indiquaient qu'une attaque prochaine sur la Pologne serait accompagnée d'un bombardement

¹ SHD-AT, 1NN 46, « Bulletin de renseignements n°6, « Annexe II – L'action allemande contre la Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, 5 avril 1939.

² SHD-AT, 1NN 117, « Note sur une attaque germano-italienne exécutée par surprise contre la Suisse », lieutenant-colonel Gauché, 31 mars 1939.

³ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Presse – Allemagne », extrait des « Principaux renseignements recueillis sur les Armées étrangères pendant la période du 1^{er} au 7 Mai 1939 », 2^e bureau de l'EMA ; SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°10 », 2^e bureau de l'EMA, 10 mai 1939, p. 3.

⁴ SHD-AT, 1NN 46, « Bulletin de renseignements n°6, « Annexe II – L'action allemande contre la Tchécoslovaquie », 2^e bureau de l'EMA, 5 avril 1939, p. 5.

⁵ SHD-AT, 7NN 15, « Rapport de l'État-Major de l'Armée – Mardi 21 Mars 1939 », p. 2 ; SHD-AT, 7N 2524, « Situation », lieutenant-colonel Gauché, 9 avril 1939, p. 2.

⁶ SHD-AT, 7N 2638, « Note sur la préparation par la Wehrmacht d'actions offensives combinées », 2^e bureau de l'EMA, 4 mai 1939.

⁷ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. IV, Londres, H. M. Stationery Office, 1951, document n°404, p. 373 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Charvériat, 2, dépêche du colonel Didelet au ministre de la Guerre, 23 mars 1939 ; SHD-AT, 7NN 15, « Rapport de l'État-Major de l'Armée – Mardi 21 Mars 1939 », p. 2

⁸ SHD-AT, 7NN 15, « Rapport de l'État-Major de l'Armée – Mardi 21 Mars 1939 », p. 2.

⁹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 366.

massif de Londres et Paris et d'une offensive italienne en Tunisie¹. Passée l'alerte de mi-avril, les renseignements continuèrent à indiquer la Pologne comme proie prochaine du Reich. Dès le 11 mai, un renseignement de très bonne source indiquait que l'Allemagne entreprendrait une action de force contre la Pologne en août ou en septembre². À partir de la fin du mois de mai, le 2^e bureau de l'EMA suivit les préparatifs allemands avec la certitude qu'une action de force serait déclenchée contre la Pologne à la fin de l'été – la dernière semaine d'août étant retenue comme l'échéance la plus probable –, la question dantzigoise n'étant que le prétexte à des ambitions beaucoup plus vastes³. Dans les premiers jours du mois d'août, la première quinzaine de septembre fut déterminée comme constituant la période probable à laquelle serait déclenchée l'attaque de la Pologne⁴.

Cependant, les objectifs réels de l'Allemagne et la nature de la menace ne semblaient pas parfaitement perçus par tous à l'EMA. S'adressant à l'attaché militaire britannique, le général Dentz limita les ambitions de l'Allemagne à la récupération des provinces orientales attribuées à la Pologne au lendemain de la Grande Guerre⁵. Par ailleurs, il semble que le point de vue du 2^e bureau de l'EMA, concernant l'inéluctabilité d'une attaque allemande contre la Pologne, n'ait pas été partagé par la SR. Tandis que le 2^e bureau de l'EMA estimait que « le seul facteur [...] pouvant arrêter les chefs nazis dans leurs entreprises de force [était] la constitution du barrage oriental », la SR jugeait que les préparatifs militaires allemands ressortaient avant tout d'une tactique diplomatique de bluff⁶.

À la menace allemande se joignait la menace italienne, mais aussi, à partir du printemps 1939, la menace espagnole. Au milieu du mois d'avril, l'amiral Darlan rappela au général Gamelin que la « stricte neutralité [de l'Espagne était] extrêmement désirable »⁷. Or au début d'avril, le maréchal Pétain estimait que si la neutralité de l'Espagne était probable,

¹ SHD-AT, 7N 2524, « Situation », lieutenant-colonel Gauché, 9 avril 1939.

² SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement », SR de l'EMA, 11 mai 1939.

³ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 368-369 ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VI, Londres, H. M. Stationery Office, 1953, document n°71, p. 87-88 ; SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°9 », « Bulletin de renseignements n°10 » et « Bulletin de renseignements n°12 », 2^e bureau de l'EMA, 4 mai, 10 mai et 9 juin 1939.

⁴ SHD-AT, 7N 3015, « Activité et attitude du SR allemand à la date du 3 août 1939 », note probablement rédigée par la SR de l'EMA, 4 août 1939.

⁵ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VI, Londres, H. M. Stationery Office, 1953, document n°71, p. 88.

⁶ SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°12 », 2^e bureau de l'EMA, 9 juin 1939, p. 2 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 337.

⁷ HUAN Claude (capitaine de vaisseau) et COUTAU-BÉGARIE Hervé, *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, document n°45, p. 95.

celle-ci serait « plus ou moins bienveillante vis-à-vis des puissances de l’Axe »¹. L’adhésion, le 27 mars, de l’Espagne franquiste au pacte anti-Komintern, perçue par le 2^e bureau de l’EMA comme l’indice d’ « une adhésion complète à la politique de l’Axe », aggravait nettement la menace pesant sur la frontière pyrénéenne et sur la sécurité de l’espace méditerranéen². L’Espagne apparaissait, au printemps 1939, comme « absolument noyautée » par la Gestapo et l’OVRA³. Le personnel dirigeant espagnol comptait nombre d’admirateurs de l’Allemagne nazie, tandis que « les amis de la France [y étaient] rares, et n’[y] avaient aucune influence ». Relatant le 7 avril à l’adjoint de l’attaché militaire britannique le débarquement récent de troupes régulières italiennes en Espagne, le lieutenant-colonel Gauché avertit que « le général Franco n’était pas digne de confiance »⁴.

Devant la multiplication et l’amplification de ces menaces, le général Gamelin raidit assez nettement son attitude, en particulier face à l’Espagne. La question de la rétrocession à l’Espagne nationaliste du matériel de guerre des forces républicaines réfugiées en France a été bien étudiée par Michel Catala⁵. À la fin du mois d’avril 1939, nonobstant les informations inquiétantes concernant l’orientation diplomatique de l’Espagne, le maréchal Pétain requit l’application stricte et rapide des accords Bérard-Jordana, et en particulier la restitution du matériel militaire. Après plusieurs démarches infructueuses de son chef de cabinet, le général Vauthier, le maréchal de France se résolut à écrire une lettre comminatoire au chef d’EMG de la Défense Nationale. Cette dernière démarche fit céder le général Gamelin, sur le principe. Le 9 mai, le président Daladier donna son accord à la restitution du matériel de guerre espagnol. Toutefois, il faut relever que cette restitution était essentiellement symbolique, le matériel moderne et utilisable ayant été distribué aux unités françaises dès les mois de février-mars, suivant les directives du chef d’EMG de l’Armée.

Sur le plan général, le chef d’EMG de l’Armée réclama au président Daladier dès les lendemains du coup de Prague le « renforcement permanent de l’armée active [afin] d’avoir constamment en place la couverture immédiate des frontières et un premier jeu de batteries de

¹ SHD-AT, 7N 3106, « Procès-verbal des décisions prises au cours de la conférence tenue au Ministère de la Guerre le 9 avril 1939 », p. 8.

² SHD-AT, 7N 2524, « Situation », lieutenant-colonel Gauché, 9 avril 1939, p. 1.

³ SHD-AT, 7N 2515, « Source : Attaché Militaire au Portugal (d’après un informateur) – Espagne – Situation en Espagne », extrait du rapport du ministre pour la période du 20 mars au 16 avril 1939, 2^e bureau de l’EMA.

⁴ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. V, Londres, H. M. Stationery Office, 1952, document n°34, p. 70-71.

⁵ CATALA Michel, *Les relations franco-espagnoles...*, *op. cit.*, p. 39-50 et 54 ; CATALA Michel, « L’ambassade espagnole de Pétain (mars 1939-mai 1940) », *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, n°55, 3^e trimestre 1997, p. 35 ; SHD-AT, 1K 224/26, agenda du général Gamelin, 24 avril 1939.

DCA»¹. À partir de la mi-mars, il semble que le général Gamelin ait redouté une « attaque brusquée » de l'armée allemande sur les fortifications de la ligne Maginot². Ayant obtenu satisfaction – rappel d'une classe de disponibles, c'est-à-dire de réservistes récemment libérés du contingent – le général Gamelin s'opposa tout au long du printemps à quelque mesure que ce fût susceptible de réduire l'ampleur du dispositif militaire français – notamment le renvoi dans leurs foyers des disponibles mariés³. Outre la nécessité de maintenir à un niveau minimal le rapport de force face au développement des forces militaires allemandes et italiennes, il soulignait la nécessité de convaincre la Grande-Bretagne de la détermination française. À deux reprises, il engagea sa responsabilité, menaçant de démissionner si les mesures adoptées n'étaient pas maintenues intégralement.

Afin d'accentuer l'impression de détermination que renvoyaient à l'étranger les mesures militaires adoptées, le chef d'EMG de l'Armée proposa le 9 avril de « commencer la mise en place des troupes [dans les Alpes] sous forme de manœuvres », de placer « quelques grandes unités [...] à portée d'intervention des frontières suisse et belge, prêtes à soutenir ces deux pays en cas de besoin » et de positionner quelques bataillons face à la frontière espagnole⁴. Pour des raisons diplomatiques, Georges Bonnet s'opposa à l'adoption de mesures militaires face à la Belgique et à l'Espagne. Malgré les réserves du ministre des Affaires étrangères, le général Gamelin obtint du président Daladier l'autorisation de disposer cinq bataillons de disponibles dans les Pyrénées⁵. En outre, le général Noguès reçut l'autorisation d'effectuer tous les préparatifs nécessaires face à Tanger, d'abord de façon discrète (14 avril), puis sans aucune restriction (28 avril). L'amiral Darlan seconda ces démonstrations militaires en envoyant une force navale significative croiser dans les environs de Gibraltar pendant la période des 15-20 avril.

C. La Pologne, amortisseur du premier choc ou pivot du front oriental ?

Comme l'avaient reconnu le général Colson puis le général Gamelin au mois d'octobre 1938, la Pologne représentait toujours, malgré son attitude de septembre 1938, un

¹ CARAN, 496 AP/11, « Note pour le commandement », lieutenant-colonel Gauché, 17 mars 1939, annotation manuscrite du général Gamelin.

² SHD-AT, 1N 38, « Procès-verbal de la séance d'études [du CSG] du 13 mars 1939 », p. 5.

³ SHD-AT, 1N 43, « Note (adressée au Ministre le 18 Mars 1939 sous Bordereau n°1509/S) », général Gamelin, 18 mars 1939 ; SHD-AT, 1N 43, lettres du général Gamelin au président du Conseil, 29 mars et 28 avril 1939 ; SHD-AT, 1N 43, « Note pour le général chef du cabinet militaire », général Gamelin, 2 mai 1939 ; SHD-AT, 1K 224, agenda du général Gamelin, 17 mai 1939.

⁴ SHD-AT, 7N 3106, « Procès-verbal des décisions prises au cours de la conférence tenue au Ministère de la Guerre le 9 avril 1939 », p. 3-4.

⁵ CATALA Michel, *Les relations franco-espagnoles...*, op. cit, p. 37-48.

obstacle essentiel sur la voie de la domination de l'Europe orientale par l'Allemagne. Les renseignements indiquant que la Pologne constituerait la prochaine cible de l'Allemagne permettaient donc d'envisager que, dans un conflit éventuel, l'Allemagne porterait à l'Est son effort principal initial, permettant à la France et à la Grande-Bretagne de mobiliser et de concentrer leurs forces militaires. L'intérêt militaire d'une véritable alliance franco-polonaise apparaissait donc double : permettre la mise sur pied du dispositif militaire franco-britannique ; constituer, éventuellement, un front oriental capable de maintenir durablement des forces allemandes importantes à l'Est¹. Dès lors, on comprend la démarche du général Gamelin, qui écrivit le 29 avril – soit le lendemain de la dénonciation publique par le chancelier allemand du pacte de non-agression germano-polonais – au maréchal Rydz-Smigly afin de proposer la tenue de conversations d'état-major.

Toutefois, comme l'avait signalé le général Gamelin en octobre 1938, la Pologne ne semblait pas présenter tous les gages de fiabilité politique nécessaires. Au printemps 1939, elle suscitait encore la méfiance de nombre de responsables politiques et militaires, qui craignaient un arrangement germano-polonais de dernière minute détournant, *in fine*, l'expansion allemande vers la Roumanie, ou perspective bien plus grave, vers l'Ouest. Dès la seconde quinzaine de mars, Léon Noël et Alexis Léger soupçonnèrent le colonel Beck de chercher un arrangement avec Hitler permettant de préserver officiellement l'indépendance de la Pologne tout en la plaçant dans l'orbite du Reich². Le 29 avril, le général Georges confia au commandant de Villelume « avoir l'impression, après une conversation avec Lukasiewicz, que la Pologne s'apprêt[ait] à négocier au sujet de Dantzig »³. Le 10 mai, le 2^e bureau de l'EMA mentionnait la possibilité que la Pologne fit des concessions à l'Allemagne de nature à éviter d'être impliquée dans un conflit prochain⁴.

Dans le cadre de la stratégie générale de guerre élaborée durant la première phase des conversations franco-britanniques, l'éventualité d'une guerre débutant par une attaque allemande contre la Pologne avait été envisagée. Conformément aux directives du général Gamelin, une opération de diversion, susceptible de soulager les alliés orientaux, était

¹ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 305 ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 31.

² MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 549.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 266.

⁴ SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°10 », 2^e bureau de l'EMA, 10 mai 1939, p. 2.

envisagée¹. Une offensive française en Rhénanie ne représentait cependant pas un élément de la stratégie générale interalliée.

Les conversations militaires franco-polonaises de mai 1939 visaient donc, avant tout, à consolider l'arrimage de la Pologne aux démocraties occidentales. Le détail des conversations montre le souci de rassurer les Polonais quant à l'effectivité du secours français, sans pour autant, du moins à la lettre, franchir les limites des possibilités des forces militaires terrestres françaises². Ainsi, les généraux Georges et Gamelin, qui conduisirent en personne les conversations, promirent au ministre des Affaires militaires polonais un franchissement rapide de la frontière allemande, mais refusèrent d'envisager une attaque contre les fortifications du *Westwall* avant la troisième semaine de mobilisation. Par ailleurs, le général Gamelin fit remarquer aux officiers polonais qu'« en Septembre 1938, la situation générale et les dispositions prises par la France rendaient une offensive contre l'Allemagne beaucoup plus facile qu'[en 1939] »³.

On observe une véritable distorsion entre la lettre et l'esprit de cet accord pour ce qui concerne l'assistance française matérielle et financière au réarmement polonais. Le chef d'EMG de l'Armée ne craignait pas de reconnaître devant les officiers polonais l'« intérêt » de cette aide, alors qu'il avait insisté un mois plus tôt sur la nécessité pour la France de conserver toute sa production d'armements, tout en recommandant un soutien financier franco-britannique à la Pologne⁴. Le général Vuillemin fit preuve, pour sa part, d'une duplicité plus accusée, qui garantit que « l'aviation française [pouvait] au début d'un conflit agir vigoureusement pour dégager la Pologne » alors qu'il était pleinement conscient des faiblesses de l'Armée de l'Air⁵.

¹ SHD-AA, 2B 106, « Le problème stratégique d'ensemble pour la conduite de la guerre – DF 6 », délégation militaire française à Londres, 1^{er} avril 1939 ; SHD-AA, 2B 106, « Théâtres d'opérations européens – AFC (J) 14 », délégation militaire britannique, sans date ; SHD-AT, 5N 579, « Analyse », section de Défense Nationale du cabinet du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 8 mars 1939.

² Pour ce paragraphe : ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 305-312 ; GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 413-424 ; SHD-AT, 2N 235, procès-verbaux des conversations d'état-major franco-polonaises, mai 1939 ; SHD-AT, 5N 579, « Protocole résumant les conversations tenues les 15, 16 et 17 Mai 1939... », généraux Gamelin et Kasprzycki, 19 mai 1939.

³ SHD-AT, 7N 3006, « Conversations franco-polonaises du 17 Mai 1939 », 3^e bureau de l'EMA, sans date, p. 8

⁴ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 15 avril 1939, et « Protocole résumant les conversations tenues les 15, 16 et 17 Mai 1939... », généraux Gamelin et Kasprzycki, 19 mai 1939.

⁵ FACON Patrick, *L'Armée de l'Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 118-119 ; SHD-AT, 7N 3006, « Conversations franco-polonaises – Procès-Verbal de la Réunion du 16 Mai 1939 (Forces terrestres, Maritimes, Aériennes) », p. 6.

Le souci de sécuriser l'alliance franco-polonaise est également évident quand on constate que la délégation française, conduite par le général Gamelin, n'aborda à aucun moment la question d'un appui soviétique. Depuis mi-avril, l'ambassade de France à Varsovie détectait les premiers indices d'une évolution des milieux dirigeants polonais vers l'idée d'une collaboration avec l'URSS, à tout le moins en matière de ravitaillement et après qu'une guerre ait éclaté¹. Toutefois, l'ambassadeur Léon Noël recommandait de s'en tenir à une « réserve prudente », en évitant de donner l'impression aux Polonais de leur forcer la main. En gardant le silence sur la coopération soviétique, les généraux Gamelin et Vuillemin manifestaient leur souci de préserver avant tout la cordialité des relations franco-polonaises. Enfin, un extrait des souvenirs du colonel Paillole semble confirmer définitivement que ces conversations constituaient un outil pour le haut commandement français en vue d'ancrer définitivement la Pologne dans le camp opposé à l'Allemagne :

[Hitler] sait par Canaris que le général polonais Kasprzycki négocie en France avec Gamelin un accord pour la coordination des opérations de guerre franco-polonaises en cas d'invasion de la Pologne. Le gouvernement français a tenu à ce que nos agents de pénétration diffusent cette nouvelle. C'est l'une des rares fois où l'on se souvient en haut lieu de leur existence².

Finalement, si l'on peut admettre que, comme il l'affirme dans ses mémoires, le général Gamelin n'a pas pris, à la lettre, d'engagements supérieurs à ses moyens, on doit voir dans les phrases suivantes une indication probable de l'esprit dans lequel il aborda les conversations avec la délégation polonaises :

Je suis pour la loyauté en toute chose et pour qu'on tienne sa parole quand on l'a donnée. Mais, en politique extérieure, il ne faut pas faire de sentiment ; seuls comptent la raison et l'intérêt profond³.

Se méfiant sans doute des réticences de Georges Bonnet vis-à-vis de tout engagement supplémentaire de la France envers les puissances d'Europe orientale, le général Gamelin se garda d'entrer en contact avec le Quai d'Orsay durant les journées au cours desquelles les conversations se déroulèrent⁴. Si l'on en croit le journal du commandant de Villelume, il prit

¹ TURLOTTE Michel (colonel), *Les relations militaires...*, *op. cit.*, p. 62 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Rochat, 31, télégramme de Léon Noël, 13 avril 1939.

² PAILLOLE Paul (colonel), *Services...*, *op. cit.*, p. 117.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 413 et 428.

⁴ 496 AP/11, « Mémoire au sujet de l'accord franco-polonais », Georges Bonnet, 22 mai 1939.

soin de ne pas répondre aux appels téléphoniques venant du ministère des Affaires étrangères¹.

Bien que Georges Bonnet ait retardé jusqu'au début du mois de septembre la conclusion de l'accord politique encadrant le protocole d'accord militaire, le chef d'EMG de l'Armée n'en produisit pas moins, le 31 mai, les directives opérationnelles correspondantes². Ces directives étaient nettement plus prudentes que celles de juin 1938, et portaient uniquement sur les phases d'approche et de repérage en vue d'une attaque ultérieure de la ligne Siegfried, sans mentions des délais de réalisation. Elles respectaient donc la lettre du protocole d'accord établi entre le général Kasprzycki et le général Gamelin³. L'instruction personnelle et secrète du général Georges prévoyait, en revanche, explicitement, pour sa part, une « attaque à objectif rapproché sur une avancée de la position fortifiée » au 30^e jour suivant la mobilisation, allongeant ainsi considérablement les délais de réalisation⁴.

D. La Turquie, partenaire dans les Balkans et en Méditerranée orientale

L'intérêt de l'alliance turque devint, aux yeux des EMG, de plus en plus évident au printemps 1939. L'amiral Darlan affirmait mi-avril que « son attitude [pouvait] réagir de façon décisive sur [la] situation [de la France] en Méditerranée orientale (sort des territoires sous mandat-sécurité de la zone du canal de Suez-contact avec la Russie) »⁵. L'EMA observait, pour sa part, l'effort conséquent consenti par Ankara en faveur du renforcement des forces militaires terrestres et sa détermination à s'opposer à l'expansion allemande et italienne dans les Balkans et en Méditerranée⁶. Le 3^e bureau de l'EMA soulignait l'intérêt politique et militaire de l'alliance turque⁷.

Aux mois de mai et de juin 1939, les chefs d'EMG étaient unanimes à considérer essentiel l'intérêt d'un établissement rapide d'une force alliée à Salonique, ravitaillée par le

¹ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 302.

² SHD-AT, 7N 3720, « Directive pour le général commandant le théâtre d'opérations du Nord-Est en vue des opérations initiales à conduire éventuellement entre Rhin et Moselle », général Gamelin, 31 mai 1939.

³ SHD-AT, 5N 579, « Protocole résumant les conversations tenues les 15, 16 et 17 Mai 1939... », généraux Gamelin et Kasprzycki, 19 mai 1939.

⁴ SHD-AT, 1N 46 et 7N 3715, « Instruction personnelle et secrète pour le commandant du groupe d'armées en vue des opérations initiales à conduire éventuellement entre Rhin et Moselle », général Georges, 24 juillet 1939.

⁵ HUAN Claude (capitaine de vaisseau) et COUTAU-BÉGARIE Hervé (éds.), *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, *op. cit.*, document n°45, p. 95.

⁶ SHD-AT, 1N 44, « Compte-rendu de la réunion des Chefs d'État-Major [du CSG] le 19 Avril à 15 Heures », p. 5.

⁷ SHD-AT, 2N 235, « Note concernant une collaboration éventuelle avec la Turquie », 3^e bureau de l'EMA, 10 mai 1939.

Levant, afin de devancer les Allemands dans les Balkans¹. Ce projet nécessitait la participation active de la Turquie. Le 2^e bureau de l'EMA, en particulier, suivait attentivement au mois de mai l'évolution des relations anglo-turques et soviéto-turques, constatant leur amélioration progressive². Lors des conversations militaires du printemps 1939, les Français, le général Gamelin en tête, envisagèrent de confier à la Turquie un rôle actif, non seulement en Méditerranée orientale, mais également dans les Balkans³. Ils se heurtèrent cependant à la résistance farouche des Britanniques.

Cependant, le développement des relations avec la Turquie continuait à être subordonné au règlement de la question litigieuse du sandjak d'Alexandrette. Jusqu'à la fin du mois d'avril 1939, Georges Bonnet semblait réticent à entrer dans la voie que suggéraient les responsables militaires et René Massigli, ambassadeur à Ankara depuis l'automne 1938⁴. Après avoir rencontré les hautes autorités politiques et militaires turques au début de mai 1939, le général Weygand conclut son rapport de mission sur la nécessité de céder le sandjak à la Turquie comme prix de l'alliance de cette dernière⁵. Il mettait en avant le rôle stratégique majeur des Balkans, qui, dans le cas d'une fixation prolongée des positions à l'Ouest, donneraient accès à l'Europe centrale⁶. Le revirement du ministre des Affaires étrangères permit d'approfondir les relations franco-turques.

L'« arrangement » du 23 juin 1939 concédait définitivement le sandjak d'Alexandrette à la Turquie, pavant ainsi la voie à une entente stratégique entre Paris et Ankara⁷. Les deux capitales s'engageaient, le même jour, à se prêter assistance en cas de conflit en Méditerranée, et à concourir à la sécurité dans les Balkans, dans l'attente de la signature d'un traité d'alliance complet⁸. Ce renforcement de la présence française au Proche-

¹ SHD-M, 1BB 2/172, « Note sur l'intérêt d'une occupation préventive de Salonique », SE de l'EMGM, 2 juin 1939 ; SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 21 Avril 1939 », p. 3 ; SHD-AT, 2N 225, lettre du président du Conseil au ministre des Affaires étrangères, 3 juin 1939 ; SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du Samedi 3 juin 1939 » ; SHD-AT, 2N 225, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 5 juin 1939 ; SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du Vendredi 16 Juin 1939 », p. 3.

² SHD-AT, 7N 2516 : « Bulletin de renseignements n°10 », 2^e bureau de l'EMA, 10 mai 1939, p. 7 ; « Bulletin de renseignements n°11 », 2^e bureau de l'EMA, 25 mai 1939, p. 18.

³ PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique ...*, *op. cit.*, p. 133-134 et 151.

⁴ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 435-438.

⁵ PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique ...*, *op. cit.*, p. 139.

⁶ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 438-439.

⁷ BITTERLIN Alexandre, *Alexandrette...*, *op. cit.*, p. 294-295 ; PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique ...*, *op. cit.*, p. 149.

⁸ THOBIE Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans... », *op. cit.*, p. 26 ; JOLY Vincent, « À la recherche de l'allié turc ? Quelques observations sur la déclaration d'assistance mutuelle franco-turque du 23 juin 1939 », *Méditerranée, Moyen-Orient : deux siècles de relations internationales : recherches en hommage à Jacques Thobie*, Paris/Budapest/Turin, L'Harmattan, « Varia Turcica » n°37, 2003, p. 539-540.

Orient fut prolongé par la réinstauration d'une tutelle française directe en Syrie. Dès le mois de février 1939, les généraux Huntziger et Gamelin conseillèrent l'établissement d'une « administration dévote » en lieu et place des autorités émanant du peuple syrien¹. Au cours de la seconde quinzaine de mars, l'autorité militaire française se substitua à la police syrienne pour rétablir l'ordre – notamment en incarcérant de nombreux leaders nationalistes². Au cours de l'été 1939, le gouvernement syrien fut révoqué, le parlement dissous, et un directoire administratif, travaillant sous l'autorité du haut-commissaire au Levant, fut nommé³.

Suite à la conclusion de l'accord bilatéral du 23 juin, des conversations militaires franco-turques furent programmées. Les instructions de la délégation française, conduite par le général Huntziger, furent élaborées au cours d'une réunion à laquelle prirent part les chefs d'EMG, ainsi que le général Huntziger, l'ambassadeur de France à Ankara, René Massigli, et l'attaché militaire de France à Ankara, le général Voirin⁴. Le cadre stratégique des conversations militaires demeurait dans les lignes antérieurement fixées : tenue en respect de la Bulgarie ; conquête du Dodécanèse permettant d'évincer l'Italie de Méditerranée orientale ; soutien logistique au corps expéditionnaire français à Salonique et participation militaire turque à cette expédition ; « coordination des efforts » avec la Roumanie et l'URSS. Le général Huntziger se vit donc assigner l'objectif ambitieux, et qui dépassait nettement le cadre, avant tout défensif, de l'accord du 23 juin, de rallier l'état-major turc à une action de vaste envergure dans les Balkans⁵. Séjournant à Ankara du 16 au 25 juillet, le général Huntziger obtint l'établissement d'une convention militaire correspondant en tous points aux vœux du général Gamelin⁶.

Probablement afin de donner des gages à la Turquie en vue de la négociation de l'alliance tripartite franco-anglo-turque, le général Gamelin répondit à une demande de l'état-major turc en matière d'armement. En effet, la fourniture de matériel militaire était une des conditions préalables posées par la Turquie à la mise en œuvre d'une alliance⁷. Au cours de l'été 1939, l'état-major turc avait précisé ses exigences⁸. Au mois d'août 1939, le chef d'EMG de l'Armée donna donc son accord à la livraison d'un lot de matériels et de munitions

¹ SHD-AT, 1N 47 : lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, 10 mars 1939 ; « Syrie », généraux Huntziger et Gamelin, 23 février 1939.

² ALBORD Maurice, *L'Armée française et les États du Levant...*, *op. cit.*, p. 60-63.

³ *Ibid.*, p. 63-64.

⁴ SHD-AT, 2N 225 : « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du Mardi 11 Juillet 1939 » ; « Ordre du jour de la réunion des chefs d'état-major généraux du Mardi 11 Juillet 1939 », 10 juillet 1939.

⁵ PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique...*, *op. cit.*, p. 149-150.

⁶ *Ibid.*, p. 158.

⁷ *Ibid.*, p. 138-139.

⁸ *Ibid.*, p. 159

d'un montant initial de deux cent dix-huit millions de francs – début modeste mais significatif, dans un contexte où les demandes de ce type de la part des alliés ou amis de l'Est n'étaient que très rarement satisfaites¹. Il faut toutefois relever que ce lot de matériel militaire ne correspondait que très imparfaitement aux demandes turques². Le général Huntziger ayant jugé que les Turcs pourraient prendre ombrage de la présence parmi les matériels cédés de matériels anciens – canons de 90 mm type De Bange et chars FT –, la liste fut réduite aux matériels plus modernes³.

Cependant, outre la participation financière et matérielle franco-britannique à son réarmement, la Turquie avait, tout au long du printemps et de l'été 1939, subordonné son concours actif en cas de conflit à l'inclusion dans le camp allié de l'URSS, ou, à tout le moins, à la neutralité bienveillante de cette dernière⁴. La signature de l'accord militaire franco-turc à la fin du mois de juillet et les clauses de celui-ci résultaient sans doute pour une part significative des progrès alors effectués par les conversations diplomatiques franco-anglo-soviétiques. *In fine*, l'existence d'un front balkanique, comme la pérennisation d'un front polonais, dépendait en dernier ressort de Moscou, qui détenait ainsi les clés de la « barrière de l'Est » à opposer aux ambitions germaniques.

E. L'URSS dans la stratégie générale des EMG

1. Moscou au secours de Varsovie ?

Au cours du printemps et de l'été 1939, dans un contexte de reprise des échanges diplomatiques et militaires entre Paris et Londres, d'une part, et Moscou, d'autre part, la volonté du gouvernement soviétique de s'engager activement en Europe demeurait problématique aux yeux de nombre de personnalités militaires. À la fin du mois de mars, le 3^e bureau de l'EMA, à l'image du lieutenant-colonel Gauché, rappelait les « buts avoués de révolution mondiale » de l'URSS⁵. Certains renseignements transmis par la SR de l'EMA

¹ SHD-AT, 1NN 27 : lettre du général Gamelin au président du Conseil, 11 août 1939 ; « Note pour le Général Chef de l'État-Major de l'Armée », général Gamelin, 25 août 1939.

² *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 17 (ci-après DDF-II-17), Paris, Imprimerie Nationale, 1984, document n°289, 24 juillet 1939, p. 477-478.

³ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 394.

⁴ PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique ...*, *op. cit.*, p. 130, 138-139 et 158-159 ; THOBIE Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans... », *op. cit.*, p. 22-23.

⁵ SHD-AT, 2N 228, « Conversations d'état-major franco-britanniques – Avis de l'État-major de l'Armée concernant l'ordre du jour transmis le 28 mars 1939 sous le N°572/DN3 », 3^e bureau de l'EMA, 31 mars 1939, p. 3 ; CARLEY Michael J., « End of the "Low, Dishonest Decade" : Failure of the Anglo-French-Soviet Alliance in 1939 », *Europe-Asia Studies*, vol. 45, n°2, 1993, p. 319.

légitimaient cette suspicion. Ainsi, en mai 1939, le SR relevait que « l'opinion semblait prévaloir dans l'État-Major allemand qu'un retournement de l'attitude russe serait possible : on estim[ait] que le Führer [était] capable d'exhiber un beau jour tout à coup un traité avec la Russie »¹. Au même moment, la SR répercutait les dires de Walther Krivitsky, selon lesquels Staline aurait tenté secrètement, à plusieurs reprises et depuis le printemps 1937, de passer un accord politique avec Hitler². Le 22 juillet 1939, un « compte-rendu de renseignements militaires » du 2^e bureau de l'EMA mentionna un renseignement particulièrement inquiétant au sujet des relations germano-soviétiques :

Des tractations auraient été engagées par l'Allemagne avec la Russie avant le début des négociations anglo-franco-russes actuellement en cours. L'Allemagne aurait obtenu l'engagement de la Russie de rester neutre quels que soient les accords qu'elle aurait signés avec les puissances occidentales. Pour prix de sa neutralité, la Russie recevrait l'ancienne Pologne russe³.

Cependant, ces renseignements n'étaient pas acceptés sans critiques au sein de l'EMA. Le général Dentz tenait compte de ces informations, mais n'y voyait que chantage de la part de Moscou envers les puissances occidentales, et non volonté d'aboutir réellement à une entente avec Berlin⁴. Le commandant Rudloff, pour sa part, relevait la virulence de la réaction moscovite à l'invasion des pays tchèques et écartait l'hypothèse selon laquelle le renvoi de Litvinov constituerait un indice en faveur d'une volte-face soviétique⁵. Cette dernière analyse était reprise dans le bulletin de renseignements du 2^e bureau de l'EMA⁶. À la mi-juin 1939, la SR-SCR informa l'EMA que le Komintern avait ordonné au PCF de mettre un terme aux activités de propagande révolutionnaire au sein des usines d'armement et des unités militaires⁷. L'amorce fin juillet-début août de négociations entre Moscou et Ankara en vue de la conclusion d'un traité turco-soviétique, à la demande du gouvernement soviétique, constituait un indice supplémentaire que les Soviétiques envisageaient de s'impliquer effectivement dans la défense de l'Europe contre les menées germano-italiennes, aux côtés des démocraties libérales⁸.

¹ SHD-AT, 7N 3024, « Renseignement – Source : Z », SR de l'EMA, 11 mai 1939.

² SHD-AT, 7N 3122, « Renseignement – URSS – Au sujet des déclarations de l'ex-officier soviétique Krivitzky », SR de l'EMA, 25 mai 1939, p. 3-8 et 34-36.

³ SHD-AT, 7N 2571, « Compte-rendu de renseignements militaires du 22 Juillet 1939 », 2^e bureau de l'EMA.

⁴ PRO, WO, 208/2037A, « Report on D.D.M.I's Tour in Belgium and Holland », colonel Beaumont-Nesbitt, 5 juin 1939, p. 11.

⁵ SHD-AT, 7N 3186, « Politique extérieure de l'URSS (Semaine du 1^{er} au 7 Mai 1939) », 2^e bureau de l'EMA.

⁶ SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°10 », 2^e bureau de l'EMA, 10 mai 1939, p. 9-10 ; SHD-AT, 7N 3131, « URSS », 2^e bureau de l'EMA, 22 mars 1939.

⁷ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, op. cit., p. 436.

⁸ PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique...*, op. cit., p. 158-159.

La difficulté, pour nombre d'officiers, d'envisager à l'été 1939 une entente germano-soviétique apparaît clairement à la lecture du texte de la conférence que donna en juillet 1939 le général Schweisguth¹. Alors que les négociations entre Londres, Paris et Moscou battaient leur plein, l'ancien sous-chef de l'EMA ne voyait que trois possibilités pour l'URSS en cas de conflit germano-polonais : neutralité stricte, neutralité bienveillante envers la Pologne ou alliance avec les puissances opposées à l'Allemagne. Pour sa part, le lieutenant-colonel Rivet qualifia dans son carnet de « coup de théâtre » la signature du pacte de non-agression germano-soviétique, manifestant ainsi sa surprise².

Pour sa part, si l'on en croit les souvenirs d'un officier de son état-major particulier, le général Gamelin comptait au printemps 1939 sur l'alliance soviétique, ou du moins sur la neutralité bienveillante de l'URSS³. Au début du mois d'avril, le chef d'EMG de la Défense Nationale se rendit à l'ambassade d'URSS pour assurer le représentant du gouvernement soviétique qu'il était encore temps d'entreprendre une action conjointe pour stopper l'Allemagne nazie⁴. En même temps, il ordonna au général Palasse d'entrer en contact avec l'état-major soviétique en vue d'étudier les possibilités de ravitaillement de la Pologne et de la Roumanie en matériel de guerre⁵. Cette démarche se heurta à une fin de non-recevoir du maréchal Vorochilov, puis du commissaire du Peuple Litvinov⁶. Durant l'été 1939, il fit montre devant le commandant de Villelume d'une impatience exaspérée devant les tergiversations des diplomates anglaise et française dans les négociations avec l'URSS, marquant son « regret que l'on se perd[ît] dans des discussions byzantines », souhaitant que Paris cédât aux nombreuses exigences de Moscou et s'étonnant de l'opposition du Quai d'Orsay à l'« entrée en vigueur simultanée des accords politiques et militaires »⁷. Sur ce point, on observe une nouvelle fois que le général Gamelin partageait la position qui était

¹ CARAN, 351 AP7, « Conférence sur la stratégie de l'Axe Rome-Berlin », général Schweisguth, 7 juillet 1939, p. 8-9.

² RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 342.

³ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome III, « L'Entre-deux-guerres », p. 227-228.

⁴ CARLEY Michael J., « End of the "Low, Dishonest Decade" : Failure of the Anglo-French-Soviet Alliance in 1939 », *Europe-Asia Studies*, vol. 45, n°2, 1993, p. 319.

⁵ SHD-AT, 7N 3186, télégramme du général Gamelin au général Palasse, 11 avril 1939 ; DDF-II-15, *op. cit.*, document n°344, 11 avril 1939, p. 550.

⁶ SHD-AT, 7N 3186, « Note au sujet de contacts éventuels entre États-Majors français et soviétique », note manuscrite probablement rédigée par le commandant Rudloff, sans date ; SHD-AT, 7N 3186, « Note au sujet de contacts éventuels entre États-Majors français et soviétique », note dactylographiée, 2^e bureau de l'EMA, sans date.

⁷ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 360, 369 et 374.

celle d'Alexis Léger, qui ne cessa au printemps et à l'été 1939 de presser son ministre et les Britanniques de faire des concessions significatives aux Soviétiques¹.

Il faut relever, toutefois, que l'hostilité du premier adjoint du chef d'EMG de l'Armée à un approfondissement des relations franco-soviétiques. À l'été 1939, il demeurait, en particulier, opposé à la conclusion d'une alliance avec Moscou, dans le prolongement du pacte d'assistance mutuelle franco-soviétique. Citant devant le commandant de Villelume son ancien patron le maréchal Foch, il voyait dans la Russie « une planche pourrie »².

2. *Un simple réservoir de matériel ?*

Une fois privilégiée l'hypothèse d'un soutien soviétique aux puissances occidentales, demeurait la question, lancinante depuis 1935, de la forme de ce soutien. Durant le premier semestre 1939, le général Gamelin écarta nettement la possibilité d'une intervention militaire soviétique hors de ses frontières³. Dans une note destinée au président du Conseil, il notait que l'appoint soviétique consisterait essentiellement en une « réserve de matériel ». Pour sa part, le 3^e bureau de l'EMA rejetait l'hypothèse d'une intervention militaire soviétique en Europe, taxant l'Armée Rouge d'« incapacité militaire »⁴.

Le général Gamelin tenta de relancer la coopération industrielle franco-soviétique, prélude à un éventuel ravitaillement soviétique de la Pologne en cas de conflit. Une première tentative en ce sens avait échoué en 1938, devant les réticences de l'EMAA. À l'initiative de l'ambassadeur de France en URSS, Robert Coulondre, et suivant l'avis technique du commandant Donzeau, attaché de l'Air à Moscou, des échanges avaient eu lieu à partir d'avril 1938, en vue de favoriser l'achat de chasseurs soviétiques I-16⁵. Ces efforts semblent avoir été relayés par le président Daladier⁶. Cependant, le général Vuillemin s'était opposé à cette acquisition, arguant de la faiblesse des performances de l'avion I-16, malgré l'avis

¹ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 549-553.

² DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 376.

³ SHD-AT, 1N 38, « Procès-verbal de la séance d'études du 13 mars 1939 », p. 3 ; SHD-AT, 1N 43, « Note (adressée au Ministre le 18 Mars 1939 sous Bordereau n°1509/S) », général Gamelin, 18 mars 1939 ; SHD-AT, 2N 224, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 7 janvier 1939.

⁴ SHD-AT, 2N 228, « Conversations d'état-major franco-britanniques – Avis de l'État-major de l'Armée concernant l'ordre du jour transmis le 28 mars 1939 sous le N°572/DN3 », 3^e bureau de l'EMA, 31 mars 1939, p. 3.

⁵ COULONDRE Robert, *De Staline à Hitler...*, *op. cit.*, p. 126 ; SHD-AT, 2N 238, « Note pour le commandement sur la collaboration franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 30 juin 1938, et dépêche de Robert Coulondre au ministre des Affaires étrangères, 27 avril 1938.

⁶ SHD-AT, 2N 238, lettre du président du Conseil au chef d'état-major général de la Défense Nationale, 19 mai 1938.

contraire du SGDN¹. Tout porte à croire que les officiers du ministère de l'Air refusèrent en réalité de donner une suite au projet de l'ambassadeur Coulondre en raison de l'« humiliation » qu'aurait constitué, à leurs yeux, l'équipement d'unités de l'Armée de l'Air par des avions livrés par les Soviétiques². Une démarche fut effectuée dans les derniers jours de septembre 1938, au plus dur de la crise des Sudètes, par le cabinet militaire du ministre Guy La Chambre, afin de s'enquérir auprès de l'attaché de l'Air soviétique des possibilités de fournitures en appareils I-16³. Cette démarche démontre, au passage, combien la réponse officielle du général Vuillemin était infondée. Malgré la demande d'une réponse rapide, la démarche ne reçut apparemment aucune réponse.

Au début de 1939, les perspectives d'une collaboration industrielle franco-soviétique paraissaient donc bien minces. Pourtant, la diplomatie soviétique relança au milieu du mois de février 1939 le projet d'une collaboration en matière d'industrie aéronautique – fournitures soviétiques d'avions de chasse à l'Armée de l'Air⁴. S'appuyant sur ces dispositions, le général Gamelin proposa au président du Conseil, qui approuva, de solliciter les autorités russes en vue de l'acquisition de matériel de DCA⁵. En échange, le général Gamelin proposait de céder aux Soviétiques des « échantillons de matériels de guerre français modernes ». Sollicité à la fin du mois d'avril, le maréchal Vorochilov se montra peu encourageant, estimant que l'URSS avait besoin de toute sa production de matériel moderne anti-aérien⁶. Il semble que le ministère de l'Air ait effectué au mois de mai des démarches en vue d'acquérir des moteurs d'avion de fabrication soviétique, en échange de cellules produites en France, sans plus de succès⁷.

Le général Gamelin envisagea à partir de la mi-avril de donner corps à l'idée que l'URSS constituait un réservoir de matériel d'armement pour les alliés de l'Est. Il estimait que la France, non plus que la Grande-Bretagne, ne pouvait répondre aux nombreuses demandes

¹ SHD-AT, 2N 238, « Note relative aux Offres soviétiques d'échange de matériels de guerre et de collaboration technique », SGDN, 20 mai 1938, et lettre du général Vuillemin au chef d'état-major général de la Défense Nationale, 27 juin 1938 ; SHD-AT, 7N 3182, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 11 juillet 1938.

² COULONDRE Robert, *De Staline à Hitler...*, *op. cit.*, p. 126-127.

³ SHD-A, 11 Z 12941, « Note pour le Ministre – Cabinet Militaire », général Keller, 7 octobre 1938.

⁴ SHD-AT, 7N 3124, lettre du ministre des Affaires étrangères au président du Conseil, 15 février 1939.

⁵ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du lundi 27 mars 1939 », p. 4 ; SHD-AT, 7N 3186, « Note pour l'État-Major de l'Armée – 2^e Bureau – Missions », cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 28 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 3186, « Analyse concernant une demande de cession de matériels de DCA à demander par le Gouvernement Français au Gouvernement de l'URSS », SAET de l'EMA et général Gamelin, 29 mars 1939 ; SHD-AT, 7N 3186, télégramme du président du Conseil à l'attaché militaire de France à Moscou, 15 avril 1939.

⁶ SHD-AT, 7N 3186, dépêches du général Palasse au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 18 avril et 2 mai 1939.

⁷ DDF-II-16, *op. cit.*, document n°268, 24 mai 1939, p. 534.

polonaises, roumaines et turques de matériel de guerre, pourtant légitimes¹. En conséquence, il recommanda au président Daladier, outre l'intensification des fabrications françaises, la mise sur pied d'une combinaison permettant le financement franco-britannique du réarmement polonais au moyen d'achats effectués en Russie et de l'augmentation de la production nationale polonaise². Le président Daladier fit sienne cette conception, sans qu'elle aboutît à une solution concrète³. Par ailleurs, certains renseignements permettaient de penser que la Pologne et la Roumanie accepteraient en cas de conflit l'assistance matérielle soviétique :

Les Polonais comme les Roumains ne veulent pas accrocher eux-mêmes directement avec la Russie des conversations en vue d'un appoint éventuel. Mais ils voient des avantages à ce que la France et l'Angleterre les remplacent dans cet objet, pour déterminer les conditions de fournitures de matériels, munitions [...]⁴.

Par la suite, le général Gamelin revint constamment sur la nécessité du concours soviétique au réarmement des alliés de la France. Il souligna ainsi que les Polonais pouvaient acquérir des bombardiers russes pour combler les faiblesses de leurs forces aéronautiques⁵. Au début du mois de juillet, il rappelait qu'étant données les possibilités industrielles encore limitées de la France et de la Grande-Bretagne, le renforcement matériel des alliés d'Europe de l'Est et du Sud-Est devait surtout résulter de fournitures soviétiques, financées par Londres et Paris⁶. Toutefois, la réalisation de ces projets demeurerait suspendue à la conclusion des pourparlers politiques et militaires anglo-franco-soviétiques – une conclusion positive étant, seule, de nature à permettre ultérieurement un rapprochement roumano-soviétique et polono-soviétique. L'assentiment des autres chefs d'EMG à ces projets demeure difficile à discerner, en raison de leur extrême discrétion sur ces sujets.

3. *Un appoint militaire ?*

¹ JACKSON Peter, *France and the Nazi menace...*, *op. cit.*, p. 370.

² SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 15 avril 1939 ; SHD-AT, 2N 225, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 15 mai 1939 ; DDF-II-16, *op. cit.*, document n°519, 23 juin 1939, p. 967.

³ DDF-II-16, *op. cit.*, documents n°235 et n°269, 19 et 24 mai 1939, p. 465-466 et 534-535.

⁴ SHD-AT, 1N 44, « Compte-rendu de la Réunion des Chefs d'État-Major [des généraux membres du CSG] le 19 Avril à 15 heures », p. 5.

⁵ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des Chefs d'État-Major Généraux du Vendredi 16 Juin 1939 », p. 6.

⁶ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des Chefs d'État-Major Généraux du 11 Juillet 1939 », p. 6

L'éventualité d'une intervention militaire soviétique hors de ses frontières en Europe orientale et centrale avait toujours été écartée par les EMG depuis 1935, pour des raisons militaires, géographiques et politiques. Toutefois, sous l'empire de considérations militaires, stratégiques et politiques, l'hypothèse d'une telle intervention, à la fois terrestre et aérienne, en Europe de l'Est, mais aussi dans les Balkans, s'imposa progressivement au sein des EMG au cours du printemps et de l'été 1939.

La réévaluation de la puissance de l'Armée Rouge, entamée au cours de l'hiver 1938-1939, se poursuivit au cours du printemps 1939. Une longue note, produite par le commandant Rudloff en juin 1939, et destinée à être communiquée au président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, le démontre clairement¹. Le volume de l'Armée Rouge, après quelques mois de mobilisation, était supposé atteindre deux cent trente à deux cent cinquante grandes unités, dont soixante à quatre-vingts divisions de réserve. Cette évaluation avait été formulée au printemps 1938 par le colonel Palasse, et avait alors valu à son auteur de sévères réprimandes du général Dentz². Les évaluations du colonel, puis général, Palasse, maintes fois réitérées, et reprises par le 2^e bureau de l'EMA en juin 1939, portaient nécessairement dans l'esprit du général Gamelin. Le chef d'EMG de l'Armée connaissait, en effet, personnellement l'attaché militaire à Moscou et jugeait favorablement la façon dont il remplissait ses fonctions³. Le rapport du commandant Rudloff se montrait également relativement équilibré en ce qui concernait le réseau ferré de la Russie d'Europe, contrairement aux appréciations antérieures du 2^e bureau de l'EMA :

Le tracé du réseau existant devrait permettre des concentrations satisfaisantes et une organisation convenable du ravitaillement dans l'éventualité d'une guerre. Mais le mauvais état de la voie et souvent du matériel laisse prévoir que le rendement des chemins de fer ne répondra qu'imparfaitement aux nécessités stratégiques et aux besoins des armées⁴.

¹ SHD-AT, 7N 3124, « Situation économique et militaire de l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 12 juin 1939.

² LACROIX-RIZ Annie, *Le choix...*, *op. cit.*, p. 402-403 ; VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 344-345 ; SHD-AT, 7N 3186, rapport du colonel Palasse à l'ambassadeur de France à Moscou, 18 avril 1938 ; SHD-AT, 7N 3186, « Note pour le Colonel Palasse, Attaché Militaire de France à Moscou », général Dentz, 30 mai 1938.

³ COULONDRE Robert, *De Staline à Hitler...*, *op. cit.*, p. 18 ; SHD-AT, 14 Yd 451, dossier administratif du général Auguste Antoine Palasse ; DDF-II-16, *op. cit.*, document n°414, 13 juin 1939, p. 794-797.

⁴ SHD-AT, 7N 3124, « Situation économique et militaire de l'URSS », 2^e bureau de l'EMA, 12 juin 1939, p. 8 ; SHD-AT, 7N 3146, lettres du colonel Palasse au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 18 février et 12 juillet 1938, abondamment annotées par un officier du 2^e bureau de l'EMA.

Enfin, on ne relève pas, dans le rapport du commandant Rudloff, les appréciations antérieures relatives à la médiocrité de l'encadrement de l'Armée Rouge¹. On peut émettre l'hypothèse que les synthèses du commandant Rudloff du printemps 1939 intégraient certaines informations de source fiable indiquant que « l'armée russe valait beaucoup mieux que ce que l'on en di[sait] », notamment du fait des compétences des officiers².

Au printemps 1939, un rapport détaillé sur les possibilités de l'aviation militaire soviétique fut remis au ministre Guy La Chambre³. Ce rapport, qui présentait toujours le point de vue équilibré exprimé l'hiver précédent par le lieutenant-colonel de Vitrolles sur le personnel et le matériel, estimait possible qu'une partie de la flotte de bombardiers soviétiques pût atteindre une portion significative du territoire allemand – est du méridien de Berlin – en partant de bases soviétiques. Au départ de bases en Pologne et en Roumanie, ces mêmes bombardiers soviétiques étaient en mesure d'atteindre la quasi-totalité du territoire allemand.

Techniquement faisable, l'intervention de l'URSS devenait de plus une nécessité stratégique, dans le cadre des plans relatifs à l'érection d'un front oriental, de la Baltique à la Méditerranée. Dès le mois de décembre 1938, le lieutenant-colonel Gauché affirmait qu'« une coopération militaire polono-roumaine serait avantageusement soutenue par les forces soviétiques qui pourraient [...] les appuyer de leur aviation [et] de leurs forces mécanisées »⁴. Au mois de janvier 1939, le commandant Rudloff envisageait, « dans le cas de la coopération de la Pologne et de la Roumanie », un « ravitaillement en matériel et si possible une coopération des forces aéronautiques et blindées de l'URSS »⁵. Une note du 2^e bureau datée du 1^{er} mai 1939 envisageait « l'organisation d'un dispositif stratégique des forces terrestres de l'Armée rouge permettant leur intervention rapide en faveur des Polonais et des Roumains dans des hypothèses bien déterminées »⁶.

¹ Par exemple : SHD-AT, 7N 3130, « Réponse à une question posée (par M. Fabry) sur la coopération, l'hostilité ou la neutralité de l'Armée soviétique dans le cas d'un conflit armé entre la France d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part – Réponse à la question C », 2^e bureau de l'EMA, p. 2.

² Par exemple : SHD-AT, 7N 3148, « Renseignement – Situation militaire en URSS », SCM, 22 avril 1939.

³ SHD-AA, 11 Z 12941, « Note sur la puissance aérienne soviétique », probablement rédigée au 2^e bureau de l'EMAA, avril 1939.

⁴ SHD-AT, 7N 2522, « Considérations sur la constitution d'un bloc oriental », lieutenant-colonel Gauché, 28 décembre 1938, p. 7.

⁵ SHD-AT, 7N 3130, « Réponse à une question posée (par M. Fabry) sur la coopération, l'hostilité ou la neutralité de l'Armée soviétique dans le cas d'un conflit armé entre la France d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part – Réponse à la question C », 2^e bureau de l'EMA, p. 3.

⁶ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur...*, *op. cit.*, p. 438.

L'étude détaillée établie au début de juin par le général Billotte constitua le point d'orgue de cette évolution quant à la nature de l'assistance soviétique en Europe de l'Est¹. Elle pointait clairement les faiblesses militaires de la Roumanie et de la Pologne et soulignait « l'insuffisance évidente des forces polonaises et roumaines livrées à leur propre sort » face à l'Allemagne. En conséquence, en cas d'offensive germano-hongroise contre la Roumanie et la Pologne, ces dernières étaient hors d'état de résister durablement sans l'appoint « d'un nombre important – 30 à 35 – de grandes unités ; de tous les éléments blindés et de réserve générale qui leur [faisaient] défaut ; d'une aviation nombreuse ; du matériel de remplacement ; des matières premières » qui ne pouvaient être fournies que par l'URSS.

Au printemps 1939, sur la base de certains télégrammes de Léon Noël, il paraissait plausible que les Polonais acceptassent, en cas de conflit, un appui aérien soviétique². Le général Vuillemin, préoccupé par la perspective d'avoir à faire face à la totalité des forces de la *Luftwaffe*, reconnaissait qu'il était « grandement désirable » que les forces aériennes soviétiques intervinssent en Pologne et retinssent ainsi une part significative des unités aéronautiques allemandes³. Cependant, l'intervention de bombardiers soviétiques à partir de terrains polonais, dont l'ampleur ne pouvait excéder une dizaine de groupes, était soumise à un aléa de taille : « une préparation détaillée tant au point de vue diplomatique que technique et militaire », d'une durée minimale d'un mois⁴. Le refus des Polonais de considérer toute coopération avec Moscou dès le temps de paix constituait donc un obstacle infranchissable. Les approches effectuées par l'EMAA auprès des Polonais quant à l'éventualité d'un soutien aérien soviétique reçurent toutes une fin de non-recevoir⁵.

L'éventualité de l'entrée en guerre du Japon contre les démocraties occidentales faisait peser une lourde menace sur les possessions coloniales françaises et britanniques d'Extrême-Orient. À la fin du mois de janvier, le commandant Rudloff affirmait que « la coopération soviétique paraîtrait efficace et désirable en Extrême-Orient, où elle pourrait, par sa menace,

¹ SHD-AT, 1N 43, lettre du général Billotte au chef d'état-major général de l'Armée, 3 juin 1939, et rapport annexé « Note au sujet d'actions militaires éventuelles en Europe centrale ».

² SHD-AT, 1N 44, « Compte-rendu de la réunion des Chefs d'État-Major [du CSG] le 19 Avril à 15 Heures », p. 5 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Rochat, 31, télégrammes de Léon Noël datés des 13 avril et 14 mai 1939.

³ SHD-AA, 2B 106, lettre du général Vuillemin au chef d'état-major général de la Défense Nationale, 15 mai 1938, p. 3-4.

⁴ SHD-AA, 1N Z 12941, « Note sur la puissance aérienne soviétique », probablement rédigée au 2^e bureau de l'EMAA, avril 1939, p. 18 ; SHD-AA, 2B 106, « Conversations franco-britanniques – 12^{ème} séance – Procès-verbal de la douzième séance », 26 avril 1939, p. 6-7.

⁵ SHD-AT, 2N 235, rapport de la mission de l'EMAA en Pologne effectuée du 7 au 18 février 1939, « Échange de renseignements sur l'aviation allemande », p. 9 ; SHD-AA, 8 Z 20, témoignage du général Bailly, bande 1, face 2.

paralyser une action éventuelle du Japon contre l'Indochine française »¹. Au printemps, le général Bührer n'envisageait pourtant qu'une action concertée franco-chinoise en vue de chasser les Japonais de Chine méridionale – permettant d'éloigner la menace pesant sur l'Indochine². À partir du mois de mai, les généraux Bührer et Gamelin envisagèrent la participation de l'URSS à une action conjointe contre le Japon³.

Enfin, le 13 juillet, le général Gamelin évoqua devant ses interlocuteurs britanniques l'hypothèse, selon lui validée par l'état-major turc, d'une intervention militaire terrestre et aérienne soviétique contre la Bulgarie⁴. Dans le cadre des conversations militaires franco-turques, l'éventualité d'un soutien soviétique, sous la forme d'envoi de techniciens et de petites unités mécanisées en Turquie fut envisagée⁵. Cette éventualité correspondait au vœu de l'état-major turc, qui souhaitait en outre obtenir le concours russe pour la conquête du Dodécacanèse – sous la forme de bombardements aériens⁶.

L'engagement des forces militaires russes hors des frontières de l'URSS était, en outre, perçue comme une nécessité politique, et non seulement stratégique. En effet, considérant au début de juin 1939 que « rien ne prouv[ait] que l'URSS n'[avait] pas gardé son arrière-pensée d'autrefois : déclencher la guerre à volonté ; ne pas s'engager à fond ; arbitrer ensuite la situation », le commandant de Villelume préconisait d'établir clairement les modalités de l'intervention militaire russe éventuelle dans les pays baltes⁷. Le 3^e bureau de l'EMA partageait sans doute ces craintes, qui préconisait d'obtenir un engagement militaire soviétique maximal en Europe de l'Est et dans les Balkans en vue d'« entraî[er] l'URSS dans un conflit en dehors duquel il n'y [avait] pas intérêt à la voir se maintenir en conservant ses forces intactes »⁸. On peut penser que le général Gamelin s'était rallié à ce point de vue. Il souligna ainsi devant le général Gort « l'intérêt [d']engager la Russie dans des actions secondaires », sans préciser cette assertion sibylline⁹.

¹ SHD-AT, 7N 3130, « Réponse à une question posée (par M. Fabry) sur la coopération, l'hostilité ou la neutralité de l'Armée soviétique dans le cas d'un conflit armé entre la France d'une part, l'Allemagne et l'Italie d'autre part – Réponse à la question C », 2^e bureau de l'EMA, p. 3.

² SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du lundi 27 mars 1939 », p. 7 ; SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du 21 Avril 1939 », p. 8.

³ SHD-AT, 2N 224, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 22 mai 1939.

⁴ SHD-M, 1BB 2/183, « Procès-Verbal des Conversations Franco-Britanniques du 13 Juillet 1939 », p. 8-9.

⁵ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des Chefs d'État-Major Généraux du Mardi 1^{er} Août 1939 », p. 6.

⁶ SHD-AT, 1NN 78, « Mission à Londres – Procès-Verbal de la séance tenue le 3 août à 15h au War Office (Comité Impérial de Défense) », général Huntziger, p. 6.

⁷ DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, op. cit., p. 318.

⁸ SHD-AT, 7N 3434, « Note relative au programme de la mission du Général Doumenc », 3^e bureau de l'EMA, 13 juillet 1939, p. 2.

⁹ SHD-M, 1BB 2/183, « Procès-Verbal des Conversations Franco-Britanniques du 13 Juillet 1939 », p. 9.

En résumé, les préventions envers les buts ultimes de Staline en cas de conflit général en Europe ne disparurent pas en 1939. Mais l'évolution rapide et radicale du contexte international par rapport à la période 1935-1938 – la guerre semblent inéluctable à partir du printemps 1939 –, jointe à une perception renouvelée du potentiel militaire soviétique, motivèrent un revirement complet des EMG. Une intervention militaire soviétique, non seulement en Europe orientale, mais dans les Balkans et en Extrême-Orient, était devenue au printemps 1939, aux yeux de la majorité des responsables des EMG, militairement possible, stratégiquement nécessaire et politiquement souhaitable.

4. *La préparation de la mission Doumenc*

Le 11 juillet, le général Gamelin annonça aux autres chefs d'EMG son intention de désigner le général Doumenc pour diriger la mission interarmées chargée de négocier un accord militaire à Moscou¹. Les directives données à la mission militaire française envoyée en Russie furent élaborées sous la direction du général Gamelin, tant au cours de réunions des chefs d'EMG ou d'échanges avec le haut commandement britannique que par le SGDN et les 3^e et 4^e bureaux de l'EMA². Sur le plan technique, les bureaux de l'EMA estimaient nécessaire de demander : une assistance matérielle en faveur de la Pologne et de la Roumanie – matières premières industrielles et produits agricoles, munitions et matériels d'armement ; une assistance logistique au transport des troupes du Levant vers Salonique ; une assistance militaire à la Turquie en Thrace – cas de l'hostilité de la Bulgarie – et l'intervention de forces aériennes et « moto-mécanisées » en Pologne ; la mise sur pied de deux masses de manœuvres dotées de nombreuses grandes unités au Nord et au Sud des marais du Pripet. Le 3^e bureau ne concevait cependant l'emploi de ces masses de manœuvres qu'en couverture des forces polonaises, au Nord et au Sud de la Pologne, en fonction du développement de l'attaque allemande – dirigée vers l'Ukraine ou empruntant les pays baltes.

Rencontrant le général Gort et une délégation britannique le 13 juillet, le général Gamelin aborda, en fin de discussion, la question des conversations militaires avec les Russes, en produisant notamment un projet de programme pour ces conversations³. Le

¹ SHD-AT, 2N 225, « Procès-verbal de la réunion des chefs d'état-major généraux du Mardi 11 Juillet 1939 ».

² SHD-AT, 7N 3186, « Note relative au programme de la mission du général Doumenc », 4^e bureau de l'EMA, 2 août 1939 ; SHD-AT, 7N 3434, « Note relative au programme de la mission du général Doumenc », 3^e bureau de l'EMA, 13 juillet 1939.

³ SHD-M, 1BB 2/183, « Procès-Verbal des Conversations Franco-Britanniques du 13 Juillet 1939 », p. 6 et suivantes ; SHD-AT, 2N 225, « Questions Russes dont l'étude a été proposée par le Général Gamelin au cours

général Gort et les officiers britanniques ne semblent avoir présenté ni objection, ni proposition. Ce programme ne prévoyait qu'une action aérienne soviétique en faveur de la Pologne et excluait implicitement l'intervention de forces militaires terrestres soviétiques.

La réunion des chefs d'EMG qui eut lieu le 17 juillet examina, entre autres, la question de la mission à assigner aux officiers français de la délégation désignée pour Moscou¹. En serrés dans les discussions concernant la Méditerranée, les échanges concernant les modalités de l'action soviétique en cas de conflit se résumèrent à peu de choses. L'amiral Darlan admit, sur la base d'une note de ses services, que la marine soviétique pût être utile pour perturber le trafic allemand en Mer Baltique, où elle disposait de cinquante-deux sous-marins, et pour participer à la défense du corridor polonais et de Gdynia². Le général Gamelin envisageait une action aux ailes de l'armée polonaise par unités motorisées et aéronautiques, en soulignant qu' « il faudra[it] traiter ces problèmes avec précaution car les Polonais n'accepter[aient] pas le principe d'occupation par les troupes russes de leur territoire ». Le chef d'EMG de l'Armée ajoutait cependant qu' « en cas de guerre ils ser[aient] bien obligés de l'accepter ». Le général Mendigal, représentant le général Vuillemin, semblait estimer inutile le concours militaire soviétique et se contenta de souligner que la France pourrait livrer des appareils de chasse à la Pologne à partir de l'automne 1940.

Le général Gamelin dressa ensuite un inventaire des « conclusions » de cette réunion, qu'il adressa au général Doumenc³. Reprenant l'ensemble des points envisagés précédemment, ces conclusions préconisaient d'obtenir de Moscou le « renforcement des armées polonaises et roumaines par aviation, par unités mécaniques, éventuellement par troupes terrestres (si la Pologne et la Roumanie l'envisage[ai]ent) ». Simultanément, étaient requis des « apaisements à donner [à la Pologne et à la Roumanie] en ce qui concern[ait] leurs frontières orientales », ce qui impliquait de s'abstenir de concentrer de part et d'autre des marais du Pripet les masses de manœuvre envisagées par le 3^e bureau de l'EMA. Ce programme fut validé sans modification par les chefs d'EMG le 1^{er} août⁴.

des conversations franco-britanniques du 13 Juillet 1939 », note probablement rédigée par le SGDN, 15 juillet 1939.

¹ SHD-AT, 2N 225, « Procès-Verbal de la réunion des Chefs d'État-Major du 17 Juillet 1939 ».

² SHD-AT, 2N 238, « Note de renseignements – Objet : possibilité d'action des forces maritimes soviétiques en Baltique et en Mer Noire », note probablement rédigée à l'EMGM, 12 juillet 1939.

³ SHD-AT, 2N 225, « Conclusions de la réunion des Chefs d'État-Major du 17 Juillet 1939 au sujet de l'envoi d'une mission militaire en Russie », général Gamelin, sans date ; SHD-AT, 7N 3186, lettre du général Gamelin au général Doumenc, 27 juillet 1939, accompagnée de la version définitive des « Conclusions de la réunion des Chefs d'État-Major du 17 Juillet 1939 au sujet de l'envoi d'une mission militaire en Russie ».

⁴ SHD-AT, 2N 225, « Procès-Verbal de la réunion des Chefs d'État-Major du Mardi 2 Août 1939 ».

Certains renseignements relatifs à la plausibilité d'une coopération soviéto-polonaise semblaient permettre d'envisager sa mise en place progressive une fois un conflit déclenché et confortaient ainsi les options du général Gamelin. Le général Musse signalait durant la seconde quinzaine de juillet, depuis Varsovie, que les pourparlers engagés par Paris et Londres avec Moscou étaient vus d'un œil bienveillant à Varsovie¹. Il en voulait pour preuve les contacts établis sur un plan commercial entre cette dernière capitale et Moscou. Cependant, il relevait la « stricte réserve » formelle des dirigeants polonais, qui refuseraient de prendre part à toute négociation politique ou militaire avec l'URSS, du moins en temps de paix. En revanche, l'attaché militaire de France en Pologne notait qu' « un travail souterrain se poursui[vait] et que, les affinités des deux races aidant, une collaboration ne serait pas longue à s'instaurer après les premiers coups de canon : collaboration limitée d'ailleurs, du côté polonais, par un souci légitime de précautions [...] ». Dans le même temps, l'ambassadeur Coulondre affirmait savoir « de source sûre » que « des échanges de vues auraient eu lieu [...] entre les autorités polonaises et roumaines afin d'examiner quel secteur pou[v]ait être réservé à une action éventuelle des forces russes »². Ce renseignement semble avoir été porté à la connaissance du général Doumenc, donc pris au sérieux au Quai d'Orsay³.

À la lecture des comptes-rendus des réunions des chefs d'EMG et des documents afférents aux projets relatifs aux conversations militaires de Moscou, il semble qu'aucun des hauts responsables de la Défense nationale n'ait pris en compte la possibilité que l'URSS refusât de poursuivre les négociations et se tournât vers Berlin. Le général Palasse avertissait pourtant nettement Paris que « si [l'URSS] consent[ait] à se découvrir vis-à-vis de l'Allemagne, ce ne sera[it] qu'à la faveur d'une solution satisfaisante du problème militaire, alors qu'elle jugera[it] l'action militaire suffisamment bien montée et liée⁴ pour croire au succès et se juger garantie » sur la base d' « accords militaires précis »⁵. Il concluait en soulignant la possibilité que, faute de recevoir satisfaction, la Russie se tournât vers l'Allemagne en vue d'un partage de la Pologne et des pays baltes. Pourtant, il semblerait que le général Gamelin préférât faire sien le jugement, attribué par le général Musse aux Polonais, selon lequel l' « appui [soviétique], ou du moins une neutralité bienveillante,

¹ DDF-II-17, *op. cit.*, documents n°240 et n°403, 19 juillet et 2 août 1939, p. 409-411 et 672-677.

² SHD-AT, 2N 238, lettre du ministre des Affaires étrangères au général Jamet, 31 juillet 1939.

³ DELPLA François, *Les papiers secrets du général Doumenc, un autre regard sur 39-40*, Paris, Olivier Orban, 1991, p. 37.

⁴ Souligné dans le texte.

⁵ SHD-AT, 7N 3186, « Note », général Palasse, 13 juillet 1939, p. 4.

paraiss[ai]ent assurés, parce que les Soviets [étaient] intéressés à soutenir la Pologne, qui les couvr[ait] contre l'expansion du III^e Reich »¹.

Conclusion

À partir du mois de février, le renouveau de l'Entente Cordiale, tant espéré depuis de nombreuses années au sein des EMG, permettait au haut commandement d'envisager la mise sur pied d'une coalition, sans craindre que Londres en prît ombrage. La soumission brutale des pays tchèques le 15 mars 1939 désignait définitivement l'Allemagne comme perturbateur de l'ordre européen et appelait la formation d'une Grande Alliance. Dans ce cadre, le général Gamelin, entouré des autres chefs d'EMG, œuvra en faveur de la consolidation d'un réseau d'alliances et d'amitiés autour de la France, d'autant plus volontiers que cette politique correspondait à ses vœux. Cette tentative de réunir derrière un même étendard des puissances aussi diverses, sur le plan politique notamment, était malaisée, et la combinaison des facteurs polonais et soviétique devait demeurer le problème essentiel, jusqu'à l'échec des pourparlers d'août 1939. La conditionnalité de l'existence d'un front oriental et sud-oriental au soutien économique et militaire soviétique apparut clairement à partir du printemps 1939. Les renseignements affluèrent également, jusqu'à l'été 1939, indiquant que Berlin et Moscou pourraient s'entendre. Malgré cela, craignant sans doute davantage un revirement polonais qui aurait eu l'inconvénient de laisser la totalité de la *Wehrmacht* disponible à l'Ouest qu'une volte-face soviétique, le général Gamelin n'envisagea jamais de requérir de Varsovie un acquiescement formel préalable à l'option d'une intervention militaire soviétique sur le territoire polonais. La mort dans l'œuf du front oriental et balkanique ne devait pas modifier les positions adoptées antérieurement par les chefs d'EMG.

¹ DDF-II-17, *op. cit.*, document n°240, 19 juillet 1939, p. 309.

IV. Entre paix et guerre : la séance du CPDN du 23 août 1939

Introduction

Le mois d'août 1939 fut, au sein des EMG, une veillée d'armes. Le 2^e bureau de l'EMA recueillait de nombreux renseignements lui permettant de suivre pas à pas la mobilisation, puis la concentration, des grandes unités allemandes¹. Dès lors, se posait la question d'une prochaine entrée en guerre de la France, au nom des engagements pris conjointement avec la Grande-Bretagne envers la Pologne. Dans ce contexte, il est nécessaire de s'interroger sur l'orientation et la portée des avis délivrés par les chefs d'EMG. La dernière séance du CPDN en temps de paix se tint, dans la précipitation, le 23 août 1939, après qu'ait été confirmée la nouvelle d'une entente germano-soviétique². L'objectif du président du Conseil et de son ministre des Affaires étrangères semble avoir été de « mettre au pied du mur » le haut commandement³. L'oubli de Georges Mandel et du général Bührer lors de la transmission des convocations peut-elle être seulement attribuée à la précipitation ? Ou ne faut-il pas y voir plutôt le souci d'écartier des débats deux fortes personnalités, dont l'une au moins – le ministre – n'aurait pas manqué de s'insurger à l'énoncé de la question posée à l'assistance ? Au-delà de la phrase prononcée par le général Gamelin – « l'Armée de Terre est prête » –, il nous semble nécessaire de replacer les déclarations du chef d'EMG de la Défense Nationale dans leur contexte – la réunion elle-même et le mois d'août 1939. Le document établi par le général Decamp ne rend sans doute pas exactement compte des propos tenus⁴. Il n'en demeure pas moins qu'ayant été établi par un officier assistant à la réunion, ce compte-rendu restitue sans doute fidèlement l'esprit des interventions de chaque participant. Cet ultime développement sera donc basé sur le commentaire de quelques déclarations essentielles contenues dans le compte-rendu rédigé par le général Decamp.

¹ SHD-AT, 7N 2516, bulletins de renseignements n°17 et n°19, 2^e bureau de l'EMA, 8 et 22 août 1939.

² YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 241 ; SHD-AT, 5N 579, « Réunion du 23 août 1939 », compte-rendu des échanges établi par le général Decamp, chef du cabinet militaire du président Daladier (voir annexes).

³ DU RÉAU Elisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 359.

⁴ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome I, *op. cit.*, p. 22 et suivantes ; SHD-AA, 11 Z 12957, « Note sur la réunion du 23 août », Guy La Chambre, 25 décembre 1940 ; CARAN, 496 AP/44, procès-verbaux d'interrogatoires d'Édouard Daladier, 28 septembre et 10 décembre 1940.

A. « *Compte-tenu de cette situation, vaut-il mieux être fidèles à nos engagements, ou reconsidérer notre attitude ?* » (Georges Bonnet)

Dès l'ouverture de la réunion, le ministre des Affaires étrangères signala la gravité de la situation diplomatique. En dépit des pressions multiples exercées par l'ambassadeur Léon Noël, par l'attaché militaire, le général Musse, et par le général Gamelin, les autorités de Varsovie refusèrent jusqu'au 23 août de donner leur accord à une quelconque formule permettant d'envisager le passage des forces russes à travers le territoire national polonais¹. Devant le gouvernement, le président du Conseil demeura optimiste jusqu'au 25 août concernant la possibilité de parvenir à un accord avec l'URSS malgré la signature du pacte de non-agression germano-soviétique.

Le ministre des Affaires étrangères était plus tranchant dès le 23 août. Selon lui, l'annonce de l'arrivée d'une délégation allemande à Moscou signifiait qu' « il [fallait] s'attendre, au minimum, à ce que la Pologne ne trouv[ât] aucun appui en URSS »². En conséquence, la Turquie, dont la position ne pouvait être en opposition avec celle adoptée par l'URSS, serait réticente à entrer dans la coalition alliée et la Roumanie ne pourrait résister aux exigences commerciales de l'Allemagne.

Cependant, il était difficile au ministre des Affaires étrangères de suggérer une dénonciation pure et simple des accords avec la Pologne. La réunion des chefs d'EMG visait donc à obtenir leur assentiment à un report, ou à une application différée, des engagements pris envers Varsovie. Le contexte se prêtait à cette démarche, dans la mesure où les ministres réunis avaient montré la veille une certaine irrésolution³. En particulier, le gouvernement n'avait pas retenu la proposition de Georges Mandel et Paul Reynaud de proclamer la mobilisation générale. Le moment semblait donc propice à une remise en cause voilée des engagements pris par la France.

B. « *Il y aurait intérêt à obtenir la neutralité absolue de l'Italie* » (général Gamelin et amiral Darlan)

¹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 473-474 ; SHD-AT, 7N 3186, télégramme du général Gamelin à l'attaché militaire de France en Pologne, 19 août 1939 ; *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 18 (ci-après DDF-II-18), Paris, Imprimerie Nationale, 1985, documents n°147, n°150, n°169 et n°284, 19, 20 et 23 août 1939, p. 189, 191, 214-215 et 343.

² DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 474-475.

³ *Ibid.*, p. 474.

Alors que le front oriental s'écroulait avant même que d'avoir été constitué, et que la Turquie avait à plusieurs reprises averti qu'elle ne prendrait pas position sans l'assentiment de Moscou, la position de l'Italie devenait un point critique pour la France et la Grande-Bretagne. Hostile, elle perturberait sérieusement les communications en Méditerranée, alors que l'Allemagne pourrait se procurer les matières premières industrielles et agricoles nécessaires à l'Est. Elle contraindrait également la France et la Grande-Bretagne à disposer un nombre élevé de grandes unités en Afrique du Nord et dans les Alpes. Or la nécessité de pouvoir disposer dès le printemps 1940 dans le Nord-Est d'un dispositif défensif solide impliquait le transfert en métropole de grandes unités nord-africaines.

Durant la première quinzaine du mois d'août, le général Gamelin prévoyait que l'Italie joindrait sa cause à l'Allemagne en cas de conflit. Le 31 juillet, il fit part au chef du gouvernement de son inquiétude quant à la situation de Suez¹. Constatant les multiples renforcements en effectifs et en matériels des troupes italiennes de Libye, il s'inquiétait de la maigreur des effectifs britanniques gardant le canal. Au cours d'un entretien avec Georges Bonnet le 11 août, il privilégia l'hypothèse d'une entrée en guerre simultanée des deux puissances de l'Axe².

Toutefois, à partir du 22 août, certains renseignements permettaient d'espérer que l'Italie ne suivrait pas l'Allemagne. La veille du CPDN, le chef d'EMG de l'Armée reçut un renseignement indiquant que Mussolini était tout prêt de faire volte-face, tandis que le roi Victor-Emmanuel avait définitivement refusé de placer l'Italie aux côtés de l'Allemagne dans la crise en cours³. Dès lors, il caressa le projet que la diplomatie française parviendrait à trouver un arrangement définitif avec Rome⁴. À partir du 22 août, le général Gamelin prit l'initiative de convoquer très régulièrement le général Visconti-Prasca, attaché militaire italien, afin de l'assurer que les mesures prises par la France dans le Sud-Est n'avaient aucun but offensif⁵. En demandant la « neutralité absolue de l'Italie », le général Gamelin et l'amiral Darlan incitaient implicitement le chef du gouvernement à faire une démarche à Rome. Il semble que cette position commune des chefs d'EMG de l'Armée et de la Marine ait

¹ SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 31 juillet 1939.

² MAE, Papiers 1940, Papiers Georges Bonnet, 4, « Journal de M. Bonnet », date du 11 août 1939.

³ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VIII, *op. cit.*, document n°156, p. 136.

⁴ CARAN, 496 AP/44, « Conditions dans lesquelles a été déclarée et s'est développée la guerre de 1939 », général Gamelin, sans date mais probablement rédigé à l'automne 1940, p. 6 ; CARAN, 496 AP/45, « Deuxième déposition de M. Georges Bonnet et Annexes », général Gamelin, 29 novembre 1940, p. 5.

⁵ DE REVEL Clémence, *André François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome, Octobre 1938-Juin 1940*, mémoire de master dirigé par Olivier Forcade et Tristan Lecoq, soutenu en l'Université de Paris-Sorbonne, 2011, p. 76 ; GUARIGLIA Raffaele, *La diplomatie difficile, Mémoires, 1922-1946*, Paris, Plon, 1955, p. 120 ; *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VIII, *op. cit.*, document n°672, p. 489.

convaincu le président Daladier, pourtant initialement partisan d'une attaque immédiate de l'Italie en cas de conflit¹. Le 24 août, le chef d'EMG de l'Armée informa Londres que la France partageait son souci d'obtenir la neutralité italienne.

Cette position était confortée par plusieurs renseignements parvenus dans les derniers jours d'août à l'EMA². Selon ces informations, le comte Ciano aurait déclaré à plusieurs interlocuteurs que l'Italie se réservait de demeurer hors d'un conflit dont elle n'aurait pas approuvé le déclenchement et qui n'intéressait pas ses intérêts vitaux. Par ailleurs, une clause spéciale du pacte du 22 mai était censée permettre la neutralité, au moins initiale, de l'Italie. On en venait à suspecter une nouvelle tentative de « marchandage » de la part de Rome. Fut-ce sur la base de ces renseignements que le président Daladier se décida à faire une démarche ? Ou bien le seul constat que l'Allemagne ne bluffait pas justifiait de se tourner vers Rome en vue d'épargner à la France un adversaire supplémentaire ? Le 1^{er} septembre, Guy La Chambre vint trouver l'ambassadeur italien à Paris et l'informa, au nom du chef du gouvernement, du souhait de ce dernier de restaurer l'amitié franco-italienne, « avec toutes les conséquences qui en dériv[ai]ent »³. À la mi-septembre le chef d'EMG de la Défense Nationale conseilla, cette fois-ci explicitement, au président Daladier de trouver un terrain d'entente avec le Duce afin de permettre de réaliser les projets relatifs à Salonique et aux Balkans⁴.

L'avantage de la neutralité italienne était conforté par la neutralité, de plus en plus probable, de l'Espagne. Passée la tension d'avril, Franco continua de proclamer sa proximité avec les puissances de l'Axe, tout en refusant d'envisager la participation de son pays à un conflit prochain⁵. Le 2^e bureau de l'EMA relevait les signes latents d'hostilité envers la France, mais surtout la gravité de la situation économique et sociale et la « fermentation » politique générée par les divisions au sommet et le mécontentement populaire, de nature à empêcher l'Espagne de prendre part à un conflit⁶. La nouvelle de la signature du pacte germano-soviétique permettait d'espérer que l'anticommunisme du régime l'entraînerait à

¹ SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-1939 », *op. cit.*, p. 101-102 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Georges Bonnet, 4, « Journal de M. Bonnet », date du 23 août 1939.

² SHD-AT, 1N 44 : « Compte-rendu de la réunion des chefs d'état-major [des membres du CSG] le 29 août-11h30 », p. 6 ; « Compte-rendu de la réunion des chefs d'état-major [des membres du CSG] le 31 août-11h30 », p. 5.

³ BESSIS Juliette, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Paris, Karthala/Publications de la Sorbonne, 1981, p. 263.

⁴ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome IV, « La Seconde Guerre Mondiale – Première partie : 1939-1940 », p. 32-34.

⁵ CATALA Michel, *Les relations franco-espagnoles...*, *op. cit.*, p. 51-63.

⁶ SHD-AT, 7N 2516, « Bulletin de renseignements n°16 », 2^e bureau de l'EMA, 2 août 1939, p. 10-12.

prendre davantage ses distances avec l'Allemagne¹. Le 25 août, le lieutenant-colonel Gauché recevait de l'attaché militaire espagnol l'information confidentielle et officieuse selon laquelle Franco était décidé à demeurer neutre en cas de conflit européen². Le lendemain, le maréchal Pétain informait le Quai d'Orsay qu'il estimait que l'Espagne était à la fois incapable et non désireuse d'entrer en conflit avec la France : la situation économique, sociale, politique et « morale » ne permettait pas d'envisager la participation à une guerre ; le pacte germano-soviétique avait généré un « profond sentiment d'amertume »³.

C. « *L'Armée de Terre et la Marine sont prêtes* » (général Gamelin et amiral Darlan)

La position adoptée par le général Gamelin et l'amiral Darlan, si elle ne fut peut-être pas aussi catégorique que le laissait penser le document établi par le général Decamp, n'en traduisait pas moins un certain état d'esprit⁴. Les sources manquent pour apprécier plus précisément la position de l'amiral Darlan durant l'été 1939. L'assertion du chef d'EMG de la Marine semble corroborée par le témoignage du général Poydenot. Le 3 septembre, au général Gamelin qui l'interrogeait sur les possibilités immédiates des forces navales, l'amiral répondit : « tout ce que vous voudrez »⁵.

Les sources dont nous disposons pour apprécier la position du général Gamelin nous permettent de conclure qu'il conseilla au président du Conseil de maintenir une position de fermeté durant les derniers jours d'août 1939. Il semble que le président du Conseil s'ouvrit au chef d'EMG de l'Armée dès le 20 août de sa décision de tenir les engagements de la France envers la Pologne⁶. En même temps, le chef du gouvernement l'avait informé de l'opposition de Georges Bonnet – dont le général Gamelin se méfiait depuis l'automne 1938. Ces éléments expliquent sans doute en grande partie que le général Gamelin ait pris, au cours de la réunion du 23 août et contrairement à son habitude, une position peu nuancée. Par ailleurs, en ce qui concernait au moins l'artillerie et les chars, le général Gamelin pensait que la France disposait de moyens au moins égaux à ceux de la *Heer*⁷.

¹ CATALA Michel, *Les relations franco-espagnoles...*, *op. cit.*, p. 62.

² SHD-AT, 7N 2524, « Compte-rendu », lieutenant-colonel Gauché, 25 août 1939.

³ *Documents diplomatiques français*, 2^e série, tome 19 (ci-après DDF-II-19), Paris, Imprimerie Nationale, 1986, document n°53, 26 août 1939, p. 60.

⁴ SHD-AT, 1K 274, « La mobilisation de 1939 », général Colson, sans date ; CARAN, 496 AP/43, « Dépositions du général Colson en dates des 11, 12 et 13 mai 1942 », p. 19.

⁵ SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome IV, « La Seconde Guerre Mondiale – Première partie : 1939-1940 », p. 1.

⁶ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome II, *op. cit.*, p. 444-445.

⁷ CARAN, 496 AP/45, « Mémoire 6 – Pièce 2 (Suite) – Dépositions de M. Georges Bonnet (dossier 10) (Déposition du 29 Avril) », général Gamelin, 8 mai 1941, p. 2.

Dès le 22 août, le général Gamelin s'était entretenu avec le président Daladier et avait mis en valeur la résolution britannique¹. La volte-face de l'URSS ne devait pas, selon lui, influencer sur la position française – si ce n'est motiver une action diplomatique visant à obtenir la neutralité de l'Italie. Selon le chef d'EMG de la Défense Nationale, la France, en renonçant à tenir ses engagements envers la Pologne, risquait fort de perdre définitivement l'alliance britannique, alors plus solide que jamais. L'hypothèse d'une entente ultérieure germano-britannique devenait alors plausible, laissant la France prostrée et amputée de son statut de grande puissance².

Le général Gamelin estimait en outre que la France devait répondre aux mesures de mobilisation prises en Allemagne, que ce fût pour être en mesure de faire face à une offensive, ou pour négocier dans une situation plus favorable³. Alors que l'Allemagne avait à plusieurs reprises bafoué ses engagements, le général Gamelin craignait qu'elle ne se tournât contre la France après avoir conquis la Pologne et s'être assurée des ressources pétrolières roumaines. Dès lors, la mobilisation et la concentration des forces armées françaises deviendraient problématiques. On retrouve cette idée dans le compte-rendu de la réunion du 23 août, même si elle n'est pas explicitement attribuée au général Gamelin : « au cours de divers échanges de vues, il est observé que, si nous sommes plus forts dans quelques mois, l'Allemagne le sera aussi bien davantage, puisqu'elle disposera des ressources polonaises et roumaines ». En privé, le général Gamelin avait émis semblable opinion dans les jours qui précédèrent Munich, et l'on peut penser que l'évolution ultérieure de la situation en Europe l'avait conforté dans son opinion⁴. Le général Colson partageait les options de son supérieur, et affirma au lieutenant-colonel Gauché le 1^{er} septembre : « nous sommes dans l'engrenage politique ; d'ailleurs, si nous laissons aujourd'hui écraser la Pologne, nous nous retrouverions dans quelques semaines devant une situation encore plus grave et encore plus seuls »⁵.

Dès la première quinzaine du mois d'août, le général Gamelin se montra soucieux d'éviter que la cause alliée fût discutable. En particulier, il s'inquiétait d'une réaction militaire

¹ DU RÉAU Elisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970, op. cit.*, p. 360.

² CARAN, 496 AP/44, « Conditions dans lesquelles a été déclarée et s'est développée la guerre de 1939 », général Gamelin, sans date mais probablement rédigé à l'automne 1940, p. 4.

³ CARAN, 496 AP/44, déposition du général Gamelin, 28 septembre 1940, p. 3 ; CARAN, 496 AP/44, « Conditions dans lesquelles a été déclarée et s'est développée la guerre de 1939 », général Gamelin, sans date mais probablement rédigé à l'automne 1940, p. 3-4 ; CARAN, 496 AP/45, « Mémoire 6 – Pièce 2 (Suite) – Dépositions de M. Georges Bonnet (dossier 10) (Déposition du 29 Avril) », général Gamelin, 8 mai 1941, p. 2.

⁴ GIRARD DE CHARBONNIÈRES Guy, *La plus évitable...*, *op. cit.*, p. 171.

⁵ GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le Deuxième bureau...*, *op. cit.*, p. 104.

des Polonais en cas de simple annexion de Dantzig par l'Allemagne. À plusieurs reprises au cours du mois d'août, il insista sur ce point devant le ministre des Affaires étrangères et le président du Conseil – et il semble que ce dernier retint cet argument¹. Toutefois, le chef d'EMG de la Défense Nationale conseilla nettement au chef du gouvernement de maintenir et de tenir les engagements pris envers Varsovie. Il affirma ainsi durant les journées de crise de la fin août que « la France se déshonorerait si elle ne tenait pas ses engagements envers la Pologne »². Si l'on en croit le journal de Georges Bonnet, il aurait déclaré le 31 août que la conférence proposée par Mussolini aboutirait à « un nouveau Munich démolissant la Pologne »³. Le général Gamelin prit d'ailleurs soin d'avertir l'attaché militaire italien le 22 août que « l'état-major français était unanimement décidé à remplir, s'il le fallait, les engagements contractés par la France envers la Pologne »⁴. Il n'écartait cependant pas, devant l'attaché militaire britannique, la possibilité qu'Hitler renoncât à la guerre devant la résolution franco-britannique⁵. Ici encore, il est possible de déceler l'influence d'Alexis Léger, voire de la SR, enclins l'un et l'autre à discerner, derrière les préparatifs militaires de l'Allemagne et la tension diplomatique croissante, une part de bluff⁶.

Il semble que l'ensemble de ces arguments portèrent dans l'esprit d'Édouard Daladier, et le déterminèrent, conjointement avec la fermeté britannique, à demeurer, malgré des hésitations et des remords, dans la voie qu'il avait choisie⁷. Au Conseil des ministres du 24 août, il avança qu'une attaque polonaise contre Dantzig, en réaction à la proclamation du rattachement à l'Allemagne, serait, selon l'avis du général Gamelin, une « folie diplomatique qui leur donnerait figure d'agresseurs, et une folie militaire »⁸. Lors du Conseil des ministres du 31 août – où fut débattue la réponse à faire à la proposition italienne – il reprit l'intégralité des avis du chef d'EMG de l'Armée⁹.

¹ CARAN, 496 AP/45, « Mémoire 6 – Pièce 2 (Suite) – Dépôts de M. Georges Bonnet (dossier 10) (Déposition du 29 Avril) », général Gamelin, 8 mai 1941, p. 2 ; MAE, Papiers 1940, Papiers Georges Bonnet, 4, « Journal de M. Bonnet », date du 11 août 1939 ; DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig...*, *op. cit.*, p. 393-394 et 399.

² CARAN, 496 AP/30, « Interrogatoire du général Gamelin », note manuscrite d'Édouard Daladier, sans date.

³ MAE, Papiers 1940, Papiers Georges Bonnet, 4, « Journal de M. Bonnet », date du 31 août 1939.

⁴ GUARIGLIA Raffaele, *La diplomatie difficile...*, *op. cit.*, p. 120.

⁵ *Documents on British Foreign Policy, 1919-1939*, 3^e série, vol. VIII, *op. cit.*, documents n°110 et n°553, p. 102 et 420.

⁶ MELTZ Renaud, *Alexis Léger...*, *op. cit.*, p. 568-572 ; RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien (éds.), *Carnets...*, *op. cit.*, p. 337.

⁷ ALEXANDER Martin S., *The Republic...*, *op. cit.*, p. 313 ; CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 45.

⁸ CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, *op. cit.*, p. 45.

⁹ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 480-481.

D. « La situation de notre aviation [...] ne doit plus peser sur les décisions du Gouvernement » (Guy La Chambre)

Les déclarations faites par Guy La Chambre lors de la réunion du 23 août 1939 lui furent reprochées au moment de l’instruction du procès de Riom. Mentionnant l’accroissement important de la production de chasseurs, il estimait que sur ce plan, « les moyens franco-anglais équilibr[ai]ent sensiblement les moyens italo-allemands ». En outre, il estimait que les opérations aériennes en coopération avec les forces terrestres – participation immédiate à la bataille et reconnaissance/observation – pouvaient être conduites dans de bonnes conditions. Il rappelait que la grande faiblesse de l’Armée de l’Air en matière de bombardement était compensée par les bombardiers britanniques, capables d’atteindre le Nord de l’Allemagne. Ces affirmations ne correspondaient que de très loin à l’état réel du rapport de forces aéronautique¹. Au 1^{er} septembre 1939, l’Armée de l’Air était, face à la *Luftwaffe*, dans une situation de grave infériorité, tant quantitative que qualitative². Elles étaient dans la droite ligne de la position adoptée depuis le printemps 1939 par Guy La Chambre vis-à-vis de ses collègues : valorisation excessive des résultats immédiats résultant de l’augmentation de la production aéronautique française. Lors du Conseil des ministres qui se tint le 22 août en fin d’après-midi, il affirma que les « avions de bombardement [allaient] sortir vite [des usines] en automne »³.

Au cours de la réunion du 23 août, le général Vuillemin, à la différence de ses homologues de l’Armée et de la Marine, garda un silence complet, sans doute en raison de sa divergence avec les positions adoptées par le ministre de l’Air⁴. Il fournit cependant son avis par écrit, trois jours plus tard, dans une note qu’il transmit à Guy La Chambre⁵. Cette note, si elle ne fut pas portée à la connaissance du général Gamelin, fut transmise à Édouard Daladier⁶. Le ministre de l’Air interpréta cette note de son principal subordonné comme une « confirmation des indications qui ont été données lors de la réunion des Ministres de la Défense Nationale » du 23 août. Dans l’esprit de son auteur, elle constituait pourtant une tentative en vue de retarder l’entrée en guerre⁷.

¹ FACON Patrick, *L’Armée de l’Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 10.

² *Ibid.*, p. 151-153.

³ DUROSELLE Jean-Baptiste, *Politique étrangère...*, *op. cit.*, p. 474.

⁴ FACON Patrick, *Histoire de l’armée de l’air*, *op. cit.*, p. 137.

⁵ SHD-AA, 11 Z 12940, lettre du général Vuillemin au ministre de l’Air, 26 août 1939.

⁶ SHD-AA, 2B 104, lettre du ministre de l’Air au président du Conseil et note annexe, 26 août 1939 ; CARAN, 496 AP/45, « Nouvelles dépositions du général Decamp », général Gamelin, 2 juin 1941, p. 8.

⁷ FACON Patrick, *L’Armée de l’Air dans la tourmente...*, *op. cit.*, p. 12.

En fait, le ton de cette note était assez différent de celui employé par le ministre de l'Air. Tout d'abord, elle pointait l'écart numérique existant entre les forces aériennes franco-britanniques et germano-italiennes, les premières étant « encore dominées d'assez loin par [les forces aériennes] des États totalitaires ». En outre, le général Vuillemin insistait sur les délais nécessaires pour que les forces aériennes alliées atteignent un niveau proche de celles de l'Axe – six mois –, et notamment pour que la « rénovation de [l']aviation offensive [française] commenç[ât] à faire sentir ses premiers effets – quatre à cinq mois ». Cependant, cet accroissement de la puissance aérienne alliée était conditionné par l'absence d'attaque aérienne ennemie sur les sites de production aéronautique. Enfin, si le chef d'EMG de l'Armée de l'Air reconnaissait que l'appoint britannique constituait une force de valeur, il soulignait l'extrême faiblesse de la DCA française. En conséquence, et en regard de la question posée par Georges Bonnet – entrée en guerre immédiate ou différée de quelques mois – il semble que la position du général Vuillemin était totalement divergente de celle adoptée par son ministre et qu'un répit de six mois lui paraissait nécessaire pour permettre à l'aviation franco-britannique de faire face à un conflit.

Il n'est cependant pas impossible que la position adoptée par écrit par le général Vuillemin dans sa note du 26 août ait influé sur celle de son ministre. Le ministre de l'Air encouragea probablement la démarche du président du Conseil qui écrivit au chancelier Hitler une lettre personnelle l'adjurant de permettre un règlement négocié et pacifique de la question de Dantzig¹. La démarche qu'effectua Guy La Chambre le 1^{er} septembre auprès de l'ambassade d'Italie permettait, en cas de réussite et si l'on envisage uniquement le rapport de forces aérien, de réduire significativement la puissance des forces ennemies. En outre, sur la suggestion d'un journaliste, Guy La Chambre tenta de convaincre le président du Conseil d'accepter dans les derniers jours d'août une proposition de médiation italienne dans le conflit qui se dessinait entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne².

Devant la perspective du conflit, il semble que le général Vuillemin refusa d'abandonner la Pologne. Alors que les Britanniques suggéraient de se contenter de la mise en place des moyens aériens et de l'attaque des convois maritimes allemands, le général Vuillemin informa le général Gamelin qu'il estimait nécessaire de bombarder des objectifs militaires sur le territoire allemand³. Le chef d'EMG de la Défense Nationale approuva ces

¹ DU RÉAU Elisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970, op. cit.*, p. 361.

² CARAN, 496 AP/41, déposition de Jules Vallet, 12 novembre 1940.

³ SHD-AA, 2B 106, lettre du général Vuillemin au chef d'état-major général de la Défense Nationale, 24 août 1939 ; DDF-II-18, *op. cit.*, document n°393, 24 août 1939, p. 466-467.

dispositions, et les transmit au président du Conseil¹. L'un comme l'autre justifiaient le bombardement des installations militaires adverses par le souci de distraire du front polonais le maximum possible d'appareils allemands. Le général Vuillemin ajoutait que ces bombardements constitueraient un préalable aux « opérations offensives terrestres envisagées sur le théâtre du Nord-est en vue de venir en aide à la Pologne ». Cependant, dès le 3 septembre, le général Vuillemin fit valoir une opinion opposée et s'opposa à ce que fussent entreprises des actions de bombardement des forces allemandes². Le président Daladier et le général Gamelin suivirent l'avis du chef d'EMG de l'Armée de l'Air, qui était également celui de la *Royal Air Force*³.

Conclusion

Comme l'ont noté Élisabeth du Réau et Robert Young, l'atmosphère imprégnant la réunion du 23 août marquait bien l'existence d'un « syndrome de Munich »⁴. La réunion marquait l'espoir du ministre des Affaires étrangères de tirer parti des déficiences de l'outil militaire français pour justifier un réexamen de la ligne diplomatique. Ce « syndrome de Munich » affectait vraisemblablement le général Gamelin, soucieux de marquer clairement la nécessité pour la France de ne pas permettre sans réagir un nouvel accroissement de la puissance allemande. Au terme de la réunion, les ministres réunis estimèrent que « la seule solution à envisager [était] de tenir [les] engagements [pris] envers la Pologne ». Le président Daladier fut hanté, tout au long du mois de septembre 1938, par l'infériorité de l'Armée de l'Air par rapport à la *Luftwaffe* et le risque que la France dût faire la guerre seule. En août 1939, la certitude de l'appui britannique, jointe à une appréciation plus favorable des forces aériennes françaises et de l'équilibre entre les capacités des forces aériennes franco-britanniques, d'une part, et germano-italiennes, d'autre part, le déterminèrent à demeurer ferme jusqu'à l'attaque allemande contre la Pologne. Cependant, au-delà de l'évolution sur ces deux points précis, l'ambiance dans laquelle évoluaient les EMG et les sphères gouvernementales depuis le printemps 1939 pesa de tout son poids sur les choix effectués par le chef du gouvernement dans les derniers jours d'août 1939.

¹ DDF-II-19, *op. cit.*, document n°52, 26 août 1939, p. 59-60.

² SHD-AT, 1K 608, « Souvenirs militaires » du général Olivier Poydenot, tome IV, « La Seconde Guerre Mondiale – Première partie : 1939-1940 », p. 1.

³ GAMELIN Maurice (général), *Servir*, tome III, « La guerre (septembre 1939-19 mai 1940) », Paris, Plon, 1947, p. 39-52.

⁴ DU RÉAU Élisabeth, *Édouard Daladier, 1884-1970*, *op. cit.*, p. 359 ; YOUNG Robert J., *In command of France...*, *op. cit.*, p. 241.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'histoire s'interdit de juger, non de comprendre les hommes. Mais à comprendre les individus et les groupes humains dans la totalité de leur univers mental, peut-être le lecteur révisera-t-il certains jugements hérités de l'histoire ou de l'historiographie, des jugements qu'il importe de nuancer dans le temps et dans l'espace, de situer hors des références morales ou politiques, qui sont l'anachronisme par excellence¹.

À la fin de l'année 1934, sur le point d'être nommé à la tête de l'Armée, le général Gamelin aurait affirmé devant quelques proches :

Si je ne suis pas commandant en chef, mon successeur immédiat le sera. La politique française mène à la guerre inéluctable. Plaignez celui qui aura la charge du commandement².

De janvier 1935 à septembre 1939, le général Gamelin et les EMG, se situèrent dans l'optique d'une probable rupture prochaine de la paix en Europe. Si l'on ne peut guère parler d'une « doctrine des relations internationales » des EMG, l'on peut toutefois dégager certaines idées structurantes qui caractérisèrent tout au long de la période leurs interventions dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère.

La documentation fait apparaître, tout d'abord, une conception particulière du système international. Fruit de la victoire de 1918, il apparaissait comme un état de fait dont il importait de garantir la préservation. Caractérisé par un certain équilibre des forces, sa pérennité reposait sur la capacité pour les puissances bénéficiaires des traités de la petite couronne parisienne de tenir en respect les puissances révisionnistes et sur leur solidarité entre elles. Les EMG, ne considérant pas, en 1935-1939, la SDN comme un élément stabilisateur du système international, demeuraient attachés à une vision réaliste du système international, fondée avant tout sur le rapport de forces militaire. Outre la puissance militaire effective et le

¹ FAVIER Jean, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, « Les Grandes études historiques », 1980, p. 11.

² GARROS Louis (colonel), *L'Armée de grand-papa, de Galliffet à Gamelin, 1871-1939*, Paris, Hachette, 1965, p. 253.

potentiel militaire, les EMG prirent en compte d'autres éléments de la puissance : vitalité démographique et potentiel industriel, liés l'un et l'autre au potentiel militaire, mais aussi stabilité politique et sociale du régime et orientation de l'opinion publique. Par ailleurs, ils avaient en partage une conception du système international très européen-centrée, les États-Unis, le Japon ou la Chine n'apparaissant que très rarement dans les documents émanant de la haute hiérarchie des EMG. Cette observation est valable au premier chef pour l'EMA et l'EMGAA/EMAA, mais aussi, dans une moindre mesure, pour l'EMGM.

Les EMG possédaient par ailleurs une conscience particulièrement aigüe du haut degré de volatilité des relations internationales durant la seconde moitié des années 1930. Cette situation résultait de la manifestation des velléités révisionnistes et expansionnistes de plusieurs grandes puissances européennes insatisfaites des traités de la petite couronne parisienne et de la polarisation idéologique croissante de l'Europe. La combinaison de ces deux facteurs générait une déstabilisation croissante du système international. En particulier, l'exacerbation du nationalisme allemand par la dictature nazie, et le réarmement forcené des armées du Reich, parurent très tôt les indices d'une volonté certaine de revanche sur 1918. À côté du totalitarisme nazi, l'URSS ne semblait pas susceptible de constituer un facteur de stabilisation. D'une part, l'internationalisme révolutionnaire de la doctrine officielle du régime soviétique constituait un facteur de perturbation de l'ordre politique et social européen. D'autre part, la diplomatie soviétique, en dépit de son adhésion officielle à la sécurité collective symbolisée par l'intégration de la SDN en 1934, ne paraissait pas vouloir renoncer à toute révision des clauses territoriales des traités de paix. Ses ambitions en Pologne orientale et en Bessarabie, combinées à l'horreur que suscitaient le souvenir de la domination russe, la révolution bolchevique et la fêrule stalinienne, empêchaient d'envisager une stabilisation durable de l'Europe orientale sur la base d'une entente stratégique polono- et roumano-soviétique. L'affirmation progressive du fascisme italien, troisième totalitarisme, et sa proximité croissante avec le nazisme constituaient un dernier facteur de déstabilisation du système européen.

Sur ces sables mouvants, la Grande-Bretagne paraissait un îlot de stabilité. À la tête d'un empire colonial sans égal, jouissant d'un régime politique démocratique et stable, contributrice de premier ordre à la victoire de 1918, sur les plans militaire et industriel, elle paraissait la seule puissance en mesure d'étayer solidement la France en cas de conflit en Europe. Les EMG furent hantés, de 1935 à 1939, par le souci de la préservation, puis du renforcement, de la relation franco-britannique, aussi ténue, et, parfois, insatisfaisante, fût-

elle. L'alliance britannique fut l'objectif quasi-permanent des EMG, qui insistèrent pour chaque dossier de politique étrangère, en particulier à partir de 1936 – remilitarisation de la Rhénanie, guerre d'Espagne, crise des Sudètes, crise germano-polonaise –, sur la nécessité de ne pas laisser s'élargir l'écart entre la position de Londres et celle de Paris, en dépit d'une perception divergente de l'Allemagne jusqu'en 1938. La distinction établie entre la Grande-Bretagne et les autres puissances amies – effectives ou potentielles – apparaît clairement à la lecture des notes rédigées au sein des EMG. Tandis que la valeur stratégique de la Grande-Bretagne est soulignée continûment, les autres puissances – URSS, Pologne, Tchécoslovaquie, Italie – étaient qualifiées d' « appoint », de plus ou moins grande valeur.

Dans le cadre d'une guerre de longue durée – le général Gamelin écartant dès 1935 l'hypothèse d'une action à la fois efficace, brutale et rapide contre l'Allemagne –, où le soutien britannique était vital, la création d'un front oriental constituait une véritable « obsession », selon le terme employé par Constantin Prévélakis¹. Son érection permettait d'obliger l'Allemagne à se battre sur deux fronts, selon le schéma en vigueur de 1914 à 1917. Dès janvier 1934, le général Gamelin fit de la Pologne le pivot de ce front oriental, lequel devait être consolidé par la Tchécoslovaquie². Ce front oriental présentait le double avantage, toujours dans la droite ligne de l'expérience de 1914-1918, de distraire une part notable des armées allemandes de l'Ouest et de couper au Reich l'accès aux matières premières de l'Est européen. Il évitait ainsi que l'Allemagne disposât des moyens d'une offensive stratégique à l'Ouest avant que l'alliance franco-britannique ait pu tirer le parti maximal de ses ressources impériales et industrielles. L'on demeurait ici dans le cadre du schéma stratégique de la Grande Guerre.

L'Allemagne fut désignée, tout au long de la période, comme l'ennemi probable et principal en cas de conflit européen, par l'ensemble des EMG. L'URSS et l'Italie, en revanche, furent alternativement considérées l'une et l'autre comme des partenaires éventuels et des adversaires probables. Les EMG soulignèrent la position géostratégique de l'Italie, pour justifier l'intérêt de son alliance, puis de sa neutralité. Il faut souligner, à la suite de Georges Vidal, l'image toute particulière de l'URSS dans les milieux militaires français, et notamment au sein des EMG, durant l'Entre-deux-guerres³. Foyer et diffuseur du communisme bolchevique, l'URSS apparaissait à ce titre comme une menace à la sécurité intérieure et à l'ordre social. Craignant un revirement ou un repli de Moscou, qui permettrait à l'Allemagne,

¹ PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique ...*, *op. cit.*, p. 21.

² SHD-AT, 1K 224/8, « Position générale de l'Armée française », général Gamelin, janvier 1934.

³ VIDAL Georges, *Ennemi intérieur ...*, *op. cit.*, notamment p. 625 et suivantes.

après conquête et/ou partage de l'Europe orientale et main-basse sur l'Europe centrale, de se retourner vers l'Ouest, les EMG souhaitèrent le maintien des relations franco-soviétiques sur le pied du pacte d'assistance mutuelle de mai 1935. En outre, dans l'optique d'une guerre longue, l'URSS se présentait comme un appoint sérieux en vue d'étayer les puissances amies en Europe centrale et orientale, sur le plan du ravitaillement en matériel militaire, matières premières industrielles et produits agricoles.

Telles étaient les conceptions générales des EMG en matière de politique étrangère. Elles doivent cependant être nuancées, dans un sens chronologique, tout d'abord. Les dix-huit premiers mois de la période étudiée furent caractérisés par le double espoir de nouer avec Rome un partenariat stratégique et de renouer avec Varsovie les fils de l'alliance forgée au lendemain de la Grande Guerre. Les accords franco-italiens de janvier 1935 suscitèrent l'enthousiasme au sein des EMG. Si l'EMGM demeura prudent, se contentant de tabler sur une neutralité bienveillante de l'Italie, l'EMA et l'EMGAA envisagèrent sa pleine inclusion dans une coalition antiallemande. En même temps, le décès du maréchal Pilsudski permettait d'envisager une évolution favorable de la Pologne. Ces projets dessinaient, en creux, l'encerclement de l'Allemagne en cas de conflit. Les EMG s'opposèrent donc au renforcement des liens franco-soviétiques – de nature à briser tout réchauffement des relations franco-polonaises –, tout en marquant quelque distance avec Londres à la suite de la conclusion de l'accord germano-britannique du 18 juin 1935 – sans toutefois envisager de rupture. Au terme de cette période, l'isolement de la France paraissait grand, et cette impression explique sans doute en grande partie la prudence dont firent preuve les EMG en mars 1936. Ne disposant plus d'une marge importante de supériorité sur le plan militaire face à l'Allemagne, la France ne pouvait compter ni sur l'Italie – tout à son aventure abyssinienne et fâchée avec Paris depuis l'adoption des sanctions internationales de l'automne 1935 – ni sur la Grande-Bretagne – compréhensive envers l'Allemagne nazie dont elle percevait mal les buts ultimes et mal disposée envers la France en flirt avec Moscou. Le printemps 1936 déboucha donc sur un constat d'impuissance.

La période suivante, débutant à l'été 1936, fut marquée par une dégradation des relations franco-italiennes, soulignant l'antagonisme politique entre le Front Populaire et le fascisme : rappel de l'ambassadeur de France à Rome et refus d'investir un successeur dans les formes exigées par le gouvernement italien. En conséquence, l'action des EMG fut marquée par deux orientations principales : préservation de l'amitié franco-britannique, plus que jamais fragile alors que Paris résonnait des slogans du Front Populaire et que l'Espagne

s'embrasait ; développement des relations franco-polonaises permettant d'assurer à la France, en cas de conflit avec l'Allemagne, l'appoint d'un allié continental de revers. Tout en refusant d'aggraver les tensions avec l'Italie, les EMG – essentiellement l'EMA – persistèrent à faire obstacle à l'approfondissement des relations avec Moscou. Dans un contexte de polarisation idéologique croissante de l'Europe, l'objectif premier des EMG fut de maintenir la France en dehors des deux groupes dynamiques de la politique européenne et perturbateur de l'ordre international : l'Axe et l'Espagne franquiste, évidemment, mais aussi l'URSS et la République espagnole.

À partir de 1938, l'Allemagne national-socialiste entama la réalisation de ses ambitions territoriales, plaçant la France devant un dilemme. Face à ce défi, les EMG promurent le renforcement de l'entente franco-britannique, socle d'une grande alliance des États menacés. À la convergence toujours plus accusée des régimes fasciste et nazi devait répondre la solidarité des deux grandes démocraties libérales européennes. Plus que jamais, il semblait nécessaire de placer l'Allemagne devant l'obligation de conduire la guerre sur deux fronts. Le front oriental ne se présentait cependant plus de la même façon qu'en 1935. D'une part, le verrou tchécoslovaque sauta, sans guerre, au début de l'automne 1938, puis à la fin de l'hiver suivant, livrant à l'Allemagne le passage vers l'Europe du Sud-Est. D'autre part, la puissance militaire allemande paraissait telle que la Pologne ne représentait plus, seule, le contrepoids nécessaire à l'Est. L'EMA projeta donc d'obtenir l'assistance matérielle, et, après le déclenchement du conflit, militaire, de l'URSS, l'EMGM et l'EMAA demeurant longtemps sur une position plus réservée. En même temps, la menace italienne et l'hypothèse d'une percée allemande dans les Balkans imposaient un rapprochement avec la Turquie.

Les considérations mentionnées ci-dessus représentent la tendance générale des conceptions des EMG en politique étrangère. Elles ne doivent pas gommer les nuances ou les divergences existant entre les EMG et à l'intérieur de ceux-ci. L'importance de la Grande-Bretagne, sur le plan diplomatique et stratégique, faisait consensus. Cependant, les EMG, et en particulier l'EMGAA et l'EMGM, semblent avoir été très travaillés par la tentation italienne, sous le double effet de la signature de l'accord germano-britannique du 18 juin 1935 et d'une certaine compréhension pour le projet colonial italien en Éthiopie. Le rôle des généraux Gamelin et Denain, ainsi que de l'amiral Durand-Viel, fut, dans ce cas, essentiel, pour maintenir le principe de la « ligne anglaise ». Si la période 1936-1937 semble

caractérisée par un certain consensus, elle connut cependant, elle aussi, quelques divergences fondamentales. Ainsi, la Marine, sous la houlette de l'amiral Darlan, prit assez rapidement conscience de l'hostilité italienne, tandis que l'EMAA, et surtout l'EMA, sous-évaluèrent la profondeur de la réorientation de la politique étrangère italienne effectuée à partir de la proclamation de l'Axe Rome-Berlin à l'automne 1936. En même temps, apparut au sein des EMG une tendance minoritaire favorable à un retrait de la France d'Europe centrale et orientale, favorisée à la fois par l'anticommunisme et par une perception excessivement pessimiste du rapport de forces militaire franco-allemand. Cette tendance s'épanouit après les accords de Munich, sans pour autant parvenir à dominer au sein des EMG.

Ces divergences trouvaient partiellement leur source dans une lecture divergente du renseignement. L'analyse du cycle du renseignement au sein des EMG ne permet pas de conclure à la mise en œuvre d'une politisation consciente du renseignement visant à tromper le gouvernement. Certes, les préjugés et opinions propres aux officiers des EMG et le déploiement des passions politiques à partir de l'été 1936 furent à l'origine de nombreuses erreurs d'interprétation des renseignements bruts et d'analyses parfois partiales – le traitement de la Guerre d'Espagne par les 2^{es} bureaux en constitue le meilleur exemple. Mais rien ne permet de conclure à une distorsion volontaire du renseignement. En revanche, l'analyse et l'exploitation-diffusion du renseignement subirent très souvent l'influence de trois ordres de facteurs : de prétendus enseignements de l'histoire, en particulier de celle de la Grande Guerre ; une perception biaisée de la puissance française ; une tendance à une assimilation sélective du renseignement, en fonction de conceptions préétablies – *wishful thinking* ou pessimisme structurel –, notamment en matière politique.

À plusieurs reprises, l'histoire fut invoquée par les responsables du renseignement ou par les cadres des EMG pour justifier une analyse biaisée du renseignement. La tendance, très forte en 1935, et qui s'amenuisa nettement en 1938-1939, à surestimer les capacités immédiates et le potentiel militaires allemands était justifiée par la « surprise » de l'été 1914. Le refus de tabler, dans l'élaboration de la stratégie française, sur la solidité de l'URSS et sur sa capacité d'intervention en Europe trouvait, en partie, son origine dans l'expérience, traumatisante pour les officiers français, de la défaite de Tannenberg en 1914 et de l'effondrement du front oriental en 1917, suivi de la paix de Brest-Litovsk de 1918. Les souvenirs de la fraternité d'armes avec les Belges, les Polonais et les Italiens pendant la Grande Guerre contribuaient à réduire, aux yeux des officiers de l'EMA, en particulier, le sens et la portée des « politiques d'indépendance » des premiers, du virage effectué par la

dernière en 1936. La politique italienne de 1936-1937 fut souvent interprétée à la lumière de la politique de bascule suivie par l'Italie de la fin du XIX^e siècle à 1915. Enfin, les déboires des armées françaises en Espagne en 1808-1813 constituaient un argument en défaveur d'une intervention française au-delà des Pyrénées et permettaient de compter sur une éviction rapide, au terme de la guerre civile, des influences allemande et italienne dans la péninsule – la « xénophobie » des Espagnols ne pouvant tolérer une présence étrangère prolongée.

Sur un plan plus large, de nombreux officiers des EMG partageaient certains préjugés relatifs aux ensembles ethniques ou aux peuples auxquels ils prêtaient couramment des vertus ou des tares, dénaturant ainsi les renseignements collectés. Ainsi, le caractère supposé du peuple allemand – patriotisme échevelé, obéissance inconditionnelle, goût pour la chose militaire, don inné en matière d'organisation – concourait à la surévaluation de la puissance militaire allemande. Couramment taxé de mensonge ou de fourberie, l'Allemand était suspecté d'avoir dissimulé, durant les années vingt, quantité de matériel d'armement susceptible d'équiper une armée mobilisée d'une taille significative dès 1935. En sens inverse, l'« indolence » et la « passivité » supposées des Slaves étaient portées au passif de la puissance militaire soviétique. Si les réalisations du fascisme furent portées aux nues par la majorité des officiers des EMG en 1935-1937, la période suivante vit resurgir l'image d'un peuple italien insouciant, peu porté à honorer ses devoirs militaires ou patriotiques.

Au niveau de l'exploitation-diffusion, on relève une tendance à prendre en compte le renseignement, non pas pour lui-même et en fonction de la fiabilité de sa source ou de ce qu'il apportait à la connaissance du système international, mais plutôt en fonction de son adéquation à des conceptions politiques et stratégiques préétablies. Derrière ce mécanisme intellectuel, on distingue deux logiques contradictoires : *wishful thinking* – qui correspond au rejet des renseignements de nature à détruire ou amender une conception idéalisée du système international – ; pessimisme structurel, impliquant le refus de considérer les renseignements relatifs aux faiblesses des puissances hostiles ou aux forces des puissances amies. L'on peut ainsi expliquer la perception divergente de la Pologne par l'EMA et l'EMGM. Attaché au rôle stratégique de la Pologne en cas de conflit franco-allemand, l'EMA sous-évalua en permanence l'ambiguïté de la politique extérieure polonaise. À l'inverse, l'EMGM, peu intéressé par les forces navales polonaises, prenait davantage en compte les renseignements démontrant la proximité de Varsovie et de Berlin. De même, le refus, *a priori*, de considérer l'URSS comme un partenaire solide et fiable à l'Est de l'Europe conduisit les responsables de l'EMA à minorer jusqu'au début de l'année 1939 les renseignements relatifs au renforcement

continu du potentiel militaire soviétique. Dans un sens inverse, l'exploitation par le général Gamelin des renseignements reçus sur la politique polonaise et sur les desseins du Kremlin en 1939 fut déficiente. L'« obsession » du front oriental était en contradiction avec une perception lucide des objectifs de Moscou et des réserves de Varsovie. Le refus des 2^e et 3^e bureaux de l'EMA de prendre en compte les faiblesses de la ligne Siegfried peut s'expliquer, à la fois, par l'inadéquation des renseignements transmis par la SR-SCR avec les qualités supposées d'organisation du peuple allemand et par la réticence à remettre en cause une stratégie générale fondée sur la guerre longue et sur le report de toute offensive stratégique à la deuxième ou troisième année de conflit.

La perception de la puissance française par les responsables des EMG constituait un élément majeur et central de la politisation du renseignement au niveau de l'analyse et de l'exploitation-diffusion. Cette perception de la puissance française, suivant qu'elle était positive ou négative, était des raisonnements emprunts de *wishful thinking*, ou au contraire, de pessimisme structurel. Il faut ici souligner la perméabilité des EMG à l'ambiance nationale et parisienne. Ainsi, la perception dégradée ou valorisante de la puissance française, par un jeu de miroir, accentuait une perception du système international issue, au moins en partie, de l'exploitation du renseignement. Si l'on considère l'ensemble de la période 1935-1939, il semble que le pessimisme structurel prévalut nettement. La puissance du pacifisme dans l'opinion publique française, alliée à la montée en puissance puis à l'accession au pouvoir du Front Populaire et à la persistance de difficultés économiques conduisirent nombre de responsables des EMG à juger la France hors d'état d'intervenir dans un conflit européen, si ce n'est en réponse à une violation de l'intégrité de son territoire national. Les généraux Georges et Vuillemin se distinguent nettement sur ce plan. À l'inverse, la désagrégation du Front Populaire, associée à partir de l'automne 1938 à la reprise économique et à une meilleure perception, par l'opinion publique, de la menace que constituaient les régimes nazi et fasciste, constitua le socle d'une exploitation optimiste des renseignements relatifs aux faiblesses économiques et sociales des régimes totalitaires.

La période 1935-1939 fut marquée par de nombreuses évolutions institutionnelles qui transformèrent profondément les conditions du dialogue politico-militaire. Le HCM, instauré durant la première moitié des années trente, constituait le cadre d'échanges suivis entre les différents EMG et entre ceux-ci et le gouvernement – représenté par le président du Conseil et

les ministres des départements militaires. Jusqu'à l'été 1935, on constate une consultation régulière des EMG par le chef du gouvernement et le ministre des Affaires étrangères. L'aggravation de la situation internationale à partir de l'automne 1935, combinée aux divisions intragouvernementales relatives à la politique étrangère, constituèrent des freins pesant sur le dialogue entre le gouvernement, la diplomatie et les chefs des EMG.

Le mois de juin 1936 constitue un tournant majeur en matière de dialogue politico-militaire. L'installation du Front Populaire au pouvoir, entraînant la nomination de Pierre Cot au ministère de l'Air, modifiait considérablement les conditions psychologiques des relations entre le gouvernement et les EMG. En même temps, le remplacement du HCM par le CPDN portait plusieurs évolutions. Il marquait la première étape de la mainmise d'Édouard Daladier sur les questions militaires. La mise en avant de l'expression « Défense Nationale » sanctionnait la nécessité d'une intégration croissante de l'appareil militaire, à tout le moins sur le plan du réarmement et de la planification stratégique. Cependant, la lourdeur administrative entourant la tenue des séances du nouvel organisme et les divisions traversant le gouvernement en matière de politique étrangère – en particulier au sujet de la non-intervention en Espagne et des relations avec l'URSS – se combinèrent pour réduire significativement le nombre de réunions du CPDN.

À partir de l'été 1936, l'EMAA, totalement remanié et tenu la bride haute par Pierre Cot et le général Jauneaud, n'intervint plus dans le processus décisionnel en concertation avec les deux autres EMG. L'EMA, en partenariat avec l'EMGM, s'appuya sur le Quai d'Orsay, qui partageait le souci d'éviter d'engager la France dans une aventure en Espagne ou une alliance avec Moscou, pour promouvoir ses conceptions. Ces options de l'EMA furent relayées au niveau gouvernemental par Édouard Daladier, tandis que l'EMGM mettait l'accent sur la nécessité de préserver les relations avec la Grande-Bretagne. La conclusion des accords franco-polonais de Rambouillet démontre que l'EMA, à l'heure du Front Populaire, n'avait pas perdu toute influence. La figure du général Gamelin, fréquemment consulté par le président Blum, joua sans doute, en la matière, un rôle central. Au terme de quelques mois de tension au sein du gouvernement, les projets de Pierre Cot furent mis en échec par l'action conjuguée d'Édouard Daladier, de l'EMA et du Quai d'Orsay.

Le premier semestre de l'année 1938 vit le président Daladier concentrer toujours davantage, autour de sa personne, le processus de décision en matière de sécurité extérieure et de politique étrangère. Après avoir obtenu un renforcement de ses prérogatives de ministre de

la Défense Nationale, il accéda à la présidence du Conseil, acquérant ainsi la haute main sur la diplomatie française. Instituait en faveur du général Gamelin la fonction de chef d'EMG de la Défense Nationale, il fit de ce dernier un coordinateur en matière stratégique. Les réunions des chefs d'EMG devinrent alors régulières et permirent alors la mise au point sur le plan technique de la stratégie générale par les responsables militaires, dans le cadre politique général défini par le président Daladier.

On constate, à la même époque et paradoxalement, une lente dégradation de la coordination interministérielle institutionnellement organisée. Le CPDN ne fut plus réuni qu'en de rares occasions, en cas de danger de guerre ou pour requérir une harmonisation des dépenses d'armement. Chambre d'enregistrement de la stratégie générale, ses débats furent alors dominés par le président du Conseil, le général Gamelin et, dans une moindre mesure, par l'amiral Darlan. Après les accords de Munich, et surtout à partir du printemps 1939, le président Daladier prêta de plus en plus l'oreille, en matière de politique étrangère, au général Gamelin et à Alexis Léger – les deux hommes accentuant alors leur collaboration – et marginalisa son ministre des Affaires étrangères. L'orientation adoptée durant la seconde quinzaine du mois d'août 1939 par Édouard Daladier constitue la manifestation de l'influence conjointe du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et du chef d'EMG de la Défense Nationale acquise sur le chef du gouvernement, éclipsant celle de Georges Bonnet. Finalement, en dehors du premier semestre 1935, l'on constate un dysfonctionnement systémique de la charnière institutionnelle politico-militaire, HCM puis CPDN, au bénéfice de relations interpersonnelles informelles.

« Sans vouloir intervenir »¹ officiellement dans la sphère diplomatique, les EMG jouèrent un rôle certain dans le processus décisionnel en matière de politique étrangère entre janvier 1935 et septembre 1939 et ils influèrent de multiples façons dans les décisions en matière de politique étrangère. Tout au long de la période, ils mirent en avant leur souci de ne pas inférer dans ce qui était « affaire de gouvernement », « politique générale » ou « diplomatie ». La quasi-absence de toute note émanant des EMG ou de leurs membres dans les papiers privés des diplomates de l'administration centrale du Quai d'Orsay témoigne

¹ Cette expression est empruntée à la dernière Instruction personnelle et secrète que rédigea le général Gamelin le 19 mai 1940, en tant que commandant en chef des Forces terrestres (LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin, op. cit.*, p. 339).

éloquemment de cet état d'esprit marqué par la prudence et le respect des convenances institutionnelles. Tout en mettant en avant leur qualité de « techniciens » du stratégique et du militaire, ils employèrent régulièrement des arguments « techniques » en vue d'orienter la décision. En dépit de frictions récurrentes et d'un contexte politique intérieur parfois peu favorable, les responsables gouvernementaux de la politique étrangère sollicitèrent régulièrement l'avis des EMG et de leurs chefs, leur concédant le statut d'expert en matière de stratégie générale et de sécurité extérieure.

Le rôle des EMG doit cependant être nuancé. Il apparaît tout d'abord que la consultation officielle par le gouvernement des chefs d'EMG préalablement à une décision de politique étrangère en rapport avec la sécurité extérieure, pour fréquente qu'elle était, n'en était pas pour autant automatique. L'adoption de la non-intervention en Espagne à l'été 1936 et l'octroi de la garantie conjointe franco-britannique à la Pologne, à la Grèce et à la Roumanie au printemps 1939 en témoignent – l'une et l'autre ne donnant lieu à aucune consultation préalable des chefs d'EMG. De même, l'intervention des chefs d'EMG lors des crises politiques internationales d'octobre 1935, mars 1936, septembre 1938 et août 1939, ne furent pas l'unique fondement des décisions gouvernementales, mais en constituèrent souvent la justification technique *a posteriori*. Ces décisions de politique étrangère furent avant tout les résultantes d'options politiques et diplomatiques préférentielles préétablies, combinées avec l'atmosphère politique générale, intérieure et internationale, du moment.

En réalité, le rôle des EMG dans le processus décisionnel, pour être compris, doit être analysé en prenant en compte la dimension diachronique – en amont et en aval de la décision de politique étrangère. En particulier, les EMG, en diffusant leurs analyses stratégiques et du renseignement, façonnèrent en grande partie l'ambiance conditionnant le processus décisionnel. Les échanges, essentiellement oraux, entre responsables des EMG et hauts fonctionnaires du Quai d'Orsay constituaient un canal précieux et permettaient parfois à l'administration du ministère des Affaires étrangères d'orienter son ministre. On ne saurait trop insister sur l'importance des relations existant entre l'EMGM, et surtout l'EMA, d'une part, et l'administration centrale du Quai d'Orsay, d'autre part. En affirmant que la puissance militaire allemande recouvrée mettait le Reich à l'abri d'une défaite rapide dès 1935, en soulignant l'appoint capital de l'Italie dans une coalition antiallemande en 1935 puis la valeur de la position géostratégique de la péninsule italienne en 1936-1938, en mettant en avant les faiblesses d'un soutien militaire soviétique en 1936-1938 et en insistant sur les ambitions d'envergure continentale, et non seulement révisionnistes, du chancelier allemand, les EMG

pesèrent de façon constante sur les décisions de politique étrangère tout au long de la période considérée.

Par ailleurs, les EMG parvinrent à influencer plus directement sur les décisions en politique étrangère. Ces dernières étaient souvent du ressort du ministre, parfois de celui du chef d'EMG, et constituaient la mise en œuvre des décisions de politique étrangère. À plusieurs reprises, ces décisions en politique étrangère permirent de corriger, voire d'annuler, les effets d'une décision de politique étrangère. En outre, les entretiens et la correspondance d'un chef d'EMG avec son ministre permettaient souvent au premier de peser sur les orientations du second, influant ainsi indirectement sur la décision de politique étrangère.

Au terme de cette étude, il apparaît que le chef d'EMG, de par sa position à la charnière du militaire-technique et du gouvernemental-politique représente la figure centrale de l'influence du milieu militaire sur le processus décisionnel en matière de politique étrangère. La dialectique permanente entre le ministre et le chef d'EMG, dans un contexte psychologique spécifique à chaque couple et plus ou moins parasité par l'entourage du ministre et les conditions politiques nationales et internationales, représente bien le lieu et le moment central de l'influence du chef d'EMG sur la politique étrangère. D'une part, ce haut responsable militaire représente, aux yeux du ministre, son armée et son EMG, et peut, à ce titre, se prévaloir d'une compétence technique incontestable. Dans le sens inverse, lui seul peut se prévaloir de la proximité, au moins institutionnelle, avec le ministre, dont il est le premier conseiller. Il oriente, en conséquence, l'activité de l'EMG en fonction des directives politiques du ministre ou du gouvernement.

Paradoxalement, l'autorité du chef d'EMG et son influence auprès du ministre et du gouvernement dépendaient également de la nature de son autorité sur l'EMG. L'EMGM apparaît comme le type de l'EMG au service exclusif de son chef. L'amiral Durand-Viel jusqu'en 1937, puis l'amiral Darlan, surent façonner cet organisme pour en faire un outil efficace et docile. L'un comme l'autre utilisèrent la SE comme l'instrument de la planification stratégique dont les conceptions s'imposaient à l'ensemble des bureaux et au ministre. En outre, seuls à la tête de l'EMGM, ils prirent soin d'y nommer nombre d'officiers dont ils étaient proches.

Le cas de l'EMA est légèrement différent. L'autorité du général Gamelin, si elle n'était pas contestée ouvertement, s'exerçait conjointement avec celles des généraux Georges

et Colson. Le premier orientait régulièrement, par ses avis, la planification stratégique. Le second disposait d'une influence certaine en matière de gestion du personnel. Cette situation explique peut-être les nombreuses divisions existant au sein de l'EMA en matière d'analyse et d'exploitation du renseignement ou de planification stratégique. Il faut toutefois relever que le général Gamelin conserva la haute main sur la stratégie générale et imposa dès 1937 ses hommes à la tête du 3^e bureau ou au poste de sous-chef chargé du renseignement.

Le cas du ministère de l'Air et de l'EMGAA/EMAA est, à bien des égards, particulier et semble représenter l'antithèse absolue de l'EMGM. Jusqu'à l'hiver 1935-1936, la figure du général Denain, chef d'EMG et ministre, s'imposait absolument à l'EMGAA, dont les officiers déploraient le rôle joué par le cabinet du ministre. Le chef effectif de l'EMGAA, le général Picard, ne parvint jamais à s'imposer en tant que tel face au ministre. Cette situation se prolongea, d'une certaine façon, de l'été 1936 à l'hiver 1937-1938. Le ministre, appuyé sur un chef de cabinet ambitieux et actif, écrasa alors l'EMAA, dont les chefs à la personnalité peu accusée étaient cantonnés dans une fonction technique et n'eurent qu'une influence limitée sur les questions stratégiques générales. L'autorité du chef d'EMG de l'Armée de l'Air fut renforcée, dans une certaine mesure, après l'hiver 1937-1938. Si le ministre Guy La Chambre se montra respectueux des prérogatives et de la personne du général Vuillemin, il nomma cependant, comme chef de l'EMAA, un officier dont les fonctions – membre du CSA et commandant de région aérienne – et la personnalité pouvaient porter ombrage à l'autorité du chef d'EMG.

Ainsi, dans la France de la seconde moitié des années trente, le chef d'EMG apparaît comme un personnage central du processus décisionnel en matière de politique étrangère. Le cas du général Gamelin doit, cependant, être distingué de l'ensemble de ses homologues de l'Air et de la Marine. Comparativement, il jouissait du double avantage de la durée – chef d'EMG depuis quatre ans quand il accéda en 1935 à la vice-présidence du CSG – et du prestige de son armée – les forces terrestres françaises et leurs chefs faisant figure aux yeux des dirigeants politiques, dans l'opinion publique en France et hors des frontières, d'artisans majeurs de la victoire de 1918. Aux yeux des responsables politiques, l'Armée représentait incontestablement le *senior service*, au grand dam de l'amiral Darlan. À côté d'une Armée de l'Air de création très récente et d'une Marine couramment suspectée de réaction politique, l'Armée bénéficiait incontestablement d'un avantage d'image aux yeux du monde parlementaire. Cette primauté fut consacrée par l'attribution d'un titre – chef d'EMG de la Défense Nationale – faisant officiellement du général Gamelin le *primus inter pares* et, au

seuil de la guerre, un véritable connétable, à défaut d'un généralissime. Une excellente connaissance des milieux parlementaires et un contact ancien avec les questions diplomatiques favorisaient encore le chef d'EMG de l'Armée. Cette longévité fut mise au service d'une doctrine stratégique générale, dont on peut dire qu'elle varia peu, si ce n'est pas du tout, dans ses caractéristiques essentielles, tout au long de la période. La lecture d'une note qu'il rédigea dans les derniers jours de l'année 1933 est à ce titre édifiante : y sont inscrits, en filigrane ou explicitement, les axes essentiels de son action en matière de politique étrangère jusqu'au seuil de l'année 1939¹. L'on peut y voir une obstination stérile, ou une admirable constance...

¹ SHD-AT, 1K 224/8, note manuscrite et « Position générale de l'Armée française », général Gamelin, 20 décembre 1933 et janvier 1934.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE 2

Laboratoire de recherche SIRICE (UMR 8138)

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire des Relations internationales et de l'Europe

Présentée et soutenue par :

Simon CATROS

le 28 octobre 2015

Sans vouloir intervenir...

**Les états-majors généraux français – Armée, Marine, Armée
de l'Air et Colonies – dans la prise de décision en politique
étrangère, 1935-1939**

Sous la direction de :

M. Olivier FORCADE – Professeur, Université Paris-Sorbonne

Membres du jury :

M. Georges-Henri SOUTOU – Professeur émérite, Université Paris-Sorbonne

M. Peter JACKSON – Professeur, University of Glasgow

M. Tristan LECOQ – Inspecteur général, IGEN

Mme Christine MANIGAND – Professeur, Université Sorbonne Nouvelle

M. Frédéric MONIER – Professeur, Université d'Avignon

Volume 2

TABLE DES FIGURES

Figure n°1 : « Croquis N°I » et « Croquis N°II », l'un et l'autre « annexe[s] à la note du 11-9-35 », cartes figurant les itinéraires des forces armées yougoslaves (à l'est), françaises (au centre) et italiennes (à l'ouest) en cas d'intervention conjointe en Autriche, sans indication d'origine (SHD-AT, 7N 3449), p. 217

Figure n°2 : Carte vraisemblablement établie par le 2^e bureau de l'EMA dans la semaine qui suivit le 7 mars 1936 et représentant les unités des forces militaires régulières allemandes disposées en Rhénanie suite à la remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée (SHD-AT, 7N 3437), p. 315

Figure n°3 : « Hypothèse Luxembourg », carte établie par le 3^e bureau de l'EMA (SHD-AT, 7N 3437, dossier « TP ZD – Dossier B – Études »), p. 316

Figure n°4 : « Hypothèse Sarre », carte établie par le 3^e bureau de l'EMA, vue d'ensemble et détail (SHD-AT, 7N 3437, dossier « TP ZD – Dossier B – Études »), p. 317

Figure n°5 : « Croquis n°1 annexe à note 210/AI du 5 mars 1937 – Fortifications allemandes de l'Ouest », section allemande du 2^e bureau de l'EMA (SHD-AT, 7N 3450), p. 566

Figure n°6 : Carte vraisemblablement réalisée au 3^e bureau de l'EMA au premier trimestre 1935 et figurant un projet d'intervention en Belgique (SHD-AT, 7N 3701, dossier « Plan D bis – EMA 3^e/B – Couverture – Intervention en Belgique »), p. 605

Figure n°7 : Carte probablement réalisée au 3^e bureau de l'EMA en juin 1938, SHD-AT (7N 3715, dossier « Hypothèse Rhénanie – N°2649/S – du 9 juin 1938 »), p. 700

Figure n°8 : « Déploiement de l'aviation de chasse et de bombardement avant la tension », Carte établie par le 2^e bureau de l'EMAA (SHD-AT, 7N 2919, « La tension de septembre 1938 », 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA, 14 mars 1939), p. 748

Figure n°9 : « Situation des forces allemandes le 29 septembre 1938 », carte établie par le 2^e bureau de l'EMA, vue d'ensemble, légende et détails (SHD-AT, 7N 2919, « La tension de septembre 1938 », 2^{es} bureaux de l'EMA et de l'EMAA, 14 mars 1939), p. 749

Figure n°10 : « Annexe 4 à la note sur les fortifications allemandes de Mai 1939 – Schéma de l'organisation d'une position » et « Les fortifications allemandes de l'Ouest – Croquis n°2 joint à la note 269/A1 du 31 mai 1939 », détail et légende, 2^e bureau de l'EMA (SHD-AT, 7N 2688), p. 805

TABLE DES DOCUMENTS ANNEXES

Annexe n°1 : SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935 et « Note commune des commandants en chef terrestre et aérien », sans date, probablement rédigée dans les premiers jours d'avril 1935, p. 869

Annexe n°2 : SHD-AT, 7N 2677, « Note sur l'Allemagne », 2^e bureau de l'EMA, 14 juin 1935, p. 880

Annexe n°3 : SHD-AT, 7N 2682, « Allemagne – Organisation de la couverture – Grenzschutz et Grenzsicherung », 2^e bureau de l'EMA, 20 février [1936], p. 889

Annexe n°4 : SHD-AT, 7N 3437, « Note relative à une opération de prise de gages face à l'Allemagne », sans timbre, 11 mars 1936, p. 896

Annexe n°5 : SHD-AT, 1K 224/15, « Les conséquences de la dénonciation du traité de Locarno. Les mesures militaires qu'elles doivent entraîner », CSG (probablement état-major particulier du général Gamelin), 31 mars 1936, p. 900

Annexe n°6 : SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée » et « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée (suite) », général Georges, 1^{er} et 3 avril 1936, p. 906

Annexe n°7 : SHD-AT, 1N 36, « Note lue par le général Georges, au cours de la réunion [du CSG] du 4 juin 1936 (bilan des forces en présence) », p. 916

Annexe n°8 : MAE, Correspondance politique et commerciale (CPC), URSS, 1004, « Note », directeur politique, 24 juin 1936, p. 926

Annexe n°9 : CARAN, 496 AP/7, « Appoint de forces pouvant, dans les circonstances les plus favorables, résulter des Traités et Conventions en vigueur », 3^e bureau de l'EMA, 11 décembre 1936, p. 929

Annexe n°10 : SHD-AT, 7N 3446, « Note pour le 2^e Bureau au sujet de l'Accord franco-tchécoslovaque », 3^e bureau de l'EMA, 9 février 1937, p. 933

Annexe n°11 : SHD-AT, 7N 3105, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, 16 février 1937, p. 936

Annexe n°12 : SHD-AT, 7N 3105, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 8 mars 1937, p. 938

Annexe n°13 : SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937, p. 941

Annexe n°14 : SHD-AT, 7N 3446, « Tchécoslovaquie – Mis à jour le 1^{er} avril 1937 », 3^e bureau de l'EMA, p. 948

Annexe n°15 : SHD-AT, 5N 577, « Projet de lettre de service » et « Décret fixant les attributions, en temps de guerre, du chef d'état-major général de la Défense Nationale », documents annexés à la lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre du 7 mai 1937, p. 952

Annexe n°16 : SHD-AT, 7N 3143, « Réflexions sur les conséquences possibles d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, mai 1937, et « Note sur l'éventualité d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 9 juin 1937, p. 955

Annexe n°17 : SHD-AT, 2N 2, « Attributions, en temps de paix, du chef d'état-major général de la Défense Nationale », décret daté du 21 janvier 1938, p. 965

Annexe n°18 : SHD-AT, 5N 579 (et MAE, Papiers 1940, Papiers Daladier, 1), « Note au sujet de la réalisation de l'Anschluss », général Gamelin, 14 mars 1938, p. 966

Annexe n°19 : SHD-AT, 2N 20, « Extrait de la note concernant les conséquences stratégiques d'un succès du Général Franco », général Gamelin, 15 mars 1938, p. 972

Annexe n°20 : SHD-AT, 2N 20, « Comité Permanent de la Défense Nationale – Séance du 15 Mars 1938 tenue sous la Présidence de M. Édouard Daladier, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, Vice-Président du Conseil – Procès-Verbal de la Séance », SGDN, 16 mars 1938, p. 976

Annexe n°21 : SHD-AT, 5N 579, « Note pour Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 21 mars 1938 (extraits), p. 989

Annexe n°22 : SHD-AT, 5N 579 (et MAE, Papiers 1940, Papiers Daladier, 1), « Note sur la situation militaire actuelle dans le monde », général Gamelin, 29 mars 1938, p. 997

Annexe n°23 : SHD-AT, 7N 3434, « Note relative aux possibilités de l'Axe Rome-Berlin », général Gamelin, 6 avril 1938, p. 1003

Annexe n°24 : CARAN, 496 AP/10, « Note au sujet du mémorandum allemand présenté à M. Chamberlain le 23 septembre 1938 », 2^e bureau de l'EMA, 25 septembre 1938, p. 1009

Annexe n°25 : PRO, CAB, 23/95, « Cabinet 44 (38) – Conclusions of a Meeting of the Cabinet [...] on Monday 26th September, 1938, at 12 Noon », note annexe « Statement made by the Prime Minister to the Cabinet on Monday, 26th September, (Cabinet 45 (38)) as to information conveyed to him that morning by general Gamelin », p. 1012

Annexe n°26 : PRO, WO, 106/5142, « Conversations techniques du général Gamelin au Cabinet Office », sans indication d'origine ou de date, et « Notes on a meeting held at about 11 a.m. on the 26th September, 1938, to obtain the views of General Gamelin on the military aspects of the Czechoslovak crisis », sans indication d'origine, 26 septembre 1938, p. 1015

Annexe n°27 : SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil et « Note sur la situation actuelle », 12 octobre 1938, p. 1034

Annexe n°28 : SHD-AT, 5N 579, lettre de l'amiral Darlan au général Gamelin, 17 octobre 1938, p. 1044

Annexe n°29 : SHD-AT, 5N 579, lettre du général Bührer au général Gamelin, 19 octobre 1938, p. 1053

Annexe n°30 : SHD-AT, 5N 579, lettre du général Vuillemin au général Gamelin, 25 octobre 1938, p. 1060

Annexe n°31 : SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 26 octobre 1938, et « Note sur la situation actuelle », général Colson, sans date, p. 1065

Annexe n°32 : SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 3 décembre 1938, p. 1070

Annexe n°33 : SHD-AT, 1N 43, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 19 décembre 1938, p. 1073

Annexe n°34 : SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 27 décembre 1938, p. 1076

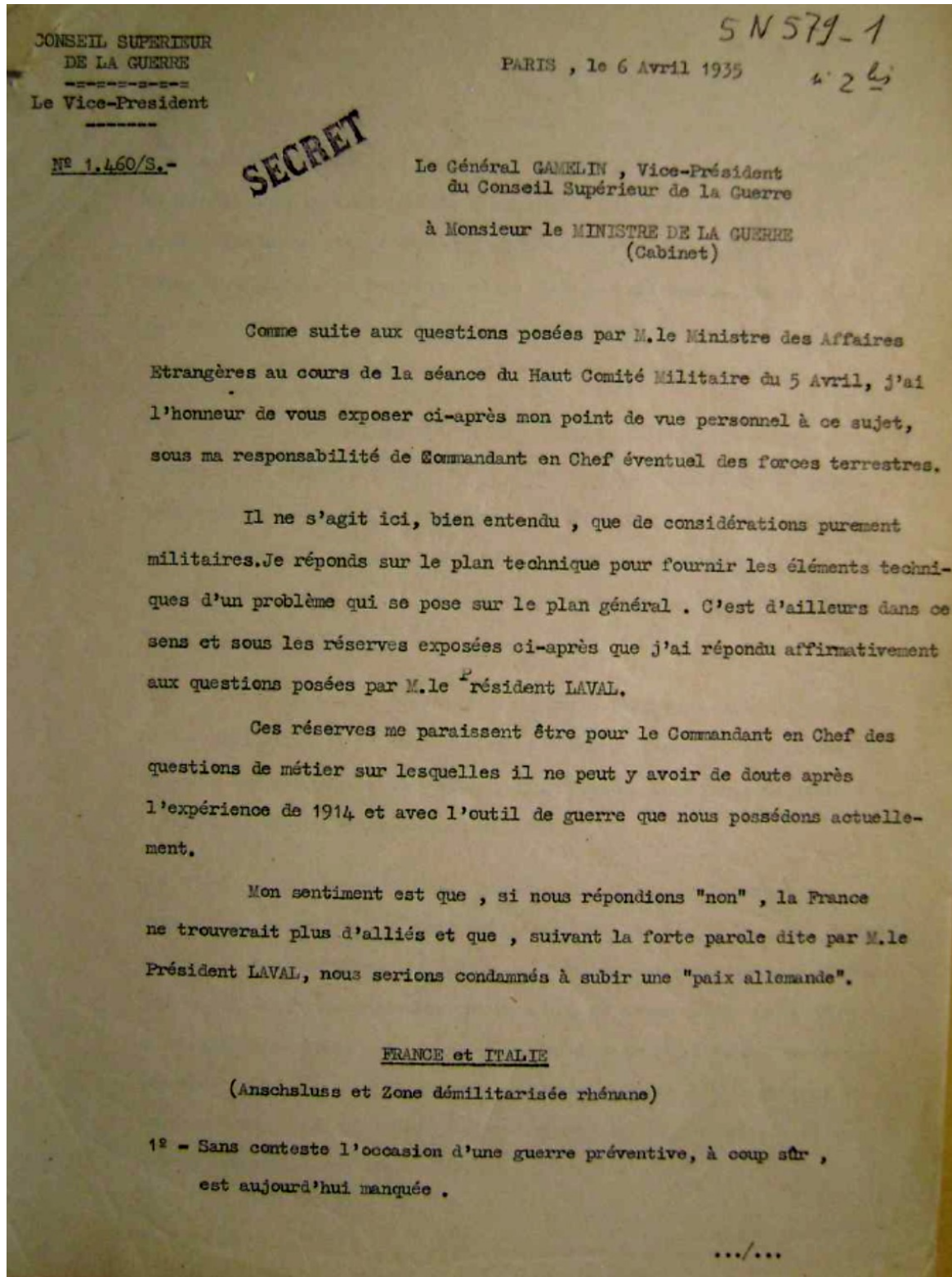
Annexe 35 : SHD-AT, 2N 224, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 7 janvier 1939, p. 1078

Annexe 36 : SHD-M, 1BB 2/208, « L'Angleterre et la France peuvent-elles soutenir un conflit contre l'Allemagne et l'Italie ? », amiral Darlan, 22 janvier 1939, p. 1082

Annexe 37 : SHD-AT, 5N 579, « Réunion du 23 août 1939 », compte-rendu des échanges établi par le général Decamp, chef du cabinet militaire du président Daladier, p. 1089

Annexe n°1

SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au ministre de la Guerre, 6 avril 1935, et « Note commune des commandants en chef terrestre et aérien », sans date, probablement rédigée dans les premiers jours d'avril 1935



Au point de vue terrestre et en raison de certaines questions de matériel (spécialement masques, armes anti-chars, chars modernes) nous aurions intérêt à gagner du temps et notre situation sera supérieure au printemps de 1936, si nous faisons d'ici là l'effort nécessaire . Mais le temps travaille pour les Allemands , au moins autant que pour nous . Il y a chez eux de graves questions de mobilisation , de matériel , surtout de cadres , qui sont loin d'être au point .

2^e- Il est certain qu'il y aurait intérêt à ce que l'action commence par l'Europe Centrale, de façon que nous agissions en second centre une Allemagne déjà engagée de ce côté avec ses forces principales. Bien entendu , la condition d'une action efficace en Europe Centrale est la collaboration de la Petite Entente et comporte la possibilité d'user du Territoire Autrichien.

3^e- De toutes façons , en ce qui concerne la France , du point de vue militaire, il y aurait toujours avantage à avoir l'initiative tout au moins des mesures de couverture, sinon de mobilisation , de manière à éviter le danger d'une attaque brusquée .

4^e- De toutes façons , pour la France , du point de vue militaire , la conduite à tenir est d'exécuter le plan prévu , qui comporte initialement une attitude défensive appuyée sur nos organisations permanentes et les grands obstacles du terrain . Ce n'est qu'une fois notre mobilisation terminée qu'on peut songer à changer d'attitude . En ce qui concerne notre action offensive il doit être entendu qu'elle ne peut être envisagée qu'après réunion , et exécutée avec nos forces actives et spécialement les meilleures d'entre elles .

.../...

5^e- Ces conditions posées , deux cas peuvent se présenter :

- a) - Les Allemands portent sur nous leur effort , ce qui est l'hypothèse la plus vraisemblable : nous les recevons dans les conditions prévues. Nous verrons ensuite dans quelles conditions il serait possible de passer à l'offensive, suivant l'état de nos forces et des forces adverses . Mais , dans ce cas, l'Italie et la Petite Entente n'ont pas devant elles le gros des forces Allemandes .
- b)- Les Allemands restent devant nous sur une stricte défensive et agissent avec le gros de leurs forces en Europe Centrale. Dans ce cas , nous pouvons passer à l'offensive, dans les conditions fixées ci-dessus .

NOTA.- Il est bien entendu que les modalités de ces opérations seront différentes suivant que les Allemands violeraient ou non les territoires de la Belgique , de la Hollande et du Luxembourg , et suivant l'intervention de l'Angleterre , dans une mesure d'ailleurs initialement restreinte .

6^e- En toute hypothèse ,il est techniquement possible d'envoyer à l'appui des Italiens les deux Divisions qu'ils demandent . Etant donné le théâtre d'opérations où elles auraient à agir , entre les Italiens et les Yougoslaves , il est nécessaire qu'il s'agisse de troupes équipées pour la guerre de haute montagne . L'étude de la question a déjà été faite par l'Etat Major de l'Armée.

En dehors de toutes considérations politiques et pour s'en tenir au seul point de vue militaire, cette solution présente plusieurs avantages :

- a)- Il y a intérêt à ce que le Haut Commandement français puisse avoir une influence sur les opérations en Europe Centrale et spécialement sur la coordination des efforts des Italiens et de la Petite Entente . L'expérience prouve qu'on n'intervient efficacement que là où l'on a des forces .

.../...

b)- l'Etat Major Italien nous a déjà fait connaître que , en échange éventuellement de deux Divisions françaises, il comptait envoyer en France 9 Divisions , groupées en trois Corps d'Armée . Ce renfort d'importance nous serait en toute occurrence précieux. Il est d'ailleurs évident que , en raison de la difficulté des lignes de communications à travers les Alpes, les Italiens ne pourraient pas utiliser immédiatement la totalité de leurs forces .

7²- Il résulte des diverses considérations ci-dessus qu'il est stratégiquement nécessaire, pour que la coopération de l'Italie soit efficace, qu'elle utilise le territoire Autrichien . Politiquement on voit comment elle le fera, si l'Allemagne prend l'initiative d'intervenir en Autriche. On voit moins comment elle le fera si la question se pose sous la forme d'une violation par les Allemands de la zone rhénane démilitarisée. Telle serait la question à éclaircir .

De toute façon l'action de l'Italie à travers les Alpes Centrales sera forcément relativement lente . En hiver, elle peut devenir impossible par le Tyrol et ne pourrait se développer que par la vallée du Danube.

- II -

LA POLOGNE et la RUSSIE (1)

Il est certain qu'en ce qui concerne une guerre contre l'Allemagne, la Pologne est le seul pays qui, sur terre, puisse nous être d'une aide vraiment efficace immédiatement. Par ailleurs, il est évident que la Pologne n'acceptera jamais que les armées rouges traversent son territoire .

.../...

(1) J'ai eu l'occasion d'exposer ces considérations à M. le Président BARTHOU lorsque je me trouvais l'accompagner à Genève, en Juin 1934, c'est-à-dire au moment où a pris corps l'idée du pacte oriental. Je sais que l'opinion que j'expose était, celle du Général WEYGAND, car nous avons souvent discuté la question ensemble.

La Russie ne peut donc pas intervenir efficacement en dehors de son aviation . Même pour agir sur la Prusse Occidentale elle est obligée de passer non seulement sur le territoire Lithuanien, mais à travers la Lettonie . Pour porter secours à la Tchécoslovaquie, il lui faut passer par la Roumanie . Il ne pourrait s'agir dans ces deux directions que de forces restreintes .

Militairement, l'action de la Russie est donc indirecte , en ne prenant pas à revers la Pologne et la Roumanie, elle permet éventuellement à la première de porter tout son effort contre l'Allemagne, à la seconde de porter sur la Hongrie . En outre , elle peut ravitailler la Pologne et la Roumanie , nous dispensant par conséquent de le faire .

Enfin , la liberté des Dardanelles et la tranquillité du Levant sous mandat français , sont , pour nous , de très précieux avantages . L'attitude combinée de la Russie et de la Turquie nous les garantissent .

Signé : GAMELIN .

SECRET

N O T E

COMMUNE DES COMMANDANTS EN CHEF TERRESTRE ET AERIEN

--:--:--:--

1^{re} QUESTION.- La France est-elle prête à agir par la force contre l'Allemagne .

- a) - En cas de violation de l'Autriche par l'Allemagne ;
- b) - En cas d'occupation de la zone démilitarisée par l'Allemagne ?

REPOSE .-

a) - Le Commandant en Chef terrestres rédigé , à ce sujet , une lettre au Ministre de la Guerre , dont ci-joint copie .

b) - En ce qui concerne l'Armée de l'Air , elle exécuterait dans les deux éventualités envisagées :

- sa mise en garde , si les organes des différents services de Renseignements ont pu permettre de l'alerter ;
- sa mise sur pied et sa concentration normalement prévue sur le théâtre d'opérations du Nord-Est .

Elle serait en mesure d'agir offensivement (1) :

- dès les premières heures avec la totalité de ses forces , si les mesures de mise en garde ont pu être déclenchées à temps (minimum : huit heures de préavis) ;
- dès la fin de la première journée avec plus de la moitié de ses forces et dès la deuxième journée avec la totalité de ses forces , si l'ennemi a réalisé la surprise totale .

(1) - Voir annexe N° 1 indiquant ses possibilités au 1er Mai 1935 et au 1er Juillet 1935.

2^e QUESTION. - Comment cette action peut-elle être considérée dans le cas de la violation de l'Autriche par l'Allemagne ?

Action offensive des forces aériennes et terrestres ?

REPONSE :-

a) - en ce qui concerne le Commandement terrestre.

Le Commandant en Chef exécute le plan actuellement prévu et comportant vis-à-vis de l'Allemagne le rassemblement des forces derrière le front choisi et jalonné par nos positions défensives du Nord-Est.

Il agira ensuite, suivant les circonstances une fois ses moyens réunis et suivant que l'effort principal des Allemands sera dirigé vers la France ou s'exercera en Europe Centrale .

L'action contre-offensive ou offensive se présentera différemment dans le temps et dans l'espace suivant la nature des hypothèses ainsi envisagées et suivant leur ampleur (en particulier violation ou non de la Hollande, de la Belgique , de la Suisse).

b) - en ce qui concerne le Commandement aérien , l'action des Forces Aériennes Françaises s'exercerait :

- soit sur des objectifs militaires(en particulier en tère urgence sur les voies ferrées bavaroises et, s'il reste des disponibilités, sur les terrains et les ponts du Rhin) en évitant tout dommage à la population civile, si l'Allemagne n'a pas pris l'initiative de bombarder des villes alliées ;
- soit également sur des objectifs de représailles, si l'Allemagne a pris l'initiative de bombarder des villes alliées .

.../...

Il est à noter que la France est particulièrement bien placée pour mener une action aérienne sur la frontière Austro-bavaroise, alors que l'Italie, du fait de la barrière des ALPES rencontrera des difficultés tant qu'elle n'aura pas pénétré suffisamment profondément en Autriche pour pouvoir déployer ses Forces Aériennes dans la Vallée du DANUBE.

Il y a donc lieu d'envisager une action aérienne italienne partant de France ou de Tchécoslovaquie .

Les Forces Aériennes Françaises laisseraient à la disposition des Forces Aériennes Italiennes les terrains de la droite du dispositif français (Trouée de BELFORT , LUXEUIL , JURA).

Mais il ne faut pas se dissimuler que la mobilité stratégique des Forces Aériennes ne peut être obtenue sans la résolution préalable de tous les problèmes de détail relatifs :

- au personnel de servitude ;
- aux carburants ;
- aux munitions ;
- aux rechanges .

Il est indispensable que toutes ces questions fassent d'urgence l'objet d'études et d'accords précis entre Etats-Majors de l'Air Français et Italiens , accords faute desquels l'engagement d'unités italiennes en France risquerait de perdre complètement le caractère d'instantanéité qui est une des premières conditions de succès .

o

o o

3^e QUESTION. - Comment cette action peut-elle être considérée dans le cas de l'occupation par l'Allemagne de la zone démilitarisée ?

Action offensive des forces aériennes et terrestres ?

REPONSE. -

a) - en ce qui concerne le Commandement terrestre.

La réponse est la même que pour la question précédente en considérant toutefois que dans cette hypothèse le gros des forces allemandes serait utilisé contre nous .

Le Commandant en Chef désigné insiste sur ce fait que , dans une telle éventualité, l'action du gros des forces de l'Italie ne peut être efficace que par l'Autriche - ce qui assure d'ailleurs la liaison avec la Tchécoslovaquie .

b) - en ce qui concerne le Commandement aérien .

L'action des Forces Aériennes françaises serait déclenchée et conduite dans les mêmes conditions générales que dans l'hypothèse "Autriche", les objectifs rhénans passant en première urgence .

Mais dans ce cas , les Forces italiennes seraient dans l'impossibilité d'agir en partant de leur territoire national , sans survoler l'Autriche .

Les problèmes relatifs à l'engagement des Forces Aériennes en France , définis dans l'hypothèse "Autriche" se poseraient avec d'autant plus d'ampleur qu'il y aurait alors lieu d'engager en France la majorité des Forces Aériennes italiennes .

La zone de déploiement à attribuer à l'Italie comprendrait :

- la région de la Trouée de BELFORT et du JURA , pour les avions terrestres ;
- les plans d'eau de la MER du NORD et de la BASSE-SEINE pour hydravions .

4^e QUESTION. - Que peut-on demander à l'Italie dans chacune des deux cas ?

REPOSE .-

a) - en ce qui concerne le Commandement terrestre.

On doit demander à l'Italie d'agir avec le gros de ses forces par l'Autriche, sa gauche au territoire Suisse, sa droite se soudant à la Tchécoslovaquie.

En ce qui nous concerne, l'envoi en Italie de deux Divisions ne présente aucune difficulté technique y compris leur dotation en aviation. D'autre part, cet envoi a des avantages certains :

- l'Italie en échange nous offre l'envoi de 9 Divisions sur notre front, ce qui est extrêmement avantageux pour nous ;
- l'action en Europe Centrale de nos forces permet de lier l'action italienne à celle de la Petite Entente (Yougoslavie et Tchécoslovaquie)
- il permet au Haut Commandement français d'exercer une action sur la coordination des opérations en Europe Centrale et surtout sur celles de l'Italie avec la petite Entente .

En outre, il conviendrait, en ce qui concerne la Hongrie ; que l'Italie :

- ou bien garantisse la neutralité de la Hongrie qui accepterait le libre passage à travers son territoire des forces Roumaines ou Yougoslaves ,
- ou bien accepte l'entrée de vive force de ces Armées en territoire Hongrois .

b) - en ce qui concerne le Commandement aérien .

La réponse a été donnée dans les 2^e et 3^e questions.

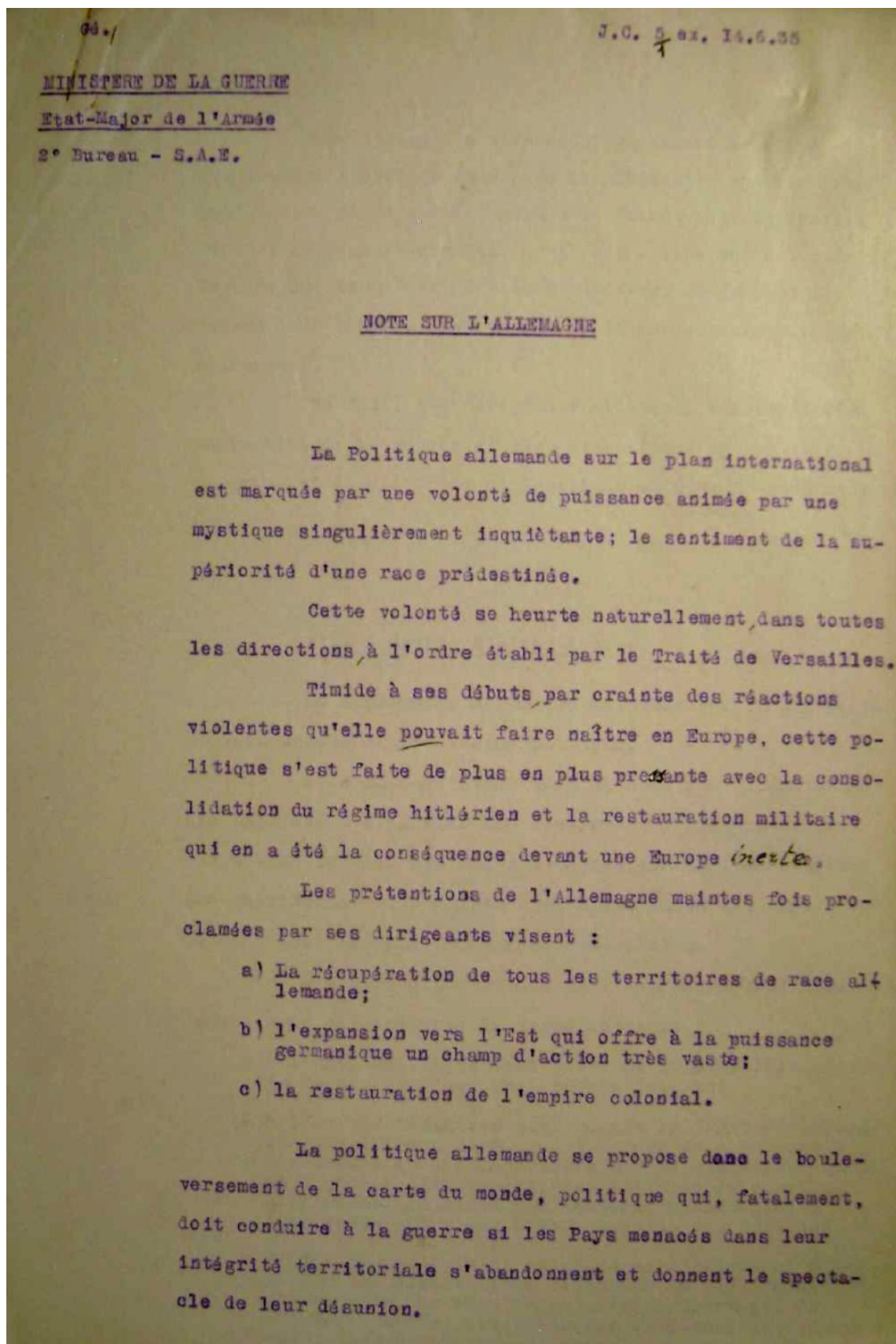
A N N E X E N°1

POSSIBILITES DES FORCES AERIENNES FRANCAISES

AU 1^{er} MAI ET AU 1^{er} JUILLET 1935.

-:-:-:-

Date	Matériels	Possibilités			Observations
		à 400 Km.	à 600 Km.	à 700 Km.	
1 ^{er} Mai 1935	3 g. de Bloch (1)	60 T.	45/T.	36 T	(1) Peuvent atteindre Berlin en partant de plate-formes avancées (Lorraine)
	2 g. de Léo 206 (1)	36 T	15 T		
	7 g. Léo 20	56 T			
	Total	152 T	60 T	36 T	
1 ^{er} JUILLET 1935	4 g. de Bloch (1)	80 T	60 T	48 T	(2) dont un, provenant d'Afrique du Nord, ne rejoint qu'à partir du 3 ^{ème} Jour.
	2 g. Léo 206 (1)	36 T	15 T		
	7 g. (2) Léo 20	56 T			
	Total	172 T	75 T	48 T	



Les dirigeants allemands proclament bien que l'Allemagne cherche à atteindre ses objectifs par les voies pacifiques; ils déclarent même à la France, l'adversaire éventuel le plus redoutable, qu'il n'y a plus entre les deux Pays de question territoriale à débattre. Ce faisant ils jouent leur rôle qui est de gagner le temps nécessaire au réarmement.

En fait, les dirigeants allemands admettent l'éventualité de la guerre et ils mettent tout en oeuvre pour la préparer dans l'ordre diplomatique et dans l'ordre militaire.

1°.- Activité diplomatique -

La diplomatie allemande soutenue par la propagande fait preuve d'une extrême activité.

Elle cherche avant tout et avec une incontestable habileté à exploiter les fissures qui peuvent se produire dans le bloc des Etats attachés au maintien du statu quo territorial et à gagner à sa cause sinon des appuis formels, à tout le moins certaines neutralités.

L'action diplomatique de l'Allemagne ~~est~~ *est* actuellement dans son ensemble la forme suivante :

- à l'Est: hostilité très nette et irréductible contre la Russie en s'appuyant sur la Pologne;
- à l'ouest: tentative pour rompre le front diplomatique fragilement constitué à Stresa en cherchant à s'entendre avec l'Angleterre sur le réarmement naval et à régler directement avec l'Italie la question d'Autriche. Il n'est pas douteux qu'une détente très nette entre ces divers pays en est résultée.
- En Europe centrale et balkanique: l'Allemagne multiplie les efforts pour dissocier le bloc formé contre elle, en même temps qu'elle poursuit, en Tchécoslovaquie, une politique de désagrégation qui trouve son point d'appui dans la forte minorité allemande existant dans ce Pays.

2°.- Activité militaire -

Le régime hitlérien a donné au réarmement de l'Allemagne une impulsion décisive.

La loi militaire allemande du 21 Mai 1935 est le couronnement de cet effort. Cette loi, dont les caractéristiques principales sont données dans la note ci-jointe, est un document d'une importance capitale; il permet au commandement allemand de prendre, à tout moment et sans contrôle, toutes les mesures qu'il juge utile, pour augmenter les forces militaires du Reich; aucune limite n'est fixée par la loi, au réarmement de l'Allemagne. La loi réalise, en outre, la centralisation des forces armées (de terre, de mer, de l'air) aux mains d'une seule autorité: le Ministre de la Guerre.

Pour caractériser l'effort militaire allemand, les points suivants seront successivement examinés :

- L'Armée permanente;
- L'effort matériel;
- Les possibilités de mobilisation;
- Les délais de préparation à un conflit éventuel qui paraissent nécessaires à l'Allemagne.

- ARMÉE PERMANENTE -

1°.- Situation actuelle -

Dans le stade actuel du réarmement allemand auquel il ne convient d'accorder aucun caractère définitif, l'Armée allemande tend vers 12 corps d'Armée et 36 Divisions.

Actuellement ont été identifiés :

10 Corps d'Armée

25 Divisions { 21 d'infanterie
 { 2 de cavalerie
 { 2 légères en voie de motorisation

Quant aux effectifs ils s'élèvent à :

400.000 hommes environ.

A ces effectifs, il convient d'ajouter les hommes des classes âgées de plus de 21 ans qui ont échappé, jusqu'ici, au service militaire et dont l'instruction de rappel se poursuit par roulement et par courtes ^{périodes} ~~périodes~~, depuis le début de cette année; il est ~~de~~ permanence de l'ordre de 100 à 150.000 h.

La Reichsheer compte donc, à elle seule, un total de :

500 à 550.000 Hommes sous les armes.

non compris l'aviation militaire et la D.C.A. rattachées au Ministère de l'Air, ni les forces de police militarisées non intégrées dans l'armée régulière et qui pourraient être maintenues en particulier dans la zone démilitarisée.

2°.- Situation pendant l'hiver 1935-1936 :

La loi du 16 Mars sera mise intégralement en application le 1er novembre 1935.

Il y a lieu de penser que la constitution des 36 Divisions actuellement prévues, ne sera pas terminée avant le printemps 1936, en raison :

- des délais nécessaires à l'achèvement et à la construction de nouvelles casernes et à la fabrication du matériel nécessaire, en particulier de l'artillerie lourde et des véhicules blindés;
- des difficultés rencontrées dans le recrutement des officiers subalternes.

Les effectifs correspondants seront, d'après les déclarations du Führer, de 550.000 hommes d'active.

Par ailleurs, tout laisse supposer que l'instruction des classes de 21 à 35 ans se poursuivra au moins aussi intensément qu'aujourd'hui; il y aurait donc encore de ce fait, en permanence sous les drapeaux, 150.000 au minimum.

Ainsi, les effectifs de la Reichsheer seront de l'ordre de 700.000 hommes, auxquels il convient d'ajouter environ 350.000 hommes, présents dans le service du travail reconnu officiellement comme étant le stade préalable au service militaire et où se donne l'instruction individuelle du combattant.

L'Armée aura donc, en permanence sous les armes,

PLUS D'UN MILLION D'HOMMES,

non compris l'aviation militaire et la D.C.A., rattachées au Ministère de l'Air et les forces de police militarisées, qui auront été conservées.

L'EFFORT MATERIEL -

L'effort militaire qui se poursuit, en Allemagne, dans le domaine des effectifs, a pour corollaire un effort correspondant dans celui du matériel, au double point de vue qualitatif et quantitatif.

a) Au point de vue qualitatif, le Reich a mis en service des matériels modernes, en particulier des armes anti-chars dont les effets de pénétration sont sérieux, des canons lourds et des pièces contre avions dont la portée a été accrue. En outre, le Haut Commandement allemand paraît s'engager, de plus en plus, dans la voie de la motorisation

et de la mécanisation (grandes unités de cavalerie motorisées et mécanisées);

b) au point de vue quantitatif, l'Allemagne continue à un rythme accéléré, ses fabrications de matériel de guerre, ainsi qu'il résulte :

- de l'accroissement, dans de fortes proportions, de l'activité d'importantes usines de guerre;
- + de l'installation de fabrications d'armement dans de nouveaux établissements;
- des commandes de quantités notables de matériels de guerre divers.

Par ailleurs, la préparation de la mobilisation industrielle et économique fait chaque jour de nouveaux progrès. C'est ainsi que l'on peut, en particulier, constater :

- des importations anormales de matières premières;
- des fabrications de produits de remplacement (essence, synthétique, caoutchouc, textiles.....)

Cet effort matériel, qui permet à l'Allemagne de développer sa puissance militaire, la rend, en outre, plus apte qu'avant la guerre à se suffire à elle-même.

Il la met dans une situation économique qui rappelle de plus en plus celle de la guerre.

MOBILISATION -

La mobilisation des forces allemandes a été préparée. Elle est très rapide.

Elle comporte essentiellement la mise sur pied de deux forces :

- Le Grenzschutz destiné initialement à la convention
- La Feldheer (armée de campagne) destinée aux opérations actives.

Le Grenzschutz se mobilise sur place dans les zones limitrophes ~~de~~ de la frontière. La constitution et l'équipement des formations sont variables suivant l'importance accordée aux diverses frontières. Le caractère commun de toutes ces forces est d'être constitué à base de police et de forces paramilitaires locales, à l'exclusion du concours de la Reichsheer. Leur mise sur pied est très rapide (quelques heures à 2 ou 3 jours suivant les régions et la mission).

La Feldheer est constituée par la Reichsheer. Sa mobilisation demande 4 à 5 jours. Certaines unités destinées à étayer les forces de couverture se mobilisent même plus rapidement (marches d'un jour).

On peut admettre qu'actuellement un premier échelon de 35 à 40 divisions de Feldheer pourrait ainsi être mis sur pied: 25 actives et une dizaine de formations (1 par corps d'armée).

DELAIS DE PREPARATION A UN CONFLIT -

Il n'est pas possible de donner à cet égard une certitude, trop de données variables, politiques et militaires, interviennent pour fixer une estimation.

Toutefois, la plupart des renseignements concordent pour reconnaître que le Reich a encore besoin, au minimum, de deux années pour achever sa préparation totale à la guerre.

Ce délai est parfaitement acceptable. Il semble en effet nécessaire à l'armée allemande, d'une part, pour asseoir la nouvelle armée du temps de paix et compléter son encadrement et, d'autre part, pour faire l'instruction des classes mobilisables dans l'armée de campagne.

Cependant le déclenchement d'une attaque, avec des moyens incomplets mais déjà puissants, reste toujours possible. Une telle opération pourrait se produire, en particulier, si :

- à l'intérieur du Reich, l'influence actuellement prédominante des éléments pondérateurs de la Wehrmacht (Général v. FRITSCH) venait à être remplacée par celle de certains dirigeants, plus impulsifs, de parti national-socialiste (M. GOEBBELS, Général GOERING).
- à l'extérieur, le bloc actuellement constitué contre le Reich venait à se dissocier, ou si, une ou plusieurs des Puissances, constituant ce bloc, venait à être en butte à des difficultés intérieures assez graves pour inciter l'Allemagne à engager les hostilités.

Brugnot
Dans cet ordre d'idées, l'éventualité d'une attaque ne peut pas être exclue; celle-ci est, en effet, possible pour les raisons suivantes :

- 1°.- Il suffit pour décider de son exécution que le Gouvernement et le Commandement soient d'accord; en raison de la situation politique actuelle, aucune réaction de la part du Pays n'est à craindre, la mobilisation et la concentration des forces destinées à cette attaque se feraient sans entrave;
- 2°.- La conception d'une semblable opération est bien dans la doctrine allemande;
- 3°.- le système de mobilisation, par sa rapidité, est adapté à la réalisation de cette opération.

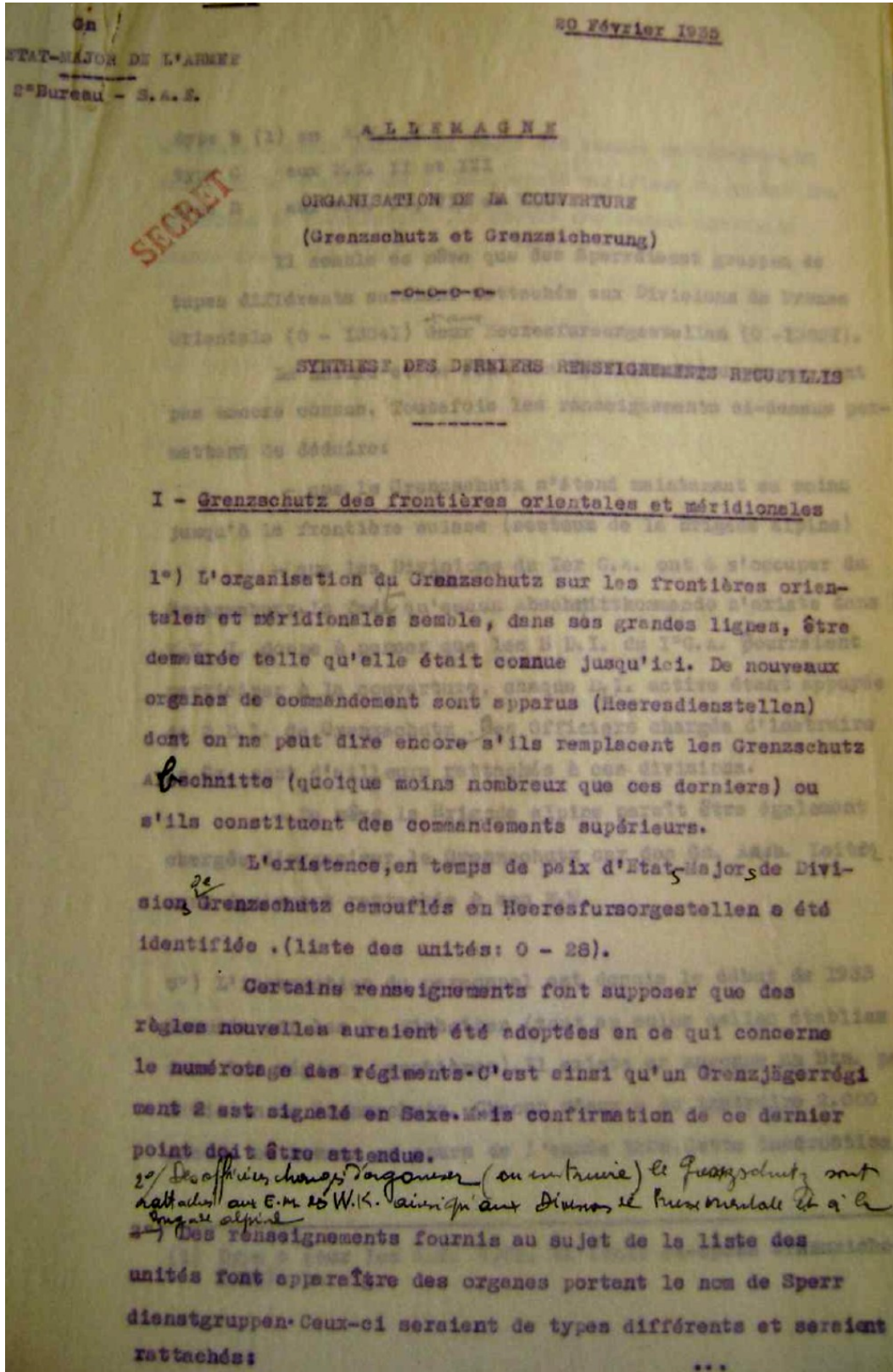
C O N C L U S I O N

Le Reich, plus que jamais, poursuit une politique d'expansion pangermaniste, il y a ainsi antagonisme profond entre la doctrine française qui vise le maintien du statu quo et de la stabilité en Europe et la doctrine allemande. Cette situation rend possible un conflit armé en vue duquel le commandement allemand se prépare activement.

Il n'est pas douteux que l'objectif final du commandement allemand est de pouvoir mettre sur pied dans un délai minimum la totalité des forces vives de la Nation (1) et c'est pourquoi, parallèlement à l'instruction des classes régulièrement incorporées, il pousse activement l'instruction des classes anciennes ayant échappé au service militaire régulier.

Il n'est pas exagéré de dire que l'Allemagne est devenue un vaste camp d'instruction pour tous les citoyens aptes à servir, tandis que l'industrie allemande porte son principal effort sur les fabrications de guerre.

SHD-AT, 7N 2682, « Allemagne – Organisation de la couverture – Grenzschutz et Grenzsicherung », 2^e bureau de l'EMA, 20 février [1936]



type b (1) au W.K. I

type C aux W.K. II et III

type D aux W.K. IV, VII et VIII

Il semble de même que des Sperrdienst gruppen de types différents seraient rattachés aux Divisions de Prusse Orientale (O - I304I) ^{et aux} deux Heeresfuersorgestellen (O - I305I).

La nature et le rôle des Sperrdienstgruppen ne sont pas encore connus. Toutefois les renseignements ci-dessus permettent de déduire:

- que le Grenzschutz s'étend maintenant au moins jusqu'à la frontière suisse (secteur de la Brigade alpine)

- que les Divisions du Ier C.A. ont à s'occuper du Grenzschutz. Le fait qu'aucun Abschnittkommando n'existe dans le W.K. I. donne à penser que les 3 D.I. du I^{er} C.A. pourraient participer à la couverture, chaque D.I. active étant appuyée de 2 D.I. de Grenzschutz. Des Officiers chargés d'instruire le Gz. sont d'ailleurs rattachés à ces divisions.

- De même la Brigade alpine paraît être également chargée d'organiser le Grenzschutz car des Gz. ~~ausb.~~ Leit~~z~~ sont également rattachés à son K.M.

3°) L'instruction du personnel est depuis le début de 1935 assurée par les M. Einheiten (tout au moins celles établies dans les régions frontalières). Il existe en moyenne un Bta. par Division de Grenzschutz. Chacun d'eux a pu instruire 2.000 gradés ou hommes au cours de l'année 1935. Cette instruction

(1) Type a pour les W.K. V, VI, IX (voir ci-après Grenzschutz).

s'ajoute à celle donnée au cours des années précédentes. En
Saxe, où le nombre des E. Btn. paraît supérieur au nombre des
Divisions de Grenzschutz, le nombre des hommes instruits
semble avoir été plus élevé.

II - GRENZSICHERUNG (frontières occidentales)

se trouvaient tracées sur la rive gauche du fleuve (en 1933).
A/ - L'organisation de la couverture sur les frontières d'Autriche, de Suisse, de France, Luxembourg, Belgique et Hollande ne paraît remonter qu'à 1933. Au cours d'un Kriegspiel/ organisé à une époque antérieure (1930 ?) on aurait cependant déjà fait état de forces de Police pour organiser une couverture sur le Rhin face à la France.

Les directives de la Heeresleitung 1933 prévoient que la Grenzsicherung Ouest comportera l'occupation du Rhin par les forces de Police, un service de surveillance aux frontières et l'exécution de destructions sur la rive gauche. Postschutz et Bahnschutz y participeront.

Les Wehrgabe de Münster, Kassel, Stuttgart sont chargés de l'organisation de cette couverture.

B/ - Le regroupement de la Landespolizei sur le Rhin en 1934 et les renseignements recueillis sur la mission éventuelle en cas de guerre de ces formations ont été considérés comme des indices montrant que les directives de 1933 étaient mises en application. Mais en même temps (printemps 1934) d'autres renseignements indiquaient que les formations S.A. avaient reçu mission de participer également à la couverture.

Les positions assignées aux formations paramilitaires se trouvaient tracées sur la rive gauche du fleuve (en aval de Lauterbourg). On arrivait donc à ce résultat surprenant de deux positions successives tenues, l'une par les S.A. (agissant groupés en Brigades), la seconde, en arrière, par la Police. Il est permis de considérer que les ordres donnés aux S.A. émanaient uniquement de Roehm, celui-ci agissant dans des délais très courts du personnel travaillant sans se soucier des chefs de la Reichswehr. Il semble que les exécutions de Juin 1934 mirent fin à cette situation paradoxale.

C/ - Au cours de l'année 1935, il est apparu que l'organisation de la Grenzsicherung avait pu recevoir des modifications importantes. Certains renseignements laissaient penser que ^{les} 3 Heeresdienststellen de Dortmund, Giessen, et Stuttgart étaient devenues, après la loi du 16 Mars, de véritables E.M. de Division. Il était alors permis de supposer que les formations de Lapo de Z.D. allaient constituer les troupes de ces divisions.

Par ailleurs le fait que du personnel des régions voisines des frontières de France et de Belgique était convoqué dans les E. Einheiten laissaient penser qu'une organisation analogue au Grenzschutz oriental allait apparaître sur ces frontières.

D/ - Les renseignements recueillis ultérieurement n'ont pas confirmé cette hypothèse. L'organisation de la Lape n'a pas évolué vers une identification totale avec les formations régulières. Elle a conservé une organisation plus propre à la couverture qu'à une intégration dans la Feldheer.

Il ne semble pas que la mobilisation sur place dans des délais très courts du personnel frontalier ait non plus été organisée.

Par contre la préparation des destructions et des obstructions a continué sur toute la profondeur de la rive gauche. Potschutz, Bahnschutz et cadres de l'A.D. effectuent des stages au cours desquels ils reçoivent l'instruction permettant la mise en oeuvre de ces "Sperran". Les hommes de l'A.D. sont dressés à établir rapidement des réseaux de fil de fer.

E/ - Il semble donc au début de 1936, que la Grenzsicherung repose toujours sur les principes exposés dans les Directives de 1933 soit :

- surveillance à la frontière (la force de cette surveillance n'est pas connue)
- destructions et action retardatrice sur la rive gauche.
- occupation du Rhin par la Police.

L'action retardatrice pourrait être conduite à la fois par des "Sperrabteilungen" formés par la Lape que pourraient appuyer les Bataillons de mitrailleurs

établis à proximité de la Z.D., et par certaines formations paramilitaires (au minimum Bahnschutz et Postschutz).

Deux Schwerpunkte paraissent organisés :

- l'un couvrant la direction Deux-Ponts - Nurembourg (liaison avec l'armée tchéco-slovaque)
- l'autre couvrant la Ruhr.

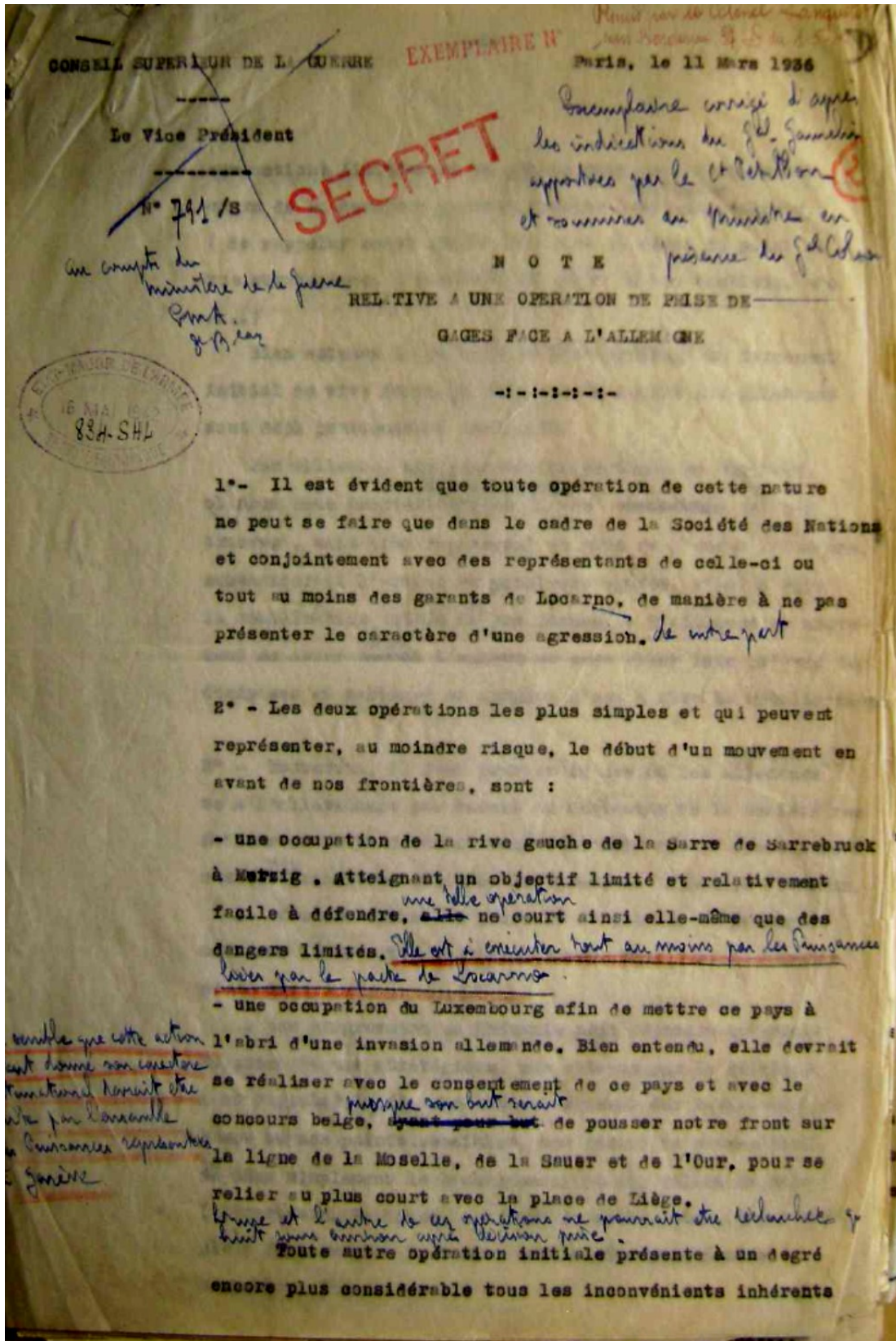
L'organisation de la couverture serait assurée :

- d'une part, par les W.K. VI, IX, et V dont les E.M. comportent des officiers spécialisés en ce domaine et auxquels sont rattachés des Sperrdienstgruppen "type a".
- d'autre part, par les Heeresdienststellen, de Dortmund, Giessen et Stuttgart dont les chefs paraissent être des commandants effectifs des zones de couverture.

Certaines modifications ont pu cependant apparaître en ce qui concerne le cours du Rhin de Bâle à Lauterbourg.

Les forces de Lapo établies à proximité de ce tronçon du fleuve sont extrêmement réduites. Par ailleurs de nombreux membres des S.A. et S.S. de la région effectuent des stages dans la Wehrmacht, dans les E. Einheiten et même des unités actives (Nachr. Abt. 53 de Stuttgart). Il serait donc possible que la couverture soit là directement organisée par la Wehrmacht, et qu'un commandement spécial soit créé à cet effet en cas de guerre. La Nachr. Abt. 53 pourrait lui être destinée. Ne s'agirait-il pas d'un 13^e C.A. dont font mention certains informateurs ?

SHD-AT, 7N 3437, « Note relative à une opération de prise de gages face à l'Allemagne », sans timbre, 11 mars 1936



aux actions limitées et en pointe dont nous avons pu au cours de la dernière guerre, mesurer les multiples/inconvénients (se rappeler entre autres Mulhouse au début du point de vue stratégique, l'Hartmann du point de vue tactique, etc)

Bien entendu il ne saurait être envisagé un forçement initial de vive force du Rhin sur lequel les Allemands sont déjà pratiquement installés.

Par ailleurs, une progression profonde en Rhénanie, non seulement où nous nous heurterions/aux forces ~~allemandes~~ qui s'y trouvent, mais très rapidement au gros de l'armée allemande, nécessiterait l'action de plusieurs armées, c'est à dire la mobilisation totale de nos forces. - D'ailleurs un mouvement en avant ~~de~~ ^{chez} l'ennemi ne peut aller loin qu'avec des équipages et services au complet c'est à dire la mobilisation

3° - Toutefois, il faut prévoir le cas où les Allemands ne s'inclineraient pas devant un ultimatum de la Société des Nations et où il faudrait combattre soit dès le franchissement ^{nos} de frontières soit dès les premiers objectifs atteints.

La réaction allemande pourrait d'ailleurs se présenter soit sur toute autre partie du front, soit dans le domaine de l'air.

A une progression en Rhénanie peut répondre notamment du point de vue stratégique, une attaque par la Belgique (se rappeler 1914), une action aérienne sur Paris, sur nos bases ou nos points sensibles, une action de sous-marins, ^{ou} ~~de~~ même simplement le bombardement de nos villes du Rhin (Strasbourg, Mulhouse, environs de Kembs, etc...) par exemple. Bien entendu le danger est le même pour Londres Bruxelles, Liège, etc...)

4° - Les effectifs allemands présents dès maintenant en Rhé-
nanie sont les suivants :

	{ 30.000 de Wehrmacht	{ forment
Troupes de l'armée	{ 30.000 de Landespolizei	{ 6 ou 7 D.I
	{ 30.000 de l'Arbeitsdienst	
	<hr/>	
	90.000	

N.S.K.K. (2)

	{ 30.000 de l' autonome	{ formant la base
Troupes auxiliaires	{ 25.000 S.S.	{ de 15 D.I. de
	{ 150.000 S.A.	{ Grenzsicherung
	<hr/>	{ depuis longtemps
	205.000	{ reperées sur
		{ le front franco-
		{ belge

Total général..... 295.000 (21 à 22 D.I)

5° - Dans ces conditions, tent pour faire face aux éléments
que l'on pourrait avoir rapidement devant soi qu'en raison
des ripostes possibles de l'adversaire sur d'autres parties
du front, les deux opérations limitées envisagées ci-dessus
ne pourraient être entamées qu'en mettant sur pied l'ensemble
de la couverture française.

Elle comporte la mise sur pied de disponibles, de
frontaliers et d'un certain nombre de réservistes des clas-
ses de la 1^{re} réserve, représentant au total environ 1.200.000
hommes (non compris les éléments restant à l'intérieur.)
C'est d'ailleurs à peine supérieur à ce que représentent
actuellement les forces sous les drapeaux en Allemagne.

Cela représente ^{rait} une dépense journalière de 30 millions
au minimum, si l'on compte les dépenses résultant non seu-
lement

1) Corps national automobile
Autobus!

de la vie des troupes, mais des réquisitions, ^{nécessaires} (des transports, etc....)

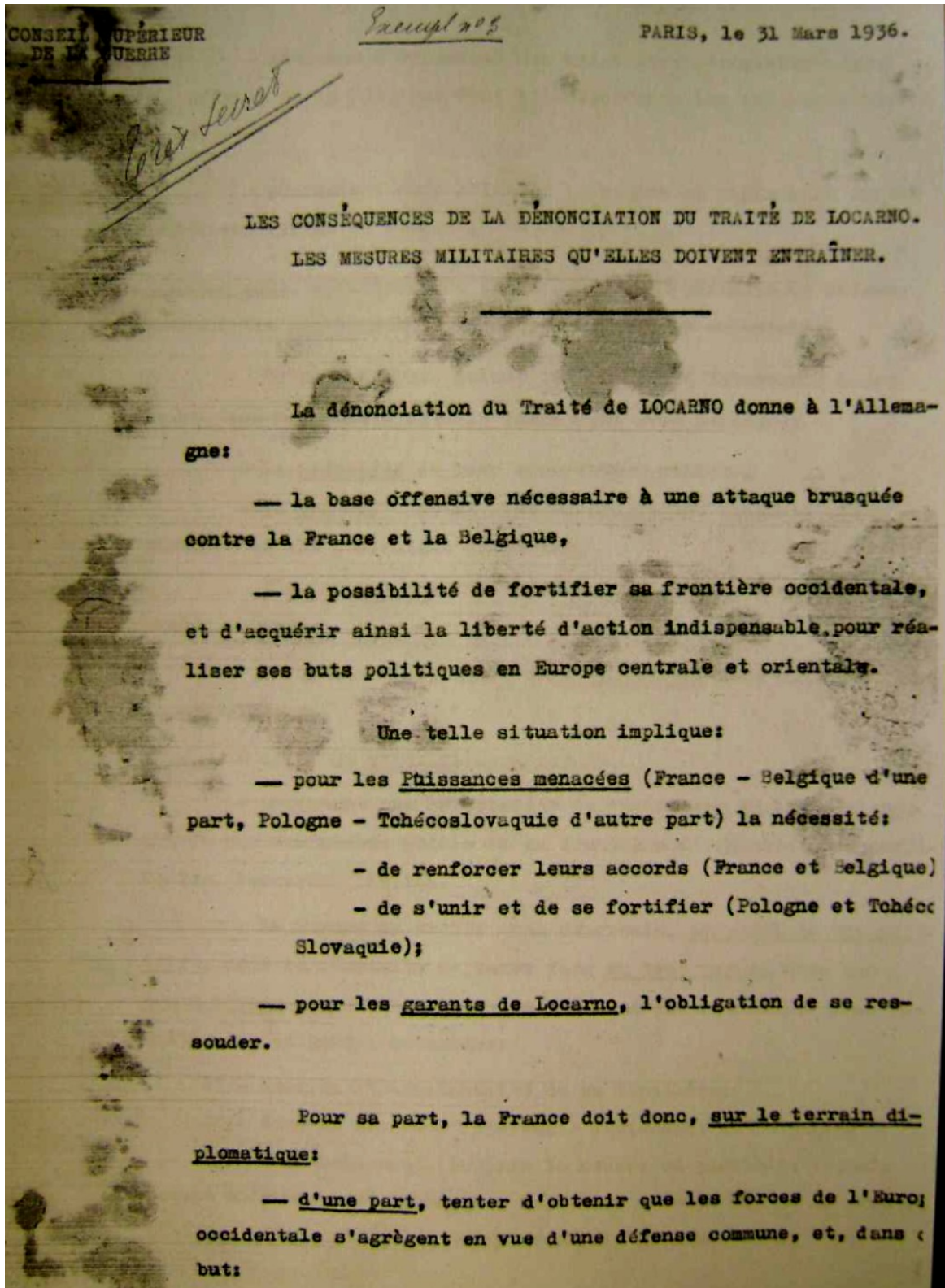
Comme la guerre intégrale peut en découler rapidement, il est nécessaire parallèlement :

- ~~d'opérer les réquisitions nécessaires,~~
- de déclencher les fabrications ^{de guerre}
- de se tenir prêts à déclencher, dès qu'il serait utile, la mobilisation générale.

6° - L'Air et la Marine, en raison des réactions immédiates possibles estiment de leur côté, qu'il serait nécessaire de mettre sur pied la totalité de leurs forces.

7° Il paraît nécessaire que, parallèlement à la manifestation de force armée faite, des préparatifs, ou tout au moins l'annonce de préparatifs soient faits par nos alliés éventuels sur d'autres parties des frontières allemandes (Tchécoslovaquie et Pologne) Quant à la Belgique, elle devra également, elle aussi, mettre en place un dispositif de couverture.

SHD-AT, 1K 224/15, « Les conséquences de la dénonciation du traité de Locarno. Les mesures militaires qu'elles doivent entraîner », CSG (probablement état-major particulier du général Gamelin), 31 mars 1936



- chercher à resserrer son union avec l'Angleterre pour la défense de la Belgique dont l'indépendance les intéresse toutes deux,

- poursuivre avec l'Italie la remise en vigueur du statut antérieur (front de Stresa);

— d'autre part, s'efforcer de faire adhérer au principe de défense commune les Puissances de l'Europe centrale et orientale.

Mais, quels que soient les accords à intervenir à cet égard, les événements actuels démontrent avec évidence:

- la précarité de leur observation stricte,

- la lenteur de la mise en oeuvre des dispositions d'assistance qu'ils pourraient comporter.

D'autre part, il est bien certain que, pendant de longues années encore:

- le concours militaire de l'Angleterre sera minime et long à se déclencher,

- celui de l'Italie sera réduit,

- cependant que la capacité de résistance de la Belgique, privée sur une grande partie de sa frontière d'organisations suffisantes, demeurera limitée.

La France se trouve donc désormais, au point de vue militaire, dans la nécessité de faire face en tout temps, avec ses seuls moyens et par une mise en garde dans les délais les plus réduits, aux exigences suivantes:

1°/- assurer l'inviolabilité de sa frontière;

2°/- être en mesure d'intervenir rapidement en Belgique;

3°/- éventuellement, et dans la mesure du possible, retenir devant elle une part importante des forces allemandes, si le gros de celles-ci était engagé en Europe centrale ou orientale.

° °

I - L'inviolabilité de notre frontière réclame les mesures ci-après

1°/- Indépendamment des améliorations techniques à apporter aux ouvrages existants de la fortification, compléter notre organisation fortifiée dans l'ordre d'urgence suivant:

En première urgence:

a)- organisation en profondeur de la trouée de la SARRE (projet en cours);

b)- achèvement du secteur fortifié de MONTMEDY et de la couverture de son flanc gauche, entre CHIERS et MEUSE);

c)- organisation de la trouée de SOULTZ et de la forêt de HAGUENAU, consolidation de la défense de STRASBOURG (projet HERING).

En deuxième urgence, renforcement:

a)- de la zone frontière entre MÉZIERES et SEDAN;

b)- des flancs Nord et Sud de MAUBEUGE;

c)- du môle de CONDE-VALENCIENNES;

d)- barrage de la trouée entre MEUSE et HIRSON.

Tous les travaux d'organisation ci-dessus étant à exécuter par main-d'oeuvre militaire⁽¹⁾.

Il y aurait lieu en outre de poursuivre, si possible, la révision des traités de 1815, afin de pouvoir renforcer ^{sur la rive} ~~en~~ au plus tôt l'organisation défensive de notre droite qui est à étendre jusqu'au GLASERBERG (avec, peut-être, une révision de la défense du JURA.).

2°/- Les parties essentielles de cette organisation fortifiée doivent pouvoir être mises en oeuvre instantanément. Dans

(1)- Les travaux C.O.R.F. étant limités à l'exécution de ceux actuellement en cours.

cet ordre d'idées, les mesures suivantes sont à étudier:

a)- amélioration dans la constitution des troupes de forteresse. En particulier:

- ✕ - création d'unités de forteresse nouvelles (dont celles déjà prévues),
- renforcement des échelons "a".

b)- installation à pied d'oeuvre de tous les effectifs nécessaires (casernements de sûreté pour la troupe et les cadres);

c)- mise en place, en avant de la Position de résistance, sur les points les plus vulnérables, d'un système de surveillance, de destruction et de barrage contre les engins motorisés (ouvrages légers à construire, avant-postes ou détachements de sûreté à installer sur le terrain, jeu instantané des dispositifs de mine. (Programme à établir par les 6ème et 20ème Régions).

3°/- Il est nécessaire d'accroître le nombre et, si possible, les effectifs des Grandes Unités d'intervention immédiate, leurs possibilités de mise en place rapide comme aussi leurs moyens de vivre et de combattre.

Dans cet ordre d'idées, on peut suggérer:

- de réaliser dans le plus bref délai la réorganisation prévue des D.I.N.A.,
- de constituer deux nouvelles D.I. métropolitaines en faisant état de la transformation des 27ème et 29ème D.I. en troupes mobiles de secteurs fortifiés
- de doter ^{en temps de paix} de Divisions supplémentaires les zones des Vème et IIème Armées;
- de récompléter la 31ème D.I. à 3 R.I.

4°/- Il faut achever le plus tôt possible notre lot de Grandes Unités de réserve générale (au moins 7 D.I. motorisées) à déplacement rapide et à effectifs convenables, disposant dans un très court délai des moyens de transport nécessaires à leur mise en oeuvre.

5°/- Il importe également d'entrer dans la voie de la constitution, dès le temps de paix, de certains éléments de réserve générale spéciaux (Bataillons de mitrailleurs automobiles, unités anti chars automobiles) indispensables pour permettre aux Grandes Unités de couverture de faire face aux diverses situations qui peuvent se présenter.

II - L'intervention rapide en Belgique nécessite les mesures suivantes:

1°/- réorganisation des Divisions de Cavalerie, de manière à permettre leur mise sur pied dans un délai très rapide et à leur assurer la possibilité de vivre et de durer avec leurs échelons "a

X Comprendre dans cette réorganisation la constitution d'un deuxième D.L.M.

2°/- renforcement des moyens de réserve générale (voir § 4°/ et 5°/ ci-dessus).

3°/- constitution en couverture d'éléments réduits de services de manière que les unités opérant en Belgique puissent disposer de moyens de vie et de ravitaillement suffisants.

° ° °

Les différentes mesures indiquées ci-dessus, et dont la réalisation devrait être aussi accélérée que possible, ne doivent pas faire perdre de vue la réalisation d'autres améliorations désirables, mais à échéance plus lointaine, notamment:

- la modernisation de notre système d'artillerie);

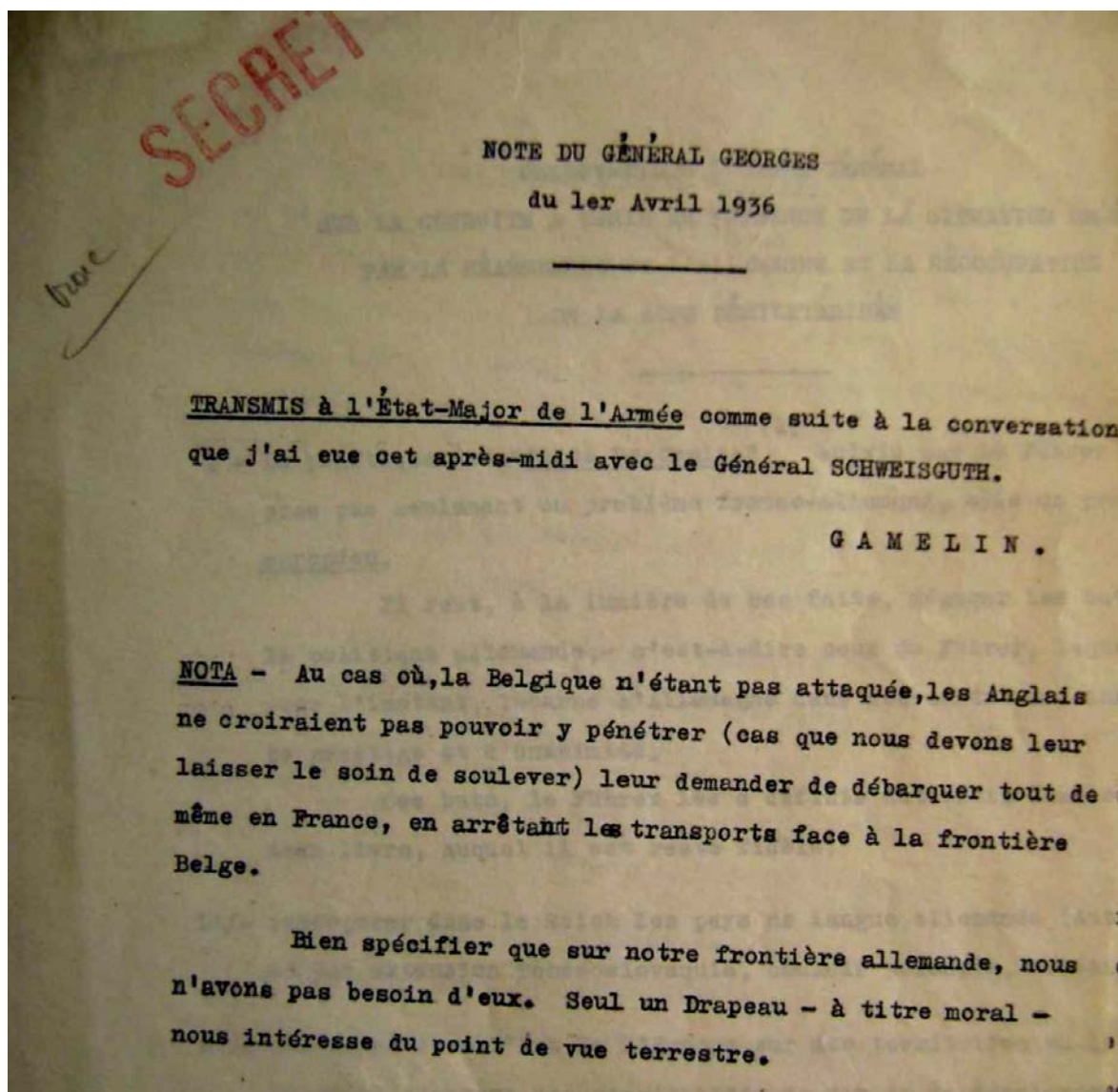
- les mesures propres à améliorer la valeur du contingent (instruction pré militaire, éducation physique et militaire de la jeunesse) ainsi que celle de nos réserves (rythme des convocations).

Enfin, l'instruction des cadres, active et réserve, doit demeurer l'objet de nos préoccupations les plus constantes. A ce effet, les mesures visant au développement de l'instruction des sous-officiers, qui, pour raison d'économie, ont été abrogées ou réduites en 1935, doivent être rétablies intégralement et si possible développées. Il faut également intensifier l'instruction de nos cadres de réserve (officiers et sous-officiers).

Telles sont les bases sur lesquelles pourrait être envisagé le renforcement de notre organisation militaire. L'Etat-Major de l'Armée en étudiera les possibilités et les délais de réalisation (effectifs - casernements - fabrications - crédits).

Annexe n°6

SHD-AT, 7N 3437, « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée » et « Observations d'ordre général sur la conduite à tenir en présence du réarmement de l'Allemagne et la réoccupation de la zone démilitarisée (suite) », général Georges, 1^{er} et 3 avril 1936



PARIS, le 1er Avril 1936.

SECRET

OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL
SUR LA CONDUITE A TENIR EN PRÉSENCE DE LA SITUATION CRÉÉE
PAR LE RÉARMEMENT DE L'ALLEMAGNE ET LA RÉOCCUPATION
DE LA ZONE DÉMILITARISÉE

(1)
I - La politique des "faits accomplis" suivie par le Führer ne pose pas seulement un problème franco-allemand, mais un problème européen.

Il faut, à la lumière de ces faits, dégager les buts de la politique allemande, - c'est-à-dire ceux du Führer, lequel, pour l'instant, incarne l'Allemagne dans des conditions inégalées de prestige et d'unanimité.

Ces buts, le Führer les a définis autrefois dans son fameux livre, auquel il est resté fidèle:

- 1°/- incorporer dans le Reich les pays de langue allemande (Autriche et par extension Tchécoslovaquie, couloir polonais, Silésie, etc)
- 2°/- s'étendre dans l'Est de l'Europe sur des territoires où le peuple allemand trouvera des possibilités de vie et de développement;
- 3°/- abattre l'"Erbfeind" ^(ennemi héréditaire) avant d'agir au Sud et à l'Est par une guerre rapide et décisive; donc, l'isoler de l'Angleterre, condition essentielle. (2)

II -

(1)- Service obligatoire - réarmement - occupation de la zone démilitarisée - et, demain, fortifications.

(2)- Il n'est pas parlé ici du problème des colonies, qui ne fait que renforcer l'argumentation de la présente note.

II - Depuis le moment où ce livre a été écrit, la situation s'est transformée:

a)- La France a fortifié sa frontière du Rhin, de l'Alsace et de la Lorraine. - L'attaquer sur ce front, c'est risquer la lutte d'usure que le Führer veut à tout prix éviter. - Développer l'agression par la Belgique, c'est poser le problème anglais, dresser contre le Reich le monde anglo-saxon, dépenser sans profit certain l'effort total allemand.

b)- Hitler est d'autre part devenu Chef d'État. Ces contingences ne lui ont pas échappé. Mais, son but restant le même, il a adapté ses prévisions à la situation nouvelle:

- faute de pouvoir écraser la France rapidement et sûrement, il faut la neutraliser, et pour cela la "boucler" à ses frontières par des fortifications;
- il faut aussi à tout prix rassurer l'Angleterre en lui garantissant l'indépendance de la Belgique.

Alors, fort de l'indifférence britannique et de l'impuissance française, sans crainte à l'égard d'une Italie absorbée sur d'autres fronts, le Mitteleuropa pourra être tenté.

Pour que ce plan réussisse, il fallait donc d'abord pour le Führer réoccuper militairement la Rhénanie. D'où la proclamation de la souveraineté intégrale du Reich en matière territoriale, qui a engendré le geste du 7 Mars et dictera les réponses à venir.

Ainsi nous marchons fatalement vers la situation suivante:

Une Allemagne souveraine, fortifiant sa frontière de l'Ouest, libre d'agir en Europe Centrale et Orientale, et s'appuyant sur;

- une force militaire supérieure à celle de ses voisins,
- une organisation industrielle formidable,
- un esprit guerrier unique en Europe,
- un gouvernement centralisé dont l'autorité est absolue.

°
° °

I - Pour parer à cette germanisation de l'Europe, il n'est pas d'autre moyen que l'union complète et la coopération sur le terrain politique et militaire, de tous les peuples menacés par l'Allemagne, ce qui comporte:

- le développement maximum des forces militaires et des moyens de défense de chacun d'eux;
- une action commune et immédiate de l'ensemble de leurs forces contre l'Allemagne en cas d'agression de l'un d'entre eux.

Pour les Puissances occidentales en particulier (Angleterre, Belgique, France), cette coopération nécessaire exige l'action solidaire de leurs forces:

- soit pour assurer la défense de la frontière franco-belge,
- soit pour l'utiliser comme base de départ en direction du Rhin.

Dans l'un et l'autre cas, la frontière franco-belge devient frontière commune aux trois Puissances intéressées.

Les accords nécessaires à la mise en œuvre conjuguée et instantanée des forces de l'ensemble des Puissances décidées à s'opposer à l'Allemagne doivent être le but final à poursuivre inlassablement par la politique française.

II - Cette situation n'est pas réalisée aujourd'hui.

L'opinion anglaise, mal éclairée sur les dangers de l'avenir et dominée par ses intérêts immédiats, répugne à s'orienter dans cette voie.

La Belgique, hésitante, prend son mot d'ordre à Londres et cherche avant tout à échapper à un conflit général.

L'Italie poursuit des buts particuliers qui absorbent son activité et ses moyens; elle réclamera légitimement, avant de se ranger à nos côtés, la reconnaissance de ses sacrifices et l'abandon de toute politique de sanctions à son égard.

La Pologne demeure énigmatique.

L'entente polono-tchécoslovaque est à créer de toutes pièces.

Le concours russe ne peut être que limité, tardif et incertain.

Nous sommes donc loin du but à atteindre; sa réalisation exigera des efforts persévérants et tenaces. Mais il faut bien se dire que, tant que les conditions définies plus haut ne seront pas remplies, l'Allemagne demeurera maîtresse du jeu.

Étant données les dispositions actuelles des Puissances intéressées, les prochaines conversations d'État-Major ne peuvent avoir qu'une portée réduite par rapport à l'étendue du problème à résoudre.

Elles présentent cependant un réel intérêt en permettant d'arrêter en commun certaines dispositions utiles et de réaliser des prises de contact au cours desquelles les différents aspects de la question pourront être envisagés et les esprits progressivement orientés vers des solutions d'avenir plus complètes.

Elles devront être dominées par le principe dont la nécessité a été développée ci-dessus, que la frontière franco-belge est la frontière commune des Puissances occidentales.

Ce principe une fois reconnu, les hypothèses suivantes pourront être étudiées:

1°/- L'Allemagne attaque les Puissances occidentales sur les fronts français et belge.

L'Angleterre et la France interviennent immédiatement au secours de la Belgique, les forces britanniques dans la région d'Anvers, les forces françaises dans le cadre des accords déjà établis.

Problèmes à étudier: moyens d'action à mettre en oeuvre par l'Angleterre, zones de débarquement, lignes de communication et moyens de ravitaillement offerts par la France, - étude de l'éventualité d'une extension de l'attaque allemande par la Hollande.

2°/- L'Allemagne attaque la France, soit qu'elle porte contre elle tout son effort, soit qu'elle cherche à l'immobiliser pendant qu'elle développe son agression en Europe Centrale.

L'armée française est en état d'assurer par ses propres moyens la défense de ses frontières. Mais il est indispensable de maintenir le principe de la coopération anglo-franco-belge:

- d'une part pour fixer une partie des forces allemandes à la frontière belge;

- d'autre part, pour permettre l'extension de notre front stratégique et le développement d'une manœuvre de contre-offensive en direction du Rhin.

Comme dans le cas précédent, l'intervention des forces anglaises doit être préparée initialement dans la région d'Anvers,

les forces belges prenant leur dispositif normal de défense.

Problèmes à étudier: comme dans l'hypothèse précédente.

Dans les deux cas qui viennent d'être exposés, l'Angleterre d'une part doit nous prêter son concours sur mer, la Belgique et l'Angleterre d'autre part doivent mettre en oeuvre au profit du front occidental leurs forces d'aviation.

3°/- L'Allemagne attaque en Europe Centrale et se couvre à l'Ouest, où elle maintient une stricte défensive.

C'est la situation envisagée dans la première partie de la présente note.

Il serait très intéressant de voir les réactions auxquelles cette question, discrètement posée, pourrait donner lieu.

Signé: G E O R G E S.

PARIS, le 3 Avril 1936.

Mac
SECRET

OBSERVATIONS D'ORDRE GENERAL
SUR LA CONDUITE A TENIR EN PRESENCE DE LA SITUATION CREEE
PAR LE REARMEMENT DE L'ALLEMAGNE ET LA REOCCUPATION DE LA ZONE
DEMILITARISEE.

(Suite).

I - La note du 1^{er} Avril a posé le problème général et indiqué le cadre forcément limité dans lequel il devait être étudié avec la Belgique et l'Angleterre, compte tenu des dispositions actuelles du gouvernement britannique.

C'est donc à dessein qu'a été laissée de côté la question des pourparlers à engager avec le gouvernement italien.

Le problème qui intéresse spécialement ce dernier gouvernement correspond à la troisième hypothèse définie dans la XX note précitée, à savoir:

"L'Allemagne attaque en Europe Centrale et se couvre à l'ouest, où elle maintient une stricte défensive appuyée sur ses fortifications de la zone rhénane."

II - Dans cette éventualité, nous ne pouvons pas compter sur le concours belge et, au moins initialement, sur le concours anglais.

Par contre, l'action des forces italiennes en direction de Vienne est à prévoir.

Mais, pour opposer à l'agression allemande un système de forces convenable et comportant en particulier l'action militaire immédiate de la Petite Entente, l'intervention de la France s'imposera.

Il est évident a priori que, dans cette hypothèse, le concours de nos forces sous la forme réduite jusqu'ici envisagée d'un Corps Expéditionnaire de 2 D.I. serait insuffisant.

Pour en fixer l'ordre de grandeur en fonction des possibilités générales, il importe de déterminer la nature et l'importance de l'effort total à fournir par la France.

III - Les Armées françaises devront tout d'abord:

- 1°) assurer l'intégrité de la frontière de Bâle à Givet;
- 2°) fixer, par une attitude active, le maximum de forces allemandes sur leur front fortifié de Rhénanie;
- 3°) disposer à l'aile gauche d'une masse de manœuvre importante pour intervenir en Belgique en cas de nécessité.

Ces conditions essentielles étant assurées de façon permanente, on peut penser que l'Armée Française conservera encore d'appréciables disponibilités en troupes de qualité : ⁽¹⁾

- lui permettant d'intervenir en Europe Centrale avec des moyens en rapport avec le rôle de la France dans la coalition;
- susceptibles de peser sur l'attitude de l'Autriche et de déterminer l'entrée en action sans réserve des forces Yougo-slaves et Roumaines.

Sur un pareil théâtre d'opérations, qui, à une phase déterminée de la guerre, peut jouer un rôle capital, un effort calculé avec trop de parcimonie risquerait de ne pas atteindre le but pour lequel il a été consenti. - On doit se rappeler l'exemple du front d'Orient, où les Alliés, après de longues hésitations et des renforcements trop étroitement calculés, ont dû finalement mettre en ligne, pour obtenir un résultat décisif, la va-

1) - par exemple: gros de l'Armée des Alpes, augmenté d'un lot de D.I.N.A.

leur de 30 Divisions.

Enfin, une telle attitude de la France pourra d'ailleurs, à plus ou moins longue échéance, être génératrice de l'intervention anglaise.

IV - L'Italie, hésitant aujourd'hui sur la voie à suivre, ne peut se désintéresser d'un accord où la France apporterait une semblable participation.

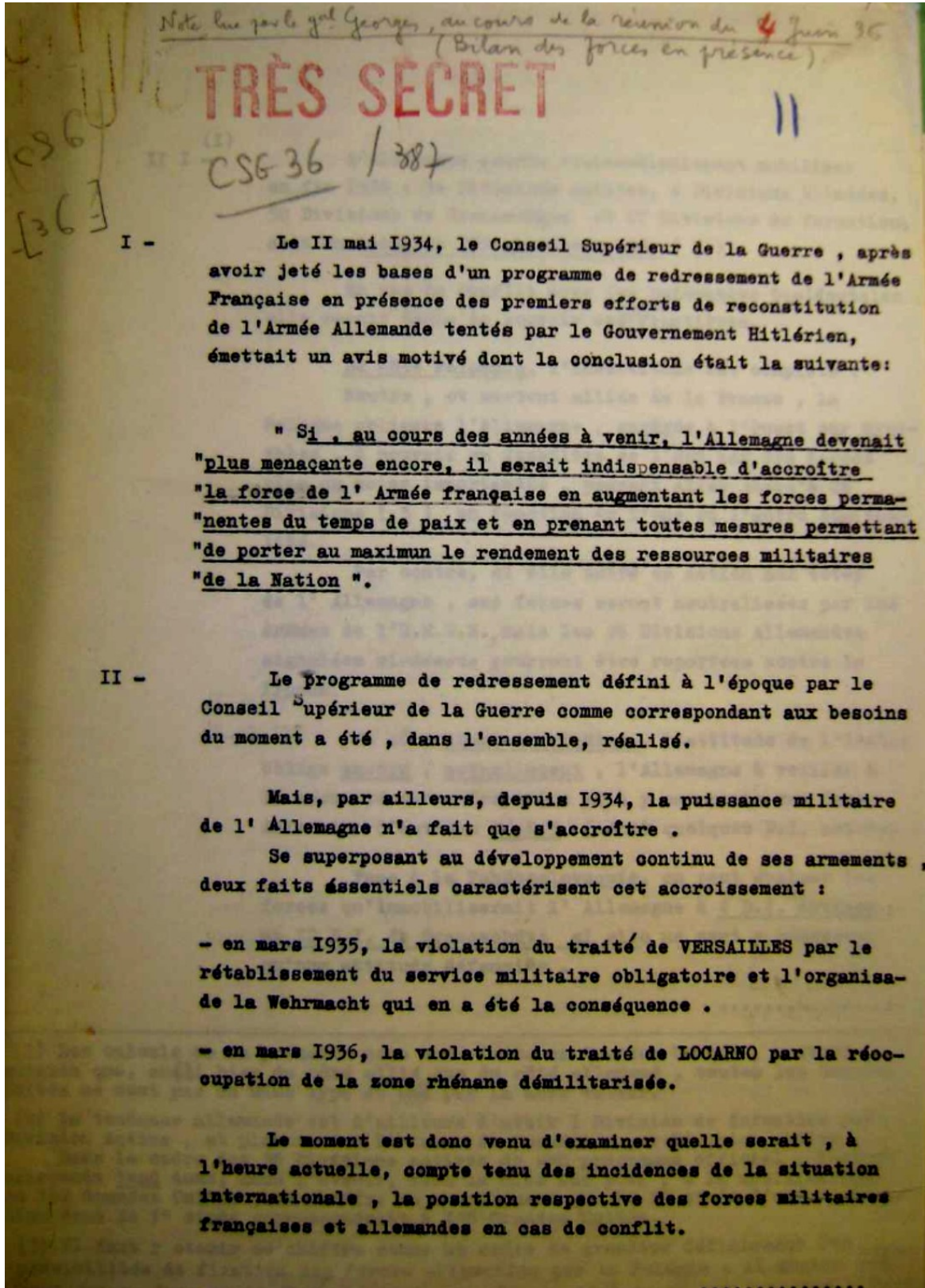
Dans nous, elle est incapable de s'opposer victorieusement au développement de l'expansion germanique en Europe Centrale. Seul, le poids des armes françaises est de nature à entraîner le concours des Puissances de la Petite Entente et de la Tchécoslovaquie.

Ainsi, dans les pourparlers à ouvrir avec l'Italie, notre situation est-elle forte, en dépit des événements qui nous ont, à regret, éloignés de ce pays: nous n'intervenons pas en demandeurs, mais, bien au contraire, comme l'instrument indispensable d'une coalition puissante dressée contre l'Allemagne.

C'est, à mon sens, dans cet ordre d'idées que les conversations avec l'Etat-Major italien devraient être orientées./.

Signé: Croys

SHD-AT, 1N 36, « Note lue par le général Georges, au cours de la réunion [du CSG] du 4 juin 1936 (bilan des forces en présence) »



(I)
II I -

L'Allemagne pourra vraisemblablement mobiliser en fin 1936 : 34 Divisions actives, 4 Divisions blindées, 50 Divisions de Grenzschutz et 17 Divisions de formation, soit un total de 105 grandes unités (2)

En cas de conflit avec les puissances Occidentales , elle serait tenue de couvrir ses ^{autres} frontières.

Du côté Polonais, l'incertitude est complète .

Neutre , et surtout alliée de la France , la Pologne obligera l'Allemagne , engagée à l'Ouest par hypothèse , à couvrir sa frontière de l'Est par des forces plus ou moins importantes , pouvant aller jusqu'à 26 Divisions (3) en fonction de l'une ou l'autre éventualité.

Par contre, si elle entre en action aux côtés de l' Allemagne , ses forces seront neutralisées par les Armées de l'U.R.S.S., mais les 26 Divisions Allemandes signalées ci-dessus pourront être reportées contre la France.

Du côté Italo-Autrichien , l'attitude de l'Italie oblige encore , actuellement , l'Allemagne à veiller à la sécurité de sa frontière et à y maintenir une force défensive d'environ 10 D.I. (dont quelques D.I. actives)

Face à la Tchécoslovaquie, on peut évaluer les forces qu'immobiliserait l' Allemagne à 4 D.I. actives et 12 D.I. de Grenzschutz si elle ne veut y conserver qu'une attitude défensive .

.....

(1) Les calculs de la présente note sont faits en Grandes Unités , restant entendu que, aussi bien du côté allié que du côté allemand , toutes les Grandes Unités ne sont pas du même type et ^{n'ont} pas la même valeur.

(2) La tendance allemande est d'ailleurs d'avoir 1 Division de formation par Division active , et plus tard 2 Divisions de formation par Division active . Dans le cadre des 36 Divisions actives de son programme officiel , l'Armée Allemande tend donc, dans l'avenir, vers la mise sur pied , à la mobilisation, de 162 Grandes Unités , ce chiffre ne constituant que le 2^o stade d'une réalisation dont le 1^o stade correspondrait à 126 Grandes Unités.

(3) Il faut retenir ce chiffre comme un ordre de grandeur définissant les possibilités de fixation des forces allemandes par la Pologne ; il montre ^{la place} que peut jouer, dans un conflit éventuel, un rôle capital en ce qui concerne l'équilibre des forces.

En fin 1936, c'est donc un minimum de 53 G.U. (dont 25 D.I. actives et 4 D.I. blindées) dont l'Allemagne pourra disposer sur le front franco-belge, et ce minimum pourrait croître jusqu'à environ 79 G.U. , suivant les nécessités plus ou moins grandes de la garde de la frontière polonaise.

La totalité de ces G.U. serait susceptible d'intervenir dans un délai allant de 7 à 12 jours, regardé comme un maximum, du fait des possibilités de mobilisation camouflée dont bénéficie l'organisation ^{de l'}Allemagne. (2)

IV -

En face de ces possibilités allemandes, de quelq moyens la France peut-elle disposer ?

L'Armée française dispose en temps de paix , dans la Métropole , de 28 D.I., 3 D.C. , 2 D.L.M. (2)

Elle peut mettre sur pied à la mobilisation , dans la Métropole, 74 D.I. (3) , 8 Brigades Mixtes de R.F. , 3 D.C. 2 D.L.M. - soit au total, sans compter les Brigades de R.F., 79 Grandes Unités. Mais 6 d'entre elles étant laissées à l'intérieur pour le maintien de l'ordre , les disponibilités effectives pour le front du N.E. se trouvent ramenées à 73 Grandes Unités.

Les appuis extérieurs, susceptibles de renforcer ces moyens, peuvent être évalués comme suit :

1°/ - La Belgique peut en 4 jours mettre sur pied 12 Divisions , insuffisantes à elles seules pour assurer efficacement la défense de ses frontières , et dont il n'est d'ailleurs pas dit que la mobilisation ne sera pas troublée par une irruption soudaine de l'ennemi devenue de jour en jour plus probable.

2°/ - L'Angleterre (cela ressort des dernières conversations de LONDRES) peut envoyer sur le continent 2 Divisions, dont l'intervention dans la zone des opérations ne saurait être escomptée avant un délai de 30 jours.

.....

(1) Du côté allié, il faut compter sur des délais d'utilisation des unités beaucoup plus considérables.

(2) non compris les troupes de forteresse, représentant 50.000 hommes.

(3) y compris les 7 Divisions de l'Afrique du Nord, susceptibles de venir en

3°/ - L'Italie, dans la situation actuelle, nous libère de tout souci sur notre frontière du Sud-Est.

Dans les conversations qui ont eu lieu en 1935, la collaboration franco-italienne avait en outre été envisagée dans les conditions suivantes:

- si l'Italie est attaquée par l'Allemagne à travers l'Autriche, il y a échange d'un C.A. français à 2 D.I. contre un C.A. italien à 3 D.I.
- dans le cas contraire, un 2^e échelon de 6 D.I. italiennes viendrait éventuellement renforcer en France le précédent.

Le total des forces françaises, belges, anglaises et italiennes/susceptibles d'être engagées dans le N.E. s'élèverait ainsi à 88 (éventuellement 94) G.U. (71 françaises, 12 belges, 2 anglaises, 3 - éventuellement 9 - italiennes). Il y a toutefois lieu d'attirer à nouveau l'attention sur l'importance des délais d'utilisation de ces G.U. (près d'un mois pour les forces britanniques) .

V -

Dans la situation actuelle, et compte tenu d'un concours italien, le bilan des forces sur le front franco-belge s'établirait donc comme suit en fin 1936, dans l'hypothèse où la Tchécoslovaquie participerait à un conflit à côté de la France:

Armées allemandes : de 53 à 79 G.U.

Armées alliées : 88 (éventuellement 94) G.U.

VI -

Divers moyens existent encore, dans le cadre de notre système militaire actuel, de renforcer notre situation. Ils peuvent viser:

- du point de vue de l'aménagement des effectifs :
-

- à renforcer la valeur de nos troupes de forteresse immédiatement disponibles et celle de nos grandes unités d'intervention immédiate,

- à accélérer la mise sur pied de certaines unités

- à constituer certains éléments de réserve générale indispensables (unités anti-chars,...)

- du point de vue matériel:

- à développer notre organisation défensive, spécialement dans la région du Nord ;

- à poursuivre et à intensifier nos programmes de motorisation de Grandes Unités et de fabrication de Chars;

- à entreprendre la rénovation de notre matériel d'artillerie .

La réalisation de ces améliorations, qui pourraient se faire grâce à une augmentation des militaires de carrière et à une utilisation plus complète des ressources des contingents indigènes, est principalement une question de matériel, et par conséquent de crédits.

VII -

Mais, si la situation internationale devait évoluer jusqu'à jeter l'Italie dans les bras de l'Allemagne, la question des effectifs passerait, elle aussi, ^{au} premier plan.

La neutralité de l'Italie nous obligerait à maintenir sur notre frontière des Alpes une couverture de 5 Divisions (I) . Elle permettrait par contre à l'Allemagne de réduire de moitié les forces qu'elle laisserait en observation sur sa frontière autrichienne .

Si l'Italie entrait dans le conflit contre nous aux côtés de l'Allemagne, ce n'est plus une couverture qu'il nous faudrait laisser sur la frontière du Sud-Est, mais les effectifs suffisants pour y arrêter une offensive Italienne,
.....

(I) Non compris 3 Divisions dont le maintien en Afrique du Nord deviendrait nécessaire, soit au total 8 Divisions .

cependant que l'Allemagne récupérerait , pour en renforcer son corps de bataille du front franco-belge, la totalité des forces que, dans les autres hypothèses , elle aurait maintenues sur sa frontière autrichienne .

D'autre part, une collusion germano-italienne rendrait plus vraisemblable une violation du territoire suisse par nos adversaires , et nous obligerait par suite à garnir la frontière suisse par un certain nombre de Divisions .

Enfin , l'hostilité de l'Italie nous forcerait à maintenir en Afrique du Nord des Divisions qui feraient définitivement défaut sur la frontière du Nord-Est; elle rendrait en outre aléatoire , par sa menace sur nos communications maritimes , l'arrivée sans encombre dans la métropole des Divisions Nord-Africaines qui seraient encore disponibles .

Si bien que la neutralité ou l'hostilité de l' Italie se chiffre , en ce qui concerne la partie du front où les forces franco-belges se heurteraient aux armées allemandes, par les répercussions suivantes :

Italie neutre : les disponibilités alliées diminuent de 9 à 15 D.I. (1) . L'Allemagne récupère la moitié des forces maintenues sur sa frontière autrichienne.

Balance des forces
en fin 1936 (2)

{ Armées Allemandes: 58 à 84 D.I.
Armées franco-anglo-belges: 79 D.I.

Italie hostile : Les disponibilités allemandes s'augmentent de la totalité des forces maintenues initialement sur le front italien, et les disponibilités franco-belges diminuent de ^{de} ~~de~~ encorés
7 D.I. supplémentaires maintenues face à l'Italie
2 D.I. maintenues à la frontière suisse
4 D.I. Nord-Africaines dont l'arrivée en France devient aléatoire.

.....

(1) récupération de 2 D.I. françaises non envoyées en Italie - perte de 3 à 9 D.I. Italiennes - maintien de 5 D.I. dans le S.E., et de 3 en Afrique du Nord.

(2) dans l'hypothèse où la Tchécoslovaquie participerait au conflit à côté de la France.

Balance des forces (Armées Allemandes : 63 à 89 D.I.
en fin 1936 (I) (Armées franco-anglo-belges : 66 D.I.

Une telle situation ne saurait être admise .

Pour entrer dans la lutte , la France devra donc augmenter le nombre des Divisions qu'elle met sur pied à la mobilisation , cette augmentation devra être accompagnée d'un accroissement correspondant des éléments de Réserve Générale .

Mais on ne saurait oublier que le nombre des Grandes Unités et éléments de Réserve Générale mis sur pied à la mobilisation est fatalement lié au nombre et à l'effectif des formations existant en temps de paix , celles-ci devant fournir à ceux-là les noyaux actifs faute desquels leur valeur se trouverait considérablement amoindrie et leur mise sur pied elle-même compromise.

A l'augmentation de l'armée mobilisée devrait donc correspondre un accroissement sensible, en effectifs, de l'armée du temps de paix.

VIII -

A partir de 1940, une fois franchie la période des classes creuses, les ressources normales du contingent nous donneront , à la condition de maintenir le service de deux ans, un effectif de paix qui, s'ajoutant aux militaires de carrière, permettra sans doute de résoudre le problème posé, si celui-ci n'est pas devenu plus aigu encore du fait d'un nouvel accroissement de la puissance militaire allemande .

Mais, d'ici là, où trouver l'augmentation d'effectifs nécessaire ?

a/ - les ressources du contingent seront invariables, et ne permettront le maintien des effectifs actuels qu'en poursuivant l'étalement jusqu'à concurrence de 9 mois (ce qui ramène l'âge maximum d'incorporation à 20 ans au 1^o octobre de l'année d'incorporation).

(I) dans l'hypothèse où la Tchécoslovaquie participerait au conflit à côté de la France .

b / - les engagements volontaires et par suite le nombre des militaires de carrière, paraissent pour le moment arrivés à un palier . Ils marqueraient même une tendance à la régression , à laquelle l'instabilité de la situation internationale et les risques de guerre qui en découlent ne sont probablement pas étrangers.

Peut-être l'année 1938, à partir de laquelle les nouvelles classes pleines atteindront 18 ans , âge légal de l'engagement, amènera-t-elle automatiquement une augmentation des engagements .

Peut-être aussi l'organisation d'un "Corps de maistrance " chargé exclusivement de servir certains matériels modernes (chars et engins blindés , organes de la fortification permanente dont le prix d'ailleurs en vaudrait la peine) serait-il susceptible , en augmentant le nombre des emplois de sous-officiers et en améliorant les conditions d'accession à ce grade , de donner un regain de vigueur au courant des engagements et rengagements .

Mais, qu'elle provienne de l'approche des classes pleines ou résulte de l'organisation d'un corps de maistrance, l'augmentation des engagements à prévoir ne saurait dépasser quelques milliers d'hommes et ne saurait suffire aux besoins nouveaux .

c / - Le recrutement des indigènes Nord-Africains semble approcher^{de} son plafond avec un effectif de 100.000 hommes

On ne saurait l'intensifier exagérément sous peine de s'exposer aux pires inconvénients dans l'ordre politique en Afrique du Nord. Les gains à escompter sont, là encore , étroitement limités.

IX -

Notre organisation militaire actuelle est donc proche de son maximum de rendement en ce qui concerne les effectifs de paix .

Si les circonstances rendaient actuellement nécessaire d'augmenter ceux-ci avant que soit terminée la période des classes creuses, seule une prolongation de la durée du service-tout au moins pour une partie du contingent-en donnerait la possibilité.

.....

CONCLUSIONS

Depuis deux ans , l'Armée Française a été mise à hauteur de ses besoins tels qu'ils apparaissaient en présence de l'Armée Allemande de 1934.

L'augmentation de puissance réalisée depuis lors par l'Armée Allemande n'est pas arrivée à détruire entièrement l'équilibre relatif ainsi obtenu, l'Armée Française ayant pour sa part élevé le niveau de ses effectifs de paix par la prolongation du service, et bénéficié d'une évolution favorable de la situation internationale qui paraissait l'avoir dégagée de toute préoccupation du côté de sa frontière des Alpes.

A l'heure actuelle , l'adaptation de l'Armée française à la puissance militaire de son voisin de l'Est apparait comme étant encore principalement une question de matériel donc de crédits.

Mais si la situation internationale venait à évoluer en sens inverse , transformant l'amitié italienne en neutralité incertaine ou en hostilité, alors se poserait avec acuité une question d'effectifs .

Pour la résoudre- tout au moins jusqu'à la fin de la période des classes creuses - l'augmentation de la durée du service s'imposerait comme une nécessité inéluctable.

On voit par là, l'intérêt essentiel que présente pour la France - du seul point de vue de l'équilibre des forces - le maintien de nos accords militaires avec l'Italie.

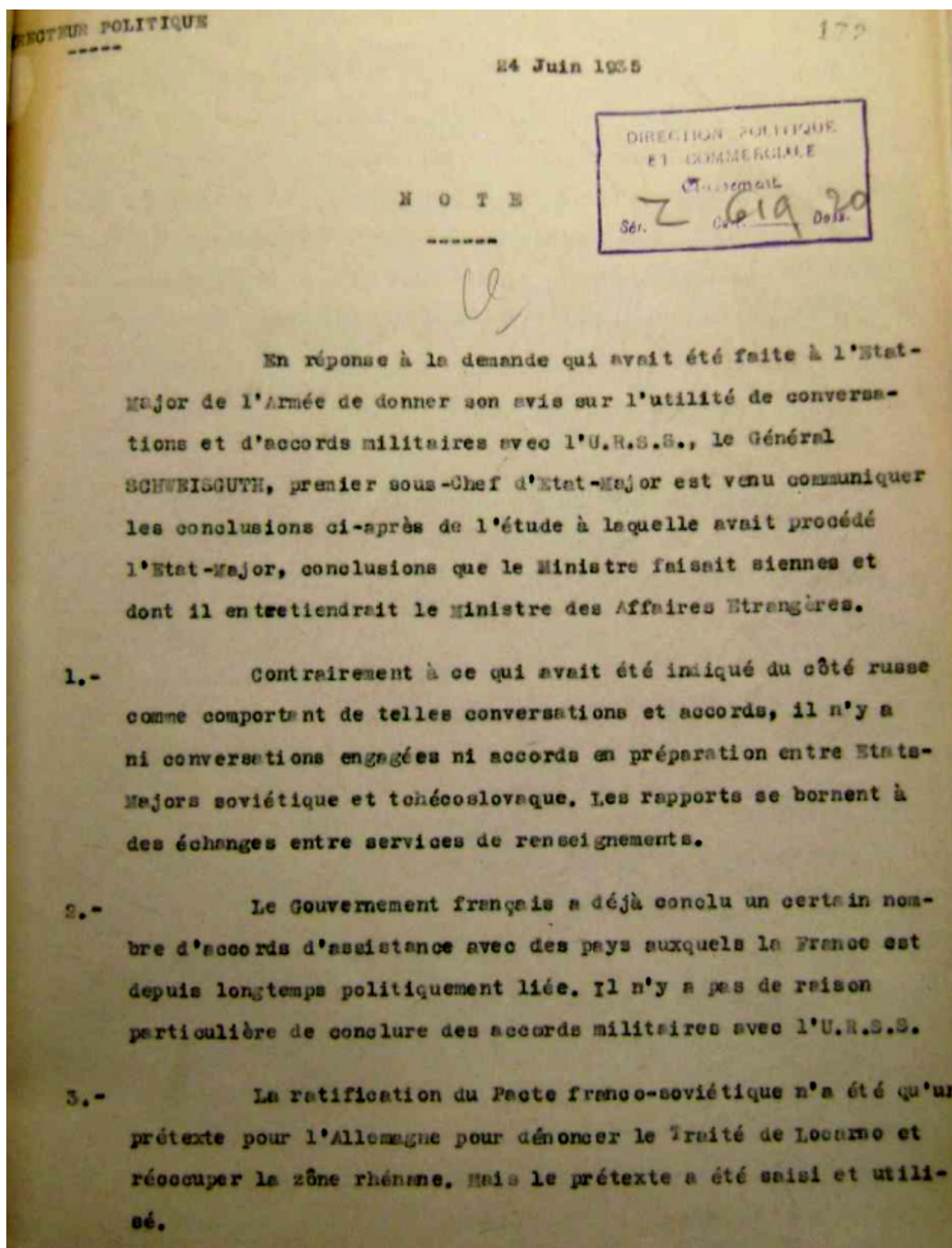
Dans le même ordre d'idées, la consolidation de l'alliance franco-polonaise est à rechercher , afin de contraindre l'Allemagne à immobiliser , sur son front oriental, une partie notable de ses moyens.

Enfin, dans un plus lointain avenir, l'Allemagne pourra utiliser ses énormes ressources en hommes et son puissant potentiel industriel pour développer plus largement encore ses forces

.....

militaires (1) . Si elle a le temps de réaliser ce programme, l'Allemagne pourra devenir, au coeur de l'Europe, un adversaire redoutable , capable de conduire la guerre contre la coalition de tous les Etats limitrophes .

Pour se prémunir contre un tel danger, la France doit s'efforcer de réduire , par rapport à l'Allemagne , la marge de ses possibilités en matière d'effectifs , et s'orienter sans retard vers une vigoureuse politique de natalité.



4.- La conclusion d'un accord militaire qui serait inévitablement connue fournirait au Gouvernement allemand un nouveau prétexte pour faire à son heure un nouveau geste de force. Elle lui permettra en outre de créer d'autant plus aisément une atmosphère de suspicion à notre égard que géographiquement l'assistance russe ne peut guère nous être prêtée qu'à travers le territoire de pays tiers et qu'elle ne manquera pas de nous dénoncer comme ayant fait bon marché dans nos plans des droits de ces derniers.

5.- La conclusion d'un accord aura pour effet immédiat de rejeter la Pologne vers l'Allemagne. L'élément militaire qui, en Pologne, nous est le plus favorable, n'en considère pas moins le danger russe comme beaucoup plus menaçant que le danger allemand; il écarte absolument toute idée d'assistance venant de la Russie et tout contact avec des troupes soviétiques comme menant à un conflit.

6.- L'impression en Angleterre sera défavorable et les conversations entre Etats-Majors français et britannique ne pourront qu'en souffrir. Nous risquons d'autre part de voir le Japon s'engager définitivement contre nous.

7.- Les études faites par l'Etat-Major concluent en cas d'attaque allemande à l'impossibilité pour la Russie d'amener ses premiers contingents au contact avec l'Allemagne avant un délai de trois mois. Les Tchèques n'attendent pas un concours avant cinq mois. L'Attaché Militaire russe lui-même considère qu'il faut à son pays sensiblement le même délai pour porter secours à la Tchécoslovaquie, même en utilisant le territoire roumain, quatre mois étant nécessaires pour "régler le compte de la Pologne".

8.-

Dans ces conditions, le Ministère de la Guerre estime que ces dangers ne seraient pas compensés par la conclusion d'un accord militaire dont on ne voit pas qu'il puisse apporter une amélioration appréciable aux difficultés techniques existantes./.

éléments d'Armée et services.

Forces italiennes opérant contre l'ALLEMAGNE du SUD :

35 ou 29 divisions

Forces françaises prévues en EUROPE CENTRALE

1 Corps d'Armée à 2 divisions.

L'amitié italienne :

- nous apporte le concours effectif sur notre front du NORD - EST d'un ensemble de moyens variant, suivant les circonstances, de 3 à 9 Divisions ;
- nous libère de la servitude de la constitution d'un front des ALPES, nous permettant ainsi de récupérer au bénéfice du NORD-EST les forces correspondantes ;
- nous permet de faire venir sur le front du NORD-EST toutes les Grandes Unités non immédiatement nécessaires à la sécurité intérieure de l'AFRIQUE du NORD ;
- nous donne l'assurance de pouvoir effectuer avec le maximum de sécurité les transports correspondants ;
- nous permet enfin en donnant directement la main à nos Alliés d'EUROPE CENTRALE, de développer face aux frontières occidentales, orientales et méridionales de l'ALLEMAGNE un front de bataille bien soudé.

Ce n'est que dans ce cas seulement que l'on peut faire ^{sûrement} état des forces des États suivants, ^{qui} hésiteront à s'engager dans le cas contraire faute de se sentir soutenus directement.

.....

4.- FRANCE - TCHECO-SLOVAQUIE :-

Base : traité du 25 Janvier 1924 et lettres du 26 Janvier
1924.

Bilan des forces :
24 Divisions.

5.- FRANCE - YOUGOSLAVIE .-

Base : traité et convention du 11 Novembre 1927.

Bilan des forces :
22 divisions. (visées)

6.- FRANCE - ROUMANIE .-

Base : Accord du 10 Juin 1926 et protocole annexe au sujet
d'une coopération militaire éventuelle.

Bilan des forces :
39 divisions.

7.- FRANCE - POLOGNE .-

Base : accord et convention militaire du 10 Février 1921

Bilan des forces :
51 divisions.

- 4 -

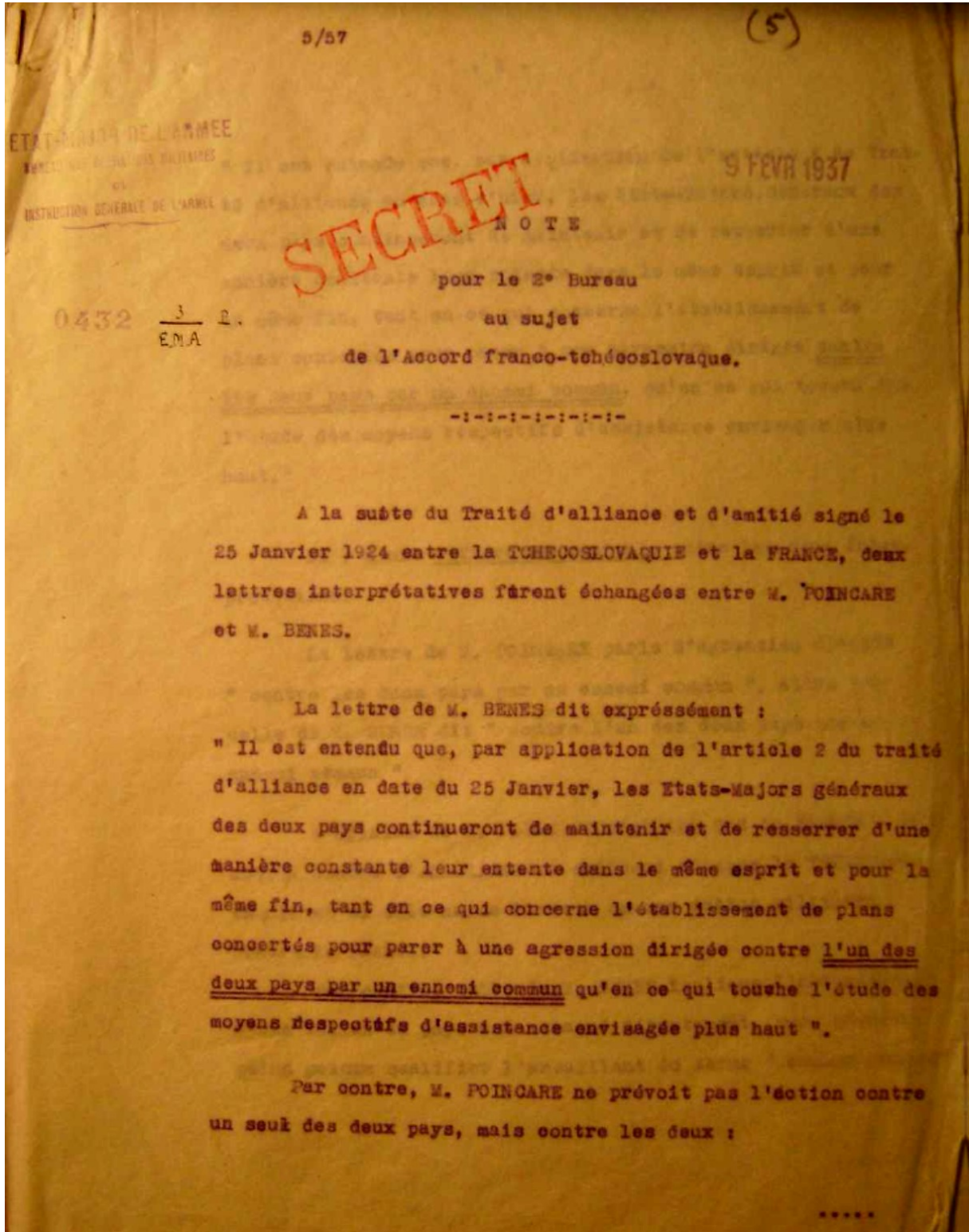
I I

-:-:-:-:-

Existe-t-il des Accords militaires entre la FRANCE et l'U.R.S.S.

Il n'y a rien en dehors du Traité d'assistance mutuelle
du 2 Mai 1935 .

SHD-AT, 7N 3446, « Note pour le 2^e Bureau au sujet de l'Accord franco-tchécoslovaque », 3^e bureau de l'EMA, 9 février 1937



" Il est entendu que, par application de l'article 2 du Traité d'alliance en date d'hier, les Etats-Majors, Généraux des deux pays continueront de maintenir et de resserrer d'une manière constante leur entente dans le même esprit et pour la même fin, tant en ce qui concerne l'établissement de plans concertés pour parer à une agression dirigée contre les deux pays par un ennemi commun, qu'en ce qui touche ~~des~~ l'étude des moyens respectifs d'assistance envisagée plus haut."

Il y a une différence capitale entre les deux interprétations.

La lettre de M. POINCARE parle d'agression dirigée " contre les deux pays par un ennemi commun ", alors que celle de M. BENES dit " contre l'un des deux pays par un ennemi commun ".

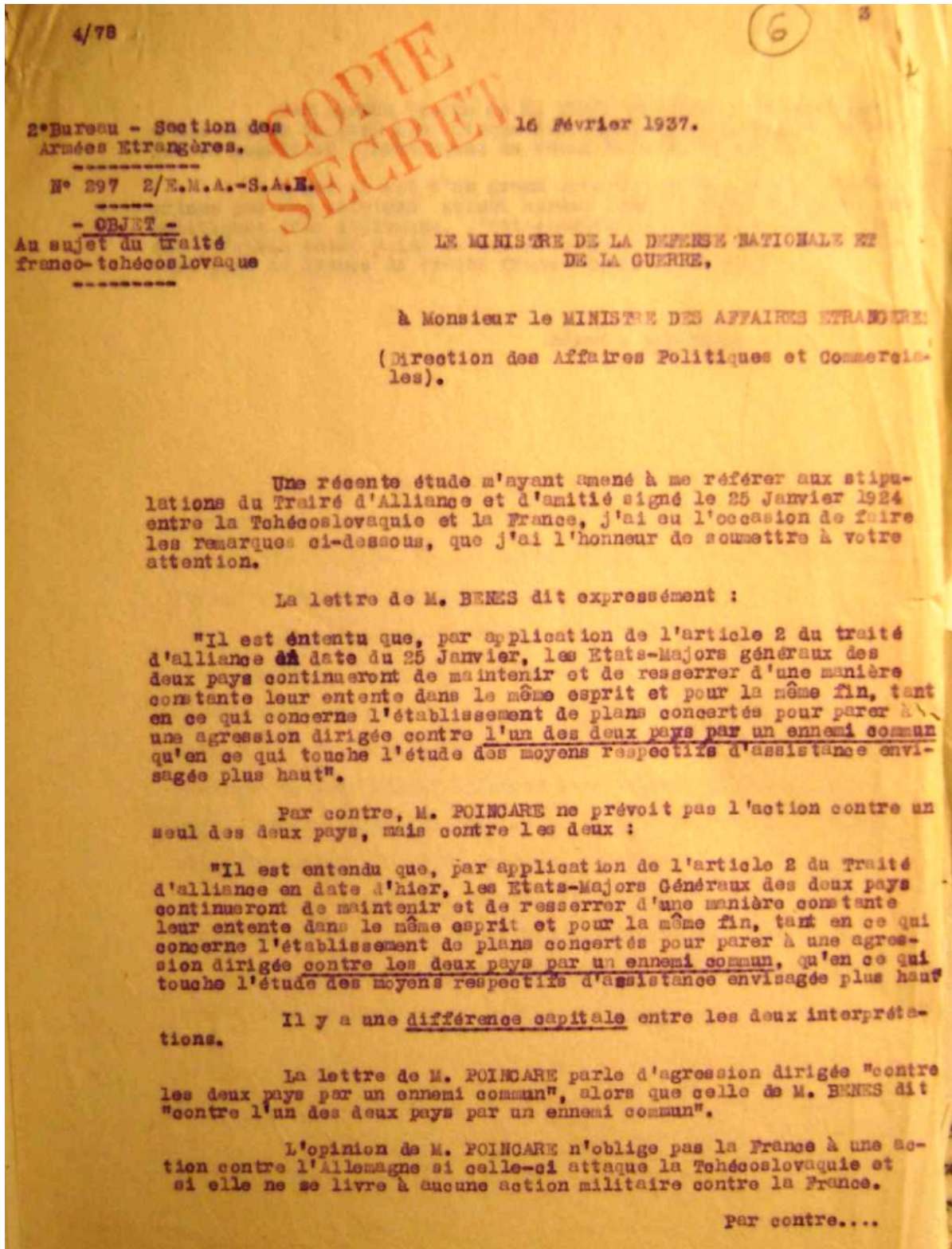
L'opinion de M. POINCARE n'oblige pas la FRANCE à une action contre l'ALLEMAGNE si celle-ci attaque la TCHECOSLOVAQUIE et si elle ne se livre à aucune action militaire contre la FRANCE.

Par contre, celle de M. BENES implique l'automatisme d'une action du pays non attaqué directement, sous réserve qu'on puisse qualifier l'assaillant du terme " ennemi commun".

.....

Il semble que ce point de vue, qui résulte de la
lettre des correspondances échangées, doive être précisé
par les Affaires Etrangères.

SHD-AT, 7N 3105, lettre du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre au ministre des Affaires étrangères, timbrée du 2^e bureau de l'EMA, mais vraisemblablement rédigée au 3^e bureau, 16 février 1937



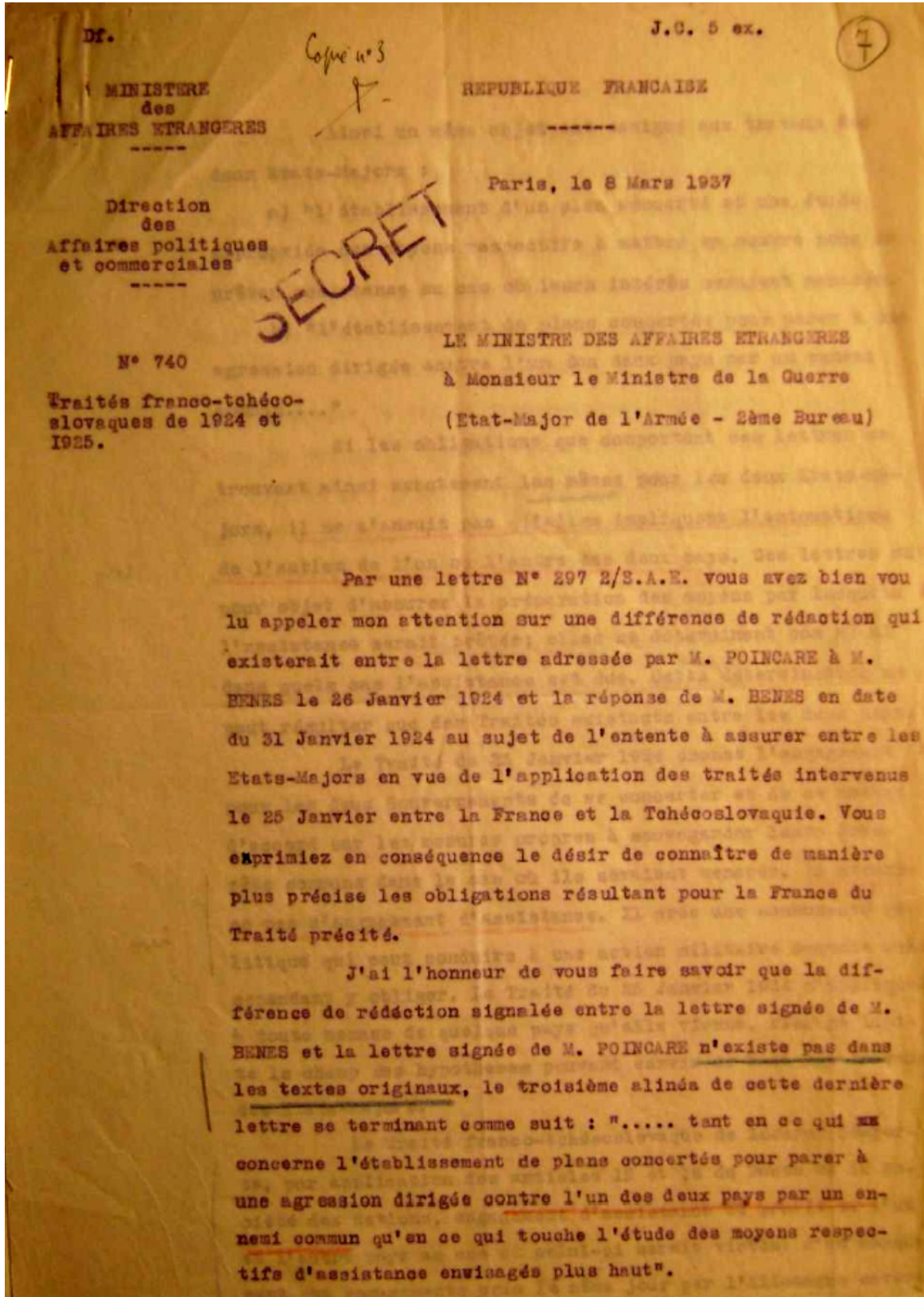
Par contre, celle de M. BENES implique l'automatisme d'une action du pays non attaqué directement, sous réserve qu'on puisse qualifier l'assaillant du terme "ennemi commun" .

Comme il est d'un grand intérêt que les études entreprises par mes services soient menées dans le cadre d'obligations politiques sans équivoque, j'attacherais du prix à connaître dès que possible votre point de vue concernant les obligations résultant pour la France du traité franco-tchécoslovaque.

signé : DALADIER.

Annexe n°12

SHD-AT, 7N 3105, lettre du ministre des Affaires étrangères au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, 8 mars 1937



Ainsi un même objet est assigné aux travaux des deux Etats-Majors :

a) "l'établissement d'un plan concerté et une étude appropriée des moyens respectifs à mettre en oeuvre pour se prêter assistance au cas où leurs intérêts seraient menacés.

b) "l'établissement de plans concertés pour parer à une agression dirigée contre l'un des deux pays par un ennemi commun...."

Si les obligations que comportent ces lettres se trouvent ainsi exactement les mêmes pour les deux Etats-Majors, il ne s'ensuit pas qu'elles impliquent l'automatisme de l'action de l'un ou l'autre des deux pays. Ces lettres ont pour objet d'assurer la préparation des moyens par lesquels l'assistance serait prêtée; elles ne déterminent pas si ni dans quels cas l'assistance est due. Cette détermination ne peut résulter que des Traités existants entre les deux pays.

Le Traité du 25 Janvier 1924 énonce l'engagement pour les deux Gouvernements de se concerter et de se mettre d'accord sur les mesures propres à sauvegarder leurs intérêts communs dans le cas où ils seraient menacés. Il n'énonce pas d'engagement d'assistance. Il crée une communauté politique qui peut conduire à une action militaire commune sans cependant y obliger. Le Traité du 25 Janvier 1924 s'applique à toute menace de quelque pays qu'elle vienne, rien ne limite le champ des hypothèses pouvant servir de base aux travaux des Etats-Majors.

Le Traité franco-tchécoslovaque de Locarno comporte, par application des articles 15 et 16 du Pacte de la Société des Nations, engagement d'assistance au profit de l'un et l'autre pays au cas où celui-ci serait victime d'un manquement aux engagements pris le même jour par l'Allemagne envers

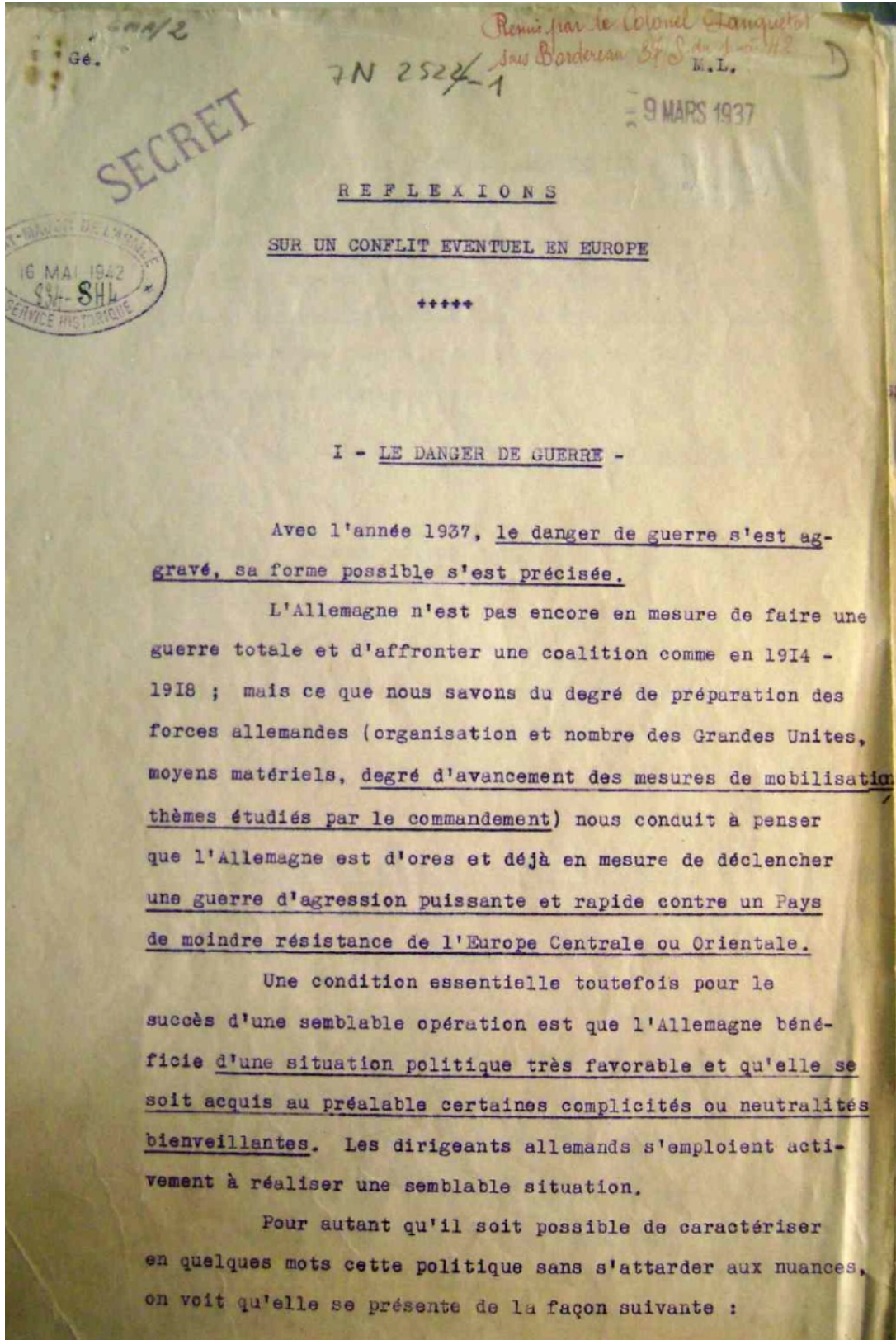
lui si ce manquement est accompagné, de la part de l'Allemagne, d'un recours aux armes qui n'aurait pas été provoqué: il en est de même dans le cas où, le Conseil de la Société des Nations n'ayant pu arriver à un rapport unanime sur un différend, la France ou la Tchécoslovaquie serait de la part de l'Allemagne l'objet d'une attaque non provoquée.

En raison des engagements d'assistance énoncés et déterminés par le Traité franco-tchécoslovaque de Locarno, il va de soi que l'entente entre Etats-Majors prévue par les lettres des 26 et 31 Janvier 1924 s'applique à une éventualité déjà comprise dans le cadre des hypothèses couvertes par le Traité du 25 Janvier 1924./.

Pour le Ministre des Affaires Etrangères
et par délégation
L'Ambassadeur de France
Secrétaire Général

LEGER.

SHD-AT, 7N 2522, « Réflexions sur un conflit éventuel en Europe », lieutenant-colonel Gauché, 9 mars 1937



a) - Au sommet, une mystique, une doctrine qui conduit à une véritable croisade contre le Bolchevisme ^{vers laquelle} ~~à~~ ^{ava} la sympathie ou l'appui des Pays à gouvernement autoritaires. Si les Allemands se sont mis à la tête de cette croisade c'est bien qu'ils ont reconnu qu'elle servait l'expansion pangermaniste. De fait, cette doctrine a déjà abouti à deux actes d'une importance capitale :

- L'axe BERLIN - ROME qui tend à séparer la France de ses alliés.
- L'accord germano-nippon qui menace l'U.R.S. sur deux fronts.

b) - En relation directe avec cette vaste manoeuvre d'inspiration soi-disant anti-bolcheviste, deux actes très importants quant aux conséquences graves qu'ils contiennent en puissance :

- Une déclaration de Paix aux Pays démocratiques de l'Occident accompagnée d'une reconnaissance solennelle de la neutralité des petits Pays qui encadrent la frontière franco-allemande.
- Une absence complète d'engagement quant à l'intégrité des Pays de l'Europe Centrale, attitude aggravée par une propagande active qui tend tout à la fois à dissocier la Petite Entente et à l'écarter de la France.

En résumé politique, qui, en dépit de fluctuations épisodiques, présente une unité remarquable et une direction unique ; créer une situation européenne dans laquelle l'Allemagne aurait le champ libre sur ses frontières orientales

et méridionales après avoir réduit à leur minimum les risques du côté de l'Occident.

II - LA POSITION DE LA FRANCE -

Devant une agression allemande ayant initialement le caractère défini ci-dessus et visant par exemple l'anéantissement rapide de la Tchécoslovaquie, quelle serait l'attitude de la France ?

1°) - La France peut rester neutre. L'Allemagne l'y invite.

Cette attitude :

- rendrait inévitable l'écrasement de la Tchécoslovaquie ;
- écarterait à tout jamais de la cause française les Pays de l'Europe Centrale et Orientale ;
- ne ferait que retarder l'échéance d'un conflit franco-allemand qu'une telle manifestation d'impuissance rendrait inévitable. Il faudrait ne rien connaître de la mentalité allemande pour croire le contraire.

2°) - La France intervient :

L'intervention ne sera vraiment utile que si elle est exécutée dans des conditions d'espace et de temps telles que son développement puisse aboutir à un résultat positif avant écrasement de la Tchécoslovaquie. La durée escomptée de la défense tchécoslovaque et la valeur des appuis que celle-ci peut espérer de ses voisins immédiats doit donc exercer une influence déterminante sur le mode d'exécution de la manœuvre française dans l'espace et dans le temps.

L'Allemagne visera la mise hors de cause de la Tchécoslovaquie dans les délais les plus courts ; c'est pour elle une condition essentielle de succès pour pouvoir faire face, toutes forces réunies, à d'autres dangers plus menaçants. On ne saurait se dissimuler que la défaite tchécoslovaque réalisée dans ces conditions aurait pour nous, tant du point de vue politique extérieur que du point de vue moral, des répercussions tellement graves que l'issue victorieuse de la guerre s'en trouverait compromise. Il n'est pas douteux en particulier qu'un succès de cette portée serait de nature à jeter dans le camp allemand les puissances hésitantes de l'Europe Centrale et Orientale.

La forme de l'intervention française présente donc une importance capitale ; en dépit des efforts actuellement déployés par la Tchécoslovaquie pour renforcer sa capacité de résistance, ce Pays ne peut/espérer tenir ^{actuellement} au-delà de quelques semaines devant une étreinte allemande aussi puissante que celle qui a été conçue dans l'exercice du Grand Etat-Major de 1936. Il faut donc que l'intervention française soit exécutée dans des conditions d'espace et de temps telles que le commandement allemand se sente menacé directement et immédiatement dans le développement de sa manoeuvre.

Quelles peuvent être ces conditions d'espace et de temps ?

Dans un avenir prochain, une offensive française par le Palatinat se heurtera à des difficultés croissantes

(nature du terrain naturellement difficile, fortifications, destructions). Cette offensive nous permettrait sans doute, encore aujourd'hui, d'atteindre le Rhin et de nous enfoncer dans le cul de sac Moselle - Rhin, mais notre seule présence sur le Rhin même réalisée rapidement ne suffirait pas à obliger le commandement allemand à modifier l'allure de son opération initiale contre la Tchécoslovaquie.

Pour atteindre ce but, il faudrait une menace plus profonde qui impliquerait le forçement par des forces importantes de la barrière du Rhin. Les Allemands ne manqueraient pas de prendre toutes dispositions pour rendre cette opération longue et difficile.

Au cours du développement de cette action qui ne rapprochera pas sensiblement les forces françaises du théâtre d'opérations de Bohême, le commandement tchécoslovaque n'aura à aucun moment la sensation d'être efficacement, directement et immédiatement soutenu. Une opération de cette nature ne pourrait être largement fructueuse qu'à la condition que la résistance tchécoslovaque puisse durer.

Le problème se présenterait sous un aspect analogue même dans le cas où la possibilité nous serait accordée par la Belgique ou la S.D.N. (et avec quel retard !) d'étendre notre champ d'action par le territoire belge. Le développement de nos opérations sur la rive gauche du Rhin s'en trouverait sans doute facilité, mais une fois sur le Rhin nous nous retrouverions devant le même problème que dans le cas précédent.

En résumé, ces deux opérations, en dépit des succès locaux qu'elles pourraient nous procurer, ne semblent pas devoir exercer dans les délais voulus une menace assez profonde et assez directe pour obliger l'ennemi à desserrer son étreinte sur la Tchécoslovaquie.

Puisque la barrière du Rhin est l'entrave principale, y a-t-il un moyen de l'éliminer et où ?

Ce ne peut être évidemment que sur le Rhin Alsacien.

L'intervention française prendrait alors la forme d'une offensive par l'Allemagne du Sud, axée directement sur la Tchécoslovaquie par le chemin le plus court. Pour réussir elle impliquerait l'irruption soudaine par surprise de forces importantes dans la plaine badoise avec développement ultérieur par exemple sur l'axe Stuttgart, Nuremberg, Bayreuth.

Il convient tout de suite de souligner que c'est l'opération que les Allemands redoutent le plus. On peut en donner comme preuves :

- La première urgence accordée aux fortifications de la Forêt-Noire et du Neckar.
- La surveillance très active aux ponts du Rhin et les nombreux exercices d'alerte qui sont exécutés.
- Les données de l'exercice du Grand Etat-Major.

partant du Rhin Alsacien
Pour que cette opération puisse réussir il faut

que les passages du Rhin soient au préalable en notre possession ce qui exige :

- 1°) - que la saisie par surprise des ponts soit préparée dès le temps de paix (coups de main à étudier).
- 2°) - que ces coups de main soient exécutés par surprise et, si possible, avant que les Allemands aient mis sur place leur système de défense. C'est une opération dont l'exécution devrait être la réplique immédiate aux premiers indices certains d'agression allemande contre la Tchécoslovaquie et dont le déclenchement par conséquent est à prévoir avant l'ouverture même des hostilités.

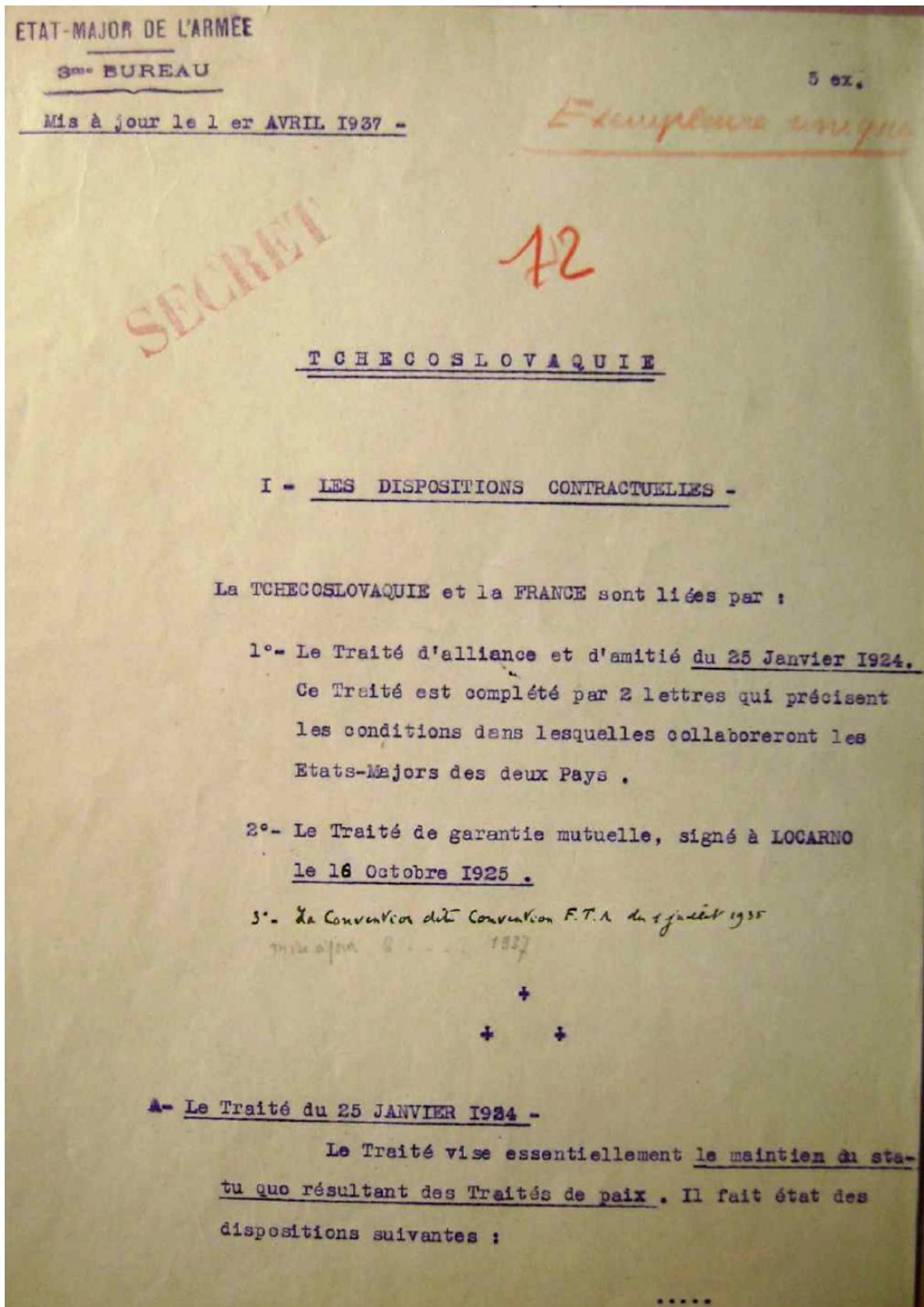
L'opération est donc difficile et délicate ; elle exige par ailleurs de la part du Gouvernement et du Commandement une décision grave dans laquelle il faudrait s'efforcer de concilier deux nécessités contraires :

- la nécessité militaire de mener l'opération avant qu'il soit trop tard et
- la nécessité morale de ne pas faire figure d'agresseur.

Quoi qu'il en soit une opération ainsi conçue aurait l'avantage sur les précédentes de se présenter sous la forme d'une réaction directe et rapide destinée à se lier au plus tôt, dans l'espace et dans le temps, à la défense tchécoslovaque.

En dépit des difficultés qu'elle présente, elle mérite donc qu'on s'y arrête et qu'on en étudie les possibilités et les modalités d'exécution.

Gauthier



Art.1,2,3 et 4 - Engagement pour les N.P.C. à " se concerter " sur les questions extérieures " de nature à :

- a)- mettre en danger leur sécurité
- b)- porter atteinte à l'ordre établi par les Traités de paix (1).

en vue de se mettre d'accord sur les mesures à prendre .

Article 5 - Accord pour adopter une attitude commune et se concerter en présence de toute tentative de restauration des HOHENZOLLERN.

Article 6 - Accord pour soumettre tout litige s'élevant entre les N.P.C. (et non réglé par la voie diplomatique) soit à la Cour Permanente de Justice internationale, soit à un ou plusieurs arbitres choisis par elles .

Article 7 - Engagement :

- a)- à se communiquer les accords intéressant leur politique en EUROPE CENTRALE.
- b)- à se consulter avant d'en conclure de nouveaux .

- Affirmation que les dispositions du Traité d'alliance franco-Tchécoslovaque notamment, ne sont pas contraires à celles du Traité franco-polonais .

B- Les lettres des 26 et 31 Janvier 1924 -

1)- La lettre du 26 Janvier 1924 (8) fait d'abord allusion à l'entente qui existait entre les E.M. Français et Tchécoslovaque .

1)- Le traité de SAINT-GERMAIN en LAYE du 10-9-1919.

2)- Signé par Mr. POINCARÉ.

avant la signature du Traité; elle précise ensuite que cette entente sera maintenue et resserrée " tant en ce qui concerne l'établissement de plans concertés pour parer à une agression dirigée contre les deux pays par un ennemi commun, qu'en ce qui touche l'étude des moyens respectifs d'assistance,, au cas où leur intérêt commun seraient menacés .

2/- La lettre du 31 Janvier 1924⁽¹⁾, souligne à son tour qu'une entente entre les E.M.A. français et Tchécoslovaque existait avant la signature du Traité; elle indique ensuite que cette entente sera maintenue et resserrée " tant en ce qui concerne l'établissement de plans concertés pour parer à une agression dirigée contre l'un des deux pays par un ennemi commun, qu'en ce qui touche l'étude des moyens respectifs d'assistance " au cas où leurs intérêts seraient menacés .

C- Le Traité du 16 Octobre 1925 -

Le Traité du 16 Octobre 1925 vise le cas où l'ALLEMAGNE attaquerait la TCHECOSLOVAQUIE ou la FRANCE sans avoir été provoquée par ces Puissances . Il stipule qu'en cas d'application des articles 16 et 15 § 7⁽²⁾ du Pacte , la TCHECOSLOVAQUIE et la FRANCE s'engagent à se prêter immédiatement aide et assistance .

II/.....

1)- Signée par Mr. BENES.

2)- Cas où le Conseil ne réussirait pas à faire accepter son rapport par tous les membres autre que le représentant des Parties, au différend.

D/- La CONVENTION F.T.A. du 1^{er} Juillet 1935.

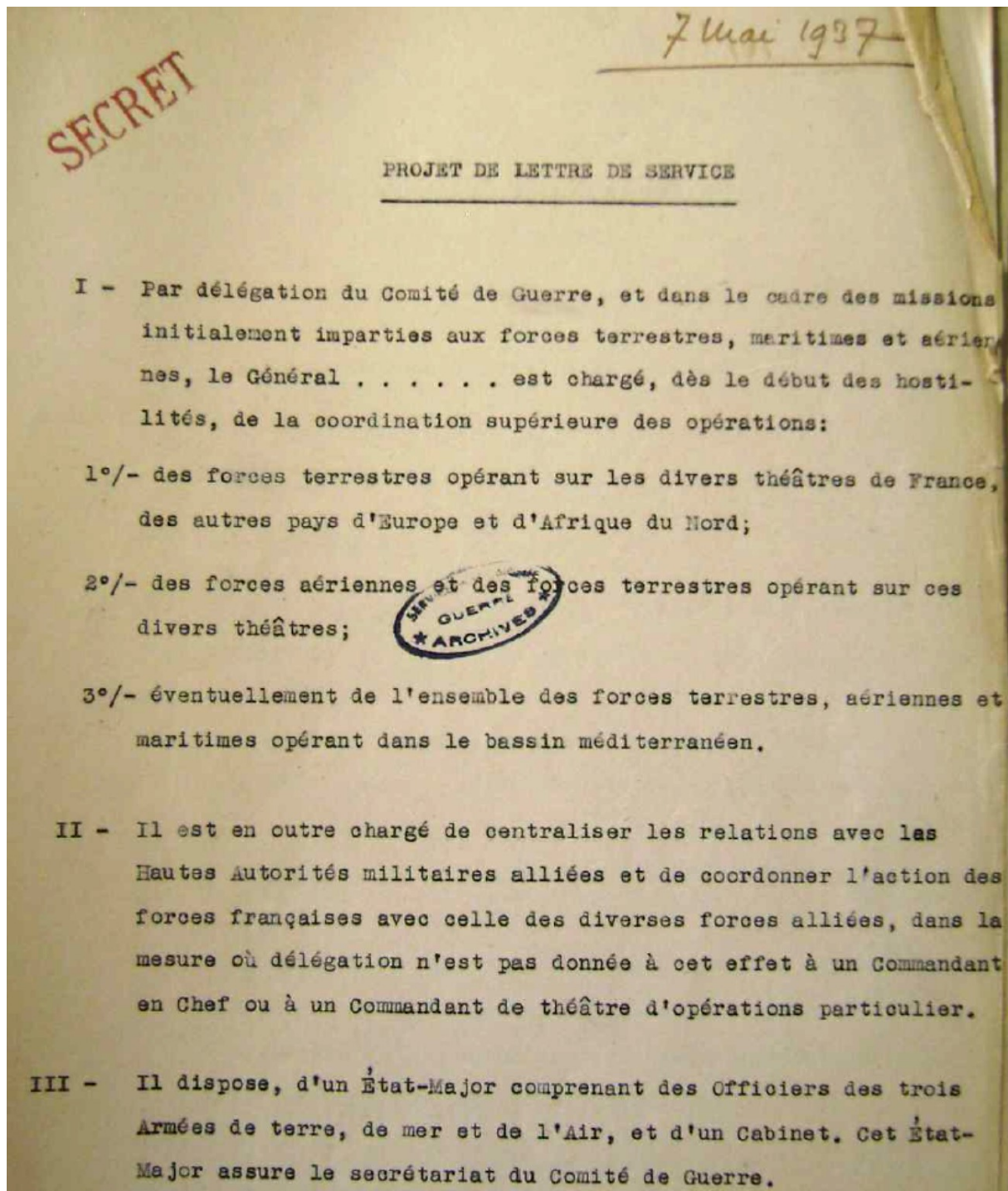
La Convention F.T.A. prévoit la collaboration des forces aériennes franco-tchécoslovaques en cas de conflit où la FRANCE et la TCHECOSLOVAQUIE seraient engagées simultanément contre l'ALLEMAGNE seule ou alliée à une ou plusieurs autres Puissances.

Aux termes de cette Convention le nombre initial des unités françaises basée en TCHECOSLOVAQUIE est fixé à :

- un groupe de reconnaissance,
- un groupe de bombardement.

Mais dans le cas où la situation militaire le demanderait, la FRANCE envisage le déploiement en TCHECOSLOVAQUIE d'une armée aérienne. La force de cette armée, variable suivant les nécessités, pourra atteindre une Division comprenant jusqu'à dix groupes d'aviation.

SHD-AT, 5N 577, « Projet de lettre de service » et « Décret fixant les attributions, en temps de guerre, du chef d'état-major général de la Défense Nationale », documents annexés à la lettre du général Gamelin au ministre de la Défense Nationale et de la Guerre du 7 mai 1937



D É C R E T

FIXANT LES ATTRIBUTIONS, EN TEMPS DE GUERRE,
DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Le PRÉSIDENT de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la Loi du

Vu le Décret du



DÉCRETE

ARTICLE 1er - Le Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale est, en temps de guerre, Membre du Conseil Supérieur de la Défense Nationale et du Comité de Guerre.

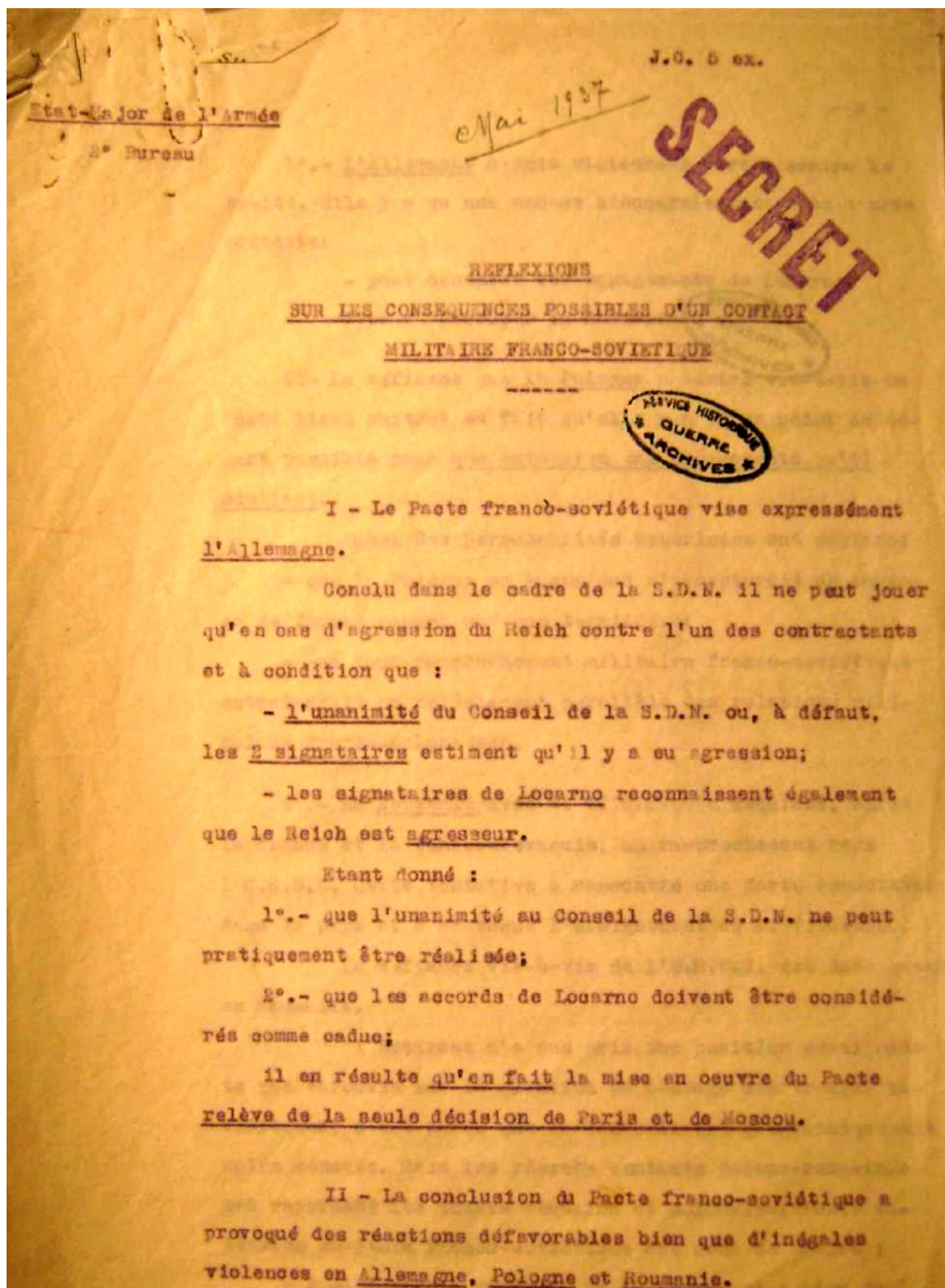
Il conserve sous son autorité le Secrétariat Général de la Défense Nationale.

Il dispose, en outre, d'un État-Major de Commandement, comprenant des Officiers des trois Armées de terre, de mer et de l'air, et d'un Cabinet. Il fait assurer le Secrétariat du Comité de Guerre.

ARTICLE 2 - Sous l'autorité et par délégation du Ministre de la Défense Nationale, le Chef d'État-Major Général de la Défense Nationale conserve, d'une façon générale, ses attributions du temps de paix, compte tenu de l'organisation du Gouvernement et du Commandement en temps de guerre, et des dispositions ci-après:

Annexe n°16

SHD-AT, 7N 3143, « Réflexions sur les conséquences possibles d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, mai 1937, et « Note sur l'éventualité d'un contact militaire franco-soviétique », 2^e bureau de l'EMA, 9 juin 1937



1°.- L'Allemagne a pris violemment parti contre le traité. Elle y a vu une menace d'encerclement et en a pris prétexte:

- pour dénoncer ses engagements de Locarno,
- pour réoccuper la Rhénanie



2°.- La méfiance que la Pologne a montrée vis-à-vis du Pacte tient surtout au fait qu'elle y a vu un point de départ possible pour une extension des engagements qu'il contient.

Aussi des personnalités autorisées ont déclaré:

- que la Pologne en aucun cas n'accepterait un passage de forces rouges sur son territoire;
- que tout rapprochement militaire franco-soviétique entraînerait un relâchement parallèle des relations militaires franco-polonaises.

3°.- La Roumanie avec M. TITULESCO a esquissé, après la France et la Tchécoslovaquie, un rapprochement vers l'U.R.S.S. Cette tentative a rencontré une forte opposition dans le pays et a provoqué l'éloignement de M. TITULESCO.

La méfiance vis-à-vis de l'U.R.S.S. est donc grande en Roumanie.

Si Bucarest n'a pas pris une position aussi nette que Varsovie sur la question du passage des troupes soviétiques, c'est parce que la Roumanie est géographiquement moins menacée. Mais les récents contacts polono-roumains ont rapproché les thèses roumaine et polonaise. Toute extension du pacte franco-soviétique est donc de nature :

- à éloigner la Roumanie de la France et à lier davantage ce pays à la Pologne face à l'U.R.S.S.,

- à disloquer la Petite Entente en reportant les préoccupations roumaines vers l'est au détriment d'une action commune en Europe Centrale.



III - L'Angleterre a admis, malgré quelques critiques, le Pacte franco-soviétique, parce qu'il était ouvert à tous. Des accords d'Etat-Major lui feraient perdre ce caractère général en lui donnant plus expressément la marque d'un instrument d'action militaire concertée entre la France et l'U.R.S.S. contre le Reich.

Il est douteux que l'opinion anglaise approuve.

divulguer les accords éventuels de négociations militaires avec l'U.R.S.S.

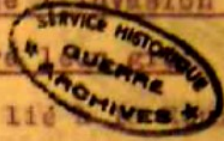
IV - Quelle que soit l'hypothèse qui puisse entraîner une collaboration militaire franco-soviétique: agression de l'Allemagne contre l'U.R.S.S., la France ou la Tchécoslovaquie, une action de quelque importance de l'Armée rouge contre le Reich ne peut intervenir que par le territoire de la Pologne ou de la Roumanie livrant passage de gré ou de force.

Des conversations franco-soviétiques d'E.M. seront par la force des choses amenées à envisager ces éventualités dont aucun des Pays intéressés ne veut entendre parler.

Or Pologne et Roumanie sont liées à la France. Leurs Hauts Commandements et Etats-Majors entretiennent avec le Commandement et l'Etat-Major français des relations cordiales et confiantes.

Il paraît bien difficile ^{d'ouvrir des conversations} d'ouvrir des négociations militaires avec l'U.R.S.S. sans en indiquer la portée aux

E.M. de Varsovie et de Bucarest faute de quoi à tort ou à raison ceux-ci garderont le doute que l'invasion de leurs pays a été étudiée et préparée contre



De même l'E.M. Yougoslave lié à la Roumanie et à la Tchécoslovaquie par des accords militaires ne peut être tenu à l'écart.

Enfin l'E.M. tchèque lié à l'U.R.S.S. par un pacte devrait être avisé également, bien que dans un esprit différent.

C'est donc en définitive à l'Etat de l'Europe, les E.M. polonais et de la Petite Entente qu'il conviendrait d'aviser de l'ouverture éventuelle de négociations militaires avec Moscou.

V - Tout rapprochement militaire franco-soviétique risquant d'entraîner des réactions diverses des pays directement ou indirectement intéressés: Allemagne - Pologne - Roumanie - Yougoslavie - Angleterre, il s'agit de faire le bilan des avantages et inconvénients qu'il peut nous apporter du point de vue militaire:

1°.- Un accord militaire franco-soviétique est incontestablement de nature :

- a/ à mettre plus étroitement dans notre camp la puissance russe;
- b/ à donner une possibilité de ravitaillement facile à la Pologne et à la Petite Entente mais à condition :
 - qu'elles se joignent à la coalition franco-soviétique;
 - qu'elles acceptent une assistance soviétique, hypothèse fort improbable pour la Pologne, douteuse pour la Roumanie et la Yougoslavie.

3°.- A côté de ces avantages, incontestable ou problématique, des inconvénients sérieux sont à mettre en parallèle:

- a/ réactions de l'Allemagne, d'autant plus fortes que le traité peut jouer du seul fait d'un accord entre Paris et Moscou; risque d'un éclat pouvant conduire à un conflit;
- b/ risque de dislocation de l'alliance franco-polonaise et de rapprochement germano-polonais;
- c/ risque de dislocation de la Petite Entente et de consolidation face à l'Est d'un bloc polono-roumain capable de neutraliser l'U.R.S.S. et de libérer les forces allemandes pour une action contre la France;
- d/ réprobation de l'opinion anglaise.

Ces risques sont graves. Les plus graves pour la sécurité française sont à n'en pas douter :

- l'accroissement du danger de guerre du fait de la réaction du Reich.
- le relâchement possible de nos liens avec Londres.

VI - CONCLUSION -

1°.- La sécurité française repose avant tout sur une étroite entente avec l'Angleterre.

En cas de conflit l'appui anglais l'emporte en puissance, en certitude et en constance sur celui que l'U.R.S.S. peut nous donner. L'histoire de la dernière guerre le prouve.

Or, un accord militaire franco-soviétique risque de mettre en péril la cordialité et la franchise des relations franco-anglaises.

Avant de s'y engager, il convient donc avant toute chose de sonder sur ce point le Gouvernement britannique.

2°.- En présence du renforcement constant de la puissance militaire allemande, il peut apparaître légitime, à côté d'un accord étroit avec l'Angleterre, de rechercher à se lier plus solidement à la puissance russe qui s'accroît à un rythme que ne peut suivre ni la Petite Entente, ni la Pologne et qui peut être tentée de la politique de Rapallo.



Toutefois, ce resserrement de nos liens avec l'U.R.S.S. :

1°.- ne saurait en aucun cas être payé d'un relâchement dans la collaboration franco-anglaise;

2°.- devrait lui-même être précédé d'accords d'assistance entre l'U.R.S.S. et la Pologne et la Roumanie, faute de quoi la France court le risque de voir ces deux pays, et surtout le premier, se rejeter vers l'Allemagne, disloquer la Petite Entente et perdre ainsi d'un côté ce qu'elle gagnerait de l'autre.

Certes, dans l'état actuel des relations polono et roumano-soviétiques, il peut apparaître vain de compter sur une superposition possible de l'appui militaire soviétique à l'appui militaire Pologne-Petite Entente.

Quoi qu'il en soit et en admettant, que Londres en accepte le principe, les conversations d'Etats-Majors entre Paris et Moscou ne sauraient être couvertes sans aviser les Etats-Majors polonais et de la Petite Entente intéressés au premier chef.

Il ~~vraie~~ sera alors possible en toute connaissance de cause, d'en mesurer les répercussions et d'examiner si à l'est de l'Europe, il vaut mieux baser la sécurité française :

- soit sur la force tchéco-soviétique au risque de voir la Pologne rejoindre l'Allemagne et la Roumanie et le Yougoslavie se détourner de nous;

- soit sur la Pologne et la Petite Entente au risque de voir l'U.R.S.S. se lier de nouveau avec l'Allemagne.



EN résumé :

- accord préalable avec Londres;

- mise au courant des M.M. polonais et Petite Entente, telles paraissent devoir être les conditions à rechercher avec toute ouverture de négociations militaires avec Moscou.

SU
14c
Etat-Major de l'Armée2^e Bureau

9 JUIN 1937

SECRET

NOTE

SUR L'EVENTUALITE D'UN CONTACT MILITAIRE

FRANCE SOVIETIQUE



I - Une note récente a souligné les conséquences possibles d'un contact militaire franco-soviétique.

Les avantages et les inconvénients d'un tel rapprochement y ont été exposés. Ils peuvent être résumés ainsi qu'il suit :

Avantages :

- a/ - mettre plus étroitement dans notre camp la puissance russe;
- b/ - donner une possibilité de ravitaillement facile à la Pologne et à la Petite Entente mais à condition :
 - que ces Pays se joignent à une coalition franco-soviétique contre l'Allemagne;
 - qu'ils acceptent une assistance soviétique, hypothèse fort improbable pour la Pologne, douteuse pour la Roumanie et la Yougoslavie.

Inconvénients:

- a/ violentes réactions de l'Allemagne et risque d'un éclat pouvant conduire à un conflit;
- b/ risque de dislocation de l'alliance franco-polonaise et d'un rapprochement germano-polonais;
- c/ risque de dislocation de la Petite Entente et de la consolidation, face à l'est, d'un bloc polono-roumain;
- d/ réprobation de l'opinion anglaise.

Le risque d'une conjonction polono-allemande est particulièrement grave; celle-ci créerait au centre de l'Europe, un bloc de 100 millions d'habitants qui, du point de vue militaire :

- donnerait à l'armée polonaise, équipée et étayée par l'arsenal et la puissance allemandes la possibilité de tenir en échec l'armée soviétique;
- libèrerait de ce fait en grande partie l'Armée allemande de toute préoccupation immédiate à l'est de l'Europe;
- donnerait à l'Allemagne les ressources alimentaires dont elle a besoin pour durer.

Ceci revient à dire que tout nouveau rapprochement de la France vers Moscou risque de se traduire, au point de vue de la sécurité française, par un résultat nul ou même négatif, le gain militaire soviétique pouvant être neutralisé par une force polonaise, accrue du fait du soutien allemand proche, facile et accepté.

II - Il convient en outre de remarquer que la situation intérieure de la Russie soviétique, et singulièrement l'instabilité complète du Haut Commandement militaire diminuerait considérablement l'autorité des militaires russes qui seraient actuellement désignés pour établir un contact avec les représentants de l'Etat-Major Français.

Toute une série de faits récents montrent que de sourdes rivalités se manifestent de plus en plus au sein du parti communiste en U.R.S.S.

L'Armée, jusqu'à présent, semblait avoir été à l'écart de cette agitation et les répressions et condamnations l'avaient épargnée.

Il n'en est plus ainsi actuellement.

Depuis quelques semaines, on a pu noter en effet dans le Haut Commandement Soviétique :

- la disgrâce du Maréchal TOUCKATCKEVSKI,
- la disparition par suicide de M. GAMARNIK 1er adjoint au Commissaire de la Défense Nationale;
- la destitution du Général EIDEMAN chef de l'Osoaviackim.

D'autres mesures d'épuration suivront.



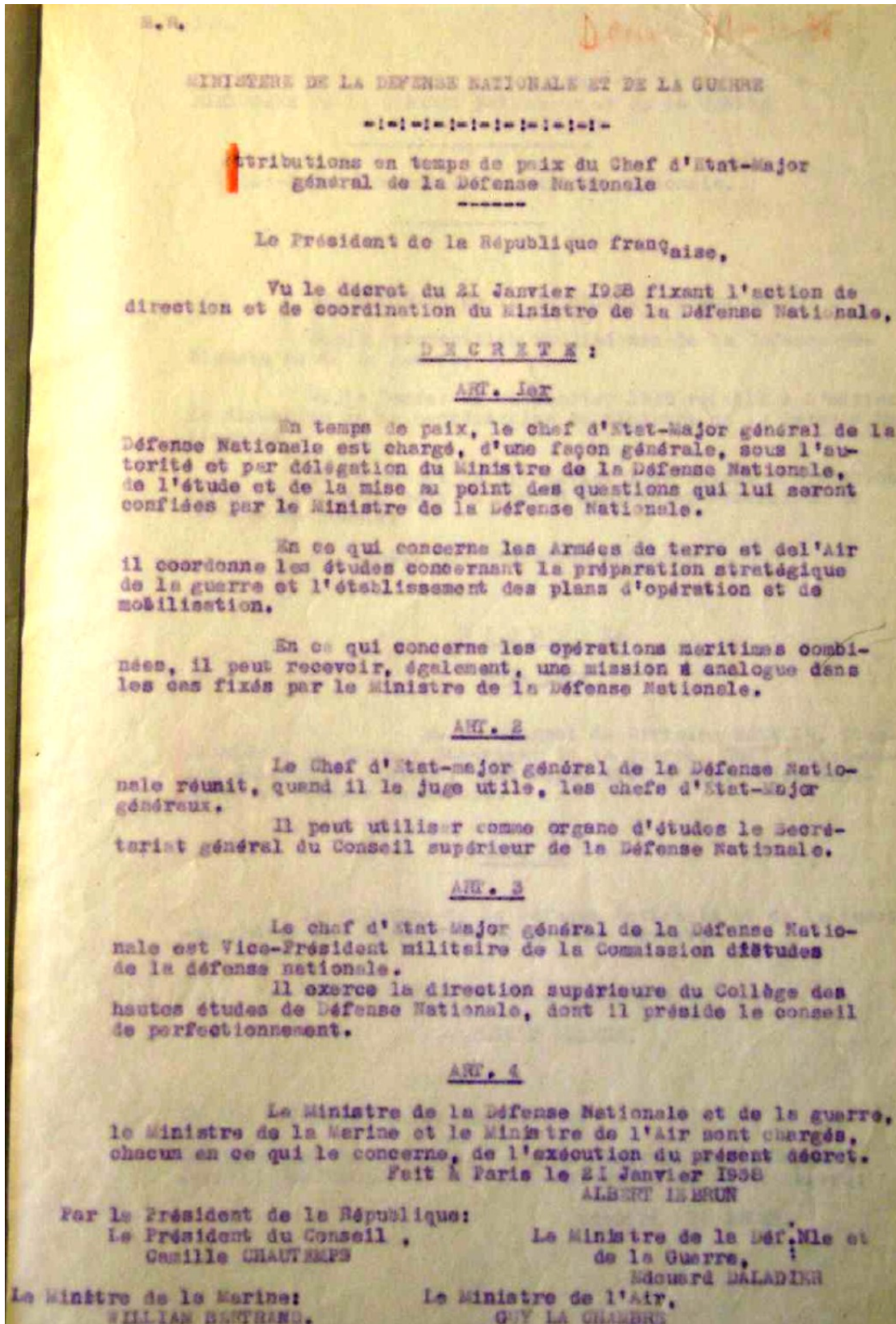
L'imprévu avec lequel ces événements se succèdent, la brutalité avec laquelle sont frappées des personnalités mises en place par STALINE et qui paraissent avoir toute sa confiance, permettent de se demander si des mesures analogues ne peuvent pas, du jour au lendemain, atteindre d'autres chefs militaires.

Dans le cas où des conversations militaires devraient s'engager avec l'E.M. soviétique, il conviendrait donc, semble-t-il, ~~non~~ d'attendre que la vague d'"épuration" qui sévit en U.R.S.S. soit passée.

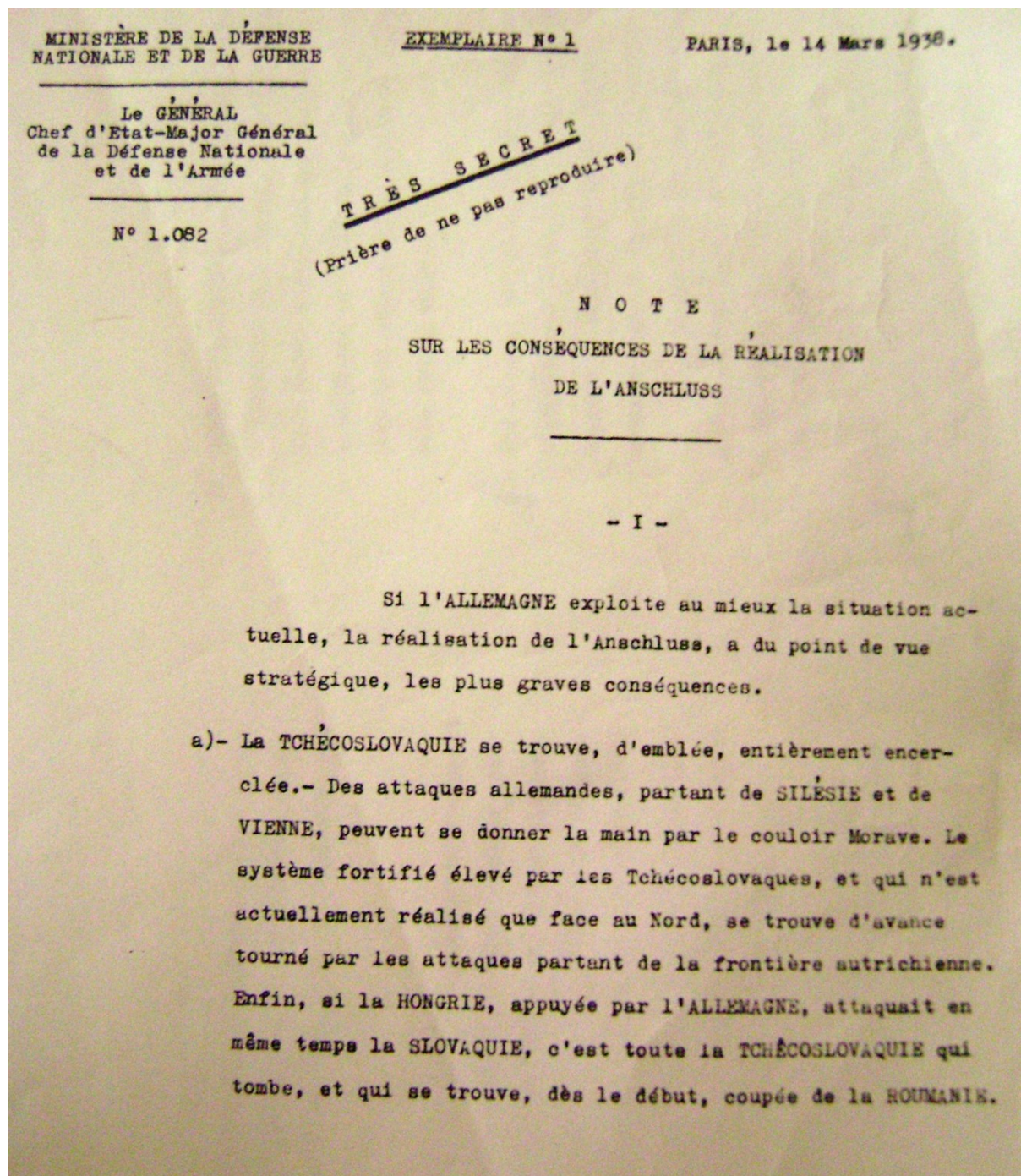
Agir différemment nous ferait en effet courir le risque fâcheux de voir disparaître à bref délai des personnalités militaires avec lesquelles des négociations auraient été engagées et des accords peut-être conclus.

En tout état de cause, il semble donc, qu'avant d'engager des conversations militaires, il soit prudent d'attendre qu'un certain apaisement intérieur se manifeste en U.R.S.S.

SHD-AT, 2N 2, « Attributions, en temps de paix, du chef d'état-major général de la Défense Nationale », décret daté du 21 janvier 1938



SHD-AT, 5N 579 (et MAE, Papiers 1940, Papiers Daladier, 1), « Note au sujet de la réalisation de l'Anschluss », général Gamelin, 14 mars 1938



- b)- La HONGRIE, si elle est soutenue par l'ALLEMAGNE et par l'ITALIE, peut faire face à la ROUMANIE et à la YOUGOSLAVIE. Ainsi disparaît la possibilité, pour ces dernières, de la régler rapidement.
- c)- Actuellement, seule la POLOGNE pourrait intervenir efficacement pour soutenir en temps utile la TCHÉCOSLOVAQUIE; encore que l'efficacité de son intervention se trouve maintenant limitée, du fait des conditions défavorables dans lesquelles la TCHÉCOSLOVAQUIE se trouverait placée dès le début des opérations.
- En attaquant sur la SILÉSIE, elle pourrait cependant soulager la TCHÉCOSLOVAQUIE sur sa frontière Nord et recueillir éventuellement une partie des forces Tchécoslovaques.
- d)- En ce qui concerne la FRANCE, elle est arrêtée de RÂLE à la MOSELLE par des fortifications dont le forcement nécessiterait des opérations de longue durée. En admettant qu'elle obtienne le passage par la BELGIQUE, elle n'aurait pas les moyens de tenter cette manoeuvre, si une part importante de ses forces était retenue en AFRIQUE du NORD et sur les ALPES; sans compter l'ESPAGNE, dont l'intervention pourrait ouvrir deux fronts: PYRÉNÉES et MAROC, avec toutes les conséquences du point de vue aérien et surtout naval. Pour agir par la BELGIQUE il nous faudrait attendre que le concours terrestre de l'ANGLETERRE puisse être réellement important.

e)- Comme la TCHÉCOSLOVAQUIE, la SUISSE est d'avance encerclée par l'ALLEMAGNE et l'ITALIE. Bien que le territoire Suisse soit plus facile à défendre que celui de la BOHÈME et de la MORAVIE, l'ALLEMAGNE et l'ITALIE peuvent avoir intérêt à le submerger pour nous attaquer sur le JURA et souder leurs fronts d'offensive sur la FRANCE.

f)- Les rocadés de force sont devenues faciles entre l'ALLEMAGNE et l'ITALIE. Nul doute qu'en temps de guerre les Allemands ne mettraient la main sur l'Armée Italienne comme ils l'ont mise au cours du dernier conflit sur l'Armée Autrichienne.

Si nous voulons réaliser la manoeuvre que nous avons envisagée d'attaquer sur l'ITALIE, tout en nous gardant contre l'ALLEMAGNE, nous devons songer que nous y rencontrerons sans doute des divisions allemandes.

g)- Enfin, les possibilités militaires de l'ALLEMAGNE se trouvent accrues des 7 millions d'Autrichiens et des dix divisions actives de l'AUTRICHE. L'ALLEMAGNE d'aujourd'hui a 40 divisions du temps de paix, qui peuvent en faire 120 du temps de guerre; son programme en comportait certainement 60 du temps de paix pour en faire 180. Elle va demain pouvoir envisager de mettre sur pied à la mobilisation une armée de 200 divisions au moins, qui lui permettra de mener efficacement la guerre sur deux

fronts⁽¹⁾, et de reprendre même l'idée, si la POLOGNE ne s'engage pas à fond dès le début, d'attaquer sur nous, soit par la SUISSE, soit par la BELGIQUE.

- II -

a)- Ces difficultés accrues, auxquelles s'ajoute la disparition au moins momentanée de la force russe, vont-elles nous conduire à avouer notre impuissance et amener la FRANCE, se repliant sur elle-même, à abandonner son rôle européen? Certes non, en admettant d'ailleurs que les ambitions allemandes et italiennes nous en laissent la possibilité. Nous avons vu d'autres difficultés au cours de la dernière guerre: la SERBIE et la ROUMANIE, submergées ou abattues par l'ALLEMAGNE, ont été reconstituées et agrandies au Traité de paix; on pourrait espérer qu'il en serait de même de la TCHECOSLOVAQUIE.

Mais il est certain que nous devrions intensifier notre effort militaire, dans des conditions qu'il importe d'examiner sans tarder.

b)- Il est évident également que la FRANCE seule, si elle peut toujours espérer défendre efficacement son territoire

(1)- Ne pas oublier qu'au cours de la dernière guerre elle a eu, à un moment, 270 divisions.
(140)

métropolitain et son Empire d'AFRIQUE, ne peut songer à mener une guerre victorieuse qu'avec des alliances (1).

Plus que jamais, il est, au premier chef, nécessaire d'avoir avec soi l'ANGLETERRE et la POLOGNE; puis la Petite Entente, renforcée de l'Entente balkanique.

Du point de vue militaire, deux points vont être immédiatement particulièrement névralgiques: la HONGRIE, qui, si elle se liait à l'ALLEMAGNE et à l'ITALIE, réaliserait, comme il est dit ci-dessus, l'encerclement de la TCHÉCOSLOVAQUIE et rendrait difficile l'intervention de la ROUMANIE et de la YUGOSLAVIE; l'ESPAGNE, où le triomphe très vraisemblable de FRANCO, si celui-ci restait allié à l'ALLEMAGNE et à l'ITALIE, pourrait créer pour la FRANCE ~~un~~ front (nouveau).

- c)- Enfin il est bon d'observer que le danger d'une conflagration rapide se trouve actuellement accru. L'ALLEMAGNE, grisée par ses succès, risque d'être entraînée. D'ailleurs, elle peut ne pas vouloir laisser à l'ANGLETERRE le temps de reconstituer sa puissance; ne pas laisser le temps d'accroître nos forces militaires, à notre aviation, en particulier, de réparer ses faiblesses, à notre diplomatie de resserrer l'action des États menacés par la puissance allemande en EUROPE CENTRALE.

Il y a plus, les événements récents confirment la

(1)- Le reste de l'Empire ne peut se défendre que dans le cadre de l'"Alliance anglaise".

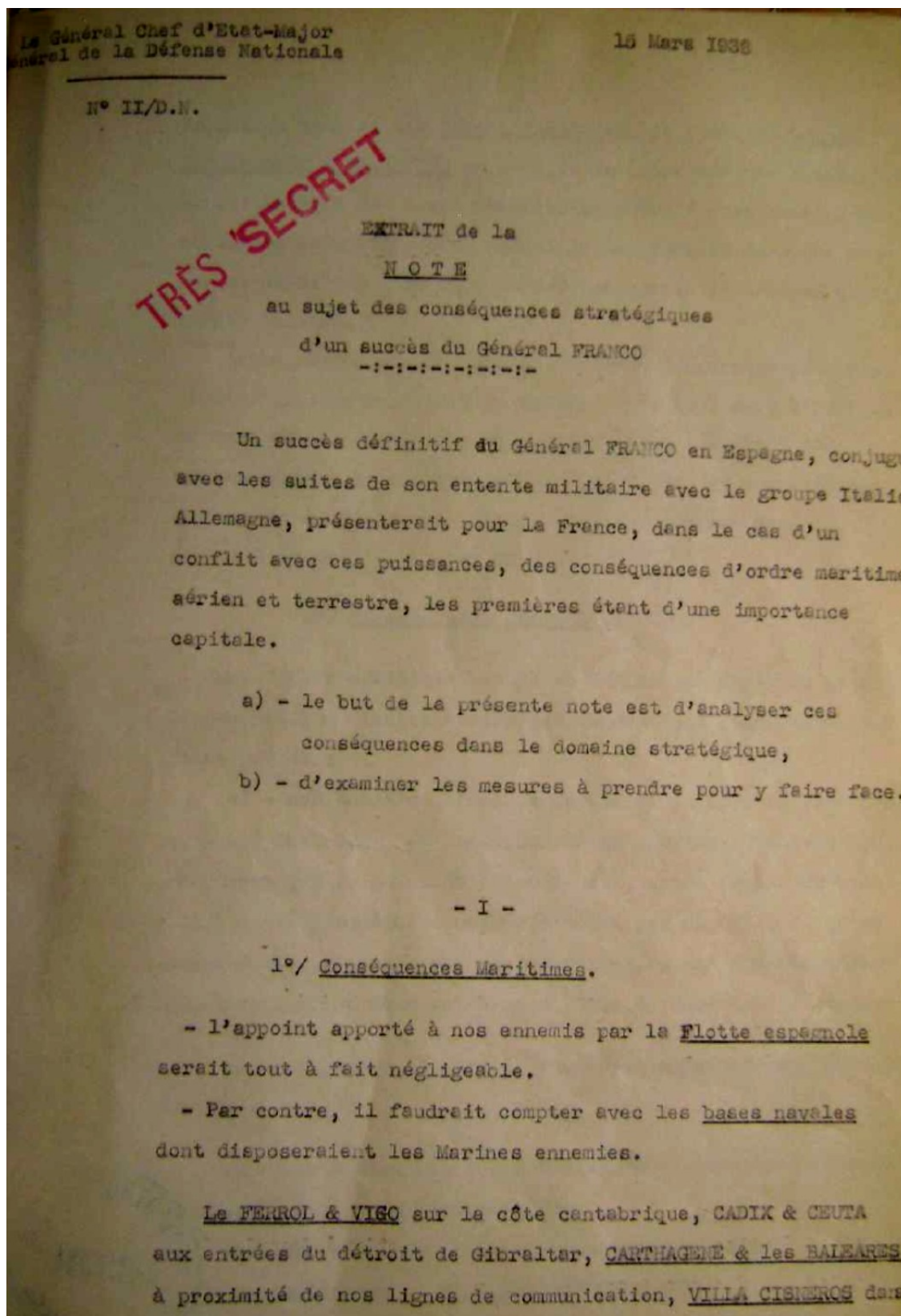
solidité, au moins actuelle, de l'axe BERLIN-ROME. De cette alliance, seule l'ALLEMAGNE, pour le moment, a recueilli les premiers fruits. Au fond d'elle-même, l'opinion publique italienne ne saurait ne pas être émue de voir les Allemands au BRENNER. MUSSOLINI a besoin de succès; il est talonné par des difficultés en ABYSSINIE et par la situation financière. La reconnaissance de l'Empire d'ÉTHIOPIE et le secours financier de l'ANGLETERRE peuvent lui donner un répit; l'affaire espagnole peut lui procurer dès maintenant des succès d'ordre moral et matériel (bases navales dans les BALÉARES notamment). Mais le prix de l'Anschluss a été sans doute pour lui la promesse de la maîtrise en MÉDITERRANÉE: (NICE, la CORSE, la TUNISIE, la TRIPOLITAINE, l'ÉGYPTE, le SOUDAN ÉGYPTIEN, le TCHAD... l'empire Italien des ALPES à l'Océan INDIEN).

A la première occasion ne sera-t-il pas tenté de réclamer sa part, qui ne peut être acquise que par la guerre.

On peut penser que le danger est menaçant; un conflit généralisé peut éclater d'un moment à l'autre, brusquement et par surprise. La période de tension politique semble pratiquement ouverte, notre préparation militaire doit être intensifiée sans tarder: c'est la seule chance d'éviter ce conflit.

Chiffre...

SHD-AT, 2N 20, « Extrait de la note concernant les conséquences stratégiques d'un succès du Général Franco », général Gamelin, 15 mars 1938



le Rio de ORO, et les Iles CANARIES sur la route de DAKARI, FERNANDO-PO & LA GUINEE en bordure de notre Afrique Equatoriale constitueraient des bases d'action pour des forces navales ou aériennes dont l'objectif serait la destruction de notre commerce, ainsi que l'attaque de nos transports de troupes ou d'intérêt national.

Cette menace serait particulièrement dangereuse pour nos communications maritimes en Méditerranée tant avec l'Afrique du Nord qu'avec le Levant; elle affecterait également nos communications Atlantiques (Maroc à Amérique) et nos liaisons Impériales à destination des territoires d'Outre-Mer, en particulier de l'A.O.F. et de l'A.E.F.

2°/ Conséquences Aériennes.

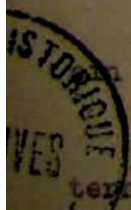
Des forces aériennes basées en territoire espagnol auraient la possibilité d'entreprendre des expéditions puissantes et à bonne portée :

a) - sur Bordeaux, tout le bassin de la Garonne et notamment sur Toulouse. Les conséquences en seraient d'autant plus sérieuses que du point de vue défensif, cette région du Sud-Ouest a été jusqu'ici considérée comme peu exposée, et qu'un grand nombre d'installations industrielles ont été réalisées systématiquement dans cette zone, dite de décentralisation.

b) - sur toute la partie peuplée et sensible de l'Afrique du Nord.

c) - sur toutes nos bases aériennes et maritimes du Bassin Occidental de la Méditerranée;

d) - sur nos lignes de communications maritimes de Méditerranée Occidental et d'Atlantique Oriental.



3°/ - Conséquence terrestres

- Possibilités pour nos ennemis de menacer la frontière Pyrénéenne, sur laquelle il nous faudrait immobiliser des éléments de défense pour faire face à des troupes italo-allemandes renforçant des forces espagnoles.

- Création d'un théâtre d'opérations du Maroc Espagnol.

- Eventualités d'opérations en Mauritanie (Rio de Oro) et en Guinée.

- II -

CONCLUSIONS

Tels sont les avantages stratégiques que nos ennemis retireraient de la situation envisagée. Ils auraient pour nous des conséquences multiples :

- Opérations
-
-

OPERATIONS.-

La menace constante pesant sur nos communications maritimes en Méditerranée et même en Atlantique, transformerait chaque passage en ^{une véritable} opération de vive force dont le succès dépendrait de la force comparée des flottes en présence - la régularité du trafic sur les routes impériales serait également en relation directe avec l'importance des moyens de protection susceptibles de lui être affectés, et les déroutements considérables imposés augmenteraient la durée de rotation de nos

transports de ravitaillement (1) (2).

- Cette conjecture créerait une situation alarmante dont la gravité ne serait diminuée dans une certaine mesure que par l'effet d'actions combinées offensives en vue d'occuper le RIFF et les BALEARES et par des opérations locales sur le RIO de ORC et dans le Golfe de Guinée.

La conquête du Maroc espagnol, en particulier, est une opération indispensable pour nous assurer, ainsi qu'aux Anglais de détroit de Gibraltar, faute de quoi nous serions incapables de contrebattre l'action des forces sous-marines et aériennes ennemies basées en Espagne, et le passage de nos escadres dans cette zone comporterait des risques importants.

De même, au grave danger aérien menaçant le Sud-Ouest de la France, il pourrait être insuffisant d'opposer uniquement une tactique de représailles immobilisant des effectifs considérables. Dans ces conditions, on pourrait être éventuellement amené à rechercher la destruction des bases par des interventions directes au moyen d'opérations combinées sur certains points de la Péninsule.

.....
.....

(1) D'une manière générale, dans le cas envisagé, chacune des opérations de transport devenant une opération de guerre, il ne saurait être question de l'exécuter conformément à un horaire déterminé et l'acheminement des convois ne pourrait jamais être qu'affaire de commandement naval.

(2) Un phénomène de même ordre se produirait pour les communications britanniques.

STOR 12

COMITE PERMANENT DE LA DEFENSE NATIONALE

SEANCE DU 15 MARS 1938.

Le Comité Permanent de la Défense Nationale a tenu sa onzième séance le Mardi 15 Mars 1938 à l'Hôtel MATIGNON sous la présidence de M. Edouard DALADIER, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.

Le Président du Conseil et le Ministre des Affaires Etrangères assistaient à cette réunion.

Cette séance avait pour but l'étude des questions suivantes :

1° - aide à apporter à la Tchécoslovaquie en cas d'agression allemande.

2° - intervention en Espagne.

Etaient présents :

M. Léon BLUM, Président du Conseil.

M. Ed. DALADIER, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre - Président du Comité.

M. Paul BONCOUR, Ministre des Affaires Etrangères.

M. CAMPINCHI, Ministre de la Marine.

M. GUY LA CHAMBRE, Ministre de l'Air.

M. le Maréchal PETAIN

M. le Général GAMELIN, Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale.

AGE HISTO

Pour le Ministère des Affaires Etrangères :

M. LEGER, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères.

Pour le Ministère de la Défense Nationale et de la Guerre :

M. le Contrôleur Général JACOMET, Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale et de la Guerre.

M. le Général COLSON, Chef de l'Etat-Major de l'Armée.

Pour le Ministère de la Marine :

M. le Vice-Amiral DARLAN, Chef d'Etat-Major Général de la Marine,

M. le C-ontre-Amiral TAVERA, Directeur du Cabinet du Ministre de la Marine.

Pour le Ministère de l'Air :

M. le Général VUILLEMIN, Chef d'Etat-Major Général de l'Armée de l'Air.

M. le Général JAMET, Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale.

M. le Lt. Colonel LACAILLE du Secrétariat Général du Conseil Supérieur de la Défense Nationale.



En l'absence de M. Ed. DALADIER retenu, ainsi que les Ministres de la Marine et de l'Air par une conférence relative à l'intensification de la production, M. Léon BLUM, Président du Conseil ouvre la séance à 18 H. 15 en donnant la parole au Ministre des Affaires Etrangères.

M. PAUL BONCOUR, Ministre des Affaires Etrangères indique le but initial de cette réunion :

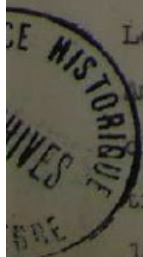
Dans les conversations diplomatiques avec la Grande-Bretagne, nous essayons depuis quelques jours d'obtenir des Anglais une déclaration au sujet de leur attitude dans le problème tchécoslovaque.

A ces instances les Anglais, outre leurs raisons permanentes de différer une telle déclaration nous déclarent : "Vous dites que vous vous porterez au secours de la Tchécoslovaquie, mais pratiquement que ferez vous ?

C'est cette question que je pose aujourd'hui à l'organe militaire qualifié : le Comité Permanent de la Défense Nationale, tant pour pouvoir répondre à la question anglaise que pour étayer les déclarations que le Gouvernement compte faire à ce sujet.

Le Comité est d'avis d'attendre pour aborder la discussion l'arrivée de M. DALADIER.

Après un échange de vues auquel prennent part M. Léon BLUM, le Maréchal PETAIN, le Général GAMELIN, le Vice-Amiral DARLAN, sur les répercussions stratégiques de l'Anschluss autrichien et sur les débarquements annoncés de troupes allemandes en Espagne M. Ed. DALADIER, Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre entre en séance à 18 H. 30 et répond à la question posée par M. PAUL BONCOUR



M. Ed. DALADIER Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre indique que la France ne peut apporter, initialement à la Tchécoslovaquie, aucune aide directe.

La seule aide qu'elle puisse lui apporter est indirecte : elle consiste, en mobilisant, à retenir sur nos frontières des troupes allemandes.

Le problème qui se pose est de savoir si, dans ces conditions, il resterait à l'Allemagne assez de forces pour tenter une action sur la Tchécoslovaquie.

Le Général GAMELIN, Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale fait remarquer que la France pourrait renforcer cette action de fixation en attaquant, mais que comme ces attaques s'appliqueraient à une zone fortifiée elles nous conduiraient à des opérations de longue durée.

M. Léon BLUM, Président du Conseil, déclare que la Russie interviendrait.

Le Général GAMELIN Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale répond qu'il ne voit pas quelle aide efficace la Russie pourrait apporter.

Sa mobilisation ne risque-t-elle pas, au contraire, de détourner la Pologne et la Roumanie d'entrer en action.

Le transport de l'armée russe par la seule mauvaise voie ferrée roumaine n'est pas à envisager.

Le seul secours possible semble consister dans l'envoi de troupes motorisées. Encore ce secours est-il aléatoire, en raison de l'état des routes à cette époque de l'année.

En tout cas l'efficacité de l'aide russe est conditionnée par l'attitude de la Pologne et de la Roumanie.



M. le Général VUILLEMIN Chef d'Etat-Major Général de l'Armée de l'Air expose que du point de vue aérien l'intervention russe au profit de la Tchécoslovaquie est très difficile.

Tout d'abord il faudrait survoler la Pologne et la Roumanie, ce qui implique qu'elles aient pris position.

Par ailleurs il existe en Tchécoslovaquie très peu de terrains : une quarantaine, que l'aviation allemande aurait tôt fait de rendre inutilisables.

M. Léon BLUM Président du Conseil revenant à la question initiale résume ainsi les exposés qui viennent d'être faits :

1°/ nous pouvons fixer, au prix de notre mobilisation, les forces allemandes par des opérations offensives,

2°/ mais nous ne pouvons pas empêcher une action sur la Tchécoslovaquie,

3°/ nous tenons là une façon concrète de montrer aux Anglais la nécessité pour eux d'agir à BUCAREST et à BRUXELLES.

M. le Général GAMELIN Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale déclare qu'en effet on peut envisager la solution d'une manœuvre par la Belgique autorisée et couverte par l'Article 16 du Pacte.

Mais une telle manœuvre ne pourrait avoir toute sa puissance si nos troupes étaient retenues, comme il faut s'y attendre, sur les Alpes et en Afrique du Nord.

M. Léon BLUM Président du Conseil aborde alors la seconde question qu'il veut poser au Comité Permanent :

Comment pourrions nous intervenir en Espagne ?

Comment pourrions nous appuyer un ultimatum ^{de ce genre,} au Général FRANCO : "Si, dans les 24 heures, vous n'avez pas renoncé à l'appui des forces étrangères, la France reprend sa liberté d'action, et se réserve de prendre elle même toutes mesures d'intervention qu'elle jugera utiles".

Ce serait, fait-il remarquer, une manoeuvre du même ordre que celle que le Chancelier HITLER vient de tenter et réussir en Autriche.

M. le Général GAMELIN Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale fait remarquer que les conditions ne sont pas les mêmes.

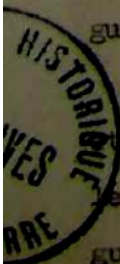
Nous ne disposons normalement que d'une armée de 400.000 hommes alors que les Allemands disposent de 900.000 hommes.

Si nous voulions jouer un pareil jeu il nous faudrait disposer d'un million d'hommes, c'est à dire, disposer des forces de couverture.

Il fait d'ailleurs remarquer que nous ne pouvons réaliser cette couverture que dans le cadre de notre dispositif général, car - contrairement à ce qui existe pour le Nord-Est et le Sud-Est - nous n'avons pas prévu pour le Sud-Ouest de mobilisation séparée.

M. le Général VUILLEMIN Chef d'Etat-Major Général de l'Armée de l'Air ajoute que si nous voulons déployer notre aviation il faut mobiliser des réservistes et mettre le guet en place.

Ces mesures nous amènent à dévoiler notre dispositif ne se comprennent que si l'on est bien décidé à aller, le cas échéant, jusqu'au bout, c'est à dire jusqu'à la guerre.



Le Maréchal FETAIN expose qu'il n'y a pas en jeu que des considérations d'ordre militaire, mais aussi des considérations d'ordre moral et qu'il conviendrait d'intensifier les fabrications en s'attelant au travail jour et nuit.

M. Léon BLUM Président du Conseil résume cette discussion en concluant que toute opération en Espagne nécessiterait la mise en jeu de la couverture.

M. PAUL BONCOUR Ministre des Affaires Etrangères demande quelle serait la répercussion sur l'Espagne d'une opération sur le Maroc espagnol. Exercerait-elle une ponction suffisante pour dégager les gouvernements ?

M. le Général GAMELIN Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale indique qu'une telle opération aurait un effet moral important, qu'elle mettrait entre nos mains des centres importants, et qu'en tout cas elle constituerait une action de garantie indispensable au maintien de la liberté du détroit de GIBRALTAR.

Elle nécessiterait une mobilisation partielle de l'Algérie.

M. PAUL BONCOUR Ministre des Affaires Etrangères demande ce qu'il faut penser d'une opération sur les BALEARES.

M. le Vice-Amiral DARLAN, Chef d'Etat-Major Général de la Marine répond qu'il s'agit là d'une opération de grande envergure qui nécessiterait des forces terrestres de la valeur d'une division.

M. CAMPINCHI Ministre de la Marine demande, étant donnée la faiblesse de notre aviation, quelle serait la conséquence sur la conduite de la guerre d'une maîtrise totale de l'Air par l'Allemagne.

M. le Général VUILLEMIN Chef d'Etat-Major Général de l'Armée de l'Air estime qu'en quinze jours notre aviation serait anéantie.

M. le Maréchal PETAIN fait remarquer qu'en aviation c'est moins les forces initiales que le potentiel de construction qui compte.

Et ce potentiel nous ne l'avons pas.

M. GUY LA CHAMBRE Ministre de l'Air expose qu'à la fin de la dernière guerre on pouvait construire 3.000 avions par mois. Mais il s'agissait là d'avions très simples. Les avions modernes sont très compliqués et les ingénieurs ne se sont pas efforcés d'en faciliter la production en grande série.

Le rythme actuel n'est que de 40, il sera bientôt de 60 par mois.

M. le Maréchal PETAIN compare ce chiffre avec la production de notre principal adversaire éventuel qu'une estimation modeste chiffre à 250 par mois.

M. Ed. DALADIER Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre indique qu'il faut aussi compter sur l'artillerie de défense contre aéronefs que nous sommes en train de moderniser avec le 90 de la Marine, le 75 de Bourges et le canon de petit calibre "Hotchkiss".



M. PAUL BONCOUR Ministre des Affaires Etrangères demande quelles seraient les conséquences d'un succès total du Général FRANCO et de sa collusion avec l'Allemagne et l'Italie.

M. le Général GAMELIN Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale donne lecture de la première partie d'une Note établie à ce sujet (1). *(11 PM du 15 mai 1938 relative aux conséquences stratégiques d'un succès du Général Franco)*

M. LEGER Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères conclut de cette lecture qu'on ne peut transiger avec cette éventualité.

M. Ed. DALADIER Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre déclare qu'il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'intervention en Espagne déclencherait la guerre générale. Il ne semble possible d'intervenir qu'en raison d'un fait nouveau : renfort étranger important. L'Angleterre pourrait, peut être, dans ces conditions, intervenir à nos côtés.

C'est pourquoi dit M. LEGER Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères il ne saurait s'agir de notre part que de mesures de réaction et pas de gestes préventifs. L'Angleterre se séparera de nous si nous abandonnons la non-intervention sans un élément nouveau.

M. Léon BLUM Président du Conseil demande si l'on ne pourrait, sans intervenir militairement, intensifier l'aide fournie à l'Espagne.

(1) Un extrait de cette note est joint en annexe au présent procès-verbal.

M. le Général GAMELIN Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale montre que cette mesure aurait pour conséquence de désarmer les forces françaises et pour un résultat aléatoire, les forces gouvernementales étant tout-à-fait inaptés à la manoeuvre.

M. Léon BLUM Président du Conseil indique qu'il croit d'ailleurs que l'on en est au point où le Général FRANCO n'a plus besoin de l'aide militaire étrangère.

M. le Général GAMELIN Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale demande s'il n'y aurait pas un moyen diplomatique de le séparer de l'Allemagne et de l'Italie.

M. le Maréchal PETAIN déclare que le Général FRANCO aura besoin de l'argent anglais pour refaire l'Espagne et que l'Angleterre a là un efficace moyen d'action.

M. LEGER Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères expose que l'Angleterre spécule sur une évolution xénophobe espagnole qui doit détacher FRANCO de l'Allemagne et de l'Italie.

M. PAUL BONCOUR fait remarquer qu'une telle évolution, si elle est possible, s'étend sur un espace de temps trop long pour que, dans l'urgence actuelle, nous en puissions attendre les résultats.

En ce qui concerne la Pologne nous avons toute raison de penser, ajoute-t-il, que tant que le Colonel BECK sera Ministre des Affaires Etrangères non seulement la Tchécoslovaquie n'a pas à attendre son secours, mais il est à craindre que la POLOGNE ne tente de profiter d'une action allemande sur cette puissance.

HISTORIQUE
NIVES

D'ailleurs le maintien du Colonel BECK tend à montrer que la puissance du Maréchal SMIGLY RIDS n'est pas si grande et qu'il n'y a pas lieu, en conséquence de faire trop de fond sur ses déclarations.

Monsieur Léon BLUM Président du Conseil revenant à la question de l'aide russe expose qu'il se dégage comme conclusion de cette discussion que, quelle que soit la valeur intrinsèque de la force russe, son aide est conditionnée par l'attitude de la Roumanie.

M. Ed. DALADIER demande quelle serait la réaction de l'Allemagne et de l'Italie dans le cas où nous interviendrions en Espagne.

Serait-ce pour elle, demande M. Léon BLUM Président du Conseil un "casus belli" ?

Sans aucun doute répond M. LEGER Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères.

M. PAUL BONCOUR Ministre des Affaires Etrangères fait remarquer que, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'entente entre l'Allemagne et l'Italie n'a jamais été plus serrée.

Sans doute, en compensation de l'Anschluss, l'Allemagne a-t-elle promis à l'Italie des avantages substantiels.

M. Ed. DALADIER Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre conclut en faisant remarquer qu'une telle intervention, non motivée par des faits nouveaux, risquerait de nous laisser seuls en face de l'Allemagne et de l'Italie, avec le médiocre secours d'une Russie lointaine et affaiblie et sans être du tout assurés du concours de la Grande-Bretagne.

M. LEGER Secrétaire Général du Ministère des Affaires
Etrangères répète ce qu'il a dit tout à l'heure : qu'il
ne saurait, pour cette raison, s'agir pour nous, en la ma-
tière, que de réaction et non d'initiative.

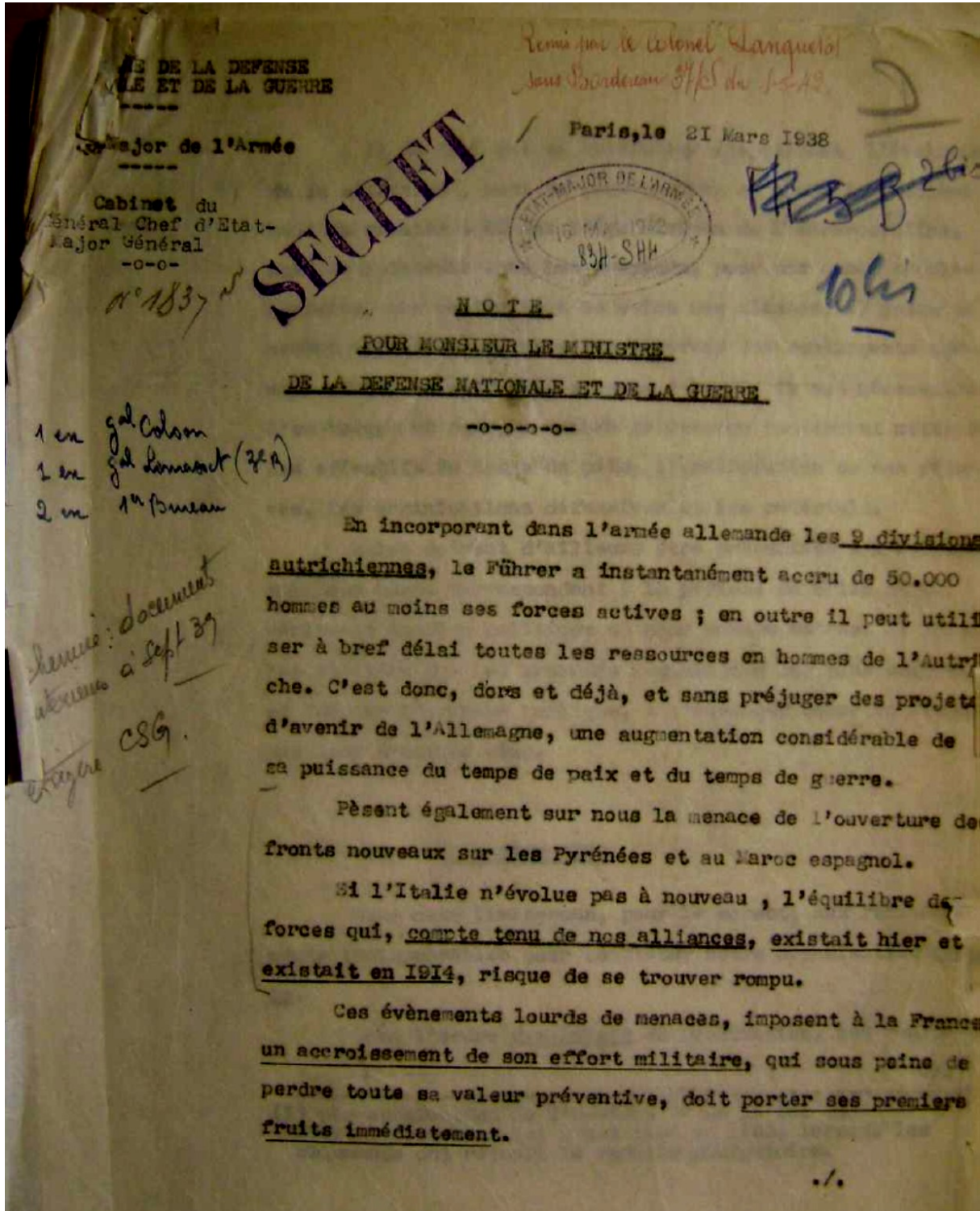
Suit un échange de vues entre M. Léon BLUM, M. GUY
LA CHAMBRE, M. le Vice-Amiral DARLAN sur des questions
étrangères au sujet de la réunion.

M. Léon BLUM Président du Conseil lève la séance à
20 heures.



Approuvé :
signé : Ed. DALADIER

SHD-AT, 5N 579, « Note pour Monsieur le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre », général Gamelin, 21 mars 1938 (extraits)



Il ne faut pas se dissimuler que, suivant l'évolution de la situation, peut en conséquence, se poser le problème soit de ramener à 19 ans l'âge minimum de l'incorporation, soit de maintenir sous les drapeaux, pour une année supplémentaire, une partie tout au moins des classes, (1) jusqu'au moment (octobre 1940) où nous retrouverons des contingents normaux. Mais, en attendant et sans tarder, il est nécessaire d'envisager un certain nombre de mesures concernant notamment les effectifs du temps de paix, l'amélioration de nos réserves, les organisations défensives et les matériels.

Elles doivent d'ailleurs être présentées à l'opinion publique comme correspondant à la période de crise et de véritable tension politique où nous sommes entrés. Il faut les réaliser par les procédés législatifs les plus simples, et frapper l'opinion publique, à l'étranger comme en France, par leur ensemble même.

X I - EFFECTIFS

Nous nous limiterons, pour le moment, aux renforcements indispensables pour compléter notre organisation actuelle.

Dans l'ordre des délais de réalisation, ces renforce-

(1) par application de l'article 40 de la loi du 31 Mars 1928
C'est le problème qui s'est posé en 1935, lorsque les allemands ont rétabli le service obligatoire.

qui, conjointement avec l'éviction de centres de mobilisation de certains casernements, permettrait d'abriter les effectifs supplémentaires recrutés en 1938.

IV - MATÉRIELS

C'est dans le domaine des matériels que l'effort français doit être le plus intense et le plus immédiat puisque de cet effort dépend essentiellement l'amélioration qualitative de nos forces militaires.

Il s'agit donc, par des mesures de salut public correspondant à la gravité des périls, d'augmenter avant tout la production pour réaliser tout ce qui est entrepris au titre de l'actuel programme d'armement.

Pour certaines catégories de matériels dont la réalisation a été particulièrement retardée, les mesures à prendre doivent correspondre à un véritable déclenchement des fabrications de guerre dont l'Angleterre n'a pas craint de donner l'exemple en chargeant son Premier Ministre de faire connaître aux Communes ses mesures de réarmement.

Il demeure entendu que le premier résultat à poursuivre serait d'intensifier l'effort sur notre D.C.A. par tous les procédés possibles.

Les principales mesures pouvant amorcer cette mobilisation industrielle sont indiquées ci-dessous :

a)- Mesures ne nécessitant qu'un effort financier ou l'utilisation d'une main d'oeuvre non spécialisée et, par suite, facile à recruter :

-achat de matières premières et de demi-produits de façon à combler le déficit des stocks.

-chargement des obus vides et des cartouches d'infanterie, confection de gargousses - ces fabrications exigent presque uniquement des manoeuvres ou des ouvriers et un nombre très restreint d'ouvriers spécialistes.

-intensification de la fabrication d'éléments de munitions

-intensification de la fabrication des effets d'habillement

-intensification de la fabrication des appareils de protection.

-Travaux d'aménagement et d'extension des Entrepôts, stations magasins, établissements du service de santé.

- achat de machines et d'outillage

-extension des ateliers - achat des terrains (constructions de bâtiments, achat et installation de machines.

b)- Mesures nécessitant un aménagement de la main d'oeuvre et de l'outillage

I. À réalisation assez rapide

- fabrication des munitions d'artillerie et d'infanterie

- fabrication des poudres et explosifs

- accroissement de l'extraction du charbon et des minerais

- accroissement de la production de l'acier et du laiton.

2. À rendement moins immédiat

- artillerie contre chars
- artillerie de D.C.A.
- chars
- tracteurs
- artillerie de moyen calibre
- optique
- matériel de fortification

L'accroissement de la production correspondant aux mesures I et 2 ci-dessus semble pouvoir être réalisé par les dispositions ci-après :

- accroissement des heures de travail (6 x 10 au lieu de 5 x 8)
- affectation aux usines de guerre ainsi mobilisées de spécialistes prélevés sur les autres établissements industriels non mobilisés afin d'encadrer des manoeuvres actuellement en chômage et d'obtenir ainsi le travail à deux équipes.
- réquisition au bénéfice des industries mobilisées de matériels prélevés sur les usines non mobilisées.

NOTA - Les délais nécessaires pour que les mesures ci-dessus a) et b) aient leur plein effet s'échelonnent sur plusieurs mois. L'effort financier ne peut être chiffré que d'accord avec la Direction des Fabrications.

De ces mesures l'essentiel est actuellement tout ce qui se rapporte à l'accélération de notre production et à l'accroissement de nos moyens de fabrications

./

c)- Il pourrait être également envisagé de faire appel à l'é-
tranger pour la fourniture de certains matériels mais les pos-
sibilités sont actuellement des plus restreintes étant donné
le réarmement général. Toutefois :

1° - La BELGIQUE (en particulier Fabrique Nationale d'armes
et Cockerill) pourrait prendre quelques commandes de 75 D.C.A.
et d'affuts de 40 Bofors.

2°- SKODA aurait actuellement des disponibilités très restrein-
tes, en raison des nombreuses commandes qu'il a en cours pour
la TCHECOSLOVAQUIE, la YOUGOSLAVIE et l'AMERIQUE du SUD.

3°- La firme BOFORS pourrait sous toute réserve mettre à notre
disposition une soixantaine de matériels de 40 mm/D.C.A de fa-
brication Hongroise , après revision.

4°- Un appel pourrait être lancé aux Etats-Unis, pour fournis-
re immédiate de munitions et peut être de matériels.

(La question pourrait être aussi étudiée pour la Russie)

V - PREPARATION MILITAIRE DE LA JEUNESSE

L'amélioration de la valeur des contingents incorporés
dépend dans une certaine mesure, de la préparation militaire
de la jeunesse. Celle-ci devrait être confiée aux Services
du Département de la Défense Nationale et de la Guerre et le
dépôt immédiat d'un projet de loi devrait la rendre obligatoi-
re (il s'agirait ici d'un projet de loi très simple, qui serait
complété par des décrets).

CONCLUSIONS

1°- Dans le domaine des affectifs, il est possible, sans avoir recours au maintien de tout ou partie de la classe sous les drapeaux :

- de renforcer les Régions frontières de 2800 hommes environ immédiatement,
- de maintenir temporairement 6.000 hommes à partir d'avril- ceux de l'intérieur étant également utilisés au renforcement des frontières,
- de réaliser d'ici la fin de l'année une augmentation globale de 20 à 25.000 hommes.

2°- Dans le domaine des cadres, il est possible :

- de recruter d'ici la fin de l'année 470 officiers de réserve en supplément et éventuellement d'accélérer la sortie des Ecoles.
- de poursuivre par le dépôt d'un projet de loi l'augmentation de l'effectif des officiers.
- d'améliorer la valeur des O.R. et S.O.R.
- de s'efforcer d'améliorer la valeur de nos formations de réserve.

3°- De compléter d'urgence notre organisation défensive particulièrement en ce qui concerne les systèmes fortifiés des ALPES, du JURA, du NORD et de l'ALGERIE.

4°- Dans le domaine des matériels, prendre les mesures concernant la mobilisation industrielle, suivant une intensité

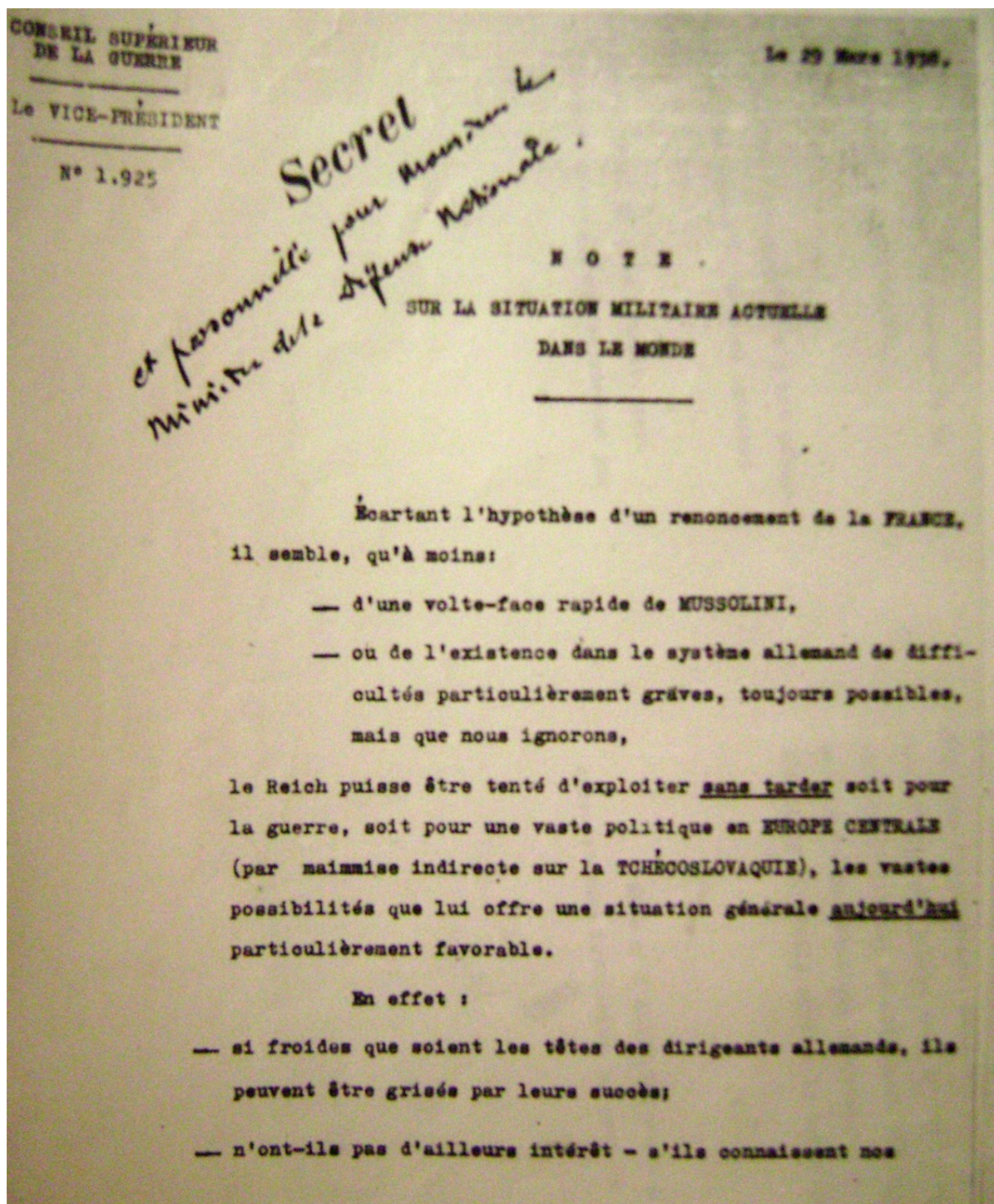
dépendant des ressources budgétaires complémentaires que nous pourrions obtenir; en faisant notre effort principal initial sur la D.C.A.-

Enfin, le Conseil Supérieur de la Guerre devrait être consulté sur la question de savoir les nécessités nouvelles que créent :

- d'ores et déjà les conséquences militaires de l'Anschluss;
et de l'axe Berlin. Rome
- éventuellement l'ouverture de fronts nouveaux sur les Pyrénées et au Maroc espagnol.

Signé: Gamelin

SHD-AT, 5N 579 (et MAE, Papiers 1940, Papiers Daladier, 1), « Note sur la situation militaire actuelle dans le monde », général Gamelin, 29 mars 1938



faiblesses et celles de nos Alliés - à agir avant que l'ANGLÈTERRE ne soit prête et que la FRANCE n'ait refait son aviation, complété sa D.A.T., ses chars et son artillerie, à profiter notamment de l'écrasante supériorité actuelle en aviation de l'ALLEMAGNE et de l'ITALIE ?

Aujourd'hui :

- la RUSSIE est notoirement impuissance; mais elle peut se relever;
- le JAPON, aux prises avec de grosses difficultés en CHINE et une fois nanti, ne va-t-il pas se déclarer satisfait au moins jusqu'à ce qu'il ait absorbé ses formidables conquêtes ?
- l'axe BERLIN-ROME paraît aujourd'hui solide; mais le demeurera-t-il demain, si l'ITALIE se rend compte de l'erreur capitale qu'elle a commise et du danger qu'elle court, même si elle est victorieuse, aux côtés de l'ALLEMAGNE ?
- la TCHÉCOSLOVAQUIE est profondément secouée par les mouvements des minorités.

Dans l'état actuel, sa mobilisation se ferait-elle sans difficultés ? N'y aurait-il pas intérêt à ne pas lui laisser le temps de se replier sur le pays tchèque et de refaire un système fortifié mieux adapté aux dangers nouveaux qui le menacent ?

- Enfin, si la guerre éclate sous peu, FRANCO y sera presque forcément entraîné, tandis que si le conflit mondial tarde encore il

a toute possibilité de se libérer de l'emprise allemande et italienne soit pour reprendre sa liberté d'action, soit pour obtenir l'argent anglais dont l'ESPAGNE a le plus grand besoin.

Et puis, une fois démobilisée, l'ESPAGNE épuisée par dix-huit mois de guerre civile, pourrait-elle rappeler sous les armes les forces dont elle dispose actuellement?

°
° °

Sans doute, de toutes façons, l'ALLEMAGNE préférerait se donner le temps de tenir l'AUTRICHE sans avoir besoin d'y immobiliser des troupes de première ligne, de remettre au point sa mobilisation (qui a pu être troublée par les mesures rendues nécessaires par une opération inopinée et rapide), d'organiser les moyens nouveaux que lui apporte l'Anschluss, de remanier enfin son plan d'opérations. Mais cet ensemble de mesures, de réalisation d'ailleurs facile dans un état totalitaire, peuvent être rapidement prises; en attendant qu'elles le soient, le Führer poursuivra sa politique d'intimidation à l'égard de la TCHÉCO-SLOVAQUIE, l'ITALIE amusera le tapis avec l'ANGLETERRE.

°
° °

Même si l'ALLEMAGNE n'est pas tentée de profiter de ces circonstances favorables, ce peut-être l'ITALIE qui cherche à

4

l'entraîner. En effet, dans la combinaison BERLIN-ROME, l'ALLEMAGNE a su se payer en prenant l'AUTRICHE, elle peut compléter sa part demain en s'emparant de la TCHÉCOSLOVAQUIE. L'ITALIE elle n'a encore rien gagné, et il semble bien qu'à part quelques satisfactions d'amour-propre en MÉDITERRANÉE et une aide financière de l'ANGLETERRE elle ne puisse trouver sa part que dans la guerre.

°
° . °

Si jusqu'ici, l'ALLEMAGNE, privée de matières premières ne paraissait pas en état de risquer une guerre longue ne peut-on pas supposer qu'elle puisse aujourd'hui chercher,

Politiquement:

— à poser à la FRANCE le problème de se porter au secours de la TCHÉCOSLOVAQUIE; et à le poser aussi à l'ANGLETERRE.

Militairement:

— à ne pas se briser contre la FRANCE (à moins qu'il n'y ait possibilité de la surprendre), mais à la contenir; tout en agissant contre elle avec l'aviation;

— à laisser l'ITALIE s'user contre nous. Si elle réussit, tant mieux; si elle échoue, l'ALLEMAGNE viendra à son secours et par conséquent la tiendra;

- la TCHÉCOSLOVAQUIE rapidement réglée et, la HONGRIE se joignant à l'ALLEMAGNE, à mettre en demeure la YOUGOESLAVIE et la ROUMANIE de fournir le blé ou le pétrole, ou s'emparer de leurs territoires. Dans cette hypothèse, quelle attitude aura la TURQUIE ? Ne peut-elle tenter de reprendre la SYRIE et l'IRAK : où iraient alors les pétroles de MOSSOUL ?

- à gagner la POLOGNE, en lui promettant sa part du butin, ou à l'intimider et à obtenir d'elle aussi le nécessaire pour la guerre longue.

Tout cela peut se faire en une campagne d'été.

- Puis, se retourner contre la FRANCE comme en 1918 (après l'écrasement russe), mais avec le concours de l'ITALIE, et l'espoir que l'AMERIQUE n'arrivera pas à temps : lui poser le problème dans toute son ampleur, ainsi qu'à l'ANGLETERRE, en passant par la SUISSE, mieux par la BELGIQUE - peut-être par les deux.

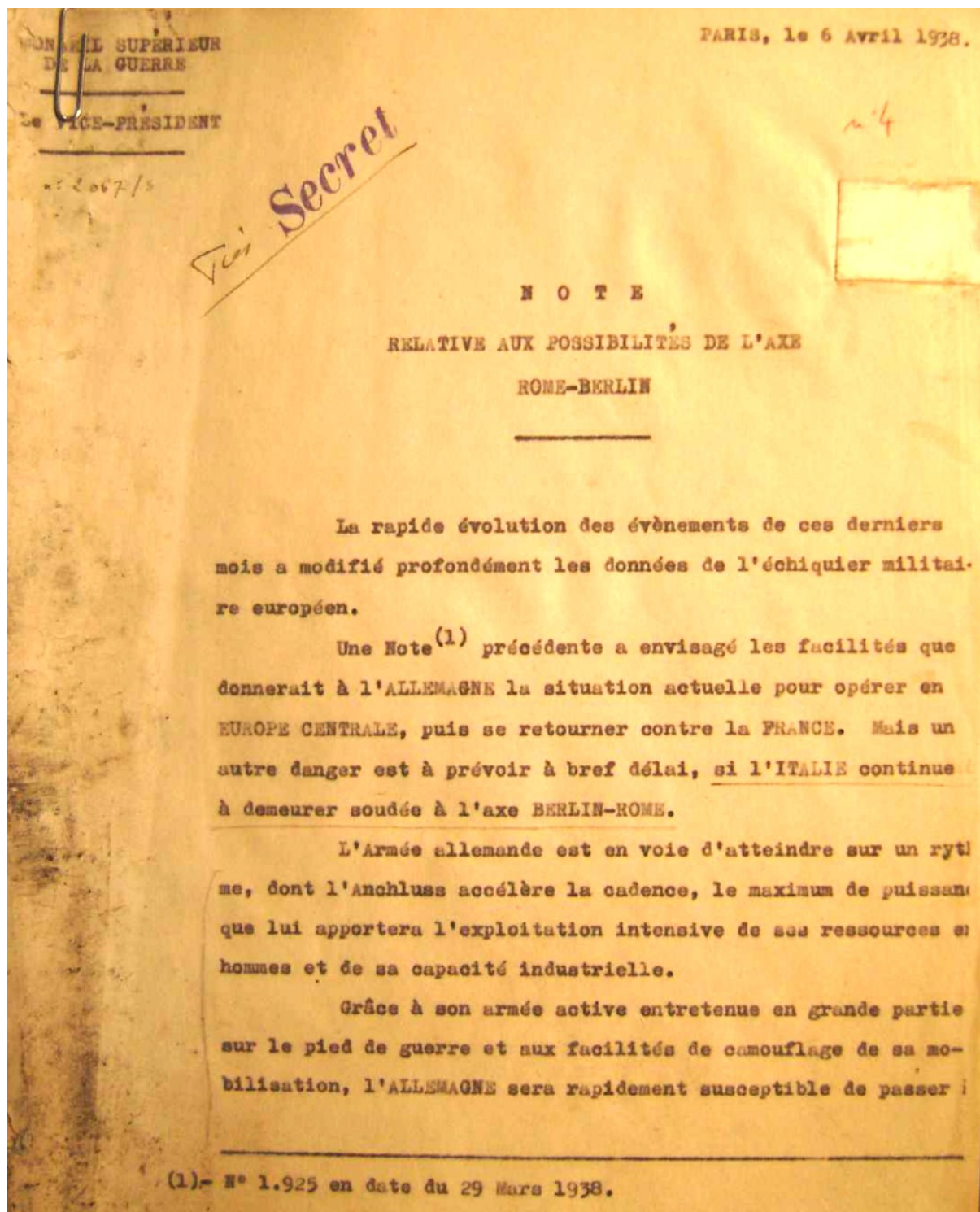
°
° °

Sans vouloir être prophète, et tout en reconnaissant qu'il y a là un faisceau d'hypothèses qui peuvent ne pas jouer, n'y-a-t-il pas cependant dans tout ceci une occasion et des possibilités qui peuvent être tentantes pour nos adversaires ?

./.

Bien entendu cependant, la guerre devient inutile pour l'ALLEMAGNE si elle atteint, par la politique et les menaces, tous ses objectifs.

SHD-AT, 7N 3434, « Note relative aux possibilités de l'Axe Rome-Berlin », général Gamelin, 6 avril 1938



l'attaque par surprise et en forces, à la fois contre la TCHECO-SLOVAQUIE et contre la FRANCE, pour peu que la POLOGNE ne prenne pas une attitude d'hostilité caractérisée.

La conquête rapide d'une TCHECOSLOVAQUIE en proie à des difficultés intérieures considérables, où la mobilisation même serait peut-être délicate et qui peut être attaquée à la fois par la SILE'SIE et par l'AUTRICHE, exigerait un effort bien moindre et moins prolongé que dans la situation antérieure.

Parallèlement, l'ITALIE, qui pourrait ne se garder contre la YOUGOSLAVIE qu'avec un minimum de forces, pourrait jeter le maximum contre la FRANCE dès que les cols des ALPES seront ouverts, en même temps qu'elle agirait en AFRIQUE du NORD.

Les facilités d'opération de l'ALLEMAGNE contre nous se trouveraient naturellement accrues si s'accroissaient les dissensions de la PETITE ENTENTE.

Il résulte de ces considérations que l'ALLEMAGNE et l'ITALIE pourraient appliquer la majeure partie de leurs forces aussi bien sur nos frontières métropolitaines qu'en AFRIQUE du NORD⁽¹⁾. Or, sur des fronts aussi vastes, le seul appui que nous puissions entrevoir de la part des Britanniques sera celui de leur aviation et d'un détachement terrestre à caractère symbolique, tout au moins au début.

D'autre part, si l'on note que la politique de prestige des deux dictateurs aussi bien que la précarité de leurs

(1)- et en CORSE.

(1) La question des frontières...

ressources financières et économiques peuvent les inciter à chercher des succès initiaux retentissants et une solution rapide, on en conclut que les coalisés seront, s'il en est ainsi, logiquement conduits à exploiter d'emblée la supériorité de leurs moyens, et dans ce but, à nous attaquer par surprise sur les fronts les plus étendus possibles. Il faut donc envisager soit la violation du territoire suisse, d'ores et déjà encerclé, soit la reprise de l'offensive par la BELGIQUE. Cette dernière solution demeure en effet la plus tentante pour l'ALLEMAGNE, la BELGIQUE étant d'ailleurs hors d'état de résister à une attaque brusquée puissante. En effet, la concentration continue à être plus facile pour l'ALLEMAGNE contre la BELGIQUE que contre la SUISSE; le terrain permet une utilisation plus intense des forces motorisées; la conquête de la BELGIQUE menace à la fois la FRANCE et l'ANGLETERRE. Or, l'ALLEMAGNE ne paraît plus avoir à ménager la neutralité de cette dernière.

°
° °

Étudions, à la lumière des observations ci-dessus, les possibilités allemandes et italiennes.

Au printemps 1939 les forces que pourront mettre sur pied l'ALLEMAGNE et l'ITALIE sont évaluées globalement à:

ALLEMAGNE . . .

- ALLEMAGNE = 126 Divisions (dont 5 blindées et 1 rapide, non compris les Grenswacht);
 - ITALIE = 66 Divisions (dont 2 blindées et 3 celeré, non compris les forces de LYBIE).
- Soit au total 192 Divisions en EUROPE

La répartition des Forces italo-allemandes pourrait être la suivante:

— ALLEMAGNE —

En TCHECOSLOVAQUIE	{	25 Divisions, réduites rapidement à une douzaine.
Face à la POLOGNE		12 Divisions (1)
Face à la YOUGOSLAVIE		2 Divisions
En réserve à l'Est		9 Divisions (dont une rapide).
		—
		= 48 (dont 1 rapide).

Disponibles contre la FRANCE :

Initialement		78 (dont 5 blindées),
et ultérieurement: 13 (revenant de TCHECOSLOVAQUIE)		
+ 9 de réserve générale		
—		
= 22		22
		—
		= 100
		—

(1)- de nature différente suivant l'éventualité plus ou moins possible d'une action ultérieure de ce pays.

— ITALIE —

Face à la YOUGOSLAVIE	10 Divisions
Défense des Iles et Côtes du Sud:	10 Divisions
Corps expéditionnaire d'Outre-mer:	4 Divisions ⁽¹⁾
	<u> </u>
	= 24

Disponibles initialement contre la FRANCE : 42 (dont 2 blindées et 3 cédées)⁽¹⁾

Ainsi, dans l'hypothèse envisagée, le total des Forces italo-allemandes susceptibles d'être employées contre la FRANCE sur le théâtre d'opérations continental s'élèverait à:

Initialement à	78 + 42 = 120 Divisions
et rapidement à	142 Divisions.

°
° °

Il y a lieu d'observer que, de toutes façons:

- L'Armée Yougoslave fixée par les forces italo-allemandes sur leurs frontières communes, obligée d'autre part de se couvrir face à la BULGARIE, serait hors d'état d'agir offensivement de façon sérieuse.
- L'Armée Roumaine aurait à vaincre initialement les forces hongroises, peut-être soutenues par quelques unités allemandes, et ne pourrait progresser que très lentement.

(1) — en supplément des Forces d'occupation actuellement en LYBIE.

Seule, une attitude décidée de la POLOGNE serait donc de nature à modifier cette répartition des forces.

°
° °

A ces attaques allemandes et italiennes, nous ne pourrions opposer qu'un maximum de 80 Divisions⁽¹⁾, en tenant compte du fait que nos Divisions mises sur pied en AFRIQUE du NORD y seraient maintenues et en supposant que le front des PYRÉNÉES ne viendrait pas à s'ouvrir.- La disproportion des forces serait encore plus défavorable si l'on tenait compte de la proportion de chaque côté des forces actives (D.I. en ALLEMAGNE: 51, en ITALIE: 42, en FRANCE: 39⁽¹⁾).

Si l'état militaire terrestre de la FRANCE demeurerait stationnaire, cette situation ne pourrait que s'aggraver dans l'avenir.

Il faut compter que l'ALLEMAGNE se mettra le plus tôt possible en état de disposer de 70 Divisions du temps de paix (programme de 60 D.I. + 10 D.I. autrichiennes), ce qui lui donnerait 210 Divisions à la mobilisation⁽²⁾.

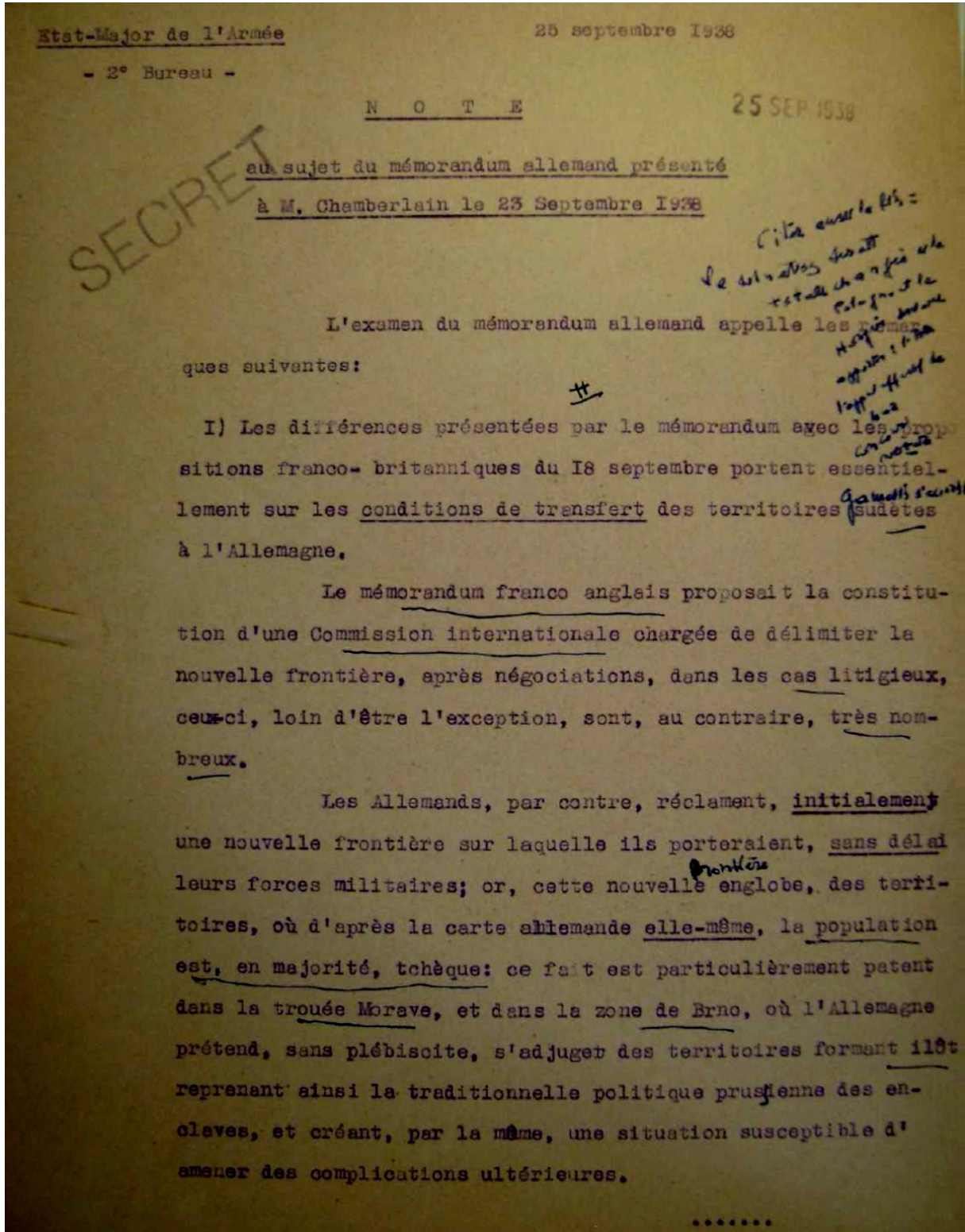
Même en tenant compte de nos fortifications, cette hypothèse ne laisserait pas de retenir toute notre attention.

Signé: Général Gamelin

(1)- Y compris nos forces de Régions fortifiées.

(2)- Ne pas perdre de vue qu'avec une proportion de même ordre que celle dont elle dispose aujourd'hui (75 millions), elle a mis à un certain moment au cours de la guerre 240 D.I. sur pied.

CARAN, 496 AP/10, « Note au sujet du mémorandum allemand présenté à M. Chamberlain le 23 septembre 1938 », 2° bureau de l'EMA, 25 septembre 1938



II) Une précédente note a déjà fait ressortir les pertes que subirait la Tchécoslovaquie dans le domaine économique, du seul fait des propositions franco-britanniques.

Si cet Etat conserve la plupart de ses matières premières (à l'exception de la lignite) son potentiel industriel s'affaiblit considérablement (industries textiles, chimiques, métallurgiques; fabrication d'armement). Il perd également d'importantes voies de communication.

Les exigences allemandes actuelles ne font qu'aggraver cette diminution, surtout dans la région de BRNO et de MORAVSKA- OSTRAVA.

✕
III) Au point de vue militaire, l'acceptation intégrale du mémorandum allemand consacrerait, pour la Tchécoslovaquie, l'abandon quasi total de son système de fortifications, et, en particulier, de ses fortifications lourdes (ligne - TRUTNOV-ZAMBERK - ORAVSKA - OSTRAVA).

Si les propositions franco-anglaises envisageaient déjà la cession de certaines de ses fortifications, c'était comme résultat d'une négociation, et non comme consécration d'un état de faits. L'armée tchécoslovaque aurait, sans doute acceptée la cession de ses fortifications à une commission internationale; admettrait-elle de les abandonner sans combat à une armée étrangère.

✕
IV) on peut objecter qu'une guerre générale risque d'éclater pour une raison de prestige tchécoslovaque. Ce raisonnement est difficilement défendable; la cession des territoires

sudètes, telle qu'elle résulterait du projet franco-britannique donne déjà à l'Allemagne une satisfaction sans précédent. Cette dernière puissance pourrait, semble-t-il, sans déchoir abandonner la prétention d'une occupation militaire immédiate. Les revendications allemandes concernant les régions de la trouée Morave, si elles étaient acceptées; marqueraient, en outre, l'étranglement de la Bohême et favoriseraient à peu de frais sa séparation de la Slovaquie: (couloir réduit à 20 km, privée en cas de rattachement de Brno à l'Allemagne de toutes voies ferrées d'ouest en est).

V) l'Armée

L'armée tchécoslovaque est, actuellement, en garde, derrière des fortifications; une fois sa mobilisation terminée, elle représentera une force sérieuse de 35 divisions, équipées à la moderne, décidées à résister et à livrer bataille à l'envahisseur. Bien que cette certitude d'une rencontre très meurtrière entre Allemands et Tchèques, devrait donner à réfléchir au gouvernement hitlérien.

On admettait jusqu'ici que la résistance tchèque pouvait être estimée à 1 mois environ, dans le quadrilatère de Bohême, pour être reportée ensuite, sur la trouée morave, en attendant l'aide de ses alliées.

Bien que certains facteurs nouveaux se soient introduits (défection possible de certains contingents minoritaires) on peut encore compter sur la résistance tchécoslovaque mais à condition que la Tchécoslovaquie ne soit aux prises qu'avec la seule Allemagne.

La situation serait totalement changée si la Pologne et la Hongrie devaient apporter à l'Allemagne l'appui effectif de leur concours militaire.

Annexe n°25

PRO, CAB, 23/95, « Cabinet 44 (38) – Conclusions of a Meeting of the Cabinet [...] on Monday 26th September, 1938, at 12 Noon », note annexe « Statement made by the Prime Minister to the Cabinet on Monday, 26th September, (Cabinet 45 (38)) as to information conveyed to him that morning by general Gamelin »

MOST SECRET.

NOT CIRCULATED.

STATEMENT MADE BY THE PRIME MINISTER
TO THE CABINET ON MONDAY, 26th SEPTEMBER,
(CABINET 45 (38)) AS TO INFORMATION
CONVEYED TO HIM THAT MORNING BY GENERAL
GAMELIN.

If hostilities ensued and Germany attacked Czechoslovakia, the French intended to enter the war and to launch an attack within about five days. The points in the line where this attack would take place had been indicated, and General Gamelin had said that recent German troop movements showed that they appreciated the weakness of this spot.

Asked whether the French contemplated attack by air, General Gamelin had said "Yes". France was well aware that she would suffer heavily from air attacks. Nevertheless, she would take offensive action, particularly against industrial districts near the frontier.

Czechoslovakia had 34 Divisions, and Germany had the same number opposite her. Until recently those Divisions had been drawn up along the Czech frontiers. More recently, however, the Divisions had moved up to the north and south of the narrowest points of Czechoslovakia. In other words, the position of the troops had been changed from a covering position to a position of preparedness for attack. General Gamelin thought that the Czechoslovak army would give a good account of themselves. They had 500 aeroplanes of their own, and

had recently acquired 280 from Russia. They would try to keep open the bottle-neck at all costs, so that even if they were forced to retire their army would still be able to pass out from the western frontier to the eastern part of the country, and they would be able to maintain a fighting force.

The French had 23 Divisions on the western front. Opposite them there were 8 German Divisions.

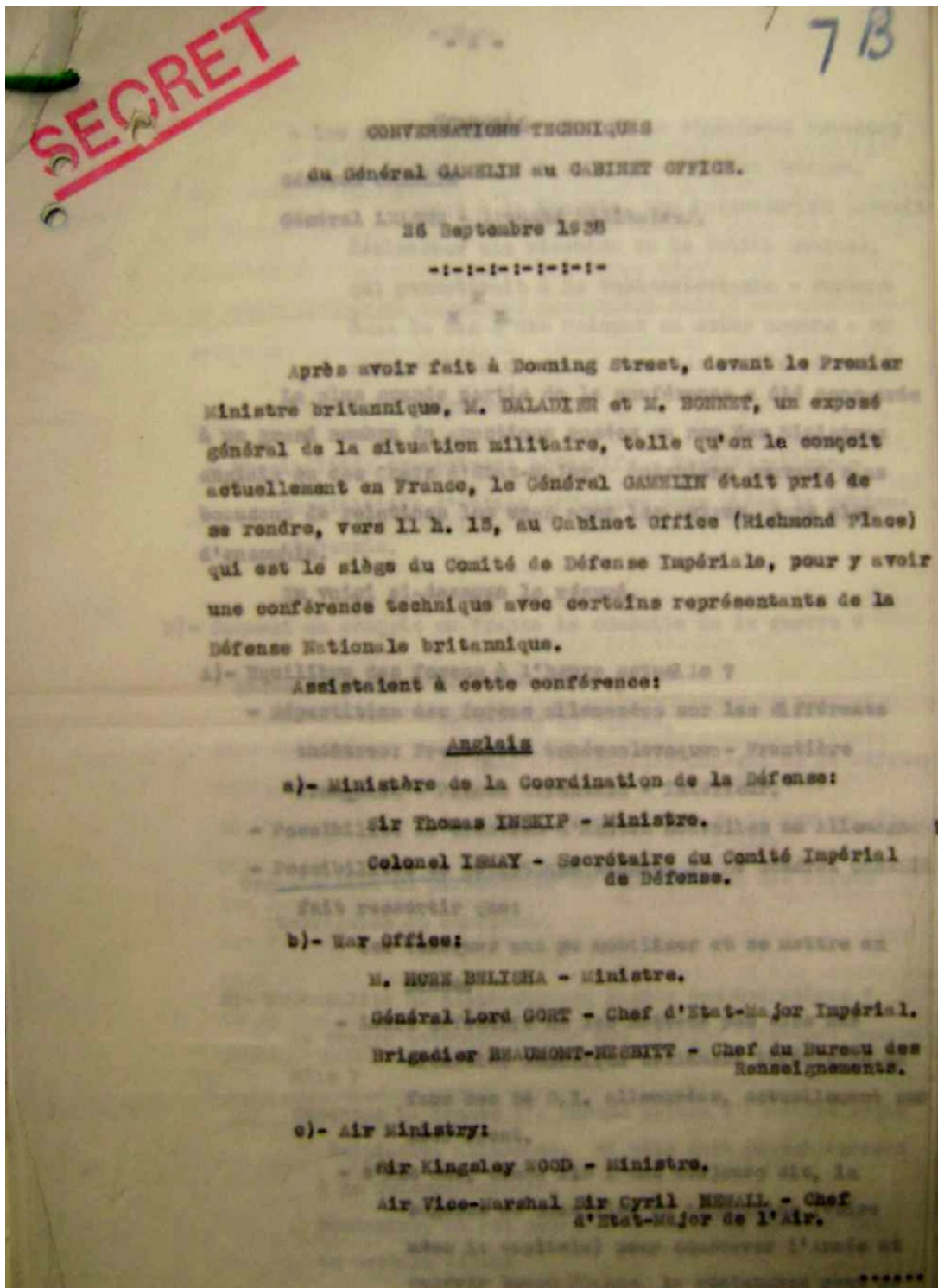
The Siegfried Line was far from complete. In fact, in many respects it was improvised. The French thought they were in a position to make an attack which would at least draw off troops from Czechoslovakia. They proposed to make use of their aviation in connection with the Army.

. . .

Richmond Terrace, S.W.1,
26th September, 1938.

-2-

PRO, WO, 106/5142, « Conversations techniques du général Gamelin au Cabinet Office », sans indication d'origine ou de date, et « Notes on a meeting held at about 11 a.m. on the 26th September, 1938, to obtain the views of General Gamelin on the military aspects of the Czechoslovak crisis », sans indication d'origine, 26 septembre 1938



- les possibilités de résistance dépendent beaucoup de l'attitude des voisins - surtout Pologne.
 Général GAMBLIN

Général LALONDE - Attaché Militaire/. L'intervention devrait déclencher une réaction de la Petite Entente, qui permettrait à la Tchécoslovaquie - surtout dans le cas d'une Pologne ou moins neutre - de reconstituer un front avec ses alliés romains

La plus grande partie de la conférence a été consacrée à un grand nombre de questions posées au nom des Ministres anglais ou des chefs d'Etat-major. Questions souvent sans beaucoup de relations les unes avec les autres, sans plan d'ensemble.

En voici ci-dessous le résumé.

- Comment en concevait en France la conduite de la guerre ?

A) - Equilibre des forces à l'heure actuelle ?

- Répartition des forces allemandes sur les différents théâtres: Frontières tchécoslovaques - Frontière française - Prusse Orientale - Intérieur.

- Possibilité de création d'unités nouvelles en Allemagne

- Possibilités de résistance tchèque. Le Général GAMBLIN

fait ressortir que:

- les Tchèques ont pu mobiliser et se mettre en place.

B) - Probabilité de développement rapide des opérations ?

- leurs effectifs ne les mettent pas dans une situation numérique tellement inférieure en face des 34 D.I. allemandes, actuellement sur leur front.

- s'ils ont, comme ils l'ont toujours dit, la sagesse de sacrifier du territoire (voire même la capitale) pour conserver l'armée et couvrir leurs flancs, la résistance peut se prolonger en Moravie.

- les possibilités de résistance dépendent beaucoup de l'attitude des voisins - surtout Pologne.

quant à la Hongrie, son intervention devrait déclencher une réaction de la Petite Entente, qui permettrait à la Tchécoslovaquie - surtout dans le cas d'une Pologne au moins neutre - de reconstituer un front avec ses alliés roumains

et yougoslaves.

- Possibilités françaises: Effectifs - Fortifications.

Possibilités d'action offensive pour aider la Tchécoslovaquie.

- Comment on conçoit en France la conduite de la guerre ?

Rôles respectifs du Gouvernement,

du Comité de Guerre,

du Chef d'Etat-Major Général de la Défense

et tenant compte de toutes les Nationales,

et à part des Chefs d'Etat-Major de la Marine, de l'Air.

Organisation en particulier du commandement des forces terrestres et aériennes.

C)- Probabilité de déclenchement rapide des opérations ?

La France attendra-t-elle une attaque allemande contre elle ?

Réponse: La France n'a aucune raison d'attendre cette

initiative allemande, si elle doit porter secours à la Tchécoslovaquie.

Néanmoins, il est probable qu'il faut compter sur un certain délai:

... du côté allemand, pour transformer le dispositif
 est obligé actuel, qui correspond à un plan d'entrée pacifi-
 continue avec que au Tchécoslovaquie, pour en faire un disposi-
 elle prendre état d'attaque. Peut-être aussi, une mise en ce
 la verra plus place de moyens pour faire face à une mobilisa-
 certaines action française, quand celle-ci sera effectuée.

Les questions envisagées dans cette seconde partie
 - du côté français: (surtout en ce qui concerne les
 sont surtout posées par le Chef d'Etat-Major de l'Air
 opérations aériennes) pour ne pas compliquer, si
 A.- Importance possible, par une lutte aérienne prématurée, les
 B.- où sont les opérations de concentration et l'évacuation des
 " " " grandes villes." Cette considération mise à
 part, les opérations de terre peuvent commencer
 C.- Les Français ont-ils l'intention, dès le début, de prendre
 sans délai, une fois les troupes en place,
 comme objectifs les usines et villes manufacturières et

Le Général GABLIN souligne d'ailleurs la nécessité
 pour la France d'une politique de guerre exempte de toute
 exaltation et tenant compte de toutes les données du problème.
 Si l'on met à part la Russie, dont l'aide immédiate est diffi-
 cile, les Armées française et tchécoslovaque représentent
 les seules forces prêtes: elles constituent la "couverture"
 des forces du monde entier qui, il faut l'espérer, se range-
 ront du côté des puissances démocratiques. Il est nécessaire
 de ne pas la faire battre isolément par une action inconsi-
 dérée. Elle peut tenir ce rôle. Mais, pour gagner la guerre,
 elle aura besoin d'être aidée.

... (tant qu'on peut en
 juger) pour la transformer d'une partie des troupes allemandes
 de Tchécoslovaquie vers la France ?

M.- Valeur du Commandement et des Forces alliées ?
A Midi, les trois Ministres de la Défense Nationale sont obligés de se rendre à un Conseil de Cabinet. La séance continue avec les Chefs d'E.M. de la Guerre et de l'Air. Elle prendra de ce fait une importance moindre car, comme on le verra plus loin, ces derniers sont désarmés pour répondre à certaines questions du Général GEBELIN.

Les questions envisagées dans cette seconde partie sont surtout posées par le Chef d'E.M. de l'Air:

- A.- Importance de la Pologne.
- B.- Où sont les groupements de bombardement allemands ?
" " " " " chasse ?
- C.- Les Français ont-ils l'intention, dès le début, de prendre comme objectifs les usines et villes manufacturières et les ponts du Rhin ?

Le point de vue anglais, explique-t-on, est qu'il serait préférable d'éviter d'attaquer les villes de la Ruhr, ce qui amènerait une forte mortalité civile et qualifierait des représailles allemandes sur Paris et Londres. Intérêt qu'il y a à tenir compte à ce sujet de l'opinion mondiale. On envisagerait même la possibilité d'une déclaration aux termes de laquelle on ne s'attaquerait, en principe, qu'à des objectifs militaires.

- D.- Résultats probables d'une action française pour aider la Tchécoslovaquie ?- Temps nécessaire (autant qu'on peut en juger) pour le transfert d'une partie des troupes allemandes de Tchécoslovaquie vers la France ?- Au cas où l'Allemagne se retournerait en grandes forces contre la France, que ferait celle-ci ? Peut-elle tenir derrière sa Ligne Maginot

.....

4

E.- Valeur du Commandement et des forces allemandes ?

F.- Retien de l'Italie.

Probabilité d'action de ses forces adriennes: laines de
s'oppr - sur les villes, ~~est~~ de troupes d'Italie vers l'Afri-
que - sur les bases maritimes, et à toute tentative de
liber - en Afrique du Nord française et en Egypte.

Possibilités de réaction franco-anglaise.- Utilisation

**G.- action des bases d'aviation françaises d'Afrique du Nord
par l'aviation anglaise.**

a)- ~~de~~ point de vue terrestre ?
Possibilités du rôle de l'Italie sur terre:
Aucune possibilité de coopération avec la Tunisie.
a)- sur les frontières des Alpes,
siégeant par la Pologne. Du côté français, aucune

Réponse du Général GAMBLET.- L'hiver va venir.- Frontière

fermée.- Opérations peu probables.- passage d'avions
Plus tard, l'Italie peut se présenter avec une certaine
supériorité numérique.- Nous pouvons y faire face. Le
néanmoins, si les opérations continuent sur les autres
théâtres, la France pourrait avoir besoin de disponibi-
lité: des renforts anglais seraient à ce moment les
bienvenus.

b)- quant à l'Afrique du Nord, continue le Général
GAMBLET, on peut redouter:

M.- ~~l'importance~~ soit une attaque sur la Tunisie { en partant
allemandes ? " " " " l'Egypte { de la
Lybie.

de part et d'autre soit un débarquement.

La France a renforcé sa ligne de Mareth.- Durant cet

hiver, elle a, en Afrique du Nord, des forces suffisantes
pour faire face à l'Italie et au besoin même aller la Grande-
Bretagne si celle-ci était pressée en Egypte.

Par contre, la Grande-Bretagne doit renforcer sérieusement sa défense du Canal de Suez.

Enfin, il appartient aux Marines franco-anglaises de s'opposer à tout transport de troupes d'Italie vers l'Afrique du Nord (ou vers l'Espagne) et à toute tentative de débarquement.

En raison des probabilités de passages d'avions. En tout état de cause, il faut étudier l'action possible des Forces russes ?

a)- Au point de vue terrestre ?

Aucune possibilité de coopération avec la Tchécoslovaquie par la Pologne. Du côté roumain, aucune envie de voir des troupes de terre traverser le territoire. Possibilités, peut-être, de passage d'avions et de matériel en transit.

Si, cependant, la Hongrie intervenait contre la Tchécoslovaquie, on pourrait peut-être obtenir de la Roumanie l'usage de terrains pour l'aviation russe.

b)- Valeur des forces aériennes ? Roumaines. - Matériel assez bon, mais pas de la classe des forces aériennes allemandes.

H.- Importance présumée des forces aériennes de l'ère ligue allemande ?

De part et d'autre on admet :

- avions de l'ère ligue : 3.000
- avions en réserve : 2.000

I.- Importance de la neutralité des Pays-Bas et Belgique.

Réponse: Pour le moment, elle ne nous est point défavorable.

- a)- elle couvre dans une certaine mesure l'Angleterre suite de la guerre par ses troupes aériennes au point de vue aérien.
- b)- elle rétrécit le front d'action des forces terrestres françaises.

Mais il semble difficile qu'elle soit maintenue, en raison des probabilités de passages d'avions. En tout état de cause, il faut étudier les conséquences qu'aurait une violation de la neutralité par l'Allemagne. En particulier, en ce qui concerne la France, en obligeant l'Armée Française à une extension du front, elle rendrait bien nécessaire une aide efficace par envoi de troupes anglaises sur le Continent.

a)- Opinion publique très peu préparée, sinon hostile à l'envoi de forces importantes sur le Continent.

b)- L'opinion **X** par le Gouvernement de porter tout l'effort, d'abord sur la marine, puis sur l'aviation et la défense anti-aérienne. Les forces de terre ne venant qu'après.

Le Général GAMBLIN, à ce propos, souligne qu'il faut faire de la stratégie non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Et que, par suite, il serait indispensable que le Gouvernement et le Haut Commandement Français passent sans trop de retard quel serait l'ordre de grandeur des possibilités d'envoi en France de forces importantes britanniques.

Il fait ressortir que, comme il l'a déjà indiqué plus haut, au printemps prochain, la question peut se poser de façon sérieuse, en raison, en particulier, des possibilités d'ouverture

- du front italien (dégagement des cols alpins),
- du front belge (violation de la neutralité par l'Allemagne).

Le Général GABRIEL déclare qu'il n'ignore pas ces difficultés et que c'est en effet une question à traiter à l'échelon Gouvernement. Il a tenu seulement à en signaler l'urgence absolue.

En attendant, il pense que la liaison est établie entre les E.M. respectifs des trois Départements de la Défense Nationale en France et en Angleterre - que les Marines sont prêtes à coopérer - que le Corps Expéditionnaire prévu pourra être transporté dans les délais voulus (ceci surtout au point de vue moral), enfin que, dès la première heure, nous pourrions avoir une aide anglaise sérieuse, sinon sur des objectifs civils (comme il a été spécifié ci-dessus), tout au moins dans la zone des opérations.

Le Chef d'E.M. de l'Air, tout en affirmant son intention de nous fournir cette aide, insiste sur la nécessité:

- de conserver en Angleterre l'aviation de chasse,
- de ménager les forces aériennes anglaises pour ne pas les user prématurément, en raison de l'état encore insuffisant des réserves.

Sur une question du Général GABRIEL, il se déclare d'ailleurs satisfait de la production qui serait d'environ 300 avions par mois.

X
X X

La séance est levée à ce moment, après que le Général GABRIEL a souligné encore la nécessité qu'à l'heure actuelle il y ait non seulement effort maximum de part et d'autre de la Manche, et communication de part et d'autre des résultats obtenus et des intentions, mais une véritable coordination des efforts des deux pays, analogue à la coordination qui

....

a lieu, dans chaque pays, entre les trois Ministères de
la Défense Nationale./.

2nd November, 1958.

(THIS DOCUMENT IS THE PROPERTY OF HIS BRITANNIC MAJESTY'S GOVERNMENT.)

SECRET.

TO BE KEPT UNDER LOCK AND KEY.

COPY NO. 6

It is requested that special care may be taken to ensure the secrecy of this document.

NOTES OF A MEETING HELD AT ABOUT 11 a.m.
ON THE 26th SEPTEMBER, 1938, TO OBTAIN THE
VIEWS OF GENERAL GAMELIN ON THE MILITARY ASPECTS
OF THE CZECHOSLOVAK CRISIS.

P R E S E N T:

(in addition to General Gamelin).

The Right Hon. Sir Thomas Inskip, C.B.E., K.C., M.P.,
Minister for Co-ordination of Defence (In the Chair).

The Rt. Hon. L. Hore-Belisha,
M.P., Secretary of State for
War.

The Rt. Hon. ^{Sir Kingsley Wood MP} Viscount Swinton,
C.B.E., M.C., Secretary of
State for Air.

General the Viscount Gort, V.C.,
K.C.B., C.B.D., D.S.O., M.V.O.,
M.C., Chief of the Imperial
General Staff.

Air Chief Marshal Sir Cyril L.N.
Newall, G.C.E., C.M.G., C.B.E.,
A.M., Chief of the Air Staff.

Brig. F.G. Beaumont-Nesbitt,
C.V.O., M.C., Deputy Director
of Military Operations and
Intelligence, War Office.

Group Captain J. Slessor, D.S.O.,
M.C., Deputy Director of
Operations and Intelligence,
Air Ministry.

Maj.-Gen. H.L. Ismay, C.B., D.S.O.,
Secretary, Committee of
Imperial Defence.

General Lelong, French Military
Attache in London.

M.J. Creswell, Esq.,
(Interpreter).

Note. The Ministers left about half way through
the meeting to attend a Cabinet.

French War Potential and Disposition of Troops.

1. General Gamelin said that France, when fully mobilised, could put 5½ million men into the field. This figure included all the Forces in France and North Africa, but did not include Air Force personnel or the garrisons of the Levant and the French colonies. France could, in fact, put into the field approximately 100 divisions.

2. In the initial deployment, the bulk of the French effectives would be located opposite Germany, and it was possible that in this area he would concentrate 60 divisions excluding the Troops occupying the Maginot line, which could be taken as the equivalent of approximately four or five divisions.

3. At the present time, France had about 1½ million men mobilised. Without dislocating the machinery of mobilisation, and without undertaking measures on the Italian front which might be regarded as provocative, nothing more could be done until complete mobilisation was ordered.

25 active divisions had now been mobilised, of which 15 had been concentrated on the eastern frontier - 12 of them opposite the Saar. The balance were at present located in the centre of the country.

4. If and when complete mobilisation was ordered, he would have to allow for 15 divisions opposite the Alps and another 15 divisions in North Africa. Of the latter, part would be concentrated to operate against Spanish Morocco, if required; the remainder would be concentrated in Tunisia for action against Libya.

General Gamelin's personal position.

5. General Gamelin said that he held the dual role of Chief of the General Staff of National Defence and also Generalissimo of all Armies operating in France and North Africa. In the event of war, he would have an absolutely free hand in the field of strategy, subject, of course, to political direction from his Government.

The Employment of the French Army in War.

6. General Gamelin had no intention of sitting behind the Maginot line and waiting for a German offensive. It was his intention to advance immediately into Germany and to continue to advance until he met really serious resistance. He would then, if necessary, withdraw to the protection of the Maginot line, leaving it to the Germans to break their strength against the permanent fortifications. In reply to a question as to whether his attack would take place immediately on the outbreak of war or after a certain delay, he explained that on the one hand immediate action would be to the advantage of France in view of the fact that the Germans had only 8 divisions on their western frontier. On the other hand, in view of the menace from the air, a delay of four or five days would be required to enable Paris and the principal French towns to be evacuated. On balance, however, he would attack as soon as possible.

The Organisation and Employment of the French Air Forces.

7. General Gamelin said that it was his intention to divide his Army into three major Commands - two in France and one in North Africa, and that each of these three Commands would be allotted certain air formations, part of which would be for co-operation purposes and part

for independent air action. He emphasised that all Air Forces came under the command of the Army Commanders and that such independent roles as they might carry out would be on direct instructions either from these Commanders or from himself.

8. On the question of air targets, General Gamelin stated that it was the French intention at the outbreak of hostilities to restrict attack to definite military objectives. These would include munition factories and the like, but they would be careful to avoid bombing open towns. On learning that it was also to be our policy to do everything possible to avoid inflicting casualties on the civilian population, General Gamelin said that he was prepared to ask his Government to agree that our two countries should make a joint declaration that air warfare would be restricted to purely military targets, unless and until the Germans acted otherwise. General Gamelin added that he shared the general opinion that these restrictions would not last for long.

The attitude of Italy.

9. The French expected a hostile Italy. They were not particularly frightened of this, but it involved the retention of Troops which might have been better employed elsewhere. He intended to use his forces in Tunis (see paragraph 4 above) to carry out operations against the Italians in Libya. He hoped that we should be able to co-operate from Egypt.

The Italian Air Force.

10. General Gamelin anticipated that the Italian Air Force would certainly be used against France, which contained a large number of Italians. He imagined, however, that the principal use of their Forces would be on the French sea board and in North Africa - Tunis in particular.

The German Army.

11. General Gamelin said that the German General Staff were averse to the war, and that the intermediate commanders were weak. He anticipated that they would reinforce their 8 divisions on the western front by formations from elsewhere than their Czechoslovakia front. The 3 divisions in East Prussia would not be available for this purpose unless Poland were prepared to give them passage. The initial German concentration against Czechoslovakia had been on the basis of a more or less unopposed "coup de main": they were now faced with the problem of concentration for a full dress attack. Similarly the 8 divisions opposite the French Frontier were at present employed on building fortifications and policing duties. It would take some time for these dispositions to be altered and for these divisions to assume a defensive position.

They could come by sea

The German Air Force.

12. The majority of German long range bombers were disposed in a ring round the Czechoslovakia Frontier. There were also a few fighter squadrons there, but the majority were situated opposite France. His estimate of the strength of the German Air Force was 3,000 machines in the front line, with 2,000 in reserve.

Czech Army.

13. Czechoslovakia could mobilise about ³⁴54 divisions. They would put up a good show, but it was impossible to say how long they could resist a German onslaught. Their intention, as expressed to the French General Staff, was to protect their flanks at all costs, to retreat from their western salients, abandon Prague if necessary, and

take up a strong defensive line from north to south across Moravia.

Poland.

14. General Gamelin attached immense importance to the attitude of Poland. This was the key to the problem. Marshal Rydz-Smigly had assured him that the Poland concentration would allow their army to act southward into Silesia or westwards into Central Germany. Should Poland declare her adherence to the Entente Powers, it would mean a marked accretion of strength, since Germany would have to detach considerable forces to watch her eastern frontier. Even Polish neutrality would be a very definite asset.

Hungary, Roumania and Yugo-Slavia.

15. In the event of action by Hungary, he thought that Yugo-Slavia and Roumania would come in against her. The Roumanian Army was not as bad as it was often made out to be: on the whole it was well equipped. The Yugo-Slavia Army on the other hand was a good army but badly equipped.

Russia.

16. General Gamelin said that the Russian Army could not intervene in Czechoslovakia since neither Poland nor Roumania would give them passage. The latter might, however, let aeroplanes fly over their country and allow war material to pass through. The Russians had plenty of equipment, but it was not so good as the Germans. Their personnel was of good class, but their higher command futile.

The Neutrality of Belgium and Holland.

17. General Gamelin said that he did not know whether the German Air Force would fly over Belgium and Holland, but this would certainly constitute a violation of neutrality.

British Assistance..

18. General Gamelin said that it would help him enormously in drawing up his plans if he could be told in advance what army formations might be expected to come to his assistance and in how many months. Even a small contingent to start with would have a tremendous moral affect on the French Army; and the prospect of considerable reinforcements at the end of, say, six months would be an enormous encouragement to them. Similarly it would be a great help to him to know what degree of assistance he might hope to receive from our Air Force.

△The Chief of the Imperial General Staff and the Chief of the Air Staff said that they were not in a position to answer these questions until they had received instructions from the Cabinet.]

The French Air Force.

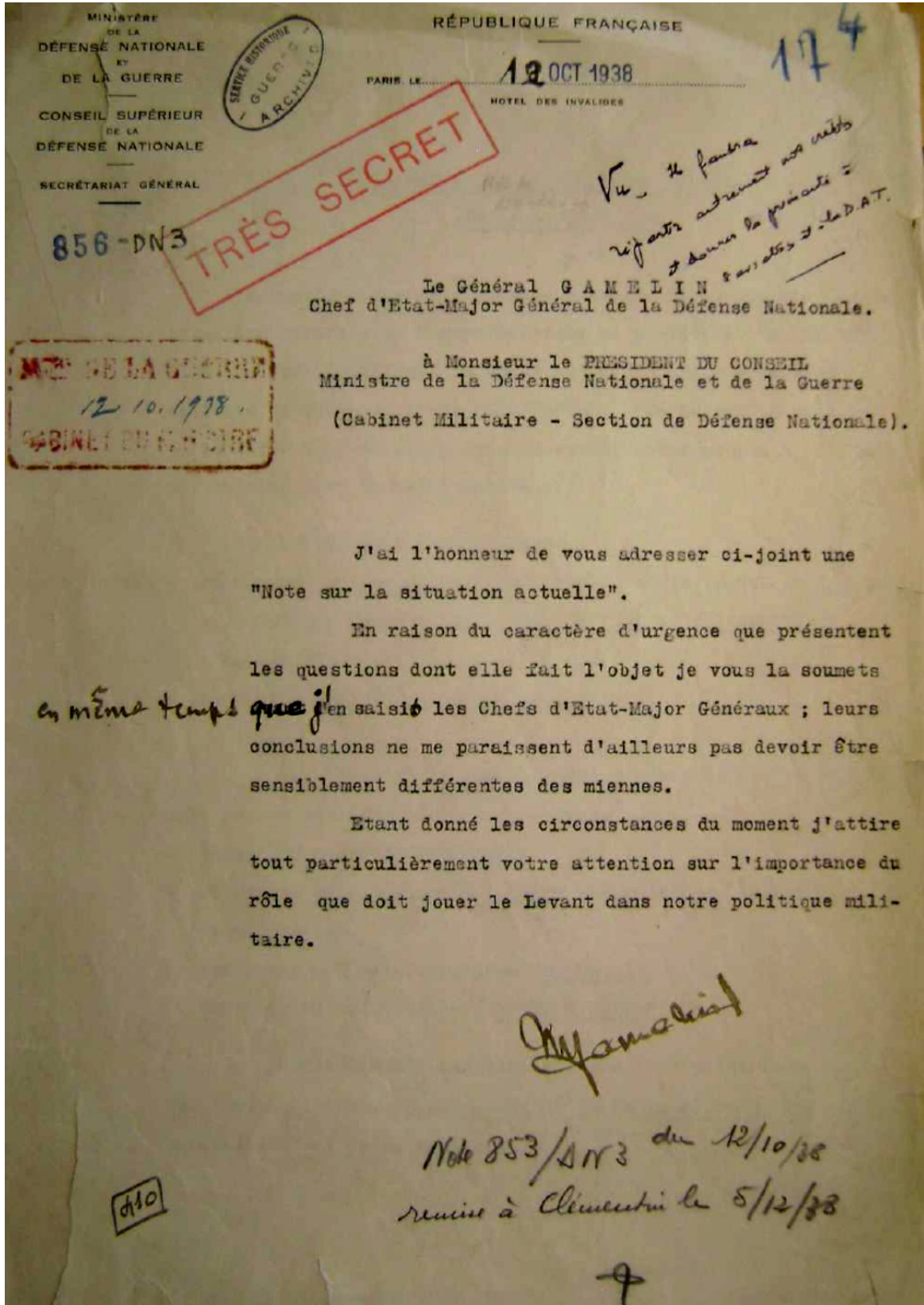
19. General Gamelin said that French aircraft production was at present extremely low but was expected to be in full swing early next year. This weakness was not one which would affect the main decision but only a temporary deficiency which should be made good as soon as possible.

Richmond Terrace, S.W.1.

26th September, 1938.

Annexe n°27

SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil et « Note sur la situation actuelle », 12 octobre 1938



Paris, le 12 Octobre 1938

CONSEIL SUPÉRIEUR DE
LA DÉFENSE NATIONALE

SECRETARIAT GÉNÉRAL.

N° 853/D.N.3

TRÈS SECRET

TRÈS SECRET

NOTE

sur la

SITUATION ACTUELLE

L'occupation des Pays Sudètes par l'Allemagne aggrave les conséquences stratégiques de l'Anschluss et amène un renversement de la situation générale en Europe Centrale.

La Tchécoslovaquie amputée de plus du quart de sa population, coupée en deux par l'étranglement de la Moravie et se trouve à peu près incapable de remplir son rôle d'obstacle à l'expansion germanique vers l'Est. Nous n'avons pas sauvé sa puissance militaire : dans l'hypothèse la plus favorable, elle en sortira singulièrement diminuée.

Tandis que la France est, en fait, de plus en plus écartée de l'Europe Centrale, voire même de l'Europe Orientale (1), l'Allemagne, ayant absorbé l'Autriche, encerclée et réduit la Tchécoslovaquie, voit s'ouvrir devant elle la route du Danube. Elle peut être tentée d'exploiter sans tarder ces résultats et de poursuivre les buts fondamentaux de sa politique de "Drang Nach Osten". La Hongrie serait sans doute facilement submergée. Quant à la Roumanie et à la Yougoslavie, quelle résistance seraient-elles susceptibles d'opposer avec leurs minorités Hongroises et Allemandes ? (2)

(1)- La situation actuelle est plus grave qu'en 1914 puisque la France n'a plus dans l'Orient de l'Europe le contre-poids que constituait la Russie Tzariste.

(2)- L'Italie, la Hongrie, demain la Roumanie sont au carrefour de leurs destinées. Vont-elles, pour des fins immédiates, s'asservir à l'Allemagne, ou courageusement suivre la voie de l'indépendance ? Il en est de même de la Pologne qui, dans les événements récents a fait piètre figure et risqué de se trouver prise à nouveau entre l'Allemagne et la Russie.

12 Oct 38
Europe ex-divinité Louis le
même la main / vers l'Est
surtout au 25/10/38

Mais les dernières phases de la crise récente et ses répercussions dans le monde entier ont pu montrer aux dirigeants Allemands qu'un faisceau de résistance s'organisait contre leurs ambitions démesurées.

Militairement, l'Allemagne a montré sa force ; cependant elle a hésité devant une guerre mondiale. Elle a senti le Nouveau Monde prêt à soutenir les deux grandes démocraties Européennes. On a eu l'impression que l'opinion publique Allemande, dans son tréfonds redoutait la guerre et que le peuple Italien répugnait à se battre avec la France.

Faut-il penser que l'Allemagne désire sincèrement s'entendre définitivement avec la France : à cet égard, on doit faire la part d'une propagande savamment orchestrée et ne pas perdre de vue qu'elle a créé rapidement le courant d'opinion qui devait servir les buts de sa politique du moment.

L'Allemagne et l'Italie ont affirmé une fois de plus la solidité actuelle de l'axe BERLIN-ROME; mais il est permis de penser que cette force peut décliner, dans un avenir assez prochain.

L'Italie a, plus encore peut-être que la France et l'Angleterre, perdu dans cette passe d'armes. Elle voit son influence ou peut dire supprimée en Europe Centrale et diminuée en Europe Orientale. Elle est rejetée sur la Méditerranée où elle se heurte à la France et à l'Angleterre.

A l'intérieur, le régime fasciste rencontre une opposition qui s'est affirmée récemment, et le peuple Italien, se rendant compte des erreurs où l'a conduit la politique du Duce, commence à manifester ouvertement son attachement à la Maison Royale.

+

+ +

Avant qu'intervienne la signature des accords de MUNICH, le Führer a déclaré à deux reprises dans son discours du 26 septembre à Berlin, qu'après le règlement de la question des Sudètes "il n'y aura plus pour l'Allemagne en Europe de problème territorial". En admettant qu'on puisse se fier à une déclaration qu'il avait déjà faite au lendemain de l'Anschluss, ces affirmations marqueraient son intention de renoncer, tout au moins provisoirement, à un plan d'expansion vers l'Est, qui ne serait pas purement économique. Elles peuvent aussi traduire l'obligation pour l'Allemagne d'assimiler ses conquêtes de 1938.

Dans ces conditions, si le Reich est assuré de bénéficier de la tolérance de l'Angleterre, on peut s'attendre à ce qu'il replace au premier plan la question du retour à l'Allemagne de ses anciennes colonies ou encore celle d'une nouvelle répartition des colonies des peuples Européens, où il aurait sa part.

Cette revendication, s'il y était donné suite, aurait les plus graves conséquences surtout en ce qui concerne les colonies d'Afrique sur le littoral Atlantique. Toute cession à cet égard, pèserait lourdement tant dans le domaine politique, qu'en cas de conflit, dans celui des stratégies terrestres, maritime et aériennes :

- Atteinte morale pour notre Empire,
- Menaces d'avenir pour notre domination en Afrique Noire,
- Séparation entre l'Afrique Occidentale et l'Afrique Equatoriale; entre les Empires Africains Français et Anglais;
- Menaces sur les communications impériales franco-britanniques maritimes et transdésertiques,
- Fixation d'une partie de nos moyens terrestres, maritimes et aériens en Afrique Noire et dans l'Atlantique Sud.

En outre, on fournirait une nouvelle occasion de renforcer l'axe BERLIN-ROME en permettant son prolongement en Afrique et en favorisant les visées d'une Italie non satisfaite sur nos possessions africaines.

Si le problème se trouve de nouveau posé prochainement aux Gouvernements Français et Anglais, de toute façon la France doit sur ce sujet rester en contact étroit avec l'Angleterre pour lui faire partager son point de vue, qui vise d'ailleurs à sauvegarder des intérêts essentiels qui leur sont communs. Elle ne saurait en aucun cas admettre le retour du Togo et surtout du Cameroun à l'Allemagne.

+

+ +

Mais devant l'insuccès de ses prétentions coloniales, l'Allemagne pourrait reprendre ses visées en Europe Orientale. Grâce à son emprise économique précédant la pénétration politique, elle chercherait à s'y assurer certaines matières premières, notamment le blé et le pétrole qui lui sont indispensables pour être à l'abri de tout blocus, en cas de conflit avec l'Angleterre et la France. Elle peut jouer du révisionnisme hongrois vis à vis de la Roumanie et de la Yougoslavie.

En prévision de cette nouvelle manifestation du pangermanisme, la France doit porter ses efforts en Méditerranée par où s'effectuent ses liaisons avec l'Europe Orientale.

A cet égard, la première question à régler est celle d'Espagne, qui pèse si lourdement sur la Méditerranée Occidentale, dont la maîtrise nous est indispensable.

Même si la combinaison BERLIN-ROME s'affaiblit, il y aura toujours un intérêt capital pour la France à disposer d'une situation solide en Méditerranée Orientale. A cet effet, elle doit renforcer sa position au Levant. Le traité franco-syrien devra sans doute subir des modifications profondes avant d'être soumis à la ratification du Parlement Français. Notre situation favorable en ce qui concerne nos relations avec la Turquie devra être améliorée; elle présente une importance primordiale pour l'avenir. Le maintien de l'Entente Balkanique est également essentiel.

serait-il possible de trouver éventuellement des appuis de la Russie et de la Pologne en faveur de la Roumanie ? Il est difficile de les escompter de la Russie qui reste une énigme et dont la situation intérieure est sans doute inquiétante pour l'avenir. Quant à la Pologne, dont la duplicité s'est manifestée dans la crise récente, dans quelle mesure n'a-t-elle pas déjà accepté de se maintenir dans le sillage de l'Allemagne moyennant de larges compensations en Lithuanie ou en Ukraine ?

+

+ +

En résumé, quelle que soit l'orientation future de la politique d'expansion allemande, la France doit y faire face en accord étroit avec l'Angleterre, qu'il s'agisse de refuser toute cession de colonies ou de s'opposer à une nouvelle poussée germanique dans l'Orient européen.

C'est en apportant dans les négociations engagées, les facteurs d'une puissance accrue que la France (comme l'Angleterre) pourra peser sur les décisions à prendre.

Cette puissance résultera avant tout de la continuité de ses efforts pour rétablir son équilibre intérieur, augmenter son potentiel militaire et au premier chef refaire sa natalité.

C'est enfin par la cohésion de son Empire qu'elle restera une grande Nation : le respect de l'ordre en Afrique du Nord; le maintien du bloc Afrique du Nord - Afrique Noire; le rétablissement solide de l'autorité Française au Levant, tels sont les problèmes les plus urgents qui doivent hors d'Europe retenir son attention.

+

+ +

Les possibilités nouvelles et accrues de nos adversaires viennent ainsi, encore une fois, modifier les données du problème militaire français.

On peut envisager deux éventualités :

1°- Conflit de longue durée imposé par l'attaque de fronts fortifiés;

2°- Manœuvres de large envergure sur des théâtres lointains (théâtre du Proche-Orient et théâtres coloniaux).

La population de l'Allemagne dépassé maintenant 80 millions d'habitants, soit le double de celle de la France continentale. Son potentiation militaire, terrestre et aérien, est désormais hors de pair. Dans un avenir prochain elle pourra mener efficacement la guerre sur plusieurs fronts.

Elle demeure maîtresse de porter tout le poids de ses armes soit contre les Etats de l'Europe Orientale, soit contre la France, là où celle-ci apparaît plus vulnérable. Elle peut le faire par la voie des airs puis sur terre, par la Belgique redevenue la voie d'invasion normale et par la Suisse. C'est par la Suisse qu'elle pourrait combiner éventuellement ses efforts avec ceux de l'Italie, si nous ne parvenons pas à détourner celle-ci des relations étroites qu'elle a nouées avec Berlin.

Résister à une attaque combinée éventuelle de l'Allemagne et de l'Italie; puis être en état de mener une guerre longue qui donnera le temps à une coalition de se former, et amènera l'usure de nos adversaires privés de certains ravitaillements essentiels; être en état le cas échéant, de régler, le moment venu, l'Italie sur terre comme dans l'air et sur mer; tel doit être dans l'ensemble la base du programme militaire de la France.

+

+ +

Ces constatations déterminent une nouvelle orientation de notre politique militaire :

1°- Dans chacune des forces armées, les efforts doivent être appliqués dans le sens suivant :

a)- pour les forces spécifiquement terrestres, appelées à supporter presque seules, au moins au début, la lutte contre les forces de même nature de l'Allemagne, auxquelles s'ajouteraient éventuellement celles de l'Italie :

- achèvement face à la Belgique et à la Suisse et sur les Alpes, de notre système fortifié avec sa garde immédiate. Il faut que derrière ce système fortifié la France puisse conduire sa guerre comme l'Angleterre derrière la Manche;

- complément, dans la mesure indispensable, de nos forces de manoeuvres et, au premier chef, amélioration de nos unités de formation (1);

- poursuite de notre programme d'armement, notamment de nos moyens de défense et de contre-attaque : chars, défense antichars, etc...; puis de nos moyens d'attaque des systèmes fortifiés (2) (chars et artillerie de gros calibres, etc...) qui devraient pouvoir recevoir tout leur développement au cours de la campagne; enfin renforcement de nos moyens de guerre en montagne.

(1)- Il importe en effet de ne pas perdre de vue que les forces terrestres françaises, en dehors de la défense de nos frontières (défensive organisée et contre-attaques) peuvent avoir à reconquérir le terrain national perdu et éventuellement tout ou partie de la Belgique et du Luxembourg avant que l'ennemi ne s'y soit installé solidement.

(2)- à noter que le système fortifié allemand ne paraît pas actuellement devoir comporter des organes aussi puissants que le nôtre, organes qui demandent d'ailleurs des années pour être mis au point.

b)- pour les forces maritimes qui auraient à agir en coopération étroite avec les flottes anglaises :

- développement ou création de bases en Méditerranée (en particulier en Méditerranée Orientale).
- exécution et renforcement éventuel du programme de constructions navales nous assurant en tout état de cause une supériorité incontestable en Méditerranée sur l'Italie.

c)- pour les forces aériennes et la défense contre-avions :

- augmentation exceptionnelle de nos moyens volants pour :
 - la protection de notre sol au premier chef : chasse (1)
 - à la riposte en territoire ennemi, de concert avec l'aviation Britannique.

En bonne logique, il y aurait d'ailleurs intérêt à ce que l'aviation Française s'oriente principalement sur le bombardement au bénéfice de la bataille terrestre et de l'action contre l'Italie continentale et l'aviation Britannique sur les bombardements lointains contre l'Allemagne et l'Italie en Méditerranée Orientale.

- la participation aux actions terrestres et maritimes sur tous les théâtres; à ces efforts devrait s'ajouter un accroissement très important des moyens de défense contre avions fixés au sol, à réaliser par l'armée de terre, tant pour la protection de nos armées que pour celle des points sensibles du territoire.

2°- Une place de premier plan doit être donnée à la mobilisation industrielle, permettant à la fois un démarrage immédiat des fabrications et la conduite d'une guerre de longue durée. Il faut donc dès le temps de paix, intensifier la production et perfectionner l'outillage en vue de répondre à la fois aux nécessités du temps de guerre et aux besoins du temps de paix.

En résumé, dans le plan général de nos armements, c'est aux forces aériennes et aux moyens anti-aériens qu'il convient de réserver une place prépondérante, afin de rétablir à très bref délai l'

- - - - -

(1)- pour la D.A.T. voir ci-après.

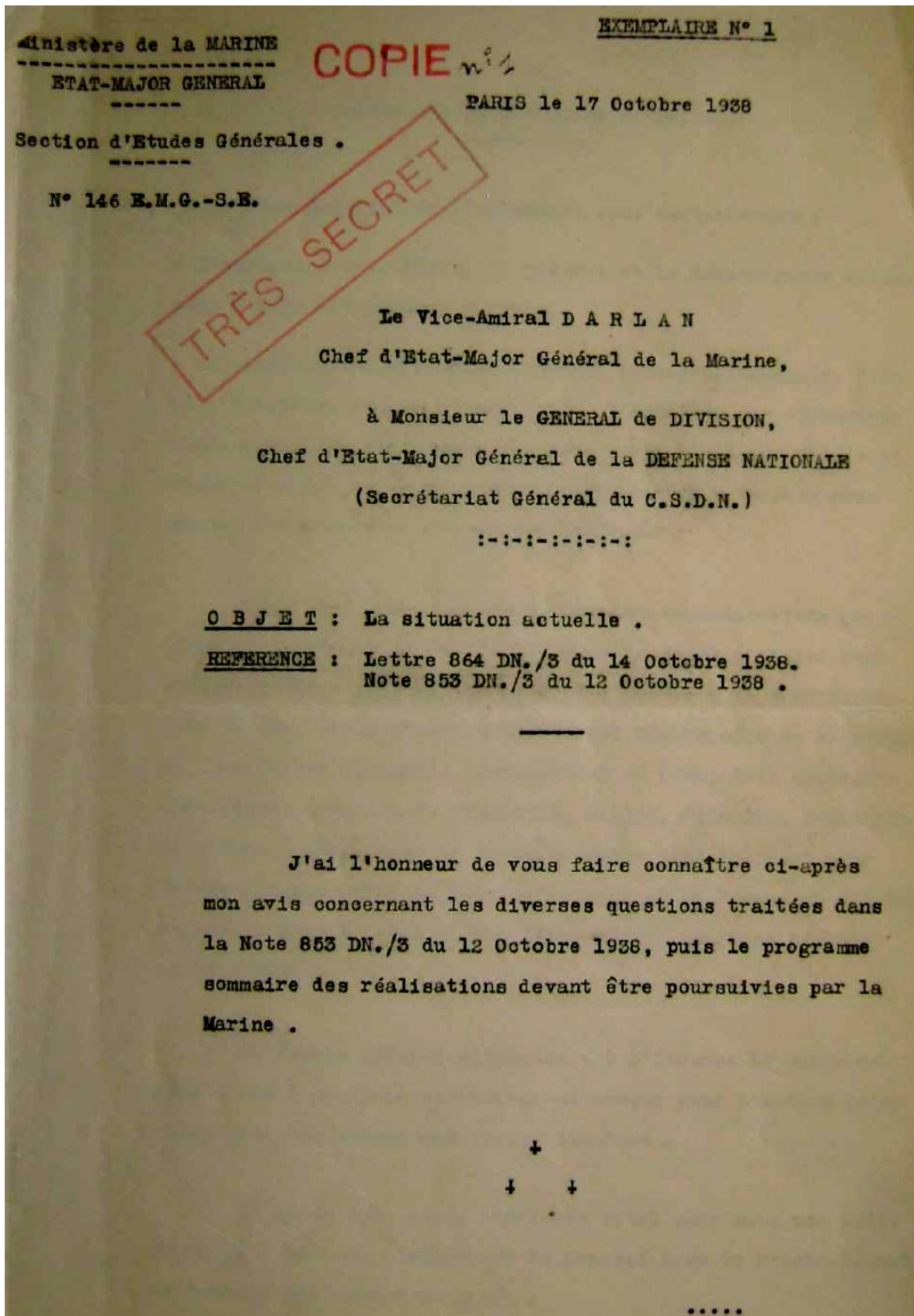
équilibre actuellement rompu à ce double point de vue en faveur de nos adversaires éventuels. Mais il ne faudrait y sacrifier :

- ni la puissance de nos forces terrestres qui doivent en tout état de cause assurer la garantie de nos territoires métropolitains et d'outre-mer; qui peuvent se trouver agir seules tout au moins au début, et qui constituent enfin la seule grande armée de la coalition initiale probable (1);

- ni le rôle de notre marine pour la protection des routes impériales (de concert avec l'Angleterre) et la maîtrise de la Méditerranée.

De toutes façons, il importe de se rendre compte, et l'expérience récente vient de le montrer, de ce que nous ne pourrions jamais traiter avec l'Allemagne que dans la force.

(signé) GAMELIN.



Aspects de la situation actuelle .

Les desseins de l'Allemagne sont certainement :

- l'expansion vers l'Est, le Sud-Est et la Méditerranée Orientale - pour des besoins vitaux ;
- la dislocation du système impérial franco-britannique, d'où il s'ensuivra, en cas d'hostilités, l'arrêt de nos communications maritimes sur toutes les mers, puis l'attaque finale et décisive - par terre sur notre frontière N.E - lorsque nous aurons été privés de nos moyens impériaux .

Pour agir sur l'empire et sur les communications maritimes de la France et de l'Angleterre le Reich a choisi pour alliée l'Italie géographiquement bien placée . Il a recherché pour le même motif l'amitié du Général FRANCO afin de disposer de territoires espagnols continentaux ou insulaires également bien placés (Déroit de GIBRALTAR, GALICE, CANARIES, BALEARES) . Il a conclu enfin avec le Japon un pacte "idéologique" pour éventuellement gêner la Grande-Bretagne et la France en Extrême-Orient et dans l'Océan Indien (INDO-CHINE, pétroles des Iles de la SONDE) .

La flotte moderne allemande - à l'inverse de celle de 1914 - est à peu près exclusivement conçue pour l'action lointaine dans les océans aux vastes étendues .

Je tiens donc comme d'intérêt vital pour nous une politique qui, tout en s'efforçant de dresser dans le Proche-Orient un barrage aux visées du Reich :

.....

- refuserait à l'Allemagne toute concession coloniale en Afrique Noire,
- écarterait le péril d'une installation effective ou camouflée de nos ennemis éventuels en Espagne continentale ou insulaire,
- interdirait à l'Allemagne toute installation en Extrême-Orient .

Les conséquences du retour à l'Allemagne du TOGO et du CAMEROUN qu'énumère la Note 853 DN/S sont certaines : le tableau n'est pas chargé . Aussi suis-je d'avis que la France ne saurait en aucun cas admettre cette restitution . Si des circonstances nous imposaient de faire encore quelques concessions à l'Allemagne, n'importe quelle solution serait préférable au rétablissement de points stratégiques utilisables contre nos lignes de communication .

La neutralité espagnole nous est indispensable . Si des forces ennemies, navales ou aériennes, disposaient des côtes ibériques, des BALEARES ou des CANARIES, la Méditerranée nous serait totalement interdite et les communications empruntant l'Atlantique pour aboutir sur le littoral franco-britannique seraient gravement menacées .

Comme vous, je vois notre seule possibilité de résistance dans l'accord étroit qui doit exister entre l'Angleterre et nous, tant sur le plan politique que pour la préparation des moyens militaires .

.....

Mais, sur le plan militaire, un tel accord ne saurait subsister avec une conception des rôles qui tendrait à s'en remettre à la Grande-Bretagne de la défense sur mer des intérêts de la coalition cependant que l'action sur terre en Europe continentale nous serait dévolue .

Car s'il est bien établi dans nos dispositions prises sur terre que le concours d'une armée britannique ne nous sera acquis qu'après un long délai, il est tout aussi certain que notre Marine est, au regard de l'Angleterre, un facteur important des forces de la coalition .

Les échanges de vues que je viens d'avoir avec l'Amirauté britannique apportent une confirmation éclatante aux informations données à ce sujet par notre Ambassadeur à LONDRES . L'Angleterre comptait bien, il y a quelques jours, que la flotte française - nonobstant la part importante qu'il lui était demandé de prendre en Atlantique à la défense des communications - serait capable de contenir la flotte italienne en Méditerranée occidentale . Elle réservait à ses forces l'action en Mer du Nord, en Méditerranée orientale, et éventuellement en Extrême-Orient .

Sous ses aspects divers, au total, la situation actuelle exige que nous soyons forts et que nous nous armions .

+

+

II.-

II - Programme militaire de la France .

"Résister à une attaque combinée éventuelle de l'Allemagne et de l'Italie, puis être en état de mener une guerre longue qui donnera le temps à une coalition de se former et amènera l'usure de nos adversaires privés de certains ravitaillements essentiels; être en état le cas échéant de régler, le moment venu, l'Italie sur terre comme dans l'air et sur mer", - comme le dit la Note 853 DN./S - constitue bien le plan devant être adopté .

Le programme qui en découle pour la préparation des forces terrestres est celui à suivre : j'y souscris entièrement .

En ce qui concerne les forces aériennes, j'irais plus loin encore dans la limitation des objectifs de l'aviation de bombardement française que ne le fait la Note citée en référence .

Il me semble, en effet, que notre effort doit d'abord porter sur l'aviation prenant part à la bataille - terrestre ou navale - . L'aviation de bombardement à grand rayon d'action est certes utile mais, avec les organisations de défense anti-aérienne modernes, l'action lointaine de cette aviation en territoires allemands et italiens sera rendue extrêmement aléatoire .

Aussi j'estime que la construction d'appareils de bombardement à grand rayon d'action doit passer, du point de vue financier après satisfaction des autres besoins d'armement .

.....

Parmi ces besoins, l'équipement de la D.A.T. en moyens actifs attachés au sol et en aviation de chasse se place au premier rang . Je crois meilleur de défendre notre territoire contre les incursions que d'espérer de nos représailles par aviation de bombardement l'arrêt des attaques ennemies .

S'il est indéniable que la situation de notre matériel aérien doit être rétablie par un effort vigoureux, je pense avec vous, que ne doivent être sacrifiées à cet effort ni nos forces terrestres, ni notre Marine ; les guerres actuelles montrent en effet surabondamment que l'aviation seule est incapable d'amener la décision .

Sans une Marine forte, nos Armées n'obtiendront pas la victoire, faute d'être ravitaillées . Le caractère particulier du conflit envisagé, excluant toute possibilité d'un succès rapide, fait de la liberté de nos communications par mer une nécessité plus grande que jamais .

+

+

+

.....

III - Programme sommaire des réalisations
à poursuivre par la Marine .

Le programme des constructions navales décidées doit nous conserver au moins jusqu'au 31 Décembre 1942 la supériorité en tonnage sur l'Italie et l'appoint des forces britanniques devant être maintenues en Méditerranée nous assure en cette mer la supériorité incontestable exigée pour l'application de notre plan .

Ce programme est nécessaire . Il est suffisant tant que le rythme des constructions neuves italiennes ne s'accélère pas davantage : son renforcement n'est pas actuellement indispensable .

Mais il importe que ce programme soit exécuté au plus tard dans les délais fixés par le Décret-loi du 2 Mai 1938, c'est-à-dire avant le 31 Décembre 1942 .

Cette condition implique qu'aucune restriction budgétaire n'entrave les constructions en cours ou décidées et que l'activité de l'industrie, des chantiers privés ou de nos arsenaux ne soit pas limitée en ce qui concerne le nombre des heures de travail .

Or les retards subis par les constructions en cours sont inadmissibles . Rien de ce qui a été fait depuis plusieurs mois pour empêcher ces retards de s'accroître n'a été opérant et l'échéance légale du 31 Décembre 1942 risque fort de ne pas être respectée .

.....

Si un remède efficace n'est pas apporté immédiatement à cette situation, l'équilibre relatif des flottes française et italienne sera très prochainement compromis en notre défaveur .

En ce qui concerne les bases en Méditerranée, la situation actuelle doit provoquer un effort important en faveur de MERS-EL-KEBIR, tout entièrement à créer, et seul port en position de donner à nos forces une base d'opérations acceptable dans l'hypothèse de conflit envisagé .

La construction du port même de MERS-EL-KEBIR - assurée par le Gouvernement Général de l'Algérie - est activement poussée par un travail ininterrompu de jour et de nuit .

Mais tout l'équipement de ce port à des fins militaires (stocks de combustible, dépôts de munitions, ateliers, magasins) reste encore à faire .

Il convient donc de prévoir, pour l'instant où l'installation portuaire sera assez avancée et permettra l'ouverture des chantiers nécessaires à son équipement, un effort financier supplémentaire faute duquel l'utilisation de MERS-EL-KEBIR ne sera possible que dans un long délai .

Je fais évaluer les crédits nécessaires à l'échévement rapide de cette base .

La base secondaire d'opérations de BEYROUTH est l'unique base française en Méditerranée orientale ; elle complète les bases anglaises d'ALEXANDRIE et de HAIFFA . Son aménagement est entamé depuis quelques mois ; il conviendra seulement de n'y consentir aucun retard .

.....

Mais je dois dire que les meilleures bases d'opérations pouvant être trouvées dans l'Est de la Méditerranée sont en Grèce : l'amitié de ce pays est d'un grand intérêt pour l'action sur mer de l'entente franco-britannique .

↓
↓ ↓

IV - Du Personnel

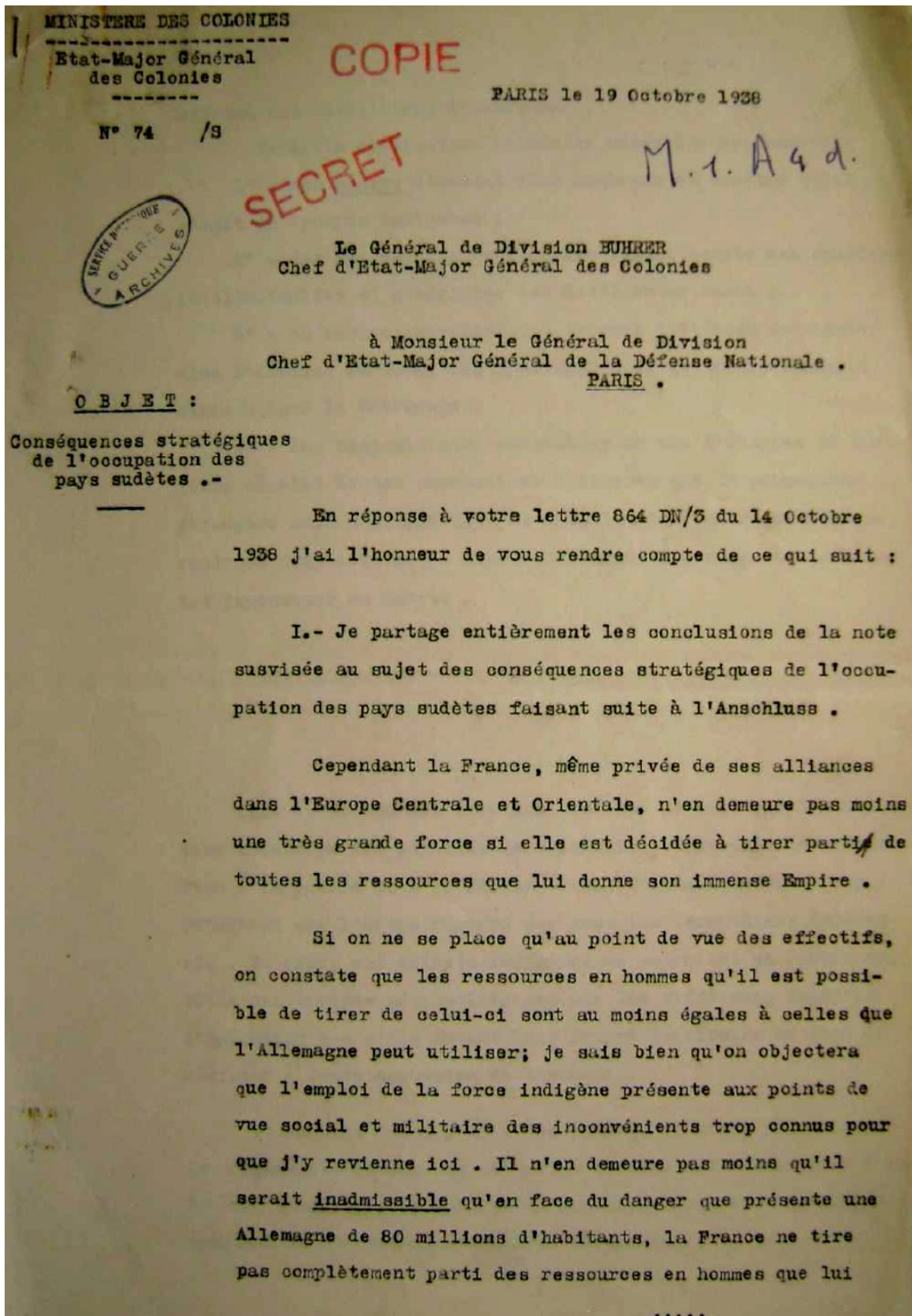
Notre puissance militaire ne sera toutefois réelle que si le personnel est en parfait état moral .

Des informations que je possède - qui ne doivent pas être particulières à la Marine - il apparaît que le déséquilibre actuel de la condition sociale des militaires de carrière est, de jour en jour, ressenti plus gravement .

Je répète ce que j'ai déjà signalé à diverses reprises : il est nécessaire d'agir sans plus attendre pour écarter de notre personnel tout motif valable de découragement .

DARLAN

SHD-AT, 5N 579, lettre du général Bühler au général Gamelin, 19 octobre 1938



offrent ses territoires d'outre-mer .

Pareille utilisation intensive nécessite évidemment :

1° - des cadres d'autant plus nombreux et avertis qu'il s'agit de troupes indigènes ;

2° - une utilisation rationnelle tenant compte des qualités intellectuelles et guerrières des différentes races ;

3° - un emploi important des troupes indigènes coloniales dans l'Afrique du Nord, les contingents de celle-ci venant au maximum dans la Métropole ;

4° - des dispositions convenables en vue d'assurer le loyalisme complet de nos populations indigènes que la propagande étrangère aura d'autant plus de facilité à toucher qu'elles se rendront compte de notre faiblesse devant les exigences allemandes japonaises ou autres .

+

+ +

II.- Je ne saurais trop insister sur le fait que l'utilisation intensive des populations coloniales, tant dans la préparation à la guerre qu'à la mobilisation, n'aura de réelle valeur qu'autant que l'ordre régnera sur tous les territoires intéressés . De même, nos soldats indigènes ne sauraient se battre aux côtés des troupes métropolitaines sur les différents théâtres d'opération que s'ils savent leur propre territoire en état de résister à toute agression de l'ennemi .

Il importe donc, pour cette raison, et aussi pour tirer le maximum des ressources de toutes natures des territoires d'outre-mer aussi bien en paix qu'en guerre, d'assurer d'une façon complète la défense de ces terres éloignées .

Ainsi qu'il est indiqué justement dans la note 853/DN.3 du 12 Octobre 1938 on doit envisager aujourd'hui des "manoeuvres de large envergure sur des théâtres lointains (théâtre du Proche-Orient et théâtres coloniaux)". Or il n'apparaît pas que cette idée parfaitement juste soit comprise actuellement par tous ceux à qui incombe sur terre, sur mer et dans l'air la sécurité de l'Empire . Je n'en veux pour preuve que les difficultés rencontrées de tous temps par le Ministre des Colonies pour obtenir le minimum de moyens nécessaire pour mettre à l'abri des convoitises étrangères des terres dont la grande richesse est d'ailleurs loin d'être exploitée pour la grandeur et la force de la Patrie .

Je ne saurais trop insister en particulier sur l'insuffisance notoire des budgets mis à la disposition du Ministre des Colonies pour réaliser la défense des territoires relevant de son administration et dans lesquels lui incombe la responsabilité de préparer les opérations défensives ou offensives futures .

Aujourd'hui encore où le Ministre a eu l'heureuse idée de faire participer les colonies à leur propre sécurité et où il leur a demandé des hommes et des ressources financières, il apparaît chaque jour que même disposant de crédits convenables il lui demeure presque impossible d'obtenir le matériel sans lequel parler de la défense des colonies est un leurre .

J'estime, et j'ai eu l'occasion de l'écrire souvent au cours de mes commandements exercés en A.O.F. comme en Indochine, qu'il n'est pas possible de défendre des terres aux espaces immenses, aux côtes très étendues sans des moyens maritimes et aériens puissants, sans une collaboration étroite entre tous ceux à qui incomberait demain la défense de ces territoires, civils et militaires de terre, de la marine et de l'air, sans

une unité de commandement chaque jour remise en question même par ceux qui n'acceptent - sans doute parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement - que d'apporter une contribution souvent très médiocre dans les moyens de défense des colonies .

+

+ +-

Il importe également que, dans ce domaine, soit étudié avec le plus grand soin le problème de la coopération avec l'Empire Britannique ; une entente aussi étroite que possible avec celui-ci, si elle ne nous apporte pas un appoint de forces importantes sur le continent, nous assure au contraire outre-mer une suprématie dont on ne saurait nier la nécessité. Mais pour s'entendre avec l'Angleterre sur ce point capital faut-il avant tout que nous sachions nous-mêmes les terres d'Empire dont l'intégrité importe autant à la conduite de la guerre et à la vie même de l'Empire qu'à la Métropole, l'Afrique du Nord ou le Levant, question qui n'est pas encore résolue aujourd'hui . J'ai adressé le 12 Octobre dernier au Général Chef d'Etat-Major Général de la Défense Nationale mes propositions à ce sujet, je n'y reviendrai pas ici .

J'ai d'autre part à plusieurs reprises indiqué que la défense de nos colonies sera étrangement facilitée par le développement des industries utiles à la Défense Nationale .

Les études, très poussées actuellement, montrent que l'Indochine peut posséder sur son sol ces industries et que la réalisation, si on veut, est une affaire de capitaux relativement peu élevés par rapport aux chiffres des dépenses concernant les moyens nécessaires au bloc Métropole et Afrique du Nord .

.....

On ne peut que s'étonner d'ailleurs de ne pas voir les capitaux français, si largement dispensés à des alliés d'hier neutres, pour ne pas dire plus demain, demeurer si timorés en ce qui concerne une mise en valeur économique de pays aux ressources immenses pour la Défense Nationale .

L'Angleterre pousse au développement des industries aéronautiques au Canada, la France pourrait faire de même en Indochine ou en Afrique du Nord . L'idée prend corps, mais timidement et lentement, alors qu'il importe d'aller vite surtout lorsqu'il s'agit d'industries dont le rendement demande une ou deux années à partir du moment où les usines commencent à sortir du sol .

+

+ +

J'ai joint à la note 72 E.M. colonies du 12 Octobre sus-visée, des tableaux faisant ressortir par théâtre d'opérations extérieur les moyens terrestres, maritimes et aériens, nécessaires à la mobilisation . Ce sont des minimum au-dessous desquels on ne saurait descendre . Ils représentent des cadres, du matériel. Lorsque les colonies disposeront de ceux-ci, et le mieux serait que là où cela est possible, elles construisent sur leur propre sol le matériel, alors seulement la France totale de 100 millions d'habitants sera en état de faire face à une puissance de 80 millions d'habitants .

+

+ +

.....

En conclusion, j'estime qu'à la suite des derniers événements il importe de tirer le maximum de notre Empire extérieur, mais que pour avoir la certitude de pouvoir le faire il faut :

a) - assurer la défense complète des territoires qui joueront dans la Défense Nationale un rôle prépondérant soit,
- par leur action éventuelle contre les colonies étrangères voisines,

- par leurs apports de toute nature (hommes et matériels) à la Métropole,

- par leur utilisation dans la protection des lignes de communication maritimes et aériennes ;

b) - réaliser des ententes aussi complètes que possible avec la grande puissance maritime et coloniale britannique, de manière à assurer la liberté des mers et la sécurité de nos colonies voisines dans les océans lointains ./.

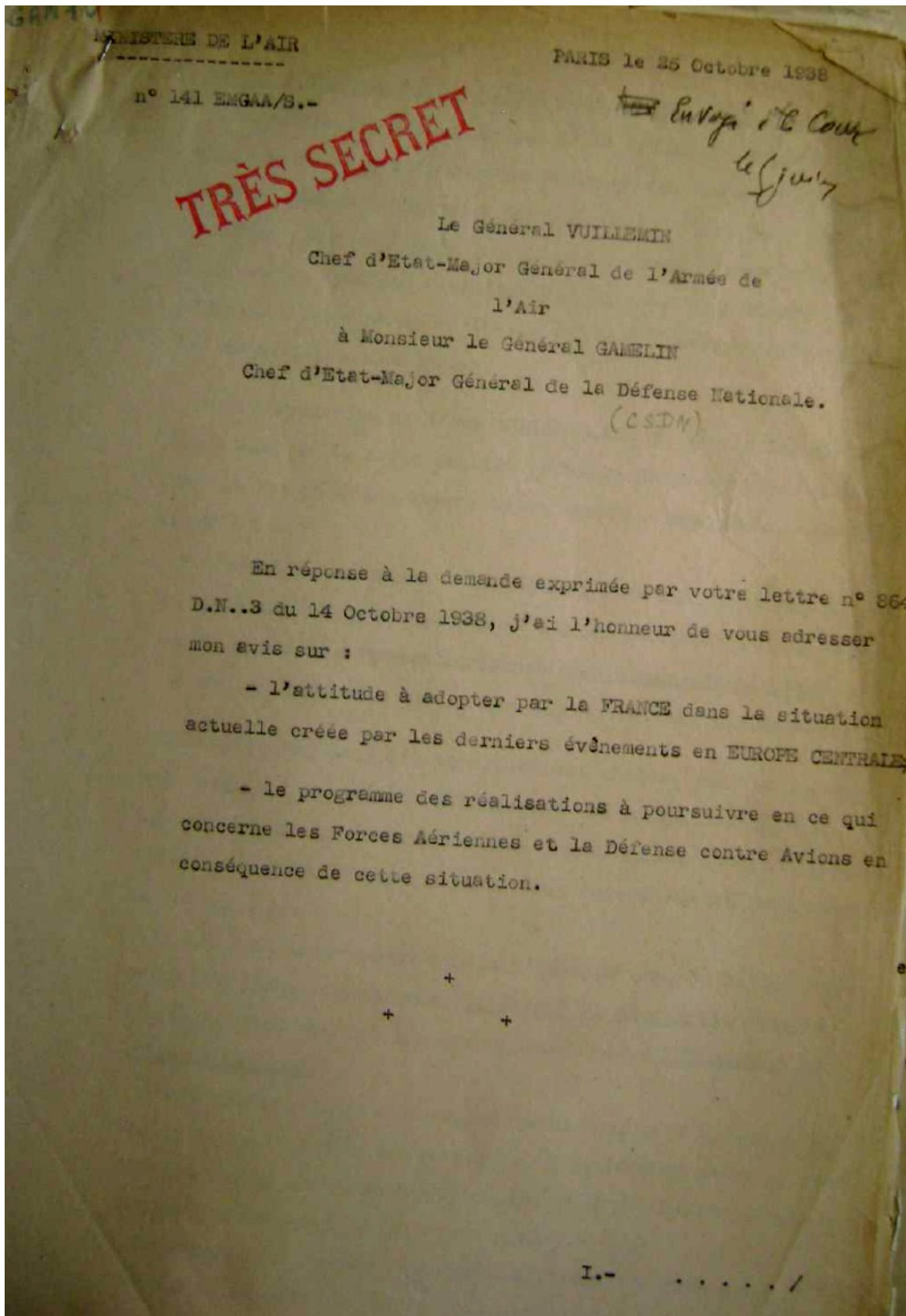
BURER

NOTA .- Il apparaît que la mise sur pied du maximum d'effectifs provenant des territoires d'outre-mer devrait conduire à une modification du rôle des troupes coloniales qui devraient devenir alors surtout une troupe de cadres et de spécialistes capables d'encadrer solidement les troupes de couleur . Il suffirait, pour y parvenir, que les ordres donnés par le Ministre depuis 1934, visant le recrutement d'hommes possédant une instruction égale au certificat d'études primaires et un métier, soient strictement exécutés par les organes de recrutement, qu'on ne garde pas dans l'armée au-delà de deux contrats de 3 ans ou d'un contrat de cinq ans tous ceux qui sont incapables de faire un

.....

gradé ou un spécialiste et que les militaires conservés au-delà de cette durée soient tous nommés caporaux (comme dans la garde mobile ou la gendarmerie, troupe de métier, où gardes et gendarmes sont tous sergents ou maréchaux des logis) et soient utilisés à l'encadrement des troupes de couleur .

BUHRER .



I.- ATTITUDE A ADOPTER PAR LA FRANCE DANS LA SITUATION ACTUELLE.-

L'ensemble des Forces Armées de la France ne peuvent qu'être à la mesure de ses ressources financières, industrielles et humaines. Même en s'imposant les sacrifices financiers les plus extrêmes pour développer ses forces au maximum, la France subira toujours le handicap constitué par le potentiel humain disponible en Allemagne et en Italie : 130 Millions d'habitants contre 40 millions chez nous.

A l'évocation de l'axe BERLIN-ROME, il serait logique de faire état de la collaboration probable Franco-Britannique. Or dans le cas où l'Angleterre se rangerait à nos côtés, elle nous apporterait :

- l'appui inestimable de sa marine, mais dont l'action ne serait sensible qu'au bout d'une longue période d'hostilités;
- un appoint de Forces Aériennes uniquement offensives;
- une participation symbolique aux opérations terrestres.

Par ailleurs, dans l'état actuel des choses, nous ne pouvons pas escamoter un prompt ralliement de la Yougoslavie, de la Roumanie et de la Pologne à notre cause. Quelle serait d'ailleurs l'efficacité de l'intervention de ces Puissances militairement de second ordre ?

Il est donc très vraisemblable d'estimer que, en ce qui concerne les forces terrestres, la France se trouverait seule à l'origine d'un conflit où nous rencontrerions l'Allemagne et l'Italie réunies.

C'est alors un leurre de croire qu'il nous sera possible de sortir de cette situation tragique, au minimum de frais en nous confinant dans une attitude défensive et d'y attendre la constitution d'une coalition à notre profit.

En effet, nous sommes peut-être suffisamment armés pour résister sur terre grâce à nos fortifications et à nos frontières

naturelles; nous ne le sommes sûrement pas assez pour nous défendre dans les airs. Qu'avons nous à opposer aux 3.000 avions modernes de première ligne allemands et italiens ?... Rien pour l'instant; au 1er Avril 1939 : probablement moins de 500 avions et encore seront-ils montés par un personnel qui n'aura pas eu le temps d'apprendre à en obtenir le meilleur rendement.

Dans ces conditions, notre écrasement dans le cas France seule contre Allemagne + Italie paraît certain.

Nous ne pouvons pas accepter de courir ce risque. Il faut nous décider à avoir la Politique que nous impose l'état absolu et relatif de nos Forces Militaires. Cette politique doit viser un premier objectif : Nous assurer le neutralité de l'Italie en cas de conflit avec l'Allemagne.

Peut-être ce résultat pourra-t-il être obtenu par l'observation d'une stricte neutralité vis-à-vis de l'Espagne Gouvernementale et par rupture radicale avec les Soviets. Cette dernière mesure peut ramener rapidement la Pologne dans notre camp.

L'Allemagne, constatant la défection de l'Italie et sentant la France, l'Angleterre et la Pologne étroitement unies et décidées à lui résister, sera peut-être alors moins tentée de se lancer dans une nouvelle aventure en Europe Centrale ou Orientale, ou d'exprimer des revendications coloniales.

Dans la crainte de voir cette dernière hypothèse se réaliser, devons nous dès maintenant renforcer, par l'envoi sur place de moyens aériens, la défense de nos Colonies ?.....

Nous ne le pensons pas, car :

- lorsque l'on est pauvre, il n'est pas logique de disperser ses moyens ;

- Le sort des Colonies se joue dans la Métropole et c'est au Traité de Paix que se règle leur attribution, qu'elles aient été ou non le théâtre d'opérations heureuses ou malheureuses.

EN RESUME

1°.- Dans le cas d'un conflit éclatant au cours de l'année 1939, les forces dont la France pourrait disposer, dans le domaine aérien notamment, seront nettement insuffisantes, même avec l'appui des forces aériennes britanniques, pour résister à la coalition Allemagne + Italie.

2°.- A partir de 1940, on peut espérer que l'accroissement prévu, aussi bien en Angleterre qu'en France, dans le domaine aérien, sera en bonne voie d'achèvement. L'éventualité d'un conflit où l'Allemagne et l'Italie nous seraient opposées ne nous trouverait pas dans une situation trop désavantageuse; encore faudrait-il que le volume des Armées de l'Air allemande et italienne n'augmente pas dans des proportions trop considérables pendant le même laps de temps.

II.- PROGRAMME DES REALISATIONS A POURSUIVRE.

a) - Forces Aériennes.

Le Plan V, avec ses 2.600 avions, nous donnera à son achèvement un minimum de sécurité, au-dessous duquel nous ne pouvons pas descendre (1). Aucune réduction de crédits le concernant ne peut donc être consentie.

A ce plan doit être joint, pour la défense ultérieure de nos Colonies, la création de la Division Aérienne Impériale destinée à être basée en AFRIQUE DU NORD.

(1) La situation des aviations allemande et italienne au 1er Janvier 1938, ayant été prise arbitrairement comme base d'appréciation des besoins minima exprimés par le Plan V (séance du Conseil Supérieur de l'Air du 15 Mars 1938).

La même remarque s'applique du reste aux unités de ballons de protection mises sur pied par le Département de l'Air.

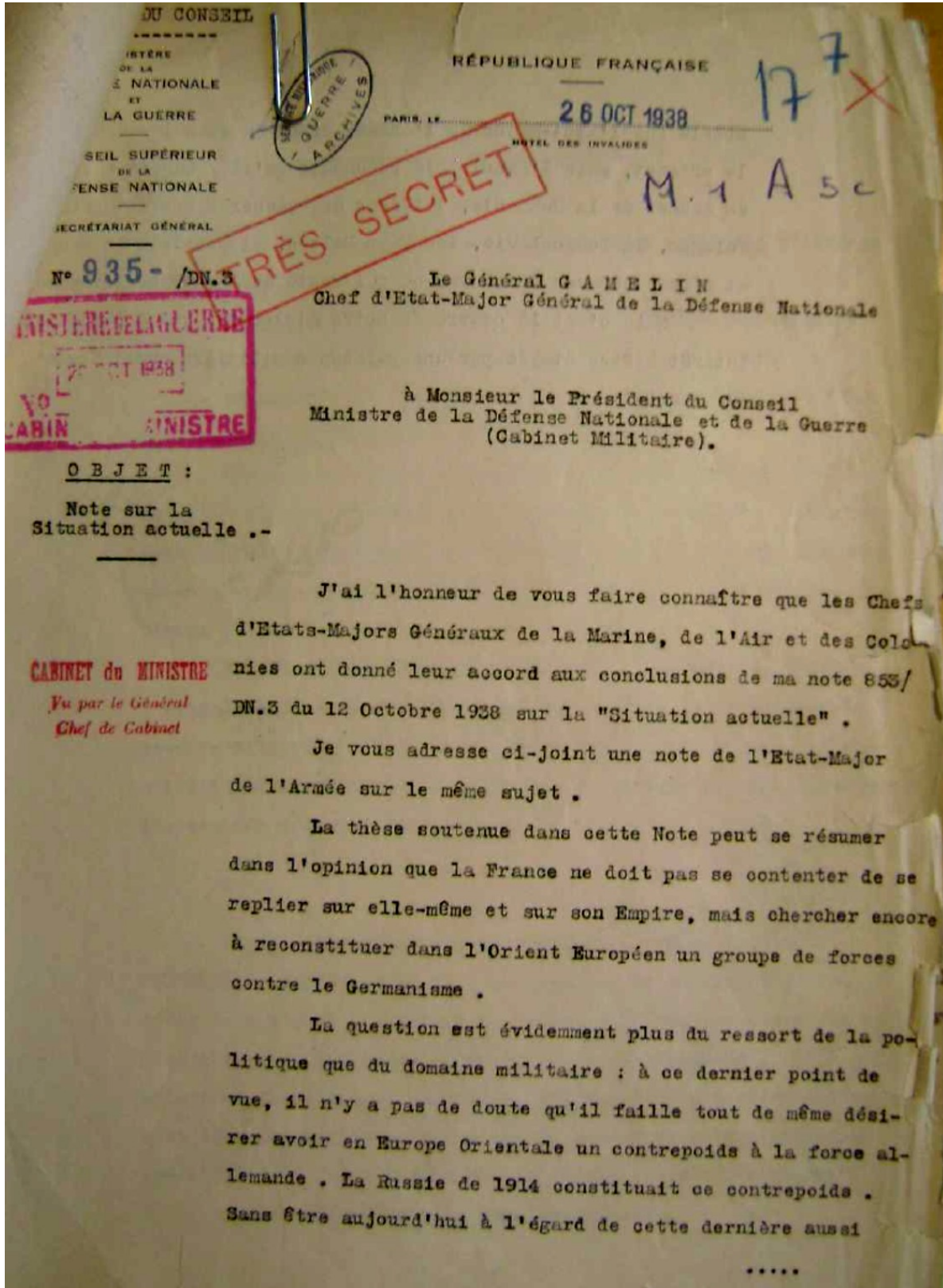
Pour remédier à ce mal, il serait nécessaire que le Département de la Guerre, ainsi que le Département de l'Air le lui a déjà demandé en 1936, double le nombre des régiments de D.C.A. existant dans la métropole, et qu'il crée 3 Groupes nouveaux autonomes en AFRIQUE DU NORD.

Comme pour notre Plan V, ces desiderata en ce qui concerne l'Artillerie de D.C.A. ne sont que des minima qu'il est indispensable de voir réaliser si la ferme décision est prise de ne pas laisser le Territoire à découvert dans le cas d'une attaque aérienne.

Le Général Chef d'Etat-Major Général
de l'Armée de l'Air
Vice Président du Conseil Supérieur de l'Air :
signé : VUILLEMIN.

Annexe n°31

SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 26 octobre 1938, et « Note sur la situation actuelle », général Colson, sans date



absolu que l'Etat-Major de l'Armée, sinon en ce qui concerne
le présent, mais l'avenir, je reconnais qu'il y aurait intérêt,
en dehors de la Roumanie, à tâcher de ramener à nos intérêts la
Pologne, la Yougoslavie, les Pays Baltes, si possible la Hongrie
et même à essayer de sauver ce qui reste de la Tchécoslovaquie.

Mais c'est là oeuvre de notre diplomatie qui a évidemment
intérêt à être étayée par une puissance militaire aussi forte
que possible .

SECRET

17
MIRA

My name is

TRÈS SECRET



M. 1 A 4 c.

NOTE SUR LA SITUATION ACTUELLE

Dans les circonstances actuelles deux attitudes s'offrent à la France :

- se replier sur elle-même et sur son Empire colonial, en maintenant une collaboration étroite avec l'Angleterre,
- poursuivre sa politique traditionnelle de recherche d'un contre-poids oriental à la puissance germanique .

Prendre la première attitude, c'est admettre que l'Allemagne, maîtresse de l'Europe Centrale et d'une partie de l'Europe Orientale, trouvera dans ces régions les ressources qui lui manquent pour supporter les charges d'une guerre longue et d'un blocus .

Plutôt que de l'admettre, ne vaut-il pas mieux empêcher l'Allemagne d'atteindre ces ressources et par suite adopter la seconde attitude, avec quelque chance de grouper un certain nombre d'Etats opposés au développement du germanisme, qui formeraient l'essentiel d'une coalition future ?

Or :

La RUSSIE a démontré, en dépit du bluff du discours LITVINOFF à GENEVE, à la fois son incapacité militaire et son désir de rester à l'écart d'un conflit risquant d'exposer son régime intérieur aux rudes coups de la force allemande . L'U.R.S.S. puissance foncièrement asiatique, n'interviendra vraisemblablement dans un conflit européen que du moment où elle sentira la possibilité de faire triompher ses idéologies sur les ruines d'une civilisation affaiblie par les combats .

Par contre, la POLOGNE, la ROUMANIE, la YUGOSLAVIE, la HONGRIE ont encore le choix entre l'asservissement à l'Allemagne et la voie de l'indépendance . La France ne peut pas se désintéresser de ce choix .

Certes, la POLOGNE a encouru le reproche de duplicité pour son attitude pendant la crise tchécoslovaque ; mais la valeur de ce reproche paraît pouvoir être atténué si l'on considère d'une part l'importance prise aux yeux des Polonais par la question de TESCHEN, (elle est résolue), - d'autre part la ligne politique menée par le Gouvernement polonais vis-à-vis de l'Allemagne . Il semble bien, - et les derniers rapports de notre Attaché Militaire à VARSOVIE en font foi - que la nation polonaise se rend parfaitement compte que le moment n'est plus éloigné où, sous peine de disparaître à nouveau, la Pologne devra défendre contre l'Allemand sa propre indépendance.

Il serait certainement prématuré de négliger ce facteur et d'abandonner délibérément la carte polonaise qui demeure d'une importance considérable et par l'appoint de cinquante divisions, et pour la formation d'un bloc oriental : Pologne, Roumanie, Yougoslavie (voire Hongrie) soudé dans le Nord aux Etats Baltes, dans le Sud à l'Entente Balkanique et susceptible de barrer la route au "Drang nach Osten" (1) .

La recherche d'un tel équilibre diplomatique offrirait en outre à la France un double avantage :

- celui de maintenir entre l'Allemagne et la Russie un tampon rendant plus difficile la collusion dont certains dirigeants allemands et soviétiques peuvent rêver à nouveau ;

.....

(1) Dans le même ordre d'idées, il y aurait intérêt à prendre pied en Pologne, Roumanie et Yougoslavie, par des industries-clés, de manière à y éviter l'intrusion allemande et à y créer une communauté d'intérêts qui pourrait suppléer aux défaillances des pactes .

- celui de rendre à l'ITALIE des possibilités d'influence en Europe Centrale et Orientale et par conséquent de la détacher sinon immédiatement, du moins dans l'avenir, de l'axe BERLIN-ROME .

En résumé, si la FRANCE doit avant tout maintenir un contact étroit avec l'ANGLETERRE, elle ne peut pas délibérément se replier sur elle-même et son Empire colonial .

La recherche du contrepoids oriental paraît devoir demeurer un des axiomes de sa politique extérieure . - - - >>

Une action diplomatique, recherchant la conjugaison des intérêts plutôt que l'harmonie des sentiments, doit pouvoir nous assurer, sans qu'il soit besoin de nouveaux pactes (1), la présence à nos côtés de la POLOGNE et de l'ITALIE en face d'une Allemagne qui n'accepterait plus aucune limite à ses exigences.

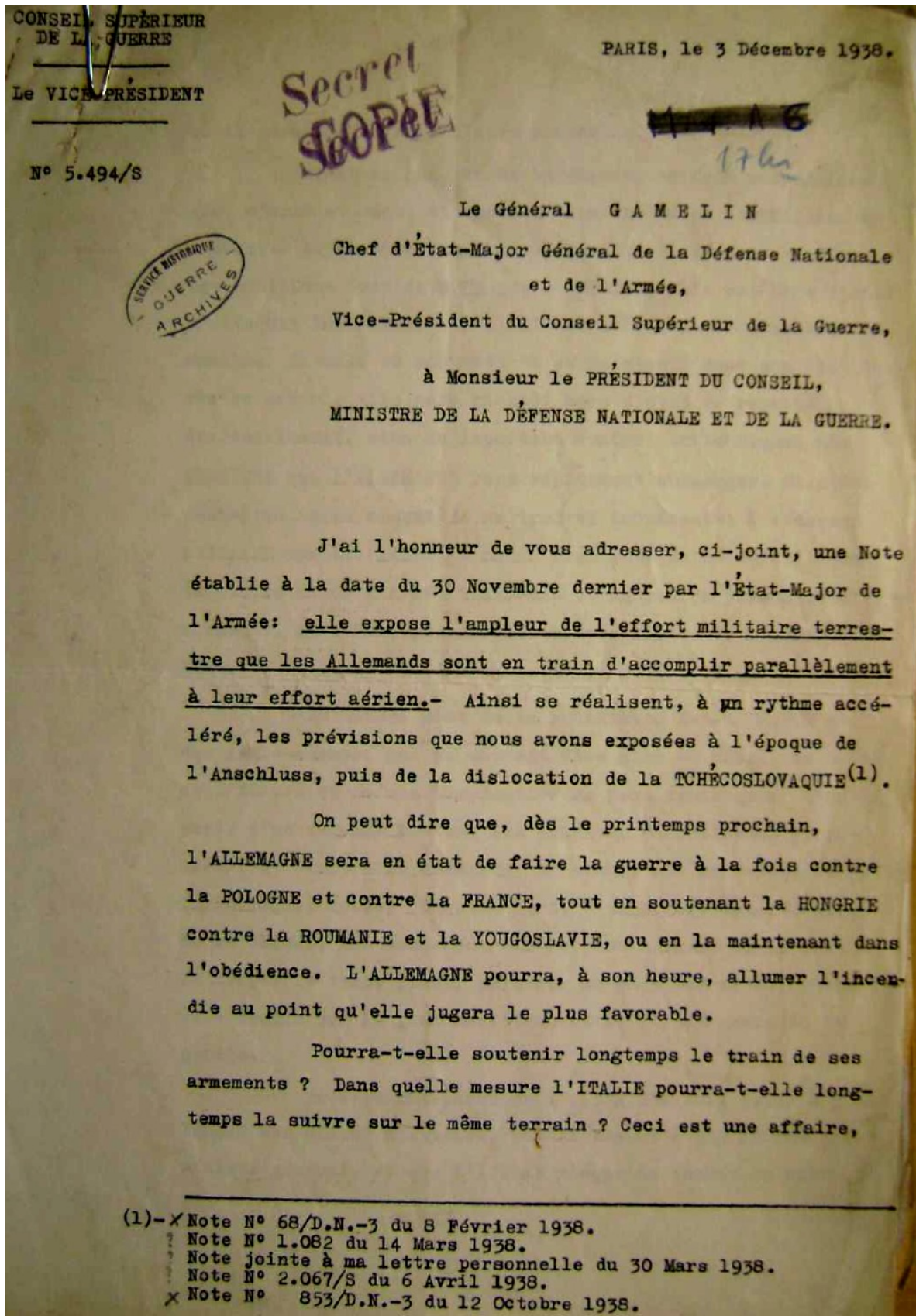
Mais toute action diplomatique réclame un appui dans la force militaire . - D'une part l'effort militaire français doit donc être poursuivi, - d'autre part, il faut faire périodiquement le bilan de nos forces et de celles de nos adversaires éventuels, prévoir l'évolution du rapport de ces forces, comparer nos possibilités à nos obligations et adapter ces dernières à nos intérêts permanents .

Seul un programme de politique extérieure, ni supérieur ni inférieur à nos moyens, pourra regrouper les énergies françaises et assurer l'avenir du Pays .

signé : COLSON

(1) L'expérience de l'Angleterre est là pour montrer que les coalitions se forment en l'absence de pactes, mieux peut-être qu'à la faveur de ceux-ci, car il n'y a pas d'action commune sans intérêts communs et les intérêts du moment ne coïncident pas toujours avec ce que l'on croyait être des intérêts permanents.

SHD-AT, 5N 579, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 3 décembre 1938



où il paraît difficile d'être prophète.

Pour ce qui est de la FRANCE, on doit reconnaître que, d'ores et déjà, si rien ne vient modifier l'échiquier européen, c'est-à-dire si elle continue de se trouver en face des ambitions tant de ROME que de BERLIN, elle est hors d'état d'attaquer initialement l'ALLEMAGNE avec chances sérieuses de succès. Si elle se contente de se maintenir dans son état terrestre actuel, elle sera bientôt hors d'état de reprendre, éventuellement, sans un important renfort britannique, une BELGIQUE que l'ALLEMAGNE peut rapidement submerger. Bientôt, peut-être, elle risque de se trouver impuissante à attaquer l'ITALIE sur les ALPES, à moins bien entendu de défaillances du peuple et de l'Armée italienne et ne pourra plus agir offensivement, au début, que sur le théâtre limité de l'AFRIQUE du NORD.

En dehors même de la solidarité de la FRANCE et des Anglo-saxons, qui ne saurait être mise en cause, le salut de l'EUROPE et de nos démocraties ne peut venir que: d'une part, d'un sursaut profond des opinions polonaise et yougoslave, se liant à la ROUMANIE, en souhaitant un renouveau de la puissance russe; d'autre part, d'un effort considérable de la FRANCE, non seulement sur le plan aérien, où il faut rattraper le temps perdu, mais sur le plan terrestre, peut-être demain sur le plan maritime, où il serait grave de le perdre.

Précisément parceque l'ALLEMAGNE aura peine à prolonger son effort militaire, parallèlement à son effort économique général, et que l'ITALIE risque de lâcher en route,

l'une et l'autre pourront être tentées de jouer la partie, dès qu'elles auront le jeu en mains. Ce sera, sans doute, folie de la part de l'ITALIE; mais elle peut être menée de force, par le Duce, sur des routes où son opinion publique répugnerait à s'engager.

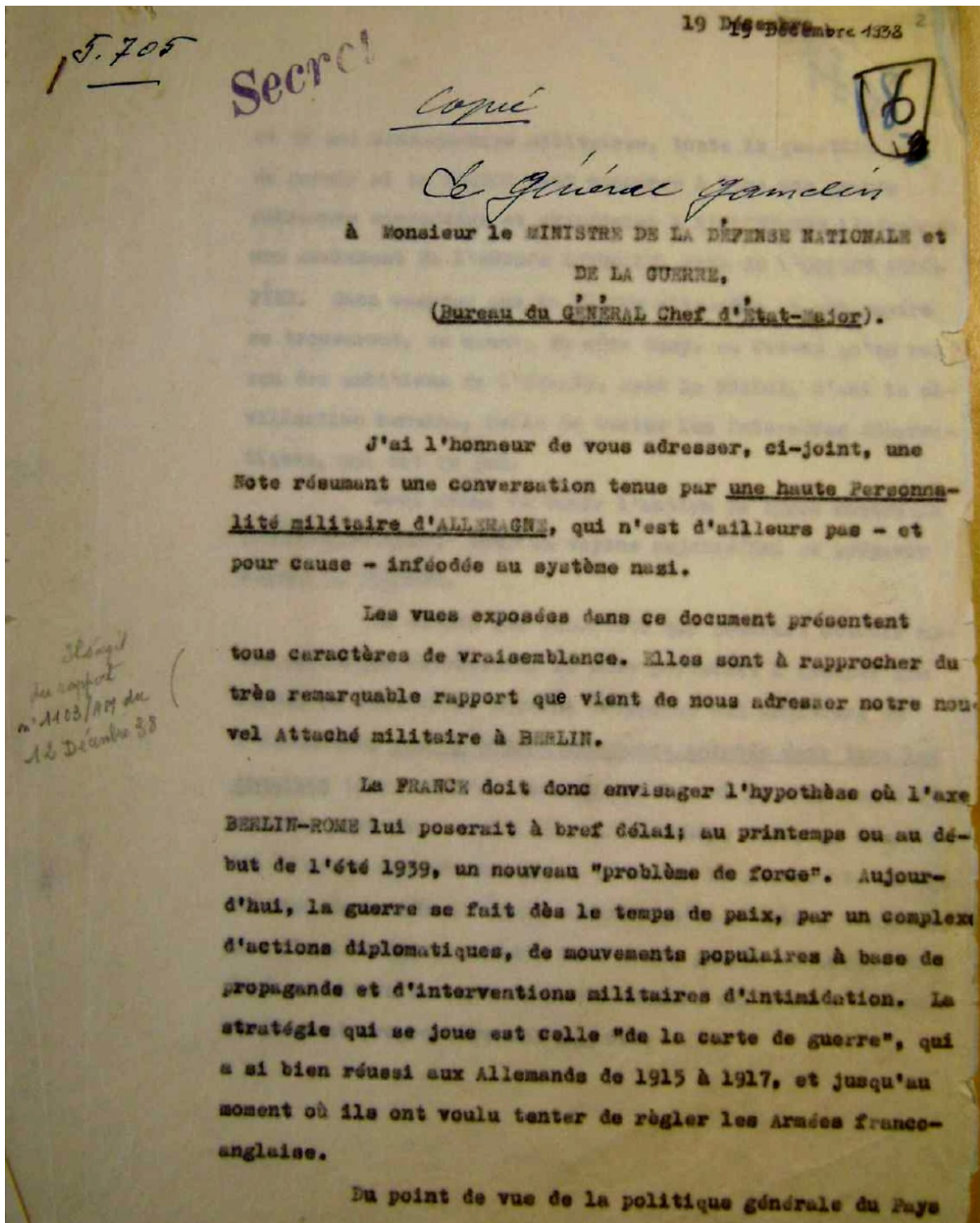
En attendant que la situation financière de la FRANCE lui permette de donner à son effort militaire toute l'intensité que réclament les armements allemands, il apparaît que les premières mesures proposées par ma Note N° 936/D.N.-3 du 26 Octobre 1938, constituent l'effort minimum qu'il faut consentir pour démarrer. Encore devons-nous être convaincus que ce programme s'avèrera avant longtemps comme insuffisant, si la FRANCE veut demeurer une grande Puissance, je dirai plus, si elle ne veut pas, plus ou moins vite, tomber sous le joug.

Chez une grande Nation militaire, comme l'ALLEMAGNE, toute Division active peut donner naissance à au moins trois Divisions du temps de guerre. La situation peut donc devenir rapidement grave, même pour la défense de notre Territoire⁽¹⁾.

De toutes façons, il deviendrait impossible d'en répondre, si notre Programme d'armement n'était pas intégralement accompli.

M. G A M E L I N .

(1)- Certains renseignements peuvent faire prévoir un renforcement de l'Armée italienne.



133

et de ses conséquences militaires, toute la question est de savoir si la FRANCE veut renoncer à être une grande puissance européenne et abandonner à l'ALLEMAGNE l'hégémonie non seulement de l'EUROPE CENTRALE, mais de l'ORIENT EUROPEEN. Sans compter que la FRANCE elle-même et son Empire se trouveront, en cause, du même coup, ne fut-ce qu'en raison des ambitions de l'ITALIE. Avec la FRANCE, c'est la civilisation humaine, celle de toutes les Puissances démocratiques, qui est en jeu.

Nous avons vu venir l'action de force contre la TCHÉCO-SLOVAQUIE. Nous la voyons aujourd'hui se préparer contre la POLOGNE.

En dehors des résultats que pourrait obtenir notre politique extérieure, si elle parvenait à grouper les forces de résistance pouvant s'opposer aux ambitions de l'ALLEMAGNE, seul l'effort militaire intense dans tous les domaines (Air, Guerre, Marine), sur lequel je n'ai cessé d'insister, peut nous mettre en état de faire face, en temps utile, à cette épreuve nouvelle, d'éviter la guerre et, si elle éclate, de vaincre. Étant entendu qu'il s'agira, désormais, non d'une victoire rapide, mais d'une guerre de longue durée d'où résultera le sort du monde entier, qui y sera vraisemblablement progressivement englobé.

186

A mon sens, l'éventualité d'une action de l'ALLEMAGNE contre la POLOGNE est liée aux possibilités réelles de l'U.R.S.S., sur lesquelles il faut reconnaître que nous sommes, pour le moment, mal renseignés: facilités d'étouffer une révolte en UKRAINE et concours d'ordres divers apportés contre l'ALLEMAGNE sur le plan militaire.

Signé: Général Gamelin

27 Décembre 1938

4° 5808/3

SECRET

27 Dec 38

LE GENERAL GAMELIN

à Monsieur le Ministre de la Défense
Nationale et de la Guerre,
(Cabinet du Ministre)

Une série de nouveaux renseignements, de sources diverses, nous sont parvenus : ils confirment entièrement les vues exposées dans ma lettre n° 5.705 du 19 décembre et documents annexes. Ils confirment notamment la résolution récente du Führer de poursuivre l'exécution de son programme d'hégémonie.

Certes, la puissance militaire allemande n'atteindra sans doute son apogée qu'en 1940, peut-être 1941. Il y manque encore aujourd'hui, notamment, des cadres en quantité suffisante pour l'armée mobilisée, et l'artillerie lourde nécessaire pour mener à bien une campagne offensive contre nous (1). Mais telle qu'elle est, l'Armée Allemande peut mener une action vigoureuse et rapide contre la Pologne et la Roumanie, voire contre la Hollande et contre la Belgique (2), tout en se gardant contre nous. Le défaut pour l'Allemagne est surtout la question des matières premières. D'où la nécessité d'une campagne initiale vers l'Est, à moins que les manoeuvres diplomatiques et la menace ne suffisent.

En ce qui concerne les actions ultérieures contre la France, les documents envisagent : soit l'opération par la Suisse, de concert avec l'Italie, soit l'action par la Belgique. Il est vraisemblable que les Allemands, avec l'envergure et la souplesse dont ils font preuve (souplesse, tout au moins dans la préparation) mettent au point l'une et l'autre.

(1)- À cet égard, certains renseignements indiquent qu'ils préparent un matériel de 800 pour l'attaque de nos fortifications. Ils auraient actuellement en service 3.000 chars, dont 2.500 récents : 2.000 légers et 500 moyens (d'une vingtaine de tonnes).

(2)- La France étant fixée par l'Italie et traitée par l'aviation.

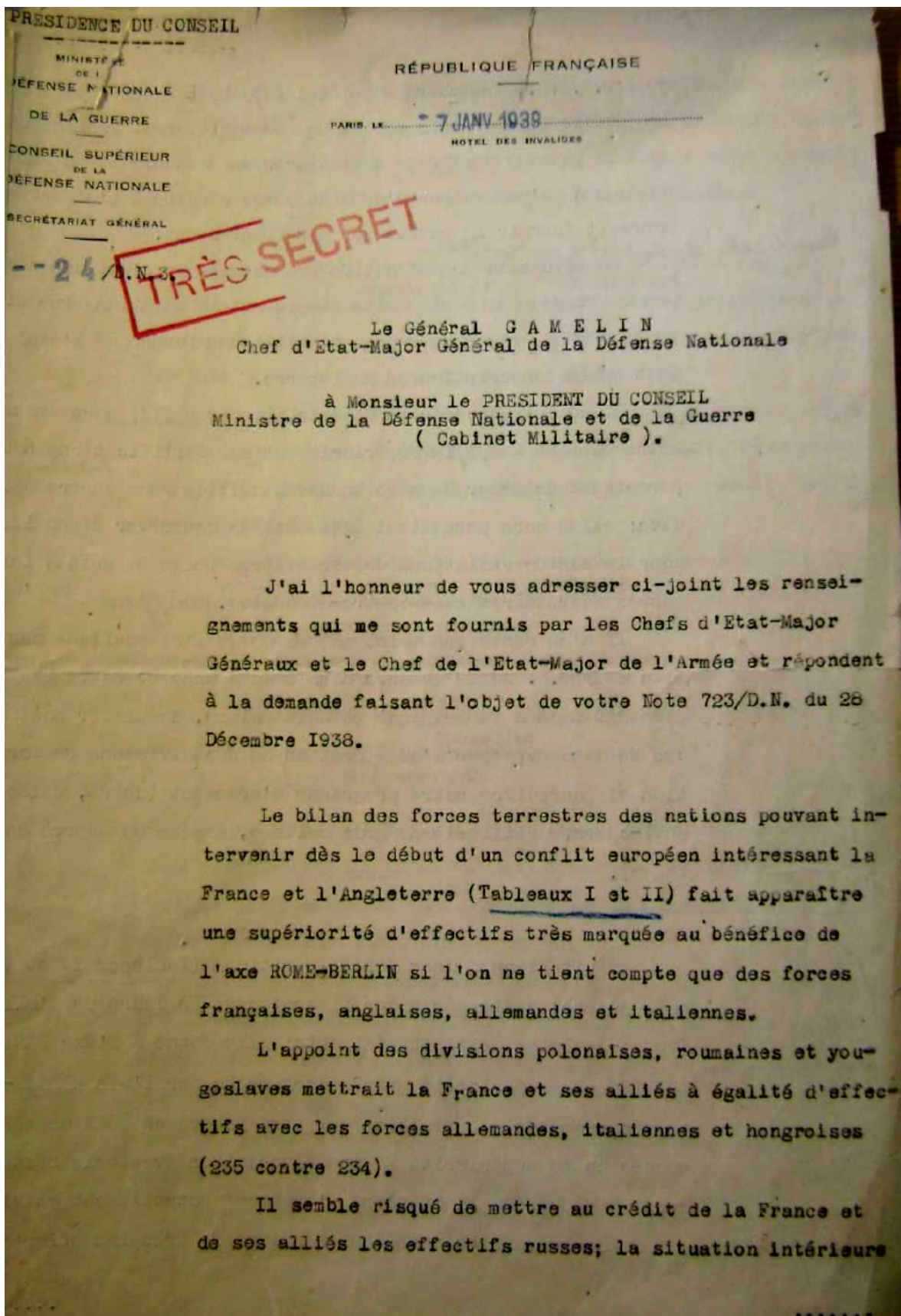
Il faut d'ailleurs bien se dire que les Allemands ont nombre de raisons valables de brusquer les affaires, sans attendre la mise au point complète de leurs forces :

- profiter du dynamisme que leur assure la série ininterrompue de leurs succès; difficultés à prolonger longtemps l'effort actuel;
- ne pas laisser le temps : à la diplomatie franco-anglaise de se ressaisir, en constituant un front en Europe Orientale contre le germanisme; à l'Empire britannique de réaliser son programme d'armement; à la France de refaire son aviation et de retrouver les classes pleines;
- de profiter du moment - peut-être passager - où l'Italie est bien en mains - alors qu'elle peut échapper, par lassitude, par sursaut profond et conscience de ses véritables intérêts, amenant une modification de régime.

Ce sont là problèmes qui peuvent avoir les plus graves conséquences pour l'avenir de notre Pays.

signé : Gamelin.

SHD-AT, 2N 224, lettre du général Gamelin au président du Conseil, 7 janvier 1939



de l'U.R.S.S., les charges qui lui incombent en Extrême-Orient, les difficultés d'ordre politique que soulèverait vraisemblablement le passage de forces soviétiques en Roumanie et en Pologne ne donnent qu'une valeur d'appoint assez réduite à l'effort ^{Teneste} que pourrait fournir la Russie sur son front ouest.

Terrestre
Dans le cadre de la réalité envisagée ci-dessus

La situation des effectifs franco-anglais n'est cependant pas critique ^{pour le moment} ; elle nécessite simplement le maintien sine die du service de deux ans en France et milite en faveur de l'établissement de la conscription en Angleterre.

essentiellement

En ce qui concerne le matériel (tableau III) nous avons, au moins pour un temps, la supériorité et nos fortifications nous permettent de mener dans de bonnes conditions une ^{essentiellement} guerre défensive; elles nous permettent également de conserver disponibles pour le cas de violations des frontières belge et suisse les masses nécessaires à la ~~contre-offensive~~ ^{pour y paraître}.

vous intensifier

Il n'en reste pas moins que comme je l'ai souligné dans ma Note 853/DN.3. du 12 Octobre nous devons achever notre système défensif face à la Belgique et à la Suisse, compléter nos forces de manœuvre ^{notamment} par l'amélioration de nos divisions de formation et poursuivre ^{notre} programme d'armement (chars, défense anti-chars, artillerie de gros calibre, moyens de guerre en montagne).

La situation de nos forces maritimes (Tableaux IV et V et note jointe) envisagée naturellement dans le cadre de l'alliance franco-anglaise, est satisfaisante; elle donne à l'axe PARIS-LONDRES une supériorité extrêmement nette sur l'axe BERLIN-ROME. Le programme de construction qui sera achevé en 1943 augmentera encore cette supériorité si nos adversaires éventuels restent dans le cadre des limitations d'armement actuellement en vigueur.

Nous devons en conséquence suivre de près les efforts

.....

faits par l'Allemagne pour obtenir une modification des clauses de l'accord naval anglo-allemand de 1937. Il nous faudra apporter à nos programmes d'armement toutes additions qu'exigeraient une nouvelle orientation des constructions allemandes.

Nos armements aériens (Tableaux VI et VII) restent le point faible de notre appareil militaire. Les mesures prises pour redresser la situation sont en cours d'exécution; la réalisation du Plan V est prévue pour la fin de 1940.

Les possibilités de fabrication de l'Allemagne sont énormes et nous ne pouvons éviter que les six premiers mois d'un prochain conflit soient pour nous, en matière de guerre aérienne, extrêmement difficiles.

et aller
Le développement de nos fabrications de guerre et les achats à l'étranger doivent nous permettre de ^{rétablir} ~~renverser~~ progressivement la situation à notre profit, *comme tout le regard anglais*

semble
Il ne paraît d'ailleurs pas ^{possible} ~~possible~~ que l'aviation puisse à elle seule donner la victoire, l'expérience de la guerre d'Espagne le démontre très nettement.

La situation générale de nos forces terrestres coloniales figure au Tableau VIII; ce tableau donne en particulier les effectifs qui pourraient être prélevés sur nos colonies au profit de la Métropole et de l'Afrique du Nord.

Les forces terrestres italiennes, japonaises, siamoises et les forces allemandes d'Amérique Centrale et d'Amérique du Sud pouvant constituer des corps expéditionnaires en Atlantique sont portées au Tableau IX.

Les forces maritimes et aériennes françaises, italiennes, japonaises et siamoises font l'objet des Tableaux X et XI.

Toutes ces forces sont susceptibles d'intervenir, au moins indirectement dans un conflit européen; toute attaque contre ses

.....

territoires d'outre-mer et ses communications maritimes compromettent en effet le concours que la France attend de ces territoires.

Si les forces terrestres sont actuellement suffisantes partout, sous réserve d'une augmentation de leur armement, il n'en est pas de même de nos moyens maritimes et aériens.

Il ne nous est guère possible d'envisager un renforcement permanent des forces maritimes stationnées aux colonies, il faut nous contenter d'effectuer ce renforcement au moment du besoin.

Quant à l'augmentation de nos moyens aériens coloniaux elle est en cours d'exécution; les renforcements décidés en Juillet 1937 par le Conseil Supérieur de l'Air seront pour moitié réalisés en 1939, on peut escompter qu'ils seront terminés fin 1940.

Pour conclure, nous pouvons envisager avec sang-froid l'éventualité d'un conflit prochain qui mettrait la France et l'Angleterre aux prises avec les états totalitaires de l'axe BERLIN-ROME.

En Europe et dans le bassin méditerranéen, nous devons pouvoir au début d'un conflit: sur terre tenir puis attaquer, sur mer assurer la sécurité de nos communications, dans les airs agir efficacement au bénéfice du champ de bataille et dans une certaine mesure effectuer chez l'ennemi des bombardements de représailles.

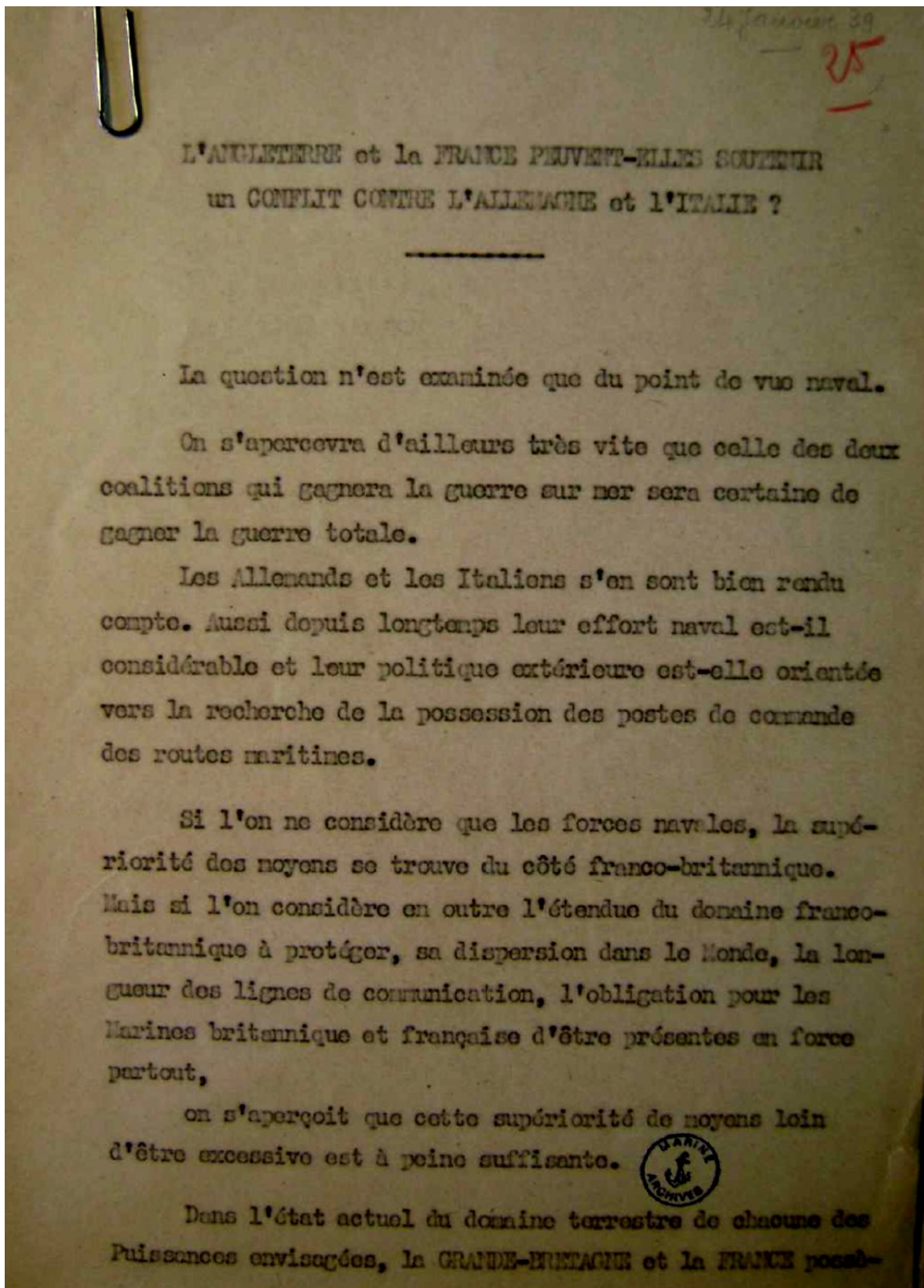
Aux Colonies nous pouvons avec le concours anglais tenir partout, surtout si l'armée soviétique attaque le Japon tant en Mandchourie que sur son territoire national.

Enfin, il ne faut pas oublier que le temps travaillera plus pour nous que pour nos adversaires et que, la puissance industrielle américaine aidant, nous pourrons assez rapidement leur faire une guerre de matériel qu'ils ne pourront soutenir très longtemps.

*Entendement de ces deux points du le caractère absolument secret
de données militaires figurant dans les documents joints, de prudente étude.
Je prie qu'ils ne soient pas très connus, seulement à Paris, mais
même aux commandants*

M. L. L.

SHD-M, 1BB 2/208, « L'Angleterre et la France peuvent-elles soutenir un conflit contre l'Allemagne et l'Italie ? », amiral Darlan, 22 janvier 1939



gent des bases navales en nombre suffisant alors que l'ALLEMAGNE et l'ITALIE (hors de la Méditerranée) en manquent leur appartenant en propre.

Aussi par une politique extérieure d'une continuité remarquable, l'ALLEMAGNE et l'ITALIE se sont-elles assurées sur le territoire d'autres Puissances, l'ESPAGNE en particulier, des points d'appui éventuels.

Les principales lignes de communication maritimes de la FRANCE et de l'ANGLETERRE passent près d'archipels espagnols et contournent le littoral de la péninsule ibérique.

L'ALLEMAGNE est pratiquement installée dans les bases de la côte espagnole de l'Atlantique et aux îles Canaries; l'ALLEMAGNE et l'ITALIE sont installées à CADIX, à l'entrée Ouest du détroit de GIBRALTAR et elles pourraient disposer de CEUTA à l'entrée Est.

Des forces italiennes occupent MAJORQUE, la principale des BALEARES.

La situation internationale actuelle nous oblige, si le conflit envisagé éclate, à tenir pour ennemies les côtes de l'ESPAGNE franquiste.



Cette collaboration passive nous obligera à ranger l'ESPAGNE nationaliste parmi nos adversaires ce qui apportera un surcroît considérable de charges aux forces navales franco-

britanniques et neutralisera pratiquement GIBRALTAR.

L'axe ROME-BERLIN a un autre moyen d'augmenter dans des proportions considérables les charges navales de l'Entente, c'est de mettre effectivement le JAPON dans son jeu.

Dans ce cas l'Extrême-Orient, le Pacifique, l'Océan Indien seraient menacés, Hong-Kong, l'Indo-Chine, les Indes néerlandaises, l'Australie, l'Inde anglaise, Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice, l'Afrique du Sud soumis aux attaques de nos adversaires. Il nous faudrait combattre de la Manche à Saïgon ou Sydney en passant par Dakar, le Cap, Diégo, Colombo et Singapour tout en gardant notre littoral Atlantique et les deux Méditerranées.



Que pouvons nous opposer sur mer à une coalition germano-italo-hispano-nippone ?

Les seules forces navales capables d'agir restent les Escadres britanniques et françaises.

Nos alliés éventuels ne peuvent pour ainsi dire rien aligner sur la mer.

La POLOGNE - dont l'attitude est d'ailleurs incertaine ?
- Elle n'a qu'une flotte embryonnaire qui, enfermée dans la Baltique, ne serait pas d'une grande utilité.

L'U.R.S.S. ? - La flotte soviétique de la Baltique, également enfermée dans cette mer, pourrait fixer quelques unités secondaires allemandes, de celles que le REICH n'a

jarnis en l'intention d'utiliser sur les routes océaniques.

Dans la MER NOIRE, la flotte soviétique et les quelques navires roumains pourraient être maîtres de la situation si la Turquie restait neutre, mais leur action au-delà du Bosphore serait sensiblement nulle.

En EXTRÊME-ORIENT, la flotte soviétique basée sur le port excentrique de VLADIVOSTOCK, n'arriverait à fixer qu'une faible partie de la flotte japonaise dont les Escadres principales resteraient libres d'agir à leur guise.

La YOUGOSLAVIE et la GRECE pourraient tout juste garder leurs eaux territoriales. Le concours de la GRECE qui possède d'excellentes bases navales serait cependant précieux.

La HOLLANDE pourrait nous apporter quelques bâtiments qui seraient sans doute affectés à la défense des INDES néerlandaises.

L'entrée en ligne des ETATS-UNIS à nos côtés rétablirait largement l'équilibre naval, mais rien ne nous autorise à compter fermement et immédiatement sur le concours actif de la grande République Américaine.



Un conflit FRANCE-ANGLETERRE contre ALLEMAGNE-ITALIE ne peut pas rester localisé entre ces quatre Puissances, il se généralisera très rapidement et, en premier lieu, à notre

désavantage, car les ETATS-UNIS qui n'ont pas pris position seront longs à se décider.

La durée du conflit sera longue, il sera épuisant. Nous devons l'éviter.

Pour cela il est indispensable de modifier certains facteurs du problème qui se posera, s'il n'est déjà posé.

Nous avons eu depuis vingt ans une politique extérieure idéologique, terrestre et exclusivement européenne, alors qu'elle aurait dû être réaliste, maritime et mondiale.

Nous avons laissé l'ALLEMAGNE devenir une formidable Puissance, militaire, maritime et aérienne.

Il y a huit ans, l'ANGLETERRE a favorisé le développement de la puissance navale italienne et a essayé de diminuer la puissance navale française.



Nous n'avons pas voulu comprendre que ce n'est pas uniquement par notre frontière du N.E. que l'ALLEMAGNE chercherait à nous attaquer. Son effort océanique et mondial nous a laissés indifférents et pourtant c'est par la mer qu'elle a depuis longtemps commencé son offensive contre nous.

Elle n'a recherché l'alliance italienne - malgré les visées italiennes en EUROPE centrale et orientale, malgré son désir de lui prendre TRIESTE - elle ne soutient FRANCO que parce que l'ITALIE et l'ESPAGNE constituent des bastions

géographiques qui commandent les routes maritimes de l'Entente.

Allons nous poursuivre une politique extérieure qui nous fait chaque jour perdre du terrain et qui risque de nous conduire à la perte de l'Empire ? Je veux espérer que non.

Les aspirations de l'axe ROME-BERLIN peuvent, en simplifiant, être résumées de la façon suivante :

- a) - Volonté de l'ALLEMAGNE d'étendre son hégémonie vers l'Est.
- b) - L'ALLEMAGNE, barrant la route de l'Est à l'ITALIE, cette dernière veut étendre son hégémonie sur les deux Méditerranées, en AFRIQUE du NORD et en ASIE-MINEURE au détriment de la FRANCE et de l'ANGLETERRE.

La volonté allemande ne menace directement aucun de nos intérêts.

La volonté italienne, au contraire, menace notre patrimoine et nos intérêts essentiels.



Nous devons avant tout conserver notre Empire, le reste est secondaire. Aussi, sous réserve qu'elle ne soutienne pas l'ITALIE dans ses revendications devons nous laisser l'ALLEMAGNE libre d'agir vers l'Est.

La neutralité allemande acquise l'ANGLETERRE et la FRANCE doivent réduire l'ITALIE et ramener l'ESPAGNE dans leur jeu soit par la persuasion, soit par la contrainte.

La chaîne impériale franco-britannique étant de nouveau solidement fixée, nous pourrons alors, si c'est nécessaire, arrêter l'ALLEMAGNE dans tout mouvement offensif qu'elle voudrait entreprendre vers l'Ouest. Mais si elle est engagée à l'Est, elle ne le voudra pas d'ici longtemps.

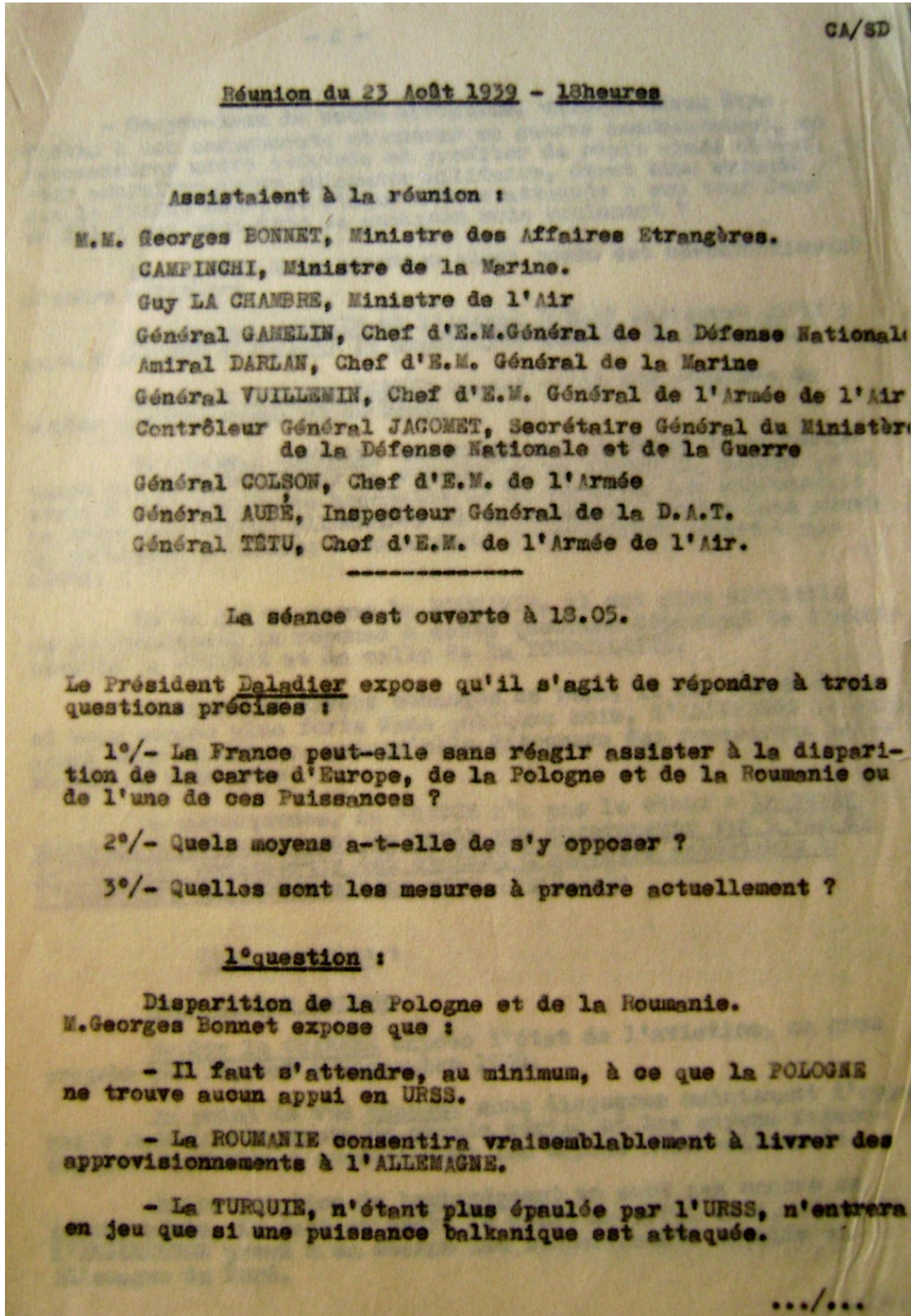


En tout cas, il faut que nous sachions bien que la FRANCE, Puissance coloniale, ne pourra faire une politique impériale que si elle a une Marine puissante s'appuyant sur des bases navales solides.

22.1.39

F-27

SHD-AT, 5N 579, « Réunion du 23 août 1939 », compte-rendu des échanges établi par le général Decamp, chef du cabinet militaire du président Daladier



- Compte-tenu de cette situation, vaut-il mieux être fidèle à nos engagements et entrer en guerre immédiatement, ou reconsidérer notre attitude et profiter du répit ainsi obtenu pour accroître notre puissance militaire, étant bien entendu que la FRANCE court le risque d'être attaquée à son tour dans un délai qui peut-être de quelques mois seulement ?

La réponse à la question ainsi posée est essentiellement d'ordre militaire.

Le Général GAMELIN et l'Amiral DARLAN indiquent qu'il y aurait intérêt à obtenir la neutralité absolue de l'ITALIE.

Monsieur Georges BONNET répond qu'il est possible de tenter quelque chose en ce sens.

Le Général GAMELIN, interrogé sur la durée de la résistance que peuvent offrir la POLOGNE et la ROUMANIE, expose qu'il croit à une résistance honorable de la POLOGNE, qui empêcherait la masse des forces allemandes de se retourner contre nous avant le printemps prochain; à ce moment, l'ANGLETERRE serait à nos côtés.

En ce qui concerne la ROUMANIE, il est plus difficile de se prononcer, la réponse à cette question dépendant de l'attitude de la HONGRIE et de celle de la YOUGOSLAVIE.

Au cours de divers échanges de vues, il est observé que, si nous sommes plus forts dans quelques mois, l'ALLEMAGNE le sera aussi bien davantage, puisqu'elle disposera des ressources polonaises et roumaines.

En conséquence, la FRANCE n'a pas le choix : la seule solution à envisager est de tenir nos engagements vis à vis de la POLOGNE, engagements qui étaient d'ailleurs antérieurs à l'ouverture des négociations avec l'U.R.S.S.

2ème question :

Etat de nos moyens.

Mr. Guy la CHAMBRE expose l'état de l'aviation, en gros progrès par rapport à Septembre 1938.

Au point de vue chasse, nous disposons maintenant d'appareils modernes sortants en grande série, et les moyens franco-anglais équilibrent sensiblement les moyens italo-allemands.

Notre aviation de bombardement ne sort pas encore en grande série, il faut attendre le début de 1940, mais, d'ici là, l'ANGLETERRE prend à sa charge les bombardements massifs en Allemagne du Nord.

.../...

La coopération avec les forces terrestres peut être assurée dans de bonnes conditions.

Malgré ce que nous savons des forces allemandes (~~chasse~~, avions de guerre en ligne, 5.000 en réserve, 3.000 avions de coopération) la situation de notre aviation ne doit donc plus peser sur les décisions du gouvernement comme elle l'avait fait en 1938. 4000

Le Général AUBÉ expose l'état de la D.A.T., source de grands soucis à divers points de vue : organisation, plan d'emploi, moyens.

Il faut craindre le bombardement des populations civiles, et des précautions doivent être prises pour sauvegarder le moral du pays.

Le Général GAMELIN et l'Amiral DARLAN indiquent que l'armée de terre et la marine sont prêtes. Au début d'un conflit, elles peuvent peu de choses contre l'Allemagne, mais elles seraient susceptibles d'agir vigoureusement contre l'ITALIE, si cette puissance entreit en guerre.

Par ailleurs la mobilisation française apportera par elle-même un certain soulagement à la POLOGNE, en retenant face à nos frontières un certain nombre de grandes unités allemandes.

Le Président DALADIER rappelle pour conclure, que :

- depuis de nombreuses années la FRANCE a consenti un effort massif pour la réalisation du système fortifié assurant la protection de ses frontières; en outre, jusqu'à la guerre d'ESPAGNE, le haut-commandement estimait que le meilleur moyen de défense contre l'aviation ennemie était constitué par l'aviation de chasse; aussi, les réalisations en matière de D.C.A. ont-elles dû passer en second plan;

- dans la situation actuelle, où la FRANCE est appelée à lutter seule pendant plusieurs mois, nous sommes en mesure d'apprécier la sécurité que nous donne l'existence de nos fortifications.

3ème question :

Mesures à prendre

Nous avons déjà pris certaines mesures allant jusqu'au dispositif de sûreté Nord Est et Sud Est, et au dispositif complet de D.A.T.

Il importe de continuer progressivement la mise en place de nos moyens, de manière à avancer le plus possible notre concentration avant le déclenchement éventuel des hostilités.

.../...

Ceci nous amènera à prescrire successivement :

- la mise en place de la couverture,
- la mobilisation générale.

La séance est levée à 19h.30.

Approuvé :

Le Président du Conseil
Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre

SOURCES

ARCHIVES

Service historique de la Défense

Série K – Fonds privés

Sous-série 1K – Archives privées

1K 93 – Jean Fabry

1K 93/2 : documents relatifs à l'activité du Parti communiste en 1935

1K 93/6 : documents relatifs à l'activité du ministre de la Guerre, 1935-1936

1K 95 – Général Alphonse Georges

1K 95/4 : organisation du haut commandement et correspondance avec le général Gamelin, 1935-1940

1K 95/6 : relations militaires franco-soviétiques et franco-turques, avril-août 1939

1K 95/7 : notes manuscrites et documents relatifs au procès de Riom, 1940-1942

1K 213 – Général Lucien Loizeau

1K 213/1 : tapuscrit du général Loizeau intitulé « Mes étapes », première partie, 1946

1K 213/2 : tapuscrit du général Loizeau intitulé « Mes étapes », deuxième partie, 1946

1K 224 – Général Maurice Gamelin

1K 224/1 à 5 : documents relatifs au procès de Riom, 1940-1943

1K 224/6 : dossier de manuscrits du général Gamelin intitulé « Ma défense », s. d.

1K 224/7 : manuscrits, brouillons et textes définitifs publiés, 1911-1949

1K 224/8 : textes officiels résultant de l'activité du général Gamelin, 1920-1939

1K 224/9 : documents, notes manuscrites, correspondances, 1938-1940

1K 224/14 : relations avec l'Italie, l'Allemagne, la Belgique, organisation du haut commandement, 1934-1940

1K 224/15 : correspondances, notes et autres papiers du général Gamelin, 1936-1940

1K 224/16 : correspondances et notes personnelles du général Gamelin, 1937-1940

1K 224/17 à 224/21 : documents relatifs au procès de Riom, 1940-1943

1K 224/22 : notes et réflexions personnelles, s. d.

1K 224/23 : correspondance du général Gamelin, 1894-1931

1K 224/24 : correspondance du général Gamelin, 1932-1945

1K 224/25 : correspondance du général Gamelin, 1945-1959

1K 224/26 : agendas du général Gamelin, 1917 et 1931-1939

1K 224/34 : documents relatifs à la stratégie générale et aux armements, 1933-1940

1K 224/36 et 224/37 : notes et mémoires destinées à la cour de Riom, 1940-1943

1K 224/38 : notes manuscrites et correspondances, 1937-1958

1K 225 – Général André Beaufre

1K 225/1 : négociations franco-anglo-soviétiques, annuaires internes, 1936-1940

1K 274 – Général Louis Colson

1K 274 : documents et souvenirs relatifs à l'activité du général Colson, 1939-1946

1K 602 – Colonel Pierre Rocolle

1K 602/2 et /3 : lettres, comptes-rendus d'entretiens et témoignages écrits, 1939-1990

1K 608 – Général Olivier Poydenot

1K 608 : souvenirs militaires, s. d.

Sous-séries 3K et 4K – Histoire orale

4K 4 : témoignage du colonel Armand Valentin Vassili Krebs, 1980

Série N – Troisième République, 1920-1940

Sous-série 1 N – Conseil Supérieur de la Guerre

1N 22 : registres des procès-verbaux de séances du CSG, 1933-1938

1N 35 : procès-verbaux et documentation de séances du CSG, janvier-juillet 1935

1N 36 : procès-verbaux et documentation de séances du CSG, janvier-octobre 1936

1N 37 : procès-verbaux et documentation de séances du CSG, novembre-décembre 1937

1N 38 : procès-verbaux et documentation de séances du CSG, septembre 1938-juillet 1939

1N 43 : état-major particulier du général Gamelin, 1935-1939

1N 44 : états-majors particuliers divers, 1933-1939

1N 46 : état-major particulier du général Georges, 1933-1938

1N 47 : état-major particulier du général Georges, 1933-1939

1N 90 à 92 : exercices de Défense nationale, 1938-1939

Sous-série 2N – Conseil Supérieur de la Défense Nationale

Conseil supérieur de la Défense Nationale

2N 2 : organisation et fonctionnement du CSDN et du SGDN, 1921-1940

2N 4 : procès-verbaux manuscrits des séances du CSDN, 1906-1935

2N 7 : procès-verbaux et documentation de séances du CSDN, 1929-1935

2N 18 : procès-verbaux et documentation de la Commission d'études et de la Commission spéciale d'études du CSDN, 1931-1936

Haut comité militaire et Comité permanent de la Défense Nationale

2N 19 : organisation, documentation et procès-verbaux de séances du Haut comité militaire, 1932-1936

2N 20 : documentation et procès-verbaux de séances du CPDN, 1936-1939

- 2N 21 : documentation et procès-verbaux de séances de CPDN, octobre 1936-juillet 1937
- 2N 22 : documentation et procès-verbaux de séances de CPDN, décembre 1936-avril 1937
- 2N 23 : documentation et procès-verbaux de séances de CPDN, décembre 1936-août 1937
- 2N 24 : documentation et procès-verbaux de séances de CPDN, mai 1937-avril 1938
- 2N 25 : documentation et procès-verbaux de séances de CPDN, janvier 1938-février 1939

Secrétariat général de la Défense Nationale

- 2N 151 : documentation sur l'économie, la société et le réarmement allemands, 1932-1939
- 2N 152 : documentation sur l'économie allemande, 1925-1939
- 2N 223 : organisation de la défense nationale et du haut commandement, 1930-1940
- 2N 224 : politique de défense nationale, organisation et armement de l'armée, 1921-1940
- 2N 225 : procès-verbaux et documentation des réunions des chefs d'états-majors généraux, 1938-1939
- 2N 226 : désarmement, 1923-1937
- 2N 227 : coopération franco-britannique, notes et correspondances, 1922-1938
- 2N 228 : coopération franco-britannique, notes et correspondances, janvier-août 1939
- 2N 229 : coopération franco-britannique, notes et correspondances, avril-août 1939
- 2N 230 : coopération franco-britannique et documents diplomatiques, 1938-1939
- 2N 235 : relations militaires avec les États de l'Est et du Sud-Est européen, URSS exclue, 1938-1940
- 2N 236 : cession de matériels militaires à des puissances étrangères, 1938-1940
- 2N 237 : situation politique intérieure de l'Allemagne, 1923-1940
- 2N 238 : capacités militaires de l'Italie et de l'URSS, 1925-1940
- 2N 239 : politique étrangère et de défense de la Suisse, des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, de Monaco et des pays scandinaves, 1922-1940
- 2N 240 : politique étrangère et de défense des États-Unis, du Canada et du Siam, 1921-1940
- 2N 243 : notes et correspondances concernant la défense de l'Afrique du Nord, 1920-1939
- 2N 245 : notes et correspondances relatives à la défense du Levant, 1928-1939
- 2N 246 : notes, correspondances, législation relatives à la défense des colonies, 1886-1939

Sous-série 5N – Cabinet du ministre

- 5N 577 : organisation de la Défense Nationale, presse et information, 1932-1939

5N 579 : rapports, notes et correspondances relatifs à la politique de défense, 1920-1939

5N 581 : activité du cabinet du ministre de la Guerre, 1927-1940

Sous-série 7N – État-major de l'Armée

Cabinet de l'EMA

7N 2290 : organisation et rapports de l'EMA, 1920-1939

7N 2291 : organisation et effectifs de l'armée, 1919-1934

7N 2292 : organisation, effectifs et matériels de l'armée, 1935-1940

7N 2293 : organisation du haut commandement, DAT et diverses armes, questions internationales, 1919-1940

2^e bureau de l'EMA

Section organisation, mobilisation, instruction

7N 2483 : collationnement des archives du 2^e bureau, 1940

7N 2484 : organigrammes et listes d'officiers du 2^e bureau, 1929-1940

7N 2485 : organisation du 2^e bureau, 1921-1938

7N 2501 : conférences et études sur les méthodes et activités du 2^e bureau, 1925-1937

Section des armées étrangères

7N 2506 : bulletins de renseignements mensuels, 1933-1939

7N 2507 : bulletins de renseignements du ministère des Colonies, 1937-1939

7N 2510 : rapports au ministre (renseignements), janvier-juin 1935

7N 2511 : rapports au ministre (renseignements), juillet-décembre 1935

7N 2512 : rapports au ministre (renseignements), janvier-juin 1936

7N 2513 : rapports au ministre (renseignements), juillet-décembre 1936

7N 2514 : rapports au ministre (renseignements), janvier-décembre 1937

7N 2515 : rapports au ministre (renseignements), janvier 1938-mai 1939

7N 2516 : bulletins de renseignements sur la situation internationale, février-août 1939

7N 2519 : correspondances de la SAE avec les attachés militaires, 1920-1938

7N 2520 : notes sur la situation internationale, 1920-1936
7N 2521 : notes sur la situation internationale, 1936
7N 2522 : notes sur la situation internationale, 1937-1938
7N 2523 : notes sur la situation internationale, mai-septembre 1938
7N 2524 : notes sur la situation internationale, août 1938-septembre 1939
7N 2525 : liaison quotidienne avec le ministère des Affaires étrangères, 1936-1939
7N 2527 : correspondances, conférences et rapports de voyages, 1930-1939
7N 2530 : plans de recherche de renseignements et objectifs de bombardement, 1924-1938
7N 2531 : commerce de matériels militaires et préparation de la guerre chimique, 1920-1938
7N 2532 : correspondance au sujet de la cession de matériels à l'étranger, 1936-1938
7N 2533 : bulletins de l'Institut d'études européennes de Strasbourg, 1935-1940

Section des missions

7N 2547 : mouvements de personnels des officiers affectés à l'étranger, 1921-1939

Section de renseignements / Section de centralisation de renseignements

7N 2570 : documentation ressortant de l'activité de la SR-SCR, 1919-1939
7N 2571 : notes, comptes-rendus et bulletins de la SR et de la SCR, 1922-1939

Allemagne

7N 2601 : correspondance de l'attaché militaire de France à Berlin, janvier 1938-mai 1938
7N 2602 : correspondance de l'attaché militaire de France à Berlin, juin 1938-juin 1939
7N 2625 : études et notes de la section allemande, 1933
7N 2626 : études et notes de la section allemande, janvier-juin 1934
7N 2627 : études et notes de la section allemande, juillet-décembre 1934
7N 2628 : études et notes de la section allemande, janvier-novembre 1935
7N 2629 : bulletins de renseignements et d'informations, 1923-1938
7N 2638 : documentation sur les politiques intérieure et extérieure allemandes, 1920-1938
7N 2640 : renseignements de la SR sur la réoccupation de la Rhénanie, mars-avril 1936
7N 2641 : documentation concernant les crises de l'année 1938, mars-novembre 1938
7N 2642 : documentation concernant l'invasion de la Tchécoslovaquie, mars-août 1939

7N 2643 : documentation sur les finances, l'économie et le réarmement allemand, 1921-1939
7N 2644 : commerce international et flux financiers en Allemagne, 1931-1939
7N 2674 : renseignements sur l'armée allemande, notes, études et synthèses, 1919-1942
7N 2675 : renseignements sur l'armée allemande, notes, études et synthèses, 1932-1934
7N 2676 : renseignements sur l'armée allemande, notes, études et synthèses, 1935-1939
7N 2677 : renseignements sur l'armée allemande, notes, études et synthèses, 1935-1939
7N 2680 : extraits de bulletins de renseignements du 2^e bureau de l'EMA, 1928-1939
7N 2681 : liaisons avec des états-majors étrangers au sujet de l'Allemagne, 1924-1939
7N 2682 : liaisons avec l'état-major tchécoslovaque au sujet de l'Allemagne, 1931-1939
7N 2683 : liaisons avec l'état-major polonais au sujet de l'Allemagne, 1931-1938
7N 2684 : liaisons avec l'état-major polonais au sujet de l'Allemagne, 1936-1937
7N 2685 : liaisons avec l'état-major polonais au sujet de l'Allemagne, 1938-1939
7N 2686 : études sur le budget militaire de l'Allemagne, 1920-1932
7N 2687 : renseignements concernant les fortifications et le *Grenzschutz*, 1932-1934
7N 2688 : renseignements concernant les fortifications, 1935-1939
7N 2689 : renseignements concernant les fabrications et le matériel militaires, 1920-1939
7N 2690 : renseignements sur la mobilisation et l'ordre de bataille, 1920-1939
7N 2691 : renseignements concernant les grandes unités et diverses armes, 1920-1939
7N 2692 : renseignements concernant les transmissions et les écoutes, 1920-1939
7N 2693 : renseignements sur les transmissions, 1933-1937
7N 2694 : renseignements sur la motorisation de l'armée, 1925-1939
7N 2695 : renseignements sur la production et la mise en services des chars, 1925-1939
7N 2696 : renseignements sur l'aviation et la défense anti-aérienne, 1920-1936
7N 2697 : renseignements sur l'aviation et la défense anti-aérienne, 1936-1939
7N 2698 : renseignements sur les règlements et tactiques en vigueur, 1936-1937
7N 2699 : renseignements sur les manœuvres, 1932-1939
7N 2700 : renseignements sur les exercices de cadres et kriegspiels, 1920-1938
7N 2701 : documents sur les exercices de cadres et les manœuvres, 1926-1939

Grande-Bretagne

7N 2822 : renseignements sur la politique extérieure, 1929-1939
7N 2839 : notes, synthèses et rapports sur l'armée, 1919-1939
7N 2840 : conférences et renseignements sur l'armée et le corps expéditionnaire, 1920-1939

7N 2841 : réarmement naval et terrestre, 1936-1939
7N 2843 : organisation du haut commandement, du *War Office* et de la défense, 1920-1939
7N 2844 : effectifs et recrutement des cadres et hommes de troupe de l'armée, 1919-1939
7N 2845 : armée territoriale et forces de réserve, 1920-1939
7N 2846 : notes, rapports et renseignements sur le budget militaire, 1928-1939
7N 2847 : renseignements sur l'armée transmis par l'attaché militaire, 1920-1940
7N 2848 : renseignements et coupures de presse sur l'armée, 1920-1939
7N 2849 : organisation des grandes unités et de diverses armes, 1923-1939
7N 2850 : organisation du génie, de l'artillerie et des transmissions, 1919-1938
7N 2851 : motorisation et mécanisation de l'armée, 1926-1939
7N 2852 : évolution des unités et matériels de chars, défense antichar, 1922-1939
7N 2853 : rapports de stages et photographies, chars, génie et transmissions, 1923-1939
7N 2854 : budget, organisation, recrutement et matériels de l'aéronautique, 1921-1939
7N 2859 : cession de matériels français à l'armée, 1919-1937
7N 2860 : cession de matériels français à l'armée, 1938-1939

Italie

7N 2917 : politique extérieure et intérieure, relations avec la France, 1928-1940
7N 2918 : notes, rapports et renseignements sur la politique extérieure, 1938
7N 2919 : notes, renseignements et télégrammes sur la politique extérieure, 1938-1940
7N 2921 : bulletins et renseignements sur l'économie, le commerce et les finances, 1924-1940
7N 2922 : renseignements sur les conditions de vie de la population et l'économie, 1921-1939
7N 2923 : notes, bulletins et rapports sur les industries et transports, 1923-1939
7N 2924 : renseignements sur l'évolution de la production industrielle, 1925-1940
7N 2926 : notes et renseignements sur le matériel et la doctrine de l'armée, 1936-1939
7N 2927 : organisation de l'armée, du haut commandement et de diverses armes, 1921-1939
7N 2928 : mobilisation, concentration et possibilités militaires, 1929-1940
7N 2929 : services de renseignements et doctrines tactiques, 1920-1940
7N 2936 : notes sur l'ordre de bataille de l'armée, 1927-1940
7N 2937 : notes, rapports, documents sur l'organisation et les réserves de l'armée, 1916-1940
7N 2938 : instruction, matériels et organisation de diverses armes de l'armée, 1922-1940
7N 2939 : instruction, matériels et motorisation de diverses armes de l'armée, 1923-1939
7N 2945 : notes de la SR sur l'état d'esprit et les mesures militaires, mars-mai 1939

7N 2946 : notes de la SR sur l'état d'esprit et les mesures militaires, mai-août 1939

7N 2955 : études et documents sur l'Afrique orientale italienne, 1936-1939

Pologne

7N 3006 : correspondances, notes, historiques sur les relations franco-polonaises, 1920-1940

7N 3012 : correspondances concernant l'aide financière et les cessions de matériel, 1936-1939

7N 3013 : correspondances relatives aux cessions de matériels, 1933-1936

7N 3014 : correspondances relatives aux cessions de matériels, 1937-1939

7N 3015 : études et notes du 2^e bureau sur la Pologne et les pays voisins, 1935-1939

7N 3016 : documents et notes sur l'armée polonaise, 1926-1938

7N 3017 : études et notes sur l'armée, 1921-1933

7N 3018 : études et conférences sur l'armée, l'économie et le régime politique, 1934-1939

7N 3019 : études et notes sur l'économie, 1930-1938

7N 3024 : notes et renseignements sur les politiques intérieure et extérieure, 1928-1939

7N 3027 : bulletins de la SEIE concernant la Pologne, 1936-1940

7N 3032 : documentation sur les voyages de personnalités polonaises ou autres, 1934-1936

7N 3033 : rapports de missions et de stages d'officiers français en Pologne, 1934-1939

Roumanie

7N 3057 : correspondances, études et documents sur l'économie roumaine, 1930-1940

7N 3062 : correspondances et rapports relatifs aux grandes manœuvres de l'armée, 1934-1938

Tchécoslovaquie

7N 3103 : activité de la mission militaire française (correspondances, rapports), 1920-1938

7N 3105 : correspondances, notes et documents relatifs à la politique extérieure, 1920-1939

7N 3106 : notes, rapports et documents concernant les relations avec l'Allemagne, 1938-1939

7N 3107 : notes, rapports et documents sur la politique extérieure, 1921-1939

7N 3108 : bulletins (presse, SEIE) sur les politiques intérieure et extérieure, 1922-1939

7N 3109 : études, notes et conférences sur la défense nationale et l'armée, 1918-1938

7N 3110 : correspondances, notes et documents sur le potentiel militaire, 1932-1939

7N 3111 : notes et rapports sur divers aspects des forces armées tchécoslovaques, 1923-1939

7N 3112 : notes et correspondances sur les cessions de matériels, 1936-1938

7N 3115 : correspondances de la mission militaire et rapports de stages, 1919-1939

URSS

7N 3122 : rapports et renseignements sur les politiques intérieure et extérieure, 1935-1939

7N 3124 : correspondances interministérielle, 1920-1939

7N 3127 : études, notes et documents sur les questions ukrainiennes, 1918-1939

7N 3128 : bulletins et coupures de presse sur la situation intérieure, 1930-1939

7N 3129 : études, notes, renseignements sur les politiques intérieure et extérieure, 1919-1939

7N 3130 : relations entre l'URSS et le communisme international, 1919-1939

7N 3131 : relations entre l'URSS et diverses puissances, 1922-1940

7N 3132 : objectifs de la politique extérieure soviétique, 1923-1939

7N 3133 : implication soviétique et communiste dans le conflit sino-japonais, 1932-1938

7N 3134 : bulletins de la SEIE sur les questions économiques et sociales, 1923-1939

7N 3135 : documents divers (presse, renseignements) sur la situation intérieure, 1923-1940

7N 3136 : économie et commerce de l'URSS, 1920-1939

7N 3137 : études, notes, rapports, bulletins de la SEIE sur l'industrie, 1924-1939

7N 3138 : notes et études sur les forces armées, 1920-1941

7N 3139 : conférences sur le potentiel et les forces militaires, 1929-1939

7N 3141 : budget militaire et industrie d'armement, 1921-1939

7N 3142 : industrie d'armement, 1923-1939

7N 3143 : relations avec des puissances étrangères, 1922-1939

7N 3144 : études, notes et renseignements sur la mobilisation, 1921-1939

7N 3146 : réseaux de communication, 1932-1940

7N 3147 : ravitaillement de l'armée et les communications, 1919-1940

7N 3148 : concentration et mobilisation de l'armée, 1922-1939

7N 3149 : propagande, discipline et moral dans l'armée, 1920-1939

7N 3150 : notes et renseignements sur l'épuration de l'armée, 1936-1939

7N 3157 : ordre de bataille et identifications d'unités, 1928-1939

7N 3159 : notes sur l'ordre de bataille, 1935-1939

7N 3163 : notes sur l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie (instruction, organisation), 1923-1939

7N 3165 : forces mécanisées et motorisées (doctrine, matériel), 1931-1939

7N 3169 : règlements et presse militaires, 1929-1937

7N 3177 : documentation relative aux manœuvres des forces armées, 1934-1937
7N 3178 : aéronautique militaire et défense aérienne, 1923-1939
7N 3179 : industrie aéronautique, aviation militaire et défense aérienne, 1925-1939
7N 3180 : forces aériennes (doctrine, instruction, matériel), 1924-1939
7N 3182 : documents divers relatifs à des cessions de matériels français, 1922-1939
7N 3183 : rapports de missions, stages, visites d'officiers français, 1934-1935
7N 3184 : rapports de missions, stages, visites d'officiers français, 1936-1938
7N 3185 : documents relatifs à la mission dirigée par le général Doumenc, août 1939
7N 3186 : documentation de la mission Doumenc (relations franco-soviétiques), 1937-1939

Yougoslavie

7N 3195 : correspondance diplomatique concernant la Yougoslavie, 1919-1939
7N 3198 : notes, rapports, bulletins de la SEIE et coupures de presse, 1919-1940
7N 3199 : notes, rapports, bulletins de la SEIE et coupures de presse, 1924-1938
7N 3203 : notes, rapports des attachés militaires sur les forces armées, 1926-1938
7N 3204 : documents sur les forces armées (armement, aéronautique, marine), 1923-1940

3^e bureau

Organisation

7N 3420 : organisation et mobilisation du 3^e bureau, 1927-1938

Politique de défense

7N 3434 : notes sur la stratégie générale et les relations avec les puissances alliées, 1936-1939
7N 3436/B : études relatives à une prise de gages en Rhénanie, 1931-1933
7N 3437 : documents relatifs à la réoccupation allemande de la zone démilitarisée, 1935-1936
7N 3438 : documents relatifs à la collaboration franco-britannique, 1934-1938
7N 3439 : conversations et coopération franco-britanniques, janvier-octobre 1939
7N 3441 : conversations militaires franco-britanniques, mars-août 1939
7N 3442 : corps expéditionnaire britannique (documents en anglais et traductions), 1938-1939
7N 3444 : relations militaires franco-belges, 1920-1939

7N 3445 : organisation défensive de la Belgique et du Luxembourg, 1920-1939
7N 3446 : relations militaire entre la France et les États de la Petite Entente, 1924-1939
7N 3447 : coopération avec diverses puissances (aéronautique, transmissions), 1924-1938
7N 3448 : accords sur les transmissions (Roumanie, Pologne et Yougoslavie), 1924-1939
7N 3449 : coopération opérationnelle franco-italienne, opérations contre l'Italie, 1935-1939
7N 3450 : projets et directives relatives aux opérations offensives en Allemagne, 1936-1938
7N 3451 : documents divers relatifs au territoire sarrois, 1929-1934
7N 3558 : documentation relative au désarmement et à la Société des Nations, 1934-1938
7N 3559 : documentation relative aux négociations de limitation des armements, 1932-1936
7N 3560 : positions des gouvernements étrangers sur la limitation des armements, 1932-1938
7N 3570 : projets divers relatifs au désarmement aérien et à la guerre aérienne, 1923-1939
7N 3571 : notes relatives au désarmement naval et au droit maritime, 1924-1937

Plans de mobilisation

7N 3679 : études et notes générales sur les bases du plan D, 1932-1935
7N 3680 : études et notes relatives à l'organisation de la couverture des frontières, 1932-1935
7N 3697 : documentation relatives à la préparation du plan D bis, 1935-1938
7N 3700 : notes sur l'organisation et les effectifs de la couverture, 1934-1938
7N 3701 : notes sur la couverture et sur une intervention en Belgique, 1934-1938
7N 3706 : notes de bases sur l'organisation et les effectifs de la mobilisation, 1934-1937
7N 3707 : mémentos sur les mesures à prendre en cas de tension politique, 1934
7N 3714 : notes de base et directives en vue de l'établissement du plan E, 1934-1938
7N 3715 : notes sur les diverses hypothèses en cas de conflit, plan E, 1937-1939
7N 3716 : correspondance avec les régions militaires sur l'application du plan E, 1937-1939
7N 3717 : études et notes sur la couverture et les mesures de précaution, 1936-1939
7N 3720 : documents divers sur la couverture et le franchissement du Rhin, 1937-1939
7N 3721 : documents divers sur la couverture et la surveillance de la frontière, 1937-1939
7N 3741 : notes sur la concentration, 1937-1939
7N 3742 : notes sur la concentration, 1937-1939

Défense de l'Afrique du Nord

7N 3909 : défense du Maroc offensive au Sahara espagnol, documents divers 1937-1939

Défense des colonies

7N 3927 : documents divers sur le rôle des colonies dans la défense nationale, 1933-1939

Section de l'armement et des études techniques

7N 4209 : procès-verbaux des séances du Conseil consultatif de l'armement, 1934-1935

7N 4210 : procès-verbaux des séances du Conseil consultatif de l'armement, 1936-1939

Section d'Afrique

7N 4190 : documentation relative à la Syrie et au sandjak d'Alexandrette, 1932-1939

Défense des colonies

7N 4194 : rapports, procès-verbaux du Comité consultatif de défense des colonies, 1936-1938

7N 4195 : organisation de la défense des colonies, 1912-1942

7N 4196 : organisation de la défense des colonies, 1938-1939

Fonds rapatriés de Moscou – « Ancien classement Sibille »

7N 445 : documents divers émanant des 2^e et 3^e bureaux, 1934-1937

7N 624 : note sur l'attaque des fronts fortifiés, 3^e bureau, juillet 1939

Série NN – Troisième République, Suppléments, Fonds rapatriés de Moscou, Inventaire de 2011

Sous-série INN – Conseil supérieur de la Guerre

1NN 6 : correspondance du général Gamelin, arrivée, 1936

1NN 10 : correspondance du général Gamelin, notes sur la situation en Espagne, documents relatifs à la crise de septembre 1938, 1934-1939

1NN 11 : organisation et composition du CSG et des inspections générales, 1938-1939

1NN 26 : notes et renseignements sur l'Allemagne et la situation internationale, 1938-1939
1NN 27 : documents divers sur la situation internationale, 1938-1939
1NN 30 : documentation de l'état-major particulier du général Gamelin, 1936-1938
1NN 31 : bulletins de renseignements du ministère des Colonies, février-juillet 1938
1NN 46 : notes et bulletins de renseignements émanant du 2^e bureau, février-septembre 1939
1NN 48 : projets d'offensives dans les Alpes, défense des colonies, 1937-1938
1NN 63 : notes du 2^e bureau sur l'armée et la politique étrangère de l'Allemagne, 1934-1939
1NN 64 : notes du 2^e bureau sur les forces armées italiennes, 1936-1937
1NN 78 : état-major particulier du général Huntziger, 1938-1939
1NN 83 : état-major particulier du général Mittelhauser, 1934-1938
1NN 97 : notes du 2^e bureau sur l'armée allemande, 1936-1938
1NN 98 : état-major particulier du général Noguès, 1938-1939
1NN 117 : état-major particulier du général Bühner, 1938-1939

Sous-série 2NN – Conseil supérieur de la Défense Nationale

2NN 3 : organisation du CSDN, décrets, arrêtés, 1906-1938
2NN 4 : fonctionnement du SGDN, notamment ses 2^e et 3^e sections, 1924-1940
2NN 30 : documentation du président Daladier pour les séances du CPDN, 1936-1937
2NN 103 : notes sur le potentiel de guerre de l'Italie et sur l'armée italienne, 1932-1940

Sous-série 7NN – État-major de l'Armée

7NN 6 : notes et correspondances sur le fonctionnement de l'EMA, 1933-1937
7NN 13 : organisation, fonctionnement et personnel de l'EMA, 1933-1939
7NN 14 : organisation et personnel de l'EMA, 1938-1939
7NN 15 : rapports de l'EMA, 1936-1939
7NN 24 : attachés militaires à Paris, organisation de l'EMA et de l'Armée, 1937-1939

Série Y – dossiers administratifs personnels d'officiers

Sous-série 8 Ye – dossiers d'officiers subalternes et supérieurs

8 Ye 2460 : capitaine Maurice Pierre Gabriel Beaune

8 Ye 3378 : chef d'escadrons Aymar de Dampierre
8 Ye 33832 : lieutenant-colonel François Marie Joseph Abel Henri Sauvage de Brantes
8 Ye 49820 : colonel Henri Jehan Antoine Pellissier de Féligonde
8 Ye 63302 : colonel Jules Louis Casanova
8 Ye 65250 : chef de bataillon Émilien Jules Alexandre Terres
8 Ye 94505 : colonel Christophe Marie Joseph Frédéric Cœur Ignace de Robien
8 Ye 101016 : colonel Paul Henri Maisonneuve
8 Ye 101417 : colonel Gaston Edmond Brun
8 Ye 107996 : colonel Pierre Maurice Gros-Coissy
8 Ye 119438 : colonel Armand Valentin Vassili Krebs
8 Ye 112634 : lieutenant-colonel Xavier Marie Bizard
8 Ye 121214 : colonel Olivier Robert Marie Ghislain de Boutray
8 Ye 139620 : colonel Paul Baptiste Sabin Paillole

Sous-série 13 Yd – Dossiers d'officiers généraux (consultation libre)

13 Yd 226 : général de division Marie Camille Charles Pigeaud
13 Yd 245 : général de division Jean Baptiste Limasset
13 Yd 472 : général de division Henri Fernand Dentz
13 Yd 499 : général de brigade Pierre Dame
13 Yd 500 : général de brigade Louis Baril
13 Yd 526 : général de brigade Joseph Ulysse Justin Guillaut
13 Yd 602 : général de brigade Louis Henri Morel
13 Yd 635 : général de corps d'armée Pierre Louis Boris
13 Yd 697 : général d'armée Joseph Édouard Aimé Doumenc
13 Yd 742 : général d'armée Victor Bourret
13 Yd 747 : général de division Amédée Duron
13 Yd 752 : général de corps d'armée Victor Henri Schweisguth
13 Yd 782 : général de corps d'armée Georges Albert Aymé
13 Yd 836 : général d'armée Louis Antoine Colson
13 Yd 837 : général d'armée Alphonse Joseph Georges
13 Yd 892 : général de brigade Eugène Jean Edmond Josset
13 Yd 930 : général de brigade Jacques Marie Germain Bignon
13 Yd 1035 : général de corps d'armée Joseph Charles Robert Jeannel

13 Yd 1097 : général de division Albert Lelong
13 Yd 1128 : général d'armée Louis Buisson
13 Yd 1154 : général de corps d'armée Marie Henri Pierre Préaud
13 Yd 1171 : général de corps d'armée Fernand Philippe Alphonse Besançon
13 Yd 1226 : général de corps d'armée Paul Henri Gérodiat
13 Yd 1232 : général de division Jean Marie François Ménard
13 Yd 1279 : général d'armée Maurice Gustave Gamelin
13 Yd 1280 : général de brigade Maurice Henri Gauché
13 Yd 1294 : général de division Édouard Octave Jules Brussaux
13 Yd 1305 : général de corps d'armée Louis Marie Jamet
13 Yd 1336 : général de division Philippe Paul Matter
13 Yd 1337 : général de division Marcel Alphonse Maunier-Condroyer
13 Yd 1341 : général de brigade Jean Marie Eustache Pellissier de Féligonde
13 Yd 1345 : général de brigade Pierre Louis Rivet
13 Yd 1390 : général de brigade Marie Joseph Victor Paul de Villelume
13 Yd 1420 : général de division Charles Jean Baptiste Stehlé
13 Yd 1451 : général d'armée Joanny Jules Marcel Garchery
13 Yd 1476 : général de brigade Eugène Charles Dunoyer
13 Yd 1516 : général de brigade Henry Pierre Joseph Marie Le Bris
13 Yd 1563 : général de corps d'armée Henri Parisot
13 Yd 1594 : général de brigade Jean Vautrin

Sous-série 14 Yd – Dossiers d'officiers généraux (consultation soumise à dérogation)

14 Yd 45 : général de brigade Maurice Rudloff
14 Yd 50 : général de division Félix Joseph Musse
14 Yd 51 : général de brigade Régis Eugène Serre
14 Yd 94 : général de corps d'armée Émile Pierre Édouard Ricard
14 Yd 108 : général de brigade Georges Ludovic Malraison
14 Yd 123 : général d'armée Jules Antoine Bühler
14 Yd 135 : général de corps d'armée Jules Philippe Octave Decamp
14 Yd 229 : général de division Gaston René Eugène Roton
14 Yd 237 : général de division Henri Charles Alfred Roux
14 Yd 265 : général de brigade Joseph Étienne Salvan

14 Yd 332 : général de division Georges Marie Vigan-Braquet
14 Yd 373 : général d'armée Darius Paul Bloch-Dassault
14 Yd 384 : général d'armée Jean Étienne Valluy
14 Yd 399 : général de corps d'armée Guy Schlessler
14 Yd 402 : général de brigade Marcel Louis René Herreman
14 Yd 411 : général de division Adrien Pierre Raymond Gruss
14 Yd 415 : général de corps d'armée Marie Louis Koeltz
14 Yd 435 : général de brigade Charles André Joseph Marie de Gaulle
14 Yd 451 : général de brigade Auguste Antoine Palasse
14 Yd 488 : général de brigade Jacques Simon
14 Yd 508 : général de division David Laffitte
14 Yd 512 : général de corps d'armée Édouard Charles Albert Laurent
14 Yd 534 : général de brigade Pierre Paul Étienne Alombert-Goget
14 Yd 614 : général de brigade Jean Louis Paul Marie Petibon
14 Yd 635 : général de division Charles Henri Paul d'Arbonneau
14 Yd 636 : général de division Pierre Louis Charles Constance Hanoteau
14 Yd 643 : général de brigade Paul Henri Marie Coudret
14 Yd 653 : général de division Edgard Marie Julien Cornet
14 Yd 664 : général de brigade André Antoine Perruche
14 Yd 676 : général d'armée André Beaufré
14 Yd 712 : général de corps d'armée Raymond Jules Émile Poupinel
14 Yd 720 : général de brigade Auguste Joseph Charles Antoine Turquin
14 Yd 727 : général de corps d'armée Raymond Charles Émile Desré
14 Yd 770 : général d'armée Charles Jean Roger Noiret
14 Yd 771 : général de brigade Émile Maurice Claudius Alexandre Feuillat
14 Yd 817 : général de brigade Gaston Emmanuel Donatien Marie
14 Yd 854 : général de corps d'armée Lucien Loizeau
14 Yd 951 : général de brigade Joseph Martin Gallevier de Mierry
14 Yd 961 : général de brigade Jean Henri Armengaud
14 Yd 973 : général de brigade Louis Simon
14 Yd 974 : général de corps d'armée Georges Yves Marie Nyo
14 Yd 1023 : général de brigade Georges Pierre Glain
14 Yd 1073 : général de corps d'armée Pierre Louis Carolet
14 Yd 1153 : général de brigade René Fernand André Bègue

14 Yd 1210 : général de corps d'armée Henri Jules Jean Maurice Martin
14 Yd 1219 : général d'armée Raoul Albin Louis Salan
14 Yd 1256 : général de brigade André Marie Jousseau de la Bretesche
14 Yd 1381 : général de brigade Joseph Lelaquet
14 Yd 1498 : général de corps d'armée Marie Antoine Arthur Olivier Poydenot
14 Yd 1633 : général de brigade Georges Vialet
14 Yd 1726 : général de corps d'armée René Marc Pierre Yves Marty
14 Yd 1799 : général de brigade Édouard Henri Raoul Cyprien Georges Deleuze

Sous-série 15 Yd – Dossiers d'officiers généraux assimilés

15 Yd 595 : intendant général Joseph Marie Gabriel Zaigue

Sous-série 2000 Z – Dossiers d'officiers (versement effectué de 1961 à nos jours)

2000 Z 204 2852 : colonel Jean Georges Charles Defrasne

Service Historique de la Défense – Département Marine

Série BB – Service général

Sous-série 1BB – Administration centrale de la Marine, fonds moderne et contemporain, période 1920-1940, service général (état-major général et cabinet du ministre)

1BB 2 – Correspondance au départ des différents bureaux de l'état-major et archives de la section d'études

1BB 2/1 : notes, décrets et instructions sur l'organisation de la Marine, 1920-1938

1BB 2/8 : documents divers d'aspects réglementaires, 1929-1938

1BB 2/18 : organisation du haut commandement, commission d'études pratiques, 1920-1937

2^e bureau

1BB 2/83 : notes sur des conflits, questions et pays divers, 1919-1937
1BB 2/84 : notes diverses sur le droit international et les flottes de divers pays, 1920-1938
1BB 2/85 : situation de la Marine et organisation du contre-espionnage, 1924-1933
1BB 2/91 : bulletins de renseignements, 1936-1938
1BB 2/92 : bulletins de renseignements et d'informations, 1937-1939
1BB 2/93 : bulletins d'études, 1931-1935
1BB 2/94 : bulletins d'études, 1936-1939
1BB 2/95 : comparaison des marines, comptes-rendus et notes de renseignements, 1928-1939
1BB 2/97 : situation des marines étrangères au 1^{er} janvier, 1929-1935
1BB 2/98 : situation des marines étrangères au 1^{er} janvier, 1936-1939

3^e bureau

1BB 2/113 : questions diverses, notamment Guerre d'Espagne, 1921-1938
1BB 2/115 : plans d'opérations, notamment contre l'Italie, 1921-1939
1BB 2/119 : entraînement et exercices, 1930-1938
1BB 2/128 : correspondance du bureau, 1933-1938
1BB 2/129 : correspondance du bureau, 1936
1BB 2/130 : correspondance du bureau, 1937-1938

Section d'études

1BB 2/170 : correspondance expédiée par la section, mars-décembre 1937
1BB 2/171 : correspondance expédiée par la section, janvier-décembre 1938
1BB 2/172 : correspondance expédiée par la section, janvier-décembre 1939
1BB 2/175 : bulletins du haut commandement, 1937-1942
1BB 2/180 : documents relatifs à la politique et au droit internationaux, 1928-1938
1BB 2/181 : documents divers (presse, conférences) sur la situation internationale, 1938-1939
1BB 2/182 : défense des colonies et négociations franco-britanniques, 1936-1939
1BB 2/182 bis : conversations d'état-major franco-britanniques, 1935-1939
1BB 2/183 : conversations d'état-major franco-britanniques, 1939
1BB 2/184 : politique générale de divers pays et droit international, 1932-1940
1BB 2/185 : politique générale de divers pays et droit international, 1934-1940
1BB 2/186 : politique générale de divers pays et droit international, 1930-1939

1BB 2/188 : documents internationaux (notamment conventions, pactes, traité), 1905-1939
1BB 2/189 : documents internationaux (notamment conventions, pactes, traité), 1900-1938
1BB 2/196 : négociations relatives au désarmement naval, 1926-1939
1BB 2/197 : documents divers relatifs aux négociations de désarmement naval, 1930-1939
1BB 2/198 : documents divers relatifs à la conférence de Londres, 1928-1936
1BB 2/200 : documents sur divers négociations, et traités internationaux, 1901-1939
1BB 2/201 : guerre italo-éthiopienne et instructions aux forces navales françaises, 1935
1BB 2/202 : Guerre d'Espagne, protection de la flotte, renseignements, incidents, 1936-1939
1BB 2/203 : comité de non-intervention et divers documents, 1936-1939
1BB 2/204 : conférence et accords de Nyon, dispositif spécial en Méditerranée, 1937-1938
1BB 2/205 et 206 : crise de septembre 1938 (chronologie, renseignements), 1938
1BB 2/207 : plans d'opérations et de défense, 1937-1942
1BB 2/208 : dossiers de l'amiral Darlan (correspondances, notes), 1923-1940
1BB 2/209 : décrets et projets de loi sur l'organisation du haut commandement, 1929-1944
1BB 2/210 : réunion des chefs d'EMG et conduite général de la guerre, 1938-1940
1BB 2/217 : organisation de la Défense Nationale, relations avec les autres armées 1921-1942
1BB 2/232 : documents sur divers sujets, notamment l'organisation de la Marine, 1930-1941

1BB3 – Correspondance reçue

1BB 3/20 : correspondance envoyée par le ministère des Affaires étrangères, 1938
1BB 3/22 : comptes-rendus trimestriels de la propagande allemande, 1924-1939
1BB 3/31 : correspondance envoyée par le ministère de la Guerre, 1934-1939
1BB 3/36 : bulletins de renseignements du 2^e bureau de l'EMA, 1933-1939
1BB 3/48 : bulletins du 2^e bureau de l'EMGAA/EMAA aéronautiques étrangères), 1934-1937
1BB 3/49 : correspondance sur des sujets divers avec le ministère de l'Air, 1923-1938
1BB 3/55 : dossiers d'objectifs, photographies et cartes sur l'Allemagne et l'Italie, 1939
1BB 3/56 : notes du 2^e bureau de l'EMAA sur l'Allemagne, 1936-1939
1BB 3/57 : documents divers provenant du ministère de l'Air, 1936-1942
1BB 3/58 : correspondance reçue du ministère des Colonies, 1920-1940
1BB 3/59 : documentation sur l'Afrique du Nord, l'AOF et l'AEF, 1930-1938

1BB8 – Cabinet du ministre, conseils, comités, commissions

1BB 8/22 : politique navale et organisation de la Marine, 1934-1936
1BB 8/25 : correspondances, notes et procès-verbaux de conseils supérieurs, 1922-1939
1BB 8/36 : activité du CSDN, 1922-1939
1BB 8/38 : activité du HCM, 1935
1BB 8/39 : activité du HCM et du CPDN, 1936
1BB 8/40 : activité du CPDN, 1937
1BB 8/193 : documents en provenance du service français de la SDN, 1924-1936

Série CC – Personnel

Sous-série CC7 4^e Moderne – Dossiers individuels déposés depuis 1900

CC7 4^e Moderne 655/1 : capitaine de frégate Frédéric Despax
CC7 4^e Moderne 815/9 : capitaine de vaisseau André Edmond Marie Chevalier
CC7 4^e Moderne 872/6 : contre-amiral Charles Joseph Tavera
CC7 4^e Moderne 877/1 : capitaine de vaisseau Emmanuel Émile Deleuze
CC7 4^e Moderne 973/5 : amiral Jean Louis Xavier François Darlan
CC7 4^e Moderne 1001/8 : vice-amiral Eugène Marie Jean Maurice de Laborde
CC7 4^e Moderne 1051/11 : capitaine de vaisseau Édouard Jean Henri Léon Deprez
CC7 4^e Moderne 1053/6 : capitaine de vaisseau Amédée Louis Marie Pierre Guiot
CC7 4^e Moderne 1064/6 : amiral Louis Edmond Collinet
CC7 4^e Moderne 1065/2 : capitaine de vaisseau Paul Jean Antoine Augustin Darrieus
CC7 4^e Moderne 1065/3 : capitaine de vaisseau Pierre Horace Antoine Dauch
CC7 4^e Moderne 1076/5 : amiral Emmanuel Lucien Henri Ollive
CC7 4^e Moderne 1078/2 : vice-amiral Charles Jean Guillaume Platon
CC7 4^e Moderne 1080/7 : vice-amiral Jean Joseph Gaspard Marie Ruffi de Ponteves
Gévaudan
CC7 4^e Moderne 1080/12 : capitaine de frégate Louis Marie Georges Sanson
CC7 4^e Moderne 1182/4 : vice-amiral d'escadre Jean Léon Marc Fernet
CC7 4^e Moderne 1196/4 : vice-amiral Célestin Jean Léon Bourragué
CC7 4^e Moderne 1196/5 : vice-amiral Célestin Jean Léon Bourragué
CC7 4^e Moderne 1232/4 : lieutenant de vaisseau Marie Léon Théobald Henri Dalmas de
Lapérouse
CC7 4^e Moderne 1269/1 : vice-amiral d'escadre Jean Ernest Odend'hal

CC7 4^e Moderne 1286/12 : capitaine de vaisseau Louis Charles Vidil
CC7 4^e Moderne 1294/6 : capitaine de vaisseau Raymond Le Chuiton
CC7 4^e Moderne 1298/1 : amiral Georges Edmond Just Durand-Viel
CC7 4^e Moderne 1323/13 : contre-amiral Raymond Marie Auguste Gaudin de Villaine
CC7 4^e Moderne 1336/5 : vice-amiral Alfred Édouard Richard
CC7 4^e Moderne 1371/5 : capitaine de vaisseau Henry Marie Édouard Antoine Glotin
CC7 4^e Moderne 1408/9 : amiral Jean Marie Charles Abrial
CC7 4^e Moderne 1416/8 : capitaine de vaisseau Georges Christian Gaston Bourragué
CC7 4^e Moderne 1465/3 : vice-amiral d'escadre Jean Decoux
CC7 4^e Moderne 1466/4 : vice-amiral Marcel Alfred Landriau
CC7 4^e Moderne 1468/1 : contre-amiral Paul Jean Marzin
CC7 4^e Moderne 1485/9 : capitaine de vaisseau Charles André Hamel
CC7 4^e Moderne 1555/3 : vice-amiral Maurice Athanase Le Luc
CC7 4^e Moderne 1556/2 : contre-amiral Gabriel Marie Jean Merveilleux du Vignaux
CC7 4^e Moderne 1682/47 : vice-amiral Eugène Marie Joseph Morris
CC7 4^e Moderne 1892/2 : capitaine de vaisseau Marc Marie Pierre Sanson
CC7 4^e Moderne 2425/39 : capitaine de vaisseau Marcel Paul Jacques Deramond
CC7 4^e Moderne 2426/3 : capitaine de vaisseau Marcel Paul Jacques Deramond
CC7 4^e Moderne 2473/1 : contre-amiral Louis Just Jouslin
CC7 4^e Moderne 2854/2 : contre-amiral Henri Pierre Latham
CC7 4^e Moderne 2997/7 : capitaine de vaisseau Emmanuel Émile Deleuze
CC7 4^e Moderne 2999/12 : amiral Georges Edmond Just Durand-Viel
CC7 4^e Moderne 3003/3 : vice-amiral Marcel Alfred Landriau
CC7 4^e Moderne 3005/15 : capitaine de vaisseau Raymond Le Chuiton
CC7 4^e Moderne 3018/20 : vice-amiral Maurice Athanase Le Luc
CC7 4^e Moderne 3032/10 : contre-amiral Gabriel Marie Jean Merveilleux du Vignaux
CC7 4^e Moderne 3041/4 : vice-amiral Eugène Marie Joseph Morris
CC7 4^e Moderne 3049/2 : vice-amiral d'escadre Jean Ernest Odend'hal
CC7 4^e Moderne 3057/21 : vice-amiral Charles Jean Guillaume Platon
CC7 4^e Moderne 3080/14 : contre-amiral Charles Joseph Tavera
CC7 4^e Moderne 3157/44 : vice-amiral d'escadre Jean Léon Marc Fernet
CC7 4^e Moderne 3199/12 : capitaine de vaisseau Georges Christian Gaston Bourragué
CC7 4^e Moderne 3246/32 : vice-amiral René-Émile Godfroy
CC7 4^e Moderne 3258/19 : capitaine de vaisseau Charles André Hamel

CC7 4^e Moderne 3297/24 : contre-amiral Louis Just Jouslin
CC7 4^e Moderne 3323/19 : contre-amiral Henri Pierre Latham
CC7 4^e Moderne 3325/27 : vice-amiral d'escadre Jacques Marie Missoffe
CC7 4^e Moderne 3447/10 : capitaine de vaisseau Louis Charles Vidil
CC7 4^e Moderne 3461/9 : capitaine de vaisseau Paul Jean Antoine Augustin Darrieus
CC7 4^e Moderne 3465/21 : lieutenant de vaisseau Marie Léon Théobald Henri Dalmas de Lapérouse
CC7 4^e Moderne 3474/17 : vice-amiral d'escadre Jean Decoux
CC7 4^e Moderne 3497/27 : capitaine de vaisseau Édouard Jean Henri Léon Deprez
CC7 4^e Moderne 3499/28 : vice-amiral Jean Joseph Gaspard Marie Ruffi de Ponteves Gévaudan
CC7 4^e Moderne 3552/3 : vice-amiral René-Émile Godfroy
CC7 4^e Moderne 3600/25 : capitaine de vaisseau Marc Marie Pierre Sanson
CC7 4^e Moderne 3602/6 : amiral Emmanuel Lucien Henri Ollive
CC7 4^e Moderne 3653/16 : contre-amiral Gabriel Adrien Joseph Paul Auphan
CC7 4^e Moderne 3667/8 : vice-amiral d'escadre Jacques Marie Missoffe
CC7 4^e Moderne 4684/1 : vice-amiral Denis Félix Marie Victor de Bourgoing
CC7 4^e Moderne 7046/9 BM : capitaine de vaisseau Georges Christian Gaston Bourragué
CC7 4^e Moderne 7414/11 : capitaine de vaisseau Pierre Horace Antoine Dauch
CC7 4^e Moderne 7414/33 : capitaine de vaisseau Henry Marie Édouard Antoine Glotin

Série GG – Documents entrés par voie extraordinaire

Sous-série GG 2 – Archives privées

108GG 2 – Vice-amiral René Godfroy

108GG 2/2 : documents divers relatifs à l'activité de l'EMGM, 1935-1937

120GG 2 – Vice-amiral Georges Durand-Viel

120GG 2/1 : documents relatifs à la carrière de l'amiral Durand-Viel, 1875-1938

120GG 2/2 et /3 : correspondance de l'amiral Durand-Viel, 1892-1945

223GG 2 – Vice-amiral d’escadre Jean Fernet

223GG 2/1 : documents relatifs à l’organisation de la Défense Nationale, 1938-1940

Sous-série GG9 – Témoignages oraux collectés par le service

12GG 9/1 : témoignage du colonel Paul Paillole, 2000

Sous-série GG 10 – Témoignages oraux collectés par des personnes extérieures au service

7GG 10/1 : témoignage du contre-amiral Paul Auphan, 1974

7GG 10/2 : témoignage du contre-amiral Paul Auphan, 1975

7GG 10/3 : témoignage du vice-amiral René Godefroy, 1975

7GG 10/4 : témoignage de Pierre-André Tournaire, dit Jean-Michel Renaitour, 1974

Service Historique de la Défense – Département Air

Série B – Aéronautique militaire entre les deux guerres jusqu’au 10 juillet 1940

Sous-série 1B – Ministère de l’Air et cabinet du ministre de l’Air

1B 1 : textes législatifs et réglementaires, Défense Nationale, ministère de l’Air, 1925-1939

1B 3 : instances supérieures de la Défense Nationale, 1932-1940

1B 4 : Conseil supérieur de l’Air, organisation, composition, procès-verbaux, 1929-1937

1B 5 : Conseil supérieur de l’Air, procès-verbaux de séances, 1938-1940

1B 11 : conférence sur le désarmement, renseignements sur diverses puissances, 1929-1935

1B 20 : documentation en vue et issue de diverses conférences, 1929-1936

Sous-série 2B – État-major de l’Armée de l’Air

1^{er} bureau

2B 4 : inspections de l'Armée de l'Air, organisation et fonctionnement de l'État-major de l'Armée de l'Air, 1929-1940

2B 5 : organisation du haut commandement de l'Armée de l'Air, 1932-1940

2B 8 : organisation et fonctionnement de diverses armes aériennes, 1920-1939

2B 9 : organisation, fonctionnement du guet, de la défense et des liaisons aériens, 1933-1940

2^e bureau

2B 57 : bulletins de renseignements sur les aéronautiques étrangères, 1934-1936

2B 58 : bulletins de renseignements sur les aéronautiques étrangères, 1935-1937

2B 60 : documents divers sur l'Allemagne et ses forces armées, 1924-1939

2B 61 : ordres de bataille et organisation de l'aviation militaire allemande, 1935-1939

2B 62 : notes et études sur le matériel et la stratégie de l'armée de l'air allemande, 1934-1940

2B 63 : documents divers sur l'aviation militaire allemande (questions diverses), 1936-1940

2B 64 : répertoires, renseignements et notices sur les industries allemandes, 1936-1940

2B 67 : documents divers sur l'Allemagne (fortifications, dépôts de munitions), 1929-1940

2B 79 : renseignements sur l'Espagne (en particulier la guerre d'Espagne), 1937-1940

2B 82 : renseignements concernant les forces aériennes britanniques et hongroises, 1933-1940

2B 83 : documents divers concernant l'Italie (forces armées, moral, économie...), 1929-1940

2B 84 : études, conférences, notice sur l'aviation italienne (organisation, matériel), 1926-1940

2B 85 : documents divers sur l'aéronautique italienne, 1934-1940

2B 86 : répertoires et notes sur les industries et la DCA italiennes, 1937-1940

2B 97 : documents divers sur la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Pologne, 1933-1940

2B 98 : renseignements sur la Suisse et la Tchécoslovaquie (terrains, matériel...), 1937-1940

2B 99 : renseignements sur l'Union soviétique, 1939-1940

2B 100 : notices, études, renseignements, bulletins sur l'aviation soviétique, 1924-1940

3^e bureau

2B 104 : conduite des opérations, instructions, plans de recherche, notes sur la situation internationale, 1937-1938

2B 105 : relations aériennes avec la Tchécoslovaquie, conventions, plans l'emploi, 1935-1937

2B 106 : collaboration aérienne franco-britannique, 1935-1939

2B 107 : collaboration aérienne franco-britannique et échanges entre états-majors, 1939

Série MO - Fonds rapatriés de Moscou

2^e bureau

- MO 58 : personnelle du bureau et section de centralisation du renseignement, 1937-1939
- MO 59 : renseignements et documents divers sur l'Allemagne et les Pays-Bas, 1916-1940
- MO 60 : bulletins de renseignements et d'informations, relations interalliées, 1936-1939
- MO 61 : renseignements sur l'Allemagne (aéronautique militaire, mobilisation), 1934-1939
- MO 62 : documents divers sur les forces aériennes allemandes, 1937-1940
- MO 63 : renseignements divers (Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Italie), 1935-1939
- MO 64 : renseignements divers (Suisse, URSS, Espagne, Yougoslavie, guerre économique), 1925-1939
- MO 65 : renseignements sur la Grèce et le Japon, 1938-1940
- MO 66 : bulletins de renseignements, notices, comptes-rendus d'interrogatoires, 1935-1939
- MO 67 : notices sur les forces aériennes de puissances étrangères, 1929-1938

Cabinet militaire du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre

- MO 123 : courrier arrivée (documents législatifs et réglementaires, rapports), 1935-1940
- MO 124 : courrier arrivée, documents divers, 1935
- MO 129 : courrier arrivée, documents relatifs au CSDN, 1936-1938

Série P - Personnel

Sous-série 1P – Officiers nés il y a plus de cent ans

- 1P 4515/4 : général de division aérienne Jean Carayon
- 1P 4690/1 : général d'armée aérienne Henri Eugène Mouchard
- 1P 6211/3 : colonel Étienne Marie Marcel Bizard
- 1P 6214/3 : général de division aérienne Philippe Féquant
- 1P 12023/1 : général de division aérienne Jean Marie Joseph Bergeret
- 1P 12024/1 : général de division aérienne Jean François Jannekeyn
- 1P 12094/2 : général d'armée aérienne Bertrand Bernard Léon Pujol

1P 12558/2 : général d'armée aérienne Joseph Vuillemin
1P 16110/2 : général d'armée aérienne Victor Léon Ernest Denain
1P 16121/4 : général d'armée aérienne Louis Alphonse Picard
1P 18016/3 : général de brigade aérienne Auguste Albert Tarnier
1P 20620/1 : général d'armée aérienne Georges Aubé
1P 23133/1 : colonel Pierre Gabriel Cahuzac
1P 23134/3 : commandant Gilbert François Charpentier
1P 23803/3 : général de corps aérien Robert Jean Claude Roger Odic
1P 25211/3 : général de division aérienne Jean Marie Maurice de Vasselot de Régné
1P 27408/1 : général de corps aérien Jean Achille Henri Mendigal
1P 27408/3 : général de corps aérien Marcel Louis Joseph Têtu
1P 27544/2 : colonel René Frédéric Duvernoy
1P 23793/3 : colonel Marie Charles Maurice Joseph Le Coq de Kerland
1P 28146/2 : colonel Charles Eugène François
1P 28426/1 : général d'armée aérienne René Bouscat
1P 28460/1 : lieutenant-colonel Paul Gaston Ferrand
1P 28524/2 : colonel Félix Anna Quir-Montfollet
1P 29128/1 : colonel Henri Léon François
1P 29143/3 : colonel Charles Marie Fernand Cornillon
1P 29153/3 : capitaine Georges Charles Ernest Lecocq
1P 29869/4 : lieutenant-colonel Charles Jules Bailly
1P 29945/3 : lieutenant-colonel Jean Baptiste Jules Auguste Lorient
1P 29977/1 : général de corps aérien Jean Charles Romatet
1P 29997/1 : général d'armée aérienne René Aloys Keller
1P 30214/3 : lieutenant-colonel Georges Marie Joseph Mairey
1P 30478/1 : général de brigade aérienne Louis Auguste Georges Domino
1P 30495/4 : général de brigade aérienne Maxime Antoine Marie Guerrier de Dumast
1P 30521/2 : colonel Nicolas François Moineville
1P 30545/4 : général de brigade aérienne Georges Marie Abel Louis Ronin
1P 30564/1 : général de division aérienne Auguste Joseph Marie Lahoulle
1P 30565/2 : général de brigade aérienne Marie Joseph Paul Rozoy
1P 30636/1 : lieutenant-colonel Marie Paul Jean Lanxade
1P 30638/1 : général d'armée aérienne Charles François Léchères
1P 31510/4 : colonel Pierre André Albert Sérot

1P 31599/2 : colonel Léon Julien Jean Dronneau
1P 31633/5 : lieutenant-colonel Alfred Antoine Marie Hellen d'Arnaud de Vitrolles
1P 32513/3 : général de division aérienne Roger Henri Testart
1P 32541/5 : colonel Alfred Marie André de Gorostarzu
1P 33640/2 : général d'armée aérienne Pierre Louis Bodet
1P 33805/1 : commandant Marie François Pierre de Tournemire
1P 33995/4 : général de corps aérien Jean Henri Jauneaud
1P 34149/2 : général de corps aérien Henri Emmanuel Charles Lauzin
1P 34206/3 : capitaine Georges Émile Vautrin
1P 34237/2 : colonel Pierre Auguste Cazenave
1P 38894/1 : général d'armée aérienne Paul Marie Victor Stehlin

Sous-série DE ZL – Officiers nés il y a moins de cent ans

DE 08 ZL 262/151 : colonel Paul Émile Marie Fernand Chéron
DE 08 ZL 262/356 : général de division aérienne Georges Fernand Émilien Grimal
DE 08 ZL 262/680 : colonel Joseph Léon Jacques Rochot
DE 08 ZL 262/790 : général de brigade aérienne Maurice Albert Gaston Vuillot

Série Z – Archives entrées par voies extraordinaires

Sous-série 8 Z – Témoignages oraux

8 Z 1 : témoignage du général Jules Davet, 1974
8 Z 3 : témoignage du général Jean d'Harcourt, 1974
8 Z 6 : témoignage de Guy La Chambre, 1975
8 Z 8 : témoignage du général Jean Carayon, 1975
8 Z 10 : témoignage du général Pierre-Louis Bodet, 1975
8 Z 12 : témoignage du colonel Robert Michaud, 1975
8 Z 13 : témoignage du général Jean Hébrard, 1975
8 Z 14 : témoignage de Pierre Cot, 1975
8 Z 16 : témoignage du colonel René Gonant, 1975
8 Z 19 : témoignage du lieutenant-colonel René Cadet, 1975
8 Z 20 : témoignage du général Paul Bailly, 1975

- 8 Z 21 : témoignage du général Paul Gambier, 1975
- 8 Z 24 : témoignage du général Henri Jauneaud, 1975
- 8 Z 30 : témoignage du général Henri Archambault, 1976
- 8 Z 32 : témoignage du général Georges Fayet, 1976
- 8 Z 33 : témoignage du général Paul Gérardot, 1976
- 8 Z 36 : témoignage du général Jean-Marie Bézy, 1976
- 8 Z 37 : témoignage du général Eugène Basset, 1976
- 8 Z 39 : témoignage du général Maurice Challe, 1976
- 8 Z 43 : témoignage du général Léon Montrelay, 1976
- 8 Z 44 : témoignage du général Charles Lauzin, 1976
- 8 Z 45 : témoignage du général René Keller, 1976
- 8 Z 58 : témoignage de Pierre-André Tournaire, dit Jean-Michel Renaitour, 1977
- 8 Z 64 : témoignage du général Léon Cuffaut, 1977
- 8 Z 78 : témoignage de l'ingénieur général Jean Volpert, 1977
- 8 Z 79 : témoignage du général Michel Fourquet, 1977
- 8 Z 106 : témoignage de l'ingénieur général Stéphane Thouvenot, 1978
- 8 Z 117 : témoignage du général René d'Arnaud de Vitrolles, 1978
- 8 Z 140 : témoignage du général François Ernoul de la Chénelière, 1979

Sous-série 11 Z – Archives privées

Général Joseph Vuillemin

Z 11275 : documents relatifs au procès de Riom (audiences, notes), 1938-1942

Guy La Chambre

- 11 Z 12930 : affaires générales, organisation, 1938-1940
- 11 Z 12934 : affaires générales, élaboration du plan V de guerre, 1938
- 11 Z 12935 : affaires générales, élaboration du plan V de guerre, 1938
- 11 Z 12940 : relations commerciales aéronautiques (États-Unis), 1938-1940
- 11 Z 12941 : relations commerciales aéronautiques, 1938-1940
- 11 Z 12942 : affaires individuelles, 1938-1940
- 11 Z 12953 et 12954 : audiences de la cours de Riom, 1940-1942

- 11 Z 12955 à 12957 : défense de Guy La Chambre, 1941-1943
11 Z 12958 et 12959 : interrogatoires et défenses des accusés, 1940-1942
11 Z 12960 à 12965: dépositions des témoins et rapporteurs, 1940-1942
11 Z 14410 : papiers privés, revues de presse, 1934-1940
11 Z 14411 : papiers privés, revues de presse, souvenirs personnels, s.d.

Général Jean Bergeret

- 11 Z 29739 : documents divers relatifs aux activités du général Bergeret, 1939-1945

Ministère des Affaires Étrangères

Cabinet du ministre, des origines à 1940

- 105 : politique étrangère, généralités et documents divers, avril 1936-août 1937
106 : politique étrangère, généralités et documents divers, septembre 1937-août 1939
111 : politique étrangère, généralités et documents divers, septembre 1934-août 1939

Service français de la Société des Nations

Arbitrage, sécurité, désarmement

- 756 : traité de Locarno (révision, compatibilité avec d'autres accords, violation), 1935-1936
757 : violation du traité de Locarno (réactions internationales, troupes allemandes), mars 1936
758 : conférence des puissances locarniennes à Londres et documents afférents, mars 1936
759 : réunion du Conseil de la SDN et position des principales puissances, mars 1936
762 : position des puissances locarniennes relative à une conférence, juillet 1936
764 : préparation de la conférence des cinq puissances locarniennes, août-octobre 1936
765 : projet de pacte occidental et positions des puissances intéressées, 1936-1937
766 : déclaration franco-britannique, positions de l'Allemagne et de l'Italie, mars-avril 1937
767 : déclaration franco-britannique (sécurité et neutralité de la Belgique), avril-mai 1937
768 : projet de pacte occidental, positions française, britannique et allemande, 1937-1938
769 à 773 : accords internationaux et autres textes en rapport avec Petite Entente, 1920-1938

- 781 : pacte franco-soviétique et négociations entre l'URSS et ses voisins, 1931-1934
783 : signature, ratification et suites du pacte franco-soviétique, 1935-1938
788 : projet de pactes méditerranéen, l'Espagne et la conférence de Londres, 1929-1936
789 : sécurité en Méditerranée et en Mer Noire (accords internationaux, incidents), 1936-1937

Désarmement

- 1006 à 1033 : activités militaires allemandes, répercussions internationales (classement chronologique), 1933-1939

Correspondance politique et commerciale, 1918-1940

Série C-Administrative, 1895-1940

- 419 : correspondance au sujet de la fourniture de matériel de guerre, 1932-1939
420 : correspondance avec le ministère de l'Air, 1929-1939
435 : correspondance avec le ministère de la Marine, 1935
546 : correspondance avec le ministère des Colonies, 1930-1937
547 : correspondance avec le ministère des Colonies, 1938-1940

Série Z-Europe, 1918-1940

Rive gauche du Rhin, 1921-1940

- 267 : zone démilitarisée, dossier général, mai-décembre 1935
268 : zone démilitarisée, dossier général, janvier 1936
269 : zone démilitarisée, dossier général, février 1936
270 et 271 : zone démilitarisée, dossier général, mars 1936

URSS, 1930-1940

- 982 : documents relatifs au voyage de Pierre Laval à Moscou et Varsovie, mars-juin 1935
1004-1005 : correspondances et notes relatives aux relations franco-soviétiques, 1930-1939

Papiers 1940

Georges Bonnet

- 1 : documents divers sur l'Allemagne, Dantzig et l'Espagne, 1938-1942
- 2 : documents divers sur les relations franco-britanniques, l'Extrême-Orient, la Petite Entente et l'Italie, 1938-1940
- 3 : documents divers, notamment sur la Turquie et l'URSS, 1939-1942
- 4 : documents divers, dont le « journal » de Georges Bonnet, 1939-1973

Cabinet Georges Bonnet et direction politique

- 1 : documents divers relatifs à l'activité de Georges Bonnet, notamment sur l'Allemagne, 1870-1941
- 2 : notes sur les relations avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS, 1933-1939
- 3 : documents divers sur la Chine, la Belgique, la Bulgarie, 1938-1939
- 5 : dossier sur les relations franco-espagnoles, 1938-1940
- 7 : documents divers sur les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Hongrie, 1908-1942
- 8 : documents sur les relations franco-japonaises et soviéto-japonaises, 1907-1941
- 9 : notes et télégrammes sur l'Italie (politiques intérieure et extérieure), 1918-1943
- 10 : documents divers sur les relations franco-polonaises et Dantzig, 1921-1939
- 11 : documents divers sur les relations avec diverses puissances, 1938-1940
- 12 : dossier du ministre sur la Tchécoslovaquie, septembre 1938
- 13 : dossier du ministre sur la Tchécoslovaquie, mars-juin 1938
- 14 : dossier du ministre sur la Tchécoslovaquie, juillet-décembre 1938
- 15 : dossier du ministre sur la Tchécoslovaquie, janvier-novembre 1939
- 16 : dossiers sur l'URSS, la Turquie et la Yougoslavie, 1931-1942

Émile Charvériat

- 1 : documents sur diverses puissances et leurs relations avec la France, 1935-1940
- 2 : documents sur les responsabilités de la guerre et d'autres sujets, 1916-1940

Édouard Daladier

- 1 : copies de pièces issues des archives du cabinet d'Édouard Daladier, 1936-1938
- 2 : copies de pièces issues des archives du cabinet d'Édouard Daladier, novembre 1938-janvier 1939
- 3 : copies de pièces issues des archives du cabinet d'Édouard Daladier, janvier-septembre 1939

Reconstitution Fouques-Duparc

- 33 : dossier général sur les relations franco-britanniques, 1935-1939
- 34 : dossier de Georges Bonnet sur les entretiens franco-britanniques, 1932-1939
- 35 : documents divers sur les contacts d'état-major, le réarmement, la conscription, l'armistice, 1938-1940
- 36 : dossier général sur la Grèce et la Hongrie, 1938-1940
- 37 : dossier général sur l'Italie (politiques intérieure et extérieur), 1933-1939
- 38 : dossier général sur les relations germano-italiennes, 1937-1940
- 39 : dossiers sur les relations franco-italiennes, 1915-1942
- 44 : dossier général sur les relations avec la Grande-Bretagne, 1938-1939
- 54 : dossiers sur la Pologne et les Pays-Bas, 1934-1940
- 57 : dossier sur les relations franco-polonaises, 1921-1939
- 60 : dossiers sur les relations polono-roumaines et soviéto-roumaines, 1938-1947
- 63 : dossiers de Georges Bonnet sur la Tchécoslovaquie, 1924-1938
- 64 : dossier général sur la Tchécoslovaquie, juin-août 1938
- 65 : dossier général sur la Tchécoslovaquie, août 1938
- 66 : dossier général sur la Tchécoslovaquie, septembre 1938
- 67 : dossier général sur la Tchécoslovaquie, août 1938-janvier 1939
- 68 : dossiers sur la question tchécoslovaque après les accords de Munich, 1924-1939
- 72 : dossiers sur les relations interalliées, janvier-juin 1939
- 73 : dossiers sur les relations interalliées, juin-octobre 1939
- 74 : dossiers sur les relations avec les alliés et avec l'Axe, 1939-1944
- 77 : dossiers sur les relations germano-soviétiques, juillet 1939-juin 1940
- 78 : dossiers sur les relations de l'URSS avec l'Allemagne, le Japon, la Grande-Bretagne, les États-Unis et la France, 1935-1940
- 79 : dossiers sur les négociations avec les puissances alliées, dont l'URSS, mars-mai 1939

80 à 82 : dossiers sur les négociations avec les puissances alliées, dont l'URSS, juin-septembre 1939

Henri Hoppenot

4 : dossiers sur l'Italie, la Norvège, la Pologne et la Roumanie, 1936-1940

5 : dossiers sur les négociations franco-anglo-soviétiques et le Saint-Siège, 1938-1940

6 et 7 : dossier sur les négociations auxquelles prit part la Turquie, 1936-1940

Francis Lacoste

3 : questions diverses (relations franco-anglo-américaines, Allemagne...), 1935-1937

4 : questions diverses (Allemagne, canal de Suez, Italie, Pologne...), 1939-1940

Alexis Léger

13 : correspondances officielles et lettres privées adressées à Alexis Léger, 1932-1939

Charles Rochat

2 : documentation diplomatique de Charles Rochat 1934-1938

4 : obligations contractuelles de la France (textes de traités, commentaires), 1921-1939

5 : notes et documents divers sur les relations franco-allemandes, 1935-1938

6 : dossier général sur les Balkans, 1931-1939

17 et 18 : documents divers relatifs aux relations franco-britanniques, 1936-1940

19 : dossier sur la politique intérieure et extérieure de l'Italie, 1917-1940

23 : dossier sur les revendications de l'Italie et ses relations avec la France, 1938-1941

24 : télégrammes et notes relatifs aux relations avec les alliés, 1939-1940

28 et 29 : dossier sur la Belgique et les négociations anglo-franco-belges, 1936-1939

30 et 31 : dossier général sur la Pologne (télégrammes, documents divers), 1934-1939

33 : pactes, traités et systèmes d'alliance engageant l'URSS, 1922-1939

34 à 37 : dossier sur les relations franco-soviétiques, 1934-1940

38 et 39 : documentation (textes de traités, de discours, de déclarations), 1897-1941

Supplément

2 : Papiers Doumenc, négociations militaires franco-soviétiques, août 1939

Papiers d'agents – archives privées

89 – Édouard Herriot

37 et 38 : correspondance diplomatique, coupures de presse, notes manuscrites, 1935

192 – Pierre-Etienne Flandin

Volume unique : correspondance, discours, articles et revues de presse, 1924-1938

200 – Léon Noël

2 : collection chronologiques des télégrammes, notes et dépêches, janvier-juillet 1936

3 : collection chronologiques des télégrammes, notes et dépêches, août-décembre 1936

5 : voyages de personnalités gouvernementales en Pologne, relations franco-polonaises, pays baltes, 1934-1944

6 : relations polono-roumaines et notes sur les diplomates, 1936-1938

213 - Henry Spitzmuller

Volume unique : documents relatifs à l'article 16 du pacte de la SDN, 1927-1936

217 – René Massigli

7 : sécurité en Europe, accords de Locarno et système de sécurité rhénan, 1925-1938

10 : sécurité en Europe, limitation des armements et projet de pacte aérien, 1935-1937

11 : sécurité en Europe, pacte méditerranéen et accords de Nyon, 1930-1937

13 : Allemagne, traité de Versailles et revendications coloniales, 1919-1938

15 : Europe centrale, question autrichienne, organisation économique des États danubiens, Petite Entente, pacte de l'Est, 1924-1938

- 16 : relations franco-britanniques, 1934-1938
- 17 : relations franco-italiennes, 1934-1938
- 18 : conflit italo-éthiopien, sanctions, échanges franco-britanniques, 1935-1938
- 19 : affaire tchécoslovaque, janvier-novembre 1938
- 20 : entrée de l'URSS à la SDN et relations franco-soviétiques, 1933-1936
- 22 : situation internationale, généralités, déroulement des hostilités, 1939-1940
- 23 : politique extérieure turque, 1938-1940
- 24 : relations politiques et coopération militaire franco-turques, 1938-1940
- 25 : négociations France-Grande-Bretagne-Turquie (déclarations, traité), 1939-1940
- 26 à 28 : relations franco-turques à propos de la Syrie, 1938-1940

221 – Pierre Comert

Notes pour le directeur politique, 1938-1939

270 – Henri Hoppenot

6 : correspondance officielle (conflit sino-japonais), juillet-octobre 1938

7 : correspondance, octobre 1938-septembre 1939

Archives orales

AO 1 : entretiens avec René Massigli, 1981-1982

AO 3 : entretiens avec Léon Noël, 1982

AO 5 : entretiens avec Roger Garreau, 1982-1983

AO 8 : entretiens avec Roland de Margerie, 1983

AO 13 : entretiens avec Etienne de Crouy-Chanel, 1984

AO 20 : entretiens avec Jean Daridan, 1985

AO 28 : entretiens avec Renaud Sivan, 1987

Archives Nationales

Archives privées

317 AP – Louis Marin

317 AP/206 : défense nationale, notes, correspondances, coupures de presse, 1934-1938

317 AP/268 et AP/269 : journal personnel, juin 1940-décembre 1941

351 AP – Victor-Henri Schweisguth

351 AP/2 : souvenirs, notes, mémentos, rapports de l'EMA, janvier-décembre 1935

351 AP/3 : notes, mémentos, rapports de l'EMA et autres documents, janvier 1936-août 1937

351 AP/4 : documents relatifs aux voyages et missions, 1934-1936

351 AP/5 : documents relatifs aux voyages et aux missions, 1935-1937

351 AP/6 : relations militaires franco-britanniques, 8^e région militaire, 1936-1938

351 AP/7 : notes, études, conférences, 1925-1943

424 AP – Joseph Paul-Boncour

424 AP/28 : documents relatifs à l'activité de ministre d'État, janvier-juillet 1936

424 AP/29 et AP/30 : documents relatifs aux activités de sénateur et d'avocat, 1936-1938

424 AP/31 et AP/32 : documents relatifs aux activités de ministre des Affaires étrangères, 1937-1938

424 AP/33 : documents relatifs aux activités de sénateur, notamment d'origines diplomatique et militaires, 1938-1939

424 AP/34 : correspondance et documents divers, 1919-1939

427 AP – Louis de Robien

427 AP/4 : « Souvenirs, 2^e série (1931-1941) », document manuscrit, s. d.

427 AP/6 : « Notes concernant le Quai d'Orsay, 1930-1944 », document manuscrit, 1943-1944

496 AP – Édouard Daladier

496 AP/6 : documents divers relatifs à l'action d'Édouard Daladier, 1934-1936

496 AP/7 : documents divers relatifs à l'action d'Édouard Daladier dans le premier gouvernement Blum, 1936-1938

496 AP/8 : crise tchécoslovaque, situation financière de la France en 1938, 1938-1967

496 AP/9 : documentation, notes manuscrites sur la crise des Sudètes, 1938-1967

496 AP/11 : documentation, notes manuscrites et correspondance relatives à la politique intérieure et extérieure française, 1938-1939

496 AP/12 : documentation, notes manuscrites et correspondance relatives aux relations de la France avec l'Espagne, l'Italie et l'URSS, 1938-1960

496 AP/13 : documentation, notes manuscrites relatives aux négociations anglo-franco-soviétiques, 1939-1961

496 AP/14 : documents divers sur les derniers jours de paix, août-septembre 1939

496 AP/15 : documentations, correspondances et notes manuscrites sur le pacte germano-soviétique et l'entrée en guerre de la France, s. d.

496 AP/28 : documentation et notes manuscrites sur la politique de défense, s. d.

496 AP/29 : documentation et notes manuscrites sur la politique de défense, 1936-1939

496 AP/30 : documents sur l'organisation de la Nation en temps de guerre, 1934-1939

496 AP/34 : documents divers sur les blindés et fortifications de l'armée française, 1933-1942

496 AP/35 : documents divers sur les armements en service dans les armées étrangères et sur les plans d'opérations français, 1938-1940

496 AP/36 : documents divers sur les causes de la défaite et sur l'organisation du procès de Riom, 1940-1966

496 AP/37 à 46 : audiences, mémoires, dépositions et rapports d'experts produits au procès de Riom, 1940-1942

Série AJ – Fonds divers remis aux Archives Nationales

Sous-série 72 AJ – Comité d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale

72 AJ 82 : documents transmis par le colonel Paillole sur l'action des services spéciaux pendant la Deuxième Guerre Mondiale, s. d.

Série F – Versements des ministères et des administrations qui en dépendent

Sous-série F 60 – Secrétariat général de la présidence du Conseil

- F 60/370 : organisation du ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, 1936-1943
F 60/379 : ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, service militaire, lutte contre la propagande antimilitariste, défense passive, 1936-1945
F 60/380 : ministère de la Défense Nationale et de la Guerre, questions diverses, 1935-1940
F 60/383 : matériels de guerre, nationalisations, fabrication d'armements, 1936-1944
F 60/384 : textes législatifs et réglementaires sur la mobilisation, 1938-1947

Archives Nationales de l'Outre-Mer

Série COL – Ministère des Colonies

Sous-série 61 COL – Direction des Affaires politiques

- 61 COL 914 : relations avec l'Italie et documents sur les colonies italiennes, 1934-1945
61 COL 1001 : revendications coloniales allemandes, 1937-1939
61 COL 1039 et 1040 : revendications coloniales allemandes, 1935-1938
61 COL 1041 : coupures de presse et correspondances, 1938

Sous-série 81 COL – Direction des Affaires militaires

- 81 COL 105 : bulletins de renseignements, 1938-1942
81 COL 115 : bulletins de renseignements du Comité consultatif de défense des colonies et de la Section des renseignements et chrono départ du 1^{er} bureau, 1935-1938
81 COL 150 : bulletins mensuels de renseignements du 2^e bureau, 1938-1939
81 COL 174 : organisation de la direction des Affaires militaires, 1936-1946
81 COL 177 : 1^{er} bureau, chrono départ, mai-décembre 1936
81 COL 202 : bulletins mensuels de renseignements du 2^e bureau, 1937-1939
81 COL 204 : bulletins mensuels de renseignements de la section des renseignements et du 2^e bureau, 1937-1941

Fondation Nationale des Sciences Politiques

Archives privées

Pierre Cot (PC)

PC 3 : documents divers (notamment coupures de presse et comptes-rendus de travaux législatifs) sur la politique extérieure et l'aviation, 1929-1945

PC 4 : documents relatifs au second passage au ministère de l'Air, 1936-1962

PC 5 : documents sur l'aviation française, 1936-1974

PC 6 : notes diverses et extraits d'ouvrages sur la Seconde Guerre Mondiale, s. d.

PC 7 : correspondances et notes sur l'aviation française des années trente, 1970-1976

Roger Genébrier (GE)

GE 12 : documents divers relatifs à la question tchécoslovaque en 1938, 1938-1975

GE 13 : documents relatifs à l'échec des négociations franco-anglo-soviétiques, 1938-1975

GE 14 : documents relatifs aux relations germano-soviétiques et à la position des communistes français, 1939-1983

GE 15 : coupures de presse et extraits d'ouvrages sur l'entrée en guerre de la France et sa participation au conflit jusqu'au printemps 1940, 1939-1974

Léon Blum, fonds Moscou

Inventaire n°1, dossier 8 : correspondances sur la guerre d'Espagne et la question tchécoslovaque, 1936-1940

Anatole de Monzie (AM)

2 AM 1 : correspondances et notes sur les relations franco-soviétiques, 1931-1938

2 AM 2 : correspondances et notes sur l'Europe (relations internationales), 1920-1945

3 AM : correspondances diverses, 1926-1940

Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Mfm 31 : « Souvenirs politiques, 1919-1940 », tapuscrit, Lucien Lamoureux (deux bobines)

National Archives (Grande-Bretagne)

Série CAB – Cabinet Office

Sous-série CAB 21 – Cabinet Office and predecessors, Registered Files

CAB 21/510 : The organisation of the Army for its role in war, 1937-1939

CAB 21/545 : German re-occupation of the Rhineland, diary of events, mars-novembre 1936

CAB 21/595 : Rcord of a Meeting with General Gamelin on 24th September, 1938, military aspects of the German-Czechoslovak crisis, 26 septembre 1938

Sous-série CAB 23 – War Cabinet and Cabinet, Minutes

CAB 23/83 : Cabinet, Conclusions, janvier-avril 1936

CAB 23/93 : Cabinet, Conclusions, mars-juin 1938

CAB 23/94 : Cabinet, Conclusions, juin-septembre 1938

CAB 23/95 : Cabinet, Conclusions, septembre-octobre 1938

Série FO – Foreign Office

Sous-série FO 371 – Political Departments, General Correspondence

FO 371/19855 : Political (Central), France, Code 17 File 1 (to paper 3151), 1936

FO 371/19856 : Political (Central), France, Code 17 File 1 (papers 3151-4196), 1936

FO 371/19857 : Political (Central), France, Code 17 File 1 (papers 4199-4711), 1936

FO 371/19870 : Political (Central), France, Code 17 Files 115 (papers 4709-end) - 172 (to paper 2510), 1936

FO 371/19871 : Political (Central), France, Code 17 File 172 (papers 2745-7058), 1936

FO 371/19887 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 1348-1491), 1936

FO 371/19888 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 1492-1584), 1936

FO 371/19889 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 1591-1687), 1936

FO 371/19890 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 1688-1797), 1936
FO 371/19891 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 1803-1876), 1936
FO 371/19892 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 1877-1949), 1936
FO 371/19893 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 1950-2018), 1936
FO 371/19894 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 2019-2104), 1936
FO 371/19895 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 2105-2191), 1936
FO 371/19896 : Political (Central), Germany, Code 18 File 4 (papers 2192-2273), 1936
FO 371/20159 : Political (Central), Ethiopia, Code 1 File 15 (papers 98-762), 1936
FO 371/20696 : Political (Central), France, Code 17 Files 399-1470, 1937
FO 371/20702 : Political (Central), General, Code 62 Files 205 (papers 4238-end) - 683 (to paper 2272), 1937
FO 371/21593 : Political (Central), France, Code 17 Files 13 (papers 15385-end) - 36 (to paper 1230), 1938
FO 371/21596 : Political (Central), French defence, Service Departments, Code 17 File 36 (papers 9403-13031), 1938
FO 371/21617 : Political (Central), France, Code 17 Files 2900-4132, 1938
FO 371/21618 : Political (Central), France, Code 17 Files 4414-6084, 1938
FO 371/21619 : Political (Central), France, Code 17 Files 6132-8054, 1938
FO 371/21620 : Political (Central), France, Code 17 Files 8083-10478, 1938
FO 371/21653 : Political (Central), Germany, Staff conversations with France and Belgium, Code 18 File 37 (to paper 4956), 1938
FO 371/21654 : Political (Central), Germany, Staff conversations with France and Belgium and Anglo-German relations, Code 18 File 37 (papers 5284-end) - 42 (to paper 720), 1938
FO 371/21710 : Political (Central), Germany, German air industry, Code 18 File 1425, 1938
FO 371/21713 : Political (Central), Germany, European situation, Sudeten-German problem, Czechoslovakia, Code 18 File 1941 (papers 1972-2268), 1938
FO 371/21741 : Political (Central), Germany, European situation, Sudeten-German problem, Code 18 File 1941 (papers 10677-10875), 1938
FO 371/21742 : Political (Central), Germany, European situation, Sudeten-German problem, Code 18 File 1941 (papers 10876-11002), 1938
FO 371/21743 : Political (Central), Germany, European situation, Sudeten-German problem, Code 18 File 1941 (papers 11012-11120), 1938
FO 371/21744 : Political (Central), Germany, European situation, Sudeten-German problem, Code 18 File 1941 (papers 11125-11481), 1938

FO 371/21745 : Political (Central), Germany, European situation, Sudeten-German problem, Code 18 File 1941 (papers 11482-12633), 1938

FO 371/21746 : Political (Central), Germany, European situation, Sudeten-German problem, Code 18 File 1941 (papers 12654-16080), 1938

FO 371/21809 : Political (Central), Poland, Franco-Polish relations and Polish-Czechoslovak relations, Code 55 File 2470 (papers 5195-end), 1938

FO 371/22313 : Political (Southern), Austria, Austro-German relations, Code 3 File 137 (papers 1888-2271), 1938

FO 371/22314 : Political (Southern), Austria, Austro-German relations, Code 3 File 137 (papers 2272-2422), 1938

FO 371/22956 : Political (Central), Germany, German aircraft industry, Code 18 File 11 (to paper 11821), 1939

Série ADM – Admiralty

Sous-série ADM 116 – Admiralty, Record Office, Cases

ADM 116/3398 : Naval liaison with France, 1935-1936

ADM 116/5458 : Naval liaison with France, exchange of information and contingency plans, 1939-1940

Sous-série ADM 223 – Admiralty, Naval Intelligence Division and Operational Intelligence Centre, Intelligence Reports and Papers

ADM 223/487 : France, 1935-1944

Série AIR – Air Ministry

Sous-série AIR 8 – Air Ministry and Ministry of Defence, Department of the Chief of the Air Staff, Registered Files

AIR 8/186 : German Air re-armament, Memoranda, 1935

AIR 8/199 : Italo-Abyssinian dispute, minutes and memoranda, 1935-1936

AIR 8/210 : Royal Air Force intelligence summaries, 1936

AIR 8/252 : Royal Air Force intelligence summaries, 1938-1939

Sous-série AIR 9 – Air Ministry, Directorate of Operations and Intelligence and Directorate of Plans, Registered Files

AIR 9/58 : Russia, 1927-1937

AIR 9/68 : Appreciations of War with Italy (single-handed and France as ally), 1934-1935

AIR 9/73 : Appreciation of the situation with Germany in the event of war, memoranda, 1936

AIR 9/74 : Staff Conversations with France and Belgium, 1936

AIR 9/76 : Strength of Great Britain in comparison with that of certain other nations 1938, State of readiness in May 1937, 1936-1937

AIR 9/78 : Staff Conversations with France and Belgium, 1936-1939

AIR 9/86 : Appreciation of the situation which will arise in the event of war with Germany, 1938

AIR 9/87 : German aggression against Czechoslovakia, 1938

AIR 9/88 : Czechoslovak Crisis, papers and reports, 1938

AIR 9/90 : German air strength, appreciation of the situation in the event of war with Germany, 1938

AIR 9/93 : French views on political situation, 1938-1939

AIR 9/96 : War plans, policy and assumptions, 1938-1940

Série WO – War Office

Sous-série WO 106 – War Office, Directorate of Military Operations and Military Intelligence, and predecessors, Correspondence and Papers

WO 106/1687 : Strategy, pre-war discussions with General Gamelin, juillet-août 1939

WO 106/5137 : Personal correspondence between CIGS and British Military Attache in Paris, note of conversation with General Gamelin, juillet 1934-février 1935

WO 106/5142 : Account of a meeting between General Gamelin and British Ministers and Chiefs of Staffs, septembre-octobre 1938

WO 106/5413 : Situation reports from the British Military Attache in Paris, 1938-1939

Sous-série WO 190 – War Office, Directorate of Military Operations and Military Intelligence, and predecessors, German and adjacent Countries Military Situation Reports (Appreciation Files)

- WO 190/186 : Development of ideas for the re-organization of the German Army, mars 1933
- WO 190/243 : The present state of the German Army, technical and financial limitations on its expansion in the immediate future, notes for discussion, mars 1934
- WO 190/250 : Paper on estimate of minimum expansion of the German Army required to undertake a war against Poland, avril 1934
- WO 190/281 : Notes on the trend of German rearmament, novembre 1934
- WO 190/282 : Appendix to the report of the Ministerial committee on German rearmament, novembre 1934
- WO 190/284 : Estimate of the state of the German Army in 1939 and 1942, novembre 1934
- WO 190/304 : German rearmament on land, mars 1935
- WO 190/306 : Increased German rearmament demand, mars 1935
- WO 190/308 : Questionnaire on German rearmament
- WO 190/321 : German rearmament, report by British officer, mars 1935
- WO 190/325 : Comments on paper on German rearmament, avril 1935
- WO 190/338 : The German Army, present strength and possible rate of expansion in peace and war, juin 1935
- WO 190/339 : Note on German rearmament, juillet 1935
- WO 190/341 : German Army peace establishments and Formations available in future years within on month of mobilization, juillet 1935
- WO 190/344 : Notes on probable military results of a war between Germany and the anti-German Bloc, juillet 1935
- WO 190/348 : Notes on organization of the German Army, août 1935
- WO 190/350 :
- WO 190/354 : Amendments to paper on the present strength and possible expansion of the German Army, octobre 1935
- WO 190/360 : Note on increase in strength of German Army, octobre 1935
- WO 190/364 : Military advantages of the demilitarized zone in the Rhineland as security against German aggression, novembre 1935
- WO 190/365 : Considerations of British policy in relation to the demilitarized zone in the Rhineland, octobre 1935

WO 190/374 : Note on German rearmament, décembre 1935
WO 190/376 : Note on strength and organization of German Army, décembre 1935
WO 190/377 : Note on German rearmament, décembre 1935
WO 190/379 : Present strength and rate of possible expansion of the German Army, janvier 1936
WO 190/391 : German troops in the Rhineland, mars 1936
WO 190/394 : Comments on strengths of German troops in the demilitarized zone, mars 1936
WO 190/395 : Further comments on strength on German forces in the demilitarized zone, mars 1936
WO 190/397 : German army organisation in the demilitarized zone, mars 1936
WO 190/409 : Note on Rhineland demilitarized zone, mars 1936
WO 190/410 : Possibility of Germany attacking France and/or Belgium during negotiations, mars 1936
WO 190/430 : Pre-conscription reserves for the German Army, juin 1936
WO 190/461 : Progress towards a German-Japanese pact, septembre 1936
WO 190/675 : Appreciation of German action in the event of military intervention by Great Britain and France, septembre 1938
WO 190/686 : Comments on General Gamelin's views, septembre 1938
WO 190/716 : The German Army, details in regard to strength and dispositions in the event of war with France, novembre 1938

Sous-série WO 197 – War Office, British Expeditionary Forces, France, Military Headquarters Papers, Second World War

WO 197/5 : Instructions from General Gamelin to General Georges, mai-septembre 1939

Sous-série WO 208 – War Office, Directorate of Military Operations and Intelligence, and Directorate of Military Intelligence ; Ministry of Defence, Defence Intelligence Staff, Files

WO 208/611 : Report on interview between General Gamelin and General Howard-Wyse, septembre 1939

WO 208/2037A : Relations between Belgium, France and Britain, Foreign Office telegrams and letters, staff conversations and reports, février-octobre 1939

***Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire – Centre de documentation
(Belgique)***

Fonds rapatriés de Moscou

- Carton 29 – chemise 185-2-46 : rapports de l'attaché militaire à Berlin, 1935
Carton 29 – chemise 185-2-47 : rapports de l'attaché militaire à Berlin, 1935
Carton 29 – chemise 185-2-49 : rapports de l'attaché militaire à Berlin, 1935
Carton 37 – chemise 185-2-112 : rapports de l'attaché militaire à Paris, 1934
Carton 56 – chemise 185-2-312 : conversations d'état-major franco-belges, 1927-1936
Carton 261 – chemise 185-14-432 : rapports de l'attaché militaire à Paris, 1935
Carton 669 – chemise 185-14-1561 : stages et missions en Belgique et en France, 1930-1939
Carton 780 – chemise 185-14-1875 : renseignements sur les armées étrangères, 1936-1937
Carton 4637 – chemise 185-14a-4305 : activités et mobilisation du 1^{er} corps d'armée, 1938
Carton 4649 – chemise 185-14a-4346 : notes secrètes sur la défense du pays, juin-août 1939
Carton 4649 – chemise 185-14a-4347 : notes secrètes sur la défense du pays, août 1939
Carton 5484 – chemise 185-14a-7064 : documents divers, 1935-1939

Archives privées non déposées dans une institution

Archives privées de la famille Romon, cent quatorze lettres du capitaine Gabriel Romon, capitaine sapeur-télégraphiste, mobilisé au GQG, 3^e bureau, à son épouse Denise (Poste aux Armées), 27 août 1939-21 juin 1940

SOURCES IMPRIMÉES

Annuaire[s]

Annuaire[s] de la Marine, Paris, Imprimerie Nationale, 1935-1939

Annuaire[s] diplomatique[s] et consulaire[s] de la République française, Paris, Imprimerie Nationale, 1935-1939

Annuaire[s] officiel[s] des officiers de l'armée active, Paris, Berger-Levrault, 1934-1938

État[s] des officiers de l'Armée de l'Air, Paris, Lavauzelle, 1935-1939

Archives administratives et institutionnelles

BRACHER Julia (éd.), *Le procès, Riom 1942*, Paris, Omnibus, 2012, XXI-1043 p.

Documents diplomatiques belges, 1920-1940 :

- Tome III, « Période 1931-1936 », Bruxelles, Palais des académies, 1964, 509 p.
- Tome IV, « Période 1936-1937 », Bruxelles, Palais des académies, 1965, 624 p.
- Tome V, « Période 1938-1940 », Bruxelles, Palais des académies, 1966, 533 p.

Documents diplomatiques français, 1932-1939, première série :

- Tome 9, 16 janvier-23 mars 1935, Paris, Imprimerie Nationale, 1980, LXI-731 p.
- Tome 10, 24 mars-31 mai 1935, Paris, Imprimerie Nationale, 1981, LXII-760 p.
- Tome 11, 1^{er} juin-20 août 1935, Paris, Imprimerie Nationale, 1982, LXI-712 p.
- Tome 12, 21 août-15 octobre 1935, Paris, Imprimerie Nationale, 1984, LVII-706 p.
- Tome 13, 16 octobre-31 décembre 1935, Paris, Imprimerie Nationale, 1984, LXIII-776 p.

Documents diplomatiques français, 1932-1939, seconde série :

- Tome 1^{er}, 1^{er} janvier-31 mars 1936, Paris, Imprimerie Nationale, 1963, LXXI-756 p.
- Tome 2, 1^{er} avril-18 juillet 1936, Paris, Imprimerie Nationale, 1964, LXXIII-763 p.
- Tome 3, 19 juillet-19 novembre 1936, Paris, Imprimerie Nationale, 1966, XLIX-844 p.
- Tome 4, 20 novembre 1936-19 février 1937, Paris, Imprimerie Nationale, 1967, XLV-850 p.
- Tome 5, 20 février-31 mai 1937, Paris, Imprimerie Nationale, 1968, XLIII-851 p.

- Tome 6, 1^{er} juin-29 septembre 1937, Paris, Imprimerie Nationale, 1970, XLVIII-921 p.
- Tome 7, 29 septembre 1937-16 janvier 1938, Paris, Imprimerie Nationale, 1972, XLV-972 p.
- Tome 8, 17 janvier-20 mars 1938, Paris, Imprimerie Nationale, 1973, LI-1008 p.
- Tome 9, 21 mars-9 juin 1938, Paris, Imprimerie Nationale, 1974, LI-1084 p.
- Tome 10, 10 juin-2 septembre 1938, Paris, Imprimerie Nationale, 1976, LIX-987 p.
- Tome 11, 3 septembre-2 octobre 1938, Paris, Imprimerie Nationale, 1977, LXII-792 p.
- Tome 12, 3 octobre-30 novembre 1938, Paris, Imprimerie Nationale, 1978, LXIII-937 p.
- Tome 13, 1^{er} décembre 1938-31 janvier 1939, Paris, Imprimerie Nationale, 1979, LXX-896 p.
- Tome 14, 1^{er} février-15 mars 1939, Paris, Imprimerie Nationale, 1980, LX-638 p.
- Tome 15 : 16 mars-30 avril 1939, Paris, Imprimerie Nationale, 1981, LXXXVII-909 p.
- Tome 16 : 1^{er} mai-24 juin 1939, Paris, Imprimerie Nationale, 1983, XCV-1018 p.
- Tome 17 : 25 juin-12 août 1939, Paris, Imprimerie Nationale, 1984, XCVIII-922 p.
- Tome 18 : 13-25 août 1939, Paris, Imprimerie Nationale, 1985, LXXVIII-643 p.
- Tome 19 : 26 août-3 septembre 1939, Paris, Imprimerie Nationale, 1986, LXXII-508 p.

Documents diplomatiques suisses, 1848-1945 :

- Vol. 11, « 1934-1936 », Berne, Benteli, 1989, LXXXI-1019 p.
- Vol. 12, « 1937-1938 », Berne, Benteli, 1994, CLIII-1210 p.
- Vol. 13, « 1939-1940 », Berne, Benteli, 1991, CVII-1097 p.

Documents on British Foreign Policy, 1919-1939, deuxième série :

- Vol. XII : European affairs, August 5, 1934-April 18, 1935, Londres, H. M. Stationery Office, 1972, LXXX-929 p.
- Vol. XIII : Naval policy and defence requirements, July 20, 1934-March 25, 1936, Londres, H. M. Stationery Office, 1973, LXXVIII-945 p.
- Vol. XIV : The Italo-Ethiopian dispute, March 21, 1934-October 3, 1935, Londres, H. M. Stationery Office, 1976, LXIX-790 p.
- Vol. XV : The Italo-Ethiopian war and German affairs, October 3, 1935-February 29, 1936, Londres, H. M. Stationery Office, 1976, LXIV-791 p.

- Vol. XVI : The Rhineland crisis and the ending of sanctions, March 2-July 30, 1936, Londres, H. M. Stationery Office, 1977, LXI-811 p.
- Vol. XVII : Western pact negotiations, Outbreak of Spanish civil war, June 23, 1936-January 2, 1937, Londres, H. M. Stationery Office, 1979, LVI-801 p.
- Vol. XVIII : European affairs, January 2-June 30, 1937, Londres, H. M. Stationery Office, 1980, LIX-1027 p.
- Vol. XIX : European affairs, July 1, 1937-August 4, 1938, Londres, H. M. Stationery Office, 1982, LXV-1160 p.

Documents on British Foreign Policy, 1919-1939, troisième série :

- Vol. I : 1938, Londres, H. M. Stationery Office, 1949, LV-655 p.
- Vol. II : 1938, Londres, H. M. Stationery Office, 1949, LXXVII-692 p.
- Vol. III : 1938-1939, Londres, H. M. Stationery Office, 1950, LXIV-677 p.
- Vol. IV : 1939, January 20 to April 3, Londres, H. M. Stationery Office, 1952, LXXIV-647 p.
- Vol. V : 1939, April 4 to June 7, Londres, H. M. Stationery Office, 1952, LXXXVII-818 p.
- Vol. VI : 1939, June 8 to August 14, Londres, H. M. Stationery Office, 1953, XCII-789 p.
- Vol. VII : 1939, August 15 to September 4, Londres, H. M. Stationery Office, 1954, CIII-633 p.

MILZA Pierre, *Conversations Hitler Mussolini, 1934-1944*, Paris, Fayard, 2013, 397 p.

MÜLLER Klaus-Jürgen, *Armee und Drittes Reich, 1933-1939, Darstellung und Dokumentation*, Paderborn, F. Schöningh, « Sammlung Schöningh zur Geschichte und Gegenwart », 1987, 413 p.

Nazi conspiracy and aggression, vol. 1 à 7, Washington, United States government printing office, 1946 :

- Vol. 1, XVIII-1116 p.
- Vol. 2, IV-1099 p.
- Vol. 3, 1003 p.
- Vol. 4, III-1107 p.
- Vol. 5, IV-1108 p.
- Vol. 6, IV-1120 p.
- Vol. 7, IV-1116 p.
- Vol. 8, IV-1090 p.

PESCHANSKI Denis, *Moscou-Paris-Berlin, télégrammes chiffrés du Komintern, 1939-1941*, Paris, Tallandier, 2003, 614 p.

Rapport fait au nom de la commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 :

- *Première partie, les événements du 7 mars 1936 et Parties II, III et IV, documents sur la période 1936-1945*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, 2 volumes, 547 p.
- *Annexes (dépositions)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1952, 9 volumes, 2891 p.

Archives privées publiées

CHINSKY Pavel (éd.), *Staline, archives inédites, 1926-1936*, Paris, Berg International, 2001, 155 p.

DALLIN Alexander et FIRSOV Fridrikh Igorevitch, *Dimitrov and Stalin, 1934-1943, letters from the Soviet archives*, New Haven, Yale University Press, 272 p.

DE LATTRE Jean (maréchal), *Ne pas subir, Écrits, 1914-1952*, Paris, Plon, 1984, 562 p.

DELPLA François (éd.), *Les papiers secrets du général Doumenc*, Paris, O. Orban, 1991, 526 p.

HUAN Claude (capitaine de vaisseau) et COUTAU-BÉGARIE Hervé (éds.), *Lettres et notes de l'Amiral Darlan*, Paris, Economica, 1992, 794 p.

Sources littéraires (mémoires, souvenirs, journaux, études contemporaines)

ALBORD Tony (général) :

- *Pourquoi cela est arrivé, ou les responsabilités d'une génération militaire, 1919-1939*, Nantes, Aux portes du large, 1946, 144 p.
- « Attaché militaire à Prague et à Budapest (1939-1940) », *Revue historique des Armées*, 1985, n°4, p. 51-69

ALLARD Paul :

- *Le Quai d'Orsay : son histoire, son personnel, ses rouages, le chiffre, ses dessous... Les journées fatales : le 7 mars 1936, le 9 janvier 1938*, Paris, Les Éditions de France, 1938, VIII-235 p.

- *Le Quai d'Orsay : son histoire, son personnel, ses rouages, le chiffre...*, Paris, Les Éditions de France, 1939, 235 p.
- *Les provocateurs à la guerre*, Paris, Les Éditions de France, 1941, IV-120 p.
- *Les responsables du désastre*, Paris, Les Éditions de France, 249 p.
- *"Ici Londres"*, Paris, Les Éditions de France, 1942, VII-110 p.

ALOISI DE LARDEREL Pompeo, *Journal, 25 juillet 1932-14 juin 1936*, Paris, Plon, 1957, XVI-390 p.

ARMENGAUD Paul (général), *Batailles politiques et militaires sur l'Europe, témoignages, 1932-1940*, Paris, Éditions du Myrte, 1948, 341 p.

AUPHAN Gabriel (amiral), *L'honneur de servir*, Paris, Éditions France-Empire, 1978, 590 p.

BAILBY Léon, *Pourquoi je me suis battu, souvenirs*, Paris, Plon, 1951, II-300 p.

BARBIER Jean-Baptiste, *Un frac de Nessus*, Rome L'Alveare, 1951, 1400 p.

BARDOUX Jacques, *Journal d'un témoin de la Troisième, Paris, Bordeaux, Vichy, 1^{er} septembre 1939-15 juillet 1940*, Paris, Arthème Fayard, 1957, 427 p.

BECK Jozef (colonel), *Dernier rapport, politique polonaise, 1926-1939*, Neuchâtel, Éditions de la Baconnière, 1951, XXII-361 p.

BEAUFRE André (général), *Mémoires, 1920-1940-1945*, Paris, Presses de la Cité, 1965, 514 p.

BENES Edvard, *Munich*, Paris, Stock, « Témoins de notre temps », 1969, 444 p.

BÉRARD Armand, *Un ambassadeur se souvient*, tome 1, « Au temps du danger allemand », Paris, Plon, 1976, 553 p.

BÉTHOUART Marie-Émile (général), *Des hécatombes glorieuses au désastre*, Paris, Presses de la Cité, 1972, 219 p.

BIDAULT Suzanne, *Par une porte entrebâillée, ou comment les Françaises entrèrent dans la "Carrière"*, Paris, La Table Ronde, 1972, 225 p.

BLOCH, *L'étrange défaite, témoignage écrit en 1940*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 1990, 326 p.

BLONDEL Jules-François, *Au fil de la carrière, récit d'un diplomate, 1911-1938*, Paris, Hachette, 1960, 396 p.

BLUM Léon :

- *L'histoire jugera*, Montréal/ Paris, Éditions de l'Arbre/ Éditions Diderot, 1945, XVI-335 p.
- *À l'échelle humaine*, Paris, Gallimard, 1945, 184 p.

BOIS Élie-Joseph, *Le malheur de la France, récits et témoignages*, Paris/Londres, Hachette/The continental publishers and distributors, XIV-358 p.

BONNET Georges :

- *Défense de la paix*, tome I, « De Washington au Quai d'Orsay » et tome II, « Fin d'une Europe », Genève, Constant Bourquin, 1946 et 1948, 390 p. et 434 p.
- *Vingt ans de vie politique, 1918-1938, De Clemenceau à Daladier*, Paris, Arthème Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1969, 286 p.
- *Dans la tourmente, 1938-1948*, Paris, Arthème Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1971, 319 p.

BOURRET Victor (général), *La Tragédie de l'armée française*, Paris, La Table ronde, 1947, 223 p.

BÜHRER Joseph (général), *Aux heures tragiques de l'Empire : 1938-1941*, Paris, Office colonial de l'édition, 1947

BULLITT Orville H., *For the President, personal and secret*, Boston, Houghton Mifflin, 1972, XLVI-655 p.

CACHIN Marcel et PESCHANSKI Denis (éd.), *Carnets 1906-1947*, tome IV, « 1935-1947 », Paris, CNRS, 1997, 1262 p.

CADOGAN Alexander (auteur) et DILKS David (éd.), *The Diaries of sir Alexander Cadogan, O. M.*, Londres, Faber and Faber, 1971, 881 p.

CATOIRE Maurice (colonel), *Journal de ma mission à Rome, 1934-1937*, tapuscrit conservé au sein de la bibliothèque du Service historique de la Défense, s. d., 148 p.

CARCOPINO Jérôme, *Souvenirs de sept ans, 1937-1944*, Paris, Flammarion, 1953, 702 p.

CHAMBERLAIN Neville et SELF Robert C. (éd.), *The Neville Chamberlain diary letters*, vol. IV, « The Downing street years », Aldershot/Burlington, Ashgate, 2005, XII-588 p.

CHAUTEMPS Camille, *Cahiers secrets de l'armistice, 1939-1940*, Paris, Plon, 1963, IX-330 p.

CHAUVEL Jean-François, *Commentaire*, tome 1, « De Vienne à Alger (1938-1944) », Paris, Fayard, 1971, 370 p.

CHRÉTIEN Jean (général), *Témoignage du général Jean Chrétien, 1919-1947*, document imprimé conservé au sein de la bibliothèque du Service historique de la Défense, 2010, 167 f.

CHURCHILL Winston, *La Deuxième Guerre Mondiale*, tome I, « L'orage approche, d'une guerre à l'autre, 1919-1939 », Paris, Plon/Cercle du bibliophile, 1965, III-435 p.

CIANO Galeazzo :

- *Journal politique, 1939-1943*, Neuchâtel/Paris, La Baconnière/Oreste Zeluck, 1946, VIII-330 p.

- *Journal politique, 1937-1938*, Paris, Les Éditions de Paris, 1949, 332 p.

CONQUET Alfred (général), *Après du maréchal Pétain*, Paris, France-Empire, 1970, 395 p.

COT Pierre :

- *L'Armée de l'Air, 1936-1938*, Paris, Bernard Grasset, 1939, 253 p.

- *Le procès de la République*, 2 vol., New York, Éditions de la Maison Française, 1944, 331-415 p.

COULONDRE Robert, *De Staline à Hitler, souvenirs de deux ambassades, 1936-1939*, Paris, Hachette, 1950, 336 p.

CROUY-CHANEL Etienne de, *Alexis Léger ou l'autre visage de Saint-John Perse*, Paris, Picollec, 1989, 296 p.

D'ASTIER de la VIGERIE François (général), *Le ciel n'était pas vide, 1940*, Paris, R. Julliard, 1952, 263 p.

DALADIER Édouard (auteur), DALADIER Jean (éd.) et DARIDAN Jean (éd.), *Journal de captivité*, Paris, Calmann-Lévy, 1991, 381 p.

DARIDAN Jean :

- témoignage publié dans la *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 225-230

- *Le chemin de la défaite, 1938-1940*, Paris, Plon, 1980, 245 p.

DAVIGNON Jacques, *Berlin, 1936-1940, souvenirs d'une mission*, Paris, Éditions universitaires, 1951, 265 p.

DE BEAUSSE Jean (auteur) et BOISDRON Matthieu (éd.), *Diplomate en Lettonie, carnets de Jean de Beausse, premier secrétaire de l'ambassade de France à Riga, décembre 1938-septembre 1940*, Turquant, Mens Sana, 2011, 280 p.

DE CHAMBRUN Charles, *Traditions et souvenirs*, Paris, Flammarion, 1952, 231 p.

DE GAULLE Charles (général), *Mémoires de guerre*, tome 1, « L'Appel, 1940-1942 », Paris, Plon, 1969, 680 p.

DE GAULLE Charles (général, auteur) et DE GAULLE Philippe (amiral, éditeur), *Lettres, notes et carnets* :

- vol. 2, « 1919-juin 1940 », Paris, Plon, 1980, 512 p.

- vol. 12, « Mai 1969-novembre 1970 – Compléments 1908-1968 », Paris, Plon, 1988, 477 p.

- « Compléments 1924-1970 », Paris, Plon, 1997, 140 p.

DE GIRARD DE CHARBONNIÈRES Guy, *La plus évitable de toutes les guerres*, Paris, Albatros, 1985, 269 p.

DE JOUVENEL Bertrand :

- *La Dernière année, choses vues de Munich à la guerre*, Bruxelles/Paris/Genève, La Diffusion du Livre/À l'Enseigne du cheval ailé, 1947, 309 p.
- *Un voyageur dans le siècle, 1903-1945*, Paris, Robert Laffont, 1980, 491 p.

DE MARGERIE Roland (auteur) et DE MARGERIE-MESLAY Laure (éd.), *Tous mes adieux sont faits, mémoires inédits de Roland de Margerie (1899-1990)*, vol. 2, « Chapitre 18 à 29, de 1923 à 1939 », New York, McNally Jackson, 2011, 263 p.

DE MARGERIE Roland, *Journal, 1939-1940*, Paris, Grasset, 2010, 407 p.

DE MONZIE Anatole, *Ci-devant*, Paris, Flammarion, 1941, 292 p.

DE SAINT-MARC Hélie (commandant) et VON KAGENECK August (lieutenant), *Notre histoire, 1922-1945, conversations avec Étienne de Montety*, Paris, Les Arènes, 2002, 299 p.

DE VILLELUME Paul (général), *Journal d'une défaite, 23 août 1939-16 juin 1940*, Paris, Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1976, XXVI-478 p.

DE VILLELUME Paul (général, auteur) et CATROS Simon (éd.), *De Munich à Dantzig, Journal (30 août 1938-18 août 1939)*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, « Mondes contemporains », 2015, 453 p.

DÉAT Marcel (auteur) et THEIS Laurent (éd.), *Mémoires politiques*, Paris, Denoël, 1989, 990 p.

DEBENEY Marie-Eugène (général), *La guerre et les hommes, réflexions d'après guerre*, Paris, Plon, 1937, 382 p.

DEBÛ-BRIDEL Jacques, *L'agonie de la Troisième République, 1929-1939*, Paris, Éditions du bateau ivre, 1948, XII-522 p.

DECOUX Jean (amiral), *Adieu Marine, Borda 1901, Gouvernement général de l'Indochine 1945*, Paris, Plon, 1957, IV-412 p.

DESGRANGES Jean-Marie (auteur) et AIMÉ-AZAN Denise (éd.), *Journal d'un prêtre député, 1936-1940*, Paris/Genève, La Palatine, 1960, 398 p.

DIMITROV Georgi (auteur) et MOULLEC Gaël (éd.), *Journal, 1933-1949*, Paris, Belin, 2005, XLII-1505 p.

DOCTEUR Jules (amiral), *La grande énigme de la guerre, Darlan, Amiral de la Flotte*, Paris, Éditions de la Couronne, « Documents politiques », 1949, 256 p.

DUPONT Charles (général, auteur) et LAHAIE Olivier (lieutenant-colonel, éd.), *Mémoires du chef des services secrets de la Grande Guerre*, Paris, Histoire & Collections, 2014, 297 p.

EDEN Anthony, *Mémoires*, vol. I, « Face aux dictateurs, 1935-1945 », Paris, Plon, 1962, 685 p.

FABRE-LUCE Alfred, « Une journée décisive : le 7 mars 1936 », *Commentaire*, 1^{er} trimestre 1981, n°13, p. 28-34

FABRY Jean (colonel) :

- *De la place de la Concorde au cours de l'Intendance, février 1934-juin 1940*, Paris, Éditions de France, 1942, IV-246 p.
- *J'ai connu... 1934-1945*, Paris, Descamps, 1960, 238 p.

FAURE Paul, *De Munich à la cinquième République*, Paris, L'Élan, « Témoignages contemporains », 1948, 274 p.

FLANDIN Pierre-Etienne, *Politique française*, Paris, Éditions Nouvelles, 1947, 466 p.

FRANÇOIS-PONCET André :

- *Souvenirs d'une ambassade à Berlin (septembre 1931-octobre 1938)*, Paris, Flammarion, 1946, 356 p.
- *De Versailles à Potsdam, la France et le problème allemand contemporain, 1919-1945*, Paris, Flammarion, 1948, 305 p.
- *Carnets d'un captif*, Paris, Arthème Fayard, 1952, 426 p.
- *Au Palais Farnèse, souvenirs d'une ambassade à Rome, 1938-1940*, Paris, Arthème Fayard, 1961, 187 p.

GAFENCU Grigore, *Derniers jours de l'Europe, un voyage diplomatique en 1939*, Paris, LUF, 1946, 252 p.

GAMELIN Maurice (général) :

- *Étude philosophique sur l'art de la guerre*, Paris, R. Chapelot, 1906, III-106 p.
- *Servir*, tome I, « Les armées françaises de 1940 », Paris, Plon, 1946, XXI-378 p.
- *Servir*, tome II, « Le prologue du drame, 1930-août 1939 », Paris, Plon, 1946, XXXII-480 p.
- *Servir*, tome III, « La guerre, septembre 1939-19 mai 1940 », Paris, Plon, 1947, 537 p.

GAUCHÉ Maurice-Henri (général), *Le deuxième bureau au travail (1935-1940)*, Paris, Amiot-Dumont, 1953, 239 p.

GENÉBRIER Roger, *La France entre en guerre, septembre 1939, quelques révélations sur ce qui s'est passé dans les derniers jours de la paix*, Paris, Alta/Éditions Philippine, 1982, 98 p.

GOUTARD Adolphe (colonel), *1940, La guerre des occasions perdues*, Paris, Hachette, 1956, 406 p.

GRIMAUD Maurice, *Je ne suis pas né en mai 68*, Paris, Tallandier, 2007, 440 p.

GROUSSARD Georges (colonel) :

- *Services secrets, 1940-1945*, Paris, La Table ronde, 1964, 608 p.
- *L'armée et ses drames*, Paris, La Table ronde, « L'histoire contemporaine revue et corrigée », 1968, 428 p.

GUARIGLIA Raffaele, *La diplomatie difficile, mémoires, 1922-1946*, Paris, Plon, 1955, VII-410 p.

HARVEY Oliver (auteur) et HARVEY John (éd.), *The diplomatic diaries of Oliver Harvey, 1937-1940*, Londres, Collins, 1970, 448 p.

HERRIOT Édouard, *Jadis*, tome 2, « D'une guerre à l'autre, 1914-1936 », Paris, Flammarion, 1952, 650 p.

HÉBRARD Jean (général), *Vingt-cinq années d'aviation militaire (1920-1945)*, tome I : « La genèse du drame aérien de 1940 », Paris, Albin Michel, 1946, XVI-291 p.

HITLER Adolf, *Mein Kampf – Mon combat*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1934, 685 p.

HORE-BELISHA Leslie (auteur) et MINNEY Rubeigh J., *The private papers of Hore-Belisha*, Londres, Collins, 1960, 320 p.

HOSSBACH Friedrich (général), *Entre la Wehrmacht et Hitler*, Paris, Payot, 1951, 216 p.

IRONSIDE Edmund (général, auteur), KELLY Denis (éd.) et MAC LEOD Roderick (éd.), *The Ironside diaries, 1937-1940*, Londres, Constable, 1962, 434 p.

ISMAY Hastings Lionel (général), *The Memoirs of the general lord Ismay*, Londres/Melbourne/Toronto, Heinemann, 1960, 486 p.

JACOMET Robert, *L'armement de la France, 1936-1939*, Paris, Lajeunesse, 1945, 406 p.

JAUNEAUD Jean-Henri (général) :

- *De Verdun à Dien-Bien-Phu*, Paris, Les Éditions du Scorpion, 1959, 253 p.
- *J'accuse le maréchal Pétain*, Paris, Pygmalion, 1977, 246 p.

JEANNENEY Jules (auteur) et JEANNENEY Jean-Noël (éd.), *Journal politique, septembre 1939-juillet 1942*, Paris, Armand Colin, 1972, XIX-514 p.

JUIN Alphonse (maréchal de France), *Trois siècles d'obéissance militaire, 1650-1963*, Paris, Plon, 1964, 211 p.

KRIVITSKY Walter G., *Agent de Staline*, Paris, Coopération, 1940, 320 p.

LAFFARGUE André (général), *Fantassin de Gascogne, de mon jardin à la Marne et au Danube*, Paris, Flammarion, 1962, 318 p.

LAMOUREUX Lucien, *Mes souvenirs...*, Moulins, Cahiers bourbonnais, 1969, 319 p.

LAROCHE Jules, *La Pologne de Pilsudski, souvenirs d'une ambassade (1926-1935)*, Paris, Flammarion, 1953, 233 p.

LAVAL Pierre, *Laval parle, mémoires et souvenirs*, Genève, Constant Bourquin/Bibliothèque du Cheval ailé, 1947, 284 p.

LAZAREFF Pierre, *De Munich à Vichy*, New York, Brentano's, 1944, 355 p.

LEBRUN Albert, *Témoignage*, Paris, Plon, 1945, III-260 p.

LINDBERGH Charles A. (colonel), *Journal du temps de guerre*, Paris, Albin Michel, 1973, 538 p.

LOIZEAU Lucien, « Une mission militaire en URSS », *Revue des Deux Mondes*, n° 18, 15 septembre 1955, p. 252-276

LOUSTAUNAU-LACAU Georges (général), *Mémoires d'un Français rebelle, 1914-1948*, Paris, Robert Laffont, 1948, 365 p.

LUKASIEWICZ Juliusz (auteur) et JEDRZEJEWICZ Waclaw (éd.), *Diplomat in Paris, 1936-1939, papers and memoirs*, New York/Londres, Columbia University Press, 1970, XXVI-408 p.

MASSIGLI René :

- *La Turquie devant la guerre, mission à Ankara, 1939-1940*, Paris, Plon, 1964, 511 p.
- témoignage publié dans la *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 231-235

MAZÉ Pierre et GENÉBRIER Roger, *Les grandes journées du procès de Riom*, Paris, La Jeune parque, « Pour servir à l'histoire de ce temps », n°1, 1945, III-331 p.

MINART Jacques (colonel) :

- *PC Vincennes, secteur 4*, Paris, Berger-Levrault, « La Seconde Guerre Mondiale », 231 p.
- *Le drame du désarmement français*, Paris, La Nef de Paris, 1960, 268 p.

MOCH Jules :

- *Rencontres avec Darlan et Eisenhower*, Paris, Plon, 1968, 345 p.
- *Rencontres avec Léon Blum*, Paris, Plon, 1970, 363 p.
- *Une si longue vie*, Paris, Robert Laffont, 1976, 653 p.

MONTIGNY Jean, *Le complot contre la paix, 1935-1939*, Paris, La Table ronde, 1966, 355 p.

MORAVEC Frantisek (général), *Master of Spies*, Londres, The Bodley head, 1975, 251 p.

NAVARRE Henri (général) :

- *Le service de renseignements, 1871-1944*, Paris, Plon, 1978, 351 p.
- *Le temps des vérités*, Paris, Plon, 1979, 461 p.

NEVIASKI Gilles (capitaine), *Le commandant de Galbert (1874-1916), correspondance, journal et témoignages*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenu en l'Université de Paris-IV, 1998, 233 p.

NICOLSON Harold, *Journal des années tragiques (1936-1942)*, Paris, Bernard Grasset, 1971, 411 p.

NOEL Léon :

- *L'agression allemande contre la Pologne, une ambassade à Varsovie, 1935-1939*, Paris, Flammarion, 1946, 509 p.
- *Les illusions de Stresa, l'Italie abandonnée à Hitler*, Paris, France-Empire, 1975, 206 p.
- *La Guerre de 39 a commencé quatre ans plus tôt*, Paris, France-Empire, 1979, 211 p.
- *Polonia restituta, la Pologne entre deux mondes*, Paris, Publications de la Sorbonne/Institut d'études slaves, 1984, XVI-288 p.

PAILLOLE Paul (colonel) :

- *Services spéciaux : 1935-1945*, Paris, Robert Laffont, 1975, 565 p.
- *Notre espion chez Hitler*, Paris, Robert Laffont, 1985, 285 p.
- *L'Homme des services secrets, entretiens avec Gilles-Alain Minella*, Paris, Julliard, 1995, VII-323 p.

PALLANDRE Christian, *Édition critique du manuscrit dactylographié "Munich" d'Édouard Daladier*, mémoire de master dirigé par Olivier Forcade et soutenu en l'Université de Paris-Sorbonne, juin 2013, 278 p.

PAUL-BONCOUR Joseph, *Entre deux guerres : souvenirs sur la Troisième République*, vol. III, « Sur les chemins de la défaite, 1935-1940 », Paris, Plon, 1946, 330 p.

PERTINAX, *Les Fossoyeurs : la bataille de France, l'armistice, la contre-révolution*, tome 1, « Les derniers chefs de la III^e République : Gamelin, Paul Reynaud, Daladier », Paris, Éditions du Sagittaire, 1946, 332 p.

PRÉTELAT Gaston (général), *Le destin tragique de la Ligne Maginot*, Paris, Berger-Levrault, 1950, VII-279 p.

POYDENOT Olivier (général), « Vu du P.C. de Vincennes », *La Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1968, n°2, p. 166-185

POWNALL Henry (général, auteur) et BOND Brian (éd.), *Chief of staff, the diaries of Lieutenant-general Sir Henry Pownall*, vol.1, « 1933-1940 », Londres, L. Cooper, 1972, XXXII-399 p.

PRIOUX René (général), *Souvenirs de guerre, 1939-1943*, Paris, Flammarion, 1947, 247 p.

- PUAUX Gabriel, *Mort et transfiguration de l'Autriche, 1933-1955*, Paris, Plon, 1966, 204 p.
- REIBEL Charles, *Les responsables, ma déposition devant la Cour suprême*, Paris, J. Baudinière, 1941, 64 p.
- RÉQUIN Édouard-Jean (général) :
- *Combats pour l'honneur, 1939-1940*, Paris/Limoges/Nancy, Charles-Lavauzelle, 1946, 212 p.
 - *D'une guerre à l'autre, 1919-1939, souvenirs*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1949, XVI-259 p.
- REYNAUD Paul :
- *La France a sauvé l'Europe*, Paris, Flammarion, 1947, 626 p.
 - *Au cœur de la mêlée, 1930-1945*, Paris, Flammarion, 1951, 1077 p.
 - *Carnets de captivité*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1997, 390 p.
- RIBET Maurice, *Le procès de Riom*, Paris, Flammarion, 1945, 524 p.
- RIPKA Hubert, *Munich : before and after*, New York, Howard Fertig, 1969, 523 p.
- RIVET Louis (général, auteur), FORCADE Olivier (éd.) et LAURENT Sébastien (éd.), *Carnets du chef des services secrets, 1936-1944*, Paris, Nouveau Monde, « Le Grand Jeu », 2010, 1007 p.
- ROCHE Émile, *Avec Joseph Caillaux, mémoires, souvenirs et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Documents », n°31, 1980, XII-221 p.
- ROTON Gaston (général), *Années cruciales, la course aux armements (1933-1939), la campagne (1939-1940)*, Paris, Charles-Lavauzelle, 1947, XVI-304 p.
- SAINTE-SUZANNE Raymond de Boyer de, *Une politique étrangère : Le Quai d'Orsay et Saint-John Perse à l'épreuve d'un regard*, Paris, Viviane Hamy, 2000, 349 p.
- SALAN Raoul (général), *Mémoire, fin d'un empire*, tome I, « Le sens d'un engagement, juin 1899-septembre 1946 », Paris, Presses de la Cité, 1970, 445 p.
- SAUVY Alfred, *De Paul Reynaud à Charles de Gaulle, scènes, tableaux et souvenirs*, Paris, Casterman, 1972, 216 p.
- SEYDOUX DE CLAUSONNE François, *Mémoires d'Outre-Rhin*, Paris, Bernard Grasset, 1975, 308 p.
- SIMON John, *Retrospect, the memoirs of Viscount Simon*, Londres, Hutchinson, 1952, 327 p.
- SLESSOR John (maréchal), *Central Blue, Recollections and reflections by Marshal of the Royal Air Force*, Londres, Cassell, 1956, XIV-709 p.

SOUDOPLATOV Pavel A. et Anatoli P. (auteurs), SCHECTER Leona P. et Jerrold L. (éds.), *Missions spéciales, mémoires du maître-espion soviétique Pavel Soudoplatov*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, 611 p.

SPAACK Paul-Henri, *Combats inachevés*, tome 1, « De l'indépendance à l'alliance », Paris, Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1969, 315 p.

SPEARS Edward (général), *Témoignage sur une catastrophe*, tome 1, « Prélude à Dunkerque », Paris, Presses de la Cité, 1964, 363 p.

STOYADINOVIC Milan M, *La Yougoslavie entre les deux guerres, ni le pacte, ni la guerre*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1979, 345 p.

STEHLIN Paul (général), *Témoignage pour l'histoire*, Paris, Robert Laffont, « L'Histoire que nous vivons », 1964, 379 p.

STRONG Kenneth (général), *Intelligence at the top, the recollections of an intelligence officer*, Londres, Cassell, 1968, 271 p.

SZEMBEK Jan, *Journal, 1933-1939*, Paris, Plon, 1952, XII-504 p.

TABOUIS Geneviève, *Vingt ans de « suspense » diplomatique*, Paris, Albin Michel, 1958, 411 p.

TCHOUEV Feliks I. et MOLOTOV Viatcheslav M., *Conversations avec Molotov, 140 entretiens avec le bras droit de Staline*, Paris, Albin Michel, 1995, 348 p.

VANSITTART Robert, *Leçons de ma vie, un réquisitoire contre l'Allemagne*, New York, Brentano's, 1945, 373 p.

VAN ZUYLEN Pierre, *Les mains libres, politique extérieure de la Belgique, 1914-1940*, Paris, Desclée de Brouwer, 1950, XI-580 p.

WERTH Alexander :

- *The twilight of France, a journalist's chronicle*, Londres, Hamish Hamilton, 1942, XXIV-394 p.
- *France and Munich, before and after the surrender*, Londres, Hamish Hamilton, 1939, 447 p.

WEYGAND Maxime (général, auteur) et GUELTON Frédéric (colonel, éd.), *Le « journal » du général Weygand, 1929-1935*, Montpellier, UMR 5609 du CNRS États sociétés idéologies défense/Université Paul Valéry, « Collection documents » n°3, 1998, 367 p.

WEYGAND Maxime (général), *Mémoires*, tome II, « Mirages et réalités », Paris, Flammarion, 1957, 224 p.

WINTERBOTHAM Frederick W. (colonel), *Secret and personal*, Londres, William Kimber, 1969, 192 p.

ZAY Jean, *Souvenirs et solitudes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, « L'Aube documents », 2004, XVIII-384 p.

ZAY Jean (auteur) et HENRIOT Philipe (éd.), *Carnets secrets de Jean Zay, de Munich à la guerre*, Paris, Éditions de France, 1942, VI-95 p.

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de travail, ouvrages de référence sur les relations internationales

ALLAIN Jean-Claude, GUILLEN Pierre, SOUTOU Georges-Henri *et alii*, *Histoire de la diplomatie française*, tome II, « De 1815 à nos jours », Paris, Perrin, 2007, 636 p.

ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962, 794 p.

AZÉMA Jean-Pierre et BÉDARIDA François, *1938-1948, les années de tourmente*, Paris, Flammarion, 1995, 1137 p.

BARJOT Dominique (dir.), *Les sociétés, la guerre, la paix, 1911-1946*, Paris, SEDES, « Regards sur l'histoire. Histoire contemporaine », 2003, 298 p.

BARJOT Dominique (dir.), *Deux guerres totales, 1914-1918, 1939-1945, la mobilisation de la nation*, Paris, ISC/Economica/CFHM, 2012, 496 p.

BAUMONT Maurice, *La faillite de la paix*, 2 volumes, Paris, PUF, 1960 et 1961, 948 p.

DESSBERG Frédéric et THEBAULT Frédéric (dirs.), *Sécurité européenne, frontières, glacis, zones d'influence, de l'Europe des alliances à l'Europe des blocs, fin XIX^e siècle-milieu XX^e siècle*, Paris, Presses universitaires de Rennes, « Enquêtes et documents », 2007, 257 p.

DREYFUS François-Georges, *1919-1939, l'engrenage*, Paris, Éditions de Fallois, 2002, 393 p.

DU RÉAU Élisabeth, *L'ordre mondial, de Versailles à San Francisco, juin 1919-juin 1945*, Paris, PUF, « Thémis Histoire », 2007, XII-333 p.

DUROSELLE Jean-Baptiste :

- *Politique étrangère de la France : La Décadence, 1932-1939*, Paris, Imprimerie Nationale, « Points Histoire », 1979, 568 p.
- *Tout empire périra : une vision théorique des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série internationale », n°16, 1981, 357 p.

FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Paris, PUF, « Le Nœud gordien », 2012, XV-756 p.

GIRAULT René, *Être historien des relations internationales*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série internationale », n°56, 1998, 435 p.

- GIRAULT René et FRANK Robert, *Histoire des relations internationales contemporaines*, tome II, « Turbulente Europe et nouveaux mondes », Paris, Payot & Rivages, « Petite bibliothèque Payot », 2004, 513 p.
- KISSINGER Henry, *Diplomatie*, Paris, Fayard, 1996, 860 p.
- MILZA Pierre, *Les relations internationales de 1918 à 1939*, Paris, Armand Colin, « Cursus Histoire », 2008, 251 p.
- MOURIN Maxime, *Histoire des grandes puissances*, Paris, Payot, « Bibliothèque historique », 1958, 654 p.
- PRESTON Adrian W. (éd.), *General staffs and diplomacy before the Second World War*, Londres/Croom Helm/Totowa, Rowman & Littlefield, 1978, 138 p.
- RENOUVIN Pierre, *Histoire des relations internationales*, tome 8, « les crises du XXe siècle », II, « De 1929 à 1945 », Paris, Hachette, 1958, 426 p.
- RENOUVIN Pierre et DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1991, 532 p.
- SOUTOU Georges-Henri, *L'Europe de 1815 à nos jours*, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 2007, XLVI-515 p.
- SOUTOU Georges-Henri (dir.), *Les puissances mondiales sont-elles condamnées au déclin ?*, Paris, Hermann, « Débat public », 2013, 120 p.
- YOUNG Robert J., *French foreign policy, 1918-1945, a guide to research and research materials*, Wilmington, Scholarly Resources, 1991, XVI-339 p.

Forces armées françaises et Défense Nationale

Approches générales

- CORVISIER André et PEDRONCINI Guy (dirs.), *Histoire militaire de la France*, tome 3, « De 1871 à 1940 », Paris, PUF, « Quadriges », 1997, 518 p.
- LEVISSE-TOUZÉ Christine (dir.), *La campagne de 1940*, Paris, Tallandier, 2001, 585 p.
- MAY Ernest R., *Strange Victory. Hitler's conquest of France*, New York, Hill and Wang, 2000, VIII-594 p.
- MURRAY Williamson, *Les guerres aériennes 1914-1945*, Paris, Autrement, « Atlas des guerres », 1999, 224 p.

MYSYROWICZ Ladislas, *Autopsie d'une défaite, origines de l'effondrement militaire français de 1940*, Lausanne, L'Âge d'homme, « Historica », 1973, 385 p.

QUÉTEL Claude, *L'impardonnable défaite, 1918-1940*, Paris, Jean-Claude Lattès, 2010, 409 p.

VAÏSSE Maurice (dir.), *Mai-juin 1940 : défaite française, victoire allemande, sous le regard des historiens étrangers*, Paris, Autrement, « Autrement. Collection Mémoires », 2000, 222 p.

VANWELKENHUYZEN Jean, *1940, pleins feux sur un désastre*, Bruxelles, Racine, 1997, 477 p.

Doctrines et stratégies militaires

ALEXANDER Martin S., « Force de frappe ou feu de paille ? Maurice Gamelin's Appraisal of Military Aviation before the Blitzkrieg of 1940 », *Adaptation de l'arme aérienne aux conflits contemporains et processus d'indépendance des armées de l'air, des origines à la fin de la Seconde guerre mondiale*, Paris, Institut d'histoire des conflits contemporains/Service historique de l'Armée de l'Air/Fondation pour les études de défense nationale, 1985, p. 65-80

BÉDARIDA François, *La stratégie secrète de la Drôle de Guerre, le Conseil suprême interallié, septembre 1939-avril 1940*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques/Éditions du CNRS, 1979, 573 p.

BOYNE Walter J., *The influence of air power upon history*, Gretna, Pelican Publishing, 2003, 447 p.

CARLIER Marc (colonel), *La « drôle de guerre » au Sahara, confins nigériens, 1938-1940*, Paris, Karthala, « Relire », 2006, 190 p.

CARRIAS Eugène (colonel), *La pensée militaire française*, Paris, PUF, 1960, 378 p.

CHAIX Bruno (général), *En mai 1940, fallait-il entrer en Belgique ? Décisions stratégiques et plans opérationnels de la campagne de France*, Paris, Economica, « Campagnes et stratégies. Les grandes batailles », 2000, XII-349 p.

COCHET François (dir.), *De Gaulle et les « Jeunes Turcs » dans les armées occidentales, un génération de la réflexion à l'action*, Paris, Riveneuve, « Actes académiques », 2008, 290 p.

COUTAU-BÉGARIE Hervé, *La puissance maritime. Castex et la stratégie navale*, Paris, Fayard, « Géopolitiques et stratégies », 1985, 311 p.

DELMAS Jean (général), *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, « La puissance militaire française en 1938 et son image », éditorial, p. 2-3

- DIXON Norman F., *De l'incompétence militaire, un essai psychologique*, Paris, Stock, 1977, 346 p.
- DOUGHTY Robert A. (général), *The Seeds of disaster, the development of French army doctrine, 1919-1939*, Hamden, Archen, 1985, XI-232 p.
- GAMBIEZ Fernand (général, éd.), *Centenaire de l'École supérieure de Guerre, 1876-1976, actes du colloque, 13-14 mai 1976*, Paris, 1978, 222 p.
- GUELTON Frédéric (colonel), « France, Levant et Balkans, 1937-mai 1940 », *Revue historique des Armées*, 2002/1, n°226, p. 107-116
- HITTLE James D. (lieutenant-colonel), *Les États-majors, leur histoire, leur évolution*, Paris, Berger-Levrault, 1958, 293 p.
- Le Haut commandement français face au progrès technique entre les deux guerres*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1980, 87 p.
- LE MOAL Frédéric et SCHIAVON Max (colonel), *Juin 1940, la guerre des Alpes, enjeux et stratégies*, Paris, Economica, « Campagnes et stratégies », n°83, 2010, 488 p.
- LEVISSE-TOUZÉ Christine :
- *L'Afrique du Nord et la Défense nationale française, 1919-1939*, thèse rédigée sous la direction de Guy Pedroncini et soutenue en l'Université du Maine, 1980, V-381 p.
 - *L'Afrique du Nord dans la guerre, 1939-1945*, Paris, Albin Michel, 1998, 467 p.
- MARTEL André, « La doctrine française de contre-offensive à l'épreuve de la deuxième guerre mondiale », *Relations Internationales*, n°35, automne 1983, p. 337-357
- MASSON Philippe, *La puissance maritime et navale au XX^e siècle*, Paris, Perrin « Pour l'histoire », 2002, 406 p.
- MCKERCHER Brian J. C. et LEGAULT Roch (éds.), *Military Planning and the Origins of the Second World War in Europe*, Westport/Londres, Prager, 2001, VI-212 p.
- MICHEL Henri, *La défaite de la France, septembre 1939-juin 1940*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1980, 127 p.
- PEDRONCINI Guy, « Remarques sur les grandes décisions stratégiques françaises de 1914-1940 », *Stratégique*, n°50, 2^e trimestre 1991 (en ligne)
- POSEN Barry R., *The sources of military doctrine, France, Britain, and Germany between the world wars*, Ithaca/Londres, Cornell UP, « Cornell studies in security affairs », 1984, 283 p.
- THOMAS Martin, « At the Heart of Things ? French Imperial Defence Planning in the Late 1930' », *French Historical Studies*, vol. 21, n°2, printemps 1998, p. 325-361

TOURNOUX Paul-Émile (général), *Haut commandement, Gouvernement et défense des frontières du Nord et de l'Est, 1919-1939*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1960, 352 p.

YOUNG Robert J. :

- « Preparations for Defeat : French War Doctrine in the Inter-war Period », *Journal of European Studies*, vol. 2, n°2, juin 1972, p. 155-172
- « The Strategic Dream : French Air Doctrine in the Inter-War Period, 1919-39 », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, n°4, octobre 1974, p. 57-76
- « "L'attaque brusquée" and Its Use as Myth in Interwar France », *Historical Reflections/Réflexions historiques*, vol. 8, n°1, printemps 1981, p. 93-113
- « The Use and Abuse of Fear : France and the Air Menace in the 1930 », *Intelligence and National Security*, vol. 2, n°4, décembre 1987, p. 88-109

Histoire sociale et politique des officiers

BACH André (général), *L'armée de Dreyfus, une histoire politique de l'armée française de Charles X à « l'affaire »*, Paris, Tallandier, 2004, 622 p.

BODIN Jérôme, *Les officiers français, grandeur et misères, 1936-1991*, Paris, Perrin, 1992, 573 p.

BRUNEAU Jean-Baptiste, « La Royale et le Roi : les officiers de Marine et l'Action Française, entre appartenance et imprégnation », *Revue d'histoire maritime*, n°14, 2011, p. 93-116

CAILLETEAU François, *Les généraux français au XX^e siècle*, Paris, Economica, « Guerres & guerriers », n°5, 2010, 309 p.

CAILLETEAU François et PELLAN Alain, *Les officiers français dans l'entre-deux-guerres, une génération dans la tourmente*, Paris, Economica, « Guerres & guerriers », n°20, 2012, 150 p.

CHALMERS HOOD Ronald, *The French Naval Officer Corp, 1919-1939, a Social and Political History of France's Naval Dynasties between the World Wars*, thèse de doctorat soutenue en l'Université de Maryland, 222 p.

CROUBOIS Claude, *L'Officier français, des origines à nos jours*, Saint-Jean-d'Angély, Bordessoules, « Série d'études militaires », n°2, 1987, 429 p.

DE LA GORCE Paul-Marie, *La République et son Armée*, Paris, Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1963, 708 p.

FORCADE Olivier, « Les milieux militaires et l'Action Française de 1898 à 1940 », LEYMARIE Michel et PRÉVOTAT Jacques (éds.), *L'Action Française, culture, société, politique*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2008, p. 121-140

GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 341 p.

MARTINANT DE PRÉNEUF Jean, *Mentalités et comportements religieux des officiers de marine sous la Troisième République*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Philippe Levillain et soutenue en l'Université de Paris-Ouest La Défense, 2007, 3 vol., 893 p.

PAXTON Robert O., *L'armée de Vichy, le corps des officiers français, 1940-1944*, Paris, Tallandier, 2004, 586 p.

SERMAN William, *Les officiers français dans la nation (1848-1914)*, Paris, Aubier Montaigne, « Collection historique », 1982, 281 p.

Relations politico-militaires

BARRAL Pierre, *Pouvoir civil et commandement militaire, du roi connétable aux leaders du 20^e siècle*, Paris, Presses de Sciences Po, « Sciences Po. Histoire », 2005, 258 p.

COINTET Jean-Paul, « Le soldat et la politique : Gouvernement et Haut Commandement en France entre les deux guerres », *Bulletin de la Société d'histoire moderne*, 1978, n°24, p. 8-14

FORCADE Olivier, « Les officiers et l'État 1900-1940 », BARUCH Marc-Olivier et DUCLERT Vincent (dirs.), *Serviteurs de l'État, une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », n°587, 2000, p. 261-278

FORCADE Olivier, « L'histoire politique des armées et des militaires dans la France contemporaine (1871-1996) : essai d'historiographie », *Cahiers Jean Jaurès*, n°142, octobre-décembre 1996, p. 7-24

FORCADE Olivier, DUHAMEL Éric et VIAL Philippe (dirs.), *Militaires en République. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire de la France XIX^e-XX^e siècles », 1999, 734 p.

HORNE Alistair, *The French Army and Politics, 1870-1970*, Londres, Macmillan, 1984, XVII-109 p.

JAUFFRET Jean-Charles, *Parlement, gouvernement, commandement, l'armée de métier sous la 3^e République, 1871-1914*, Vincennes, Service historique de l'Armée de Terre, 1987, 2 volumes, 1355 p.

JOANA Jean, « La démocratie face à ses militaires. Où en est l'analyse des relations civils-militaires ? », *Revue française de sociologie*, 2007, 1^{er} trimestre, vol. 48, p. 133-159

MÜLLER Klaus-Jürgen, *The Military in Politics and Society in France and Germany in the Twentieth Century*, Oxford, Berg, « German historical perspectives », n°9, 1995, VII-176 p.

NOBÉCOURT Jacques, *Une histoire politique de l'armée*, tome I, « De Pétain à Pétain, 1919-1942 », Paris, Seuil, 1967, 332 p.

ORDIONI Pierre, *Le pouvoir militaire en France, de Charles VII à Charles de Gaulle*, tome 2, « De la Commune de Paris à la Libération », Paris, Éditions Albatros, 1981, 542 p.

ROCOLLE Pierre (colonel), *L'hécatombe des généraux*, Paris, Lavauzelle, « L'Histoire, le moment », n°5, 1980, 373 p.

VIAL Philippe :

- « La fin d'un rôle politique », *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*, 2012, n°20, p. 29-41
- « Une lente maturation : la dimension politico-militaire de la tradition républicaine », *Le Casoar*, avril 2014, n°213, p. 13-16

Armées et diplomatie : approches générales

CAILLETEAU François, « Le rôle et l'influence des responsables militaires dans la politique extérieure de la France. Les leçons du XX^e siècle », *Revue internationale et stratégique*, 2002, 4^e trimestre, n°48, p. 53-61

DOISE Jean et VAÏSSE Maurice, *Politique étrangère de la France, Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1992, 749 p.

GEYER Michael, « The Crisis of Military Leadership in 1930s », *The Journal of Strategic Studies*, décembre 1991, vol. 14, n°4, p. 448-461

JORDAN Nicole, « Maurice Gamelin, Italy and the Eastern Alliances », *The Journal of Strategic Studies*, décembre 1991, vol. 14, n°4, p. 428-441

VAGTS Alfred, *Defense and diplomacy, the soldier and the conduct of foreign relations*, New York, King's Cross Press, « Topical studies in international relations », 1956, 547 p.

VIAL Philippe :

- « Une place à part : les militaires et les relations extérieures de la France en temps de paix depuis 1870 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2002, n°65-66, p. 41-47

- *La mesure d'une influence : les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine*, thèse de doctorat dirigée par Robert Frank et soutenue en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, décembre 2008, 1213 p.

Défense Nationale et relations interarmées

CARRÉ Claude (général), *Histoire du ministère de la Défense et des départements ministériels militaires*, Panazol, Lavauzelle, 2001, 582 p.

LECOQ Tristan, *Parlement, Gouvernement, Haut commandement : la question de l'organisation de la défense nationale (1935-1940)*, mémoire de DEA rédigé sous la direction de Guy Pedroncini, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne et Centre d'études d'histoire militaire et de défense, juin 1980, 126 p.

VALLET Albert (colonel), *Le problème militaire de la IV^e République : vers une armée nationale républicaine*, Lyon, Seguila, 1947, 189 p.

VIAL Jean, « La Défense nationale : son organisation entre les deux guerres », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°18, avril 1955, p. 11-32

VIAL Philippe :

- « La genèse du poste de chef d'état-major des armées, entre nécessité et inquiétude, de la veille de la Première Guerre mondiale à la fin de la guerre d'Algérie », *Revue historique des Armées*, 2007/3, n°248, p. 29-41
- « 1932-1961. Unifier la défense », *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*, 2012, n°21, p. 13-27

Évolution et réarmement des forces militaires françaises

DUTAILLY Henri (colonel), « La puissance militaire de la France en 1938, vue par le général Gamelin, l'état-major de l'armée et le secrétariat général de la Défense nationale », *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, p. 4-9

FRANK Robert :

- *Le prix du réarmement français (1935-1939)*, Paris, Publications de la Sorbonne, « France XIX^e-XX^e siècles », 1982, 382 p.
- « Intervention étatique et réarmement en France, 1935-1939 », *Revue économique*, 1980, vol. 31, n°4, p. 743-781

GARRAUD Philippe :

- « Les contraintes industrielles dans la préparation de la guerre de 1939-1940, la modernisation inachevée de l'aviation française », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2002, 3^e trimestre, n°207, p. 37-59
- « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : priorités et contraintes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005, 3^e trimestre, n°219, p. 87-102
- « La politique française de réarmement de 1936 à 1940 : une production tardive mais massive », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005, 4^e trimestre, n°220, p. 97-113

HOFF Pierre (contrôleur général), *Les programmes d'armement de 1919 à 1939*, Paris, Service historique de l'Armée de Terre, 1982, 479 p.

Le haut commandement français face au progrès technique entre les deux guerres, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1980, 87 p.

Les armées françaises pendant la seconde guerre mondiale, 1939-1945, colloque international, Paris, IHCC/FEDN, 458 p.

Armée (forces terrestres)

ALBORD Maurice, *L'Armée française et les États du Levant, 1936-1946*, Paris, CNRS, « Moyen-Orient », 2000, 336 p.

CHAUVY Gérard, *Le drame de l'armée française, du Front Populaire à Vichy*, Paris, Pygmalion, 2010, 695 p.

DELMAS Jean (général),

- « Les exercices du Conseil supérieur de la Guerre : 1936-1937 et 1937-1938 », *Revue historique des Armées*, 1979/4, n°137, p. 29-56
- *Officier et historien, études, articles et cours*, Paris, CFHM/ISC/Economica, « Hautes études militaires », 2001, 681 p.

DUTAILLY Henri (colonel), *Les problèmes de l'armée de terre française (1935-1939)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1980, 449 p.

FELLER Jean, *Le dossier de l'armée de terre française, la guerre de « cinquante ans », 1914-1962*, Paris, Perrin, 1996, 523 p.

FRANC Claude (colonel), *Le Haut-commandement français sur le front occidental*, Saint-Cloud, Soteca, 2012, 458 p.

GARROS Louis (colonel), *L'Armée de grand-papa, de Galliffet à Gamelin, 1871-1939*, Paris, Hachette, 1965, 270 p.

GUNSBURG Jeffery A., *Divided and conquered : the French High Command and the defeat of the West, 1940*, Westport, Greenwood Press, 1979, XXIII-303 p.

MASSON Philippe, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, « Tempus », n°13, 2002, 507 p.

NICOT Jean et BODINIER Gilbert (lieutenant-colonel), *Inventaire des Archives de la Guerre, Série N*, tome I, « Introduction », Vincennes, Service historique de l'Armée de Terre, 1995, XLIX p.

ROCOLLE Pierre (colonel) :

- *2000 ans de fortifications françaises*, Limoges, Lavauzelle, 1972, 2 tomes, XIII-365 p. et 262 p.
- *La Guerre de 1940*, tome I, « Les illusions – novembre 1918-mai 1940 », Paris, Armand Colin, « Histoires Colin », 1990, 363 p.

VIDAL Georges :

- « Les chefs de l'armée française face au communisme au début des années 1930 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°70, 2^e trimestre 2001, p. 117-125
- « L'armée française face au problème de la subversion communiste au début des années 1930 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, 4^e trimestre, n°204, p. 41-65
- *Ennemi intérieur, enjeu stratégique et politique de sécurité : l'armée française et le problème bolchevik de la révolution russe au régime de Vichy (octobre 1917-novembre 1942)*, vol. III du dossier préparé sous la direction d'Olivier Forcade et Jean-François Muracciole et présenté en vue de l'obtention d'une HDR en Histoire contemporaine en l'Université de Montpellier-III Paul-Valéry, automne 2011, 689 p.
- *L'armée française et l'ennemi intérieur, 1917-1939. Enjeux stratégiques et culture politique*, Rennes, PUR, « Histoire », 2015, 264 p.

VIVIER Thierry, *L'armée française et la guerre d'Espagne, 1936-1939*, Paris, Éditions de l'Officine, 2007, 408 p.

YOUNG Robert J., « Le haut commandement français au moment de Munich », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°24, janvier-mars 1977, p. 110-129

Marine nationale

BERGOUGNOUX Philippe, « Le réarmement de la Marine nationale (1934-1939) », *Revue historique des Armées*, 1985, n°4, p. 26-41

DARRIEUS Henri (amiral) et QUÉGUINER Jean (capitaine de vaisseau), *Historique de la Marine française, 1922-1942*, Saint-Malo, L'Ancre de Marine, 1996, 385 p.

GABRIÉ Jean, *Les marines de la guerre : 1935-1945*, Vincennes, Service Historique de la Marine, 1994, 129 p.

GÉRARD Bertrand, *L'organisation de l'administration centrale de la Marine au XXe siècle*, mémoire rédigé sous la direction de Philippe Masson, Vincennes, Service historique de la Marine, 1991, 128 p.

MASSON Philippe :

- *La Marine française et la Mer Noire, 1918-1919*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série internationale », 1982, XI-669 p.
- *La Marine française et la guerre, 1939-1945*, Paris, Tallandier, « Approches », 1991, 539 p.
- *Histoire de la Marine*, tome II, « De la vapeur à l'atome », Paris, Charles Lavauzelle, 1992, 579 p.
- « Marines française, italienne et Kriegsmarine (1919-1939) », *Revue historique des Armées*, 1993, 4^e trimestre, n°193, p. 93-101

MEYER Jean et ACERRA Martine, *Histoire de la marine française, des origines à nos jours*, Rennes, Ouest-France, 1994, 427 p.

NOUSCHI Marc, « La puissance navale française en 1937-1938 », *Revue historique des Armées*, 1983, n°1, p. 53-59

PERETT Willim G., *French naval policy and foreign affairs, 1930-1939*, thèse soutenue à l'Université de Stanford (États-Unis), janvier 1977, 482 p.

SABATIER DE LACHADENÈDE René (amiral), *La Marine française et la guerre civile d'Espagne, 1936-1939*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1993, XVII-539 p.

SALERNO Reynold M., « The French Navy and the Appeasement of Italy, 1937-1939 », *The English Historical Review*, vol. 112, n°445, février 1997, p. 66-104

TAILLEMITE Étienne, *Histoire ignorée de la Marine française*, Paris, Perrin, « Tempus », n°329, 2010, 638 p.

VIAL Philippe (dir.), *L'histoire d'une révolution, La Marine depuis 1870*, Paris, Centre d'études supérieures de la Marine, « Études marines », n°4, 2013, 195 p.

Armée de l'Air et forces aériennes

BELUGOU Sylvie, *Les Français et l'aviation militaire française de 1936 à 1939*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle et soutenu en l'Université de Paris-I, 1973, 233 p.

CHADEAU Emmanuel, *De Blériot à Dassault, histoire de l'industrie aéronautique en France, 1900-1950*, Paris, Fayard, 1987, 552 p.

CHRISTIANNE Charles, (général, dir.), *Histoire de l'aviation militaire française*, Lavauzelle, Paris/Limoges, 1980, 555 p.

D'ABZAC-EPEZY Claude, *L'Armée de l'Air de Vichy, 1940-1944*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1997, 723 p.

DU RÉAU Élisabeth, « Édouard Daladier et le rôle des forces aériennes (1933-1940) », *Revue historique des Armées*, 1997/1, n°206, p. 43-53

FACON Patrick :

- « Le Haut Commandement aérien français et la crise de Munich », *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, p. 10-17
- *La guerre aérienne 1933-1945*, Paris, Larivière, « Docavia », 2003, 207 p.
- *L'Armée de l'Air dans la tourmente, la bataille de France, 1939-1940*, Paris, Economica, « Campagnes et stratégies », n°22, « Les grandes batailles », 2005, 305 p.
- *Histoire de l'Armée de l'Air*, Paris, La Documentation française, 2009, 558 p.

FACON Patrick et TEYSSIER Arnaud, *Histoire de l'aviation française de bombardement*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1985, 48 p.

GALLIEN Pascal, *L'état-major de l'Armée de l'Air, Histoire administrative, 1934-2005*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2007, 244 p.

HÉBRARD Jean (général), *Vingt-cinq années d'aviation militaire (1920-1945)*, tome I : « La genèse du drame aérien de 1940 », Paris, Albin Michel, 1946, XVI-291 p.

LE GOYET Pierre (colonel), « Évolution de la doctrine d'emploi de l'aviation française entre 1919 et 1939 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°73, janvier 1969, p. 3-42

PERNOT François, « L'Armée de l'Air face aux crises des années trente : une étude du moral », *Revue historique des Armées*, 1990, 4^e trimestre, n°181, p. 116-126

Recueil d'articles et études, 5 volumes, « 1974-1975 », « 1976-1978 », « 1979-1981 », « 1981-1983 », « 1984-1985 », Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1977, 1984, 1986, 1987, 1991, 302 p., 228 p., 290 p., 332 p. et 264 p.

TRUELLE Jean (ingénieur général), « La production aéronautique militaire française jusqu'en juin 1940 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°73, janvier 1969, p. 75-110

VENNESSON Pascal, *L'institutionnalisation de l'Armée de l'Air, 1890-1934*, thèse de doctorat soutenue en l'Institut d'Études politiques en 1992, 672 p.

VIVIER Thierry, *La politique aéronautique militaire de la France, janvier 1933-septembre 1939*, Paris/Montréal, L'Harmattan, « Chemins de la mémoire », 1997, 649 p.

Renseignement

Approches générales et études sur des puissances étrangères

ANDREW Christopher M. :

- *Secret Service, the making of the British Intelligence Community*, Londres, Heinemann, 1985, XVIII-619 p.
- *The Defence of the Realm : the Authorized History of MI5*, Londres/New York, Allen Lane, 2009, XXIII-1032 p.

ANDREW Christopher M. et GORDIEVSKY Oleg, *Le KGB dans le monde*, Paris, Fayard, 1990, 754 p.

ANDREW Christopher M. et MITROKHINE Vassili Nikititch, *Le KGB contre l'Ouest*, Paris, Fayard, 2000, 982 p.

BUCHHEIT Gert, *Secrets des services secrets, missions, méthodes, expériences*, Paris, Arthaud, « Témoignages », 353 p.

DEWERPE Alain, *Espion, une anthropologie historique du secret d'État contemporain*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1994, 478 p.

FORCADE Olivier :

- « La montée en puissance du renseignement dans les relations internationales aux XIX^e et au XX^e siècles », *Questions internationales*, n°35, janvier 2009, p. 77-85
- « Actualité scientifique du renseignement », *Stratégie*, n°105, 2014, p. 13-19

FORCADE Olivier (dir.), *Le secret et la puissance, les services spéciaux et le renseignement aux XIX^e et XX^e siècles*, Amiens, Encrage, « Hier », n°28, 2007, 155 p.

FORCADE Olivier et LAURENT Sébastien, *Secrets d'État, pouvoirs et renseignement dans le monde contemporain*, Paris, Armand Colin, « L'Histoire au présent », 2005, 238 p.

GUELTON Frédéric (colonel), *Pourquoi le renseignement ? De l'espionnage à l'information globale*, Paris, Larousse, 2004, 151 p.

GUELTON Frédéric (colonel, dir.) et BICER Abdil (lieutenant, dir.), *Naissance et évolution du renseignement dans l'espace européen (1870-1940). Entre démocratie et totalitarisme, quatorze études de cas*, Paris, Service historique de la Défense, 2006, 426 p.

HASLAM Jonathan et URBACH Karina (éds.), *Secret intelligence in the European states system, 1918-1989*, Stanford, Stanford UP, 2014, VIII-246 p.

HUGHES R. Gerald, JACKSON Peter et SCOTT Len (éds.), *Exploring intelligence archives, enquiries into the secret state*, Londres/New York, Routledge, 2008, XVI-332 p.

KRIEGER Wolfgang, *Services secrets, une histoire, des pharaons à la CIA*, Paris, CNRS, 2010, VIII-355 p.

JEFFERY Keith, *MI6, the history of the Secret Intelligence Service, 1909-1949*, Londres, Bloomsbury, 2010, XXI-810 p.

LAURENT Sébastien (dir.), *Politiques du renseignement*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, « Espace public », 2009, 355 p.

MARRIN Stephen, « Revisiting Intelligence and Policy : Problems with Politicization and Receptivity », numéro spécial de la revue *Intelligence and National Security*, vol. 28, n°1, février 2013, 128 p.

MAY Ernest R., *Knowing one's enemies, intelligence assessment before the two world wars*, Princeton, Princeton UP, 1984, 561 p.

MURRAY Williamson, « Appeasement and Intelligence », *Intelligence and National Security*, vol. 2, n°4, octobre 1987, p. 47-66

ORANGE Vincent, « The German Air Force Is Already "The Most Powerful in Europe" : Two Royal Air Force Officers Reports on a Visit to Germany, 6-15 October 1936 », *The Journal of Military History*, vol. 70, n°4, octobre 2006, p. 1011-1028

PECH Yannick, *Les services secrets républicains espagnols en France, 1936-1939*, Portet-sur-Garonne, Loubatières, 2005, 239 p.

SEIBOLD Michael, *Clearer Guide. British Economic Intelligence, the Soviet Union, and the early Cold War, 1944-1953*, thèse de doctorat dirigée par Martin Alexander et Campbell Craig, soutenue en l'Université d'Aberystwyth, février 2013, 386 p.

SOUTOU Georges-Henri, FRÉMEAUX Jacques et FORCADE Olivier (dirs.), *L'exploitation du renseignement en Europe et aux Etats-Unis des années 1930 aux années 1960*, Paris, CFHM/ISC/Economica, « Hautes études militaires », n°15, 2001, 332 p.

STEINERT Marlis, « Renseignement et politique étrangère », *Relations internationales*, n°84, hiver 1995, p. 407-423

VAÏSSE Maurice (dir.), « *Il n'est point de secrets que le temps ne révèle* », *études sur l'histoire du renseignement*, Panazol Lavauzelle, 1998, 280 p.

VANWELKENHUYZEN Jean, *Les avertissements qui venaient de Berlin, 9 octobre 1939-10 mai 1940*, Paris/Gembloux, Duculot, « Document Duculot », 1982, 399 p.

WARK Wesley K. :

- « British Intelligence on the German Air Force and Aircraft Industry, 1933-1939 », *The Historical Journal*, vol. 25, n°3, septembre 1982, p. 627-648
- *The ultimate enemy, British intelligence and Nazi Germany, 1933-1939*, Londres, Tauris, 1985, 304 p.

Renseignements en France aux XIX^e-XX^e siècles

ALEXANDER Martin S., « “Did the Deuxième Bureau Work ? “ The Role of Intelligence in French Defence Policy and Strategy, 1919-1939 », *Intelligence and National Security*, vol. 6, n°2, avril 1991, p. 293-333

BOURLET Michaël (capitaine), *Les officiers français des 2^e et 5^e bureaux de l'état-major de l'armée (août 1914-juin 1919)*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Jacques Frémeaux et soutenue en l'Université Paris-IV Paris-Sorbonne, 3 volumes, 764 p., 2008-2009

CHAVANNE Rémi, *Les services de renseignement français face à l'action du Komintern dans l'entre-deux-guerres (1918-1934)*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Jacques Frémeaux, 1999, 154 p.

COUTAU-BÉGARIE Hervé, « Le renseignement dans la culture militaire française », *Stratégique*, n°73, 1^{er} trimestre 1999 (en ligne)

FORCADE Olivier, « Objets, approches et problématiques d'une histoire française du renseignement : un champ historiographique en construction », *Histoire, économie & société*, 2012/2, 31^e année, p. 99-110

KROP Pascal, *Les secrets de l'espionnage français de 1870 à nos jours*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1993, 880 p.

LACOSTE Pierre (amiral), *Le renseignement à la française*, Paris, Economica, 1998, 641 p.

LAURENT Sébastien, « Le service secret de l'État : la part des militaires (1870-1945) », BARUCH Marc-Olivier et DUCLERT Vincent (dirs.), *Serviteurs de l'État, une histoire*

politique de l'administration française, 1875-1945, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », n°587, 2000, p. 279-296

PORCH Douglas, *Histoire des services secrets français*, tome 1, « De l'Affaire Dreyfus à la fin de la Seconde Guerre Mondiale », Paris, Albin Michel, 1997, 339 p.

SHELDON-DUPLAIX Alexandre, « Le renseignement naval français des années 1850 à la Deuxième Guerre mondiale », *Revue historique des Armées*, 2001/4, n°225, p. 47-64

STEAD Philipp J., *Second Bureau*, Londres, Evans Bros., 1959, 212 p.

WARUSFEL Bertrand, *Contre-espionnage et protection du secret, histoire, droit et organisation de la sécurité nationale en France*, Panazol, Lavauzelle, 2000, 496 p.

Renseignements en France dans les années 1930

ADAMTHWAITE Anthony, « French Military Intelligence and the Coming of War, 1935-1939 », *Intelligence and international relations, 1900-1945*, ANDREW Christopher M. et NOAKES Jeremy (éds.), Exeter, University of Exeter, « Exeter studies in history », n°15, 1987, p. 191-208

Amicale des Anciens des Services Spéciaux de la Défense Nationale, *Lieutenant-colonel Joseph Doudot. Le BREM, Bureau Régional d'Études Militaires de Metz*, en ligne, 36 p.

ARBOIT Gérald, *Des services secrets pour la France, Du Dépôt de la Guerre à la DGSE (1856-2013)*, Paris, CNRS Éditions, 2014, 444 p.

BERTRON Manuel, *Le 2^e bureau et l'Italie, les rapports franco-italiens à travers le domaine du renseignement entre 1930 et 1937*, mémoire de DEA préparé sous la direction de Philippe Levillain et d'Éric Duhamel et soutenu en l'Université de Paris-X, juin 2000, 140 p.

BUFFOTOT Patrice, « La perception du réarmement allemand par les organismes de renseignements français de 1936 à 1939 », *Revue historique des Armées*, 1979, n°3, p. 173-184

CASTELLAN Georges :

- *Le réarmement clandestin du Reich, 1930-1935, vu par le 2^e Bureau de l'État-major français*, Paris, Plon, 1954, 571 p.
- « L'alerte du 21 mai 1938, vue par le 2^e bureau de l'EM français », *Études européenne, mélanges offerts à Victor-Lucien Tapié*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Études », 1973, p. 556-566

DANIS Jean, *Les espions de l'Armée de l'Air française, le SR Air (1935-1945)*, 1^{er} volume, Chemillé-sur-Indrois, H. de Chivré, 2010, 566 p.

DE ROFFIGNAC Alexis (sous-lieutenant), *Le Service de Renseignements Intercolonial*, École spéciale militaire, mémoire pour le séminaire d'histoire rédigé sous la direction d'Olivier Forcade, 1998, 87 p.

DU RÉAU Élisabeth, « Le renseignement et l'élaboration de la décision diplomatique et militaire : le cas de la France, 1933-1940 », *Relations Internationales*, n°78, été 1994, p. 241-260

DULONG DE ROSNAY Henri (sous-lieutenant), *Le renseignement français en Pologne pendant l'Entre-deux-guerres*, École spéciale militaire, mémoire pour le séminaire d'histoire rédigé sous la direction d'Olivier Forcade, 1999, 145 p.

FORCADE Olivier :

- « Quelques réflexions sur l'exploitation du renseignement stratégique français à la fin des années trente », *Cahiers de Mars*, n°162, 3^e trimestre 1999, p. 52-61
- *La République secrète, histoire des services spéciaux français de 1918 à 1939*, Paris, Nouveau Monde, « Le Grand Jeu », 2008, 701 p.
- « Le temps des choix et des épreuves du renseignement français », *Diplomatie, affaires stratégiques et relations internationales*, n°48, janvier-février 2011, p. 78-84
- « Les conférences interministérielles du renseignement sous le Front populaire en 1937 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, 2012/2, n°36, p. 27-43

GARDER Michel (colonel), *La guerre secrète des services spéciaux français, 1935-1945*, Paris, Plon, 1967, 524 p.

JACKSON Peter :

- « French military intelligence and Czechoslovakia », *Diplomacy and statecraft*, vol. 5, n°1, 1994, p. 81-106
- « French Intelligence and Hitler's Rise to Power », *The Historical Journal*, vol. 41, n°3, septembre 1998, p. 795-824
- *France and the Nazi menace : intelligence and policy making, 1933-1940*, Oxford, Oxford UP, 2000, XII-446 p.
- « La perception des réarmements allemand et italien et la politique navale de 1933-1939 », *Revue historique des Armées*, 2000/4, n°221, p. 23-32
- « Stratégie et idéologie : le haut commandement français et la guerre civile espagnole », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2001, 3^e trimestre, n°199, p. 111-133

LAMORIL Olivier (sous-lieutenant), *Le SR-SCR face à l'URSS et au Komintern de 1935 à 1939*, École spéciale militaire, mémoire pour le séminaire d'histoire rédigé sous la direction d'Olivier Forcade, 1999, 139 p.

MILLET-TAUNAY Jean-Hilaire (sous-lieutenant), *L'exploitation du renseignement lors de la crise rhénane de mars 1936*, mémoire de DEA rédigé sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenu en l'Université de Paris-IV, 2 volumes, juin 1998, 105 p. et 193 p.

NOVOTNY Mathieu (sous-lieutenant), *La SR-SCR face à la Tchécoslovaquie démembrée, des accords de Munich à la guerre*, École spéciale militaire, mémoire pour le séminaire d'histoire rédigé sous la direction d'Olivier Forcade, 2000, 117 p.

PORCH Douglas, « French Intelligence and the Fall of France, 1930-40 », *Intelligence and National Security*, vol. 4, n°1, janvier 1989, p. 28-58

ROY Julien, *Le deuxième bureau SR-SCR face à l'Espagne pendant la guerre civile espagnole*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Jacques Frémeaux et soutenu en l'Université de Paris-IV en juin 1999, 99 p.

SOUTOU Georges-Henri, « L'appréciation de la menace allemande par les services et les décideurs français (1927-1939) », *Revue d'histoire diplomatique*, 2011/2, p. 129-155

WYRWA Tadeusz, « Les relations entre Services de renseignement français et polonais avant 1939 », *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 22, n°4, 1991, p. 131-136

YOUNG Robert J., « French Military Intelligence and the Franco-Italian Alliance, 1933-1939 », *The Historical Journal*, vol. 28, n°1, mars 1985, p. 143-168

Politique intérieure et opinion publique françaises

Évolution de la politique intérieure

ALEXANDER Martin S. et MOURÉ Kenneth (éds.), *Crisis and renewal in Twentieth-Century France*, New York/Oxford, Bergham Books, 2002, VII-312 p.

ATKIN Nicholas, *The French at war, 1934-1944*, Harlow/Londres/New York, Longman, « Seminar studies in history », 2001, XXIII-170 p.

BEAUPRÉ Nicolas, *Les grandes guerres, 1914-1945*, Paris, Belin, « Histoire de France », n°12, 2012, 1143 p.

BERSTEIN Serge, *La France des années trente*, Paris, Armand Colin, 1988, 185 p.

BERSTEIN Serge et BECKER Jean-Jacques, *Histoire de l'anti-communisme en France*, tome 1, « 1917-1940 », Paris, Olivier Orban, 1987, 407 p.

BERSTEIN Serge et MILZA Pierre, *Histoire de la France au XXe siècle*, tome II, « 1930-1958 », Paris, Perrin, « Tempus », 2009, 693 p.

BONNEFOUS Édouard, *Histoire politique de la Troisième République* :

- Tome V, « La République en danger : des ligues au Front Populaire (1930-1936) », Paris, PUF, 1962, VIII-476 p.
- Tome VI, « Vers la guerre : du Front Populaire à la Conférence de Munich (1936-1938) », Paris, PUF, 1965, VII-450 p.
- Tome VII, « La course vers l'abîme : la fin de la III^e République », Paris, PUF, 1967, XII-449 p.

CABANEL Patrick, « La République contre les catholiques ? », BARUCH Marc-Olivier et DUCLERT Vincent (dirs.), *Serviteurs de l'État, une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », n°587, 2000, p. 169-182

COINTET Jean-Paul, *Histoire de Vichy*, Paris, Plon, 1996, 358 p.

DEBONO Emmanuel, « Ligue internationale et franc-maçonnerie, le rendez-vous manqué des années 30 », *Archives juives*, 2010/2, vol. 43, p. 104-121

CHASTENET Jacques, *Histoire de la III^e République* :

- Tome 6, « Déclin de la Troisième, 1931-1938 », Paris, Hachette, 1962, 302 p.
- Tome 7, « Le drame final, 1938-1940 », Paris, Hachette, 1963, 347 p.

DARD Olivier, *Les années trente, le choix impossible*, Paris, Librairie générale française, « La France contemporaine », « Le livre de poche. Références », 1999, 274 p.

DELPORTE Christian, *La III^e République*, tome 3, « De Poincaré à Paul Reynaud », Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 1998, 425 p.

DUBIEF Henri, *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, tome 13, « Le déclin de la Troisième République », Paris, Seuil, « Points Histoire », 1976, 250 p.

GAILLARD Jean-Michel, *Les 40 jours de Léon Blum*, Paris, Perrin, 2001, 316 p.

JACKSON Julian, *The fall of France, the Nazi invasion of 1940*, Oxford/New York, Oxford UP, 2003, XVII-274 p.

JUNOT Michel, *L'agonie de la III^e République*, Versailles, Éditions de Paris, 2007, 430 p.

MONIER Frédéric :

- « L'État face à la contestation communiste », BARUCH Marc-Olivier et DUCLERT Vincent (dirs.), *Serviteurs de l'État, une histoire politique de l'administration*

française, 1875-1945, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », n°587, 2000, p. 427-438

- *Le complot dans la République. Stratégies du secret de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », 1998, 339 p.

- *Le Front populaire*, Paris, La Découverte, « Repères », 2002, 124 p.

PAILLAT Claude, *Dossiers secrets de la France contemporaine* :

- 3^e volume, « La guerre à l'horizon, 1930-1938 », Paris, Robert Laffont, 1981, 596 p.

- 4^e volume, « Le désastre de 1940 », tome I, « La répétition générale », Paris, Robert Laffont, 1983, 420 p.

PIKE David W., *Les Français et la guerre d'Espagne*, Paris, PUF, « Publications de la Sorbonne. Série Recherches », n°7, 1975, 467 p.

TÉMINE Émile, « L'influence de la Guerre d'Espagne », BARUCH Marc-Olivier et DUCLERT Vincent (dirs.), *Serviteurs de l'État, une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », n°587, 2000, p. 463-472

VIDAL Georges, *La Grande illusion ? Le Parti communiste français et la Défense nationale à l'époque du Front populaire (1934-1939)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2006, 484 p.

WEBER Eugen J., *La France des années 30 : tourments et perplexités*, Paris, Fayard, 1994, 417 p.

Opinion publique et forces politiques

ALEXANDER Martin S. et GRAHAM Helen (éds.), *The French and Spanish Popular Fronts*, Cambridge, Cambridge UP, 1989, XIV-277 p.

ATKIN Nicholas et TALLETT, *The rights in France from Revolution to Le Pen*, Londres/New York, I. B. Tauris, 2003, XIV-319 p.

BERSTEIN Serge, *Histoire du parti radical*, tome 2, « Les crises du radicalisme, 1926-1939 », Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, 666 p.

BILIS Michel, *Socialistes et pacifistes, l'intenable dilemme des socialistes français, 1933-1939*, Paris, Éditions Syros, « Histoire et théorie », n°6, 1979, 372 p.

BOURDREL Philippe, *La Cagoule, histoire d'une société secrète du Front Populaire à la V^e République*, Paris, Albin Michel, 1992, 404 p.

BUTON Philippe, « Les effectifs du Parti Communiste Français (1920-1984) », *Communisme*, 3^e trimestre 1985, n°7, p. 5-30

CHEVALLIER Pierre, *Histoire de la franc-maçonnerie française*, tome 3, « La Maçonnerie, Église de la République (1877-1944) », Paris, Fayard, « Les grandes études historiques », 1975, 479 p.

COEURÉ Sophie, *La grande lueur à l'Est, les Français et l'Union soviétique, 1917-1939*, Paris, Seuil, « Archives du communisme », 1999, 358 p.

CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis, *Les Français de l'An 40*, tome I, « La guerre, oui ou non ? », et tome II, « Ouvriers et soldats », Paris, Gallimard, « La Suite des temps », 1990, 647 p. et 740 p.

DELPERRIÉ DE BAYAC Jacques, *Histoire du Front populaire*, Paris, Fayard, 1972, 542 p.

DELPORTE Christian, « Méfions-nous du sourire de Germania ! L'Allemagne dans la caricature française (1919-1939) », *Mots*, septembre 1996, n°48, p. 33-54

DE VILLEPIN Patrice, « Plutôt la servitude que la guerre ! Le pacifisme intégral dans les années trente », *Relations Internationales*, n°53, été 1994, p. 53-67

DUROSELLE Jean-Baptiste, « Opinion, attitude, mentalité, mythe, idéologie : essai de clarification », *Relations internationales*, 1974, n°2, p. 3-23

FAUCHER Jean-André, *Les francs-maçons et le pouvoir, de la Révolution à nos jours*, Paris, Perrin, « Vérités et légendes », 341 p.

FRANK Robert, *La hantise du déclin, le rang de la France en Europe, 1920-1960, finances, défense et identité nationale*, Paris, Belin, « Temps présents », 1994, 316 p.

GOMBIN Richard, *Les socialistes et la guerre, la SFIO et la politique étrangère française entre les deux guerres mondiales*, Paris/La Haye, Mouton, 1970, VIII-272 p.

HEADINGS Mildred J., *La franc-maçonnerie française sous la III^e République*, Monaco/Paris, Éditions du Rocher, « Franc-maçonnerie, humanisme et tradition », 1998, 253 p.

JELLEN Christian, *Hitler ou Staline, le prix de la paix*, Paris, Flammarion, 1988, 289 p.

JOLY Laurent, « D'une guerre l'autre. L'Action Française et les Juifs, de l'Union Sacrée à la Révolution Nationale (1914-1944) », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, 2012, vol. 59, n°4, p. 97-124

KRIEGEL Annie (auteur) et BOURGEOIS Guillaume (collab.), *Les communistes français, dans leur premier demi-siècle, 1920-1970*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1985, 400 p.

LACAZE Yvon, *L'opinion publique française et Munich*, Berne/Paris, Peter Lang, « Publications universitaires européennes. Série III, Histoire et sciences auxiliaires de l'histoire », n°503, 644 p.

LACROIX-RIZ Annie :

- *De Munich à Vichy, l'assassinat de la Troisième République, 1938-1940*, Paris, Armand Colin, 2008, VIII-408 p.
- *Le choix de la défaite, les élites françaises dans les années 1930*, Paris, Armand Colin, 2010, 679 p.

LAMBAUER Barbara, « The French Entry into the War in September 1939 : Between Reluctance and Resignation », KETTENACKER Lothar et RIOTTE Torsten (éds.), *The Legacies of the Two World Wars, European Society in the Twentieth Century*, New York/Oxford, Bergham Books, 2011, p. 150-167

MAILLOT Jean-René, *Jean Luchaire et la revue « Notre temps », 1927-1940*, Berne/Berlin/Bruxelles, Peter Lang, « Convergences », n°78, 2013, XX-503 p.

MARTIN Benjamin F., *France in 1938*, Baton Rouge, Louisiana State UP, 2005, X-252 p.

MERLIO Gilbert, « Le pacifisme en Allemagne et en France entre les deux guerres mondiales », *Les cahiers de l'Irce*, 2011, n°8, p. 39-59

MILZA Pierre, « Mentalités collectives et relations internationales », *Relations internationales*, n°41, printemps 1985, p. 93-109

MOREAU-TRICHET Claire, « La propagande nazie à l'égard des associations françaises d'anciens combattants de 1934 à 1939 », *GMCC*, n°205, 2002, p. 55-70

Opinion publique et politique extérieure en Europe, vol. II, « 1915-1940 », Milan/Rome, Università di Milano/École Française de Rome, 1984, 430 p.

RÉMOND René et BOURDIN Janine (dirs.), *La France sous le gouvernement Daladier d'avril 1938 à septembre 1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1978, 365 p.

ROSSIGNOL Dominique, *Vichy et les francs-maçons, la liquidation des sociétés secrètes, 1940-1944*, Paris, Jean-Claude Lattès, « Histoire », 1981, 332 p.

SERRANO, *L'enjeu espagnol, PCF et guerre d'Espagne*, Paris, Messidor-Éditions sociales, « Histoire - Éditions sociales », 1987, 292 p.

SHIRER William L., *La chute de la III^e République, une enquête sur la défaite de 1940*, Paris, Stock, 1970, 1047 p.

VAÏSSE Maurice :

- « Le passé insupportable : les pacifismes, 1984, 1938, 1914 », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 3^e trimestre 1984, n°3, p. 27-40
- « Le pacifisme français dans les années trente », *Relations Internationales*, n°53, printemps 1988, p. 37-52
- *Le pacifisme en Europe, des années 1920 aux années 1950*, Bruxelles, Bruylant, 1993, 455 p.

VIDAL Georges, « La politique militaire du PCF à l'époque du gouvernement Sarraut : entre antimilitarisme et ralliement à la défense nationale, janvier-mai 1936 », *Revue historique des Armées*, 2004/4, n°237, p. 90-105

WEBER Eugen J., *L'Action Française*, Paris, Stock, 1962, 649 p.

Politique étrangère française : évolution générale

Appareil diplomatique

BAILLOU Jean, *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, tome II, « 1870-1980 », Paris, CNRS, 1984, 1018 p.

BEAUVAIS Armand (capitaine), *Attachés militaires, attachés navals et attachés de l'air*, Paris, Les presses modernes/Pedone, 1937, 215 p.

BECKER Joël, *L'évolution du poste d'attaché naval à Berlin (1895-1939)*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Robert Frank et soutenu en l'Université de Paris-I, 2000, 220 p.

DASQUE Isabelle, « La diplomatie française au lendemain de la Grande Guerre : bastion d'une aristocratie au service de l'État ? », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°99, 3^e trimestre 2008, p. 33-49

DE CORTA Dominique (général), *Le rôle de l'attaché militaire pendant la guerre civile espagnole*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle et soutenu en l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, juin 1981, 163 p.

HILBERT Lothar, « Les attachés militaires français : leur statut pendant l'entre-deux-guerres », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, 3^e trimestre, n°215, p. 25-33

JEANNESSON Stanislas, « Diplomatie et politique étrangère de la France contemporaine : un bilan historiographique depuis 1939 », *Histoire, économie & société*, 2012/2, 31^e année, p. 87-98

MARBEAU Michel, « Un acteur des nouvelles relations multilatérales : le Service Français de la Société des Nations », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1994, n°36, p. 11-20

MELTZ Renaud, « Lorsque le Quai d'Orsay dictait des articles : la fabrication de l'opinion publique dans l'entre-deux-guerres », *Relations internationales*, n°154, 2013/2, p. 33-50

PAROUTIAN Virginie, *Le poste d'attaché naval à Washington (1899-1939)*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Robert Frank et soutenu en l'Université de Paris-I, septembre 2000, 256 p.

VAGTS Alfred, *The Military Attaché*, Princeton, Princeton UP, 1967, XIV-408 p.

VAÏSSE Maurice :

- « L'évolution de la fonction d'attaché militaire en France au XXe siècle », *Relations internationales*, n°32, hiver 1982, p. 507-524
- « L'adaptation du Quai d'Orsay aux nouvelles conditions diplomatiques (1919-1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 32, n°1, janvier-mars 1985, p. 145-162

Orientations et réalisations

ADAMTHWAITE Anthony :

- *France and the Coming of the Second World War, 1936-1939*, Londres, Frank Cass, 1977, XX-434 p.
- *Grandeur and misery, France's bid for power in Europe 1914-1940*, Londres/New York/Sydney, Arnold, 1995, XX-276 p.

BITTERLIN Alexandre, *Alexandrette, le "Munich" de l'Orient*, Paris, Jean Picollec, 1999, 366 p.

BOYCE Robert P. (éd.), *French foreign and defence policy, 1918-1940, the decline and fall of a great power*, Londres/New York, LSE/Routledge, 1998, X-294 p.

CAIRNS John C., « March 7, 1936 Again : The View from Paris », *International Journal*, vol. 20, n°2, printemps 1965, p. 230-246

CASSIN René, « Les traités d'assistance entre la France et la Tchécoslovaquie », *Politique étrangère*, vol. 3, n°4, 1938, p. 334-359

CATALA Michel :

- « L'attitude de la France face à la Guerre d'Espagne : l'échec des négociations pour la reconnaissance du gouvernement franquiste en 1938 », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, tome 29, n°3, 1993, p. 243-262

- *Les relations franco-espagnoles pendant la Deuxième Guerre Mondiale : rapprochement nécessaire, réconciliation impossible, 1939-1944*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1997, 383 p.
- « L'ambassade espagnole de Pétain (mars 1939-mai 1940) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°55, 3^e trimestre 1997, p. 29-42

COULAND Jacques, « Le Front populaire et la négociation des traités avec les États du Levant », *Méditerranée, Moyen-Orient : deux siècles de relations internationales : recherches en hommage à Jacques Thobie*, Paris/Budapest/Turin, L'Harmattan, « Varia Turcica » n°37, 2003, p. 501-521

DAVION Isabelle :

- *Les relations polono-tchécoslovaques dans la politique de sécurité française entre les deux guerres (1919-1939)*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Georges-Henri SOUTOU et soutenue en l'Université de Paris-IV, 2004
- « Les relations polono-tchécoslovaques dans la politique de sécurité française entre les deux guerres (1919-1939) », *Revue des études slaves*, 2005, tome 76, fascicule 2-3, p. 365-371
- *Mon voisin, cet ennemi, la politique de sécurité française face aux relations polono-tchécoslovaques entre 1919 et 1939*, Bruxelles/Berne/Berlin, PIE Peter Lang, « Enjeux internationaux », 2009, 472 p.

DAVIS Richard, « Le débat sur l'"appeasement" britannique et français dans les années 1930. Les crises d'Éthiopie et de Rhénanie », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 45, n°4, octobre-décembre 1998, p. 822-836

DENÉCHÈRE Yves, *La politique espagnole de la France de 1931 à 1936, une pratique française de rapports inégaux*, Paris/Montréal, L'Harmattan, « Recherches et documents. Espagne », 335 p.

DESSBERG Frédéric :

- « Les relations politico-stratégiques entre la France, l'Union soviétique et la Pologne (1924-1935) », SOUTOU Georges-Henri (dir.), *Histoire des rapports diplomatico-stratégiques II, Cahiers du Centre d'étude d'histoire de la défense*, cahier n°29, 2006, p. 29-42
- « La Roumanie et la Pologne dans la politique soviétique de la France : la difficulté d'établir un "front uni" », *Revue historique des Armées*, 2006, 3^e trimestre, n°244, p. 60-72

- *Le triangle impossible, les relations franco-soviétiques et le facteur polonais dans les questions de sécurité en Europe (1924-1935)*, Bruxelles/Berne/Berlin, PIE Peter Lang, « Enjeux internationaux », 2009, 440 p.

DU RÉAU Elisabeth :

- « Enjeux stratégiques et redéploiement diplomatique français : novembre 1938-septembre 1939 », *Relations Internationales*, n°35, automne 1983, p. 319-335
- « Gouvernement et haut commandement français devant la perspective de la guerre (septembre 1938-septembre 1939) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1992, 2^e trimestre, n°166, p. 149-165

GIRAULT René, « Les relations internationales et l'exercice du pouvoir pendant le Front Populaire, juin 1936-juin 1937 », *Cahiers Léon Blum*, n°1, mai 1977, p. 15-46

HOISINGTON William A. Jr., « The Mediterranean Committee and French North Africa », *Historian*, vol. 53, n°2, décembre 1991, p. 255-266

INQUIMBERT Anne-Aurore, « "Monsieur Blum... Un roi de France ferait la guerre" », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, 3^e trimestre, n°215, p. 35-45

JACKSON Peter :

- « La perception de la puissance aérienne allemande et son influence sur la politique extérieure française pendant les crises internationales de 1938-1939 », *Revue historique des Armées*, 1994/4, n°197, p. 76-87
- *Beyond the balance of power, France and the politics of national security in the era of the First World War*, Cambridge/New York, Cambridge UP, 2013, XXI-559 p.

JORDAN Nicole, *The Popular Front and Central Europe*, Cambridge, Cambridge UP, 1992, XV-348 p.

LACAZE Yvon :

- *La France et Munich*, Berne/Francfort-sur-le-Main/Paris, Peter Lang, « Contacts. Série II, Gallo-germanica », n°8, 1992, 898 p.
- « La France et le processus décisionnel de Munich », *Relations internationales*, n°84, hiver 1995, p. 465-484

LÉGER Jérémy, *"L'expérience Blum" à l'épreuve de la "question d'Espagne" : négociations du Front populaire avec les républicains espagnols (mai 1936-juin 1937)*, mémoire de mastère rédigé sous la direction d'Olivier Forcade, soutenu en l'Université de Paris-IV Paris-Sorbonne, juin 2012, 139 p.

MIECK Ilja et GUILLEN Pierre (éds.), *Deutschland Frankreich Russland begegnungen, La France et l'Allemagne face à la Russie*, Munich, R. Oldenbourg, 2000, 383 p.

PAULHAC François, *Les accords de Munich et les origines de la guerre de 1939*, Paris, Jean Vrin, « Problèmes et controverses », 1988, 271 p.

PLOQUIN Jacques, « Alliances militaires et marchés d'avions pendant l'entre-deux-guerres, le cas français (1936-1940) », *Revue historique des Armées*, 1985, n°4, p. 42-50

PRÉVÉLAKIS Constantin, *Le drapeau français à Salonique ? Les projets français de front d'Orient et l'équation géopolitique du Sud-Est européen, Balkans, Turquie, Caucase, 1938-1940*, thèse de doctorat dirigée par Georges-Henri Soutou et soutenue en l'Université de Paris-IV, 2 volumes, novembre 2009, 488 p.

ROGELIO SUPPO Hugo, « Les enjeux français au Brésil pendant l'entre-deux-guerres : la mission militaire (1919-1940) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, 3^e trimestre, n°215, p. 3-24

ROSSARY DE LAUZUN Hélène, *La question autrichienne en France dans les années trente (1930-1938)*, thèse rédigée sous la direction de Jean-Paul Bled et soutenue en l'Université Paris-Sorbonne le 17 janvier 2015, 564 p.

SCHERER André, « Le problème des "mains libres à l'Est" », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°32, octobre 1958, p. 1-25

SCHUKER Stephen A., « France and the Remilitarization of the Rhineland, 1936 », *French Historical Studies*, vol. 14, n°3, printemps 1986, p. 299-338

SOUTOU Georges-Henri :

- « La France et le problème de l'Europe du Centre-Est depuis 1815 », KLOCZOWSKI Jerzy et LASZKIEWICZ Hubert (éds.), *East-Central Europe in European History, Themes and Debates*, Lublin, IESW, 2009, p. 379-390
- « De la conférence de Munich à la Seconde Guerre mondiale (septembre 1938-septembre 1939) », *Les chemins de la mémoire*, n°197, septembre 2009, p. 7-10
- *La grande illusion, quand la France perdait la paix, 1914-1920*, Paris, Tallandier, 2015, 376 p.

THOMAS Martin, « France and the Czechoslovak crisis », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 122-159

VAÏSSE Maurice, *Sécurité d'abord : la politique française en matière de désarmement, 9 décembre 1930-17 avril 1934*, Paris, Pedone, 1981, XV-653 p.

WANDYCZ Piotr S., *The Twilight of French Eastern Alliances, 1926-1936, French-Czechoslovak-Polish relations from Locarno to the remilitarization of the Rhineland*, Princeton, Princeton UP, 1988, XVII-537 p.

WARNER Geoffrey, « France and Non-Intervention in Spain, July-August 1936 », *International Affairs*, vol. 38, n°2, avril 1962, p. 203-220

YOUNG Robert J. :

- « French Policy and the Munich Crisis of 1938 : a Reappraisal », *Historical Papers/Communications historiques*, vol. 5, n°1, 1970, p. 186-206
- « The Aftermath of Munich : The Course of French Diplomacy, October 1938 to March 1939 », *French Historical Studies*, vol. 8, n°2, automne 1973, p. 305-322
- *In command of France : French foreign policy and military planning, 1933-1940*, Cambridge, Harvard UP, 1978, IX-346 p.
- *France and the origins of the Second World War*, Basingstoke, MacMillan, « The making of the 20th century », 1996, 191 p.

Relations internationales de 1935 à 1939

Approches générales

ASCHER Abraham, *Was Hitler a riddle ? Western democracies and National-Socialism*, Stanford, Stanford UP, 2012, X-242 p.

BOISDRON Matthieu, « Le projet de pacte oriental (février 1934-mai 1935) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2005, 4^e trimestre, n°220, p. 23-43

CARLEY Michael J., « End of the "Low, Dishonest Decade" : Failure of the Anglo-French-Soviet Alliance in 1939 », *Europe-Asia Studies*, vol. 45, n°2, 1993, p. 303-341

CHRISTENSEN Thomas J., « Perceptions and Alliances in Europe, 1865-1940 », *International Organization*, vol. 51, n°1, hiver 1997, p. 65-97

DE GAYFFIER-BONNEVILLE Anne-Claire (dir.), *Sécurité et coopération militaire en Europe, 1919-1955*, « Cahier d'histoire de Saint-Cyr-Coëtquidan », Paris/Budapest/Turin, 2004, 342 p.

DE HOOP SCHEFFER Alexandra, « Alliances militaires et sécurité collective : contradictions et convergence », DEVIN Guillaume et BADIE Bertrand, *Le multilatéralisme : évolutions et tendances*, Paris, La Découverte, 2007, p. 57-72

GERBET Pierre, MOUTON Renée-Marie et GHEBALI Victor-Yves, *Société des nations organisation des nations unies*, Paris, Richelieu, « L'univers contemporain », 1973, 415 p.

GIRAULT René et FRANK Robert (dirs.), *La puissance en Europe 1938-1940*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Série internationale », n°23, 1984, 404 p.

LE GOYET Pierre (colonel), *Le premier coup de Prague, 15 mars 1939*, Paris, France-Empire, 1989, 315 p.

MAIOLO Joseph A., *Cry havoc, how the arms race drove the world to war, 1931-1941*, New York, Basic Books, 2010, XIV-473 p.

MARBEAU Michel, *La société des Nations*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2001, 127 p.

MILLETT Allan R. et MURRAY Williamson (éds.), *Military effectiveness*, vol. 2, « The interwar period », Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge UP, 2010, XIX-281 p.

MOMMSEN Wolfgang J. et KETTENACKER Lothar (éds.), *The fascist challenge and the policy of appeasement*, Boston/Londres, Allen und Unwin, 1983, XII-436 p.

MURRAY Williamson, *The Change in the European balance of power, 1938-1939, the path to ruin*, Princeton, Princeton UP, 1984, XIX-494 p.

TAYLOR Alan J. P., *Les origines de la seconde guerre mondiale*, Paris, Presses de la Cité, 1961, 313 p.

VANWELKENHUYSEN Jean :

- « Le rêve de Stresa (1^{ère} partie) », *Revue historique des Armées*, 2004/1, n°234, p. 90-101
- « Le rêve de Stresa (2^e partie) », *Revue historique des Armées*, 2004/2, n°235, p. 94-108
- *Le gâchis des années 30, 1933-1937*, 2 tomes, Bruxelles, Racine, 2007 et 2009, 558 p. et 695 p.

WATT Donald C. :

- *How war came, the immediate origins of the Second World War, 1938-1939*, New York, Pantheon Books, 1989, XIV-736 p.
- *Too serious a business, European armed forces and the approach to the Second World War*, Londres, Temple Smith, 1975, 200 p.

La remilitarisation de la zone démilitarisée rhénane

1936, réarmement de la Rhénanie, Paris, Collège interarmées de Défense, 2006, 46 p.

BRAUBACH Max, *Der Einmarsch deutscher Truppen in die entmilitarisierte Zone am Rhein im März 1936, ein Beitrag zur Vorgeschichte des zweiten Weltkrieges*, Cologne,

Westdeutscher Verlag, « Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen », n°54, 1956, 40 p.

EMMERSON James T., *The Rhineland crisis, 7 March 1936, a study in multilateral diplomacy*, Londres, Maurice Temple Smith, 1977, 383 p.

PARKER Robert A. C., « The First Capitulation : France and the Rhineland Crisis of 1936 », *World Politics*, vol. 8, n°3, avril 1956, p. 355-373

La Guerre d'Espagne

BEEVOR Anthony, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Calmann-Lévy, 2006, 681 p.

BERDAH Jean-François, *La démocratie assassinée, la République espagnole et les grandes puissances, 1931-1939*, Paris, Berg International, « Écritures de l'histoire », 2000, 451 p.

ESENWEIN Georges R. et SCHUBERT Adrian, *Spain at war, the Spanish civil war in context, 1931-1939*, Londres/New York, Longman, 1995, XI-313 p.

GODICHEAU François, *La Guerre d'Espagne, République et révolution en Catalogne (1936-1939)*, Paris, Odile Jacob, « Histoire », 2004, 459 p.

HERMET Guy, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1989, 339 p.

INQUIMBERT Anne-Aurore, « Les premiers mois de la guerre civile espagnole vus par le lieutenant-colonel Henri Morel, attaché militaire auprès de l'ambassade de France en Espagne », *Revue historique des Armées*, 2003/4, n°233, p. 97-106

SALMON Jean, « La reconnaissance du gouvernement de Burgos », *Revue belge d'Histoire contemporaine*, 1987, 18^e année, n°1-2, p. 125-158

TEMINE Émile, *1936, la guerre d'Espagne commence*, Bruxelles, Complexe, « Historiques », n°148, 2006, 156 p.

THOMAS Hugh, *La Guerre d'Espagne*, Paris, Robert Laffont, 1961, 2 volumes, 548 p. et 542 p.

La crise des Sudètes et la conférence de Munich

ADAMTHWAITE Anthony, « Le facteur militaire dans la décision franco-britannique avant Munich », *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 59-66

BLACK Naomi, « Decision-Making and the Munich Crisis », *British Journal of International Studies*, vol. 6, n°3, octobre 1980, p. 278-303

- DAVION Isabelle, « France, Pologne et Tchécoslovaquie face à la crise de Munich », SOUTOU Georges-Henri (dir.), *Histoire des rapports diplomatico-stratégiques, Cahiers du Centre d'étude d'histoire de la défense*, cahier n°22, 2004, p. 65-78
- FABER David, *Munich 1938, appeasement and World War II*, New York, Simon & Schuster, 2009, 520 p.
- GIRAULT René, « En guise de conclusion : quelques réalités à propos de quelques mythes », *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, p. 203-214
- LE GOYET Pierre (colonel), *Munich, « un traquenard » ?*, Paris, France-Empire, 1988, 430 p.
- LUKES Igor et GOLDSTEIN Erik (éds.), « The Munich Crisis, 1938. Prelude to World War II », numéro spécial de *Diplomacy and statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, 402 p.
- NOGUÈRES Henri, *Munich ou la drôle de paix, 29 septembre 1938*, Paris, Robert Laffont, « Le livre de poche », 1963, 600 p.
- ROTHSCHILD Robert, *Les chemins de Munich, une "nuit de sept ans", 1932-1939*, Paris, Perrin, 1988, 496 p.
- TAYLOR Telford, *Munich, the price of peace*, New York, Doubleday, 1979, XVI-1084 p.
- WEINBERG Gerhard L., « Reflections on Munich after 60 Years », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 1-12

Grande-Bretagne

Politique étrangère : approches générales

- AULACH Harindar, « Britain and the Sudeten Issue, 1938 : The Evolution of a Policy », *Journal of Contemporary History*, vol. 18, n°2, avril 1938, p. 233-259
- BLOCH Charles, « La Grande-Bretagne face au réarmement allemand et l'accord naval de 1935 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°63, juillet 1966, p. 41-68
- CARMI Ozer, *La Grande-Bretagne et la Petite Entente*, Genève, Droz, « Travaux d'histoire éthico-politique », n°24, 377 p.
- COWLING Maurice, *The Impact of Hitler, British politics and British policy, 1933-1940*, Londres/Cambridge, Cambridge UP, 1975, X-561 p.
- PARKER Robert A. C., « Great Britain, France and the Ethiopian Crisis 1935-1936 », *The English Historical Review*, vol. 89, n°351, avril 1974, p. 293-332

Relations avec la France

ALEXANDER Martin S. et PHILPOTT William J., « The Entente Cordiale and the Next War : Anglo-French Views on Future Military Co-operation, 1928-1939 », *Intelligence and National Security*, vol. 13, n°1, printemps 1998, p. 53-84

ALEXANDER Martin S. et PHILPOTT William J. (éds.), *Anglo-French defence relations between the wars*, Houndmills, Palgrave Macmillan, « Studies in military and strategic history », 2002, XIII-231 p.

BELL Philipp M. H., *France and Britain, 1900-1940, entente and estrangement*, Londres/New York, Longman, 1996, VIII-275 p.

DAVIS Richard (éd.), *Anglo-French relations before the second world war, Appeasement and Crisis*, Houndmills/New York, Palgrave, « Studies in military and strategic history », 2001, VII-219 p.

GAGNERAUD Angéline, *La France et l'accord anglo-naval du 18 juin 1935. Réactions des milieux diplomatiques et militaires français*, mémoire de mastère préparé sous la direction de Jean-Paul Bled et de Tristan Lecoq, soutenu en l'Université de Paris-IV Paris-Sorbonne, juin 2011, 160 p.

HUCKER Daniel, « De "quantité négligeable" au "renouveau de la France" : représentations de la France en tant qu'allié militaire à la fin des années 1930 », *Revue historique des Armées*, n°264, 2011/3, p. 48-58

LECUIR Jean et FRIDENSON Patrick :

- « L'organisation de la coopération aérienne franco-britannique (1935-mai 1940) », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°73, janvier 1969, p. 43-74
- *La France et la Grande-Bretagne face aux problèmes aériens, 1935-mai 1940*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1976, III-208 p.

Les relations franco-britanniques de 1935 à 1939, Paris, CNRS, 1975, 440 p.

PHILPOTT William et ALEXANDER Martin S., « The French and the British Field Force : Moral Support or Material Contribution ? », *The Journal of Military History*, vol. 71, n°3, juillet 2007, p. 743-772

REUSSNER André, *Les conversations franco-britanniques d'état-major, 1935-1939*, Vincennes, Service historique de la Marine, 1969, V-291 p.

ROSTOW Nicholas, *Anglo-French relations, 1934-1936*, Londres, Macmillan, 1984, XII-314 p.

THOMAS Martin, *Britain, France and appeasement, Anglo-French relations in the popular front era*, New York, Berg, « Berg French Studies », 1996, X-268 p.

WAITES Neville H., *Troubled neighbours, franco-british relations in the twentieth century*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, « Reading university studies on contemporary Europe », 1971, 386 p.

Réarmement et politique militaire

BOND Brian, *British Military Policy between the Two World Wars*, Oxford, Clarendon Press, 1980, XV-419 p.

KENNEDY Paul M., *The rise and fall of British naval mastery*, Londres, A. Lane, 1976, XVIII-405 p.

SALIBA Fabrice, *Les politiques de recrutement militaire britannique et française (1920-1939)*, Paris/Budapest/Kinshasa, L'Harmattan, « Histoire de la défense », 2005, 283 p.

Allemagne

Histoire économique, politique et sociale

AYÇOBERRY Pierre, *La société allemande sous le III^e Reich, 1933-1945*, Paris, Seuil, « Univers historique », 1998, 431 p.

EVANS Richard J., *Le Troisième Reich*, 3 volumes, Paris, Flammarion, « Au fil de l'histoire », 2009, 720 p., 1048 p. et 1102 p.

FREI Norbert, *L'état hitlérien et la société allemande, 1933-1945*, Paris, Seuil, « XX^e siècle », 1994, 368 p.

GROSSER Alfred (dir.), *Dix leçons sur le nazisme*, Paris, Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1976, 250 p.

HAU Michel :

- *Histoire économique de l'Allemagne, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Economica, « Économies et sociétés contemporaines », 1994, 364 p.
- *Un siècle d'histoire industrielle en Allemagne (1880-1970), industrialisation et société*, Paris, SEDES, « Regards sur l'histoire. Histoire contemporaine », 1998, 192 p.

LACROIX-RIZ Annie, *Industrialisation et sociétés, 1880-1970, l'Allemagne*, Paris, Ellipses, 1997, 127 p.

PHILIPPON Jean :

- *La nuit des longs couteaux, histoire d'une intoxication*, Paris, Armand Colin, « Histoires Colin », 1992, 436 p.
- *L'affaire Roehm, reconstitution et analyse d'une crise du système nazi*, thèse de doctorat d'État dirigée par Gertrude Stolwitzer et soutenue en l'Université de Sophia-Antipolis le 7 novembre 1991, 3 volumes

WAHL Alfred, *L'Allemagne de 1918 à 1945*, Paris, Armand Colin, « Cours. Histoire », 1996, 175 p.

Politique étrangère et relations avec la France

BARIÉTY Jacques, *Les relations franco-allemandes après la Première Guerre Mondiale, 10 novembre 1918-10 janvier 1925, de l'exécution à la négociation*, Paris, Publications de la Sorbonne/Pedone, « Série Internationale », n°8, 1977, XIX-797 p.

BERGER Françoise, *La France, l'Allemagne et l'acier (1932-1952). De la stratégie des cartels à l'élaboration de la CECA*, thèse de doctorat dirigée par René Girault et Robert Frank et soutenue en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, décembre 2000, 1257 p.

BLOCH Charles, *L'Allemagne et le monde*, Paris, Imprimerie nationale, « Notre siècle », 1986, 545 p.

GUELTON Frédéric (colonel), « Le général Weygand et l'Allemagne, 1930-1935 », *Francia, Forschungen zur westeuropäischen Geschichte*, vol. 22, n°3, 1995, p. 23-42

HASLAM Jonathan, « Soviet-German Relations and the Origins of the Second World War : The Jury Is Still Out », *The Journal of Modern History*, vol. 69, n°4, décembre 1997, p. 785-797

HILDEBRAND Klaus et WERNER Karl F. (éds.), *Deutschland und Frankreich, 1936-1939*, Munich/Zurich, Artemis, 1981, XXIX-719 p.

JEANNESSON Stanislas, *Poincaré, la France et la Ruhr, 1922-1924*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, « Les mondes germaniques », 1998, 432 p.

Les relations franco-allemandes, 1933-1939, Colloque international du Centre national de la recherche scientifique, Paris, CNRS, « Colloques internationaux du Centre national de la recherche scientifique », n°523, 1976, 424 p.

La France et l'Allemagne, 1932-1936, Paris, CNRS, 1980, 417 p.

LEITZ Christian, *Nazi foreign policy, 1933-1941, the road to global war*, Londres/New York, Routledge, « The Third Reich », 2004, 192 p.

Les relations franco-allemandes, 1933-1939, Paris, CNRS, 1976, 424 p.

LEMAY Benoît, « La remilitarisation de la Rhénanie en 1936 : une réévaluation du rôle des généraux allemands (1933-1936) », *Guerres Mondiales et Conflits contemporains*, 2006, 4^e trimestre, n°224, p. 35-46

METZGER Chantal, *L'empire colonial français dans la stratégie du III^e Reich, 1936-1945*, 2 volumes, Bruxelles/Berne/Berlin, PIE Peter Lang, 2002, XIII-1123 p.

SHORE Zack, « Hitler, Intelligence and the Decision to Remilitarize the Rhine », *Journal of Contemporary History*, vol. 34, n°1, janvier 1999, p. 5-18

VALENTIN Jean-Marie, GUTH Alfred et BARIÉTY Jacques (éds.), *La France et l'Allemagne entre les deux guerres mondiales*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1987, 244 p.

WATT Donald Cameron, « German Plans for the Reoccupation of the Rhineland : A Note », *Journal of Contemporary History*, vol. 1, n°4, octobre 1966, p. 193-199

WEINBERG Gerhard L., *The Foreign policy of Hitler's Germany, diplomatic revolution in Europe, 1933-1936*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 1970, XII-397 p.

Approches générales sur les doctrines militaires et stratégiques et sur le réarmement

BENNETT Edward W., *German rearmament and the West, 1932-1933*, Princeton, Princeton UP, 1979, XV-569 p.

CARRIAS Eugène (colonel) :

- *L'armée allemande, son histoire, son organisation, sa tactique*, Paris, Berger-Levrault, 1938, VII-233 p.
- *La pensée militaire allemande*, Paris, PUF, 1948, 400 p.

CARROLL Berenice A. :

- « Germany Disarmed and Rearming, 1925-1935 », *Journal of Peace Research*, vol. 3, n°2, 1966, p. 114-124
- *Design total war, arms and economics in the Third Reich*, La Haye/Paris, Mouton, "Studies in European history", n°17, 1968, 311 p.

CITINO Robert M. :

- *The Evolution of the Blitzkrieg Tactics, Germany defends itself against Poland, 1918-1933*, New York/Westport/Londres, Greenwood Press, « Contributions in military studies », 1987, XIV-209 p.
- *The Path to Blitzkrieg, Doctrine and Training in the German Army, 1920-1939*, Boulder/Londres, Lynne Rienner Publishers, 1999, IX-279 p.

CORUM James S., *The Roots of Blitzkrieg, Hans von Seeckt and German military reform*, Lawrence, University Press of Kansas, « Modern war studies », 1992, XVII-274 p.

DEIST Wilhelm :

- *The German Military in the Age of Total War, Leamington Spa/Douvres, Berg Publishers, 1985, 362 p.*
- *The Wehrmacht and German rearmament*, Toronto/Buffalo, University of Toronto Press, 1981, XIII-151 p.

DEIST Wilhelm, MESSERSCHMIDT Manfred, VOLKMANN Hans-Eric et WETTE Wolfram, *The build-up of German aggression*, « Germany and the Second World War », vol. 1, Oxford, Clarendon Press, 1990, XXVIII-799 p.

GARRAUD Philippe, « Le développement de la puissance militaire allemande dans l'entre-deux-guerres : entre mythes et réalités », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2010, 4^e trimestre, n°240, p. 23-42

LACAZE Yvon, « Réflexions sur la supériorité militaire allemande à l'heure de Munich », *Revue d'histoire diplomatique*, 1992/1, p. 77-83

MÜLLER Klaus-Jürgen, « Le réarmement allemand et le problème de la sécurité nationale face à la politique du révisionnisme (1933-1937) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 1989, 2^e trimestre, n°154, p. 63-77

MURAWIEC Laurent, « Le "mémoire sur les Tâches du Plan de Quatre Ans" d'Adolf Hitler », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°62, avril-juin 1999, p. 85-105

OVERY Richard J., « The German Pre-War Aircraft Production Plans : November 1936-April 1939 », *The English Historical Review*, vol. 90, n°357, octobre 1975, p. 778-797

POST Gaines, *The Civil-military fabric of Weimar foreign policy*, Princeton, Princeton UP, 1973, X-398 p.

SCHIRMANN Sylvain, « Le réarmement allemand : implications industrielles et sociales (1933-1939) », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1997, n°47, p. 21-28

STROHN Matthias, *The German army and the defence of the Reich, military doctrine and the conduct of the defensive battle, 1918-1939*, Cambridge/New York, Cambridge UP, « Cambridge military histories », 2011, XI-277 p.

TESSIN Georg :

- *Deutsche Verbände und Truppen, 1918-1939, altes Heer, Freiwilligenverbände, Reichswehr, Heer, Luftwaffe, Landespolizei*, Osnabrück, Biblio Verlag, 1974, 468 p.
- *Formationsgeschichte der Wehrmacht, 1933-1939, Stäbe und Truppenteile des Heeres und der Luftwaffe*, Boppard am Rhein, H. Boldt, « Schriften des Bundesarchivs », n°7, 1959, VIII-266 p.

WHALEY Barton, « Covert Rearmament in Germany 1919-1939 : Deception and Misperception », *The Journal of Strategic Studies*, mars 1982, vol. 5, n°1, p. 3-39

Forces armées régulières

ABSOLON Rudolf, *Die Wehrmacht im Dritten Reich*,

- Vol. I, « 30. Januar 1933 bis 2. August 1934 », Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, « Schriften des Bundesarchivs », 1969, 445 p.
- Vol. II, « 30. Januar 1933 bis 2. August 1934 (Forsetzung) », Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, « Schriften des Bundesarchivs », 1971, XIV-601 p.
- Vol. III, « 3. August 1934 bis 4. Februar 1938 », Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, « Schriften des Bundesarchivs », 1975, XVIII-533 p.
- Vol. IV, « 5. Februar 1938 bis 31. August 1939 », Boppard am Rhein, Harald Boldt Verlag, « Schriften des Bundesarchivs », 1979, XIX-412 p.

BENOIST-MÉCHIN Jacques, *Histoire de l'armée allemande* :

- tome III, « L'essor (1925-1937) », Paris, Albin Michal, 1964, 333 p.
- tome IV, « L'expansion (1937-1938) », Paris, Albin Michel, 1964, 627 p.
- tome V, « Les épreuves de forces (1938) », Paris, Albin Michel, 1965, 533 p.
- tome VI, « Le défi (1939) », Paris, Albin Michel, 1966, 630 p.

BRÉZET François-Emmanuel, *Histoire de la marine allemande, 1939-1945*, Paris, Perrin, 1999, 398 p.

CARSTEN Francis L., *The Reichswehr and politics, 1918 to 1933*, Oxford, Clarendon Press, 1966, VIII-428 p.

COOPER Matthew :

- *The German Army, 1933-1945, Its Political and Military Failure*, Londres, Macdonald and Jane's, 1978, X-598 p.
- *The German Air Force, 1933-1945, An Anatomy of a Failure*, Londres/New York/Sydney, Jane's, 1981, V-406 p.

- CORUM James S., *Luftwaffe, Creating the Operational Air War, 1918-1940*, Lawrence, University Press of Kansas, « Modern war studies », 1997, 378 p.
- HOMZE Edward L., *Arming the Luftwaffe, The Reich Air ministry and the German aircraft industry, 1919-39*, Lincoln/Londres, University of Nebraska Press, 1976, XVIII-296 p.
- KILLEN John, *La Luftwaffe*, Paris, Robert Laffont, « L'histoire que nous vivons », 1968, 348 p.
- MASSON Philippe, *Histoire de l'armée allemande, 1933-1945*, Paris, Perrin, « Pluriel », 1994, 533 p.
- MERGLÉN Albert (général), *Les forces allemandes sur le front de l'Ouest en septembre 1939*, thèse rédigée sous la direction de Georges Dupeux et soutenue en l'Université de Bordeaux, 1969, 161 p.
- MUELLER-HILLEBRAND Burkhard, *Das Heer 1933-1945, Entwicklung des organisatorischen Aufbaues*, tome 1, « Das Heer bis zum Kriegsbeginn », Francfort, Mittler & Sohn, 1954, 187 p.
- MÜLLER Klaus-Jürgen, *Das Heer und Hitler, Armee und nationalsozialistisches Regime, 1933-1940*, Stuttgart, Deutsche Verlags-Anstalt, 1969, 726 p.
- MURRAY Williamson, *Luftwaffe, Strategy for defeat 1933-1945*, Washington/Londres, Brassey's, 1996, 365 p.
- PRICE Alfred, *Luftwaffe, birth, life and death of an air force*, Londres, Pan Books, « Pan/Ballantine illustrated history of World War II weapons book », 1973, 160 p.
- SHORT Neil, *Germany's West Wall, The Siegfried Line*, Oxford/New York, Osprey Publishing, « Fortress », 2004, 64 p.

Forces paramilitaires

BENNECKE Heinrich, *Hitler und die SA*, Munich, G. Olzog, 1962, 264 p.

BERGIEN Rüdiger :

- « The Consensus on Defense and Weimar Prussia's Civil Service », *Central European History*, vol. 41, n°2, juin 2008, p. 179-203
- « Paramilitary Volunteers for Weimar Germany's "Wehrhaftmachung" : how Civilians were attracted to serve with Irregular Military Units », KRÜGER Christine G. et LEVSEN Sonja (éds.), KRÜGER Christine G. et LEVSEN Sonja (éds.), *War volunteering in modern times, from the French Revolution to the Second World War*, Basingstoke/New York, Palgrave Macmillan, 2010, p. 189-210

BESSEL Richard, *Political violence and the rise of nazism, the storm troopers in Eastern Germany, 1925-1934*, New Haven/Londres, Yale UP, 1984, XII-215 p.

BURK Kurt, « Planungen und Massnahmen der Reichswehr zur Sicherung der deutschen Ostgrenzen », *Militärgeschichtliche Mitteilungen*, vol. 48, n°2, 1990, p. 41-64

CAMPBELL Bruce B. :

- *The SA Generals and the rise of Nazism*, Lexington, Kentucky UP, 1998, IX-278 p.
- « The SA after the Roehm Purge », *Journal of Contemporary History*, vol. 28, n°4, octobre 1993, p. 659-674

DIEHL James M., *Paramilitary politics in Weimar Republic*, Bloomington/Londres, Indiana UP, 1977, X-406 p.

GRANT Thomas D., *Stormtroopers and Crisis in the Nazi Movement, activism, ideology and dissolution*, Londres/New York, Routledge, « Routledge Studies in Modern European history », 2004, 192 p.

HOCHSTETTER Dorothee, *Motorisierung und "Volksgemeinschaft", Das Nationalsozialistische Kraftfahrkorps (NSKK), 1931-1945*, Munich, R. Oldenbourg, « Studien zur Zeitgeschichte », n°68, 2005, VIII-537 p.

KÖHLER Henning, *Arbeitsdienst in Deutschland, Pläne und Verwirklichungsformen bis zur Einführung der Arbeitsdienstpflicht im Jahre 1935*, Berlin, Duncker und Humblot, « Schriften zur Wirtschafts- und Sozialgeschichte », n°10 1967, 281 p.

LONGERICH Peter, *Die braunen Bataillone, Geschichte der SA*, Munich, C. H. Beck, 1989, 285 p.

MERKL Peter H., *The Making of a stormtrooper*, Princeton/Guildford, Princeton UP, 1980, XIX-328 p.

NAKATA Jun, *Der Grenz- und Landesschutz in der Weimarer Republik 1918 bis 1933, die geheime Aufrüstung und die deutsche Gesellschaft*, Fribourg, Rombach, « Einzelschriften zur Militärgeschichte », 2002, X-430 p.

PATEL Kiran K., *Soldiers of labor, labor service in Nazi Germany and New Deal America, 1933-1945*, Washington/Cambridge/New York/Melbourne, German Historical Institute/Cambridge UP, « Publications of the German Historical Institute », 2005, XII-446 p.

URSS

Histoire générale et politique intérieure

BLUM Alain et MESPOULET Martine, *L'anarchie bureaucratique, statistique et pouvoir sous Staline*, Paris, La Découverte, « L'Espace de l'histoire », 2003, 368 p.

BLUM Alain et WERTH Nicolas (dir.), « La Grande Terreur en URSS », numéro spécial de *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, juillet-septembre 2010, n°107, 253 p.

LARAN Michel et VAN REGEMORTER Jean-Louis, *La Russie et l'ex-URSS, de 1914 à nos jours*, Paris, Armand Colin, « Collection U », n°296, 1996, 383 p.

PONS Silvio et ROMANO Andrea (éds.), *Russia in the age of wars, 1914-1945*, Milan, Feltrinelli, « Annali – Fondazione Giangiacomo Feltrinelli », n°34, 2000, XXVIII-322 p.

VAN REGEMORTER Jean-Louis, *La Russie et l'URSS au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, « Prépas. Histoire », 1998, 223 p.

WERTH Nicolas :

- *1936-1938, les procès de Moscou*, Bruxelles, Éditions Complexe, « Historiques », n°153, 2006, 223 p.
- *La terreur et le désarroi, Staline et son système*, Paris, Perrin, « Tempus », n°160, 2007, XXII-614 p.
- *L'ivrogne et la marchande de fleurs, autopsie d'un meurtre de masse, 1937-1938*, Paris, Tallandier, 2009, 335 p.
- *Histoire de l'Union soviétique, de l'Empire russe à la Communauté des États Indépendants*, Paris, PUF, « Quadrige. Manuel », 2012, X-588 p.

Politique étrangère : approches générales

CARRÈRE D'ENCAUSSE Hélène, « L'URSS et le monde extérieur : Révolution et intérêt national, 1917-1941 », *Relations internationales*, n°22, été 1980, p. 103-123

DULLIN Sabine :

- « Les diplomates soviétiques à la Société des Nations », *Relations internationales*, n°75, automne 1993, p. 329-343
- *Des hommes d'influences, les ambassadeurs de Staline en Europe, 1930-1939*, Paris, Payot, 2001, 383 p.

GORODETSKY Gabriel :

- *Soviet Foreign Policy, 1917-1991, A Retrospective*, Londres, Frank Cass, « The Cummings centre series », 1994, IV-227 p.

- *Le Grand Jeu de Dupes, Staline et l'invasion allemande*, Paris, Les Belles Lettres, « Histoire », 2000, 573 p.

HASLAM Jonathan :

- « The Soviet Union and the Czechoslovakian Crisis of 1938 », *Journal of Contemporary History*, vol. 14, n°3, juillet 1979, p. 441-461
- *The Soviet Union and the struggle for collective security in Europe, 1933-1939*, New York, St Martin's Press, 1984, XII-310 p.

KEN Oleg, « Le double aspect de la stratégie soviétique en Europe centrale et orientale, 1925-1939 », *Communisme*, 2^e et 3^e trimestres 2003, n°74-75, p. 45-70

LÉVESQUE Jacques, *L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours*, Paris, Armand Colin, « Collection U. Série histoire contemporaine », n°23, 1980, 335 p.

LUKES Igor :

- « Stalin and Benes at the End of September 1938 : New Evidence from the Prague Archives », *Slavic Review*, vol. 52, n°1, printemps 1993, p. 28-48
- « Stalin and Czechoslovakia in 1938-1939 : An autopsy of a myth », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 13-47

MALIA Martin, *L'Occident et l'énigme russe, du cavalier de bronze au mausolée de Lénine*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 2003, 533 p.

PAYNE Stanley G., *The Spanish Civil War, the Soviet Union, and Communism*, New Haven/Londres, Yale UP, 2004, XIV-400 p.

RAGSDALE Hugh :

- « The Munich Crisis and the Issue of Red Army Transit across Romania », *Russian Review*, vol. 57, n°4, octobre 1998, p. 614-617
- *The Soviets, the Munich Crisis, and the Coming of World War II*, Cambridge/New York, Cambridge UP, 2004, XIX-212 p.

REY Marie-Pierre, *Le dilemme russe, la Russie et l'Europe occidentale d'Ivan le Terrible à Boris Eltsine*, Paris, Flammarion, 2002, 354 p.

ROBERTS Geoffrey :

- « A Soviet Bid for Coexistence with Nazi Germany, 1935-1937 : The Kandelaki Affair », *The International History Review*, vol. 16, n°3, août 1994, p. 466-490
- *The Soviet Union and the origins of the Second World War, Russo-German relations and the road to war, 1933-1941*, Londres/Basingstoke, Macmillan, « The making of the 20th century », 1995, X-192 p.

- « The Alliance that Failed : Moscow and the Triple Alliance Negotiations, 1939 », *European History Quarterly*, vol. 26, n°3, juillet 1996, p. 383-414

SANTAMARIA Yves, *1939, le pacte germano-soviétique*, Bruxelles, Complexe, « Questions au XXe siècle », 1998, 141 p.

SOUTOU Georges-Henri et ROBIN-HIVERT Émilie (dirs.), *L'URSS et l'Europe 1941-1957*, Paris, PUPS, « Mondes contemporains », 473 p.

STEINER Zara, « The Soviet Commissariat of Foreign Affairs and the Czechoslovakian Crisis in 1938 : New Material from the Soviet Archives », *The Historical Journal*, vol. 42, n°3, septembre 1999, p. 751-779

ULAM Adam B., *Expansion and Coexistence, the history of the Soviet Foreign Policy, 1917-1967*, New York, Praeger, 1968, VIII-775 p.

VAN REGEMORTER Jean-Louis, *La Russie et le monde au XXe siècle*, Paris, Masson, « U. Une siècle d'histoire », n°251, 1995, IX-186 p.

Relations franco-soviétiques

AZEAU Henri, *Le pacte franco-soviétique, 2 mai 1935*, Paris, Presses de la Cité, 1969, 249 p.

BUFFOTOT Patrice, « The French High Command and the Franco-Soviet Alliance, 1933-1939 », *The Journal of Strategic Studies*, 1982, vol. 5, n°4, p. 546-559

BURIGANA David, « Le rapprochement naval franco-soviétique : les missions Sivkov et Mouklevitch (1934) », *Revue historique des Armées*, 1997, n°206, p. 43-53

CARLEY Michael J. :

- « Prelude to Defeat : Franco-Soviet Relations, 1919-39 », *Historical Reflections/Réflexions historiques*, vol. 22, n°1, hiver 1996, p. 159-188
- *1939, l'alliance de la dernière chance, une réinterprétation des origines de la Seconde Guerre Mondiale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001, 362 p.

DEHAIS Thibault, *L'URSS dans la politique stratégie extérieure de la France sous le Front populaire, 1936-1937*, mémoire de première année de master rédigé sous la direction d'Olivier Forcade et soutenu en l'Université Paris-Sorbonne, juin 2015

DESSBERG Frédéric, « France and the Shadow of Moscow During the Munich Crisis », Lebedeva Natal'ja S., Wolos Mariusz. (éds.), *Miunkhenskoïe sosdashenie 1938 goda: istoriya i sovremennosti (Munich Agreement of 1938: History and Modernity)*, Moscou, RAN, 2009, p. 150-162

DREIFORT John E., « The French Popular Front and the Franco-Soviet Pact, 1936-1937 : a Dilemma in Foreign Policy », *Journal of Contemporary History*, vol. 11, n°2-3, juillet 1976, p. 217-236

DULLIN Sabine, « L'Union soviétique et la France à un tournant : conjoncture extérieure et évolution interne en 1936-1937 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 1^{er} trimestre 2002, n°65, p. 55-60

GIRAULT René, « Les relations franco-soviétiques à la veille de la Seconde Guerre mondiale : bilan des années 1937-1940 », *Revue des études slaves*, tome 50, fascicule 3, 1977, p. 417-428

GUELTON Frédéric (colonel), « Jean de Lattre de Tassigny et les relations franco-soviétiques au début des années trente », *Revue historique des Armées*, 2002/2, n°227, p. 3-10

JANSEN Sabine, « Idéologies et négociations : le cas du pacte franco-soviétique dans les années trente (1932-1939) », DE MONTBRIAL Thierry et JANSEN Sabine (dirs.), *Pratiques de la négociation*, Bruxelles/Paris, Bruylant/LGDJ, « Axes. Savoir », 2004, p. 149-172

MOURIN Maxime, *Les relations franco-soviétiques, 1917-1967*, Paris, Payot, « Études et documents », 1967, 371 p.

NARINSKI Mikhail, DU RÉAU Élisabeth, SOUTOU Georges-Henri et TCHOUBARIAN Alexandre (dirs.), *La France et l'URSS dans les années 30*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2005, 192 p.

PERRIER Patrick, « Relations aéronautiques franco-soviétiques (1933-1939) », *Revue historique des Armées*, 1991, 4^e trimestre, n°185, p. 108-116

SCOTT William E., *Le pacte franco-soviétique, alliance contre Hitler*, Paris, Payot, « Bibliothèque historique », 1965, 298 p.

VAÏSSE Maurice :

- « Les militaires français et l'alliance franco-soviétique au cours des années trente », *Forces armées et systèmes d'alliances*, vol. 2, Paris, Fondation pour les études de Défense Nationale, 1983, p. 689-703
- « La perception de la puissance soviétique par les militaires français en 1938 », *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, p. 18-25

Potentiel, forces et doctrines militaires

COOX Alvin D., *The Anatomy of a Small War, the Soviet-Japanese struggle for Changkufeng, Khasan, 1938*, Westport/Londres, Greenwood Press, « Contributions in military studies », 1977, XXVI-409 p.

CRISTIANI Antonella et NÉGREL Dominique, « Entre répression et reconstruction : L'armée soviétique dans la seconde moitié des années 30. Résultats et perspectives de recherche », *Cahiers du monde russe*, vol. 39, n°1-2, janvier-juin 1998, p. 221-232

DUNN Walter S.:

- *Hitler's nemesis, the Red Army, 1930-1945*, Westport/Londres, Praeger, 1994, XVI-231 p.
- *The Soviet Economy and the Red Army, 1930-1945*, Westport/Londres, Praeger, 1995, IX-256 p.

ERICKSON John, *The Soviet High Command, a military-political history, 1918-1941*, Londres/Portland, Frank Cass, « Cass series on Soviet Russian military institutions », n°3, 2001, XXIV-889 p.

GARDER Michel (colonel), *Histoire de l'armée soviétique*, Paris, Plon, 1959, 308 p.

GLANTZ David M. (colonel) :

- *The military strategy of the Soviet Union, A History*, Londres, Frank Cass, « Cass series on Soviet military theories and practice », n°5, 1992, VIII-360 p.
- « Observing the Soviets : U. S. Army Attaches in Eastern Europe During the 1930s », *The Journal of Military History*, vol. 55, n°2, avril 1991, p. 153-184

JUKES Geoffrey, « The Red Army and the Munich Crisis », *Journal of Contemporary History*, vol. 26, n°2, avril 1991, p. 195-214

REESE Roger R., *The Soviet military experience : a history of the Soviet Army, 1917-1991*, Londres, Routledge, « Warfare and history », 2000, XII-207 p.

STOECKER Sally W., *Forging Stalin's Army, Marshal Tukhachevsky and the Politics of Military Innovation*, Boulder/Oxford, Westview Press, 1998, XIV-207 p.

Communisme international

BOURGEOIS Guillaume :

- « Vie et mort de Henri Robinson », *Communisme*, 4^e trimestre 1994 et 1^{er} trimestre 1995, n°40-41, p. 85-116
- « Sandor Rado, géographe et agent de renseignement », *Hérodote*, 1^{er} trimestre 2011, n°140, p. 9-29

- *La véritable histoire de l'Orchestre rouge*, Paris, Nouveau Monde, « Le Grand Jeu », à paraître

BROUÉ Pierre, *Histoire de l'Internationale communiste, 1919-1943*, Paris, Fayard, 1997, 1120 p.

COEURÉ Sophie et DULLIN Sabine, *Frontières du communisme, mythologies et réalités de la division de l'Europe de la révolution d'octobre au mur de Berlin*, Paris, La Découverte, « Recherches », 2007, 458 p.

ELORZA Antonio et BIZCARRONDO Marta, « Le Komintern et l'Espagne ou les métamorphoses d'une révolution », *Communisme*, 1^{er} et 2^e trimestre 2001, n°65-66, p. 161-178

KRIEGEL Annie et COURTOIS Stéphane, *Eugen Fried, le grand secret du PCF*, Paris, Seuil, « Archives du communisme », 1997, 445 p.

TER MINASSIAN Taline, « Le Komintern et les Balkans », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, 2003, 1971, p. 62-70

VIDAL Georges :

- « Implication et activité communistes dans l'armée française de 1926 à 1939 », D'ABZAC-EPEZY Claude (dir.), *Histoire socioculturelle des armées III, Cahiers du Centre d'étude d'histoire de la défense*, cahier n°30, 2007, p. 151-184
- *Histoire des communismes au XXe siècle*, Paris, Ellipses, 2013, 366 p.

WOLIKOW Serge, *L'Internationale communiste, 1919-1943, le Komintern ou le rêve déchu de la révolution mondiale*, Ivry-sur-Sein/Paris, Éditions de l'Atelier/Éditions sociales, 2010, 287 p.

Italie

Politique étrangère : approches générales

DE FELICE Renzo :

- *Brève histoire du fascisme*, Paris, L. Audibert, 2002, 159 p.
- *Le fascisme, un totalitarisme à l'italienne ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1988, 315 p.

FORO Philippe :

- *L'Italie fasciste*, Paris, Armand Colin, « Collection U. Histoire contemporaine », 2006, 281 p.
- *Dictionnaire de l'Italie fasciste*, Paris, Vendémiaire, « Collection Dictionnaire », 2014, 381 p.

GOOCH John, *Mussolini and his generals, the armed forces and fascist foreign policy*, Cambridge/New York/Melbourne, Cambridge UP, 2007, X-651 p.

RAINERO Romain, « La politique fasciste à l'égard de l'Afrique du Nord : l'épée de l'Islam et la revendication sur la Tunisie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 1977, vol. 64, n°237, p. 498-515

ROBERTSON Esmonde M., *Mussolini as empire-builder, Europe and Africa, 1932-1936*, Londres/Basingstoke, Macmillan Press, « The making of the 20th century », 1977, IX-246 p.

ROCHAT Giorgio, *Les guerres italiennes en Lybie et en Éthiopie*, Paris, Service historique de l'Armée de l'Air, 1995, II-280 p.

Relations franco-italiennes

BESSIS Juliette, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Paris, Karthala/Publications de la Sorbonne, « Série internationale », n°15, « Histoire africaine », 1981, 403 p.

BURIGANA David, « Le meilleur des mondes possible... Entre Moscou et Varsovie, Les accords Badoglio-Gamelin (novembre 1932-juin 1935) », *Les relations militaires entre la France et l'Italie de la Renaissance à nos jours, Cahiers du Centre d'étude d'histoire de la défense*, cahier n°27, 2006, p. 73-86

DUROSELLE Jean-Baptiste et SERRA Enrico (éds.), *Italia e Francia dal 1919 al 1939*, Milan, Istituto per gli studi di politica internazionale, 1981, 437 p.

GRILLÈRE-LACROIX Diane :

- *L'occupation italienne face à l'occupation allemande. Analyse et enjeux de l'autre occupation en France, 1938-1943*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenue en l'Université Paris-Sorbonne, novembre 2012, 797 p.
- « La politique fasciste de revendications territoriales à l'égard de la France et ses enjeux (1938-1943) », *Relations internationales*, n°158, 2014/3, p. 45-58

LE MOAL Frédéric, « Raffaele Guariglia à Paris (1938-1940) : reflet de l'impossible rapprochement franco-italien ? », *Revue de l'Institut catholique de Paris-Transversalités*, 2011/3, n°119, p. 157-175

PALAYRET Jean-Marie, *L'alliance impossible, diplomatie et outil militaire dans les relations franco-italiennes (1929-1938)*, Vincennes, Service historique de la Marine, 2004, 581 p.

POUPAULT Christophe, « Amitié "latine" et pragmatisme diplomatique. Les relations franco-italiennes de 1936 à 1938 », *Relations internationales*, n°154, 2013/2, p. 51-62

RICHARDSON Charles O., « The Rome Accords of January 1935 and the Coming of the Italo-Ethiopian War », *Historian*, vol. 41, n°1, novembre 1978, p. 41-58

SHORROCK William I., *From Ally to Enemy, the Enigma of Fascist Italy in French Diplomacy, 1920-1940*, Kent, Kent State UP, 1988, XII-355 p.

STAFFORD P. R., « The French Government and the Dantzig Crisis : The Italian Dimension », *The International History Review*, vol. 6, n°1, février 1984, p. 48-87

Belgique

ALEXANDER Martin S., « In Lieu of Alliance : The French General Staff's Secret Co-operation with Neutral Belgium, 1936-1940 », *The Journal of Strategic Studies*, décembre 1991, vol. 14, n°4, p. 413-427

DUMOULIN Michel, GERARD Emmanuel, Van den Wijngaert Mark et DUJARDIN Vincent (dirs.), *Nouvelle histoire de Belgique*, vol. 2, « 1905-1950 », Bruxelles, Complexe, 2006, 3 tomes, 166 p., 263 p. et 204 p.

KIEFT David O., *Belgium's return to neutrality, An Essay in the Frustrations of Small Power Diplomacy*, Oxford, Clarendon Press, 1972, 201 p.

LANNEAU Catherine, « La puissance française sous le Front Populaire : le regard des Belges francophones », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2004, 3^e trimestre, n°215, p. 75-89

LEBOULLENGER Bruno, *Les relations franco-belges, 1936-1939*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de René Girault et soutenu en l'Université de Paris-X, 1983, 186 p.

Les relations militaires franco-belges de mars 1936 au 10 mai 1940, Paris, CNRS, 1968, 198 p.

VAN LANGENHOVE Fernand, *La Belgique en quête de sécurité*, Bruxelles, Le Renaissance du livre, « Collection Notre passé », 1969, 154 p.

WANTY Émile (général), « Les relations militaires franco-belges, 1936-octobre 1939 », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°31, juillet 1958, p. 12-23

États d'Europe centrale et orientale

Approches générales

BICER Abdil (sous-lieutenant), « Le Pacte balkanique et le jeu des alliances de 1933 à 1939 d'après les attachés militaires en Turquie », *Revue historique des Armées*, 2002/1, n°226, p. 93-106

IORDACHE Nicolae, *La Petite Entente et l'Europe*, Genève, Institut universitaires des hautes études internationales, « Publications de l'Institut universitaire de hautes études internationales », n°52, 1977, 397 p.

MARÈS Antoine, « Les attachés militaires en Europe centrale et la notion de puissance en 1938 », *Revue historique des Armées*, 1983, n°1, p. 60-72

ROTHSCHILD Joseph (éd.), *East Central Europe between the two World Wars*, Seattle/Londres, University of Washington Press, 1990, XVII-420 p.

SANDU Traian (éd.), *Illusions de puissance, puissance de l'illusion. Historiographies et histoire de l'Europe centrale dans les relations internationales de l'entre-deux-guerres*, Paris/Budapest/Turin, L'Harmattan, « Cahiers de la nouvelle Europe », n°2, 2005, 292 p.

SOUTOU Georges-Henri, « Les totalitarismes en Europe du Centre-Est », KLOCZOWSKI Jerzy et LASZKIEWICZ Hubert (éds.), *East-Central Europe in European History, Themes and Debates*, Lublin, IESW, 2009, p. 277-291

Pologne

BEAUVOIS Yves, « Le renversement par la France du "régime des colonels" polonais (septembre 1936-septembre 1939) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 46, n°3, juillet-septembre 1999, p. 560-570

CIENCIALA Anna M. :

- *Poland and the Western Powers, 1938-1939, a study in the interdependence of Eastern and Western Europe*, Londres/Toronto, Routledge/Kegan Paul/University of Toronto Press, « Studies in political history », 1968, X-310 p.
- « Poland in British and French Policy in 1939 : Determination to Fight – Or to Avoid War ? », *Polish Review*, vol. XXXIV, n°3, 1989, p. 199-226
- « The Munich crisis of 1938 : plans and strategy in Warsaw in the context of the western appeasement of Germany », *Diplomacy & Statecraft*, vol. 10, n°2-3, 1999, p. 48-81

DAVION Isabelle, « L'intégration de la Pologne dans la Petite Entente : cheval de Troie de la France et serpent de mer diplomatique », *Valahian Journal of Historical Studies*, 2004/2, p. 67-93

DEBICKI Roman, « The Remilitarization of the Rhineland and its Impact on the French-Polish Alliance », *The Polish Review*, automne 1969, vol. XIV, n°4, p. 45-54

LAFOREST Christophe, *La stratégie française et la Pologne (1919-1939). Aspects économiques et implications politiques*, thèse rédigée sous la direction de Bernard Michel et soutenue en l'Université de Paris-I, 2001, 475 p.

LAFOREST Christophe et NIEUWAZNY Andrzej (éds.), *De tout temps amis, cinq siècles de relations franco-polonaises*, Paris, Nouveau Monde, 2004, 443 p.

LE GOYET Pierre (colonel), *France-Pologne, 1919-1939, de l'amitié romantique à la méfiance réciproque*, Paris, France-Empire, 1991, 396 p.

PRAZMOWSKA Anita J. :

- « Poland's Foreign Policy : September 1938-September 1939 », *The Historical Journal*, vol. 29, n°4, décembre 1986, p. 853-873
- « War over Dantzig ? The Dilemma of Anglo-Polish Relations in the Months Preceding the Outbreak of the Second World War », *The Historical Journal*, vol. 26, n°1, mars 1983, p. 177-183

ROLLET Henry, *La Pologne au XX^e siècle*, Paris, A. Pedone, 1985, 603 p.

SAKWA George :

- « The "Renewal" of the Franco-Polish Alliance in 1936 and the Rambouillet Agreement », *The Polish Review*, printemps 1971, vol. XVI, n°2, p. 45-66
- « The Franco-Polish Alliance and the Remilitarization of the Rhineland », *The Historical Journal*, vol. 16, n°1, mars 1973, p. 125-146
- « The Polish Ultimatum to Lithuania in March 1938 », *The Slavonic and East European Review*, vol. 55, n°2, avril 1977, p. 204-226

SOUTOU Georges-Henri, « L'alliance franco-polonaise (1925-1933) ou comment s'en débarrasser ? », *Revue d'histoire diplomatique*, 1981/2-3-4, p. 295-348

TRECHNIEWSKI Boris, *Le facteur tchèque dans les relations polono-hongroises (1918-1939)*, thèse de doctorat rédigée sous la direction d'Élisabeth du Réau et de Maria Ormos et soutenue en 2007 en l'Université Paris-III, 610 p.

TURLOTTE Michel (colonel) :

- *Les relations militaires franco-polonaises des accords de Rambouillet à la guerre (16 septembre 1936-1^{er} septembre 1939)*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Guy Pedroncini et soutenu en l'Université de Paris-I, 1982, 92 p.
- « L'alliance polonaise à travers les archives de l'état-major de l'Armée (1932-1939) », *Revue historique des Armées*, 1985/4, n°161, p. 70-83

VIATTEAU Alexandra, *Pologne, entre l'Est et l'Ouest*, Paris, Hora decima, 2009, 250 p.

VIVIER Thierry, « L'aviation française en Pologne (janvier 1936-septembre 1939) », *Revue historique des Armées*, 1993, 4^e trimestre, n°193, p. 60-70

Tchécoslovaquie

BELINA Pavel, CORNEJ Petr et POKORNY Jiri (dirs.), *Histoire des pays tchèques*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1995, 510 p.

BEN ARIE Katriel, « Czechoslovakia at the Time of "Munich" : The military situation, *Journal of Contemporary History*, vol. 25, n°4, octobre 1990, p. 431-446

BENES Zdenek, KURAL Vaclav et BERGMANOVA Marie (éds.), *Pour comprendre l'histoire. Les relations tchéco-allemandes entre 1848 et 1948*, Prague, Gallery, 2002, 340 p.

HAUNER Milan :

- « Czechoslovakia as a Military Factor in British Considerations of 1938 », *The Journal of Strategic Studies*, septembre 1978, vol. 1, n°2, p. 194-222
- « La Tchécoslovaquie en tant que facteur militaire », *Revue d'études slaves*, vol. LII, n°1-2, 1979, p. 179-190

HAUSER Philippe, *De la gloire à la désillusion, les relations politiques et militaires franco-tchécoslovaques du Traité de Versailles à la crise de Munich (1919-1938)*, Paris, Vécu contemporain, 1996, 103 p.

LUKES Igor :

- *Czechoslovakia between Stalin and Hitler, The Diplomacy of Edvard Benes in the 1930s*, New York/Oxford, Oxford UP, 1996, XII-318 p.

- « The Czechoslovak Partial Mobilization in May 1938 : A Mystery (almost) Solved », *Journal of Contemporary History*, vol. 31, n°4, octobre 1996, p. 699-720

MARÈS Antoine :

- « La faillite des relations franco-tchécoslovaques, la mission militaire française à Prague (1926-1938) », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre Mondiale*, n°111, juillet 1978, p. 45-71
- *Histoire des pays tchèques et slovaque*, Paris, Hatier, « Nations d'Europe », 1995, 383 p.

MEILLAT Thierry, « Les relations aériennes franco-tchécoslovaques », Service historique de l'Armée de l'Air, 1992, contribution à l'ouvrage collectif *Relations militaires franco-tchécoslovaques, 1914-1939*, recueil réalisé par le Service historique de la Défense, 1992, 12 p.

VIVIER Thierry, « La coopération aéronautique franco-tchécoslovaque (janvier 1933-septembre 1938) », *Revue historique des Armées*, 1993, 1^{er} trimestre, n°190, p. 70-79

Roumanie

BOISDRON Matthieu, *La Roumanie des années trente, de l'avènement de Carol II au démembrement du royaume, 1930-1940*, Parçay-sur-Vienne, Anovi, 2007, 221 p.

GEORGESCU Maria et MIDAN Christophe (capitaine), *Les attachés militaires français en Roumanie et roumains en France, 1860-1940, un exemple de coopération bilatérale*, Bucarest, Éditions militaires, 2003, 319 p.

GRANDHOMME Jean-Noël, « La mémoire roumaine de la mission Berthelot (1918-2007) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2007, 4^e trimestre, n°228, p. 23-35

IONESCU Mihail, « Les relations franco-roumaines de 1938 à 1944 », *Revue historique des Armées*, 2006/3, n°244, p. 73-83

LUNGU Dov B. :

- *Romania and the Great Powers, 1933-1940*, Durham/Londres, Duke UP, 1989, XIV-294 p.
- « The European Crisis of March-April 1939 : The Romanian Dimension », *The International History Review*, vol. 7, n°3, août 1985, p. 390-414

MOISUC Viorica, « La Roumanie face à la crise tchécoslovaque en 1938 », *Revue des études slaves*, 1982, tome 54, fascicule 3, p. 277-293

Turquie

BARLAS Dilek, « Turkish Diplomacy in the Balkans, and the Mediterranean. Opportunities and Limits for Middle-Power Activism in the 1930' », *Journal of Contemporary History*, vol. 40, n°4, juillet 2005, p. 441-464

JOLY Vincent, « À la recherche de l'allié turc ? Quelques observations sur la déclaration d'assistance mutuelle franco-turque du 23 juin 1939 », *Méditerranée, Moyen-Orient : deux siècles de relations internationales : recherches en hommage à Jacques Thobie*, Paris/Budapest/Turin, L'Harmattan, « Varia Turcica » n°37, 2003, p. 521-542

MILLMAN Brock :

- « Essay and Reflection : Credit and Supply in Turkish Foreign Policy and the Tripartite Alliance of October 1939 : A Note », *The International History Review*, vol. 16, n°1, février 1994, p. 70-80
- « Turkish Foreign and Strategic Policy, 1934-42 », *Middle Eastern Studies*, 1995, vol. 31, n°3, p. 483-508

THOBIE Jacques, « Le nouveau cours des relations franco-turques et l'affaire du sandjak d'Alexandrette, 1921-1939 », *Relations internationales*, 1979, n°19, p. 355-374

THOMAS Martin, « To Arm an Ally : French Arms Sales to Romania, 1926-1940 », *The Journal of Strategic Studies*, juin 1996, vol. 19, n°2, p. 231-259

Autres États d'Europe centrale et orientale

CASTELLAN Georges, « Les Balkans dans la politique française face à la réoccupation de la Rhénanie (7 mars 1936) d'après les documents diplomatiques français », *Balkan Studies*, vol. 29, n°1, 1988, p. 55-69

CAMPUS Eliza, *The Little Entente and the Balkan Alliance*, Bucarest, Ed. Academiei Republicii socialiste România, « Bibliotheca historica Romaniae Studies », n°59, 1978, 207 p.

DU RÉAU Élisabeth, « Les Balkans dans la stratégie méditerranéenne de la France. Avril 1939-mai 1940 », *Balkan Studies*, vol. 29, n°1, 1988, p. 71-88

GRUMEL-JACQUIGNON François, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'entre-deux-guerres (1918-1935), avantages et inconvénients d'une amitié de revers*, thèse de doctorat rédigée sous la direction de Georges-Henri Soutou et soutenue en l'Université de Paris-IV, 1996, 708 p.

THOBIE Jacques, « La France, la Grèce et les Balkans dans les années trente », *Balkan Studies*, vol. 29, n°1, 1988, p. 3-28

Approches biographiques et prosopographiques

Dictionnaires biographiques

BÉLY Lucien, SOUTOU Georges-Henri, THEIS Laurent et VAÏSSE Maurice (dirs.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005, XXX-660 p.

JOLLY Jean, *Dictionnaire des parlementaires français. Notices biographiques sur les ministres, députés et sénateurs français de 1889 à 1940*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960-1977, 8 volumes, 1960-1977, 3236 p.

TAILLEMITE Étienne, *Dictionnaire des marins français*, Paris, Talladier, 2002, 573 p.

YVERT Benoît (dir.) :

- *Dictionnaire des ministres de 1789 à 1989*, Paris, Perrin, 1990, 1028 p.
- *Premiers ministres et présidents du Conseil, histoire et dictionnaire raisonné des chefs du gouvernement en France*, Paris, Perrin, « Tempus », n°187, 2007, 916 p.

ZANCO Jean-Philippe (dir.), *Dictionnaire des ministres de la Marine, 1689-1958*, Paris, SPM, « Kronos », 2011, 564 p.

Personnalités militaires françaises

ALEXANDER Martin S., *The Republic in danger : General Maurice Gamelin and the politics of French defence, 1933-1940*, Cambridge, Cambridge UP, 1992, 573 p.

ANGOT Eugène et DE LAVERGNE René, *Une figure légendaire de l'aviation française de 1914 à 1940 : le général Vuillemin*, Paris/Genève, La Palatine, 1965, 263 p.

ARTZET Hervé :

- *Biographie du général Jean-Henri Jauneaud*, mémoire de maîtrise dirigé par William Serman, soutenu en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, année universitaire 1996-1997, 107 p.
- « Le général Jean-Henry Jauneaud, une personnalité aéronautique de l'Entre-deux-guerres », *Revue historique des Armées*, 1999/4, n°217, p. 46-56

- BACH André (général), *Le colonel Mendras et les relations militaires franco-soviétiques (1932-1935)*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle et soutenu en l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, juin 1981, 222 p.
- BANKWITZ Philipp C. P., *Maxime Weygand and Civil-Military Relations in Modern France*, Cambridge, Harvard UP, « Harvard historical studies », 1967, XVI-447 p.
- CARLIER Claude, « Général Paul Dassault : l'armement et les études techniques de l'État-Major de l'Armée (1931-1945) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2011, 3^e trimestre, n°243, p. 93-102
- COSTAGLIOLA Bernard, *Darlan, la collaboration à tout prix*, Paris, CNRS, 2015, 403 p.
- COUTAU-BÉGARIE Hervé, *Castex, le stratège inconnu*, Paris, Economica, « Histoire », 1985, 259 p.
- COUTAU-BÉGARIE Hervé et HUAN Claude (capitaine de vaisseau), *Darlan*, Paris, Fayard, 1989, 873 p.
- CRANE Richard F., *A French conscience in Prague, Louis Eugène Faucher and the abandonment of Czechoslovakia*, Boulder/New York, East European Monographs/Columbia UP, 1996, 187 p.
- DE LANNOY François et SCHIAVON Max (colonel), *Les généraux français de 1940, parcours d'exception*, Antony, ETAI, 2013, 192 p.
- DE MOLLANS Éric, *Durand-Viel, le dernier de nos grands amiraux ?*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de Robert Frank et soutenu en l'Université de Paris-I, 1999, 170 p.
- DE TOUCHET Véronique, *Les missions à l'étranger du général Schweisguth et l'« alliance militaire » en Europe orientale*, mémoire de maîtrise rédigé sous la direction de René Girault et soutenu en l'Université de Paris-X, 1979, 140 p.
- DESTREMAU Bernard :
- *Jean de Lattre de Tassigny*, Paris, Flammarion, « Grandes biographies », 1999, 609 p.
 - *Weygand*, Paris, Perrin, 2001, 842 p.
- EYRARD Jean-Paul, « Attaché naval en Espagne pendant la guerre civile : l'itinéraire du lieutenant de vaisseau Raymond Moullec », *Revue historique des Armées*, 2008/2, n°251, p. 104-111
- FERRO Marc, *Pétain*, Paris, Fayard, 1987, 789 p.
- Fondation Charles de Gaulle (éd.), *Charles de Gaulle : du militaire au politique, 1920-1940*, Paris, Plon, 2004, 479 p.

GANTELET Matthieu, *La carrière du général Paul Stehlin : aux sources d'un engagement*, mémoire de première année de master rédigé sous la direction d'Olivier Forcade et soutenu en l'Université Paris-Sorbonne, juin 2015

GIRARDIN-THIBEAUD Odile, *Des amiraux au service de Vichy (1940-1944)*, thèse rédigée sous la direction de Bernard Lachaise et soutenue en l'Université de Bordeaux-Montaigne, octobre 2014, 1559 p.

GUELTON Frédéric (colonel), *Le général Weygand, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, 1931-1935*, thèse rédigée sous la direction de Guy Pedroncini et soutenue en l'Université de Paris-I, 1994, 3 vol., 488 p., 193 p. et 256 p.

HOISINGTON William A., *L'héritage de Lyautey, Noguès et la politique française au Maroc, 1936-1943*, Paris, L'Harmattan, 1995, 406 p.

HUGUIER Michel, *L'amiral Decoux sur toutes les mers du monde*, Paris, L'Harmattan, 2007, 299 p.

INQUIMBERT Anne-Aurore, *Un officier français dans la Guerre d'Espagne, carrière et récits d'Henri Morel (1919-1944)*, Rennes/Vincennes, Presses Universitaires de Rennes/Service historique de la Défense, « Histoire », 2009, 304 p.

LAPLANE Jean, *L'amiral Auphan, un itinéraire professionnel*, mémoire de master rédigé sous la direction d'Olivier Forcade et de Tristan Lecoq et soutenu en l'Université de Paris-IV, 2011, 184 p.

Le général d'armée aérienne Denain, vu par ses amis et collaborateurs, Rennes, Serma, « Sous le signe de l'aviation », 1969, 96 p.

LE GOYET Pierre (colonel), *Le mystère Gamelin*, Paris, Presses de la Cité, 1975, 379 p.

LOTTMAN Herbert R., *Pétain*, Paris, Seuil, 1984, 727 p.

MELTON George E., *Darlan, Amiral et homme d'État français, 1881-1942*, Paris, Pygmalion, 2002, 345 p.

MICHEL Henri, *François Darlan, Amiral de la Flotte*, Paris, Hachette, 1993, 451 p.

NOGUÈRES Louis, *Le véritable procès du Maréchal Pétain*, Paris, Fayard, 1955, 659 p.

PERTINAX (André GÉRAUD), « Gamelin », *Foreign Affairs*, vol. 19, n°2, janvier 1941, p. 310-331

PEDRONCINI Guy, *Pétain*, tome 2, « La victoire perdue : 1919-1940 », Paris, Perrin, 1995, 287 p.

PUJO Bernard, *Le Général Pujo et la Naissance de l'Aviation Française*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1988, 235 p.

RAPHAËL-LEYGUES Jacques et FLOHIC François :

- *Darlan*, Paris, Plon, 1986, 282 p.
 - *Darlan Laborde, l'inimitié de deux amiraux*, Paris, Éditions de la Cité, 1990, 208 p.
- ROUSSEL Éric, « Les étranges vérités de l'amiral de Gaulle », *Le Débat*, 2005/2, n°134, p. 167-175
- SCHIAVON Max (colonel), *Le général Alphonse Georges, un destin inachevé*, Parçay-sur-Vienne, Anovi, 2009, 607 p.
- SINGER Barnett, *Maxime Weygand, a biography of the French general in two world wars*, Jefferson, McFarland, 2008, V-255 p.
- TEYSSIER Arnaud, « Le général Vuillemin : un haut responsable militaire face au danger allemand (1938-1939) », *Revue historique des Armées*, 1987, 2^e trimestre, n°167, p. 104-113
- VAN HILLE Jean-Marc, *Le vice-amiral Charles Platon (1886-1944), ou les risques d'un mauvais choix*, Estadens, PyrÉGraph, 2003, 298 p.
- VIAL Philippe, « De l'impuissance à la renaissance : le général Léchères à la tête de l'Armée de l'Air (1948-1953) », *Revue historique des Armées*, 1993, 3^e trimestre, n°192, p. 43-51
- VIVIER Thierry, « Le général Denain, bâtisseur de l'Armée de l'Air (1933-1936) », *Revue historique des Armées*, 1993, 3^e trimestre, n°192, p. 21-31

Personnalités politiques françaises

- ACCOCE Pierre et RENTCHNIK Pierre, *Ces malades qui nous gouvernent*, Paris, Stock, 1976, 372 p.
- ALLAIN Jean-Claude, *Joseph Caillaux*, tome 2, « L'Oracle », Paris, Imprimerie Nationale, « Personnages », 1981, 589 p.
- ANIZAN Anne-Laure, *Paul Painlevé (1863-1933), un scientifique en politique*, thèse de doctorat dirigée par Serge Berstein et soutenue en l'Institut d'Études Politiques de Paris, juin 2006, 921 p.
- BERSTEIN Serge :
- *Léon Blum*, Paris, Fayard, 2006, 835 p.
 - *Édouard Herriot ou la République en personne*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1985, 327 p.
- BERSTEIN Serge, FRANK Robert, JANSEN Sabine et WERTH Nicolas, *Rapport de la Commission d'historiens constituée pour examiner la nature des relations de Pierre Cot avec les autorités soviétiques*, Paris, B & Cie, 1995, 70 p.

BURRIN Philippe, *La Dérive fasciste, Doriot, Déat, Bergery, 1933-1945*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1986, 530 p.

BUTTERWORTH Susan B., « Daladier and the Munich Crisis : A Reappraisal », *Journal of Contemporary History*, vol. 9, n°3, juillet 1974, p. 191-216

COINTET Jean-Paul :

- *Pierre Laval*, Paris, Fayard, 1993, 586 p.
- *Marcel Déat, du socialisme au national-socialisme*, Paris, Perrin, 1998, 418 p.

COLTON Joel, *Léon Blum*, Paris, Fayard, « Les grandes études contemporaines », 1967, 527 p.

DARD Olivier, *Bertrand de Jouvenel*, Paris, Perrin, 2008, 526 p.

DE BUJADOUX Jean-Félix, « Tardieu, Flandin, Reynaud, Mandel. Un quadrille modéré dans les années 1930 », *Parlement(s), Revue d'histoire politique*, 2011/1, n°15, p. 144-161

DREIFORT John, *Yvon Delbos at the Quai d'Orsay, French Foreign Policy during the Popular Front 1936-1938*, Lawrence, UP of Kansas, 1973, XI-273 p.

DU RÉAU Élisabeth :

- « Édouard Daladier et les problèmes posés par la mobilisation industrielle au moment de la crise de Munich », *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, « Munich 1938, mythes et réalités », p. 71-90
- « Édouard Daladier et l'image de la puissance française en 1938 », *Revue historique des Armées*, 1983/3, n°152, p. 26-39
- *Édouard Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940)*, thèse de doctorat d'État rédigée sous la direction de Jean-Baptiste Duroselle et soutenue en l'Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, 1987, 7 volumes, 2394 p.
- *Édouard Daladier, 1884-1970*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1993, 581 p.

FAVREAU Jean, *Georges Mandel, ou la passion de la République*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1996, 568 p.

GREILSAMMER Ilan, *Blum*, Paris, Flammarion, « Grandes biographies », 1996, 611 p.

JANSEN Sabine, *Pierre Cot : un antifasciste radical*, Paris, Fayard, « Nouvelles études contemporaines », 2002, 680 p.

JEANNENEY Jean-Noël :

- *Georges Mandel, l'homme qu'on attendait*, Paris, Tallandier, « Texto », 2009, 187 p.
- *François de Wendel en République, l'argent et le pouvoir, 1914-1940*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1976, 669 p.

JORDAN Nicole, « Léon Blum and Czechoslovakia, 1936-1938 », *French History*, vol. 5, n°1, mars 1991, p. 48-73

KUPFERMAN Fred, *Pierre Laval*, Paris, Balland, 1987, 570 p.

LACHAISE Bernard, *Yvon Delbos, 1885-1956, Biographie*, Périgueux, Fanlac, 1993, 362 p.

LACOUTURE Jean, *Léon Blum*, Paris, Seuil, 1977, 595 p.

LAPIE Pierre-Olivier, *Herriot*, « Les grandes études contemporaines », Fayard, 1967, 342 p.

MELTZ Renaud, « Louis Barthou et Alexis Léger, un couple improbable au service de l'impossible alliance franco-soviétique », *Revue d'Europe centrale*, tome VII, n°2, 2^e semestre 1999, p. 1-36

MONNET François, *Refaire la République, André Tardieu, une dérive réactionnaire, 1876-1945*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 1993, 638 p.

MORELLE Chantal et JAKOB Pierre, *Henri Laugier, un esprit sans frontières*, Bruxelles/Paris, Bruylant/LGDJ, « Histoires », 1997, XV-414 p.

MURON Louis, *Édouard Herriot, 1872-1957*, Lyon, ELAH, 1997, 268 p.

NOBÉCOURT Jacques, *Le colonel de la Rocque, 1885-1946, ou les pièges du nationalisme chrétien*, Paris, Fayard, 1996, 1194 p.

PLANTÉ Louis, *Un grand seigneur de la politique, Anatole de Monzie, 1876-1947*, Paris, Raymond Clavreuil, 1955, 376 p.

PUYAUBERT Jacques, *Georges Bonnet, 1889-1973, les combats d'un pacifiste*, Rennes, PUR, « Histoire », 2007, 371 p.

RÉMOND René et BOURDIN Janine (dirs.), *Édouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 319 p.

RENOUVIN Pierre et RÉMOND René (dirs.), *Léon Blum, chef de gouvernement, 1936-1937*, Paris, Armand Colin, « Cahiers de la Fondation nationale des sciences politiques », n°155, 1967, 439 p.

SOUTOU Georges-Henri et MOTTE Martin (dirs.), *Entre la Vieille Europe et la seule France. Charles Maurras, la politique extérieure et la défense nationale*, Paris, ISC/Economica, « Bibliothèque stratégique », 2009, 432 p.

SHERWOOD John M., *Georges Mandel and the Third Republic*, Stanford, Stanford UP, 1970, IX-393 p.

TELLIER Thibault, *Paul Reynaud, 1878-1966, un indépendant en politique*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 2005, 887 p.

VIVIER Thierry « Un néo-socialiste au ministère de l'Air : Marcel Déat (24 janvier 1936-4 juin 1936) », *Revue historique des Armées*, 1991, 1^{er} trimestre, n°182, p. 97-106

WARNER Geoffrey, *Laval and the eclipse of France*, Londres, Eyre and Spottiswoode, 1968, XX-461 p.

WORMSER Georges, *Georges Mandel, l'homme politique*, Paris, Plon, 1967, 314 p.

YOUNG Robert J., *Power and pleasure, Louis Barthou and the Third French republic*, Montréal, Kingston, Londres, McGill-Queen's UP, 1991, XV-330 p.

Diplomates français

ALCOUFFE François, *L'analyse psychologique des dirigeants étrangers par le diplomate. André François-Poncet et les dirigeants nazis*, thèse de doctorat rédigée sous la direction d'Olivier Forcade et soutenue à l'Université Paris-Sorbonne, avril 2015

BARBIER Colette, *Henri Hoppenot (25 octobre 1891-10 août 1977), Diplomate*, Paris, Ministère des Affaires étrangères, Direction des archives, 1999, XXVII-631 p.

BEAUVOIS Yves, *Léon Noël, de Laval à de Gaulle, via Pétain (1888-1987)*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, « Histoire et civilisation », 2001, 468 p.

BERGER Françoise, « André François-Poncet, des réseaux intellectuels à l'expérience du journalisme économique au service des entrepreneurs », DARD Olivier et RICHARD Gilles (dirs.), *Les permanents patronaux : éléments pour une histoire de l'organisation patronale en France dans la première moitié du XX^e siècle, Actes du colloque de Rennes (11-12 mars 2004)*, Metz, Presses de l'Université de Metz, 2005, p. 75-92

DENÉCHÈRE Yves, *Jean Herbette (1878-1960), Journaliste et ambassadeur*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, « Diplomatie et histoire », 2003, XIV-394 p.

DE REVEL Clémence, *André François-Poncet, Ambassadeur de France à Rome, Octobre 1938-Juin 1940*, mémoire de master dirigé par Olivier Forcade et Tristan Lecoq, soutenu en l'Université de Paris-Sorbonne, 2011, 167 p.

MARBEAU Michel, « Réflexions sur un haut fonctionnaire français devenu secrétaire général de la Société des Nations : le cas de Joseph Avenol », *Relations internationales*, n°75, automne 1993, p. 345-361

MELTZ Renaud :

- *Le mage et le régent : Alexis Léger (1887-1975)*, thèse de doctorat dirigée par Jean-Paul BLED et soutenue en l'Université de Paris-IV, 2005, 4 volumes, 1609 p.

- *Alexis Léger dit Saint-John Perse*, Paris, Flammarion, « Grandes biographies », 2008, 846 p.

PALLANDRE Christian, « L'ombre et le regard. Quel a été le rôle d'Alexis Leger dans les accords de Munich ? », *Souffle de Perse. Revue de l'Association des amis de la Fondation Sinat-John-Perse*, n°15, décembre 2011, p. 31-54

SOUTOU Georges-Henri, « La perception de la puissance française par René Massigli en 1938 », *Relations internationales*, n°33, printemps 1983, p. 11-22

ULRICH-PIER Raphaële :

- *René Massigli, 1888-1988, une vie de diplomate*, Bruxelles/Berne/Berlin, PIE Peter Lang, 2006, 2 volumes, XV-1539 p.
- « René Massigli (1888-1988), un Grand du Quai d'Orsay », *Relations internationales*, 2005/2, n°122, p. 3-16

Personnalités étrangères

BARNETT Correlli (éd.), *Hitler's generals*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1989, XIX-497 p.

BENASSAR Bartolomé, *Franco*, Paris, Perrin, 1995, 409 p.

BLOCH Michael, *Ribbentrop*, Paris, Plon, 1996, 526 p.

BRÉZET François-Emmanuel, *Dönitz, « Le dernier Führer »*, Paris, Perrin, 2011, 390 p.

CAPUTI Robert J., *Neville Chamberlain and appeasement*, Selinsgrove/Londres, Susquehanna UP/Associated UP, 2000, 271 p.

COLVIN Ian, *Vansittart in Office, An historical survey of the origins of the second world war based on the papers of Sir Robert Vansittart, Permanent Under-Secretary of State for Foreign Affairs 1930-38*, Londres, Victor Gollancz, 1965, 360 p.

DE LASTOURS Sophie, *Toukhatchevski, le bâtisseur de l'Armée Rouge*, Paris, Albin Michel, 1996, 336 p.

ELLEINSTEIN Jean, *Staline*, Paris, Fayard, 1984, 568 p.

HANCOCK Eleanor, *Ernst Röhm : Hitler's SA chief of staff*, New York, Palgrave Macmillan, 2008, XIII-273 p.

IRVING David, *The Rise and Fall of the Luftwaffe, the life of Luftwaffe marshal Erhard Milch*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1973, XX-451 p.

KERSAUDY François, *Winston Churchill, le pouvoir de l'imagination*, Paris, Tallandier, 2009, 715 p.

- KERSHAW Ian, *Hitler*, 2 volumes, Paris, Flammarion, 1999-2000, 1159 p. et 1632 p.
- LAMBAUER Barbara, *Otto Abetz et les Français, ou l'envers de la Collaboration*, Paris, Fayard, « Pour une histoire du XX^e siècle », 2001, 895 p.
- LEMAY Benoît, *Erich von Manstein, le stratège de Hitler*, Paris, Perrin, 2006, 557 p.
- MARÈS Antoine, *Edvard Benes, de la gloire à l'abîme, un drame entre Hitler et Staline*, Paris, Perrin, « Biographies », 2015, 502 p.
- MASSON Philippe, *Hitler chef de guerre*, Paris, Perrin, 2005, 334 p.
- MAURER John H. (éd.), *Churchill and the Strategic Dilemmas Before the World Wars*, Londres, Frank Cass, 2003, 176 p.
- MCDONOUGH Frank, *Neville Chamberlain, appeasement and the British road to war*, Manchester, Manchester UP, 1998, IX-196 p.
- MICHEL Bernard, « L'action de Stefan Osusky, ministre plénipotentiaire de Tchécoslovaquie à Paris », *Revue des études slaves*, 1979, tome 52, fascicule 1-2, p. 125-134
- MILZA Pierre, *Mussolini*, Paris, Fayard, 1999, VII-985 p.
- MUSIEDLAK Didier, *Mussolini*, Paris, Presses de Sciences Po, « Références-facettes », 2005, 435 p.
- OPREA Ion M., *Nicolae Titulescu's diplomatic activity*, Bucarest, Academy of the socialist Republic of Romania, « Bibliotheca historica romaniae. Studii », n°22, 1968, 188 p.
- OSTENC Michel, *Ciano, un conservateur face à Hitler et Mussolini, biographie*, Monaco/Paris, Éditions du Rocher, 2007, 316 p.
- PETERS Anthony R., *Anthony Eden at the Foreign Office, 1931-1938*, Aldershot/New York, Gower/St Martin's Press, 1986, VIII-402 p.
- ROBERTS Andrew, *The holy fox, a biography of Lord Halifax*, Londres, Weidenfeld and Nicolson, 1991, XI-348 p.
- SMART Nick, *Neville Chamberlain*, Abingdon/New York, Routledge, « Routledge historical biographies », 2009, XIV-306 p.
- THOM Françoise, *Beria, le Janus du Kremlin*, Paris, Éditions du Cerf, « Cerf politique », 2013, 928 p.
- VAYDAT Pierre, *Robert Vansittart, 1881-1957, une lucidité scandaleuse au Foreign Office*, Paris, L'Harmattan, « L'aire anglophone », 2009, 376 p.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- Abrial, Jean-Marie, 67, 68, 71, 88, 102, 103, 107, 131-133, 210, 229, 256, 259, 290, 291, 298, 309, 326-328, 334, 386, 487, 503, 568, 801
Adamthwaite, Anthony, 674, 705, 731
Albord, Tony, 108
Alexander, Martin, 13, 39, 40, 348, 573, 859
Alexandre I^{er}, roi de Yougoslavie, 45
Alombert-Goget, Pierre, 61, 62
Alphand, Charles, 128, 354
Altmayer, Robert, 328, 390
Andraud, Henry, 405
Antonesco, Victor, 515, 526
Apoga, 234
Archaimbault, Henri, 74, 95, 97, 354
Armengaud, Jean, 57, 58, 213, 214, 220, 230, 251, 273, 279, 282, 283, 319
Armengaud, Paul, 490, 634, 691, 785
Arnal, Pierre, 275, 661-663
Aron, Raymond, 19
Aubé, Georges, 338, 489, 603
Aubert, Louis, 746, 760
Auphan, Paul, 64, 65, 68, 69, 85, 95, 97, 99, 102, 107, 113, 114, 119, 333, 351, 352, 359, 383, 404, 405, 475, 483
Auriol, Vincent, 453
Avenol, Joseph, 256, 282
Azana, Manuel, 464, 465
Badoglio, Pietro, 89, 127, 130, 195, 196, 197, 203, 204, 209, 334, 575, 758, 791
Bailby, Léon, 801
Baistrocchi, Federico, 575
Balbo, Italo, 481, 758, 791
Baratier, Albert, 373
Barbasetti di Prun, Curio, 265
Bardoux, Jacques, 354, 361
Barès, Joseph, 73, 76, 77, 398
Bargeton, Paul, 124, 129, 130, 195, 196, 275, 298, 326, 329, 451, 457, 514, 528
Barral, Pierre, 21
Barthélémy, Joseph, 529, 692, 698
Barthou, Louis, 45, 219, 242
Basdevant, Jules, 329, 692
Beaufre, André, 94, 107, 119, 353
Beauguitte, André, 109
Beaumont-Nesbitt, Frederick, 25, 90, 281, 310, 350, 356, 368, 372, 380, 440, 456, 457, 632, 672, 696, 741, 822
Beauvois, Yves, 496
Beck, Jozef, 226, 228, 292, 293, 341, 503, 504, 509, 510, 513, 524-526, 720, 815
Beck, Ludwig, 449, 563
Becker, Jean-Jacques, 113, 348
Belhague, Charles, 623
Benes, Edvard, 454, 509, 521, 524, 525, 527-529, 709, 722, 739
Bérard, Armand, 163, 652
Berdah, Jean-François, 478
Bergeret, Jean, 637, 787
Berthelot, Philippe, 126
Bertrand, Gustave, 86
Bertrand, William, 643
Bessel, Richard, 168
Béthouart, Antoine, 519
Bierre, 429, 435, 436
Bignon, Jacques, 62
Billotte, Gaston, 271, 336, 381, 411, 412, 617, 623, 624, 625, 629, 705, 706, 829
Bineau, Henri, 328, 640, 703, 758, 793, 801
Blancho, François, 352, 404
Bloch, Darius, 47, 48, 50, 51, 105, 118, 214, 233, 239, 241, 271, 362
Bloch, Marc, 19
Bloch, Marcel, 178
Blum, Léon, 29, 31, 32, 341, 349, 351, 363, 371, 377, 383, 400, 403-405, 413-415, 441, 444, 453, 454, 456, 457, 464, 478, 481, 483, 484, 492, 494, 507, 509, 510, 514, 516, 522, 586, 613, 622, 647, 657, 854
Blum, Robert, 454

Bodet, Pierre, 73, 74, 306, 307, 390, 398, 634
 Bonnet, Georges, 22, 510, 648, 649, 655, 662, 663, 679, 692, 703, 711, 715, 719, 720, 743, 744, 746, 754, 774, 777, 784, 785, 795, 814, 817-819, 836-841, 843, 855
 Bourcart, 435, 436
 Bourragué, Célestin, 385, 386, 388, 467, 592, 656
 Bourragué, Georges, 388, 644
 Bourret, Victor, 43, 55, 97, 102-104, 108, 110-112, 370, 378-380, 383, 399, 466, 492, 630
 Bouscat, René, 632
 Brécard, Charles, 364
 Briand, Aristide, 96, 114
 Brouillard, André, 365
Bruneau, Jean-Baptiste, 98
 Brussaux, Édouard, 109, 134, 150
 Buat, Edmond, 41, 47
 Bühner, Jules, 111, 614, 624, 627-631, 652, 745, 760, 764, 774, 777, 797, 830, 835
 Buisson, Louis, 61, 62, 118, 189, 296, 298, 299, 312, 373, 489, 553
 Bullitt, William, 440, 565, 744
 Caballero, Largo, 465, 469
 Cadogan, Alexander, 734, 740, 741
 Cahuzac, Pierre, 467
 Caillaux, Joseph, 754
Cailleteau, François, 22, 44, 112
 Cambon, Camille, 386
 Campinchi, César, 43, 389, 404, 595, 597, 602, 643
 Caranfil, Nicolae, 438, 518
 Carayon, Jean, 393, 395, 636, 688
 Carence, Jean-Jacques, 105, 301
 Carol II, roi de Roumanie, 427, 514, 518, 520
 Carolet, Pierre, 779
 Castex, Raoul, 133
Cathala, Pierre, 142
 Catoire, Maurice, 96, 332
Chadeau, Emmanuel, 178, 555
Chalmers-Hood, Ronald, 95
 Chamberlain, Neville, 651, 672, 674, 709, 712, 715, 716, 734, 736, 737, 741, 763, 808, 809
 Charvériat, Émile, 275, 480, 658, 663, 720, 744, 766, 811
 Chastenet, Jacques, 373
 Chatfield, Ernle, 65, 258, 475, 478, 484
 Chautemps, Camille, 32, 43, 405, 453, 613, 669, 701
 Chéron, Paul, 398
 Chevalier, André, 66
 Chichery, Albert, 113
 Chrétien, Jean, 93, 367
 Churchill, Winston, 479, 679, 741
 Ciano, Galeazzo, 578, 838
Cienciala, Anna, 720
 Clapier, Marcel, 383, 392
 Clerk, George, 281, 350, 356, 368, 380
 Collet, Philibert, 764
 Collinet, Louis, 67, 387
 Colson, Louis, 40, 44, 47, 48, 50, 51, 56, 57, 74, 86, 89, 93, 102, 105, 108, 110, 111, 208, 223, 228, 235, 238, 262, 264, 273-277, 281, 283, 298, 311, 312, 329, 332, 361, 364, 365, 370, 373, 379, 380, 382, 409, 450, 455, 473, 482, 483, 491, 495, 500, 508, 536, 547, 549, 561, 568, 578, 626, 640, 676, 687, 718, 760, 761, 771, 777, 780, 793, 802, 814, 839, 840, 858
 Colyer, Douglas, 730, 731
 Condé, Charles-Marie, 782, 803
 Conquet, Alfred, 45, 107, 144, 145, 149, 151, 362, 403, 407
 Constantin I^{er}, roi de Grèce, 45
 Corbin, Charles, 129, 248, 440, 451, 456, 652
 Cornet, Edgard, 630, 631, 657
 Cornillon, Charles, 397, 636, 637
 Cot, Pierre, 73, 74, 76, 85, 97, 219, 236, 306, 338, 349, 352, 366, 376, 377, 389-392, 394, 396-399, 403-406, 412-415, 419, 432, 441, 445, 449-454, 456, 461, 464, 466, 467, 481, 483, 484, 492, 495, 512, 515-518, 531, 551, 562, 591, 597, 602-604, 607, 614, 632, 633, 636, 639, 854
 Coulondre, Robert, 128, 130, 309, 420, 428, 436, 456-458, 460, 461, 756, 791, 824, 833
Coutau-Bégarie, Hervé, 13, 384, 385
Crémieux-Brilhac, Jean-Louis, 799, 803, 804
 Cusin, Gaston, 483
D'Abzac-Epezy, Claude, 75, 637, 787

D'Astier de la Vigerie, François, 724, 725
 Daladier, Édouard, 6, 13, 15, 29, 30, 32, 43, 55, 90, 92, 97, 102, 107, 110, 113, 117, 118, 135, 142, 157, 158, 231, 301, 322, 328, 329, 337, 338, 347, 348, 355, 362, 363, 368-371, 374, 376-383, 392, 395, 398, 400, 401, 403-412, 414, 415, 432, 435, 437, 443-445, 448, 450, 452-455, 457, 459, 461, 473, 480, 482, 484, 489, 491-493, 495, 497, 498, 505, 507, 508, 510, 512, 519, 522, 524, 528, 531, 539, 540, 543, 549, 550, 564, 570, 572, 575-577, 580, 581, 587, 588, 591, 594, 596-598, 600, 602-604, 613-622, 624, 625, 628-635, 637, 640, 644, 646-652, 654, 656, 661, 662, 664, 669-676, 679, 682, 687, 688, 691-693, 696, 697, 701-709, 711, 713-717, 720, 721, 723, 726-730, 734, 736-738, 742-747, 754-757, 759-764, 766-768, 772-775, 777, 782-784, 787, 791, 792, 795, 797-800, 807, 810, 813, 814, 816, 824-827, 835, 838, 840-844, 854, 855
 Dame, Pierre, 61, 62, 301
Dard, Olivier, 799
 Daridan, Jean, 661, 662, 664, 746
 Darlan, François, 6, 13, 24, 43, 69, 84, 109, 112, 114, 130, 382-389, 392, 399, 402, 409, 412, 420, 449, 450, 461, 467, 473, 475, 479, 483, 484, 486, 487, 489, 563, 564, 579, 588, 589, 591, 592, 595-598, 602-604, 614, 618, 628, 639, 642, 643, 661, 670, 671, 699, 727, 729-731, 745, 760, 762, 769, 772, 775-777, 794-797, 812, 814, 818, 832, 836, 837, 839, 851, 855, 857, 858
 Darrieus, Paul, 70, 190, 192, 202, 210
 Davet, René, 73, 95, 97, 306, 391
Davion, Isabelle, 5, 222, 293, 496, 504
 De Bordas, Henriette, 6, 28
 De Boutray, Olivier, 55, 370
 De Brantes, François Sauvage, 421, 424, 592, 593
 De Caix, Robert, 349
 De Carsalade du Pont, Gaston, 224
 De Castelnau, Édouard de Currières, 335
 De Chambrun, Charles, 128, 334
 De Crouy-Chanel, Étienne, 127, 135, 136, 424, 460, 650, 661, 662
 De Féligonde, Henri Pellissier, 349
 De Gaulle, Charles, 93, 364, 374, 496
 De Gorostarzu, 398, 467, 468
De la Gorce, Paul-Marie, 362
 De La Monneraye, Louis, 384
 De La Rocque, François, 113, 350
 De Laborde, Jean, 487
 De Lacroix, Victor, 129, 330, 523, 720, 723
 De Larosière, Robert, 70, 96, 107, 108, 114, 116, 117, 131, 134, 179, 180, 191, 192, 195, 200-203, 210, 211, 213, 215, 224, 227, 248-250, 254, 256-260, 272, 335
 De Margerie, Roland, 104, 651, 741
 De Mierry, Joseph Gallevier, 57, 58, 93, 162, 227, 238, 379, 426, 435, 448, 449, 460, 523, 524, 642, 644, 696
 De Monzie, Anatole, 29
 De Robien, Louis, 675
 De Saint-Quentin, René Doynel, 215, 256, 329
 De Villelume, Paul, 6, 22, 28, 46, 106, 134, 135, 288, 292, 298, 321, 322, 324, 326, 349, 425, 455, 526, 537, 539, 541, 542, 554, 582, 583, 646, 650, 653, 655, 661-664, 696, 702, 706, 708, 725, 726, 746, 774, 775, 782, 783, 785, 788, 793, 797, 801-803, 815, 817, 823, 824, 830
 De Vitrolles, Alfred d'Arnaud, 118, 159, 638, 677-679, 756, 757, 767, 769, 770, 783, 784, 789, 794, 828
 Déat, Marcel, 116, 119, 177, 271, 398, 801
 Debeney, Eugène, 47, 98, 454, 641, 801
 Decamp, Jules, 30, 370, 377-379, 382, 621, 633, 711, 744, 797, 835, 839, 842
 Decoux, Jean, 64, 69, 70, 71, 88, 96, 97, 101, 102, 104, 107, 108, 114, 116, 117, 131, 133, 134, 179, 180, 191, 192, 195, 196, 200-203, 210, 211, 213-215, 224, 226, 227, 229, 248-250, 253, 254, 256-260, 272, 290, 291, 298, 309, 328, 329, 335, 385, 484, 486, 503, 579, 661
 Defrasne, Jean, 268, 498, 499, 531, 684, 685, 687, 697, 704, 709, 743
 Degoutte, Jean-Marie, 45
 Delbos, Yvon, 329, 338, 377, 443, 445, 449, 451-454, 456, 457, 507, 512, 518, 586, 587, 669
 Deleuze, Emmanuel, 133, 138, 557, 558, 583, 661

Deloncle, Eugène, 362, 366
 Denain, Victor, 23, 24, 72-75, 77, 79, 84,
 85, 90, 95, 97, 115, 139, 148, 152, 174,
 176, 177, 197, 199, 204, 205, 215, 236,
 260, 262, 264, 265, 394, 402, 403, 474,
 481, 511, 638, 850, 858
 Dentz, Henri, 31, 60, 380, 520, 523, 641,
 646, 656-660, 696, 703, 710, 732, 743,
 766, 768, 808, 812, 822, 827
 Deramond, Marcel, 643
 Didelet, Henri, 658, 780, 788, 811
 Dobler, Jean, 174, 275, 303
 Docteur, Jules, 386
Doise, Jean, 11
 Domino, Louis, 392
 Donzeau,, 236, 824
 Dosse, Edmond, 490
 Douhet, Giulio, 637
 Doumenc, Aimé, 48, 49, 50, 807, 830-833
 Doumergue, Gaston, 24, 112, 151
Dreifort, John, 451
 Dronneau, Léon, 398
 Drujon, Charles, 487
Du Réau, Élisabeth, 13, 707, 775, 844
 Duff Cooper, Alfred, 734
 Dufieux, Julien, 105, 271, 352, 365, 371,
 378, 381, 390, 539, 550, 569
 Dupré, Louis, 384
 Durand-Viel, Georges, 43, 64, 65, 67-69,
 71, 84, 88-90, 96, 102, 104, 109, 131,
 132, 134, 146, 148, 191, 196, 202, 204,
 211, 229, 248-250, 253-255, 257-260,
 265, 269, 272, 294, 300, 301, 305, 312,
 333, 338, 351, 358, 382-385, 387, 388,
 402, 450, 483, 485, 487, 564, 568, 570,
 661, 801, 850, 857
 Duron, Amédée, 50, 93, 379, 641
*Duroselle, Jean-Baptiste, 11, 16, 32, 93,
 268, 301*
 Duseigneur, Edmond, 365, 366, 392
 Duvernoy, René, 77, 86, 204, 310, 331,
 334, 396
 Eden, Anthony, 107, 280, 281, 289, 291,
 314, 478, 632, 672, 728
 Egorov, Aleksandr, 237, 421, 458
Emmerson, James, 293
 Fabry, Jean, 42, 43, 46, 94, 109-111, 116-
 120, 128, 143, 146, 151, 183, 212-214,
 223, 233, 234, 240, 256, 262, 271, 272,
 381, 401, 408, 623, 828, 830
 Faucher, Louis-Eugène, 207, 212, 423,
 499, 524, 530, 697, 698, 722
 Féquant, Philippe, 393, 395, 483, 485, 489,
 518, 563, 618, 634, 639
 Fernet, Jean, 97
 Ferrand, Paul, 86
 Feuillat, Émile, 642
 Fischetti, 331, 334
 Flandin, Pierre-Étienne, 24, 107, 117, 124,
 143, 145, 146, 148, 150, 195, 270, 278,
 292, 296, 298-300, 309, 314, 333, 507,
 673
 Foch, Ferdinand, 45, 49, 496, 619, 824
*Forcade, Olivier, 5, 21, 23, 25, 39, 55, 98,
 226, 374, 580, 625, 626, 657, 679, 837*
 Franco, Francisco, 464, 468, 471, 472,
 474, 475, 477, 479-482, 493, 494, 726,
 813, 838
 François, Henri, 398
 François-Poncet, André, 25, 128, 129, 131,
 174, 214, 226, 272, 279, 280, 379, 450,
 492, 669, 679, 745, 758, 837
Frank, Robert, 13, 64, 301, 671, 785, 859
 Gaboriaud, Léo-Abel, 103
 Gamelin, Maurice, 6, 11-15, 17, 23, 24, 28,
 30-32, 38-49, 51, 53, 55-57, 59, 62, 73,
 75, 77, 79, 85, 86, 88-90, 95, 96, 99,
 101, 103-105, 108-112, 114, 117-120,
 124-130, 135-138, 141, 145-147, 149,
 151, 152, 157, 158, 160, 171, 172, 183,
 185, 186, 195-199, 203, 204, 207-211,
 213, 215, 222, 223, 227, 231, 234, 240,
 242, 253, 256, 257, 259, 260, 262, 264,
 265, 268-273, 275-283, 287, 289-291,
 293-302, 304, 305, 308, 310, 311, 313,
 314, 318, 319, 326-331, 333-336, 347-
 353, 355-358, 362-366, 368, 370-372,
 376-382, 390, 392-395, 398, 402, 403,
 406-409, 411, 412, 414, 419, 420, 425,
 427, 431, 435, 437, 438, 440, 441, 443-
 450, 452, 453, 455, 456, 460, 466, 471,
 474, 479- 482, 485, 487-495, 497, 500,
 502, 503, 505, 507-516, 519, 520, 522,
 524, 526-531, 539, 547, 550, 561, 563,
 565, 567, 568, 570-573, 575, 577, 579-
 582, 586-588, 592, 596, 598-601, 603,
 604, 613, 614, 616-626, 628, 629, 634-
 637, 639- 641, 646, 650-655, 657, 663,
 664, 669-677, 679, 682, 687-689, 691-
 699, 701, 703-714, 716-718, 720, 722-

727, 729, 730, 732-740, 742-745, 747,
 755-767, 770, 772-777, 780, 783, 787,
 789, 792, 793, 795-803, 807, 811-821,
 823-827, 830-844, 846, 848, 850, 853-
 855, 857-859
 Garchery, Joanny, 104
Garder, Michel, 800
Garraud, Philippe, 786
 Garreau, Roger, 764
 Garvin, James, 733
 Gasnier-Duparc, Alphonse, 119, 358, 383,
 384, 388, 404, 405, 412, 450, 453, 483,
 484, 592, 593
 Gauché, Maurice, 56-58, 60, 84, 129, 161,
 167, 170, 172, 187, 206, 214, 227, 236-
 239, 351, 426, 429, 431, 435, 436, 440,
 442, 443, 447, 459-461, 466-468, 497,
 498, 500-502, 506, 511, 520, 523, 529,
 530, 542, 553, 559-561, 575, 579, 581,
 590, 593, 642, 644, 669, 675, 676, 684,
 687, 691, 703, 710, 714, 717, 719, 722,
 726, 735, 743, 756, 768, 770-772, 791,
 802, 810-814, 821, 828, 839, 840
 Gaudin de Villaine, Adrien Dominique,
 106
 Gaudin de Villaine, Adrien Paul, 106
 Gaudin de Villaine, Raymond, 66, 88, 106,
 326, 387, 388, 459, 460, 475, 644, 697
 Georges, Alphonse, 24, 43-48, 51, 58, 59,
 85, 89, 109, 111, 117, 125, 129, 134,
 135, 159, 186, 207, 215, 229, 232, 287,
 302, 309, 319, 320, 322, 325, 326, 328,
 329, 331, 334-336, 354, 355, 361, 366,
 374, 380, 381, 394, 402, 406, 448, 451,
 484, 487, 488, 490, 491, 505, 522, 526,
 527, 550, 564, 568, 569, 597-600, 621,
 622, 626, 627, 635, 640, 642, 645, 652,
 654, 662, 663, 670, 681, 682, 687, 688,
 694-696, 699, 703, 705, 707, 724-726,
 775, 782, 783, 787, 795, 802, 815, 816,
 818, 853, 857
 Gérard, 518
 Gérodias, Paul, 49, 93, 130, 187, 236, 239,
 273, 275, 312, 331, 332, 362, 364, 370,
 379, 451, 501, 575
 Gidel, Gilbert, 255
 Girard de Charbonnières, Guy, 708, 737
Girardin-Thibeaud, Odile, 113
 Giraud, Henri, 352, 365, 449, 746
 Gitton, Marcel, 369
 Glotin, Henry, 66, 388, 644
 Godfroy, René, 42, 65, 67, 85, 95, 96, 101,
 113, 351, 383, 386, 388, 403, 404, 421,
 480, 481, 483, 486, 487, 492, 579
 Goering, Hermann, 174, 188, 324, 498,
 538, 561, 564, 565, 578, 677, 786
 Gort, John Vereker, 734, 830, 831
 Gouraud, Henri, 43, 336, 357, 358, 363,
 365
 Grandi, Dino, 791
Grillère-Lacroix, Diane, 757
 Gros-Coissy, Pierre, 631
 Groussard, Georges, 365, 366, 367
 Gruss, Adrien, 58, 183, 275, 279, 280, 288,
 320
 Guillaume II, empereur d'Allemagne, 192
 Guiot, Amédée, 66, 387, 388, 643
Gunsburg, Jeffery, 40
 Hailé Sélassié, négus d'Éthiopie, 210, 215,
 247, 250
 Hajek, 87, 500, 524, 686
 Halifax, Edward, 655, 734, 741, 763
 Haller, Jozef, 330
 Hammill, Charles, 248, 252
 Hanoteau, Pierre, 93, 641
 Harvey, Oliver, 741
 Henlein, Konrad, 498
 Hergault, Émile, 77
 Héring, Pierre, 108, 159, 160, 184, 185,
 336, 355, 782
 Hermant, Max, 104
 Herriot, Édouard, 43, 107, 118, 142, 183,
 212, 272, 301, 351, 401, 454, 455
 Hirschfeld, Evgeny, 425, 441, 442, 456
 Hitler, Adolf, 38, 54, 128, 131, 164, 165,
 168, 173, 174, 179, 185, 187-189, 226,
 273-275, 291, 310, 325, 333, 354, 355,
 421, 524, 529, 538, 555, 559, 561, 563,
 564, 574, 651, 663, 669, 672, 674, 676,
 677, 705, 712-716, 734, 742, 743, 755,
 759, 790, 801, 810, 811, 815, 817, 822,
 824, 825, 827, 841, 843
 Hoare, Samuel, 248, 262, 478
 Hoppenot, 428
 Hotblack, Elliot, 303
Huan, Claude, 13, 384, 385
 Huntziger, Charles, 624, 764, 765, 820,
 821, 830
 Iejov, Nikolai, 767
Imlay, Talbot, 775

Inquimbert, Anne-Aurore, 25, 464
Jackson, Peter, 5, 18, 39, 92, 157, 464, 471, 487, 491, 536, 543, 604, 680
 Jacomet, Robert, 306, 411, 564, 799
 Jacquot, Pierre-Élie, 370, 372
 Jamet, Louis, 93, 142, 407, 409, 410, 411, 413, 414, 732, 833
Janis, Irving, 92
 Jauneaud, Henri, 85, 97, 383, 390-392, 395, 399, 405, 409, 415, 441, 467, 483, 492, 632, 634, 635, 637, 639, 644, 854
 Jeannel, Joseph, 30, 90, 322, 323, 336, 365, 444, 488, 490, 570, 597, 621, 711, 715, 724, 755
 Joffre, Joseph, 40, 116, 655
Joly, Laurent, 105
 Jonnart, Charles, 45
 Josset, Eugène, 60, 768
 Jouart, Louis, 464
 Jouslin, Louis, 66, 388, 644
 Juin, Alphonse, 373
 Julien, Jules, 732
 Kasprzycki, Tadeusz, 816-818
 Keller, René, 76, 389, 390, 391, 396, 437, 444, 455, 456, 635, 636, 638, 661, 726, 761, 763, 825
 Kirilov, 235, 455
 Koeltz, Louis, 56, 134, 208, 466
 Krebs, Armand, 242, 425, 428, 430, 453, 460, 461, 689, 690, 767, 768
 Krejci, Ludvik, 500, 721
 Krivitsky, Walther, 431, 822
 Krofta, Kamil, 330, 525
 La Chambre, Guy, 377, 389, 392, 614, 618, 619, 631-635, 644, 679, 703, 708, 726, 744, 763, 775, 784, 785, 790, 825, 828, 835, 838, 842, 843, 858
Lacaze, Yvon, 701, 703, 707
Lacroix-Riz, 347, 373, 455, 482, 490, 531
 Laffargue, André, 96, 98, 113
 Laffitte, David, 631
 Lainey, Henri, 77
 Landriau, Marcel, 631
 Langeron, Roger, 361
 Laugier, Henri, 43, 129, 329, 451
 Laure, Émile, 630
 Laurent, Edmond, 573
 Laurent, Édouard, 716, 733
 Laurent-Eynac, Victor, 183
 Lauzanne, Stéphane, 801
 Laval, Pierre, 15, 107, 116, 118, 124, 145-151, 196, 198, 231, 236, 250, 257, 262, 263, 266, 272, 341, 496, 648, 673, 754
 Le Bris, Henry, 627
 Le Gouest, 429, 435, 436
Le Goyet, Pierre, 496, 701, 707, 746
 Le Luc, Maurice, 386, 563, 643
 Lebrun, Albert, 364, 453, 809
 Léchères, Charles, 636, 637
Lecoq, Tristan, 5, 615, 623, 837
 Léger, Alexis, 11, 24, 124, 126-132, 136, 219, 226, 248, 249, 255, 257, 270, 271, 275, 289, 300, 308, 328, 334, 354, 372, 377, 424, 440, 447, 450, 451, 453, 455-457, 460, 479, 485, 488, 493, 506, 514, 518, 528, 586, 646, 650-655, 660, 661, 663, 664, 669, 675, 692, 711, 712, 738, 744, 745, 774, 815, 824, 841, 855
 Lelaquet, Joseph, 228, 426, 428, 430, 431, 438, 443, 502-504, 510, 513, 525
 Lelong, Albert, 548, 590, 671, 782, 808
 Léopold III, roi des Belges, 172, 184, 297, 323, 569, 572
 Leygues, Georges, 68
 Limasset, Jean-Baptiste, 50, 328, 641
 Litvinov, Maxime, 424, 441, 447, 451, 771, 822, 823
 Lloyd George, David, 733
 Lloyd, George, 733
 Loizeau, Lucien, 15, 28, 48, 49, 51, 52, 55, 61, 62, 88, 100, 124, 129, 130, 164, 167, 195, 196, 206-208, 214, 223, 225, 231, 234, 235, 242, 251, 262, 301, 444
 Lorient, Jean, 87, 396, 398, 428, 437, 485, 500-502, 511, 521, 524, 539, 562, 638, 686, 687
 Loustaunau-Lacau, Georges, 363, 365, 366
 Ludendorff, Erich, 226, 421
 Luguët, Charles, 769
 Lukasiewicz, Juliusz, 510, 526, 815
Lungu, Dov, 721
 Lyautey, Hubert, 49
 Maginot, André, 45
Maiolo, Joseph, 555
 Malraison, Georges, 58, 59, 100, 220, 232-240, 354, 642, 795
 Mandel, Georges, 24, 275, 308, 624, 627-630, 633, 645, 763, 835, 836
Marès, Antoine, 529
 Marin, Louis, 142

Maroselli, André, 392
 Marty, André, 356
 Marzin, Paul, 384, 387, 388, 643
 Massigli, René, 128-130, 133, 135, 203, 256, 267, 275, 277, 278, 280, 281, 293, 298, 309, 318, 451, 453, 515, 516, 586, 656, 658-660, 662, 665, 692, 703, 719, 743, 745, 758, 759, 819, 820
Masson, Philippe, 64, 98, 113, 358, 484, 730
 Maurras, Charles, 97, 98, 801
May, Ernest, 377
Melton, George, 13, 383
Meltz, Renaud, 5, 650, 651, 653, 654
 Mendigal, Jean, 636, 637, 767, 832
 Mendras, Edmond, 235, 242, 454, 803
 Menzies, Stewart, 439, 478, 591
 Mermet, Armand, 363, 373, 374
 Merson, Jean, 721
 Méry, 504, 505
 Messimy, Adolphe, 45, 95, 101, 108, 109, 622
Metzger, Chantal, 564
Michel, Henri, 13
 Milch, Erhard, 324, 563
Millet-Taunay, Jean-Hilaire, 268
 Missoffe, Jacques, 387, 388
 Mittelhauser, Eugène, 208, 690
 Moch, Jules, 383, 404
 Moineville, Nicolas, 396
Moisuc, Viorica, 721
Monier, Frédéric, 5, 240, 348, 366
 Moravec, Emmanuel, 698
 Moravec, Frantisek, 501
 Morel, Henri, 25, 58, 96, 250, 378, 390, 464, 466, 467, 469, 473-475, 477, 480, 483, 498
 Morris, Eugène, 67, 102
 Moscicki, Ignacy, 504, 513
 Mouchard, Henri, 76-79, 88, 130, 191, 205, 260, 306, 327, 329, 394, 568, 618, 639, 640, 724, 726
 Mouget, Georges, 43, 67, 109, 382, 385, 386
 Moullec, Raymond, 467, 471, 473
 Moutet, Marius, 349, 408, 411, 489, 564, 598, 625, 627
 Moyrand, Auguste, 50
Müller, Klaus-Jürgen, 99, 113
 Musse, Félix, 513, 772, 833, 836
 Mussolini, Benito, 127, 195, 196, 198, 202, 204, 209, 210, 247, 250, 251, 270, 291, 331, 333, 334, 341, 481, 515, 575, 578, 580, 581, 758, 774, 791, 794, 796, 810, 837, 838, 841, 852
 Navarre, Henri, 24, 54, 108, 159, 186
 Negrin, Juan, 492
 Nicolson, Harold, 440, 741
 Noël, Léon, 30, 128, 134, 226, 292, 496, 503, 505, 507, 509, 513, 523, 758, 759, 815, 817, 829, 836
 Noguès, Charles, 373, 381, 487-489, 599, 617, 712, 718, 814
 Noiret, Louis, 657
 Noiret, Roger, 642
 Nyo, Georges, 626, 627, 631, 797
 Odic, Robert, 76, 77, 394, 396, 397, 640
 Ollive, Emmanuel, 386, 388
 Orlando, Vittorio, 215
 Ott, Eugen, 420
 Ouborevitch, Ieronim, 458
Paillat, Claude, 42
 Paillolle, Paul, 24, 66, 86, 106, 206, 359, 370, 642, 817
 Painlevé, Paul, 42, 46, 142
 Palasse, Augustin, 447, 646, 766, 768, 771, 823, 825, 827, 833
Palayret, Jean-Marie, 208
 Pariani, Alberto, 575
 Parisot, Henri, 197, 198, 206, 207, 210, 331, 335, 575, 581
 Paul-Boncour, Joseph, 42, 43, 114, 142, 349, 401, 454, 493, 656, 664, 669, 706, 709
 Payart, Jean, 354
Perrier, Patrick, 236
 Pétain, Philippe, 11, 12, 24, 44, 45, 47, 84, 99, 101, 107, 111, 117, 141, 144, 149-153, 171, 182-184, 188, 191, 198, 240, 336, 347-349, 361-365, 369, 374, 392, 402, 403, 409, 445, 480, 482, 493, 494, 496, 516, 547, 620, 640, 803, 812, 813, 839
 Petibon Jean, 90, 227, 281, 282, 287, 292, 293, 302, 310, 337, 350, 355, 368, 446, 650-652, 663, 671, 696, 711, 735, 785
 Phipps, Eric, 187, 272, 445, 474, 530, 673, 743
 Picard, Louis, 74-79, 88-90, 95, 97, 148, 196, 199, 204-206, 259, 260, 263, 269,

270, 283, 313, 352, 393, 394, 396, 568,
 638, 639, 858
 Picquart, Georges, 45
 Piétri, François, 68, 110, 116, 120, 143,
 145, 146, 151, 191, 203, 210, 212, 253,
 304, 401-403, 408
 Pigeaud, Marie-Camille, 109
 Pilsudski, Jozef, 83, 188, 228, 231, 293,
 502-504, 506, 849
 Pironneau, André, 372
 Pivert, Marceau, 349
 Platon, Charles, 67, 201
 Poincaré, Raymond, 42, 527, 528
 Popovic, 520
 Potemkine, Vladimir, 441, 456
 Potez, Henry, 178
 Poydenot, Olivier, 28, 46, 93, 96, 103, 112,
 128, 136, 351, 353, 368, 449, 472, 706,
 713, 715, 718, 723, 725, 734, 741, 742,
 823, 838, 839, 844
 Préaud, Pierre, 62, 93, 642
 Prételat, André, 43, 186, 328, 357, 358,
 367, 381, 725, 726, 802, 803
 Puaux, Gabriel, 669
 Pujo, Bertand, 75, 77, 85, 90, 119, 294-
 296, 301, 304-307, 330, 394, 406, 638,
 639
 Rayski, Ludomil, 511
 Reibel, Charles, 622, 623
 Renondeau, Gaston, 164, 184, 185, 239,
 285, 540, 714
 Réquin, Édouard, 642
Reussner, André, 250, 486
 Revers, Georges, 267, 295
 Reynaud, Paul, 43, 234, 383, 762, 798, 836
 Ricard, Émile, 641, 799
 Richard, Alfred, 481
 Riedinger, Émile, 290, 569, 572, 573
 Rivet, Louis, 54, 56, 59, 60, 106, 355, 360,
 361, 363, 372, 439, 478, 481, 497, 502,
 525, 579, 580, 591, 642, 696, 697, 711,
 715, 733, 823
 Roatta, Mario, 206, 208
 Robert, Georges, 259, 300, 305, 308, 487
 Robles, Gil, 464
 Rochat, Charles, 338, 563, 663
Rocolle, Pierre, 47, 74, 415, 649
Rollet, Henry, 293, 496
 Rollin, Louis, 146
 Romatet, Jean-Charles, 77, 79, 225, 397,
 616, 632, 636, 638, 785, 794
 Romon, Gabriel, 6, 801
 Ronin, Georges, 642
 Roux, Henri, 228, 273, 276, 301
 Rucart, Marc, 349, 453
 Rudloff, Maurice, 755, 767-769, 771, 822,
 823, 827-829
 Rydz-Smigly, Edward, 229, 503, 504, 507-
 511, 513, 522, 524, 526, 759, 815
Salerno, Reynold, 26, 795
 Sanson, Marc, 388, 644, 684
 Sarrail, Maurice, 41, 43, 380
 Sarraut, Albert, 12, 24, 297, 625
 Sarraut, Maurice, 42
 Schacht, Hjalmar, 273, 560, 562
 Schmidt, Hans-Thilo, 173, 273
 Schweisguth, Pierre, 350, 355
 Schweisguth, Victor, 6, 29, 46, 50-52, 57,
 88, 93, 98, 99, 105, 107, 110-112, 117,
 129, 130, 135, 137, 186, 188, 207-209,
 211, 227, 230, 234, 237, 238, 240, 251,
 264, 265, 273, 277, 283, 286, 292, 297,
 298, 301, 302, 308, 310, 311, 318, 320,
 326-330, 332, 333, 349, 350, 352, 354,
 355, 361, 362, 364, 368, 369, 372, 373,
 379, 380, 422-425, 427-435, 439-448,
 450-455, 457, 458, 464, 467, 469, 470,
 473, 475, 477, 482, 485, 487, 498, 499,
 507, 509, 512, 513, 516, 520, 522, 525,
 528, 547, 548, 561, 569, 573, 575-577,
 579-581, 589, 591-593, 783, 800, 801,
 823
 Sediakine, Aleksandr, 237
 Semenov, Arkadi, 434, 435, 442, 447, 448,
 455, 456, 460
 Serre, Régis, 370
 Serrigny, Bernard, 47
 Sichitiu, Ion, 427, 519
Silberzahn, Claude, 93
 Simon, Louis, 238, 421, 428, 435, 447,
 448, 459
*Soutou, Georges-Henri, 5, 14, 16, 41, 124,
 159, 225, 415, 437, 799*
 Spaak, Paul-Henri, 569
 Staline, Joseph Djougachvili, dit, 15, 128,
 131, 240, 421, 423, 424, 431, 441, 458,
 460, 461, 476, 529, 822, 824, 825, 827,
 831
Steinert, Marlis, 93

Stoyadinovitch, Milan, 519, 521, 721
 Suvich, Fulvio, 295
 Szembek, Jan, 292
 Tardieu, André, 42, 110, 300, 401
 Tarnier, Auguste, 306, 395, 636
 Tavera, Charles, 102, 383, 384, 386, 388, 643
 Testart, Roger, 432, 433, 434, 436
 Têtu, Marcel, 635
 Thomas, Albert, 42
Thomas, Martin, 629, 714
 Thorez, Maurice, 360
 Titulescu, Nicolae, 230, 426, 438, 514, 518, 521
 Toukhatchevski, Mikhaïl, 228, 233, 237, 274, 458, 459, 500
 Turquin, Auguste, 631
Vaïsse, Maurice, 11, 799
 Valle, Giuseppe, 204, 481, 574
 Valluy, Jean-Étienne, 501, 525, 574, 575, 626
 Van den Bergen, Édouard, 568-570, 572, 573
 Vansittart, Robert, 263, 440, 456
 Varillon, Pierre, 97
 Velpry, Pol-Maurice, 271
 Venzov, Semen, 100, 233, 235, 237, 238, 425, 441, 442, 446, 454
Vial, Philippe, 5, 23, 618
 Violet, Georges, 58, 134, 160-162, 173, 175, 181
 Victor-Emmanuel III, roi d'Italie, 581, 837
Vidal, Georges, 5, 25, 94, 96, 236, 348, 360, 363, 467, 848
 Vidil, Louis, 387, 388
 Viénot, Pierre, 350, 488
 Violette, Maurice, 382
 Visconti-Prasca, Sebastiano, 837
Vivier, Thierry, 236, 390, 464, 511, 516
 Vix, Fernand, 111
 Voirin, Paul, 820
 Volpert, Jean, 306, 393
 Von Hindenburg, Paul, 421, 676, 783
 Von Neurath, Konstantin, 421, 560, 578
 Von Ribbentrop, Joachim, 561, 564, 754
 Von Schuschnigg, Kurt, 653, 663
 Vorochilov, Kliment, 442, 447, 456, 724, 823, 825
 Vuillemin, Joseph, 493, 556, 618, 619, 634-639, 644, 652, 678, 679, 689, 699, 708, 722, 723, 726, 727, 729, 744, 745, 761, 763, 767, 775, 777, 787, 794, 796, 803, 816, 817, 824, 825, 829, 832, 842, 843, 853, 858
 Vuillot, Maurice, 398
 Weygand, Maxime, 14, 40-42, 44-46, 48, 49, 84, 92, 96, 103, 105, 111-113, 124, 126, 138, 141, 151, 157, 185, 242, 300, 376, 380, 445, 496, 503, 547, 622, 623, 641, 746, 778, 819
 Wormser, Georges, 624
Young, Robert, 12, 40, 701, 705, 707, 712, 746, 844
 Zaigue Joseph, 103
 Zay, Jean, 297

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	11
PREMIÈRE PARTIE – HIVER 1934-1935 - ÉTÉ 1936	34
CHAPITRE I – LES ÉTATS-MAJORS GÉNÉRAUX ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE : STRUCTURES, PERSONNALITÉS ET LOGIQUES DE FONCTIONNEMENT	36
I. L'État-major de l'Armée.....	38
A. Les chefs de l'EMA : de la dyarchie à la triarchie ?	39
1. Le général Gamelin, le « chef qu'attendait l'Armée » ?.....	39
2. Les généraux Georges et Colson, des hommes d'état-major comme adjoints du chef d'EMG ?.....	44
B. Les sous-chefs de l'EMA : coordinateurs de l'activité des bureaux	48
C. 2 ^e bureau, SR et 3 ^e bureau : aux origines de l'élaboration de l'avis de politique étrangère.....	52
1. Le 2 ^e bureau et la SR-SCR, acteurs centraux de l'élaboration de l'avis de politique étrangère.....	53
2. Le personnel du 2 ^e bureau et de la SR-SCR : un recrutement spécifique ?.....	56
3. Le 3 ^e bureau, primus inter pares au sein de l'EMA ?	61
II. L'État-major général de la Marine.....	64
A. L'organisation de l'EMGM : un « EMA bis » ?	64
B. L'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère : le rôle central de la Section d'études des armements navals	68
III. L'état-major général de l'Armée de l'Air.....	72

A.	La direction de l'EMGAA : une structure bicéphale déséquilibrée et instable..	72
1.	Le général Denain, chef unique de l'Armée de l'Air	72
2.	Le général Picard, un adjoint administrateur ?	74
3.	Le général Pujo, un chef d'EMG effacé et éphémère.....	75
B.	Les sous-chefs et les sections de l'EMGAA dans l'élaboration de l'avis en matière de politique étrangère	76
IV.	Le fonctionnement des EMG : diffusion de l'information et élaboration de l'avis en matière de politique étrangère au sein des EMG	81
A.	La diffusion de l'information à l'intérieur des EMG	81
B.	Coopération et échanges de renseignements entre les EMG.....	84
1.	La situation particulière de l'EMGAA et de l'Armée de l'Air.....	84
2.	Des échanges d'information réguliers entre les bureaux des EMG.....	86
3.	Une coopération étroite entre les chefs d'EMG	88
V.	Les officiers des EMG et le fait politique	92
A.	Les EMG et la vie politique nationale.....	94
1.	L'apolitisme de la Grande Mulette.....	94
2.	Un milieu conservateur, mais hétérogène.....	95
3.	Les officiers des EMG et l'Action Française	97
4.	L'anticommunisme, dénominateur commun des officiers des EMG	98
5.	Une hostilité nuancée envers la franc-maçonnerie	101
6.	L'antisémitisme, une modalité du conservatisme des officiers des EMG ?	104
B.	La perception des milieux parlementaires et gouvernementaux par les officiers des EMG.....	107
1.	Les responsables gouvernementaux sous le regard des officiers des EMG	107
2.	Les parlementaires, des hommes d'influence ?	108
3.	La SDN, parlement international.....	114
C.	La figure du ministre vue par les officiers des EMG	115
1.	Typologie des ministres.....	115
2.	Critères d'appréciation du ministre par ses subordonnés de l'EMG	116

CHAPITRE II – LES EMG ET LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE : ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET CADRE DE LA FORMULATION DE L’AVIS 122

I. Les officiers des EMG et la diplomatie française	124
A. Les relations personnelles et informelles	125
1. Le programme du colonel de Lattre dans la conjoncture de l’accession du général Gamelin au sommet de l’Armée et de la proclamation du réarmement allemand	125
2. Les relations du Quai d’Orsay avec l’EMGM et l’EMGAA	130
B. Les officiers de liaison entre les EMG et le Ministère des Affaires étrangères	132
C. La correspondance interministérielle officielle	136
II. L’appareil de Défense Nationale et la politique étrangère.....	140
A. Le CSDN : un « monstre » ?	140
B. Le HCM, organe effectif de la coordination en matière de Défense Nationale et de politique étrangère	143
C. La séance du HCM du 23 janvier 1935	147
D. Le maréchal Pétain, un homme d’influence ?	150

CHAPITRE III – L’ « APOGÉE DE STRESA » ET LA QUÊTE D’UN ALLIÉ CONTINENTAL 155

I. De la Reichswehr à la Wehrmacht : le réarmement allemand vu par les EMG en 1935-1936	157
A. La Heer en 1935 : forces et faiblesses de l’armée d’active allemandes, telles que perçues par le 2 ^e bureau de l’EMA.....	158
B. Le potentiel militaire terrestre du Reich.....	161
1. L’Arbeitsdienst, noyau des unités de formation ?	161
2. Les forces de couverture frontalière : le Grenzschutz	163
3. Le dispositif spécifique de couverture à la frontière occidentale de l’Allemagne : la Grenzsicherung	169
C. L’envol de la Luftwaffe.....	172

1.	La difficile évaluation de la puissance quantitative et qualitative de la Luftwaffe naissante.....	172
2.	L'évaluation des réserves aériennes de l'Allemagne.....	175
3.	La difficile rénovation de l'Armée de l'Air.....	177
D.	La Kriegsmarine, outil secondaire des ambitions du Reich.....	178
E.	L'évaluation du réarmement industriel allemand.....	180
1.	Le facteur industriel dans la puissance militaire	180
2.	Le développement de la puissance industrielle du Reich	181
F.	Le réarmement de l'Allemagne nazie vu au prisme de l'Allemagne éternelle	185
G.	L'évaluation des intentions politico-stratégiques allemandes.....	187
H.	Les conséquences de cette perception de l'Allemagne : vers une convention de limitation des armements ?.....	189
II.	La quête de l'alliance italienne, axe essentiel de la stratégie des EMG	194
A.	L'EMA et l'EMGAA, éclaireurs sur le chemin de Rome.....	195
1.	Le général Gamelin et l'EMA se déclarent dès janvier 1935 en faveur d'une alliance franco-italienne	195
2.	L'EMGAA suit l'EMA.....	197
3.	La préparation de la conférence de Stresa et la réaffirmation du point de vue des EMG sur le rapprochement nécessaire avec Rome.....	198
B.	Les réticences initiales de l'EMGM.....	199
C.	Les réalisations de l'entente franco-italienne.....	202
1.	La Marine maintient sa position prudente	202
2.	La conclusion de la convention aérienne : l'alliance à marche forcée ?.....	204
3.	L'EMA et le projet d'intervention conjointe franco-italienne en Europe centrale..	206
D.	Les EMG et le projet éthiopien de Mussolini	209
III.	Entre Varsovie et Moscou : les EMG face aux incertitudes de l'Europe orientale	219
A.	Le pacte franco-soviétique : un atout militaire dans le jeu français ?	220
1.	Les réticences initiales devant l'accentuation du rapprochement franco-soviétique	220

2.	Les doutes sur la fiabilité de Varsovie : le pacte de non-agression germano-polonais du 26 janvier 1934 et ses conséquences.....	225
3.	L'espoir d'un renouveau des relations franco-polonaises au lendemain du décès du maréchal Pilsudski	228
4.	L'impossible triangle stratégique France-Petite Entente-URSS.....	229
B.	La coopération militaire avec l'Armée Rouge	231
1.	Un environnement peu favorable au développement de la collaboration militaire franco-soviétique, conduite essentiellement par l'EMA	231
2.	Le développement de l'Armée Rouge en 1935 et les premières propositions soviétiques.....	232
3.	Les résultats décevants de la collaboration militaire terrestre franco-soviétique	236
C.	Les EMG et la politique extérieure soviétique en 1935 : une lecture hésitante et évolutive	239

CHAPITRE IV – LES CONCEPTIONS STRATÉGIQUES DES EMG FACE AUX INITIATIVES ITALIENNE ET ALLEMANDE..... 245

I.	L'entente franco-italienne à l'épreuve de l'invasion de l'Éthiopie	247
A.	La tentation de la neutralité	247
1.	L'EMGM contre la « perfide Albion ».....	247
2.	L'EMA met balance les appoints britannique et italien	250
3.	Au niveau gouvernemental : des positions antagonistes	252
B.	L'assistance mutuelle contre l'Italie et l'application des sanctions de la SDN	254
1.	L'EMGM opte pour une médiation française, plutôt que pour l'application des sanctions internationales	254
2.	L'EMGM prend contact avec Londres : un premier pas réticent	258
3.	Les suites des entretiens Laval-Hoare : les conversations militaires et aériennes de Paris de décembre 1935	262
II.	Le 7 mars 1936 et la remilitarisation ouverte de la Rhénanie : dernière étape de la reconstitution des bases de la puissance militaire allemande ?	267
A.	Les anticipations relatives à la remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane	269

1.	Dès 1935, les EMG envisagent l'éventualité d'une remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane	269
2.	Les indices annonçant une remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane à la fin de l'année 1935 et au début de l'année 1936.....	272
B.	Les mesures envisagées par les EMG en cas de remilitarisation ouverte de la zone démilitarisée rhénane dans les semaines précédant la crise.....	276
C.	Le renseignement et le 7 mars 1936 : perceptions relatives aux modalités de la remilitarisation ouverte et diffusion de l'information	284
1.	Le 2 ^e bureau de l'EMA et l'évaluation des forces allemandes présentes en Rhénanie et des intentions allemandes.....	284
2.	Les intentions des puissances locarniennes : l'isolement de la France	289
3.	Un isolement entériné en raison des positions adoptées par les puissances alliées et amies de la France en Europe centrale et orientale	291
D.	Les EMG face aux projets gouvernementaux de réactions politiques et militaires	294
1.	Premières réactions gouvernementales.....	294
2.	Les projets de « prise de gage », une solution médiane.....	300
3.	Les suites immédiates des projets de « prise de gage ».....	308
4.	La préparation détaillée de l'opération de prise de gage	311
III.	L'évaluation de la situation géopolitique et stratégique de la France en Europe au printemps 1936.....	318
A.	Le rapport de force militaire franco-allemand au printemps 1936.....	318
1.	L'estimation des forces militaires terrestres allemandes	318
2.	Le développement de la Luftwaffe : un bilan impressionnant, malgré certaines faiblesses temporaires	323
3.	La Kriegsmarine en 1936 : vers une nouvelle Hochseeflotte ?	324
B.	Les orientations politiques de l'Allemagne hitlérienne au printemps 1936.....	325
C.	La situation stratégique et diplomatique de la France au printemps 1936	327
1.	Les hypothèses de conflit en Europe	327
2.	Quels alliés de revers pour une France aux prises avec l'Allemagne ?.....	328

3. La situation de l'Italie et l'hypothèse d'une remise en vigueur des dispositions du premier semestre 1935	331
D. Quand tous les chemins mènent à Rome : les implications diplomatiques du rapport de force franco-allemand	335
DEUXIÈME PARTIE – ÉTÉ 1936-HIVER 1937-1938.....	343
CHAPITRE V – HOMMES ET STRUCTURES DE LA DÉFENSE NATIONALE À L'HEURE DU FRONT POPULAIRE.....	345
I. Les EMG et la « Peur du Rouge »	347
A. Les EMG face au contexte politique et social du printemps et de l'été 1936 ..	348
1. Léon Blum et Pierre Cot : les deux faces du Front Populaire ?.....	349
2. Les grèves et la hantise du complot communiste	352
B. L'unité de l'Armée, cible prioritaire du Komintern ?	356
1. Le haut commandement face à la propagande révolutionnaire dans l'Armée.....	356
2. La Marine et l'Armée de l'Air face à la propagande révolutionnaire	358
C. La « psychose » du second semestre 1936	359
1. Chronologie et caractéristiques de la Peur du Rouge	359
2. Le maréchal Pétain : initiateur de la Peur du Rouge ?.....	363
3. L'EMA, le réseau Corvignolles et la Cagoule.....	364
D. Édouard Daladier et le général Gamelin, ou la Grande Muette personnifiée...	368
E. 1937 et l'apaisement des tensions politiques au sein des Armées	371
II. Les officiers des EMG et le ministre : évolution et adaptation des structures et du personnel.....	376
A. L'EMA : le changement dans la continuité.....	376
B. L'EMGM : le sacre de l'amiral Darlan, « prince de sang de la République ». 382	
C. De l'EMGAA à l'EMAA : un tournant radical.....	389
III. La création du ministère de la Défense Nationale et du Comité permanent de la Défense Nationale.....	400

A.	Édouard Daladier, ministre de la Défense Nationale et de la Guerre : un coordinateur interministériel ?	401
1.	L'aboutissement d'une évolution	401
2.	Le projet de Léon Blum : un compromis.....	403
B.	Le SGDN et le CPDN, outils de la coordination interministérielle	407
C.	La séance du CPDN du 15 février 1937.....	410

CHAPITRE VI – L'OPPOSITION À UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE DE FRONT POPULAIRE 417

I.	Le refus de l'alliance soviétique	419
A.	L'URSS vue par les EMG en 1936-1937 : un allié peu sûr, faible, difficile et encombrant.....	420
1.	L'URSS apparaît en 1936-1937 comme un partenaire peu souhaitable en raison de la difficile appréhension de la diplomatie soviétique.....	420
2.	... À laquelle s'ajoute le faible degré de crédibilité de l'appui militaire de l'Armée Rouge,	426
3.	... Partenaire jugé peu coopératif...	434
4.	... Et politiquement compromettant aux yeux d'autres puissances amies.....	437
B.	La position de l'EMA : une position réservée.....	441
1.	Objet de pressantes sollicitations,	441
2.	...L'EMA refuse d'intensifier les relations militaires franco-soviétiques,	442
3.	... Sans pour autant souhaiter une rupture avec l'Union soviétique	444
C.	Une obstruction concertée : l'EMA dans le processus décisionnel.....	449
D.	L'épuration de l'Armée Rouge et ses conséquences.....	457
II.	La Guerre d'Espagne : un révélateur politico-stratégique	463
A.	La Guerre d'Espagne vue par les EMG.....	464
1.	L'Espagne sous le regard des EMG avant le 17 juillet 1936.....	464
2.	Une vision manichéenne de la guerre civile.....	466
3.	Les interventions étrangères dans la Guerre d'Espagne	474
B.	Les EMG et la politique espagnole de la France du Front Populaire.....	477

1.	La position de Londres, ou quand la Franco-philie de Londres menaçait la relation franco-britannique.....	477
2.	Le mythe de la francophilie de Franco et les tentatives pour établir un contact avec la junte	479
3.	Les EMG et la non-intervention.....	482
4.	À la recherche de la coopération franco-britannique sur le terrain espagnol	484
C.	L'Espagne dans les plans opérationnels de l'EMA et de l'EMGM	486
D.	La séance du CPDN du 15 mars 1938, ou l'explicitation formelle de la position de l'EMA sur la Guerre d'Espagne	492
III.	Le renforcement de l'alliance polonaise et l'hypothèse d'une entente polono-tchécoslovaque adossée à la Petite Entente	496
A.	La Tchécoslovaquie, un allié fiable, mais menacé.....	496
B.	Le projet de renforcement du réseau d'alliances en Europe centrale : les accords franco-polonais de Rambouillet et leurs suites	502
1.	La Pologne post-Pilsudski vue par les EMG.....	502
2.	Les accords de Rambouillet : pierre d'angle d'une alliance revigorée ?.....	506
3.	Les suites des accords de Rambouillet : une coopération franco-polonaise difficile et limitée	510
C.	Le projet de renforcement du réseau d'alliances en Europe centrale : le resserrement des liens militaires et politiques entre la France et la Petite Entente	514
1.	La Petite Entente en question	514
2.	Le développement de la coopération militaire terrestre et aérienne avec la Petite Entente	515
3.	La diplomatie militaire du général Gamelin.....	519
D.	Le rapprochement polono-tchécoslovaque : clé de voûte de la stratégie générale française	521
1.	Un élément central de la stratégie de l'EMA	521
2.	Le vain espoir d'une collaboration des états-majors polonais et tchécoslovaque ...	523
3.	La Pologne, irréductible adversaire de la Tchécoslovaquie ?.....	525
E.	La Tchécoslovaquie : un allié faible, donc dangereux ?	527

1. L'abandon de l'alliance tchécoslovaque devient une hypothèse 527
2. La ligne officielle : le maintien de l'alliance franco-tchécoslovaque 529

CHAPITRE VII – L'ANNÉE 1937 ET LA DÉGRADATION DE LA SITUATION STRATÉGIQUE..... 534

- I. La perception du rapport de forces politico-stratégique franco-allemand... 536
 - A. Une erreur majeure et persistante d'appréciation : la perception de l'industrie allemande comme un élément de force du réarmement 537
 - B. La Heer : un outil puissant et surévalué 540
 1. Le développement de la puissance et du potentiel militaires terrestres du Reich... 540
 2. Un outil aux capacités défensives et offensives en forte croissance 547
 - C. La surévaluation croissante de la puissance de la Luftwaffe 551
 - D. La Kriegsmarine, une menace sérieuse à moyen terme 556
 - E. La perception des objectifs politico-stratégiques de l'Allemagne 558
 1. Une politique belligène conduisant inéluctablement à une épreuve de force à l'horizon 1938..... 559
 2. Les ambitions tous azimuts de l'Allemagne..... 562
- II. L'évaluation de la situation stratégique à l'automne 1937 : l'impasse..... 567
 - A. Les conséquences stratégiques de la proclamation de l' « indépendance » de la politique étrangère belge 568
 - B. Une prise en compte tardive de l'hostilité de l'Italie 574
 1. Les premiers indices du rapprochement germano-italien 574
 2. Une puissance majeure, mais versatile 575
 3. À partir de l'été 1937, l'hostilité italienne devint l'hypothèse de base 579
 4. L'automne 1937 et l'arrimage de l'Italie dans l'orbite allemande 580
 5. Les forces et le potentiel militaires italiens : une appréciation nuancée..... 581
 6. La Turquie, partenaire éventuel dans le cadre d'un conflit franco-italien..... 586
 - C. Le soutien britannique au cœur de la pensée stratégique des EMG..... 588
 - D. Les séances du CPDN de novembre-décembre 1937, ou le constat d'une situation politico-stratégique fragile et incertaine 594

1. La séance du CPDN du 3 novembre 1937 : Édouard Daladier pose le problème stratégique.....	594
2. L'enjeu méditerranéen : un élément central des conceptions stratégiques de l'amiral Darlan et de l'EMGM, partisans d'une refonte de la stratégie générale française.....	595
3. Les avis de l'EMAA, du ministère des Colonies et du général Georges, ou la nécessité de renforcer les moyens assurant la défense des colonies dans le cadre d'une stratégie méditerranéenne	597
4. Les conceptions du général Gamelin : la menace allemande sur les frontières septentrionales et orientales de la métropole, menace essentielle, ou l'impossible stratégie méditerranéenne.....	599
5. La séance du CPDN du 8 décembre 1937 : l'adoption d'une stratégie générale interarmées ?.....	602

TROISIÈME PARTIE – HIVER 1937-1938-ÉTÉ 1939..... 609

CHAPITRE VIII – LE DÉVELOPPEMENT DE L'APPAREIL DE DÉFENSE NATIONALE ET L'ÉVOLUTION DE LA CONCERTATION DIPLOMATICO-MILITAIRE..... 611

I. Le renforcement de la prééminence du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre : les prémices de la « dictature de M. Daladier » ?	613
A. Le renforcement de la position institutionnelle du ministre de la Défense Nationale et de la Guerre.....	614
B. Le général Gamelin, chef d'état-major général de la Défense Nationale	616
C. La création de l'état-major des Colonies.....	623
1. Origines et prémices de la création du poste de chef d'EMG des Colonies.....	623
2. La création du Service de renseignements intercolonial	624
3. La création et l'organisation de l'EMC	627
D. La nomination de Guy La Chambre au ministère de l'Air et les évolutions au sein de l'EMAA	631
1. Édouard Daladier place le ministère de l'Air sous son contrôle	631
2. L'EMAA à nouveau renouvelé	633
E. L'évolution de l'EMA et de l'EMGM	640

1.	La stabilité persistante de l'EMA	640
2.	L'EMGM, outil dans la main de Darlan ?	642
II.	Le renforcement des structures et des modalités de la concertation entre les EMG et le ministère des Affaires étrangères.....	646
A.	Le CPDN, ou l'impossible « permanence » d'un organisme interministériel de concertation en matière stratégique générale ?	646
B.	Le régent et le connétable : le renforcement de la liaison Léger-Gamelin.....	650
C.	Un nouveau cadre de la concertation diplomatico-militaire : la réunion hebdomadaire au Quai d'Orsay	655
D.	Le chef d'escadron de Villelume, conseiller militaire du Quai d'Orsay ?	661
	CHAPITRE IX – SUBIR : DE VIENNE À MUNICH	666
I.	L'Anschluss et ses conséquences : l'insoluble équation tchécoslovaque	668
A.	L'Anschluss, renversement de la situation stratégique et étape sur la voie de la réalisation des objectifs hitlériens en Europe centrale	669
B.	Les perceptions de la puissance militaire allemande.....	675
1.	Les fortifications de la ligne Siegfried	675
2.	La Luftwaffe, atout-maître ou « feu de paille » ?	677
3.	La surévaluation persistante de la Heer	680
C.	La Tchécoslovaquie : un outil militaire puissant, une situation stratégique exposée	683
1.	Une puissance militaire significative	683
2.	... Dont la situation stratégique initiale demeurait difficile	686
3.	L'Armée Rouge : un secours plausible mais lointain.....	688
4.	L'armée polonaise : un secours potentiellement immédiat et vital, mais fortement hypothétique.....	690
D.	Les intentions du haut commandement français	692
II.	La crise des Sudètes et la conférence de Munich : entre guerre improbable et paix provisoire	701
A.	Sauver la paix	702

1.	L'ouverture de la crise (fin août-15 septembre 1938).....	702
2.	Berchtesgaden et la proposition franco-britannique.....	709
3.	L'accélération des préparatifs militaires français : vers la fermeté ?	710
4.	La réception du « mémorandum » de Godesberg.....	715
B.	Envisager la guerre : adversaires potentiels et alliés éventuels.....	717
1.	L'Italie : une neutralité malveillante ?.....	717
2.	L'énigme polonaise	718
3.	La Roumanie et la Yougoslavie face à l'hypothèse d'un conflit.....	720
4.	L'hypothèse russe.....	721
C.	Envisager la guerre : la mise au point des plans opérationnels français	724
D.	Envisager la guerre : gagner l'alliance britannique.....	728
1.	La reprise de la collaboration des états-majors britanniques et français	728
2.	L'évolution de l'opinion publique et du gouvernement britanniques : de Berchtesgaden à Godesberg	732
3.	La mission Gamelin du 26 septembre	735
E.	Le dénouement de la crise et ses conséquences	741

CHAPITRE X – LE REVIREMENT 752

I.	Résister : l'élaboration d'une nouvelle stratégie générale après Munich	754
A.	La perception des ambitions allemandes et italiennes à l'automne 1938 et au début de l'hiver 1938-1939	755
B.	L'évaluation de la situation stratégique générale après les accords de Munich 758	
1.	La consultation des chefs d'EMG d'octobre 1938 : quelle politique étrangère pour la France au lendemain de Munich ?	758
2.	Le développement de l'effort militaire français	761
3.	L'impossible relance des conversations d'état-major franco-britanniques	763
4.	Les prémices de l'alliance turque	764
C.	La réévaluation des facteurs polonais et soviétique	765
1.	Le regain d'intérêt pour la Pologne	765

2.	La réévaluation du potentiel militaire soviétique	767
3.	L'hypothèse de la création d'un « bloc oriental »	770
D.	Le général Gamelin, l'amiral Darlan et les ambitions germano-italiennes	772
II.	Une perception renouvelée du rapport de forces militaire en Europe	778
A.	L'Allemagne : un géant aux pieds d'argile ?	778
1.	La puissance de l'armée de terre allemande mobilisée	779
2.	La valeur de la ligne Siegfried.....	781
3.	La Luftwaffe, un outil puissant mais recelant certaines faiblesses.....	783
4.	Une situation économique et sociale très difficile, de nature à peser sur l'Allemagne en cas de conflit de longue durée	788
B.	L'Italie, ou la guerre impossible ?.....	791
1.	La radicalisation de la politique extérieure de Mussolini dans un contexte de fragilisation du régime fasciste et en dépit des faiblesses de l'appareil militaire italien ...	791
2.	L'Italie dans les plans des chefs d'EMG	795
C.	Le redressement économique et moral de la France	798
III.	Résister : de l'Entente Cordiale à la Grande Alliance ?	807
A.	La renaissance de l'Entente cordiale	808
B.	Projets allemands et italiens : la guerre à brève échéance.....	810
C.	La Pologne, amortisseur du premier choc ou pivot du front oriental ?	814
D.	La Turquie, partenaire dans les Balkans et en Méditerranée orientale	818
E.	L'URSS dans la stratégie générale des EMG.....	821
1.	Moscou au secours de Varsovie ?.....	821
2.	Un simple réservoir de matériel ?.....	824
3.	Un appoint militaire ?.....	826
4.	La préparation de la mission Doumenc	831
IV.	Entre paix et guerre : la séance du CPDN du 23 août 1939.....	835
A.	« Compte-tenu de cette situation, vaut-il mieux être fidèles à nos engagements, ou reconsidérer notre attitude ? » (Georges Bonnet).....	836

B. « Il y aurait intérêt à obtenir la neutralité absolue de l'Italie » (général Gamelin et amiral Darlan).....	836
C. « L'Armée de Terre et la Marine sont prêtes » (général Gamelin et amiral Darlan).....	839
D. « La situation de notre aviation [...] ne doit plus peser sur les décisions du Gouvernement » (Guy La Chambre).....	842
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	846
TABLE DES FIGURES	861
TABLE DES DOCUMENTS ANNEXES	865
SOURCES	1095
BIBLIOGRAPHIE	1159
INDEX DES NOMS DE PERSONNES.....	1221
TABLE DES MATIÈRES	1231

Sans vouloir intervenir... Les états-majors généraux français – Armée, Marine, Armée de l’Air et Colonies – dans la prise de décision en politique étrangère, 1935-1939.

Résumé

Cette thèse s’inscrit dans la continuité d’un champ historiographique très riche traitant de la politique étrangère de la France dans les années trente. Elle entend explorer le rôle particulier des états-majors généraux dans l’élaboration de cette politique étrangère, notamment sur la base de sources récemment mises au jour. Conduite sur une période de cinq années et croisant analyse structurelle et études de cas, elle vise à mettre en évidence l’action des états-majors généraux au sein du processus décisionnel, tant sur le moyen terme que lors des différentes crises diplomatiques, de la proclamation du réarmement allemand à l’offensive de la *Wehrmacht* en Pologne. L’organisation, la composition et le fonctionnement des états-majors généraux, ainsi que leurs relations avec le ministère des Affaires étrangères et leur place dans le processus décisionnel, constituent le premier axe de cette étude. En outre, l’analyse de leurs perceptions de la situation diplomatique et stratégique et de l’évolution politique nationale et internationale permet d’éclairer les motivations multiples, complexes et, parfois, contradictoires à l’origine de leurs interventions dans le processus décisionnel. Enfin, l’étude des modalités et l’observation des résultats de ces interventions permettent de saisir la nature et l’ampleur du rôle, parfois déterminant, joué par les états-majors-généraux dans le parcours qui conduisit la diplomatie française, de Rome en janvier 1935 à Moscou en août 1939, en passant par Stresa, Londres et Munich.

Mots-clés : France, diplomatie, politique étrangère, états-majors généraux, Défense Nationale, renseignement, Rhénanie, Munich, Gamelin, Daladier, Darlan.

Not Wanting to Interfere... The French General Staffs – Army, Navy, Air Force and Colonies – and the Foreign Policy Decision-Making Process in 1935-1939.

Summary

This dissertation is a contribution to the rich historiography of France’s foreign policy in the 1930s. Its aim is to explore the specific role played by France’s general staffs in shaping foreign policy, drawing largely on sources that have recently come to light. Employing a combination of structural analysis and case studies, it focuses on a five-year period for the purpose of examining the role played by France’s general staffs in the decision-making process, both in routine affairs and in each succeeding diplomatic crisis, from the proclamation of Germany’s rearmament to the *Wehrmacht’s* offensive in Poland. The study begins by exploring the general staffs’ organization, composition, and functioning, as well as their relations with the Foreign Affairs Ministry and the place they occupied in the decision-making process. An analysis of their perceptions of the diplomatic and strategic situation, and of domestic and international political developments, sheds light on the multiple, complex, and occasionally contradictory motives behind their interventions in foreign policy. Lastly, a study of the forms of intervention and a review of their results reveal the significance and, in some cases, the decisiveness of the general staffs’ role in shaping French diplomacy from Rome in January 1935 to Moscow in August 1939, by way of Stresa, London, and Munich.

Keywords : France, diplomacy, foreign policy, general staffs, National Defence, intelligence, Rhineland, Munich, Gamelin, Daladier, Darlan.

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

ÉCOLE DOCTORALE : ED 2 – Histoire moderne et contemporaine
Maison de la Recherche / 28, rue Serpente / 75006 PARIS

DISCIPLINE : Histoire des Relations internationales et de l’Europe